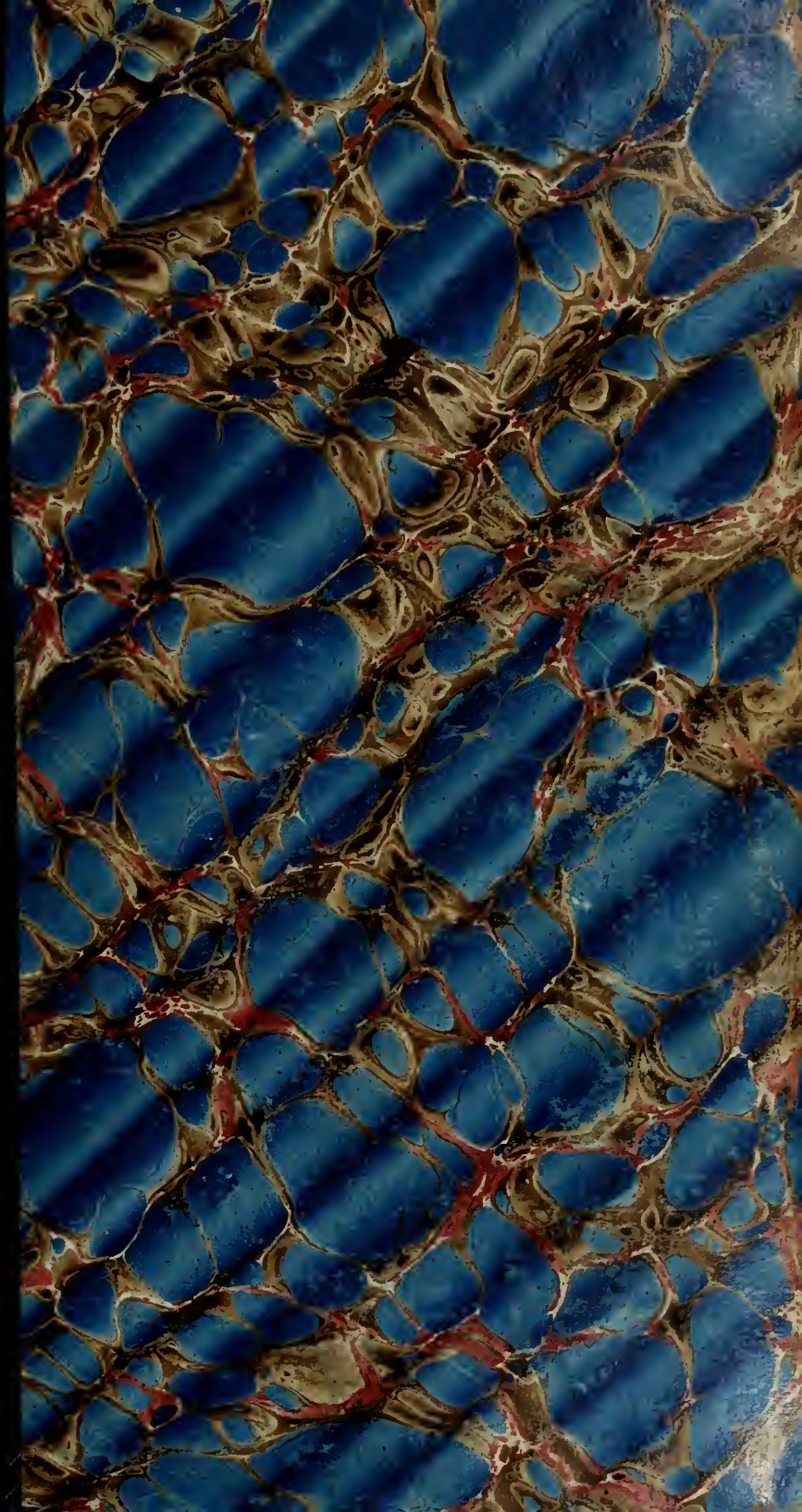

H22

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY
BX
804
C35

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lchoducabinetd11mont

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

1869

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE

MONTREAL

ONZIÈME ANNÉE

1869

MONTREAL
BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL
44, Rue Saint Vincent, 44

1869.

TABLE DES MATIERES PAR ORDRE ALPHABETIQUE, 1869.

A.

Pages

Algérie, lettre de Mgr. Lavigerie, sur les orphelins d'..... 277
Amérique du Nord. Les grands fleuves de l' (la Coppermine ou rivière du cuivre)..508, 573
— McKenzie..... 673
— La grande rivière du poisson ou la rivière du Bach.....746, 833
An, étrennes et fêtes du 1er de l', au point de vue symbolique..... 39
Andréa le cardinal d'..... 205
Arbois, d', archevêque de Paris, excellence de la doctrine chrétienne.....253, 345
— et la communion pascale à N.-D. 395
Arthur, prince..... 790, 870
Asile Nazareth..... 374
Autran, réception à l'académie francaise de 436
Avril. Légende..... 312

B.

* Bailleul, Louis, les Secrets de la Maison Blanche..... 46
Baillargeon, archevêque de Québec, lettre circulaire sur le futur concile..... 93
— Bref de Pie IX à..... 127
— Mgr., archevêque de Québec, décoré du *pallium*..... 60
Adresse de son clergé et réponse..... 708
Remet à M. Muir la croix de Chevalier de l'Ordre de St. Grégoire..... 870
Banneville, le marquis de, ambassadeur à Rome, son adresse au Pape..... 65
Barnabo, cardinal..... 235
Bayet, observations sur l'éclipse du soleil du 18 août 1868..... 15
Belgique, conflit entre la France et la..... 319
Bellefeuille, de, chevalier de l'ordre de Pie IX 552
Berrier.....68, 69, 152, 291
Berthelet, Olivier, commandeur de l'Ordre de Pie IX..... 553
Bibliographie..... 225
— *Athéisme et le péril social* (l',) par Mgr. Dupanloup..... 104
— *Tresor des Ames pieuses*, par M. E. Picard, prêtre, SS.... 720
— Histoire du bon larron..... 224
— Histoire de 50 ans..... 800
— La sainte Communion considérée au point de vue philosophique, théorique et prat. 224
— Credo de Bossuet..... 224
— Idéal dans la vie religieuse... 224
— St. Bernard, Adélard et le rationalisme moderne..... 224
— Le catholicisme et les questions sociales..... 224
— Les choses de l'autre monde.. 224
— Beaucoup d'autres ouvrages.. 225, 226, 227, 228, 229
— Directory de Montréal pour 1869-70..... 560
Bourget, évêque de Montréal, et l'Inst. Can. 705
— réponse de la S. Cong. sur l'Instit. 796
— Mandement sur le concile..... 62
— présente 50,000 dollars à Pie IX..... 393
Bright, protestant, s'oppose à l'expulsion des Jésuites de l'Angleterre..... 81

C.

Câble transatlantique français (le)..... ..599, 639
Canal de l'Isthme de Suez (le)..... ..665, 789, 826
Cartier, Sir Grorge, créé Baronnet..... 60
— discours à l'occasion de l'Église d'Irlande..... 548
Centenaires..... 799
Cercle de *St. Pierre*..... 234
Charette (de) embrasse Monti et Tognetti, repentants, avant leur exécution..... 65
Chasse à l'ours et à la panthère dans l'Indoustan..... 591
Chaussettes empoisonnées à l'aniline 22
Chemin de fer à un seul rail; description.... 17
Cherrier, C. S., chevalier de l'ordre de Pie IX 790
Chien; son importance—Types primitifs—Qualités affectives et morale du..... 422
— la rage.....516, 580
Chine, persécution en..... 566

* Voir l'année 1868.

CHRONIQUE.

JANVIER. Pages

Janvier. Légende..... 58
Revue de l'année 1868..... 59
CANADA: Mandement de Mgr. de Montréal 63
Affaire Sœur Godbout..... 63
La Rivière Rouge..... 63
Un nouveau diocèse..... 63
Sœur Sainte Madeleine..... 63
ROME: Exécution de Monti..... 65
M. de Banneville..... 65
Le Pape ne tombe pas..... 66
Les lieux saints..... 66
Une batterie de canon..... 66
FRANCE: Un ministère libéral..... 68
Les morts chrétiennes..... 69
ANGLETERRE: La situation..... 69
CRETE: Le passé le present et l'avenir..... 71
AMERIQUE: La question financière..... 73
L'insurrection à Cuba..... 74
La baie de Samana..... 74
L'amnistie..... 74

FEVRIER.

Fevrier. Légende..... 144
CANADA: Le *Journal de l'Instruction Publique* et l'*Echo*..... 146
Départ de Mgr. l'Evêque de Montréal.... 146
Un couvent à Arthabaska..... 146
Nécrologie.—M. Hubert Paré, et Rev. M. Porlier..... 146
Coup-d'œil sur une sainte vie suivie d'une sainte mort. Sœur Ste. Madeleine..... 147
Tremblement..... 149
Incendie..... 149
Parlement..... 150
Les écoles et les corporations religieuses.. 150
Lord Young à Montréal..... 150
ROME: Les Zouaves Canadiens..... 150
Clément Hofbauer, béatification de..... 151
Les Oratorios..... 151
Berryer..... 152
La Sainte-Cécile..... 152
Consistoire, discours dans la Basilique de Saint-Pierre..... 152
EUROPE: La question d'Orient dans le passé, le présent et l'avenir..... 154

MARS.

Mars. Légende..... 233
CANADA: M. Nadeau..... 233
M. Garnot..... 234
Cercle Saint-Pierre..... 234
La Confédération..... 234
Les ordres de Chevalerie. Historique..... 234
ROME: La fête des langues..... 235
Découvertes de l'Emporium..... 235
DIVERS ETATS D'EUROPE:
Les discours du trône..... 238
La Conférence de Paris..... 238
Le *Macinato*..... 288
Les Cortès Espagnoles..... 288
Le Duc de Brabant..... 289

AVRIL.

Avril. Légende..... 312
CANADA: L'Echo et la presse catholique.. 313
Les Prédicateurs de la Neuvaine Saint François-Xavier à Notre-Dame..... 313
ROME: Le Jubile Sacerdotal de Pie IX.... 319
FRANCE: Le conflit Belge..... 319
ALLEMAGNE: Le vote de Berlin; l'Autriche reconstituée militairement..... 320
ESPAGNE: Les Cortés et les barricades.... 320
ETATS-UNIS: La lune de miel du President 320

MAI.

Le mois de Mai. Légende..... 390
CANADA: Faits religieux, politique..... 391
ROME: Les Noces d'Or de Pie IX..... 393
FRANCE: Politique intérieure; le Conflit belge..... 395
La Communion Pascale à Notre-Dame. . 395
ANGLETERRE: L'Eglise d'Irlande..... 395
ESPAGNE: La nouvelle Constitution..... 396
ITALIE: Alliance, conspiration..... 397
ALLEMAGNE: Ce que coûte une victoire.. 397
AMERIQUE: Bill de Reconstruction..... 397
La loi, *Tenure of office*..... 397
Cuba..... 398
L'*Alabama*..... 398
Le Paraguay..... 398

JUIN, JUILLET.

Pages
Juin et Juillet. Légendes..... 546
CANADA: Session parlementaire..... 547
Incident du 30 Mai..... 548
Lettre de Lord Granville..... 552
Promotions à l'Ordre de Pie IX..... 553
Nécrologie, Rev. J. Crevier..... 543
Œuvre des Tabernacles..... 553
ROME: Nouvelles religieuses..... 553
La propagation de la Foi..... 554
Persécution en Chine..... 556
FRANCE: Les élections..... 557
PRUSSE: Lutte parlementaire..... 557
AUTRICHE: Galicie et Bohême..... 558
ESPAGNE: Les prétendants..... 558
La situation..... 558
ÉGYPTE: Voyage du Pacha..... 558
BELGIQUE: Un héritier..... 559
AMERIQUE: La question cubaine..... 559

AOUT.

Août, Légende.
CANADA: Voyage et discours de Son Excellence le Gouverneur-Général..... 625
Mgr. Taché..... 627
Nouvelles promotions..... 628
Nécrologie: Rev. J. Paquet, V. G.; Rev. Harpeur..... 629
ROME: Translation du corps de sainte Françoise la Romaine..... 629
Fêtes du 17 Juin, *Création* de Pie IX..... 629
La Basilique Vaticane..... 631
Béatifications sollicitées par la France..... 631
Pie IX et le mulet entêté..... 632
FRANCE; Révolution libérale..... 633
Nouveau Ministère..... 634
Conflit franco-belge..... 634
ANGLETERRE: L'enseignement public..... 635
ESPAGNE: Les Carlistes..... 638
ITALIE et AUTRICHE: Echange de politesses 638
PRUSSE: Puissance maritime..... 638
RUSSIE: Mrg. Lubienski..... 638
Les martyrs de la Pologne..... 639
AMERIQUE: Les élections de la Virginie..... 640
La question chinoise..... 640
Cuba..... 640
Le Paraguay..... 640

SEPTEMBRE.

Septembre. Légende..... 702
CANADA: Lettre de Pie IX au Comité des Zouaves pontificaux..... 703
Decret de la S. C. de l'Index et Lettre pastorale de Mgr. de Montréal au sujet de l'Institut Canadien..... 705
Adresse du Clergé de Québec à Mgr. l'Archevêque..... 708
La Religieuse de Cracovie..... 710
ROME: Le Comte G. Mastai Feretti..... 710
Visite de Pie IX à l'*Emporium*..... 711
Notre-Dame-des-Neiges..... 712
Beatification du V. Louis Grignon de Montford..... 713
Cause du V. J. B. de la Salle..... 713
Missions du Pôle-Nord..... 713
FRANCE: Le Senatus-Consulte..... 715
Amnistie du 15 Aout..... 717
Voyage de l'Impératrice..... 718
Maladie de l'Empereur..... 718
Le Général Le Bœuf..... 719
PRUSSE: Le chancre de l'Europe..... 719

OCTOBRE.

Octobre. Légende..... 788
CANADA: Le prix de poésie..... 788
L'Institut-Canadien..... 789
Nécrologie.—Rev. L. Duhaut, l'abbé Éd. G. Plante, Rev. M. Bélanger, M. Charles Taschereau..... 790
Le Prince Arthur..... 790
L'Honorable Rose..... 791
M. Prove cher..... 791
ROME: Le Port d'Ostie..... 792
Nouvelles religieuses..... 792
Les Congrès..... 793
La Traite des morts..... 793
Le R. P. Hyacinthe..... 794
FRANCE: Pie IX et l'Empereur..... 794
Etat de la situation..... 795
ANGLETERRE: La question irlandaise..... 795
PRUSSE: Panique..... 795
Les uniformes..... 796
AUTRICHE: Guerres de plumes..... 797
RUSSIE: Nouvelle évolution politique..... 797
ITALIE: Situation..... 798
ESPAGNE: Fanfaronade américaine..... 798
TURQUIE: Note du Sultan au Pacha d'Egypte..... 398
AMERIQUE: Le centenaire de Humboldt..... 799

NOVEMBRE.

Novembre. Légende..... 866
CANADA: Les Reliques des Saints..... 867
Les Zouaves Canadiens en France..... 869
Départ des Evêques pour Rome..... 869
M. Muir..... 870
Nécrologie.—L'abbé Brennan, Grand Vicaire, P. Billaudèle. et M. J. Belle..... 870
Nouv. politique coloniale de l'Angleterre. 869
Les Canadiens aux Etats-Unis..... 871
ROME: *Roma Pius Amor*..... 872
L'*Emporium*..... 872
Le Pape-Roi..... 873
Le Dieu de Pie IX..... 874
FRANCE: Conv cation des Chambres..... 874
Situation politique..... 875
Traupmann et les romans..... 875
ANGLETERRE: Question irlandaise..... 876
ALLEMAGNE: Prusse..... 877
Autriche..... 878
ITALIE.—ESPAGNE: La crise..... 879
AMERIQUE:

DECEMBRE.

Décembre. Légende..... 942
CANADA: Appel aux Abonnés..... 943
Révolte des Metis..... 944
L'Institut-Canadien..... 944
Le Parlement de Québec..... 945
Nécrologie.—L'abbé Vézina, l'Abbé Papineau et l'Abbé Backwell..... 945
ROME: Maladie du Cardinal Reisach..... 946
Disposition du clergé Russe..... 947
Ouverture du Concile..... 947
FRANCE: Voyage en Orient de l'Impératrice des Français..... 947
AUTRICHE: Question Dalmate..... 950
EGYPTE: Ouverture du Canal de Suez..... 949
Colin, prêtre S. S, discours sur l'ouvrier..... 333
—— prêche la neuvaine de St. Frs.-Xavier..... 316
—— Le Jubilé..... 946
Concile Œcuménique, le, et les protestants d'Angleterre et d'Allemagne. 97
—— et les grecs..... 31
—— et les jansénistes de Hollande..... 35
—— et les protestants français..... 38
—— Bulle *Æterna Patris* pour convoquer le. Lettres aux grecs et aux protestants..... 60
—— Lettre de Mgr. Dupanloup. Le Concile. Le programme du Concile. Les causes du Concile. Retour sur le passé. Les secours offerts par le Concile. Les craintes mal fondées au sujet du Concile. Le Concile et les églises séparées. L'église catholique. Conclusion. Circulaire de Mgr. Baillargon. 93
—— Organisation du Concile..... 180
—— Lettre apostoliques aux évêques schismatiques orientaux..... 183
—— Les évêques titulaires et les évêques *in partibus*..... 186
—— Basilique de St. Pierre, choisie pour la tenue du Concile..... 187
—— Les assises de l'enfer, le royaume italien et le Concile; attitude des gouvernements..... 407
—— Chambres françaises, séance du 9 avril. Attitude de l'episcopat catholique. Dispositions des fidèles. Lettre apostolique, le Jubilé du Concile. La presse. Préparatifs. La colonne du Concile..... 488

Pages

Décembre. La colonne du Concile. Les hardiesses de l'Eglise. Le Concile et la paix. Quel est le mal que doit guérir le prochain Concile? Moyens qu'il prendra Raisons du secret qui a couvert les travaux des Congrégations préparatoires. Initiative des évêques..... 913
Concile provincial de Québec..... 59
Congrégation de Notre-Dame et l'œuvre des tabernacles..... 553
Congrès..... 791, 793
Cormenin, le vicomte de, bibliographie..... 204
Corps saints, St. Félix, Ste. Irène..... 313
Coup d'œil sur les principaux événements de l'année 1868..... 58
Crète, description et histoire de l'île de..... 71
Cuba, progrès de l'insurrection à la chute d'Isabelle..... 74

D.

Le Diable existe-il et que fait-il? Voir l'année 1868.....
X. Qu'est-ce qu'un pacte avec le démon?.. 7
XI. A-t-il des cornes?..... 8
XII. Est-il prophète?..... 9
XIII. Est-il médecin?..... 11
XIV. Communications avec le mauvais esprit ou du spiritisme..... 87
XV. Des hommes fort honorables croient à l'intervention des esprits; sont-ils dans l'erreur?..... 89
XVI. Le spiritisme et l'évocation des défunts 171
XVII. D'excellents chrétiens croient pouvoir faire parler les tables, l'Eglise n'ayant pas encore prononcé..... 173
XVIII. Est-ce donc une grande faute de converser avec les esprits, pourvu qu'on ne sacrifie pas sa foi?..... 174
XIX. Quelle différence y a-t-il entre la lucidité magnétique et le spiritisme?. 24
XX. Est-ce le diable qui est le chef des sociétés secrètes?..... 249
XXI. Qu'est-ce que la tentation diabolique? 251
XXII. Qu'est-ce que la possession diabolique..... 326
XXIII. Qu'est-ce que l'exorcisme?..... 329
XXIV. Existe-t-il pour les infidèles des moyens efficaces de le combattre?.... 329
XXV. De l'eau bénite, du signe de la croix et des reliques..... 330
Daniel, prêtre de St. Sulpice, prêche la neuvaine de St. Frs.-Xavier..... 314
De la Porte. Le diable existe-t-il?..... 7
Disraeli renversé par Gladstone..... 69
Doctrine chrétienne, son excellence, par Mgr. d'Arboy..... 253
Dupanloup (Mgr.) Lettre sur le futur Concile. 93
—— Bref de Pie IX relativement à cette Lettre..... 127
—— Discours sur Jeanne d'Arc..... 453

E.

Echo, l', et la *Minerve*, *L'ordre*, le *Nouveau-Monde*. etc..... 313
Eclipse du soleil du mois d'Août, 1868.. Ce que se proposaient les observateurs de l'éclipse.—Résultats obtenus —Description de l'auréole et des protubérances solaires, leur nature. — Méthode pour étudier les régions circumsolaires sans recourir aux éclipses..... 12
Electricité dynamique, le condenseur de l', par Gaston Planté..... 21
Ericson, ingénieur Suédois, la machine-soleil de... 18
Esquimaux, les 176, 261, 354, 412
Etats-Unis—Question financière aux, ... 73
————Amnistie générale et sans condition..... 74
Etrennes du premier de l'an..... 39

F.

Fêtes des langues à la Propagande..... 235
—— d'Orléans, discours de Mgr. Dupanloup sur Jeanne d'Arc..... 450

Pages

Fleuves, les grands, de l'Amérique du Nord, la Coppermine ou Rivière de Cuivre..... 508, 573
—— Mackensie 673
La grande rivière de l'poisson ou rivière du Back..... 746, 897
Fortin, nouvelle pile voltaïque..... 20

G.

Gall, l'hon., chevalier de l'ordre de St. Michel..... 628
Gauthier, consul-général, chevalier de l'ordre de Pie IX..... 629
Gladstone, 1er ministre d'Angleterre..... 69
Grant, président des Etats-Unis, bibliogr. de. 197
Grèves, la question des,..... 755, 844, 902

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.*

XXVII. Les colons de Villemarie commencent à cultiver la terre..... 1
XXVIII. Madame de Bullion fonde un Hôtel-Dieu à Villemarie..... 2
XXIX. Construction de l'Hôtel-Dieu et son ameublement..... 3
XXX. Dessein d'envoyer à Villemarie des prêtres de M. Olier..... 3
XXXI. Lettre des Associés de Montréal au Pape Urbain VIII..... 4
XXXII. Urbain VIII approuve l'Œuvre de Montréal..... 7
CHAP. IV. — *L'établissement de Montréal, blâmé par la grande Compagnie, est approuvé par le roi et amène la suppression du monopole des pelleteries.*
I. Eloge qu'on fait à Paris de la Société de Montréal..... 81
II. Plusieurs des Cent-Associés blâment l'Œuvre de Montréal..... 82
III. Ces oppositions encouragent les Associés de Montréal..... 82
IV. Des laïques peuvent contribuer, par leurs soins et leurs largesses, à l'Œuvre de l'Evangile..... 83
V. Œuvre de Montréal utile aux sauvages, qui auraient observé fidèlement la loi naturelle..... 84
VI. L'Œuvre de Montréal méritoire pour ses auteurs..... 85
VII. L'Œuvre de Montréal non nuisible à la grande Compagnie, ni aux Jésuites.... 85
VIII. L'Œuvre de Montréal non nuisible aux pauvres de l'ancienne France..... 86
IX. L'Œuvre de Montréal utile, quoique passagère et quoique établie dans ce pays. 161
X. Le voisinage des Iroquois n'est pas un motif pour abandonner l'œuvre de Montréal..... 162
XI. La destruction des colons de Villemarie n'empêcherait pas le succès de l'Œuvre de Montréal..... 162
XII. L'Œuvre de Montréal est l'ouvrage de Dieu même..... 163
XIII. Le début et les premiers progrès de l'Œuvre montrent qu'elle est de Dieu 164
XIV. Louis XIII se déclare le protecteur de l'Œuvre de Montréal..... 164
XV. Lettre de Louis XIII en faveur de l'Œuvre de Montréal. Générosité de ce prince..... 165
XVI. La Régente prend aussi sous sa protection l'Œuvre de Montréal..... 166
XVII. Louis XIV prend l'Œuvre de Montréal sous sa protection..... 166
XVIII. Priviléges accordés par Louis XIV à l'Œuvre de Montréal..... 167
XIX. La grande Compagnie abandonne le monopole des pelleteries en faveur des colons..... 168
XX. En abandonnant le monopole, la grande Compagnie impose ses propres charges aux colons..... 169
XXI. La cession du monopole aux colons leur est plus nuisible qu'utile..... 170

* Voir les années 1867 et 1868.

Pages

CHAP. V.—*Suite de la première guerre des Iroquois, de* 1641 *à* 1645.

I. Nécessité de construire un Fort sur la rivière des Iroquois..... 241
II. Au défaut des Associés, le Roi envoie une recrue pour garder le Fort..... 242
III. Nouvelles hostilités des Iroquois. Prise du P. Jogues..... 242
IV. Cruauté des Iroquois envers les catholiques..... 243
V. Construction du Fort sur la rivière des Iroquois..... 244
VI. Les Iroquois attaquent le nouveau Fort et sont vigoureusement repoussés..... 244
VII. Quoique repoussés, les Iroquois tiennent la colonie en alarme..... 245
VIII. Attention de la Providence dans la construction de l'hôpital de Villemarie... 245
IX. Les relations ayant dû passer sous silence les faits d'armes de Villemarie, M. Dollier les a recueillis en partie..... 246
X. Dangers où fut exposée la colonie de Villemarie à sa naissance..... 321
XI. Les Iroquois, instruits de la formation de Villemarie, se disposent à l'attaquer... 322
XII. Excités par de perfides Hurons, les Iroquois vont attaquer Villemarie..... 323
XIII. Les Iroquois tuent trois Montréalistes et en prennent trois autres..... 323
XIV. Les Hurons tués ou mis en fuite; les trois prisonniers conduits d'abord à Chambly..... 324
XV. L'un des trois prisonniers s'évade et retourne à Villemarie..... 324
XVI. Les deux autres prisonniers Montréalistes brûlés par les Iroquois..... 325
XVII. Pourquoi Villemarie a-t-elle été appelée Tiotiaki par les Iroquois?..... 401
XVIII. Villemarie exposée aux surprises des Iroquois, qui infestent l'île et le fleuve. 402
XIX. M. de Maisonneuve, au lieu d'attaquer les Iroquois, se tient sur la défensive.... 402
XX. Instinct admirable des dogues de Villemarie pour découvrir les Iroquois cachés dans les bois..... 403
XXI. Pour céder à l'ardeur de ses soldats, M. de Maisonneuve se dispose à marcher à l'ennemi..... 404
XXII. Voyant les siens investis par les Iroquois et manquer de munitions, M. de Maisonneuve leur ordonne la retraite..... 405
XXIII. Saisis par la crainte, les Montréalistes laissent M. de Maisonneuve seul au milieu des Iroquois..... 405
XXIV. M. de Maisonneuve tue de sa main le chef des Iroquois, et regagne le Fort. . 406
XXV. Ce coup de valeur réhabilite M. de Maisonneuve dans l'estime de ses soldats. 406
XXVI. Protection de Dieu sur la personne de M. de Maisonneuve pendant vingt-quatre ans..... 406
XXVII. Trois Montréalistes tués dans cette action; deux autres brûlés par les Iroquois 481
XXVIII. Ce trait de valeur de M. de Maisonneuve semble avoir eu lieu à la place d'Armes..... 482
XXIX. Les incursions et les hostilités des Iroquois persévèrent..... 482
XXX. Prise d'une troupe de Hurons et du P. Bressani par les Iroquois..... 483
XXXI. La crainte des Iroquois fait abandonner la mission de Sillery..... 483
XXXII. Hostilités des Iroquois chez les Hurons..... 484
XXXIII. La Reine envoie une compagnie de soixante soldats pour secourir la colonie 485
XXXIV. Hostilités des Iroquois au Fort Richelieu..... 485
XXXV. Nouvelles hostilités au Fort Richelieu, d'où la garnison ne peut plus suffire. 486
XXXVI. Les Iroquois attaquent Villemarie, qui les repousse avec succès, sans perdre un seul homme..... 486
XXXVII. Secours envoyés aux Hurons; presbytère et église de Québec..... 487

Pages

CHAP. VI.—*Paix fourrée des Iroquois avec les Français, les Hurons et les Algonquine,* 1645. *Rupture de la paix,* 1646.

I. Pour faire la paix, M. de Montmagny demande des Iroquois captis aux Hurons, qui les lui refusent..... 561
II. Sur la restitution d'un de leurs prisonniers, les Iroquois Ayniers demandent la paix..... 562
III. Conclusion de la paix avec les Iroquois. 562
IV. Confirmation de la paix par les Iroquois. 563
V. Après la paix conclue, M. de Maisonneuve fait un voyage en France..... 364
VI. Le P. de Noué meurt victime de sa charité, en allant au Fort Richelieu..... 564
VII. A la faveur de la paix, des sauvages vont à Sillery, aux Trois-Rivières, à Villemarie..... 565
VIII. Réponse d'un néophyte sur les avantages de la paix avec les Iroquois..... 566
IX. Après la paix, les Agniers vont à Villemarie, où ils donnent des preuves de leur mauvaise foi..... 566
X. Combien les Iroquois étaient peu disposés à devenir chrétiens..... 641
XI. Algonquins et Hurons à Villemarie. Leur piété..... 641
XII. Sentiments remarquables d'un cathécumène..... 642
XIII. Ce néophyte est baptisé, et reçoit de M. et madame d'Ailleboust le nom de Jean-Baptiste..... 643
XIV. Jean-Baptiste Attironta exhorte à la persévérance le nouveau chrétien..... 643
XV. A l'occasion de la paix, les Associés de Montréal veulent faire ériger à leurs frais un évêché en Canada..... 644
XVI. M. Legauffre désigné et nommé évêque du Canada..... 645
XVII. M. Legauffre meurt sur ces entrefaites. Sa générosite pour le Canada..... 645
XVIII. M. Godeau expose à l'assemblée du clergé l'opportunité de la fondation d'un évêché au Canada..... 646
XIX. L'assemblée approuve le dessein d'un évêché en Canada, et le cardinal Mazarin promet de contribuer à sa fondation..... 647
XX. Le projet de l'établissement d'un évêché est différé..... 648
XXI. Par suite de ces démarches, la Cour se propose de faire ériger prochainement un évêché au Canada..... 721
XXII. Charles Le Moyne se fixe à Villemarie en qualité d'interprète..... 721
XXIII. M. de Maisonneuve arrive à Québec et repasse aussitôt en France..... 723
XXIV. Fin de M. de Puiseaux. Reconnaissance de Messieurs de Montréal pour ce bienfaiteur..... 723
XXV. Mauvaise foi des Agniers dans la paix qu'ils avaient faite..... 724
XXVI. A la faveur de la paix, M. d'Ailleboust fortifie Villemarie..... 725
XXVII. Le P. Jogues envoyé à Agnié pour confirmer la paix par des présents..... 726
XXVIII. Les Agniers pressent le P. Jogues de repartir..... 726

CHAP. VII.—*Deuxième guerre des Iroquois, de* 1646 *à* 1650.

I. Deux femmes sauvages arrivent à Villemarie, portées sur des bâtons flottants.. 801
II. Les Onneiouts attaquent le Borgne de l'île et lui tuent un jeune sauvage, qui reçoit le baptême..... 802
III. Rencontre singulière de ces Onneiouts avec des Hurons; Onneiout conduit à Villemarie..... 803
IV. Le P. Jogues va négocier la paix chez les Agniers, qui, au contraire, se préparent à nous faire la guerre..... 803
V. A l'instigation des perfides Hurons, les Agniers attribuent aux missionnaires les calamités publiques et massacrent le P. Jogues..... 803
VI. Les Iroquois recommencent leurs hostilités dans l'île de Montréal..... 804

Pages

VII. Deux colons de Villemarie pris et mis à mort par les Iroquois.—Richelieu brûlé. 805
VIII. Hostilités des Iroquois aux Trois-Rivières ... 805
IX. Algonquins massacrés du côté des Trois-Rivières. Mort du sauvage Jean-Baptiste. 805
X: Piété des Algonquins dans cette catastrophe ... 806
XI. Supplices des prisonniers conduits au pays des Iroquois ... 881
XII. La femme de Jean-Baptiste arrive fugitive à Villemarie ... 881
XIII. Récit de l'évasion de Marie du pays des Iroquois ... 882
XIV. Extremité où Marie se voit réduite dans sa fuite ... 882
XV. Industrie de Marie pour subsister dans son voyage ... 883
XVI. Plusieurs autres femmes sauvages se refugient aussi à Villemarie ... 883
XVII. Fruit de courage de huit Algonquins. 884
XVIII. Perfidie de quelques lâches Hurons contre Villemarie, qui leur donnait l'hospitalité ... 885
XIX. Pourquoi l'on ne sévit pas contre ces Hurons perfides?—Retour de M. de Maisonneuve ... 885
XX. A Villemarie des Iroquois feignent de vouloir parlementer et se saisissent de Normanville ... 886
Hyacinthe, le père ... 794

I.

Institut-Canadien ... 705
— des Artisans Canadiens ... 333
— Canadien-français ... 872
Irlande, église officielle d' ... 70, 395
— l'Eglise d'Irlande, M. Holton et Sir G. Cartier ... 548
Italie: l'Eglise en Italie à la fin de 1868. ... 228

J.

Jaussen, méthode sur le spectre solaire ... 16
Jeanne d'Arc ... 453

L.

Laflèche, évêq. administrateur de 3 Rivières 391
Lambert, célèbre navigateur ... 269
Langevin, l'hon., crée compagnon du bain. 60
Langevin, évêque ... 707
Lavigerie, archevêque, lettre sur les orphelins d'Algérie ... 277
Lemay obtient la *médaille d'or* ... 789
Leneuf, le père, prêche le Jubilé ... 946
Lieux saints, les, rendus à la France ... 66
Listz, biographie de l'abbé, par Alexis Renoux ... 128
Lockyer compare les spectres des protubérances solaires, obtenues durant l'éclipse du 18 août 1868, par les divers observateurs 16
Lopez, président du Paraguay, notice sur... 398

M.

Machine-soleil de Ericson, ingénieur suédois ... 18
— de Mouchot ... 19
Mai, légende ... 390
Maisonneuve, de, commence les constructions de l'Hôtel-Dieu ... 2
Manning, arch., et les écoles d'Angleterre. 635
Martineau, prêtre de St. Sulpice, quelques époques de la vie de Pie IX, (poésie): ... 307
— Ste. Madeleine, sœur de la Congrégation de N.-D., (poésie).. 147
— prêche la neuvaine de St. Frs.-Xavier ... 314
— Pèlerins de Québec à Montréal. 479
— Discours sur St. Zénon ... 867
— prêche la retraite du Jubilé ... 000
Minerve et M. Provencher ... 791
Mines d'or de la Nouvelle-Ecosse ... 361
Ministère féuéral, nom des MM. qui le composent ... 871
Muir, chevalier de l'Ordre de St. Grégoire. 870

N.

Nécrologie: Almonte, général mexicain ... 534
— Andréa, le cardinal d' ... 205
— Backwell, prêtre S. S. ... 945

Pages

Nécrologie: Bélanger, curé de St. Ours ... 790
— Belle, Jos., notaire distingué ... 870
— Berlioz, musicien ... 534
— Berrier ... 68, 69, 152, 291
— Billaudèle, V. G., prêtre S. S. ... 870
— Brennan, curé de Belleville ... 870
— Brougham, lord ... 79
— Buchanan, ex-président des E.-Unis ... 78
— Calamatta, graveur habile ... 534
— Carroll, évêque de Covington ... 296
— Charner, l'amiral ... 787
— Cormenin, le vicomte de ... 204
— Crevier, J. F., curé de St. Pie ... 553
— Davies, amiral anglais ... 535
— Draper, juge ... 68
— Duhaut, curé de St. Stanislas ... 790
— Empis, de l'académie française. 371
— Ericson ... 784
— Fluet, curé de Malden ... 63
— Fuad-Mehemid-Pacha ... 372
— Garnot, professeur distingué ... 234
— Harpeur, curé de St. Grégoire. 629
— Havin ... 68
— Juncker, 1er évêque d'Alton ... 296
— Lamartine ... 527
— Leopold, le jeune prince royal de Belgique ... 239
— Louis Ier, roi de Bavière ... 75
— Lubienski, évêq. d'Augustowo. 638
— Moustier, le marquis de ... 373
— Nadeau, curé de Ste. Luce ... 283
— Narvaez, duc de Valence ... 78
— Niel, le maréchal ... 861
— Papineau, prêtre ... 945
— Paquet, V. G. de Chatam ... 629
— Pare, Hubert ... 145
— Petit, Eulalie ... 778
— Plante, aumônier de l'hospice général ... 790
— Porlier, curé, Pte.-aux-Trembles 147
— Pouillet, célèbre physicien ... 265
— Rawlins, John ... 787
— Rigaud et cent chrétiens ... 556
— Rossini ... 63, 150
— Rothschild, le baron de ... 68, 213
— Siam, le roi de, Chao, Pha, Mougkout ... 213
— Simpson, Sir James ... 77
— Smith, Francis Pettit ... 784
— Sœur sainte Magdeleine, supérieure de la Cong. Notre-Dame 147
— Stevens Taddeus ... 209
— Taschereau, zouave pontifical ... 790
— Testard du Cosquer, évêque ... 863
— Troplong, célèbre jurisconsulte français ... 532
— Vézina ... 945
— Viennet, de l'académie française 297
— Vicari, Herman, archevêque de Frisbourg ... 76
— Waleski, le comte de, notice sur 379
Neige, la ... 933
Noël: Aux enfants. La fête de Noël. Souvenir du vieux temps. Noël au treizième siècle. Les *Nieulles*. Le *Tréfoir*. Une page de D. Gueranger. Les messes de Minuit. Le réveillon. La Noel à Rome. Les crèches. Les enfants architectes et prédicateurs. Les *Chrtstmass* en Angleterre. Les banquets. Un toast en l'honneur de la reine. Noel en Allemagne. Les arbres de Noël. Un bonnet d'âne et une poignée de verges pour étrennes. La part des pauvres ... 928
Nouvelle-Ecosse, mines d'or de la ... 361

O.

Ordre de Pie IX. Berthelet Olivier créé commandeur de l' ... 553
— Belleleuinte, E. L. de, créé Chevalier de l' ... 552
— Cherrier, C. S., chevalier de l' ... 7.0
Ordre de St. Grégoire, M. Muir, Chevalier de l' ... 870
— Gauthier, consul général, chevalier de l' ... 629

Pages

Ordre de St. Michel et de St. Georges, historique de l'..... 234
— l'hon. Galt, chevalier de l'ordre St. Michel..... 628
OEuvre des Tabernacles, l'..... 543
——— de la propagation de la foi..... 554
Ours et à la panthère, chasse à l'..... 591
Ouvrier, discours sur l', par M. Colin, prêtre, S. S,..... 333

P.

Patin et des patineurs, historique du..... 23
Pèlerins de Québec à Montréal..... 478
Pie IX, Bulle *æterna Patris* pour convoquer le Concile œcuménique.... 60
— Lettres d'invitation aux Grecs et aux Protestants..... 60
— et M. de Bonneville, ambassadeur de France..... 65
— Beau mot au général Dumont..... 66
— reçoit une batterie de canons offerte par des Vendéens et des Bretons. 66
— Adresse du lieutenant-colonel à M. de Charette..... 67
— Réponse de Pie IX à M. de Charette. 67
— Bref à Mgr. Dupanloup, relativement à sa lettre sur le futur Concile. 127
— Consistoire, Mgr. Pinsonnault préconisé évêque *in partibus* de Birtha. 152
— Allocution dans la Basilique de St.-Pierre..... 153
— et le chevalier Visconti, célèbre architecte..... 237
— et Mgr. Lavigerie, arch. d'Ager.... 282
— peint par conversations, ses paroles 283,287
— 50ème anniversaire du sacerdoce de, (poésie)..... 307
— Réflexions sur l'anniversaire de.... 318
— Bref du Jubilé de..... 319
— Les noces d'or de..... 393
— et Mgr. Bourget accompagné des Zouaves canadiens..... 393
— Poésie sur les noces d'or de..... 394
— Brochure, publiée à Montréal, sur les noces d'or de..... 394
— Lettre apostolique sur le Jubilé du Concile, traduction de la..... 495
— et un paysan de Borghèse 629
— 24ème année du pontificat de..... 629
— répond à l'adresse du cardinal Patrizi..... 630
— 40 personnages français dont on postule la béatification..... 631
— et les élèves du collége de Mondragone..... 63
— Bref au Comité Canadien des Zouaves..... 703
— pleure la mort de son frère aîné.... 710
— Visite l'*Imporium*..... 711
— institue la Mission des régions glaciales artiques..... 714
— favorise le port d'Ostie... 791
— s'informe de la santé de Napoléon III. 794
— Lettre à Mgr. Manning en réponse au docteur Cumming..... 824
— Roma Pius Amor, accrostiche..... 872
— peint par le *Figaro*..... 873
— Offrande généreuse d'un professeur à. 874
Piles voltaïques, invention de deux nouvelles,..... 20
Pinsonnault, Mgr, préconisé évêque de Birtha..... 152
Planté Gaston invente le condenseur d'électricité dynamique..... 21
Poésie: Coup-d'œil sur une sainte vie, (la sœur ste. Madeleine de la Congrég. de N.-D..... 147
— Quelques époques de la vie de Pie IX, par M Martineau..... 307
— Merci, par A. B..... 375
— La Petite Aveugle, par A. B..... 374
— Sur les noces d'or de Pie IX..... 394
— Les pèlerins de Québec à Montréal. 479
— Chant du chrétien mourant, par Lamartine..... 351
Propagande, fêtes des langues à la..... 235

Pages

R.

Rage (la)..... 516, 580
Revue scientifique de janvier.—Chemin de fer à un seul rail.—La machine-soleil — Deux nouvelles piles voltaïques.—Le condenseur électrique dynamique.—Empoisonnement par les chaussures couleurs d'aniline —Avis aux oncles riches..... 17
Vaisseau canadien à destination du pôle nord; navigation arctique.—Sonnerie à air pour la transmission des ordres sur vaisseaux.—Conservation des cordages et des toiles.—Conservation des substances.—Empoisonnement par la coraline.—Traitement de la fièvre par l'acide phénique..... 269
Les régions que traverse le chemin du pacifique..... 429
Le départ de *Jean Bart*.—Historique des expéditions scientifiques entreprises sous le gouvernement français depuis un siècle.—Marine moderne.—Détauts des monitors et des frégates cuirassées.—Nouveau modèle.—Insuffisance de l'éclairage sur les vaisseaux.—Avantages de la lumière électrique. 500
Le géant allé de Madagascar.—Influence de la lumière et de la chaleur lunaires, sur la terre.—Animaucules phosphorescents des mers.—Le système métrique et les corps savants de l'Europe.... 887
Ronay, père de la *Miséricorde*, prêche la retraite de Noël..... 62
Rossini 68, 150, 370
Rothschild, le baron, bibliographie..... 68, 212
Rousselot, prêtre de S.S..... 374
Russie, persécution en..... 794

S.

Samana, baie de, achetée par les Etats-Unis 47
Secrets de la Maison Blanche, comment Henri de Brabant se tira d'un mauvais pas. 46
Zitzka et les seigneurs de Bohême..... 53
Jeune fille sauvée par Henri de Brabant. 134
Blanche devant la Statue de la Vierge. 158
La Dame Blanche.....-.... ..... 142, 214, 221
La chambre des machines; les souterrains 218
Rencontre de Henri de Brabant et de Satanais..... 296
Une rencontre sur la route de Prague. 300
Blanche et Henri de Brabant..... 376
Un coup de poignard..... 382
Ce qui était advenu aux 2 pages de Henri de Brabant..... 380, 439
Les 2 pages se croient perdus..... 441
L'intendant des hommes noirs..... 445
La société des morts..... 449, 536
Comment Blanche entra dans le chateau de Prague..... 537
Comment Henri de Brabant rencontra la baronne Hamelin 540
Comment Blanche compte s'acquitter de sa mission..... ..... 548, 678
Les prisonniers du chateau de Prague.. 934
La Baronne Hamelin cher Zitzka..... 933
La Tour d'Huegardo 942
L'Histoire de Trois Chateaux.....
Le Baron de Rotemberg et Cyprien montrent le bout de l'Oreille.. .....
Semaine Sainte à Jérusalem..... 200
Suez (Canal de l'isthme de..... 665, 789, 826

T.

Taché, évêque, et les peuplades de la Rivière-Rouge..... 628

U.

Université-Laval, distribution de prix..... 789
Une belle vie et une belle mort..... 778

W.

Viennet, académicien français, biographie de..... , 207
Visconti, célèbre architecte romain.... 236, 872
Waleski, le comte de, biographie..... 210
Warren de la Rue, et h. Muller inventent une nouvelle pile voltaïque..... 20

Y

Young, Sir, gouverneur général.....625-626

Z.

Zouaves Canadiens..... 60

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.*

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE III.

FONDATION DE VILLEMARIE, SES HEUREUX COMMENCEMENTS.

(*Suite.*)

XXVII.

Les colons de Villemarie commencent à cultiver la terre.

Tous ces sauvages dont nous venons de parler demandaient le baptême afin de se préparer à la mort, qui les attendait, comme infailliblement, dans les courses qu'ils étaient obligés de faire pour se procurer des vivres. Ils s'éloignaient ainsi de Villemarie le plus rarement qu'ils pouvaient ; mais ils étaient venus cette année en trop grand nombre pour qu'on pût les nourrir entièrement ; ce qui les mettait dans la nécessité d'aller souvent à la chasse. Il est vrai que, dès le commencement, en 1642, les colons avaient semé un peu de pois et de blé d'Inde, selon la coutume observée à Québec, où nous avons vu que la plupart des familles commençaient à recueillir de ces sortes de grains ; et ils en usèrent encore de la sorte l'année suivante ; mais ce qu'ils avaient récolté n'était rien pour tant de monde, les colons n'ayant pu s'occuper sérieusement jusqu'alors de la culture des terres, à cause des autres travaux indispensables pour s'établir. Aussi M. de Maisonneuve se vit-il dans la nécessité de distribuer à ces sauvages des vivres venus de France, non pas toutefois en assez grande quantité pour leur suffire à tous, de peur de réduire les colons à la famine. Enfin, au printemps de l'année 1644, on commença à semer à Villemarie le froment de France, à la sollicitation de M. d'Ailleboust. On avait craint d'abord que le froid excessif du Canada

* Voir les années 1867 et 1868, dans chaque numéro.

ne fit périr la semence ; mais on eut lieu de se convaincre du contraire, et même de reconnaître, par une heureuse expérience, que le froment se multipliait beaucoup dans ces premières années, comme nous aurons occasion de le faire voir par la suite.

XXVIII.

Madame de Bullion fonde un Hôtel-Dieu à Villemarie.

L'année précédente, M. d'Ailleboust, en arrivant à Montréal, avait annoncé que la bienfaitrice inconnue venait de fonder deux mille livres de rente pour un Hôtel-Dieu à Villemarie, et de donner, en outre, douze mille livres pour le bâtir et le meubler, sans parler encore de douze cents livres qu'elle envoyait à mademoiselle Mance, pour qu'elle en usât selon sa sagesse. Mais, comme il n'y avait alors aucun malade à Villemarie, et que, par un effet de la protection de Dieu sur ce nouvel établissement, les Iroquois n'y avaient point encore paru, mademoiselle Mance ne se pressa pas de faire construire l'Hôtel-Dieu, et se contenta de quelques petites salles du Fort, pour s'en servir en cas de besoin. Voyant même que les RR. PP. Jésuites n'étaient pas soutenus par la grande Compagnie, pour l'entretien de leur mission chez les Hurons, elle écrivit à madame de Bullion pour lui proposer d'employer ses largesses à doter l'une des missions de ces Pères, plutôt qu'à fonder un hôpital. Madame de Bullion ne goûta pas cette proposition ; mais voulant seconder les vues de M. de la Dauversière, elle répondit que ces fonds devaient être consacrés à doter un Hôtel-Dieu à Villemarie en l'honneur de saint Joseph ; et afin de mieux assurer l'exécution de son pieux dessein, elle les remit aux Associés de Montréal, qui promirent, le 12 janvier 1644, de les employer selon les intentions de la donatrice. Ils déclarèrent donc qu'une personne, qui voulait être inconnue, leur avait donné la somme de quarante-deux mille livres, afin de bâtir et de fonder un Hôtel-Dieu dans leur île, *au nom et en l'honneur de saint Joseph*, pour y nourrir, traiter et médicamenter les pauvres malades du pays, et les faire instruire des choses nécessaires à leur salut ; et que, de cette somme, six milles livres seraient employés à construire les premiers bâtiments. Cette même année 1644, madame de Bullion, ne doutant pas qu'ils ne fussent déjà construits, envoya à mademoiselle Mance deux mille livres et divers meubles, en les lui adressant à l'Hôtel Dieu de Villemarie, comme si elle y eût été logée. A la réception de cet envoi, M. de Maisonneuve résolut de la satisfaire sans délai, et d'employer pour cela tous ses ouvriers à la construction du nouvel édifice. Ils étaient alors occupés à préparer un bâtiment de charpente, que la Compagnie de Montréal faisait construire pour l'usage des deux PP. Jésuites qu'elle entretenait ; et on allait le lever, lorsqu on reçut les lettres de la *bienfaitrice inconnue*. M. de aisonneuve, qui

craignait de mécontenter ces Pères en employant ses charpentiers à un autre ouvrage, pria le P. Jérôme Lalemant, qui arrivait alors à Villemarie, de leur faire connaître les intentions de la bienfaitrice, et mit incontinent tous ses ouvriers à la construction de l'Hôtel-Dieu.

XXIX.

Construction de l'Hôtel-Dieu et son ameublement.

Comme il savait par expérience, que le sol où le Fort avait été construit n'était pas à l'abri des inondations du fleuve, il désigna, pour y établir l'hôpital, un terrain plus élevé. Cette maison se composa d'abord d'une cuisine, d'une chambre pour mademoiselle Mance, d'une autre pour les servantes, et de deux pièces pour les malades, le tout formant un bâtiment de soixante pieds de long, sur vingt-quatre de large. On y adjoignit un petit oratoire de pierres, de neuf à dix pieds en carré, assez bien orné et voûté, pour y mettre à couvert de la pluie le très-saint Sacrement, qui commença à y reposer dès que l'hôpital eut été achevé, sans cesser d'être toujours dans la chapelle du Fort. Cette dernière, construite d'abord en écorse, puis en charpente, servait d'église paroissiale, et celle de l'Hôtel-Dieu, située à une petite distance de l'autre, était un lieu de station pour les processions, spécialement pour celle du très-saint Sacrement, à l'occasion de laquelle mademoiselle Mance y dressait un beau reposoir. Les ouvriers travaillèrent avec une si grande diligence, que, le 8 du mois d'octobre de la même année, les bâtiments furent en état de recevoir des malades ; et de son côté, la Compagnie de Montréal, entrant dans les vues de la fondatrice, s'empressa d'envoyer, à ses propres frais, tout ce qui était nécessaire au nouvel établissement. Mademoiselle Mance reçut ainsi de la libéralité de ces Messieurs, d'abord le mobilier de la chapelle, comme vases sacrés, ornements, linge ; et ensuite celui de l'hôpital : lits complets, vaisselle d'étain et de cuivre, linges, médicaments, instruments de chirurgie, et jusqu'à une ménagerie composée de deux bœufs, de trois vaches et de vingt brebis. Enfin, pour mettre l'hôpital à l'abri des insultes des sauvages, les Associés firent environner l'enclos, qui avait quatre arpents, d'une forte palissade de pieux.

XXX.

Dessein d'envoyer à Villemarie des prêtres de M. Olier.

Dès le commencement de Villemarie, les Associés avaient prié les RR. PP. Jésuites de Québec de rendre provisoirement aux nouveaux colons les services de leur ministère, en attendant qu'on pût leur envoyer des prêtres séculiers, au nombre de quinze ou de vingt, et M. Olier, dont la communauté naissante avait été transférée de Vaugirard à Paris,

sur la paroisse de Saint Sulpice, espérait pouvoir donner à Villemarie des ecclésiastiques formés de sa main, conformément au désir des autres Associés, ses confrères. Le jour de la Purification de l'année 1643, pendant la cérémonie, voyant devant lui les jeunes ecclésiastiques du séminaire, à chacun desquels il remettait le cierge, il était tout occupé de ces pensées, et aussi de la connaissance que Dieu lui avait donnée, à pareil jour, qu'il se servirait de lui pour communiquer la lumière de la foi à plusieurs infidèles de la Nouvelle-France. Il songeait même, dès lors, à s'adresser au Souverain Pontife, pour obtenir de lui la mission nécessaire aux ecclésiastiques qu'il enverrait à Villemarie. Car, bien que, depuis le retour des Français à Québec, on eût usé des pouvoirs spirituels de l'archevêque de Rouen, il était convaincu que le Pape seul a le droit d'envoyer des missionnaires dans les pays infidèles, et que ce droit est inséparable de la dignité de l'Apostolat, restée par succession dans la personne des Souverains Pontifes. (*) Fondés sur ce principe, les Associés de Montréal résolurent de s'adresser à Urbain VIII, pour le prier d'autoriser le Nonce, résidant en France, à donner les pouvoirs ordinaires de missionnaires à ceux qu'ils enverraient à Villemarie ; et cette même année 1643, ravis des heureux commencements de leur colonie naissante, ils lui écrivirent pour lui demander cette faveur, lui exposer en même temps leur desssein, et le prier de le bénir, ainsi que la nouvelle chrétienté qui se formait par leurs soins dans la Nouvelle-France.

XXXI.

Lettre des Associés de Montréal au Pape Urbain VIII.

Nous rapporterons ici cette lettre, comme l'un des monuments les plus précieux de l'histoire de Villemarie, en ce qu'il montre, de la manière la plus assurée, que le désir d'étendre dans ces contrées l'Eglise catholique a été l'unique motif de la formation de cet établissement.

" Tres-Saint Père,

" Les très-humbles suppliants, pleins de sollicitude pour la conver-
" sion des sauvages de la Nouvelle-France, et offrant pour une si grande

(*) " Cette dignité de l'Apostolat, dit-il, leur a été laissée pour sauver tout le monde,
" et envoyer prêcher le nom de Dieu par tous les endroits de la terre ; ce que ne peuvent
" pas les prélats particuliers. Un pasteur doit avoir des brebis, et un époux une épouse
" déjà formée, qui sont les deux dignités des Prélats, au lieu que l'Apôtre de l'Eglise, le
" saint Père, quoiqu'il n'ait pas d'enfants parmi les infidèles, il a en soi-même la fécondité
" et la puissance d'en avoir, d'où vient qu'à lui seul appartient le droit de donner la
" mission pour les terres barbares, et pour aller prêcher aux peuples infidèles, comme
" ayant pouvoir sur eux."

" œuvre leurs prières et leurs personnes, s'approchent des pieds de " Votre Sainteté et lui exposent ce qui suit :

" Il s'est écoulé déjà quatre ans depuis que, par le mouvement de " Dieu, très-bon et très-grand, plusieurs personnes des principales con- " ditions de la France, tant ecclésiastiques que séculiers, de l'un et de " l'autre sexe, ducs, comtes, conseillers, sont entrés dans cette Com- " pagnie, afin de procurer le bienfait de la foi à ces nations. Pour " accomplir cette œuvre, la Société a choisi le lieu qui est nommé l'île " de Montréal ; et cette île, qu'elle possédait légitimement, elle l'a " donnée en propre à l'Immaculée Mère de Dieu, qu'elle a choisie pour " la patronne de la conversion des infidèles ; et voulant qu'elle fut la " Mère et la Reine de tous les habitants de l'île de Montréal, elle lui a " dédié une chapelle, où les RR. PP. de la Société de Jésus célèbrent " le saint Sacrifite et conservent le divin Sacrement. Déjà, depuis les " années précédentes, les Associés ont fait passer dans cette île " jusqu'à soixante-dix hommes, tant nobles chevaliers qu'artisans ; et " présentement encore ils y envoient plusieurs autres pour travailler la " terre, pour ouvrir aux barbares les portes de la Foi et celles de la vie " civile, pour donner aux sains et aux malades, dans l'hôpital qu'ils y " élèvent, des aliments, des remèdes et des exemples de piété et de " charité, afin de les y engendrer à Jésus-Christ, et d'en faire de la sainte " Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, et de Votre Sainteté, des " enfants très-obéissants.

" Après avoir exposé ces faits, connue déjà du Nonce apostolique, " résidant en France, les suppliants demandent à Votre Sainteté, avec " toute l'humilité dont ils sont capables de confirmer, par sa bénédiction " Apostolique, le dessein qu'ils ont conçu, et que Dieu a favorablement " approuvé par ces heureux commencements, comme aussi de bénir tous " et chacun de ceux qui s'y emploient ; et que, comme pasteur de toute la " bergerie de Jésus-Christ, Votre Sainteté daigne accueillir avec bonté les " nouveaux enfants que les humbles travaux de notre Société engendrent " de jour en jour par le premier baptême.

" En second lieu, que Votre Sainteté daigne enrichir, par le trésor de " l'Eglise qui lui est confié, notre Société, tant dans l'Ancienne que dans " la Nouvelle-France, en accordant l'indulgence plénière et la rémission " de tous leurs péchés, les jours des fêtes de la Purification et de l'Assomp- " tion, à tous ceux qui, étant en France, dans quelque lieu que ce soit, " visiteront une église à leur commodité, et qui, après s'être confessés, " recevront la divine Eucharistie. Pareillement la même indulgence, " chaque année, à tous ceux qui, dans la Nouvelle-France, visiteront la " chapelle de la Mère de Dieu, dans l'île de Montréal, les mêmes jours " de fêtes, tant les Français que les sauvages Chrétiens, en faisant des " prières pour Votre Sainteté, pour la propagation de l'Eglise, la paix

" entre les Princes chrétiens, et recevront la sainte Eucharistie après " s'être approchés du sacrement de Pénitence.

" En outre, que, pour procurer un plus heureux succès de la Foi en " ces pays si éloignés, Votre Sainteté daigne accorder aux missionnaires " qui travailleront dans ces pays, et qui seront approuvés par le très- " illustre Nonce de France, les mêmes pouvoirs spirituels qu'elle a coutume " de donner en semblable cas, aux missionnaires qui partent pour les " pays infidèles, puisqu'ici les raisons sont les mêmes.

" Enfin, pour ne pas laisser privés des secours dont ils ont besoin ceux " qui vont cultiver cette vigne, qu'il plaise à Votre Sainteté d'accorder " deux autels privilégiés, l'un dans la dite île de Montréal, à la chapelle " de la Mère de Dieu ; l'autre à Paris, dans la chapelle érigée et choisie " par les Associés, où ils ont coutume de s'assembler pour délibérer sur " ce dessein de la propagation de la Foi, pour faire leurs offrandes et " vaquer à cette œuvre, selon Dieu."

XXXII.

Urbain VIII approuve l'œuvre de Montréal.

Le Souverain Pontife s'empressa d'applaudir au zèle si pur et si désintéressé d'une Société qui ne respirait que pour étendre les limites de l'Eglise catholique, et accorda à tous les Associés et à tous les colons sa Bénédiction Apostolique, avec effusion de cœur, comme aussi l'indulgence plénière aux jours indiqués, et l'avantage de deux autels privilégiés pour leur usage. Il serait difficile d'exprimer avec quelle vive reconnaissance ils reçurent ces faveurs spirituelles du Père commun des chrétiens, et quelle fut la joie qu'éprouvèrent, tant les Associés résidant en France, que tous les colons qui s'étaient dévoués à l'œuvre de Villemarie ; car, selon leur propre expression, ils regardèrent ces grâces comme *autant de lettres du ciel*, qui leur étaient envoyées pour les assurer de *la volonté de Dieu dans cet ouvrage.* Nous ne voyons pas cependant qu'Urbain VIII ait fait aucune réponse touchant les pouvoirs de jurisdiction demandés pour les missionnaires qui iraient à Villemarie. C'est que les pouvoirs semblables, qu'il avait accordés, en 1635, aux Récollets, à l'exclusion de tous les autres, et qui devaient durer dix ans, n'étaient pas encore expirés : et, d'ailleurs, en 1641, la nécessité de recevoir à la Profession religieuse des novices à Québec ayant déjà fait consulter sur la validité de ceux de l'archevêque de Rouen, que les PP. Jésuites exerçaient en Canada, le sentiment plus commun de ces Religieux à Rome, aussi bien qu'à Paris, avait été en faveur de la jurisdiction de cet Archevêque. En conséquence, les choses restèrent dans le même état, après la lettre écrite à Urbain VIII, comme auparavant,

(*A continuer.*)

LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL?

Suite.

QU'EST-CE QU'UN PACTE AVEC LE DÉMON ?

X

C'est un contrat en vertu duquel le démon accorde à l'homme une certaine participation à sa puissance, moyennant un prix qu'il exige et qui est ordinairement la renonciation au salut éternel. Il faut distinguer, avec saint Thomas, le pacte exprès et le pacte implicite ou sous-entendu. Quand le démon est invoqué, apparaît sous une forme visible, s'entretient avec l'infortuné qui l'a appelé, discute avec lui les conditions de ses sinistres faveurs, et reçoit en retour une promesse d'obéissance, une abjuration du baptême, il y a pacte exprès.

Le pacte est implicite quand, avec le légitime soupçon que Satan joue un rôle dans certaines pratiques mystérieuses, comme le sont les divers modes de divination par la baguette, par les cartes, par les tables tournantes, on persiste à y recourir.

Il est évident que le pacte avec le démon est un crime énorme. Certains auteurs, même catholiques, semblent le croire impossible. Si, au lieu d'argumenter en l'air dans leur cabinet, ils interrogeaient les pasteurs qui exercent le saint ministère dans nos campagnes, on leur dirait que ces abominables traités se font encore ; on leur dirait que des *sorciers*, touchés de la grâce, ont avoué, en commençant une vie nouvelle, la réalité de ces pactes, qu'ils avaient signés de leur sang.

Certains cerveaux dérangés se croient possédés ; d'autres s'imaginent avoir conclu des pactes, comme certains autres fous se croient empereurs ou dieux, mais tous les prédécesseurs de Simon le Magicien et toute sa race ne peuvent être considérés comme aliénés.

Saint Augustin (*De div. quæs.* 79) attribue formellement les prodiges opérés par les magiciens à des pactes proprement dits ; *magi faciunt miracula per privatos contractus*, et il explique pourquoi les démons, désireux d'être honorés, se montrent fidèles à leurs promesses. Il ajoute que si, dans les rites sacriléges du culte des mauvais esprits, le saint nom de Dieu se trouve mêlé, la réussite de l'opération n'est pas pour cela une grâce d'en haut, mais plutôt un terrible châtiment. Car c'est la route de l'aveuglement et de l'endurcissement.—Observation que nous recommandons aux partisans des pratiques superstitieuses qui ne peuvent pas être criminelles, assurent-ils, puisqu'il s'y mêle des prières saintes et des objets bénits.

Le pacte avec Satan, plus horrible chez les chrétiens, puisqu'il renferme alors une renonciation formelle à N.-S. Jésus-Christ, est plus fréquent chez les infidèles, où il fait parfois le fond même de l'idolâtrie.

Parmi les nombreux exemples de l'antibaptême à l'état de coutume générale, nous citerons le nagualisme (*nahual*, génie, démon familier). " Les missionnaires trouvèrent une étrange superstition établie d'un bout du Mexique à l'autre.. Avant d'admettre le postulant à l'initiation (quand il avait été chrétien), le maître nagualiste le faisait renoncer au Sauveur et maudire l'invocation de la Vierge et des Saints. Il lui lavait ensuite la tête et les diverses parties du corps où il avait reçu les onctions du baptême, afin, disait-il, d'en effacer toute trace.. L'enfant était voué au *protecteur visible ou invisible* de toute sa vie. Le maître alors lui ouvrait une veine derrière l'oreille ou dessous la langue, en tirait quelques gouttes de sang et l'offrait au démon, comme le signe du pacte que l'enfant contractait avec son nagual. Avant de le quitter, le maître désignait au père de l'enfant la forêt ou la caverne où, à l'âge de raison, celui-ci devrait se rendre afin de ratifier en personne, avec son nagual, le contrat conclu en son nom." (*Moniteur*, 16 et 17 mars 1854.)—Plus tard, le jeune homme se rend au lieu indiqué, et, dans l'horreur de la nuit, offre un sacrifice au démon, qui fait venir son nagual sous la forme de l'animal, dont il porte le nom, et qui se montre alors doux et caressant. Cette entrevue est comme le sceau du pacte conclu avec le démon.

XI

LE DIABLE A-T-IL DES CORNES ET DES PIEDS DE BOUC ?

N'ayant point de corps, le diable n'a ni cornes ni pieds d'aucune sorte. Si, avec la permission de Dieu, il entre en communication directe avec l'homme, il faut qu'il recoure, comme les bons anges eux-mêmes, à une forme visible.

Probablement toutes les formes ne lui sont pas permises.

La forme corporelle est l'image naturelle de l'état moral Si, parmi nous, aujourd'hui, beauté et vice, vertu et laideur s'unissent assez fréquemment, cela n'est qu'une conséquence provisoire de l'état d'épreuve. Les bienheureux brilleront éternellement d'une beauté proportionnée à la splendeur de leurs vertus ; la laideur des réprouvés sera proportionnée à la grandeur de leurs crimes. Quand les bons anges apparaissent aux hommes, c'est sous une forme pleine de majesté et de grâce.

Satan a perdu sa beauté avec la justice. Il est la laideur morale elle-même. On conçoit que son juge et son maître, quand il l'autorise à se montrer visiblement, le contraigne habituellement à revêtir une forme corporelle qui révèle sa dégradation morale. Le bouc étant, dans la grande scène du jugement dernier, le symbole des esclaves du péché, rien n'empê-

che d'admettre que le démon se soit quelquefois montré sous cette forme, ou sous quelque autre analogue. Dans l'Eden, il avait revêtu celle d'un serpent ; et l'histoire de plusieurs saints le montre sous la forme humaine avilie par l'expression du vice, forme plus ignominieuse encore que celle des animaux.

Saint Stanislas Kotska et le vénérable curé d'Ars l'ont vu sous la forme d'un chien, animal qui est le symbole du vice impudent (cynisme). En certaines circonstances, il peut s'emparer temporairement du corps d'un animal véritable, le *posséder* et en faire l'instrument de ses prestiges. Là est l'explication la plus naturelle de l'adoration des animaux, tels que les serpents sacrés, le bœuf Apis, etc. Les démons opéraient dans les animaux les mêmes prodiges que dans les statues.

Saint Paul nous avertit que Satan peut se transfigurer même en ange de lumière, et certaines histoires nous le montrent revêtant l'apparence de saints personnages pour mieux séduire, comme, à l'occasion, il parle un langage dévot pour mieux entraîner. Contre un ennemi si artificieux, la lumière infaillible de l'Eglise est bien nécessaire.

Au reste, cette question des formes diverses que le démon peut revêtir est en dehors de la foi. Ce qui est certain, c'est que les adorateurs du diable l'ont souvent représenté sous la forme d'un bouc ou sous d'autres formes hideuses. On peut s'en convaincre en voyant les idoles orientales dans nos musées. Pour nous, ce sont d'affreux magots ; pour les idolâtres qui les ont fabriquées, ces statues étaient le séjour et l'image de leurs divinités ! Divinités difformes, sorties de l'ordre, de l'harmonie, privées de la beauté : puissances ébranlées, *anges déchus !*

Les artistes chrétiens ne sont pas les inventeurs de ce symbolisme, que d'ailleurs ils ont très-judicieusement adopté. A ceux-là d'embellir Satan qui donnent aux vices dont il est le père une parure enchanteresse ; ils sont dans leur rôle : l'art catholique en a un autre, plus salutaire et plus vrai.

XII

LE DIABLE EST-IL PROPHÈTE ?

Dieu seul connaît les événements futurs qui dépendent de causes libres, par exemple : ce que voudra et ce que fera quelqu'un qui ne naîtra que dans plusieurs siècles : seul, par exemple, il a pu dicter aux écrivains sacrés, plus de huit cents ans à l'avance, les détails les plus minutieux et les plus précis sur les actes de N.-S. Jésus-Christ.

Mais le démon peut savoir ce que notre œil n'aperçoit pas, et ce qui se passe dans un lieu fort éloigné. Un pur esprit, n'étant pas comme nous assujetti à ne connaître que par l'intermédiaire des organes corporels, voit plus de choses à la fois et voit plus à fond que nous. Il peut, en outre, grâce à sa puissante intelligence et à sa longue expérience, tirer mieux que

nous du présent qu'il connaît des conjectures pour l'avenir. Enfin, il peut annoncer des choses que lui-même compte accomplir, ou faire accomplir par ceux qui reçoivent docilement son inspiration. Ainsi s'explique la justesse de certaines réponses données par les oracles des païens. Ces oracles, il ne faut pas l'oublier, ont toujours joué un rôle immense dans la vie privée et publique, chez les nations idolâtres, anciennes et modernes. On ne se bornait pas à les consulter sur l'avenir, on leur demandait surtout des conseils qui étaient suivis avec une aveugle confiance. Quelques sceptiques, sans doute, se moquèrent des présages, comme aujourd'hui d'autres incrédules se rient même des prophéties divines de l'Evangile ; mais c'étaient des exceptions, et les mauvais esprits, par leurs oracles, gouvernaient la Grèce et Rome, comme ils gouvernent encore, par des moyens analogues, la Guinée et le Congo.

L'oracle le plus fameux était celui de Delphes. Crésus, roi de Lydie, au rapport d'Hérodote, voulut un jour le mettre à l'épreuve, avant de lui demander conseil. Des députés partent de Sardes, avec ordre de demander à l'oracle, le centième jour après leur départ, à quoi leur roi était occupé ce jour-là. La prêtresse d'Apollon leur répond : " Mes sens sont " frappés de l'odeur d'une tortue qu'on fait cuire avec de la chair " d'agneau dans une chaudière d'airain, dont le couvercle est aussi d'airain."—En effet, Crésus, ayant lui-même coupé par morceaux une tortue et un agneau, il les avait fait cuire ensemble dans un vase d'airain !—La vision à distance était pratiquée avant Mesmer et les magnétiseurs modernes.—D'autres faits montrent le démon recourant à des gasconnades, quand l'avenir l'embarrasse. Consulté par Pyrrhus qui songeait à attaquer les Romains, l'oracle répondit : *Je dis toi les Romains pouvoir battre* (1)." Ce qui signifie également : " Je dis les Romains pouvoir battre toi." Avec ce mauvais jeu de mots, l'oracle était sûr d'avoir toujours raison.

Très-souvent, ces esprits de mensonge ont donné, par ignorance ou par malice, des réponses absolument fausses, comme le montre le passage de Michée cité tout à l'heure. Quelquefois, mais très-rarement, Dieu les a contraints, eux ou leurs esclaves, à proclamer la vérité ; comme on le voit par l'histoire de Balaam. Balaam était un magicien vendu aux démons ; amené par le roi Balac, ennemi du peuple d'Israël, en face du camp des Hébreux pour les maudire, il est tout à coup saisi par l'esprit de Dieu ; alors bénissant ceux qu'il voulait maudire, il prophétise l'Etoile mystérieuse qui, sortie de Jacob, devait se lever sur le monde.

Tout le monde sait que le sacrifice sanglant du Dieu Rédempteur marqua la fin du règne des oracles. Ils devinrent silencieux. Mais comment ? Serait-ce parce que,—*enfin*,—quelques savants bien avisés auraient découvert la supercherie des interprètes des dieux, comme aujourd'hui nos tri-

(1) Aio te, Æacide, Romanos vincere pose.

bunaux découvrent l'imposture de soi-disant sorciers ? Nullement. Mais au moment où l'*intérêt humain* les sollicitait plus que jamais à parler, ils se turent. Les idolâtres de ce temps-là connurent bien la cause de ce silence. " Quelle merveille, s'écrie le fameux philosophe magicien Por-" phyre, si depuis tant d'années Rome est ravagée par la peste ? Esculape " et les autres dieux l'ont quittée ; car, depuis qu'on adore Jésus, il n'y a " plus personne qui obtienne le secours public des dieux." Et quand est-ce, remarque le savant auteur du *Paganisme, son principe, son histoire*, quand est-ce que cette plainte retentit ? Au troisième siècle, dans tout le feu des persécutions, sous le règne des Césars païens, pontifes et dieux, quand aucune puissance humaine n'a pu enchaîner les divinités de l'Olympe ni fermer la bouche aux oracles.

Dans ce grand combat de l'Eglise naissante, il faut bien le comprendre, de part et d'autre, les hommes ne luttaient pas seuls ; le Christ et ses anges fidèles assistaient les martyrs, Satan et les siens multipliaient leurs prestiges pour achever d'aveugler les bourreaux. La cessation des oracles et les aveux publics auxquels les chrétiens contraignaient les démons furent un des moyens principaux du *triomphe surnaturel* de la croix.

Aujourd'hui les oracles des diseuses de bonne aventure, des somnambules et des tables tournantes ont peu de retentissement public : les gouvernements ne leur soumettent pas les questions de paix ou de guerre ; mais que la foi chrétienne s'affaiblisse et s'éteigne, nous reverrons les jours où les nations prenaient pour guides les démons de Delphes, de Dodone et de Préneste ! L'orgeuil rationaliste est vite à bout ; l'humanité sent le besoin d'une direction supérieure ; ôtez-lui l'Evangile et l'Eglise, demain elle interrogera les démons. Ou la foi divine, ou les superstitions diaboliques.

XIII

LE DIABLE EST-IL MÉDECIN ?

Si, pour faire un médecin, il faut ces trois choses : science, habileté, dévouement, Satan ne fut jamais médecin. Nous ne lui contestons pas la science et l'habileté ; mais il manque absolument de dévouement.

Toutefois ce maître fourbe, sachant le prix que les hommes attachent à la santé, et leur répulsion pour la souffrance et la mort, a su, dans tous les siècles, se poser en puissant et généreux guérisseur. L'antiquité, jusqu'à Hippocrate, ne connut d'autres médecins que les prêtres de l'idolâtrie, qui attribuaient à leurs connaissances une origine et à leur médication une vertu surhumaines. La création de la médecine naturelle ne les déconcerta pas, et les remèdes magiques se sont propagés jusqu'à nos jours.

Il faut distinguer cinq sortes de remèdes qui peuvent être employés contre une maladie.—1o *Les remèdes naturels*, préparés par l'art médical,

et auxquels il faut habituellement recourir.—2o *Les remèdes dont la préparation est le secret* d'une personne ou d'une famille, mais à la composition et à l'usage desquels la superstition n'a aucune part : on peut y recourir quand l'expérience a bien démontré qu'ils étaient sans danger. Encore est-il sage de consulter l'homme de l'art, parce qu'un médicament qui convenait à tel malade pourra nuire à un autre.— 3o Les *remèdes surnaturels de la bonne sorte*, comme l'invocation des amis de Dieu, l'application de leurs reliques, les pèlerinages à leur tombeau ; pourvu qu'on ne croie pas que ces actes produiront par eux-mêmes, et nécessairement, la guérison. M. Desmousseaux a écrit une dissertation très-intéressante sur la guérison de la rage à la chapelle de Saint-Hubert. La confiance des pèlerins serait-elle fausse, ils ne pécheraient aucunement ; car ce qu'ils font, ils le font pour obtenir du Dieu tout-puissant, par l'intercession d'un saint, qu'il veuille les guérir.— 4o Les *remèdes superstitieux*, à la confection et à l'emploi desquels interviennent ou l'invocation directe du démon, ou des cérémonies bizarres, espèces de formules sacramentelles de la magie, ou les prières de l'Eglise employées autrement que l'Eglise ne l'enseigne, et par là même profanées.— 5o Enfin, les *remèdes prétendus superstitieux* et vendus comme tels par les faux sorciers aux imbéciles qu'ils exploitent. Comme ces faux sorciers n'ont, pour l'ordinaire, aucune connaissance médicale, leurs onguents, qui ne guérissent jamais, aggravent presque toujours la maladie, s'ils ne tuent pas le malade.

La part du charlatanisme largement faite, on peut reconnaître avec saint Augustin et d'autres illustres personnages que, dans certains cas, nos guérisons sont opérés par la puissance diabolique. Dans l'opinion de plusieurs Pères, les démons se bornent d'ordinaire à ôter des causes de souffrance qu'ils ont eux-mêmes posées. "Ils blessent, dit Tertullien, ils cessent de blesser, on croit qu'il ont guéri." Quoi qu'il en soit, c'est toujours un crime de recourir à l'ennemi de Dieu pour se décharger d'une croix que sa providence impose ; et sans parler du danger si grave d'être joué par un escroc dont les drogues peuvent *compromettre l'existence même*, c'est toujours une double folie ; 1o parce que Dieu, demeurant le plus fort saura bien nous frapper, malgré l'assistance du démon sacrilégement invoquée; 2o parce que le démon, qui nous hait, fera payer *très-cher* ses consultations et le soulagement momentané que sa puissance aura procuré.

Si vous êtes malade, appelez un vrai médecin, et priez Dieu de donner efficacité aux remèdes qu'il vous aura prescrits.

(*A continuer.*)

ECLIPSE DU MOIS D'AOUT 1868.

Sommaire.—Ce que se proposaient les observateurs de l'éclipse.—Résultats obtenus.—Description de l'auréole et des protubérances solaires, leur nature.—Méthode pour étudier les régions circumsolaires sans recourir aux éclipses.

Tous les journaux ont parlé du l'éclipse de 18 août, les uns pour ridiculiser les astronomes, les autres dans un but plus sérieux, mais en se contentant trop souvent de reproduire des documents épars, contradictoires, sans même se donner la peine de les co-ordonner, de les discuter, d'en montrer la valeur.

Au milieu de ces bruits, l'*Echo* a gardé le silence, attendant que quelque voix autorisée se fut fait entendre. Les savants, n'ont pas encore dit leur dernier mot ; ils ont en main les documents, ils les étudient, les comparent et cherchent à en faire jaillir la lumière. N'allons pas, par nos impatiences, troubler leurs méditations et sachons bien que si quelques minutes ont suffi pour observer les faits, il faudra peut-être des années pour en déduire toutes les conséquences. Il y a bien longtemps que l'expédition scientifique envoyée au Mexique par la France est terminée ; plusieurs années se sont écoulées sans qu'on ait entendu parler de ses travaux et ce n'est que tout dernièrement que l'on a commencé à les publier. Ainsi en sera-t-il probablement des observations de l'éclipse solaire. Dès aujourd'hui cependant les résultats acquis sont assez intéressants pour que nous croyions devoir en faire part à nos lecteurs. Rappelons d'abord le but que se proposaient les diverses commissions envoyées aux Indes par les gouvernements Européens.

Au moment d'une éclipse totale du soleil, c'est-à-dire au moment où le soleil est complètement caché par la lune, on voit autour de ce dernier astre une couronne ou auréole lumineuse, dont on a dû chercher l'explication. Cette auréole est-elle centrée sur le soleil ou bien sur la lune ? Sa présence indique-t-elle l'existence d'une atmosphère autour de l'un ou de l'autre de ces astres ? Outre cette couronne lumineuse, on voit certaines protubérances rougeâtres, de formes très-diverses, sur le contour du cercle noir formé par la lune. Ces protubérances sont-elles des montagnes solaires, des nuages peu lumineux flottant dans une atmosphère transparente qui environnerait le soleil, des masses planétaires circulant autour de cette astre à une petite distance de sa surface ou bien seulement des illusions dues à certains phénomènes optiques ? A ces questions si importantes pour les théories astronomiques et qu'on avait inutilement tenté de résoudre par des observations antérieures, se joignaient celles des longitudes et conséquemment de la véritable forme de notre globe. On possède plusieurs méthodes

pour fixer la longitude d'un lieu, mais les éclipses de soleil ou de lune fournissent la plus sûre et la plus précise. On avait donc intérêt à observer l'éclipse du 18 août dans tous les lieux accessibles où elle pouvait être vue, afin de déterminer la vraie position de ces lieux sur la carte et de faire connaître aux navigateurs leurs véritables distances.

Les longitudes ont été déduites pour un grand nombre de points, et ce résultat prouve que les expéditions scientifiques aux Indes sont loin d'avoir été inutiles.

La couronne et les protubérances ont pu aussi être observées et étudiées. On ne lira pas sans un vif intérêt la description qu'a faite de ces phénomènes un officier du navire le *Rangoon*, de la compagnie de navigation à vapeur péninsulaire et orientale :

" La lune se montra d'abord comme une masse noire dentelée, entourée de la couronne de lumière blanche, de forme très-irrégulière. Le caractère général de la couronne était celui d'une frange argentée, entrecoupée de pointes de différentes grandeurs. De la base du bord gauche supérieur, s'échappait un cône tronqué se projetant bien loin dans le firmament. Une seconde gloire semblable ornait la base supérieure à droite ; une troisième gloire, enfin, de forme assez différente, brillait au-dessous de la portion droite du limbe de la lune. Le disque de la lune avait un aspect dur, terne, trouble, de teinte vert olivâtre ; il faisait relief sur le blanc brillant de la couronne ; le bord supérieur ondulé me rappelait la silhouette des montagnes qui borde la mer Rouge ou les pics rocheux de l'île d'Aden. Une minute environ après le commencement de la totalité, une corne rouge devint subitement visible sur le demi-limbe gauche inférieur. Son contour était nettement dessiné et défini ; sa forme était semblable à celle d'un sabre malais, mais moins pointue. Une bande de flamme vive courait le long du centre de la lame ; ses bords étaient plus foncés en couleur, mais l'ensemble était fondu dans un rouge chaud. La corne était recourbée en dedans ; son éclat était grandement dominé par les rayons blancs ou la gloire de la couronne.

Après une minute environ, une seconde protubérance rouge rayonna à travers la frange blanche, partant de la base droite supérieure, près de la base de la projection blanche très-large, dont il a été déjà question. Elle était moins nettement définie, moins montée en couleur, et ressemblait assez à un œuf reposant sur sa pointe brisée. Les bords étaient plus brillants que la portion centrale, mais pas aussi brillants que les cornes des limbes inférieurs. Je ne saurais pas dire si ces protubérances étaient oui ou non séparées du limbe du soleil.

Après que l'éclipse fut devenue totale, le bord courbe supérieur de la lune se montra subitement couronné d'une large ceinture de lumière violette, plus foncée en couleur à la base, de teinte plus claire au bord supérieur de la courbe. Vu à travers cette largeur splendide et fascinante de

nuance exquise, la silhouette inégale, déchirée, raboteuse de la lune ressortait en plein relief; c'était un spectacle vraiment superbe. Mais le dernier des changements observés surpassa tous les autres en grandeur. Au-dessus du croissant violet, le soleil s'élança couronnant la masse sombre de son éclat incomparable. Quoique soudain, magique, étonnant, le lever du soleil, avec sa victoire sur la nuit, avec son mouvement régulier et majestueux, était une combinaison parfaite de grâce, de vitesse et de splendeur. Le jaillissement du soleil sembla instantané, et cependant l'œil pouvait apprécier son mouvement gradué et admirer sa beauté, sa perfection vraiment divine."

C'eut été peu de donner une description et des dessins exacts, de l'éclipse, il fallait surtout analyser la lumière de la couronne et des protubérances afin de connaître la nature de ses saillies lumineuses. Mais comment faire cette analyse ? Le moyen employé est facile à saisir :

La lumière blanche, en effet, est la combinaison de rayons diversement colorés. Le prisme, en séparant ces rayons, forme ce qu'on appelle *un spectre* ; l'arc-en-ciel, par exemple, n'est autre chose que le *spectre solaire* produit par la séparation des rayons lumineux dans les gouttes de pluie.

Or il est bon de savoir que chaque corps éclairant a son spectre spécial. Vous pouvez donc, à distance, par le spectre, savoir si telle lumière provient d'un gaz ou d'un solide, de tel ou tel corps incandescent.

L'analyse spectrale est une mine féconde en résultats curieux et extraordinaires. Grâce à cette méthode précieuse, dit M. de Parville, le rayon qui vient des astres nous transmet des renseignements sur la matière brillante dont il s'échappe. Chaque substance envoie ainsi une sorte de télégramme, que le physicien commence à savoir lire. La signature est souvent compliquée, mais enfin on finit par la déchiffrer. C'est ainsi qu'on a pu connaître les principaux éléments qui composent *le soleil*, les *étoiles fixes*, les *étoiles filantes* et les *aérolithes*.

On a appliqué ce procédé à l'analyse des protubérances. Pendant l'éclipse du 18 août, un observateur, M. Bayet, a distingué dans le spectre qu'elles ont donné, *neuf raies* brillantes d'un très vif éclat. On a du conclure de ce fait que les protubérances sont des jets d'une matière gazeuse, incandescente, de véritables flammes, résultant de quelque phénomène physique d'une puissance extrême, qui se passe dans la substance même de l'astre radieux. Mais quelle peut être la nature des gaz qui donnent ces flammes ? On ne le sait encore que très imparfaitement. Toutes les protubérances d'ailleurs ne proviennent pas absolument de la même matière gazeuse et leur forme varie à chaque instant, ainsi que leur position.

Jusqu'à présent on n'avait pas pu étudier le phénomène d'une manière suivie, car l'éclat du soleil masquait la flamme des protubérances. On était donc forcé d'attendre les éclipses totales, qui ne durent souvent que quelques secondes, pour se procurer des renseignements nouveaux.

Heureusement que le célèbre physicien français, M. Janssen, a découvert une méthode qui permettra désormais de faire en tout temps ces sortes d'observations.

Ce fait restera certainement comme le plus intéressant résultat des expéditions astronomiques du mois d'août et nous croyons devoir, pour cette raison, en entretenir nos lecteurs. Nous citerons en entier la lettre par laquelle M. Janssen annonce sa découverte. Les premières lignes ont trait aux points que nous venons d'exposer et en seront un très-utile complément.

" La station de Guntoor, dit-il, a été sans doute la plus favorisée ; le ciel a été beau, surtout pendant la totalité, et mes puissantes lunettes de près de 3 mètres de foyer, m'ont permis de suivre l'étude analytique de tous les phénomènes de l'éclipse.

" Immédiatement après la totalité, deux magnifiques protubérances ont apparu ; l'une d'elles, de plus de trois minutes de hauteur, brillait d'une splendeur qu'il est difficile d'imaginer. L'analyse de sa lumière m'a immédiatement montré qu'elle était formée par une immense colonne gazeuse incandescente, principalement composée de gaz hydrogène.

" L'analyse des régions circumsolaires où M. Kirchoff place l'atmosphère solaire, n'a pas donné des résultats conformes à la théorie formulée par ce physicien illustre ; ces résultats me paraissent devoir conduire à la connaissance de la véritable constitution du spectre solaire.

" Mais le résultat le plus important de ces observations est la découverte d'une méthode, dont le principe fut conçu pendant l'éclipse même, et qui permet l'étude des protubérances et des régions circumsolaires en tout temps, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'interposition d'un corps opaque devant le disque du soleil. Cette méthode est fondée sur les propriétés spectrales de la lumière des protubérances, lumière qui se résout en un petit nombre de faisceaux très-lumineux, correspondant à des raies obscures du spectre solaire.

" Dès le lendemain de l'éclipse, la méthode fut appliquée avec succès, et j'ai pu assister aux phénomènes présentés par une nouvelle éclipse qui a duré toute la journée. Les protubérances de la veille étaient profondément modifiées. Il restait à peine quelque trace de la grande protubérance et la distribution de la matière gazeuse était tout autre.

" Depuis ce jour jusqu'au 4 octobre, j'ai constamment étudié le soleil à ce point de vue. J'ai dressé des cartes des protubérances qui montrent avec quelle rapidité (souvent en quelques minutes) ces immenses masses gazeuses se déforment et se déplacent. Enfin pendant cette période, qui a été comme une éclipse de dix-sept jours, j'ai recueilli un grand nombre de faits, qui s'offrent comme d'eux mêmes, sur la constitution physique du soleil."

Pendant que M. Janssen faisait à Guntoor les magnifiques observations dont nous venons de lire les détails, un astronome anglais, M. Lockyer, comparait les spectres des protubérances solaires, obtenus durant l'éclipse par les divers observateurs ; après avoir pris une connaissance approfondie des raies fournies par ces spectres, il est parvenu lui aussi à démêler leur trace au milieu de celles que fournissent les régions voisines du bord du soleil, et il avait déjà annoncé au monde savant cette belle découverte lorsque les lettres de M. Janssen sont venues lui en ravir la priorité. Sa gloire bien évidemment ne saurait en souffrir. C'est une conquête faite non point en même temps, mais d'une manière complètement indépendante, par deux astronomes situés à des milliers de lieues l'un de l'autre.

N. N.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Sommaire :—Chemin de fer à un seul rail.—La machine-soleil.—Deux nouvelles piles voltaïques.—Le condenseur d'électricité dynamique.—Empoisonnement par les chaussettes couleur d'aniline.—Avis aux oncles riches.

Les chemins de fer rendent d'incontestables services, mais ils ne répondront complètement aux besoins de l'industrie que le jour où il sera possible de multiplier les lignes, d'établir des embranchements pour desservir toutes les localités importantes. Le grand obstacle est la dépense d'installation et d'entretien qui, dans l'état actuel de choses, est énorme et ne peut être couverte que par un commerce très-étendu.

Le Canada cherche à tourner la difficulté en faisant revivre les lisses de bois inventées par les anglais et abandonnées par eux depuis un siècle. En France, M. Larmanjat a imaginé, dans le même but, un nouveau chemin de fer à *un seul rail* qui fonctionne maintenant avec le plus grand succès entre Raincy et Montfermeil. Nous allons donner, d'après des documents empruntés à M. Bielle, la description sommaire de cette belle invention.

Ce qui frappe tout d'abord ce sont les dimensions extrêmement réduites de la locomotive : elle est presque entièrement construite en acier et d'un poids total de trois tonnes au lieu de quarante qu'atteignent souvent celles des chemins de fer ordinaires. Une roue seulement, placée à l'avant et montée sur un pivot que gouverne un mécanicien, porte sur le rail unique de la voie. Deux autres roues beaucoup plus grandes, situées à droite et à gauche, roulent sur la terre comme celles d'une voiture ordinaire. Ce sont ces dernières qui supportent presque tout le poids de la locomotive ; elles sont reliées à l'appareil moteur par l'intermédiaire d'un engrenage et d'une vis sans fin agencés de telle sorte que chaque tour de roue corresponde à six allées et venues des pistons. Cette disposition a le double avantage de donner à la marche plus de régularité et de mettre l'appareil moteur à l'abri des chocs qui peuvent se produire sur les roues.

Les wagons présentent une disposition inverse, car leur charge au lieu de porter sur le sol, repose toute entière sur le rail de fer au moyen de deux roues situées dans l'axe même de la voiture. Deux autres roues latérales, semblables aux roues motrices de la locomotive, assurent l'équilibre du véhicule et l'empêchent de verser.

On sait que le principe des chemins de fer consiste en ce fait que l'effort nécessaire pour remorquer un véhicule portant une charge donnée est douze fois moindre, si ce véhicule roule sur des rails, que s'il repose sur le sol. Mais, par contre, l'adhérence des roues des machines et par suite leur puissance de traction est réduite dans la même proportion.

Tant qu'il s'agit de remorquer de longues files de wagons chargés cha-

cun de plusieurs tonnes de marchandises, ou d'expédier des trains de voyageurs à grande vitesse, le système actuel est irréprochable, car l'importance du trafic est en rapport avec l'élévation des frais de traction.

Mais il en est tout autrement pour les lignes d'une faible longueur, où les trains doivent être fréquents plutôt que rapides, où les charges à transporter sont relativement faibles, où ne se trouvent parfois que cinq ou six voyageurs. On ne peut donc faire ces lignes pareilles à celles des grands réseaux.

C'est ce qu'a compris M. Larmanjat. Tout le secret du nouveau système consiste à faire porter sur le *rail* la charge à remorquer, et à profiter de l'adhérence sur le sol des roues motrices de la locomotive pour arriver à construire des machines à la fois très-légères et très-puissantes.

Construite d'après le nouveau système, une ligne de cinq lieues ne coûterait, de frais de construction et d'acquisition du matériel, que $58,000, et en frais d'exploitation que $13,000 par an environ.

C'est un avantage immense pour les localités intéressées à avoir des chemins de fer ; elles pourront facilement réaliser, en s'associant, des fonds suffisants pour construire les lignes qui leur seront nécessaires.

La Machine-Soleil du célèbre ingénieur suédois Ericson, trouve naturellement sa place à côté de l'invention que nous venons de décrire.

Qu'est-ce que la machine soleil ? Ce nom est de nature à surprendre plusieurs de nos lecteurs, et la chose qu'il signifie est bien plus surprenante encore. Recueillir les rayons du soleil, les emmagasiner, les substituer à la houille ou au bois pour le chauffage des machines à vapeur, n'est-ce pas une idée originale ? Si elle avait germé dans le cerveau de quelque modeste inventeur, c'en eut été assez pour lui faire délivrer un billet d'admission dans un asile d'aliénés. Mais parce que celui qui l'a jetée en avant s'appelle Ericson, voilà que le monde savant prête l'oreille et retient son haleine pour écouter les explications qu'on voudra bien lui donner. Ces explications ne sont pas encore arrivées jusqu'à nous. Tout ce que nous savons, c'est que le docteur Ericson fait depuis de longues années des expériences pour concentrer la chaleur du soleil de manière à en alimenter ses fours, et qu'il est enfin parvenu, dit-il, à construire trois machines-soleil, dont l'une est mise en mouvement par la vapeur due à cette chaleur et les deux autres par l'expansion de l'air chaud. Il assure que la concentration des rayons solaires sur une surface de dix pieds carrés, développe une force d'un cheval. M. Dellamater, propriétaire de l'usine de ce nom, déclare, de son côté, que l'idée Ericson a eu un plein succès, et qu'avant peu, il aura un moulin à farine mu par cette nouvelle machine.

Il serait difficile de se prononcer dès maintenant sur la valeur de la machine-soleil, mais nous tenons à dire, sans vouloir diminuer la gloire de l'ingénieur suédois, que les mêmes résultats ont été obtenus en France il y a déjà plusieurs années.

M. A. Mouchot, successivement professeur dans les lycées d'Alençon, de Rennes et de Tours, avait été frappé de la quantité de chaleur que le soleil déverse sur le sol et s'était dit que là réside une force vive, un pouvoir immense qui se dissipe inutilement, et dont l'industrie pourrait tirer de grands avantages si l'on parvenait à l'utiliser.

D'après les calculs de Pouillet, le soleil lance à la latitude de Paris, été comme hiver, environ dix calories par minute et par mètre carré. Ce flux de chaleur suffirait pour faire bouillir en moins d'une heure, un gallon d'eau à la température ordinaire, et équivaut à la force d'un cheval-vapeur. Si malgré cela les corps à la surface de la terre, s'échauffent peu, c'est qu'ils se refroidissent par les supports, par le contact de l'air et le rayonnement vers l'espace. Mais comme il est facile de combattre ces causes de déperdition, rien n'empêche de construire des récepteurs où s'accumule la chaleur du soleil, comme l'eau dans un réservoir.

Pour réaliser ces idées théoriques, M. Mouchot fit construire des vases métalliques de formes variées, noircis extérieurement, et les plaça sur du sable, de la brique ou tout autre corps mauvais conducteur ; il les recouvrit d'une cloche de verre mince ou simplement d'un chassis vitré et les exposa ainsi aux rayons directs du soleil, en y projettant par derrière un notable surcroît de chaleur au moyen d'un réflecteur de médiocre étendue. Un de ces vases, vide et de forme sphérique, fut porté en moins d'une demi-heure, à la température de 200 degrés !

Le récepteur dont nous venons de donner une idée, a été bréveté le 4 mars 1861. L'inventeur, encouragé par l'empereur Napoléon qui dès le début avait pris un vif intérêt à ces expériences, continua ses essais à l'atelier impérial de Meudon. Toute chaleur étant susceptible de se convertir en travail, ses premières tentatives eurent pour objet l'emploi de la chaleur solaire comme moteur. Dès 1861 il obtenait l'ébullition de l'eau au soleil ; en 1864 il était parvenu à construire une chaudière solaire assez simple pour pouvoir entrer dans le domaine de l'industrie ; enfin, le - Septembre 1866, il présenta à S. M. l'm eur quelques appareils parmi lesquels se trouvait une petite machine à vapeur, munie d'une chaudière solaire.

Les expériences ayant été interrompues par le mauvais temps au palais de St. Cloud, Sa Majesté daigna les recommencer elle-même à Biarritz où elles réussirent, et fit adresser à M. Mouchot des fonds avec l'invitation de poursuivre ses " belles recherches sur la chaleur solaire."

L'habile professeur s'est depuis occupé, avec succès, de la cuisson au soleil de la viande, des légumes et du pain, de la distillation de l'eau-de-vie, et surtout des machines à vapeur et à air chaud. Il vient d'annoncer qu'il a réuni dans un ouvrage qu'il se propose de publier bientôt, les données expérimentales relatives à ces divers essais, aussi bien que l'histoire des applications mécaniques de la chaleur solaire. Il parait que dans cette

histoire on voit figurer le nom d'un grand nombre d'ingénieurs parmi lesquels se distingue Salomon de Caus, qui vivait au temps de Louis XIII. Décidément Ericson devra se résigner à partager avec d'autres le titre de créateur des *Machines-Soleil.*

Quelques bons résultats qu'on soit en droit d'attendre de la radiation solaire, il ne faut pas croire que les autres sources de chaleur puissent être dédaignées comme chose désormais inutile. Il est des saisons, surtout en certaines contrées, où le soleil " ne chauffe pas plus que la lune" pour nous servir d'une expression populaire qui pour être exagérée n'en est pas moins significative. D'ailleurs le roi des astres nous cache si souvent sa face, même en plein jour, qu'il serait imprudent de s'en remettre complètement à sa discrétion pour notre approvisionnement de colorique. C'est donc travailler à une œuvre très-humanitaire, que de créer de nouveaux foyers de chaleur ou de perfectionner ceux qui existent déjà, et l'on s'explique sans peine pourquoi tant de physiciens s'efforcent de modifier la pile, ce merveilleux instrument d'où s'échappent à flots l'électricité, la lumière et la chaleur, mais à des prix malheureusement peu accessibles aux petites bourses qui sont de beaucoup les plus nombreuses. Il se fera une révolution dans l'existence physique de l'homme du moment où paraîtra une pile très-puissante et à très-bon marché. Nous ne pouvons pas dire que ce moment soit proche, quelques savants croient même qu'il n'arrivera jamais ; mais d'autres plus nombreux ne désespèrent pas et si leurs efforts n'ont pas été couronnés d'un plein succès, ils sont loin d'être demeurés stériles. C'est ainsi qu'on vient d'inventer, en France et en Angleterre, deux nouvelles piles qui présentent plusieurs avantages sur les anciennes.

La première en date est celle de M. Fortin, dans laquelle on emploie pour élément positif un amalgame liquide de zinc, et pour élément négatif une plaque de cuivre. Dans cette pile, comme dans celles précédemment en usage, il y a formation de sulfate de zinc, mais, par une disposition ingénieuse, ce sel est éliminé au fur et à mesure de sa formation, et si l'on a soin d'ajouter de temps à autre un peu de sel de cuivre ou de plomb dans le vase intérieur, la pile peut fonctionner indéfiniment avec une grande constance. Ceux qui désireraient plus de détails, peuvent consulter les comptes-rendus de l'Académie des sciences de Paris.

L'autre pile est due à MM. Warren de la Rue et H. Müller. Chaque élément se compose d'un cylindre de chlorure d'argent fondu sur un fil d'argent pur, et d'un zinc, amalgamé ou non, plongeant dans de l'eau salée.

L'avantage de cette pile est de pouvoir être mise bien vite en fonction, quelque soit le nombre des couples dont elle se compose, de ne pas s'user quand elle n'est pas en activité et d'avoir pendant longtemps une action constante. Elle rappelle par sa disposition celle de Wollaston. Le prix

d'une série de dix éléments n'est que de 5 piastres et les frais d'entretien sont peu considérables. C'est le modèle de pile que nous conseillerions aux établissements de haute éducation.

Une découverte destinée à un plus grand retentissement que les précédentes est *la pile secondaire* ou *condenseur dynamique* de M. Gaston Planté. Nous regrettons que la nature de cette revue ne nous permette point d'entrer dans tous les détails nécessaires pour faire comprendre pleinement ce nouvel instrument. Tâchons cependant d'en faire saisir le but et le principe.

Pour peu qu'on ait étudié l'électricité, on connait la bouteille de Leyde : la machine électrique ordinaire ne fournit que des étincelles assez faibles, mais ces étincelles peuvent suffire à charger plusieurs de ces bouteilles qui ne sont rien autre chose que des condensateurs, des appareils où l'on accumule l'électricité de façon à pouvoir produire les effets les plus énergiques, tels que la fusion et la volatisation des métaux.

La pile, quoique supérieure sous bien des rapports à la machine électrique, est impuissante à charger fortement et promptement une bouteille de Leyde, et jusqu'à ce jour personne n'était parvenu à condenser l'électricité qu'elle fournit. Il était réservé à M. Gaston Planté de résoudre ce difficile problème.

On avait constaté depuis longtemps que lorsqu'on décompose l'eau par la pile, il se produit dans le liquide un courant secondaire de sens contraire au courant principal. C'est en étudiant ce courant secondaire que M. Planté a été conduit à sa belle découverte. Il s'est aperçu d'abord qu'en employant des fils de plomb, pour électrodes, l'effet obtenu devient beaucoup plus intense qu'avec des fils de platine ; avec des lames de plomb le résultat prenait encore plus d'importance. Il ne s'agissait plus alors que de combiner un nombre plus ou moins grand de ces lames de manière à ce que leurs effets s'ajoutassent ; c'est cette idée qu'il a réalisée dans sa *pile secondaire.*

Dans un vase carré de huit pouces de côté, muni de rainures latérales, sont disposées verticalement des lames de plomb parallèles, très-rapprochées et rigoureusement isolées les unes des autres ; les lames paires sont réunies et mises en communication avec le pôle positif de la pile principale, destinée à fournir l'électricité ; les lames de rang impair sont organisées d'une façon identique et reliées au pôle négatif.

Trois éléments de Bunsen suffisent pour charger 40 lames, et le courant secondaire fourni par ces dernières est assez énergique pour fondre une aiguille d'acier de 4 pouces de long, pour produire l'arc voltaïque et obtenir d'autres effets qui exigeaient pour réussir 40 ou 50 couples d'une pile ordinaire. Le condenseur dynanique est donc un appareil puissant, peu dispendieux, qui a sa place marquée dans tous les cabinets de physique et pourra être aussi d'un grand secours dans les opérations chirurgicales pour cautériser les chairs.

Terminons par un sujet beaucoup moins nuageux que celui des piles directes et des piles secondaires et qui est aussi d'un intérêt beaucoup plus général, surtout dans la froide saison de l'hiver. Nous voulons parler des *chaussettes empoisonnées* sur lesquelles la *Minerve* a déjà attiré l'attention du public.

Autrefois les empoisonneurs se servaient principalement d'arsenic pour se débarrasser des gens qui leur déplaisaient.

Mais l'appareil de Marsh, révélateur des moindres traces de ce poison, leur ayant donné à réfléchir, ces messieurs préférèrent employer la strichnine ou l'acide prussique.

Malgré l'effet terrible et la disparition presque complète des vestiges de ces deux agents de destruction, la science est arrivée à retrouver dans les intestins la *signature*, en quelque sorte, des poisons employés. C'est ainsi que M. Boucher, chargé de l'expertise médico-légale dans l'affaire Chorinsky, qui a si fortement occupé l'Allemagne dans ces derniers temps, a pu constater en vérifiant les principaux faits relatifs aux effets toxiques de l'acide prussique, que le comte avait été victime de ce poison.

Un autre procédé s'offre aux personnes désireuses de hâter la fin d'un oncle à héritage, c'est de lui faire cadeau d'une douzaine de paires de chaussettes à l'*aniline*.

Un médecin, le docteur Wedler, à la suite d'un procès intenté, en Angleterre, à un marchand en grand de chaussettes, s'est présenté à la cour du lord-maire de Londres et a déclaré qu'il avait observé dans sa clientèle de graves affections provenant du port de chaussettes de couleur, en grande vogue.

Ces chaussettes, nuancées de couleurs très-vives, mises sur la peau, produisent des éruptions et des maladies cutanées fort sérieuses. Les accidents observés sur plusieurs personnes étant bien constatés, on a retiré ces chaussures de la circulation.

Un professeur de chimie de Rouen, M. Bidard, a constaté des accidents semblables. Il y a environ trois mois, écrit-il, un anglais de mes amis, habitant le Hâvre, m'adressa une paire de chaussettes. Sur le fond teint lilas, se dessinaient des lignes circulaires en soie, teintes en rouge vif. L'usage de ces chaussettes a donné lieu aux accidents suivants : chacune des lignes rouges a provoqué sur la peau une inflammation très-vive, douloureuse, une tuméfaction analogue à une brûlure. Ces accidents ont été suivis d'une indisposition générale ayant le caractère d'un léger empoisonnement et qui n'a cédé aux soins de la médecine qu'après deux jours.

Ainsi donc il est admis que l'on peut s'empoisonner en mettant telle paire de chaussettes, plutôt que telle autre. Si ce moyen ingénieux de faire mourir les gens avait été connu au moment du siège de Troie, les assiégés l'auraient certainement employé pour se débarrasser du bouillant Achille qui n'était vulnérable que par le talon.

" O vous qui avez le bonheur d'être entouré d'héritiers aux petits soins, s'écrie M. le Vicomte de Colomeur, à qui nous devons les détails précédents, vous voilà bien avertis que si l'un d'eux avait l'idée saugrenue de vous offrir, pour étrennes, d'élégantes chaussettes anglaises rouges et lilas, il faudrait le faire arrêter immédiatement."

E. Y.

LE PATIN ET LES PATINEURS.

L'inventeur du patin est inconnu. Elle est évanouie, la gloire de celui qui, le premier, chaussa le *cothurne d'eau*, et, pour voler sur la glace, se riva des *ailes aux pieds*, comme disent les poëtes du Nord en parlant du patin! C'est que le patin a existé de tout temps ; de tout temps, l'hiver a alterné l'été, le froid a chassé les chaleurs solaires, les eaux mobiles se sont glacées, et, pour marcher sur la glace, il a fallu s'aider du patin.

L'invention du patin a donc répondu d'abord à un besoin, à une nécessité. Dans le Nord où la glace est permanente, dans les contrées boréales où le sol est sans cesse encombré de neiges, il a bien fallu que, pour l'industrie, pour la nourriture, les vêtements, les relations de trafic, d'amitié ou d'agrément, on composât avec l'ennemi.

Le patinage a d'abord été commercial.

Les laitiers frisons, pour colporter leur beurre et leur crème chez les pratiques disséminées au loin dans tout l'horizon, partent chaque matin de leur ferme, équilibrent leur marchandise devant et derrière sur leurs épaules, et vont ainsi d'un client à l'autre, de la ferme à la ville, de l'étable au marché, toujours courant un train de poste.

Les courtiers et les marchands des pays livrés à des neiges constantes et à des glaces éternelles recourent aussi au patin ; et le patin, en les contraignant à un exercice salubre, leur sert à la fois de cheval de course et de calorifère.

Dans toutes les contrées du Nord le patin est d'un usage général, inévitable. Les glaces succédent aux glaces, on y patine sans cesse, l'exercice engendre l'habileté et le patin y est devenu un plaisir, un art. Il faut voir avec quelle habileté les indigènes du Kamtchatka dirigent, à travers mille dangers, leurs traîneaux rapides ; il faut les voir, surtout, plantés sur leurs longues et étroites sandales de bois, bravant les neiges aveuglantes, et, comme une balle, s'élançant à travers les tourbillons où, sans leur véloce patin, ils eussent été enveloppés et auraient péri.

En Laponie, en Suède, en Norwége, ce que l'on obtient du patin tient du miracle. Dans ces contrées, le patin est surtout destiné à se diriger à travers les neiges, et se nomme *skie*.

En Norwége, pendant les trois quarts de l'année, le sol est caché sous une couche de neige, épaisse souvent de plus de dix pieds. Alors toutes les voies de communication, excepté les chemins battus, seraient fermées si les habitants de ces contrées ne se servaient de patins. Aussi l'art de patiner qui, dans des contrées moins froides, n'est qu'un amusement, ou tout au plus, un exercice gymnastique, est-il de nécessité impérieuse dans la vie de tout Norwégien. Ordinairement, c'est au jour de dégel que la

neige tombe et s'entasse sur la terre, et le premier froid qui survient en tapisse toute la surface d'une écorce de glace trop faible pour soutenir un cheval, mais qu'un homme armé de patins peut sillonner sans crainte dans tous les sens avec une rapidité étonnante. C'est de cette manière que le Norwégien fait la chasse, qu'il va dans la forêt pour ramasser du bois et qu'il se rend aux villes éloignées pour y chercher les provisions qui lui manquent dans son hameau isolé.

Le gouvernement a même jugé nécessaire de faire adopter l'usage du patin à un régiment particulier de son armée qui, pour ce motif, porte le nom de régiment de patineurs.

Les soldats, pourvus de patins extrêmement longs, gravissent les montagnes les plus élevées, en descendent avec facilité, traversent les lacs et les rivières, s'arrêtent en un clin d'œil au milieu de la course la plus rapide, font l'exercice avec l'arme blanche et avec l'arme à feu, soit en courant, soit en restant en place, et exécutent mille évolutions difficiles avec une agilité qui étonne l'œil du spectateur.

Ce régiment est composé de quatre compagnies. Son uniforme est d'un vert foncé comme celui des chasseurs, mais le soldat, en petite tenue, est revêtu d'une redingote courte en drap ordinaire et de couleur grisâtre. Les patins sont armés de deux morceaux minces et effilés de bois de sapin ; les bouts de devant sont un peu courbés et retroussés en l'air. Le patin du pied gauche est insensiblement plus court que celui du pied droit, et tous les deux sont assujettis aux pieds avec des cordons de cuir. Un fusil léger, suspendu à l'épaule par une courroie, et une épée poignard, sont les seules armes de ce régiment ; mais chaque soldat est en outre muni d'un bâton ferré long de sept pieds, ressemblant parfaitement au bâton dont on se sert en Suisse pour visiter les glaciers. C'est à l'aide de ce bâton qu'ils se mettent en mouvement, accélèrent ou ralentissent leur course, et se tiennent en équilibre ; lorsqu'ils veulent s'arrêter, ils l'enfoncent profondément dans la neige, et, en faisant face, ils s'en servent comme d'un point d'appui.

Le skie ou patin de neige des paysans norvégiens ou lapons diffère légèrement du patin militaire que nous venons de décrire. C'est une légère planche qui atteint quelquefois plus de deux mètres de long, mais dont la largeur ne dépasse pas celle du pied ; elle est relevée à ses extrémités, qui se terminent en pointe ; au milieu la planche a une épaisseur double. C'est en cet endroit, formant une espèce d'exhaussement, que se pose le pied qui, enveloppé de son épaisse chaussure, est maintenu par une bride en cuir.

La Frise est inhabitable pour toute personne qui ignore l'art de patiner. Les Frisons patinent plus souvent qu'ils ne marchent, et ils excellent dans ce gymnase qui leur est indispensable, puisque leurs canaux restent gelés plus des trois quarts de l'année. Le moutard frison se tient à peine sur

ses jambes qu'on le chausse de la semelle à lames, et on le lance sur la glace : à dix ans un Frison est déjà un agile patineur, mais il n'est devenu vraiment artiste qu'entre vingt et trente ans. C'est alors qu'on voit ces Frisons, si lourds, si indolents, si disgracieux dans la vie triviale de chaque jour, se transformer dès qu'ils ont chaussé le patin, et devenir agiles, gracieux et aussi vifs sur la glace qu'on oiseau fin voilier dans les airs.

La vitesse ordinaire d'un bon patineur frison est double de celle d'une voiture attelée de chevaux de poste, et, en deux heures au plus, il lui est facile de parcourir une distance de douze lieues, la lieue hollandaise étant fixée à près de six mille mètres.

Les clubs de patineurs sont très-nombreux en Hollande. Le grand club réside à Leenwarden (Frise). Le prince d'Orange s'en est réservé le patronage.

Les Viennois sont des patineurs déterminés. Les déversoirs du Danube, les parties basses que l'Augarten inonde, les lagunes qui entourent le Prater, sont le théâtre de patinages vraiment hardis. Mais la glace la plus fréquentée, à Vienne, est celle du Belvédère ; elle est cependant étroite et encombrée ; c'est ce qui a habitué les Viennois à se satisfaire de cercles imparfaits, de pas ébauchés et de retours marqués par un saut.

Les Anglais ont fait du patin un art fini. Ils ont formé une société de patineurs, que le prince Albert présida tant qu'il vécut.

Les Anglais patinent en redingote. Cela ne les rend ni moins roides ni moins gourmés. Ils réussissent admirablement les pas raccourcis et ont pour habitude de figurer au dessus de leur tête, avec leur *stick*, les pas que leurs patins exécutent.

A Londres, les accidents du patin ont fourni l'occasion d'une police industrielle assez singulière. Dès que les bassins des parcs et *Serpentine river* sont solidifiés, les sportsmen de la glace accourent et chacun brigue l'honneur de déflorer le cristal vierge et fragile. D'être imprudent, personne n'y manque, et les accidents ne font pas défaut. L'industrialisme s'en est mêlé, et sur les berges sont établis des sauveteurs qui surveillent les téméraires, repêchent les victimes et battent monnaie du courage et du dévouement qu'ils déploient dans l'affaire.

Le patin, pendant l'hiver, est la comédie de saison de toute l'Angleterre, et presque tous les jours on voit s'organiser à Hyde-Park, sur la Serpentine glacée, des fêtes charmantes qui jamais ne se ressemblent. Après la fête du jour vient la fête de nuit, bien plus attrayante et populeuse.

Les Français, soit dans la capitale, soit dans les provinces, patinent spontanément et apportent à cet exercice, l'agilité et les dispositions gymnastiques qui les caractérisent. Le parisien surtout patine avec élégance et grâce, malgré le peu de temps qu'il peut consacrer à cet art qui exige une pratique précoce. Des difficultés, le Parisien n'en connaît pas. Tout ce qui se fait à l'étranger, il l'exécute ; seulement il pratique plus en grand,

et n'est bien à l'aise que sur de vastes glaces où il puisse déployer son jeu un peu théâtral et faire miroiter son costume un peu trop à effet.

Les étangs de la Glacière étaient autrefois le rendez-vous de la mode ; on y jouissait parfois d'une glace vierge ; quand un bassin était crevassé, on passait à un autre. Ces bassins sont ajourd'hui amoindris, incommodes et désertés. On n'y rencontre que des glisseurs et des débutants.

Les bassins de la Villette, de la Gare et du canal de l'Ourcq, présentent un cours étendu et de belles glaces ; mais ils ont été l'occasion de trop d'hécatombes pour qu'on les visite de longtemps sans panique importune.

Les magnifiques bassins de Versailles sont très-visités ; ils sont propices aux élans de toute volée, aux gigantesques *dehors*. L'espace est immense, et l'on s'étonne chaque année de n'y point voir célébrer quelque fête d'hiver officielle qui rappelle les splendeurs de Louis XIV.

L'étang Coquenard, près d'Epinay, a été remblayé et l'on n'y rencontre que les locomotives du chemin de fer du Nord qui, été comme hiver, y patinent à toute vitesse.

Le lac d'Enghien, cette miniature de la Suisse, est encore le bassin le plus admirable et le plus artistement agencé que puisse rêver le patineur. Il est plus rapproché et plus spacieux que les bassins de Versailles ; mais la mode parisienne ne l'a point encore élu.

Le bois de Boulogne a eu ce privilége. Sa glace est large, l'administration y est pleine de sollicitude ; grâce à elle, l'espace est net, propre, tonjours déblayé et balayé. Quand la glace ne présente pas assez de consistance, les surveillants écartent les téméraires. Les glisseurs sont l'objet d'une attention toute particulière. Ce sont d'habitude des enfants en sabots qui ne peuvent pas toujours acheter des patins, et qui cependant ne sont ni les plus maladroits ni ceux qui s'amusent le moins.

On avait négligé d'abord d'installer sur les bords du lac une ambulance pour les novices qui se laissent choir et qui prouvent à chaque instant qu'il n'est pas moins dangereux de glisser sur la glace que sur le gazon ; mais cette négligence a bientôt été réparée. Maintenant chaque jour, tant que la glace est dure et large une ambulance est établie sur les berges, et les sauveteurs veillent sur tous les points.

Par une sage prévision, on ménage une nappe d'eau qui, le soir, est versée sur la glace de manière à l'arroser et à la recouvrir à la hauteur d'un pouce sur toute la surface ; cette eau se congèle pendant la nuit et rend à la glace sa force, son élasticité, sa virginale consistence.

On patine en Espagne, à Madrid notamment. Une société s'y est même organisée, composée des premières familles de la noblesse et de la bourgeoisie. Les étangs du Retiro forment de magnifiques bassins et sont spécialement consacrés aux exercices d'hiver. Au reste, toute l'Espagne regorge de sportsmen qui patinent et fort artistement, et, qui mieux est, en musique ; l'orchestre vibre tout entier aux doigts des patineurs et le cliquetis des castagnettes accompagne les pas, mais les glaces de Madrid ne durent souvent que l'espace d'un matin.

MAURICE CRISTAL.

LES PROTESTANTS, LES GRECS, LES JANSÉNISTES DE HOLLANDE ET LE CONCILE.

I

Le 13 septembre, le souverain pontife écrivait à tous ceux qui ne sont pas catholiques, et particulièrement aux protestants, une lettre apostolique de la plus grande importance. Après avoir tracé à ces différentes sociétés religieuses le triste tableau de leurs divisions, de l'instabilité de leurs doctrines et de la mobilité de leurs opinions, il les exhorte à profiter de la réunion du futur concile œcuménique pour rentrer dans le sein de cette unité catholique, où elles trouveront " cette autorité vivante et divinement constituée qui enseigne aux hommes la règle de la foi et des mœurs, et les gouverne dans tout ce qui regarde le salut éternel."

Dans la situation actuelle de l'Angleterre, alors qu'il se fait dans les esprits un travail signalé bien des fois, il est facile de comprendre l'effet qu'a dû produire dans ce pays l'invitation du souverain pontife. L'effet a été considérable, nous apprennent des lettres de Londres; arrivée à son heure, à une époque où non-seulement beaucoup d'anglicans ritualistes, mais encore beaucoup de membres de l'Eglise officielle prient pour l'unité et soupirent après un rapprochement, la lettre apostolique a été reçue avec une véritable satisfaction.

Et ce qui nous prouve combien cet accueil a été favorable, c'est que les feuilles protestantes cherchent déjà à combattre les heureuses dispositions qui paraissent se manifester. Le *Times* en particulier, sous l'ironie de son langage, dissimule assez mal les craintes qu'il éprouve. Il essaye même d'être plaisant, comme si la plaisanterie n'était pas entièrement déplacée dans un sujet aussi grave, dans une question où il s'agit du salut des âmes et de la vérité. " L'oiseau, dit-il, s'est échappé de sa cage, et jouit de sa liberté. Le pape convoque une grand assemblée pour forger de nouveaux barreaux, rendre la cage plus sombre, plus étroite, et envite gracieusement l'oiseau à saisir cette occasion favorable de rentrer dans sa prison." Mais un langage aussi frivole ne change rien à la situation du protestantisme en Angleterre; le *Times* a beau traiter une telle question avec une regrettable légèreté, il n'en reste pas moins certain que l'appel du souverain pontife a été entendu et qu'il a produit une très-vive sensation en Angleterre.

Le *Morning Post* emboîte docilement le pas du *Times* et ne se montre pas moins défavorable à la lettre apostolique de Pie IX. Ce journal affirme qu'un semblable document doit demeurer sans effet et qu'il est le moins fait pour faire rentrer les protestants dans le sein de l'Eglise catho-

lique. " La lettre entière, écrit-il, est une insulte au bon sens et aux sentiments religieux de tous les chrétiens qui ne reconnaissent pas Pie IX comme descendant direct de saint Pierre."

Nous comprenons fort bien la mauvaise humeur de *Morning Post* et du *Times* : les causes d'un tel mécontentement ne sont pas difficiles à deviner. Aussi n'est-ce pas à ces journaux qu'il faut demander quel est à cet égard le sentiment vrai des Anglais. Pour cela, nous croyons plus utile de consulter d'autres témoignages qui, sur une question de cette importance, ont une bien plus grande autorité que le *Times* ou tout autre journal. Il suffit de connaître l'opinion du docteur Pusey, celle du révérend docteur Lee ou d'un grand nombre de théologiens anglicans, pour se convaincre que l'impression générale ne concorde guère avec les sentiments du *Times* et du *Morning Post.* L'illustre docteur Pusey, jouit en Angleterre d'une grande et légitime considération. Or le célèbre professeur d'Oxford est bien loin de vouloir s'opposer à une réunion avec l'Eglise catholique. Il irait même, ainsi qu'un grand nombre de théologiens anglicans jusqu'à sacrifier les *trente-neuf articles*, considérés jusqu'à présent comme formant le symbole de l'Eglise protestante d'Angleterre. Mais avant d'abandonner ces différents articles, le savant docteur Pusey exprimait un désir : il demandait que l'Eglise catholique donnât *avec autorité* certaines explications propres à fixer le sens de quelques propositions du concile de Trente. Quelle autorité plus grande que celle d'un concile général peut-elle éclairer les doutes de certains anglicans ? Aussi, nous ne craignons pas de l'affirmer, la convocation d'un concile œcuménique a répondu pleinement à bien des vœux secrets, et l'appel récent de Pie IX est reçu avec bonheur.

Le révérend docteur Lee se déclare, comme le docteur Pusey, disposé à rejeter les *trente-neuf articles*, qui, à ses yeux, sont sans autorité au point de vue de la foi. Le docteur Lee, curé de la paroisse de *Tous-les-Saints*, auteur de plusieurs ouvrages considérables, dirige l'association de prières fondée pour demander à Dieu le rétablissement de l'unité religieuse dans sa patrie. A la clôture d'une neuvaine célébrée à Londres, il a prononcé un discours qui mériterait d'être cité en entier ; il contient une réplique décisive aux affirmations du *Times* et du *Morning-Post*, quand ils déclarent que l'invitation du souverain pontife sera dédaigneusement accueillie en Angleterre. L'orateur protestant dénonce la réforme anglaise comme une trahison au siége de Rome, dont saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, avait reçu sa mission. Puis, parlant de *cette inutile et funeste séparation qui a eu les plus funestes résultats*, il ajoute ces paroles significatives : " Quels que soient les dissentiments qui existent, nous pouvons tous nous réunir pour procurer la réunion de la famille chrétienne. Notre-Seigneur a désiré que ses disciples et leurs adeptes fussent un en esprit. Il y a trois cent ans que l'Eglise d'Angleterre fut séparée d'une branche

importante de la famille chrétienne. Je ne dirai pas sur qui doit peser l'odieux de cet événement ; mais le fait que cet acte a été volontaire et qu'il a été accompli en partie pour des raisons ecclésiastiques, et en partie pour des raisons politiques, fut un malheur qu'on ne saurait déplorer trop profondément."

Et si à ces grandes autorités on veut en joindre une autre non moins importante, nous pouvons citer l'opinion d'un évêque anglican, mais qui appartient à l'Eglise des Etats-Unis. A l'occasion du fameux concile anglican tenu il y a quelque temps à Lambeth, l'évêque d'Iowa écrivait à l'évêque de Londres, que la réunion du concile était un premier pas vers la ruine totale de l'Eglise anglicane. Voici ce que dit l'évêque d'Iowa dans un langage plein de netteté, et qui nous montre à découvert quelle est la gravité de la situation de l'Eglise protestante : " La hache est au pied de l'arbre ; le tronc vacille déjà ; l'arbre entier sera bientôt dans la poussière..Ne vous attendez pas à une réaction sérieuse. Vous avez devant vous la dissolution imminente. La majeure partie de vos fidèles retournera à l'Eglise romaine ; d'autres se feront rationalistes ; d'autres encore deviendront indifférents. Le petit nombre qui demeurera avec vous sera insuffisant pour former une Eglise."

Le correspondant du *Monde* a raison de le remarquer, " quand un évêque protestant parle ainsi, quand des théologiens éminents s'expriment à peu près de la même manière, on a le droit d'attendre de féconds résultats de cet appel de Pie IX et de la réunion du concile œcuménique."

La lettre apostolique du souverain pontife est aussi parvenue à Berlin. Le *Conseil suprême* de l'Eglise évangélique de Prusse a publié à ce sujet une circulaire qui est un véritable événement. En présence des nombreux différends qui existent au sein de l'Eglise évangélique, dans un temps où le conseil supérieur voit avec anxiété se développer de plus en plus le rationalisme et l'incrédulité, il est curieux de voir comment l'acte pontifical a été apprécié. Sans doute le *Conseil suprême* n'engage pas les membres de son Eglise à écouter la voix de Pie IX ; mais, à ce sujet, il exprime les regrets qu'il éprouve à cause de toutes les divisions qui déchirent l'Eglise évangélique. C'est là un aveu fort grave et qui, sous sa forme réservée, nous fait assez clairement entrevoir que l'Eglise de Prusse ne conserve presque plus aucune autorité doctrinale.

Dans une lettre missive du 13 octobre, lisons-nous dans cette circulaire, le chef de l'Eglise catholique romaine a adressé une allocution à tous les protestants, et, par suite, aussi aux membres de notre Eglise évangélique. Si, à côté d'accusations injustes, cet écrit exprime, dans maintes de ses paroles, un langage ému d'estime et de bienveillance envers les protestants, nous nous en réjouissons sincèrement, et nous y verrions volontiers une garantie pour des relations futures de plus en plus amicales et pacifiques entre les deux confessions, pour le bien de l'Etat et de la vie civile,

au profit de l'efficacité et de la victoire de la vérité chrétienne. Tout chrétien réellement évangélique reconnaît le devoir de la charité cordiale envers les chrétiens d'autres confessions, et déplore la *séparation religieuse*, surtout entre membres d'une seule patrie."

C'est cette *séparation religieuse* que déplore le *Conseil suprême* de Berlin qu'il faudrait faire disparaître, parce qu'elle est la ruine de toutes les vérités chrétiennes; et le seul moyen d'arriver à cette communauté de croyances, ce serait d'écouter la voix du souverain pontife. Le clergé prussien a beau faire des circulaires et rappeler tous les fidèles de la monarchie à la concorde et à la paix, cela ne suffit pas pour arrêter le courant rationaliste et incrédule qui lui cause une si légitime frayeur.

On n'a qu'à voir les rapides progrès que fait en Prusse le *Protestanverein* pour comprendre combien sont fondées les plaintes du conseil supérieur. Créée à Frankfort le 30 septembre 1863, cette assemblée a tenu son congrès à Brême, au commencement du mois de juin de cette année. Cette réunion, à laquelle assistaient deux cents députés, a adopté les opinions les plus dangereuses, opinions qui sont la négation de toute vérité chrétienne. Si on veut juger de la hardiesse de ces affirmations, qu'on lise le passage suivant d'une conférence pastorale tenue à Berlin le 11 juin dernier: " O hommes du *Protestanverein*, vous ne croyez à rien, à rien du tout! Vous ne croyez pas à l'Ecriture comme parole de Dieu; vous niez les miracles; à peine croyez-vous en Dieu, créateur du ciel et de la terre. N'avez-vous pas déclaré vous-mêmes que vous ne vous trouvez pas en état d'exprimer une opinion commune quelconque sur le Christ historique? Vous placez sur la même ligne Jésus-Christ, Bouddha, Zoroastre et Mahomet! Vous ne savez rien du Saint-Esprit, la troisième personne de la très-sainte Trinité! Vous avez rompu de fait avec l'Eglise évangélique et sa confession; vous avez déserté la foi dans laquelle vous avez été baptisés."

Et ce qu'il y a de plus triste pour l'Eglise évangélique, c'est que de telles hardiesses ne viennent pas seulement des laïques: ce sont encore les membres eux-mêmes de l'Eglise établie qui donnent le fatal exemple de l'incrédulité la plus absolue. Le correspondant de *l'Univers* raconte un fait qu'il est utile de signaler. Il y a quelques mois, à l'Eglise de Saint-Martin, à Brême, on nomma un pasteur, M. Schwalb. A peine arrivé, le nouveau ministre se mit à enseigner que Notre Seigneur Jésus-Christ n'était qu'un homme, et que, dans sa vie toute entière, il n'y avait rien de surnaturel et de divin. On comprend l'émotion qu'une si scandaleuse prédication dut causer à Brême; de vifs débats s'engagèrent, on écrivit contre M. Schwalb, et enfin " tous les pasteurs furent mis en demeure de se déclarer pour ou contre la divinité de Jésus-Christ, la réalité de ses miracles, et par suite la vérité du Christianisme." On pourrait à peine le croire, le résultat de cette polémique fut de constater que sur vingt-trois pasteurs de la ville de Brême, *huit seulement croient encore en Jésus-Christ.*

Que deviendront les traditions chrétiennes dans le royaume de Prusse, lorsqu'on voit les pasteurs eux-mêmes démolir l'édifice religieux qu'ils devraient protéger ? Aussi, au lieu de faire entendre des plaintes stériles le *Conseil suprême* de l'Eglise évangélique devrait donner de meilleurs avis à ses ouailles. Il n'y a que le retour à l'unité de la foi qui puisse opposer une barrière solide à toutes ces impiétés. A la vue de toutes ces audaces, on comprend combien sont vraies ces paroles de Pie IX aux protestants : " De ce retour si désiré à la vérité et à la communion avec l'Eglise catholique dépend non-seulement le salut de chacun en particulier, mais encore celui de la société chrétienne tout entière."

II.

Nous venons de faire connaître de quelle manière la touchante invitation du souverain pontife avait été accueillie dans les pays protestants ; il nous reste à dire l'effet que le même appel a produit au sein de l'Eglise grecque, cette autre fraction si importante de la société chrétienne. Voilà que de notre temps on va reprendre ce grand œuvre de la réunion des deux Eglises d'Orient et d'Occident, réunion espérée depuis bien des siècles, longtemps attendue en vain, et que de malheureuses circonstances ont toujours empêchées. Les patriarches et les évêques de l'église orientale sont invités à se rendre au futur concile. Par une aussi sage et aussi prudente mesure, on leur prouve bien d'une manière manifeste qu'on ne veut pas les tenir à l'écart, et que l'on serait heureux de chercher avec eux les bases solides d'une véritable conciliation. Si les Orientaux ont des doutes à proposer, des difficultés à faire lever, des explications à demander, ils n'auront jamais une occasion plus belle pour éclairer leurs esprits et pour connaître les vraies doctrines de l'Eglise d'Occident. On ne peut se le dissimuler, le moment actuel est fort grave, et tout dépend, en quelque sorte, de la décision que prendront les évêques orientaux. Ces derniers se rendront-ils à Rome en nombre suffisant, et, par leur présence, viendront-ils donner une preuve solennelle de leur sincérité et de leur bonne foi ? Ecouteront-ils la voix de la sagesse plutôt que celle de leurs passions et de leurs vieux préjugés ?

Les nouvelles qui viennent de Constantinople ne sont pas trop de nature à encourager nos espérances. *Le Monde* a publié un long article du *Neologos*, journal qui paraît dans la capitale de l'empire ottoman ; les idées que nous y trouvons développées confirment nos appréhensions : on nous dit que les idées et les sentiments émis par le *Neologos* sont ceux qui dominent en général parmi le peuple et le clergé schismatique d'Orient.

Le *Neologos* dissimule assez mal la peine que lui fait éprouver cet appel de Pie IX à toutes les Eglises d'Orient, et déclare ouvertement qu'il ne croit pas à la possibilité d'un rapprochement. Nous n'avons pas le temps de relever en détail les différentes assertions du journal de Constantinople.

Ce qu'il dit de l'esprit opposé des deux Eglises, l'une reposant sur une suprématie arbitraire et jalouse, l'autre, au contraire, animée du souffle de l'indépendance et de la liberté, ce sont là des affirmations qui auraient besoin de preuves. *Le Monde* a raison de le remarquer, cette fâcheuse tendance des Eglises séparées d'Orient, tendance que le *Neologos* qualifie d'esprit grec, n'est en définitive, que " l'esprit du libre examen et de l'anarchie religieuse" tel que l'Allemagne et l'Amérique nous en offrent plus spécialement le spectacle.

Il y a encore d'autres obstacles qui rendent difficile toute réunion projetée : le journal grec les énumère avec une complaisante satisfaction. Indépendamment de la différence des croyances sur certaines vérités dogmatiques, le *Neologos* compte beaucoup sur la haine que les schismatiques éprouvent contre Rome. Il indique ensuite certains changements radicaux qu'il faudrait faire si l'on veut obtenir des résultats sérieux. " A moins, dit-il, que ces changements ne s'effectuent, il est impossible que le Concile ait lieu : toute tentative de ce genre nous paraît inutile et comme un pas insignifiant et sans but vers l'union. Le nombre sera donc grand de ceux qui se convaincront par là que Rome, en poursuivant l'union avec tant d'ardeur, ne vise qu'à son seul intérêt, et l'Eglise d'Orient se trouvant placée dans les limites du *non possumus*, ne fera aucun pas pour aller au-devant de cette union."

En effet, nous savons aujourd'hui, comment la lettre du souverain pontife a été accueillie par les chefs des deux Eglises séparées à Constantinople, par le patriarche grec et le patriarche arménien schismatique. Les deux réponses, assez semblables pour le fond, ont cependant certaines différences qu'il est important de signaler.

Le Saint-Siége, voulant éviter de reconnaître implicitement la juridiction que s'arroge le patriarche grec, ne lui a pas adressé par écrit un exemplaire de l'encyclique invitant les évêques de l'Eglise d'Orient au futur concile œcuménique. C'est en partie dans cette intention, et aussi par déférence pour le patriarche, que M. Testa, vicaire général du délégué apostolique à Constantinople, chargé de remplacer Mgr. Brunoni absent, avait reçu la délicate mission de se rendre en personne chez le prélat schismatique et de lui remettre entre les mains la lettre pontificale.

Reçu d'abord par le grand vicaire du patriarcat, M. Testa fut bientôt introduit auprès de Mgr. Anthime ; celui-ci l'accueillit avec bienveillance et politesse, et le traita avec tous les égards dus à son titre de représentant du délégué apostolique, Mgr. Brunoni. Mais lorsque l'abbé Testa voulut faire connaître le motif de sa visite, il fut arrêté à ses premières paroles par le patriarche, qui déclara avoir déjà appris par les journaux l'invitation faite par le souverain pontife. " La conscience de notre Eglise est en paix, ajouta-t-il ; sa foi est certaine ; il n'y a donc pas lieu à ce que je reçoive une pareille lettre, à laquelle je ne pourrais faire qu'une réponse

défavorable." En conséquence, il pria M. Testa de ne pas la lui laisser. La réponse était nette et rendait toute insistance inutile. Ce n'est pas tout. Mgr. Anthime, qui est dévoué à la Russie et qui n'agit que sous cette fatale influence, s'est empressé d'informer l'ambassadeur du czar, le général Ignatieff, de la visite de M. Testa; il lui en a fait connaître le résultat, et lui a annoncé qu'il n'avait même pas voulu recevoir la lettre pontificale.

L'Univers nous apprend que le lendemain, le grand conseil du patriarcat était réuni. Il a été décidé qu'on enverrait une circulaire aux évêques et aux métropolitains, afin de les informer de l'entrevue qui venait d'avoir lieu et d'expliquer le refus qui l'avait suivie.

Il paraît cependant que cette grave affaire n'a pas été sans provoquer de très-vives discussions parmi le clergé grec. Nous lisons dans la *Correspondance du Nord-Est* que le patriarche a convoqué plusieurs conférences, et que l'on a beaucoup discuté sur l'attitude que devrait prendre le clergé et sur la réponse que l'on devait faire à Rome. Une faible minorité a été d'avis qu'il ne fallait pas repousser cette invitation, et qu'on devait tenter un rapprochement entre l'Eglise d'Orient et l'Eglise d'Occident. Mais la majorité ne s'est pas montrée animée du même esprit de sagesse et de modération; il a été résolu qu'on ne répondrait pas à l'invitation du Saint-Père, et on a déclaré que sa lettre était une injure pour l'Eglise orientale.

En présence de ce fâcheux résultat, devons-nous dire que toute espérance serait illusoire? Voici les justes observations que nous trouvons à ce sujet dans *l'Univers*: "Il est dans le schisme, surtout parmi les laïques, dont l'élément fait partie de l'Eglise dirigeante, bon nombre d'esprits élevés qui désirent ardemment un sincère retour au siége du prince des apôtres. Les uns sont mus par des motifs religieux tout à fait désintéressés, les autres envisagent l'avenir de leur peuple à un point de vue plus exclusivement politique. Réunis dans la poursuite d'un même but, leur influence peut être dominante; elle s'était déjà manifestée, par rapport au prochain concile, avec un ensemble de bon augure; le tout consistait à la rendre menaçante pour le patriarcat, en faisant précéder la démarche officielle d'entrevues individuelles qui auraient eu pour résultat d'aplanir les difficultés contre lesquelles M. l'abbé Testa est venu se heurter."

En quittant le Phanar, au sortir de l'audience que lui avait accordée Mgr. Anthime, M. Testa se rendit à Coum-Capou, chez Mgr. Boghos, archevêque de Constantinople pour les Arméniens schismatiques. La réponse de celui-ci, moins explicite et moins absolue dans la forme que celle du patriarche grec, fut au fond tout aussi négative. Mgr. Boghos reçut la lettre pontificale des mains de M. Testa, mais en déclarant qu'il ne pouvait donner aucune réponse: avant de faire connaître sa décision, il était obligé de consulter les autres évêques arméniens, et son chef suprême,

le patriarche d'Etchemiadzin. Il n'est que trop facile de prévoir ce qui va arriver. Comme Mgr. Kévork, qui occupe actuellement le siége d'Etchemiadzin, est une créature de la Russie, il est bien probable que Mgr. Boghos ne sera pas autorisé à accepter l'invitation du souverain pontife.

Il nous est permis cependant de conserver encore à cet égard quelques espérances. Béaucoup moins fanatiques que les grecs, les arméniens ne repousseraient pas toute idée de rapprochement: la principale cause de leur hostilité contre Rome vient de ce qu'ils tiennent beaucoup à leur Eglise *nationale* et à son indépendance, et ils croiraient la compromettre s'ils reconnaissaient la suprématie du souverain pontife.

Ce qui prouve la profonde différence qui existe entre les sentiments des grecs et des arméniens, c'est la décision qui a été prise sur cette importante affaire dans une réunion de notables arméniens. La majorité de l'assemblée, nous dit-on, s'est prononcée dans un sens favorable à un voyage à Rome des prélats de l'Eglise arménienne. "Mais on ne pense pas, ajoute le correspondant du *Monde*, que ce soit un motif suffisant d'espérer qu'il soit donné suite à ces velléités de réconciliation avec le saint-siége." Ces dernières paroles nous mettent en garde contre une confiance qui serait excessive; mais il n'en est pas moins certain qu'entre les dispositions de l'Eglise arménienne et celles de l'Eglise grecque il y a une différence considérable qu'il valait la peine de signaler.

La Russie redoute tellement les bonnes dispositions des arméniens, que le représentant le plus influent de la politique moscovite dans ces contrées, le patriarche d'Etchemiadzin, vient d'envoyer à Constantinople Mgr. Narsès, archevêque de Tiflis, chargé de plusieurs missions particulières auprès du clergé et de la nation arménienne. Et afin qu'on ne puisse pas se tromper sur les intentions réelles du patriarche d'Etchemiadzin, comme sur le caractère de la mission confiée à l'archevêque de Tiflis, il suffit de dire que Mgr. Narsès "est porteur d'un certain nombre de décorations russes qu'il doit distribuer aux principaux notables, et de sommes considérables destinées à fonder à Constantinople des séminaires et des écoles laïques."

Malgré les faveurs que le gouvernement russe est si enclin à leur prodiguer, les arméniens ne paraissent nullement disposés à se livrer à la Russie, et ils ont une très-grande défiance contre ces présents intéressés. A cette occasion, les arméniens ont tenu entre eux plusieurs réunions; on a examiné s'il était opportun d'accueillir le nouvel envoyé du czar et s'il fallait lui faciliter l'accomplissement de sa mission. Quelques-uns, désireux de ménager un protecteur puissant à leur pays, inclinaient vers l'affirmative; mais la majorité s'est opposée fortement à toute immixtion de la Russie dans les affaires de la nation. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg poursuit toujours avec acharnement son système politique: c'est à

l'aide des intrigues religieuses qu'il espère établir d'une manière définitive son influence en Orient. Aussi la Russie fera-t-elle tous ses efforts pour empêcher tout rapprochement entre l'Eglise latine et les Eglises orientales. Nous ne pouvons nous y tromper, c'est évidemment dans ce but que Mgr. Narsès a reçu l'ordre, s'il se manifestait dans le sein du clergé arménien de Turquie les moindres tendances à adhérer à l'invitation du pape pour aller assister au concile, d'employer tous les moyens en son pouvoir pour les faire avorter."

De Saint-Pétersbourg, l'*Union* a reçu, au sujet de la future convocation, des détails qui ne manquent pas d'intérêt. Les membres de l'Eglise orthodoxe prétendaient que le concile ne saurait être œcuménique, parce que l'Eglise orientale n'y était pas convoquée. Maintenant, ce prétexte est écarté : une invitation officielle leur a été adressée ; il dépend d'eux uniquement de s'y rendre. Mais il ne serait pas surprenant que les schismatiques de Russie imaginent quelque nouveau subterfuge afin de ne pas se trouver aux délibérations de l'Eglise universelle. " Il est certain cependant, ajoute le correspondant de l'*Union*, que quelques membres du haut clergé désirent se rendre à Rome ; mais je ne crois pas qu'il s'en trouve un seul qui ait le courage d'y aller sans une autorisation du czar."

Cette autorisation sera-t-elle donnée? Le prince Gortschakoff, dont l'influence est considérable, est d'avis qu'il faut laisser toute liberté aux évêques russes de faire le voyage de Rome. Mais, nous devons le dire, de tous les ministres il est le seul qui incline vers ce parti. Quant aux autres, ils sont hostiles ou indifférents. Le comte Tolstoï ne peut pas entendre prononcer le mot de concile, et ses autres collègues sont ou protestants, comme le comte Sahlen et M. Reutern, ou parfaitement étrangers à une religion quelconque.

Il est donc à craindre que le gouvernement de Saint-Pétersbourg n'obéisse à cette défiance invétérée avec laquelle il regarde tout ce qui pourrait amener un rapprochement définitif entre les deux communions religieuses. A moins cependant qu'une considération ne l'emporte ; il est certain aujourd'hui qu'aucun autre gouvernement n'empêchera ses évêques d'assister au concile et de prendre part à ces grandes délibérations du monde chrétien ; au milieu de ce concert de tous les souverains, le czar trouvera-t-il politique de rester seul et isolé ? N'aura-t-il pas honte d'interdire ce qu'autorisent et le sultan des Turcs et le roi d'Italie ?

III.

Il y eut un temps où le Jansénisme avait en Hollande son centre et son foyer : un temps où les Jansénistes, soutenus par le gouvernement, pouvaient livrer à l'arbitraire de juges ennemis tout prêtre catholique qui ne relevait pas d'eux. Ce temps est bien loin : aujourd'hui les Jansénistes hollandais sont dans la proportion de 1 à 371. Ils n'ont plus que 25

paroisses et ne comptent pas même 6,000 adhérents ; mais ils continuent à élire un archevêque et deux évêques qui exercent leur ministère sur ce troupeau si réduit. L'appellation de *Jansénistes* est repoussée par les adhérents de cette petite église, ils s'appellent *Anciens catholiques romains*, ou membres de la *Clerezie*, église épiscopale.

Nous apprenons aujourd'hui que la prochaine convocation du concile œcuménique a produit une émotion profonde parmi les *anciens catholiques ;* ils regardent cette grande réunion de l'Eglise universelle comme la réalisation de leurs espérances, et plusieurs déjà se déclarent prêts à accepter les décisions du concile.

Le Bien public donne à ce sujet des détails pleins d'intérêt, qu'il emprunte à un journal hollandais, le *Tyd* d'Amsterdam. A la date du 5 novembre 1868, un membre de l'Eglise dissidente a adressé de Rotterdam au *Tyd* une lettre de la plus haute importance et qui montre quelles sont les véritables dispositions de ces chrétiens séparés. Nous y lisons en particulier ce passage significatif, remarquable par sa netteté, et dont la portée n'échappera à personne :

" J'espère qu'on examinera et discutera notre cause sans préjugés ni préventions, et je puis vous donner l'assurance qu'en ce cas, les membres de la *clerezie* fourniront la preuve qu'ils ne sont ni hérétiques ni schismatiques, mais de vrais enfants de notre mère la sainte Eglise, prêts à se soumettre à la décision du concile universel, quelle que doive être cette décision. Si vous et nos frères catholiques vous êtes sérieusement disposés à unir vos efforts dans ce but,—et je crois pouvoir y compter,—alors, il est, d'après mon humble opinion, très-désirable que personne ne juge ou ne préjuge dans notre cause avant que le concile ait prononcé. Avec tous les catholiques nous reconnaissons le concile œcuménique comme le tribunal suprême de l'Eglise catholique. Laissez donc ce tribunal prononcer sa sentence, et alors, pour vous et pour nous comme pour tous les catholiques, se vérifiera la parole du fondateur et du chef de notre Eglise : " Celui qui n'écoute pas l'Eglise, tenez-le pour un païen et pour un publicain."

" Je termine en déclarant que nous tous, membres de la *clerezie*, nous désirons ardemment avec vous que le concile mette fin à la séparation qui existe entre nous et nos frères dans la sainte Eglise."

Le *Tyd*, tout en rendant justice à la sincérité et aux bonnes intentions du signataire de la lettre, avait fait cependant certaines réserves. Une phrase surtout lui avait paru assez obscure, et, quand on connaît tous les subterfuges si ordinaire aux disciples de Jansénius, on n'a pas grand tort de leur faire préciser le sens réel de leurs paroles. " J'espère aussi qu'on examinera et discutera notre cause *sans préjugés ni préventions*," avait dit le membre de l'Eglise épiscopale ; et à cette occasion, le rédacteur du *Tyd* a demandé certaines explications nécessaires : " Le *on*

dont il est question dans ce passage, c'est le concile. Notre correspondant suppose donc qu'un concile œcuménique puisse prononcer avec *préjugé et prévention*, en d'autres termes, que le concile puisse ne pas examiner une cause avec maturité, ce qui rendrait son autorité discutable et justifierait le refus de se soumettre à ses décisions. Nous n'hésitons pas à le dire, une telle supposition n'est pas admissible et suffirait à renverser toute autorité dans l'Eglise."

Ces justes observations ont donné lieu à une seconde lettre du même correspondant, lettre qui ne laisse plus aucune place à un malentendu quel qu'il soit. Elle a été insérée par le *Tyd* dans son numéro du 11 novembre : "J'ai écrit ma lettre, disait-il, sous l'impression de votre article du 19 octobre, et par les mots "sans préjugés ni préventions" je n'ai voulu faire allusion qu'à la discussion de notre cause dans des articles de journaux, etc., *avant* que le concile soit réuni. Loin de moi la supposition qu'un concile œcuménique *puisse* prononcer avec *préjugé et prévention*. Le *contraire* est et a toujours été enseigné par tous les ecclésiastiques de la *clerezie*, et est accepté par tous les fidèles comme une *vérité immuable*. Que telle, nonobstant une expression inexacte, soit aussi la pensée de votre correspondant, cela résulte clairement de la suite de ma lettre."

En même temps, le journal hollandais recevait une communication aussi importante que la première et qui nous donne les meilleures espérances. C'est une adresse imprimée et signée de MM. Boers et Colombyn, "membres de la communauté catholique romaine de l'Eglise épiscopale de Dordrecht. "Cette lettre est adressée aux ecclésiastiques romains de l'Eglise épiscopale dans les Pays-Bas ; voici l'un des passages qu'elle renferme : "Les efforts désirés seront-ils faits par notre clergé pour que la *clerezie* soit représentée au prochain concile, afin d'y défendre les intérêts de notre Eglise et de travailler, dans la mesure du possible, à ce qu'il soit mis fin à la déplorable scission qui nous tient éloignés, depuis tant d'années, de nos frères dans la foi ?"

Telles sont les dispositions qui se manifestent actuellement au sein de la petite Eglise janséniste de Hollande ; des vœux si librement exprimés nous remplissent de confiance et nous font croire que le prochain concile verra la fin de ce schisme et en fera disparaître jusqu'aux derniers débris.

C'est aussi ce retour à l'unité de l'Eglise catholique qui pourrait sauver le protestantisme et l'arracher à la dissolution qui le menace. On a pu voir ce que deviennent les traditions chrétiennes en Prusse, où les pasteurs eux-mêmes refusent de croire aux vérités les plus essentielles de la religion. Mais ce courant de scepticisme et d'incrédulité est encore plus sensible peut-être au sein du protestantisme français ; et, au milieu de semblables circonstances, de graves esprits ont bien raison de se demander où va ainsi

le protestantisme et où il en sera, dans quelques années d'ici, comme société religieuse.

Nous ne voulons pas parler en ce moment de la grande lutte engagée à Paris entre les *orthodoxes* et les *libéraux*, lutte à laquelle les provinces ont pris une part ardente et qui divise aujourd'hui les consistoires des départements ; il y a d'autres faits qui nous prouvent que les vérités religieuses s'obscurcissent de plus en plus parmi les calvinistes ou les luthériens de notre pays. Ainsi, nous avons vu le consistoire de Tonneins, dans le département de Lot-et-Garonne, décider que la lecture du symbole des apôtres ne sera plus obligatoire dans les chaires de son ressort. N'est-ce pas là une preuve certaine que le protestantisme français abandonne chaque jour quelqu'une des vérités qui servent de base au christianisme et qu'il tend de plus en plus à se rapprocher du rationalisme contemporain ?

Pour vouloir demeurer séparés de l'Eglise catholique, ils seront condamnés à de perpétuels changements, à des divisions innombrables qui tôt ou tard doivent amener les âmes à la perte totale de la foi. Les protestants eux-mêmes comprennent bien que de tels conflits sont regrettables et jettent sur leurs nombreuses sectes un funeste discrédit : aussi sont-ils désolés de ces longues et violentes querelles, et il n'y a pas de moyens qu'ils ne cherchent afin de mettre un terme à tous ces débats. Il paraît que pour Paris, en particulier, on aurait trouvé un moyen de ramener la paix entre les libéraux et les orthodoxes : au lieu d'une seule Eglise consistoriale, il y en aurait cinq ; de cette manière, chaque fidèle ou chaque pasteur aurait la liberté de choisir celle à laquelle il veut demeurer attaché. Un certain nombre de protestants de Paris, écrit-on au *Mémorial de la Loire*, appartenant à l'opinion libérale, ont adressé au ministre des cultes une pétition pour demander la subdivision de l'Eglise actuelle de Paris en cinq consistoriales. Le texte de la loi porte qu'il y aura une Eglise consistoriale par 6,000 âmes de la même communion. Or, l'unique consistoriale dont le siége est à Paris, renferme, selon les pétitionnaires, plus de 40,000 protestants réformés.

En attendant que l'on accorde l'autorisation demandée, croit-on que la paix sera rétablie parmi les protestants ? Ceux qui connaissent l'histoire des hérésies en général, ceux surtout qui connaissent les profondes divisions qui n'ont cessé de régner entre les protestants, peuvent prévoir d'avance que cette mesure sera impuissante et n'amènera aucun résultat sérieux. Ah ! si les protestants, au lieu de tourner dans ces cercles perpétuellement vicieux, voulaient regarder vers Rome, et allaient demander au prochain concile cette lumière et cet accord que tous leurs essais de réunion seront impuissants à trouver !

DES ÉTRENNES ET DES FETES DU PREMIER JOUR DE L'AN

AU POINT DE VUE SYMBOLIQUE.

I.

Quelques savants datent seulement des premiers temps de Rome l'usage traditionnel de fêter l'aurore du nouvel an par des dons mutuels, des réjouissances publiques, des visites réciproques et l'échange de souhaits plus ou moins sincères.

Adopter cette opinion, c'est voir les choses par leur côté le plus mesquin et réduire à une simple question de philologie une coutume jadis profondément symbolique, trop universelle d'ailleurs, trop identique même dans ses variétés pour ne pas se rattacher à quelque précepte des révélations divines. Effectivement, on retrouve cet usage établi, bien avant les Romains, chez tous les peuples de la terre, sous toutes les latitudes, à toutes les époques. Ce qui nous autorise à conclure—et nous avons pour nous le témoignage explicite de la Genèse, de Josèphe, de Philon le Juif, de Bochard, de Dickinson, de Reinmann, et en général de tous les auteurs qui ont écrit sur l'ère antédiluvienne—que l'usage dont nous parlons remonte à l'origine du monde ; alors que, continuant les saintes prescriptions, le fils de Seth, sous sa tente patriarcale, offrait à Jéhovah, le premier jour de chaque saison, les deux substances les plus pures de la terre : le froment et le miel, symboles de santé, de joie et de prospérité, emblèmes de reconnaissance à l'Eternel, sources de bénédictions nouvelles !

Plus tard, après déluge et la dispersion des hommes dans les plaines du Sennaar, ces pieuses pratiques s'altérèrent ; les peuples n'en gardèrent qu'un vague et lointain souvenir ; sous le souffle de Satan, ce singe de Dieu, les symboles des vérités premières dégénérèrent en superstitions idolâtriques ; il n'en resta que quelques débris, conservés toutefois dans leur intégrité originelle, quoique défigurés par le polythéisme, sous le voile impénétrable des doctrines ésotériques ; car il en est des traditions religieuses de l'humanité comme de certaines médailles antiques : l'usure peut ternir leur éclat, mais l'empreinte du poinçon divin n'en reste pas moins visible, rayonnante, ineffaçable.

Eclairés par Moïse, le législateur inspiré, les Hébreux seuls maintinrent dans toute leur pureté les nobles coutumes patriarcales. Ainsi, le mois d'élub, dernier mois de l'année juive, était chez eux consacré à la pénitence et à l'expiation des fautes annuelles commises contre l'Eternel. Figure de notre Avent catholique, c'était un mois de deuil et de prières

publiques. Le premier jour de l'an, au contraire, ramenait dans Israël l'alleluia national des douces allégresses. Il était annoncé au son du cor. Aussitôt cessait toute œuvre servile. Le grand-prêtre assemblait le peuple, et dès les premières heures, pour attirer sur Israël les bénédictions du Ciel pendant la durée de l'année courante, sacrifiait en holocauste au Seigneur un veau, deux béliers et sept agneaux encore à la mamelle. Puis venaient les offrandes ordinaires de farine et de vin que les lévites, à la fin de la cérémonie, distribuaient aux chefs de famille.

Immédiatement après les Hébreux, il est juste de mentionner les Celtes, les Galls, les Armoricains, les Calédons, les Kymris, et généralement toutes les nations soumises au culte druidique comme se rapprochant le plus des rites mosaïques dans les solennités religieuses qui marquaient chez ces peuples l'époque du renouvellement de l'année. En dépit des ténèbres païennes, on retrouvait là quelques lumineux vestiges des traditions primitives. Personne n'ignore quelle vénération avaient pour le gui de chêne les prêtres du druidisme. Ils attribuaient à cette plante toujours verte des propriétés magiques et souveraines contre n'importe quelle maladie. C'était leur panacée universelle, le *guérit-tout* (*wil-ice*), comme l'appellent les Triades bardiques. C'était aussi le symbole de la jeunesse et de l'immortalité. Sa récolte, à chaque premier jour de l'an, constituait pour les gaulois l'objet d'une cérémonie exceptionnelle. Les tribus accouraient en foule dans les forêts où se trouvait le précieux parasite. Un autel de pierre était dressé devant le chêne prévilégié au tronc duquel adhérait le rameau mystérieux. Entouré des eubages, des bardes, des alrunes et de trois novices dont l'un portait un pain, le second un vase plein d'eau, le troisième une main d'ivoire fixée à l'extrémité d'une verge, l'archidruide, vêtu de blanc, couronné de verveine, s'approchait alors du dolmen préparé pour la circonstance, et sur lequel flambaient des bois aromatiques, brûlait du pain, répandait une partie de l'eau sur le feu, distribuait ensuite de l'un et de l'autre aux assistants ; puis, montant sur le chêne sacré, coupait le gui avec sa serpette d'or et le jetait dans la tunique de l'un des novices qui l'exposait sur le dolmen en vue du peuple.

La cérémonie se terminait par l'immolation de deux taureaux, quand ce n'étaient pas, hélas ! des victimes humaines. Dans le cours de la journée, les druides d'un ordre inférieur allaient dans les bourgades criant : *Au gui l'an-neuf !* et donnant au peuple des fragments du gui cueilli par la serpette d'or de l'archidruide (1). De là sans doute la coutume d'appeler encore *guilan*, *aguilaneuf*, *éguinané* les présents qui se font le 1er janvier en Bretagne et dans le pays chartrain (2). De là aussi cet étrange usage

(1) Voyez l'*Histoire littéraire de la France ;* par les Bénédictins ; l'*Histoire des uides*, de Smith ; l'*Histoire des Celtes*, par Pelloutier ; etc.

(2) Consulter les *Etrenneurs en Bretagne*, les *Barzas breis*, de M. Hersart de la Villemarqué.

qu'on dit subsister dans quelques villages de Guienne : des jeunes gens, affublés de costumes baroques, vont en troupe le jour de l'an dans les forêts environnantes couper des branches d'yeuse dont ils se tressent des couronnes, et reviennent en chantant une sorte de complainte qui porte le nom de *Guinalus*.

En Orient, les fêtes du renouvellement de l'année ont eu pareillement, dès la plus haute antiquité, des significations allégoriques.

Ce jour-là les Indiens se pardonnaient mutuellement leurs offenses, s'envoyaient des présents et célébraient les morts illustres de leur nation par des chants bizarres, des danses effrénées et autres superstitions plus ou moins pittoresques.

En Chine, c'est la fête de la *clôture des sceaux*, parce que, durant toute la première semaine de janvier, les tribunaux sont rigoureusement fermés dans les divers districts du Céleste-Empire. La veille au soir du jour unique, à l'apparition de la lune, toutes les affaires cessent ; les employés de l'Etat suspendent leurs fonctions ; chacun se prépare à célébrer dignement la fête du lendemain ; celui-ci s'endort en combinant pour son supérieur quelque compliment hypocrite : celui-là entend déjà dans son rêve le tintement métallique des sapèques.

Mêmes usages au Japon. Il est à remarquer toutefois que les étrennes des Japonais ont un caractère plus uniforme, et par là même plus allégorique que celles des Chinois et des Indiens. Elles consistent en un gâteau de riz surmonté d'une écrevisse, d'une orange et d'un chou artificiel. L'écrevisse est à la fois, pour ces peuples, l'emblème de la fécondité et le symbole des années qui se renouvellent, parce que, dans leur opinion, ses pattes repoussent quand on les lui arrache. Sa couleur d'un rouge vif, est l'image de la santé. La valeur allégorique de l'orange et du chou réside dans la double acception des mots qui désignent ces substances. Ainsi : *daï daï* (orange) veut dire aussi prospérité, *sumi* (chou) signifie également richesse.

Les Perses du temps de Zerdascht ou Zoroastre s'offraient pour cadeaux le premier jour de l'an des œufs dorés ou peints de diverses couleurs. C'était en souvenir de ce dogme du *Magisme* que le monde sortit d'un œuf percé d'un coup de corne par le taureau Mithriaque, le Chérub indomptable.

Chez les Grecs, pendant les trois jours qui précédaient le mois hécatombéon ; primordialement appelé Χρονιος, dédié à Saturne, et le premier mois de l'année pélasgique, l'hiérophante ordonnait des prières, des sacrifices et des expiations pour se rendre les dieux favorables. Le lendemain était, comme chez les autres peuples, un jour de réjouissance.

Enfin, quand Fernand Cortez fit la conquête du Mexique, il trouva le même usage établi parmi les Astèques, qui se rendaient chaque année dans

Churultécal, la cité sainte, pour adorer le sanguinaire Quetzalcoalt, dieu du printemps et de l'agriculture (1).

Ces quelques aperçus suffisent amplement pour montrer l'unanimité de la tradition au sujet des fêtes du premier de l'an. Or, le fait même de cette universalité prouve que ces usages, loin de venir des Romains, sont au contraire, ainsi que nous le disions en commençant, un écho—affaibli, corrompu, si vous voulez, mais notoire et manifeste, — des révélations divines.

II.

Du reste, rien n'empêche d'admettre que les étrennes ont une étymologie toute latine, et que nous devons aux Romains la vulgarisation et même le mode de distribution—tel qu'il existe encore — de ces gratifications périodiquement annuelles.

Voici, d'après Symmachus, auteur fort ancien, cité par Suidas et Tzetzès dans le grand *Recueil étymologique*, quelle en aurait été l'origine.

Il existait aux portes de Rome un bois sacré dédié à la déesse *Strenia* ou *Strenua*. On imagina d'y couper, le premier jour de mars qui commençait alors l'année civile, des branches de verveine et de les offrir, comme hommage de paix, en signe de concorde et de bon augure, à Tatius Sabinus, roi de Cures, avec lequel Romulus venait de partager son trône, par suite du traité qui cimentait la réunion des Romains et des Sabins. Ce tribut symbolique se renouvella chaque année, tant que vécut le vieux Tatius. Emprunté aux domaines de la déesse Strenia ou Strenua, il reçut le nom de *Streniæ*, *Strenuæ*, *Strenæ*, d'où l'on a fait le mot français *Etrennes*.

Jacob Spon prétend que les Romains choisirent de préférence la verveine, parce qu'ils voyaient dans cette plante, comme les Gaulois dans le gai, un emblême d'immortalité, et la cueillirent à dessein dans le bois d'une divinité qui personnifiait la vigueur, la valeur et la force. Il est possible que l'opinion du savant lyonnais ait quelque fondement, au point de vue allégorique ; mais, pour ce qui est de l'usage des Etrennes en lui-même, nous le croyons plutôt une importation étrusque, se rattachant ainsi, à Rome comme ailleurs, aux traditions hébraïques. C'est aux lucumons de l'Etrurie que les Romains durent toutes leurs croyances religieuses. Or, les récentes découvertes de l'archéologie, de l'épigraphie et de la philologie comparée montrent, de jour en jour, les rapports étroits qui liaient entre eux les cultes étrusques, cabiriques et druidiques, tous d'origine phénicienne, presque monothéistes, affirmant même la Tri-unité divine.

---

(1) Pour plus de détails sur ces divers coutumes, voyez les *Lettres édifiantes et curieuses*, l'*Histoire des Voyages* de Laharpe, le *Tour du monde*, les *Annales géographiques* et les *Récits* des explorateurs ou des missionnaires.

Quoi qu'il en soit, le curète Numa, ajoutant deux mois de plus (janvier et février) aux dix mois de l'année de Romulus, donna aux étrennes une sanction religieuse et en fixa la distribution au premier janvier. Ce jour-là fut consacré à Janus, le dieu aux deux visages (emblèmes de l'année qui finit et de celle qui commence.) C'était aussi le dieu de la paix, le père des mois, des jours et des heures, dont le propre est d'aller et de rouler incessamment les uns sur les autres d'après les lois régulières du système cosmique. Janus ouvrait lui-même la marche périodique de l'armée céleste, ainsi que nous l'apprend Ovide, au premier livre des *Fases :*

> Præsidio foribus cœli cum mitibus Horis,
> Et redit officio Juppiter ipse meo ;
> Indè vocor Janus.

Voilà pourquoi, au dire de Pline et de Solin, on représentait ce dieu une clef d'or à la poitrine, portant la lettre T gravée sur la main droite, et les deux lettres Ξ et E sur la main gauche. La réunion de ces trois lettres ayant chacune, selon la mode grecque, sa valeur numérique, symbolisait les 365 jours dont se composait alors l'année romaine. Sur la socle des statues du dieu Janus, on gravait aussi, en dernier lieu, la fameuse énigme de Cléobule, conservée par Plutarque : *Unus est pater isque duodecim filios habet ; eorum singulis sexaginta sunt filiæ quarum traginta candidæ et triginta nigræ : immortales verò sunt et tamen moriuntur omnes.*

Revenons aux étrennes. Dès les premiers temps de la République, l'usage de la verveine n'était plus en vogue. Les étrennes consistaient alors en dattes, en noisettes, en miel et en figues sèches. C'étaient des présents simples et modestes que l'on s'offrait en se souhaitant une année heureuse, agréable et propice. Plus tard on y joignit des cadeaux d'un plus grand prix. Il devint même de règle pour les clients de donner à leurs patrons une petite pièce d'argent (stips,) comme présage de richesse: ce qui, vu l'immense clientèle de quelques-uns de ces derniers, rendait pour eux la journée du premier janvier d'un rapport passablement lucratif.

Sous Auguste, le sénat, les chevaliers et le peuple luttaient de zèle pour offrir à l'empereur les plus fortes étrennes. Tibère, l'homme de Caprée, toujours sombre et taciturne, s'absentait ce jour-là, afin d'éviter les visites importunes de la plèbe. Il défendit même de donner et de recevoir des étrennes, passé le premier janvier ; Caligula, lui, fut moins difficile. Fanfaron de débauches, affichant ostensiblement ses prodigalités extravagantes et ses dissolutions monstrueuses, Caligula déclara qu'il recevrait des étrennes à toutes les époques. Assurément, ces deux hommes se valaient ; mais ce petit trait de mœurs peint parfaitement la différence de leurs caractères.

Cela nous montre encore qu'il ne restait alors pas le moindre souvenir

de l'antique simplicité. Le jour de l'an n'était qu'un jour d'orgies obscènes et de bacchanales dégoûtantes (*). Quoi donc de surprenant que les Pères de l'Eglise aient lancé l'anathème, non contre un usage respectable par sa signification et ses origines, mais contre les abus infâmes dont il était l'occasion ?

III.

Au contraire, admirons la profonde sagesse de l'Eglise. Pour régénérer les cœurs avilis et dégradés, elle oppose aux fêtes immondes du paganisme une fête d'austérité, de sacrifice et d'immolation : l'auguste fête de la Circoncision, pendant laquelle coula pour la rédemption de l'humanité la première goutte du sang théandrique ; elle marque la première heure de chaque année nouvelle par un nom de salut, le nom divin de Jésus ; elle exhorte les fidèles à ne pas dépasser en ce jour les joies modestes et pures de l'agape fraternelle ; enfin elle prescrit aux chrétiens de convertir les étrennes en aumônes.

Tout l'esprit du catholicisme, esprit d'amour, de mansuétude, de miséricorde et de justice, se trouve dans ce précepte dont la trace n'est pas encore perdue, surtout dans le midi de la France. Le premier jour de l'an, en effet, on prépare, sur le dressoir des cuisines, ce qu'on appelle naïvement *l'étrenne du pauvre*.... Et l'on voit, après la messe, les indigents de la paroisse aller recueillir à la porte des maisons aisées les dons de la bienfaisance chrétienne.

Il n'en est pas tout à fait de même dans les autres grandes villes. Rien, ou presque rien ne subsiste de ces pieuses traditions. Le premier de l'an est aujourd'hui une fête mondaine, purement humaine, banale, sans idéal ni poésie. C'est le jour où toutes les passions cupides se donnent librement carrière, le jour des baisers de Judas, des faux sourires et des poignées de main hypocrites, le jour où personne ne peut se dispenser de la plus pesante des contributions indirectes, à moins d'avoir recours au moyen indiqué dans cette vieille épigramme :

Cy-git, dessous ce marbre blanc,
Le plus avare homme de Rennes
Qui trépassa le jour de l'an,
De peur de donner des étrennes.

(*) Il se passe aujourd'hui quelque chose d'analogue en Angleterre, le jour de Noël. Noël, c'est le renouveau de l'Angleterre. On s'aborde la matin avec cette gracieuse formule : "*A merry Christmas to you and many returns of the year !* A vous un joyeux Noël et plusieurs retours de l'année !" Seulement, dit M. Léo. de Neulsort, le soir de ce jour dont l'aurore a été si pure, se termine en orgies grossières. A la porte de chaque débitant de gin, le gui traditionnel protège l'ivresse et ses hideux cortéges. On se croirait aux Saturnales !

IV.

Finissons par quelques considérations moins futiles.

A ce moment de transition qui sépare le passé de l'avenir, il serait bon d'appeler près de soi une pensée religieuse, de donner un souvenir à tous ces morts aimés que l'année qui s'écoule vient d'emporter dans son suaire, de faire enfin un sérieux examen relatif à notre amélioration morale. Quelques réflexions chrétiennes sur le prix du temps ne seraient pas non plus hors de saison. Le temps pour Dieu n'a ni évolutions ni métamorphose ; il est un, identique et invariable. Mais, pour l'homme, qu'est-ce que le temps ? .... Qui nous dira l'essence du temps ? .... énigme indéchiffrable, problème insoluble, à coup sûr le plus grand des mystères ontologiques ! .... Et puis.... dans la contemplation de ce passé qui n'est plus, de ce présent qui fait comme une ombre, de cet avenir qui n'est pas encore, n'y a-t-il pas là quelque chose de vertigineux pour la raison humaine ? Ne pourrait-on pas appliquer ici les sombres paroles de Pascal : " Le silence éternel de ces profondeurs infinies m'effraye ! " Enfin, cette succession rapide de minutes et de secondes qui, comme les eaux de l'océan, " ne s'arrêtent jamais, se renouvellent toujours, se précipitent constamment dans la même ondulation, vague après vague, résonnant de la même façon, sans se lasser ni se reposer..." n'est-ce point là l'image de ces générations humaines qui, se succédant sans jamais s'interrompre, forment les anneaux indissolubles de la longue chaîne des êtres ?—Voilà, pour le penseur, l'artiste, le poëte, ample matière aux plus grandioses inspirations.

Et à ce propos, je demande la permission, afin de compenser un peu l'aridité de ces aperçus, de résumer ici une charmante légende que je me rappelle avoir lue autrefois dans Gœthe ou Jean-Paul, si je ne me trompe.

Tous les ans, dit le poëte, à minuit précis, le 31 décembre, il se passe quelque chose de solennel aux portes du ciel. Avant que la première minute de l'heure nouvelle soit écoulée, l'ange de la mort remonte de la terre, tenant entre ses bras l'année qui vient de finir. En son chemin, il rencontre l'ange de la vie portant sur son sein l'année qui vient de naître. Tous d'eux s'embrassent et s'envoient de douces paroles : " Année défunte, que le sommeil de l'éternité te soit léger ! "—" Année vivante, sois heureuse, couronnée d'épis d'or et de bluets ! " Cette scène céleste a lieu avec la rapidité de l'éclair. Dès que la minute est passée, la grande aiguille du Temps, celle qui ne s'arrête jamais, se remet à marquer le cours des siècles.

Sur ce, ami lecteur, je vous souhaite une bonne année et je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde !

F. B.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

XIV.

COMMENT HENRI DE BRABANT SE TIRA D'UN MAUVAIS PAS.

(*Suite.*)

Le premier individu que reconnut le chevalier fut Cyprien qui chevauchait à sa droite et qui tenait son cheval par la bride ; il vit d'un second coup d'œil qu'il y avait, en outre, six personnes lui faisant escorte.

Mais ces six personnes, c'étaient des hommes armés jusqu'aux dents, et ayant sur la figure un masque noir !

Alors le chevalier se rappela ce que l'hôtelier du *Faucon d'Or* lui avait dit des trois frères Schwartz, comment ils avaient mystérieusement disparu, il y avait de cela quelques années, et le bruit qui avait couru qu'ils avaient été vus et reconnus, conduits par des cavaliers masqués

Ceste coïncidence était étrange, et même alarmante.

Mais, chassant ces réflexions de son esprit, Henri de Brabant examina ces compagnons le mieux qu'il put, à la faible lueur de la lune, par l'entrebâillement de son capuchon. A sa droite, avons-nous dit, était Cyprien, devant lequel galopaient deux des hommes. Il surveillait évidemment notre héros avec des yeux de lynx, et il était clair qu'au premier mouvement de celui-ci, tous ses adversaires tomberaient sur lui.

Pourtant, Henri était résolu à tout oser pour reconquérir sa liberté ; et comme le chemin, en cet endroit, traversait un bois, il calcula que s'il pouvait seulement gagner un fourré, il aurait chance d'échapper à la poursuite de ses ennemis.

Mais la corde qui lui liait les deux jambes sous le ventre du cheval, comment s'en débarrasser ?

Soudain il s'arrêta à un parti hardi et l'on peut dire désespéré.

Il détacha les derniers boutons qui retenaient la robe autour de lui et sur son visage, de façon à ce qu'il pût la rejeter en un instant. Il attendit une occasion, et profitant du moment où Cyprien avait la tête tournée, il la fit tomber de dessus ses épaules, et, d'un coup de poing assené de toutes ses forces, il renversa son ennemi à terre. Alors, il enfonça ses éperons dans les flancs de son cheval qui partit comme une fléche.

Cet acte audacieux, et la soudaineté avec lequel il avait été accompli paralysèrent pour quelques moments les six hommes armés qui, en voyant tomber leur chef, s'arrêtèrent et hésitèrent.

Mais Cyprien malgré sa chute qui l'avait effroyablement brisé, se releva avec promptitude, et lança ses hommes à la poursuite du chevalier. Il se fit aider à remonter à cheval, et encouragea ses compagnons en leur pro-

mettant les récompenses les plus libérales s'ils parvenaient à ressaisir le prisonnier.

Henri de Brabant, toutefois, avait mis ce délai à profit, car tout en étant emporté par son cheval, il avait pu se baisser, détacher la corde de sa jambe droite ; mais à peine y avait-il réussi que son coursier butta contre une large pierre au milieu de la route, et tomba si brusquement que le chevalier ne put se remettre sur ses pieds avant l'arrivée de Cyprien et de ses hommes.

Ceux-ci sautèrent à bas de leurs selles, l'entourèrent, et se saisirent de lui en un instant.

Mais alors que tout espoir était perdu pour Henri de Brabant, on entendit le bruit d'une troupe de cavaliers qui approchaient rapidement du côté opposé à celui que suivait Cyprien.

— Bâillonnez-le,.. bâillonnez-le.. vite, et ne perdez pas un instant ! s'écria Cyprien avec un accent qui prouvait combien il craignait d'être surpris.

Mais, soutenu par une volonté presque surhumaine, Henri de Brabant résolut de faire encore un effort pour se débarrasser de ses ennemis ; et repoussant par un mouvement brusque ceux qui le retenaient, il courut de toutes ses forces au-devant des cavaliers.

Cinq de ses adversaires furent immédiatemeut sur ses talons, car il y avait longtemps déjà qu'il n'avait pris aucune nourriture et ses forces étaient fort affaiblies. Aussi fut-il promptement rejoint, tandis que Cyprien, à cheval, arrivait en criant : " Tuez-le, s'il résiste, tuez-le !"

Mais, semblable au lion qui se retourne contre les chasseurs, avec la détermination de vendre sa vie le plus cher possible, Henri de Brabant fit soudain face à ses adversaires, s'élança avec une force irrésistible sur celui qui était le plus à sa portée, et lui arracha l'épée qu'il tenait déjà levée pour le frapper.

Ainsi armé, et soutenu par son indomptable courage, le chevalier réussit à se défendre contre ses cinq assaillants jusqu'à l'arrivée des cavaliers que nous avons signalés.

Alors Cyprien fit faire rapidement demi-tour à son cheval, et s'éloigna au galop. Ces cinq compagnons s'enfuirent également sur les pas de leur maître.

La troupe dont l'arrivée avait été si propice au chevalier se composait de cinquante cavaliers, tous armés, qui accompagnaient leur chef. Celui-ci paraissait avoir quarante-cinq ans, environ, et son visage avait une grande expression de bienveillance.

S'imaginant que notre héros avait été attaqué par des bandits, il le félicita du hasard qui l'avait arraché de leurs mains. Le chevalier crut ne pas devoir le détromper.

— Les misérables, ajouta-t-il, ont emmené avec eux le cheval que je montais.

— Dans quelle direction allez-vous ? demanda le chef de la troupe.

— Plus vite j'arriverai à Prague, plus je serai enchanté, répondit le chevalier.

— Nous aussi, nous y allons, observa le chef, et je pense qu'il ne nous faut pas plus d'une heure et demie pour nous y rendre. Il est minuit passé depuis longtemps, et mes hommes et moi sommes fatigués d'une longue journée de marche. Mais dans tous les cas, nous avons un cheval à votre service mon digne monsieur, et vous ferez peut-être bien, après l'aventure que vous venez d'avoir, d'accepter notre escorte.

Je vous remercie, dit le chevalier ; mais, afin que vous sachiez qui vous obligez ainsi, permettez-moi de vous faire connaître que je me nomme Henri de Brabant, humble mais fidèle serviteur de Son Altesse le duc d'Autriche.

— Avec une égale franchise, seigneur chevalier, répondit le chef, et dans l'espoir que nous ferons plus ample connaissance, je vous dirai que je suis le comte de Schonwald.

— Ah ! j'ai beaucoup entendu parler de Votre Excellence, et ce que j'en ai appris me rend fier et heureux de l'honneur que vous me faites, dit Henri.

Puis, après être monté sur le cheval qu'on avait mis à sa disposition, et tout en galopant à côté du comte, il ajouta :—il y a quelques jours un accident me conduisit chez un de vos garde-forestiers, un certain Gaspard, et il parla de vous dans des termes de nature à faire désirer votre amitié.

— C'est un de mes serviteurs les plus fidèles et les plus dévoués, observa le comte de Schonwald. Mais, pressons un peu le pas de nos chevaux, ou nous ne serons pas à Prague dans deux heures.

En parlant ainsi, il fit prendre le trot à son cheval, exemple que suivirent Henri de Brabant et les autres cavaliers.

En apprenant ainsi de la bouche du comte de Schonwald qu'ils n'étaient guère qu'à une heure de Prague, le chevalier fut convaincu qu'il ne s'était pas trompé en imaginant que Cyprien lui avait fait faire de longs circuits, le matin, en le conduisant à la princesse Elizabeth.

Au bout de trois quarts d'heure de marche, ils virent les hautes tours du château d'Hamelin se dessiner sur le ciel obscur, et peu après, les murailles de la Maison-Blanche leur apparurent vaguement à distance.

— Il faudra absolument que j'aille présenter mes hommages à cette excellente baronne, et lui demander son amitié, se dit le chevalier.

Mais tout en prenant cette résolution, il était influencé par un sentiment vague et indéfini de curiosité, de soupçon même, dont il ne se rendait pas compte.

Une demie-heure après, la troupe entrait dans la capitale de la Bohême et ce fut avec plaisir que Henri de Brabant apprit que non-seulement le

comte de Schonwald était venu pour assister à l'assemblée des seigneurs, mais qu'il avait aussi l'intention de prendre ses quartiers à l'hôtel du *Faucon d'Or*.

Les cinquante hommes qui l'accompagnaient formaient le contingent qu'il s'était engagé à fournir pour aider la garnison à défendre la ville ; ils furent, en conséquence, logés dans les barraques qu'on avait élevées dans les jardins du château.

Avons-nous besoin de dire que Lionel et Conrad furent enchantés du retour de leur maître ? Alarmés de son absence prolongée, ils étaient restés debout à l'attendre, car l'anxiété ne leur aurait pas permis de goûter un instant de repos.

XV.

LE CONSEIL DES SEIGNEURS.

L'on était au 2 août ; il était neuf heures du soir environ, et le Conseil des seigneurs, dont on s'entretenait depuis si longtemps, s'était réuni dans l'une des chambres gothiques du vieux château de Prague.

Cinquante à soixante personnages, remarquables par leur rang et l'influence qu'ils exerçaient sur leur pays, s'étaient ainsi rassemblés pour délibérer sur l'état d'anarchie ù se trouvait plongé la Bohême. Le seul étranger qui eût été admis à cette réunion était le chevalier Henri de Brabant, en sa qualité de représentant du duc d'Autriche.

Les principaux chefs étaient le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg et le comte de Schonwald. Les deux derniers, nous les connaissons déjà, et il ne nous reste qu'à faire observer que le marquis de Schomberg était l'un des plus riches seigneurs de Bohême, et qu'il était accepté comme le chef du parti aristocratique. Il possédait un superbe château et une immense propriété à une courte distance de Prague ; il était veuf et sans enfants, et quoique d'un caractère despotique, il était regardé comme un homme honnête, austère même, dans ses habitudes et dans sa moralité.

C'est à ce seigneur que fut attribué l'honneur de présider l'assemblée, et il ouvrit la séance en invitant Henri de Brabant à produire les lettres qui l'accréditaient en qualité de représentant du duc d'Autriche. Le chevalier tendit un rouleau de parchemin au marquis, qui, après avoir jeté les yeux sur le contenu, dit :

—Ce document est en bonne et due forme, et le Conseil reconnaît dans Son Excellence le très-honoré Henri de Brabant, l'envoyé et le plénipotentiaire de Son Altesse souveraine, le duc d'Autriche.

—Arrêtez !..un moment ! s'écria le baron de Rotenberg, en s'élançant de son siége, et en arrachant grossièrement le parchemin des mains du marquis de Schomberg : j'ai des soupçons.

—Des soupçons! s'écria Henri de Brabant, en posant la main sur la garde de son épée. Par le Ciel! l'homme qui oserait accoler ce mot à mon nom, ou l'associer à quoi que ce soit qui me concerne....

—Paix, seigneur chevalier, dit le marquis de Schomberg : soyez assuré que justice vous sera rendue. Baron de Rotenberg, la précipitation avec laquelle vous avez agi, en me prenant des mains, sans le moindre égard, les lettres de créance, et en laissant échapper une expression injurieuse pour le représentant de l'Autriche....

—Je nie qu'il soit le représentant de l'Autriche! cria le baron de Rotenberg, avec véhémence. Ces lettres de créance, comme il vous plaît de les appeler, sont ou un faux....

—Un faux! cria d'une voix de tonnerre Henri, en bondissant sur son siége, et en lançant un regard terrible sur le baron. Fier et impudent seigneur, je te dis et répète que ce que tu as osé dire est une fausseté infâme.

Une agitation extraordinaire régna parmi les personnages assemblés; les uns étaient portés à prendre parti pour le comte de Rotenberg, d'autres à épouser la cause du chevalier autrichien, et un certain nombre, enfin, à se laisser guider par l'exemple de leur président.

—Messeigneurs, s'écria ce dernier d'un ton d'autorité, je vous invite à demeurer tranquilles à vos places, ou la dissolution du Conseil deviendra inévitable. Une pareille catastrophe serait déplorable dans l'état où gémit la malheureuse Bohême. J'en appelle à votre patriotisme, que de misérables dissensions ne viennent pas paralyser nos intentions et nos courageux efforts. Examinons avec calme et sans passions l'incident qui vient de s'élever. Seigneur de Rotenberg, asseyez-vous; Henri de Brabant, je vous prie de reprendre votre place. Il faut que le comte ait commis une bien étrange erreur pour s'être cru autorisé à émettre une imputation qu'il s'empressera de retirer, et qu'il regrettera assurément, quand il verra que les présomptions ne reposent sur aucun fondement. Je somme donc le baron de Rotenberg de faire connaître sur quoi il base son accusation, et j'ordonne au chevalier de Brabant d'écouter patiemment jusqu'au moment où je lui permettrai de répliquer.

Des manifestations d'applaudissements suivirent ces paroles pleines de bon sens et d'esprit de conciliation. Tous les yeux se tournèrent vers le baron de Rotenberg.

Nous devons faire observer, toutefois, que, tandis que le président parlait, le baron, profitant de l'instant où tous les regards étaient fixés sur le marquis, avait trempé son doigt dans une petite fiole qu'il tenait caché sous son habit, et avait ensuite étendu le fluide sur le bas du document qu'il tenait toujours à la main. Personne ne s'était aperçu de cette manœuvre, tellement elle avait été accomplie avec dextérité, et tellement l'on était occupé de ce que disait le marquis. Lors donc que le baron

fut pris à partie et invité à s'expliquer, il était déjà redevenu calme et complétement maître de lui.

Il se leva lentement et d'un air de dignité, et s'exprima ainsi, d'un ton qui devenait de plus en plus insolent à mesure qu'il avançait :

—Le document que l'individu s'intitulant Henri de Brabant a présenté à cette illustre assemblée est, en effet, tellement bien dressé selon les formes et les usages adoptés pour les lettres de créance, que je ne suis pas surpris si Son Excellence, notre président, le marquis de Schomberg, s'y est laissé tromper à première vue. Mais je prierai le noble marquis en particulier, et tous les membres qui composent cette assemblée en général, de vouloir bien remarquer que dans le préambule du document le nom de Henri de Brabant est simplement mentionné, sans indication de qualité ni de demeure, et sans qu'il soit spécifié quel rang et quel poste il occupe à la cour de son souverain le duc d'Autriche. J'en appelle à vous tous ici présents, est-il supposable de croire que le duc d'Autriche ait pu confier une mission si grave à un chevalier inconnu, dont on ne nomme pas la résidence, et qui paraît n'avoir pas d'emploi près de la personne de son prince ? Mais on pourrait peut-être chercher à combattre cette objection, trouver des explications ou des excuses, si je n'étais en état de l'appuyer sur des arguments irréfragables. J'affirme et je déclare, exclama le baron de Rotenberg en élevant à son plus haut diapason sa voix qui résonna jusque dans les coins les plus reculés de la vaste salle, je déclare qu'il n'y a au service de l'Autriche aucun chevalier du nom de Henri de Brabant, que ce nom est inconnu à la cour du duc, et enfin qu'il n'y a aucun individu se nommant ainsi qui jouisse de la confiance de Son Altesse !

Une exclamation de colère et d'étonnement s'échappa de la bouche de chacun des membres de l'assemblée, et tous les regards se tournèrent avec indignation sur Henri. La conduite du chevalier, n'était, d'ailleurs, pas de nature à détruire l'impression qu'avaient causée les paroles du baron de Rotenberg, car il paraissait tellement confus qu'il était incapable d'articuler une syllable. Néanmoins, sa main chercha son épée, dont il serra la garde convulsivement ; et puis son embarras cessa soudain, et il reprit un air si plein de dignité et de confiance qu'il stupéfia beaucoup de ceux qui tout à l'heure étaient prêts à s'élancer sur lui et à l'expulser comme un vil imposteur.

Mais pas un mot ne s'échappa des lèvres du chevalier, et le baron de Rotenberg poursuivit d'un ton triomphant :

—Vous voyez qu'aucun démenti n'est donné à mes allégations ; j'appelle maintenant de nouveau votre attention sur ce document qui nous a été présenté comme une lettre de créance autorisant le soi-disant Henri de Brabant à prendre part à nos délibérations, et à assister à nos conseils. Admettons, pour un instant, qu'il ne soit pas un imposteur, qu'il est bien

chevalier autrichien, que son nom et ses titres sont bien ce qu'il voudrait nous faire croire, admettons tout cela, dis-je, et pourtant, messeigneurs, nous devrons nous défier de ce document, nous devrons le rejeter avec indignation et chasser de notre présence celui qui nous le présente, car, voyez ! il ne porte pas la signature du duc d'Autriche, et il n'est pas non plus contresigné par le grand chancelier de ce duché.

—C'est faux !.. vous mentez, vous mentez impudemment ! cria Henri de Brabant, en s'élançant de son siége, son épée à moitié tirée du fourreau.

La plus grande agitation, la plus extrême confusion régnaient dans la salle.

—Messeigneurs, jugez entre moi et cet imposteur insolent ! cria le baron de Rotenberg, en jetant le document sur la table.

Le marquis de Schomberg le prit et les seigneurs se pressèrent autour de lui avec curiosité pour examiner le papier.

Comme l'avait affirmé le baron de Rotenberg, *les signatures manquaient au bas des lettres de créance.*

—Misérable imposteur ! vociférèrent à la fois plusieurs seigneurs, en tirant leur épée et en se précipitant sur Henri pour lui infliger le châtiment dû à son audacieuse tromperie.

—Il me convient autant de me venger avec mon épée qu'avec ma langue ! s'écria le chevalier, en faisant briller son arme aux yeux de ses adversaires.

Puis, s'adossant contre un pillier, il ajouta :—Venez les uns après les autres, ou tous à la fois, si vous voulez, je vous défie !

—Misérable ! crièrent les seigneurs furieux.

Et douze épées, en un instant, se croisèrent avec la sienne.

Mais avant qu'une goutte de sang eût coulé, avant même qu'un second mouvement eût été fait par les deux partis hostiles, le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg s'interposèrent ; et, en quelques paroles brèves, mais éloquentes, ils firent comprendre à leurs amis combien il serait peu honorable pour eux de punir le chevalier sans lui avoir laissé la possibilité de s'expliquer ou de se défendre.

Ces observations suffirent à rétablir la tranquillité ; les épées furent remises au fourreau, et chacun retourna à sa place, afin que Henri pût répondre aux accusations portées contre lui par le baron de Rotenberg.

Avant que le chevalier prît la parole, le marquis invita l'assemblée à écouter l'accusé avec une patience égale à celle qu'ils avaient prêtée à l'accusateur. Ce cours intervalle suffit à Henri de Brabant pour recouvrer sa présence d'esprit, et il promena sur les seigneurs un regard plein de dignité et de confiance superbe.

Mais avant qu'il eût le temps d'articuler un mot, la porte s'ouvrit violemment, et le terrible Zitzka apparut en présence du Conseil.

XVI.

ZITZKA ET LES SEIGNEURS DE BOHÈME.

La soudaine apparition du chef des Taborites produisit, pendant quelques moments, une véritable consternation sur tous les membres de l'assemblée, à l'exception de Henri de Brabant, qui, on se le rappelle, avait des raisons de compter sur l'arrivée de Zitzka.

Les seigneurs furent frappés d'étonnement et même de terreur, car la pensée leur traversa l'esprit que la seule présence du Taborite était une preuve que non-seulement le château, mais la ville elle-même, devaient être tombés entre ses mains. Ils se crurent donc complètement en son pouvoir ; et, si braves qu'ils fussent naturellement, l'idée qu'ils étaient à sa merci paralysa leurs bras.

—Messeigneurs, s'écria Zitzka d'un ton si plein de confiance que ses adversaires virent immédiatement combien leur situation était désespérée et combien toute résistance serait inutile, mes partisans tiennent maintenant garnison à Prague, les vôtres ont été désarmés. Chacune des allées du château est gardée par des Taborites : échapper serait impossible, et toute tentative que vous feriez pour lever la main sur moi serait immédiatement et impitoyablement punie.

Ces paroles brèves et énergiques portèrent l'effroi dans l'esprit des seigneurs, qui s'imaginèrent qu'ils allaient être sacrifiés à la colère du chef taborite. Déterminés, toutefois, à vendre leur vie le plus cher possible, et animés tous simultanément de la même résolution, ils s'élancèrent de leurs siéges, tirèrent leurs épées, et se disposèrent à se précipiter sur Zitzka, avec l'intention de se frayer ensuite un chemin par la force.

Mais, prompt comme la pensée, Henri de Brabant se jeta entre les seigneurs et le général taborite, en criant :—Arrière, imprudents ! Voulez-vous donc mériter un châtiment que ce généreux guerrier ne songeait pas à vous infliger ? Arrière, vous dis-je, car en venant ici il désire régler les affaires de votre pays amicalement, s'il est possible, et ce ne sera qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation qu'il en appellera à son épée !

Les seigneurs reculèrent soudainement, comme s'ils eussent obéi à la voix de l'inspiration. Zitzka, qui était calme, au point qu'il n'avait même pas fait un mouvement, s'appuya sans cérémonie contre un pilier, et adressa au chevalier autrichien un salut de cordiale reconnaissance.

—Asseyez-vous, messeigneurs, dit enfin le chef taborite, et je vous expliquerai à quelles conditions vous pourrez sauver votre vie, ajouta-t-il en élevant la voix, que vous m'avez livrée par l'attaque dont je viens d'être l'objet de votre part, et contre laquelle m'a protégé le chevalier Henri de Brabant, qui vous a sagement conseillé d'écouter la raison.

—C'est ce que je pensais! s'écria le baron de Rotenberg, incapable de contenir la rage qui le dévorait à l'idée que c'en était fait de ses projets, et cherchant à faire tomber sa colère sur quelqu'un. Ce que je pensais, répéta-t-il; cet imposteur d'Autrichien était un espion ligué avec les Taborites.

—Si ce n'était pas le fait d'un lâche de frapper un homme à terre, dit Henri de Brabant, je te ferais rétracter ce mensonge!

Menteur toi-même! vociféra le baron de Rotenberg emporté par la passion: périsse le traître qui ose ainsi m'insulter!

Il bondit comme un tigre, et son épée allait s'abattre sur la tête de Henri de Brabant, lorsque ce dernier para le coup avec une adresse presque miraculeuse. Les fers se croisèrent, grincèrent l'un contre l'autre, mais dix secondes ne s'étaient pas écoulées que le chevalier fit sauter des mains du baron de Rotenberg son épée, qui alla tomber à l'autre bout de la salle.

Le marquis de Schomberg et le comte de Schonwald saisirent le baron par le bras, et le retinrent, comme pour le soustraire à la vengeance du chevalier.

Henri remit tranquillement son épée au fourreau, en disant:—Ne craignez rien pour votre ami, messeigneurs, je lui fais grâce d'un châtiment auquel nul de vous, si je l'eusse voulu, n'aurait pu le soustraire.

—Par le Ciel! exclama Zitzka que cet incident avait péniblement affecté, le baron de Rotenberg mérite d'être châtié pour l'outrage qu'il a tenté d'infliger au chevalier le plus honorable qu'ait jamais vu le monde. Comment, messieurs, cria le chef taborite d'une voix de stentor et en fronçant les sourcils, est-ce donc ainsi que vous cherchez à calmer mon courroux et à mériter votre pardon? Je connais Henri de Brabant, c'est vrai, mais il n'est pas ligué avec les Taborites, et à plus forte raison n'est-il pas leur espion. Plût à Dieu qu'il fût mon allié! ajouta Zitzka en adressant un regard d'intelligence à notre héros: mais, hélas! il est bien plus probable qu'il deviendra pour moi un ennemi!

Espérons que cela ne sera pas, brave Zitzka, dit Henri en se remettant de la surprise que lui avaient causée les dernières paroles du chef taborite. Puis, s'approchant de Zitzka, et fixant sur lui un regard scrutateur, il murmura à voix basse:—Vous savez qui je suis?

—Oui, répondit le guerrier sur le même ton.

—Alors, gardez-moi le secret, Zitzka, dit le chevalier: je vous conjure au nom de l'amitié que nous nous sommes jurée l'un à l'autre dans votre tente, par les bagues que nous avons échangées....

—Ne craignez rien, répliqua le Taborite en l'interrompant, votre secret est en sûreté avec moi.

Ce dialogue n'occupa que quelques instants, durant lesquels les seigneurs reprirent leurs siéges autour de la table, faisant connaître ainsi qu'ils

étaient prêts à entendre les propositions, ou plutôt les conditions que Zitzka avait à leur faire.

Henri de Brabant se rassit également sans avoir l'air de s'apercevoir des regards courroucés que lui lançait le baron de Rotenberg.

—Messeigneurs, dit Zitzka toujours appuyé contre le pilier, et paraissant de là dominer l'assemblée, avant de vous parler des affaires de notre patrie, je dois repousser, comme l'a fait le chevalier lui-même, l'accusation portée contre lui, et vous donner de nouveau l'assurance qu'il n'existe entre lui et moi que des relations honorables pour tous les deux. Quelque grande que soit la différence qui nous sépare dans nos opinions et dans nos idées politiques, quelque invétérée que soit la haîne que vous me portez, messeigneurs, si vous voulez dire franchement la vérité, vous reconnaîtrez que pas un parmi vous n'oserait m'accuser de fausseté ni de mensonge. Non, Zitzka n'a jamais menti, et vous pouvez le croire quand il affirme que jamais dans sa vie il n'a rencontré un cœur plus loyal, plus généreux et plus noble que celui qui bat dans la poitrine du chevalier Henri de Brabant.

—Je vous remercie, Zitzka, de vous être fait ainsi le défenseur de ma réputation si infâmément attaquée ; mais il est inutile d'insister davantage sur ce sujet, pour le moment. Le temps viendra qui révèlera bien des choses extraordinaires, continua le chevalier ; et le jour est proche, messeigneurs, ajouta-t-il en se tournant vers les divers personnages assemblés, où vous regretterez d'avoir été si prompts à prendre parti contre moi.

Les seigneurs ne répliquèrent pas : les incidents qui avaient précédé l'arrivé de Zitzka étaient encore tout frais dans leur souvenir, et les accusations du baron de Rotenberg avaient laissé dans leur esprit une impression que rien qu'une explication pleine et entière n'aurait pu effacer. Mais, cette explication, le chevalier ne paraissait pas disposé à la donner. Ils voulurent bien croire, ainsi que l'affirmait Zitzka, qu'il n'était pas un espion des Taborites, mais il restait toujours sous le poids de l'accusation portée contre lui, c'est-à-dire de s'être introduit parmi eux, en alléguant un nom, un titre et un rang qui ne lui appartenaient pas.

Mais les choses, par suite de la soudaine apparition de Zitzka, avaient pris une tournure si inattendue, qu'il importait peu maintenant aux seigneurs que le chevalier fût ou ne fût pas un envoyé du duc d'Autriche. Ils n'avaient plus d'yeux que pour le chef taborite qui, en ce moment, avait sur eux droit de vie et de mort, et qui allait prononcer leur sentence.

Zitzka reprit alors la parole de sa voix la plus vibrante et la plus solennelle.

—Je vous ai déjà affirmé, messeigneurs, dit-il, que la résistance serait inutile, et que vous êtes complètement en mon pouvoir. Les passages qui conduisent à cet appartement sont occupés par mes troupes, et il

suffirait d'un seul mot de ma bouche pour vous pendre tous à la plus haute tour du château, mais je veux être miséricordieux : bien plus, je désire rendre la paix à la Bohême ; écoutez donc les conditions que j'ai à vous imposer. Il est bien connu, messeigneurs, continua Zitzka, que la princesse Elisabeth se tient cachée dans l'espoir que son nom deviendra quelque jour un signe de ralliement pour les amis de la royauté. Il est également certain que le feu roi possédait de vastes trésors qui ont disparu du palais en même temps que la princesse. Ecoutez donc, messeigneurs, exclama le Taborite en élevant la voix, et d'un ton qui montrait assez qu'il resterait sourd à toute espèce de supplication, écoutez donc à quelles conditions vous pourrez sauver vos têtes du bourreau et vos propriétés de la confiscation.

—Et ces conditions ? crièrent plusieurs seigneurs avec anxiété.

—C'est qu'on me livrera la princesse Elizabeth et ses trésors ! répondit Zitzka.

—Par le ciel ! je jure que j'ignore où est cachée Son Altesse royale ! s'écria l'un des seigneurs.

—Et moi aussi ! dit le baron de Rotenberg avec indignation ; et lors même que je le saurais, je périrais plutôt que de livrer une malheureuse orpheline !

—Messeigneurs, reprit le chef taborite avec sévérité, je ne demande pas qui de vous connaît ou ne connaît pas la demeure de la princesse ; je ne tiens pas à savoir non plus quel parti chacun de vous est décidé à prendre. Mais, je puis vous donner l'assurance qu'aussi vrai que Dieu est mon juge, je n'aurai que des égards pour la princesse Elizabeth. Je mourrais plutôt que de souffrir qu'on fasse tomber un cheveu de sa tête. Cependant, il est nécessaire, dans l'intérêt du pays, qu'elle soit soustraite à l'influence de ceux qui, comme je le disais tout à l'heure, pourraient faire de son nom un signal de ralliement, et user de ses trésors au détriment de l'ordre de choses établi. Maintenant, vous me comprenez, et trois d'entre vous resteront comme otages dans mes mains jusqu'à ce que ces conditions soient remplies. Le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg et le comte de Schonwald, continua Zitzka, demeureront au château, et leur personne me garantira la remise de la princesse et de ses trésors. Je vous accorde pour cela six semaines. Si au bout de ce temps l'on a pas satisfait à ces demandes, la tête du marquis de Schomberg roulera sur l'échafaud. Je laisserai ensuite écouler une autre période de six semaines, et si je ne vois paraître ni la princesse ni ses trésors, ce sera au tour du baron de Rotenberg. Un troisième intervalle de six semaines sera encore accordé, et ce sera votre faute, messeigneurs, si le comte de Schonwald meurt comme ses deux compagnons. Mais si une pareille catastrophe arrivait, j'accorderais une quatrième période de six semaines, et si l'on ne se rendait pas, alors

malheur à la ville de Prague ! cria Zitzka dont l'œil lançait des éclairs, et dont le visage eut une expression terrible. Rien, ajouta-t-il, rien ne la sauvera de ma colère : je l'abandonnerai à mes troupes pour être pillée et saccagée, jusqu'à ce qu'il n'en reste pas pierre sur pierre ! Gardes, entrez !

Avant que les seigneurs eussent eu le temps de revenir de la consternation où les avait jetés les menaces de Zitzka, la porte s'ouvrit avec violence, et la salle se remplit de guerriers taborites.

Zitzka donna des ordres auxquels on obéit promptement ; tandis qu'on poussait le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg et le comte de Schonwald vers une autre partie des immenses bâtiments du château, où ils devaient demeurer prisonniers, le reste des seigneurs fut conduit hors de la salle, escorté hors du château, et là, on les laissa se disperser à leur gré.

La salle était vidée, et Zitzka et Henri de Brabant se trouvaient seuls.

—Je vous avais dit que je serais ici ce soir, observa le Taborite en souriant au chevalier, et j'ai tenu ma parole. Prague est encore une fois en mon pouvoir. Ah ! ils se doutaient peu que, pendant que j'étais sampé loin d'ici, je laissais aller exprès leurs machinations, afin de me rendre maître tout à la fois de leur vie et de leur liberté ! Mais nous parlerons de cela dans une autre occasion ; à présent, il faut que j'aille distribuer mes troupes dans la ville et donner des ordres au sujet de la garnison que nous avons faite prisonnière.

Zitzka et Henri de Brabant sortirent du château, salués par les sentinelles taborites. Après avoir dépassé le pont-levis, le chevalier prit congé du guerrier, regagna l'hôtel du *Faucon-d'Or*, tout en se demandant quelle devait être sa conduite dans la phase nouvelle où entraient les affaires de Bohême.

L'établissement de maître Tremplin était déjà en vue quand une femme à la tournure gracieuse s'approcha de Henri de Brabant, et, après lui avoir glissé dans la main un billet, se retira précipitamment. Mais notre héros avait reconnu Linda, l'une des suivantes de Satanaïs.

Le chevalier serra la lettre sous son pourpoint et continua son chemin. Il était arrivé sur le seuil de l'hôtel, quand quelqu'un le tira brusquement par la manche. Il se retourna, et vit Béatrice, dont le visage n'était qu'à moitié caché par son voile.

La jeune fille posa son doigt sur ses lèvres, comme pour lui recommander le secret, lui remit une note dans la main, et puis s'éloigna avec rapidité.

Deux lettres ! remises à quelques minutes d'intervalle, et par les suivantes de Satanaïs !

On conçoit que le chevalier fût impatient de savoir ce que contenaient ces billets qu'on lui avait remis avec tant de précaution. Il courut à sa chambre et ouvrit celui que lui avait glissé Linda. A son extrême surprise, il était signé *Œtna*. Sans le lire, il brisa le cachet de l'autre, qui portait la signature de la "*fille de Satan*."

LOUIS BAILLEUL.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE.

Janvier.—Revue de l'année 1868.

Canada : Mandement de Mgr. de Montréal.—Affaire Sœur Godbout.—La Rivière-Rouge.—Un nouveau diocèse.—Sœur Sainte Madeleine.

Rome.—Exécution de Monti.—M. de Banneville.—Le Pape ne tombe pas.—Les Lieux saints.—Une batterie de canon.

France :—Un ministère libéral.—Les morts chrétiennes.—Angleterre :—La situation.—Crete :—Le passé, le présent et l'avenir.

Amérique :—La question financière.—L'insurrection à Cuba.—La baie de Samana.—L'amnistie.

I.

J'ignore, bienveillant lecteur, ce que vous pensez de Janvier, mais je sais que nos anciens en avaient de singulières idées. Qui recueillerait cet immense bric-à-brac de proverbes, pronostics, d'opinions, et d'observances bizarres que nous a légué le bon vieux temps, en formerait un volume énorme et varié. Laissez-moi en détacher un feuillet pour votre plaisir.

Le nom de Janvier, disaient quelques-uns, vient de Janus, le dieu à deux visages, dont l'un pleure le passé, dont l'autre sourit au présent. Non, disaient d'autres, Janvier vient de Janua qui veut dire porte ; n'est-ce pas lui qui ouvre l'année ! ces étymologies sont très-ingénieuses, mais comment décider ! toutefois je remarquerai qu'il n'y a pas longtemps que Janvier ouvre le nouvel an qui autrefois commençait au printemps.

Parmi les curieuses prédictions qui se rattachent à ce mois, je noterai particulièrement celles-ci :

Si l'année commence par un *Dimanche*, l'hiver et le printemps seront doux ; l'été chaud, sec et tonnant ; l'automne humide et bon : et le bétail à bon marché.

Si c'est par un *Lundi*, l'hiver et le printemps seront *moyens* : l'été venteux et tonnant ; l'automne tempérée, il y aura beaucoup de vin et peu de miel.

Si c'est par un *Mardi*, l'hiver sera venteux, obscur et neigeux : le printemps froid ; l'été humide et venteux ; l'automne inconstant, malsain pour les femmes ; le vin cher.

Qu'elle commence par un *Mercredi*, l'hiver sera dur et le printemps mauvais ; l'été bon, l'automne froid et humide ; il y aura mortalité dans le bétail : maladies parmi les enfants : mais abondance de blé et de fruits.

Que ce soit par un *Jeudi*, l'hiver sera bon mais pluvieux ; le printemps venteux, l'été comme l'hiver, l'automne humide et il y aura abondance de bien.

Mais si l'année commence par un *Vendredi ?* Ah ! vous tremblez, lecteur, et il y a de quoi, car l'hiver sera constant, le printemps sera bon, il est vrai, mais l'été très-variable, et l'automne humide ; il y aura d'assez bonnes

récoltes, mais des maux d'yeux fréquents ; prenez donc vos précautions, et avis aux droguistes, voilà une bonne année.

Enfin quand l'hiver commence par un *Samedi*, l'hiver est nébuleux et rude : le printemps venteux : l'été modéré : l'automne sec, les récoltes faibles et le poisson abondant.

Tous ces pronostics se trouvent dans l'Almanach perpétuel de 1774. Ainsi c'est authentique ! !

Encore quelques autres curiosités, lecteur, puis, je n'abuserai plus de votre patience. Remarquez :

Le premier jour de l'an indique le temps qu'il fera au mois d'août. Le 2 est le baromètre de Septembre ; le 3, celui d'Octobre, le 4, celui de Novembre ; le 5 celui de Décembre. Tout ceci est fort clair.

Le 9 janvier, chez les Romains, était le milieu de l'hiver, mais les Romains n'avaient pas découvert le Canada.

Sur le 15 Janvier, on a ce dicton :—Les jours, quand vient la Sainte Antoine,
Augmentent du repas d'un moine.

Sur le 18.....A la chaire du bon Saint Pierre,
L'hiver s'en va, s'il ne resserre.

Sur le 22.....Prends garde au jour de Saint Vincens ;
Car si, ce jour, tu vois et sens
Que le soleil est clair et beau,
Nous aurons plus de vin que d'eau.

Sur le 25.....De Saint Paul, la claire journée,
Nous dénote une bonne année,
S'il fait vent, nous aurons la guerre ;
S'il neige ou pleut, cherté sur terre :
Si l'on voit épais les brouillards,
Mortalité de toutes parts.

On prétend que les vents, ce jour, se font une guerre à outrance, et le vainqueur règne toute l'année. Nos anciens avaient tout de même du bon temps, pour se livrer à de si intéressantes recherches !

Que les temps sont changés !

En voilà assez pour rire, lecteur ; c'est bien le moins de rire un instant au début d'une année, il y aura toujours assez pour pleurer. Rappelez-vous l'an passé. 1868 est mort, et pour héritage laisse à 1869 bien des questions à trancher. Il y a la question Romaine, la question Franco-Allemande, la question d'Orient qui s'embrouille, celle d'Espagne qui n'est pas plus claire ; la Pologne est aux abois, et l'Irlande n'est pas encore libre. La famine n'est pas apaisée en Algérie, la question de l'Alabama n'avance guère plus que celle du Paraguay. Puis il y a la question de la Nouvelle-Ecosse, qui elle aussi veut avoir sa petite importance, à l'égale au moins de celle du territoire du Nord-Ouest.

En Canada, 1868 a vu s'ouvrir le IV Concile Provincial de Québec—

et Mgr. l'Archevêque décoré du *pallium*. Un nouveau Gouverneur nous a été donné ; Sir George Cartier a été créé Baronet, et l'Honorable Langevin Compagnon du Bain : puis, l'assassinat de l'Honorable McGee, et le procès de Whelan sont venus jeter un voile de tristesse sur toutes ces joies. Les fêtes de l'Exposition, du tir fédéral, sont ensuite venues faire diversion, tandis que la question du chemin de fer intercolonial et de la Baie d'Hudson occupaient l'attention de la politique, de l'industrie et du commerce. Mais le fait le plus saillant, celui qui laissera une trace glorieuse et ineffaçable dans nos annales, c'est la grande démonstration catholique du mois de février et le départ des Zouaves Pontificaux Canadiens pour la Ville Eternelle, qui nous a grandi aux yeux de l'Europe et de toute la chrétienté.

Rome, grâce à la Providence, et grâce aussi à l'épée de la France, Rome est demeurée tranquille, et le glorieux Pontife a su rédiger dans le calme de la prière, cette bulle à jamais mémorable *Œterna Patris* qui convoque un concile œcuménique pour le mois de décembre 1869, et ces lettres d'invitation aux Grecs et aux Protestants, si pénétrées de l'esprit de charité, et du zèle apostolique le plus ardent. A l'ombre des nouvelles fortifications de Rome, terminées sous la direction du génie français, les congrégations romaines ont pu s'organiser et commencer les travaux préparatoires du Concile. L'Eglise a encore été consolée par un traité entre la France et la Cochinchine qui ouvre le pays à tous les missionnaires, par le recouvrement de plusieurs sanctuaires rendus aux catholiques en Palestine, par un grand nombre de conversions illustres en Angleterre, et l'installation d'un évêque catholique à Berlin. L'Eglise a vu de nouveau la persécution faire couler le sang au Japon, mais le nouveau vicariat apostolique confié en Afrique à Mgr. Lavigerie lui promet de nouvelles conquêtes et de nouvelles gloires dans le vieux monde, tandis que la promulgation des Décrets du second Concile plénier de Baltimore ouvre une ère nouvelle pour l'église d'Amérique.

La France a participé à la tranquillité de Rome, et la démonstration Baudin n'a pu la troubler : elle a conquis de nouvelles libertés, celle de la presse et du droit de réunion. La première communion du prince impérial a édifié l'Eglise ; le conflit algérien s'est terminé à l'avantage de la charité et de la religion ; l'exposition maritime du Hâvre a marqué un progrès dans la science nautique ; une nouvelle compagnie s'est formée pour la pose d'un second câble transatlantique ; et tandis que la commission scientifique allait à Siam observer l'éclipse du mois d'août, une nouvelle expédition se préparait pour le pôle nord par les soins et l'activité de M. Lambert.

Les craintes sérieuses qui préoccupaient l'Angleterre au début de l'année passée, ont bientôt cédé aux préoccupations de l'expédition d'Abyssinie, que Sir Napier a terminé avec autant de rapidité que de bonheur,

par la prise de Magdala et la mort de Théodoros. A peine sorti de ces difficultés, le Cabinet de St. James est tombé dans celles de la question irlandaise ; le ministère Derby est tombé, celui d'Israéli lui a succédé pour tomber à son tour devant le résultat des élections et céder la place au ministère Gladstone.

Le Bilan de la Prusse n'est pas aussi brillant que celui de 1866. Quand on a parlé du parlement douanier, des discours fanfarons du roi Guillaume et des maladies de M. de Bismark, on a tout dit.

Les exploits de la Russie n'ont pas été plus éclatants ; tandis que l'incendie et la famine ravageaient ses provinces sur une vaste échelle, ses menées sur le Danube suscitaient des difficultés à la Turquie, mais là elle a échoué ; comme c'est en vain que par toutes sortes de lois injustes elle s'efforce de rayer du rang des nations le nom glorieux de la Pologne.

L'Autriche a déchiré son concordat avec Rome, mais l'attitude de l'épiscopat autrichien en face des nouvelles lois sur le mariage civil et sur l'éducation a été hautement louée par le Saint-Siége. Ne nous étonnons pas si tandis qu'elle brise avec l'Eglise, la Hongrie, la Bohême et la Galicie cherchent de plus en plus à délier les liens qui les rattachent à l'empire.

L'Italie et son roi ont failli s'abîmer dans la farine, et la taxe sur la mouture a pensé faire une révolution. Toute l'année elle a lutté contre la banqueroute ; la seule page de sa glorieuse histoire pour 1868, sera le mariage du prince Humbert, et la triste protestation de Ménabréa au parlement italien contre l'exécution de Monti et de Tognetti. Naïfs italiens, ils ont cru par leurs cris intimider la France !

L'Espagne a passé son année en tentative do révolution, enfin Prim a réussi ; mais il est aujourd'hui comme celui qui a gagné un éléphant à la loterie, qu'en fera-t-on ?

L'assassinat du prince Michel de Servie n'a pas allumé la guerre en Orient : l'insurrection de Crète ne réussira pas mieux, peut-être plus mal. De ce côté la Russie n'est pas toujours heureuse, et pour comble il lui faut aujourd'hui blâmer les soulèvements de Bulgarie qu'elle avait elle-même provoqués et armés.

La Turquie est plus sage : prêtant l'oreille aux conseils des puissances occidentales, elle entre dans des voies plus libérales, ouvre les emplois publics aux chrétiens et permet aux évêques de construire des églises et de fonder des établissements de charité et des écoles.

L'Egypte marche dans la voie du progrès, mais la Boukharie est en guerre avec la Russie, l'insurrection agite le Thibet, la Chine et le Japon.

En traversant le Pacifique nous nous retrouvons sur notre terre d'Amérique dont le sol s'agite et tremble encore, dont les républiques sont en ébullition comme les volcans. L'Uraguay a assassiné Florès, son président ; le Brésil et ses alliés poursuivent la guerre contre Lopez qui les tient

toujours en échec malgré la perte d'Humaïta et de l'Assomption ; la Colombie a troqué Guttierez contre Mosquera : le Congrès de Venezuela est en lutte contre le Président Falcon ; le Mexique compte autant d'insurrections qu'il compte de provinces, et autant de chefs de brigands que de généraux. Cuba est en feu ; à Haïti, Salnave est toujours en campagne pour exterminer les Cocos qui renaissent de leurs cendres.

La grande république, au milieu de tant de petites agitations, garde son flegme et sa paix factice, mais que de misères au sein de cette tranquillité ? Faut-il rappeler le triste procès du Président Johnson, les assassinats en permanence dans les Etats du Sud ; la corruption dans l'administration autant que dans les mœurs ; seule l'ambassade Chinoise est venue dérider ce tableau et le tout a fini par l'élection de Grant qui promet, dit-on, des jours meilleurs.

Après tout, l'histoire des nations ne s'embellit pas, et l'injustice, la trahison et la ruse profitent peu aux peuples et aux rois. Le seul tableau consolant est celui de l'Eglise, celui de ses luttes pour la justice, et celui de ses missions qui s'étendent et prospèrent sous les glaces de la Laponie et de la Sibérie comme dans les sables brûlants de l'Afrique. Partout combattue, elle lutte intrépidement ; souffrante en plusieurs endroits, en plusieurs autres elle triomphe, et partout elle soutient le règne du bien et de la vertu. L'Eglise est comme le soleil : les nuages qui passent devant l'astre du jour, peuvent bien en arrêter les rayons et les empêcher d'arriver à nos yeux, l'astre n'en poursuit pas moins sa brillante carrière ; il reste toujours le même, toujours la source de la lumière et de la fécondité ; les nuages se dissipent, et il resplendit avec une nouvelle magnificence qui fait oublier les mauvais jours et qui donnent de nouvelles forces pour en traverser d'autres.

II.

Au commencement de Décembre, Mgr. de Montréal a publié un Mandement accompagné de la Bulle pontificale qui convoque tous les évêques catholiques à assister au Concile général qui s'ouvrira le 8 Décembre prochain. Le prélat profite de l'occasion pour instruire les fidèles de tout ce qu'ils doivent savoir sur ce grand événement de notre siècle et la co-opération qu'ils y peuvent apporter, co-opération qui, comme toujours, consiste dans la prière, l'aumône et les œuvres de pénitence. Mais dans les circonstances présentes, l'aumône a tout naturellement un but déterminé, celui de venir plus particulièrement en aide par le *Denier de Saint Pierre* et l'œuvre des *Zouaves pontificaux*, c'est ce que le vénérable pontife développe avec toute l'ardeur de sa foi et de sa piété.

Les fêtes de Noël se sont partout célébrées avec magnificence. La présence du Père Ronay, attaché à la maison des *Pères de la Miséricorde* de New-York, a attiré à Notre-Dame une grande affluence de fidèles, tous

les jours de la Retraite préparatoire. Le Père Ronay a la parole facile, abondante, l'action naturelle, un organe clair et distinct qui remplit aisément tout le vaste édifice. Ses plans sont magnifiques, et le ton de bienveillance qui accompagne son débit le fait écouter avec un sensible plaisir. Les fruits ont répondu aux espérances ; la vaste basilique a présenté, la nuit de Noël, un spectacle consolant pour la Religion, dans cette foule pieuse et recueillie qui, pendant plusieurs heures, se pressa aux abords de la sainte table. Espérons que ces fruits seront durables et perpétueront au milieu de nous le souvenir agréable du zélé missionnaire.

Un fait également intéressant pour l'Eglise en Canada, c'est le jugement porté par la cour d'appel de Québec, dans l'affaire de Mdelle. Godbout, religieuse au Bon-Pasteur. La cour a décidé que ses vœux n'avaient point entraîné la mort civile et par conséquent elle conservait ses droits d'héritière et de testatrice. Cette décision aura son importance dans tous les cas semblables qui pourraient se présenter, et éclaire un des points de notre jurisprudence sujet à de nombreuses difficultés.

Les nouvelles de la Rivière-Rouge sont toujours tristes. Les secours sont arrivés trop tard pour que l'on pu faire les achats de provisions nécessaires pour l'hiver, et aux froids et à la famine et à l'incendie est venu se joindre l'incursion des Sioux qui deviennent de plus en plus audacieux et inquiétants.

Deux morts ont clos cette année 1868 trop féconde en deuil : celle du Juge Draper, fils du Juge en Chef Président de la cour d'erreur et d'appel, et celle de M. l'abbé Fluct, ex-curé de Malden, dans le diocèse de London. M. Fluct était né dans le diocèse de Québec, et avait fait ses études au collége de cette ville. Depuis plusieurs années, il vivait retiré à Sandwich où il est mort presque subitement à l'âge de soixante dix ans.

On parle de fonder un nouveau diocèse dans le Canton de l'Est, et dont Sherbrooke serait la ville épiscopale. Ce ne serait pas sans utilité, car les communications entre ces cantons et Trois-Rivières, quoique facilitées par un embranchement de chemin de fer, ne laissent pas d'être encore très-difficiles pendant la plus grande partie de l'année. Un siége épiscopal de ce côté ne manquera pas de donner un nouvel élan à la religion et même ne servira pas peu à encourager les colons à persévérer dans leurs travaux de défrichement et à donner naissance à de nouvelles paroisses qui y attireront encore de nouveaux pionniers : c'est donc une œuvre civilisatrice en même temps que religieuse.

Au moment où nous allions clore cette chronique, la mort, pour son début de cette année, a frappé un coup qui retentit douloureusement parmi tous les amis de la Congrégation de Notre-Dame.

Qui, dans Montréal, n'a pas connu cette vénérable Sœur qui comptait plus d'un demi siècle de travaux et d'apostolat, tant dans les écoles qu'à la tête du noviciat et de la communauté des sœurs ?

Or, c'est cette vénérable sœur SAINTE MADELEINE qui n'est plus, et il y aura dans chaque famille de la colonie, et des missions, plus d'une femme de cœur, qui lui doit son éducation, pour verser des larmes de regrets et de reconnaissance sur la tombe de celle que tant de fois elles ont appelée leur *Vénérée Mère.*

Née dans la paroisse de l'Ange-Gardien, aux portes de Québec, le 30 avril 1791, Marie Catherine Huot à 16 ans entra au noviciat de la Congrégation. Le 28 septembre 1809, elle prononçait ses vœux, sous le nom de Sœur *Sainte Madeleine* qui depuis est devenu le sien. Il y a dix ans, on célébrait avec pompe à la Congrégation l'anniversaire semi-séculaire de cette heureuse consécration.

Après treize années de travaux dans les missions, elle était placée à la tête du Noviciat qu'elle dirigea pendant dix-huit années. Elle fut ensuite sept ans assistante, vingt-deux ans à la tête de toute la Communauté et conseillère jusqu'à ces derniers temps, ayant conservé jusqu'à la fin la plénitude de cette intelligence droite, prudente et pratique qui a brillé dans tous les actes de sa longue administration.

C'est sous cette administration, en effet, que les écoles de faubourg se sont fondées dans Montréal, avec le concours du Séminaire, et sous la direction du Vénérable M. Quiblier, alors directeur de la Communauté. C'est sous cette sage supérieure que les Pensionnats de la Congrégation sont entrés dans la voie où ils jettent tant d'éclat; que de nombreuses missions ont été fondées, que d'autres tombées par le malheur des temps se sont relevées; que les bâtiments de la maison-mère se sont aggrandis; que la Congrégation a presque décuplé, et pris ces prodigieux accroissements qui font l'admiration de nos concitoyens et des étrangers.

Voilà certes des travaux et des succès qui méritent une éternelle mémoire, et cependant ce n'est pas ce que nous admirons le plus dans la vie de cette vénérable religieuse. Ses œuvres, comme celles de la femme forte, la loueront sans doute dans les assemblées des hommes, *et laudent eam in portis opera manuum ejus;* mais ses vertus la loueront encore plus haut dans l'assemblée de ses sœurs; son mérite, sa piété, sa vigilance, son amour de la discipline et cette bonté inaltérable qui depuis si longtemps, lui avaient conquis l'estime, la confiance et la vénération de toutes les personnes qui l'ont connue.

Une seule génération séparait la sœur Sainte-Madeleine de la sœur Bourgeoys et de ses premières compagnes. Elle conservait avec respect toutes les saintes traditions de cet esprit éminent de la religieuse et de l'Apôtre qu'elle avait puisé comme à la source de son Institut; et pour nous, jamais religieuse ne nous a rappelé avec plus de vérité et de religion la Fondatrice même de la Congrégation.

Vénérable relique d'un temps dont le souvenir ne saurait trop revivre parmi nous, elle était un centre de lumière, de religion, de régularité et de

vertus à la fois nobles, simples, courageuses et modestes dont la douce influence réunissait dans une même unité d'esprit, toutes les pensées et tous les cœurs. Son départ laisse un vide qui n'est égalé que par les immenses regrets qu'elle laisse après elle. Puisse ce vide se combler au plus tôt, pour la prospérité d'une maison, qui se rattache aux premières assises de notre Colonie, et qui l'a toujours suivie dans ses revers comme dans sa bonne fortune et ses progrès.

III.

C'est le 23 Novembre qu'ont été exécutés les deux maçons Monti et Tognetti, agents principaux des Garibaldiens, qui ont fait sauter à Rome la caserne Serristori et causé la mort de vingt-sept zouaves et mutilé dix autres.

Ils se sont repentis avant de mourir. Au moment de marcher au supplice, ils ont demandé à parler au commandant des Zouaves, et en présence de toute la foule, ils l'ont conjuré de voir leur repentir et de leur obtenir le pardon des zouaves et des familles des victimes. Monti était obsédé par la pensée qu'il avait jeté dans l'éternité vingt-sept hommes qui n'avaient pas même eu le temps de se préparer au jugement de Dieu, et il criait :

Perdono! Perdono! " Pardon ! Pardon ! "

M. de Charette lui a répondu ainsi qu'à Tognetti que les zouaves les avaient déjà pardonnés, qu'ils avaient même songé déjà à prendre soin des familles des condamnés.

" Eh bien ! monsieur, s'est écrié Monti, au nom de Jésus-Christ devant qui je vais paraître, donnez-moi un baiser comme gage de votre pardon."

Tognetti attendri a demandé la même grâce, et M. de Charette, les yeux pleins de larmes d'attendrissement, les a pressés dans ses bras.

Puis ils ont marché à l'échafaud, la tête voilée. Monti calme et rempli d'espérance, s'est agenouillé une dernière fois aux pieds de l'aumônier. Tognetti qui ne s'était converti que la veille au soir, soutenu par un père passioniste a témoigné moins de tranquillité. Par deux fois, il s'est écrié d'une voix haute : *Mio Dio, misericordia!* " Mon Dieu, miséricorde ! "

Il y avait deux mille soldats formant le carré sur la place, et derrière ces haies de fusils, des masses compactes de spectateurs. Toutes les respirations étaient suspendues. La voix forte du mourant a fait courir un frisson de pitié dans tous les cœurs.

M. le marquis de Banneville, qui remplace M. de Sartiges à Rome, en qualité d'ambassadeur, a été reçu par le Pape et lui a adressé en substance ce qui suit : " Je me sens très-heureux, dans la première audience que daigne m'accorder Votre Sainteté, de lui offrir de la part de l'Empereur, mon maître, de vifs témoignages de reconnaissance pour la bénédiction qu'elle

lui a accordée à Civita-Vecchia, ainsi qu'à l'Impératrice et au Prince-Impérial, à l'armée, à la marine et à la nation. Plus que jamais, l'Empereur s'estime heureux de voir les sentiments qu'il a dans le cœur pour Votre Sainteté et pour le Saint-Siége partagés par son peuple ; aussi ni l'Empereur ni la France ne manqueront au devoir filial de protection et de secours que réclame la situation de votre pouvoir."

A la réception des Officiers-français à laquelle l'ambassadeur fait ici allusion, il y eut un incident assez singulier.

Pendant que le pape était assis sur son trône, entouré des prélats de sa maison et du général, tous debout sur les marches de ce trône, le nombre des personnes qui se présentaient pour le baisement des pieds était si grand, que l'échafaudage recouvert d'un tapis, s'est disjoint, un craquement s'est fait entendre et tous ces personnages et le Pape lui-même ont chancelé.

Cependant, sans s'émouvoir et demeurant fermement assis, Pie IX a dit en riant au général Dumont, qui lui offrait son bras pour appui :

" Vous le voyez, monsieur le général, le trôn du Pape peut chanceler, mais le Pape ne tombe pas... Vous êtes là d'ailleurs, et je m'appuie sur vous.... sur la France, n'est-ce pas ?

La France catholique et l'Eglise sont en voie de récupérer les Saints Lieux. Le Sultan, après la guerre de Crimée, a fait don à Napoléon III du sanctuaire de Sainte-Anne.

Ismaïl-Pacha, vice-roi d'Egypte, a fait présent à l'Impératrice Eugénie de l'arbre et du jardin de Marie *Matarieh*, à Héliopolis, lieu de repos de la Sainte-Famille, en Egypte.

M. de Lesseps, sur le canal de Suez, a relevé le sanctuaire où s'arrêta la Sainte-Famille lorsque fuyant les sicaires d'Hérode, elle pénétra en Egypte.

Madame la Princesse de la Tour-d'Auvergne vient de donner au gouvernement français le terrain qu'elle avait acquis, et le sanctuaire qu'elle fait élever sur l'emplacement où Notre-Seigneur nous a enseigné le *Pater Noster*.

Madame de Nicolaï a donné aux Franciscaines françaises, Emmaüs et la maison de Marthe et Marie.

Enfin nous apprenons que le lieu appelé *Maison de Marie*, sur le mont Sion, près du saint Cénacle, vient d'être acquis par un français. Ainsi se perpétue et s'étend le protectorat séculaire que la France a toujours exercé sur les Lieux-Saints.

Un groupe de Vendéens et de Bretons a fait présent au Saint-Père d'une batterie de canons. Une adresse a été lue, à cette occasion, par le Lieutenant-Colonel des zouaves, M. de Charette.

Saint Père,

" La Bretagne et la Vendée, sœurs depuis longtemps par le dévouement et la foi, s'unissent encore aujourd'hui pour offrir à l'Eglise et à son auguste chef un sincère et filial hommage ; elles s'unissent aussi pour mettre à la disposition de Votre Sainteté une batterie complète d'artillerie rayée, destinée à donner une force nouvelle à votre vaillante armée.

" Nos pères, il y a cent ans bientôt, soutinrent, pour la cause catholique, une lutte à jamais mémorable. Aux yeux des contemporains, leur sacrifice put paraître un moment stérile ; il n'en fut rien cependant, et la postérité s'est levée pour dire qu'ils succombaient comme les premiers chrétiens, en faisant sortir la victoire du sein même de leur défaite.

" C'est dans leur résistance héroïque que le pouvoir d'alors puisa l'énergique conviction qu'il serait plus facile de décider la France à sacrifier ses plus chers intérêts qu'à se laisser dépouiller de la vieille foi de ses aïeux.

" Aujourd'hui, nos frères et nos fils sont encore armés pour la même cause ; ils vous entourent, Très-Saint Père, ils sont prêts à vous faire un rempart de leurs corps.

" Que votre bénédiction et vos prières rendent aussi leur dévouement fécond et leur fasse obtenir la grâce de conserver au noble pays des Francs, la Foi de Rémy, de Clotide et de St. Louis, cette foi dont les annales se confondent avec sa propre histoire. Puissent la Bretagne et la Vendée avoir encore une fois l'insigne honneur de communiquer et de répandre l'étincelle sacrée, après l'avoir gardée fidèlement dans leur sein ; puissent-elles continuer à jouer le glorieux rôle que notre belle France a toujours rempli vis-à-vis du reste du monde, celui de premier soldat de Dieu, de l'Eglise et de la société.

Prosternés humblement à vos pieds, nous sollicitons ardemment la bénédiction apostolique et nous vous offrons l'hommage de notre filiale vénération.

Sa Sainteté a répondu :

" Je répondrai en Italien afin que chacun ici m'entende, et parce que nous sommes dans cette haute et sainte cité de Rome.

" Je reçois les témoignages d'amour, de dévotion et de fidélité que vous m'exprimez au nom de vos compatriotes, et je les en remercie. A moi qui suis un ministre de paix, il pourrait paraître étrange de me voir au milieu des armes ; mais je suis ministre de Dieu, et il faut se rappeler que celui à qui l'on donne le nom de Dieu de paix est aussi le Dieu des armées, et que le combat contre le mal doit être incessant.

" Vicaire de Jésus-Christ, je défends dans le monde la vérité, la justice, le droit de chacun, et c'est pour cela qu'il convient que dans ce même monde, on s'unisse pour me défendre moi-même, dans mon droit, qui est celui de la sainte Eglise.

" Oui, je vous remercie vous tous qui êtes présents ici, et cette jeunesse choisie et ceux qu'elle représente, et aussi les braves soldats qui sont directement mes sujets et rivalisent avec vous pour la défense de la cause du Saint-Siége.

" Soutenu par vos bras, par ces armes et surtout par le secours du Tout-Puissant, nous verrons l'ennemi s'arrêter devant les murs impérissables du Vatican. Et cela sera si notre vie est sainte et conforme à notre mission, si nous sommes bien à Dieu et si Dieu est avec nous : *Si Deus pro nobis, quis contrà nos ?*

" C'est pourquoi je le prie de répandre sur vous ses bénédictions. Je le prie pour vos corps, afin qu'il les maintienne forts et robustes par le travail, pour l'exercice de votre ministère ; je le prie surtout pour vos âmes, afin qu'il les ait en sa grâce et les protège contre vos ennemis. Je le prie enfin de vous garder dans sa paix en ce monde et aussi en l'autre où il n'y aura plus de guerre, plus de besoin de ces armes, mais où nous vivrons dans une béatitude éternelle.

" J'appelle donc sur vous tous, je le répète, les bénédictions de Dieu, aussi larges, aussi abondantes que vous les pouvez désirer. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen."

IV.

L'opinion publique qui fesait peser sur M. Pinard, ministre de l'Intérieur, la responsabilité des troubles que la souscription Baudin avait excités à Paris, et les mesures de rigueurs exercées contre la presse, a obligé le cabinet de l'Empereur à modifier la composition du ministère. M. Moustiers, ministre des Affaires Etrangères, et M. Pinard ont donné leur démission ; M. Moustiers a été élevé à la dignité de Sénateur et remplacé par M. de la Valette. M. de Forcade la Roquette a remplacé M. Pinard au ministère de l'Intérieur. Les modifications ont donné satisfaction à l'opinion publique et amené l'apaisement des esprits.

Nous avons à signaler depuis quelques mois la mort de plusieurs personnages illustres à divers titres : celle de Rossini, le roi de la musique ; celle de Havin, l'un des rois de la libre-pensée ; celle de Rothschild, le roi de la finance, et en dernier lieu celle de Berryer, le roi de l'éloquence. Mais ce qui console au milieu de ce deuil qui intéresse non-seulement la France, mais le monde civilisé tout entier, c'est que la Religion n'a point eu à gémir sur des scandales. Rossini est mort comme on pouvait l'attendre de l'auteur du *Stabat* : Havin, préoccupé depuis longtemps de faire une fin chrétienne, s'est confessé, a reçu les derniers sacrements de l'Eglise, et a laissé de douces espérances à sa famille éplorée, que les voltairiens essaient vainement de lui arracher, ces philantropes sans cœur et sans pitié, et qui pour tout bagage n'ont qu'un esprit gâté.

Mais aucune fin n'a été plus chrétienne que celle de Berryer. Revenu depuis plusieurs années aux pratiques d'une religion qu'il n'avait jamais cessé de respecter, d'aimer et de défendre, il s'est noblement et courageusement préparé à la mort. Dans toute la vigueur de son intelligence, il a voulu se mettre en règle avec Dieu, et a reçu en pleine connaissance les derniers sacrements. Puis, il a quitté Paris, s'est fait transporter à son château d'Augerville, et là il n'a cessé d'édifier ceux qui l'entouraient pendant son agonie de dix jours, qui a fait dire à un journal peu suspect de cléricalisme : *on a beau dire, le meilleur moyen de mourir doucement, c'est de mourir chrétien.*

Les plus belles intelligences, les esprits même qui s'étaient montrés les plus hostiles à la Religion, viennent donc presque tous, au moment suprême, rendre hommage à cette religion qui est la force de la vie et la consolation de la mort. Ayons pitié de l'impie et méprisons ses blasphèmes, prions pour lui, et attendons-le à son lit de mort. C'est là que le fond du cœur se dévoile ; c'est là souvent que Dieu attend ses ennemis pour faire éclater sa suprême miséricorde et sa justice. Havin avait plus d'une fois contribué à faire accueillir le prêtre par des mourants mal disposés ; qui sait combien ces actes de suprême charité ont pu peser dans la balance divine ?

Toujours est-il que l'Eglise a d'ineffables tendresses pour ses plus grands ennemis, parce qu'avant tout elle aime les âmes rachetées du sang précieux de Jésus-Christ et appelées à une éternité de bonheur.

V.

Les élections pour la *chambre des communes* viennent de se terminer en Angleterre, et tel est leur résultat que l'on peut affirmer sans crainte que c'est un vrai triomphe pour la cause catholique. M. Disraéli a été complétement battu ; son adversaire M. Gladstone, le chef du parti libéral et le champion éloquent des droits de l'Irlande, entre à la nouvelle chambre avec une majorité double de celle dont il disposait l'année dernière. Au lieu d'une majorité de 60 voix, il en aura une de 108 pour appuyer sa politique. C'est là un avantage considérable et qui fait prévoir déjà quelle sera la solution qui sera donnée aux graves questions soulevées par M. Gladstone. Si l'on veut savoir quel a été le caractère des récentes élections, l'esprit général qui a inspiré les choix qui viennent d'être faits, il suffit de lire les détails que nous fournissent les journaux anglais des deux partis.

Un fait important et qui nous prouve quels sont les heureux changements opérés dans l'opinion publique, c'est le soin avec lequel les futurs députés se sont appliqués à ménager les électeurs catholiques. Il y a quelques années, on ne se fût guère inquiété de leurs votes ; ils étaient en telle minorité qu'il était à peu près inutile de se préoccuper beaucoup d'adversaires dont l'influence était nulle. Mais le sentiment de la justice,

le bon sens et la raison du peuple anglais ont triomphé des vieux préjugés d'autrefois, et c'est au nom du droit que les protestants demandent que l'on mette fin au maintien de l'*Eglise officielle* en Irlande. Au sein du pays il y a unanimité presque complète à ce sujet: aussi a-t-on remarqué qu'un grand nombre de candidats, même hostiles, affectaient de parler avec respect de la question religieuse; évitant avec le soin le plus scrupuleux de blesser les croyances qu'ils eussent outragées autrefois dans le but de gagner la faveur populaire.

Un autre fait non moins digne d'être signalé, c'est l'accord parfait des catholiques entre eux et leur unité de vues dans la lutte actuelle. Ils étaient fort divisés naguère: malgré leur petit nombre, les catholiques d'Angleterre ne pensaient pas et n'agissaient pas comme les catholiques d'Irlande. Les uns, partisans de M. Gladstone, suivaient fidèlement la fortune des libéraux; les autres, au contraire, dévoués à M. Disraéli, demeuraient attachés au parti conservateur. Mais par ses fautes et par la manière dont il a posé la question électorale, M. Disraéli a fait disparaître toutes les divisions. "Il ne s'agit plus, nous dit le correspondant du *Monde*, d'un conflit purement politique entre libéraux et conservateurs: la lutte, au fond, est toute religieuse; il faut se prononcer entre l'intérêt catholique et l'intérêt anticatholique." Ainsi avec les élections de 1868, une ère nouvelle s'ouvre pour les catholiques en Angleterre; ces derniers entrent sérieusement dans la vie politique de leur pays, et, grâce aux imprudentes résistances du premier ministre, ils y entrent parfaitement unis. Et cela est si vrai, que voter en ce moment pour les candidats favorables au ministère actuel, c'eût été, à leurs yeux, un acte de trahison envers leur foi.

L'affaiblissement des préjugés protestants sert encore à augmenter la force des catholiques d'Angleterre. Les paroles du *Times* à ce sujet sont significatives; elles nous prouvent que les vieilles passions d'autrefois ont disparu, et que nous sommes bien loin du temps où le peuple de Londres traînait dans la boue l'image du cardinal Wiseman. Rien n'a été plus remarquable, dit ce journal, dans l'histoire de la lutte actuelle, que l'avortement de toutes les tentatives faites pour stimuler ce qu'on appelle le zèle protestant. Des efforts de tout genre ont été faits en haut et en bas, mais toujours sans résultat. M. Disraéli, qui se souvient peut-être plus qu'il n'observe, a cherché à enflammer l'enthousiasme protestant de la nation. Il a complétement échoué."

Sans doute, il y a encore bien des gens en Angleterre qui ne seraient pas fâchés, comme dit le *Times*, de voir se rallumer *les flammes de la rage religieuse;* mais il y en a un plus grand nombre encore qui condamnent de semblables excès et qui sont prêts à s'y opposer de toute l'autorité de leur caractère et de leur talent. Voici un fait qui peut nous servir de preuve. L'association protestante de Birmingham avait demandé

à ses candidats de prendre certains engagements, celui entre autres de demander l'expulsion des jésuites de l'Angleterre. C'est M. Bright, un protestant qui appartient à la secte des quakers, qui s'est chargé de repousser de telles prétentions : " Je dois vous faire observer, a-t-il dit, que vous adoptez une singulière ligne de conduite en proprosant d'expulser certaines personnes d'Angleterre. Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis un protestant pur, puisque je m'oppose à toute puissance cléricale ; mais je ne puis consentir à voir commettre au nom du protestantisme une injustice de nature à semer le trouble et la discorde dans le pays tout entier."

Tel est l'esprit nouveau qui commence à se répandre en Angleterre. C'est là un présage des plus heureux et qui nous autorise à concevoir les meilleures espérances pour l'avenir de la religion en Angleterre.

VI.

Au sud de la Grèce, en face du Péloponèse, est située l'île de Crète, aujourd'hui l'île de Candie.

C'est une île de 37 lieues de long et de 12 à 13 lieues de large avec une population de 170,000 habitants, 50,000 musulmans environ et 120,000 chrétiens.

L'Ile est partagée dans toute sa longueur par une chaîne de montagnes, qui la sépare en deux parties qui ne se ressemblent pas.

Au nord sont des plaines fertiles, des côteaux couverts d'oliviers et de vignes. Trois villes, chefs-lieux de trois provinces, résidences de trois pachas, s'échelonnent sur ses côtes.

La Canée, la plus voisine de la Grèce, est une ville de 18,000 âmes fondée par les Vénitiens et le centre du commerce.

Au sud, sur l'autre versant du Mont-Blanc, se déroule le pays des Spakiotes, dont les villages semblent des nids d'aigle perchés au sommet des rochers qui bordent d'immenses précipices. Quand l'insurrection s'établit dans de pareilles forteresses elle est irréductible, et c'est ce qui explique comment quelques milliers de Candiotes tiennent depuis trois ans en échec toute la puissance Ottomane.

Au centre de la Crète, s'élève le Mont Ida, le berceau de Jupiter, et célèbre par son miel. A ses pieds sur la côte-nord, végète Rétimo ; près de là, est la fameuse grotte de Melidhoni, où trois cent chrétiens furent brûlés par les Turcs, dans la guerre de 1822 ; c'étaient des vieillards, des femmes et des enfants dont les pères, les époux et les fils combattaient dans la montagne.

En continuant de longer la côte nord et en se rapprochant de l'Asie on rencontre Candie qui ne conserve que des débris de sa grandeur passée ; son port était jadis très-fréquenté, sa forteresse imprenable ; au milieu du XVII

siècle, défendue par les Vénitiens, elle soutint contre les Turcs un siége de 20 ans. Aujourd'hui c'est une ville de 12,000 dont le commerce le plus important est celui des éponges.

Une centaine de bateaux montés par sept à huit plongeurs se livrent à cette pêche lucrative, mais dangereuse. Le malheureux qui se risque à ce travail risque sa vie. Attaché par une corde que tiennent ses compagnons, il fait le signe de la croix, dit une prière et plonge, portant au bras une pierre énorme qui l'entraîne au fond. En quelques minutes, il détache les éponges du rocher et les entasse dans un filet. Quand la respiration lui manque, il donne un signal et on le remonte, mais il faut compter sur les retards, la rupture de la corde et les requins.

L'histoire de la Crète n'a pas été sans gloire ; elle a eu dès l'origine un roi célèbre par la sagesse de ses lois, c'est Minos, dont la législation n'a guère laissé d'autre trace que celle que l'on retrouve dans le *Télémaque ;* la Crète perdit de bonne heure son indépendance que ne surent point conserver ses habiles archers. Unie sous Idomenée qui ne régna peut-être que dans la légende, ses divisions perpétuelles, favorisées par la configuration même du sol, amenèrent les Grecs, auxquels succédèrent les Romains : envahie par les Sarrasins au VIIe siècle elle fut reconquise par les empereurs de Constantinople au temps des Croisades, puis cédée aux Vénitiens en 1304. Reprise par les Turcs au XVIIe siècle, elle n'a cessé depuis de leur apppartenir, et d'être soumise aux violences et aux exactions des beys, dont l'impunité dans laquelle ils vivaient, vu leur éloignement de Stamboul, encourageait l'injustice et la cruauté.

Mais un jour La Porte se lassa des violences de ses gouverneurs, elle envoya Osman-Pacha qui rassembla les beys de l'île dans son palais de la Canée et les fit tous décapiter. A chaque tête qui tombait on tirait le canon, et toute la ville devait se réjouir, celui qui n'applaudissait pas avait la tête coupée : bientôt l'allégresse fut universelle.

Mais la Porte elle-même se lassa de la justice d'Osman et lui envoya le Grand Cordon ; il le reçut avec respect, le baisa, se le passa au cou et on l'étrangla. Puis les exactions recommencèrent et les Crétois lassés se soulevèrent en 1821 avec la Grèce toute entière. La Grèce conquit son indépendance, mais la Crète resta à Moustapha-Pacha, qui pour ramener l'ordre payait vingt-cinq piastres une oreille grecque. Le calme se rétablit à merveille.

En 1858, Veli-Pacha, fils de Moustapha, voulut réformer l'île, mais il ne fit que la pousser à la révolte. On demanda son rappel et il partit, ce ne fut cependant pas sans se faire prier.

Depuis 1866, les Crétois sont de nouveau mécontents. Ils se plaignent des impôts, des routes, des écoles, de leurs conseils, de leurs pachas. De plus, ils s'imaginent qu'annexés à la Grèce, ils seront libres d'impôts, qu'ils auront des écoles, des chemins, des conseils et des gouverneurs parfaits, absolument comme si le Canada s'annexait aux Etats-Unis.

La Grèce encourage les Crétois, leur fournit des vivres et des armes. Le gouvernement ottoman a protesté et menace de rompre avec le cabinet d'Athènes. Le premier coup de canon a été tiré par l'*Erosis* bloqué aujourd'hui par l'escadre turque. Les hostilités ne sont pas commencées, mais si la convention des puissances réunie à Paris ne peut réussir à poser une base de conciliation, la guerre ne peut manquer d'éclater.

" Cette guerre malheureuse, témérairement engagée, obstinément soutenue, aura reculée de vingt ans l'émancipation complète des Crétois. En suivant la voie dans laquelle ils étaient entrés, ils seraient arrivés beaucoup plus vite à leur but. Par la seule efficacité du travail et de l'épargne ils éliminaient complétement de leur île l'élément turc. Ils auraient ensuite obtenu sans peine leur autonomie presque complète, et comme à Samos un prince chrétien, rattaché à la Porte par un simple rien de suzeraineté nominale. La guerre a pour longtemps rendu la réalisation de ces espérances impossible. Les champs sont ravagés, les arbres détruits, la population décimée, des haines inextinguibles ont été allumées entre les familles. La Porte irritée a mis son honneur à ne plus céder, et elle prendra des mesures pour rendre désormais sa domination plus assurée. Là, comme partout, la révolution est venue gâter l'œuvre qui se poursuivait sans elle."

VII.

La grande question qui, aux Etats-Unis, a succédé à celle des élections, est la question financière. Elle occupe le commerce, les partis politiques, la presse, tout le pays. Quelle florissante république que celle de nos voisins ! Un vrai tonneau de Danaïdes. Sans guerre, et avec une armée de 45,000 hommes au plus ; sans nuage à l'horizon, avec des impôts colossaux, et un budget qui dépasse celui de toutes les autres puissances du monde, elle trouve encore le moyen de faire par mois une dette de douze millions de dollars ! ! En vérité, l'âge d'or est revenu chez les Yankees. Pourquoi les Canadiens ne veulent-ils pas comprendre une vérité si évidente et s'obstinent-ils donc à vouloir demeurer pauvres lorsque la fortune est à leur porte ? . . . . Il y a tels employés au Congrès et dans les rangs inférieurs de la bureaucratie qui, il y a quatre ans, ne *valaient* pas un dollar et qui aujourd'hui en *valent* deux cent mille. Ailleurs un tel succès s'appellait un scandale, là c'est bonne fortune, et l'employé deviendra *honorable.* La dette n'en pèse pas moins, cela se conçoit, sur les épaules de la nation qui ne trouve pas de meilleur moyen de combler le gouffre que la répudiation. Le Président ne s'est pas caché dans son message, au Congrès, il a même proposé de suspendre le paiement des intérêts pour l'employer à amortir le capital. Le Congrès a répudié le moyen, plus par haine contre l'homme que par honnêteté. La généralité des esprits n'en paraît pas moins convaincue de la nécessité d'une répudiation, il ne s'agit que de trouver le moyen le moins compromettant.

A Cuba, l'insurrection qui a éclaté à la chute d'Isabelle, n'a cessé de faire des progrès, et quoique les nouvelles soient assez incertaines et contradictoires, cependant elles semblent être favorables aux insurgés. La situation est triste, la disposition générale des esprits tend à rompre avec la Métropole, et beaucoup de planteurs prendraient parti pour l'insurrection, s'ils ne craignaient la ruine de leur fortune qui suivra très-probablement l'abolition de l'esclavage et l'émancipation des nègres. Les Etats-Unis suivent avec une certaine anxiété, les vicissitudes de ce drame, dont l'issue peut ajouter une étoile à leur drapeau. Une expédition de flibustiers s'organise, dit-on, à New-York, pour voler au secours des insurgés ; espérons qu'ils arriveront trop tard, si toutefois ils mettent à la voile, et que les troupes qui arrivent d'Espagne auront rétabli l'ordre avant que la révolte ait fait de trop rapides progrès pour être réprimée.

C'est bien assez déjà, que des capitalistes New-Yorkais aient acheté la vaste Baie de Samana à l'Ouest de St. Domingue ; l'intention du gouvernement, avec l'entente duquel toutes les négociations ont été conduites, est d'y établir une station navale. C'est une des plus belles positions, au centre des Antilles, à la portée de Cuba et commandant toutes les colonies européennes.

L'amnistie que le Président a proclamée le jour de Noël est *sans condition et sans réserve pour toutes les personnes qui ont pris part directement ou indirectement à la dernière insurrection.* Ainsi tombe le procès de Jefferson Davis. Les exilés pourront rentrer, être réintégrés dans leurs droits, priviléges et immunités civils, sans pouvoir aspirer aux charges, à moins que le Congrès ne leur rendent par un vote ce privilége, ce que l'on espère. Cet acte est de bonne politique, il est le dernier mot de réconciliation officielle des membres de la famille américaine ; il peut raffermir la confiance et le crédit ; favorablement accueilli par tout le pays, il couronnera dignement la Présidence de A. Johnson, qui n'aura pas été sans vertu au milieu de tant de défaillances politiques.

H***

NÉCROLOGIE.

Louis I de Bavière.—Mgr. Vicari.— Sir J. Simpson.—J. Buchanan.—Narvaez.—Lord Brougham.

La mort, pendant l'année 1688, s'est abattue comme une épidémie sur un grand nombre de personnages illustres : elle n'a épargné ni les têtes couronnées, ni les princes de l'Eglise ; les hommes d'épée pas plus que les hommes de robe ; elle n'a eu de priviléges pour personne, ni pour les savants, ni pour les artistes, elle n'a oublié ni les maîtres de la finance, ni les rois de la publicité, et partout elle a choisi ses victimes entre les plus distinguées.

Déjà, dans un premier article nécrologique, publié au mois de nous avons signalé quelques noms dignes d'attention, aujourd'hui nous poursuivons cette tâche douloureuse sans nous arrêter cependant à tous ceux qui méritent un souvenir. Nous nous bornerons au nom de ceux, autour desquels s'est fait plus de bruit, et qui par leurs œuvres ou leur caractère appartiennent non pas seulement au pays qui les a vus naître, mais au monde entier, auquel ils peuvent servir d'exemple ou de leçon.

I.

LOUIS Ier, ROI DE BAVIERE.

Avril.—Louis I, roi de Bavière, était né le 25 août, 1786, du premier mariage du roi Maximilien Joseph. Il étudia aux Universités de Landshut et de Gœttingue et prit part aux campagnes de Napoléon 1, contre l'Autriche, en 1809. Se livrant ensuite tout entier à son goût pour les Beaux-Arts, il consacra toutes ses économies à la formation d'un magnifique musée de sculpture.

En 1826, il succéda à son père, et son gouvernement donna les plus belles espérances. Il fut en effet le dernier des monarques de Bavière qui ait su comprendre le rôle et le caractère de cette antique monarchie aussi ancienne que celle de Charlemagne. Au Moyen-Age, au temps de la Réforme surtout, la Bavière se tint à la tête de la ligue catholique : elle fut le champion du droit, de l'église et des libertés allemandes. Le roi Louis tenta de rendre ce rôle à la Bavière en transportant à Munich le centre intellectuel et artistique du catholicisme allemand. Ce plan eut les meilleurs résultats. L'Université catholique de Munich tint tête à toutes les Universités allemandes, et exerça une action considérable sur l'Eglise même tout entière. L'école artistique, de son côté, renouvelait les pieuses traditions du Moyen-Age, et ses triomphes des plus beaux siècles chrétiens.

La Bavière, à la tête de l'Allemagne catholique, pouvait servir de médiatrice entre la Prusse et le Saint-Siége, et rendre d'immenses services à la religion : malheureusement le cabinet du roi était atteint de Joséphisme, et il faut l'avouer, les mœurs du prince ne répondaient pas à sa foi. Il s'était donné une maîtresse dans la fameuse courtisane Lola-Montès. L'ex-danseuse, fut créée comtesse de Landsfeld et devint omnipotente. Le ministère Abel, tout dévoué à la Religion, fut renversé, l'Eglise fut mise en tutelle, et le prince de sa propre main brisa toute son œuvre, dispersa les savants qu'il avait réunis autour de sa personne, Munich ne se releva pas de ce coup, le trône du prince en fut même ébranlé : regrettant son passé, et n'ayant aucune confiance dans l'avenir, il prit le parti d'abdiquer en faveur de son fils aîné Maximilien II.

Malgré ses fautes, le gouvernement de ce prince n'a pas été sans une certaine réputation de sagesse. Il fit un bon emploi des finances ; inaugura le premier chemin de fer qu'ait possédé l'Allemagne, celui de Nuremberg à Furth ; fit creuser le beau canal de Louis qui unit le Danube au Mein, et non content d'embellir sa capitale, il en fit une des premières villes artistiques et scientifiques de l'Europe, par la protection qu'il accorda aux peintres et aux sculpteurs, et le soin qu'il eut d'y transférer l'Université de Landshut. Munich de ce jour fut appelée l'Athènes allemande.

Le roi Louis a publié des poésies, et un ouvrage en prose intitulé : *Les compagnons de Walhalla*, ouvrages qui portent l'empreinte d'une grande originalité dans la forme.

Depuis son abdication jusqu'à sa mort, le roi Louis ne s'occupa plus que d'œuvres religieuses et artistiques, réparant ainsi un moment d'oubli et d'erreur. Ses anciens sujets oublièrent bientôt tous les griefs qu'ils avaient contre lui, et ne se ressouvenant que des belles entreprises qu'il avait conçues et exécutées, lui rendirent son ancienne popularité.

Au mois de Mars, le roi était à Nice, c'est là que la mort est venue le visiter : elle le trouva préparé ; la veille, il avait reçu du Pape, par le télégraphe, la bénédiction apostolique. Il était âgé de 82 ans.

II.

MGR. HERMAN VICARI, ARCHEVEQUE DE FRIBOURG EN BRISGAU.

Le 13 avril, l'Allemagne perdait un illustre prélat qui a joué un grand rôle dans l'histoire politique et ecclésiastique du Grand-Duché de Bade.

Né en 1773, à Aulendorf en Souabe, ses études terminées à l'Université d'Ingolstad, il fut nommé chanoine à Constance, puis ensuite à Fribourg.

En 1832, Grégoire XVI, le nommait Evêque *in partibus*, de Macra, et le proposait au siége archiépiscopal de Fribourg, mais le gouvernement

Badois qui le redoutait, refusa de le reconnaître. Proposé de nouveau, en 1842, il fut accepté. Les six premières années de son épiscopat ne furent troublées par aucune difficulté sérieuse de la part du gouvernement, mais en 1848, le ministère s'immisçant de plus en plus dans les affaires ecclésiastiques, le courageux prélat, appuyé de tous ses suffragants et de la partie la plus saine de son clergé, et d'ailleurs approuvé par Rome, ouvrit en faveur de la liberté de l'Eglise, cette lutte célèbre contre le ministère, qui eut tant de retentissement en Europe, qui dura huit ans, et qu'il appelait la *Voie du martyre*.

La nomination exclusive aux charges et aux bénéfices ecclésiastiques ; l'éducation et la surveillance du clergé ; l'instruction religieuse dans les écoles ; le droit d'avoir des tribunaux ecclésiastiques, pour les affaires religieuses ; l'inspection des écoles et colléges catholiques, telles ont été les libertés réclamées par le Prélat, avec le courage des pontifes des premiers âges.

Le ministère refusa, le conseil supérieur des affaires ecclésiastiques résista ; le prélat lança l'excommunication et l'interdit.

Le gouvernement répondit par une déclaration frappant de nullité les actes de l'Archevêque, et lui donna un *coadjuteur laïque* pour l'administration des biens ecclésiastiques, le pontife maintint l'interdit et les populations se trouvant privées du ministère sacerdotal, force fut au Ministère d'en appeler à Rome qui donna raison à l'Archevêque. La guerre recommença de nouveau, un nouvel appel fut interjeté à la Cour Romaine, les négociations s'ouvrirent, et en 1854 les partis apaisés, la paix fut rendue à l'église.

Dans les événements de 1866 qui ont si profondément modifié la situation des Etats de l'Allemagne, l'Archevêque de Fribourg, craignant la prépondérance du protestantisme, s'opposa aux tendances annexionnistes de la Prusse ; il n'accepta qu'à contre cœur les résultats de Sadowa et du traité de Prague, et il luttait avec ardeur pendant les élections douanières, pour faire triompher les candidats anti-prussiens, lorsque la mort est venue lui arracher les armes des mains. Il avait combattu 26 ans le bon combat, et semé le bien autour de lui pendant une carrière qui se prolongea jusqu'à l'âge de 95 ans. Il jouit aujourd'hui de la couronne promise aux vaillants défenseurs de l'Eglise militante, et du repos éternel qu'il a bien mérité.

III.

SIR JAMES SIMPSON.

Le même mois s'éteignait, à Londres, un guerrier d'un autre rang, Sir James Simpson, un des vétérans de l'armée anglaise.

Il fit ses premières campagnes en Espagne, sous Wellington, servit avec distinction dans les Indes, et lors de la guerre de Crimée fut nommé Chef d'Etat-Major. Il s'attira l'animadversion de l'aristocratie, par un ordre du jour, dans lequel il flétrissait la conduite des officiers qui demandaient à revenir en Angleterre.

Général en chef après la mort de Raglan, il blessa les susceptibilités nationales en proclamant les Français les premiers soldats du monde.

Obligé de donner sa démission, il eut pour remplaçant le général Codrington qui ne prit pas le Redan.

IV.

JAMES BUCHANAN, EX-PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS.

James Buchanan, mort le 22 avril 1868, à l'âge de 78 ans, au sortir du collége de Carlisle, étudia le droit, se fit recevoir homme de loi et plaida avec distinction.

Député de la Pennsylvanie en 1814, six ans plus tard il fut nommé membre du Congrès, et il siégea à Washington jusqu'en 1831.

Il entra alors dans la carrière diplomatique, fut nommé ambassadeur à St. Pétersbourg, puis Sénateur Secrétaire d'Etat sous la présidence de Polk, et prit part aux affaires les plus importantes de cette époque, l'annexion du Texas, de la Californie et la guerre du Mexique. (1845-1847.)

Sous le gouvernement de Taylor, il rentra dans la vie privée, mais sous celui de Pierce, il fut nommé ambassadeur à Londres où il séjourna jusqu'en 1856, que le parti démocrate le rappela pour l'élever à la Présidence.

Buchanan apporta dans la direction du gouvernement une prudence renommée et une longue expérience des affaires. Jurisconsulte estimé, il possédait en outre parfaitement la géographie et l'histoire de l'Amérique du Nord.

Il eut cette passion d'agrandissement qui est le caractère distinctif de nos voisins, qui le jeta dans une suite de tentatives contre le Paraguay, le Mexique, l'Isthme de Panama, et dans des négociations au sujet de Cuba qui flattèrent l'orgueil national sans toutefois le satisfaire.

A l'intérieur, les finances lui créèrent de graves difficultés, et la guerre de la sécession qui s'ouvrit les derniers mois de sa présidence, lui fit perdre sa popularité. Il eut fallu déployer une grande activité, il se montra indécis, irrésolu. Le Sud était tout entier sous les armes avant que le Nord eut aucun corps de troupe prêt à entrer en campagne.

La situation était du reste fort embarrassante. Lincoln était nommé et Buchanan avait à craindre d'engager son successeur ; mais sorti de la présidence, il se rattacha à la politique de Lincoln et poussa son parti, à mener la guerre avec activité.

V.

NARVAEZ.

Le ministre Narvaëz est mort à Madrid, le 23 avril, âgé de soixante huit ans ; il était né avec le siècle.

A vingt ans, il était officier au service du parti de la reine Christine, et il gagna tous ses grades dans cette guerre civile contre les légitimistes qui ne se termina que par les victoires d'Espartéro, et celle que Narvaëz lui-même gagna sur le célèbre Gomez, qu'il défit complètement à la bataille de Magaceite.

De ce jour, il devint le rival d'Espartéro, et la guerre terminée entre les Carlistes et les libéraux commença entre ces derniers. Vaincu par Espartéro, Narvaëz avec la reine Christine, se retira en France (1842). Deux ans après, il reprenait sa revanche, s'emparait de Madrid et rappelait Christine qui, pour récompense, le créa Duc de Valence et lui donna la direction du ministère.

Toute sa politique fut de réagir avec vigueur contre les libéraux, mais la violence de ses mesures le força à diverses reprises de céder la direction des affaires ; ce fut dans ces intervalles qu'il remplit la charge d'ambassadeur à Paris et à Vienne.

Chargé de nouveau de former le ministère de 1864, il adopta un plan de gouvernement plus modéré, mais dès l'année suivante il fut forcé de céder à O'Donnell, à l'occasion de la cession de Saint-Domingue. Après la mort d'O'Donnell (1867) Narvaëz avait ressaisi le pouvoir et la vigueur avec laquelle il réformait toute tentative de révolte laissait aux libéraux peu d'espoir de renverser Isabelle : malheureusement cet appui lui a manqué, et le trône s'est écroulé quatre mois après la mort du Maréchal.

Le Duc de Valence est mort en fervent catholique. L'Espagne, en le perdant, a perdu un grand ministre, à qui ses propres ennemis ont rendu justice, et qui, par ses talents autant que par son énergie, maintenait l'ordre et la tranquillité au milieu de ces partis nombreux qui se partagent la péninsule.

VI.

LORD BROUGHAM.

Henry Brougham était né le 17 septembre 1778 à Edimbourg, d'une famille plus ancienne que la conquête normande. Il était le petit neveu de l'historien Robertson. Doué d'une vive intelligence, il montra de bonne heure une grande aptitude pour les sciences exactes. A dix-huit ans il était déjà l'auteur de traités sur la lumière et la géométrie transcendentale favorablement accueillis par les savants.

Attiré plus fortement vers la politique, il étudia la jurisprudence, se fit recevoir avocat, et entra avec plusieurs esprits d'élite dans la rédaction de la *Revue d'Edimbourg* où il se fit un nom. En 1807, le procès de Roxburg lui valut l'honneur d'être appelé à s'asseoir, à Londres, au banc du roi. Le procès sur le rappel des Ordonnances de Conseil lui ouvrit les portes du parlemont (1810) où il plaida avec Wilberforce pour l'émancipation des catholiques et contre la traite des nègres.

Ayant échoué aux élections de 1812, il rentra au parlement en 1816. Cette période qui se prolongea jusqu'à 1830 fut la plus favorable à sa réputation d'orateur et d'homme d'Etat. Ennemi acharné des idées rétrogrades de Lord Liverpool, adversaire violent de Canning et de R. Peel, il déploya une activité qui lui donne une grande place dans l'histoire parlementaire d'Angleterre. Son éloquence était nerveuse, pleine d'ironie, de sarcasme et d'amertume ; personne n'avait l'apostrophe plus soudaine et plus écrasante, mais elle eut le défaut de descendre trop souvent dans les personnalités et jusqu'à l'injure.

A cette période appartient le procès de la reine Caroline, femme de Georges IV, accusée d'infidélité, procès qui mit le comble à sa réputation : ses plaidoyers en faveur de la princesse excitèrent un enthousiasme général, il les avait travaillés avec grand soin et la péroraison du second qui produisit une si vive impression fut écrite jusqu'à quatorze fois.

En 1830, la mort de Georges IV donna lieu à de nouvelles élections. Dès son arrivée aux Communes, il souleva la question de la réforme parlementaire qui amena la chûte du ministère Wellington. Lord Grey ayant été appelé à en former un nouveau, Brougham y entra avec le titre de

Chancelier, celui de Baron, et la pairie héréditaire. Cette élévation causa un désappointement général dans son parti, on croyait à plus de désintéressement ; ce n'était pas le fort du Chancelier qui se fesait payer ses articles à la *Revue d'Edimbourg*, 500 francs la page.

Il lutta deux ans et la loi de la réforme fut votée. En 1834, les Whigs à leur tour furent battus et R. Peel remplaça Grey. Lord Brougham, de ce jour, ne s'attacha plus à aucun parti et combattit, en indépendant, pour toutes les causes qui lui parurent justes et utiles. C'est ainsi qu'en 1838, il reprocha violemment au Ministère Melbourne sa conduite aggressive au Canada et publia ses trois discours, qui eurent pour effet le rappel de Lord Durham.

De son mariage avec Mme. Spalding il n'eut qu'une fille, morte depuis longtemps. L'héritier de son nom, de ses titres et de sa fortune est William Brougham, avocat d'Edimbourg, maître des requêtes et longtemps député aux Communes.

Comme politique, Lord Brougham a rempli une belle carrière : l'esclavage aboli dans les colonies, le commerce de l'Inde rendu libre, le monopole des Compagnies inutile, la réforme de la législation criminelle et des attributions municipales, la loi des pauvres transformée, l'Irlande améliorée, toutes ces mesures et beaucoup d'autres, à l'extérieur comme à l'intérieur, furent l'œuvre du ministère Grey, dont Lord Brougham fut l'âme et le bras droit.

Comme écrivain il se place au premier rang parmi les hommes éminents de l'Angleterre. " Ses connaissances sont étendues, disait de lui Allan Cunningham, et son génie est d'un ordre élevé. Il n'est peut-être pas d'homme vivant, qui sache autant que lui, et son activité est égale à ses talents. Ce que les autres acquièrent par l'étude, il le saisit d'inspiration. Il a pénétré à travers la surface de chaque chose, il paraît familier avec l'esprit et l'essence, comme avec la forme extérieure de l'objet sur lequel il discoure, son esprit est prompt et infatigable, son ironie est perçante, la promptitude de ses conceptions et l'immensité de ses connaissances le rendent impatient et colère."

Lord Brougham a en effet écrit sur tout, la théologie naturelle et la philosophie, la politique, les sciences, l'histoire, l'éducation et la littérature. Dès 1833, il fesait partie de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, à titre d'associé.

Lord Brougham aimait la France ; en 1848 après la révolution de février, il voulut être naturalisé Français sans cesser d'être Anglais : Le ministre Crémieux lui en fit spirituellement comprendre l'impossibilité. Chaque année il passait la belle saison en Provence, à sa Villa de Cannes, qu'il ouvrait à toutes les illustrations. Au-dessus de l'entrée il avait fait graver ce distique :

Inveni portum ; spes et fortuna valete ;
Sat me lusistis ; ludite nunc alios.

La résignation est facile avec l'opulence du noble Lord, et un adieu à la fortune au sein de la gloire dont il jouissait devait peu lui coûter !

C'est dans cette Villa que cette grande existence s'est éteinte au mois de Mai dernier. C'est là qu'il a voulu être enterré. Son humeur cosmopolite l'avait fait surnommer le *Citoyen du monde.*

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA

DEUXIEME PARTIE

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE

CHAPITRE IV.

L'ÉTABLISSEMENT DE MONTRÉAL, BLAMÉ PAR LA GRANDE COMPAGNIE, EST APPROUVÉ PAR LE ROI, ET AMÈNE LA SUPPRESSION DU MONOPOLE DES PELLETERIES.

I.

Eloges qu'on fait à Paris de la Société de Montréal.

Le zèle, la générosité et la qualité des Associés de Montréal, leur parfait désintéressement et le succès inespéré de leur œuvre, firent à Paris une grande sensation. On les louait de toutes parts, on en parlait avec éloge à la Cour et à la ville; et tout ce qu'on disait à leur avantage semblait être une censure tacite de la conduite de la grande Compagnie, qui jusqu'alors avait fait si peu d'efforts pour procurer le bien de la colonie et l'établissement de la religion chez les sauvages. Les éloges, peut-être exagérés, qu'on faisait de l'œuvre de Montréal, pouvaient bien donner un relief plus saillant encore à ce contraste. Un historiographe de France, dévoué à la Compagnie de Jésus, et dont l'ouvrage parut en 1659, disait, en parlant des commencements de Villemarie : " Quelques bonnes âmes, " de celles à qui Dieu a donné le pouvoir de tout faire, jetèrent les yeux " sur ces pauvres peuples de la Nouvelle-France ; et, étendant leur cha- " rité plus loin que les bornes de l'Europe, considérèrent cet ouvrage " comme une entreprise qui n'était pas indigne de leurs soins. Aussi " l'Evangile commença-t-il d'y être annoncé fort paisiblement, par le zèle

" de ces grands promoteurs, qui en faisaient bien plus avancer les fruits " que les Pères mêmes qui y étaient employés." L'auteur voulait blâmer ici l'indolence des Cent Associés, qui secondaient si mal le zèle courageux des Religieux de la Compagnie de Jésus et le dévouement héroïque des Religieuses.

II.

Plusieurs des Cent Associés blâment l'œuvre de Montréal.

Mais tous ces éloges, et d'autres semblables, indisposèrent plusieurs des membres de la grande Compagnie contre l'œuvre de Montréal, jusqu'à leur faire regretter d'avoir donné, pour l'établir, l'île de ce nom. Et il paraît que, si la donation n'eût pas été déjà ratifiée par le roi, avant la formation de Villemarie, cet établissement n'eût pas eu lieu. Du moins, il est certain qu'après qu'on en eut vu les premiers résultats, on mit tout en œuvre pour en détacher les Associés, qui en étaient le principal soutien par leurs largesses. On prétendit qu'il était contraire à l'ordre établi dans l'Eglise de voir une société, composée principalement de laïques et même de dames, entreprendre une œuvre telle que la conversion des sauvages à la vraie Foi ; que cette œuvre n'était pas nécessaire au salut des infidèles, à qui la lumière de la raison pouvait suffire, dans l'ignorance invincible où ils étaient de la révélation ; qu'elle était pleine d'ostentation : ses Associés, au lieu de remettre secrètement les aumônes à d'autres, qui les eussent employées au bien de la religion, s'étant érigés en Compagnie particulière ; que leur entreprise était nuisible à la Compagnie des Cent-Associés, aux RR. PP. Jésuites, et même aux pauvres de l'ancienne France, privés des aumônes qu'on envoyait en Canada ; que la Société de ces Messieurs, ayant pour tout fondement la charité chrétienne, ne pouvait pas durer longtemps ; et que, venant infailliblement à se dissoudre, leur dessein tomberait avec elle. Enfin on représenta cette entreprise comme étant inconsidérée, mal concertée et téméraire. On prétendit que l'Amérique méridionale convenait beaucoup mieux pour ce futur établissement ; que des Français ne pourraient vivre à Montréal, à cause de la rigueur cruelle du froid et de la longueur excessive de l'hiver ; qu'ils y seraient plus exposés que partout ailleurs à la boucherie des Iroquois, qui infailliblement les tailleraient tous en pièces. On ajoutait enfin, qu'une œuvre d'une telle conséquence ne pouvait être tentée que par un roi, à cause des dépenses énormes qu'elle exigeait ; et que c'était une folie, pour de simples particuliers, d'oser l'entreprendre, et tenter Dieu ouvertement.

III.

Ces oppositions encouragent les Associés de Montréal.

Pour répondre à ces inculpations, qui pouvaient ruiner l'œuvre dès sa

naissance, les Associés de Montréal publièrent, en 1643, un écrit in-4o, qui est une preuve raisonnée, victorieuse, et même savante, de la légitimité de leur œuvre; il a pour titre : *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France.* Ils y font remarquer que ces contradictions, loin de les décourager, les excitaient, au contraire, à poursuivre leur œuvre avec plus de confiance : " Puisque l'Evangile, disaient-ils, n'a pas été et " n'est pas encore à présent exempt de contradiction, et que c'est là le " propre des œuvres de Dieu, il n'y a pas sujet de s'étonner si le dessein " de Montréal est contredit. Il faudrait être surpris, au contraire, qu'il " ne le fût pas, et qu'un ouvrage d'un tel poids réussisse sans obstacle : " ce serait la seule œuvre de Dieu, dans l'Eglise, qui ne porterait pas " ses livrées." " La sagesse de la divine Providence, en produisant de " grandes choses, se plaît à les faire naître de causes si petites, si faibles, " si basses, que de là les hommes prennent sujet d'en rire et de les dé- " crier ; et si elle en use de la sorte, c'est afin qu'après que ces œuvres " se sont formées, au milieu des difficultés, des murmures et des empêche- " ments, lorsqu'enfin elles s'élèvent à la vue du monde, les hommes aient " d'autant plus d'occasions d'en glorifier Dieu, que ses serviteurs se sont " acquis devant lui, plus de mérites, par les peines, les mépris et les souf- " frances qu'ils ont reçus en y travaillant."

IV.

Des laïques peuvent contribuer, par leurs soins et leurs largesses, à l'œuvre de l'Evangile.

D'abord les Associés de Montréal montrent que de simples laïques peuvent contibuer, de la manière qu'ils le faisaient, à la conversion des infidèles à la Foi. " Jésus-Christ ayant fait à l'Eglise, dans la personne de ses Apôtres et de ses premiers disciples, disent-ils, le commandement d'enseigner l'Evangile à toute créature raisonnable, sans distinction, c'est donc une œuvre honorable, sainte et méritoire, et une marque de prédestination, de contribuer, avec les pasteurs évangéliques, à l'accomplissement d'un si nécessaire et si religieux dessein. Et, quoique ce commandement n'oblige pas précisément les personnes séculières, il est toutefois assuré que les apôtres et les premiers disciples n'ont entrepris tant de voyages et de missions par toute la terre, ni leurs successeurs, sans y avoir été assistés par des chrétiens séculiers, tant de la Judée que de la Grèce et de la ville de Rome ; jusque-là que ces ambassadeurs divins se laissaient parfois suivre et servir par de saintes femmes, pour être déchargés, en quelque façon, des nécessités temporelles au milieu de leurs fatigues. Et si Notre-Seigneur lui-même n'a pas dédaigné de recevoir ce pieux office de plusieurs dames vertueuses, qui l'accompagnaient en ses voyages pé-

nibles, qu'y a-t-il à reprendre, si des personnes de piété et de condition coopèrent, de leurs pouvoirs et de leurs moyens, à l'établissement si salutaire du royaume de Dieu dans la Nouvelle-France, pays abandonné au démon, et qui, depuis tant d'années, est dans une ignorance invincible de son salut ?

" Aussi cette sainte émulation de contribuer à faire porter le flambeau de la vérité éternelle par le monde a-t-elle été partagée par les laïques de la primitive Eglise, les uns allant à la suite des hommes évangéliques, pour les servir en personne dans les missions, en prenant le soin des nécessités de leur vie, pendant que les autres, à Rome, avaient la conduite des choses qui leur étaient nécessaires ; et cela suivant l'ordonnance de notre bon Maître, qui, en défendant le soin temporel aux uns, signifie néanmoins sa volonté aux autres, savoir : de substanter et de soulager le missionnaire évangélique dans ses travaux. C'est ce qu'ont fait, surtout, les premiers chrétiens séculiers de Rome ; car cette ville possédait alors tant de richesses, que, d'elle seule, par la ferveur de ces âmes héroïques, la plupart des nations ont reçu la lumière de la Foi. C'est donc une sainte émulation et un exercice digne de richesses de la grâce de Dieu, de suivre l'exemple de tant de saints personnages. C'est le vrai esprit de l'Eglise, et ce sera une bénédiction particulière pour la ville de Paris, qui semble succéder maintenant à la richesse de Rome l'ancienne, de suivre les saintes traditions qu'elle lui a laissées, puisqu'elle sait si bien imiter son ancien luxe."

V.

Œuvre de Montréal utile aux sauvages, qui auraient observé fidèlement la loi naturelle.

Comme on osait bien objecter que la lumière de la raison suffisait aux sauvages pour le salut, les Associés répondent : " Les plus graves théologiens n'en conviennent pas et tiennent que, s'il se trouvait des infidèles, si parfaits que vous le dites, Dieu ferait plutôt un miracle que de les laisser privés de la grâce de sa Rédemption. Toutefois, quand ce que vous objectez ici serait vrai, qu'en concluriez-vous ? Qu'il faudrait laisser les Canadiens dans leur ignorance ! Mais les Apôtres en auraient pu dire autant de tous les Gentils ; et si cette erreur venait à être suivie, voilà donc la porte des missions des infidèles fermée, et l'émulation de la sainte propagation de la Foi entièrement éteinte ! Au reste, s'il s'en trouvait, parmi les Canadiens, qui fussent dans cette perfection de la loi naturelle que vous supposez, ce serait à ceux-ci que nous devrions courir, pour achever en eux, par la grâce, ce que Dieu aurait commencé d'y opérer par les biens de la nature. Enfin, dire que les PP. Jésuites, qui sont en Canada, suffisent seuls pour l'instruction de tous les sauvages, c'est supposer que, si on appliquait douze ouvriers à une tâche, au lieu de six, on ne

pourrait pas doubler par là le travail ; car, puisque la moisson est si abondante, et le champ si ample, peut-on y employer trop d'ouvriers ?"

VI.

L'œuvre de Montréal méritoire pour ses auteurs.

A cette objection, que les largesses faites pour Montréal, passant par les mains d'une Compagnie, ne pouvait avoir le mérite du secret, ni par conséquent de la bonne œuvre, qui doit être faite en cachette, ils répondaient : " S'il n'y a de bonnes œuvres que celles qui sont secrètes à tout le monde, comment donc tant de belles actions et de divines entreprises se feront parmi les chrétiens ? Il faudra voir nos églises désertes, de peur qu'on ne nous y observe trop souvent ? Les princes, les princesses, les grands du monde seront donc de pire condition que les autres personnes, s'ils ne peuvent mériter qu'en tenant leurs œuvres secrètes, puisqu'il est bien certain qu'ils ne peuvent rien faire ni dire qui ne soit connu ? Saint Paul n'exhorte-t-il pas les Chrétiens *à faire le bien, non seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes* ? Ce n'est donc pas la connaissance que ceux-ci ont de l'œuvre qui la condamne, ni le secret extérieur qui la met en sûreté ; mais la mauvaise ou la bonne intention qui la fait faire, ainsi que Notre-Seigneur nous l'a annoncé, disant : *Que votre lumière*, c'est-à-dire l'exemple de vos actions, *brille tellement devant les hommes, qu'en voyant vos bonnes œuvres ils prennent sujet*, et vous avec eux, *d'en glorifier Dieu seul* (*)."

VII.

L'œuvre de Montréal non nuisible à la grande Compagnie, ni aux Jésuites.

On prétendait que le dessein de Montréal était préjudiciable à la grande Compagnie, aux Jésuites et aux pauvres de l'ancienne France. " Vous êtes mal informés, répondent-ils, en supposant que Messieurs de la grande Compagnie sont incommodés de notre dessein. Comment leur serions-nous à charge, puisqu'à Montréal on ne les importune point ; au contraire, on favorise leurs commis en tout ce qui peut intéresser le commerce ; on n'y fait rien, on ne s'y mêle de rien qui puisse tant soit peu leur déplaire ; et on n'y trafique pas, sinon du salut des âmes. Ces Mes-

(*) Ce que disent ici les Associés de Montréal est exactement conforme à la doctrine de Saint Grégoire le Grand, dans le commentaire qu'il fait des paroles de Notre-Seigneur, relatives au désir que nous devons avoir de n'être connu que de Dieu seul dans nos bonnes œuvres : *Hoc autem dico, non ut proximi opera nostra bona non videant, cùm scriptum sit :* Videant opera vestra bona et glorificent patrem vestrum, qui in cœlis est ; *sed ut per hoc quod agimus, laudes exteriùs non quæramus. Sic autem sit opus in publico, quatenus intentio maneat in occulto : ut et de bono opere proximis præbeamus exemplum, et tamen per intentionem, qua Deo soli placere quærimus, semper optemus secretum.*

sieurs ne se plaignent pas du dessein de Montréal ; et comment s'en plaindraient-ils, puisqu'on travaille à peupler le pays, à rendre les chemins plus accessibles, à fixer et à établir les sauvages, à les aider dans le défrichement des terres : et qu'enfin on s'emploie à bâtir et à se fortifier contre les ennemis communs ? Les PP. Jésuites ne s'en plaignent pas non plus : prétendre que le dessein de Montréal leur est nuisible, c'est comme si vous disiez que mettre du bois au feu c'est diminuer sa chaleur."

VIII.

L'œuvre de Montréal non nuisible aux pauvres de l'ancienne France.

" Vous ajoutez que l'affluence des pauvres est si grande en France que les aumônes n'y suffisent pas ; et qu'il vaut mieux appliquer nos charités à ceux qui sont à nos portes, que de les envoyer dans des pays étrangers, pour des gens qui nous sont inconnus. D'abord, nous n'entendons pas faire retrancher les aumônes journalières ou annuelles que les personnes charitables règlent selon leurs moyens. Nous employons à l'œuvre de Montréal celles seulement que les personnes de condition réservent pour les occasions extraordinaires et les pressantes nécessités ; et ce secours, procuré aux infidèles, est peut-être cause que Dieu arrête le fléau de son indignation sur Paris et sur toute la France, qui semble en être si fortement avertie et menacée. C'est ignorer les principes de la vraie miséricorde, de penser qu'un royaume abondant n'est pas obligé de contribuer à la nécessité de l'autre. Les Corinthiens pouvaient bien alléguer à saint Paul qu'ils avaient assez de pauvres chez eux, et qu'ils ne connaissaient personne à Jérusalem ; et les premiers chrétiens de Rome, faisaient-ils cette difficulté, lorsqu'il fallait soutenir les frais de tant de missions étrangères ? Il n'y a point de peuples plus dépourvus de secours spirituels que ceux de l'Amérique septentrionale, où est le Canada ; et par conséquent, les aumônes employées à leur procurer ces secours sont très-dignement et très-méritoirement appliquées. Mais pourquoi aurions-nous appelé le Canada *Nouvelle-France*, et honoré les Canadiens du nom de Français, sinon que, les faisant nos compatriotes et sujets du roi, nous aidions de notre part à les retirer de leur misère et des périls imminents qu'ils courent pour leur salut ?

(*A continuer.*)

LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL?

Suite.

XIV

DES COMMUNICATIONS CONTEMPORAINES AVEC LES MAUVAIS ESPRITS, OU DU SPIRITISME.

Dans les dernières années du dix-huitième siècle, époque d'incrédulité railleuse qui affectait de ne croire *ni à Dieu ni à diable*, parut un certain Mesmer qui, au moyen d'un certain baquet et de certaines passes, plongeait les gens dans un sommeil accompagné de circonstances fort singulières.—Au médecin allemand Mesmer succéda l'escroc italien Balsamo, dit, en France, comte de Cagliostro ou le *divin Cagliostro*, car cet aventurier, après avoir promptement quitté Rome, où l'attendaient les galères, fascina la société philosophe de Paris à un degré qui passe toute croyance. " On enfermait, dit Bresciani, de ses cheveux dans de précieux joyaux : on gardait, comme on garde un trésor, une pincée de sa poudre à poudrer ; ses portraits étaient partout ; on peignait Cagliostro sur les éventails, on le coloriait sur les mouchoirs ; on le coulait en bronze, on lui élevait des statues comme à un dieu tutélaire." Mais quoi ! Balsamo, trouvant insuffisante pour son activité la falsification des billets, était en outre grand-maître de la franc-maçonnerie égyptienne, et héritier de la science de Mesmer. Ses somnambules opéraient, devant les matérialistes ébahis, les prestiges oubliés de la magie antique ; comme les prêtresses de Delphes, elles annonçaient l'avenir, déclaraient ce qui se passait à de lointaines distances, faisaient preuve, à certains moments, d'une science merveilleuse. Dans les loges, Cagliostro, le grand Cophte, introduisait une petite fille d'une dizaine d'années, vêtue de blanc avec une ceinture bleue et un cordon rouge en sautoir. Il l'appelait *pupille* ou *colombe*, la plaçait devant une carafe remplie d'eau, et lui soufflait au visage. Alors l'enfant, régardant à travers la carafe, voyait des spectacles prodigieux dont elle donnait la description. Si la colombe eût été seule à posséder cette seconde vue, on eût traité tout cela de simple jonglerie, mais Cagliostro communiquait cette faculté à une foule de personnes. C'était l'*hydromancie*, renouvelée des gnostiques et des manichéens, qui eux-mêmes la tenaient des anciens adorateurs des démons. Cagliostro fut impliqué dans le famenx procès du collier : il trouva moyen de se faire absoudre ; mais, ayant eu l'audace de retourner à Rome en 1783, il y fut arrêté, et condamné à une prison perpétuelle où il mourut misérablement. Toutefois, il avait fait plus d'un

million d'adeptes, parmi lesquels se trouvèrent d'honnêtes gens abusés et même des catholiques, qui prirent au sérieux le *magnétisme animal*, et en continuèrent les pratiques, sans en connaître l'essence.

Des observateurs attentifs et judicieux, voyant le magnétisme animal produire des phénomènes supérieurs aux forces physiques et intellectuelles des magnétisés, soupçonnèrent l'intervention diabolique. On se moqua d'eux, et l'on continua généralement, soit à nier les faits embarrassants, soit à mettre en avant les lois encore inconnues de la nature. Mais voilà que, depuis une quinzaine d'années, le magnétisme est dépassé par un nouvel ordre de faits dans lesquels l'action de forces intelligentes, c'est-à-dire d'esprits, devient de plus en plus manifeste. En 1846, de petits coups se font entendre nuitamment dans la chambre de deux jeunes Américaines, les demoiselles Fox, de Rochester. Au moyen de signes de convention, elles se mettent en rapport volontaire avec l'esprit frappeur. En un clin d'œil, l'attention publique est saisie ; dans toutes les villes de l'Union, l'on pratique, avec les êtres invisibles qui s'y prêtent volontiers, la *télégraphie spirituelle*. Bientôt le *spiritisme* traverse l'Océan et débarque en Europe. Comme le magnétisme, son avant-coureur, il débute modestement par des phénomènes assez simples qui n'obligent pas immédiatement à reconnaître une puissance surhumaine. Sous la pression des doigts, des tables se remuent. Médiocre prodige ! La moindre leçon de physique offre des spectacles très-exclusivement naturels et beaucoup plus surprenants. Mais attendons. Une fois la curiosité publique excitée, les meubles enchantés déploient plus de savoir-faire ; ils donnent à ceux qui les interrogent des réponses précises; les pieds des tables, de jour en jour plus agiles, meuvent des crayons qui exécutent des dessins, écrivent de longues pages, révèlent les secrets les plus intimes (1), et enfin prêchent des doctrines philosophiques et religieuses. Des milliers de personnes sont témoins de ces faits, un grand nombre en deviennent les victimes ; le monde entier s'en émeut ; les démons entrent en communication habituelle avec les impies ou les imprudents qui les appellent: une nouvelle et effrayante évolution de la magie commence.

Attention ! Jusqu'à présent, tout ce que nous montre la magie spirite paraît futile ; mais c'est un commencement. Aux expériences curieuses

---

(1) Voici, entre cent autres, un fait dont nous pouvons garantir l'authenticité. Dans une séance de spiritisme, un crayon écrit une lettre à un personnage inconnu des assistants, mais dont il donne l'adresse. Le lendemain, un des membres de la réunion porte cette lettre à l'adresse indiquée. Le personnage désigné s'y trouvait. On lui remet le papier ; il pâlit : l'écriture était, à s'y méprendre, celle de son père, mort depuis quelque temps. Mais quand il eut achevé de lire, il était dans un état effrayant. La lettre contenait de vifs reproches sur le peu de soin qu'il prenait à tenir la promesse faite à son père mourant, dans le secret du tête-à-tête, de payer une dette contractée par celui-ci !

succèdent les prédications. La confiance une fois gagnée, les esprits peuvent mener loin, bien loin leurs crédules auditeurs. " Aux vibrations galvaniques (écrivait M. de Mirville dès 1854, à propos de l'Amérique), les sermons ont succédé, puis ensuites les doctrines, puis toutes les sociétés mystiques, puis les clubs par centaines, puis un socialisme effréné, puis une attaque vigoureuse à toutes les lois religieuses ; et bien que, chez nous aujourd'hui, il ne s'agisse encore que de promenades de guéridons et de chapeaux, qui sait si, dans peu d'années, nous ne contemplerons pas le débris de leur passage ?"

XV.

DES HOMMES FORT HONORABLES CROIENT A L'INTERVENTION DES ESPRITS ; SONT-ILS DANS L'ERREUR ?

Oui, très-certainement. Parlons d'abord des bons esprits. Ce qui engage à supposer leur intervention, ce sont des discours d'un caractère religieux, des conseils moraux, des exhortations à bien faire, émanant des interlocuteurs invisibles. On ne songe pas à remarquer que le procédé de ces esprits est précisément le procédé habituel des *hérétiques* et des *révolutionnaires*. Pour s'insinuer dans l'esprit des honnêtes gens, les pertubateurs font sonner bien haut quelques grands principes de moralité, d'honneur, de charité ; ils représentent habilement les hommes ou les institutions qu'ils veulent renverser comme hostiles à ces principes, et produisent ainsi le FANATISME, qui n'est autre chose que *la générosité du sentiment mise au service d'une erreur.*

Si les mauvais esprits ne prêchaient *que la vérité et la vertu*, ils feraient nos affaires et non pas les leurs ; s'ils ne prêchaient *que l'erreur et le vice*, ils exciteraient l'horreur de quiconque n'est pas totalement corrompu. Leur habileté consiste à envelopper le poison dans la dragée. Oui, les esprits modernes vantent au besoin l'Evangile, comme Jean-Jacques ; la justice, comme Proudhon ; la pureté du cœur, comme George Sand ; et même le catholicisme, comme M. Renan. Là-dessus, des âmes honnêtes, trop loyales pour croire à la perfidie, et d'autre part, assez satisfaites, *à leur insu*, de rencontrer une religion toute neuve, bien moins effrayante dans ses menaces et bien plus accommodante dans sa morale que le vieux catholicisme, accordent à ses esprits une confiance qui peut mener aux abîmes. Nous supplions donc ces âmes honnêtes et loyales de bien méditer les observations suivantes :

1o Dès les temps les plus reculés, les démons ont employé des pratiques tout à fait semblables à celles dont nous sommes témoins, pour accréditer les erreurs les plus monstrueuses, et les pratiques les plus infâmes. Ces oracles du paganisme qui réclamaient tantôt des sacrifices humains, tantôt les plus affreux outrages à la pudeur, avaient pour organes des ob-

jets qui se mouvaient d'eux-mêmes, des tables, dit Tertullien, des lettres qui s'alignaient mystérieusement, des bruits et de réponses intelligibles qui sortaient de la pierre et du bois.—Aujourd'hui même, les idolâtres du monde barbare communiquent de cette manière avec les esprits pervers qui les entretiennent dans leurs coutumes insensées et cruelles. L'Africain du Dahomey consulte sa calebasse, comme le spirite de Paris consulte son guéridon, et il reçoit des ordres abominables qu'il exécute avec une effroyable docilité.

2o Les bons anges se sont, eux aussi, mis en communication avec l'homme, mais dans d'autres conditions. C'est d'ordinaire sous la forme humaine, quelquefois sous une forme symbolique ; chez les Juifs, par une faveur spéciale, ils répondaient au nom de Dieu, quand le prêtre les interrogeait dans le sanctuaire ; mais jamais ces princes de la cour céleste ne se sont mis dans la dépendance de l'homme, pour venir, à toute réquisition, bavarder, comme des commères, avec Pierre ou Paul, à qui il prend fantaisie de contenter sa curiosité. Jamais surtout, on les vit se mêler aux démons pour converser dans les mêmes lieux et par les mêmes intermédiaires avec tout venant.

3o Ces révélateurs prétendus d'une religion plus parfaite ne s'entendent pas entre eux. Les douze Apôtres qui ont fondé l'Eglise catholique et leurs innombrables successeurs ont proclamé partout un même symbole, et ainsi le témoignage de l'un est fortifié et confirmé par le témoignage de tous les autres. Quand, aujourd'hui, un prêtre catholique enseigne la vérité catholique, deux cent soixante papes, quatre-vingt-dix mille évêques des millions de prêtres, de docteurs, de martyrs, de saints, de savants, des milliards de fidèles, la plus noble portion de l'humanité, la plus éclairée et la plus vertueuse depuis dix-huit siècles, dans un concert magnifique, enseignent avec lui. Le signe distinctif du vrai éclate : l'UNITÉ ! —Mais voilà que, dans un salon, une table écrit ceci, tandis que dans une autre chambre, à quelques mètres de distance, une autre table écrit cela.—Il se rencontre donc des esprits ignorants ou trompeurs ? Comment distinguer, dans leur langage, la sincérité de la fourberie ? Une table a dit vrai aujourd'hui : que sais-je si elle ne mentira pas demain ?

Le protestantisme a été irrévocablement condamné devant la raison par l'instabilité et l'incohérence de ses doctrines. Bossuet l'a écrasé par cet argument irréfutable : " *Tu varies, donc tu n'es pas la vérité.*" Le spiritisme n'est pas moins fécond en caprices et en changements : *il varie, donc il n'est pas la vérité.*

4o Là où les révélations du spiritisme sont moins discordantes, on rencontre toujours la négation ouverte ou mal déguisée de la révélation donnée par le Roi des esprits, assisté par les esprits de lumière, au milieu de prodiges devant lesquels pâlit la mesquine mise en scène de notre magie contemporaine. Frères aveuglés, ouvrez donc les yeux ! Vos esprits agitent quelques meubles ; le Révélateur divin commandait à la mer et d'une

parole apaisait soudainement ses flots. Vos esprits font apparaître des fantômes ; le Révélateur divin ressuscitait les morts. Vos esprits se disent capables de guérir quelques malades, sans en fournir de preuves bien authentiques; le Révélateur divin guérissait à l'instant les troupes de malades que de toutes parts on amenait à lui. Vos esprits font des prédictions à courte échéance, et sont confondus par l'événement le Révélateur divin a prédit les évènements les plus lointains et les plus invraisemblables, et tous se sont accomplis. Le Révélateur divin ne s'est jamais trompé et n'a trompé personne ; vos esprits, tous les jours,—vous-mêmes le reconnaissez,—se font prendre en flagrant délit d'ignorance ou de mensonge.

Qu'un homme, emporté par la fougue des passions, préoccupé d'affaires, tout entier à l'ambition d'avancer ou au désir de s'enrichir, n'ayant d'ailleurs, pour l'ordinaire, qu'une instruction religieuse très-insuffisante, mette en oubli la vérité évangélique, cela se conçoit. Mais abandonner la révélation chrétienne, si bien prouvée, qu'en dépit des sacrifices qu'elle exige et des attaques furieuses qu'elle a subies, elle subsiste et règne toujours, pour s'attacher aux révélations suspectes et confuses d'esprits dont il est impossible de constater l'identité et la sincérité (1), c'est faire à la raison un trop violent outrage !

5o L'attitude des esprits révélateurs manque de la dignité qui convient à de bons anges. Comme au temps du paganisme, leurs prodiges sont des tours de bateleurs, prodiges incomplets dans lesquels la faiblesse se trahit à côté de la force, prodiges bizarres plus aptes à satisfaire la vanité de ceux qui les font et la curiosité de ceux qui les voient, qu'à glorifier Dieu et à sanctifier les âmes, prodiges, qui, après eux, laissent une impression non de paix, mais d'agitation et d'inquiétude. Leur langage est plus pitoyable encore que leurs actes. Paroles inutiles, verbiage nuageux et emphatique : assez souvent INDÉCENT, revirements subits qui, à des conseils édifiants, en font succéder d'autres qui ne le sont plus. Non, de bons esprits ne parlent pas ainsi,

Le langage des anges de lumière, comme celui du Verbe fait chair, peut être simple et populaire, mais il est toujours digne.

6o On reconnaît l'arbre à ses fruits.—quels sont les fruits du spiritisme ?

Dans l'ordre physique : nul progrès sérieux et utile : de vains prestiges, et tout au plus le soulagement équivoque et passager de quelques

(1) Ces esprits ont leurs apôtres de chair et d'os, apôtres qui aiment aussi à se draper dans le mystère. Le plus actif, parait-il, serait *Allan Kardec* ; mais quoi ! ce nom d'Allan Kardec en cache un autre que moi, profane, je ne connais pas.—Un autre vend cher des livres qu'il signe *Eliphas Lévi.* On soupçonne qu'il s'agit d'un certain lévite qui, ayant jeté sa soutane par-dessus les moulins, se serait fait mage, pour être quelque chose. Tels sont les apôtres, les grands initiateurs du spiritisme....

infirmités ; en revanche, toutes les maladies nerveuses et autres que l'imagination surexcitée fait naître, et qui, comme nous l'allons dire, aboutissent fréquemment à la folie.

Dans l'ordre intellectuel: un appoint donné à cinq ou six erreurs qui, de siècle en siècle, se dressent contre les dogmes catholiques ; pâle répétition, sous la forme apocalyptique, des sophismes qui traînent dans les journaux de l'incrédulité. Les esprits de mensonge disent eux-mêmes ce qu'ils faisaient dire par des voix humaines ; voilà tout.

Dans l'ordre moral: des désastres, la folie, le suicide. En maint lieu, des révélations plus ou moins conformes à la vérité désunissent les familles. *Des maisons d'aliénés se peuplent de spirites,* auxquels les esprits ont fait perdre l'esprit.

De 1820 à 1863, le nombre des aliénés a triplé. Une seule maison de santé, sur deux cent cinquante-cinq fous, contient cinquante-quatre victimes du spiritisme ! !

Le dégoût de la vie s'empare des infortunés qui s'entretiennent avec celui qui fut homicide dès le commencement. A Tours, deux vieillards se donnent la mort ; à Lyon, une femme se fait aux deux bras, avec un rasoir, de profondes et irrémédiables blessures ; chaque jour se multiplient ces douloureux récits. Que ceux qui ont des yeux pour voir les ouvrent, avant que l'ensorcellement soit devenu complet et irrémédiable !..

Les relations des bons anges avec l'homme ne produisent pas de tels résultats ; elles augmentent sa foi, son courage et sa paix.

A continuer.

LETTRE SUR LE FUTUR CONCILE ŒCUMENIQUE, *

ADRESSÉE PAR MGR. L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

SOMMAIRE :—Introduction.—I. Le Concile.—II. Le programme du Concile.—III. Les causes du Concile.—IV. Retour sur le passé.—V. Le secours offert par le Concile. —VI. Les craintes mal fondées au sujet du Concile.—VII. Le Concile et les Eglises séparées.—VIII. L'Eglise catholique.—Conclusion.

INTRODUCTION.

Depuis une année déjà, Messieurs, une grande attente occupait l'Eglise et le monde. Devant les Evêques catholiques, réunis à Rome pour le dix-huitième centenaire du martyre de saint Pierre, et pour la canonisation solennelle des Saints, le Souverain Pontife avait tout à la fois proclamé la nécessité d'un Concile œcuménique, et déclaré sa résolution de le convoquer prochainement.

La Bulle d'indiction vient de paraître. Le 29 juin dernier, jour de la fête des saints apôtres Pierre et Paul, le Saint-Père, par des lettres adressées à tous les Evêques du monde chrétien, a fixé la date du futur Concile, et convoqué à Rome l'Episcopat de toute la terre.

Depuis cette époque, par deux Lettres vraiment paternelles, le Saint-Père a successivement invité les Evêques grecs non unis et nos Frères séparés de toutes les communions protestantes, à profiter du futur Concile, pour reprendre l'œuvre d'unité plusieurs fois déjà essayée par l'Eglise, et interrompue par le malheur des temps.

Ainsi, ce n'est plus seulement une espérance. Le premier acte nécessaire pour la tenue du Concile, sa convocation canonique, est accompli ; et les Lettres apostoliques, connues déjà du monde entier, et partout reçues avec joie, au milieu des préoccupations et des tristesses du temps présent, ont fait tressaillir les âmes : les regards se tournent de nouveau vers Rome ; les indifférents, les ennemis eux-mêmes, attentifs, étonnés, sentent que quelque chose de grand se prépare.

---

* CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVECHÉ DE QUÉBEC, 20 décembre, 1868.

MESSIEURS,—J'ai cru que vous recevriez avec plaisir l'admirable "Lettre sur le futur Concile" que l'Evêque d'Orléans a adressée à son Clergé, le 1er de novembre dernier.

L'Illustre Prélat a eu la bonté de m'en envoyer deux exemplaires, avec les mots : "Hommage de l'auteur," écrits de sa main, et suivis de sa signature.

Après avoir lu cette lettre, j'ai pensé que vous seriez heureux de l'avoir, et que vous la liriez vous-même avec admiration et grande édification.

C'est pourquoi je me suis décidé sur le champ à la faire imprimer pour vous ; et, aujourd'hui, je vous l'envoie comme vos ÉTRENNES pour le prochain jour-de-l'an, avec ma plus fervente bénédiction, que je vous donne en toute affection en Notre-Seigneur, à vous et à votre peuple.

Demeurant bien cordialement,
Votre tout dévoué serviteur,
† C. F., ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Et en effet, Messieurs, ce qui se prépare à Rome et dans l'Eglise est un fait rare et solennel, dont nul ne saurait méconnaître la souveraine importance, et ce sera peut-être le plus grand évènement du siècle.

Qu'on ne s'étonne pas de ce langage. Je le sais, des évènements, d'une portée immense, ont marqué le début du XIXe siècle, et sa course orageuse ; de profondes révolutions ont passé sur lui, et hier encore nous voyions renverser un des plus vieux trônes de l'Europe ; des conflagrations, des guerres ont agité les nations ; des problèmes redoutables sont posés à l'heure qu'il est dans le nouveau et l'ancien monde. Toutefois, il est, même en ce siècle, quelque chose de supérieur aux ambitions terrestres et à l'ardent intérêt des passions politiques : ce sont les intérêts spirituels des peuples, et ces questions suprêmes dont la solution importe à la paix des âmes et aux destinées éternelles de l'humanité.

Et c'est pour cela, Messieurs, que l'Eglise,—qui paraît si peu de chose à certains hommes, et leur semble occuper, dans nos modernes sociétés, une si petite place, qu'on entend aujourd'hui des politiques conseiller sérieusement de n'en plus tenir compte,—l'Eglise est et demeure la plus noble puissance du monde, parce qu'elle est la Puissance spirituelle, et Rome, centre de cette Puissance, Rome, qui bientôt verra dans ses murs ces grandes assises de la Catholicité, sera toujours, selon la parole de son poète, la plus belle et la plus sainte des choses qui soient sous le soleil : *Rerum pulcherrima Roma.*

Qu'est-ce donc, Messieurs, que cette Eglise catholique, et qu'est-ce que ce Concile qui va, dans quelques mois, présenter un si grand spectacle au monde ?

A l'exemple de plusieurs de mes vénérés Collègues, qui ont déjà, en France et dans les diverses parties de la chrétienté, publié des instructions pastorales sur ce sujet, je viens à mon tour vous en entretenir. Je vous rappellerai ce que sont les Conciles œcuméniques, auxquels depuis longtemps nous ne sommes plus accoutumés ; je vous dirai quels motifs, inspirés d'en haut, ont décidé le Saint-Père à cet acte le plus extraordinaire, le plus considérable du gouvernement pontifical ; puis nous verrons s'il y a quelque fondement aux alarmes que l'annonce d'un tel acte a fait naître chez quelques esprits malveillants ou mal éclairés ; je vous ferai connaître enfin ce que nous, Evêques, Prêtres et Fidèles, avons droit d'espérer.

I.—LE CONCILE.

" Dieu, dit Bossuet, a fait un ouvrage au milieu de nous, qui, détaché de toute autre cause, et ne tenant qu'à lui seul, remplit tous les temps et tous les lieux, et porte par toute la terre avec l'impression de sa main, le caractère de son autorité : c'est Jésus-Christ et son Eglise."

Il existe donc en ce monde, au-dessus des choses humaines, et toutefois profondément mêlée à elles, une société spirituelle, un empire des âmes : empire d'un ordre à part et divin, plus des cieux que de la terre, et cependant empire véritable ici-bas, société complète, ayant, comme toute société, son organisation, ses lois, son action, sa vie ; société fondée non de main d'homme, mais par Dieu même, et n'ayant besoin, pour exister, de l'autorisation de personne ; car elle a une mission comme une origine sacrée, et tient de là tous ses droits essentiels : voyageuse sur la terre et divine étrangère, comme dit encore Bossuet, et pourtant souveraine, souveraine des âmes, où elle a un siége inviolable ; n'empiétant pas sur les pouvoirs hu-

mains, mais n'abdiquant pas devant eux ses droits divins ; heureuse de rencontrer leur concours, et ne repoussant pas leur alliance, mais sachant, s'il le faut, s'en passer ; ne gênant pas leur mission terrestre, mais ne pouvant consentir à ce qu'ils gênent la sienne : société universelle, qui ne connaît point de limites dans le temps, ni de barrières dans l'espace ; dépositaire des biens célestes, et chargée de communiquer aux hommes jusqu'à la fin des âges la vérité évangélique, et par cette mission, comme par cette origine et cette expansion, tenant dans le monde, civilisé par elle, une place que nulle autre puissance ne remplira jamais.

Oui, il y a cette merveille sur la terre : au milieu de tous les gouvernements humains, temporels, limités, changeants, il y a cette société spirituelle, ce gouvernement des âmes, partout répandu, immuable et sans frontières, l'Eglise.

Si nous regardons de plus près sa constitution,—et il faut y jeter au moins un regard rapide, pour bien comprendre le plus solennel de ses actes, le Concile œcuménique,—nous verrons avec quel art divin Jésus-Christ y a proportionné les moyens à la fin. Le Fils de Dieu, c'est notre foi, a donné aux hommes, non pour un temps, mais pour toute la durée des temps, *omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi*, un ensemble de vérités, de commandements, et d'institutions sacrées. Ces révélations divines, la société chrétienne que Notre-Seigneur nommait son Eglise, *Ecclesiam meam*, en a le dépôt : société visible, la religion ne devant pas être une chose occulte ; et perpétuellement visible, puisque la perpétuité lui a été promise ; enfin société universelle, puisque tous les hommes, sans exception, y sont appelés et admis.

Mais le dépôt des révélations divines ne se pouvait transmettre sans altération à travers les âges, s'il eût été livré aux interprétations mobiles et capricieuses du sens privé : il était donc indispensable d'instituer une autorité doctrinale, souveraine, c'est-à-dire infaillible ; car une autorité ne peut être souveraine en matière de foi, et obtenir l'assentiment intérieur, sans être infaillible. Et c'est ce qu'a voulu et fait le fondateur du Christianisme, lorsque, donnant aux apôtres leur mission, il prononça ces paroles, les dernières qui soient sorties de sa bouche : " Comme mon Père m'a " envoyé, je vous envoie. Allez donc : Enseignez toutes les nations, bap- " tisez-les au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, et apprenez-leur " à observer tous les commandements que j'ai faits aux hommes : et voici " que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des " siècles."

Tel est donc le caractère essentiel de l'Eglise : c'est une autorité doctrinale, providentiellement infaillible par l'assistance divine, dans les choses révélées de Dieu.

De l'infaillibilité, on le comprend, naît l'unité : non pas une unité accidentelle et de fait simplement, mais une unité nécessaire et permanente, puisque le principe d'unité est permanent dans l'Eglise. Le principe, et de plus le centre d'unité : cela était encore dans la nature des choses, dans les indispensables conditions d'une Eglise ainsi fondée. En effet, à cette Eglise enseignante, répandue dans tout l'univers, il fallait, pour la rallier en un seul et unique corps, un centre, une tête, un chef : à cette nécessité Jésus-Christ n'a pas manqué, et parmi ses apôtres, il en choisit un, qu'il investit de priviléges spéciaux, auquel il confia, selon sa divine expression, *les Clefs du royaume des Cieux*, qu'il établit la base, *la Pierre*

fondamentale d'édifice, qu'il chargea *de confirmer ses frères dans la foi*, qu'il nomma *le pasteur des brebis* comme *des agneaux*, c'est-à-dire, le Pasteur et le Chef de tout le bercail.

Voilà la hiérarchie de l'Eglise. Pour donner un perpétuel démenti au temps qui détruit tout, et le secours nécessaire à l'esprit humain qui change sans cesse, il fallait une société religieuse ainsi constituée. Mais il fallait aussi une main divine pour constituer de la sorte une société composée d'hommes ; et ces grands caractères d'autorité et d'unité, dans la perpétuité et la catholicité, sont sur l'Eglise comme l'empreinte éclatante de la puissante main qui l'a fondée. Elle demeure ainsi parmi les hommes, stable au milieu de la mobilité universelle. En vain l'inquiétude naturelle de l'esprit humain se heurtera à tous ses dogmes, et les hérésies succèderont aux hérésies (1) : cet inévitable mouvement ne pourra rien contre sa ferme constitution, et elle restera, comme dit l'Apôtre, la colonne et le fondement de la vérité : *Columna et firmamentum Veritatis* (2).

Telle est l'Eglise catholique.

Eh bien ! Messieurs, un Concile œcuménique, c'est cette Eglise catholique assemblée pour faire avec plus d'éclat l'œuvre que, dispersée, elle accomplit chaque jour sur la terre, à savoir, la transmission aux hommes, et l'interprétation authentique des vérités dogmatiques et morales contenues dans la révélation évangélique.

Et voilà, Messieurs, ce que je voudrais bien expliquer en ce moment, et faire entendre à nos contemporains, trop désaccoutumés de ces choses.

Mon dessein n'est pas, toutefois, vous le comprenez, de traiter à fond des Conciles : on pourrait écrire et on a écrit sur ce sujet des volumes. Mais il y a ici du moins quelques notions nécessaires, qu'il est essentiel d'exposer avec précision puisque ces matières sont aujourd'hui peu familières, et qu'en toutes choses d'ailleurs les notions simples et fondamentales sont les plus utiles.

On appelle donc Concile, une assemblée d'Evêques réunis pour traiter de la foi, de la morale, et de la discipline.

Un Concile est particulier ou général : particulier, s'il ne représente qu'une partie de l'Eglise ; général ou œcuménique s'il représente l'Eglise universelle. Un Concile général, par cela même qu'il représente toute l'Eglise, a le privilége d'infaillibilité doctrinale et d'autorité suprême donné par Jésus-Christ à l'Eglise elle-même, au corps des pasteurs uni à leur Chef : un Concile particulier ne l'a pas.

Le Chef suprême de l'Eglise, le Pape, seul, a le droit de convoquer les Conciles généraux.

Par la même raison, c'est aussi au Pape seul qu'appartient le droit de les présider. Et de fait, ce sont toujours les Papes, par eux-mêmes ou par leurs Légats, qui ont présidé les Conciles œcuméniques. Ainsi, à Nicée, à Constantinople, à Ephèse, à Chalcédoine, de même qu'au Concile de Trente, les Papes présidèrent par leurs Légats. Aux Conciles de Latran, de Lyon, de Vienne, de Florence, ils présidèrent en personne.

" Très-Saint Père,—écrivaient à saint Léon les Pères du Concile de " Chalcédoine,—au milieu des Evêques, juges de la foi, vous présidiez,

(1) *Oportet hæreses esse* (Paul. 1 Cor. XI. 19.) Terrible *oportet*, dit quelque part Bossuet.

(2) I Tim. III, 13.

" comme le chef aux membres, en la personne de ceux qui tenaient votre " place (1)."

De même qu'il appartient au souverain Pontife de convoquer et de présider le Concile général, c'est à lui qu'il appartient de le cloré, de le dissoudre au besoin, comme de le confirmer. L'accord des Évêques avec le Pape est manifestement nécessaire à l'issue œcuménique d'un Concile.

Réunis en Concile de toutes les parties du monde, et ayant le Pape à leur tête, soit par lui-même, soit par les Légats, les Evêques décident les questions, comme témoins de la foi de leurs églises, comme juges de droit divin : *Episcopis judicibus*, disaient tout à l'heure les Pères de Chalcédoine. *Definiens subscripsi ; subscripsi pronuntians cum sanctâ synodo*, c'est ainsi que les Evêques signaient à Chalcédoine et à Ephèse, et aussi à Trente.

Le droit a réglé les formes extérieures de ces assemblées. On distingue les *sessions* solennelles, où sont promulgués les décrets ; et les *congrégations*, où ils sont délaborés. Avec quels soins, quels scrupules, quelles recherches ! l'histoire du Concile de Trente l'atteste, et le prochain Concile de Rome en sera une preuve non moins éclatante.

Le Pape, en effet, dès qu'il a eu pris cette grande résolution de convoquer un Concile, s'en est occupé avec une activité proportionnée à l'importance de la future assemblée, et comme il convient au rôle du Chef de l'Eglise dans un Concile œcuménique. Plusieurs commissions ou congrégations, composées de savants Cardinaux, et de théologiens choisis dans tous les pays, ont été immédiatement nommées par lui, et travaillent avec ardeur à préparer les matières qui seront traitées au Concile. Il y a une congrégation spéciale pour le Dogme, une pour le Droit Canon, une pour ce qui concerne les Ordres religieux, une pour les rapports de l'Eglise et de l'Etat, une pour les Églises d'Orient.

C'est l'usage dans l'Eglise, quand le Pape veut convoquer un Concile œcuménique, d'avertir d'avance et solennellement les Evêques qui doivent y apporter, avec l'autorité qu'ils tiennent de leur caractère, les conseils de leur expérience, et ce que leur dispersion dans tous les pays du monde leur donne de lumières et de compétence spéciale pour l'intelligence des temps et des besoins des peuples.

Aussi, dès l'année dernière, Pie IX, dans deux allocutions adressées aux Evêques assemblés à Rome, leur annonçait le futur Concile ; et il vient, par sa dernière bulle, de les y appeler tous, et d'en fixer la date précise, afin que les Prélats, avertis et convoqués d'avance, aient le temps d'étudier à loisir les questions, et d'arriver parfaitement préparés pour l'époque indiquée par le Souverain-Pontife.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que, si le Pape et les Evêques assemblés peuvent porter des lois disciplinaires et modifier plus ou moins dans le Droit Canon ce qui n'est pas de sa nature immuable, la mission des Conciles, en matière de foi, n'est pas de faire le dogme ; on ne fait pas le dogme dans les Conciles, mais on le constate. Ce qui leur appartient et ce qu'ils ont toujours fait, c'est d'interroger les écritures et la tradition, ainsi que les interprètes autorisés de l'Ecriture et de la tradition ; et c'est à l'aide de toutes ces lumières rassemblées, après les débats les plus appro-

(1) *Episcopis judicibus, sicut membris caput, præeras in his qui tuum tenebant locum.* (Epist. ad Leon Conc. coll. R. t. IX, p. 204.)

fondis, et le secours longtemps invoqué de l'Esprit-Saint, que le Concile prononce, et qu'on définit, selon les nécessités des temps et les besoins des âmes, ce qui a été, ce qui est la croyance de l'Eglise.

L'histoire compte jusqu'ici 18 Conciles œcuméniques (1). Et il serait difficile de fixer le nombre infini des Conciles particuliers.—Rien ne met plus en lumière que ces assemblées conciliaires la puissante vitalité de l'Eglise et la force qu'elle porte en elle pour se défendre, soit contre les erreurs que l'esprit humain ne cesse d'enfanter, soit contre les corruptions et les abus, inévitables par l'infirmité de l'humaine nature. C'est la seule société sur la terre où les révolutions ne soient pas nécessaires, et où les réformes sont toujours possibles. Pas un de ces mille Conciles, en effet, qui n'ait statué sur la discipline en même temps que sur la foi ; et le grand Concile de Trente lui-même, sans avoir peur de ce mot de réforme qui avait embrâsé l'Europe, le reprit, parce qu'il lui appartenait, et accompagna toutes ses définitions sur la foi de décrets sur la réformation : *De reformatione.* Assemblés en Concile œcuménique, le Pape et les Evêques sondent d'un regard ferme tout l'ensemble de la situation des choses dans la république chrétienne, et portent courageusement le remède aux blessures et aux souffrances. Par là l'immortelle jeunesse de l'Eglise se renouvelle, un souffle de vie plus active et plus forte se répand dans ce vaste corps, et la société elle-même en ressent l'heureuse influence.

C'est donc, Messieurs, une de ces assemblées œcuméniques que le Pape vient de convoquer. Après avoir profondément médité sur les besoins des temps, et longuement prié devant Dieu, le chef de l'Eglise catholique a dit une parole, fait un signe solennel : c'en est assez, et de l'Occident et de l'Orient, du Nord et du Midi, de tous les points du monde habité, de toute tribu, de toute langue, de toute nation, les chefs de cette grande société spirituelle, tous les membres dispersés de ce gouvernement des âmes, qui prennent leurs noms des premières villes de l'univers où ils siégent, les Evêques vont partir, et se réunir au lieu marqué par le Souverain-Pontife, pour traiter ensemble, non pas, comme dans les congrès humains, de la paix et de la guerre, de conquêtes et de frontières, mais des âmes et de leurs intérêts sacrés, des choses spirituelles et éternelles ; pour obéir à cette parole divine, qui a fondé l'Eglise : *Euntes ergo, Docete omnes Gentes ;* Allez, Enseignez toutes les Nations ; pour accomplir le devoir le

(1) Voici la liste de ces 18 Conciles œuméniques :

1o Nicée, en 325, contre Arius, qui niait la divinité du Verbe ; 2o Constantinople, en 381, contre Macédonius, qui attaquait la divinité du Saint-Espit; 3o Ephèse, en 431, contre Nestorius, qui errait sur l'incarnation et refusait à la Vierge Marie le titre de Mère de Dieu ; 4o Chalcédoine, en 451, contre Eutychès, qui s'était jeté dans une erreur contraire à celle de Nestorius ; 5o Constantinople, en 553, contre les trois fameux Chapitres qui prolongeaient l'erreur de Nestorius sur l'incarnation ; 6o Constantinople, en 680, contre les Monothélites, qui prolongeient l'erreur d'Eutychès, en refusant à Jésus-Christ une volonté humaine ; 7o Nicée, en 787, contre les Iconoclastes, ou briseurs d'images ; 8o Constantinople, en 869, contre Photius, l'auteur du schisme grec ; 9o Latran, en 1123, pour la promulgation de la paix entre le Sacerdoce et l'Empire, après les longues querelles des Investitures, et pour les croisades ; 10o Latran, en 1139, pour la réunion des Grecs, et contre les erreurs des Albigeois ; 11o Latran, en 1179, pour différentes questions de discipline et contre les hérésies du temps, Vaudois, etc. ; 12o Latran, en 1215, encore contre les mêmes hérétiques ; 13o Lyon, en 1245, pour la Croisade et les démêlés avec l'empereur Frédéric ; 14o Lyon, en 1274, pour la Croisade et la réunion des Grecs ; 15o Vienne, en 1311 pour la Croisade et diverses questions de discipline, et pour l'affaire des Templiers ; 16o Florence, en 1439, pour la réunion des Grecs ; 17o Latran, en 1511, contre le conciliabule de Pise ; 18o Trente, en 1545, contre le protestantisme.—Plusieurs sessions du Concile de Constance sont aussi regardées comme œcuméniques.

plus auguste de leur souveraine mission ; pour proclamer, dans une assemblée générale de l'Eglise, en face des erreurs humaines, les vérités dont le dépôt sacré leur a été confié par Celui qui est la Vérité même : telle est l'œuvre d'un Concile œcuménique : en est-il sur la terre une plus grande ?

Il y a trois cents ans que le monde n'avait vu de ces assemblées, et au commencement de ce siècle encore, on les croyait impossibles. " Dans " les temps modernes,—écrivait J. de Maistre, il n'y a pas encore cin- " quante ans,—depuis que l'univers policé s'est trouvé, pour ainsi dire, " haché par tant de souverainetés, et qu'il a été immensément agrandi " par nos hardis navigateurs, un Concile œcuménique est devenu une " chimère."

On se souvenait aussi des difficultés politiques qui entravèrent si tristement le Concile de Trente, et les temps nouveaux paraissaient plus défavorables encore : on croyait les pouvoirs modernes plus défiants et plus hostiles, et la liberté de l'Eglise plus entravée, son action plus amoindrie que jamais. Mais on avait tort de calomnier notre temps, et au lieu de porter des défis à la Providence, nous ferons mieux d'admirer sa puissante main, qui, comme le disait l'antique proverbe, *écrit droit sur des lignes courbes*, et force les évènements à se plier, malgré les hommes, à ses éternels desseins. Missionnaire et voyageuse, l'Eglise a besoin de voir abréger les chemins. Prêcheuse et libératrice, elle profite et se réjouit de la chute de toutes les entraves. Or, notre âge a accompli ces deux œuvres, la suppression des distances, l'abaissement des barrières, j'entends les distances et les barrières dans le sens politique et social, aussi bien qu'au point de vue matériel. On a cru servir par là les intérêts, on a servi les croyances ; et tout ce mouvement, qui semblait s'être fait en sens inverse de l'Eglise et contre Elle, tourne à son profit. L'esprit des temps nouveaux oblige bon gré mal gré les gouvernements à plus d'équité envers l'Eglise, et fait tomber les vieux préjugés qui naguère encore gênaient son action ; et voici que la tenue d'un Concile œcuménique est, politiquement, plus facile aujourd'hui qu'elle ne l'eût été aux temps de Philippe II, de Louis XIV, ou de Joseph II.

" Pour convoquer seulement tous les Evêques, disait encore J. de Maistre, et pour faire constater légalement de cette convocation, cinq ou six ans ne suffiraient pas." Et il suffit aujourd'hui à Pie IX de faire afficher sa bulle sur les murs du Latran ; la publicité moderne, en dépit même des volontés contraires, la porte aux extrémités du monde ; bientôt, grâce aux merveilleux progrès des sciences et de l'industrie, sur les ailes que la vapeur prête à nos vaisseaux et sur ces chars de feu qui dévorent l'espace, des continents les plus opposés, des îles les plus lointaines, les Evêques viendront, à l'appel du Pontife. Ils viendront des pays libres, et, nous l'espérons, de ceux même qui ne le sont pas ; et ainsi, j'aime à le redire, ce double courant des idées et des industries de notre temps, va servir non plus seulement à la vie matérielle, mais au gouvernement des âmes, à la plus haute manifestation de la vie spirituelle dans l'humanité, à la plus grande œuvre de l'esprit de Dieu sur la terre.

Comme il est juste, comme l'a voulu la Providence, par cette harmonie secrète cachée au fond des choses et dans l'unité de l'œuvre divine, la matière aura été mise une fois de plus au service de l'esprit, et les pensées des hommes à l'ordre des conseils de Dieu.

Trois fois déjà, Messieurs, vous le savez, depuis quelques années, les Evêques catholiques avaient pu se rassembler autour du Vicaire de Jésus-Christ; mais aucune de ces trois grandes réunions n'a eu le caractère d'un Concile. La gloire de renouer, par la tenue d'une véritable assemblée œcuménique, les anciennes traditions de l'Eglise si longtemps interrompues, était réservée encore à ce magnanime Pontife, si fort dans sa douceur, si plein de sérénité dans ses épreuves, et si confiant au Dieu qui le soutient, et qui pour l'œuvre du Concile l'a manifestement inspiré.

II.— LE PROGRAMME DU CONCILE.

Et pourquoi, dans quelles pensées, le Chef de l'Eglise convoque-t-il à ces assises de la Catholicité ceux qu'il nomme " *ses vénérables Frères, tous* " *les Evêques du monde catholique, que leur caractère sacré appelle à partager* " *ses sollicitudes ?* " *Omnes venerabiles fratres totius catholici orbis sacrorum* " *antistites, qui in sollicitudinis nostræ partem vocati sunt.*

Les lettres apostoliques nous le disent clairement; il faut les lire et juger l'Eglise avec équité, sur ses propres paroles, et non pas sur de haineux ou de vains commentaires. Voici comment le Saint-Père trace dans sa bulle le programme du futur Concile :

" Ce Concile œcuménique, dit le Pape, aura donc à examiner avec le plus grand soin et à déterminer ce qu'il convient le mieux de faire, en des temps si difficiles et si durs, pour la plus grande gloire de Dieu, pour l'intégrité de la foi, pour l'honneur du culte divin, pour le salut éternel des hommes, pour la discipline du clergé régulier et séculier, pour son instruction salutaire et solide, pour l'observance des lois ecclésiastiques, pour la réformation des mœurs, pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, pour la paix commune et la concorde universelle.

" Il faudra aussi travailler de toutes nos forces, avec l'aide de Dieu, à éloigner tout mal de l'Eglise et de la société ; à ramener dans le droit sentier de la vérité, de la justice et du salut, les malheureux qui se sont égarés; à réprimer les vices et à repousser les erreurs, afin que notre auguste religion et sa doctrine salutaire acquièrent une vigueur nouvelle dans le monde entier, qu'elle se propage chaque jour de plus en plus, qu'elle reprenne son empire, et qu'ainsi la piété, l'honnêteté, la justice, la charité et toutes les vertus chrétiennes se fortifient et fleurissent pour le plus grand bien de l'humanité (*)."

Tout le programme, tout le travail du futur Concile est dans ces paroles. Il y aura donc là deux grands objets, *le bien de l'Eglise, le bien de la société humaine.* Il y a cela, et il n'y a que cela.

Avant tout, l'Eglise s'assemble pour ranimer sa vie intérieure, et comme dit l'Apôtre, *ressusciter la grâce de Dieu qui est en nous.* C'est que

(*) " In Œcumenico enim hoc Concilio ea omnia accuratissimo examine sunt perpendenda, ac statuenda, quæ hisce præsertim asperrimis temporibus majorem Dei gloriam, et fidei integritatem, divinique cultus decorem, sempiternamque hominum salutem, et utriusque Cleri disciplinam, ejusque salutarem, solidamque culturam, atque ecclesiasticarum legum observantiam, morumque emendationem, et christianam juventutis institutionem, et communem omnium pacem et concordiam in primis rescipiunt. Atque etiam intentissimo studio curandum est, ut Deo bene juvante, omnia ab Ecclesia, et civili societate amoveantur mala, ut miseri errantes ad rectum veritatis, justitiæ, salutisque tramitem reducantur, ut vitiis, erroribusque eliminatis, augusta nostra religio ejusque salutifera doctrina ubique terrarum revivescat, et quotidie magis propagetur, et dominetur, atque ita pietas, honestas, probitas, justitia, caritas omnesque christianæ virtutes cum maxima humanæ societatis utilitate vigeant et efflorescant."

l'Eglise, Messieurs, a ce privilége admirable que je vous ai dit : elle est le seul corps qui soit doué de cette puissance d'un perpétuel rajeunissement au sein d'une perpétuelle existence. En vertu de sa divine constitution, rien, dans les vérités qu'elle garde, rien ne change, rien ne se crée, rien ne se perd, pas une syllabe, pas un iota ! *Iota unum, aut unus apex non præteribit* (1), dit Jésus-Christ. Mais, institution vivante, composée d'hommes, empruntant ses chefs et ses membres à toutes les nations, à tous les rangs, toujours ouverte à qui veut venir à elle, et sans cesse accrue de nouvelles races,—comme un fleuve qui reçoit des rivières dans son sein, réfléchit les objets placés sur ses rivages, et adapte son cours aux climats, aux lieux et aux pentes,—l'Eglise a le don de s'accommoder aux temps, aux institutions, aux besoins des générations qu'elle traverse et des siècles qu'elle civilise.

De plus, elle est ici-bas dans un perpétuel labeur, afin de se rendre toujours plus digne de parler de Dieu aux hommes, et de manière à en être écoutée et comprise. Elle examine sans cesse, avec respect, mais avec une souveraine autorité, ses livres disciplinaires, ses lois, ses institutions, ses œuvres, et surtout ses membres, répartis dans les divers degrés de la hiérarchie.

Ah ! certes, nous ne nous croyons pas sans défauts, ni sans taches. " Eh ! faut-il s'étonner, disait autrefois Fénélon, de trouver dans l'homme des restes de l'humanité !" Mais, grâces immortelles en soient rendues à Dieu, nous portons dans l'impérissable trésor des vérités et des lois divines dont nous sommes les dépositaires, le moyen de toujours reconnaître nos fautes et de nous réformer.

C'est donc contre nous, ou plutôt c'est pour nous, avant tout, que le Concile s'assemble. Il n'y en aura pas un seul parmi nous qui, venant prendre séance dans cette auguste Assemblée, n'ait, le matin, plié le genou sur la dernière marche de l'autel, incliné son front, frappé sa poitrine, et ne se soit dit : " Si Dieu n'est pas mieux connu, n'est pas mieux servi autour de moi, si la vérité souffre violence, si les pauvres ne sont pas assistés, si la justice est en péril, ô Dieu, c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très-grande faute !" Rois de la terre, qui disposez quelquefois, avec une si effrayante liberté, du sort des nations, ah ! qu'un tel examen vous serait bon, à vous aussi, si vous pouviez le supporter ! O assemblées humaines, parlements, tribunaux, conventions populaires, pensez-vous que ce sévère regard porté sur soi-même, ces aveux, ces scrupules et ces habitudes courageuses de discipline et de réforme, seraient inutiles pour apaiser les agitations aveugles, les passions arrogantes, ou secouer la somnolente routine ?

Chacun de nous s'étant donc examiné, interrogé, accusé sévèrement, nous nous demanderons quels sont aujourd'hui les obstacles à la propagation de la foi parmi les peuples qui ne l'ont pas reçue, à son établissement parmi ceux qui l'ont perdue ; nous réviserons les réglements, nous réformerons les abus, nous rétablirons les lois oubliées, nous modifierons ce qui a besoin de l'être. Sous l'autorité suprême du Père commun, de l'Evêque des évêques, l'expérience des vieillards, l'ardeur des plus jeunes, l'inspiration des plus saints, la sagesse des plus savants, tout concourra à cette généreuse et sincère vérification de notre propre état, de notre mission sur la terre et de nos devoirs ; et cet examen sera fait dans la plus libre et la plus fraternelle discussion, et bientôt suivi de résolutions solides, qui deviendront dès lors, et pour des siècles, la règle de notre vie.

---

(1) S. Matth., v, 18.

Tel sera donc le premier objet de l'assemblée des Evêques ; objet sublime et humble, qu'admirent avec respect les enfants de l'Eglise, et qui frappe ses ennemis eux-mêmes d'un étonnement qu'ils cherchent en vain à déguiser. Oui, notre ministère est si beau, nos assemblées si élevées au-dessus des autres assemblées, que la langue des hommes contient l'involontaire aveu de cette supériorité. Dès qu'ils veulent définir une noble fonction, une mission supérieure, un rôle à part, ils le nomment, souvent même avec exagération, un *Sacerdoce ;* et s'ils veulent parler d'une réunion imposante, solennelle, qui marquera dans l'histoire, ils disent : c'était comme un *Concile* de rois ou de législateurs. Les langues humaines n'ont pas de mots plus élevés, sans que nous ayons, Prêtres ou Evêques, à nous enorgueillir ici ; car nos mains n'ont pas fait ces choses ; elles viennent de Dieu, et la hauteur des mots qui les expriment rappelle à notre humilité, avec la majesté de notre vocation, la redoutable étendue de nos devoirs.

Mais enfin pourquoi, de nos jours, à l'heure qu'il est, cette retraite de tout l'épiscopat catholique au sein d'un nouveau cénacle ? Si j'ose le dire ainsi, pourquoi cette sainte veillée des armes ? Pourquoi ces préparations, tout cet appareil et ce travail d'un grand Concile ? Pourquoi sous l'inspiration et sous l'œil de Dieu, le Souverain-Pontife a-t-il jugé bon de le réunir à ce moment, dans cette seconde moitié du XIXe siècle ?

Il est dit de notre Maître, le divin Sauveur du monde : *Vulneratus est propter iniquitates nostras.* Eh bien ! c'est pour les iniquités des hommes, et pour les nôtres, que nous allons nous imposer tant de travaux. Plus les temps sont difficiles, plus il nous faut être purs pour de plus redoutables épreuves, armés pour des combats plus rudes, savants à la veille de discussions plus ardentes. Et si les hommes nous demandent pourquoi nous allons nous efforcer ainsi d'augmenter au milieu de nous la lumière et la charité, nous leur répondrons que, sans nous oublier nous-mêmes et nos besoins, nous le faisons à cause d'eux aussi, en contemplant leur état, leurs aspirations et leurs souffrances, et dans le désir de leur faire plus de bien.

III.—LES CAUSES DU CONCILE.

Quelle est donc aujourd'hui la situation des âmes et l'état des peuples répandus sur la face de la terre ? Qui n'en est préoccupé ?

Le Pape, en jetant son regard sur le monde et en prêtant de loin l'oreille aux bruits de la société contemporaine, n'a pas pu ne pas voir, comme tous le voient, dit-il, la crise profonde, ou, comme s'exprime la Bulle, la tourmente qui agite à la fois l'Eglise et la société : *Jam vero omnibus compertum exploratumque est qua horribili tempestate nunc jactetur Ecclesia, et quibus quantisque malis ipsa affligatur Societas.* Quelle est, Messieurs, cette crise de l'Eglise et du monde ?

Si vous embrassez du regard la suite de l'histoire, et ce vaste océan des âges sur lequel nous sommes portés un instant, puis engloutis à notre tour, vous répondrez d'abord, il est vrai, que cette crise n'est qu'un incident de la crise perpétuelle, une scène du drame ininterrompu, qui compose la destinée du genre humain. Les passagers novices se croient toujours embarqués par un gros temps et s'imaginent que la mer n'a d'écueils et de soulèvements que pour eux. Mais les vieux navigateurs savent bien que le flot est toujours incertain, et que la tempête du jour qui se lève avait été précédée par d'autres tempêtes.

Et si nous sommes justes autant qu'attentifs, nous reconnaîtrons encore

que cette crise du temps présent ne va pas au hasard, et n'échappe pas plus que les autres à la conduite de Dieu. Je dirai même, en considérant les desseins profonds de la Providence, que cette crise n'est pas sans grandeur, et qu'elle a sa beauté, ses lois, et sa fin, comme les phénomènes en apparence les plus confus et les plus désordonnés de la nature. A travers les luttes et les obstacles sans cesse renouvelés, l'Eglise, qui sait où elle va, et les hommes, souvent à leur insu, poursuivent l'idéal évangélique ; et l'Eglise, dont la mission est d'y élever les âmes, gémit ici-bas, parce que cet idéal n'est jamais assez réalisé pour le bonheur et la gloire de l'humanité. Sans doute, il faut reconnaître les efforts de travail, de savoir et de courage, que les hommes déploient aujourd'hui ; ils ont, depuis quelques siècles, accumulé des trésors de science, de richesse et de puissance, et il s'est levé dans les deux mondes une surprenante moisson d'hommes de talent, artistes et orateurs, savants et militaires, administrateurs et publicistes, dont les noms et les travaux seront salués par la postérité avec une légitime reconnaissance. Mais tout cela ne suffit pas à l'humanité : et, après avoir été justes envers le bien, soyons justes devant le mal, regardons en face notre siècle lui-même, et convenons, avec l'auguste et véridique Pie IX, que les sociétés humaines sont en ce moment profondément troublées.

Et ne croyez pas, Messieurs, que j'entende parler ici des troubles de la politique et de la guerre.

Je le sais, l'Europe a plus d'une fois retenti, dans ces dernières années, du bruit des batailles, et, à l'heure qu'il est, une sourde inquiétude agite encore les esprits ; les peuples arment, et se préparent, dirait-on, à des chocs gigantesques. Est-ce de ces puissants intérêts de la politique, de ces questions de nationalités, d'équilibre et de frontières, que le Pontife veut parler ? Sans doute, l'Eglise n'est pas indifférente à la paix ou à la guerre parmi les nations, et ses prières montent chaque jour au ciel pour la concorde entre les Princes et entre les peuples chrétiens. Mais enfin, j'ai dû déjà le dire, ce n'est pas pour régler de telles questions qu'elle réunit son Concile, et la pacifique assemblée convoquée à Rome ne meditera ni révolutions ni conquêtes, ni ligues des peuples ou des souverains, ni élévation ou renversement de dynasties. Tandis que toute l'Europe, et si nous jetons plus loin nos regards, tandis que le nouveau monde comme l'ancien, tremblent à des bruits de guerre ou de révolutions, là, à Rome, dans ce centre auguste, en ce lieu réservé, réunis auprès du Successeur de Pierre, autour de la chaire de vérité, les pasteurs des peuples, les pieds sur la terre et sur le roc immobile, mais les yeux au ciel, s'occuperont des âmes, des besoins des âmes, du salut éternel des âmes, en un mot, des intérêts supérieurs et permanents de l'humanité.

Et certes ils feront bien ; car, qui peut le dissimuler ? les âmes ne sont-elles pas en péril, et la foi des peuples menacée ?

Quelle hérésie nouvelle a donc surgi, me direz-vous ? Quelle hérésie, Messieurs ? Du sein de l'Eglise, aucune ; jamais le Clergé n'a été plus uni sur la foi, d'un bout à l'autre du monde. Hors de l'Eglise, au contraire, non-seulement les mêmes attaques, cent fois repoussées, cent fois renouvelées, se reproduisent, sous des formes et avec des colères nouvelles, contre tous les points de la doctrine chrétienne : il y a plus que cela ; avec une impiété qui dépasse celle du XVIIIe siècle, les vérités naturelles elles-mêmes, ces vérités primordiales sur lesquelles tout ici-bas repose, sont niées et audacieusement

discutées ; la science, elle aussi, a ses hérésies ; il y a schisme parmi les philosophes ; et la raison subit à son tour les assauts qui semblaient réservés à la foi. Chose étrange ! C'est la foi qui garde aujourd'hui les trésors de la raison, et lui sert de rempart. C'est vous, aujourd'hui, ô savants, ô penseurs, c'est vous qui avez besoin de nous ! Vous nous accusez tous les jours de n'avoir ni la science ni l'intelligence ; mais vous, mes pauvres frères, si savants, si intelligents, vous n'avez presque pas su garder une seule vérité stable ! Et vous qui avez voulu réformer l'Eglise, ô Protestants, c'est vous, aujourd'hui, qui avez besoin de réforme, et qui sentez combien le bienfait de l'autorité vous manque.

Voyez, en effet, quel est l'état des intelligences. Où s'en vont, de toutes parts, les philosophies séparées ? Depuis trois siècles, dans cette Allemagne, qui aujourd'hui s'entre-choque et s'ébranle si profondément, de violents esprits ont surgi, qui, rejetant le frein de la foi, et en se livrant à toutes les témérités de la pensée, ont fait voir au monde étonné toutes les audaces, et en même temps toutes les défaillances de la raison, bientôt suivies, comme toujours, des audaces et des défaillances de la conduite. De ces prodigieux efforts d'esprits et d'érudition, qu'est-il sorti ? La résurrection de toutes les erreurs antiques, le panthéisme, l'athéisme, le scepticisme, et dans la religion même, les fantaisies les plus contradictoires d'une exégèse où périrait tout Christianisme : voilà où ont abouti, sous nos yeux, dix-huit siècles après Jésus-Christ, les plus grands labeurs intellectuels peut-être dont le monde ait été témoin.

Et, aujourd'hui, chez nous, que voit-on ? Les croyances religieuses battues en brèche, la dissolution de toute foi, même philosophique, l'écroulement de toutes les vérités rationnelles, et les envahissements d'une prétendue science enivrée d'elle-même, qui renie la raison, et veut, au nom du matérialisme et de l'athéisme, ravir aux hommes la foi en l'âme immortelle et la foi en Dieu. Par toutes les voies de la presse, journaux, pamphlets, romans, les doctrines les plus funestes sur Dieu, l'âme, la morale, la vie future, la famille, la société, sont ardemment répandues. Beaucoup de nos contemporains, ou sombrent dans ces erreurs, ou flottent, sans boussole et sans guide, à tous les vents du doute : de toutes parts d'orageuses ténèbres se font dans les âmes, et pénètrent jusqu'au fond des masses populaires (1).

---

(1) Quand j'ai publié, il y a deux ans, l'*Athéisme et le Péril social*, et plus récemment les *Alarmes de l'Episcopat*, écrits dans lesquels je dénonçais les efforts de l'athéisme et de l'impiété contemporaine, quelques personnes ont paru douter, malgré les preuves positives accumulées par moi, que le mal eût fait tant de progrès, et ainsi que les doctrines impies pussent avoir des conséquences sociales si désastreuses.

Eh bien ! depuis, les progrès de l'irréligion ont été si rapides qu'aujourd'hui le mal éclate de toutes parts.

Il s'est tenu cette année, en Europe, trois principaux congrès internationaux d'ouvriers, à Bruxelles, à Nuremberg, et à Gênes. Dans ces congrès, qu'a-t-on entendu ? Des cris d'impiété et de guerre sociale. Guerre à Dieu ! Guerre aux gouvernements ! Guerre au capital !

L'Association, internationale des travailleurs, réunie en congrès à Bruxelles, congrès formé par les délégués des associations ouvrières qui couvrent l'Europe, dans son rapport disait :

" Aujourd'hui, l'homme a enfin pu reconnaitre son seul et véritable ENNEMI : en " politique, cet ennemi s'appelle LA LOI, symbolisé par le MONARQUE ; en morale, DIEU, " symbolisé par les popes et les Papes ; en économie politique, L'INEGALITE DES " CONDITIONS, symbolisé par le CREDIT (1)."

---

(1) Cité par l'*Univers*, No. du 3 octobre 1868.

En même temps, de grands malentendus se sont élevés sur toutes les questions qui concernent l'Eglise, et, par suite, un combat acharné est livré aujourd'hui contre elle. Quand éclatat en France la révolution, qui fait maintenant le tour de l'Europe et du monde, l'Eglise, attachée

---

Or, ce qu'il faut bien savoir, c'est que cette association internationale des travailleurs, née depuis quatre ans seulement, a déjà des ramifications dans l'Europe, et jusqu'en Amérique. Je lis, en effet, dans le discours du Président (séance du 6 septembre) :

" En Amérique les ouvriers se sont organisés et affiliés..Ils compte s'emparer bientôt " du pouvoir législatif, qui appartient actuellement aux bourgeois.

" En Angleterre, *la lutte des clasees* est également commencée et se poursuit avec " succès.

" En Allemagne, en Suisse, l'association fait également des progrès. Cent et vingt " associations ouvrières sont en ce moment réunies à Nuremberg.

" Les idées de l'association font aussi du chemin en Italie."

Nous venons de voir quelles étaient ces idées : le même Président dans la même séance, les exposait ainsi :

" L'ouvrier salarié est aussi malheureux que l'était autrefois le nègre d'Amérique.. " plus malheureux encore..

" Il y a inévitablement guerre entre l'ouvrier et le patron.

" L'ouvrier doit aujourd'hui devenir son propre patron."

Et le Président terminait ainsi son discours : " Dans nos congrès antérieurs, nous " avons discuté nos théories : aujourd'hui, il faut agir."

Et les cent et vingt sociétés ouvrières réunies à Nuremberg ont, bien entendu, adressé leur adhésion au congrès de Bruxelles.

Et parfaitement intelligents des moyens, les ouvriers du Congrès de Gênes ont résolu de fonder, selon la méthode des *ligues d'enseignement* qui s'organisent activement en France à l'heure qu'il est, et que les gens qui n'y voient goutte prétendent inoffensives, *des écoles pour l'instruction du peuple, mais des écoles sans religoin.*

Quand j'ai cité cette effroyable explosion de matérialisme et d'athéisme qui se fit, il y a deux ans, au congrès des étudiants à Liége, et ces cris d'impiété et de barbarie sauvage :

" Guerre à Dieu ! Haine à la bourgeoisie ! Haine aux capitalistes ! "

" La révolution, c'est le triomphe de l'homme sur Dieu!.. Il faut crever la voûte du ciel comme un plafond de papier !.."

" Si la propriété fait obstacle à la révolution, il faut, par décrets du peuple, anéantir " la propriété !..Si cent mille têtes font obstacle, qu'elles tombent ! Nous n'avons d'amour " que pour la collectivité humaine ! "

Quand j'ai cité ces paroles, et bien d'autres, les journaux impies de bonne tenue ont cru répondre en nous disant : " Ce sont des enfants ! "

Eh bien ! sont-ce des enfants que les deux mille individus d'un côté et les trois mille individus de l'autre, qui se réunissent en ce moment à Paris ? Or là, on ne peut prononcer le nom même de *Dieu*, ni le nom de *Jésus-Christ*, ni nommer la *foi chrétienne*, sans soulever les plus violents orages : au point que, dans l'une de ces réunions, un orateur s'étant oublié jusqu'à dire : *A Dieu ne plaise* ! ce mot excita de telles clameurs que l'orateur dut descendre de la tribune ; et, dans une autre réunion, un autre ayant simplement dit : *A dater de Jésus-Christ*,..descendit également de la tribune au milieu du tumulte et sous le coup des cris menaçants.

Et je n'ai pas ouï dire qu'on ait fait descendre de la tribune celui qui disait dernièrement : " L'épargne est une des formes de l'assassinat."

Il n'y a pas jusqu'à la Charité qui n'ait été là honnie et bannie. Le président ayant proposé une quête pour les victimes de l'horrible accident de Metz, l'explosion de la poudrière, l'assemblée refusa, parce que cela eut été de la charité ; et *la charité*, s'est écrié un orateur, *est d'essence catholique, et non pas d'essence démocratique.*

Que les choses aillent quelque temps de ce train, et le monde, on peut le prédire sans être prophète, verra des catastrophes comme il n'en a jamais vues.

J'ai dit un jour dans un écrit que de telles doctrines nous conduisaient à la *barbarie*. On m'a reproché cette parole. Eh bien, la *barbarie*, on ne s'en défend plus : on l'affiche ; je reçois ce matin même le prospectus d'un nouveau journal "MATERIALISTE ET LITTERAIRE," qui va paraître à Paris précisément sous ce nom : LE BARBARE, et se déclare fondé pour le triomphe de l'athéisme. Ce prospectus professe que Robespierre ne fut qu'un arriéré et un réactionnaire, et que *la Révolution* n'est arrivée à *son apogée* qu'avec l'*athéisme* de la commune de Paris *avec les réquisitoires de Chaumette*, avec *le journal spirituel et profond d'Hebert.*

Eh bien, je le demande, est-de donc un rêve que l'athéisme et le péril social ? Ai-je eu tort de voir dans ces jeunes athées les *Hébert* et les *Chaumette* de l'avenir ?

par des liens que le temps avait faits à l'ancien ordre politique, fut emportée avec lui dans la tempête, et on ne sut pas distinguer, dans cette lutte alors engagée contre elle, ce qui tenait à un état de choses légitime, sans être nécessaire, et ce qui constituait les principes essentiels et l'esprit immuable du Christianisme.

La haine, chez certains hommes, a survécu, aveugle, implacable : oubliant dix-huit siècles de bienfaits, on a continué une guerre ingrate ; et comme ce flot de la révolution roule pêle-mêle en son cours vérités et mensonges, vertus et crimes, bienfaits et désastres, et que l'Eglise, qui ne pactise jamais avec l'erreur et le mal, persiste à signaler aux hommes de ce temps-ci l'illusion des mots trompeurs et le danger des fausses doctrines ; disons tout, parce qu'on s'obstine à mettre sur le compte de l'Eglise des pensées et des prétentions qui ne sont pas les siennes, une presse impie ou égarée blasphème contre l'Eglise, cherche à soulever les peuples contre elle ; et nous entendons, dans de prétendus congrès sans mandat, dans les écrits des journalistes qui les inspirent, au milieu des cris de guerre sociale, des blasphèmes à la fois stupides et sanguinaires, contre l'Eglise; et nous voyons même porter jusqu'au sein de nos assemblées législatives cet antagonisme sans cause, au nom duquel on vient demander une séparation violente de l'Eglise et de la société.

Et naguère, quand la voix du Souverain-Pontife s'éleva pour signaler le débordement des théories impies ou immorales qui nous inondent, que de clameurs encore, que d'accusations imméritées retentirent de toutes parts ! Sans comprendre son langage, on le calomnia; et nous vîmes avec douleur des hommes politiques, sous le coup d'une émotion précipitée, et sans demander ou entendre les explications nécessaires, se hâter aussi de proclamer un antagonisme qui, grâce à Dieu, n'existe pas.

Ces hostilités contre l'Eglise, en éloignant d'elle les peuples abusés, rendent plus redoutable encore le péril où les erreurs contemporaines nous entraînent; car les doctrines ne sont pas inoffensives, et c'est une loi de l'histoire, confirmée par une expérience constante, que M. de Bonald promulguait, quand il écrivait ces fortes paroles : " Il y a toujours de grands " désordres là où il y a de grandes erreurs, et de grandes erreurs là où il " y a de grands désordres." Ce sont les idées qui enfantent les faits ; c'est d'en haut que viennent les orages.

Et je le demande aux hommes de bonne foi : Vous avez voulu fonder le gouvernement des peuples et la conduite de la vie sur la raison seule. Il y a trois quarts de siècle que cette expérience se poursuit. Où en est-elle ? Les mœurs sont-elles meilleures ? L'autorité est-elle stable ? La liberté est-elle fondée ? La guerre a-t-elle disparu ? Et la misère ? Et l'ignorance ? Et ces questions, que la raison pose avec une rare fertilité d'invention, mais qu'elle ne résout pas, ces questions qui touchent à l'organisation même des sociétés, au travail, aux salaires, aux ouvriers, où en sont-elles ? Je n'exagère rien en affirmant que, depuis que la raison prétend régner seule, elle règne, comme l'astre des nuits, sur des ombres qu'elle ne peut vaincre, et la terre est devenue, même dans les sociétés les plus civilisées, un séjour d'inquiétude, de malaise, de division et d'effroi. Le dix-neuvième siècle va finir, agité, las, stérile, incontestablement malade. Bien téméraire serait celui qui oserait affirmer qu'il finira dans la gloire et non dans les abîmes.

IV.—RETOUR SUR LE PASSÉ.

Cependant, je supplie mes amis et mes frères dans la foi de ne rien exagérer. Il es permis d'être triste, en face de l'heure actuelle, je le répète, et j'estimerais peu fier un cœur qui ne se sentirait pas triste. Fils du XIXe siècle, les hommes de mon âge avaient fait de beaux rêves, nous avions nourri de généreuses espérances ; nous allons mourir, et mourir déçus. Mais quoi ! notre courte vie est-elle toute l'histoire ? Nous ne vivions pas au XVIe siècle, nous ne vivrons plus au XXe, mais l'Eglise vivait hier, et elle vivra demain. Si j'avais à dire ce qu'elle espère, toutes mes prophéties ne seraient pas lugubres, et, si je l'interroge sur ses souvenirs, le temps présent gagnera à être rapproché du passé. Reportons, en effet, nos regards vers les temps qui ne sont plus : verrons-nous beaucoup de siècles qui n'aient pas eu leurs misères et leurs périls ? Ah ! devant les découragements de certains catholiques, je me souviens de cette parole d'un des Livres sapientiaux : *Ne dicas : Quid putas causæ est quod priora tempora meliora fuêre quàm nunc sunt ? Stulta est enim hujusce modi interrogatio.* Ne dites pas : " Pourquoi les temps anciens étaient-ils meilleurs que ceux d'aujourd'hui ? Insensée est cette demande (1)."

Je relisais ces jours-ci les bulles de convocation des anciens Conciles du moyen-âge : les gémissements des Papes sur les malheurs de leur époque dépassent ce qu'aujourd'hui pourraient faire entendre les plus effrayés. Et pour ne pas remonter au-delà du Concile de Trente, que l'Eglise nous parle de ces temps, car elle y était. Que voyait-elle alors ?

Un siècle assez semblable au nôtre par les grandes découvertes, par le goût des Lettres et la renaissance des Arts ; semblable aussi par le mauvais usage de ces dons. Le XVIe siècle peuplait l'Amérique récemment découverte, s'y livrait à de monstrueux excès d'avarice et de cruauté, et y introduisait la honte de l'esclavage. Il en recevait des trésors, et il les tournait à la corruption des mœurs. Si nous regardons sur les trônes et au sein des peuples, et jusque dans l'Eglise elle-même, le spectacle a encore bien des tristesses. Ce siècle a vu Henri VIII, Elizabeth, Christiern II, Yvan le terrible, les Médicis, Charles IX et Henri III. Ce siècle a vu le sac de Rome et le siége de Paris. Ce siècle a vu la prétendue réforme déchirer l'Eglise, bouleverser l'Europe, couper en deux la Chrétienté. Qu'on lise les vies des grands et saints personnages de ce temps-là, de dom Barthélemi des martyrs, de saint Charles Borromée, de saint François de Sales, quelles révélations sur les maux de l'Eglise et de la société ? J'ai rappelé les bulles des Papes du moyen-âge : qu'on lise celles des Pontifes qui ont convoqué le Concile de Trente, et on verra si Adrien VI, Paul III, Pie IV, ne poussaient pas, sur les périls de la république chrétienne, des cris plus alarmés que ceux de Pie IX. Des relâchements, des désordres, des scandales ; un clergé mal formé, des ordres religieux abaissés ; et puis les princes divisés, les peuples foulés, la guerre tous les jours, en tous les pays. Et pour ne parler que du Concile, assemblé dans des conjonctures si tristes, il a fallu le réunir en une petite ville cachée dans les montagnes du Tyrol, attendre, six années, la bonne volonté des princes, le suspendre, le reprendre, et subir d'incessants et injustes combats.

Mais, vains obstacles ! la vertu de l'Eglise triompha de tout ; et après

(1) Eccl. VII, 11.

le Concile, tout à coup quel spectacle ! Quels grands hommes et quelles grandes œuvres sortis précisément du Concile, et du souffle régénérateur qu'il avait fait passer sur la société chrétienne ! Saint Charles Borromée, saint Philippe de Néri, saint Pierre d'Alcantara, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal, saint Vincent de Paul, saint François de Borgia et saint François Régis, héritiers de l'esprit des saint Ignace et des saint François Xavier ; puis, à la suite des Saints canonisés, les hommes apostoliques qui régénèrent les peuples, le bienheureux Pierre Fourrier, le cardinal de Bérulle, M. Olier, M. Eudes, M. Bourdoise, l'abbé de Rancé et tant d'autres ; puis ces congrégations multiples, ces fécondes institutions qui font refleurir la vie cléricale et la vie religieuse, et raniment partout l'étude, la régularité, la charité : tout ce mouvement rénovateur enfin dont l'Eglise est travaillée ; puis Bossuet, Fénelon, et la majestueuse unité du XVIIe siècle. Et malgré tous les abîmes que cette mère immortelle des hommes a eus à franchir, l'Eglise a maintenant des temples à Jérusalem, la liberté à Pékin et à Constantinople, la hiérarchie épiscopale en Angleterre et dans les Pays-Bas, des Conciles à Baltimore, des missionnaires en Afrique, en Océanie et au Japon ; elle se réjouit au fond de l'âme de voir en tous lieux, malgré tout ce que la religion a encore à souhaiter et tout ce qu'elle déplore, des lois les plus équitables, des armées moins oppressives, les petits mieux protégés, les pauvres mieux assistés, les esclaves affranchis. Lorsqu'elle regarde en face la prétendue réforme qui se dressait, pleine d'audace, appuyée sur la politique au XVIe siècle, l'Eglise aujourd'hui la voit doctrinalement défaillante, ayant parcouru son cycle et épuisé ses armes. Tout au contraire, l'Eglise catholique, dont on ne pouvait plus, dit-on, supporter les abus, se présente avec un Pape dont l'éminente vertu force le respect, des Evêques plus nombreux et zélés, des prêtres pieux, unis, dévoués, des Ordres savants et vertueux, retrempés dans la persécution et la pauvreté. Et lorsque cette Eglise veut assembler un Concile, c'est à Rome même qu'elle le convoque, avec le secours d'une immense publicité, des chemins sûrs, des transports rapides, et des facilités de tout genre qu'elle doit à l'esprit, à l'équité, et aux ressources du temps présent.

On le sait assez, je ne suis pas de ceux qui ferment les yeux et se taisent sur les maux de notre époque et sur les périls des âmes. Mais je ne veux pas non plus répondre en ingrat aux bienfaits de Dieu, et ne pas voir les forces qu'il ménage toujours à son Eglise, et les facilités qu'il donne au bien dans les temps les plus mauvais. Il ne faut pas d'ailleurs l'oublier, c'est le devoir des hommes en tout temps de lutter, et à chaque siècle sa tâche et sa peine. Je plains, je ne maudis pas le temps présent : je ne désespère pas des peuples, et je ne jette pas non plus l'anathème aux princes : ils ne sont pas tout-puissants, et ils doivent compter eux-mêmes avec bien des difficultés. Je prie donc pour eux, comme le fait l'Eglise : et autant que ma faible voix le peut, je les avertis, et à tous, princes et peuples, je demande un concours loyal et sincère pour la grande œuvre de l'Eglise, qui est la sanctification et la civilisation du monde.

Ce qui doit surtout nous donner, à nous, hommes du temps présent, sujet de gémir amèrement, ce sont ces trois maux arrivés aujourd'hui à l'état aigu : la ruine des croyances, précipitée par la direction impie des études scientifiques et philosophiques ; le débordement des mœurs accéléré par mille moyens nouveaux de propagande corruptrice ; et enfin les

malentendus injustes que les ennemis de la religion se plaisent à perpétuer entre l'Eglise et les peuples modernes. Voilà les trois maladies à guérir, s'il plaît à Dieu.

Il est certaines personnes, aux yeux de qui ces trois fléaux ne sont que les résultats partiels de ce qui est pour elles, dans le présent comme dans le passé, le plus grand de tous les fléaux, la révolution. Je n'aime pas ce mot vague, mal défini, qui se dresse et grandit à volonté comme un spectre ; mais ce qui est très-vrai, c'est que les maux dont je parle entretiennent au sein des sociétés une division des esprits, un mépris de Dieu et de toute autorité, un orgueil et une haine, qui menacent ces sociétés d'un retour continuel aux révolutions.

V.—LE SECOURS OFFERT PAR LE CONCILE.

Voilà donc pourquoi, Messieurs, l'Eglise qui est l'amie des âmes, et qui ne fut jamais indifférente aux maux de la société, s'est émue. Sans doute l'Eglise et la société sont distinctes ; mais cheminant côte à côte dans ce monde, et renfermant dans leur sein les mêmes hommes, elles sont nécessairement solidaires dans leurs périls et leurs douleurs. Et l'Eglise veut s'assembler, parce que, pour guérir les maux communs, elle sent qu'elle peut beaucoup.

Ici, toutefois, gardons-nous encore d'exagérer comme d'atténuer la vérité. Dépend-t-il de l'Eglise de détruire tous les maux humains ? Non. Mais dans ce grand labeur, dans ce rude combat du bien contre le mal, elle a son rôle, un rôle immense, et elle vient le remplir. L'homme est libre et il fait le bien librement. Mais il est assisté par la grâce divine, qui l'aide sans nuire à sa liberté ; car, comme le disait le grand Pape saint Célestin : *Auxilio Dei liberum arbitrium non aufertur, sed liberatur.* Dépositaire des biens célestes, l'Eglise est la divine assistante de l'homme, et lui prête, dans l'ordre temporel même, une assistance surnaturelle. Et si aujourd'hui elle s'assemble et se recueille, c'est, encore une fois, pour mieux accomplir sa tâche, et travailler avec plus d'efficacité et de puissance au bien de l'humanité.

" Qui peut douter, s'écrie le Saint-Père, que la doctrine de l'Eglise catholique ait cette vertu, que non-seulement elle peut servir au salut éternel des hommes, mais encore au bien temporel des sociétés, à leur vraie prospérité, bonne ordonnance et tranquillité ? *Nemo enim inficiari unquam poterit catholicæ Ecclesiæ ejusque doctrinæ vim non solum æternam hominum salutem spectare, verum etiam prodesse temporali populorum bono, eorumque veræ prosperitati, ordini ac tranquillitati.*"

Et qui pourrait contester cette puissance sociale et civilisatrice de l'Eglise ? "*La religion ! la religion !* s'écriait naguère un homme d'Etat " éminent (1), *c'est la vie de l'humanité, en tous lieux, en tous temps,* " *sauf quelques jours de crises terribles et de décadences honteuses.* La " religion, pour contenir ou combler l'ambition humaine ; la religion, pour " nous soutenir ou nous apaiser dans nos douleurs, celles de notre condition " ou celles de notre âme ! Que la politique, la politique la plus juste, la " plus forte, ne se flatte pas d'accomplir sans la religion une telle " œuvre. *Plus le mouvement social sera vif et étendu, moins la politi-* " *que suffira à diriger l'humanité ébranlée. Il y faut une puissance plus*

(1) M. Guizot.

" *haute que les puissances de la terre*, des perspectives plus longues que " celles de la vie. Il y faut Dieu et l'éternité."

Aussi le Saint-Père, après avoir rappelé l'influence bienfaisante de la religion dans l'ordre temporel, proclame de nouveau l'accord, si souvent affirmé par lui, entre la foi et la raison, et le mutuel secours que, dans les vues de la Providence, elles sont appelées à se prêter l'une à l'autre : " De même, dit-il, que l'Eglise soutient la société, de même la vérité " divine soutient la science humaine ; elle affermit le terrain sous ses pas, " et en l'empêchant de s'égarer, elle favorise ses progrès : *Et humanarum quoque scientiarum progressui ac soliditati.*"

Entendez bien ces paroles, vous qui essayez vainement d'ériger la science en entagoniste de la foi ! Le chef de l'Eglise ne craint pas la science, il l'aime, il la préconise, et il rappelle que les vérités chrétiennes servent à ses progrès et à sa solidité. Les plus illustres savants qui aient paru sur la terre, Leibnitz, Newton, Kepler, Copernic, Pascal, Descartes, auprès desquels nos savants, si leur orgueil n'est pas trop aveugle, se sentent bien petits, le pensaient comme lui.

C'est là, ajoute le Pape, ce que l'histoire de tous les temps démontre avec une irrécusable évidence : *Veluti sacræ ac profanæ historiæ annales splendidissimis factis clare aperteque ostendunt.* Et c'est le sens du mot si connu de Bacon : " Un peu de science éloigne de la religion ; beaucoup de science y ramène." La science, en effet, portée à sa plus grande hauteur, embrasse tout l'ensemble des vérités, et en découvre l'ordre total.

L'ignorance présomptueuse ou les passions aveugles de notre époque peuvent l'oublier ; mais les plus grands esprits ont toujours reconnu cet accord entre la foi et la science, cette harmonie entre l'Eglise et la société, et repoussé cet antagonisme de nouvelle date, contraire aux témoignages de l'histoire et aux intérêts de la vérité.

Mais ne laissons pas ici, Messieurs, prise aux attaques par des expressions équivoques. Comment l'Eglise s'y prend-elle pour transformer les sociétés ? L'histoire répond, et la prévention seule peut imaginer ici des fantômes d'empiètement sur les libertés légitimes de l'esprit humain. Le Concile de Rome sera le dix-neuvième Concile général, et les quarante ou cinquante peuples qui y seront représentés ont tous été convertis, de la même façon, c'est-à-dire portés de la barbarie à la civilisation, par l'autorité de la parole, par la vertu des Sacrements, par l'enseignement des Pasteurs, par l'exemple des Saints : telles sont les voies de Dieu et l'action de l'Eglise, tantôt secondées, plus souvent combattues, par les pouvoirs humains.

Institutrice des âmes, l'Eglise se sert de la méthode de toute bonne éducation, l'autorité et la patience. Pendant qu'on doute, elle affirme ; on dément, elle insiste ; on obscurcit, elle éclaire ; on divise, elle unit ; elle répète toujours et toujours les mêmes leçons, et quelles leçons ! La vraie nature de Dieu, la vraie nature de l'homme, la liberté et la responsabilité morale, l'immortalité de l'âme, la règle sacrée du mariage, la loi de la justice, la loi de la charité, l'inviolabilité du droit et de la propriété, le devoir du travail, le besoin de la paix. Cela toujours, cela partout, cela à tous, aux rois et aux pâtres, aux Grecs et aux Romains, à l'Angleterre et à la France, à l'Europe et à l'Australie, sous Charlemagne ou devant Washington.

La continuité de ces affirmations, j'ose le dire, fait aussi certainement l'ordre des sociétés et des esprits que le lever du même soleil fait l'ordre des saisons et la prospérité des travaux de la terre. O philosophes qui dédaignez l'Eglise, soyez francs, que serait devenue sans elle, parmi les peuples, la nation du Dieu vivant ? O protestants, ô grecs, convenez que sans l'Eglise, vous auriez vu s'effacer devant vos yeux l'image de Jésus-Christ ! O moralistes et politiques, qu'auriez-vous fait, sans elle, de la famille et de la sainteté du mariage ?

Eh bien ! ce que l'Eglise de Jésus-Christ a fait, elle va le refaire ; ce qu'elle a dit, elle va l'affirmer de nouveau ; elle continuera sa vie, sa marche, son œuvre dans le même esprit de sagesse et de charité ; elle continuera à faire passer les grandes vérités dont elle est la gardienne dans la raison des hommes, et c'est par là, par là seulement, par là fortement, qu'elle agit sur les sociétés.

On l'a dit : la religion des peuples est toute leur morale. Or, la morale étant la source vraie de la bonne politique et des bonnes lois, tout le progrès d'un peuple consiste à faire descendre de plus en plus dans la vie privée et publique les principes primordiaux de la justice. Donc tout peuple qui marchera dans le sens chrétien marchera au progrès, et tout siècle qui voudra résoudre contre l'Evangile les questions qui agitent l'humanité, fera fausse route, et ira à la décadence. Interrogez encore ici le passé et il vous répondra. Qui a expulsé du monde la corruption païenne, qui a civilisé les barbares en les convertissant ? Voyez l'Orient, quand le Christianisme y était florissant : et voyez-le sous la domination de l'Islam ! L'influence du Christianisme sur les civilisations est un fait éclatant comme le soleil. Mais les principes de l'Evangile sont loin d'avoir donné tout ce qu'ils contiennent, et le temps même ne les épuisera jamais, parce qu'ils sont d'une profondeur infinie.

Ainsi, bien que les siècles aient tiré du principe chrétien de la charité, de l'égalité et de la fraternité des hommes, des conséquences qui ont changé l'ancien monde, toutes les applications sociales de cette belle doctrine sont loin d'être faites ; et c'est même selon moi, la mission propre des sociétés modernes, de faire pénétrer de plus en plus ce fécond principe dans les lois et dans les mœurs, et d'en tirer des conséquences politiques, économiques et sociales, qui seront l'honneur de ce siècle, s'il ne sort pas des voies chrétiennes. Mais c'est la mission de l'Eglise et de ses Conciles de maintenir les principes évangéliques purs de toute interprétation qui les fausse.

Donc, toute grande manifestation des vérités évangéliques, tout éclaircissement des obscurités et des méprises, toute entente des peuples avec le Christianisme, est une œuvre de progrès à la fois social et religieux. Et voilà précisément l'œuvre du Concile. Voilà pourquoi l'Eglise va faire ce grand effort, et déployer, comme dit le Saint-Père, toutes ses forces, *ut omnes nostras magis magisque exaremus vires ;* voilà pourquoi les Evêques catholiques viendront de tous les points du monde, pour se consulter avec leur chef : *Sua nobiscum communicare et conferre consilia.*

Vainement, dites-vous dans vos injustes et ignorantes préventions, que l'Eglise est vieille, et que les temps sont nouveaux. Les lois du monde sont vieilles aussi, et toutes les nouvelles inventions, dont vous êtes justement fiers, n'existent et ne réussissent que par l'application de ces lois.

Ah ! vous ignorez de quels éléments à la fois souples et résistants son

divin Fondateur a formé l'Eglise, et quelle organisation à la fois stable et progressive il lui a donnée. Telle est la profondeur et la fécondité de ses dogmes et tel aussi le caractère expansif de sa constitution, qu'elle ne sera jamais dépassée par aucun progrès de la société humaine, et qu'elle peut vivre sous tous les régimes politiques. Sans rien altérer de son symbole, elle tire, de son trésor, comme dit Notre-Seigneur, de siècle en siècle et selon les besoins des temps, des choses anciennes et des choses nouvelles, *de thesauro suo profert nova et vetera :* et vous la trouverez toujours prête à s'adapter à toutes les grandes transformations sociales, et à suivre l'humanité dans toutes les phases de son existence. L'Evangile est la lumière du monde, et le sera toujours, et c'est pourquoi, croyez-le bien, le prochain Concile sera une aurore, et non pas un couchant.

VI.—LES CRAINTES MAL FONDÉES AU SUJET DU CONCILE.

Que craignez-vous donc, catholiques timides ou politiques ombrageux ? Ah ! que plutôt l'humanité se réjouisse de la magnanime résolution de Pie IX ; car elle doit être pour ceux qui croient, comme pour ceux qui n'ont pas le bonheur de croire, une solennelle espérance. Si vous avez la foi, vous savez bien que l'Esprit de Dieu préside à de telles assemblées. Sans doute, il y aura là des hommes, et par conséquent des faiblesses possibles. Mais il y aura là aussi de saints dévouements, de grandes vertus, de hautes lumières, un zèle pur et courageux pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, un admirable esprit de charité : et, au-dessus de tout, une force supérieure et divine, et Dieu, là comme toujours, fera son œuvre.

" Dieu, dit Fénelon, veille, afin que les évêques s'assemblent toujours librement au besoin, qu'ils soient suffisamment instruits et attentifs, et qu'aucun motif corrompu n'entraîne jamais contre la vérité ceux qui en sont dépositaires. Il peut y avoir dans le cours d'un examen des mouvements irréguliers. Mais Dieu en sait tirer ce qu'il lui plaît : il les amène à sa fin, et la conclusion vient infailliblement au point précis qu'il a marqué (1)."

Eût-on même le malheur de n'être pas chrétien et de ne pas reconnaître dans l'Eglise la voix de Dieu, au simple point de vue humain, qu'y a-t-il de plus digne de sympathie et de respect que cette grande tentative de l'Eglise catholique pour travailler, en ce qui la concerne, à l'illumination et à la paix du monde ? Et quoi de plus auguste et de plus vénérable que l'assemblée de ces sept ou huit cents Evêques, venus d'Europe, d'Asie, d'Afrique, des deux Amériques, des îles lointaines de l'Océanie : représentants les plus autorisés par l'âge, la science et la vertu de tous les pays qu'ils habitent, de tous les hommes du globe avec qui ils sont en contact de chaque jour ? véritable sénat de l'humanité. Cela ne se voit nulle part, et cela se verra à Rome. Et, à moins d'avoir le sens troublé par les plus injustes préjugés, quelles cabales, quelles exagérations, quels emportements de partis-pris, peut-on craindre d'une réunion de vieillards venus de tous les points du globe, presque tous inconnus les uns aux autres, sans autre lien antérieur que la communauté de la foi et de la vertu ? Où trouvera-t-on sur la terre une plus haute expression, une plus haute garantie de la sagesse, de la sagesse même telle que les hommes l'entendent ?

---

(1) 2e *Instruction pastorale sur le Cas de Conscience, ch. II, art.* 3 ; 2 *Mars* 1705.

J'ai ouï dire que les temps modernes, dégoûtés de la confiance en un seul homme par trop d'expériences, ont foi dans les assemblées : quelle assemblée pourrait présenter une telle réunion de lumières, d'indépendance, une telle diversité dans l'unité ?

Que sont ces Evêques ? lisez leurs devises :

Au nom du Seigneur !—J'apporte la paix !—Je veux la lumière !—Je répands la charité !—Je ne refuse pas le travail ! Je sers Dieu !—Je ne sais que le Christ !—Tout à tous !—Triompher du mal par le bien !—Paix dans la charité ! etc.

Quant à eux, ils ont perdu leurs noms d'autrefois ; ils signent du nom d'un saint et du nom d'une ville. Leur propre nom est enfoui, comme celui de l'architecte, dans la première pierre du Temple. Voici Babylone, et voici Jérusalem. Voici New-York et Westminster. Voici Ephèse et Antioche. Voici Carthage et Sidon, Munich et Dublin. Voici Paris et voici Pékin. Voici Vienne et voici Lima. Voici Tolède et Malines, Cologne et Mayence. Et ils se nomment aussi Pierre, Paul, Jean, François, Vincent, Augustin, Dominique, du nom des grands hommes qui ont fondé ou éclairé les peuples en leur annonçant l'Evangile. Ils ne portent pas seulement les noms passés et présents, mais encore les noms de l'avenir, celui-ci est à la Rivière-Rouge, cet autre au Dahomey, celui-là à l'Orégon, cet autre à Natal, à Victoria, à Saïgon. Nous travaillons à l'avenir, nous qu'on appelle les hommes du passé. Nous travaillons pour les terres aujourd'hui sans ville et les peuples encore sans nom. Nous allons plus loin que la science, au-delà du commerce, là où nous sommes seuls, en avant de tous. Quand nous ne devançons point nos voyageurs, nous nous élançons sur leurs pas : et pourquoi ? Pour faire des chrétiens, c'est-à-dire des hommes, c'est-à-dire des nations. De quoi donc avez-vous peur ? En quoi un Concile vous peut-il faire ombrage, vous qui vous intitulez avec une si superbe confiance les hommes du progrès, les hérauts de l'avenir ?

Seraient-ce les nationalités, les patries, qui se trouveraient inquiétées par le Concile ? Comment les nationalités pourraient-elles être menacées ou trahies par des hommes qui représentent toutes les nationalités connues du globe, qui les invoquent, qui en vivent pour leur propre compte et pour la défense de leur propre foi ! Sont-ce les Evêques de Pologne qui s'entendront avec les Evêques d'Irlande pour la ruine des nationalités et pour l'oppression des patries ? Mais est-il un Evêque français, un Evêque anglais, un Evêque de quelque nation que ce soit, qui le cède à n'importe qui en patriotisme, qui, ne se glorifie d'être aussi bon Français, aussi bon Anglais, aussi bon citoyen que pas un ?

Les libertés ont-elles plus d'inquiétudes à concevoir ? Que peuvent-elles redouter d'hommes, qui, depuis les catacombes jusqu'au massacre des Carmes, n'ont fondé le Christianisme qu'au sacrifice de leur vie, et n'ont vu couler leur sang que quand on égorgeait la liberté en même temps que l'Eglise ? Sont-ce les Evêques d'Amérique qui s'uniront avec les Evêques de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse, dans un complot contre les libertés ? Sont-ce les Evêques d'Orient qui s'entendront avec les Evêques de la France, et tant d'autres Evêques européens, pour chanter les bienfaits du despotisme.

Non, non ; il n'y a rien de vrai dans toutes ces craintes, et ce ne seraient que vains fantômes à mépriser, s'il n'y avait au fond de tout cela l'œuvre artificieuse d'une haine qui prévoit ici le bien et veut à tout prix l'em-

pêcher. Que fera le Concile ? Je ne viens pas le dire : Dieu seul le sait à l'heure où je parle. Mais je puis dire ce que c'est qu'un Concile, parce que cela, dix-huit siècles de Christianisme et de civilisation le savent et l'attestent : un Concile, c'est la forme morale par excellence, c'est la plus noble alliance de l'autorité et de la liberté que l'esprit humain puisse concevoir, et j'ose même affirmer qu'il ne l'aurait pas conçue à lui tout seul.

Je n'ai pas à tracer ici les limites de la liberté ni celles du pouvoir ; je n'ai pas à caractériser non plus en ce moment ni le schisme, ni l'hérésie, ni le protestantime anglais ou allemand, ni la fausse orthodoxie de la Russie ; je ne dirai ici qu'un seul mot, que je développerai tout à l'heure : c'est que, si les églises peuvent redevenir sœurs, et si les hommes veulent redevenir frères, ils ne le pourront jamais ni plus sûrement, ni plus grandement, ni plus tendrement que dans un Concile, sous les auspices et dans le sein de l'Eglise, qui est la vraie mère.

Sont-ce les différents courants d'opinion que vous croyez apercevoir dans l'Eglise qui vous inquiètent ? J'aurais quelque droit de m'étonner ici de votre sollicitude ; mais je la veux bien prendre ponr sincère, et je vous réponds : Que vous la connaissez peu, l'Eglise ! Ses ennemis représentent chaque jour notre foi comme un joug écrasant, qui nous tient immobiles, et qui nous empêche de penser. Et quand ils nous voient penser librement, ils s'étonnent. Mais cela est dans les conditions mêmes de la vie pour l'Eglise, et le plus grand mouvement d'idées s'est toujours fait dans son sein. Il est vrai, nous avons un symbole immuable, et nous ne sommes pas comme les philosophes du dehors qui ne font que chercher et recommencer sans fin leurs recherches ; qui remettent toujours tout en question, qui marchent et n'arrivent jamais. Il y a pour nous des points acquis, définis, sur lesquels nous ne disputons plus. Et ainsi l'Eglise a des fondements inébranlables, et n'est pas un édifice en l'air. Et toutefois, dans l'Eglise catholique, la liberté aussi a sa place. Nos ancres sont puissantes, et nos perspectives sans limites ; car en dehors des points définis, l'espace encore est immense. Même sur les dogmes, l'esprit chrétien a un travail magnifique à accomplir, et qui se poursuivra sans cesse, parce que, comme je le disais tout à l'heure, nos dogmes ont des profondeurs infinies comme Dieu même, et que la raison chrétienne y pourra puiser toujours sans les épuiser jamais.

Qu'on ne soit donc pas étonné de voir, en dehors des points définis, et sur ces questions complexes et difficiles, que le vague langage de la polémique courante ne fait qu'obscurcir, les catholiques penser librement. L'esprit du christianisme a été depuis longtemps défini par saint Augustin en ces mots mémorables : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas.* Le cours des siècles n'y a rien changé. D'ailleurs, je le disais tout à l'heure et je le rappelle, le Concile, précisément parce qu'il est œcuménique, c'est-à-dire composé des représentants de toutes les Eglises de la terre, d'Evêques vivant sous toutes les constitutions politiques, sous tous les régimes sociaux, exclut nécessairement la prédominance d'une école, d'un esprit étroit et national, et les préjugés locaux. C'est le grand esprit catholique, on en peut être sûr, et non pas telles ou telles idées particulières, qui inspirera les décisions ; et, quelles que puissent être les opinions spéciales de telle ou telle fraction, de telle ou telle école, le Concile fera la vraie lumière et l'unité. La liberté demeurera entière pour

les points restés en dehors des définitions. Mais ces définitions seront la règle de tous les catholiques, et elles ne doivent d'avance inquiéter personne. Encore une fois, elles ne menacent rien de ce qui peut, à bon droit, vous être cher, hommes de ce temps, rien que l'erreur et la justice qui sont vos ennemis comme les nôtres. Et si vous voulez connaître la vraie pensée de ce magnanime Pontife, objet de tant d'odieuses et ingrates calomnies, et des Evêques, ses fils et ses frères, si vous voulez présumer l'esprit du futur Concile, il est tout entier dans ces belles paroles adressées par Pie IX, il y a un an à peine, à des publicistes catholiques, et inscrites par eux, comme une devise sacrée, sur leur drapeau : " C'est à la charité chrétienne seule qu'il appartient de frayer la voie, " en la débarassant des obstacles, à *cette liberté*, à *cette fraternité*, et " à *ce progrès* dont les âmes sont si ardemment éprises ;" *Unius est caritatis iter sternere ad libertatem illam et fraternitatem et progressum, quorum desiderio tam acriter incenduntur animi.*

Je ne saurais donc trop le redire, et vous ne saurez trop, Messieurs, le redire vous-mêmes autour de vous, grande est l'erreur de ceux qui dénoncent le futur Concile comme une menace, comme une œuvre de guerre. Nous vivons dans un temps où nous sommes condamnés à tout entendre. Mais nous ne devons pas laisser tout croire. Lorsque, il y a un an déjà, le Pape fit connaître aux Evêques rassemblés à Rome sa résolution de convoquer un Concile œcuménique, que virent dans ce Concile les Evêques du monde entier ? Une grande œuvre d'illumination et de pacification : *grande opus illuminationis et pacificationis ;* ce sont les termes mêmes de leur Adresse. La bulle tient exactement le même langage. Dans ce Concile œcuménique, qu'est-ce que le Pape demande à ses Frères les Evêques, d'examiner, de rechercher, avec tout le soin possible et de décider avec lui ? Ce qui avant tout se rapporte à la paix commune et à la concorde universelle : *Ea omnia quæ communionem omnium pacem et concordiam in primis respiciunt.*

Voilà la vérité.

Et quand je relis la bulle tout entière, à chaque page, dans chaque ligne, qu'est-ce que je vois ? L'expression d'une sollicitude bien digne du Père des âmes, pour la société civile non moins que pour l'Eglise : il ne les sépare jamais ; il prend soin de constater que leurs maux et leurs périls sont communs : *In sanctissimæ nostræ religionis civilisque societatis calamitatibus ;* et que la même tempête les bat l'une et l'autre des mêmes flots, *quâ tempestate nunc jactetur Ecclesia, et quibus quantisque malis civilis ipsa affligatur societas ;* qu'à l'heure présente, et dans ce temps qu'on a appelé de transition, la religion et la société traversent toutes deux une crise redoutable, *non solum sanctissima nostra religio, verum etiam humana societas miserum in modum perturbatur ac vexatur ;* qu'il y a des hommes aujourd'hui qui voudraient détruire l'Eglise, s'ils le pouvaient, et bouleverser la Société elle-même jusque dans ses fondements, *ipsam Ecclesiam, si fieri unquam posset, et civilem societatem funditus evertere connituntur.* Et c'est pour porter secours à l'une et à l'autre, pour conjurer les périls qui les menacent à la fois, que le Saint Père a conçu le dessein d'un Concile ; et le but assigné par lui aux Evêques, c'est précisément de sonder cette situation critique, et d'apporter à cette double plaie le remède : Il faut, dit-il, que nos vénérables Frères, qui sentent et déplorent comme nous la situation critique de l'Eglise et de la société, *unà nobiscum tristissimam*

rei tum sacræ tum publicæ conditionem maxime dolentes, il faut qu'ils s'appliquent avec nous de tout leur pouvoir à éloigner, Dieu aidant, de l'Eglise et de la société, les maux qui les travaillent, *intentissimo studio curandum est ut, Deo bene juvante, omnia ab Ecclesiâ et civili societate amoveantur mala.*

On vous dit que le Pape veut rompre avec la société moderne, la condamner, la proscrire, y jeter un trouble profond : et jamais les maux dont vous souffrez, peuples chrétiens, n'ont ému plus douloureusement le chef de l'Eglise, jamais il n'a tiré de son âme des accents plus sympathiques pour vos périls et vos douleurs. Et,—tout le monde l'a remarqué,—dépouillé des trois quarts de son petit état, réduit à Rome et au territoire environnant, placé entre les périls d'hier et ceux de demain, suspendu sur des abîmes, le Pape n'en paraît point préoccupé ; ce n'est pas son trône menacé qu'il cherche à défendre : pas une phrase, pas un mot sur ce grand intérêt : non, dans la Bulle de convocation, le prince temporel s'oublie et se tait, le Pontife seul a parlé au monde.

VII.—LE CONCILE ET LES ÉGLISES SÉPARÉES.

Nous n'avons pas tout dit. On peut concevoir du futur Concile d'autres espérances encore. On aime à en prévoir d'autres grands résultats. Les Lettres du Saint-Père aux Evêques Orientaux non unis, et à nos Frères séparés du Protestantisme, nous le permettent.

A deux époques fatales de l'histoire du monde, deux grandes scissions, Messieurs, ont été faites dans cet empire des âmes qui est l'Eglise : deux fois la robe sans couture du Christ a été déchirée par le schisme et par l'hérésie. Ce furent là deux malheurs de l'humanité, et deux des plus profondes causes qui ont retardé la marche du monde.

Qui ne le sait ? si le vieil empire grec, si l'Orient, n'avait pas tristement rompu avec l'Occident, il n'eût jamais été la proie de l'islamisme, qui l'a tant abaissé, et qui aujourd'hui encore le tient sous le joug ; il n'eût pas entraîné dans son schisme un autre vaste empire, au sein duquel 70 millions d'âmes gémissent tout à la fois sous le despotisme religieux et politique.

Et qui peut dire ce que seraient aujourd'hui les peuples chrétiens de l'Europe, sans le luthéranisme, le calvinisme, et tant d'autres divisions, et ce que ces séparations malheureuses ont fait perdre au Christianisme de forces vives, pour maintenir, dans la lumière de l'Evangile tant d'âmes que l'incrédulité lui a depuis enlevées ? Qui peut dire surtout combien la diffusion de l'Evangile dans les pays infidèles en a été entravée ?

Fait lamentable ! Il y a, encore à l'heure qu'il est, des millions d'hommes sur qui ne s'est pas levé l'Evangile, et qui demeurent plongés dans les ténèbres de l'infidélité. Voyez ces pauvres païens sur les rivages de leurs îles lointaines ! Ils attendent vaguement un Sauveur ; ils tendent les bras vers le vrai Dieu ; ils appellent, par la voix de leurs misères et de leurs souffrances, la lumière, la vérité, le salut. Et il y a dix-huit siècles que Jésus-Christ est venu apporter tous ces biens au monde, et a dit à ses apôtres cette grande parole : *Prêchez l'Evangile à toute créature!* Eh bien, voici enfin les apôtres de Jésus-Christ, les disciples, les émules de ce Pierre et de ce Paul qui abordèrent un jour aux rives de l'Italie, qui prêchèrent à nos pères le même Evangile, et moururent ensemble pour la même foi !

Mais, pauvres Indiens, pauvres Japonais ! derrière les apôtres de l'E-

glise catholique, envoyés par le successeur de celui auquel Jésus-Christ a dit : " Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise," débarquent d'autres missionnaires qui viennent les combattre ! Qui les envoie ? Est-ce Jésus-Christ ? Quoi donc ! Le Christ, comme le demandait autrefois saint Paul avec douleur aux dissidents des premiers siècles, le Christ est-il divisé ? *Divisus est Christus ?* N'est-ce pas là, ô nos frères séparés, je vous le demande, pour ces pauvres infidèles, un affreux malheur ? Et pour tout cœur chrétien n'est-ce pas à en verser des larmes ?

Et l'union, si elle était possible, et pourquoi ne le serait-elle pas, puisqu'elle est le vœu du Seigneur ? l'union, maintenant surtout que toutes les voies sont ouvertes et les distances effacées, ne serait-elle point un pas heureux, et un grand pas, vers cette évangélisation de toute créature, dont le Seigneur en quittant la terre a confié la mission à ses apôtres et à leurs successeurs ?

Oui, toute âme, où vit l'esprit de Jésus-Christ, doit éprouver en elle-même comme un martyre de cœur à la vue des séparations, et se sentir pressée de pousser vers le ciel, la prière du Sauveur, et le cri de l'unité : " Mon Père, qu'ils soient tous un, comme vous et moi nous sommes un." Eh bien ! voilà la grande préoccupation qui domine le Chef de l'Eglise catholique, lorsqu'oubliant ses propres périls, et mu par cette sollicitude de toutes les Eglises qui pèse sur lui, *sollicitudo omnium Ecclesiarum*, il convoque le Concile œcuménique. Il se tourne vers l'Orient et l'Occident, et il adresse à toutes les communions séparées une parole de paix, un généreux appui à l'unité : quel que soit l'accueil fait à sa parole, qui ne verrait dans ce suprême effort pour l'union de tous les chrétiens une pensée du ciel, inspirée par Celui qui a voulu que son Eglise fût une, et qui a dit, comme le Saint-Père se plaît à le rappeler : " C'est à cela, c'est à " cette marque précisément qu'on vous reconnaîtra pour mes disciples."

A cette pensée, à ce vœu, nos Frères d'Orient et d'Occident répondront-ils ?

L'Orient ! Comment ne pas être ému devant ce berceau de l'antique foi, d'où nous est venue la lumière ! J'ai vu les Evêques catholiques de l'Orient tressaillir à l'annonce du futur Concile, et espérer pour leurs Eglises un réveil de vie nouvelle et de féconde activité.

Mais les Eglises orientales désunies refuseraient-elles d'entendre ces " paroles de paix et de charité " que le Saint-Père vient de leur adresser, " dans toute l'effusion de son cœur (1) ?" Et pourquoi seraient-elles sourdes à cet appel ? Par quelles craintes surannées ou chimériques ?

Qui ne l'a remarqué, et qui n'en a été profondément touché ? Avec quelle délicatesse, et quel accent de particulière tendresse, le Saint-Père parle de nos Frères orientaux, qui, au milieu de cette Asie musulmane, " reconnaissent comme nous et adorent Jésus-Christ ;" et qui, " rachetés " de son très-précieux sang, ont été agrégés par le saint Baptême à son " Eglise !" Quels égards pour ces Eglises antiques aujourd'hui si malheureusement détachées de la grande unité, mais qui, autrefois, " jetaient " tant d'éclat par la sainteté et la doctrine céleste, et donnaient des fruits " abondants pour la gloire de Dieu et le salut des âmes (1) !"

(1) Lettres apostoliques de S. S. Pie IX à tous les Evêques des Eglises du rit oriental qui ne sont pas en communion avec le Saint-Siége apostolique, du 8 septembre 1868. Voir année 1868 p. 878.

(1) *Ibidem.*

Et en même temps, quelle mansuétude, quel oubli de tous les griefs irritants ? Le Saint-Père ne parle que de charité et de paix ; il ne demande qu'une chose, c'est que, " les anciennes lois d'amour étant renouvelées, et " la paix de nos pères, ce salutaire et céleste don du Christ, pour un temps " disparu, étant solidement rétablie, la sereine lumière d'une union désirée " brille aux yeux de tous, après les nuages d'un long deuil et la sombre et " triste obscurité des longues dissidences (2)."

Ce désir d'union et de paix, si profond, non-seulement dans le cœur du Saint-Père, mais encore, que nos Frères orientaux n'en doutent pas, dans le cœur de tous les Evêques et de tous les chrétiens d'Occident, comment ne serait-il pas le vœu de leur foi, à eux aussi, et à quiconque porte le nom de chrétien sur la terre ! Mon Dieu ! y a-t-il donc un bien dans ce déchirement de la robe du Christ ? Et que gagnent, en lumière et en charité, je le leur demande, les Eglises du vieil Orient, à ne plus communiquer avec celles de l'univers entier ? Qui les arrête ? Sommes-nous donc encore au temps des subtilités métaphysiques et des arguties du Bas-Empire ?

Je parlais tout à l'heure des peuples infidèles : que nos Frères les Evêques orientaux me permettent de leur rappeler ici quel est en ce moment l'état du monde entier, et la situation de l'Eglise de Jésus-Christ par toute la terre. Si en tout temps l'Eglise de Jésus-Christ eut à lutter, n'est-elle pas en ce moment plus que jamais combattue et pressurée ? L'esprit, malheureusement impie, des révolutions ne s'élève-t-il pas contre elle de toutes parts ? Et vous, Eglises orientales, unies ou non unies, n'avez-vous pas aussi vos périls ? Votre liberté spirituelle n'est-elle pas sans cesse en proie ? Est-ce que le Christianisme n'est pas chez vous entouré d'ennemis acharnés, à droite, à gauche, de tous côtés ? Et même le vent d'impiété qui agite l'Europe, maintenant que les distances n'existent plus, ne souffle-t-il pas aussi jusqu'en Asie, et ces races croyantes de l'ancien orient lui-même, sous les efforts répétés d'une presse irréligieuse, sont-elles bien sûres de n'être jamais entamées ?

Dans une situation si grave, faite partout à l'Eglise de Jésus-Christ par le malheur des temps, le premier besoin de tous les chrétiens n'est-il pas de mettre fin aux dissidences qui affaiblissent, et de chercher dans le rapprochement et dans la paix l'union qui fait la force ? Quel Evêque, quel vrai chrétien, méditant devant Dieu sur ces choses, pourrait dire : Non, la division est un bien, l'union serait un malheur ! Qui ne voit au contraire que l'union, que le retour à l'unité, est le bien certain des âmes, la volonté manifeste de Dieu, et serait le salut de vos Eglises ? Quoi donc ? Y a-t-il des considérations personnelles, des motifs humains quelconques, supérieurs à ces grands intérêts et à ces grands devoirs ? Vos pères, ces illustres docteurs, les Athanase, les Grégoire de Nazianze, les Basile, les Cyrille, les Chrysostôme, ont-ils fait difficulté d'incliner leur front glorieux devant celui qu'ils appelaient " la pierre ferme et solide sur laquelle le " Sauveur a bâti son Eglise (1) ? " S'ils vivaient aujourd'hui, ne fouleraient-ils pas chrétiennement et noblement aux pieds une indépendance qui n'est pas selon le Christ, et toutes les suggestions d'un orgueil aveuglé ? Si les siècles passés ont fait une faute, faut-il donc qu'elle soit éternelle ?

---

(1) *Ibidem*, paroles de saint Grégoire de Nazianze, citées par le Saint-Père.

(2) *Ibidem*.

Mais le temps, si vous écoutez ses leçons, ô nos Frères orientaux! ne vous apporte-t-il pas ici de graves enseignements ? Vous, que le despotisme d'un côté, que l'islamisme de l'autre, environnent, pouvez-vous ne pas sentir enfin les périls de l'isolement et les conséquences fatales de la rupture ?

Dieu me garde de toute parole qui pourrait tant soit peu vous être pénible, moi qui viens à vous, en ce moment, avec toute la charité de Jésus-Christ !

Mais enfin, soit que je pense à ces populations malheureuses, dont l'âme et la terre sont devenues stériles sous le joug de la religion de Mahomet, soit que je tourne mes regards vers ces populations russes, religieuses, graves dans leurs mœurs, qui demeurent dans la foi à Jésus-Christ malgré l'abaissement de leurs églises, et malgré la suprématie d'un Czar auquel sa prétendue orthodoxie n'inspire pas même un peu de justice et de pitié pour la Pologne ! je me sens ému au plus vif de mon âme, et je prie pour tant de peuples dignes d'un si profond intérêt, d'une si grande compassion.

O nos Frères séparés d'Orient, Grecs, Syriens, Arméniens, Chaldéens, Bulgares, Russes et Slaves, et vous tous que je ne puis nommer, voici que l'Eglise catholique vient à vous, et vous tend les bras ! O nos Frères, venez !

Elle va s'assembler tout entière : de tous les points du monde habité, de notre Occident, de votre Orient, du Nouveau-Monde aussi et des îles lointaines, ses Evêques vont accourir à la voix du Chef suprême, à Rome, au centre de l'unité. Eh bien, elle ne veut pas s'assembler sans vous. O nos Frères, venez !

Voici une de ces occasions solennelles, rares, telles qu'il faut des siècles pour qu'il s'en rencontre de pareille : l'Eglise catholique vous offre la paix : " Nous vous prions de toutes nos forces, vous écrit le Saint-Père, " nous vous pressons de venir à ce Synode général, comme vos ancêtres " vinrent au Concile de Lyon et au Concile de Florence, afin de renouve- " ler l'union et la paix (1)." Est-ce que de votre côté vous refuseriez de faire un seul pas vers nous, et laisseriez-vous ainsi échapper une circonstance si favorable ? Qui donc voudrait prendre sur soi une si redoutable responsabilité ? O nos Frères, venez !

Le cœur de l'Eglise de Jésus-Christ ne change pas ; mais les temps ont changé, et les causes qui ont fait tristement échouer les efforts tentés par nos pères, grâce à Dieu, ne subsistent plus. O vous tous, ô nos frères, venez enfin !

Pour nous, nous sommes pleins d'espérance, et quelles que soient les résistances que la surprise du premier moment peut-être, ou les antiques préventions aient suscitées, tout nous paraît prêt pour de grands retours : " Rome, s'écriait autrefois Bossuet, ne cesse de crier aux peuples les plus " éloignés, afin de les appeler au banquet où tout est fait un ; et voilà " qu'à cette voix maternelle les extrémités de l'Orient s'ébranlent, et sem- " blent vouloir enfanter une nouvelle chrétienté ! "

O Dieu ! puissions-nous voir ce spectacle ! Quelle joie pour votre Eglise sur la terre, au milieu de tant de rudes combats et d'amères douleurs ! Quelle joie aussi pour l'Eglise du Ciel, et particulièrement, ô Eglises d'O-

(1) *Ibidem.*

rient, pour vos Saints et pour vos Docteurs, "lorsque, comme le dit le "Saint-Père, du haut du Ciel, ils verront rétablie l'union avec le Siége "apostolique, centre de la vérité catholique et de l'unité; union que, "pendant leur vie ici-bas, ils travaillèrent à réchauffer, à propager par "toutes leurs études et leurs infatigables labeurs, par la doctrine et par "l'exemple, embrasés qu'ils étaient de la charité répandue dans leurs "cœurs par le Saint-Esprit, pour celui qui a tout réconcilié et pacifié au "prix de son sang, qui a voulu que le signe de ses disciples fût dans la "paix, et qui adressait cette prière à son Père: Faites qu'ils ne soient "qu'un, comme nous ne sommes qu'un (1)!"

Ah! voilà bien le langage de l'Eglise, de la vraie Eglise de Jésus-Christ, qui, seule entre toutes les Sociétés chrétiennes, pousse un cri maternel, et redemande tous ses enfants, parce qu'elle est la vraie Mère!

Et voilà pourquoi aussi le Souverain Pontife, après s'être tourné vers l'Orient séparé, se retourne vers les autres communions chrétiennes non catholiques, et adresse à tous nos Frères du Protestantisme le même pressant appel.

Le Protestantisme! "Ah! s'écriait encore Bossuet, dans son ardent "amour, dans ses vœux passionnés pour l'unité, nos entrailles s'émeuvent "à ce nom, et l'Eglise, toujours mère, ne peut s'empêcher dans ce souve-"nir de renouveler ses gémissements et ses vœux."

Ce sont ces gémissements et ces vœux que de nouveau le Saint-Père a fait entendre, dans cette lettre apostolique adressée, quelques jours après le Bref pour les Evêques Orientaux, "à tous les Protestants, et autres "non Catholiques," et dans laquelle, après avoir déploré les malheurs de la division, et montré les grands biens de l'unité voulue par Notre-Seigneur, "il exhorte, il supplie tous les chrétiens séparés de lui de revenir "au bercail de Jésus-Christ." "Dans toutes nos prières et nos supplica-"tions, continue-t-il, nous ne cessons jamais de demander humblement pour "eux, le jour et la nuit, les lumières célestes et l'abondance des grâces au "Pasteur éternel des âmes, et nous attendons, les bras ouverts, le retour "de nos enfants égarés (2)."

Voilà ce que dit le Saint-Père, et avec lui toute l'Eglise. Eh bien! espérerons-nous, et prierons-nous toujours en vain, et l'œuvre de retour serait-elle donc aussi difficile que plusieurs le pensent?

Les préventions, je le sais, sont fortes encore; et la difficulté que rencontre dans la noble Angleterre l'œuvre de tardive justice qui vient de commencer, en est une preuve entre tant d'autres; mais précisément le Concile peut ici encore dissiper bien des malentendus, et, par l'apaisement des cœurs, préparer le retour des esprits.

Et à qui serait tenté de m'accuser d'illusion, je répondrais que, parmi ceux de nos frères séparés que n'emporte pas le triste courant du rationalisme, le nombre devient plus grand chaque jour des âmes qui déplorent la rupture de l'unité—j'en atteste l'Angleterre, j'en atteste l'Amérique; —je répondrais que, plus d'une fois, moi-même, j'ai, sur ce sujet, reçu de douloureuses confidences, et entendu des cœurs souffrants appeler comme nous de leurs profonds gémissements le jour où pourrait enfin s'accomplir

---

(1) *Ibidem.*—Eternellement l'unité sera le caractère de la vraie Eglise. Toute la question de l'Eglise se réduira toujours principalement à cette question: *Où est l'unité?*

(1) Lettres apostoliques du 13 septembre 1868.

cette parole du Maître : *Unum Ovile et unus Pastor*. Est-il donc dit que ce jour n'arrivera jamais ? Les séparations sont-elles nécessaires ? Et pourquoi ne serions-nous pas destinés à voir les temps entrevus et salués par Bossuet ?

Ici, sans doute, les difficultés dogmatiques sont graves ; mais elles disparaissent si on ôte la plus grave de toutes, selon moi, cette négation de toute autorité doctrinale dans l'Eglise, cette liberté absolue d'examen, qui se confond, bon gré mal gré, avec le principe même du rationalisme. Par là, en effet, le protestantisme porte au cœur le vice originel d'une inconséquence radicale, que déplorent, chez nos Frères séparés, les esprits les plus éclairés et les plus fermes ; et c'est là notre espoir, au moins pour de nombreux retours partiels, et peut-être, Dieu le veuille ! pour de plus grands rapprochements.

Ce point capital résolu,—et la solution en est facile au simple bon sens et à la bonne foi courageuse,—tout le reste s'évanouit. La raison dit avec évidence que Jésus-Christ n'a pas pu vouloir constituer son Eglise sans cet essentiel principe de stabilité et d'unité, sous peine de fonder un christianisme incapable de durer et de se perpétuer semblable à lui-même ; une religion livrée en proie à toutes les mobilités des interprétations individuelles : cela est évident de soi, indépendamment de tout texte.

Mais il y a des textes qui, pour des esprits droits, et sans grandes disputes, entraînent également tout : je n'en rappellerai que trois ; le premier : *Tu es Petrus*, Tu es Pierre, la primauté de saint Pierre et du Chef de l Eglise ; le second ; *Hoc est corpus meum*, Ceci est mon corps, l'Eucharistie ; le troisième : *Ecce mater tua*, Voici votre mère, la Sainte Vierge. Avez-vous pu effacer de l'Evangile ces trois paroles ? Les avez-vous assez méditées, et tant d'autres non moins décisives ?

Puis de l'Evangile passez à l'histoire, et des textes passez aux faits.

Que l'élément vivant du christianisme complet vous manque, les faits ne vous le disent-ils pas bien haut ? Car, d'une part, vous avez eu le temps de connaître à fond les auteurs de la rupture, et, de l'autre, vous avez pu en considérer les suites. Depuis trois siècles, vous êtes en face de l'Evangile, depuis trois siècles, vous êtes en face de l'histoire. Eh bien ! ces trois siècles écoulés ne vous ont-ils pas apporté, sur ce point capital, un nouveau et solennel enseignement ? Le principe du protestantisme, en se développant, a porté ses fruits, et la prévision des docteurs catholiques dans les anciennes controverses, se réalise tous les jours sous vos yeux. Le protestantisme contemporain va de plus en plus se dissolvant dans le rationalisme ; beaucoup de ses ministres, ils le proclament eux-mêmes, n'ont plus la foi surnaturelle, et naguère un cri d'alarme, parti de son sein, a retenti jusque dans nos assemblées politiques : mais cri perdu dans l'air ! La dissolution ira, malgré de nobles efforts et de chrétiennes résistances, grandissant toujours, et ruinant de plus en plus ce christianisme incomplet, auquel manque la force essentielle qui conserve et qui préserve l'autorité. Perdre le christianisme dans le pur philosophisme, voilà, bon gré mal gré, où tend le protestantisme moderne. Mais de l'excès même du mal peut sortir le bien ; et quoi de plus propre à éclairer, sur le vice radical des Eglises protestantes, les âmes abusées, mais droites, qui veulent encore rester chrétiennes, que ce spectacle de décomposition, en regard de la puissante unité de l'Eglise catholique et du Concile qui va en être la vivante manifestation ?

Il est une autre espérance, peu d'accord, j'en conviens, avec les probabilités humaines, mais que ma foi en la miséricorde divine ne me défend pas de concevoir, c'est que les juifs eux-mêmes, les enfants d'Israël, qui, mêlés à nous, vivent aujourd'hui de notre vie sociale, sentiront quelque chose qui remuera leurs cœurs, et les amènera, dociles enfin, à la voix de saint Paul, au sein de l'Eglise. Dans les Juifs, en effet, si visiblement, si longuement punis, je ne puis pas ne pas reconnaître mes aïeux dans la foi, les enfants de Moïse, les compatriotes de Joseph et de Marie, de Pierre et de Paul, ceux dont celui-ci a dit : " A eux l'adoption divine, et la gloire, et le Testament, et la Loi, et les promesses, et les Patriarches, et par eux, selon la chair, le Christ qui est le Dieu béni audessus de tout dans les siècles des siècles" : " *Quorum adoptio est filiorum, et gloria, et testamentum, et legislatio, et promissa, quorum patres, et ex quibus Christus secundum carnem, qui est super omnia Deus benedictus in sæcula* (1). Je les supplie donc de croire à Celui qu'ils attendent, je les supplie de croire à dix-huit cents ans d'histoire, car l'histoire, comme un cinquième Evangile, prouve la venue et la Divinité du Messie.

Ne vous étonnez pas, Messieurs, si je me sens plein de compassion pour les protestants, les grecs, les juifs, tandis qu'on m'accuse d'être dur pour les inventeurs de l'incrédulité moderne. Je sais distinguer entre les erreurs qui commencent et les erreurs qui finissent, entre les auteurs responsables, les coupables, qui sèment l'erreur sciemment, et les victimes innocentes, de bonne foi, qui, après des siècles, y demeurent attachées. Comment ne me sentirais-je pas ému jusqu'aux larmes en voyant ces populations de mon pays, ces ouvriers, ces paysans, si laborieux et si dignes de toutes nos sympathies, ces jeunes gens de nos écoles dont l'esprit ardent appelle la vérité, et qui tombent, avant de se connaître eux-mêmes, aux mains des maîtres de l'erreur ? Lorsque, il y a quelques années, le réveil de la foi était si sensible, et qu'un progrès décisif vers le bien semblait s'accomplir, voilà tout à coup que des ténèbres se forment, des abîmes s'ouvrent, le souffle d'une science impie et d'une presse violente devient le plus fort, et ce beau navire de la foi et de la prospérité française menace de sombrer en sortant du port ! Ah ! je maudis les auteurs d'un si cruel naufrage, tandis que je me sens plein de pitié pour tant d'âmes sincères que je vois parmi nos Frères séparés, nés dans l'erreur, mais qui ne l'ont pas fait naître ! Avec quelle ardeur je tends vers ces âmes captives mes bras fraternels ! Qu'ils reviennent à l'Eglise ; car c'est elle qui leur garde Jésus-Christ, le Dieu de la vérité totale, et les convie à ce grand banquet du père de famille, où, comme dit si bien Bossuet, " tout est fait un."

Puisse le prochain Concile, œuvre de pacification et de lumière, rapprocher enfin de nous tant d'âmes qui nous appartiennent déjà par leur sincérité, par leurs vertus, et, je le sais de plusieurs, par leurs vœux ! Que ce soit là du moins, Messieurs, le vœu de tous les catholiques ! Oui, ouvrons nos cœurs, avec plus d'effusion que jamais, à tous ces frères bien aimés ; souhaitons, c'est le désir du Saint-Père, que le futur Concile soit un puissant et heureux effort vers l'union, et faisons monter sans cesse vers le ciel la prière du Maître : *Sint unum, sicut et nos !*

---

(1) *Ad Romanos*, IX, 4, 5.

VIII.—L'EGLISE CATHOLIQUE.

O vous, à qui les devoirs de ma charge m'obligent de m'adresser obstinément, *opportunè*, *importunè*, disait saint Paul, parfois avec d'austères paroles sur les lèvres, mais toujours avec la charité dans le cœur, adversaires de ma foi, qui que vous soyez, philosophes, protestants, indifférents, et je voudrais que ma parole pût aller jusqu'à vous aussi, pauvres païens, perdus dans les ténèbres des superstitions qui couvrent encore la moitié du globe ! O mes Frères, que je voudrais pouvoir vous faire gouter un seul instant la paix profonde que l'on éprouve à vivre et à mourir dans les bras de la sainte Eglise catholique ! Soyez ici mes témoins, vous qui êtes mes Frères dans le sacerdoce, et vous tous, fidèles chrétiens, de tout rang, de tout sexe, de tout âge ! Quand on se sent environné de cette lumière, assuré par ces espérances, précédé par ces créatures sublimes qui se nomment les Saints, dont l'Eglise de la terre aujourd'hui salue la gloire dans les cieux, rattaché à la tradition de tous les siècles chrétiens par les successeurs des Apôtres, et fondé enfin sur Jésus-Christ, quelle joie ! quelle compagnie ! quelle force ! et quel repos dans la certitude et la lumière !

J'en suis convaincu, et chaque jour m'en apporte la preuve : à entendre les cris qui se poussent contre nous, vous croiriez qu'on nous déteste. Eh bien, non, le sentiment dominant chez nos ennemis n'est pas toujours la haine. Il y en a un autre qu'ils n'avouent pas, mais qui est plus fréquent chez eux, c'est l'envie. Oui, ils nous envient parfois, et l'athée se dit tout bas, au moment même où il insulte le chrétien : Qu'il est heureux !

Ne croyez pas non plus, Messieurs, à ce que vous entendez dire de l'Eglise, que sa face auguste est à jamais défigurée par la calomnie, et que les hommes commencent à ne plus voir en elle qu'une maîtresse de tyrannie et d'ignorance. Ces préjugés violents ont assurément de la force ; nos ennemis et nos fautes se chargent de les propager. Mais l'Eglise, en dépit de tout cela, et le Concile œcuménique en donnera bientôt une nouvelle preuve au monde, n'en demeure pas moins l'épouse du Christ, sans tache et sans ride, malgré les défaillances de ses enfants, et il n'est pas un de ceux qui l'attaquent, qui puisse dire, pour peu qu'il soit de bonne foi, quel mal lui a fait l'Eglise ! *Popule meus, quid feci tibi ?*

Quel mal ! Habitants des villes et des campagnes, vous lui devez la pureté de vos enfants, la fidélité de vos femmes, la probité de vos voisins, la justice de vos lois, des fêtes dans vos vies monotones, un peu d'art au milieu de vos petites demeures, et l'espérance par-delà le cimetière et la tombe ?

Voilà le mal qu'elle vous a fait, cette ennemie du genre humain !

Et si vous savez vous élever au-dessus de votre personne, au-dessus de votre intérêt, au-dessus de votre hameau, si vos pensées montent un peu plus haut que la fumée qui sort de vos toits, quel spectacle offre à vos regards l'Eglise catholique, si grande déjà, si bonne dans la petite histoire de chacun de nous, plus grande et plus bienfaisante dans l'histoire des laborieux développements de la société humaine !

Compagne inséparable de l'homme sur la terre, elle souffre, elle lutte avec lui ; elle a assisté, inspiré, guidé l'humanité dans toutes ses transformations les plus douloureuses et les plus glorieuses.

C'est elle qui a fait surgir du milieu même de la corruption païenne des vertus dont la terre ne savait pas même le nom, et des âmes d'une pureté, d'une élévation, d'une noblesse, que le monde encore aujourd'hui devant elles tombe à genoux !

C'est elle qui a dompté et transfiguré les Barbares, et qui, pendant le long et périlleux enfantement des modernes sociétés au moyen-âge, a courageusement combattu le mal, et présidé à tous les progrès.

Et c'est elle aujourd'hui encore, ingrates sociétés modernes, qui vous aidera, si vous ne rompez pas tristement avec elle, à dégager, au milieu de tous ces éléments confus qui s'agitent en vous, les germes de vie des principes de mort, en maintenant inébranlables les vérités qui seules peuvent vous sauver.

Ah ! Messieurs, on ne sait pas assez ce qu'est l'Eglise catholique ! On vit au milieu d'elle, on en fait partie, et on ne la connaît pas. On ignore, et ce qu'elle fut, et ce qu'elle est dans le monde , et la mission que Dieu lui a donnée, et les forces vives, les priviléges divins déposés en elle, afin qu'elle puisse accomplir éternellement sa tâche sur la terre, maintenir immuables ici-bas la vérité et le bien, comme le dit l'Apôtre : *Ecclesia columna et firmamentum veritatis.*

Certes, je n'ai jamais entendu reprocher à une colonne d'être immobile ; que deviendrait l'édifice, si la colonne bougeait ? Pourquoi donc reprochez-vous à l'Eglise d'être immobile et combien cette immobilité ne vous est-elle pas salutaire ! Où en seriez-vous, s'il y avait des tremblements de la vérité comme il y a des tremblements de terre ? Pendant que vous dispersez, nous unissons. Pendant que vous perdez, nous maintenons. Nous pouvons dire aux doctrines : Nous vous avons connues à Alexandrie ou à Athènes, vous, vos mères, vos filles et vos alliés. L'Eglise peut dire aux nations, dont le Pape réunit les ambassadeurs : France, tu as été formée par mes Evêques, dont tes rues et tes villages portent les noms ! Angleterre, qui donc t'a faite, et pourquoi as-tu été appelée l'île des Saints ? Allemagne, tu es entrée dans la civilisation de l'Occident par mon envoyé saint Boniface ; Russie, où en serais-tu, sans mes Cyrille et mes Méthodius ? Rois, j'ai connu vos ancêtres. Avant les Hapsbourg, les Bourbon, les Romanoff, les Brunswick, les Hollenzollern, les Bonaparte et les Carignan, j'étais antique et j'avais vu mourir les Césars et les Antonius. Demain, je serai toujours la même. Sans argent, sans demeure, sans puissance, dites-vous ? Cela se peut, et j'ai cent fois traversé ces épreuves, toujours prête à adresser aux nations le petit mot de Jésus à Zachée : " Mon ami, demain je demeurerai chez toi." Si je quitte Rome un moment, j'habiterai à Londres, à Paris, ou à New-York. Il n'y a que l'Eglise et le soleil qui puissent affirmer avec certitude que le lendemain, sans faute, on les verra se lever, et c'est ce que fait l'Eglise en osant, au milieu du tumulte de l'heure actuelle, annoncer un Concile.

Spectacle admirable, que notre siècle voudrait ne pas admirer, mais dont il est contraint de reconnaître la grandeur ! Oui, les regards fatigués se reposent avec une irrésistible émotion sur cette colonne majestueuse, seule debout au milieu des débris du temple passé et du nivellement actuel de toutes les grandeurs humaines. Les indifférents eux-mêmes se sentent troublés, surpris, attirés, à la vue de cette Eglise attestant par un si grand acte sa puissance immortelle ; et après avoir épuisé toutes les doctrines, plus d'un est tenté de dire au Pontife suprême ce que saint Pierre, le

premier Pontife, a dit à Jésus : " Maître, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle !"

Ecoutez ces paroles de la vie, vous qui doutez, vous qui cherchez, vous qui souffrez ! Ecoutez-les aussi, vous qui triomphez, vous qui jouissez, vous qui accablez les hommes ! Ecoutez les paroles que l'Eglise catholique fait répéter simplement, à chaque lever du soleil, par les petits enfants :

Credo, je crois ! Je crois en un seul Dieu créateur. Voilà, savants, la réponse à vos incertitudes.

Credo, je crois ! Je crois en un Sauveur du monde, qui a, par sa naissance consacré la pureté, par ses préceptes confondu l'orgueil, par ses souffrances déshonoré l'injustice, par sa résurrection prouvé sa divinité et notre immortalité : je crois en Jésus-Christ ! Voilà, pauvres gens affligés, pauvres peuples opprimés, la réponse à vos désespoirs.

Credo, je crois ! Je crois au Saint-Esprit, à la sainte Eglise catholique, à la communion des justes, morts et vivants, à la rémission des péchés, au jugement, et à la vie heureuse de tous ceux qui auront combattu le bon combat. Voilà, protestants ou philosophes, si divisés dans vos affirmations, si bornés dans vos espérances, la réponse à vos querelles ! Voilà, potentats oppresseurs, la réponse à vos iniquités ! Et voilà aussi, ô mort impitoyable, la réponse à tes rigueurs !

Aimer, espérer, croire ! Tout est là, et c'est l'Eglise qui seule garde aux hommes ces trésors dans l'inébranlable majesté et dans l'universelle vérité de ce *Credo*, que le dix-neuvième Concile, à l'aube du vingtième siècle, se prépare à redire avec le deux cent soixante-deuxième successeur du batelier Pierre, premier apôtre de Jésus-Christ.

Mais cessons de parler, mes Frères, cessons de disputer, cessons de craindre, et, fléchissant le genou, prions !

O Dieu ! qui connaît les secrets de votre Providence, et qui sait les merveilles que l'Eglise peut encore montrer au monde, si les passions et les fautes des hommes ne viennent pas à la traverse !

O Dieu ! si la religion et la société, appuyées l'une sur l'autre, poursuivaient d'un commun accord leur marche bienfaisante, quel grand pas vers l'établissement de votre règne sur la terre, vers le vrai progrès des nations, vers la liberté par la vérité, vers la vraie fraternité des hommes, vers l'extinction des révolutions et des guerres, vers la paix du monde !

Ah ! une ère nouvelle pourrait s'ouvrir, et un nouveau grand siècle apparaître dans l'histoire !

Ouvrons nos âmes à ces espérances, demandons à Dieu les vrais biens, et ne prévoyons les malheurs possibles que pour les prévenir. Qu'on sache du moins que les catholiques ne sont pas les hommes du découragement, ni des sinistres prédictions, ni des défis irritants, mais les hommes de la charité, des nobles espoirs, des pacifiques efforts, en même temps que des luttes généreuses.

Invoquons saint Pierre et saint Paul, invoquons la Vierge Marie, Mère de Jésus, honneur et patronne céleste de la famille des hommes ; et, unis aux âmes de tous les saints, prions l'adorable Trinité qui règne dans les cieux.

Prions, afin que le Concile puisse accomplir son œuvre ! que les peuples chrétiens ne repoussent pas ce suprême effort que l'Eglise tente pour les secourir ! que la lumière se fasse dans les esprits, et que les cœurs s'apaisent ! que les malentendus s'éclaircissent, que les préventions se dissipent,

que les griefs sans cause disparaissent, qu'une nouvelle efflorescence du christianisme et par conséquent de la civilisation se fasse dans le monde ! que les retours tant désirés et si nécessaires s'accomplissent !

Prions, pour que les Souverains, selon le vœu et la demande formelle que leur en adresse le Saint-Père, abjurant tous vains ombrages, favorisent, par la liberté des Evêques, la future assemblée de l'Eglise, et lui laissent faire en paix son Concile.

Prions, pour que les peuples aussi, comprenant les intentions maternelles de l'Eglise, et fermant l'oreille aux calomnies, attendent avec confiance et acceptent avec docilité la parole de leur Mère.

Prions, pour que ses adversaires déclarés eux-mêmes, fassent trève à leurs soupçons, à leurs colères, au moins jusqu'à ce qu'elle ait rendu, dans son Concile et sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, des décrets dont la sagesse et la charité les touchent.

Prions, pour que tant d'hommes de bonne foi, savants, hommes politiques, chefs de familles, tant d'hommes de travail, tant d'hommes de cœur, que la lumière de Jésus-Christ n'éclaire pas encore, en reçoivent les bienfaisants rayons.

Prions, pour que les vœux inquiets de tant de mères, de sœurs, d'épouses, de filles, qui maintiennent obscurément la pureté, la sainteté dans les familles, sans pouvoir souvent y faire descendre la foi, soient enfin exaucés.

Prions, pour qu'enfin l'Orient et l'Occident se rapprochent, et pour que nos Frères séparés, las de la division qui dissout, répondent au pressant appel que leur fait la sainte Eglise, et viennent enfin se jeter dans nos bras, ouverts depuis trois siècles.

Prions pour que l'Eglise, dans ses fidèles, dans ses Ministres, soit chaque jour plus pure, plus pieuse, plus savante, plus charitable ; afin que nos défauts, Mes Frères, ne mettent pas obstacle au règne du Dieu que nous sommes chargés de faire aimer.

Enfin prions pour le Saint-Père. Daignez, ô Dieu, le conserver à votre Eglise, et puisse ce grand Pontife qui n'a pas craint, malgré les fatigues de l'âge, d'entreprendre l'œuvre laborieuse d'un Concile, en voir aussi l'heureuse issue ! Puisse-t-il, après tant d'épreuves, si fortement portées, jouir enfin du triomphe de l'Eglise, avant d'aller recevoir dans le ciel la récompense de ses travaux et de ses vertus !

FÉLIX, *Evêque d' Orléans.*

Orléans, 1er novembre, 1868.

BREF DU SAINT-PERE

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS, RELATIVEMENT A SA LETTRE SUR LE FUTUR CONCILE.

PIE IX, PAPE.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

C'est avec un très-grand plaisir, Vénérable Frère, que Nous vous avons vu saisir l'occasion des Lettres apostoliques, par Nous adressées aux Evêques du rit oriental non en communion avec Nous, ainsi qu'aux autres chrétiens non catholiques, pour donner une édition nouvelle et plus développée de votre Lettre sur le futur Concile œcuménique, sur ce qui doit être son caractère et faire son utilité. Et Nous vous félicitons d'avoir exposé, avec autant de netteté que d'éloquence, la saine doctrine sur les droits et prérogatives du Saint-Siége, et sur son autorité suprême en ces sortes d'assemblées. Vous avez aussi expliqué très-pertinement et d'une façon lumineuse, quelle est Notre sollicitude pour le salut de ceux qui sont dans l'erreur, et démontré avec éclat que les exhortations émanées de Nous ne sont inspirées que par l'esprit de charité et n'ont qu'un but : la gloire de Dieu, les progrès de l'Eglise, les vrais intérêts de ceux à qui Nous Nous adressons. Nous avons donc reçu avec reconnaissance votre écrit, qui, Nous le prévoyons et Nous le souhaitons, fera disparaître les ténèbres que l'ignorance ou la malignité ont répandues dans les esprits, et inclinera tous les cœurs à désirer le très-efficace remède du Concile : ce remède, dans les siècles passés, a dissipé les erreurs et rendu la paix à la société chrétienne troublée ; de même, en faisant disparaître les causes des maux actuels, pourra-t-il conjurer les redoutables calamités qui menacent Notre temps. Et en attendant, recevez comme gage des divines bénédictions et de Notre très-particulière bienveillance, la bénédiction apostolique que Nous vous donnons du fond du cœur, à vous et à votre diocèse.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 novembre de l'année 1868, de Notre pontificat le 23e.

PIE IX, PAPE.

L'ABBÉ LISZT.

Le bruit a couru que le grand pianiste était mort. Cette nouvelle nous a rappellé un article de M. Alexis Renoux, que nous avons lu en 1866. Nous aurions pu l'utitiliser pour une biographie, mais nous préférons le donner tel qu'il est quoiqu'il n'ait plus le mérite de l'actualité ; il est difficile de dire et de peindre avec autant de charmes et de vérité.

" L'année dernière, (1865) vers le commencement d'avril, les journaux de Paris annonçaient à la religion et au monde artistique une nouvelle qu'aussitôt s'empressaient de reproduire leurs confrères de province. Feuilles politiques ou religieuses, toutes avaient hâte de servir à leurs abonnés ce met choisi de la chronique. Et c'était avec des commentaires bienveillants et flatteurs pour le personnage qui en était l'objet que l'annonce se répandit à l'instant dans tous les coins de France et du monde catholique. Elle y excita, j'en ai vu de nombreuses preuves, un sentiment général de joie et d'admiration.

De quoi s'agissait-il donc ? Quel important télégramme arrivait de Rome, avec des parfums qui firent tressaillir et le sanctuaire et l'art ? Je ne crains pas de le dire : c'était un grand événement. Liszt, le plus habile et le plus original des pianistes, depuis l'apparition du piano ; Liszt, cet artiste devenu légendaire à force d'habiter les cimes nuageuses d'un talent unique en son genre ; ce voyageur, qui dès son bas âge marchait continuellement de succès en succès, de triomphes en triomphes dans une atmosphère d'enthousiasmes indescriptible.

Liszt, les délices des rois, le bien-aimé des cours, le favori d'un public qui l'idolâtre, l'auteur enfin d'une œuvre grandiose et prodigieusement variée, Liszt venait de dire adieu au monde, pour franchir le premier degré du sanctuaire.

Le 25 avril, dans la chapelle du Vatican, il avait reçu la tonsure cléricale des mains de Mgr. le prince Hohenlohe, son ami.

Il venait de se donner à l'Eglise, avec ses grâces, son avenir et son génie. Aux pieds de cette Mère, il déposait sa grande couronne artistique, rayonnante de tant de perles et de rubis. Et l'Eglise fière de cet enfant, de ce clerc si brillant de gloire, l'admettait heureuse dans son sein. Le Christ qui, par la main du pontife, le fit sien, d'une manière plus intime, put seul apprécier l'hommage du sacrifice et du noble cœur qu'il recevait en ce jour.

Cette grave démarche pleine de spontanéité, au moment où M. Liszt était, pour ainsi dire, à l'apogée de l'art musical, cette démarche, dis-je, fut l'œuvre d'un sérieux examen et de fortes convictions. La vocation divine l'y amena et l'abnégation chrétienne en fut le seul mobile. Cette vérité n'a jamais été mise en doute. Aussi ce motif de pur dévouement relève-t-il le

mérite de l'importante conquête du filet de Pierre. Qu'il nous soit permis un instant d'en examiner la valeur, à la seule lumière des faits et des œuvres : *A fructibus cognoscetis.*

Cette rapide esquisse biographique sera nécessairement très-imparfaite, vu le cadre étroit dans lequel doit s'enserrer notre travail.

Franz ou *François* Listz naquit le 22 octobre 1811, à Ræding, village hongrois, bâti non loin de la célèbre cité de Pesth. Son père, excellent musicien et habile instrumentiste, était administrateur des biens du prince Esterhazy. Dès l'âge de six ans, le jeune Listz montra pour la musique les plus heureuses dispositions. Comme le petit Wolfgang Mozart, on l'aurait dit façonné par la nature elle-même, pour devenir une merveille artistique. Son premier essai fut un coup de maître. Un jour qu'il avait attentivement écouté son père, exécutant sur le piano le concerto de *Ries* en *ut* dièze mineur, le soir même, il put, d'une voix angélique, en redire le thème et les principales mélodies.

A peine entré dans sa neuvième année, il exécutait publiquement à Édimbourg ce même concerto, augmenté d'une fantaisie improvisée. Ce début, chaleureusement applaudi, excita le plus vif étonnement. Le prince Esterhazy, qui assistait à la séance, lui prodigua ses caresses et son or. Dans un autre voyage avec ses parents, il trouva dans les comtes Amaden et Zopary deux bienveillants protecteurs qui lui assurèrent pendant six ans une pension de six cents florins, pour l'aider à compléter son éducation.— Confié aux soins de Czerny, l'enfant artiste-né, put se jouer immédiatement avec les difficultés que présentent les grands maîtres. Il jouait, à première vue, les morceaux les plus ardus de Beethoven et de Hummel. Aussi sa réputation précoce, franchissant le seuil de l'école, voltigea bientôt dans tous les quartiers de Vienne, où habitait Czerny. Chacun voulait voir et entendre le merveilleux virtuose. Dès lors les prédictions les plus glorieuses se débitaient sur cette charmante tête.

On se demandait avec étonnement : Mais que sera donc cet enfant ?— Et d'une voix commune on répondait : il sera grand, très-grand et la gloire du pays.—Il ne fallait pas être bien prophète pour deviner la place unique qu'allait conquérir ce talent prédestiné. A douze ans, se réalisèrent les belles espérances qui avaient rayonné autour de lui. Paris l'entendit en 1823 et couvrit d'applaudissements cette exécution brillante, cet aplomb magistral qu'on admirait déjà. " Le petit Liszt " devint le charme et l'amour des Parisiens. Il les impressionna tellement que ce surnom lui est demeuré fort longtemps après. Londres nous le disputa vers cette époque ; et la cour du roi George eut autant de sympathie et d'éloges à lui prodiguer que celle de France. Deux ans plus tard, après avoir écrit des sonates, des fantaisies, etc., il donnait à l'Académie Royale de musique, un opéra de *Don Sanche* qui fut écouté avec une bienveillance marquée.

Dans l'intervalle des triomphes qu'excitait son passage à travers les villes

de France et de l'étranger, il s'adonna particulièrement à de solides études du mécanisme de l'art. Jusqu'alors, malgré les douze fugues, et les exercices quotidiens auxquels le condamnait la sage sévérité de son père, il avait négligé ce genre d'études. Une grave maladie vint suspendre ces travaux, et l'obliger agréablement à la solitude et au silence. Mais lorsqu'il reparut, l'admiration redoubla ; on était émerveillé de la vélocité de ses doigts, de sa facilité d'exécution et des grâces qu'il semait, comme autant de fleurs de mélodie. Et le doux " petit Listz " comme une humble violette, paraissait insensible aux bourdonnements de la renommée. Il sut rester modeste, au millieu de cette renommée inouïe.

De cette époque, jusqu'en 1844, ses années ne furent qu'une suite non interrompue de voyages et d'ovations. Chaque pays semblait rivaliser à qui lui prodiguerait les honneurs les plus magnifiques. Jamais personne n'a été aussi universellement applaudi, parce qu'aucun artiste, peut-être, n'a possédé cette puissance que nous pourrions nommer la pleine possession de l'art.

Les évènements de 1848 le laissèrent à Weimar, avec la charge de maître de la chapelle ducale. Il s'occupa courageusement et avec une infatigable persévérance, de réhabiliter la musique de Wagner dont il fit le succès.— Sans lui, c'en était fait du *Lohengrin* et du *Tennhauser*. Ils étaient tombés sans ressources.

L'œuvre de Listz renferme un nombre considérable de pièces de tous genres et de premier mérite. C'est une gerbe musicale qu'on peut déposer à côté de celles des maîtres, sous bien des raports. Les *Etudes*, les *Compositions originales*, les *Harmonies poétiques et religieuses*, etc. etc., ont été jouées avec un immense succès ; et les artistes aiment encore à les méditer.

L'Oratio de sainte Élizabeth que M. l'abbé Listz vient de faire exécuter à Pesth a eu un retentissement européen. Il était attendu avec impatience dans cette ville qui professe un véritable culte pour son enfant. La beauté de la partition a répondu aux espérances qui la faisaient désirer si vivement.

Sa majesté apostolique, devant être prochainement couronnée roi de Hongrie, a prié l'illustre abbé de vouloir bien composer une messe pour la cérémonie du couronement. C'est donc ce travail qui occupe en ce moment ses loisirs et non point celle qui a été chantée à Saint-Eustache.

L'Abbé Listz ne s'est pas seulement rendu célèbre comme musicien de premier rang ; la critique de l'art et la littérature lui doivent encore des travaux très-estimés en allemand et en français.

Son étude sur la vie, le talent et les œuvres de *Fréd. Chopin* est écrite avec une haute intelligence de l'art, et surtout une justice, un cœur qu'on ne se lasse point d'admirer. Il avait à parler d'un beau talent aussi, d'un émule célèbre ; mais il l'a fait en frère et en ami plutôt qu'en rival. Il a pleinement réussi dans son but de mettre en relief cette autre glorieuse

personnalité artistique. On ne dirait pas que cet ouvrage soit écrit par un homme ; car on a le rare plaisir de n'y trouver aucun de ces sentiments étroits, de ces appréciations mesquines, si ordinaires chez des personnes du même art.

Jusqu'à présent nous avons contemplé le génie de l'artiste. Nous avons été ébloui des rayons qu'il projette et dont la postérité sera frappée comme nous. Mais que de choses n'aurions-nous pas à dire de l'homme et du chrétien ? Que de précieux détails n'offrirait pas l'étude des manifestations de cette riche nature; de ce cœur si généreux et bienfaisant, de cette âme infiniment sensible, et portée comme d'instinct, vers la contemplation religieuse ? Malheureusement il faut savoir se borner..

Empressé de rendre un hommage un peu tardif à l'hôte auguste de la capitale, nous citons seulement ce que la Providence daigne nous mettre sous la plume.

On sait que, vers 1845, M. Listz se rendit à Bonn, au retour d'un voyage en Espagne, et voulut, quoique accablé de fatigue, assister à l'inauguration de la statue de Beethoven. Ce monument s'était élevé par souscription : quelques princes avaient largement concouru à son érection. Dans un de ces mouvements ordinaires à son très-noble cœur, il offrit à lui seul une somme plus forte que celle de tous les princes réunis.

En outre, il se multipliait pour organiser une solennité musicale digne du grand homme qui allait être fêté. Et pour prix de tant de sacrifices, il n'eut qu'ingratitude et chagrins. O grands hommes, pourquoi donc l'envie s'attache-t-elle impitoyablement à vos pas ?

Cette même générosité, qui est comme le fond de sa nature, lui faisait offrir dernièrement au Saint-Père une somme de 20,000 francs pour le denier de Saint-Pierre. Une bonne partie des recettes de Pesth a été également consacrée au soulagement de la misère. Qui ne connaît le cadeau royal de 60,000 francs qu'il vient de faire à la caisse des Ecoles, à l'occasion du concert de Saint-Eustache qui a donné cette somme ?

Beati misericordes. Oh ! quelle est belle cette douce maladie du cœur qui nous fait compâtir aux pauvres et à ceux qui souffrent !

J'ai toujours cru que les grandes âmes, par cela même qu'elles sont plus parfaites, s'unissent plus facilement à la Divinité. De là, peut-être, un attrait si véhément les attire-t-elle vers Dieu. Aussi tous les grands hommes ont-ils été très-religieux. Un certain nombre de fois, ces tendances vers le ciel se sont manifestées d'une manière plus sensible chez l'illustre artiste. Il était élève chez Reicha lorsque des goûts prononcés de dévotion pénètrent dans son âme. Les sentiments allaient si bien que son père, craignant de le voir négliger l'art pour la piété, se mit à les combattre par de lointains voyages.

Pendant la longue maladie de sa jeunesse, les mêmes symptômes se produisirent avec une certaine intensité. Il devint austère alors et se plaisait

à fréquenter les églises pour s'y livrer aux effusions de sa tendresse pour Dieu.

Rome, la ville sainte, a toujours été son asile de prédilection. Il y a fait de fréquents voyages et des séjours prolongés. C'est là qu'encore dernièrement il s'occupait, dans la paisible retraite de Montemario, de ses études et de ses compositions. C'est là que le Saint Père, qui l'honore d'une bienveillance particulière, a daigné venir en personne le visiter : faveur unique qu'il n'accorde *qu'aux Souverains*. L'étiquette le veut ainsi. Le grand Pie IX n'a pas cru déroger à l'esprit des prescriptions du cérémonial en venant ainsi rendre hommage à la royauté de l'art, saluer le prince des artistes.

La mort de l'excellente mère de notre illustre abbé, l'a rappelé en France. Cet événement douloureux nous a de nouveau procuré l'honneur de le posséder quelque temps. Son arrivée dans la capitale a été saluée de tout le monde religieux et artistique, qui va maintenant regretter son prochain départ pour Rome. Il est vrai que ces regrets sont un peu atténués par le don qu'il nous laisse de la splendide messe de Saint-Eustache. Cette œuvre, qui a été généralement appréciée et cordialement applaudie, semble relier le virtuose brillant du passé au grave compositeur du présent. C'est comme le trait d'union entre les deux hommes. Cette création laisse entrevoir pour lui une mine de nouveaux succès et d'autres destinées pour la musique sacrée. Nous sommes de ceux qui voient dans la vocation de l'éminent abbé Listz, outre un sublime exemple pour la catholicité, un dessein providentiel sur cette branche de l'art religieux. Depuis les Palestrina, nous n'avons sur cette partie rien de remarquablement neuf ; on dirait que ce grand homme a emporté dans son tombeau le secret du progrès musical liturgique. Cette heureuse résurrection ne serait-elle pas réservée au génie de Listz, au prophète de la *musique de l'avenir ?* Quoi qu'il en soit, nous nous plaisons à constater le légitime succès qu'a obtenu son essai de Saint-Eustache. Ce premier pas a été franchi avec courage et bonheur ; espérons que l'illustre abbé laissera s'élancer son gigantesque talent pour fournir une nouvelle et utile carrière.

Le caractère principal de sa musique est la grandeur, l'immensité. Aigle audacieux et sublime, il lui faut pour planer à son aise la vaste étendue des cieux. Aucunes bornes ne peuvent contenir son essor vers la perfection qu'il entrevoit, qu'il saisit pour ainsi dire, et vers laquelle il tend de toutes ses forces. Cette intuition du beau idéal, ces aspirations, expliquent les tentatives qu'il a souvent faites pour opérer une révolution dans l'art que différentes causes peuvent rendre routinier. Nous ne citerons que la mode qui subjugue les compositeurs, l'engouement du public et la docilité de l'oreille à l'accoutumance ; d'où vient sa rébellion prompte contre la nouveauté.

Voilà pourquoi Listz a éprouvé quelques difficultés dans ses tentatives.

Mais l'histoire du génie à travers les âges est là pour dire qu'il ne faut pas juger précipitamment les chefs-d'œuvre que l'on ne peut encore comprendre. En nous montrant les torts humilliants des contemporains *d'Athalie*, *de Don Juan*, etc., elle nous invite à incliner nos fronts devant ces hommes que Dieu a touchés de son doigt divin. Malheur à l'Osa qui s'avise de porter une main téméraire et critique sur l'arche du feu sacré !

L'abbé Liszt est docteur en philosophie et en art, commandeur de la Légion d'honneur, un des soixante chevaliers de l'ordre du Mérite de Prusse, chevalier de Léopold, et d'un grand nombre d'autres ordres. Au milieu des distinctions dont les hommes, la nature et le ciel se sont plu à le marquer, il est sans faste et sans hauteur, mais d'une amabilité charmante, d'une exquise bienveillance. Il laisse sous le gaze d'une modestie simple et naturelle tous ses dons et ses titres éblouissants. Cette vertu n'exclut pas toutefois un air de noblesse et de douce majesté qui relève singulièrement sa personne.

Jamais je n'ai vu plus belle tête d'artiste. Il a les traits fins et énergiques à la fois du Dante et de Pétrarque.

Son front idéal semble appeler une couronne de lauriers.

Ses yeux brillent du feu même du génie ; mais ce feu est tempéré par la douceur et la tendresse d'une âme éminemment bonne et généreuse. L'artiste et l'homme aimable sont hautement affirmés sur cette figure ; mais la mansuétude et la piété du Christ qui transpirent sur son visage et se répandent dans ses manières, comme la liqueur d'Aaron, nous font ainsi vénérer et chérir le chrétien.

Je n'oublierai jamais l'urbanité gracieuse avec laquelle j'ai eu l'honneur d'être reçu par l'éminent artiste ; je ne pourrais oublier surtout, entre les choses aimables et spirituelles de sa conversation charmante, ces paroles qui se sont gravées dans mon âme et que je garde au lecteur pour le bouquet final. Elles peignent le nouvel ecclésiastique.

" Tout mon désir, nous disait-il d'un ton animé, c'est de travailler pour l'Eglise ; on ne peut croire quel est mon dévoument pour elle ; combien je l'aime et veux la servir !"

ALEXIS RENOUX.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

XVI. (*Suite.*)

OU L'ON REVOIT LA JEUNE FILLE QUE HENRI DE BRABANT A SAUVÉE DANS NOTRE PREMIER CHAPITRE.

Retournons au château de Rotenberg.

C'était le troisième soir après les incidents que nous avons racontés dans les pages précédentes. Une lampe brûlait tristement sur la table, dans la chambre des Etats.

C'était l'appartement, on se le rappelle, où Henri de Brabant avait passé la nuit quand il s'était arrêté dans ce château, en se rendant à Prague ; et il appartenait à cette aile de la maison qui était restée fermée durant tant d'années, et où, disait-on, l'on entendait et voyait des choses étranges et inexplicables.

Les faibles rayons de la lampe tombaient sur le visage pâle et baigné de larmes d'une jeune fille merveilleusement belle, qui était assise près de la table, et qui se tenait la tête languissamment appuyée sur son bras.

Elle avait environ vingt-trois ans, et quoique ses vêtements fussent des plus simples, une grâce toute naturelle caractérisait sa personne. Sa figure était ovale, et ses traits avaient une perfection rare. Son front était haut et large, et exprimait l'intelligence et la décision. Sa bouche petite et ses lèvres de corail avaient une douceur infinie ; son nez était parfaitement droit, et son menton admirablement arrondi. C'était un de ces profils que Rembrandt aurait aimé à dessiner, surtout dans l'attitude où nous la voyons en ce moment.

Ses yeux n'étaient pas très-grands ; mais dans leur teinte bleue, on lisait une sensibilité ineffable, et ils étaient ombragés par de longs cils bruns.

L'aspect de la chambre était absolument tel que nous l'avons décrit dans un de nos premiers chapitres. Les draperies qu'on avait changées et les draps blancs du lit contrastaient singulièrement avec la tapisserie en lambeaux qui couvrait les murailles.

Il était dix heures du soir ; la lune brillait dans le ciel, et poursuivait sa course à travers l'espace.

La jeune fille se leva de son siége, et s'approcha de la fenêtre ; elle l'ouvrit, et regarda dehors. Le fossé brillait comme une rivière argentée, et tout était calme et fraîcheur à l'extérieur, comme la nuit où Henri de Brabant avait couché dans cette chambre des Etats. Mais à l'intérieur,

tout était sombre, et l'on ne respirait que l'odeur des meubles pourris et des boiseries vermoulues.

La jeune fille était retenue par force dans l'aile droite du château de Rotenberg, et elle n'ignorait pas les bruits qui couraient sur cette partie de la vieille forteresse féodale. Mais, en pieuse et bonne chrétienne, elle avait confiance en Dieu qui ne pouvait permettre que des esprits vinssent effrayer une pauvre orpheline, qui ne l'avait jamais offensé ni en pensées, ni en paroles, ni en action. Non: ce n'était pas les morts qu'elle redoutait,—mais les vivants; et si elle mesurait du regard la largeur du fossé qui s'étendait sous la fenêtre, c'était avec l'idée qu'il lui serait peut-être possible d'échapper par la fuite à celui qui l'avait ravie à ses amis et enfermée dans cette chambre solitaire.

Mais en voyant que le mur au-dessus de la fenêtre tombait droit dans l'eau, et qu'en se laissant glisser au moyen des draps du lit, elle ne rencontrerait pas le moindre escarpement sur lequel elle pût poser le pied, elle fut prête à céder au désespoir; et elle allait se retirer, lorsqu'elle aperçut quelque chose de blanc, s'agitant au milieu des arbres qui s'étendaient de la forêt vers l'extrémité de l'aile droite du château.

Alors, en dépit de son courage et de sa forte intelligence, elle ne put résister au frisson de terreur qui courut par tout son corps, ni à l'effroi qui s'enroula, comme un serpent glacé, autour de son cœur.

Muette et immobile, les jambes tremblantes, elle ne put ni s'éloigner, ni même détourner la tête. Ses regards demeurèrent rivés sur cet objet qui avançait parmi les arbres, comme un spectre, à pas mesurés, et enveloppé dans son linceul.

Un cri monta jusqu'aux lèvres de la jeune fille,—mais il y fut glacé par la terreur avant que la langue eût pu le proférer. Dieu du ciel! ce que l'on disait au sujet des revenants du château de Rotenberg était-il donc vrai? Telles furent les pensées qui se pressèrent dans son esprit, tandis que ses regards suivaient le spectre qui avançait à travers les arbres,—*sans jamais s'arrêter, ni tourner la tête, ni accélérer le pas,—jusqu'au moment où il s'évanouit soudainement comme si la terre s'était entr'ouverte sous lui, ou qu'il se fût fondu dans l'air!*

Tout à coup le charme se dissipa, ses membres s'agitèrent, et, poussant un faible cri, elle chancela vers un siége sur lequel elle tomba.

Mais presque au même instant, elle entendit le bruit d'une clef qu'on tournait dans la serrure. Aussitôt, elle chassa ses préoccupations, passa la main sur son front comme pour rappeler toute sa présence d'esprit et toute sa résolution, afin de résister à l'assaut qu'elle prévoyait. Bientôt des pas retentirent dans la chambre qui séparait celle où elle était de l'antichambre communiquant avec les corridors. La jeune fille se mordit les lèvres, pour étouffer les sentiments d'indignation et d'angoisse qui l'oppressaient. La porte s'ouvrit, et le jeune Rodolphe de Rotenberg entra dans l'appartement.

—Vous pouvez vous retirer, dit-il d'un ton impérieux au vieil Hubert, qui, l'ayant accompagné, s'arrêtait hésitant sur le seuil.

Le vieillard s'éloigna lentement, mais non sans avoir jeté auparavant un regard de compassion sur la jeune fille, qui s'aperçut de ce témoignage d'intérêt.

Hubert referma la porte, et la jeune fille se trouva seule dans la chambre des Etats avec Rodolphe.

Ce dernier s'avança vers elle avec un air de confiance hautaine, et fixa sur elle un regard perçant, comme pour lire dans ses yeux l'état des sentiments qu'il lui inspirait. Mais dans la réserve pleine de dignité avec laquelle elle se leva de sa chaise, il reconnut qu'elle persévérait dans la détermination qu'elle lui avait déjà montré de ne traiter ses ouvertures qu'avec le plus grand mépris.

—Trois jours se sont écoulés, Blanche, dit-il, en donnant à sa voix la plus grande douceur possible, depuis que vous êtes au château de Rotenberg.

—Malgré ma volonté, monseigneur, répliqua la jeune fille en l'interrompant, et d'un accent ému ; vous m'avez arrachée de ma demeure, et vos serviteurs m'ont violemment emportée.

—N'ayez donc pas de ces grosses paroles, indignes de passer par vos lèvres roses ! exclama Rodolphe en étendant les bras vers elle. Vous savez que je vous aime, que je...

—Ne me touchez pas, monseigneur ! s'écria-t-elle, en reculant vivement. Ne me touchez pas, je vous le défends ! répéta-t-elle d'une voix si pleine de dignité que Rodolphe demeura un moment déconcerté.

—Ah ça, combien temps cette folie va-t-elle continuer ? reprit-il en recouvrant son audace. Ecoutez-moi, Blanche, écoutez-moi patiemment, ajouta-t-il plus doucement, et sachez quelles sont mes intentions et ce que vous avez à attendre.

—Je n'aurais jamais imaginé que, si jeune, vous soyez déjà plongé si avant dans l'iniquité, dit la jeune fille d'un ton de calme reproche.

—Il n'y a pas d'extrémités auxquelles je ne sois prêt à me porter, si vous ne vous montrez pas raisonnable ! s'écria Rodolphe. Mais écoutez-moi patiemment, et vous jugerez ensuite s'il est sage et prudent à vous de repousser mes supplications avec mépris, et mes propositions avec des regards de haine. Croyez-moi, ne détournez pas ainsi la tête avec dédain. Une année s'est écoulée depuis qu'en chassant dans la forêt du baron de Rotenberg, je m'arrêtai dans la chaumière que vous habitez. Je vous vis, et vous voir, c'était vous aimer. Tous les jours, ensuite, j'errai dans le voisinage dans l'espoir de vous rencontrer. Mais vous...

—Monseigneur, cette histoire peut se dire en deux mots, interrompit Blanche. Tout en reconnaissant l'honneur que vous me faisiez, je vous déclarai avec franchise et fermeté qu'entre votre rang et l'humilité de ma condition, il y avait un abîme infranchissable.

—Plus que cela, vous m'avez poussé au désespoir, cria Rodolphe avec impétuosité. Vous m'avez dit que vous n'auriez jamais pour moi d'autre sentiment que de l'indifférence.

—Oui, je vous ai parlé avec sincérité, parce que vous me l'aviez demandé. Mais au lieu de vous montrer chevaleresque et généreux, vous m'avez poursuivie d'attentions que je ne pouvais accepter ; et quand je vous suppliai de ne pas me mettre dans la nécessité de réclamer la protection de mes parents adoptifs, quand je vous conjurai de renoncer à vos persécutions, vous me menaçâtes, monseigneur.

—C'est vrai, Blanche, interrompit Rodolphe, car je vous aimais alors, et je vous aime encore. Je vous offris ma main ; oui, moi, le fils et l'héritier de l'un des plus fiers seigneurs de Bohême, je m'abaissai jusqu'à vouloir épouser une paysanne ! et vous m'avez dédaigné.

—Non, monseigneur, je ne vous ai pas dédaigné, dit Blanche avec douceur : je vous refusai l'honneur que vous daigniez me faire. Comme ami, j'aurais pu vous estimer.

—Mais vous ne m'aimiez pas assez pour unir votre destinée à la mienne ! cria Rodolphe en proie à une véritable exaltation. Ne me blâmez donc pas si j'ai employé envers vous la violence. Il y a quinze jours, ce fou d'Autrichien vous avait arrachée de mes mains, mais j'ai été plus heureux dans une seconde tentative, et vous êtes enfin à ma merci.

—A votre merci, monseigneur ! exclama la jeune fille, à qui cette conviction fit perdre soudainement tout son courage. Oui, oh ! oui, en effet, je suis à votre merci, s'écria-t-elle d'un ton suppliant ; mais vous cesserez d'être méchant et cruel envers moi. Vous dites que vous m'aimez ; alors, pourquoi me persécutez-vous ? Depuis trois jours je suis au supplice, à l'idée des angoisses que mon absence doit causer à mes parents d'adoption. Oui, monseigneur, vous avez raison, je suis à vôtre merci ! Tout me le montre, en effet, continua-t-elle en promenant ses regards autour de la chambre ; et rien n'est venu encore me prouver que vous possédez un cœur généreux. Autrement, m'eussiez-vous enfermée dans un appartement depuis si longtemps inhabité, et sur lequel on raconte de si terribles choses. Ah ! monseigneur, était-ce de votre part un moyen de m'effrayer et de me faire céder à votre volonté ? demanda-t-elle en recouvrant une partie de son courage. Dans ce cas, écoutez-moi, seigneur Rodolphe, écoutez-moi, cria-t-elle en se redressant avec une fière énergie, je prends le Ciel à témoin que jamais ni par menaces, ni par intimidation...

—Arrêtez ! s'écria Rodolphe, dans un paroxisme soudain de rage ; arrêtez, fille hautaine, et ne vous parjurez pas, car, aussi vrai qu'il y a un Dieu au-dessus de nous, je saurai bien abaisser ton orgueil. Je...

—Monseigneur, voilà des paroles que je ne saurais entendre, dit Blanche avec une dignité calme et ferme. Ce n'est ni brave ni généreux de votre part, c'est le fait d'un lâche de faire ainsi violence à une femme en la forçant à écouter un langage...

—Croyez-vous donc que je vous ai fait transporter ici pour mesurer mes paroles ? fit Rodolphe emporté de nouveau par la colère. Sachez ce que j'ai résolu. Demain soir, à neuf heures, l'autel sera préparé dans la chapelle du château ; des cierges en quantité éclaireront l'édifice sacré, l'atmosphère sera imprégnée des parfums de l'encens, et sur les marches sera le prêtre qui bénira notre union. Mais si tu refusais...

Par un mouvement soudain, il lui saisit le bras et le serra avec une force convulsive ; puis il s'enfuit précipitamment de la chambre.

Blanche, pâle, tremblant à la fois de chagrin et de terreur, chancela et tomba sur un fauteuil, et un long gémissement s'échappa de son sein.

Mais au même instant répondit à ce gémissement un soupir si profond, si plein d'ineffable angoisse, qu'on eût dit l'appel suprême d'une âme mourante.

La jeune fille trouva dans sa terreur même un courage qui, à vrai dire, avait sa source dans son désespoir. Elle bondit de son siége, et se précipita vers l'endroit de l'appartement d'où paraissait venir le gémissement. Elle souleva la tapisserie, et jeta derrière un regard effrayé, dans l'idée qu'elle allait peut-être voir un spectre : mais elle n'aperçut rien que la vieille boiserie humide et délabrée ; et se persuadant que ce qu'elle avait entendu n'était qu'un effet de l'erreur de ses sens, ou un de ces mille bruits particuliers aux vieilles maisons, elle retourna s'asseoir.

XVII.

BLANCHE DEVANT LA STATUE.

Notre jeune héroïne tomba dans une rêverie extrêmement pénible. C'est qu'aussi sa situation était bien triste, et elle savait que le fils du baron de Rotenberg était homme à exécuter les menaces qu'il avait faites en la quittant.

Mais pourquoi, demandera-t-on, refusait-elle un rang que toute autre jeune fille de sa condition eût été fière et heureuse d'accepter ? Rodolphe, en effet, n'était pas seulement l'héritier d'une vaste fortune et d'immenses domaines ; il était, en outre, beau et jeune, et Blanche eût dû regarder comme un triomphe d'avoir gagné un cœur que les plus riches barons recherchaient pour leurs filles.

Mais elle avait d'autres principes, sans parler de l'antipathie que lui causait l'idée seule d'une telle alliance. Et d'ailleurs, d'une intelligence cultivée et d'un esprit naturellement fort, elle avait basé ses espérances de bonheur sur un terrain plus solide que celui qui n'offre que des dehors brillants. Le digne prêtre qui avait fait son éducation lui avait enseigné que le mariage, chose toujours sérieuse, est un véritable péril quand avec sa main l'on ne donne pas son cœur. Et puis, pour tout dire, Rodolphe ne personnifiait pas l'idéal qu'elle avait rêvé. Celui qu'elle aimerait devrait

être brave, car l'on était à l'époque où florissait la chevalerie, de quelques années plus âgé qu'elle, et unissant l'intelligence à la vaillance.

Mais, outre ces raisons, il y en avait une autre qui l'éloignait du fils du baron de Rotenberg, et qui le lui rendait presque odieux. La cause de cette aversion, le lecteur va le connaître.

Après avoir vainement cherché derrière la tapisserie, Blanche, avons-nous dit, avait regagné son siége, et était retombée dans ses réflexions. Machinalement elle passa la main sous le corsage de sa robe, et en retira une toute petite bourse de velours pas plus grande qu'une pièce de deux francs, et qui était suspendue à son cou par une chaîne en cheveux noirs. Sur cette bourse étaient brodés des emblêmes religieux et des symboles, au milieu desquels était le nom de Blanche.

Après avoir contemplé la bourse pendant quelques minutes avec une pieuse attention, la jeune fille en tira un petit morceau de parchemin sur lequel était tracées d'une main ferme les lignes suivantes :

" Juillet, 1834. Blanche, défie-toi de Rodolphe de Rotenberg ! Ton étoile brille au ciel d'un pur éclat, et ton ange gardien conserve pour toi ses plus doux sourires ; mais si la voix de l'héritier de Rotenberg charmait jamais tes oreilles, et si tes regards répondaient aux siens, alors ton étoile se rougirait de sang, et il n'y aurait plus pour toi qu'angoisse et désespoir. O Blanche, aie confiance dans l'ami invisible et inconnu qui te donne ainsi un conseil salutaire, et t'avertit tandis qu'il en est temps ; car mieux vaudrait pour toi, mieux vaudrait mille fois mourir dans la fleur de ta jeunesse, que d'écouter Rodolphe de Rotenberg. La malédiction de Dieu tomberait sur toi, Blanche, si tu l'accompagnais à l'autel.

" Jeune fille, ne montre à personne ce papier. Détruis-le si tu veux ; mais n'oublie jamais l'avertissement qu'il contient. Le meurtrier condamné à périr serait moins à plaindre que toi, si tu négligeais le conseil solennel qui t'est envoyé par quelqu'un qui veille secrètement sur toi."

Blanche lut ces lignes lentement et attentivement, quoiqu'elle les eût déjà parcourues cent fois, et qu'elle se les rappelât aussi fidèlement que si elles avaient été gravées dans son cerveau en lettres de feu.

Les menaces de Rodolphe étaient terribles, mais Blanche était résolue à mourir plutôt que de consentir à une union qui devait être suivie de si effroyables malheurs, si elle en croyait son conseiller inconnu.

Elle venait de replacer le parchemin dans la bourse et de remettre le tout sous son corsage, lorsqu'elle entendit un bruit à la porte de l'appartement. Elle se leva et prêta l'oreille, car la pensée que Rodolphe pouvait revenir la glaça de terreur.

Mais on continuait de frapper à la porte extérieure. Elle se rassura dès lors, en se disant que Rodolphe qui avait la clef ne prendrait pas la peine de demander, pour entrer, une permission qu'elle n'était pas à même de refuser.

Mais pourquoi frappait-on ainsi ? car, après un court intervalle, on avait recommencé avec une sorte d'impatience.

Un rayon d'espérance brilla à l'esprit de notre héroïne. Si quelque main généreuse travaillait à la sauver ! Si quelque ami inconnu s'intéressait à son sort ! Elle adressa à Dieu une muette prière, et résolut d'éclaircir ses doutes.

Elle prit la lampe, traversa la chambre du milieu, et passa dans l'antichambre ; elle s'approcha de la porte communiquant avec le corridor, s'arrêta et écouta. A ce moment, l'on recommença à frapper en dehors, et elle se hâta de faire comprendre qu'elle était là.

Alors, tout devint silencieux pendant quelques moments ; puis, tout à coup, un bout de papier tomba aux pieds de la jeune fille. Elle se baissa, aperçut un morceau de parchemin qu'on avait passé sous la porte, et qu'elle s'empressa de relever. Il y avait quelque chose d'écrit dessus, et Blanche, pleine à la fois d'espoir et d'anxiété, parcourut rapidement les lignes suivantes qui avaient été tracées par une main tremblante soit par l'âge, soit par l'appréhension :

" Mademoiselle, il faut fuir ! Derrière le lit il y a une porte qui s'ouvre au moyen d'un ressort secret, dont la tête ressemble à celle d'un clou. Cette porte sera pour vous le chemin du salut, car par là vous échapperez au péril qui vous menace. Celui qui trace ces lignes n'a pas un moment pour ajouter un mot de plus d'explication."

Ranimée par l'espérance, et le cœur plein de reconnaissance pour l'ami que la Providence avait ainsi envoyé à son secours, Blanche frappa doucement contre l'énorme porte, pour faire comprendre qu'elle avait trouvé et lu le papier.

Mais on ne répondit pas, et elle en conclut que l'on s'était hâté de se retirer de crainte d'être surpris.

Toutefois, elle se persuada que l'auteur du billet n'était autre que le vieil intendant Hubert : car elle se rappela le regard si plein de compassion qu'il avait jeté sur elle, ce soir même, lorsqu'il avait accompagné Rodolphe.

Ce fut donc le cœur comparativement à l'aise, et d'un pied léger, qu'elle regagna la sombre chambre à coucher.

Elle posa la lampe sur la table, et se mit en devoir d'inspecter la position du bois de lit par rapport à la muraille. L'attirer était au-dessus de ses forces ; il était trop énorme et trop lourd pour qu'elle y songeât ; mais il se trouva qu'il y avait juste assez d'espace pour lui permettre de passer derrière la tête. Elle promena la main lentement et soigneusement sur la surface de la boiserie, car il faisait trop sombre pour qu'elle pût se servir de ses yeux, et elle rencontra enfin le ressort secret. Elle pressa dessus, et un panneau s'ouvrit de son côté. Elle avança son bras dans l'ouverture, pour s'assurer que ce n'était pas un simple cabinet ; mais elle ren-

contra une porte intérieure. Pendant quelques minutes, elle fut découragée, s'imaginant que le chemin lui était barré, quand elle se convainquit que c'était bien une porte pratiquée dans la maçonnerie, l'espoir lui revint, et elle s'arma d'une nouvelle énergie.

Se reprochant d'avoir douté même un instant de la réalité des instructions contenues dans la note, Blanche alla prendre la lampe sur la table, et n'eut pas de peine à découvrir le secret de cette seconde porte. Elle aperçut alors devant elle un escalier qui semblait conduire dans les entrailles de la terre : elle s'y engagea sans hésiter, en ayant soin de protéger sa lampe avec sa main.

Au bas de l'escalier, elle trouva une porte, qu'elle ouvrit sans trop de difficulté ; et elle continua à avancer le long d'un passage étroit et voûté. Tout à coup, ce passage, qui était bordé de murs solides, tourna à angle droit ; Blanche marcha toujours d'un pas lent, mais ferme, jusqu'au moment où elle se heurta contre une autre porte. Elle eut du mal à retirer les barres qui la fermaient, mais enfin, elle y réussit, et, de l'autre côté, se trouva en haut d'un nouvel escalier.

Faisant appel au courage que donne toujours un esprit intelligent, fort et vigoureux, elle descendit bravement les degrés ; et, au bout d'une quinzaine de marches, elle pénétra dans un autre corridor, qui aboutissait à une petite chambre, toute ronde avec un toit voûté, ce qui, tout d'abord, la faisait ressembler à l'intérieur d'un dôme ; mais à un second coup d'œil, on était plutôt tenté de la prendre pour une caverne creusée dans un roc solide. Elle était, toutefois, construite en blocs de granit noir, comme les passages qui y conduisaient ; et le bruit de dix mille canons partant des tours du château n'aurait pas pénétré dans ces profondeurs.

Blanche s'arrêta quelques moments dans cette chambre circulaire ; et, s'agenouillant sur un marchepied de granit, devant un crucifix placé dans un coin, elle pria Dieu avec ferveur de la guider et de bénir son entreprise.

Puis, se relevant, elle ouvrit une porte qui faisait face au corridor par lequel elle était venue.

Elle entra alors dans un appartement si spacieux que la clarté de sa lampe fut impuissante à en dissiper l'obscurité. Elle éleva sa lumière afin de mieux voir autour d'elle, et avança lentement sur le pavé humide et glissant. Un sentiment vague, étrange, et dont elle ne pouvait se rendre compte, s'emparait de son âme, à chaque pas qu'elle faisait.

Soudain, les rayons de la lampe parurent se réfléchir sur quelque chose qui se dressait dans les ténèbres, au fond de la pièce. Invoquant pieusement l'aide du Ciel, elle avança vers cet objet, qui graduellement prit à ses yeux une forme de plus en plus définie, et qu'elle reconnut enfin être une colossale statue de la Vierge.

Cédant aux ineffables émotions de crainte, d'étonnement et de vénéra-

tion qui dominaient son âme, elle s'agenouilla, oui, elle s'agenouilla là, sur la pierre humide, et, posant sa lampe à côté d'elle, elle joignit les mains, et murmura une fervente prière.

Mais, ô horreur! tout à coup, semblable à un spectre sortant de son tombeau, une forme humaine enveloppée d'un linceul se leva de derrière la statue; et Blanche, avec son imagination épouvantée, crut remarquer que sa figure était celle d'un cadavre, et que ses yeux avaient l'éclat vitreux de la mort.

Un moment elle demeura muette et saisie d'une indescriptible horreur; puis, lorsque l'apparition s'avança lentement vers elle, en lui faisant des signes que sa frayeur l'empêcha de comprendre, elle poussa un cri aigu, et tomba insensible sur le pavé.

XVIII.

LA DAME BLANCHE.

Quand notre héroïne reprit connaissance, elle se trouva assise sur une chaise grossière, dans un appartement dont elle ne put immédiatement saisir tous les détails; car dès qu'elle rouvrit les yeux, elle chercha de tous côtés l'apparition dont l'image flottait encore dans son esprit.

Mais comme rien d'horrible ne frappa ses regards, elle se renversa sur son siége et donna cours à ses réflexions.

Il lui sembla qu'elle s'éveillait d'un songe hideux, où des fantômes affreux s'étaient dressés devant elle: mais les divers incidents de la soirée sortirent vite de la confusion où son évanouissement avait jeté toutes ses pensées; et à mesure que le calme se rétablit dans son esprit, elle put suivre le fil de ses aventures depuis l'instant où elle était sortie de la chambre des Etats jusqu'à celui où un spectre lui était apparu derrière la statue de bronze.

Elle arriva donc à cette conviction que ce qu'elle avait vu était une réalité; et alors, elle promena lentement et timidement les yeux autour d'elle. Elle reconnut qu'elle n'était plus dans l'appartement où elle s'était évanouie, et qu'au lieu de se trouver sur la pierre, elle était assise sur une chaise. Quelqu'un l'avait donc emportée, tandis qu'elle était sans connaissance. Mais ce quelqu'un, était-ce un ami ou un ennemi?

Toutes ces pensées lui traversèrent l'esprit avec la rapidité de l'éclair, et ce fut en frissonnant qu'elle tourna la tête. Une lampe, qui n'était pas la sienne, brûlait sur une table, au milieu de divers instruments, de vases remplis de liquides et de substances minérales, et de brosses de différentes grandeurs. Un air frais, qui entrait par un trou pratiqué dans le mur en face d'elle, lui rafraîchit le visage, et se joua doucement dans ses cheveux qui s'étaient dénoués.

Où était-elle donc, alors? Dans quel appartement de Rotemberg l'avait-on portée? Et qui est-ce qui avait veillé sur elle?

Mais tout à coup une voix frappa ses oreilles, une voix si basse, si plaintive et si tremblante qu'elle sentit qu'elle n'avait rien à redouter ; car jamais le mensonge et l'hypocrisie ne sauraient simuler des accents si pleins de tendresses et de mélancolie.

—Jeune fille, disait la voix, ne crains rien ! Ce n'est pas un être de l'autre monde que tu as vu tout à l'heure et dont la trop brusque apparition t'a tant terrifiée : c'était, hélas ! une malheureuse femme qui a plus souffert à elle seule que des millions d'autres ensemble. Ne crains donc rien, jeune fille, car je mourrais plutôt que de faire tomber un cheveu de ta tête !

Blanche se souleva lentement, et se tourna vers la porte qui était derrière elle, et d'où venaient ces paroles. Elle vit quelque chose de blanc au milieu de l'obscurité qui régnait au-delà du seuil, et un frisson courut dans tous ses membres, quand elle reconnut l'apparition.

Celle-ci avança..Blanche, honteuse de ses craintes et se rappelant la voix plaintive qu'elle avait entendue tout à l'heure, rassembla tout son courage, et attendit.

Mais elle reconnut bientôt qu'il n'y avait rien de terrible, rien de surnaturel dans l'aspect de la femme qui approchait, et que son imagination seule avait prêté à ses traits une horreur sépulcrale. Alors tous ses sentiments d'alarme et de crainte firent place à une sympathie sans bornes et à une immense commisération pour cette femme qui se disait être si malheureuse.

Il était aisé de deviner qu'elle était de noble naissance ; son air, ses manières et son langage le disaient assez ; et son visage quoique d'une paleur cadavérique et creusé par les anxiétés, conservait encore des traces de beauté. Elle avait, en effet, un profil remarquable, ses dents étaient blanches et bien conservées. Quant à son âge, il était assez difficile de s'en faire une idée, car ses traits avaient été altérés plus évidemment par le chagrin que par le temps.

Elle était vêtue d'une longue robe de laine blanche, ce qui expliquait comment Blanche, dans sa frayeur, l'avait prise pour un spectre.

Telle était la femme qui se tenait devant notre héroïne qui, avons-nous dit, délivrée de ses craintes, la contempla avec une sympathie évidente. De son côté, la dame examina Blanche avec un profond et touchant intérêt : on eût dit qu'il y avait entre ces deux êtres une attraction qui les attirait l'une vers l'autre.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE.

Février :—Canada : Le *Journal de l'Instruction Publique* et l'*Echo*:—Départ de Mgr. l'Evêque de Montréal.—Un couvent à Arthabaska.—Nécrologie—Coup-d'œil sur une sainte vie suivie d'une sainte mort.—Tremblement.—Incendie.— Parlement.—Les écoles et les Corporations religieuses.—Lord Young à Montréal.

Rome : Les Zouaves Canadiens.—Clément Hofbauer.— Les Oratorios.— Berryer.—La Sainte-Cécile.—Consistoire, discours dans la Basilique de Saint-Pierre.

Europe : La question d'Orient dans le passé, le présent et l'avenir.

I.

Février, le plus court des mois,
Est, de tous, le pire à la fois.

Février, de tous les mois, est le plus dangereux, disent les bonnes gens ; il est le mois des fièvres, et la preuve c'est son nom qui vient de *Febris*. Non, disent les classiques, il vient de la déesse *Februa*, en l'honneur de laquelle les Romains célébraient, au commencement de ce mois, des fêtes dans lesquelles on allumait des flambeaux autour des tombeaux : ce n'est guère plus poëtique ; de quelque côté qu'on se tourne, on trouve ou la mort ou la tombe, ce qui se vaut bien.

Février ramène la *chandeleur* qui, pour le coup, vient évidemment de *chandelle* ou de *Candela*, à cause des cierges que le clergé et les fidèles portent allumés, à la procession de la fête de la Purification de la Vierge.

Un vieux proverbe a dit :

A la chandeleur, les grandes douleurs.

Evidemment c'est pour la rime, mais les préventions des vieilles contre février, n'en percent pas moins. Vous ne leur ôterez pas non plus de l'esprit, que le 3 est un jour critique : ce jour, la fièvre s'attaque aux tempéraments les plus robustes. Le 4 est également un jour à craindre, pour la même raison aussi, que je n'ai pu découvrir.

Février est riche en pronostics, en voici quelques-uns :

En Février, s'il grêle et tonne,
C'est la marque d'un bon automne,
Selon que nos vieillards ont dit :
Si le soleil se montre et luit
A la chandeleur, apprenez
Qu'encore un hiver vous aurez.
Pourtant gardez bien votre foin,
Car vous en aurez besoin.
Par cette règle se gouverne
L'Ours qui retourne à sa caverne.

Les bonnes gens disent en effet que si le soleil se montre le matin de la chandeleur, les ours sortent de leurs tanières, mais qu'ils y rentrent bientôt ; ce qui dénote quarante jours de froid.

En revanche, Février ramène chaque année la Saint Valentin et le Carnaval. Sur la Saint Valentin les *Messagers boiteux* disaient :

Saigner au jour Saint Valentin
Rend le sang net, soir et matin.
Et la saignée du jour d'avant
Garde de fièvre un an durant.

Sur le Mardi-Gras, nos pères, qui aimaient le calembourg, tout comme leurs petits-fils, avaient trouvé celui-ci :

Mardi-gras est le jour le plus *haut* de l'année, parce que le lendemain il faut *des cendres*.

Février a, en outre, le privilége de marquer les années bissextiles, alors il a 29 jours ; dans les autres il n'en a que 28. Avant que les Tarquins fussent chassés de Rome il n'en avait jamais plus ; cette expulsion eut lieu le 24, ou le sixième jour des calendes *sextilis*. Comme c'était un beau jour pour des républicains, sextilis fut doublé, et l'on eut le mot *bissextile* pour désigner les années de 366 jours.

Mais tout ceci ne nous dit pas comment Février n'a que 28 jours, lorsque les autres en ont 30 et 31. Je le demandai un jour à grand'maman, la bonne vieille laissa tomber son tricot sur ses genoux, ôta ses besicles, et me conta l'histoire suivante, que j'écoutais très-sérieusement: " Il y a pas mal longtemps de cela, mon enfant, l'année n'avait que dix mois ; la raison en est simple, c'est que l'homme n'a que dix doigts ; rien de moins malin que le systême décimal, ce ne sont pas les savants qui ont fait cette trouvaille. En ce temps là, Mars commençait l'année, mais comme le soleil allonge toujours un peu l'année, il s'ensuivait, que Mars se promenait un peu par toutes les saisons, ce qui avec l'âge finit par lui devenir fort peu agréable. Alors on tint conseil, et l'on résolut d'arranger tout pour le mieux, on créa deux autres mois, *Janvier* et *Février*, ils auraient dû prendre la dernière place, étant les derniers venus, mais vois-tu, mon enfant, les jeunes gens sont toujours présomptueux. Décembre, un bon vieux, qui n'a pas d'ambition, laissa passer les deux jouvenceaux; Janvier, en vertu de son nom, prétendit qu'il avait droit d'ouvrir l'année. Février n'eut que la seconde place, dans son dépit il se mit à songer, " si j'avais un jour de plus que Janvier, se dit-il, je le dominerai," il en avait 30 alors : Une bonne idée lui vint, il propose une partie à Janvier. On joue un jour, Janvier gagne, Février demande la revanche ; Nenni, répondit-il, je connais trop le prix d'un jour, j'en ai 31, je demeure. Février pensa qu'il aurait meilleur jeu avec Mars, mais le vieux Mars gagna, et refusa également la revanche, Février n'eut plus que 28 jours : Sa fureur devint extrême, il jura que s'il était le plus court, il serait le plus dur de tous, on essaya de le

calmer, en lui donnant un jour de plus dans les années bissextiles, mais il n'en est pas moins resté de mauvaise humeur.

Je remerciais grand'-maman, et me montrais très-satisfait d'une aussi belle explication.

II.

Le *Journal de l'Instruction Publique* a souhaité la bonne année à l'*Echo* par cet éloge très-flatteur :

" Cet excellent Recueil termine sa dixième année. De grandes améliorations dans le format et dans tout le matériel ont coïncidé heureusement avec une collaboration active et laborieuse. La Chronique y est faite avec soin et intelligence, et des articles remarquables sur des sujets scientifiques ou historiques y ont été publiés dans le cours de l'année. Parmi ceux-là, nous remarquons les *Récentes explorations du Globe*, *l'Expédition scientifique* au *Pôle Nord*, les *Infiniment petits*, le *Boire et le Manger*, *Le diable existe-t-il et que fait-il?* et plusieurs revues scientifiques. Il est à regretter que tous ces articles ne soient point signés."

Nous pourrions, en tous points, appliquer au *Journal de l'Instruction Publique*, le même éloge. Nous pourrions aussi exprimer le même regret et en particulier au sujet du dernier article intitulé : *Livres et Bibliothèques* que nous avons lu avec un très-vif intérêt : mais il est probable, que ni le *Journal de l'Instruction publique*, ni *l'Echo* ne se convertiront ; ils ne perdront pour cela rien de leur intérêt.

Mgr. de Montréal, parti le 20 janvier, pour aller assister au Concile œcuménique, est arrivé heureusement en France le 1er de février, jour de la fête de Saint Ignace, avec les prêtres qui l'accompagnent. Nous faisons des vœux pour que le reste du voyage s'accomplisse avec le même bonheur.

Le comité des zouaves a publié une très-longue correspondance sur la situation de nos Volontaires dans l'armée pontificale ; les familles de ceux qui sont partis apprendront avec joie que leurs enfants continuent à être heureux, sans regret, et toujours pleins d'ardeur pour ce qu'ils appellent la *Grande Cause*, à la défense de laquelle ils ont eu l'honneur de se dévouer.

L'Union des Cantons de l'Est nous apprend que le 24 s'est tenue une assemblée à Saint Christophe d'Arthabaska, pour aviser aux moyens de fonder un Couvent des Sœurs de la Congrégation dans cette paroisse ; ce projet a été accueilli avec une faveur qui fait honneur aux populations de ces cantons. M. l'Abbé Suzor donne le terrain, et les citoyens fournissent le bois, la pierre, la main d'œuvre et l'argent ; plusieurs ont souscrit des sommes considérables.

Le même jour, nous avons reçu la triste nouvelle de la mort subite de M. Hubert Paré, dévoué à toutes les œuvres de charité, Président de la Société de Saint Vincent-de-Paul : il laisse pour faire son éloge, sept prêtres

qui lui doivent leur éducation, plusieurs religieuses à qui il a procuré les moyens de suivre leur vocation, et les exemples d'une vie sans tache.

Quatre jours plus tard, la mort choisissait une nouvelle victime, et cette fois, dans le rang du clergé. M. Porlier, curé de la Pointe-aux-Trembles, a succombé le 28 janvier à une attaque d'apoplexie foudroyante. Il était né à Contrecœur en 1802. Après avoir terminé ses études au Collége de Montréal, il exerça le professorat dans celui de Nicolet. Elevé au sacerdoce en 1824, il fut successivement vicaire à la Pointe-aux-Trembles, à Sorel, et professeur de Théologie, auprès des jeunes ecclésiastiques que Mgr. Lartigue retenait à l'évêché. Il fut ensuite nommé vicaire à Varennes, d'où il fut nommé à la cure de Terrebonne. Après dix-huit années de travaux dans cette paroisse, il accepta la cure de St. Philippe de l'Acadie, puis celle des Cèdres, et enfin celle de la Pointe-aux-Trembles. Partout le vénérable défunt s'est fait estimer par son zèle, par sa religion ; et aimer par sa bonté et son affabilité.

Le mois dernier, nous annoncions la mort de la Vénérable Sœur Sainte Madeleine. Cette mort précieuse devant Dieu et devant les hommes a inspiré à l'un de nos poëtes les plus élégants, la touchante inspiration que nous reproduisons ici :

COUP D'ŒIL SUR UNE SAINTE VIE

A l'occasion d'une sainte mort.

Avez-vous vu, mes sœurs, s'élever vers les cieux
Ce brillant météore en cette nuit si sombre ?
Il montait doucement : son éclat radieux
Dissipait en passant la profondeur de l'ombre.
On eut dit une étoile, au disque sans pareil,
Allant au firmament rejoindre le soleil
Et des astres grossir le nombre.

Spectacle ravissant ! Mais qui pourrait, mes sœurs,
A mon cœur inquiet expliquer ce mystère ?
De la plaine du ciel les astres sont les fleurs ;
Et je vois celui-ci s'élever de la terre ?...
Ce brillant météore où prit-il donc ses feux ?
D'où vient-il ? Oh ! parlez, répondez à mes vœux
Et rendez-vous à ma prière.

Pour réponse partout des larmes, des sanglots.
Le deuil et la douleur gravés sur le visage :
Les soupirs se pressant, comme l'on voit les flots
L'un sur l'autre venir expirer au rivage :
Et, sous un blanc linceul, on me montre en pleurant,
Celle que l'on aimait ; car la mort en passant
Vient de faire un cruel ravage.

Je comprends maintenant.... à mon cœur, à mes yeux
Ce que je vois dit tout. Là, dans ce cœur de femme,
Longtemps resta caché mon astre merveilleux :
C'est là que s'épurait, en grandissant, sa flamme,
Ainsi, le beau soleil, lorsque le jour s'enfuit,
En reposant ses feux dans le sein de la nuit,
De nouvelles ardeurs s'enflamme.

Etincelle d'amour allumée au berceau
Dans le cœur d'une enfant, du souffle de Dieu même ;
Son éclat, en naissant, était déjà si beau
Que de le contempler, c'était bonheur extrême.
Sous un front toujours pur, un regard rayonnant
A chacun redisait : respectez cet enfant ;
Le Bon Dieu la protége et l'aime.

Mais le climat du monde est pestilentiel :
De son souffle glacé, la corruptrice haleine
Eteint presque toujours le feu qui vient du ciel ;
L'âme trouve en Dieu seul sûreté douce et pleine.
Si tu veux conserver la flamme des élus ;
A seize ans quitte tout, pour le Cœur de Jésus,
Il t'appelle, viens, Madeleine :

Elle entendit la voix, et docile son cœur,
Laissant sans hésiter les caresses du monde,
Venait s'offrir lui-même aux pieds de son Vainqueur
Et choisir près de lui sa retraite profonde.
Qui dira de quels soins, sous le regard de Dieu,
Elle entretint la vie et l'ardeur de ce feu
Qui devrait être si féconde !

Brûler seule est trop peu pour son ardent amour :
Autour d'elle étendant le divin incendie,
Elle embrâse ses sœurs dans son nouveau séjour ;
Et jusqu'à ces enfants que l'amour lui confie,
Plus d'une, je le sais, cache sous ses soupirs
Et garde dans son cœur un de ces souvenirs
Qui parfument toute la vie.

Flammes, croissez toujours ! Bientôt on la verra
L'âme de ces conseils que sa prudence inspire,
L'aimable modestie, en tous lieux, la suivra
Et son commandement, ce sera son sourire.
Charme de la vertu ! cinq lustres tour à tour
Remettront dans ses mains le Sceptre de l'amour,
Si maternel est son empire !

Puis quand on lui rendra sa douce liberté ;
Descendant du pouvoir, modeste souveraine,
Elle ira ranimer dans son obscurité
Ces flammes de l'amour dont elle est toute pleine.
Dans le pauvre aimer Dieu, sera tout son désir,
Donnez pour ses enfants, vous lui ferez plaisir,
Vos moindres petits bouts de laine.

Et le feu grandissait par ses soins assidus :
Et son cœur ressemblait à la fournaise ardente.
Haletant sous l'effort, bientôt il n'y tint plus ;
Un jour, il se brisa : son âme impatiente
Glissa comme la flamme en s'élevant aux cieux ;
C'est elle que je vis, symbole gracieux,
Comme une étoile rayonnante.

En arrivant au ciel elle a pu dire à Dieu :
Seigneur, j'ai combattu soixante ans pour ta gloire.
A ces mots, entendez, dans le céleste lieu,
Tous les anges s'unir pour chanter sa victoire.
Montez, ô notre sœur ! Et déjà je la vois
Sur le sein bien-aimé de la Mère Bourgeois.....
De nous qu'elle garde mémoire !

Oui, Mère bien-aimée, au ciel pensez à nous ;
Que votre ardent amour embrase notre vie !
Gravez dans notre cœur, en traits puissants et doux,
Tant d'aimables vertus dont vous étiez remplie :
Et que Dieu vous accorde, au séjour éternel,
De voir sur votre cœur, si bon, si maternel,
Votre famille réunie !!
Amen.

(UN AMI.)

Le sol tremble au New-Brunswick, et la secousse du 16 janvier a été assez forte pour effrayer les timides, que ne s'est-elle étendue jusqu' Nouvelle-Ecosse ? elle eut peut-être suspendu un instant les clameurs des anti-fédérés, dont la cause est perdue. Le cabinet de Londres a en effet fait savoir que le gouvernement impérial ne reviendrait pas sur l'acte de 1867. Là-dessus M. Howe qui avait eu l'habileté de le croire depuis longtemps, est passé, armes et bagages, dans le parti de l'union, et a su même assez faire valoir les derniers services qu'il lui a rendus, pour mériter le portefeuille de président du Conseil Exécutif.

L'incendie qui, le 19 de janvier, a détruit l'établissement et les presses de M. Desbarats à Ottawa, a été considéré par la presse comme une calamité publique ; la perte dépasse $100,000, laisse une centaine d'ouvriers sans ouvrage au milieu de l'hiver, et suspend ou peut-être même interrompt out-à-fait la publication d'ouvrages importants pour l'histoire du pays.

Pendant que le Parlement de Toronto est en villégiature après une laborieuse session, le Parlement de Québec poursuit les séances de sa seconde session. Le discours du trône a promis de laborieux travaux. Des projets de code municipal, des modifications dans l'administration et la vente des terres de la couronne : des mesures pour favoriser l'agriculture, la colonisation, la construction de chemins à lisses ; une révision des lois concernant les écoles, le jury, l'administration de la justice, et le fonctionnement des rouages administratifs.

Les journaux se plaignent de la manière dont la police est tenue dans Montréal, et de certaines faveurs accordées aux membres des sociétés secrètes ; ils se plaignent encore de l'hygiène de la ville et il est certain que le rapport des officiers de santé est propre à leur donner raison. C'est une chose très-utile sans doute que d'entreprendre les vastes travaux d'embellissements que la corporation poursuit depuis plusieurs années, mais pourvoir à la salubrité publique et prendre les mesures signalées comme nécessaires par un corps respectable et autorisé, est chose de première nécessité. C'est bien aussi une chose indispensable que d'allouer aux commissaires d'écoles les sommes demandées par le gouvernement de la province, n'est-ce pas chose étrange que Montréal ne donne que $7000 pour les écoles, et se repose du premier de ses devoirs sur les corporations religieuses. Les uns voudraient que ces corporations nourrissent tous les pauvres, les autres qu'elles soutinssent seuls les écoles, d'autres ont des prétentions non moins extraordinaires. Grâces à Dieu, ces corporations ont rempli leurs obligations au delà de ce qu'elles doivent : que ceux qui leur dictent leurs devoirs fassent mieux qu'elles, aussi bien même, et alors peut-être auront-ils certaines apparences de droit de se mêler des affaires intérieures des familles religieuses, dont les droits sont aussi sacrés que ceux des familles particulières de la vie civile.

Le 1er février, le Gouverneur-Général a visité Montréal et quelques-uns de ses établissements d'éducation. Nous avons vu avec un plaisir particulier, Son Excellence visiter les écoles des Frères des Ecoles Chrétiennes, dont le dévouement et les services, pour fuir le grand jour, n'en sont pas moins méritoires, et méritaient bien cette distinction.

III

Les Volontaires continuent d'arriver à Rome, avec quantité de fusils et de munition ; on parle même de former un seizième bataillon de zouaves dont le corps désormais doit faire la principale force de la petite armée pontificale.

Les Zouaves canadiens ont joyeusement fêté le *merry Christmas* avec les zouaves anglais : et entre eux, le premier jour de l'an. Tous ceux qui ont pu obtenir congé sont accourus à Rome pour cette fête de famille. Ils avaient en effet choisi ce jour pour présenter au Sous-Lieutenant Taillefer

une magnifique épée et saluer sa rapide promotion au grade d'officier. Le nombre des promotions pour les canadiens se divise de la manière suivante : 1 sous lieutenant, 1 sergent-major, 2 sergents, 15 corporaux. Nous espérons le voir croître encore et s'élever à ces grades supérieurs jusqu'à ce qu'il ait atteint le nombre proportionnel à celui des volontaires que le Canada a donnés à l'armé pontificale.

Le 1er Octobre le Saint Père a sanctionné un décret qui fait espérer que le procès de béatification du vénérable Hofbauer aboutira prochainement. Clément Hofbauer a été le premier Rédemptoriste allemand. Boulanger à Vienne, il se sentit le désir d'aller à Rome et de se faire ermite. Il partit avec un de ses amis, et après avoir visite la cité sainte, il se retira dans une forêt près de Tivoli : là, il reçut du ciel l'avis que Dieu demandait autre chose de lui ; il retourna à Vienne où les libéralités d'une sainte veuve lui permirent de faire ses études ; après sa philosophie terminée, il retourna à Rome : étant entré dans une église de réguliers, il fut édifié de leur piété, et sortant de l'église il demanda à un enfant quels étaient ces religieux : " Ce sont des prêtres du très-saint Rédempteur, et vous aussi vous en ferez un jour partie," lui répondit l'enfant. Ce fut un trait de lumière pour Hofbauer, il entra dans l'ordre de saint Liguori, fut envoyé en Pologne pour y établir sa Congrégation : malgré beaucoup de persécution il l'étendit en plusieurs contrées en Allemagne, en Suisse, à Vienne, en Valachie et à Fribourg. Il mourut en 1820, laissant après lui une haute réputation de sainteté.

Lorsque saint Liguori mourut, en 1787, il ne laissa que douze maisons bien établies ; aujourd'hui la Congrégation compte neuf provinces, savoir : la province romaine qui compte 6 maisons ;—la province Française, 12 maisons ;—la province Autrichienne, 11 maisons ;—la province Belge, 8 maisons ;—la province des Etats-Unis, 13 maisons ;—la province de l'Allemagne supérieure ou de Bavière, 8 maisons ;—la province de l'Allemagne inférieure, 6 maisons ;—la province Hollandaise, 6 maisons ;—la province Anglaise, 4 maisons.

En tout 76 maisons ; voilà l'œuvre de saint Liguori, c'est principalement depuis une dizaine d'années qu'elle a pris ces développements. Ainsi croissent les œuvres des saints ; à mesure que l'enfer multiplie ses efforts pour la perte des âmes, Dieu donne à son Eglise de zélés et laborieux ouvriers pour conserver et étendre la foi.

Les Oratorios de musique sacrée, ont commencé avec l'Avent, dans la vaste chapelle attenante à l'église neuve dite de saint Philippe de Néri. C'est saint Philippe lui-même qui les a fondés afin d'arracher au dissipation du monde, en les amusant, les jeunes gens de son temps. Depuis, il n'ont cessé de réunir les meilleurs artistes et d'attirer la foule des Romains et étrangers. On a exécuté plusieurs fois pendant l'avant le *Stabat* de Rossini, et on l'exécutera de nouveau en carême, qui est aussi une époque fixée pour les réunions.

Le Cygne de Pesaro était sujet du Pape, et le meilleur témoignage qu'on puisse lui rendre est de dire que Rossini ne l'oublia jamais, et sut garder sa foi au milieu des séductions et des succès de la célébrité, où tant d'autres ont fait naufrage. Aussi les maîtres des chapelles basilicales ont-ils tenu à honneur, de faire célébrer un service solennel pour le repos de cette grande âme.

La nouvelle de la mort de Berryer a également causé à Rome une impression douloureuse. On le regardait comme un des plus fermes défenseurs de la cause catholique. Il aimait franchement et profondément l'Eglise, qu'il considérait comme la gardienne dans le monde, de la justice, de l'honneur, de l'indépendance des consciences, triple et sublime idéal auquel il a voué toute sa vie.

Le jour de la fête de sainte Cécile, la catacombe de saint Calixte où elle fut enterrée, était ouverte aux fidèles. L'entrée portait de riches décorations ; des autels avaient été disposés dans la Crypte de l'illustre sainte : le *Cubiculum*, ou chambre réservée aux pontifes, était très-ornée et rappelait les gloires du martyre. Dès l'aurore la commission archéologique s'était rendue dans la catacombe et recevait gracieusement les visiteurs et les prêtres venus pour célébrer le saint sacrifice sous ces voûtes étroites et basses qu'élargit et élève la pensée et où l'âme semble aspirer encore les tièdes senteurs du sang chrétien répandu pour la foi. Nous avons remarqué un grand nombre d'ecclésiastiques français et beaucoup de zouaves s'empressant de servir aux autels. Il y avait aussi des protestants, contemplant, émus et troublés, les symboles de cette foi qu'ils ont perdue, mais que la plupart d'entre eux cherchent, disons-le à leur louange, avec une avidité et des hésitations douloureuses. Puisse Dieu faire jaillir pour eux de ces profondeurs sacrées la lumière véritable qui brille aux yeux des catholiques.

Aux réceptions du 1er janvier, le Souverain Pontife a renouvelé au Corps d'Etat-Major français, l'expression de sa reconnaissance envers la France, et béni l'empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial. Les craintes que pouvaient inspirer le retour de M. Lavalette, au ministère des affaires étrangères, ont été promptement dissipées par M. de Banneville, qui a assuré le Cardinal Antonelli, que les bonnes dispositions du gouvernement à l'égard du Souverain Pontife se maintiendraient comme par le passé.

Dans le Consistoire secret du 21 décembre, le Souverain Pontife a parlé sur les graves évènements d'Espagne, déplorant les maux infinis faits à l'Eglise dans ce pays, et spécialement le danger auquel se trouve exposée l'unité de la foi, qui fut toujours la plus belle gloire de cette nation catholique. Dans ce même consistoire plusieurs archevêques et évêques ont été préconisés, et Mgr. Pinsonnault, évêque démissionnaire de Sandwich, a été nommé évêque *in partibus* de Birtha, ville de la Turquie d'Asie sur l'Euphrate. Jadis très-commerçante, elle fut ruinée par Tamerlan, elle

n'a aujourd'hui que 3000 habitants ; elle est la résidence d'un primat jacobite : les Turcs l'appellent Bir ou Biridjeek.

Le 25 du même mois, suivant l'usage, des discours ont été échangés dans la basilique de Saint-Pierre, après la messe, entre le Cardinal-vicaire et Sa Sainteté.

Au discours prononcé par le Cardinal-vicaire, le Souverain Pontife a répondu par l'allocution suivante, dont nous n'avons pas le texte, mais dont voici l'analyse très-exacte.

" Eminence,—Cette guerre acharnée dont vous parlez, c'est la guerre du mal contre le bien ; la guerre de l'enfer contre l'Eglise de Jésus-Christ. Cette guerre a une date très-antique, et Dieu l'a permise dès l'origine du monde, comme tous le savent, et elle durera jusqu'à la fin des siècles.

" Rome est l'objet de l'amour et de la haine, le champ de bataille des ennemis de Dieu. Au moyen-âge la guerre avait choisi pour théâtre le sépulcre du Christ, que les infidèles disputaient aux fidèles ; dans les temps modernes, le sépulcre de saint Pierre et de saint Paul, voilà son théâtre. Les rois et les peuples ont sans cesse combattu contre ce sépulcre. Ses ennemis lui sont connus, et il n'est point étonné de ce que tant d'hommes aujourd'hui veulent le conquérir. Mais c'est en vain que ces hommes s'épuisent en efforts sacriléges. Dieu n'a jamais permis qu'aucun prince s'assit sur ce sépulcre qui est le siége de son vicaire.

" Telles sont les leçons de l'histoire, et les contemporains ont oublié l'histoire.

" A la vue de tant de trônes renversés en Europe, ils pensent que celui de Rome, abandonné et sans secours, tombera lui aussi. Or, quand même nous resterions seuls, et abandonné de tous, ce qui n'aura pas lieu, je l'espère, nous parlerions comme nous le faisons, et notre voix aurait toujours un écho sur la terre, et comme au ciel il nous a été promis un secours, ce secours ne peut faillir. Ce secours s'étendra, j'en ai la confiance, sur vous tous, et le Seigneur vous protégera.

" Cependant, vous le savez, il ne suffit pas d'implorer le secours d'en haut, il faut le mériter. Rendons-nous-en dignes par une vie exemplaire, par la piété, l'humilité, la charité.

" L'esprit des ténèbres lance aux fils du siècle son antique cri : *Eritis sicut dii*, et vous les voyez, comme ils s'excitent dans leur haîne contre l'Eglise, comme ils poursuivent leurs usurpations, comme ils s'enivrent de leur colère dans le blasphème, et voilà que le Seigneur les châtie et les humilie en leur ôtant le bien de l'intelligence.

" A nous, au contraire, l'ange du Seigneur nous recommande l'humilité, il nous montre le calvaire au sommet duquel monta celui qui fut obéissant jusqu'à la mort, à la mort de la croix, *Obediens usque ad mortem*. La vie de l'homme humble sur cette terre peut être comparée à la marche d'un navire sur la mer, lequel cache ses flancs dans les flots et ouvre aux

souffles des bonnes inspirations les voiles qui le conduisent au port de la paix.

" L'ange des ténèbres crie à nos ennemis : Vivez dans la joie et l'abondance, courez librement les sentiers de la volupté.

" L'Eglise du Seigneur nous dit de vivre dans la charité, de telle sorte que l'exemple de notre vie soit un reproche perpétuel à nos ennemis.

" Eux, nos enne m, n'ont qu'une préoccupation, la matière.

" Nous, sans la dédaigner dans ce qu'elle renferme d'utile à notre existence, nous n'en faisons pas l'objet de nos pensées.

" Aussi qu'arrive-t-il ? quelle est la conséquence de cette vie misérable ? l'injustice, l'usurpation du bien d'autrui, la violation de la loi sainte de Dieu. *Aliena rapere si possunt, concupiscere si non possunt.*

" Quant à vous, aimez la sainte pauvreté : vous êtes les pères des pauvres, donnez-leur votre superflu, soutenez-les dans leurs infirmités ; *Oculus cœco ; pes claudo.*

" La charité maintiendra du moins parmi vous la paix du Christ, cette paix qui est le don par excellence de Dieu, et vous verrez cesser le péril. Les flèches tomberont à droite et à gauche et elles ne vous approcheront point et vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon.

" Tels sont les vœux que j'adresse à Dieu en implorant sur vous sa bénédiction."

IV.

Les nouvelles d'Europe, qui ne nous ont apporté aucun évènement important ce dernier mois, nous laissent le loisir d'étudier dans son passé et son présent cette question d'Orient, dont la Conférence de Paris vient de reculer encore l'explosion, en acceptant l'*ultimatum* Ottoman dans son entier, en abandonnant la Grèce à ses propres forces si elle veut entrer en conflit, ou en la forcant à se soumettre, ce qui paraît le parti le plus sage et qu'elle semble vouloir accepter.

La question d'Orient, qui menace d'éclater plus envenimée que jamais, n'est ni une affaire locale ni une question nouvelle ; elle est ouverte depuis des siècles et elle embrasse dans ses complications diverses les intérêts de l'Europe et de l'Asie et peut-être même du monde entier, si les Etats-Unis se jettent dans le conflit.

Dans le passé, la Question d'Orient se caractérise par la crainte qu'inspiraient les conquêtes toujours envahissantes des Turcs, et par la revanche que la Chrétienté prit contre eux à l'époque des Croisades, ce fut alors une Question religieuse.

Dans le présent, elle se caractérise par les craintes qu'inspirent les envahissements progressifs de l'ambition Moscovite ; c'est une question d'équilibre européen ou même international. Pour l'Eglise, elle demeure

toujours une question religieuse ; il s'agit de savoir qui triomphera du Schisme grec ou de la Catholicité dans l'Europe et les provinces d'Asie.

La question d'Orient commença au jour où le Calif Haroun-al-Raschid envoya à Charlemagne les clefs du Saint-Sépulcre et confia à l'épée de la France le protectorat des Saints Lieux et des Chrétiens du Levant ; elle commença surtout lorsque la première plainte des chrétiens de Syrie et de Palestine, gémissant sous le joug des Musulmans, se fit entendre en Occident.

Quand la Chrétienté, lasse des horreurs que lui apportaient les récits des pèlerins d'Orient, entendit Pierre l'Ermite lui raconter de nouveaux outrages faits au tombeau du Christ, et de nouvelles douleurs subies par ses frères de Terre-Sainte, elle se leva comme un seul homme au cri de *Dieu le veut*, et se précipita sur l'Asie pour voler à la conquête de Jérusalem. C'était alors le règne de la vraie fraternité entre tous les peuples chrétiens. " Nous qui avons été baptisés en Jésus-Christ," disait l'évêque Adhémar à ses compagnons prêts à combattre les Turcs, " nous sommes tous les enfants de Dieu, nous sommes tous des frères ; qu'une affection spirituelle unisse tous ceux que lie un nœud spirituel."

" Si un Breton, si un Allemand voulait me parler," dit un chroniqueur de la première Croisade, " je ne savais que lui répondre, mais quoique divisés par la différence des langues, nous paraissions ne faire qu'un seul peuple, à cause de notre amour de Dieu et de notre charité pour le prochain."

Tout le monde sait l'histoire des Croisades, et ce n'est point notre but de la raconter ici : remarquons seulement que les croisades furent une grande œuvre de civilisation, arrêtant l'invasion de la barbarie Musulmane, qui dès le septième siècle avait pénétré jusqu'aux extrémités de l'Europe, jusqu'au cœur de la France. Ce fut la continuation de l'œuvre de Charles-Martel et de Charlemagne.

La France, plus que toute autre nation, y prit une grande part. Les Croisés en Orient, à quelque nation qu'ils appartinssent, n'étaient désignés que par le nom de *Francs*. Sept rois français ont été ensevelis auprès du Saint-Sépulcre. Les rois de Constantinople, après que les croisés en eurent fait la conquête, furent des princes francs, et il y eut un temps où la Judée et la Galilée, Ascalon, Jaffa, Saint-Jean-d'Acre, Tyr, Sidon et Antioche la grande obéissaient à des princes français : On ne peut faire un pas en Syrie, interroger le sol ou quelque monument sans qu'ils répondent par quelque nom français. Godefroy de Bouillon et ses compagnons furent les premiers à ouvrir les Croisades, et les Croisés de la France ne cessèrent de se diriger vers l'Orient, que lorsque la mort de Saint-Louis eut fermé sous les murs de Tunis cette grande page de l'histoire de la Chrétienté.

Mais les Croisades furent surtout l'œuvre de l'Eglise catholique, et la

papauté se trouvant à la tête de la république chrétienne, se trouva à la tête du mouvement, et de Gerbert, plus tard Sylvestre II, jusqu'à saint Pie V, tous les papes demeurèrent à ce poste d'honneur, avec vigilance, dévouement et vigueur.

Si les Croisades échouèrent, ce fut en grande partie la faute du schisme grec, il avait laissé le tombeau du Christ tomber aux mains des Ottomans ; ce fut une première faute, il en fit une seconde en s'opposant par la ruse et la perfidie au généreux élan des croisés. Il en fit une dernière, irréparable jusqu'à ce jour, en ne sachant pas défendre Constantinople, et en ouvrant aux Turcs le chemin de l'Occident.

La réforme protestante en rompant l'unité de la chrétienté, en divisant les princes chrétiens, en les armant les uns contre les autres, en criant par l'Europe à tous les peuples, " *Plutôt Turcs que Papistes*," favorisa sur une large échelle les conquêtes des Osmanlis, et si l'Europe n'est pas aujourd'hui comme l'Asie-Mineure, comme la Bulgarie, comme l'Egypte, une province de l'empire ottoman, ce n'est pas la faute de la Réforme ; voilà les grands services qu'elle sait rendre à la civilisation.

Une fois établis sur le Bosphore, les Turcs se répandirent comme un torrent dévastateur sur la Grèce, la Macédoine et les provinces du Danube, s'avançant par un progrès continu à la conquête de l'Europe entière, sans que les princes d'Occident semblassent s'en inquiéter, et si les papes, du haut du Vatican, n'avaient cessé de prêcher la croisade, le vieux monde eut été perdu. La guerre soutenue contre le Turc, où se jouaient les destinées de la civilisation, furent le grand ouvrage de leur zèle, et ce sont eux qui ont été les sauveurs du monde. Pendant le siége de Belgrade, les cloches de la catholicité, chaque jour à midi, invitaient les fidèles à prier pour les Hongrois ; on récitait l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique ; ce fut l'origine de l'*Angelus*.

De leur côté les Croisés ne cédaient que pas à pas. On connaît les belles défenses de Rhodes et de Malte par les Chevaliers de Saint Jean-de-Jérusalem, et celles de Chypre et de Candie par les Vénitiens. Mais le torrent brisait tous les obstacles, les armées de terre étaient déjà aux portes de Vienne et de Varsovie, les flottes du Croissant couvraient toute la Méditerranée. La Papauté fit un dernier appel à la foi des princes catholiques, et la chrétienté y répondit par un suprême effort.

" Voyez-vous ces deux cent trente navires qui appartiennent au pape, au roi d'Espagne, à la république de Venise, aux Chevaliers de Malte, à la Savoie ; l'escadre est montée par quarante mille guerriers : Don Juan d'Autriche est à leur tête. L'escadre de la ligue chrétienne s'en va cherchant l'ennemi et le rencontre dans le golfe de Lépante, où seize siècles auparavant Octave Auguste et Marc-Antoine s'étaient disputés l'empire romain.

La flotte ottomane se compose de trois cent voiles et de cent mille

hommes. Le 7 octobre 1571, à une heure après midi, sous un radieux soleil, les guerriers chrétiens tombent à genoux, et adressent une courte prière au Dieu des batailles. Un silence solennel précède le combat ; les mèches de canons des deux escadres fument, un coup de canon à poudre tiré par le vaisseau du Capitan-pacha interroge en quelque sorte l'amiral chrétien ; Don Juan répond par le sifflement d'un boulet de gros calibre. Alors des deux côtés la lutte commence : c'est une tempête de fer et de feu. Bientôt on combat de navire à navire, d'homme à homme ; la fumée de la poudre obscurcit le ciel, et le sang rougit la mer. Don Juan tenant d'une main son épée et de l'autre le drapeau de Saint Pierre qu'il a reçu de Pie V, s'empare du vaisseau amiral ottoman ; il y plante son étendard en poussant un cri de triomphe, auquel la flotte chrétienne répond par le cri de victoire. (*)

La flotte ottomane ne se releva pas de cet échec. Un siècle plus tard, le 12 Septembre 1683, Jean Sobieski descendant, comme une avalanche, des sommets du Leopoldberg, et du Cayemberg, se ruait, à l'arme blanche, avec sa petite armée, sur les trois cent mille Osmanlis qui faisaient le siége de Vienne, et sauvait la capitale de l'Autriche.

Ces deux grandes journées arrêtèrent les conquêtes du croissant et la décadence commença.

Les régences d'Alger, de Tunis, de Tripoli et d'Egypte aspiraient déjà à l'indépendance ; la Hongrie venait d'échapper à la domination de la Porte, la Russie entrait en lutte, et s'avançait à pas sûrs, vers Stamboul, enlevant à la Turquie, par des conquêtes successives, la Bukovine, la Petite Tartarie, divers cantons du Caucase, jusqu'à ce qu'enfin elle vienne s'établir en Crimée et lancer ses flottes dans la Mer Noire.

Les provinces du Danube avaient profité de ces guerres pour s'affranchir en partie du joug ottoman ; en 1819, les Iles Ionniènes passaient sous le protectorat de l'Angleterre, et la France, qui, depuis Louis XIV, avait reprit avec gloire le protectorat des Saints-Lieux et des chrétiens du Levant, fondait le nouveau royaume de Grèce, moins pour tenir en échec la puissance des Sultans, que pour opposer une digue aux envahissements de l'ambition moscovite, car la question avait changé de face, la puissance ottamane, tombant en décadence, chaque voisin aspire à son héritage, mais de tous le plus à craindre est la Russie. Maîtresse de Constantinople, elle fait la loi à l'Europe et à l'Asie, la barbarie cosaque et tartare succède à la barbarie musulmane, le schisme à l'infidélité, voilà le nouveau danger qui menace la civilisation et l'Eglise.

* * *

C'est sous ce nouveau point de vue que la Question d'Orient doit être envisagée dans le présent, si l'on veut réellement se rendre compte de son importance.

(*) Poujoulat.

La décadence de l'empire turc aurait été beaucoup plus rapide, qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour, si les sultans n'avaient enfin ouvert les yeux, et n'étaient sortis de leur sérail, au bruit du canon russe tonnant dans le Bosphore, pour demander aux puissances de l'Occident quelques souffles de vie.

Selim III eut le courage d'inaugurer dans l'empire fataliste du Coran, le système des réformes, sur les plans des gouvernements chrétiens ; le vieil esprit fanatique des Osmanlis ne le lui pardonna pas, on l'accusa d'être vendu aux *Giaours* et il fut étranglé.

Il y avait dans les armées de la Porte, un corps d'infanterie créé par Amurat Ier ou par Bajazet Ier vers la fin du XIV siècle. Cette milice d'élite, composée des plus beaux hommes et des plus braves soldats, se recrutait parmi les jeunes captifs chrétiens élevés dans le mahométisme. Pendant cinq siècles, elle avait été la principale force des sultans, et avait décidé des plus belles victoires : mais dit le chroniqueur, les *Yénis-Chréis* étaient " comme des coursiers fougueux bondissant dans les paturages du désordre, et qu'il n'était pas facile d'attacher au piquet de l'obéissance ;" fiers et indomptables, les JANISSAIRES fesaient la loi dans l'empire, et déposaient les sultans. C'étaient eux surtout qui s'opposaient aux réformes. Mahmoud II, qui devait les poursuivre si vigoureusement, débuta par dissoudre ce corps. Vingt mille d'entre eux périrent dans un seul jour, 16 Juin 1826 : et leurs cadavres jetés dans le Bosphore arrêtaient la marche des navires.

Mais tout le mal ne venait pas des Janissaires, il venait surtout des institutions, de la religion, du caractère, des mœurs que l'on ne change pas dans un seul jour. Trois ans après, l'impuissance de la Turquie se révélait au traité d'Andrinople, en présence de la Russie victorieuse, et à cette époque Ismaël-Bey disait avec esprit : " Depuis un siècle la Turquie est comme une Tabatière garnie de brillants qui ne contient que des immondices : c'est la Russie qui a enlevé le couvercle."

Et au sein de cette corruption musulmane s'agite un élément de division que la Russie a jusqu'ici habilement exploité.

La population de tout l'empire ne dépasse guère 28,000,000 et sur ces 28 millions près de la moitié ou 12 millions des sujets du Grand-Turc, sont chrétiens, grecs-unis en relation avec Rome, ou grecs schismatiques relevant du patriarche de Constantinople. Ces populations chrétiennes appartiennent à diverses origines, Roumains, Grecs, Slaves, Bulgares et Arméniens, jusqu'au commencement de ce siècle, n'étaient considérées, par les fiers Osmanlis que comme des parias dans l'empire, sur lesquelles pesaient tous les impôts et toutes les corvées, et aux plaintes desquelles on ne répondait que par le terme méprisant de *rayas*, *troupeau*.

Ces populations cependant sont pleines d'activité, à elles appartiennent l'industrie et le commerce de l'empire. La Russie a compris quel parti

elle pouvait tirer de cet élément, pour semer la division en Turquie et arriver à son but. Elle s'est montrée à ces populations comme la protectrice des intérêts chrétiens en Orient, elle a fomenté par ses agents, des germes de mécontentement contre le gouvernement des pachas, qui est loin d'être irréprochable : elle leur a inspiré le désir de s'affranchir de cette domination du sabre, pour se constituer indépendants, leur promettant de l'appui et des armes dans le temps de l'insurrection. L'effet a suivit les promesses, les officiers russes se sont répandus dans les provinces danubiennes et y ont exercé et formé des corps de troupes, toujours prêts à prendre les armes au premier signal.

Depuis douze ans surtout, depuis la guerre de Crimée, l'agitation est constante et la fermentation est générale dans la Turquie.

Pour déjouer les plans de la Russie, les puissances Occidentales, la France et l'Angleterre, auxquelles s'est jointe l'Autriche depuis 1866, ont engagé la Porte à faire des concessions aux Chrétiens et à leur enlever tout sujet de mécontentement. Docile à des conseils amis, le Sultan, après la prise de Sébastopol, porta un *Hatti-houmayoun* qui accordait aux Chrétiens les mêmes droits qu'aux Musulmans.

Mais ce décret, qui devait donner satisfaction aux populations chrétiennes, ranima malheureusement le fanatisme des vieux Osmanlis. Une association secrète, dont le centre était à la Mecque, s'organisa partout où il y avait un noyau musulman, et jusqu'aux extrémités de l'Inde ; les massacres du Liban, la dernière révolte de l'Algérie, les insurrections de l'Inde répondirent aux puissances qui avaient signé le *Hatti-houmayoun.*

De leur côté les populations des rives du Danube, à demie affranchies du joug ottoman, et jouissant d'un gouvernement presque indépendant, voyant le Turc s'affaiblir, devinrent plus impatientes d'affranchissement, et résolurent de réclamer à main armée des garanties suffisantes de liberté et l'exécution des promesses que l'on n'avait pas tenues.

Le succès de la révolution italienne, le principe des nationalités mis en avant par les gouvernements eux-mêmes, la doctrine des faits accomplis et du suffrage universel appliquée en grand dans l'Europe occidentale, n'eut pas un petit retentissement parmi les populations grecques de l'Orient.

Des relations très-suivies s'établirent entre l'île de Caprara et la Grèce, l'insurrection générale fut organisée dans toutes les Provinces Danubiennes. La flotte d'Othon 1er vint audevant du général Garibaldi, et sans l'équipée d'Aspromonte, le héros en chemise rouge soulevait l'Orient pour attaquer l'Autriche par la Hongrie, et après sa victoire proclamer l'affranchissement des Grecs et des Romains aux portes mêmes de Stamboul.

Malgré l'échec du complot, l'ébranlement avait été profond et le gouvernement turc eut la maladresse de l'entretenir par des rigueurs intempestives dans le Liban, à Belgrade, dans l'Hezergovine et le Monténégro.

Le calme cependant se rétablissait lorsque la guère éclata entre la Prusse et l'Autriche. La cour de Berlin, qui a intérêt à occuper l'Autriche du côté du Danube, pour réaliser son empire d'Allemagne, favorisait les menées de la Russie, et soutenue de l'Italie, elle prenait l'Autriche par trois côtés. La Crête, qui était prête, se souleva ; et si les autres provinces de l'Empire ne sont pas encore entrées dans le conflit, c'est qu'elles n'étaient pas assez organisées et que peut-être moins favorisées que Candie, elles craignaient de voir se renouveler les représailles de 1854.

Du reste, il faut l'avouer, si les Bulgares et les Roumains désirent être affranchis de la domination du Sultan, ce n'est point pour se jeter dans les bras de l'autocrate russe. Elles aspirent à une vraie liberté, et soutenues de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, elles espèrent y arriver malgré la Russie, la Prusse et les révolutionnaires italiens.

Mais ces populations si longtemps soumises à la servitude ne sont pas encore prêtes à jouir de tous les bienfaits d'une autonomie sans tutelle, par les concessions de la Porte, et sous le Protectorat des grandes puissances, qui ont tout intérêt à les protéger ; elles mûriront, elles s'organiseront et le jour viendra, où ne relevant de la Porte que pour la forme, elles prendront rang parmi les nations indépendantes, et recueilleront l'héritage de cet empire décrépi dont les armées ne sont que *campées en Europe.*

Il y a des partis trop pressés qui voudraient que, du soir au lendemain, on décreta l'affranchissement des chrétiens d'Orient.

On pourrait se demander tout d'abord si les Puissances Occidentales en ont réellement le droit ; et ensuite, ne semblent-elles pas mieux comprendre leur mission civilisatrice, en maintenant autant qu'il pourra durer, un pouvoir établi, en lui conseillant des concessions légitimes, en préparant les populations chrétiennes à lutter un jour avec succès contre l'ambition toujours croissante de la Russie, et à recueillir pour elles-mêmes cet héritage tant convoité. C'est ainsi qu'elles assurent pour l'avenir la tranquillité de l'Europe, du monde même tout entier, la défaite du schisme et le triomphe de l'église.

H. * * *

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE

CHAPITRE IV.—(*Suite.*)

L'ÉTABLISSEMENT DE MONTRÉAL, BLAMÉ PAR LA GRANDE COMPAGNIE, EST APPROUVÉ PAR LE ROI, ET AMÈNE LA SUPPRESSION DU MONOPOLE DES PELLETERIES.

IX.

L'œuvre de Montréal utile, quoique passagère et quoique établie dans ce pays.

" Vous dites que notre société, n'étant appuyée d'autre intérêt que celui de la charité, n'est pas pour durer longtemps, et vous annoncez sa rupture prochaine en ajoutant que quelques-uns se refroidissent déjà de contribuer au dessein de Montréal. Mais doutez-vous que, s'il y en a qui se retirent sans raison, la grâce que Dieu leur avait préparée pour cela ne soit donnée à d'autres ? Et pensez-vous qu'une société, appelée de Dieu à l'établissement d'un dessein particulier, ait besoin d'être perpétuelle ? Nous savons qu'elle se dissoudra un jour, et nous faisons à Dieu des vœux pour cela, afin que les Français et les sauvages qui résideront à Montréal puissent se passer de nous par leur labeur et leur industrie." Comme on prétendait que l'établissement de Villemarie était une entreprise mal concertée, inconsidérée et téméraire, les Associés répondaient ainsi à leurs censeurs : " Vous dites que les missions dans l'Amérique méridionale sont plus avantageuses, le pays étant beau, fertile, et si tempéré qu'on n'y sent jamais de froid ; tandis qu'un établissement dans la Nouvelle-France ne peut se faire qu'avec peu de fruit. Pour le peu de fruit dont vous parlez, si vous l'entendez du temporel, nous le laissons volontiers aux autres, non seulement pour les pays méridionaux que vous aimez, mais aussi pour le Canada, qui vous rebute. Vous préférez un pays beau, riche, fertile, tempéré ? Le Canada ne vous agrée pas, parce qu'il n'y a rien à y gagner que croix, fatigues, maladies, pauvreté et rigueur excessive du froid ; mais ce sont là nos délices, et nous vous certifions que c'est ce qui nous fait préférer ce pays."

X.

Le voisinage des Iroquois n'est pas un motif pour abandonner l'œuvre de Montréal.

" Vous assurez que l'entreprise de Montréal est téméraire ; que cette île est trop proche des Iroquois, peuple cruel et farouche ; que les Français y seront exposés, plus qu'ailleurs, aux surprises et à la boucherie de ces barbares. Nous répondons qu'avec le temps, ou nous ramènerons les Iroquois à leur devoir, en les obligeant d'avoir la paix avec nous, ou que, par la grâce de Dieu, ils se convertiront, ainsi qu'il est toujours arrivé en Europe aux nations les plus farouches, qui après toutes leurs cruautés, se sont elles-mêmes soumises au joug de la croix. Et si, par la permission de Dieu, nous ne pouvons ni l'un ni l'autre, nous leur ferons une si juste, si sainte et si bonne guerre, que, comme nous osons l'espérer, Dieu fera justice de ces petits Philistins qui troublent ses œuvres. Vous assurez, il est vrai, qu'il ne se fait plus de miracles ; mais nous n'avons pas besoin de miracle pour Montréal. Le moindre concours des grâces de Dieu est plus que suffisant pour le succès de cet ouvrage. Appuyés sur sa parole : *Allez, enseignez toutes les nations*, et croyant que cette œuvre est de lui, nous n'en recherchons d'autres signes que les desseins et les souhaits de son Eglise. Si tout cela nous manque, si les périls nous pressent, nous avons une puissante Maîtresse, et nous irons nous jeter à ses pieds, pour implorer un secours extraordinaire. Nous avons déjà si souvent ressenti sa protection dans nos extrémités, qu'au besoin vous en entendrez des nouvelles.

XI.

La destruction des colons de Villemarie n'empêcherait pas le succès de l'œuvre de Montréal.

" Enfin, si cette faveur nous manque, et que, Dieu voulant nous accepter pour victimes, nous soyons pris et massacrés par ces barbares, nous ne serons pas trompés pour cela dans notre entreprise : notre mort sera notre véritable vie, et notre perte une victoire. Que désirons-nous en effet, que de faire, avec autant de joie, pour l'amour de Dieu, ce que nous avons commencé pour lui plaire ? Et quand nous serions massacrés, il ne nous en récompenserait pas moins. Si un prince avait commandé la construction de quelque grand et magnifique édifice, et que, à demi bâti, il ordonnât de l'abattre, à votre avis, les ouvriers qui y auraient travaillé perdraient-ils quelque chose ? Au contraire, outre qu'ils auraient toujours reçu le salaire dû à leurs travaux, il pourrait arriver que ce prince leur fît quelque largesse extraordinaire, pour les relever de cette espèce de confusion. Estimeriez-vous que Dieu fût moins libéral ? Cependant, nous nous conserverons, au nom du Seigneur des armées, le mieux que nous pourrons ; mais, si nous étions pris et massacrés, de nos cendres Dieu en susciterait d'autres, qui feraient mieux encore. Ce n'est pas chose extra-

ordinaire, que ceux qui commencent un ouvrage ne soient pas les mêmes qui l'achèvent : Notre Seigneur, pour l'avantage des uns et des autres, faisant reposer les premiers de leurs travaux, dont ils n'ont pu voir le fruit, pendant que les derniers achèvent l'œuvre, afin que, de cette sorte, l'espérance bienheureuse des premiers ne se réalise pas sans le concours des seconds. Ainsi, ce que nous ne pourrons faire en dix ans, nous le ferons en cent : terme qui peut paraître long, mais qui est peu de chose à ceux qui travaillent pour l'éternité ; et, du haut des cieux, nous nous réjouirons de voir la semence de nos labeurs fructifier au centuple.

XII.

L'œuvre de Montréal est l'ouvrage de Dieu même.

" Vous dites que l'entreprise de Montréal est d'une dépense infinie, " plus convenable à un roi qu'à quelques particuliers, trop faibles pour la " soutenir ; et vous alléguez encore les périls de la navigation et les " naufrages qui peuvent la ruiner. Vous avez mieux rencontré que vous " ne pensiez, en disant que c'est une œuvre de roi, puisque le Roi des " rois s'en mêle, lui à qui obéissent la mer et les vents. Nous ne craignons " donc pas les naufrages ; il n'en suscitera que lorsque nous en aurons " besoin, et qu'il sera plus expédient pour sa gloire, que nous cherchons " uniquement. Comment avez-vous pu mettre dans votre esprit qu'ap- " puyés de nos propres forces, nous eussions présumé de penser à un si " glorieux dessein ? Si Dieu n'est point dans l'affaire de Montréal, si c'est " une invention humaine, ne vous en mettez point en peine, elle ne durera " guère. Ce que vous prédisez, arrivera, et quelque chose de pire encore ; " mais si Dieu l'a ainsi voulu, qui êtes-vous pour lui contredire ? C'était " la réflexion que le docteur Gamaliel faisait aux Juifs, en faveur des " Apôtres ; pour vous, qui ne pouvez ni croire, ni faire, laissez les autres " en liberté de faire ce qu'ils croient que Dieu demande d'eux. Vous " assurez qu'il ne se fait plus de miracles ; mais qui vous l'a dit ? où cela " est-il écrit ? Jésus-Christ assure, au contraire, *que ceux qui auront " autant de Foi qu'un grain de senevé, feront en son nom, des miracles " plus grands que ceux qu'il a faits lui-même.* * Depuis quand êtes-vous " les directeurs des opérations divines, pour les réduire à certains temps " et dans la conduite ordinaire ? Tant de saints mouvements, d'inspira- " tions et de vues intérieures, qu'il lui plaît de donner à quelqnes âmes " dont il se sert pour l'avancement de cette œuvre, sont des marques de " son bon plaisir. Jusqu'ici, il a pourvu au néceesaire ; nous ne voulons " point d'abondance, et nous espérons que sa Providence continuera.

(*) St. Matth. ch. 17, v. 19.

XIII.

Le début et les premiers progrès de l'œuvre montrent qu'elle est de Dieu.

" Laissez faire à Dieu ce qu'il veut ; car, si vous saviez bien notre affaire, " avec quelle froideur et quelle indifférence nous y allons, vous vous " en prendriez peu à nous, qui ne sommes que des serviteurs indignes et " inutiles ; mais vous désireriez adorer avec nous les conseils de sa sagesse " et savourer les effets de sa bonté, qui y fait, pour seconder nos désirs " et procurer sa gloire, plus que nous ne méritons.

" Au reste, ceux qui ont enfanté l'œuvre de Montréal ne savaient " d'abord où elle devait aboutir ; et si, aujourd'hui ils la voient si fleurie " d'espérance, si formée en toutes ses parties, ils ne cessent d'admirer la " sagesse de la divine Providence. Il est arrivé à cette œuvre, dès sa " naissance, ce qui arrive aux œufs de l'*autruche*, *laquelle*, au rapport " de l'Ecriture, *les abandonne dans le sable*, *sans se soucier de les couver*, " *ni s'ils seront écrasés par les passants.* Mais *Dieu suppléant à la* " *cruelle insensibilité de la mère*, par la chaleur du soleil, qui *échauffe* " *le sable* et fait couver les œufs, les petits sortent si forts de la coque, " *qu'ils se moquent ensuite à la faveur de leurs ailes du cavalier qui les* " *poursuit* Ainsi en a-t-il été de l'œuvre de Montréal : combien de fois " n'avons-nous pas rejeté les bons désirs et les conceptions que Dieu en " imprimait dans nos cœurs, les exposant à l'ardeur des tentations, au " passage des suggestions du malin, et à la rigueur des jugements du " monde ? Mais *Dieu qui a refusé le sens à l'autruche* pour apprendre " aux hommes, par les soins qu'il prend de ses œufs, à se confier en sa " puissance dans les choses plus désespérées encore, lui-même a échauffé " de la chaleur de son Esprit ce petit corps de l'œuvre de Montréal, et " l'a fait si bien éclore, qu'il pût non-seulement défier le chasseur infernal, " mais encore réjouir un jour l'Eglise, et l'honorer de ses services."

XIV.

Louis XIII se déclare le protecteur de l'œuvre de Montréal.

L'écrit, dont nous venons de donner la substance, était certainement très-propre à justifier l'entreprise de Montréal, et à inspirer, pour la pureté et la générosité du zèle de ses fondateurs, la plus haute estime et la plus parfaite confiance. Mais, quelque solide que fût cet écrit, il ne pouvait, par la seule force de ses raisons, dissiper les préjugés que l'envie avait fait naître ; et, pour écarter les entraves que les Associés de Montréal avaient à craindre de la part de la grande Compagnie, il était nécessaire que l'autorité royale les environnât eux-mêmes de sa protection, et que la voix du monarque se fit entendre. Ils craignaient avec raison que, leur établissement dans l'île de Montréal ayant été traité de *folle entreprise*,

à cause des dangers continuels qu'on y courait d'être massacré par les Iroquois, la grande Compagnie ne les empêchât de le fortifier et de le mettre en défense. Elle leur avait expressément interdit, dans ses lettres de concessions, de bâtir aucune forteresse ou citadelle dans l'île de Montréal, et permis *seulement de se retrancher ou munir, autant qu'il serait besoin pour se garantir des incursions des sauvages* et cette clause, sujette à être interprêtée arbitrairement, pouvait donner lieu à des mésintelligences fâcheuses. De plus, ils craignaient qu'on ne respectât pas assez l'autorité de M. de Maisonneuve, qu'ils avaient institué Gouverneur, comme il était arrivé dans son séjour à Saint-Michel, l'année précédente, à l'occasion des salves de réjouissance, pour célébrer sa fête. Le roi Louis XIII, touché de la générosité et de la pureté de vues des Associés, et charmé des heureux commencements de leur œuvre, voulut bien dissiper lui-même leurs justes craintes, et prévenir des oppositions qui eussent été entièrement contraires à ses intentions et au bien général du pays. Il écrivit donc, le 21 février 1643, la lettre suivante à M. de Montmagny, son lieutenant à Québec.

XV.

Lettre de Louis XIII en faveur de l'œuvre de Montréal. Générosité de ce prince.

" MONSIEUR DE MONTMAGNY,

" Ayant été particulièrement informé par ceux de la Société de Montréal, en la Nouvelle-France, que leur dessein est de s'établir en la dite île, pour travailler à la conversion des sauvages, je leur ai très-volontiers accordé, sur la très-humble supplication qu'ils m'en ont faite, la permission d'achever, à leurs dépens, uu petit Fort qu'ils ont commencé dans cette île, et de se munir d'artillerie et des autres choses nécessaires, tant pour leur sûreté que pour éviter la furie des sauvages. Sur quoi, j'ai bien voulu vous écrire cette lettre, pour vous dire que je désire que vous assistiez et favorisiez, en tout ce que vous pourrez, le sieur de Maisonneuve, par eux commis au Gouvernement et à la conduite d'un si bon dessein ; en sorte qu'il ne leur soit apporté aucun trouble ni empêchement : à condition néanmoins que les dits sieurs de la Société de Montréal ne pourront trafiquer, traiter ou négocier de pelleteries, conformément aux conventions faites avec ceux de la grande Compagnie de la Nouvelle-France et eux pour ce sujet. A quoi m'assurant que vous tiendrez la main, je ne ferai celle-ci plus longue que pour prier Dieu qu'il vous ait, monsieur de Montmagny, en sa sainte garde. Ecrit à Saint-Germain-en-Laye, le 21 février 1643." Ce religieux prince fit plus encore au mois suivant. Voulant signaler sa piété, en contribuant de ses largesses à un dessein si désintéressé, si noble et si chrétien, il fit présent aux Associés de Montréal d'un navire, comme nous avons vu qu'il avait donné, autrefois, deux

vaisseaux à la grande Compagnie. Celui dont nous parlons, connu sous le nom de *la Notre-Dame de Montréal*, fit, à partir de ce moment, la traversée tous les ans, pour porter à Villemarie de nouveaux colons et les effets nécessaires. Il était du port de deux cent cinquante tonneaux : et, en outre, le roi donna aux Associés diverses pièces d'artillerie. Mais ce qui dut surtout causer une vive joie aux colons de Montréal, c'est que M. de Montmagny lui-même leur porta le premier ces heureuses nouvelles au mois de juillet 1643, leur annonçant que le roi leur avait donné un navire, avec de l'artillerie, et ajoutant qu'il avait pris la peine de lui écrire, pour qu'il les protégeât en toute rencontre. Ce fut l'un des derniers actes que fit Lous XIII en faveur de la colonie de la Nouvelle-France, ce prince étant mort le 14 mai de la même année 1643.

XVI.

La Régente prend aussi sous sa protection l'œuvre de Montréal.

La perte de ce prince, si zélé pour l'établissement de la colonie et de la religion en Canada, et de qui on avait attendu encore de nouveaux secours, fut vivement sentie. On espérait cependant que la Reine régente, Anne d'Autriche, si pieuse et si zélée pour la religion, prendrait à cœur les intérêts de la Nouvelle-France, et la suite montra bientôt que cette confiance était bien fondée. Touchée des bénédictions extraordinaires que Dieu avait déjà répandues sur l'œuvre des Associés de Montréal, et non contente de l'approbation que Louis XIII leur avait donnée avant sa mort, elle voulut que le jeune roi Louis XIV, son fils, confirmât aussi de sa propre autorité leur dessein, et les mît à l'abri de toute vexation de la part de la grande Compagnie. Ils avaient de graves sujets de craindre qu'elle ne les empêchât d'attirer des sauvages à Villemarie, de leur fournir des vivres et des armes à feu, comme aussi de former dans leur petite colonie un corps de ville, d'y faire transporter leurs vivres et leurs munitions, qu'enfin on ne les regardât comme incapables de recevoir des legs ou des fondations, et d'appeler des prêtres séculiers pour desservir leur colonie. Quoique ces divers objets que nous énumérons ici eussent été implicitement renfermés dans les lettres de Louis XIII à M. de Montagny, ces lettres, toutefois, n'étant adressées qu'à un particulier, ne pouvaient donner aux Associés de Montréal un titre public, permanent et incontestable. Pour les délivrer donc efficacement de toute crainte, la Reine régente, de l'avis du duc d'Orléans, oncle du Roi, et du prince Henri de Condé, ancien vice-roi de la Nouvelle-France, leur fit expédier, au nom du roi lui-même, des lettres patentes, les plus avantageuses et les plus honorables qu'ils pussent désirer.

XVII.

Louis XIV prend l'œuvre de Montréal sous sa protection.

Dans ces lettres, datées du 13 février de cette année 1644, après avoir

rappelé que les Associés de Montréal avaient acquis cette île, pour faire porter plus aisément de là la lumière de l'Evangile aux nations sauvages plus éloignées, le roi ajoute : " A quoi les exposants se sont si heureusement employés jusqu'à ce jour, avec l'assistance divine, qu'ils y ont bâti un Fort, une habitation, et un hôpital pour les pauvres sauvages qui y abordent en grand nombre, viennent y habiter, *cabaner* et se faire instruire dans la Foi chrétienne, et être aidés à défricher la terre. Il y a donc apparence que, si le Ciel continue à verser ses grâces, comme il a fait jusqu'à ce jour, par des effets d'une providence extraordinaire, ce dessein contribuera beaucoup, tant à la gloire de Dieu, de qui nous tenons notre couronne, qu'au bien, à l'avantage et à 'honneur de notre service ; et que, dans l'île de Montréal, dont les terres sont des plus fertiles et des mieux tempérées de tout le pays, il pourra s'établir quelque puissante ville ou communauté, qui servira, à l'avenir, de refuge assuré aux sauvages. La plupart sont disposés déjà à recevoir les remèdes de leur salut ; mais à présent ils n'osent plus fréquenter le fleuve, au grand dommage des marchands Français, à cause de leurs ennemis communs, les sauvages Iroquois, qui, à l'avantage des armes à feu, dont ils sont munis, courent impunément le fleuve Saint-Laurent et tout le pays, pillant et enlevant ces pauvres innocents, dépourvus de toute sorte de défense ; et enfin, après les avoir inhumainement tourmentés, les font mourir cruellement. Et parce que les exposants craignent d'être troublés dans l'exécution de leur entreprise, s'ils n'ont nos Lettres de ratification et de confirmation de leur contrat d'acquisition de la dite île ; à ces causes, étant bien instruit des bons sentiments que le roi Henri le Grand, notre aïeul, avait pour le service de Dieu en ces pays, comme il paraît par plusieurs lettres et déclarations, qu'il en a faites, et qui ont été confirmées de temps à autres par le feu roi Louis XIII, notre très-honoré père et seigneur, particulièrement au mois de Mars 1643, pour le même sujet de Montréal ; pleinement informé que le dessein de cette île doit beaucoup contribuer au bien général du pays, et étant convaincu que la puissance royale n'est établie de Dieu, en terre, que pour y procurer, avant toutes choses, l'amplification de sa gloire ; ayant donc en singulière recommandation tous les louables et magnifiques desseins de nos très-honorés seigneurs père et aïeul :

XVIII.

Priviléges accordés par Louis XIV à l'œuvre de Montréal.

" Nous, pour donner plus de moyens aux exposants de continuer ce qu'ils ont si utilement commencé pour le bien du christianisme en ce pays, et en inspirer l'émulation à nos sujets par notre exemple, pour la bénédiction de notre règne : de l'avis de la reine régente, notre très-honorée dame et mère, du duc d'Orléans, du prince de Condé et de

plusieurs grands et notables personnages de notre Conseil, avons ratifié et approuvé les dits contrats de cession, et voulons que les Associés de Montréal jouissent de leur contenu, pleinement, paisiblement et à perpétuité. Et, pour faire vivre les habitants de Montréal en paix, police et concorde, nous permettons aux Associés d'y commettre tel capitaine ou Gouverneur particulier, qu'ils voudront nous nommer eux-mêmes; de continuer les fortifications, ainsi que les habitations, tant pour les Français que pour les sauvages chrétiens qui viendraient y demeurer: de leur donner des secours de vivres et même d'armes pour leur défense, s'il en est besoin; d'ériger un corps de ville ou communauté; de faire descendre et monter, en toute liberté, par la rivière de Saint-Laurent, leurs barques ou leurs canots, de Québec à Montréal, pour porter dans ce dernier lieu, les vivres et les munitions nécessaires aux habitants, sans qu'ils soient tenus de mouiller l'ancre dans aucun lieu, sinon pour leur commodité, et sans qu'ils puissent être troublés ni empêchés, sous quelque prétexte que ce soit; enfin de faire et de recevoir des legs pieux et des fondations, tant pour l'entretien des pauvres sauvages, que pour celui des prêtres, religieux ou séculiers qui y sont, ou qu'il conviendra d'y entretenir, à l'avenir, en plus grand nombre." Le roi ordonne à M. de Montmagny de faire publier et enregistrer ces lettres, et de procurer que les Associés et les habitants de Montréal jouissent de tous les avantages qu'il y énumère: et comme on n'osait pas en exposer l'original aux risques de la mer, il veut qu'on ajoute la même foi à toutes les copies collationnées qui en seront présentées en Canada ou ailleurs. Ces lettres furent signées par le jeune monarque, alors âgé de cinq ans et demi. Enfin, pour qu'il ne manquât rien à M. de Maisonneuve, dans le libre exercice de son autorité, les Associés de Montréal lui donnèrent le 26 mars 1644, de nouvelles lettres, par lesquelles ils l'établissaient Gouverneur particulier de ce pays, avec pouvoir d'y administrer la justice et tout ce qui concernait la police et le bon ordre.

XIX.

La grande Compagnie abandonne le monopole des pelleteries en faveur des colons.

Ces lettres patentes et la publication des *Véritables Motifs* devaient naturellement inspirer à la grande Compagnie les préoccupations les plus sérieuses. Le titre seul de cet écrit semblait être une sorte de défi, qui lui était fait, de mettre elle-même au jour les véritables motifs de son entreprise en Canada; et, par ses lettres, le roi, en excitant tous ses sujets à imiter le zèle de ces généreux Associés, par une *sainte émulation*, invitait surtout, et avant tous les autres, les Cent Associés eux-mêmes. Mais, quoique ceux-ci ne fussent pas disposés à faire concurrence à ceux de Montréal par des sacrifices pécuniaires, ils ne pouvaient cependant rester

dans l'inaction sans se nuire beaucoup à eux-mêmes, ni sans passer, dans l'estime publique, pour des spéculateurs qui n'auraient eu en vue que leurs intérêts privés. D'un autre côté, les colons, résidants à Québec et ailleurs dans la Nouvelle-France, entrant pleinement dans les intentions du roi, demandaient qu'on leur fournit les moyens de contribuer, de leur part, à la conversion des sauvages et à l'augmentation de la colonie. Jusqu'alors ils n'auraient pu le faire que par des sacrifices personnels, en s'établissant dans le pays ; et comme le monopole des pelleteries, dont jouissait seule la Compagnie des Cent Associés, leur ôtait tout moyen de commerce lucratif, et empêchait par là les Français d'aller s'établir en Canada, tous les colons demandèrent au roi, avec instance, que ce privilége fût supprimé ou modifié, comme contraire à ses intentions bien connues pour la conversion des sauvages et les progrès de la colonie. Ces justes et graves considérations devaient mettre en souci les Cent Associés ; et nous voyons que, le 6 décembre suivant, ils s'assemblèrent pour délibérer entre eux, et continuèrent leurs réunions jusqu'au 7 janvier de l'année suivante. Enfin, à la demande de la reine et à la sollicitation des RR. PP. Jésuites, ils firent, le 14 du même mois 1645, un traité avec les colons de la Nouvelle-France, par lequel ils leur abandonnèrent le commerce des pelleteries. "*Ils en usèrent ainsi en faveur de l'amplification de* " *la colonie Française*, dit officieusement le P. Vimont, *et pour avancer de* " *plus en plus la conversion des sauvages.*" C'est pareillement ce qu'on lit dans l'arrêt du roi, du 6 mars 1645, qui confirme ce nouvel ordre de choses : " La Compagnie de la Nouvelle-France, dit ce prince, n'a pu " donner une plus véritable marque du désir qu'elle a de l'avancement de " la gloire de Dieu, dans la conversion des peuples sauvages, qu'en se " privant des moyens de se rembourser à l'avenir de toutes ses dépenses, " comme elle le fait, en abandonnant la traite au profit des habitants, qui " l'ont désirée et demandée avec de très-grandes instances, comme le " seul moyen d'accroître et d'affermir la colonie."

XX.

En abandonnant le monopole, la grande Compagnie impose ses propres charges aux colons.

Le P. de Charlevoix attribue cependant cette cession à un motif moins désintéressé ; il suppose que la Compagnie des Cent Associés n'en usa de la sorte, que parce qu'elle se lassa même du peu de dépenses qu'elle faisait pour la colonie. C'est qu'en effet, à considérer les conditions sous lesquelles cette cession fut faite, elle était plus avantageuse que nuisible aux intérêts privés de cette Compagnie. Elle céda aux habitants, associés en communautés, à Québec, aux Trois-Rivières et à Villemarie, la traite des pelleteries, dans l'étendue des terres, le long du fleuve Saint-Laurent et

des autres rivières qui s'y déchargent, à l'exception de l'Acadie, de Miskou et du Cap Breton. Mais elle se réserva la pleine propriété de toute la Nouvelle-France, avec les droits de justice et de seigneurie, celui de choisir le Gouverneur général ; et, enfin, elle fit peser sur les habitants toutes les charges qui, par l'édit de sa création, lui avaient été imposées à elle-même. Ainsi, ils devaient faire passer, tous les ans, en Canada, vingt personnes, de l'un ou l'autre sexe, pour l'accroissement de la colonie, fournir chaque habitation du nombre d'ecclésiastiques nécessaires, et leur payer annuellement des pensions. Pareillement, ils étaient chargés de payer les appointements du Gouverneur, du lieutenant, des capitaines, des officiers, de fournir aux soldats les vivres nécessaires ; d'avoir, au moins, cent hommes pour les garnisons du pays, de réparer les Forts et de remplacer, au besoin, les armes et les munitions de guerre. Enfin, sans parler d'autres charges, ils s'obligeaient à transporter, chaque année, en France, et à donner à la Compagnie de Cent Associés, un millier pesant de castors.

XXI.

La cession du monopole aux colons leur est plus nuisible qu'utile.

Mais, en faisant peser sur les habitants seuls toutes les charges de la grande Compagnie, sans leur donner d'autres moyens de les porter, que le bénéfice éventuel du trafic avec les sauvages, cet arrangement était peu utile à la colonie, et devait même la laisser longtemps dans un état de faiblesse extrême. En effet, la guerre cruelle que les Iroquois faisaient alors aux sauvages alliés de la France empêchait souvent ces derniers de porter leurs pelleteries aux habitations Françaises ; jusque-là que, les communications leur devenant extrêmement difficiles, il y eut des années où ils ne purent apporter même une seule peau de castor à Montréal. De son côté, la grande Compagnie, qui restait propriétaire du Canada, et en possession de tous ses autres priviléges, n'avait plus de risques à courir, ni sur terre, ni sur mer. Elle n'était obligée à aucune sorte d'avance ; et s'il arrivait que la colonie ne fît que végéter tristement, et qu'enfin elle fût détruite de fond en comble par les barbares, la Compagnie des Cent Associés était exempte de tout blâme. L'odieux devait en revenir aux habitants, qu'elle était censée avoir favorisés, en leur cédant le commerce des pelleteries, et retomber aussi sur les Associés de Montréal, qui auraient entrepris témérairement une œuvre au dessus de leurs forces. Nous verrons bientôt, en effet, la colonie Française réduite aux dernières extrémités, sans que la grande Compagnie ait fait aucun effort pour la défendre ; et en même temps les espérances des colons, touchant la traite, diminuées de beaucoup ; tout le pays, enfin réduit à une extrême misère, par suite de la guerre avec les Iroquois, qui s'enflamma plus qu'elle ne l'avait été jusqu'alors, comme nous allons le raconter dans les chapitres suivants.

(*A continuer.*)

LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL ?

(Suite.)

XVI.

LE SPIRITISME ET L'ÉVOCATION DES DÉFUNTS.

Quand on demande aux esprits qui animent les tables et les objets analogues, de vouloir bien décliner leurs noms et qualités, très-fréquemment ils déclarent être l'âme de tel défunt, et si on les évoque sous ce nom, ils y répondent volontiers. C'est à ce point qu'une catégorie nombreuse de spirites nie l'existence des purs esprits, bons ou mauvais, et les remplace par les âmes des défunts.

Nous nous garderons bien de nier la *possibilité* de l'apparition des défunts. L'histoire même du catholicisme en offre d'assez fréquents exemples. Saint Pierre apparaît à Attila et l'épouvante ; Saint Louis de Gonzague apparaît à sainte Catherine dans l'éclat de la gloire céleste ; la bienheureuse Germaine apparaît à la dame de Beauregard et la guérit ; sainte Perpétue voit son frère Dinocrate dans les tourments du Purgatoire, etc., etc. L'Ecriture sainte elle-même raconte l'apparition de Samuel à Saül, celle d'Onias et Jérémie à Judas Machabée, celle du Crucifié à Paul, sur le chemin de Damas.

L'évocation même n'est pas condamnée si elle est inspirée de Dieu, et opérée en son nom. Le Bréviaire romain en raconte un mémorable exemple, au jour du 7 mai, fête de saint Stanislas, évêque.

La Pologne avait pour roi Boleslas, que le saint, nouveau Jean-Baptiste, avait irrité profondément en reprenant publiquement son inconduite notoire. Le prince, dans une assemblée solennelle du royaume, fait appeler devant lui en jugement l'évêque, comme possesseur injuste d'une métairie achetée au nom de son Eglise. Les titres écrits manquaient ; les témoins n'osaient parler. Stanislas promet qu'au bout de trois jours il amènera Pierre, le vendeur de la métairie, mort depuis trois ans. La promesse est accueillie par des rires (comme elle le serait aujourd'hui !) ; mais l'homme de Dieu, après trois jours de jeûne et de prières, ordonne à Pierre de se lever de son sépulcre. Celui-ci reprend la vie, suit l'évêque au tribunal, et devant le roi et sa cour, frappés de stupeur, déclare avoir réellement vendu son champ à l'évêque, qui lui en a payé le prix, puis il se rendort dans le Seigneur.

Les relations entre ce monde-ci et le monde d'outre-tombe ne sont pas impossibles, mais l'illusion des spirites consiste à se persuader qu'au moyen de certaines formules l'on peut briser la barrière qui jusqu'ici

les a séparés. Cette erreur remonte à la plus haute antiquité. Elle est signalée par saint Augustin en ces termes : " Ces esprits sont trompeurs, non par nature, mais par malice. Ils se font Dieu et *âmes des trépassés*, mais ils ne se font point démons, car ils le sont en effet." (*Cité de Dieu*, X, II.)

Un savant médecin du seizième siècle, Jean Wier, fait à son tour les réflexions que voici :

" Ne croyez pas qu'il soit bien difficile au diable de représenter faussement les figures des âmes qui sont hors des corps, et d'épouvanter par apparitions les héritiers des défunts et autres ; c'est à cette fin de contraindre les simples, et ceux qui se fient moins en Dieu, à faire des services illicites,....sous ombre de religion, selon la forme qu'on leur en baille. Il tâche aussi de confondre ceux qui sont fermes en la foi, de grouper par tous moyens ceux qui sont asseurés, pour essayer de les ébranler ; d'enrichir *par promesses* les désespérés, les crédules, les fous, de perdre ceux qu'il allèche par l'espérance des riches successions, et de les tourmenter par la crainte des mauvaises aventures." (*Imposture des diables.*)

Sans doute les soi-disant défunts apportent de prétendues preuves de leur identité, mais ces preuves ne sont nullement concluantes. On vous rappelle des particularités que le défunt et vous seul connaissiez ; le crayon mystérieux imite son écriture ; soit. Mais les démons ont été témoins invisibles de ces particularités ; mais ils peuvent sans doute contrefaire habilement une écriture, eux qui opèrent des prodiges bien plus extraordinaires. Et ils connaissent assez le cœur humain pour savoir qu'en vous persuadant qu'une personne chérie est là qui s'entretient avec vous, ils se feront bien mieux écouter, quand, avec une feinte bonhomie, ils déclareront audacieusement que l'enseignement catholique est trompeur. Ces interlocuteurs invisibles prennent les noms les plus augustes, ceux de saint Louis, par exemple, et même de saint Paul ; et sous ces noms ils viennent contredire la foi de saint Louis et les enseignements de saint Paul, et répéter, comme des perroquets, les phrases humanitaires de nos modernes philosophes. Or, jusqu'ici, on a eu, dans l'histoire, des apparitions authentiques de glorieux défunts attestées par des miracles ; aucun d'eux n'a déclaré qu'il s'était trompé quand il croyait et enseignait les dogmes catholiques durant sa vie terrestre : qu'est-ce donc que ces tard venus qui, prenant pêle-mêle les noms de nos saints et ceux des héros de la libre pensée, proclament avec emphase quelques erreurs rajeunies avant eux par une douzaine d'écrivassiers d'une incrédulité notoire ?

Evoquer les prétendues âmes des défunts est une vieille pratique de l'idolâtrie punie de la peine de mort dans la législation que Dieu dicta à Moïse. Si la Providence avait voulu autoriser ces entretiens d'outre-tombe, assurément elle en aurait déterminé les conditions, l'humanité les

aurait connues, et l'on n'en serait pas réduit à ces manœuvres suspectes et sans garantie, qui ne peuvent donner à nos âmes que le doute, le trouble, et les plus terribles agitations.

XVII.

D'EXCELLENTS CHRÉTIENS CROIENT POUVOIR FAIRE PARLER LES TABLES, L'ÉGLISE N'AYANT PAS ENCORE PRONONCÉ.

Des chrétiens ignorants ou présomptueux jusqu'à l'entêtement, oui ; d'excellents chrétiens, non, assurément.

Il existe aujourd'hui des chrétiens de beaucoup de sortes : des catholiques sincères qui nient ce que l'Eglise affirme, des catholiques respectueux qui ridiculisent ce que l'Eglise honore, des catholiques soumis qui font ce que l'Eglise défend et ne font pas ce qu'elle commande. Nous avons rencontré un mathématicien distingué qui se déclarait plus catholique que nous, et ne croyait pas même à l'existence personnelle de Dieu !

Sans doute, des hommes réputés bons catholiques communiquent sans nécessité avec les esprits. Mais n'en voit-on pas qui tombent dans des fautes d'orgueuil, d'avarice, de volupté, de haine, de fainéantise, trompant le prêtre qui les admet aux sacrements, ou se trompant eux-mêmes ? Grand Dieu ! si nous nous permettons tout ce que se permettent un tel et un tel qui ne sont pas des impies déclarés, où irons-nous ?

L'Eglise, qui a très-formellement condamné toute communication volontaire avec les démons, nous l'avouons, n'a pas encore prononcé *sur la forme qu'affecte aujourd'hui la magie*, une de ces décisions solennelles, qui, après de longues et patientes recherches sur la nature des faits observés, les condamne enfin avec éclat ; mais l'Eglise n'a pas gardé le silence. Un grand nombre d'évêques ont parlé. Pour nous en tenir à la France, dès les débuts de l'invasion spirite, Mgr. Guibert, alors évêque de Viviers, aujourd'hui archevêque de Tours, défendit ces pratiques par un mandement auquel adhérèrent aussitôt de nombreux évêques. Bientôt d'autres voix augustes se firent entendre. Des prêtres d'un éminent savoir, le P. Ventura, le P. de Ravignan, M. Bautain, le P. Lacordaire, combattirent énergiquement cette nouvelle forme de la sorcellerie. Il nous serait difficile de donner la liste exacte des prélats qui ont condamné le spiritisme. Nous pouvons citer S. Em. le cardinal Donnet, NN. SS. Mazenod, Bouvier, Saint-Marc, Dupanloup, Pie, de Marguerie, etc. Mais quand, dans une question religieuse immédiatement pratique, *nul pontife n'a approuvé, beaucoup ont formellement condamné*, le chrétien qui ose s'y livrer est coupable de la plus évidente témérité.

Il y a bien plus. Rome n'a pas ignoré ces manifestations étranges ; elle en a vite pénétré le péril : la cité éternelle sait parfaitement que Pie IX, sans avoir encore fulminé un anathème public, réprouve fortement les pra-

tiques du spiritisme, et encourage les évêques qui le condamnent et les écrivains qui le combattent.

Dès le cinquième siècle, saint Augustin, l'un des plus grands génies qu'ait admirés la terre, écrivait dans le livre immortel des *Confessions :* " Plusieurs voulant revenir à vous, Seigneur, et ne le pouvant point par " eux-mêmes, s'adressèrent aux purs esprits, et, tombant dans le désir " des visions curieuses, méritèrent d'être joués par des illusions. Orgueil- " leux, ils vous cherchaient en gonflant leur poitrine plutôt qu'en la frap- " pant, et alors ils trouvèrent, dans les sentiers de l'orgueil, ces Puis- " sances répandues dans l'air qui les devaient tromper par le déploiement " de leur pouvoir magique. Le diable se transfigura en ange de lumière. " Ce faux médiateur, à qui le secret jugement de Dieu permet de séduire " les superbes, a de commun avec l'homme le péché ; il veut, parce qu'il " n'est pas enveloppé dans un corps mortel, paraître éternel comme Dieu ; " mais le vrai médiateur, que les humbles savent reconnaître, est Jésus- " Christ, mortel avec les hommes, juste avec Dieu." (X, 42, 43.)

Jésus-Christ, le vrai médiateur, le divin révélateur, a fondé l'Eglise, à laquelle il a dit : " qui vous écoute, m'écoute !" Or, quiconque écoute l'Eglise, ne peut écouter les révélations du spiritisme. Catholique avec soixante générations de saints, ou spirite avec quelques enthousiastes d'hier, il faut choisir. Les deux doctrines sont d'ailleurs, sur les points les plus graves, en contradiction évidente ; si le spiritisme avait raison, l'Eglise devrait disparaître, et les destinées de l'humanité demeureraient à la merci d'une troupe de ces lutins invisibles et inconnus dont le langage est plus confus que celui de Babel ! Merveilleux progrès !

XVIII.

EST-CE DONC UNE GRANDE FAUTE DE CONVERSER AVEC LES ESPRITS, POURVU QU'ON NE SACRIFIE PAS SA FOI ?

Très-certainement.

La conversation des méchants, quels qu'ils soient, est pleine de danger. La nécessité ou la charité seules l'excusent. " Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es."—Vous êtes père de famille ; votre enfant est bon, candide, aimable, vertueux. On vous propose de l'introduire dans une réunion d'enfants fort instruits, fort spirituels, capables de faire leur chemin et de l'aider plus tard à faire le sien, mais gâtés jusqu'à la moelle des os : le jetterez-vous dans la société de tels compagnons ? Plus leurs manières sont gracieuses, leur conversation piquante, leur amitié obligeante, plus ils sont à redouter. Vraiment, on demeure stupéfait devant l'assurance des hommes de ce temps-ci ! On les croirait tous inabordables à la séduction, à l'erreur ; ils semblent avoir reçu un diplôme d'infaillibilité intellectuelle et morale ! Quoi ! vous vous imaginez pouvoir converser impu-

nément avec ce vieux trompeur qui a pour lui, avec l'énorme supériorité de son intelligence et soixante siècles de réflexion et d'expérience, l'éblouissement que vous éprouverez naturellement en pénétrant dans un monde inconnu où, seul, il guidera vos pas ! Celui qui ouvre sans une vraie nécessité un mauvais livre mérite d'y trouver l'aveuglement ; que sera-ce de celui qui, malgré les avertissements que Dieu lui donne par son Eglise, converse avec l'esprit qui dicte ou inspire tous les mauvais livres ?

Soyez francs. Que désiriez-vous apprendre des esprits ? Les choses que Dieu vous cache, les secrets du monde invisible ou de l'avenir.— A vos tables, à vos crayons, vous demandez ce que la superstition a demandé dans tous les siècles à la magie. Vous jugez tout simple de prier un rebelle de vous livrer traîtreusement le secret de votre souverain. Vous allez peut-être jusqu'à lui demander aide et secours pour vous soustraire à la volonté divine. Et vous ne craignez pas qu'à votre curiosité sacrilége le mensonge réponde ? Vous faites jaser le serviteur infidèle, parce que le maître se tait, ou tient un langage qui ne plaît pas à votre mollesse, et vous croyez tout cela innocent et sans péril !— Ce n'est qu'un jeu, dites-vous !—A la bonne heure ; mais croyez-vous donc que l'orgueilleux ennemi du genre humain, ce jaloux dont l'envie a amené tous nos maux, se rend docile à vos fantaisies comme le ferait le chien le plus soumis, s'il n'espérait rien de sa complaisance ? En l'écoutant, vous devenez peu à peu son disciple : il veut bien être votre esclave pendant un temps parce qu'*insensiblement* d'esclave il se fera maître.

Ces expériences sont très-amusantes, dites-vous.

—Je vous réponds avec saint Pierre Chrysologue : " *Qui prétend s'amuser avec le diable ne se réjouira pas avec le Christ.*" Tout ce qui amuse n'est pas permis. Certains romans sont très-intéressants, très-piquants, très-divertissants ; et pourtant, si vous les lisez, vous tuerez votre âme.

Que le prêtre, dans l'exercice de ses divines fonctions, que des hommes spéciaux, dans le but charitable de dessiller les yeux de leurs frères aveuglés, interrogent les démons et leur répondent, ils ont des motifs graves d'agir ainsi, et ils peuvent compter sur la protection de la Providence. Mais ils savent combien l'atmosphère diabolique est malsaine, et les deux hommes aussi doctes que dévoués à qui nous devons les plus savants travaux sur ces matières, MM. de Mirville et G. Desmousseaux, n'assistent plus aujourd'hui à ces opérations diaboliques, parce qu'étant suffisamment renseignés, ils jugent avec raison que *la simple curiosité ne justifie pas la présence d'un chrétien en ces réunions.*

Ecrivant aux premiers fidèles, l'apôtre saint Paul leur défendait de manger des viandes immolées aux idoles, parce que ces viandes avaient été consacrées aux démons. " Vous ne pouvez point, leur disait-il, participer à la table des démons et à la table du Seigneur." (1 Cor., x.) Converser avec les démons est chose bien autrement grave que de manger les viandes qui leur ont été offertes. Aux imprudents qui les interrogent s'appliquent donc le commandement de l'apôtre : " Je ne veux pas que vous fassiez société avec les démons. Est-ce que nous prétendons nous jouer du Seigneur ? et serions-nous plus forts que lui ? "....

A continuer.

LES ESQUIMAUX.

Au moment où des négociations, habilement conduites par nos hommes d'Etat, vont mettre le Canada en possession des vastes contrées qui s'étendent au nord de ce continent, il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les peuples qui les habitent. De tous ces peuples, les moins connus, les plus curieux à étudier, sont les Esquimaux. Nous empruntons à un ouvrage récent quelques traits propres à nous les peindre sous leurs véritables couleurs.

Esquimaux signifie *mangeurs de poisson cru.* C'est un sobriquet que les Indiens ont donné à leurs voisins des régions arctiques.

Frères des Samoyèdes d'Asie et sans doute aussi des Lapons d'Europe, les Esquimaux appartiennent à cette race singulière que l'humanité, dans le cours de ses migrations, a envoyé comme un avant-garde vers les extrémités du globe. Ce peuple étrange, qui vit au sein des neiges et des glaces éternelles, qui mange la chair du phoque et boit l'huile de la baleine, qui habite tour-à-tour sous des huttes de neige et sous des tentes de peaux de renne, et qui poursuit la morse jusque dans le pôle arctique, paraît avoir frayé la voie aux peuplades asiatiques qui vinrent jadis habiter l'Amérique, en franchissant le détroit de Behring. Les Esquimaux ne vécurent pas toujours à une distance aussi éloignée de l'équateur. Au douzième siècle les Scandinaves les trouvèrent sur les rives du Potomac et de la Delaware. Refoulée peu à peu vers le nord par les Indiens, plus puissants, cette race douce et inoffensive pénétra dans le Groënland vers le quatorzième siècle et atteignit bientôt des latitudes qui semblaient à jamais interdites à l'homme.

Il est remarquable que, dispersées sur la moitié du pourtour du bassin arctique et séparées les unes des autres par des distances souvent énormes, rendues encore plus infranchissables par les mille obstacles que la nature polaire oppose aux voyageurs, ces nombreuses tribus ont conservé les mêmes caractères : partout même langue, mêmes mœurs, mêmes traits physiques, même large et grosse figure ronde, aux pomettes saillantes et aux yeux petits et obliques, même bouche largement fendue, même teint de cuivre pâle, que l'air vif et froid anime parfois de couleurs vermeilles ; même caractère placide et négatif, également peu susceptible de grands vices et de grandes vertus. Dans son premier voyage, John Ross rencontra sur la côte ouest du Groënland, un clan d'Esquimaux qui, séparés du reste de la terre par des glaciers gigantesques et de hautes montagnes, n'avaient jamais vu d'autres hommes et se croyaient seuls au monde. Sans traditions, sans souvenir de leurs origines et du lieu d'où leurs pères étaient partis, ces exilés de la famille humaine avaient néanmoins conservé la langue de la patrie.

Emporté sur un traîneau rapide par son attelage de chiens, l'Esquimau émigre d'un lieu à un autre, toujours en quête de la proie de chaque jour. C'est l'arabe hyperboréen. De même que le Bédouin du désert, qui, poussant devant lui son troupeau, s'en va d'Oasis en Oasis à la recherche de nouveaux pâturages, le naturel des régions arctiques promène sa tente voyageuse du sud au nord et du nord au sud, soit que l'hiver le chasse des régions septentrionales, soit que l'été l'y ramène. Ses troupeaux sont les phoques, les baleines blanches, les rennes et les bœufs musqués, qui peuplent ces contrées glacées et qui viennent s'offrir à son javelot en corne de narval, qu'il manie avec une étonnante dextérité. Une mer glacée s'étend devant lui comme un désert sans fin. L'aquilon soulève d'épais tourbillons de neige, comme le Simôun les sables brûlants des solitudes africaines. Mais là s'arrête la comparaison. Le soleil vivifiant nourrit, pour ainsi parler, le Bédouin nomade et le revêt de ses rayons. Esclave d'une nature marâtre, le pauvre Esquimau n'a qu'une préoccupation, qu'un souci : vivre. Son existence n'est qu'un long combat contre des obstacles sans cesse renaissants ; sa subsistance de chaque jour n'est que le fruit de la persévérance et de la lutte. Encore est-il souvent vaincu dans cette lutte incessante. En mettant en fuite le renne et le bœuf musqué, et en protégeant de son bouclier de glaces contre les atteintes du harpon, la baleine et le veau marin, l'hiver apporte trop souvent avec lui la famine. L'imprévoyance, vice ordinaire des peuples qui vivent au jour le jour, aggrave encore les rigueurs de la mauvaise saison. Aussi n'est-il pas rare de voir la mort s'abattre sur des peuplades entières. Kennedy vit un jour sur la côte du Labrador, un vieillard qui seul avait survécu au désastre de sa tribu, faveur qu'il n'avait acheté qu'au prix du plus affreux cannibalisme : le misérable avait dévoré les cadavres de sa femme et de ses enfants, morts de faim ; et, après de longues années, cet horrible souvenir faisait encore couler ses larmes.

Qui aurait le droit de s'étonner après cela du peu de progrès intellectuel et social des Esquimaux ? Cependant leur génie industriel aiguisé par la nécessité et stimulé par les obstacles, a produit des œuvres remarquables. Ces *kayacks*, par exemple, ces légères nacelles insubmersibles, longues de quinze à dix-sept pieds, en peaux de phoques tendues sur un châssis d'os de baleine,—flèches rapides sur lesquelles l'Esquimau, armé de sa longue pagaie, fend les flots avec la vitesse du vent, se glisse entre les étroits interstices des glaces et se rit des fureurs de la tempête,—constituent des appareils de navigations inappréciables pour ces peuples, et ont excité l'admiration de l'illustre Cook lui-même.

L'architecture de leurs habitations d'hiver n'est pas moins digne d'attention. Parry nous a laissé la description d'un village Esquimau qu'il rencontra à quelque distance de son vaisseau, pendant son hivernage à l'Ile

Winter. Six vastes huttes, arrondies en forme de ruches, composaient la bourgade arctique. La glace et la neige, seuls matériaux que l'avare nature fournisse à l'homme sous ces latitudes désolées, formaient tout à la fois les murs et l'ameublement de ces constructions étranges. On pénétrait en rampant par une étroite ouverture cintrée, haute de trois pieds, dans une première pièce circulaire, semblable à un four de boulanger, et avec laquelle communiquaient trois chambres de forme identique. Chacun de ces compartiments, ayant de quatorze à quinze pieds de diamètre sur sept d'élévation, était habité par une famille. Des blocs de neige durcie, artistement façonnés, composaient les murailles de ces singuliers édifices ; la plus grosse de ces pierres de taille de nouvelle espèce servait de clef de voûte. Au plafond était encadrée une large table de glace, à travers laquelle filtrait dans l'intérieur un jour indécis et pâle. Au milieu de chaque pièce s'élevait un poteau de neige qui servait de piédestal à une lampe de pierre, où fumait dans l'huile de cétacé une mèche de mousse, et qui servait tout à la fois de flambeau pour l'éclairage et de foyer pour la cuisson des aliments. Une couche circulaire de neige battue, sur laquelle étaient étendus des fanaux de baleine, des tiges de bruyère et des peaux de renne et de phoque, en guise de matelas et de couvertures, composait le lit où la famille reposait en commun. Telle est l'habilité des Esquimaux, que deux heures suffisent à deux d'entre-eux pour l'édification d'une de ces huttes. Les navigateurs n'ont trouvé rien de mieux que d'emprunter leur ingénieux système architectonique, et, pendant leurs excursions lointaines, s'abriter chaque nuit sous des cabanes de neiges, les plus chaudes qu'on puisse habiter dans ces régions glacées. La neige oppose au rayonnement du calorique un rempart si infranchissable, que la flamme d'une lampe suffit pour échauffer une vaste pièce bâtie dans ces conditions.

Les demeures d'été sont le plus ordinairement des tentes de peau de renne et de morse cousues ensemble, assujetties à terre au moyen de lourdes pierres et soutenues au sommet par un pilier en os de baleine. Une arête de poisson et un boyau de veau marin servent aux Esquimaux d'aiguille et de fil pour coudre les pièces de ces abris et leurs vêtements de fourrures.

La malpropreté et la gloutonnerie des Esquimaux sont proverbiales. La rigoureuse température au sein de laquelle ils vivent annule les fâcheux effets de la première, en même temps qu'elle explique la seconde, en surexcitant la faim par une incessante déperdition de carbone.

Comme celles de tous les peuples ichthyophages, leurs unions sont fécondes; mais sous ce ciel d'airain qui tue les faibles, les enfants les plus robustes seuls survivent. Leurs mœurs d'ailleurs présentent une brutale promiscuité. S'il est vrai que la façon dont l'homme traite la femme soit un des traits principaux à l'aide desquels les divers peuples se classent dans l'échelle

de la civilisation, les Esquimaux doivent y occuper un des degrés inférieurs. Pour eux, comme pour presque tous les peuples sauvages et barbares, la femme est, non une compagne, mais un serviteur voué aux travaux les plus rebutants, et qu'en récompense ils laissent quelquefois mourir de faim. Ajoutons toutefois que chacun d'eux se choisit parmi les femmes âgées une *amama* ou *mère*, qu'il entoure de ses respects. Les étrangers qui nouent des relations avec une tribu sont soumis à la même formalité. Le gouvernement des Esquimaux est celui de tous les peuples enfants, le régime patriarchal primitif.

La croyance aux esprits élémentaires des phénomènes terrestres, à la magie, aux sorciers ou *angekoks*, semble composer toute la religion de la plupart des Esquimaux. Quand, par exemple, l'aurore boréale jettant d'un bord à l'autre de l'horizon ses arcades lumineuses, couronne le pôle céleste d'aurores flamboyantes, ou lance de longs jets de feu semblables aux éclairs dont un orage d'été incendie le firmament, l'Esquimau contemple ces météores avec une terreur superstitieuse, et voit dans ces jeux de lumière les esprits de ses ancêtres errants dans le pays des âmes. Cependant une faible lueur de christianisme a commencé de percer ces épaisses ténèbres sur la côte du Groënland, où quelques tribus voisines des établissements danois ont été évangélisées.

De tous les animaux dont l'homme a fait les compagnons de son pélerinage terrestre, le chien seul a suivi les Esquimaux dans leur lointain et sévère exil. *L'ami de l'homme* lui est resté fidèle jusqu'à la fin. Seul il l'a accompagné jusqu'aux extrémités de la terre, au milieu des glaces et des neiges. Partageant sa misérable vie, comme lui il mange la chair du phoque et boit l'huile de cétacé ; et comme s'il voulait lui tenir lieu des autres animaux qui ont refusé de le suivre sous le pôle, il s'est fait son esclave, sa bête de somme.

Dans son beau chapître sur l'instinct de la patrie, l'auteur du *génie du Christianisme* a demandé aux Esquimaux une des preuves les plus frappantes apportées à l'appui de sa thèse. L'illustre écrivain ne pouvait, en effet, choisir un argument plus péremptoire pour démontrer l'indéfectible et instinctif amour que le créateur a mis au cœur de chaque homme pour le coin de terre qui l'a vu naître. Fut-il jamais un pays plus horrible que celui qu'habitent ces peuples misérables, une nature plus cruelle que celle au sein de laquelle ils vivent, un ciel plus âpre et une terre plus ingrate que leur ciel et leur terre ? Et pourtant ces êtres déshérités ont pour leur " épouvantable patrie," l'amour que l'habitant de la région la plus favorisée nourrit pour la sienne ; et l'on a vu ceux de ces sauvages qui ont été amenés en Europe, atteints bientôt de nostalgie au milieu des douceurs et de l'éclat de la civilisation, soupirer après leurs huttes de neige, leurs glaciers et leur éternel hiver.

N. N.

LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE.

Organisation du Concile—Commissions—Lettres apostoliques—les Evêques Orientaux—Le Prince de Birmanie—M. Guizot—Publications diverses—Les gouvernements—les Evêques titulaires—Saint-Pierre de Rome.

I.

Tout ce qui a trait aux préparatifs du prochain Concile œcuménique intéresse vivement les catholiques. A ce titre nos lecteurs nous sauront gré de reproduire les détails suivants empruntés à diverses correspondances étrangères.

Les règles suivies dans les travaux préparatoires du prochain Concile sont les mêmes qui ont été observées lors du saint Concile de Trente, à cette différence, que les matières destinées à être soumises aux délibérations du Concile sont l'objet d'une étude plus longue et plus approfondie. Les Evêques ont envoyé leurs réponses aux questions qui leur ont été adressées un an avant la convocatien du Concile, par S. E. le cardinal Caterini. Ces réponses sont examinées avec un soin extrême et confrontées avec la sainte Ecriture, l'enseignement des Pères et les traditions de l'Eglise. Les résultats de ce travail seront soumis aux évêques, pour qu'ils puissent se livrer à un nouvel examen, et asseoir leur jugement définitif.

Ce serait une erreur de croire que les délibérations du Concile seront restreintes aux sujets préparés en commission. Chaque évêque a l'entière liberté de saisir l'assemblée de telle ou telle question. Le siége de Pierre a toujours été l'asile de la liberté chrétienne : et cette liberté est l'héritage commun de tout catholique, et c'est ce qui nous fait croire que les sessions dépasseront les six mois, que quelques évêques très-éloignés auraient désiré voir fixés, pour la limite de temps suffisante à la tenue du Concile, afin d'être moins longtemps absents de leur troupeau.

Le Saint-Père a manifesté l'intention de présider le Concile en personne.

L'organisation et la préparation en ont été confiées à une Commission Centrale composée de Cardinaux, presque tous présidents d'une commission spéciale et auxquels sont adjoints un certain nombre de consulteurs.

Le but de cette commission est de classer les questions, *postulata*, et les avis envoyés par les évêques de l'univers entier, de les renvoyer aux commissions compétentes ; de recevoir toutes les décisions prises par les susdites commissions, de les soumettre à un examen sévère et à une étude approfondie, enfin de communiquer directement avec le Souverain-Pontife sur toutes les matières soumises au Concile.

Voici les membres de la congrégation directrice et des six commissions.

CONGRÉGATION CARDINALICE DIRECTRICE.

LL. EE. les cardinaux : Constantin Patrizi, président. Charles-Auguste de Reisach,

Alexandre Barnabò, Antoine-Marie Panebianco, Joseph-André Bizzarri, Louis Bilio, Prosper Caterini, Annibal Capalti.

Secrétaire.—Mgr. Pierre Giannelli, archevêque de Sardes. Consulteurs.—1. Mgr. Vincent Tizzani, archevêque de Nisibe; 2. Mgr. Joseph Angelini, archevêque élu de Corinthe; 3. Mgr. Georges Talbot de Malahide, prélat de la maison de Sa Sainteté; 4. Don Melchior Galeotti, préfet des études au séminaire de Palerme; 5. P. Sébastien Sanguineti, S. J., professeur au collége Romain; 6. D. Henri Feije, professeur de droit canon à Louvain; 7. D. Charles-Joseph Héfélé, professeur d'histoire ecclésiastique à Tubingue.

COMMISSION DES RITES ET CÉRÉMONIES.

Président.—S. Em. le cardinal Patrizi. Consulteurs.—1. Mgr. Dominique Bartolini, secrétaire de la Congrégation des rites; 2. Mgr. Louis Ferrari, préfet des cérémonies pontificales; 3. Jean Corazza, cérémonier pontifical participant; 4. Mgr. Pie Martinucci, cérémonier pontifical participant; 5. Mgr. Camille Balestra, cérémonier pontifical participant; 6. Mgr. Remi Ricci, cérémonier pontifical participant, secrétaire de la commission.

COMMISSION POLITIQUE ECCLÉSIASTIQUE.

Président.—S. Em. le cardinal Reisach. Consulteurs.—1. Mgr. Marin Marini, archevêque-évêque d'Orviéto; 2. Mgr. Joseph Papardo del Parco, évêque de Sinope; 3. Mgr. Dominique Bartolini; 4. Mgr. Ludovic Jacobini, prélat domestique de Sa Sainteté; 5. Mgr. Louis Ferrari; 6. Mgr. Vincent Nussi, prélat domestique de Sa Sainteté; 7. Mgr. Laurent Gizzi, prélat domestique de Sa Sainteté; 8. P. Camille Guardi, consulteur de l'Inquisition; 9. D. Joseph Kovacs, chanoine de Kalocza; 10. D. Guillaume Molitor chanoine de Spire; 11. M. l'abbé Chesnel, vicaire-général de Quimper; 12. Mgr Ange Trinchieri, secrétaire de la Commission; 13. D. Christophe Moufang, chanoine de Mayence; M. l'abbé Ambroise Gibert, vicaire-général de Moulins.

COMMISSION DES ÉGLISES ET MISSIONS ORIENTALES.

Président.—S. Em. le cardinal Barnabò. Consulteurs.—1. Mgr Jean Siméoni, secrétaire de la Propagande; 2. Mgr. Ludovic Jacobini; 3. P. Jean Bollig, S. J., professeur d'arabe et de sanscrit à l'Université romaine; 4. P. Charles Vercellone, consulteur de l'Index; 5. D. Augustin Theiner, de l'Oratoire, préfet des archives du Vatican; 6. P. Léonard Valerga, préfet des missions étrangères des Carmes déchaussés en Syrie; 7. D. Joseph David, chorévêque syrien de Mossoul; 8. D. César Rocetti, chanoine de Sainte-Marie *ad Martyres*; 9. D. Joseph Piazza, *minutante* de la Propagande; 10. D. François Rosi, archiviste émérite de la Propagande; 11. Mgr Séraphin Cretoni, secrétaire de la commission; 12. P. Daniel-Boniface de Haneberg, Bénédictin, professeur de théologie à Munich; 13. P. Jean Martinoff, de la Compagnie de Jésus; 14. Mgr. Edouard-Henri Howard, consulteur de la Propagande.

COMMISSIONS DES RÉGULIERS.

Président.—S. Em. le cardinal Bizzarri. Consulteurs.—1. Mgr. Marin Marini; 2. Mgr Stanislas Svegliati, secrétaire de la Congrégation des Evêques et Réguliers; 3. Mgr Louis Trombetta, sous-secrétaire de la même congrégation; 4. Mgr. Ange Lucidi, sous-secrétaire de la congrégation du Concile; 5. P. Charles Capelli, procureur-général des Barnabites; 6. P. Marie-François-Raymond Bianchi, des frères Prêcheurs; 7. Joachim da Cipressa, des mineurs de l'Observance; 8. P. Nicolas Cretoni, des Augustins; 9. P. Firmin Costa, S. J.; 10. Mgr. Victorien Guisasola, archiprêtre de la cathédrale de Séville; 11. D. François Stoppani, secrétaire de la commission.

COMMISSION DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE.

Président.—S. Em. le cardinal Bilio. Consulteurs.—1. Mgr. Joseph Cardoni, archevêque d'Edesse; 2. P. Marie-Mariano Spada, des frères Prêcheurs, maître du S. P. apostolique; 3. P. Marie-Hyacinthe de Ferrari, des frères Prêcheurs; 4. P. Jean Perrone, S. J., préfet des études au collége Romain; 5. Mgr Jean Schwetz, professeur de théologie à l'Université de Vienne; 6. P. Marie Bonfils Mura, ex-général des Servites de Marie; 7 P. Antoine-Marie Adragna, définiteur général des Mineurs conventuels; 8. Mgr Jacques Jacquenet, protonotaire apostolique, curé de Saint-Jacques, à Reims; 9. M. l'abbé Charles Gay, vicaire général de Poitiers; 10. P. Thomas Martinelli, des Augustins, consulteur de l'Index; 11. D. Joseph Pecci, professeur de philosophie à l'Université romaine; 12. P. Jean-Baptiste Franzelin, S. J., professeur de théologie au collége Romain; 13. P. Clément Schrader, S. J., professeur de théologie à l'Université de Vienne; 14. D. Camille Santori, secrétaire de la commission; 15. D. Placide Petacci, bénéficier de Saint-Laurent *in Damaso*; 16. D. François Hettinger, professeur de théologie à l'Université de Watzbourg; 17. D. Jean Alzog, professeur d'histoire ecclésiastique à Fribourg-en-Brisgau; 18. D. Jacques Corcoran, vicaire général de Charleston; 19. D. Etienne-Moreno Labrador, professeur de théologie au séminaire de Cadix.

COMMISSION DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE.

Président.—S. Em. le cardinal Caterini. Consulteurs.—1. Mgr. Pierre Giannelli; 2. Mgr Joseph Angelini; 3. Mgr. Stanislas Svegliati; 4. Mgr. Jean Siméoni; 5. Mgr. Laurent Nina, assesseur de l'Inquisition; 6. Mgr Ludovic Jacobini, secrétaire de la Commission; 7. Mgr. Venance Mobili, *minutante* de la Propagande; 8. Mgr. Ange Lucidi; 9. D. Philippe de Angelis, professeur de droit canon à l'Université romaine; 10. P. Camille Tarquini, S. J., consulteur de la Propagande et de l'Inquisition; 11. D. Ange Jacobini, chanoine de Saint-Eustache; 12. D. Joseph Hergenræther, professeur d'histoire ecclésiastique à Wurtzbourg; 13. D. Henri Feije; 14. M. l'abbé Henri Sauvé, chanoine théologal de Laval; 15. D. Joseph Giese, chanoine théologal de Munster; 16. D. Gaspard Heuser, professeur de théologie à Cologne; 17. D. Joseph de Torres Padilla, professeur de discipline et d'histoire à Séville.

Des consulteurs de divers pays sont fréquemment adjoints aux Commissions. La plus importante est celle de *Théologie Dogmatique*. Mais une de celles qui excitent l'intérêt le plus général, est la commission présidée par le cardinal de Reisach, laquelle s'occupe des relations de l'Eglise catholique avec les gouvernements et la société civile.

II.

On se rappelle que c'est le 26 juin 1867 que l'auguste Pontife, Pie IX, manifesta, pour la première fois, aux évêques réunis pour le Centenaire de saint Pierre, le désir de convoquer un Concile œcuménique, afin d'apporter, avec l'aide du Seigneur, les remèdes nécessaires aux maux dont l'Eglise était oppressée, et d'assurer son triomphe sur l'erreur et le désordre.

Les cinq cents évêques réunis au Vatican acclamèrent dans une adresse commune, du 1er. juillet, ce désir, affirmant toutes les espérances du pontife suprême et ajoutant : " que ce concile ne pouvait manquer d'être une " merveilleuse source d'unité, de sanctification et de paix avec la grâce " de Dieu et la divine intercession de Marie Immaculée. "

Ces dernières paroles exprimaient un vœu que le Souverain-Pontife accueillit avec un vif sentiment de joie, et pour y satisfaire, il décréta que le concile se réunirait sous les auspices de la Mère de Dieu, la Vierge Immaculée, et s'ouvrirait le jour même où l'on renouvelle la mémoire de cet insigne privilége.

Le 29 juin de l'année suivante, 1868, la Bulle de convocation *Œterni Patris* fut publiée, fixant l'ouverture du Concile général au 8 décembre 1869.

On sait quelle émotion de joie elle causa à toute la chrétienté. Les politiques, les philosophes, les hérétiques, les schismatiques et jusqu'aux princes infidèles de l'Inde s'en émurent également, mais pour des motifs bien différents. Nul ne pouvait s'empêcher d'admirer ce Pontife d'une inébranlable fermeté qui, pendant qu'on lui dispute son domaine, convoque à Rome même la plus grande assemblée de pontifes que l'Eglise aura peut-être jamais vue, afin d'y délibérer paisiblement, sur les intérêts de la Religion : qui, pendant que tout chancelle autour de lui, les principes, les mœurs, les institutions et les trônes, seul avec une doctrine arrêtée, poursuit un but unique, avec une persévérance surhumaine.

Le 8 septembre de la même année, Pie IX adressait aux évêques schismatiques du rit oriental la Lettre apostolique *Arcano Divinæ Providentiæ*, suivant en cela l'exemple de ses illustres prédécesseurs Grégoire X et Eugène IV à l'occasion des Conciles de Lyon et de Florence.

La Lettre présentée au patriarche grec de Constantinople, par l'abbé Testa, ne fut pas acceptée, et le patriarche grec se contenta de répondre qu'il était " en sûreté de conscience ;" ce que ses diocésains ont trouvé eux-mêmes peu courtois.

Son grand vicaire, qui était à ses côtés, donna ensuite les raisons du refus. " L'Eglise grecque ne reconnaît pas, dit-il, la suprématie que le " Pape de Rome prend sur l'Eglise universelle ; elle rejette son infaillibilité " et sa supériorité sur les conciles œcuméniques. " Et cependant, les Pères grecs qui ont précédé le schisme, et en particulier St. Irénée, ont admis cette suprématie, et au concile de Chalcédoine, les évêques assemblés ont reconnu la supériorité du pontife romain sur les conciles œcuméniques, par cette célèbre parole :

" Pierre a parlé par Léon, " *Petrus per Leonem locutus est.*

Quant à l'infaillibilité du pontife romain, elle est une conséquence des priviléges accordés par Jésus-Christ à saint Pierre.

Le métropolitain de Chalcédoine renvoya la Lettre avec cette suscription " *Epistrefète* " qu'elle soit renvoyée :" l'évêque de Verna, cru qu'un évêque ne pouvait la recevoir après que le patriarche l'avait refusé.

L'évêque de Salonique a apporté cinq raisons de son refus : la première, c'est que s'il va au concile, son Patriarche pourrait le châtier : c'est assez dire qu'il a peur.

La seconde, c'est que le concile se tient à Rome ; il eut sans doute préféré qu'il se tint sous la protection du Grand-Turc.

La troisième, c'est que le Pape appelle les évêques à Rome pour les dominer. Non pas, Pie IX a dit seulement, " *Venez, afin de rétablir l'union.*"

La quatrième, c'est que le Pape est roi et porte l'épée. Mais saint Pierre portait bien l'épée, il est vrai que Jésus-Christ l'a réprimandé de s'en être servi, mais alors il n'en avait pas le droit, il n'avait pas reçu sa mission. Toutefois, alors même Jésus-Christ ne lui a point dit de rejeter son épée, mais de la remettre dans le fourreau, sans doute jusqu'au temps opportun, et le temps n'est-il point opportun aujourd'hui de la porter et de la tirer aussi, pour la défense du domaine temporel, que tous les évêques du monde, que les politiques les plus profonds jugent nécessaire à l'indépendance spirituelle du Pontife romain et de l'Eglise entière.

La cinquième raison, est l'addition de mot *Filioque*, au Symbole : mais cette addition s'est faite au concile de Florence, que les Grecs ont signé ; qu'ils soient donc d'accord avec eux-mêmes, ou moins ignorants de l'histoire.

L'Evêque de Trébisonde, vénérable vieillard, a accueilli la Lettre avec le plus profond respect, il la pressait sur sa poitrine, la portait sur son front, à la manière des Orientaux ; il la retournait en tous sens, admirait la forme des caractères latins qu'il ne comprinait pas, et s'écriait :

O Rome! O Rome! O Saint Pierre! O Saint Pierre!! mais on n'a pu lui arracher aucune promesse.

L'évêque d'Andrianopolis a renvoyé les Lettres mais en disant : "Je veux d'abord réfléchir, je veux décider de moi-même," indiquant qu'il ne se laissera influencer par aucune autorité, et consultera sa conscience. Puisse Dieu l'éclairer et toucher son cœur !

Le refus de l'épiscopat schismatique, en face de l'acceptation unanime de l'épiscopat catholique, a produit une fâcheuse impression sur les fidèles du schisme grec. " Par son refus d'intervenir au Concile œcuménique, disent-ils, notre épiscopat donne à penser qu'il se sent incapable de soutenir les discussions devant l'épiscopat latin.

La troisième Lettre apostolique émanée du Saint-Siége, à l'occasion du concile, a été la Lettre *Jam vos omnes* du 13 septembre, adressée à tous les protestants et autres non catholiques. Dans un de nos derniers numéros nous avons fait connaître de quelle manière elle a été accueillie par les églises réformistes, et par les jansénistes de Hollande ; nous n'avons pas à revenir sur ce sujet, nous ne relèverons que quelques faits particuliers que nous croyons propres à intéresser nos lecteurs.

L'*Armonia* de Florence rapportait, il y a quelque temps, qu'un missionnaire de la Birmanie ayant parlé au Souverain de ce pays du prochain concile, et lui ayant fait connaître le désir du Saint-Père de voir tous les

princes du monde s'abstenir de mettre obstacle au voyage des évêques, appelés à Rome, en a reçu cette réponse : " Quoi donc ! peut-il y avoir des princes et des souverains qui s'opposent à un si juste et si saint désir ? Pour ma part, non-seulement je ne m'y oppose pas, mais je promets dès à présent de payer les frais de voyage de l'évêque de mon royaume, aller et retour."

Avec les seules lumières de la raison et du bon sens, ce prince païen comprend mieux que l'incrédulité railleuse et corrompue de notre civilisation moderne, les avantages que le monde entier peut retirer des délibérations de cette auguste assemblée, composée de ce qu'il y a de plus éclairé et de plus saint dans le monde, et assistée de l'Esprit de Dieu.

Si ces conséquences échappent aux esprits légers, elles n'échappent pas aux philosophes et aux politiques profonds. Un homme qui a tenu, pendant longtemps entre ses mains les destinées de l'Europe, qui a été le conseiller des rois, M. Guizot, que sa haute intelligence fait respecter de tous les partis, disait récemment dans une réunion d'ecclésiastiques et de laïques chez le curé de Notre-Dame de Dozulé, en Normandie : " Vous autres prêtres vous avez la foi ; c'est la foi qui vous conduit, et lors même qu'il y a eu imprudence apparente, le succès finit toujours par vous justifier. C'est ainsi que l'Eglise catholique se soutient heureusement pour la France et pour le monde..Non, le clergé ne meurt pas, la papauté ne tombe pas.. Pie IX a fait preuve d'une admirable sagesse, en convoquant cette grande assemblée d'où sortira peut-être le salut du monde : car nos sociétés sont bien malades ; mais aux grands maux les grands remèdes."

La convocation du Concile œcuménique a donné lieu à une foule d'écrits dont quelques-uns ont eu du retentissement, et sur lesquels il est possible que nous revenions un jour.

Outre les trois Lettres apostoliques que nous avons mentionnées et qui forment comme la partie officielle de cette *Littérature du Concile* ; outre les articles sans nombre déjà publiés dans les feuilles périodiques, et les Lettres pastorales des évêques publiant la Bulle de convocation, plusieurs brochures, plusieurs ouvrages ont paru, qui pouvent donner des notions intéressantes sur les opérations futures du concile et ses conséquences salutaires.

Parmi les œuvres qui s'y rapportent plus directement, nous mentionnons :

La Lettre de Mgr. Maning, archevêque de Westminster, sur le Centenaire de Saint Pierre.

La Lettre de Mgr. Dupanloup sur le *Concile* que nous avons publiée.

La *somme des Conciles généraux et particuliers*, par M. l'abbé Guyot.

Mais si l'on veut comprendre l'œuvre du concile, en prévoir même les décisions, on ne peut trop méditer le *Syllabus* et les *Acta summi Pontificis Pii Papæ IX*, qui forment aujourd'hui deux forts volumes imprimés à Rome.

III.

Deux questions ont déjà été soulevées à l'occasion dn Concile. La première concerne les gouvernements, la seconde les évêques *titulaires* autrement dits *in partibus*.

Jusqu'ici les gouvernements catholiques avaient été représentés dans les conciles œcuméniques, par leurs ambassadeurs. Jusqu'au concile de Trente, les lois de l'Eglise étaient considérées comme lois de l'Etat ; les monarques chrétiens remplissaient dans leur royaume les fonctions d'*évêques extérieurs*, et l'on comprend que dans de tels rapports de l'Eglise et de l'Etat, il était bon pour l'entente et l'union que les gouvernements eussent leurs représentants aux conciles généraux.

Aujourd'hui la situation n'est plus la même, les gouvernements ont proclamé la liberté des cultes, et il n'y a plus de religion d'Etat. Pie IX n'a donc pas cru devoir adresser d'invitation aux princes catholiques ; il s'est contenté d'exprimer le désir que les princes ne mettent aucun obstacle à sa célébration et n'empêchent pas les Evêques de leurs Etats de se rendre à Rome.

En France, le corps législatif s'est ému, et les gouvernements se sont inquiétés de ce qu'on regardait comme une exclusion formelle ; on a voulu y voir une reconnaissance tacite faite par le Saint-Père de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Mais cette séparation est contraire à la doctrine de l'Eglise, et il suffit de relire la Bulle du 22 juin sur les affaires d'Autriche pour s'en convaincre. Le Saint-Siége n'approuve pas cette séparatiôn, qui pour les gouvernements est réelle ; mais comme elle existe, elle lui inspire une nouvelle ligne de conduite que les gouvernements conséquents à leurs principes ne peuvent désavouer.

La seconde question a été soulevée à l'occasion d'un article de l'*Univers*, sur un prétendu livre que fesait imprimer, Mgr. Maret, doyen de la Faculté de Théologie à la Sorbonne, évêque *in partibus*. Le journal en réfutait la doctrine, le prélat déclina la compétence du journaliste, s'appuyant sur son titre d'évêque, et sur le droit qu'il avait d'exposer sa doctrine devant le Concile ; en réponse on lui nia le droit de siéger au concile, comme simple évêque *titulaire*.

La question ainsi posée devient générale, et ne tend à rien moins qu'à examiner, en qui réside le pouvoir souverain dans l'Eglise et quels sont ceux qui ont droit de siéger aux conciles œcuméniques.

Le pouvoir souverain réside tout d'abord dans le Pontife romain, successeur de Pierre, qui a la primauté d'honneur et de juridiction universelle.

Il réside encore dans le collége apostolique qui ne fait qu'un avec son chef.

Mais quels sont les membres de ce collége apostolique, quels sont ceux qui auront le droit dans le concile de définir les vérités de la foi, et d'exercer les *actes juridictionnels ?*

1o. De droit commun ou *divin*, tous les évêques, ayant la juridiction actuelle, ont ce droit.

2o. De droit ecclésiastique ou pontifical, tous ceux qui, ayant juridiction, n'ont pas encore reçu le caractère épiscopal, si le Souverain-Pontife les appelle à délibérer.

3o. Les théologiens sont d'accord pour reconnaître aussi le droit aux évêques *titulaires* missionnaires, par ce qu'ils exercent une certaine juridiction, quoique ce ne soit pas dans le diocèse de leur titre.

Mais ils se divisent en ce qui concerne le droit des évêques *titulaires* sans juridiction. Quant à la bulle *Æterni Patris*, elle convoque au concile tous " les patriarches, les archevêques, les évêques, les abbés, et tous les " autres appelés par droit ou par privilège à siéger et à donner leur avis " dans les conciles généraux. " Ainsi la bulle ne semble point distinguer, reste à savoir si elle a été adressée aux évêques *titulaires*, comme à tous ceux qui sont mentionnés dans la lettre apostolique. Tout porte à croire cependant que le corps épiscopal en entier sera représenté au Vatican, puisque le Saint-Père y invite même les évêques schismatiques du Rit Oriental.

IV.

La question du local où se tiendra le concile est décidée depuis le 8 décembre 1868. Il s'assemblera dans la nef droite de la Basilique de Saint-Pierre pour les sessions *générales*. Les travaux de menuiserie pour les stalles des Pères coûteront seuls plus de deux cent vingt mille francs.

Les *sessions privées* se tiendront dans la grande *Loggia* de la façade de Saint-Pierre, où a lieu, chaque année, la cérémonie de la Cène.

Les travaux doivent être commencés ; Pie IX veut que tout soit digne de l'auguste assemblée qui va se réunir : il compte sans doute sur la générosité du monde catholique, pour des dépenses si considérables, " mais qu'on songe aux millions qui s'engloutissent dans les théâtres, les soirées et les bals, qui se dépensent en préparatifs de guerres sanglantes ; qu'on pèse les résultats immenses que doit avoir cette réunion de prélats sur les destinées du monde et l'on ne regrettera pas les quelques sacrifices, que l'on aura fait pour contribuer au succès d'une telle œuvre de religion et de civilisation."

J. R.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Sommaire : — Un métalloïde élevé à la dignité de métal. — Curieuses expériences de Tyndall, sur l'action de la lumière.—Une révolution occasionnée par le soleil dans l'art de la gravure. — Piano électrique.—Les actions mécaniques et l'électricité. — Puissante machine électrique inventée récemment. — Les laboratoires français et les laboratoires prussiens.—Séparateur de l'oxyde magnétique de MM. Larue et l'abbé Audet.—Séparateur universel de M. Pearce.

I.

Depuis notre dernière revue, les découvertes se sont multipliées avec une rapidité inaccoutumée et tout ce que nous pouvons faire ici, c'est de donner à nos lecteurs une idée sommaire, de celles qui peuvent les intéresser d'avantage.

MM. Graham et Tyndall, en Angleterre, ont vivement attiré l'attention du monde savant. Le premier a obtenu un composé de palladium et d'hydrogène qui possède toutes les propriétés d'un véritable alliage. Il est donc vrai que le gaz hydrogène n'est autre chose que la vapeur d'un métal, comme plusieurs raisons l'avaient depuis longtemps fait soupçonner aux chimistes, et ce corps va probablement être rayé de la liste des métalloïdes. Nous avions déjà un métal liquide, le mercure, mais nous n'en avions aucun de gazeux à la température ordinaire. Ce vide va être comblé par *l'hydrogenium*, nom que M. Graham propose de donner au nouveau métal.

M. Tyndall a fait une série d'expériences extrêmement remarquables en vue d'étudier l'action de la lumière sur la vapeur de divers liquides. Il projetait un faisceau de lumière électrique dans un long tube de verre où il faisait arriver, par le moyen d'une pompe à air, la vapeur sur laquelle il voulait expérimenter. Dans les premiers moments de l'expérience il ne se produisait aucun symptôme particulier ; mais au bout de quelques minutes, on voyait se former des nuages qui affectaient un caractère de symétrie ; en outre on pouvait constater que la vapeur de chaque liquide possède un caractère propre. La lumière projetée sur ces vapeurs donne naissance à une nébuleuse ; elle paraît ensuite les faire grouper par ordre symétrique et, dans quelques cas, le phénomène est accompagné de colorations brillantes. Certaines combinaisons ressemblent à des roses, d'autres à des soleils, ou bien encore, à des yeux ou à des têtes de poissons.

Cette méthode d'analyse promet d'être féconde en révélations, non-seulement dans les sciences chimiques mais aussi dans la physique et l'astronomie. On espère qu'elle permettra de saisir des différences dans la constitution de l'air qui n'étaient pas sensibles, et ensuite d'avoir des

connaissances plus exactes touchant la physique du soleil, de démontrer enfin quelle est la symétrie de la lumière.

II.

Pendant que M. Tyndall cherche à dérober à la lumière ses secrets, celle-ci tend à supplanter définitivement les graveurs dans leur difficile travail. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on cherche à lui faire jouer le rôle dont nous parlons. Il y a déjà dix ans, M. Niepce de Saint-Victor et M. Talbot réussissaient, presque en même temps, à obtenir des gravures exécutées directement sur une planche de cuivre par l'action même de la lumière du soleil. Ces gravures cependant n'étaient pas suffisamment accentuées et manquaient du relief nécessaire. M. Dion, de Montréal, l'inventeur de l'alarme pour le feu, travailla, avec une ardeur digne d'un meilleur succès, à faire disparaître ce défaut. Une foule d'autres practiciens, d'ingénieurs, de chimistes, de physiciens se sont occupés du même problème et n'ont obtenu que de médiocres résultats lorsqu'ils n'ont pas complètement échoué.

M. Drivet, vient enfin de prouver combien la science avait eu raison de compter sur la réalisation d'un procédé qui devait permettre d'appliquer l'art photographique à la gravure sur cuivre et, partant, d'obtenir, au moyen de l'imprimerie, un nombre indéfini d'exemplaires d'œuvres qu'il désirait reproduire. Avec le procédé de M. Drivet, la plaque de cuivre obtenu par dépôt se trouve gravée automatiquement, assez profondément pour défier l'usure qui résulte d'un tirage considérable d'exemplaires. Laissant de côté pour l'instant toutes les branches de la science et de l'art qui ne peuvent manquer, si elles comprennent bien leur intérêt, de devenir tributaires du système Drivet, nous nous bornerons à dire que le succès le plus réel, industriellement parlant, va tout de suite se porter sur l'héliogravure des cartes géographiques, des cartes topographiques, des tableaux et des portraits d'après nature. Pour apprécier l'économie qu'offre l'emploi de ce procédé, il suffira de dire que, pour une somme à peine égale à celle que coûtent deux ou trois douzaines de portraits-cartes chez un bon photographe, l'on possédera une plaque de cuivre bien gravée, et avec laquelle on pourra, pour un prix insignifiant, faire tirer, chez le premier imprimeur venu, son portrait photographique à centaines ou milliers d'exemplaires ineffaçables, qualité que ne possédent pas les photographies ordinaires. Chacun va enfin pouvoir à son tour jouir du privilége, jusqu'à présent réservé aux grands personnages, de créer pour ses descendants, non pas des galeries, mais des albums d'ancêtres.

C'est donc toute une révolution qui va s'opérer dans l'art de la gravure et de la photographie.

III.

Malgré leur caractère de précision inflexible, les sciences peuvent souvent rendre de précieux services aux arts, même les plus délicats.

On en a une nouvelle preuve dans l'application qui vient d'être faite avec succès de l'électricité à l'art musical.

Un des principaux inconvénients de l'orgue consiste dans la difficulté et la dureté du toucher, chaque mouvement des doigts de l'artiste devant établir un nombre considérable de contacts et faire agir autant de soupapes. Il en résulte que l'on est souvent obligé de limiter la puissance de l'instrument, afin de ne pas rendre le jeu trop difficile.

L'orgue de la nouvelle église Saint-Augustin, à Paris, offre sous ce rapport une amélioration remarquable. Nous avons dit dans l'un des derniers numéros de l'*Echo*, comment MM. Peschard et Barker, les constructeurs de cet orgue, étaient parvenus à faire exécuter tout le travail mécanique à des courants électriques fournis par des piles qui fonctionnent à peu près comme dans nos télégraphes modernes.

Mais voici une autre application encore plus inattendue de l'électricité, il s'agit des pianos électriques qui exécutent d'eux-mêmes, et sans l'intervention d'un artiste, les morceaux les plus compliqués des grands maîtres avec une perfection mathématique, comme si l'âme du compositeur était passée dans l'instrument et le faisait elle-même parler. Le principe de cette application est pourtant bien simple. Imaginons une longue feuille de carton flexible, dite bande d'harmonie, qui est mise en mouvement par un mécanisme d'horlogerie et qui se développe entre deux rouleaux en face des marteaux métalliques du piano.

La bande est percée de trous, et chaque fois qu'un trou vient à passer devant un marteau, il y a transmission d'un courant qui met en mouvement une touche et fait résonner la note correspondante. Supposons maintenant que les trous de la bande, au lieu d'être distribués au hasard, le soient de manière à répondre aux diverses notes d'une partition musicale quelconque, le morceau sera exécuté avec une précision rigoureuse, dans toutes les conditions de sa composition.

Reste encore, il est vrai, la question de l'expression et de l'âme musicale que l'artiste peut seul communiquer à l'instrument ; mais déjà les inventeurs se sont préoccupés de suppléer, dans une certaine mesure, à cette lacune au moyen d'un système de pédales et de sourdines destinées à renforcer ou à affaiblir les notes. Tels qu'ils sont, les pianos de M. Spiess ont donné, dès leur début, des résultats vraiment remarquables.

IV.

Dans diverses circonstances les ouvriers des ateliers ont remarqué que le frottement des courroies sur les poulies métalliques donnait lieu à un

bruit analogue à une sorte de frémissement ; dans l'obscurité on apercevait même une lueur : cet effet se remarquait surtout avec les courroies vieillies au service et devenues bien sèches. Un ingénieur des poudres, M. Joulin, a étudié à fond ce phénomène et en a déduit des conclusions qui intéressent vivement la théorie et la pratique :

1° Le frottement d'une courroie sur sa poulie est cause d'électricité, si la poulie est conductrice et si la courroie est suffisamment isolante. Le *cuir sec* est éminemment favorable à la manifestation du phénomène et peut donner une étincelle d'un ou plusieurs pouces quand on approche un conducteur métallique.

2° M. Joulin a étudié quelle était l'influence de la tension de la courroie, de la vitesse dont elle est animée, et de sa nature. L'influence de la tension est faible ; les aigrettes lumineuses ne s'accroissent pas sensiblement quand on rend plus énergique le frottement de la courroie sur la poulie.

La vitesse a, au contraire, une très-grande influence, la puissance de l'effet croissant avec la rapidité du mouvement de rotation.

Quant à la nature de la courroie, il suffit que celle-ci soit sèche et isolante ; on peut, en modifiant la nature de la surface adhérente, par l'interposition de matières étrangères réduites en poudre, modifier l'intensité du phénomène et le faire même disparaître. Le talc et les oxydes métalliques donnent des effets énergiques ; la plombagine, en rendant la courroie conductrice, anéantit au contraire le phénomène ; aussi l'auteur conseille-t-il de frotter de plombagine les courroies des ateliers de poudreries pour éviter les accidents que pourraient causer les étincelles électriques.

M. Joulin a entrevu dans ses expériences une autre théorie que celle du frottement pour en expliquer les effets. Le frottement ne serait pas la cause génératrice de l'électricité recueillie, puisque la puissance de l'effet n'augmente pas sensiblement avec le degré d'adhérence de la courroie à la poulie : la cause serait la destruction d'adhérence entre les molécules de la courroie et celles de la poulie ; M. Joulin s'appuie, pour poser cette hypothèse, sur les expériences de M. Becquerel père, relatives au dégagement de l'électricité par la pression. M. Becquerel a montré, en effet, que l'intensité de l'action électrique dépend de la rapidité de la séparation des molécules en contact. Il est très-admissible que le même phénomène soit mis en jeu dans les expériences que nous analysons.

M. Joulin dispose en ce moment des modèles de machines électriques, fondées sur ce principe de la rupture d'adhérence entre un corps conducteur et un corps isolant. Les expériences de M. Joulin, conclue M. Ernest Saint-Edme, à qui nous empruntons l'analyse précédente, sont donc très-intéressantes, puisqu'il en résultera un nouveau mode de générateur d'électricité basé sur une action essentiellement mécanique.

Nous ne pouvons quitter ce sujet sans mentionner la machine électrique construite récemment par M. F. Carré, de Paris, et qui semble destinée à remplacer les anciens modèles dans tous les cabinets de physique. C'est, disait dernièrement l'inventeur lui-même à l'Académie des Sciences, un générateur d'électricité fondé sur l'influence ou l'induction statique ramené à sa plus simple expression, et dont le fonctionnement pourra aider à définir plus nettement ce phénomène.

Il se compose du plateau à friction de l'ancienne machine électrique, tournant lentement entre deux coussins ; au-dessus et parallèlement à ce plateau, tourne un disque plus grand en matière non conductrice, dans une position telle, que les secteurs supérieur et inférieur des deux plateaux se recouvrent mutuellement des trois quarts aux deux-cinquièmes de leurs rayons.

Le plateau inférieur remplit la fonction d'inducteur, dont la charge est maintenue constante par son passage continu entre les coussins ; il prend l'électricité positive. En avant du secteur inférieur du disque induit est un peigne vertical relié à un conducteur qui se charge d'électricité positive ; un second peigne, placé diamétralement, recueille l'électricité négative qui s'est écoulée sur le disque par le peigne inférieur.

Il résulte de l'action immédiate et du maximum de charge du plateau inducteur, que l'appareil est peu sensible à l'humidité atmosphérique, et que le disque induit fournit un dégagement abondant d'électricité à tension considérable.

Avec un plateau d'un pied et demi de diamètre, les étincelles peuvent dépasser un pied de longueur. Cet effet déjà si intente est augmenté par l'interposition d'un condensateur.

V.

Il parait que certains articles écrits de l'autre côté de l'Atlantique ont piqué au vif le fameux Duruy. Ces articles, qu'une portion de la presse canadienne a reproduits avec une visible satisfaction, tendaient à prouver l'infériorité de la France vis-à-vis de l'Allemagne pour ce qui concerne l'organisation des études scientifiques. La France, disait-on, ne possède pas un seul laboratoire digne de ce nom, tandis que la Prusse et d'autres parties de l'Allemagne mettent au service de leurs étudiants de véritables palais qui ont coûté des millions et où rien ne manque. L'accusation était évidemment exagérée, mais ne manquait pas d'un certain fonds de vérité. La France, qui avait toujours marché à la tête du progrès scientifique, allait-elle donc se laisser dépasser par sa rivale ? l'orgueil national et la fierté de M. Duruy en auraient trop souffert. Celui-ci s'est donc aussitôt mis à l'œuvre pour faire disparaître cette infériorité, et son activité, cette fois bien dirigée, a opéré des merveilles. Ce ne sont pas des palais qu'on a bâti, mais de nombreux laboratoires qu'on a ouvert aux jeunes talents.

Ces laboratoires, au nombre de 15, possèdent tout ce qui est nécessaire pour de sérieuses recherches et sont dirigés par des hommes d'un talent et d'une expérience incontestables. Voici comment s'exprimait dernièrement à ce sujet l'illustre Milne Edwards, dans son exposé au conseil académique :

Pour l'étude de la physique, la faculté possède aujourd'hui deux laboratoires. Elle possède un *laboratoire d'enseignement* dans lequel, sous la direction habile de M. le Professeur Desains, nos aspirants à la licence apprendront à manier les instruments de précision et s'exerceront à répéter une série d'expériences classiques relatives à l'étude de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, du magnétisme et de l'acoustique. Notre second laboratoire de physique est un *laboratoire de recherches*, c'est-à-dire un laboratoire destiné aux travaux d'investigation à l'aide desquels on découvre des faits nouveaux et on agrandit le domaine de la science. M. le professeur Jamin en a la direction ; il l'a organisé d'une manière remarquable ; l'ouverture en a été faite vers le milieu de l'été dernier, et les travaux qui s'y produisent avec ardeur, ont formé le sujet de plusieurs mémoires importants adressés à l'Institut de France.

Pour la chimie, un vaste laboratoire d'enseignement, en communication directe avec les laboratoires consacrés à la préparation des expériences de démonstration pour les cours, est en construction. J'ai tout lieu d'espérer que dans les premiers jours de janvier nos élèves y seront admis et pour inspirer toute confiance relativement à l'importance des études qu'ils y feront, il me suffira d'ajouter que la direction en a été confiée à M. H. Sainte-Claire-Deville et que ce professeur éminent aura, pour l'aider dans l'accomplissement de sa tâche laborieuse, un de nos jeunes chimistes les plus distingués, M. Schulzenberger, dont les recherches sont très estimées.

Pour la géologie, la faculté a également un laboratoire d'enseignement et un laboratoire de recherches. Dans le premier M. Hébert reçoit deux fois par semaine un nombre considérable d'étudiants qui s'exercent à la détermination des roches et des fossiles caractéristiques des divers terrains. Dans le laboratoire de recherches, le même géologue a réuni des collections importantes faites par ses soins dans différentes parties de l'Europe et propres à l'étude de certains terrains dont l'histoire est encore obscure.

La faculté ne peut répondre d'une manière aussi complète aux besoins de l'enseignement de la botanique ; mais nos élèves trouveront au Muséum d'histoire naturelle ce que la Sorbonne ne saurait leur fournir, et, dans le laboratoire que M. le professeur Duchartre leur ouvrira très-prochainement, ils s'exerceront à la dissection des plantes, aux observations microscopiques et à la pratique des autres opérations à l'aide desquelles on étudie la structure intime des végétaux et on analyse les organes de ces êtres vivants.

Les travaux pratiques d'anatomie zoologique ne pouvaient être installés

à la Sorbonne ; mais le résultat voulu n'en sera pas moins obtenu, à l'aide d'une combinaison des plus simples : la création d'une école pratique des hautes études, dans laquelle le muséum d'histoire naturelle, le collége de France, la Faculté des sciences, se prêteront un mutuel appui et mettront au service de tous, les ressources particulières dont chacun de ces grands établissements dispose. C'est donc dans le laboratoire de zoologie anatomique et physiologique, ouvert récemment au muséum, que nos élèves iront disséquer les animaux. Du reste, ils trouveront à la Sorbonne des moyens d'étude nouveaux que la faculté désirait depuis longtemps leur offrir. Des améliorations importantes faites par l'administration municipale dans les locaux servant de cabinet de zoologie, permettront à nos élèves d'y étudier ; et ils trouveront là une série de pièces de démonstration propres à leur donner une idée nette, non pas de toutes les espèces animales, comme dans les galeries du Muséum, mais des principaux types zoologiques.

Enfin, la faculté a pu faire aussi quelque chose pour les études pratiques en physiologie expérimentale. Un laboratoire d'enseignement s'organise en ce moment pour cette branche du service, sous la direction de M. Claude Bernard ; et bientôt nos élèves y seront admis pour voir répéter ou pour répéter eux-mêmes une série d'expériences classiques en rapport avec le cours de cet éminent professeur.

Je dois ajouter que la faculté a cru devoir compléter ces moyens d'étude par la création d'une salle de lecture dans laquelle les élèves de notre école pratique pourront consulter les recueils périodiques les plus importants et utiliser le temps qui s'écoule souvent entre deux leçons.

Les établissements que M. Milne Edwards signale comme étant encore à l'état de projet ou en voie de construction sont maintenant terminés et munis de tous les appareils convenables. La nouvelle école pratique est dans un état de prospérité exceptionnelle ; elle est fréquentée par un grand nombre de jeunes gens pleins d'ardeur. N'allons pas croire toutefois qu'il suffise de se présenter pour y être admis ou qu'on puisse obtenir son admission à prix d'argent. Le gouvernement n'atteindrait pas ainsi son but. Les laboratoires n'ont été créés que pour les hautes études, pour les aspirants à la licence et au doctorat ; et de même que l'on congédie, au conservatoire, les élèves qui cessent de faire des progrès dans l'art musical, on interdit l'entrée des laboratoires de recherche à ceux qui ne font preuve que d'une aptitude peu remarquable ou qui donnent peu d'espérance pour l'avenir.

VI.

Si après ce coup-d'œil rapide sur les progrès accomplis en Europe, nous arrêtons nos regards sur l'Amérique, nous voyons que les recherches n'y sont point négligées et n'y demeurent pas non plus sans résultat utile.

C'est avec un vif plaisir que nous mentionnons deux nouvelles machines construites l'une à Québec, l'autre à New-York, et destinées toutes les deux à remplacer le lavage des minerais, par un triage mécanique plus expéditif et surtout plus économique.

Les matières d'où l'on extrait les métaux—les *minerais*—ne forment presque jamais à elles seules des amas considérables dans la terre. On les trouve disséminées dans du quartz, de la serpentine, des calcaires, des chistes, etc., avec lesquels elles constituent des roches souvent très-dures. Il faut avant tout éliminer cette *gangue*, et ceci donne lieu à une double opération. La première consiste à pulvériser les matériaux extraits de la mine ; la seconde, à laver le sable obtenu, dans un courant d'eau. Les particules de la gangue plus légères que celles du minerai sont entraînées et se séparent de ce dernier.

Le lavage offre de grands inconvénients. S'il s'opère sur un sable grossier, il laisse beaucoup de gangue et de cet excès de gangue résultent des pertes notables lors du traitement ultérieur du minerai dans les hauts fourneaux. Si, au contraire, le sable est très-fin, une forte portion du minerai est enlevée par l'eau quelques précautions que l'on prenne. Par cette méthode défectueuse du lavage, il y a au moins un tiers du métal extrait de la terre qui n'entre point dans l'industrie ; il était donc urgent de lui substituer un procédé plus rationel. C'est ce problème que résout la machine de Québec, pour le cas particulier de l'oxyde de fer magnétique, et celle de New-York pour toute espèce de minerais.

L'oxyde magnétique est, comme on le sait, attirable par l'aimant. M. le docteur Larue et M. l'abbé Audet ont utilisé cette propriété pour extraire ce précieux minerai des sables qui le contiennent en abondance sur plusieurs points de la rivière nord du St. Laurent.

Entre des aimants fixés à demeure et une mince couche de sable qu'un mécanisme fait avancer graduellement, est tendue une toile. A mesure que le sable arrive à proximité des aimants l'oxyde de fer est attiré et vient se fixer sur la face inférieure de la toile ; celle-ci est ensuite éloignée des aimants, la force attractive devient nulle et le minerai tombe par son propre poids dans un vase destiné à le recueillir.

La machine entière n'occupe qu'un espace fort restreint, ne demande qu'une force médiocre, celle d'un cheval ou même d'un homme, pour être manœuvrée et néanmoins séparée, à l'état de pureté presque parfaite, pris d'une tonne de minerai pour chaque heure de travail. On lui a imposé le nom de *séparateur de l'oxyde magnétique*.

La seconde machine est une belle application des effets de la force centrifuge ; elle a été construite par M. S. T. Pearce de New-York, de la manière suivante :

Au centre d'une plate-forme circulaire, divisée en compartiments con-

centriques par des cloisons, s'élève une colonne qui porte à sa partie supérieure un disque creux, percé de trous sur tout son pourtour.

Le disque est surmonté par un tuyau vertical en communication avec une trémie semblable à celle qu'on emploie dans les moulins à farine.

Les produits des mines, finement pulvérisés, sont versés dans la trémie, descendent dans le disque et, s'échappant par les ouvertures latérales de ce dernier, tombent sur la plate-forme.

Tant que le disque reste immobile, le minerai et la gangue s'amoncellent pêle-mêle et aucune séparation n'a lieu ; mais aussitôt qu'on imprime au disque un rapide mouvement de rotation, la force centrifuge se développe et les grains les plus lourds, ceux du minerai, par conséquent, sont projetés plus loin que les autres. La force centrifuge opère donc un véritable triage en disposant les matières par ordre de densité du centre à la circonférence.

On peut faire tourner à volonté la plate-forme, au moyen d'un engrenage et alors des brosses fixées par un levier au-dessus de chaque auge, balayent les substances séparées. Celles-ci tombent par une ouverture dans des cuves placées au-dessous de la plate-forme.

Un modèle de la machine que nous venons de décrire fonctionne à New-York, depuis quelque temps. Son diamètre est de vingt pieds et peut séparer dix tonnes de minerai de fer dans l'espace d'une heure. Elle est complètement renfermée dans une sorte de cabane et se manœuvre de l'extérieur. De cette manière les ouvriers se trouvent complètement abrités contre la poussière.

L'inventeur se propose de faire des modèles plus petits, moins compliqués. Les cultivateurs pourront s'en servir pour séparer les grains de blé les plus lourds, et obtenir ainsi une excellente semence. Ils pourront être utilisés aussi dans un grand nombre d'industries.

E. Y.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS,

Ulysse S. Grant.

Ulysse S. Grant, installé à la Maison Blanche le 4 de ce mois, est né à Point Pleasant, dans l'Ohio, le 27 avril 1822. Il promettait si peu dans son enfance ce qu'il est aujourd'hui, que sa mère, plaisantant sur son nom, l'appelait *Useless* au lieu d'Ulysse.

A dix-sept ans il entra à l'école militaire de West-Point où il fût le condisciple de Jackson, de Lee et d'autres officiers qu'il devait plus tard rencontrer sur les champs de bataille. Jackson, le plus célèbre général des Confédérés, était sombre, excentrique, sujet à d'étranges hallucinations, il devint un puritain austère ; les compagnons de Grant n'ont rien remarqué en lui de singulier.

Sorti sous-lieutenant en 1843, trois ans après il prenait part à la guerre du Mexique, et par des actions d'éclat, à l'affaire de Molino-del-Rey et de Chapultapec il gagnait les épaulettes de lieutenant et de capitaine et trois citations à l'ordre de l'armée.

Après la guerre il épousa la fille d'un commerçant de Saint-Louis, dont il eut plusieurs enfants, à l'éducation desquels il consacra tous ses loisirs. En même temps il chercha fortune dans le commerce et l'agriculture, fut successivement fermier, collecteur, tanneur. Un de ses biographes américains, se prend d'enthousiasme en nous peignant le capitaine Grant " maniant le cuir et tirant de la cuve des peaux crues." Le tableau n'est pas ravissant, et il est douteux que le nouveau Président ait eu le génie du commerce des cuirs ! Mais bientôt s'ouvrit, de nouveau, pour lui une carrière plus conforme à ses aptitudes.

Au mois d'avril 1861, le canon résonnait au fort Sumter, et la guerre de la sécession commençait. Grant habitait alors l'Illinois. Nommé capitaine de recrutement, il devint bientôt colonel des volontaires de l'Etat, puis brigadier-général.

Entré dans le Missouri il s'empare de Paducah, puis est battu à Belmont par Polk. Nommé commandant de l'armée de Tennessee il prend le fort Donelson, devient major-général, se distingue à la sanglante bataille de Pittsburg-Landing, et sous Halleck, au siége de Corinth dont il prit bientôt la direction.

Les échecs de Sherman devant Wicksburg firent jeter les yeux sur Grant pour le remplacer ; c'est alors que parurent son habileté et son audace dans les grandes manœuvres et les gigantesques travaux d'investissement.

En moins de vingt jours, du 1er au 20 mai 1863, Grant livra cinq

combats aux Confédérés, et les battit à Port-Gibson, à Raymond, à Jakson, à la Rivière-Noire, leur prit 68 canons, détruisit d'immenses magasins, coupa les ponts, les viaducs, s'empara de tous les abords de Wiksburg, et après cinq semaines de blocus et d'assauts, força Pemberton à se rendre avec 18,000 prisonniers.

Encouragé par de tels succès, il se jette sur Bragg, le harcelle, et lui livre une série de combats sous Chattanoga, qui deviennent autant de victoires et le portent au commandement en chef de l'armée de l'Ouest, à la place du général Rosencranz tombé en disgrâce.

Dès les premiers mois de l'année suivante 1864, le Président Lincoln le place à la tête de toutes les troupes de l'Union. Il était à peine installé à son poste qu'il commence les formidables opérations de Virginie dont le Potomac est la base, et dont Richmond la capitale des Confédérés est le but.

L'armée s'avance contre Richmond par trois côtés, Grant se porte de sa personne contre Lee, le meilleur des généraux ennemis; la bataille de Wilderness dure cinq jours du 5 au 12 mai, l'avantage reste à Grant, mais il l'achete chèrement; ses soldats se découragent, ses lieutenants sont battus, le général subit lui-même quelques échecs, mais il tourne Richmond, investit Petersburg la clef de la capitale, et donne l'assaut le 30 juillet.

Repoussé avec perte, il recommence son système de mouvements et de manœuvres contre la capitale, et malgré la diversion de Lee sur Washington, après une série de combats qui durèrent quelquefois trois, cinq, dix jours consécutifs, et dont quelques-uns lui coûtèrent 8,000 hommes, il force toutes les positions confédérées, enlève d'assaut Petersburg et Richmond qu'il livre aux flammes, le 3 avril 1865.

De ce jour la cause du Sud fut perdue. Cette rapide campagne eut cela de caractéristique qu'elle montra le rôle que les chemins de fer pouvaient jouer dans l'exécution d'un plan militaire. Conduite à travers un pays boisé, accidenté et très-défavorable aux envahisseurs, elle fit voir dans le général un caractère d'une inflexible fermeté. " Grant n'hésite pas, disait le *Moniteur*; Grant ne compte pas ses morts. Il a répondu à Lee qu'il n'a pas le temps d'enterrer ceux qui sont tombés."

Peu d'hommes ont acquis autant de popularité et reçut autant de témoignages d'estime et d'honneurs que Grant au retour de cette campagne. Accueilli partout avec enthousiasme, à New-York il fut l'objet de véritables ovations au milieu desquelles il fit preuve, dit-on, de beaucoup de modestie et presque d'indifférence.

Depuis 1865, il a consacré son temps à ses devoirs de général-en-chef, évitant l'éclat, refusant de se prêter aux manœuvres des partis qui voulaient le mettre " au grand jour." Un journaliste peu content d'une réponse honnête qu'il en avait reçue, insista en disant: " Général, de retour à la

maison, que dirai-je à notre peuple." " Ne dites rien, Monsieur," répondit Grant.

Le nouveau Président est âgé de quarante-sept ans, sa taille est un peu au-dessous de la moyenne. Sa tête carrée, les traits de son visage révèlent l'énergie de son caractère et la confiance en soi-même. Dans l'intimité comme en public, il est peu communicatif, il a un goût très-prononcé pour les chevaux et le cigare : il ne cesse pas de fumer, c'est un prétexte pour lui, de ne pas répondre aux questions impertinentes. Il lit peu, mais il a l'esprit pénétrant, et son jugement sur les affaires publiques révèle un sens droit, en un mot, c'est un homme qui ne peut manquer de laisser sa trace dans l'histoire.

De tous les événements qui, dans les Etats-Unis, se sont accomplis depuis sept ans, il n'en est aucun en effet qui donne autant d'espérance que l'élection du Président actuel. L'élection de Lincoln fut le triomphe d'un parti politique, mais son avènement amena la plus furieuse tempête qui eut secoué le vaisseau de l'Union depuis l'Indépendance. Sa réélection faite au milieu de la guerre ne fut qu'une nécessité de la situation. Johnson, après l'assassinat, poursuivit l'œuvre de son prédécesseur mais la capacité incontestable, unie à l'énergie de caractère dont il a fait preuve, ne pouvaient apaiser les animosités violentes que la guerre avait allumées et que le congrès attisait au lieu de s'unir au Président pour rétablir la paix et l'union. Le général Grant se trouve dans une situation plus favorable, il a la confiance du peuple et de l'armée. Les Etats du Nord savent qu'ils peuvent compter sur lui, ceux de Sud sont disposés à se rallier à sa politique avec sincérité, car ils croient qu'un brave officier qui, plus d'une fois, a fait preuve de désintéressement, est incapable de leur imposer un joug injuste. La carrière qui s'ouvrira devant lui n'est pas sans difficultés, mais sa mission est belle, noble, glorieuse ; espérons pour l'honneur de l'humanité et le maintient de la paix, qu'elle sera fidèlement remplie.

H. ***

LA SEMAINE SAINTE A JÉRUSALEM.

Le dimanche des Rameaux.—La grotte de Gethsémani.—L'office des Ténèbres.—le Jeudi Saint.—La Passion.—La nuit du Samedi Saint.—Pâques.

Mars, cette année, ramènera la *Grande Semaine* et les solemnités pascales. Rien de plus touchant que les cérémonies de la Semaine Sainte à Jérusalem.

Dès la semaine de la passion on voit se rendre à Jérusalem tous les pères de Terre-Sainte, et affluer les pélerins Cophtes, Arméniens, Grecs et Catholiques accourus de toutes les parties du monde. Le matin de *Pâques fleuries*, les pères descendent à Bethphagé, le Père Gardien, députe deux religieux vers l'endroit où Jésus avait député ses apôtres : ils en ramènent une ânesse avec son ânon, sur lesquels ils étendent leurs manteaux, et font monter le Père Gardien. Alors la foule des pélerins et les religieux, tous portant de hautes palmes de Gaza, s'acheminent vers le Saint-Sépulcre par la porte même que traversa Notre Sauveur, en chantant :

" Les enfants des Hébreux, portant des branches de palmier, allèrent-au devant du Seigneur, criant et disant : Hosanna au plus haut des cieux ! Hosanna au fils de David !" La procession est suivie de la messe et du chant de la Passion. En entendant ces chants sur les lieux mêmes où les faits se sont accomplis il y a dix-neuf siècles bientôt, l'esprit du pélerin se remplit des plus tendres souvenirs et son cœur bat des émotions les plus diverses, les plus vives et les plus profondes.

Mais pour avoir le droit de faire cette procession, il faut payer un tribut au Pacha, aujourd'hui que les Pères sont trop pauvres, la procession fait seulement trois fois le tour du Saint-Sépulcre.

Le Mercredi-Saint. Dès trois heures du matin, les Pères se rendent à la grotte de Gethsémani où Jésus agonisa, où il fut trahi par Judas. Ils y célèbrent huit messes, y chantent Prime, Tierce et Sexte. Après l'office, la messe conventuelle est chantée, suivant l'usage, par un religieux espagnol.

Le soir, au Saint-Sépulcre, a lieu le chant des *Ténèbres*. Cet office qui remonte à la plus haute antiquité a une telle ressemblance avec l'office des *des Morts*, qu'il est impossible qu'il ne fasse pas naître dans l'âme les sentiments d'une profonde tristesse, tandis que les psaumes, les prophéties, les *lamentations* surtout qui en forment les diverses parties, pénètrent le cœur, le remuent, le troublent, l'effraient, l'attendrissent ou l'abattent, l'accablent ou le consolent. Et si l'âme est ainsi remuée partout où elle entend ces chants, qu'est-ce donc quand elle les entend sur les ruines mêmes de Jérusalem, là où Jérémie "*fondant en pleurs, s'assit, et fit ses lamentations soupirant dans l'amertume de son cœur*, et disant :

"Comment est-elle devenue déserte cette cité pleine de peuple ? Elle est

devenue veuve, cette dominatrice des nations, et la capitale de tant de provinces courbe sa tête sous le joug."

Après le chant des Ténèbres, les cierges s'éteignent et, au signal du Père Gardien, les enfants remplissent l'église de tumulte pour figurer le tremblement de terre, le craquement des rochers, et le bouleversement de la nature entière à la mort du Sauveur.

Le Jeudi-Saint, anniversaire de l'institution de la Saint-Eucharistie, de de celle du Sacerdoce et du Lavement des pieds est plus particulièrement désigné, en Palestine, sous le nom de *Jour des Mystères*, et célébré à Jérusalem avec plus de pompe qu'en aucun lieu du monde.

Ce jour-là, l'église est décorée comme aux plus grandes solennités et la foule des pélerins est plus considérable.

Le saint sacrifice achevé, six religieux revêtus de chapes éclatantes d'or et d'argent viennent recevoir sous un dais magnifique le Révérendissime Père-Gardien, qui porte en grande pompe le Saint Sacrement au Sépulcre. Rangés sur deux files, les Pères de Terre-Sainte et, après eux, les fidèles, l'accompagnent un flambeau à la main, chantant des hymnes et témoignant par une marche lente et respectueuse, par un recueillement profond, la foi la plus ferme et la plus vive reconnaissance pour l'auguste mystère. La procession fait ainsi trois fois le tour du Saint-Sépulcre, puis s'arrête à la porte. Le célébrant suivi des prêtres pénètre dans l'intérieur qu'éclaire un grand nombre de cierges et de lampes. Il dépose la Sainte Eucharistie dans un tabernacle portatif, en argent, d'un fort beau travail et d'un grand prix, placé sur le marbre qui recouvre le tombeau du Christ.

Le corps du Seigneur reste ainsi sur la pierre du sépulcre jusqu'à l'office du lendemain. Pendant ce temps deux Pères viennent successivement y passer une heure en adoration. L'accès en est interdit aux laïques et même aux pélerins qui ne sont pas religieux.

L'office de la matinée du Vendredi-Saint diffère peu de celui qui se célèbre dans nos églises ; mais le soir a lieu une cérémonie touchante et tout-à-fait conforme au goût des Orientaux.

Au moyen d'une figure en relief de grandeur naturelle, dont tous les membres se prêtent aux mouvements qu'on leur imprime, les Pères de Terre-Sainte représentent le crucifiement, la descente de croix et la sépulture de Jésus-Christ, de manière à en rendre sensibles toutes les circonstances principales.

Vers le déclin du jour les religieux se réunissent dans la chapelle de la Vierge, et en sortent vers six heures, ayant à leur tête le Père qui porte l'image du Sauveur, escorté de jeunes Arabes. Les religieux, sur deux files, un flambeau à la main, cheminent lentement au milieu d'une foule immense d'hommes de femmes et d'enfants, récitant d'une voix plaintive et émue le *Miserere* ou le *Stabat*.

La procession s'arrête d'abord à l'autel de la *Division des Vêtements*

ensuite à celui de l'*Impropère* pour y entendre quelques paroles simples et pleines d'onction que lui adresse un Père espagnol, sur les scènes douloureuses de la Passion : puis elle poursuit sa marche sans interruption jusqu'au sommet du Golgotha.

Là, le religieux qui porte le crucifix le dépose respectueusement au pied de l'autel, et le prédicateur reprenant son discours poursuit, en présence de la multitude attendrie et fondant en pleurs, le récit lamentable des souffrances et des ignominies du Sauveur jusqu'au moment où il fut mis en croix.

En cet instant, il cesse de parler, et l'image de Jésus est attachée avec des clous sur la croix que l'on élève et que l'on place à l'endroit même où s'est accomplie la Rédemption du monde. A cette vue les gémissements et les sanglots redoublent, souvent la voix du religieux, étouffée par l'émotion générale, ne peut achever le récit de ce drame sanglant du Calvaire.

Après un certain temps accordé à la douleur des fidèles et des religieux, un des Pères muni de tenailles, monte à la hauteur de la croix, enlève la couronne d'épines et les clous, tandis que des Frères soutiennent le corps au moyen d'écharpes blanches passés, sous les bras, puis le déposent au pied de la croix.

Alors le célébrant et tous les assistants s'avancent en silence, se prosternent et baisent avec respect la couronne et les clous déposés sur un plateau d'argent.

L'adoration terminée, la procession se remet en marhe, les clous et la couronne sont portés par un Père, le corps par quatre autres religieux, comme l'on porte un corps mort au tombeau.

On s'arrête à la pierre de l'*Onction* pour imiter la pieuse action de Joseph d'Arimathie, de Nicodème et des saintes femmes. Tout y est préparé d'avance ; le marbre est recouvert d'un suaire blanc très-fin : aux angles sont les vases de parfums, le corps enveloppé d'un linceul y est déposé la tête reposant sur un coussin. Le célébrant ensuite l'arrose d'essences, fait brûler quelques aromates, et après une courte prière et une courte exhortation pour exposer le sujet de cette station, on reprend le chemin du Saint-Sépulcre. La sainte effigie y est placée sur le marbre du tombeau, et un dernier discours met fin à cette souchante cérémonie.

Le lendemain SAMEDI-SAINT, l'office se célèbre avec solemnité. La *Bénédiction du feu nouveau* et du *Cierge Pascal*, *la lecture des prophéties*, la *Bénédiction des fonts baptismaux*, la *messe* et les cérémonies qui l'accompagnent diffèrent peu de ce qui se pratique dans nos églises d'Occident.

A minuit, les Pères retournent à l'office.

On a beau avoir longtemps vécu, avoir beaucoup voyagé, avoir vu de belles choses dans sa vie, on n'a probablement jamais été témoin d'un spectacle plus magnifique, plus imposant que celui qu'offre l'église du Saint-

Sépulcre dans cette nuit mystérieuse du samedi au dimanche de Pâques.

Imaginez un vaisseau d'une grandeur immense, illuminé dans toutes ses parties avec un goût et une richesse extraordinaires, dix mille pélerins et plus, parés de leurs plus beaux habits, un flambeau allumé à la main, les femmes, les enfants remplissent les vastes galeries portant également des flambeaux allumés, tous faisant retentir, à l'envie les voûtes sacrées du glorieux ALLELUIA : tandis que des évêques couverts d'or et de pierreries précédés de thuriféraires qui parfument d'encens leur passage, suivi d'une foule nombreuse de prêtres en chapes blanches richement brodées d'or, font processionnellement le tour du tombeau, selon l'ordre assigné à chaque nation, en chantant des hymnes et des cantiques, en l'honneur du Vainqueur de la mort et de l'enfer. Imaginez, dis-je, un tel spectacle et dites, si vous le sentez, l'impression qu'il produit sur une âme embârsée de foi, il efface le souvenir de toutes les scènes douloureuses des jours précédents. *Alleluia ! ! Alleluia !* s'écrie le pélerin dans l'expension d'une joie dont il ne peut modérer les élans.

A une nuit si douce, si consolante pour le cœur, succède la lumière du plus grand des jours, de ce jour " *que le Seigneur à fait.*" On y déploie, à Jérusalem, tout ce qu'en des temps meilleurs l'Europe chrétienne y envoya de plus magnifique. Les tapisseries, les croix, les candélabres, les lampes, les ornements pontificaux, ceux des simples prêtres, tout y rappelle l'antique piété et les bienfaits des rois. Un autel richement orné de tout ce qui peut rehausser l'éclat d'une telle fête, est dressé à la porte du Saint-Sépulcre. Là le Révérend Père Gardien, qui porte la crosse et la mître, célèbre pontificalement le saint sacrifice. Il donne lui-même la communion aux nombreux fidèles et aux pélerins qui, deux à deux et dans un recueillement profond, se présentent à la table sainte, et il termine l'office par une bénédiction solemnelle.

Le soir comme le matin se passe dans la prière, dans une joie sainte, et les grandes ombres descendent déjà de la montagne de Sion, que l'église retentit encore des hymnes, des cantiques et du chant victorieux de l'éternel ALLELUIA ! !

L. G.

NÉCROLOGIE.

I.

LE VICOMTE DE CORMENIN.

Une autre mort regrettable datant du mois de Mai dernier a été celle du spirituel orateur du livre des *Orateurs*.

Louis Marie de la Haye, Vicomte de Cormenin, membre de l'Institut publiciste et jurisconsulte français, avait vu le jour à Paris, le 6 Janvier 1788, et avait été tenu sur les fonts baptismaux par le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe.

Après de brillantes études il commença son stage, en étudiant le droit il cultivait les muses de concert avec M. Villemain, et ses poésies étaient accueillies au *Mercure de France*.

Auditeur au Conseil d'Etat sous l'Empire, il devint Maître des requêtes sous la Restauration, et Représentant dans l'opposition.

L'élévation de Louis-Philippe au trône et son gouvernement, trouva en lui le plus acharné des adversaires et le plus terrible ; ses *Philippiques* eurent vingt-cinq éditions ; ses pamphlets satiriques, répandus par toute la France, ses articles reproduits par tous les journaux, sous le pseudonyme de *Timon* firent échouer les projets les plus choyés du roi.

Après la révolution de 1848, il prit part à la rédaction de la nouvelle Constitution ; puis entra au Conseil d'Etat où il demeura après le coup d'Etat du 2 décembre. Depuis 1855, il était membre de l'Académie des sciences morales.

Il a laissé plusieurs ouvrages de droit remarquables et dont le plus estimé est celui intitulé *Droit administratif*. Son livre des *Orateurs* a été traduit dans toutes les langues, et l'on sait avec quelle finesse d'observation, et quelle verve satirique il y traite de l'éloquence parlementaire et repasse en revue les Orateurs de la Chambre sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet.

Mais ce qu'on sait peut-être moins, c'est de quelle bienveillance affectueuse pour les personnes, et de quelle charité ardente pour toutes les misères, était animé M. de Cormenin. Il serait difficile de dire à combien de bonnes œuvres il a consacré ses efforts et une partie de sa fortune, en tout temps, mais surtout dans les dernières années de sa vie. Ouvroirs pour les personnes âgées, œuvres de couture pour les jeunes filles des campagnes, distributions de secours aux vieillards par les enfants de la première communion, bains à prix réduit pour les enfants des écoles et les

pauvres ; dernières prières assurées aux morts, voilà quelques-unes des inventions ingénieusement charitables par lesquelles il essayait d'unir étroitement au bienfait, les leçons morales de ses *Entretiens de Village* et de ses *Dialogues de Maître-Pierre* qui lui ont valu en 1846 un des prix Montyon.

Le Vicomte de Cormenin avait des sentiments profondément religieux. Au moment où s'achevait sa vie, il était tout occupé du projet d'élever une chapelle à l'entrée des catacombes de Paris, qui renferment quelques milliers d'ossements sans nom. Il aura certainement regretté en mourant de n'avoir pu élever lui-même ce monument de pieuse sollicitude, pour un si grand nombre de ceux qui l'ont précédé dans la mort. Voilà des œuvres qui restent et qui vaudront à leur fondateur la bénédiction des malheureux et une immortalité meilleure que celle que donnent les mortels.

II.

LE CARDINAL D'ANDRÉA.

Le Cardinal Jérome d'Andréa, trop célèbre par ses écarts, mais digne d'éloge dans sa soumission, est mort aussi, au mois de mai, d'une asphyxie pulmonaire.

Il était fils d'un ministre du roi de Naples, était né en 1812, et avait reçu son éducation à la Flèche, en France. Son élévation dans les Ordres fut aussi rapide que brillante ; Archevêque de Mytilène *in partibus*, Abbé commandataire de Subiaco, Préfet de la Congrégation de l'*Index*, il exerça avec la plus grande énergie les fonctions de commissaire extraordinaire à la suite de la révolution romaine de 1849, et fut promu au cardinalat le 15 mars 1852 ; jouissant d'une certaine réputation de libéralisme, malgré les souvenirs de 1849, il paraît avoir exercé une certaine influence dans le Sacré-Collége. Malheureusement, dans les difficultés des derniers temps, il fut entraîné à une résistance qui lui attira les foudres du Vatican ; mais à peine frappé, il se reconnut et fit sa soumission. Peu de mois après, la mort le visitait sans le surprendre.

III.

POUILLET.

L'Académie des Sciences de Paris n'a pas plutôt comblé un vide qu'un autre se fait. Elle venait d'élire MM. Cahours et Bouilland lorsque le 13 juin M. Pouillet l'appela par sa mort à de nouvelles élections.

Il était né le 16 février 1791, à Cuzance, dans le Doubs. Elève du Lycée de Besançon, il en sortit après de brillantes études, pour occuper la chaire de mathématiques à celui de Tonnerre.

En 1811, il fut reçu à l'Ecole-Normale, s'y distingua dans les lettres comme dans les sciences, et y fut nommé Maître de Conférences.

Au sortir de cette épreuve, il fut chargé des cours de Physique au Collége-Bourbon, et bientôt après nommé Professeur adjoint à la Sorbonne, il devint le collègue de Biot chargé du cours de Physique.

C'est vers cette époque qu'il publia son *Traité* de *Physique et de Météérologie*, un des meilleurs traités didactiques que possède l'enseignement, mais qui a perdu un peu de sa valeur à cause des progrès de la science.

En 1829, il devint professeur des princes de la famille d'Orléans et obtint la Chaire du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

La révolution de juillet vint hâter sa fortune, et ses relations avec la famille royale, aidées de son talent l'élevèrent rapidement, à la direction du Conservatoire, à la Chaire de Physique de la Sorbonne, au professorat de l'Ecole Polytechnique, à la dignité de Membre du Conseil de l'Instruction Publique, de Chevalier de la Légion d'Honneur, de Membre de l'Académie des Sciences, et de Représentant à la Chambre Législative.

La révolution de 1848 fut injuste envers lui, et lui ôta la direction du Conservatoire. M. Pouillet rentra dans la vie privée, et se livra à l'achèvement de la tâche qu'il s'était imposée, avec un zèle et une patience que l'Académie a admirée jusque dans ses derniers jours.

Ses travaux ont presque tous porté sur l'Electricité et la chaleur. Un des derniers et des plus remarquables, c'est l'instruction sur l'emploi des paratonnerre.

Homme intègre, honorable, il est mort entouré de ses âmis, honoré de la sympathie universelle et soutenu par les sentiments religieux qui ne s'étaient point éteints au milieu des préoccupations de la science.

M. Pouillet avait un rare talent d'exposition, que M. H. Sainte Claire Déville a parfaitement exposé dans l'éloge funèbre du défunt.

" Ceux d'entre nous, dit-il, qui peuvent se reporter par la pensée jusqu'à une trentaine d'années en arrière, se rappelleront sans doute ce maître si parfait dans l'art de l'expérimentation, si lucide dans l'exposition des théories, si heureux dans le choix des expressions, qui remplissaient un discours d'une clarté et d'une limpidité admirables. Comme professeur à la Sorbonne, M. Pouillet a obtenu un succès dont le souvenir ne peut s'effacer."

" L'éloquence de M. Pouillet semblait au premier abord facile à imiter. Très-sobre de gestes, très-simple dans son élocution, qu'il ne précipitait jamais, il paraissait s'entretenir avec ses auditeurs plutôt que leur faire une leçon ; il donnait dans le discours à chacune de ses paroles, une place si naturelle qu'on aurait pu croire les deviner, s'il ne les avait prononcées. De même l'enchaînement des idées, des faits, des expériences si admirablement préparées par T. Silberman, et qu'il faisait intervenir avec sagesse

et à propos, cet orpre si pur, cet arrangement si nécessaire, ne semblaient pas être l'effet d'un art profond, le don d'une si riche nature : on se serait volontiers attribué le talent du professeur, en se faisant l'illusion que l'on trouvait en soi-même la facilité avec laquelle on l'avait suivi."

" Je me souviens de l'impression que ressentait devant moi notre illustre et regretté confrère M. Léon Foucault. Il sortait d'une leçon faite à la Sorbonne, sur une de ses plus celles expériences ; il me semblait craindre que ce public, qu'il dédaignait un peu, à la manière d'Horace, n'eut, en moins d'une heure, grâce à l'éloquence de M. Pouillet, réussi à pénétrer jusqu'au fond des phénomènes qu'il avait passé un si long temps à mettre en lumière, sur lesquels il avait usé sa patience devenue proverbiale, et dont l'explication avait exigé tous les efforts d'un esprit qui n'aimait à se livrer entièrement qu'à un petit nombre."

" Quand on pense que le grand succès de M. Pouillet a été obtenu dans un temps où la Faculté possédait encore des professeurs comme Thénard Poisson, Biot, Dulong ; où elle possédait déjà ces grands orateurs de la science qui sont aujourd'hui l'honneur de l'enseignement, quoiqu'ils n'en soient plus les membres actifs, on ne trouvera sans doute pas exagéré le tribut d'admiration que vient respectueusement déposer sur cette tombe un auditeur assidu de M. Pouillet."

IV.

VIENNET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le 10 juillet, s'éteignait doucement, à l'âge de 91 ans, un homme d'une trempe singulière, au moral aussi bien qu'au physique, actif, causeur infatigable, pétillant de sève et d'originalité et qui a dû à son impopularité et aux épigrammes dont il a été plus de trente ans l'objet, autant qu'à ses talents, une célébrité presque légendaire.

Jean Pons Guillaume Viennet, est né à Béziers, le 18 novembre 1777, d'une famille qui se disait descendre de Didier roi des Lombards, et d'un père qui siégea à la Convention, mais qui ne voulut pas voter la mort de Louis XVI.

Destiné à la soutane, il endossa l'uniforme de lieutenant de marine, fut fait prisonnier, en 1796, par les anglais, et resta huit mois prisonnier sur les pontons de Plymouth.

Libre en 1797, il eut le courage de voter contre le Consulat et l'Empire, ce qui n'empêcha pas qu'on le vit en 1813 décoré par la main de Napoléon sur le champ de bataille de Lutzen.

Au retour des Bourbons il s'attacha à la Restauration qui amena la Révolution de Juillet.

Cette période est la plus brillante de sa vie littéraire commencée depuis

longtemps. "Je rimaillais dès l'âge de sept ans, dit-il lui-même, et Dieu me pardonne les vers que j'ai livrés au public."

En 1810, il obtint un prix aux *Jeux Floraux* de Toulouse, et bientôt la *Violette*, l'*Eglantine*, le *Souci* et toutes les fleurs de Clémence Isaure vinrent orner sa couronne.

Mais ce fut à l'Athénée en 1820, que son poëme de *Parga* publié au profit des Grecs insurgés, recueillit les premiers applaudissements du public. Ses Epîtres suivirent et sont comme un tableau sommaire des principaux évènements politiques de l'époque.

Ce fut lui qui, dans son *Epître aux Muses*, déclara la guerre au Romantisme naissant : et à la loi de la Presse, dans son Epître *aux chiffonniers sur les délits de la Presse*, cette épître mit le sceau à sa réputation.

Nous ne parlons ni de ses tragédies, ni de ses drames comiques, ni de ses poèmes épiques, ni de ses essais d'éloquence et de ses fables qui ne manquent pas de mérite, mais qui n'ont obtenu que peu de succès. Chez M. Viennet, le littérateur n'était peut-être pas à la hauteur de l'homme. Il a été un des derniers représentants des doctrines ultra-classiques, et c'est à ce titre et à la guerre qu'il fit à l'école nouvelle qu'il dut d'être choisi pour occuper à l'Académie le fauteuil de M. Ségur en 1830. Ses vers sentent un peu l'amplification rhétoricienne, heureusement que chez M. Viennet, il y a de l'esprit, du trait, de la passion, du mordant, et c'est ce qui le sauvera de l'oubli.

Au fond, comme Académicien, M. Viennet a été utile aux bonnes lettres ; il votait pour le mérite, plutôt que pour les *marquis* ou *comtes de la nullité ;* c'était un homme sincère, attaché à ses convictions, cet écrivain spirituel qui tournait si joliment un mot, témoin cette définition de la calomnie :

"C'est un charbon qui noircit tout ce qu'il ne brûle pas."

Il appartenait à un autre siècle que le nôtre, et les taches qui déparent ses écrits sont les défauts de son temps : mais il vaut mieux se souvenir de ce qui les relève, de ce ton fin, incisif et spirituel qu'il savait si bien leur donner.

Avec la Révolution de Juillet, le rôle de M. Viennet changea, et sa popularité s'effaça tout à coup. Il fut des premiers à reconnaître le nouveau gouvernement qui le paya en lui donnant la pairie ; mais les révolutionnaires ne le lui pardonnèrent jamais, et le procès en diffamation qu'il fit à la *Tribune* mit le comble à leur mauvaise humeur. Alors s'abattit sur sa tête cet orage d'épigrammes, de sarcasmes, d'outrages, de calomnies et de caricatures, qui ne lui laissa plus de repos, mais dont il fut le premier à rire et à plaisanter. "Traqué dans les provinces par les charivaris, poursuivi dans la capitale par l'index et par le regard des dandys et des loustics de toutes les classses, j'aurais fait ma fortune en

trois mois, si je m'étais montré derrière un rideau à côté de la femme géante : les paillasses ne m'auraient pas manqué."

" On a compté, dit-il encore, jusqu'à cinq cents épigrammes par année contre ma personne, ma figure, mes poésies, mes discours de tribune, mon épi de cheveux rebelles et ma redingote verte. Tout échappé de collége, qui entrait dans un feuilleton, essayait sa plume sur ma friperie et croyait me devoir son premier coup de pied."

M. Viennet a été un des grands dignitaires de la franc-maçonnerie ; ce fut le mal de l'époque d'incrédulité et de préjugés, dans laquelle il avait reçu son éducation. Mais avant tout, il a été bon, obligeant, prêt à servir toutes les nobles causes, et d'une loyauté parfaite. On voit d'ailleurs par sa mort que cet esprit vigoureux et indépendant, avait su corriger les erreurs de son éducation et s'élever peu à peu au-dessus des fausses notions qui avaient d'abord prévalu en lui à l'égard de la Religion. Il a eu le temps de rectifier ses idées premières, de rendre justice à l'efficacité des vraies doctrines et de se convaincre des vérités de la foi. Dans les derniers jours de sa maladie, il a demandé le curé de sa paroisse, l'abbé Lancien, il s'est confessé, a fait abjuration de ses erreurs et a déclaré vouloir mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Et par cet acte de réparation suprême, il a mis le sceau à une vie qui commande le respect et l'estime à la postérité.

V.

TADDEUS STEVENS.

Taddeus Stevens était le plus puissant esprit du parti radical de la grande République voisine. Il était né en 1793, comptait par conséquent 75 ans, et chose étonnante ce n'est que depuis la guerre qu'il avait pris sa place dans les conseils de la nation. Quelle vigueur y avait-il donc dans ce veillard, et à quoi avait-il dépensé les forces de sa jeunesse et de l'âge mûr ?

Un peu à la cause du peuple, le reste à sa fortune ; tantôt tribun aux plates-formes et tantôt avocat, il ne s'était signalé que par ses agressions violentes contre les Démocrates de la Pensylvanie auxquels il avait voué une haine sans merci.

Sa violence même en fit un chef de parti, il avait l'intelligence assez élevée pour pouvoir affirmer ses opinions sans subir celle des autres ; assez de mépris du vulgaire pour les lui imposer sans souffrir de réplique ; de l'initiative et de la force pour tout entraîner à sa suite, les fanatiques, les modérés et ceux qui ne savent jamais se décider.

Sa politique était que la Constitution était usée, que la Confédération des Etats avait fait son temps et qu'il fallait en Amérique tenter ce que

l'on avait tenté en Italie, en Allemagne, *l'unité* et l'absorption de tous les Etats dans une fusion et une centralisation absorbant tous les gouvernements locaux, dans une vaste administration semblable à celle du vieux monde.

Là est peut-être en effet l'avenir de la République Américaine, mais la violence avec laquelle ce programme a été posé et avec lequel le Congrès a commencé de la réaliser, est-elle opportune, utile ? La situation présente des esprits et des affaires publiques ne permet guère de le croire !

VI.

LE COMTE DE WALEWSKI.

Alexandre, Florian, Joseph Colonna, comte de Walewski, décédé au mois d'octobre, était né à Walewïa, le 4 mai 1810. Dans toute son éducation, il montra une précoce activité d'esprit, et dès l'âge de dix neuf ans, il se rendit à Londres pour entamer avec les premiers hommes d'Etat, des négociations en faveur de la Pologne. Personne n'a mieux apprécié cette existence que M. le Marquis de Moustier, dans le discours qu'il prononça au nom de l'Empereur sur la tombe de l'illustre défunt ; c'est le discours, que nous rapportons en entier :—

" Appelé par un douloureux privilége à venir sur cette tombe si prématurément ouverte, apporter l'adieu suprême de l'Empereur et du pays à l'homme éminent dont nous pleurons la perte, je voudrais, pour payer à sa mémoire le tribut d'éloges qui lui est légitimement dû, retracer ici, avec les développements qu'elle mérite, la vie politique de M. le comte Walewski ; mais dans un tel lieu, dans un tel mement, mon émotion et la vôtre ne me permettent d'en rappeler que les traits principaux.

Rattaché par sa naissance à une généreuse nation de tout temps sympathique à la France, ses premières affections, ses premiers efforts s'inspirèrent de cette origine ; préparé à la vie active par une éducation forte, presque enfant il donnait déjà sa mesure en faisant preuve d'un brillant courage, d'une remarquable fermeté de caractère, et d'un jugement solide et précoce.

Un peu plus tard, naturalisé Français, le comte Walewski entrait au service militaire et se faisait remarquer en Afrique au milieu de ces jeunes officiers dont beaucoup préludaient alors aux glorieuses destinées qui les attendaient. De cette époque date sa première mission diplomatique. Envoyé auprès de l'émir Abd-el-Kader, qui se disposait à attaquer une de nos provinces d'Algérie, il réussit par son attitude ferme et conciliante, à écarter ce danger. Malgré ces heureux débuts, M. Walewski, revenu en France en 1837, renonça à une carrière qui s'ouvrait si brillamment devant lui et rentra dans la vie civile.

Il suivit pendant quelque temps avec un vif intérêt le mouvement

littéraire et politique de cette époque, s'y mêlant lui-même, et préludant ainsi à des travaux plus importants. Les événements qui agitaient l'Orient en 1841 préoccupaient l'Europe. Nos intérêts y étaient sérieusement engagés : c'est en Egypte que se trouvaient posées les plus graves questions. Le comte Walewski, envoyé auprès de Mehemed-Aali-Pacha, sut gagner en peu de temps la confiance de cet homme supérieur et lui inspirer une modération plus conforme à ses véritables intérêts qu'à la vivacité des sentiments dont ce prince était alors agité.

Nommé plus tard ministre plénipotentiaire à la Plata et chargé d'interposer la médiation de la France entre la république de Buenos-Ayres et celle de Montevideo, il accepta résolûment la charge de défendre les intérêts de nos nationaux. Il partit pour ces contrées lointaines, suivi sans hésitation par la femme dévouée qui s'associait dès lors si intimement à sa vie et à sa carrière.

Pendant ce temps, de grands événements s'accomplissaient en France. Le gouvernement que le comte Walewski avait loyalement servi venait de disparaître ; il retrouvait son pays profondément troublé et agité. Associé au grand mouvement national qui en élevant le prince Louis-Napoléon à la présidence, faisait pressentir déjà l'acclamation de l'Empire, le comte Walewski devait voir bientôt un champ plus large s'ouvrir à son activité, à son patriotisme et à son dévouement. Il put faire apprécier de plus en plus ses éminentes qualités dans les missions dont il fut chargé à Florence en 1849, à Naples en 1850 et enfin à Londres en 1851.

On n'a pas oublié en Angleterre, et je me plais à rappeler la dignité, le tact, la fermeté, l'à-propos dont il fit preuve pour préparer et constituer le rapprochement intime des deux nations, pour substituer enfin aux rivalités du passé une émulation généreuse à marcher de concert dans les voies de la civilisation et du progrès. Sa vaste correspondance diplomatique pendant cette grande mission est un modèle d'abondance, de vigueur et de clarté ; elle atteste son habile et prudente persévérance et le succès de la politique loyale dont il était à la fois le représentant et l'actif instrument. L'alliance des deux pays, préparée par le comte Walewski et cimentée sur les champs de bataille de la Crimée, en fut la conséquence. Le 7 mai 1855, l'Empereur lui confiait le ministère des affaires étrangères, qu'il devait diriger pendant cinq ans, au milieu des circonstances les plus propres à rehausser l'éclat de son administration. Appelé à l'honneur insigne de préparer la réunion du congrès de Paris et de présider à ses délibérations, il sut, tout en consacrant les grands résultats de la guerre d'Orient, faire comprendre à tous les vues civilisatrices et désintéressées de la politique impériale. L'Europe, rassurée désormais sur les intentions loyales de la France, s'associait avec un empressement sympathique à l'œuvre de concorde qui allait s'accomplir sous nos auspices. Profitant de ces heureuses dispositions, il fit pénétrer

dans le droit public des nations les principes libéraux dont la France s'honorait depuis longtemps.

C'est une grande fortune pour un honorable d'Etat que d'avoir pu attacher son nom à un acte aussi mémorable que l'est, dans l'histoire de l'Europe, le traité de Paris, c'est un graud honneur que d'avoir pu se concilier complètement la faveur et l'estime de tant de collaborateurs si considérables par leur réputation et leur talent, et d'avoir mérité les remerciments, glorieux par leur sincérité, qu'ils lui adressèrent au dernier jour de leurs travaux.

Dans le cours de cette grande négociation comme dans toute sa vie publique, le comte Walewski n'a cessé de donner cet utile enseignement de l'influence qu'exercent sur la conduite des grandes affaires la dignité du caractère, la droiture et la loyauté.

Doué d'aptitudes variées, unissant à la science politique les qualités les plus brillantes et les plus aimables de l'homme du monde, un amour des arts et des lettres qu'éclairait un goût fin et délicat, son esprit comprenait tout ce qui peut contribuer à l'éclat d'un grand règne, et, dans son passage au ministère d'Etat et des beaux-arts, il déploya ce tact élevé qui fait découvrir et récompenser le vrai mérite et encourager tous les efforts.

Cette phase de sa vie fut signalée par deux faits marquants. Il eut l'honneur de coopérer à un des actes les plus considérables du règne, celui par lequel l'Empereur, devançant les aspirations libérales du pays, appelait les assemblées délibérantes à une plus large participation aux affaires publiques. Il eut l'heureuse pensée de soumettre à une étude approfondie la grande et difficile question de la législation dans laquelle les nobles travaux de l'intelligence ont trouvé une consécration nouvelle de leurs droits.

Le comte Walewski jouissait, dans l'estime publique, d'une situation personnelle et indépendante de toute fonction. Soit qu'il participât au gouvernement de son pays à la tête d'un département ministériel ou au sein des grands corps de l'Etat, soit qu'il se retrempât dans un repos momentané, il faisait toujours sentir autour de lui l'influence de cette considération qui s'attache à l'expérience, au dévouement et à la dignité du caractère. Le comte Walewski était âgé de cinquante-huit ans au moment où la mort la plus subite, la plus inattendue est venue le frapper, plein de santé et de vie, alors que toutes les apparences promettaient encore à l'empereur et au pays de longs services, à sa famille et à ses amis de longues années d'une existence que tout contribuait à embellir et à rendre heureuse.

Mais les hommes dévoués à leur devoir et qui ont consacré leur vie au service de la patrie avec autant d'éclat ne meurent pas tout entiers. Ils continuent à vivre dans le cœur de leurs amis, dans la reeonnaissance de leurs concitoyens et dans l'histoire, gardienne fidèle de tous les grands souvenirs !

Puisse cette pensée apporter quelque adoucissement à la cruelle douleur de cette noble campagne de sa vie et de ces enfants qui entouraient de tant d'affection celui qui n'est plus !

Il y a pour tous dans cette carrière si glorieusement remplie une consolation, et pour ses fils un enseignement et un exemple qu'ils sont dignes de suivre et de perpétuer."

Cet éloquent discours, dans lequel étaient si fidèlement retracés les

services rendus par M. le comte Walewski pendant sa glorieuse et trop courte carrière, a produit sur l'assistance la plus profonde impression.— *Moniteur*.

VII.

LE BARON DE ROTHSCHILD.

Le baron James de Rothschild, décédé le 15 Novembre 1868 était le cinquième fils de Meyer Anselme Rothschild, né à Francfort sur-le-Mein, en 1742, mort en 1812, et fondateur de cette célèbre famille de banquiers allemands et juifs annoblis, en 1815 et créés barons en 1822 par l'Empereur d'Autriche. Des dix enfants qui composaient cette famille à la mort du père, cinq restèrent qui se partagèrent les capitales de l'Europe : Charles établi à Naples, Solomon à Vienne, Anselme, l'ainé, à Francfort, sont tous trois morts la même année, 1855 ; et Nathan, établi à Londres, était mort en 1836.

La fortune prodigieuse de ces banquiers, due à l'union qui fait la force, autant qu'aux secrets politiques qu'il leur a été donné d'exploiter, est passé à l'état de proverbe, et leur a valu la première place parmi les financiers de l'époque.

Le Baron James était appelé le " Prêteur des rois" et plus d'une fois il a décidé de la paix ou de la guerre en Europe. Depuis 1812, il s'était fixé à Paris, où il reçut de l'Empereur d'Autriche le titre de Consul général de l'Empire, en France.

Il a laissé en mourant des sommes considérables destinées aux pauvres, et que la veuve a fait distribuer aux Etablissements de bienfaisance de Paris.

VIII.

LE ROI DE SIAM.

En même temps que le câble transatlantique nous transmettait la mort du célèbre financier, il nous apportait des Indes la nouvelle de la mort du Roi de Siam.

Chao, Pha, Mongkout, était né en 1805. Il aurait dû succéder à son père en 1825, comme héritier légitime et fils de la Reine, mais son frère, né d'une concubine, s'étant emparé du trône, il se retira chez les bonzes, et se livra exclusivement à l'étude jusqu'en 1859 où son frère étant mort, les grands l'appelèrent à lui succéder.

Il signala son règne par d'importantes réformes, proclama la liberté religieuse, conclut des traités de commerce, et renoua avec Napoléon III toutes les anciennes relations d'amitié qui, sous Louis XIV, avait fait du Royaume de Siam, comme une colonie de la France: enfin, l'année dernière, un traité a été conclu avec les plénipotentiaires français pour règler les limites du Cambodge qui s'est placé sous le protectorat de la France. Ce protectorat a été reconnu, et de son côté la France s'est engagée à ne point s'emparer du pays.

Le monarque défunt était très-intelligent et très-instruit ; il parlait facilement le français, l'anglais, le latin, le sauscrit, et possédait des connaissances étendues en astronomie, sa science favorite.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

XVIII.

LA DAME BLANCHE.

(*Suite.*)

—Blanche, dit enfin la dame, de cette voix douce et plaintive qui avait déjà produit tant d'effet sur la jeune fille, asseyez-vous quelques minutes, et reposez-vous ; vous en avez besoin après la secousse que vous venez d'éprouver. Tranquillisez-vous, vous sortirez maintenant du château : n'ayez, je vous le répète, aucune crainte de ce côté. Mais auparavant, il est nécessaire, impérieusement nécessaire que vous prêtiez une oreille attentive aux conseils que je vais vous donner, et que vous vous prépariez à adopter sans murmure et sans hésitation la ligne de conduite qu'il est de mon devoir de vous indiquer.

—Madame, vous m'avez désignée par mon nom, dit Blanche en se rasseyant ; et la façon pleine de bonté dont vous m'avez parlé prouve que non-seulement vous me connaissez, mais que j'ai été, en outre, assez heureuse pour mériter votre sympathie.

La dame se détourna quelques instants, et un profond soupir qu'elle s'efforça vainement d'étouffer arriva jusqu'aux oreilles de Blanche. Cette dernière, dans un élan généreux, s'élança de son siége ; et, prenant dans les siennes la main de la dame, elle s'écria :—Vous me portez de l'intérêt et vous êtes malheureuse ! Oh ! permettez-moi de vous offrir toutes les consolations qu'il est en mon pouvoir de vous donner ! Je pleurerai avec vous..je prierai avec vous, je ramenerai, s'il est possible, le sourire sur vos lèvres.

—Le sourire ! exclama la dame avec une sorte de désespoir ; oh ! non.. jamais, jamais ! Mais ne parlons pas de mes chagrins, Blanche ; il y a longtemps qu'ils durent, ils sont profonds et irréparables. Tout ce qui vous concerne est pour moi plein d'intérêt. Vous me demandiez si je vous connaissais : ne me suffira-t-il pas d'appeler votre attention sur la petite bourse en velours que vous examiniez tout à l'heure dans la salle des Etats ?

—Ah ! ainsi vous me voyiez, sans que moi, je me doutasse de votre présence, madame ? s'écria Blanche, qui sentit, un moment, renaître ses superstitions ; oui, ajouta-t-elle, et ce soupir que j'ai entendu..

—Ne perdons pas un temps précieux dans des observations qui ne sont pas absolument nécessaires, dit la dame. Oui, je vous connais, et c'est moi qui vous ai fait parvenir cette bourse de velours, avec l'avertissement qu'elle renferme et la chaîne de cheveux qui y est attachée. Mais, hélas ! ma langue est tellement liée par les circonstances que je n'ose vous dire,

ni même vous laisser soupçonner les motifs de ma conduite, ou vous expliquer la nature des périls contre lesquels j'ai voulu vous mettre en garde. Si vous croyez que je prends sincèrement intérêt à vous, si vous voulez consentir à suivre mes conseils avec la persuasion que je n'ai en vue que votre bien, et si vous êtes disposée à croire que je ne suis guidée que par le dévouement le plus pur, sans me demander un seul mot d'explication, alors, mon enfant, ajouta la dame en donnant à sa voix un accent plus solennel, alors vous agirez prudemment vis-à-vis de vous-même, et vous ferez preuve de bonté à mon égard.

—Oh ! oui, j'aurai en vous une confiance aveugle, exclama Blanche profondément touchée ; et, ajouta-t-elle, ce sera pour moi une source d'ineffable bonheur, si je puis soulager votre cœur de la douleur qui l'oppresse.

—Ecoutez, alors, ma chère Blanche, reprit la dame en caressant le doux visage de la jeune fille. Vous ne vous doutez pas que vous avez été jusqu'à présent victime de circonstances si étranges, si tristes, si mystérieuses que si on en faisait le sujet d'un roman, on les prendrait pour le produit d'une imagination en délire. Mais je ne soulèverai pas le voile qui couvre vos yeux, car mon axiété serait bien plus grande encore si vous me demandiez des explications que je ne peux vous donner. Néanmoins, c'est cette combinaison de circonstances qui me force à vous recommander la ligne de conduite que je vais vous supplier d'adopter.

—Il y a tant de franchise et de sincérité dans votre accent et vos manières, madame, observa Blanche, que je suis toute prête à agir comme vous l'entendrez, et à me laisser entièrement guider par vos conseils.

—Dieu soit béni de t'avoir inspiré cette confiance, mon enfant ! exclama la dame en joignant les mains avec ferveur, et en levant les yeux avec une expression d'ineffable reconnaissance. Les moyens qui m'ont permis de vous voir examiner votre petite bourse de velours dans la chambre des Etats, m'ont permis également de m'assurer des intentions violentes de Rodolphe à votre égard. Oui, je n'ignore pas quelles menaces il a proférées ; et je crains, hélas ! qu'il ne soit disposé à les mettre à exécution. Mais, comme il est écrit sur le parchemin que vous portez sur votre sein, le sort du condamné est préférable à celui qui vous attendrait si vous deveniez la femme de Rodolphe de Rotenberg.

Un frisson glacial courut par tous les membres de la jeune fille quand elle entendit ces paroles, car la pensée lui vint que si elle échappait pour le moment, aux poursuites de Rodolphe, il faudrait une main plus puissante que celle de Gaspard, le garde-forestier, pour la protéger à l'avenir contre ses poursuites et ses violences.

—Je ne vous demande pas si vous aimez le fils du baron, reprit la dame après une pause d'un instant, parce que je sais que votre cœur ne peut répondre à l'indomptable passion qu'il a conçue pour vous. Mais ni votre vertu, ni votre indifférence, ni votre réserve ne réussiraient à vous défendre contre ses audacieuses entreprises.

—Alors, que dois-je faire, madame ? demanda Blanche avec la confiance que montrerait une fille envers sa mère.

—Il n'y a qu'une voie à suivre, mon enfant, répondit la dame. Dites-moi, que feriez-vous si vous rencontriez un serpent prêt à s'élancer sur vous ?

—Je fuirais, madame, je fuirais, s'écria la jeune fille. A présent, je comprends ce que mon devoir m'ordonne à l'égard du fils du baron de Rotenberg, ajouta-t-elle avec une énergie qui montrait de quelle résolution elle serait capable si jamais elle se trouvait en face du danger.

—Oui, Blanche, il faut fuir le périlleux voisinage du château de Rotenberg, reprit la dame ; il faut quitter cette chaumière où tu as demeuré si longtemps, et dire adieu à ces dignes paysans qui t'ont tenu lieu de père et de mère.

—Oh ! madame, s'écria Blanche en joignant les mains avec désespoir, vous parlez comme si j'avais des amis prêts à m'offrir un asile quand j'abandonnerai celui qui a si longtemps abrité ma tête orpheline. Mais je n'en ai pas, madame, je suis pauvre.

—Blanche, Blanche ! exclama la dame dont les yeux s'emplirent de larmes, tu ne te doutes pas combien tu m'affliges en cédant ainsi au découragement. Il y a une minute, tu étais prête à lutter avec courage, et maintenant te voilà sans force contre le malheur qui te menace. Mais, rassure-toi, Blanche : Dieu ne t'abandonnera pas, et peut-être auras-tu à te féliciter un jour du conseil que je vais te donner.

—Parlez, madame, dit Blanche : je suis toute attention, toute obéissance et toute gratitude ; car, quoique la cause de l'intérêt que vous me témoignez me soit inconnue, je sens qu'il est important pour moi de n'avoir d'autre volonté que la vôtre. Parlez donc, madame, dites-moi ce que je dois faire,..je remets ma destinée entre vos mains.

—Si je ne consultais que mon inclination, dit la dame, si profondément émue qu'elle avait peine à articuler ces mots, je ne vous recommanderais pas de fuir un voisinage où je pourrais avoir l'espérance de vous rencontrer quelquefois. Mais, ainsi que je vous l'ai dit, votre sûreté exige que vous partiez promptement ; et diverses circonstances me portent à vous conseiller de vous rendre à Prague, sans délai.

—A Prague, madame ! exclama Blanche.

—Oui, dans la capitale de notre Bohême, où vous trouverez le comte de Schonwald au service de qui sont vos parents adoptifs. Il vous a sans doute vue souvent ? observa-t-elle d'un ton interrogateur.

—Quelquefois, répondit la jeune fille, et il s'est toujours montré bon et bienveillant pour moi ; mais il n'est pas marié, madame, il n'a point de parents avec lui, continua Blanche en hésitant ; il ne serait donc guère convenable que j'aille implorer sa protection.

—Son âge est plus que double du tien, mon enfant, dit la dame ; et la

vertu jointe au caractère irréprochable et chavaleresque du baron de Rotenberg imposeront silence à la médisance. Ainsi, il est convenu que vous irez à Prague, et que vous vous jetterez aux pieds du comte pour lui demander protection contre l'audace d'un jeune insensé que rien n'arrêterait dans ses projets. A présent, Blanche, je vais vous donner certaines instructions qui vont peut-être vous étonner, qui sont de nature à faire naître la défiance dans votre esprit.

—Je ne saurais avoir de soupçons injurieux sur vous, madame, exclama la jeune fille avec un accent de confiance illimitée.

—C'est Dieu qui t'a inspiré ces sentiments à mon égard, qu'il soit béni ! dit la dame. Puisse-t-il te conserver la foi que tu places en moi, et permettre qu'elle ne soit point affaiblie par les recommandations qu'une nécessité impérieuse me force à te faire. Quand nous nous serons séparées, ce qui sera tout à l'heure, continua la dame d'un ton presque solennel, regarde-moi comme un être n'appartenant plus au monde des vivants, mais à celui des morts ! Bien plus, garde-toi de parler à qui que ce soit de notre rencontre dans les murs de ce château. Pense à moi, si tu veux. Oh ! oui, pense à moi souvent, mais ne parle *jamais* de moi ! En racontant à tes parents adoptifs les incidents de ton évasion du château de Rotenberg, je t'en prie, je t'en conjure, Blanche, sois également réservée, sois muette sur mon compte. Oh ! si tu savais quels intérêts compromettrait une parole indiscrète tombée de tes lèvres, tu n'hésiterais pas à tomber à genoux et à jurer, par toutes tes espérances de bonheur en ce monde et de salut en l'autre, d'obéir aux injonctions que je viens de te donner.

—Je jure ! exclama Blanche en tombant aux genoux de la dame, dont elle prit la main qu'elle porta à ses lèvres en signe de reconnaissance, d'obéissance et de sympathie.

—Puisse le Dieu éternel te combler de ses bénédictions ! murmura la dame en se penchant et en imprimant un baiser sur le front de la jeune fille.—Maintenant, lève-toi, mon enfant, s'écria-t-elle brusquement, comme si elle eût eu peur de s'abandonner au cours de ses sentiments ; lève-toi, et laisse-moi te conduire hors d'ici, car il est bien près de minuit, et il faut que demain matin, de bonne heure, tu sois sur la route de Prague. Viens, suis-moi ; bientôt tu te trouveras en liberté ; les instants que nous avons passés à causer ont été mis à profit pour préparer certains arrangements et te procurer les moyens de retourner chez tes parents, et d'entreprendre le voyage que tu commenceras demain.

En parlant ainsi, la dame prit la lampe, ouvrit une porte située dans un coin de la chambre, et descendit un escalier de pierre, suivie par notre jeune héroïne.

XIX.

LA CHAMBRE DES MACHINES.—LES SOUTERRAINS.

Au bas de l'escalier de granit était un étroit corridor, voûté comme tous ceux que Blanche avait traversés, et auxquels les murailles massives donnaient l'apparence de sépulcre.

La dame avait soin de tenir la lampe haute, afin que la jeune fille pût mieux y voir, et, en marchant ainsi au milieu des ténèbres, elle ressemblait à un véritable fantôme. Il y avait, en effet, quelque chose d'effroyablement solennel dans le spectacle de cette femme enveloppée de vêtements blancs, marchant lentement dans les souterrains d'un château qu'on prétendait être hanté, et qui en avait dit suffisamment à notre héroïne pour la convaincre que son existence était entourée de quelque terrible mystère.

Mais Blanche n'eut guère le temps de faire ces réflexions, car le murmure de l'eau frappa bientôt son oreille, et presque aussitôt elle fut conduite dans une pièce voûtée, petite mais haute, et où un spectacle aussi étrange qu'il était terrible lui apparut dans tous ses hideux détails. Ses regards se fixèrent avec épouvante sur cet effroyable mécanisme que nous avons minutieusement décrit dans un précédent chapitre.

C'étaient, en effet, les six vastes cylindres en bois avec leurs innombrables lames de fer et la corde roulée, au bout de laquelle était le poids qui devait les mettre en mouvement. Au-dessus était la trappe pratiquée dans le plafond voûté, et au-dessous coulait un ruisseau qui, après être entré par un bout de la chambre, ressortait par l'autre extrémité.

Sans comprendre à quoi devait servir cette machine, la jeune fille éprouva une véritable horreur ; son sang se glaça dans ses veines, et elle fut longtemps sans pouvoir avancer ni reculer.

—Blanche, dit la dame avec un accent de douleur qu'elle cherchait vainement à dissimuler, j'aurais voulu éviter la nécessité de contempler cette preuve de l'adresse que l'homme, hélas ! emploie souvent à la réalisation de ses projets les plus infernaux. Mais c'est le seul chemin par où je puis vous conduire hors du château.

—Madame, exclama la jeune fille dont les joues étaient presque aussi livides que celles de son guide mystérieux, quoique cette machine soit en ce moment sans bruit, une voix secrète me dit que ces roues sent destinées à causer la mort en se mettant en mouvement, et il me semble entendre retentir le cri des malheureuses victimes dont ces lames doivent déchirer les chairs !

—Au nom du Ciel ! s'écria la dame dont les vêtements furent agités par le tremblement qui courut par tout son corps, ne me questionnez pas, je vous en conjure ! Au contraire, Blanche,.. chère Blanche, continua-

t-elle avec plus d'excitation qu'elle n'en avait montré jusqu'alors, je vous en supplie aussi solennellement que je l'ai fait tout à l'heure, je vous supplie, dis-je, de garder le silence le plus inviolable sur toutes les choses mystérieuses et terribles que vous avez vues, cette nuit, dans le château de Rotemberg. La quantité de passages que vous avez traversés, la statue devant laquelle vous vous êtes agenouillée, et ce mécanisme qui emplit votre âme de sombres ressentiments, oubliez tout cela, et n'en parlez jamais, entendez-vous, jamais !

—Ne redoutez aucune indiscrétion de ma part, madame, dit Blanche en cherchant à recouvrer son assurance et sa fermeté. Je vous dois trop de reconnaissance pour tout ce que vous m'avez dit et ce que vous avez fait pour moi, pour que je puisse jamais désobéir à vos injonctions.

—Encore une fois je te remercie, ma chère enfant, répliqua la dame blanche. Mais viens, quittons cette place effroyable, et continuons notre chemin. J'avais eu d'abord l'intention de vous prier de vous laisser mettre un bandeau sur les yeux ; mais la franchise, l'accent de sincérité avec lesquels vous vous êtes soumise à ce que je vous ai demandé, m'ont décidée à renoncer à des précautions indignes de la confiance que vous m'avez témoignée. J'ai donc préféré vous exposer aux horreurs que vous inspire tout ce que vous venez de voir, plutôt que de faire naître dans votre esprit un soupçon qui m'aurait été douloureux.

Après avoir ainsi parlé, et sans attendre de réponse, la dame traversa la chambre des machines ; et, poussant une porte, elle entra dans un vaste espace qui se terminait par une longue succession de voûtes, supportées par d'énormes piliers, et qui auraient ressemblé à de sombres prisons souterraines, sans les tombeaux et les monuments dont elles étaient remplies.

—Vous voyez autour de vous, Blanche, dit la dame en élevant la lampe afin que la jeune fille pût mieux distinguer les objets, vous voyez autour de vous les tombeaux de l'illustre famille de Rotenberg. Tous les barons et toutes les baronnes de ce nom, qui ont payé leur dette à la nature, sont enterrés sous ces voûtes, et ont reçu le vain honneur posthume d'une statue, d'un monument, ou d'une tablette de marbre.

Elles s'étaient arrêtées non loin d'un tombeau de marbre noir, sur lequel était gravée l'effigie d'une femme, qui, les bras légèrement soulevés, joignait les mains comme si elle priait. Il y avait sur le côté du monument une inscription ; et, à l'aide de la lampe, Blanche lut les lignes suivantes :

Ici repose les restes de

ERMENONDA, BARONNE DE ROTENBERG,

Que la mort a enlevée
Au printemps de sa jeunesse, de sa gloire
et de sa beauté,
A un mari qui l'aimait tendrement.
Paix soit à son âme, paix soit à ses cendres !
Morte le 25 *août* 1415, *à l'âge de* 20 *ans.*

La dame n'interrompit point notre héroïne, tandis qu'elle lisait cette inscription; mais quand elle s'aperçut, en suivant la direction de ses regards, qu'elle était arrivée à la dernière ligne, elle dit d'une voix basse et solennelle :

—C'est le monument de la femme du baron de Rotenberg, par conséquent la mère de Rodolphe.

—Hélas ! pauvre femme ! observa Blanche profondément affectée par la solennité de cette scène et le souvenir de tous les bruits qui avaient couru au sujet de la mort de la baronne Ermenonda. Elle est morte bien jeune, ajouta-t-elle, et l'on a prétendu que sa mort fut soudaine et mystérieuse.

—Silence ! ne répétez pas ici les soupçons que l'on conserve dans le monde, dit la dame en l'interrompant. Vingt ans se sont écoulés depuis l'époque assignée à sa mort, et, durant ce long intervalle, la calomnie a eu le temps d'inventer des histoires. Mais, si vous vous sentez quelque sympathie pour cette pauvre femme qui est descendue au tombeau au printemps de sa jeunesse, de sa gloire et de sa beauté, si votre cœur s'émeut à cette pensée qu'elle était même de trois ans plus jeune que vous, quand la mort appesantit sur elle sa main de glace, alors, agenouillons-nous, Blanche, agenouillons-nous, ma chère enfant, et prions pour l'âme de la baronne Ermenonda !

Elles s'agenouillèrent toutes deux et prièrent; puis, au bout de quelques minutes, elles se relevèrent et poursuivirent leur route à travers les tombes. Ces monuments élevés à la mémoire des morts avaient les formes de style et de sculpture particulières aux siècles durant lesquels ils avaient été accumulés, depuis le sarcophage des premiers chrétiens jusqu'aux riches effigies enrichies d'or, comme celle de la baronne Ermenonda.

Au bout de quelques minutes, la dame et Blanche arrivèrent à une grille de fer, communiquant à un superbe escalier en marbre qui conduisait, dit le guide mystérieux, à un oratoire où, quand un membre de la famille de Rotenberg venait à mourir, on célébrait l'office des morts, avant de déposer le cercueil dans le sépulcre préparé pour le recevoir.

Ce ne fut pas, toutefois, par cette grille qu'elles passèrent. Quand elles furent arrivées à l'extrémité de l'allée qui traversait les tombeaux, elles tournèrent brusquement à gauche ; et, longeant les murailles que surmontaient des arches gothiques, elles marchèrent longtemps, lorsqu'enfin la dame s'arrêta soudain, et ouvrit une petite porte avec une clef qu'elle tira de dessous ses vêtements ; puis, passant dans une espèce de corridor étroit, elle referma avec soin la porte derrière elle.

Ce corridor, qu'elles suivirent d'un pas rapide, était légèrement en pente, jusqu'à une certaine distance, puis il continuait en droite ligne, et enfin s'élevait graduellement, en proportion de sa première déclivité. Au bout se trouvait un escalier d'une douzaine de marches en pierre, mais qui était fermé en haut par une trappe.

Cette trappe, la dame la souleva sans difficulté ; et puis, après avoir éteint sa lampe, elle donna la main à la jeune fille, qui, en une seconde, se trouva dans une petite chapelle ouverte par devant et cachée au milieu des arbres qui s'étendaient de la forêt vers l'extrémité de l'aile droite du château.

XX.

UNE NOUVELLE QUI MODIFIE LES PROJETS DE LA DAME BLANCHE.

Le souffle de la brise agita doucement la chevelure de notre jeune héroïne, qui fut fort surprise de se trouver hors de la forteresse et de voir le fossé entre elle et les hautes murailles grises.

La lune qui brillait dans le ciel, lui permit de promener les yeux autour d'elle.

La trappe, qui s'adaptait merveilleusement dans le plancher de la petite chapelle, fut immédiatement abaissée par la dame blanche, qui entraînant après elle la jeune fille, l'emmena dans les profondeurs de la forêt. Après avoir marché ainsi pendant près de dix minutes, en silence, elles arrivèrent à un petit sentier qui serpentait au milieu des fourrés, et que Blanche reconnut être celui qui conduisait du château à l'habitation de ses parents adoptifs.

Elles aperçurent, caché dans l'ombre, un cheval tout sellé, que le vieil intendant Hubert tenait par la bride.

Ce dernier ne prononça pas une parole, mais on aurait pu voir, à la clarté des rayons de la lune, un sourire de satisfaction se jouer sur ses lèvres.

Il tira de la poche de son pourpoint une bourse bien garnie, et la présenta à la dame ; puis ses regards se portèrent de celle-ci à la jeune fille, comme s'il avait une crainte qu'il n'osait exprimer.

Blanche exprima sa reconnaissance à la dame mystérieuse et au vieil intendant pour le secours qu'elle avait reçu d'eux. Mais quand elle vit de grosses larmes couler sur les joues de la dame, elle se jeta dans ses bras, en s'écriant :

—Il n'y a qu'une heure que je vous connais, et je vous aime comme si je ne vous avais jamais quittée depuis mon berceau !

—Chère Blanche ! murmura la dame.

Elle l'attira à elle, et la pressa tendrement sur son cœur.

—Au nom du Ciel ! ne perdez pas des instants qui sont si précieux, dit le vieil intendant en rompant enfin le silence et en passant la main sur ses yeux pour essuyer une larme. Je vous en supplie, ne cédez à aucune faiblesse, madame ! Prenez garde, je vous en conjure, exclama-t-il en la tirant par la manche de sa robe : nous sommes dans un temps où vous avez besoin de toutes vos forces, car j'ai de mauvaises nouvelles à vous communiquer.

—Quelles autres misères pourraient encore m'être réservées ? demanda la dame en se tournant vers Hubert. Parlez,.. parlez vite, et ne me tenez pas en suspens.

—Je vous supplie de vous tranquilliser, madame, dit l'intendant, et je vous dirai tout ce que je sais. En quittant la chambre des Etats, ce soir, après son entrevue avec vous,—et il se tourna vers la jeune fille,—Rodolphe se préparait à se retirer, lorsqu'un messager est arrivé au château. Il avait quitté Prague, le soir du 2 de ce mois, et il apportait la nouvelle que le baron de Rotenberg, le comte de Schonwald, et un autre seigneur, dont j'oublie le nom...

—N'importe, cria la dame en proie à une grande excitation. Qu'est-ce qui est arrivé ?

—Ils ont été arrêtés par le capitaine général des Taborites ! répondit Hubert qui se doutait bien de l'effet que cette nouvelle allait produire.

—Arrêtés ! s'écria la dame avec un tressaillement soudain. Alors, ç'en est fait de tous nos plans, de tous nos projets, Blanche ! ajouta-t-elle, d'un ton de désespoir.

—Je ne dis pas cela, répliqua Hubert vivement. Au contraire, il est plus essentiel que jamais que cette jeune fille se rende à Prague.

—Je ne vous comprends pas, mon bon ami, observa la dame qui, ainsi que la jeune fille, regardait l'intendant avec étonnement et anxiété.

—Un mot vous expliquera ma pensée, répliqua Hubert : Zitzka est tout-puissant à Prague, et il a imposé aux trois seigneurs qu'il a fait arrêter certaines conditions de l'exécution desquelles dépendra leur vie. Que cette jeune fille aille à Prague, qu'elle s'emploie à faciliter l'évasion de ces seigneurs. Qui sait si elle ne deviendra pas l'héroïne de l'un des plus beaux épisodes de l'histoire de Bavière ?

—Vous plaisantez, Hubert ! exclama la dame blanche, presque au désespoir. Que peut faire en pareil cas une pauvre jeune fille, sans amis et sans défenseurs ?

—Jeune fille ! sans doute, exclama Hubert, respectueusement ; mais elle est brave et courageuse, et j'ai le pressentiment qu'elle réussira dans son entreprise. Mais si elle échouait,—si les choses en arrivaient au point que la vengeance de Zitzka frappât le comte de Schonwald, le baron de Rotenberg, et le marquis de Schomberg,—car tel est le nom que j'avais oublié,—alors, comme dernière ressource, et *seulement* comme dernière ressource, elle pourrait remettre à Zitzka quelque témoignage plausible, ou un billet contenant quelques lignes tracées de votre main.

—Ah ! je vous comprends, à présent, mon cher Hubert, dit la dame d'un ton presque joyeux. Mais qu'une pareille idée vienne de vous,—de *vous* qui êtes généralement si timide, si plein d'appréhensions....

—Silence ! madame, exclama le vieil intendant, ne dites pas un mot qui ne soit nécessaire ! Il y a des existences à sauver, ajouta-t-il en lui

jetant un regard particulier ; et il faut qu'on les sauve, dût-on pour cela dévoiler ce qu'on avait juré de tenir à jamais secret. Mais je vous ai déjà dit qu'on n'aurait recours à ce moyen que comme dernière ressource, quand tous les autres stratagèmes auront échoué.

—Oui, il sera fait comme vous conseillez, Hubert, dit la dame. A présent, il ne nous reste plus qu'à donner des instructions à cette jeune fille, ajouta-t-elle en se tournant vers Blanche.

—J'en ai assez entendu, madame, observa notre héroïne qui n'avait pas perdu un seul mot de cette conversation, dont elle devinait être l'objet, et qui, d'ailleurs, mettait une aveugle confiance en sa nouvelle amie ;—j'en ai assez entendu pour savoir qu'une tâche grande et difficile m'est assignée ; mais je ne reculerai pas devant cette entreprise. Les incidents de cette nuit ont été si nombreux, si variés, et si merveilleux qu'ils semblent être l'introduction à une nouvelle phase de ma destinée ; et j'accepte de la Providence le rôle qu'elle m'a assigné.

—Voilà qui est parlé en héroïne ! s'écria Hubert avec une satisfaction visible.

—Dites plutôt comme une femme au cœur noble, fort et généreux, observa la dame. Blanche, continua-t-elle d'un ton plus solennel, il faudra vite dire adieu à vos parents adoptifs et partir pour Prague. Ce cheval est à vous, et voici une bourse où vous trouverez de quoi subvenir à vos dépenses. Mais souvenez-vous, ma chère enfant, qu'en expliquant à Gaspard et à sa femme les raisons qui vous obligent à fuir les persécutions de Rodolphe de Rotenberg, vous ne devez mentionner Hubert que comme étant l'ami qui a favorisé votre évasion du château et vous a procuré les moyens de vous rendre à Prague. Vous avez juré de ne jamais faire la moindre allusion ni à moi ni à ce qui me concerne, et je suis sûre que rien ne saurait vous faire manquer à votre serment. A votre arrivée dans la capitale de la Bohême, mon enfant, vous vous trouverez en face d'une tâche bien difficile. Vous aurez à sauver la vie de trois hommes, et Dieu vous en inspirera les moyens ; car il me serait impossible de vous donner à ce sujet aucun conseil. Mais s'ils étaient irrévocablement condamnés, ajouta-t-elle, si vous ne voyiez aucune possibilité de les soustraire au sort qu'on leur réserve, alors, et comme dernière ressource, demandez une audience à Jean Zitzka, le capitaine général de l'armée taborite, jetez-vous à ses pieds, montrez-lui cette bague, et laissez à Dieu le soin de faire le reste !

En parlant ainsi, elle tira de son sein une petite bourse pareille à celle que la jeune fille portait suspendue à son coup, elle prit dedans une bague fort simple, ornée d'un seul diamant qui brilla aux rayons de la lune, et la passa au doigt de Blanche.

—Maintenant un mot encore, reprit-t-elle, avec une telle émotion qu'on attendait à peine le son de sa voix : si vous étiez jamais dans la nécesstié

de solliciter de Zitzka une entrevue et d'avoir recours à l'influence magique de cette bague pour sauver les seigneurs dont on vous a dit les noms, alors Blanche, seulement *alors* vous seriez déliée du serment par lequel vous vous êtes engagée à ne pas parler de moi. Dans ce cas, à chacune des questions que vous adressera le chef taborite, vous pourrez répondre franchement, sincèrement et sans réserve.

—Vos instructions, madame, seront suivies à la lettre répondit Blanche, à qui sa mission paraisait plus importante à cause même du mystère dont elle était entourée.

A présent, adieu, mon enfant, adieu ma chère enfant ! dit la dame en serrant la jeune fille sur son cœur, avec une vive tendresse.

Puis, s'arrachant soudainement de ses bras, elle s'enfuit et disparut dans l'obscurité de la forêt.

Toutefois, sa précipitation ne fut pas si grande que Blanche ne pût entendre ses soupirs. Notre héroïne, de son côté, avait les joues baignées de larmes, car il lui semblait qu'elle venait de se séparer de sa meilleure et plus chère amie.

Hubert l'aida à monter sur le cheval qui, avec son sabot, battait impatiemment la terre. Puis, d'une voix tremblante d'émotion, il lui dit :—Puisse le Ciel vous aider et vous protéger dans votre mission ! Un rêve que j'ai eu la nuit dernière m'a laissé la persuasion que vous êtes destinée à un avenir merveilleux. Il est possible que ce ne soit que l'illusion d'un vieillard, mais il est possible aussi que ce soit un de ces songes par lesquels Dieu se plaît quelquefois à révéler ses desseins. Le temps nous dira si mes pressentiments étaient fondés : encore une fois, jeune fille, j'appelle sur ta tête la bénédiction de Dieu et de ses anges !

Après avoir prononcé ces paroles, d'une voix émue et tremblante, le vieil intendant porta la main de Blanche à ses lèvres avec une sorte d'ardeur paternelle, et s'éloigna ensuite rapidement dans la direction du château.

Blanche, à qui ses habitudes de la vie des forêts et son éducation avaient rendu facile le maniement d'un cheval, partit au trot, et suivit sans crainte, à travers le bois, le chemin qui devait la conduire à la chaumière de ses parents adoptif, qu'elle devait ensuite quitter pour ne les revoir peut-être jamais.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE.

RELIGION, PHILOSOPHIE, MORALE, SCIENCE, HISTOIRE, LITTERATURE. ETC.

Histoire du bon larron, in-12. Ce nouvel ouvrage de Mgr. Gaume est, comme l'auteur le dit lui-même, l'histoire d'un grand pécheur devenu un grand saint. Elle est dédiée à un grand pécheur qui a le plus pressant besoin de devenir un grand saint. Ce grand pécheur s'appelle le *Dix-neuvième siècle.* L'ouvrage est piquant, curieux, exagéré parfois peut-être : ceci dépend des goûts et des esprits.—Gaume frères et Duprey.

La sainte communion considérée au point de vue philosophique, théologique et pratique, 2 vols. in-18. On retrouve dans cet ouvrage traduit de l'anglais, par M. l'abbé Godard, la plupart des qualités qui distinguent les écrits mystiques du P. Faber : la solidité, l'élévation, l'abondance, la profondeur, l'exactitude. C'est un livre rempli de doctrine, qui instruit et nourrit tout à la fois, et fait méditer le lecteur : c'est là un mérite que le R. P. Dalgairns possède et que l'on trouve très-peu dans les ouvrages ascétiques et mystiques modernes.

Le Crédo de Bossuet, 3 vols. in-18. Le Vicomte de Caqueray a composé cet ouvrage d'après le plan tracé par Mgr. Dupanloup. Il se divise en trois parties : *Dieu*, *Jésus-Christ*, *l'Eglise.* La lecture en est aussi instructive qu'attachante.

De l'idéal dans la vie religieuse, in-18. Cet ouvrage est revêtu de l'approbation de six évêques, honoré d'un bref de Pie IX, et couronné par l'association nationale d'encouragement au bien. Mlle. Brady a donc fait un bon livre, appelé à faire tomber bien des préjugés contre la vie religieuse, à réfuter bien des objections, à consoler aussi bien des douleurs.

Saint Bernard, Abélard et le nationalisme moderne, in-12. Cette savante étude historique de l'abbé O. J. de Rochely, est une réfutation victorieuse des erreurs répandues dans la *Vie d'Abélard* par M. Rémusat qui, avec un art extrême, s'efforce de faire passer Abélard pour l'émancipateur de l'esprit humain, et St. Bernard pour l'ennemi haineux des lumières et des progrès. L'auteur traite à fond son sujet, dévoile les erreurs, les ruses dans l'exposition des faits, les suppositions fausses et hasardées et les insinuations perfides à l'aide desquelles M. Rémusat est parvenu à travestir la vérité historique. Pour cette école, le progrès c'est le mensonge ! !

Le Catholicisme et les questions sociales, in-8. M. Bourgeois expose à grands traits la situation présente : en moraliste chrétien il met le doigt sur les plaies du temps. Examinant les systèmes qui, en dehors du catholicisme, prétendent rétablir l'ordre social si profondément ébranlé, il expose les théories socialistes et en démontre la vanité, dans tout ce qu'elles n'empruntent pas aux doctrines chrétiennes.

Les choses de l'autre monde, in-12. C'est le journal d'un philosophe recueilli, laissé en manuscrit par l'auteur, l'abbé Beautain. C'est l'itinéraire d'un rationaliste à la recherche des choses de l'autre monde, qui ne les trouve ni dans la philosophie, ni dans les sciences physiques ;

mais que la mort d'un ami et l'entretient d'un prêtre amènent à étudier sérieusement les dogmes catholiques et à recourir à la prière. Dieu touché de la sincérité de ses désirs accorde au philosophe le don de la foi. Il y a là de quoi ramener à la religion bien des esprits droits et généreux mais sans croyance par défaut de lumière plutôt que par impiété.

La désertion des campagnes, in-12. M. Olivier Jeantet va plus loin que le titre de son ouvrage ne semble l'annoncer. Il étudie les principales maladies morales de la société contemporaine, et il en indique le remède : la lecture en est à la fois attrayante et utile.

De la méthode morale.—De l'art d'enseigner.— Simple exposé des principes de la philosophie morale.— La métaphysique simplificée et agrandie. Ces quatres opuscules de morale, sortis de la plume de M. Ch. Charaux, sont écrits de main de maître et dans un esprit franchement chrétien.

Le bien-etre de l'ouvrier, in-12., de l'abbé Tunissoux, est un bon livre pour le fond, renfermant d'excellentes choses sur la situation actuelle, les besoins et les ressources des ouvriers.

Le principe de la population, in-18., par F. Passy, ne convient pas aux enfants, mais il est utile aux hommes de nos jours, surtout pour restreindre à leurs véritables sens les théories, de Malthus et montrer ce qu'elles ont de défectueux.

Histoire des météores, in-8. Comme cadeau, le livre de M. T. Rambosson est un des meilleurs à conseiller. Les phénomènes dont il parle piquent la curiosité de tous les âges, et mêmes des enfants. D'un autre côté, comme le dit fort bien l'auteur, " quelle science par sa grandeur et ses généralités peut contribuer plus que la météréologie au développement des facultés de l'intelligence, et satisfaire à un plus haut degré les aspirations de l'âme pour ceux qui aiment à chercher Dieu dans ses œuvres."—A. Delahaye.

Traité pratique de la maladie des yeux, 2 vols. in-8., par le Dr. Fano.

Traité de la goutte et du rhumatisme goutteux, in-8., par le Dr. Charcot.

Les arts au moyen-age et a la renaissance, in-8., par Paul Lacroix.—Firmin Didot.

Dictionnaire des antiquités romaines et grecques, in-8., par Anthony Rich, traduit de l'anglais par M. Chéruel.—A. Delahaye.

Dictionnaire de biographie, mythologie, géographie ancienne, in-4., traduit de l'anglais du docteur Smith, par M. Theil.—A. Delahaye.

Ces cinq ouvrages se recommandent par eux-mêmes et le nom de leurs auteurs.

La vie et les mœurs des insectes, in-12., par M. C. de Montmahou : c'est un extrait judicieux des six volumes de Réaumur, aujourd'hui fort rares.

Géologie contemporaine, in-8. M. l'abbé Chevalier a recueilli dans cet ouvrage les notions les plus intéressantes sur les phénomènes actuels du globe, dans le but d'expliquer les phénomènes anciens ; il a des considérations sur les grandes questions de la cosmogonie, et intéresse les gens sérieux.

Les lectures sur les découvertes et les progrès de l'industrie et des arts, in-12., par M. Mazure, renferment des notions claires,

justes et d'un bon esprit, sur tout ce qu'il y a de plus intéressant dans l'industrie et dans les arts.

Voyage dans le Soudan Occidental, par M. E. Mage—(Hachette.) —Ce voyage est une importante publication, qui ne représente pas seulement le travail intellectuel que nécessite toute œuvre sérieuse et de longue haleine ; mais encore trois années de souffrances physiques et morales, telles que celui qui les a subies se sont tout étonné de se retrouver vivant. La société de géographie lui a décerné une médaille d'or.

Les pensées en étrennes, c'est un ouvrage de luxe dédié aux dames et à l'élite des amateurs passionnés pour la culture des pensées, par M. Barillet, jardinier en chef de la ville de Paris.—Rothschild.

A cette liste ajoutez :

L'océan, l'atmosphère, la vie, par E. Reclus.—Hachette.

La vie des animaux illustrée, par E. Brehm, qui formera vingt séries à 1 franc.—Baillère.

La pêche aux bains de mer, et la chasse illustrée, deux volumes ornés de jolies gravures, mais tous deux assez chers.—Hachette.

Un nouveau traité de médecine des familles, de beaucoup supérieur à tous les ouvrages de ce genre.—Baillère.

Herminie de la Bassemonterie, par le P. H. Thomas des Frères Prêcheurs, in-8. Voici une héroïne de la Croix dont l'histoire montrera ce que peut souffrir et comment peut souffrir une âme qui aime Dieu. Toutes les impressions que l'on peut recevoir de la lecture de ce livre se trouvent résumées dans l'approbation de l'évêché de Tournai. "Il est des personnes pour lesquelles les bons romans, même les mieux écrits, n'ont pas d'attrait, parce qu'il leur répugne de lire le fruit de l'imagination d'autrui ; il en est d'autres qui n'ont pas de goût pour la lecture de la vie des saints, parce qu'elles sont dans la fausse persuasion, que les actes héroïques de vertu, qu'ils ont pratiqués ne peuvent être imités. Nous conseillons à ces deux classes de personnes de se procurer cet ouvrage. Elles n'y trouveront aucune fiction, et elles y verront comment on peut se sanctifier dans le monde et contribuer à la sanctification des autres au milieu des plus rudes épreuves. La piété, l'amour des siens et toutes les vertus nous apparaissent dans *Herminie* avec tous leurs charmes."

Le Comte de Gisors, in-8., par Camille Rousset. Indépendamment de l'intérêt qui s'attache à la vie du fils du maréchal de Belle-Isle, et des détails sur les principales cours de l'Europe, il y a dans cet ouvrage d'excellentes leçons pour les chefs de famille, et pour tous ceux qui s'occupent de l'éducation des jeunes gens.

Rosa Ferrucci. M. l'abbé Monnier nous a donné une traduction fidèle et élégante, d'une vie éminemment utile, publiée il y a dix ans en Italie, par la mère même de Rosa. Cette vie a été courte, obscure, parce que Dieu l'a cueillie dans sa fleur et qu'elle s'est écoulée dans la maison paternelle : mais elle a été laborieuse, innocente, remplie de saintes affections, éclairée des lumières de la charité et sans cesse tournée vers une noble fin.

Les colonies françaises, in-8., par M. Rambosson. Ouvrage sérieux, précis, appuyé sur les documents les plus intéressants, racontant l'histoire et faisant connaître le commerce des colonies françaises : utile aux législateurs, aux voyageurs, aux colons et aux simples amateurs.

Elisabeth Séton, in-8., née au sein du protestantisme, attirée vers le catholicisme. Mme. Séton a puisé dans un examen sérieux et approfondi une conviction sans appel. Mme. de Barbarey expose, dans tous ses détails, ce travail de recherche et de controverse auquel s'est livrée Elisabeth, qui devint la fondatrice d'un ordre analogue à celui des sœurs de charité. L'auteur en racontant cette vie si instructive a exposé l'histoire des premiers développements du catholicisme aux Etats-Unis, sous l'heureuse influence des prêtres français poussés vers l'Amérique par la révolution.

Histoire de France, par Mennechet. Edition nouvelle et recommendable d'un livre bien connu, couronné par l'Académie et estimé à cause de l'esprit chrétien, de la méthode et du style de l'auteur, 2 vols., in-12.

Joseph Rialan, in-8., par Robert Oheix. Avec des détails sur l'organisation et la situation de l'armée pontificale, on trouve un compte-rendu des hostilités jusqu'à l'affaire de Montana où le sergent Rialan, frappé par une balle, eut la gloire de verser son sang et de donner sa vie pour la défense du Saint-Siége.

Les livres suivants sont recommandables pour les bibliothèques comme livres de délassements.—Les contes moraux de Mme. de Genlis, in-12., c'est un choix intelligent qui peut être mis entre toutes les mains.—Les petits guerriers, in-8., Par Mlle. E. Foa.—Les faucheurs de la mort, 2 vols. in-12., par A. de Lamothe.—Amour et larmes in-12., par Mme. de Gaule.—Une vocation d'artiste in-12., imité de l'anglais par E. Chevreau.

Nous terminons par une série de livres qui peuvent être donnés en prix, comme la plupart des précédents.

Ière. série in-8., illustrée à 8 f. 30c.

L'air et le monde aérien, par A. Mangin.
Le désert et le monde sauvage, par le même.
Les plus belles églises du monde, par l'abbé Bourassé.
Les fleurs monastiques, par M. de Montrond.
Histoire des plantes les plus utiles, par F. Rambosson.
Les mystères de l'océan, par A. Mangin.
Six mois en Orient, par Bottu de Simons.
La Terre Sainte, par l'abbé Bourassé.
Voyage en Espagne, par Poitou.
Voyage en France, par M. Tastu, série in-8., à 3 f. 25c.
Le Baron des Adrets, par Th. Ménard.
Les chevaliers de Rhodes, par E. Flandrin.
Le Génie du Christianisme, par de Chateaubriand.
Histoire naturelle, extraite de Buffon et Lacepède.
Jeanne d'Arc, par M. Sepet.
Les plus belles cathédrales de France. par l'abbé Bourassé.
Les saints évangiles, par le même.
Rome, ses églises, ses monuments, etc., par l'abbé Roland.
Saint-Louis et son siècle, par le Vte. Walsh.
Histoire des croisades, par Poujoulat.
Missions de Chine, par le R. P. Brouillion.
Choix de lettres de Mme. de Sevigné, par l'abbé Allemand.
Pélerinage en Suisse, par L. Veuillot.
Pierre Saintive, par le même.

La révolution française, par Poujoulat, 2 vols.
Rome et Lorette, par. L.Veuillot.
Œuvres de Silvio Pellico traduites par M. Woillez.
Souvenirs et impressions de voyage, par le Vte. Walsh.
Les animaux a métamorphoses, par V. Meunier.
Les animaux d'autrefois, par le même.
Archéologie chrétienne, par l'abbé Bourassé.
Botanique et physiologie végétale, par M. Jéhan.
Les chasses dans l'Amerique du Nord, par B. Révoil.
Entretiens sur la chimie, par Ducoing Girardin.
Entretiens sur la physique, par le même.
L'esprit des oiseaux, par H. Berthoud.
Une ferme-modèle, par de Chavannes de la Giraudière.
Géologie contemporaine, par l'abbé Chevalier.
Leçons d'astronomie, par M. Desdouits.
Les poissons, par A. Mangin.
La science et les savants au xvi siècle, par Paul Cap.
Serviteurs et commensaux de l'homme, par St. Germain-Leduc.

Pour cette collection et la plupart des ouvrages après lesquels le nom du libraire n'est pas indiqué on peut s'adresser à Paris à la librairie de M. F. Wattelier, 19, rue de Sèvres.

L. G.

L'EGLISE EN ITALIE A LA FIN DE 1868.

On a tant parlé de négociations entre le cabinet de Florence et celui des Tuileries au sujet du retrait des troupes françaises de Rome ; on a tant parlé d'un *modus vivendi* donnant à toutes les aspirations une satisfaction complète, que l'on pouvait s'imaginer que le gouvernement italien ménageait les intérêts et les sentiments des catholiques, ne fût-ce que pour jeter un peu de poudre aux yeux de l'Europe. Cependant il n'en est rien.

Jamais peut-être les droits de l'Eglise n'ont été plus ouvertement violés qu'aujourd'hui. On connaît les persécutions et les tracasseries qui ont eu lieu contre l'Eglise depuis dix ans ; la déplorable abstention des catholiques lors des élections a laissé à leurs ennemis le pouvoir de légaliser lse mesures iniques qui ont été prises. Seul, M. Cantu a protesté maintes fois, avec un succès que l'on n'eût osé espérer, contre la persécution qui menaçait. Mais la faculté donnée au ministère, à l'occasion de la guerre de 1866, de déposer ceux des évêques qui " *auraient pu troubler l'ordre*," de supprimer les corporations religieuses et de s'emparer des biens de l'Eglise, a comblé la mesure du mal. En vertu de cette loi des suspects qui porte le nom de M. Crispi, on a déposé des centaines d'évêques, de prêtres et de laïques, on a spolié la propriété ecclésiastique, mais on n'est point parvenu à s'entendre. Les moyens employés sont inefficaces et sont

devenus la source d'innombrables difficultés que les auteurs même de cette loi sont impuissants à résoudre. Des centaines de procès sont pendants devant les tribunaux, qui, souvent, prononcent des arrêts contradictoires, et nul ne sait à quoi s'en tenir. Aujourd'hui une déclaration détruit ce qu'une autre avait sanctionné.

En attendant, le clergé est dans la situation la plus déplorable. Les évêques eux-mêmes sont réduits à un état plus misérable que ne l'était avant un pauvre curé de campagne. Le patriarche de Venise a dû se mettre en pension au séminaire, et quand le prince Humbert est venu dans la ville des doges, c'est une gondole de louage que le prélat a pris pour aller le visiter. Lorsque l'archevêque de Milan veut sortir, il envoie chercher des chevaux de remise.

On a pris les biens des séminaires, de sorte qu'il n'y a plus de bourse pour les pauvres qui voudraient se préparer au saint ministère. Bientôt il n'y aura plus de professeurs, car bientôt ils n'auront plus de quoi manger.

L'article 16 du traité de Zurich garantit les biens, meubles et immeubles, des familles religieuses en Lombardie, mais on ne le respecte pas plus qu'on n'a respecté les autres. On les dépouille, on ferme les églises, on chasse les sœurs de charité des hôpitaux, on occupe les couvents,—même ceux qui sont la propriété légale de personnes n'appartenant à aucun ordre religieux. Confiants dans cette article du traité garanti par la France, les religieux avaient fait des dépenses considérables pour améliorer les terres et les édifices, et se sont chargés de dettes dont on leur laisse aujourd'hui la responsabilité, bien qu'on leur ait ôté les biens qui les garantissaient. Il est pitoyable de voir ces pauvres gens réduits à vivre avec 18 ou 20 centimes par jour, dont on retarde même, autant qu'on le peut le payement. Les évêques sont dans l'impossibilité de leur venir en aide, et la charité des laïques est elle-même empêchée, à cause de l'énormité des impôts qui pèsent sur eux.

En échange de ces biens si impudemment spoliés, les évêques, les bénéficiers, les chapelains, sont obligés de se contenter de certificats de la rente publique. En présence de la banqueroute qui menace l'Eglise, c'est déjà une iniquité de convertir des biens-fonds d'une valeur réelle en rentes qui, demain peut-être, n'auront plus aucune valeur ; mais, il y a plus : on retarde autant que possible la remise de ces titres, de sorte que beaucoup des titulaires sont restés cinq ou six mois sans aucune ressource, obligés pour vivre d'avoir recours à la charité ou au crédit des usuriers.

Quand, en 1866, la persécution a cessé sous le ministère Ricasoli, les évêques ont pu revenir dans leurs diocèses, et une circulaire du gouvernement les autorisait à reprendre l'administration provisoire des biens que l'on avait confisqués. Quelques évêques et chapitres ont accepté, et

ont dépensé beaucoup pour remettre en culture les terres que le fisc avait laissées dépérir. Je citerai l'exemple du chapitre de Gallipoli, dont la source principale de revenus est dans la récolte des olives. L'année dernière, la récolte a été mauvaise, et pour payer les impôts ils ont dû s'endetter encore. Cependant on espérait que cette année compenserait les sacrifices de l'année précédente, quand, au mois de juillet, le gouvernement leur demanda par anticipation le payement des taxes du second semestre. Ils s'acquittèrent, faisant encore de nouvelles dettes, car la récolte n'était pas encore faite. Peu de jours après un décret ordonnait le séquestre de leurs propriétés.

De la confiscation des biens ecclésiastiques on a excepté les biens des paroisses et des bénéfices qui ont charges d'âmes. De là une infinité de procès. Toutes les églises ont des biens des pauvres administrés par une congrégation de prêtres ou de laïques que l'on appelle *fabriceria* et qui n'est pas plus un ordre religieux que l'administration communale. N'importe, le fisc prétend que les *fabriceria* sont soumis à la main-morte, et il s'empare des biens qu'elle administre, c'est-à-dire des biens des paroisses que la loi sauvegardait.

Ces *fabriceria*, en vertu sans doute de la théorie de l'Eglise libre dans l'Etat libre, sont sous la tutelle du gouvernement, et ne peuvent aller devant les tribunaux sans la permission des préfets.

Quelques-unes de ces *fabriceria* ont introduit les causes en leur nom et à leurs dépens.

Jusqu'à présent dix-huit sentences ont été rendues en leur faveur et seize en faveur de l'administration. Néanmoins le fisc s'obstine à saisir les biens ; il envoie à ses agents toutes les sentences qui lui sont favorables, afin de les faire exécuter, et se garde bien de parler des autres. En ce moment, la cour de cassation est saisie de cette question. Mais il y a cinq cours de cassation ; oui, cinq ! au nom de l'unité et de l'uniformité. Aussi l'une pourra décréter le contraire de l'autre, jusqu'à ce que quelque député vienne couper court à toutes ces difficultés en proposant une nouvelle loi qui confisque aussi le bien des paroisses. Ce ne sera pas Menabrea qui s'y opposera.

Le gouvernement a ordonné de fermer toutes les églises qui ne sont pas nécessaires au culte. On conçoit à quels abus peut donner lieu une ordonnance si élastique, et quelle interprétation large pourront lui donner les maires, qui, en Italie, sont aujourd'hui les ennemis légaux des curés.

A l'exemple du gouvernement, ils font au clergé une guerre à coups d'épingle : défense de faire des processions ; sonner les cloches avant telle heure ; défense de faire la quête pour célébrer quelque solennité ; défense aux moines de porter leur froc sous peine de voir retrancher leur misérable pension ; défense d'avoir une porte de communication entre lé-

glise et la maison où se sont réfugiés cinq ou six moines sécularisés ; défense d'avoir des aumôniers dans l'armée ; défense.... Je m'arrête pour lire dans un journal qu'à Felitto (Turinois), la *judicature* a défendu de placer des bancs dans l'église. Le peuple et le curé les y ayant mis, les gendarmes et les huisiers sont venus pour les enlever ; mais le peuple, armés de bâtons et de fourches, a protesté qu'il n'y laisserait pas toucher, on en est venu aux mains, et des pierres ont été lancées contre les autorités, qui ont dû reculer, mais qui n'ont pas tardé à revenir plus en force. Le royaume d'Italie était perdu si l'on avait laissé quelques bancs dans l'église de Felitto !

Les journaux sont à la piste de tous ces actes, les dénoncent et invoquent la loi contre eux. La *Gazette de Milan*, un des plus acharnés dans la pratique de cet espionnage, a dénoncé un frère laïque de Valaigne, dans le Véronais, qui, à ce qu'il paraît, exerçait la médecine, sans avoir la patente. Nous espérons, dit-elle, que les autorités voudront bien s'assurer de cet irrégularité et faire appliquer la loi. Elle ajoute que deux ou trois moines ont été logés près de familles de cléricaux. Quel crime ! On fait un procès au curé de Dicomase, dans le Casentin, parce que, sans en avoir demandé l'autorisation préalable, il est allé avec ses paroissiens au-devant de l'archevêque de Florence, qui venait administrer la confirmation.

Enfin, la persécution revêt toutes les formes et donne aux *solidaires* une latitude énorme pour le mal. Je n'en finirais pas si je voulais énumérer tous les faits qui se produisent chaque jour, dans cet ordre de choses. Car les insensés ne s'aperçoivent pas qu'en frappant les moines et les cléricaux, c'est surtout les pauvres, les malades et les infirmes qui sont atteints et qui souffrent le plus directement de la haine qu'ils ont vouée à la religion et à ses représentants.

V. C.

CHRONIQUE.

MARS :
CANADA : M. Nadeau — M. Garnot — Cercle Saint-Pierre — La Confédération—Les ordres de Chevalerie.
ROME : La fête des langues—Découvertes de l'Emporium.
DIVERS ETATS D'EUROPE : Les discours du trône—la Conférence de Paris—Le *Macinato*. —Les Cortès Espagnoles—Le Duc de Brabant.

I.

Les Romains qui se prétendaient issus du dieu de la guerre par Romulus ne manquèrent pas d'appeler MARS, le premier mois de leur année, qui n'était ni lunaire, ni solaire, mais s'appelait simplement l'année *martiale*. Les autres mois, excepté Juillet qui reçut le nom de César, *Julius* et Août qui reçut celui d'Auguste, prirent leurs noms où ils purent, plusieurs se contentèrent de prendre celui de leur rang; voilà pourquoi nous appelons Décembre, ou *dixième*, un mois qui est aujourd'hui le douzième: c'est une preuve dn bon sens du genre humain.

Charlemagne voulut changer les noms des mois, et leur en donner de *parlants*, mais il n'a pas plus réussi à changer le vieil usage que la République française à faire adopter son nouveau calandrier; même dans les siècles de progrès l'homme est essentiellement routinier.

Mars est le mois des grands vents et des tempêtes, qui accompagnent presque toujours les équinoxes.

Mars a ses proverbes : Un homme qui paraît à propos, tombe là, comme Mars en carême : le moyen à Mars d'éviter le temps du jeûne et de l'abstinence ?

Mars a aussi ses dictons :

Fuis le serein et les brouillards,
Neige, vents et soleil de Mars.
L'humidité du premier Mars,
Rend malade beaucoup de gars.
Quand le quatre Mars est humide,
L'ivrogne devient invalide.
A la sainte Gertrude, il serait
Très-bon de saigner au bras droit ;
Celui qui ainsi le fera,
Des yeux tout l'an profitera.

Nous ne garantissons pas la prescription, nous ne sommes pas médecin.

II.

La Chronique religieuse de ce dernier mois n'est pas plus riche que la chronique politique, et quand nous aurons signalé la nouvelle publication de M. Delisle sur les travaux du concile; le succès de la neuvaine de Saint François-Xavier prêchée à Notre-Dame par M. Daniel et M. Martineau, et la mort du vénérable M. Nadeau nous aurons à peu près tout dit.

M. Nadeau, curé de Sainte-Luce, dans le nouveau diocèse de Rimouski, était né en 1808. Elevé à la prêtrise en 1837, il travailla avec beaucoup de zèle, comme vicaire à Rimouski, et comme curé à Sainte-Luce, ayant eu à desservir pendant longtemps les populations du bas du fleuve, jusqu'à Sainte-Anne-Des-Monts. La *Voix-du-Golfe* nous a conservé un trait touchant d'hospitalité qu'il exerça en 1842 à l'égard de deux naufragés protestants. Le brick anglais le *Ruby* avait été jeté par la tempête dans l'anse de Sainte-Luce, le capitaine et le mousse parvinrent à se sauver et vinrent frapper à la porte du bon pasteur. M. Nadeau les accueilli

avec la plus tendre charité. Le capitaine Stokoë n'oublia jamais cette généreuse hospitalité, chaque fois qu'il remontait le fleuve, il descendait à Sainte-Luce revoir son vieil ami, et dans un de ses derniers voyages il lui fit présent d'une magnifique tabatière en argent, sur laquelle était gravée la date de son naufrage.

Le même jour que M. Nadeau expirait à Sainte-Luce, le respectable M. Garnot mourait à Montréal. Il était né en 1801, avait fait ses études au collége de Montréal, avec beaucoup de succès, et y avait ensuite rempli les fonctions de professeur pendant onze ans.

Il remplit depuis le même emploi au collége de Chambly, (1830-1836) et à celui de l'Assomption, où il professa les belles-lettres et la rhétorique (1836-1844).

Depuis ce temps il vécut à Montréal, donnant des leçons privées de français et de latin. Il a été un des fondateurs de l'Ecole Commerciale Catholique de Montréal. Dans ses dernières années, à l'exemple du chancelier Gerson, il aimait à consacrer son expérience et ses talents à l'éducation des plus petits enfants, et il remplit cette œuvre de dévouement avec toute l'affabilité que chacun lui a connue.

Un nouveau Cercle Littéraire est venu se joindre à ceux déjà existants, et a été inauguré le mois dernier, au faubourg Québec sous le patronage des Révérends Pères Oblats, sous le nom de *Cercle Saint-Pierre.*

La cause de la Confédération gagne toujours du terrain : triomphante à la Nouvelle-Ecosse, elle vient d'être préconisée dans le discours du trône par le gouverneur de Terre-Neuve : on dit aussi que l'accession de la Colombie et du Territoire de la Baie d'Hudson sont en bonne voie de réussite.

En attendant nos législateurs provinciaux poursuivent tranquillement leur besogne administrative, sans trop faire de bruit et sans trop se hâter ; la mode du vélocipède n'est pas encore introduite au parlement.

Par un décret du Duc de Buckingham du 8 décembre dernier, *L' Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges* sera particulièrement appliqué aux colonies anglaises.

Cet Ordre a été fondé en 1818 par George III, pour les îles Ionniennes et l'Ile de Malte ; il se divise en trois classes.

Les Chevaliers Grand' Croix au nombre de 25 ;

Les Chevaliers Commandants, au nombre de 60 ;

Les Compagnons, au nombre de 100.

Dans l'ordre hiérarchique il tient le cinquième rang parmi les ordres du Royaume-Uni comme on le voit dans le tableau suivant des divers Ordres anglais :

Ordre de la Jarretière.	Ordre de St.-Michel et de St.-Georges.
Ordre du Chardon.	Ordre des Guelphes du Hanovre.
Ordre de Saint-Patrice.	Ordre de l'Etoile des Indes.
Ordre du Bain.	Ordre des Célibataires.

III.

Les correspondances romaines nous ont apporté les détails les plus intéressants sur la *Fête des langues* à la Propagande. Nous empruntons le passage suivant à une lettre adressée à un journal français.

" Suivant un usage remontant fort loin, les élèves du célèbre collége de la Propagande, placé sous la haute direction de S. Em. le cardinal Barnabo, ont donné, dans l'octave de la fête de l'Epiphanie, une fort belle et forte intéressante séance d'académie polyglotte. Cette fête, qui a eu lieu le dimanche 6 courant et s'est répétée le lendemain lundi, a attiré, comme toujours, une réunion d'élite des plus nombreuses. On y remarquait un bon nombre de cardinaux, d'évêques, de prélats, de princes, de savants, de personnages de toute sorte appartenant à la société romaine et étrangère. Une place dans cet auditoire est une faveur fort recherchée, et longtemps à l'avance le cardinal préfet de la Propagande se trouve l'objet des sollicitations les plus vives et les plus nombreuses. Cette académie polyglotte est assurément une chose aussi intéressante que curieuse, et dont on ne saurait se procurer l'agréable et étonnant spectacle nulle autre part qu'à Rome. En effet, trouver réunis dans un même lieu, voir ou entendre parler, en trente-deux langues ou idiômes différents, de jeunes hommes appartenant à peu près à toutes les nations de l'Europe, à un grand nombre de celles de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Océanie, n'est assurément pas une chose commune et dont on puisse se procurer aisément le plaisir. Ce fait unique ne se trouve qu'à Rome et ne se répète qu'une fois l'année, en l'honneur et à la gloire de Jésus enfant. C'est la terre entière, pour ainsi dire, par des représentants de toutes ses races et toutes ses langues, qui vient en cette belle fête de l'Epiphanie, comme jadis les rois mages, adorer le Rédempteur du monde et lui adresser l'hommage de ses vœux, de sa science et de son cœur."

Nous avons remis jusqu'à ce jour, à entretenir nos lecteurs de découvertes précieuses pour les arts, faites dans les ruines de l'ancienne Rome païenne, par le Chevalier Visconti, architecte de Sa Sainteté. Ces découvertes, à plus d'un titre, intéressent les catholiques : qu'il nous soit donc permis d'entrer dans quelques détails pour préciser l'importance et la nature des fouilles entreprises par le gouvernement pontifical.

L'ancienne Rome renfermait un grand nombre de ces établissements publics que nous appelons *marchés*, dont le plan régulier sortit de l'Ionie et fut ensuite grandement perfectionné par le peuple romain. Parmi ces marché, les uns consistaient en places entourées de portiques à colonnes, de temples, basiliques, curies, arcs-de-triomphe et autres monuments honorifiques au centre desquels s'élevaient ordinairement des boutiques et des magasins. Dans ces marchés, il fallait avant tout que l'esprit de la vie politique se manifestât et que les souvenirs patriotiques de toute nature

fussent constamment éveillés : c'était l'agora du Grec, le forum du Romain dont la destination avait, ainsi que nous venons de le voir, un double objet. Les autres marchés (*fora olitoria* et *macella*) avaient pour but unique de satisfaire aux besoins physiques de la vie. L'Emporium rentrait dans cette dernière catégorie et correspondait à ce que nous désignons aujourd'hui sous le nom d'entrepôt. Dans la civilisation antique, l'Emporium, c'est Vitruve qui nous l'apprend, était un édifice considérable contenant une suite de magasins où étaient déposées les marchandises de l'étranger amenées par mer, jusqu'à ce qu'elles fussent débitées aux marchands en détail. Lorsque l'établissement était situé dans une place exposée à des attaques, l'Emporium lui-même était entouré de hautes murailles solidement fortifiées.

Qu'il y eût un Emporium à Rome et d'une importance proportionnée à la grandeur de la cité, il est à peine besoin de le dire. Les auteurs anciens, en particulier Tite-Live, ont plusieurs fois déterminé dans leurs écrits l'emplacement de ce marché, au pied de l'Aventin, sur les rives du Tibre. Les ruines fort étendues, d'une disposition caractéristique, avaient depuis longtemps éveillé l'attention des savants, et l'on retrouve dans plusieurs ouvrages d'archéologie le plan de toutes les parties qui apparaissaient et qui étaient assez étendues pour autoriser à compléter le circuit et à tenter une restitution probable.

Ce n'est pas dans la découverte de l'Emporium que consiste donc le mérite des recherches nouvellement entreprises par le chevalier Visconti. Le savant antiquaire a donné des preuves éclatantes d'une profonde perspicacité en déterminant la nature des objets qui seraient remis en lumière, et d'un grand sens pratique en n'engageant son gouvernement qu'en des travaux honorables et lucratifs tout à la fois.

Il était difficile de se rendre compte de ce que pouvait être et de ce qui se trouvait dans l'Emporium de Rome. Une vigne appartenant au prince Torlonia couvrait l'emplacement du marché ; une immense quantité de matériaux avaient été amoncelés sur la rive du fleuve et la rendaient inabordable ; d'un autre côté, de grands amas de terre servaient de fortifications. Le chevalier Visconti arriva néanmoins à une si ferme conviction que les fouilles découvriraient de splendides vestiges de la puissance du peuple-roi et des valeurs considérables qui défrayeraient toutes les dépenses, qu'il n'hésita pas à proposer à Sa Sainteté l'acquisition des terrains qui appartenaient aux particuliers, et le déblayement des décombres et des terres. Fidèle à ses traditions artistiques, la cour de Rome, malgré la rigueur des temps, accorda au savant chevalier tous les subsides qu'il demandait. Les travaux furent entrepris avec vigueur. Bientôt apparurent sur les bords du fleuve, au niveau même des eaux du Tibre, les constructions admirablement conservées d'un port et de cales dont les rampes étaient recouvertes de ces larges dalles en terre cuite que les

Romains savaient rendre si dures et si résistantes. Les assises du monument, avec leur appareil antique, ne tardaient pas à être dégagées. Enfin se montrèrent les richesses que M. Visconti recherchait. On se trouva en présence d'un amoncellement de marbres de toutes provenances, de toute valeur, de toute dimension, amoncellement si considérable que l'heureux inventeur lui-même vit ses rêves dépassés. Les blocs de marbre se trouvent encore, dans l'entrepôt, la plupart à l'état brut, les autres à peine ébauchés. Il n'a été encore attaqué qu'une partie de cet Emporium, dit un témoin oculaire, et déjà on a mis à jour une énorme quantité de pièces de marbres les plus rares et les plus précieux, dont quelques-unes portent des inscriptions qui rappellent l'époque de leur atterrage. Sur l'un de ces blocs on lit : Echantillon de marbre de *telle carrière* d'Afrique, envoyé à l'empereur Titus. Un autre venait de Grèce pour l'empereur Néron. On a trouvé des colonnes à moitié dégrossies. Mais la découverte la plus surprenante jusqu'à présent est celle d'une colonne du plus beau marbre d'Afrique, monolithe qui n'a pas son pareil non-seulement à Rome, mais dans le monde entier, au dire de M. Visconti.

On conçoit que cette découverte extraordinaire ait vivement ému tout ce qui à Rome s'intéresse aux beaux-arts. Sous les empereurs romains, on s'est complu dans l'emploi des marbres de couleur et de diverses autres pierres coloriées. La perfection de ce travail était vraiment admirable. Mais on regrettait de ne pouvoir terminer ou réparer les ouvrages incomplets, par suite de l'impossibilité de trouver les variétés des marbres antiques. Les dépôts de marbres de l'Emporium permettront de satisfaire et par delà à tous les besoins : " Nous n'avions plus de marbres, disait le Saint-Père au chevalier Visconti, et vous m'en avez donné à jeter par la fenêtre." En attendant, le Saint-Père, avec sa libéralité accoutumée, répand ses pièces de marbre antique à travers le monde chrétien. Plusieurs prélats se sont adressés à Sa Sainteté et lui ont demandé pour leurs églises quelques-uns de ces blocs précieux. Le Saint-Père se plaît à accueillir leurs désirs. C'est ainsi que Mgr l'évêque de Vannes a obtenu pour l'autel de Sainte-Anne d'Auray l'un des blocs de l'Emporium.

Ces marbres accumulés par les anciens dans l'Emporium, et puis par eux abandonnés et oubliés, rappellent les plus touchants souvenirs des premiers siècles du christianisme. Ces matériaux précieux ont été extraits des carrières de la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique, au prix des plus durs travaux et des plus déchirantes douleurs de nos pères dans la foi. C'étaient les condamnés aux mines qui travaillaient et la nuit et le jour, pour le compte du peuple romain, à tirer des carrières les plus célèbres ces marbres brillants, ornement et orgueil de la ville éternelle. Or les chrétiens étaient condamnés à ces travaux forcés, plus terribles que les galères modernes, car les condamnés aux mines étaient passibles de la mort civile et de l'esclavage perpétuel. L'histoire des persécutions est

pleine des souffrances endurées par les premiers chrétiens aux carrières de porphyre, de basalte et de granit. Il est impossible de lire sans émotion le résumé de ces douloureux et obscurs martyres, que deux savants archéologues traçaient récemment avec tant de science dans le Bulletin d'archéologie chrétienne. Tels sont les souvenirs qui se rattachent à cette profusion de marbres naguère retrouvés sur les bords du Tibre, et qui, travaillés par des chrétiens, ne serviront, par une providence spéciale de Dieu, qu'à l'honneur du christianisme.

IV.

Les chambes se sont ouvertes à Paris, et à Londres, l'Empereur et la Reine ont parlé : le monde entier était dans l'attente de quelque grande révélation, les journalistes surtout étaient à l'affût de quelque nouvelle à sensation, mais l'Empereur et la Reine n'ont rien dit que ce que l'on savait d'avance qu'ils diraient, que tout était satisfaisant au dedans, comme au dehors et qu'eussent-ils pu dire autre chose ? "*Il n'est pas bon de dévoiler le secret du roi.*"

Après les discours du trône, l'événement le plus important des derniers mois a été la réunion de la Conférence diplomatique au sujet du conflit entre la Turquie et la Grèce. Bien des publicistes trouvent qu'elle n'a pas fait merveille, on le conçoit, elle les a pris par la famine ; la guerre n'éclatera pas, la Turquie et la Grèce se sont embrassées. C'est tout de même une bonne action, et la Conférence n'en fera pas son *meâ culpâ*.

En Italie, l'application du *macinato* ou de l'impôt sur la monture à causé une certaine agitation, des émeutes ont éclaté sur beaucoup de points., mais elles ont été réprimées avec énergie. Partout où la cavalerie a chargé, où la ligne et les bersagliers ont usé de leur baïonnettes, force est restée à la loi. Il y a eut des soldats de tués, mais le nombre des paysans qui ont succombé est triple ; ces tristes événements sont peu propres à faire aimer le règne des Piémontais.

Des lettres du Vénitien, du Bolonais, du Napolitain, de la Toscane, de la Lombardie et de la Romagnole, affirment, avec un ensemble qui leur donne un caractère de vérité incontestable, que la résistance a éclaté partout, et que partout elle s'organise, ici, au cris de *Vive l'Autriche* ! Là de *vive le Pape !* Ailleurs de *vive la République !* Et dans toute l'Italie, avec un parfait ensemble de : *A bas les Piémontais, mort aux Unitaristes et à leurs sicaires !* Et cependant on n'est qu'aux préliminaires de l'application de la taxe, et quant elle sera en pleine application, n'est-il pas à craindre que la colère n'arrive à son paroxisme.

Les embarras de l'Espagne ne font que s'accroître. Les élections se sont faites au profit du principe monarchiqne, mais la question du choix d'un souverain reste toujours pendante. Les Cortès se sont assemblées,

le 12 février, le maréchal Serrano a prononcé le discours d'ouverture. Il a démontré, au milieu des applaudissements de toute la chambre, que la révolution a été l'œuvre de la Providence, que le gouvernement provisoire est immaculé, que si les finances sont ruinées, si Cuba est en feu, c'est la faute d'Isabelle. On ne peut abuser de l'usage de la parole avec plus de sang-froid et d'impudence !

Si maintenant nous reportons nos regards vers la Belgique, nous y trouvons la nation entière et ses jeunes souverains plongés dans le deuil le plus profond par la mort de l'unique héritier de la couronne.

Depuis quelque temps le jeune prince doué d'une intelligence supérieure, et d'une fermeté rare dans un enfant de dix ans, sentait approcher sa fin.

—Le 14 de janvier, il demandait à l'un de ses médecins : Aurai-je encore quelques jours à vivre, docteur ?

—Le médecin s'efforça de le rassurer. Votre Altesse est beaucoup mieux, dit-il.

—Eh bien ! non, reprit le Prince, je suis sûr que ma fin approche, et en disant ces mots, il montrait une résignation parfaite.

Au nouvel an, le jeune malade avait demandé à son père une somme de six mille francs.

—Pourquoi faire ? demanda le roi, en s'efforçant de sourire.

—Pour les partager entre les deux anges qui me donnent leurs soins.

Le prince voulait parler des deux sœurs de charité, qui ont en effet donné à l'auguste enfant des preuves constantes de profond dévouement.

Le 21 du même mois, à neuf heures et demi du matin, l'aumônier de la cour donna l'absolution générale au jeune prince ; il avait encore sa connaissance parfaite, il comprenait et répondait sans hésiter à toutes les questions qui lui étaient faites et récitait les prières que M. l'abbé Coekelbergs rappelait à sa mémoire.

Dans l'après-midi survint une crise qui se calma presque aussitôt, mais pour recommencer avec plus de violence vers huit heures et demie.

Le Roi et la Reine qui n'avait quitté le chevet du mourant depuis trois jours, étaient agenouillés auprès du lit de leur fils bien-aimé. L'aumônier a récité les prières des mourants, et il n'a plus quitté le prince agonisant. Depuis ce moment, son Altesse Royale perdit connaissance et ne fit plus que gémir douloureusement. Vers minuit et demi, les gémissements cessèrent et la respiration alla s'affaiblissant continuellement. A minuit quarante-cinq minutes, le prince versa quelques larmes, puis un doux sourire erra sur ses lèvres : on eut dit qu'il souriait aux anges venant au-devant de lui, pour lui montrer le chemin du ciel. Un moment après l'enfant rendait le dernier soupir, dans les bras de la reine sa mère.

Oh ! s'écrie un témoin oculaire, ces dernières heures ont été navrantes

pour la famille royale. A chaque instant du jour et de la nuit, le roi s'approchait de son fils, suivant anxieusement du regard les progrès du mal. Quand le doute ne fut plus permis, quand la mort eut fermé les yeux du jeune prince, la douleur du père fit explosion, et dans cette chambre royale on n'entendit, pendant de longues heures, que des sanglots désolants, que de lamentables gémissements, se mêlant aux prières funèbres. La commotion fut si forte qu'un moment les médecins crurent à la nécessité de saigner Sa Majesté. La Reine était abîmée dans sa douleur, son dévouement maternel, si persévérant qu'il ait été, a été vaincu par ce cruel malheur. Pauvre mère!! s'écrie le pays tout entier.

Dans la matinée qui suivit le décès, le corps du jeune prince a été revêtu de blanc et étendu sur son lit: une couronne de roses blanches reposait sur le chevet au-dessus de sa tête : une statuette de la Vierge, et divers jouets qui avait distrait le prince dans ses longues heures de souffrance et d'insomnie étaient déposés au pied de sa couche : l'enfant n'était point décomposé, mais pâle et blanc comme un marbre, il semblait endormi.

Lorsqu'il a fallu se séparer de ces chères dépouilles les adieux ont été navrants, l'Archevêque de Malines assistait le roi et la reine dans ces tristes circonstances.

Les funérailles ont eu lieu à Laeken avec une grande simplicité et au milieu d'un concours considérable de peuple, que la ville royale, toute voilée de deuil et de drapeaux en jaune, avait peine à contenir.

Le cercueil a été porté à bras. Derrière venait le roi, nu-tête et sans manteau malgré la rigueur du froid, la douleur le rendait insensible, puis suivaient les députations des grands corps de l'Etat.

A la porte de l'église toute tendue de draperies noires frangées d'argent, le cercueil a été reçu par tous les évêques de Belgique et placé sur le catafalque.

La messe des morts a été célébrée par Mgr. Deschamps; après l'absoute, le cercueil a été descendu dans le caveau royal, et placé, en présence du roi, au milieu des tombeaux de ses ancêtres.

Le prince Léopold-Ferdinand-Elie-Victor-Albert-Marie, Duc de Brabant, Comte de Hainaut, était né à Laeken le 12 juin 1859, il est mort le 22 janvier 1869.

Son Altesse Royale donnait les plus belles espérances, forte, bien constituée, pleine de santé et d'intelligence. Une fièvre scarlatine rentrée a été la cause première de ce douloureux événement, sur lequel la Belgique verse des larmes d'une profonde douleur, et dont elle ne se consolera jamais.

H***

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA..

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

(*Suite.*)

CHAPITRE V. *

SUITE DE LA PREMIERE GUERRE DES IROQUOIS, DE 1641 A 1645.

I.

Nécessité de construire un fort sur la rivière des Iroquois.

Nous avons différé de parler jusqu'ici des suites de la déclaration de guerre faite aux Français par les Iroquois, en 1641, un mois avant l'arrivée de M. de Maisonneuve, nous réservant de traiter ce sujet à part, afin de mettre plus de liaison et de clarté dans nos récits. La crainte, qui tenait tout le monde en alarme à Québec, avait tellement saisi les sauvages alliés, que ceux d'entre eux qui, au mois de juillet 1642, allèrent visiter les premiers l'habitation naissante de Villemarie, n'osèrent jamais donner parole de venir pour s'y fixer, ni d'y cultiver la terre, quoiqu'ils le désirassent tous. C'est qu'ils auraient craint, en s'écartant de Villemarie pour la chasse et la pêche, de tomber dans quelqu'une des embuscades que leurs ennemis leur dressaient partout. " Les Iroquois, vrai fléau " de notre Eglise naissante, écrivait le P. Vimont, perdent et détruisent " nos néophytes avec les armes et le feu ; ils ont juré une cruelle guerre " à nos Français ; ils bouchent tous les passages de notre grande rivière, " empêchent le commerce de ces messieurs, et menacent de ruiner tout " le pays. " Comme ces barbares entraient dans le fleuve Saint-

* C'est par ce chapitre V que commence le 2e volume de l'Histoire de la Colonie Française, publiée en 1865 et dont nous avons déjà reproduit intégralement le 1er volume

Laurent par la rivière qui portait autrefois leur nom, et qui joint le lac Champlain avec ce fleuve, M. de Montmagny désirait de construire un Fort sur le bord de cette rivière même, afin de leur couper le chemin, ou de leur disputer le passage ; mais par suite de l'abandon où la grande Compagnie semblait le laisser, il se voyait dépourvu d'hommes, tant pour construire ce Fort que pour y tenir garnison. C'est qu'avant l'établissement de Villemarie, le roi n'avait fait aucun envoi de troupes en Canada ; et on conçoit qu'il n'était pas obligé de prendre sur lui cette charge, la grande Compagnie étant engagée alors à défendre elle-même et à peupler le pays.

II.

Au défaut des associés, le roi envoie une recrue pour garder le Fort.

Toutefois, lorsque le cardinal de Richelieu vit que, d'un côté, cette Compagnie ne s'occupait guère que des profits qu'elle pouvait retirer du commerce, et que, d'autre part, les Associés de Montréal, par une générosité jusqu'alors inouïe, en vue de la seule gloire de Dieu, venaient d'envoyer M. de Maisonneuve, avec une première recrue de quarante hommes, ce Ministre, à la prière de la duchesse d'Aiguillon, voulut que le roi contribuât lui-même au soutien de la colonie chancelante et promit d'envoyer, l'année suivante, une recrue de trente à quarante hommes, destinée à occuper le poste de défense qu'on désirait construire pour arrêter les Iroquois. Dès que M. de Montmagny eut appris l'envoi de ces hommes, et avant même leur arrivée, il fit disposer à Québec la charpente d'une maison qu'on devait transporter ensuite au lieu désigné pour le Fort, afin que, par ce moyen, ils pussent s'y loger et s'y garantir du froid. La recrue arriva en effet, l'année 1642, et fit naître partout l'allégresse. " La joie que les Français et les sauvages (alliés) " ont éprouvée, à la vue de ce secours, n'est pas concevable, rapporte le " P. Vimont. La crainte des Iroquois avait tellement abattu les cœurs, " qu'on ne vivait que dans les appréhensions de la mort. Mais, sitôt que " la nouvelle fut venue qu'on allait dresser des fortifications sur les avenues " des Iroquois, toute crainte cessa, chacun reprit courage et commença à " marcher tête levée, avec autant d'assurance que si le Fort eût été déjà " bâti. "

III.

Nouvelles hostilités des Iroquois. Prise du Père Jogues.

Cette confiance cependant ne dura pas longtemps et fut remplacée presque aussitôt, avant même qu'on eût construit ce Fort, par une crainte plus grande encore que ne l'avait été la précédente. Le 2 août, à treize lieues

plus haut que les Trois-Rivières, douze canots de Hurons, qui revenaient de faire la traite et retournaient dans leur pays, avec le P. Isaac Jogues, furent attaqués soudain par une troupe d'Iroquois. A la faveur des arquebuses, que les Hollandais leur fournissaient, les Iroquois défirent ces Hurons, en massacrèrent ou en firent prisonniers vingt-trois ou vingt-huit, et du nombre de ces captifs deux jeunes Français, avec le P. Jogues. Entre les prisonniers Hurons, quatre étaient Chrétiens, les autre Païens ou Catéchumènes ; tous furent liés et garrottés, aussi bien que le P. Jogues et ses compagnons, et conduits au pays des Iroquois. Les douze canots qui tombèrent au pouvoir de ces barbares portaient le petit ameublement nécessaire aux PP. Jésuites de la mission des Hurons, et des vivres pour trente-trois personnes, que ces Pères y entretenaient : tout devint la proie des vainqueurs, ainsi que les armes à féu et les munitions, dont ces Hurons venaient de se pourvoir dans leur traite.

IV.

Cruauté des Iroquois envers les catholiques.

Au pays des Iroquois, le P. Jogues fut accablé de mauvais traitements. Après qu'on lui eut coupé le pouce de la main gauche, arraché les ongles et mis du feu sur l'extrémité de ses doigts ainsi mutilés, on lui ôta sa soutane et on le vêtit à la manière des sauvages, en vomissant mille paroles outrageantes contre les Français et contre les sauvages chrétiens. Car la haine des Iroquois contre nous avait la religion pour motif, aussi bien que la politique nationale. Un jeune Français, nommé René Goupil, compagnon du P. Jogues, ayant formé le signe de la croix sur le front d'un Iroquois en bas âge et pris la main de celui-ci pour lui apprendre à le faire, le grand-père de cet enfant, qui aperçut Goupil dans cette action, dit incontinent à l'un de ses neveux : " Les Hollandais nous assurent que ce que " fait ce prisonnier ne vaut rien ; cela causera la mort de mon petit-fils ; " va donc tuer ce misérable. " Là-dessus, l'autre s'arme d'une hache, attend le moment favorable et casse la tête à Goupil, qui, en rendant le dernier soupir, prononça le saint nom de Jésus. Le P. Jogues lui-même fut menacé d'un pareil traitement, pour avoir fait le signe de la croix ; heureusement les Hollandais, informés de sa captivité, parvinrent ensuite, au moyen de présents, à le retirer des mains de ces barbares. La prise du P. Jogues remplit d'épouvante l'habitation de Québec. " Le Canada " n'avait point encore vu un pareil accident, depuis qu'on y prêche le " saint Evangile, écrivait Marie de l'Incarnation ; et vers le même temps, " ajoute-t-elle, un autre parti Iroquois prit une compagnie de Hurons, qui " venaient faire leur traite au profit de Montréal ; tellement que ces bar- " bares commandaient la rivière de toutes parts."

V.

Construction du Fort sur la rivière des Iroquois.

Avant la prise du P. Jogues, M. de Montmagny s'était embarqué à Québec, vers la fin de juillet, avec la nouvelle recrue, pour aller construire son Fort sur la rivière des Iroquois, et conduisait, en tout, environ cent hommes armés, montés sur trois barques bien équipées, et sur un brigantin. Aux Trois-Rivières, il fut obligé de s'arrêter, pour attendre un vent favorable ; et il y était encore, lorsque la défaite des Hurons et la prise du P. Jogues eurent lieu, treize lieues plus haut. Sans savoir encore que les Français avaient dessein de leur fermer la rivière, par où ils allaient les attaquer, les Iroquois y construisirent eux-mêmes un Fort, pour s'en assurer le passage ; et, de son côté, M. de Montmagny, qui ignorait cette précaution de guerre de leur part, alla avec tout son monde établir le sien à une lieue plus bas. Le 13 août, il désigna, vers l'embouchure de la rivière, la place du nouveau Fort ; on la défricha incontinent, on la bénit, on y célébra la première messe, qui fut suivie de décharges d'artillerie et de mousquets ; après quoi chacun s'empressa de travailler à la construction d'une palissade, pour se mettre au plus tôt à couvert de l'ennemi.

VI.

Les Iroquois attaquent le nouveau Fort et sont vigoureusement repoussés.

Sept jours après, des Iroquois, au nombre d'environ trois cents, sortent de leur Fort, descendent la même rivière, pour tomber sur les Français et les sauvages alliés qu'ils pourraient surprendre,et sont étrangement étonnés de rencontrer, sur leur passage, cette fortification nouvelle, qu'ils n'y avaient pas vue quelques jours auparavant. Enflés néanmoins par leur récente victoire, il se divisent en trois bandes et attaquent le Fort avec tant de résolution, qu'ils semblaient devoir l'enlever d'emblée. Ils mettaient même déjà le pied dans le retranchement, et d'autres tiraient sur les Français, par les meurtrières de la redoute, lorsqu'un caporal, nommé Durocher, fond sur eux, tête baissée, avec quelques soldats, et les repousse vigoureusement. M. de Montmagny, qui était alors sur son brigantin, se fait porter promptement à terre, entre dans le réduit ; et les Français, fortifiés par la présence du gouverneur, repoussent l'ennemi avec tant d'impétuosité, qu'ils lui font lâcher pied et l'obligent à la retraite. Dans cette action, les Français perdirent un caporal nommé Deslaurier et eurent quatre hommes blessés ; du côté des ennemis, il y eut aussi bien des blessés, et l'un d'eux resta mort sur la place. Ils firent néanmoins leur retraite avec beaucoup d'ordre et regagnèrent ainsi leur Fort. Celui que les Français construisirent reçut, dès son établissement, le nom du cardinal de

Richelieu, qui l'avait fait élever, et le même nom fut donné insensiblement à la rivière des Iroquois, appelée encore aujourd'hui rivière de Richelieu.

VII.

Quoique repoussés, les Iroquois tiennent la colonie en alarme.

Le courage qne montrèrent les Iroquois dans cette rencontre et leur habileté à manier les armes à feu jetèrent les Français dans l'étonnement ; et cette tentative la plus audacieuse qu'eussent faite encore ces barbares, augmenta, dans les colons, les alarmes qu'ils leur avaient inspirées jusqu'alors. " L'on a trouvé, proche de notre nouveau Fort, rapporte la mère Marie de " l'Incarnation, une place où ces barbares ont fait brûler des hommes ; mais " on ne sait si ce sont de nos captifs ou d'autres." Enfin les Iroquois annonçaient à leurs prisonniers qu'au printemps prochain ils partiraient au nombre de sept cents, pour tomber sur la colonie Française, et que les Hollandais, avec lesquels ils trafiquaient, leur avaient promis des secours pour la ruiner. La mère Marie de l'Incarnation ajoute aux paroles que nous venons de rapporter : " Sans la rencontre de ce Fort, que M. de " Montmagny venait de faire construire, on dit que les Iroquois se seraient " jetés sur celui de Montréal et sur les Trois-Rivières." C'était ce qu'on conjecturait à Québec, et avec beaucoup de fondement, à cause de la position avancée de Villemarie ; mais cette conjecture était fausse quant à ce dernier poste. Tandis que les Français des Trois-Rivières et de Québec étaient dans la crainte, la Providence voulut que ceux de Villemarie passassent plus d'une année sans que les Iroquois, qui couraient le fleuve, eussent aucune connaissance de la formation de ce dernier poste, et qu'ainsi les nouveaux colons eussent tout le loisir nécessaire, non-seulement pour s'établir, mais encore pour se fortifier et se mettre en état de repousser leurs attaques, ce qui ne tarda pas d'arriver.

VIII.

Attention de la Providence, dans la construction de l'hôpital de Villemarie.

Cette attention de la divine Providence ne parut pas d'une manière moins frappante dans la construction de l'hôpital de Villemarie, qu'on avait différé de bâtir. Mademoiselle Mance n'en voyait pas encore la nécessité, comme on l'a rapporté déjà ; mais à peine ce bâtiment eut-il été achevé, qu'il se trouva assez de malades et de blessés pour le remplir, à cause des attaques journalières des Iroquois. On fut même obligé, peu après, d'y ajouter une nouvelle salle, les deux premières ne pouvant plus suffire aux besoins ; et cette circonstance donna lieu aux colons de bénir Dieu de ce qu'il avait si heureusement inspiré, en leur faveur, la *bienfaitrice inconnue*. De son côté, mademoiselle Mance admira avec combien de sagesse cette charitable dame avait refusé d'appliquer sa fondation à

une mission, ce qui aurait été en pure perte, comme nous le dirons dans la suite. Etant allée se loger dans les nouveaux bâtiments, le 8 octobre 1644, elle écrivit à sa chère fondatrice ; et datant sa lettre de l'hôpital Saint-Joseph de Villemarie, elle lui disait : " D'abord que la maison où je " suis a été construite, incontinent elle a été garnie, et le besoin que nous " en avons fait bien voir la conduite de Dieu en cette ouvrage." L'histoire militaire de Villemarie, que nous avons maintenant à raconter, justifiera de la manière la plus incontestable et la plus frappante cette étonnante promesse que les Associés de Montréal, en 1643, avaient faite avec tant de confiance : qu'en établissant une colonie dans leur île, ils protégeraient par là Québec et tout le reste des établissements Français ; et cette histoire montrera, en même temps, ce que la Foi chrétienne peut inspirer de dévouement et de courage héroïque à ceux qui ont tout sacrifié pour la propager et pour la défendre.

IX.

Les Relations ayant du passer sous silence les faits d'armes de Villemarie, M. Dollier de Casson les a recueillis en partie.

Il est vrai que l'absence de monuments écrits nous a privés de plusieurs traits de valeur qui illustrèrent Villemarie ; du moins, à partir de l'année 1643, les auteurs des *Relations de la Nouvelle-France*, n'en ont presque plus fait mention, soit par ménagement pour la grande Compagnie, toujours peu favorable à Montréal, soit pour ne pas blesser les pieux promoteurs de cette œuvre, qui, résolus de la conduire en secret, ne voulurent jamais permettre qu'on imprimât rien de ce qui arrivait de remarquable à Villemarie. D'ailleurs, ces *Relations* ayant pour objet les missions des RR. PP. Jésuites, on conçoit que ce poste, qui était une œuvre à part, ne devait pas y trouver place ; et c'est ce qui explique pourquoi, après même la suppression de la grande Compagnie, il n'y est point parlé non plus de Montréal, ni de plusieurs autres objets importants, comme le faisait remarquer la mère Marie de l'Incarnation dans ses lettres. C'est une perte irréparable pour l'Histoire de la Colonie Française en Canada : Villemarie, comme le poste le plus avancé, ayant été le théâtre ordinaire de la guerre et le lieu où se faisaient les coups de valeur. Pour suppléer, en partie, à ces lacunes si regrettables, M. Dollier de Casson entreprit de recueillir plusieurs traits de l'histoire de Montréal, dont les acteurs ou les témoins vivaient encore, et poussa cette histoire jusqu'à l'année 1672, où les relations cessèrent d'être données au public. Mais il fait remarquer qu'il a passé sous silence plusieurs des plus belles actions de Villemarie, n'ayant pu en connaître les circonstances d'une manière assez précise, parce que ceux qui en avaient été les témoins n'existaient plus alors ; et que les récits qu'on en faisait encore n'avaient plus toute la certitude historique désirable, le souvenir s'en étant affaibli avec le temps.

(*A continuer.*)

LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL ?

(*Suite.*)

XIX.

QUELLE DIFFÉRENCE Y A-T-IL ENTRE LA LUCIDITÉ MAGNÉTIQUE ET LE SPIRITISME ?

Aucune, pour le fond ; seulement, dans le magnétisme, le diable a d'abord caché son jeu sous le couvert de certains phénomènes que des causes purement physiques pourraient produire. Il a existé, et il existe encore des hommes qui pratiquent le magnétisme de bonne foi. Ils sont les coopérateurs du grand ennemi sans le savoir. Le diable les sert gratis, parce que cela fait ses affaires, et attire une clientèle qu'il exploitera. Des enfants très-innocents deviennent,— comme dans le spiritisme,—ses instruments, de même qu'ils le sont quelquefois d'hommes pervers dont ils exécutent, sans s'en douter, les mauvais desseins. Les magnétiseurs les plus fameux avouent aujourd'hui l'action surhumaine des esprits dans les prodiges magnétiques.

Ecoutons le baron du Potet raconter de quelle sorte, n'ayant voulu être que magnétiseur, il s'est trouvé magicien :

" L'histoire ne nous conserve-t-elle pas le triste exemple de ce qui arriva aux générations passées au sujet de la sorcellerie ? Les faits n'étaient que trop réels..Mais comment ai-je trouvé cet art ? En produisant sous mes yeux, sans que je les cherchasse d'abord, des faits indubitables de sorcellerie...

" Qu'est-ce en effet que le sommeil magnétique ? Un résultat de la puissance magique. Et qui détermine ces attractions, ces penchants subits, ces fureurs, ces antipathies, ces crises, ces convulsions que l'on peut rendre durables,..si ce n'est le principe même employé, l'agent très-certainement connu des hommes du passé ? Ce que vous appelez *fluide nerveux* ou *magnétique*, les anciens l'appelaient *puissance oculte*....

" J'ai senti les atteintes de la redoutable puissance ; un jour, cette force évoquée, *un autre dirait* CE DÉMON (et dirait bien), agita tout mon être.. Le lien était fait, le pacte était consommé, une puissance occulte s'était soudée avec la force qui m'était propre.."

Le célèbre Regazzoni avait délivré, par ses passes, un officier qui, magnétisé par vengeance et à distance (c'est-à-dire victime d'une obsession diabolique), souffrait cruellement. M. Desmousseaux lui demanda comment il s'y prenait. " Je lance le fluide magnétique.—Je le sais ; mais après ?

—Après, j'invoque des esprits bénins, afin de chasser les esprits mauvais !" —Ces prodiges, en effet, toujours amenés par quelque signe magique, au moins à l'origine ; habituellement acceptés, au moins une première fois, par la personne magnétisée, supposent l'intervention d'UN AUTRE, toutes les fois qu'il y a, comme dans la vision à distance, non pas seulement augmentation de la puissance de nos organes, mais effet obtenu sans l'intervention de la cause qui, naturellement, doit la produire. Sous l'influence de centaines surexcitations nerveuses, nos organes deviennent plus déliés, et l'oreille, par exemple, perçoit d'imperceptibles bruits; mais l'œil ne voit pas à travers un corps opaque. Si le magnétisé voit non-seulement à travers un mur, mais à travers une foule de corps interposés, des objets placés dans un lieu éloigné, c'est qu'UN AUTRE lui *montre* ce qu'il voit. De même si le magnétisé dit ce qu'il ne savait pas, ce qu'il n'a point appris, ce que lui-même ignorera après la crise magnétique, c'est qu'UN AUTRE, qui sait, vient, durant la crise, parler par sa bouche.

Le magnétisme, comme le spiritisme, s'est vanté d'être le bienfaiteur de l'humanité ; il n'en est que le fléau. S'il a guéri ou paru guérir quelques maladies, il a, en revanche, troublé, séduit, égaré des multitudes de malheureux ; il a, par la puissance despotique qu'il donne au magnétiseur sur sa victime volontaire,—même en dehors des crises,—produit des désordres moraux monstreux. Enfin, au témoignage des princes de cet art ténébreux, lui aussi dégoûte de la vie, et a plus d'une fois entraîné jusqu'au suicide.

Ecoutons ces graves avertissements de l'Encyclique publiée, le 4 août 1856, par le cardinal Macchi, d'après les ordres de Pie IX : " La perversité des hommes en est venue à ce degré que, négligeant l'étude licite de la science, pour s'attacher à des recherches de curiosité, à la grande ruine des âmes et au grand détriment de la société civile elle-même, ils se font gloire d'avoir découvert un nouveau principe de magie et de divination (hariolandi divinandique principium). Ainsi donc, grâce aux prestiges du *somnambulisme* et de la *claire intuition*, comme ils disent, des femmelettes, excitées par des passes qui ne sont pas toujours conformes aux lois de la décence, se font fortes de voir l'invisible, de tenir des discours sur la religion elle-même, d'évoquer les âmes des morts, de recevoir des réponses, de découvrir les choses ignorées et éloignées ; elles ont la téméraire audace d'exercer ces actes de superstition et d'autres encore, rapportant ainsi un profit considérable à elles-mêmes et à leurs maîtres (1.) En tout cela, quels que soient ou leur art ou leur tromperie, comme il se rencontre des moyens physiques appliqués à amener des effets qui ne sont pas naturels, il se trouve une déception tout à fait illicite et entachée d'hérésie, en même temps qu'un scandale contre l'honnêteté des mœurs."

Le magnétisme, comme le spiritisme, devient ordinairement fatal, dès

(1) Allusion fort claire à cette jeune fille possédée par un esprit de divination, qui fut exorcisée par l'apôtre Saint Paul.

ici-bas, à ceux qui le pratiquent. Vers 1843, la Chine fut témoin d'une recrudescence du *vieil usage* de correspondre avec les esprits, à peu près comme on le fait en Europe aujourd'hui ; mais cela dura peu, parce que le bon sens chinois remarqua qu'*il en résultait de grands maux et jamais le moindre bien* (*Overland China mail*, cité par M. Desmousseaux.)

Avis aux quelques catholiques qui pensent encore que le somnambulisme magnétique est chose innocente et même salutaire ; avis à ceux qui consultent les somnambules.

XX

EST-CE LE DIABLE QUI EST LE CHEF DES SOCIÉTÉS SECRÈTES ?

Question brûlante.—Depuis plusieurs siècles, il existe des associations souterraines dont les membres, clandestinement réunis, liés par des serments, soumis à une direction occulte, ont été à plusieurs reprises excommuniés par les souverains pontifes. (Constitutions de Clément XII, Benoit XIV, Pie VII.) Il est fort inutile de démontrer la nature satanique de ces sociétés à ceux qui y ont pénétré un peu avant ; mais il est très-nécessaire d'ouvrir les yeux aux honnêtes gens devenus leurs dupes, ou exposés à le devenir.

" Notre but final, écrivait en 1819 un des hauts dignitaires de ce ténébreux empire, est celui de Voltaire et de la Révolution française, l'anéantissement à tout jamais du catholicisme, et même de l'idée chrétienne." Voilà donc le but. Un autre donnera un échantillon des procédés : " Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens. Ne faisons pas de martyrs, mais popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens. Faites des cœurs vicieux, et vous n'aurez plus de catholiques ! " S'il est un langage diabolique, n'est-ce pas celui-là ?

Satan et ces démons ont un plan dont il n'est pas très-difficile de reconnaître l'existence et de suivre le développement : *dissoudre la société dont l'Homme-Dieu est le chef, et y substituer une société gouvernée par le prince des tenèbres* (1). Ce mystère d'inquiétude s'opère en partie : l'Eglise catholique ne croule pas et ne croulera point : mais l'église infernale se forme et se discipline. Elle a pour lien la haine. Elle donne les

(1) Nous empruntons encore quelques traits significatifs, aux documents authentiques publiés par Crétineau-Joly :

" Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion,—l'un va presque toujours à la suite de l'autre,—laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la loge maçonnique la plus voisine.. Se trouver membre d'une loge, se sentir appelé à garder un secret qu'*on ne vous confie jamais*, est pour certaines natures une volupté et une ambition..Les loges sont un lieu de dépôt par lequel il faut passer pour arriver jusqu'à nous..elles forment, à leur insu, notre noviciat préparatoire..Ne levez jamais le masque ; rôdez autour de la bergerie catholique..Selon moi, nos jeunes initiés font trop de leur *haine religieuse* une haine politique. La conspiration contre le siége romain ne devrait pas se confondre avec d'autres projets. *Ne cons-*

premiers postes à ceux qui haïssent davantage Jésus-Christ et son corps mystique ; elle grossit ses bataillons des indifférents eux-mêmes, parce que quiconque n'est pas pour Jésus-Christ est contre lui. Des hommes qui ne voudraient ni tuer, ni voler,—hélas ! des hommes qui vont à la messe, et qui, peut-être, en dépit des excommunications plusieurs fois fulminées par le Saint-Siége, communient, nous déclareront sur l'honneur qu'ils font partie d'une société secrète, de la franc-maçonnerie, par exemple, et que là on respecte toutes les opinions religieuses, sans excepter la leur.— Parfaitement ? Le diable est un diplomate expérimenté. Il ne demande de chacun que ce qu'il peut obtenir. Il n'embusquera point le premier venu au coin d'une rue avec un poignard ou une bombe homicide ; il ne chargera point un écrivain passionné, mais loyal, de faire à l'Eglise une guerre de calomnies quotidiennes. A chacun selon son degré d'avilissement ou d'impudence ! Celui-ci sera assasin ; cet autre calomniateur ; un troisième, honnête homme abusé, servira par ses cotisations à stipendier l'assassin et le calomniateur, et, par sa réputation de probité, à donner à l'association une physionomie honnête. Mais, en définitive, toute société secrète (l'accord secret d'un peuple opprimé pour chasser un conquérant oppresseur n'est point une société secrète), toute société secrète est marquée au sceau de Satan.

1 *Le serment qu'on y prête est satanique.* L'homme peut et doit obéir aux ordres des supérieurs qui, dans les familles, dans l'Etat, dans l'Eglise, sont dépositaires de l'autorité de Dieu ; il n'a pas le droit d'aliéner sa liberté au profit d'une puissance toute humaine, de se faire esclave à perpétuité de chefs inconnus qui pourront exiger de lui des actes mal définis et même formellement criminels, et le vouer au poignard s'il refuse. Ce serment est radicalement nul, l'homme ne pouvant prendre validement un engagement immoral. Mais c'est toujours un grand crime que de signer ce pacte de servitude, qui incorpore aux bataillons ténébreux dont le chef est le premier rebelle.

2 *L'affiliation à ces sociétés est une révolte évidente contre l'ordre social régulier* ; les membres de cet empire souterrain ne s'unissant que pour substituer ici-bas, par ruse ou par violence, à l'ordre providentiel celui que leur chef a rêvé.

3 *Le droit de vie et de mort qu'on s'y adjuge* (et que de temps en temps on y exerce) *est une usurpation du droit de Dieu*, communiqué seulement à ses lieutenants, c'est-à-dire aux conducteurs visibles des nations ; d'où

---

pirons que contre Rome..A Paris, ils ne veulent pas comprendre cela ; mais à Londres, j'ai vu des hommes qui saisissaient mieux notre plan." (L'Eglise et la Révolution.) Voilà bien *les puissances de l'Enfer* s'efforçant de *prévaloir* contre la cité de Dieu.—Voici d'autres paroles non moins claires : " La grande majorité de l'ordre, non-seulement " n'admet pas le christianisme, mais le combat de toutes ses forces." (Revue maçonnique, *janvier* 1848.)—" Le christianisme est une horrible magie, le comble de l'horreur, un " assassinat. (Mémoire du Jubilé maçonnique de 1833.)—Et l'on s'étonne quand l'Eglise déclare qu'on ne peut être franc-maçon et chrétien tout ensemble !!

suit que ceux qui acceptent ce droit sauvage, deviennent par là même virtuellement assassins.

Frères inconnus qui lisez ces pages, au nom de votre dignité de chrétiens et de votre dignité d'hommes, fuyez les sociétés secrètes. La plus paisible, la franc-maçonnerie, a, de nos jours même, chassé de Portugal les filles de Charité, formé en Belgique des associations pour l'extirpation des habitudes chrétiennes, et, en France, témoigné d'une manière éclatante sa haine contre la souveraineté temporelle du Saint-Siége, condition aujourd'hui essentielle de l'indépendance de l'Eglise ; que faut-il penser des autres ? On a écrit que, dans les bas-fonds de quelques-unes, Satan a été et est encore directement et personnellement adoré (1). Il est fort naturel que les sciences occultes soient pratiquées dans les ténèbres des sociétés occultes : ce qui est certain, et par tout ce qui a transpiré de leurs complots, et par les décisions solennelles de l'Eglise, c'est qu'elles sont les instruments des puissances infernales dans leur lutte contre Jésus-Christ et son peuple fidèle ; c'est qu'elles sont la *synagogue de Satan*, l'armée terrestre de l'antichristianisme, haineuse, hypocrite, homicide. Les sociétés secrètes sont le foyer central de la révolution, et LA RÉVOLUTION, a dit Pie IX (Encycl., 8 déc, 1853), EST INSPIRÉE PAR SATAN LUI-MÊME. *Son but est de détruire de fond en comble l'édifice du christianisme*, et de reconstituer sur ses ruines l'*ordre social du paganisme*." Le paganisme, c'est le règne public des mauvais esprits substitué à celui de Dieu.

XXI.

QU'EST-CE QUE LA TENTATION DIABOLIQUE ?

C'est l'effort que font les mauvais esprits pour pousser chacun de nous à mal faire.—Le mot tentation signifie *épreuve*. Pour mériter la récompense, il faut avoir affronté les épreuves. Deux sortes d'épreuves nous attendent ici-bas : 1 la *tentation purement humaine*, comme est la vue d'un beau fruit qu'il est défendu de manger; 2 la *tentation diabolique*, qui souvent amène et plus ordinairement augmente la première.

---

(1) Le savant auteur du *Juif de Vérone*, Bresciani, dit en avoir eu la preuve certaine. Voici, en substance, ce que rapporte le regrettable Ch. Sainte-Foi (*Traduction de la* Mystique de Göerres, *épilogue*) :

" Se trouvant dans une des capitales les plus importantes de l'Europe, un ecclésiastique de nos amis fit connaissance d'un gentilhomme très-versé dans la chimie et les autres sciences naturelles, peu disposé par conséquent aux préjugés et aux illusions spirituelles, d'autant plus qu'il avait vécu loin de la religion, et n'était converti que depuis peu de temps. Ce gentilhomme avait entendu parler de sociétés secrètes où les doctrines démagogiques s'alliaient aux pratiques de la nécromancie. (Comme dans la franc-maçonnerie égyptienne de Cagliostro....) Poussé par la curiosité, il se fit affilier à l'une de ces associations, dont chacune était, je crois, composée de douze membres, et dont les réunions avaient lieu pendant la nuit. Il y fut témoin de choses fort extraordinaires. *Les initiés entraient, à l'aide du somnambulisme magnétique, en rapport avec les défunts, qui leur apparaissaient et répondaient à leurs questions.* De retour chez lui, il voulut s'assurer par lui-même s'il n'y avait pas là quelque illusion ou quelque supercherie, et il essaya d'obtenir les résultats, en magnétisant son fils, âgé de onze ou douze ans. L'ayant endormi, il évoqua l'ombre de sa femme, qu'il avait perdue lorsque son fils n'avait encore que deux ans. L'enfant, dans son sommeil, dépeignit sa mère, et traça avec un crayon sur du papier un portrait très-ressemblant pour les traits et pour le costume. Le prêtre, ayant consenti à se laisser magnétiser, voit à son tour la femme du magnétiseur et plusieurs autres défunts. Mais une fois réveillé, il se sentit en quelque sorte esclave d'une puissance étrangère, et craignit une véritable obsession. Le gentilhomme, épouvanté de ce qui était arrivé, partit pour Rome.

Le démon attaque l'homme de trois manières: par la suggestion, par le piège, par l'obsession.

La *suggestion* est la forme la plus ordinaire de la tentation diabolique. —Un invisible ennemi survient, il sème dans notre imagination des pensées mauvaises, il les maintient, il les ramène, malgré nos efforts pour les chasser; il excite et soulève nos sens eux-mêmes; nous nous sentons intérieurement harcelés, provoqués, attirés; c'est comme un discours sans parole, mais pressant et violent. Il arrive même que ces pensées détestables assiégent et poursuivent avec d'autant plus d'acharnement qu'on se livre à des pratiques plus saintes: souvent des personnes pieuses, au moment même de la communion, entendent, malgré elles, ce langage importun. Les suggestions les plus dangereuses sont celles qui s'accommodent à nos goûts, carressent nos inclinations, excusent nos lâchetés, enflamment notre amour-propre, et détournent insensiblement et sans bruit du droit chemin.

A la suggestion se joint le *piége*. Des objets extérieurs, et surtout des personnes soumises à son influence, le diable se sert comme d'instruments pour amener de loin un concours de circonstances qui saisissent à l'improviste le chrétien peu vigilant, et le jettent dans l'abîme. Chasseur obstiné, Satan sait prévoir et attendre. On peut comprendre, par l'histoire de Weishaupt, le rénovateur moderne des sociétés secrètes, et par l'effroyable astuce des moyens que ce misérable recommande pour corrompre *insensiblement* les hommes, quelle doit être l'habileté du maître dont Weishaupt n'était qu'un simple disciple. Rien n'est plus ignoble que de se faire le valet de ce bourreau des âmes, en l'aidant à tendre ses pièges contre elles. Voilà pourtant ce que font les auteurs des mauvais livres, ceux qui les répandent, ceux qui les prêtent; voilà ce que font tous ceux qui, volontairement, scandalisent leur prochain.

L'*obsession* rentre dans la classe des faits extraordinaires, qui n'arrivent que par une permission toute spéciale de Dieu. Alors le diable, même sans avoir été appelé, se montre sous des formes effrayantes, il fait entendre des bruits étranges, enfin, il tente *extérieurement*.

Qui ne sait l'histoire de Saint Antoine, raconté par saint Athanase, l'un des plus grands génies qui aient honoré l'humanité? Agé de vingt ans à peine, Antoine, épris du désirs de la perfection, avait distribué sa fortune aux pauvres et s'était retiré dans le désert pour s'y exercer à la perfection. Le démon l'y obséda de toutes les manières. D'abord, il suscite dans l'esprit du jeune solitaire des pensées de regret, puis des inquiètudes extrêmement fatigantes; enfin des excitations violentes à la volupté.

Vaincu par la prière et les mortifications, le démon en vient aux moyens extraordinaires; d'abord des voix effrayantes, puis des apparitions sous la forme d'une femme effrontée. Toujours repoussé, l'esprit infernal essaie d'inspirer à son vainqueur des sentiments d'orgueil. Il se présente sous la forme d'un nain noir, et lui dit: " J'en ai beaucoup trompé, et j'ai ren-" versé plusieurs grands personnages; mais je confesse que tu m'as " vaincu."

Plus tard la lutte recommence, acharnée, terrible. C'étaient d'horribles formes de lions, d'ours, de serpents, qui apparaissaient avec des bruits effroyables; le saint était frappé avec violence; mais tout couvert de meurtrissures, il invoquait Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ajoutait à tous ses triomphes un triomphe nouveau.

A continuer.

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS,

SUR L'EXCELLENCE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, ET MANDEMENT POUR LE CARÊME DE L'ANNÉE 1869.

Georges Darboy, par la grâce de Dieu et l'autorité du saint-siége apostolique, archevêque de Paris, grand aumônier de l'empereur;

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nos très-chers frères,

La religion est entrée dans le monde avec le premier homme, et elle n'en sortira qu'avec le dernier. Elle est un fait social, universel, partout et toujours présent, invincible à toutes les difficultés et à tous les obstacles; un fait spontané et nécessaire, humain et divin tout à la fois, expression de notre libre nature et œuvre d'une puissance supérieure; un fait qui porte ainsi dans son mode d'existence et dans sa durée le caractère et les titres de son origine céleste, de sa légitimité et de sa valeur. En conséquence, l'esprit humain doit tenir la religion pour historiquement vraie, s'il apprécie, d'après les règles ordinaires de la critique, les témoignages qui se réunissent pour établir et démontrer un tel fait; et comme ces témoignages sont de tous les pays et de tous les siècles, et par là même nombreux, éclatants, faciles à constater, personne n'est fondé à prétendre qu'une raison même commune et que le simple bon sens ne suffisent pas pour en saisir la portée irrécusable et pour conclure de là que la religion est divine. Voilà, nos très-chers frères, ce que nous vous avons exposé dans la lettre pastorale publiée, l'année dernière, à l'occasion du carême.

Mais la religion n'est pas seulement un fait; elle est aussi une doctrine: doctrine certaine et avérée, puisqu'elle nous vient de Dieu par la révélation qui est un fait et qui se prouve comme tous les autres faits, au moyen du témoignage: doctrine universelle et complète, où nous sont manifestés les secrets de Dieu et du ciel, et où nous trouvons résolus les problèmes qui touchent à nos plus chers intérêts du présent et de l'avenir; doctrine efficace et puissante, qui revêt tous les caractères d'une institution publique et générale, et qui, s'emparant des hommes, les réunit dans les mêmes pensées et les mêmes sentiments pour en former la plus merveilleuse des sociétés, l'Eglise catholique: doctrine sublime et tout à la fois populaire, qui, étant la raison de Dieu même et sa parole, dépasse les plus hautes intelligences et leur inspire le respect avec l'admiration, et qui néanmoins

demeure accessible aux esprits les plus humbles, les remplit de certitude et de consolations, les soutient et les dirige dans la vie.

Or, c'est cette doctrine que nous voulons vous présenter aujourd'hui dans l'ensemble de ses principaux dogmes, en faisant voir qu'elle se recommande par son excellence à l'acquiescement de tout esprit correct et sincère, et que ceux-là seuls la repoussent et lui font la guerre qui l'ignorent et refusent de la connaître. Il importe de la rappeler en ce moment surtout et de l'opposer aux erreurs et aux négations qui se produisent avec une effrayante audace, et par lesquelles on essaye de corrompre la conscience publique. Quelques sophistes ont d'abord écrit ces choses d'une manière raffinée et paradoxale, comme s'il fallait de l'esprit pour les trouver et pour les dire, et ils ont amusé les oisifs. A leur tour, des demi-savants les ont énoncées sous une autre forme, conclusions mal déduites de recherches incomplètes et de préjugés plus vulgaires qu'ils ne croient. Au-dessous et avec cette violence qui est le signe de la faiblesse cherchant à se dissimuler, des parleurs et des écrivains, qui semblent professer également le mépris de la langue et du sens commun, font métier de répandre et de populariser ces impiétés devenues grossières et révoltantes. Et maintenant la foule les connaît et les répète : elles sont un drapeau pour les esprits infirmes, pour les cœurs abaissés et pour les caractères acquis d'avance à toutes les passions et à tous les excès.

Tout en nous se soulève et proteste contre des aberrations si odieuses et si malsaines : tout, la raison qu'elles déshonorent, le patriotisme qu'elles inquiètent, la religion qu'elles offensent et font souffrir. Notre devoir d'homme et d'évêque est de les combattre et de vous en détourner. Sans doute nous ne saurions avoir la pensée d'ouvrir ici une discussion scientifique et moins encore une polémique inopportune ; ce qu'il s'agit seulement de faire pour atteindre notre but, c'est d'exposer la doctrine chrétienne dans ses affirmations les plus capitales. On pourra voir qu'elle ne contredit la raison sur aucun point, qu'elle la dépasse sur quelques-uns dont elle démontre d'ailleurs l'existence et la vérité, et qu'enfin sur les autres elle est en harmonie avec les notions les plus élevées et les plus sûres de notre entendement, ainsi qu'avec les facultés, les lois et les besoins de notre nature tout entière ; tellement que, loin d'être une énigme pour l'intelligence humaine et loin de lui répugner, elle la rassure, la fortifie et l'agrandit, et contribue, par sa propre écriture et sa clarté supérieure, à l'explication des choses et à la solution des problèmes les plus pressants.

I.

La religion est une doctrine universelle et complète, en ce sens qu'elle s'explique sur Dieu et sur ses rapports avec le monde et principalement l'homme : Dieu, le monde et l'homme, trois termes qui résument tous les

objets possibles de nos connaissances. Non pas qu'elle nous dise tout ce qu'ils sont, mais seulement tout ce qu'il faut et ce qu'il suffit que nous sachions d'eux, quelque développement que notre intelligence ait d'ailleurs acquis par l'étude et les réflexions ; car lorsque nous avons reçu docilement ses oracles instructifs, tout le reste, bien qu'il soit utile et même, à quelque degré, nécessaire à l'humanité en général, peut être impunément ignoré de chaque homme en particulier. Du reste, la religion nous parle d'une manière tout à la fois digne des choses qu'elle traite et convenable aux intelligences qu'elle veut éclairer ; elle donne avec une légitime autorité, d'après les Ecritures et les traditions sacrées, ses enseignements mystérieux, et elle y joint les explications que notre esprit réclame et peut supporter, eu égard à ses bornes naturelles et à sa faiblesse présente.

D'abord en ce qui regarde Dieu, la religion nous avertit qu'il demeure incompréhensible à la raison humaine, et que nous le connaissons seulement en partie et dans la mesure où il daigne se révéler à nous. Car il habite une lumière inaccessible ; nul homme ne l'a vu ni ne peut le voir (*I Tim.*, VI, 16 ; *Eccles.*, XLIII, 35) ;— ses jugements sont insondables et ses voies incompréhensibles (*Rom.*, XI, 33 seqq). Il n'y a que le Père qui connaissent le Fils, et que le Fils qui connaisse le Père (MATTH,, XI, 27 ; JOAN., XI, 46).

A la vérité, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité sont devenues visibles, depuis la création, par la connaissance que ses œuvres nous en donnent (*Rom.*, I, 20 ; *Sap.*, XIII, 5). De plus, il s'est manifesté surnaturellement aux hommes, en parlant à nos aïeux, en divers temps et diverses manières, par les prophéties et enfin par son propre Fils (*Hebr.*, I. 1 seqq.) Et son Fils nous a donné l'intelligence pour connaître le vrai Dieu (I JOAN., V, 20), et, chargeant ses apôtres de nous prêcher sa doctrine, a répandu sur eux l'esprit de vérité qui pénètre toutes choses, même les profondeurs du Très-Haut (JOAN., XIV, 17 ; *I Cor.*, II, 10.)

Toutefois, bien que le Fils unique qui est dans le sein du Père nous ait fait connaître ainsi ce Dieu que nul homme n'a jamais contemplé (JOAN., I, 18), nous ne voyons à présent l'invisible que comme dans un miroir, c'est-à-dire dans le monde et dans la révélation où l'image de Dieu se réfléchit pour nous. Ici-bas, nous ne concevons l'incompréhensible qu'imparfaitement, parce que nous ne le saisissons que d'une manière obscure et comme en énigmes (*I Cor.*, XIII, 12). Nous marchons vers lui par la foi, non par la vue (*II Cor.*, V, 7), notre connaissance d'aujourd'hui étant à celle de l'avenir comme la connaissance d'un enfant est à celle d'un homme fait, édifice qui commence sur terre dans une obscurité mystérieuse pour ne s'achever qu'au ciel dans les splendeurs d'une contemplation directe.

Sous ces réserves, la raison et l'enseignement chrétien nous disent de Dieu qu'il est un, qu'il est unique, non pas comme l'est un objet quelcon-

que parmi tous les autres objets de même genre, mais en ce sens qu'il n'y a pas d'autre Dieu, ni égal, ni supérieur, ni inférieur ; il n'y a qu'un seul Dieu, dont les attributs sont infinis et les perfections sans nombre comme sans bornes. Pour les ramener toutefois à notre manière de comprendre et de parler, la religion nous fait envisager Dieu et le présente à nos adorations comme l'absolue puissance, la souveraine intelligence, l'amour infini.

Absolue puissance, Dieu est celui qui est, comme il se désigne lui-même ; ce nom lui appartient dès l'éternité, et lui restera pour jamais (*Exod.*, III, 13 seqq.). Il était, il est, il sera : monarque des siècles et des mondes, il est lui-même son trône ; sa couronne, c'est lui ; sa gloire et sa félicité, c'est encore lui. Etre nécessaire, indépendant, il est la cause initiale, la force créatrice, le premier moteur. Il a tiré du néant tout ce qui existe ; il a dit, et les choses ont été faites (*Ps.* CXLVIII, 5). Il a créé les cieux, affermi la terre et communiqué la vie à tous ceux qui l'habitent (*Gen.*, 1, 3 ; *Ps.* CXLV. 5 seqq.). Tout vient de lui, tout est par lui, tout est en lui. L'univers témoigne de son existence et de ses perfections par l'ordre et la beauté dont il offre le merveilleux spectacle (*Rom.*, I, 20, et XI, 36 ; *Col.*, I, 16 seqq.). La création tout entière n'est qu'un grain de sable devant sa force et son immensité. Il pèse les cieux dans sa main et seutient la terre de son doigt (Is., XLVIII, 13). C'est lui qui fait vivre et mourir, qui blesse et guérit (*I Reg.*, II, 6 ; *Sap.*, XVI, 13); c'est lui qui habille de verdure un brin d'herbe et qui, de son souffle, renverse les plus puissants empires (MATTH., XI, 30 ; *Eccles.*, X, 8). Il envoie la lumière, et elle part ; il appelle les étoiles et la foudre, et elles répondent : Nous voici. Les vents et la tempête obéissent à ses ordres, et les flots de la mer l'entendent quand il leur dit : Vous viendrez jusque-là (JOB, XXXVIII, 11 35).

Souveraine intelligence, Dieu est vérité et toute vérité. Il possède la science avec plénitude et perfection absolue, c'est-à-dire la connaissance spéculative et pratique de toutes les choses existantes et possibles, nécessaires et libres, passées, présentes et futures. il se connaît lui-même dans son infinie lumière (MATTH., XI, 27 ; *I Cor.*, II, 11). Il connaît les êtres et leurs actes, même avant qu'ils ne soient, et il appelle ce qui n'est pas comme ce qui est (*Rom.*, IV, 17). Il connaît tout ce qui existe dans le monde phisique et moral : tout est à nu devant ses yeux. Ni ténèbres, ni voiles ne peuvent nous dérober à son regard qui pénètre le secret des cœurs et les sentiments de l'homme (JER., XVII, 9 seqq.). Il connaît l'avenir, annonçant dès le principe ce qui doit arriver à la fin des siècles, et découvrant de loin nos pensées et le sentier par où passera notre vie (*Ps.* CXXXVII, 2 seqq.). Il est la sagesse, renversant l'esprit des faux sages et changeant leur vaine science en folie (*Cor.*, I, 19). C'est de lui que vient le conseil, l'équité, la prudence. c'est par lui que règnent les prin-

ces et que les législateurs font des lois justes (*Prov.*, VIII, 15). Il est la source de la vérité et du bonheur, de la vertu et de la vie. Toute grâce excellente, tout don parfait descend de lui, Père des lumières, en qui ne se trouve ni changement, ni ombre de vicissitude (JAC., 1, 16). Il est le Seigneur, et ses arrêts sont immuables. Il veillera sur l'exécution de sa parole : le ciel et la terre passeront, mais sa parole ne passera point (MATTH., XXIV, 35).

Amour infini, principe d'amour et de vie, Dieu est immortel et se suffit à lui-même ; il est parfaitement heureux et souverainement bon, bienfaisant, ami de la nature humaine, juste, fidèle et doux, plein d'une tendre miséricorde. Il vit éternellement ; toutes choses vieillissent et changent comme un habit dont on se couvre : mais pour lui, ses années ne finiront pas, il possède l'immortalité (*Ps.* CI, 25 seqq. ; *Hebr.*, I, 11). Libre dans toutes ses œuvres, il agit d'après le dessein et le conseil de sa volonté. Ce qu'il veut, il le dit ; ce qu'il dit, il le fait ; ce qu'il fait demeure, et les choses qui viennent de lui sont bonnes (*Eph.*, I, 16 ; *Gen.*, I, 31). Il est saint d'une sainteté absolue et sans tache, haïssant les désordres et les erreurs coupables (I JOAN., I, 3 ; IS., VI, 3 ; *Prov.*, XI, 20). Il est infiniment bon, d'une bonté qui n'appartient qu'à lui (MARC., X, 18 ;) ; il est libéral, patient et miséricordieux, faisant lever le soleil sur les bons et les méchants , et tomber la pluie sur les justes et les injustes (*Ps.* CII, 8 ; MATTH., V, 45). Sa patience et sa miséricorde ne vont pas sans sa justice qui est incorruptible et souveraine. Il interrogera les hommes sur leurs œuvres, examinera rigoureusement ceux qui commandent, et frappera de dures punitions les plus puissants (*Ps.* VII, 11 ; MATTH., XVI, 27 ; *Rom.*, II, 6 et 11 ; *Sap.*, VI, 7). Il sonde les cœurs et les reins, et il jugera les justices mêmes (*Ps.* IX, 5 seqq.). Il brisera la force des pécheurs et châtiera l'orgueil et l'impiété ; car il n'aime pas les superbes, et il a les impies en abomination. Mais il est miséricordieux pour les pécheurs qui reviennent à la vertu. Il est amour ; qui vit dans la charité, demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui (I JOAN., IV, 16). Il a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique, afin que ceux qui croient en lui ne périssent point mais qu'ils aient la vie éternelle (JOAN., III, 16 ; I JOAN., IV, 9 seqq.)

Qu'il n'y ait qu'un Dieu, unique dans son essence et ses attributs essentiels, ce n'est pas tout ce que la religion nous enseigne sur la nature divine ; elle nous enseigne de plus que cette nature divine, numériquement une et indivisible, est commune à trois personnes qui sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ces personnes ne sont pas trois dieux, mais un seul Dieu ; égales, inséparables, elles ont chacune toutes les propriétés de la nature divine , une parfaite identité d'intelligence, de volonté et d'action (*Symb, fidei ;* TERT., *adv. Prax.* II, III, XXI ; AUG., *de Trinit.*, lib.I, c. 4). Cependant elles sont distinctes entre elles ; et cette distinction n'est pas nominale, extérieure ou de simple forme ; elle est intérieure ou

réelle, bien qu'on ne puisse pas l'appeler une différence substantielle. Trois rendent témoignage dans les cieux, le Père, le Fils, et l'Esprit (I JOAN., v, 7) : un seul Père, très-haut et créateur tout-puissant ; un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, Verbe incarné, Dieu et homme tout ensemble, qui s'est livré à la mort pour nous tous ; un seul Esprit, procédant du Père et du Fils, envoyé de l'un et de l'autre pour renouveler la face du monde en nous enseignant toutes choses (JOAN., XIV, 9 seqq. ; IREN., *contr. Hæres.*, lib. I, 10). Le Père est le principe et l'absolue perfection ; il ne peut être la perfection qu'autant qu'il se connaît et se voit tel qu'il est, et il ne peut se voir ainsi qu'en un autre lui-même qui est son Fils. Le Fils, intelligente image et parole expressive du Père, un avec lui, éternel comme lui, porte l'empreinte de ses perfections et le glorieux caractère de sa substance qu'il fait resplendir dans l'infinie sagesse. L'esprit est le lien sacré du Père et du Fils, qui ne peuvent se connaître sans s'aimer, qu'en se le disant l'un à l'autre dans un tressaillement éternel et par un soupir substantiel et vivant, seul et même Dieu avec le Père et le Fils (AUG., *de Trinit.*, lib. VI, c. 5-10, et lib. IX, 4 seqq.).

Sans doute ces hautes vérités ne peuvent tomber sous l'appréciation de notre entendement, ni par là même devenir l'objet d'une démonstration rationnelle. Car pour les démontrer ainsi, il faudrait faire voir, par la notion même qu'on a de Dieu, qu'en lui l'unité de nature et la trinité des personnes sont compatibles et s'appellent nécessairement, c'est-à-dire qu'il faudrait comprendre avec perfection ce qu'est en Dieu la nature et la personnalité. Or comprendre une chose, c'est, comme le mot l'indique, la saisir et l'envelopper du regard de l'esprit, c'est la mesurer et la pénétrer, de manière à la connaître en elle-même et telle qu'elle est ; et voilà précisément ce que notre esprit, qui est fini, ne saurait faire à l'égard de Dieu, qui est infini.

Néanmoins tout incompréhensibles qu'ils sont, nos dogmes peuvent devenir l'objet d'une démonstration indirecte et d'explications lumineuses et persuasives. Car ils ne sont pas de pures concepts de l'esprit, mais des actes et des faits divins, des choses qui se passent en Dieu. Or nous sommes assurés que ces choses existent, parce que Dieu, qui est vérité, les a révélées, et nous le prouvons par des témoignages nombreux, formels et concluants qu'il est raisonnablement impossible de contredire et de renverser. Elles sont donc historiquement certaines. En outre, elles s'accordent avec les autres points de la doctrine chrétienne qui sont les plus accessibles à notre intelligence, et de leur comparaison et de leur rapprochement jaillit une lumière qui les éclaire tous et en fait voir l'harmonie et la beauté. Enfin l'étude et la réflexion, loin de découvrir dans l'idée de la Trinité aucune contradiction, nous la présentent comme éminemment plausible et vraie. Des arguments philosophiques propres à satisfaire et per-

suader notre esprit se tirent des analogies plus ou moins éclatantes qu'on trouve dans l'ordre métaphysique et dans l'ordre réel, et qui montrent, à quelque degré, la convenance de ce mystère avec les lois de la raison et avec les conditions fondamentales des êtres créés. Car les œuvres de Dieu portent sa glorieuse empreinte, et il a laissé tomber comme un lointain reflet de lui-même sur le monde visible, où des images, il est vrai, faibles et imparfaites, rappellent ses attributs les plus incommunicables, figurent les choses célestes et les rapprochent de nos idées ordinaires.

Et c'est par tous ces témoignages, ces considérations et ces analogies que nos dogmes soutiennent l'examen de l'esprit même le plus cultivé, provoquent son assentiment et défient toutes les objections, vains prétextes d'une raison mal fondée d'ailleurs à rejeter les secrets supérieurs et divins, parce qu'elle ne les comprend pas, elle qui vit au milieu de tant de mystères inférieurs et sensibles, sans pouvoir les expliquer ni les comprendre.

II.

Après nous avoir fait connaître les choses qui sont en Dieu même, autant que notre esprit peut les entendre et dans la mesure qui convient pour le mérite de notre foi et pour l'aliment de notre piété, la religion nous enseigne ce qu'on doit savoir de ses œuvres extérieures, et à cet égard elle nous dit deux choses : que Dieu a créé le monde, et qu'il le gouverne.

Perfection sans limite, gloire et félicité sans bornes, Dieu n'a besoin rien ni de personne ; mais souverainement bon, il a voulu qu'il existât des créatures pouvant participer à ses bienfaits. Il a donc tiré l'univers du néant par un acte libre de sa volonté, et depuis il ne cesse d'en prendre soin dans sa providence. Ainsi le monde n'est point éternel : il ne vient pas de Dieu comme un éclair sort fatalement d'un nuage et une fleur de sa tige ; il n'est pas une émanation, ni un développement, ni une forme de Dieu se faisant l'objet de sa propre contemplation et acquérant conscience de lui-même, ni le résultat nécessaire d'une cause absolue et ne pouvant pas plus s'empêcher d'agir que de subsister ; non, le monde est le produit contingent d'une activité éternelle, essentielle, mais parfaite et heureuse, s'exerçant librement et avec pleine indépendance en dehors d'elle-même. Toutes choses tirent leur origine de Dieu, qui les a créées de rien par la force de son bras (*Gen.*, I, 1 ; *II Mach.*, VII, 28 ; *Rom.*, XI, 36 ; JOAN., I, 3 ; *Hebr.*, II, 3) ; toutes choses ont leur image immortelle en Dieu, qui les a formées dans sa sagesse (*Prov.*, III, 19, et VIII, 23 seqq.) ; toutes choses sont pour Dieu, qui les a faites avec amour en vue de procurer sa gloire et le bonheur des créatures (*Prov.*, XV, 4 ; *Act.*, XIV, 16 ; *Hebr.*, II, 10). Elles sont substantiellement distinctes et séparées de Dieu ; mais

elles ont en lui l'être, le mouvement et la vie (*Act.*, XVII, 28), et n'échappent point aux embrassements de sa providence qui les conserve, les soutient et les dirige vers le but de leur destinée, qui les y porte ou les y conduit, les unes par une force inéluctable, les autres par des lois naturelles ou des moyens surnaturels en rapport avec leur liberté.

Car il y a deux ordres de créatures ou deux mondes : le monde spirituel et invisible et le monde matériel ou sensible. Le premier comprend la multitude des anges, purs esprits, doués d'intelligence, de volonté et de force, créés avant l'homme et plus parfaits que lui, bien que bornés aussi en science et en pouvoir, tous semblables par leur nature, mais différents par le degré de leurs prérogatives et formant entre eux une hiérarchie invariable (*Col.*, I, 16 ; *Hebr.*, I, 14 ; DIONYS AREOP., *de Cœlest. Hierarch.*, cap. VI, 2). Tous étaient bons en sortant des mains de Dieu ; mais tous ne sont pas demeurés tels. L'un de ces esprits les plus élevés se révolta contre le Créateur et entraîna dans son crime et dans sa ruine un grand nombre de ses pareils, qui sont maintenant les anges tombés, à jamais exclus du repentir, attachés au mal et gardant sur la création quelque reste de leur ancienne puissance (LUC., VII, 21 ; MATTH., XXV, 41 ; *Apoc.*, XII, 7 seqq. ; JUD., 6 ; *Col.*, II, 45 ; *Eph.*, VI, 12).

L'autre monde est matériel et sensible, espace peuplé d'innombrables soleils, théâtre où se meuvent des forces toujours en lutte et toujours en équilibre, terre habitée par l'homme, qui en est le vainqueur et le roi. Car après avoir fait le monde des corps, Dieu a voulu couronner son œuvre en plaçant un être mixte aux confins des choses matérielles et des choses spirituelles, pour unir et rattacher en lui ces extrêmes. Il a donc créé l'homme, qui par son âme est le frère des anges, et par son corps appartient à la matière, abrégé ou résumé de la création, petit monde dans un grand, ou plutôt grand monde dans un petit (GREGOR, NAZ., *Serm.* 45). L'homme est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, non par son corps pétri d'argile et corruptible, mais par son âme intelligente, libre et immortelle (*Gen.*, I, 26, et IX, 6 ; IREN., *adv. Hœres.*, V, 6 ; CLEM. ALEX., *Strom.*, II, 19 ; TERTULL., *adv. Marcion.*, II, 5 et 6). Il a pour destination, comme sa nature et ses aptitudes l'indiquent, de tendre activement et sans cesse vers celui qui, étant son premier principe, doit être aussi sa fin dernière : il doit connaître son auteur et son modèle, qui est aussi son législateur et son juge ; il doit l'aimer et vivre pour lui en l'imitant. Il l'imite et le glorifie lorsque d'une part il s'applique à développer et perfectionner ses facultés et ses forces par la pratique des bonnes œuvres et de toutes les vertus (MATTH., V, 48, et VI, 16 ; *I Cor.*, X, 31), et lorsque d'autre part, interprète, monarque et pontife des autres créatures, il convertit en adoration leur concert harmonieux et élève leurs aveugles hommages jusqu'à la dignité d'un acte d'amour (AMBROS., *Ep.* XLIII ad Horont., 10 ; GREGOR. NYSS., *de Hom. opific.*, c. 2).

(*A continuer.*)

LES ESQUIMAUX.

Portraits d'Esquimaux—Echanges et prise de possession—Huttes—Un intérieur—Nakkakhiou— Parures des dames—Le tatouage— Les mangeurs de chandelle— Cuisine—Famine—Chasse aux morses—Horribles demeures—Hospitalité—Soirée dansante.

Nous complétons le tableau d'ensemble publié dans le dernier numéro de ce journal par quelques traits de mœurs, extrêmement piquants, que Parry et ses lieutenants eurent occasion d'observer durant leur long emprisonnement dans les glaces du pôle.

Parry avait fait voile d'Angleterre pour la baie d'Hudson, au commencement de juin 1821, dans l'espoir de découvrir le fameux passage du nord-ouest. Son expédition se composait de deux vaisseaux: *La Fury*, sur laquelle il avait mis son pavillon, et l'*Hécla*, commandé par le capitaine Lyon.

A peine entrés dans la baie d'Hudson, les vaisseaux furent bloqués par les glaces et ne tardèrent pas d'être accostés par une cinquantaine d'Esquimaux dont il était difficile de distinguer la teinte originelle sous la triple couche de graisse, de peinture et de crasse dont leur peau était couverte. Les hommes n'avaient que peu ou point de barbe ; les enfants, vifs et dociles, étaient loin d'être laids, mais chez tous les individus des deux sexes, grands ou petits, la couleur de la chevelure, noire comme charbon, et sa raideur inflexible, qu'elle fut relevée en nœud sur le crâne ou pendit en longues mèches confuses sur les épaules, donnait à la physionomie un cachet particulier de sauvagerie. Quant aux vieilles femmes, il est impossible de concevoir rien de plus hideux et de plus dégoûtant ; à leurs yeux rouges, à leur peau tannée et ridée, à leurs dents noires, on aurait pu les prendre pour des orangs-outangs.

Ces Esquimaux apportaient avec eux, comme objet d'échange, de l'huile de cétacés, des peaux de phoques et de rennes, de l'ivoire de morse, et même des armes, des ustensiles, des vêtements à leur usage. En retour ils demandèrent du fer, trésor inestimable à leurs yeux. Ils prisaient un clou à l'égal d'une de leurs javelines montées en ivoire ; un fragment d'un vieux cercle de tonneau ne leur paraissait pas moins désirable, ils ne pouvaient rien refuser contre un couteau ; mais dès qu'ils eurent vu une scie, cet objet devint celui auquel ils attachèrent avec raison le plus de valeur.

A chaque troc qu'il faisait, le trafiquant sauvage poussait de grands cris de joie et ne manquait jamais de lécher avec empressemet l'objet qu'il

venait d'acquérir. Cette manière de prendre possession d'une acquisition ou de ratifier un marché, usité chez les Esquimaux, n'a certes rien de plus étrange que le mode de salut usité chez les Thibétains et qui consiste à tirer une langue aussi longue que possible devant toute personne que l'on veut honorer. Lorsque les visiteurs de *la Fury* et de l'*Hécla* eurent traité avec les Anglais de tout ce dont ils pouvaient disposer, ils devinrent promptement de commerçants industrieux, mendiants éhontés. Plusieurs vendirent jusqu'aux habits qui les couvraient et s'en retournèrent plus que légèrement vêtus. Quelques femmes, trop fortement tentées par des articles Européens, allèrent même jusqu'à offrir leurs enfants, après avoir eu soin toutefois de les mettre nus, les habits de ces petites créatures ne devant pas faire partie du marché.

Cependant les glaces ayant fini par se disjoindre, les vaisseaux de Parry quittèrent la mer d'Hudson, entrèrent dans le détroit de Fox et se dirigèrent, en longeant par l'est et le nord la grande île de Southampton, vers la baie Répulse. A partir de cette baie, les glaces et les vents conspirèrent tellement contre la marche des vaisseaux, déjà ralentie par les reconnaissances qu'exigeaient chaque jour des groupes d'îles inconnues, que sept semaines d'une navigation continue n'avaient pas porté l'expédition à plus de cent lieues vers le nord, lorsqu'il fallut songer à hiverner sur une île voisine du continent, et qui, depuis cette époque, est connue sous le nom d'île Winter. L'uniformité de cette vie de réclusion n'avait été interrompue pendant six mois que par quelques parties de chasse, le jeu, les pièces de théâtre et l'étude, lorsque le 1er février ces cris partirent du pont de *la Fury* : " des Esquimaux ! des Esquimaux " ! Effectivement on en voyait un certain nombre s'avançant lentement vers les vaisseaux, et sur une hauteur, à environ deux milles du rivage, on distinguait quelque chose comme des huttes nouvellement construites.

Les capitaines Parry et Lyon, s'étant immédiatement portés à la rencontre des étrangers, distinguèrent bientôt une troupe d'environ vingt-cinq Esquimaux, qu'ils n'hésitèrent pas à aborder. Tous étaient sans armes et se frappèrent la poitrine à l'aspect des Anglais, qui s'empressèrent de leur rendre ce salut en les imitant tant bien que mal. Ces sauvages n'étaient ni bruyants, ni mendiants comme leurs compatriotes de la baie d'Hudson ; ils paraissaient au contraire timides et craintifs ; le sentiment qu'ils manifestèrent devant les colliers et les autres bagatelles que leur offrirent les deux commandants décélaient moins de joie pour les présents que de respect pour les donateurs.

Ceux-ci leur ayant fait comprendre qu'ils désiraient visiter leurs habitations, ils les y guidèrent sans la moindre hésitation, et si les figures, la tenue et le coutume de leurs hôtes étaient pour eux des objets bien naturels d'étonnement, les Anglais en éprouvèrent un nom moins grand en voyant qu'un établissement de six vastes huttes, renfermant une population

de soixante personnes, avec tout leur attirail de chiens, de traîneaux et de canots, avait pu se former si promptement et si près d'eux, sans que personne à bord s'en fut douté.

L'étonnement des Européens s'accrut encore en contemplant l'intérieur de ces demeures extraordinaires, dans la construction desquelles il n'entrait d'autres matériaux que la neige et la glace. On y pénétrait en rampant par un passage cintré, étroit, haut de trois pieds au plus, taillé ou creusé dans la neige, et aboutissant à une chambre circulaire, dont la forme était exactement celle de nos fours de boulangerie ; elle donnait entrée dans trois pièces semblables, placées en face de l'entrée, les deux autres sur les côtés, et chacune servait d'habitation à une famille. Toutes les huttes ne différaient entr'elles que par le nombre de pièces dont elles se composaient, quelques-unes n'en ayant que deux ou même une seule. Chaque chambre avait quatorze ou quinze pieds de diamètre, sur sept d'élévation au milieu. Le tout était artistement construit de blocs de neige convenablement façonnés et placés les uns sur les autres. La clef de voûte était un gros bloc de neige équarri, et un jour, semblable à celui que laisse passer le verre dépoli, pénétrait dans chaque pièce à travers une table de glace circulaire d'environ deux pieds de diamètre, encadrée dans le plafond. Deux hommes, l'un préparant les moellons de neige et l'autre les mettant en place, suffisaient pour élever l'une de ces demeures hyperboréennes en moins de deux heures de temps.

La neige faisait aussi les frais de la plus grande partie de l'ameublement de ces ruches étranges. Une couche de neige bien battue, d'environ deux pieds de hauteur et placée sur un des côtés de chaque chambre, tenait lieu de bois de lit ; des fanons de baleine et des tiges de bruyère, en formaient les matelats, et des peaux de phoques et de rennes y tenaient lieu de draps et de couvertures. Un pilier, de neige encore, servait de base à une lampe, dont la flamme, tout à la fois luminaire et foyer des pauvres Esquimaux, brûlait perpétuellement comme celle de Vesta. Au-dessus de sa mèche de mousse, baignant dans de l'huile de cétacé, un os, enfoncé dans la muraille, permettait de suspendre un pot de pierre comme la lampe, ou d'argile, dans lequel s'opérait le dégel plutôt que la cuisson de la nourriture de chaque famille. Le capitaine Parry ayant acheté une de ces lampes, la femme à qui elle appartenait commença par vider dans un autre vase l'huile qui y restait et qui ne faisait point partie du marché, puis, afin de ne rien perdre, elle en essuya proprement l'intérieur avec ses doigts, qu'elle suçait soigneusement à chaque fois, et elle finit par y donner avec sa langue le dernier coup de serviette.

La meilleure intelligence semblait régner entre les familles et dans chaque ménage de ce petit clan. Dans tous les marchée un peu importants, le mari et la femme ne manquaient jamais de se consulter ensemble avant de conclure ; tous étaient du reste d'une irréprochable probité.

Un vieillard nommé Nakkakhiou, ou la vessie, suivit le capitaine Lyon dans sa cabine. Sa physionomie, sa tenue, prévenaient en sa faveur, et sa conduite y répondit. Loin de mendier tout ce qu'il voyait comme ses congénères du sud, il ne semblait même pas s'attendre à recevoir le moindre présent. Il se montra fort sensible à quelques airs d'orgue, et pendant toute leur durée, ses traits prirent la même expression de plaisir que ceux d'un dilettante écoutant la plus savante mélodie.

Le capitaine lui ayant montré divers dessins exécutés dans le cours du voyage, il reconnut ses compatriotes dans ceux qui représentaient des Esquimaux de la baie d'Hudson, et signala dans leur costume ce qui différait de celui de sa tribu. A la vue d'un autre dessin représentant un ours blanc, il poussa un grand cri, et découvrant aussitôt ses bras, il étala, avec l'orgueil d'un vieux chasseur, les cicatrices de trois blessures que lui avait faites un de ces féroces animaux tué par lui.

" Le lendemain, dit le capitaine Lyon, le commandant et moi nous allâmes rendre visite à nos voisins, en ayant soin d'emporter des provisions pour passer la journée avec eux. Petits comme grands nous reçurent bien, comme on peut croire. Les jeunes femmes auraient pu passer pour belles, si elles avaient possédé le premier de tous les charmes, la propreté. Elles avaient en général de vives couleurs et des yeux brillants et expressifs. Le seul ornement qu'elles portassent était un petit bracelet d'os ou d'ivoire ; aussi les miroirs, les boutons, les grains de rassade et autres brimborions semblables étaient-ils reçus de ces pauvres filles du Nord avec des transports qui prouvaient que l'amour de la parure n'était pas moins inné chez elles que chez les fières beautés de nos heureux climats.

Au nombre de leurs ornements je ne dois pourtant pas omettre le *kakkine* ou tatouage, qui couvre leur visage, leurs jambes et leur poitrine. La curiosité me porta à vouloir connaître comment se confectionnait ce dessin, et en conséquence je me mis entre les mains de mistress Nakkakhiiou, que j'avais adoptée pour *amama* ou mère. Je lui fournis une aiguille, qu'elle enfila d'un fil de nerf de renne préparé à belles dents ; puis passant la main, sans crainte d'en altérer la couleur, sous le pot suspendu sur la flamme de sa lampe, elle prit un peu de suie, la délaya avec une goutte d'huile et de salive, et se servant d'un morceau ténu de fanon de baleine en guise de pinceau, elle esquissa sur mon bras diverses figures, différentes, comme je le vis bien, de celles qu'elle portait elle-même, mais ayant sans doute une signification aussi comique que saisissable, car toutes les femmes présentes partirent d'un grand éclat de rire en les apercevant.

Mais une grande partie de sa composition devait être perdue, car j'étais bien résolu de ne lui laisser faire que quelques points. Elle commença par noircir son fil à la suie, puis elle fit dans ma peau des points très courts, mais assez profonds, en ayant soin d'appuyer le pouce sur chacun

d'eux, aussitôt que le fil avait passé. Elle en avait fait une quarantaine, couvrant environ deux pouces carrés, quand son aiguille vient à casser, et je lui signifiai que j'en avais assez. Elle termina donc son opération, en frottant d'huile la partie opérée, pour étancher quelques gouttes de sang qui s'en échappaient. Je pus dès lors apprécier ce qu'il en coûte à ces femmes pour *s'embellir* : car l'opération, qui n'est pas sans douleurs, est toujours suivie d'une légère inflammation. Quand la peau est guérie, la couleur du kakkine devient d'un bleu pâle.

Nous terminâmes notre journée en partageant nos provisions de table avec la famille de Nakkakhiou et les nombreux visiteurs que notre présence avait attirés dans la hutte. Tous les Esquimaux firent honneur aux mets que nous avions apportés ; le vin seul ne put leur plaire." On conçoit que, pour des palais habitués *aux parfums* de l'huile de poissons, le montant et le bouquet du jus de la treille soient bien fades.

Ils préfèrent, du reste, les mets de haut goût. Un jour le capitaine Lyon, ayant reçu la visite d'un jeune Esquimau plein d'intelligence, nommé Ayoukitt, le fit dîner avec lui, lui apprit à se servir d'un couteau et d'une fourchette, à s'essuyer la bouche avant de boire, et à ne pas y entasser des morceaux de viande gros comme le poing. Il l'invita même, après diner, à se laver les mains et le visage à son exemple. Ayoukitt se prêta à cette fantaisie européenne ; puis, comme il contemplait toujours d'un œil de désir, le morceau de savon de Windsor dont il s'était servi, le capitaine crut devoir lui en faire présent. Mais l'Esquimau ne l'eut pas plus tôt entre les mains qu'il l'avala comme si c'eut été un sorbet.

Peu de temps après, le capitaine, voulant faire le portrait d'une femme de la tribu, nommée Arnaloua, qui était venue le voir en compagnie de son époux, ne trouva rien de mieux pour se ménager les bonnes grâces du digne couple que de leur abandonner un paquet de chandelles qu'ils mangèrent avec délices ; seulement le galant officier eut l'attention d'extraire les mèches de la bouche d'Arnaloua, à l'instant où elle allait les engloutir avec le suif.

Dans une autre occasion, il trouva son *amama*, mistress Nakkakhiou, occupée avec une de ses amies à faire disparaître le contenu d'un pot dans lequel elles avaient fait bouillir un copieux mélange de sang et de graisse de veau marin, et dans cet infernal ragoût, elles puisaient certes, autant de jouissance que deux ladies en pourraient prendre devant une table à thé étalant tout le confort gastronomique des grandes existences anglaises. Après avoir absorbé jusqu'au dernier grumeau de sang et de graisse, et léché soigneusement la marmite et leurs couteaux, elles se mirent à chercher, sans perdre de temps, un dessert aussi économique qu'abondant sur la tête féconde de deux jeunes enfants.

Telle est, du reste, la gloutonnerie des Esquimaux et leur insouciance du lendemain, que ceux de l'Ile Winter, s'étant procuré, le 3 mars, au

moins deux mille livres pesant de comestibles, par la capture de quatre veaux marins, se trouvèrent, quelques jours plus tard, en proie à une véritable famine. Le 9, leurs lampes même étaient éteintes dans leurs huttes, faute d'huile pour les entretenir ; et la pêche ne produisant plus rien, ils furent obligés de tuer trois de leurs chiens pour ne pas mourir de faim. Malgré la compassion qu'ils inspiraient, le capitaine Parry, ne pouvait s'exposer à compromettre l'avenir de l'expédition en prenant à sa charge un si grand nombre d'affamés, qui, d'ailleurs, ne songeant jamais à se procurer des vivres que lorsque la disette les aiguillonnait, eussent redoublé de nonchalance s'ils avaient pu compter sur des secours réguliers. Cependant, comme la soute de chaque navire contenait deux ou trois tonneaux de poussière de pain et de biscuit dont on ne pouvait guère tirer parti à bord, on en donna une portion aux Esquimaux. Ce fut, pour ces pauvres diables, la manne tombant dans le désert, et le même secours leur fut accordé chaque fois qu'ils se trouvèrent dans la même situation, ce qui ne manqua pas d'arriver plus d'une fois encore avant qu'ils quittassent le voisinage des Européens.

N'oublions pas d'ajouter, à l'honneur des équipages des deux navires, qu'à la vue de la misère de leurs voisins, les matelots prirent spontanément la résolution de leur venir en aide au moyen d'un prélèvement en leur faveur sur les rations journalières du bord, et qu'ils l'exécutèrent fidèlement. On remarqua en outre que les Esquimaux, si pressés qu'ils fussent par la faim, ne touchaient jamais aux provisions qu'on leur apportait avant d'avoir pourvu aux besoins de leurs enfants. Le 13 mars seulement, l'abondance et la joie revinrent s'établir parmi eux, par suite de la capture de plusieurs veaux marins.

Les Esquimaux ont, en hiver, plusieurs manières de prendre ces amphibies. Tant que la mer n'est pas totalement glacée, ils vont les attendre sur le bord des crevasses encore libres, et là, couchés sur le ventre, comme les animaux qu'ils épient, ils s'en approchent insensiblement jusqu'à ce qu'ils soient à portée de les percer de leur javeline.

Lorsqu'au contraire la surface de la mer est entièrement solidifiée, les phoques et les morses sont obligés d'y pratiquer des trous semblables à des puits pour y venir de temps en temps faire provision d'air respirable. C'est auprès de ces orifices, à chaque instant refermés par la gelée, que le chasseur se place à l'affût, et qu'abrité dans une guérite de neige, il attend, souvent pendant des heures entières, l'apparition de sa proie. Dès que ses yeux et ses oreilles l'avertissent qu'elle approche et qu'il juge que la croûte de glace est sur le point de se rompre, l se lève sans bruit, saisit à deux mains sa javeline qu'une longue courroie fixée autour de sa ceinture assure contre toute chance de perte, et, la ançant de toute sa force, il perce tout à la fois la dernière pellicule de glace et l'amphibie. Mais, si habiles que soient les Esquimaux à cette

sorte de pêche ou de chasse, leur insouciante voracité rend toujours précaires les ressources qu'ils en tirent. Aussi dès la fin d'avril la famine reparut-elle dans le petit établissement de l'île Winter. Au commencement de mai il s'y opéra une scission. Une trentaine de ses habitants décampèrent un beau matin sans avoir donné avis de leur départ, et les autres ne tardèrent pas à les imiter. Cependant, de temps en temps on voyait revenir aux navires tantôt une famille, tantôt une autre de ce clan nomade, demandant non du fer, non du bois, mais quelque nourriture. Puis, quand ces pauvres gens avaient soulagé, pendant un ou deux jours, les angoisses de leur estomac, ils allaient rejoindre leurs compatriotes à plus de huit lieues de distance.

L'hiver de 1822 se prolongea longtemps sous le cercle polaire ; à peine au commencement de juin voyait-on bourgeonner quelques plantes et des mouvements de disjonction s'opérer dans la glace. Ce ne fut que le 2 juillet que les vaisseaux purent mettre à la voile et reprendre la direction du nord.

La navigation, souvent interrompue par des barrières de glace ou des glaçons en dérive, ne fut pas moins lente que celle du précédent été.

Peu après le quinze, ayant doublé la presqu'île Amitioki, un des rendez-vous de pêche des Esquimaux, et le petit groupe d'îlots qu'ils désignent sous le nom d'Ouglit, Parry atteignit l'île Igloulik, autre station de ces sauvages. Ceux qu'il y rencontra l'accueillirent d'autant mieux qu'il pût leur donner des nouvelles de leurs compatriotes et amis de l'île Winter. Les Anglais savaient alors assez d'esquimau pour le parler un peu, et surtout pour le comprendre, et les détails, que leurs notes de voyages leur fournissaient sur les relations qui reliaient entr'elles les familles éparses sur cette côte, éveillèrent plus d'une fois une terreur superstitieuse parmi leurs hôtes.

Ceux-ci leur firent visiter leurs habitations d'été et d'hiver. Les premières étaient des tentes de peaux de rennes et de morses, si bien cousues ensemble que l'eau ne pouvait y pénétrer. Soutenues au centre par un pilier en os, ces peaux étaient assujetties à terre par de grosses pierres, formant une enceinte de dix à quatorze pieds de diamètre. Le sol de ces tentes était couvert, d'un côté, d'un amas de peaux qui servaient de lit, et de l'autre, d'un horrible fouillis de chair de morses, de poissons, d'œufs et d'oiseaux. C'était dans ce trésor que chaque habitant de la tente, grand ou petit, puisait à même au fur et à mesure de ses besoins.

Leurs demeures d'hiver étaient certainement les plus extraordinaires qu'on eut vues. Elles étaient entièrement formées d'ossements de baleines, de narvals, de phoques, dont les intervalles étaient remplis de mousse et de glaise. Quant au diamètre, à la hauteur et à la forme, ces huttes ne différaient pas de celles de glace. Une épaisse couche de suie et d'ordures de toutes provenances tapissait en dedans ces murs bizarres, te lle

ment disjoints, du reste, qu'on pouvait voir dans l'intérieur sans y entrer, ce dont l'épouvantable odeur qui s'en exhalait ne donnait aucune envie. Tout alentour gisaient ça et là, blanchissant à la bise, des carcasses d'ours, de chiens, de cétacés, pêle-mêle avec des ossements humains. Et les Esquimaux, s'apercevant du désir qu'avaient les Anglais de recueillir des crânes d'hommes pour leus collections, s'empressèrent avec la plus complète indifférence, de leur en céder quelques-uns qui avaient sans doute appartenu à leurs amis ou à leurs parents.

Pendant que les navires, faisant le tour d'Igloulik, cherchaient à pénétrer dans un détroit qui semblait enfin leur promettre un débouché dans les eaux de l'ouest, le capitaine Lyon fit une reconnaissance par terre. Arrivé, à la nuitée, dans un campement d'Esquimaux, il logea sous la tente d'un nommé Ougarra, dont les femmes et la mère s'empressèrent de le débarrasser de ses vêtements imbibés d'eau ; comme les bottes étaient de la fabrique du pays, la vieille mère s'en empara sur-le-champ pour les raccommoder et y mettre des semelles neuves.

L'éloignement des vaisseaux et l'état des glaces retinrent deux jours entiers le capitaine chez ses hôtes, dont il paya l'hospitalité par des récits sans fin sur les Esquimaux de l'île Winter. Etant venu à citer un nommé Itkammuk, et à affirmer qu'il était en route pour Igloulik, une vieille femme, présente à l'entretien, se mit à bondir dans la tente, en s'écriant comme hors d'elle-même : " Je suis sa mère, ! je suis sa mère ! "

Le lendemain, après un repas où tous les convives Esquimaux avaient savouré du biscuit anglais, comme une préparation particulière de bœuf musqué desséché, on introduisit avec une sorte de cérémonial le capitaine dans une tente qu'il jugea vide, au premier abord, d'apres le silence qui y régnait. Il ne s'y trouvait pas moins de dix huit femmes rangées d'un côté, sans compter autant d'hommes rangés de l'autre. Contre le poteau du milieu, un de ceux-ci était debout. A un signal donné par les femmes qui se mirent à chanter en chœur, il commença une danse de caractère, et continua à se trémousser de son mieux, jusqu'à ce que n'en pouvant plus, il s'avança vers un de ses compatriotes et se frotta le nez contre le sien, cérémonie qu'ils appellent *Kounick*. L'homme ainsi invité prit la place du premier, puis, à son tour, désigna son successeur par le même cérémonial. De nez en nez, on arriva au capitaine Lyon, qui fut obligé de s'exécuter de bonne grâce, il dansa à son tour, et eut soin de chercher le nez le plus propre de la société pour accomplir avec lui le kounick obligatoire.

La danse, exercice vraiment hygiénique dans ce climat, n'est pas le privilége exclusif des adultes ; les enfants s'y livrent journellement avec ardeur, et les cris, les gestes cadencés, les tambours de basque et les gambades de ces petits êtres couverts d'épaisses fourrures, comme des oursons, forment, pour un œil civilisé, un obstacle des plus curieux.

N. N.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Vaisseau canadien à destination du pôle nord; navigation arctique.—Sonnerie à air pour la transmission des ordres sur les vaisseaux.—Conservation des cordages et des toiles.—Conservation des subsistances—Empoisonnement par la coralline—Traitement de la fièvre par l'acide phénique.

L'expédition scientifique organisée en France par M. Gustave Lambert et dont le départ était fixé au mois de janvier, a subi des retards regrettables qui paraissent enfin toucher à leur terme. Nous ne reviendrons pas sur l'importance de cette expédition; nos lecteurs doivent se rappeler l'exposé détaillé que nous avons fait, en décembre dernier, des problèmes qu'elle est appelée à résoudre, mais nous ne pouvons laisser ignorer que c'est sur un vaisseau canadien que doivent s'embarquer les hardis marins qui la composent.

Si M. Lambert parvient à surmonter les nombreux obstacles que la nature lui oppose, s'il est assez heureux pour arborer sur le pôle le drapeau de la France, ce sera pour le Canada un légitime sujet d'orgueil de voir son nom associé à un grand événement. Si, au contraire, ce qu'à Dieu ne plaise, cette tentative reste infructueuse, comme tant d'autres qui l'ont précédée, nous aurons toujours droit d'être fiers du choix de M. Lambert. Ce choix est en effet très significatif et témoigne hautement en faveur de nos chantiers maritimes: un vaisseau est fait par M. Gingras en vue seulement du commerce atlantique, et ce vaisseau, soumis aux rigoureuses investigations d'hommes compétents, est jugé capable d'affronter la navigation des mers arctiques: voilà ce qui nous paraît la recommandation la plus flatteuse que puisse envier un constructeur. Qu'il nous soit permis, pour mieux faire apprécier les qualités nautiques que doit posséder un navire destiné à l'océan boréal, de rappeler une lutte émouvante soutenue, dans les environs de l'île Melville, par *l'Investigator* que commendait Mc Clure:

" Nous étions emportés, dit ce voyageur célèbre dans son rapport à l'Amirauté, vers un bas-fond sur lequel des blocs énormes s'étaient amoncelés. Le coin du banc flottant qui nous traînait venant à rencontrer ces masses, n'a pu soutenir le choc et s'est brisé en morceaux de douze à quatorze pieds carrés, qui se sont accumulés au-dessus de la surface de l'eau. Ces glaçons, frappant notre carène avec un bruit pareil aux éclats du tonnerre, se pressent, se broient, s'entassent les uns sur les autres, tandis que derrière nous d'autres fragments arrivent avec une vitesse accélérée sur notre poupe, que rien ne protège....Dans la matinée du 20 août, nous fûmes arrêtés dans notre route vers le nord par une barrière de glace

qui s'appuyait à la côte. Pour éviter d'être entraînés par les champs flottants, nous nous amarrâmes, du côté de la terre, à un bloc solidement fixé sur un bas-fond... Le 29 août les glaces commencèrent tout à coup à se mouvoir. Un champ flottant d'une grande étendue, soulevant sans doute par une de ses pointes sous-marines le bloc auquel nous étions attachés, le redressa perpendiculairement au-dessus de nos têtes à trente pieds de hauteur. Comme cette masse dépassait notre vergue de misaine, nous avions à redouter qu'elle ne tombât de tout son poids sur le vaisseau, qu'elle eut écrasé du coup. Notre anxiété fut terrible pendant quelques minutes, qui nous parurent autant de siècles. Enfin le champ flottant se fendit, emportant à la dérive le bloc déraciné, et avec lui nous et notre vaisseau.

" Nous étions entraînés avec rapidité vers le reste d'un autre champ flottant, qui, après s'être brisé sur des bas-fonds, les avait recouverts d'une montagne de débris. Le péril devenait imminent, car, d'une part, si le navire était pris entre cet obstacle et le banc à la remorque duquel nous dérivions, il serait inévitablement mis en pièces, et nous avec lui ; si, d'autre part, nous nous détachions de notre île flottante, nous serions nécessairement jetés à la côte, qui n'était qu'à quatre-vingts pas. Je donnai aussitôt ordre au maître canonnier d'aller en avant sur la glace, vers le bloc échoué, et de faire tous ses efforts pour l'atteindre et pour le détruire par la mine. L'explosion ne réussit qu'à fendre légèrement le champ de glace. Cependant le danger croissait de seconde en seconde ; nous n'étions plus qu'à quelques pieds de l'écueil, et chacun, monté sur le pont, attendait le moment décisif dans une anxiété terrible. Par un hasard providentiel, le vaisseau affronta le choc dans le sens de la plus grande force de sa membrure. La secousse fut néanmoins si violente, que les mâts en furent ébranlés de la base à la cime, et que toute la charpente du navire craqua de l'avant à l'arrière ; le câble-chaîne qui nous retenait au glaçon se brisa, plusieurs ancres chassèrent, et une partie de la doublure en cuivre de la coque fut roulée *comme une mince feuille de papier.* "

Un vaisseau ordinaire, quelque bien construit qu'on le suppose, ne saurait tenir longtemps au milieu de dangers comme ceux qui viennent d'être décrits, et il est toujours nécessaire d'augmenter sa force par des travaux supplémentaires.

Ainsi les vaisseaux qui composaient la première expédition du capitaine John Ross dans la baie de Baffin, en 1818, furent revêtus extérieurement d'un second doublage en chêne de trois pouces d'épaisseur : ils eurent leur membrure étagée à l'intérieur par de fortes poutres, placées transversalement et destinées à résister à la pression des glaces, et leur proue, couverte d'une épaisse armure de fer, pouvait tout à la fois s'ouvrir un passage à travers les glaçons ou supporter leur choc sans grandes chances d'avaries.

Outre ces transformations, la plus prévoyante sollicitude pour la commodité et la santé des équipages avait présidé à l'aménagement des navires et de leurs approvisionnements : lits chauds et portatifs, à la place des hamacs ; poëles et tuyaux de chaleur portant une douce température dans toutes les parties des entre-ponts ; tentes goudronnées, assortiment complet de vêtements doublés en pelleterie et de chaussures fourrées ; vivres de choix pour trois ans ; abondance de légumes secs, de conserves, de cordiaux, de médicaments et d'antiscorbustiques de toutes sortes, tout enfin fut prodigué en prévision d'un long hivernement dans les régions polaires.

L'*Ismaïlia*, vaisseau de 700 tonneaux, sorti des chantiers de M. Gingras de Québec et dont le nom sera désormais *Le Boréal*, reçoit en ce moment des apprêts, des agencements intérieurs analogues, afin d'être approprié à sa destination nouvelle.

On pourrait se demander pourquoi, au lieu d'un simple voilier, M. Lambert n'a pas affrété un steamer dont la marche serait beaucoup plus rapide, qui ne serait arrêté ni par le calme plat, ni par les vents contraires. Cette idée doit paraître d'autant plus naturelle qu'elle avait séduit un illustre capitaine, John Ross, lorsqu'il entreprit son second voyage vers le nord pour aller à la découverte de l'infortuné Franklin. On était alors en 1830. A cette époque les machines à vapeur ne présentaient pas, tant s'en faut, la même perfection qu'aujourd'hui, et le capitaine Ross eut continuellement à souffrir des dérangements qui se produisaient dans la sienne. Il n'y a pas de doute qu'elle contribua largement à empêcher le succès de l'expédition.

Nous ne pensons pas qu'on ait songé depuis à utiliser la vapeur pour la navigation arctique et un peu de réflexion nous en fera vîte comprendre la raison.

Il est de toute nécessité, quand on voyage au milieu des glaces, de pouvoir modérer à volonté la marche du navire, et l'on sait combien cela est difficile avec la vapeur ; l'hélice d'un steamer, ses roues, à plus forte raison, seraient dans un continuel danger d'être broyées par les glaçons ; l'alimentation des chaudières, soit au moyen de pompes, soit autrement, devient très pénible dans des contrées où le froid est extrême ; enfin il est impossible d'emmagasiner la quantité de combustible nécessaire pour un voyage qui peut se prolonger pendant des années, d'ailleurs la machine elle-même occuperait un espace qu'on est bien aise de se ménager pour d'autres fins.

II.

Puisque nous parlons de vaisseaux, mentionnons trois inventions nouvelles qui s'y rapportent : la sonnerie à air de M. Sparre, la conservation des cordages et celle des subsistances.

La transmission des ordres dans un bâtiment quelconque et plus spécialement dans un navire, doit être rapide et sûre. Les moyens employés sont d'autant meilleurs qu'ils sont simples, faciles à comprendre et d'un entretien nul ou insignifiant.

Généralement l'ordre est précédé d'un avertissement obtenu par une sonnerie : l'ouïe est, en effet, de tous nos sens celui qui s'impressionne le plus facilement dans un espace donné. On entend aussi bien à droite qu'à gauche, par devant que par derrière, tandis que la vue, qui perçoit très rapidement, n'embrasse qu'une surface extrême restreinte.

L'invention admirable de la télégraphie électrique qui transporte la pensée à des distances incalculables presque instantanément, devait tout naturellement être utilisée pour la transmission des ordres dans tous les cas possibles: aussi, depuis longtemps, des manufactures, de grands hôtels, les ministères, des bureaux de compagnies de chemins de fer, et, en un mot, toutes sortes d'établissements où se trouve un grand nombre d'employés, sont pourvus d'appareils électriques fonctionnant très-bien.

Il semblait même que ces fils métalliques, à peine visibles, ces piles s'implifiées, ces manipulateurs tellement perfectionnés que le premier venu peut s'en servir sans apprentissage, fussent le dernier mot du progrès, lorsque M. Sparre imagina une combinaison à la fois plus simple, plus économique, plus rationnelle. Il supprima la pile, c'est-à-dire le moteur qu'il faut nourrir et entretenir.

Certes, notre intention n'est pas de comparer la découverte de la télégraphie électrique à l'invention de M. Sparre ; nous voulons seulement établir que si l'électricité est sans rivale toutes les fois qu'il s'agit de grandes distances, *l'air refoulé* rend de plus grands services pour de faibles parcours, jusqu'à un demi mille, par exemple.

Voici le principe sur lequel reposent les nouveaux appareils :

Un petit tuyau est terminé d'un bout par une poire creuse en caoutchoue et de l'autre par un récipient ayant la forme d'un champignon, également en caoutchouc. Si l'on comprime la poire avec la main, l'air renfermé est refoulé dans le tuyau, le champignon s'arrondit immédiatement et agit sur un mouvement quelconque : sonnerie, signal ou ordre. Dès qu'on retire la main, la poire et le champignon reprennent leurs formes primitives. Les tuyaux, la poire et le champignon sont parfaitement étanches ; le même air sert donc indéfiniment.

Il nous paraît inutile de décrire en détail les tableaux indicateurs, les décliquetages, les sonneries, les timbres, les carillons, qui ne sont d'ailleurs que des accessoires communs à tous les genres de transmetteurs d'ordres.

Les appareils spéciaux pour la marine nous paraissent cependant mériter une mention particulière, d'autant plus que cette application a exigé des études très approfondies et de sérieuses modifications dans les premiers types pour être amenée au point des perfectionnements actuels.

L'air qui circulait dans le tube se dilatait beaucoup en passant sur le réservoir de vapeur et altérait les signaux. Cette difficulté de maintenir l'air à peu près sous un même volume constituait un problème dont la solution pratique peut être considérée comme une véritable invention plutôt que comme un simple perfectionnement.

—La conservation des cordages est une question de première importance, sur les vaisseaux. On a coutume généralement de les enduire d'une forte couche de goudron de houille ; le goudron pénètre dans les pores du cordage et le rend imperméable à l'eau en même temps qu'une autre substance, la créosote, contenue dans le goudron, le préserve de l'altération que pourraient lui faire subir les agents chimiques.

Une méthode nouvelle plus simple, plus efficace, vient d'être imaginée :

Le cordage, encore neuf, est mis dans un four où on le laisse le temps nécessaire à sa dessication complète. On l'en retire ensuite pour le plonger dans un vase de capacité convenable, rempli d'eau dans laquelle on a fait dissoudre du sulfate de cuivre (vitriol bleu) dans la proportion de deux livres par gallon d'eau.

On laisse macérer le cordage quarante-huit heures environ, puis l'on s'en sert si besoin est. Le même bain peut servir jusqu'à l'extinction du liquide et ses propriétés peuvent être appliquées à tous les toiles dont la trame est composée de chanvre et de lin. Ce qui rend surtout précieux ce procédé, c'est que les toiles et les cordages auxquels on l'applique ne perdent rien de leur souplesse, lors même qu'ils sont exposés à l'humidité et à la pluie. Inutile de faire remarquer l'avantage qu'il peut procurer aux constructeurs d'édifices et à une foule d'autres industries.

—Nos lecteurs n'ignorent point que dans quelques contrées de l'Amérique méridionale, dans la Plata, notamment, les animaux domestiques, les bœufs et les moutons spécialement, se sont multipliés dans une telle proportion que leur valeur relative est descendue très-bas. Un bœuf de la valeur de trois à quatre cents francs chez nous, par exemple, se vend, dans la Plata, de trente à quarante francs.

Depuis longtemps de nombreux industriels se sont préoccupés de trouver un moyen propre à conserver la viande de ces animaux afin de pouvoir l'introduire dans l'alimentation des marins et aussi la diriger sur les marchés du nord de l'Amérique et de l'Europe où les produits de boucherie font défaut.

Dès 1866, MM. Cybils et Jackson, riches propriétaires, citoyens de la république de l'Uraguay, parvenaient, après de longues et dispendieuses expériences, à résoudre le problème d'une manière satisfaisante. Leur procédé consiste essentiellement à faire imprégner la viande fraîche de sel bien pur et à la soumettre ensuite à une très-forte pression. On forme ainsi des masses de viande de deux pieds cubes, pesant environ un quintal,

qu'on enveloppe d'une toile d'emballage forte et serrée, cousue et ficelée avec soin.

La manière de faire usage de cette viande est des plus simple. Un séjour d'une douzaine d'heures dans l'eau fraîche, suffit pour enlever l'excès de sel, pour la ramollir et lui rendre, à peu de chose près, l'aspect de la viande fraîche. Cuite dans le *pot au feu*, elle donne d'excellent bouillon et un bouilli certainement préférable aux viandes de porc et même de bœuf salées, en usage dans la marine. Accommodée en ragoût, surtout avec les légumes, elle fournit un très-bon aliment.

Cette méthode a été mise longtemps à l'essai en Angleterre et plusieurs milliers de ballots se sont vendus avantageusement à Liverpool et à Londres. Un échantillon préparé dans l'Uraguay fut adressé il y a deux ans à l'Académie des sciences de Paris. Quoique la préparation datât de 18 mois et que la viande eut fait une traversée de 2500 lieues, cette dernière se trouvait dans un état parfait de conservation.

Depuis lors un nouveau procédé de conservation imaginé par M. Francisco Lecoq, de Montevideo, a été réalisé par un ingénieur de Paris, M. Tellier.

" Un jour de l'automne passé, écrivait dernièrement M. Richard du Cantal, je me trouvais à Paris, au dîner des cultivateurs : on y servit des viandes de bœuf, du gibier et du poisson ; et puis, on nous demanda notre avis sur leur qualité. On ne put que donner un bon témoignage ; toute fois on ignorait pourquoi la question était ainsi posée. On nous dit alors, que ces viandes étaient conservées depuis un et même deux mois, par un procédé à l'étude, et qu'on proposait à la réunion de lui faire connaître.

Une commission de douze membres fut nommée ; je fus désigné pour en faire partie, et cette commission voulut bien même m'engager à la présider. Rendez-vous fut pris avenue Suffren, l'on fut exact à s'y rendre, et M. Tellier, qui nous attendait, nous présenta une chambre en planches, ayant la forme d'un carré long, qui pouvait avoir la capacité de 25 à 30 mètres cubes. C'est dans cette sorte de garde-manger, que les viandes avaient été conservées. Un de ces gigots, qui avait deux mois de conservation, fut mangé chez M. de Lavalette, directeur de la *Revue Agricole ;* je fus l'un des convives ; l'autre fut dégusté chez M. Gélot, et M. Jacques Valserre était du dîner.

Chez ces deux amphitryons, les repas furent excellents, et les viandes conservées, d'une aussi bonne qualité que possible.

Par l'emploi de l'ammoniaque qui, par une rapide volatilisation, refroidit à zéro des tubes dans lesquels passe de l'air qu'on refoule dans le magasin qui contient les substances alimentaires à conserver, on prévient leur décomposition. Le procédé qui nous fut indiqué par M. Tellier, nous parut d'autant plus efficace que l'appareil qui produisait l'air froid, avait eu de fréquentes et d'assez longues interruptions dans son action, et que,

d'autre part, les nombreux visiteurs qui avaient examiné cet appareil, avaient touché, manipulé les viandes soumises à l'expérience. Eh! bien, malgré ces conditions peu favorables, l'épreuve a été aussi concluante que possible, et j'en fis un rapport à la réunion des cultivateurs, qui nous avait délégués pour en rendre compte. Une dernière expérience a lieu en ce moment en Angleterre. MM. Lecoq et Tellier ont monté un appareil, dans un bateau à vapeur qui doit partir bientôt pour Montevideo.

On mettra dans le magasin de conservation, des bœufs et des moutons égorgés. On les examinera en arrivant à destination, et l'on fera la contre-épreuve au moyen de bœufs et de moutons de la Plate transportés en Europe. Si ces deux opérations réussissent, comme il y a lieu de l'espérer, il sera donné suite au projet de MM. Tellier et Lecoq, et le vieux monde pourra consommer, à bon marché, des viandes fraîches produites en abondance par le nouveau continent."

III.

Nous aurions à décrire ici des appareils de ventilation, d'électricité, de polarisation, etc. ; nous aurions à développer quelques théories nouvelles qui viennent de se produire sur le magnétisme terrestre et la physique du soleil ; mais, faute d'espace, nous allons passer outre pour nous occuper de deux questions qui intéressent l'hygiène publique : l'empoisonnement par la coralline et le traitement de la fièvre par l'acide phénique.

L'Echo a déjà eu l'occasion de prévenir ses lecteurs du danger qu'il y a à porter des bas couleur rouge d'aniline ; le même danger existe avec la *coralline*, matière solide, en paillettes d'un rouge pivoine à reflet vert ou jaune sombre et qui a été depuis quelque temps introduite dans la teinture, en Angleterre surtout.

La coralline est un poison d'une grande énergie. Introduite dans l'économie vivante, même à petite dose, elle peut donner la mort. Appliquée extérieurement elle ne produit plus sans doute des effets aussi désastreux, mais peut, à la longue, amener une grave perturbation dans l'économie.

M. le docteur A. Tardieu, France, fut appelé auprès d'un jeune homme de 23 ans, parfaitement constitué, qui étaient atteint aux deux pieds d'une éruption vésiculeuse très-aigüe et très-douloureuse. Cette éruption présentait ceci de particulier qu'elle était exactement bornée à la partie du pied qui recouvre la chaussure, et qu'elle dessinait sur la peau la forme parfaitement régulière du soulier-escarpin que portait le jeune homme ; or, celui-ci venait précisément de faire usage depuis quelques jours de chaussettes de soie rouge, d'une nuance très-élégante, que la mode s'apprêtait à répandre. Les chaussettes suspectes furent, en conséquence, soumises à une inspection ; on en détacha, par des procédés chimiques, la matière colorante qui fut reconnue pour être de la coralline et cette matière administrée à des animaux les fit périr en peu de temps.

La coralline, nous l'avons dit, est surtout employée dans les manufactures anglaises et nul doute que plusieurs de nos marchands possèdent un approvisionnement de bas et autres vêtements teints avec cette couleur traîtresse. Que chacun se tienne pour averti.

La coralline est fille de l'acide rosolique qui lui-même descend en ligne directe de l'acide phénique. On pourrait croire d'après cela, que l'acide phénique n'est bon qu'à empoisonner le monde ? Nous ne voudrions pas nous porter absolument caution pour lui ; mais s'il a quelques mauvaises qualités, il est indubitable qu'il en possède d'excellentes, témoin l'emploi, de plus en plus fréquent, qu'en font les médecins dans le traitement d'un grand nombre de maladies et notamment de la fièvre.

Le typhus, au commencement de l'année dernière, exerçait de grands ravages dans le comté d'Essex. Cet état de choses appela l'attention du secrétaire d'état de l'intérieur, et il ordonna qu'on eut à employer l'acide phénique pour désinfecter les égoûts, fosses d'aisance, etc., et qu'on aspergeât chaque jour, avec une dissolution faible, les cours, passages, etc. Après quelques jours de ce traitement la fièvre avait à peu près totalement disparu.

Cette expérience détermina le duc de Buckingham à faire expédier à l'île Maurice, où une fièvre épidémique exerçait des ravages affreux, une certaine quantité d'acide phénique pour servir à la médecine et à la désinfection. Le docteur Barraut, inspecteur général de l'état sanitaire de cette île, rend compte des effets obtenus dans les termes suivants :

"Dans le port de Saint-Louis j'ai constaté la valeur de l'acide phénique dans plus de vingt cas de fièvre intermittente avec congestion de la rate. Un grain d'acide phénique pur, dissous dans une once d'eau à laquelle on avait ajouté un peu d'eau-de-vie, fut la dose administrée trois fois par jour aux malades atteints par l'épidémie. Cette dose arrêta complétement les paroxysmes, et les rechutes étaient moins nombreuses qu'avec le sulfate de quinine. C'est principalement dans les cas d'attaque précédée de vomissements violents que j'ai observé l'action magique de l'acide phénique pour arrêter ces pénibles symptômes, tout en diminuant d'une manière remarquable la durée de l'attaque."

Le docteur Jessier, assistant de M. Barraut, applique l'acide phénique d'une manière tout à fait nouvelle, qui consiste à faire, sous la peau du fiévreux, une injection de $\frac{3}{4}$ de grain d'acide pur dissous dans vingt gouttes d'eau. Vingt-sept malades soumis à ce traitement, une ou deux fois, ont obtenu une complète guérison.

Les docteurs que nous venons de nommer pensent que l'acide phénique agit en détruisant des ferments végétaux ou animaux dont la présence dans le sang détermine la fièvre. Pour plus de détails sur ce point on pourra consulter l'article que nous avons publié, au mois de novembre dernier, sur les *Infiniment Petits*.

E. Y.

LETTRE DE MGR. L'ARCHEVÊQUE D'ALGER

SUR LES ORPHELINS D'ALGERIE.

Heureux résultats obtenus—Besoins de l'œuvre—Appel à la charité chrétienne.

Nos lecteurs se rappellent deux vénérables prêtres, MM. Lemauff et Riou, qui, l'été dernier, ont traversé nos villes et nos campagnes, sont montés dans les chaires de nos églises pour solliciter la charité publique et émouvoir la pitié des âmes sensibles en faveur de pauvres orphelins. Leur zèle a été couronné et ce sont les résultats heureux de ce zèle que nous présentons aux âmes charitables comme une récompense de leur générosité. Nous les trouvons dans une Lettre de Mgr. Lavigerie à M. L'Abbé Soubiranne, directeur général de l'œuvre des Ecoles d'Orient.

Au commencement de l'année 1868 une horrible *famine* affligeait *l'Algérie ;* pendant près de dix huit mois, cette malheureuse colonie s'est vue en proie à ce terrible fléau, et à cet autre fléau non moins terrible qu'on appelle le *choléra.* Les colons Européens souffrirent moins, parce qu'ils avaient plus d'énergie, et qu'ils avaient plus de prévoyance ; mais les indigènes périssaient par milliers, et c'est par milliers aussi qu'il fallait compter les orphelins. Les Chrétiens résistaient à ces calamités, les musulmans, avec leur fatalisme, courbaient la tête, se laissaient frapper, et périssaient. Mais la charité chrétienne ne voit dans tous les hommes que des frères, à quelque religion qu'ils appartiennent, et les chrétiens Français voyaient de plus dans les Arabes des concitoyens. Il y eut d'admirables dévouements. Tous rivalisèrent, laïques, prêtres et religieux. A la tête de cette armée de la charité se placèrent les Evêques, et par dessus tous, se distingua Mgr. *Lavigerie, l'archevêque d'Alger*, qui, sans autre ressource que son zèle, son courage, et les dons des fidèles, parvint à recueillir, à habiller, à nourrir, pendant les cinq premiers mois de 1868 jusqu'à *dix sept cents orphelins.* Ainsi qu'il le dit dans sa Lettre, un peu plus d'un tiers de ces orphelins ont été enlevés par la mort ; les suites de la famine, le typhus surtout, ont fait périr ces pauvres êtres, qui se sont éteints avec la résignation de leur race, étonnant par leur reconnaissance, la vivacité et la délicatesse de leurs sentiments religieux ; mais depuis six mois, la mort a cessé de frapper, et il reste encore plus de mille enfants dans les divers asiles qui leur sont ouverts, et tous les jours, il s'en présente de nouveaux, à qui la charité catholique ne peut fermer la porte.

Mgr. Lavigerie raconte des traits bien touchants ; écoutons un moment ces récits qui rappellent les plus beaux temps de l'Eglise, et qui donnent tant d'espoir de revoir un jour le christianisme fleurir en Algérie, comme

à l'époque de St. Augustin. " On avait eu, dit le prélat, la persuasion que ces enfants s'enfuiraient aux premières figues de barbarie, ou que leurs tribus viendraient les réclamer. Malgré ces prédictions, en voulant être en tout conséquent avec moi-même, j'avais dit aux frères et aux religieuses qui dirigent les orphelins : " Laissez vos maisons toujours ouvertes ; n'ayez ni clefs à vos portes, ni murs, ni clôtures aux champs où vos enfants travaillent. Que rien ne les retienne, si ce n'est le sentiment de leur intérêt, et les bons traitements qu'ils recevront de vous."

" Ma confiance n'a pas été trompée ; sur plus de dix-sept cents enfants que nous avons reçus, quelques-uns à peine ont déserté nos maisons, et c'étaient des orphelins des villes, déjà gangrenés par le vice.

" Tu as ta mère encore vivante, disais-je un jour à un de ces pauvres petits, il faut retourner avec elle !

" Oh ! non, me répondit-il, je ne veux pas, je ne veux pas.

" Et pourquoi cela, mon enfant.

" Parce que, ici, j'ai trouvé un père qui est meilleur que ma mère."

" C'est la nature qui parlait là, avec la finesse orientale. Ces enfants sentent dans les soins dont elle les entoure, dans le bien-être qu'elle leur donne, la puissance d'une vertu étrangère au mahométisme !

" Combien de fois ne m'ont-ils pas dit, et me répètent-ils encore :

" Père, si tu n'avais été là pour nous donner du pain, nous serions tous morts à présents !

" Et moi, je leur réponds :

" Non, mes enfants, ce n'est pas moi qui vous ai sauvés, ce sont les chrétiens de France ; il faut prier le bon Dieu de les récompenser.

" Oui, Père, nous le ferons tous les jours.

" Si les enfants n'ont pas voulu consentir à nous quitter, les parents collatéraux ne sont pas d'avantage venus réclamer nos orphelins. Au contraire, ils sont souvent venus nous offrir eux-mêmes leurs propres enfants.

" Du reste, les enfants, dont les parents sont encore en vie, sont rendus, sans difficulté d'aucune espèce, à la première réclamation ; mais ces réclamations sont bien rares. Les pères viennent ; ils voient leurs fils joyeux, laborieux, ils les embrassent, leur recommandent de nous obéir, et de nous aimer, et s'en vont contents.

" Ce sentiment n'est pas seulement celui des parents ; plus d'un musulman m'a répété qu'il priait Dieu de me rendre le bien que nous faisons aux orphelins de leurs frères.

" Vous le voyez, mon cher ami, l'œuvre est bien née vivante. Déjà je cherche les moyens de la développer, et d'établir sur plusieurs points de la paroisse d'Algérie de vastes fermes-écoles, où les enfants indigènes, dont les parents le désireraient, viendraient librement avec les enfants Européens, se former au bien, au travail, apprendre nos méthodes, et recevoir une instruction première qui modifiera profondément la routine et les préjugés de leur race.

" Six grandes propriétés mesurant ensemble plusieurs milliers d'hectares, me sont offertes pour cela. Bien administrées, elles suffiraient à nous donner le nécessaire; les ressources premières me font seules défaut.

" Oh ! mon cher ami, je n'ai jamais aimé l'argent, mais lorsque e le vois si indispensable, lorsque je sens que j'ai tout le reste autour de moi, c'est-à-dire tous les dévouements si purs de nos bonnes sœurs, de nos frères, des prêtres de mon excellent clergé, qui ne demandent tous qu'à se consacrer, jusqu'à la mort, à ces grandes œuvres de charité, de civilisation et de foi, lorsque je vois les Arabes eux-mêmes commencer à comprendre le bien que nous pouvons faire à leurs fils, je me prends à désirer d'être riche.

" Si du moins ces lignes pouvaient tomber sous les yeux de quelqu'une de ces personnes généreuses et chrétiennes de notre France, qui cherchent le bon emploi de leur fortune. Ici et dans nos œuvres commencées, elles trouveraient à servir efficacement, sûrement, les causes les plus chères à nos cœurs, celle de l'Eglise dont nous voulons ressusciter les œuvres sur cette terre qui a été sienne ; celle de la civilisation chrétienne que nous cherchons à introduire parmi ces pauvres peuples dégénérés ; celle de la France dont nous étendons et consolidons l'influence.

" Tout cela se trouve en effet dans notre espérance de modifier peu à peu ce pays par l'éducation de ses enfants.

" Sauf des exceptions peu nombreuses, les adultes sont personnellement perdus pour nous. Livrés à une paresse presque incurable, esclaves d'une religion sensuelle et fataliste, victimes de préjugés farouches, les Arabes échappent presque absolument à notre action, et n'attendent que quelque occasion favorable pour nous témoigner leur haine.

" Pour les enfants, c'est tout autre chose, et nos orphelinats nous donnent déjà la preuve de la facilité avec laquelle on peut arriver à une assimilation progressive.

" Je vous étonnerais certainement, mon cher ami, si j'entrais ici dans le détail des résultats obtenus par les Frères de Ben-Aknoun, par nos sœurs de Kouba, sur les enfants qui leur sont confiés."

Mgr. Lavigerie entre ici dans des détails qui montrent que les jeunes Arabes, garçons et filles, sont plus faciles à transformer qu'on ne le pensait, ils s'accoutument au travail de la terre, et même à celui des métiers, et sous les heureuses influences qui les entourent, ils se débarrassent peu à peu de tous les vices de leur race. Ecoutons encore.

" Le vol qui était si fréquent parmi eux à l'origine, qu'on ne pouvait rien laisser à leur portée, et qu'ils se relevaient la nuit pour dérober tout ce qu'ils convoitaient, a presque entièrement disparu. Je citerai ce fait dont je suis témoin depuis plus de trois mois. J'ai à Saint-Eugène soixante-six orphelins employés dans les ateliers dont j'ai parlé plus haut, ou employés aux travaux de la terre. Or, dans les jardins, il s'est trouvé des

fruits en abondance : grenades, oranges, etc. Une troupe d'enfants, même français, ne les respecterait guère, et nous dispenserait d'en faire la récolte. Et nos enfants n'en ont pas enlevé un seul.

" Vous ne volez plus mes enfants ? leur disais-je une fois.

" Mon père nous ne volons plus.

" Et pourquoi ?

" Parce que Dieu nous verrait !

" Quelle réponse, mon cher ami, et quel sentiment exquis et fin elle dénote de la part d'un enfant hier encore à demi sauvage et voué au vol par imitation ou par instinct.

" Puisque je parle de leur sentiment religieux, vous désirerez aussi savoir sans doute, où ils en sont relativement au Christianisme.

" Vous vous rappelez la ligne de conduite et les engagements publics que j'ai pris à cet égard dès l'origine. J'ai annoncé que ces enfants resteraient libres, qu'aucune pression ne serait exercée sur eux, et que, s'ils voulaient être chrétiens, nous n'accueillerions leur demande que lorsqu'ils seraient en âge de se décider avec maturité.

" Je tiendrai ma parole, et vous comprenez les puissants motifs qui doivent m'y faire tenir.

" Mais le travail se fait, ou pour mieux dire, il est déjà fait dans l'âme de tous nos enfants.

" Nous sommes Français, disent-ils, nous voulons être Français et non Arabes.

" Mais, mes enfants, leur dis-je quelquefois, vos pères, vos mères étaient Arabes, quand vous serez grands, vous serez comme eux.

" Non, c'est toi qui est notre père, c'est toi qui est notre mère, nous voulons être comme toi.

" Du reste et avec leurs instincts religieux, le caractère dont leurs maîtres sont revêtus, donne à ceux-ci une autorité morale bien plus grande sur les orphelins.

" Mais je sens que je m'oublie, et que je me perds dans les détails. Il faut seulement que je vous dise, avant de finir, quelle est notre situation matérielle et de quel péril nos œuvres sont menacées.

" Au premier moment de la création de notre asile, nous avions reçu indistinctement tous ces pauvres êtres mourant de faim, dans un seul établissement dirigé par les sœurs de la doctrine chrétienne. Je vous ai souvent parlé dans mes lettres de cette maison où le zèle vraiment héroïque de ces bonnes religieuses et des Pères de la Compagnie de Jésus, a eu à lutter contre tous les fléaux et a compté de nombreuses victimes.

" C'est là que nous avons recueilli, sans autre pensée que de les sauver de la mort, nos dix-sept cents orphelins.

" Mais lorsque le flot de l'épidémie et de la misère a commencé à descendre, nous avons dû songer à organiser notre œuvre, à en séparer les

éléments d'une manière rationnelle, afin de les mieux disposer et d'arriver au but que nous nous proposons, celui de transformer par une éducation française et chrétienne ces pauvres barbares, que nous avons reçus mourant également de la faim du corps et de la corruption de l'âme.

" Dans cette pensée sont nés dans le Diocèse d'Alger, six établissements divers, sans compter les orphelinats des Jésuites et des sœurs de St. Vincent de Paul, qui ont, de leur côté, reçu quelques enfants indigènes.

" Le premier et le principal est le grand orphelinat des garçons, qui compte à lui seul plus de cinq cents enfants, et est confié aux soins des bons Frères des écoles, aidés dans leur œuvre par quelques auxiliaires laïques.

" Ces enfants sont occupés spécialement aux travaux agricoles sur les terres de l'orphelinat, et aussi à quelques états ou métiers qui s'y rapportent, comme la boulangerie et la boucherie. Nous avons là également des escouades de tailleurs et de forgerons futurs.

" Dans quelques bâtiments annexes du petit Séminaire de St. Eugène, nous avons une autre section de l'orphelinat des garçons spécialement appliquée aux métiers manuels autres que l'agriculture. C'est là que sont les maçons et les charpentiers dont j'ai parlé déjà.

" Enfin, au petit Séminaire lui-même, j'ai admis l'élite intellectuelle de nos enfants d'adoption, quelques Arabes, quelques Kabyles qui ont commencé leurs études littéraires. Ceux-là savent déjà lire, écrire un peu, calculer, et ils feront leurs classes tout entières pour entrer plus tard, si Dieu me prête vie, et leur donne persévérance, dans des carrières libérales.

" Je me plais quelquefois à songer que ces chers petits Arabes, si éveillés, si intelligents, si sensibles aux bontés que l'on a pour eux, seront les actifs, les vrais apôtres de leur peuple ; qu'arrachés à sa double misère matérielle et morale, et la comprenant à fond, par conséquent, ils chercheront à l'en arracher lui-même, et qu'ils seront ainsi les continuateurs de l'œuvre que j'entreprends aujourd'hui.

" De même que les garçons, les filles indigènes ont un établissement principal.

" Il est situé à Kouba, à quatre kilomètres du grand Séminaire, et est dirigé par les excellentes sœurs de Saint Charles de Nancy.

" Mon cher ami, vous avez partagé mes espérances et mes peines. Vous êtes prêtre, et vous devez sentir ce que j'éprouve et ce que je souffre, en pensant que je puis être obligé de renoncer à des œuvres dont je considère le maintien comme un devoir sacré d'humanité et de religion, et qui serviront certainement la cause de la France.

" Le sentiment de ma faiblesse semble devoir m'interdire d'en appeler à ce grand nom. Mais je sens de quel cœur St. Vincent de Paul devait

parler aux dames de la cour de Louis XIII, lorsqu'il plaidait auprès d'elles la cause de ses enfants trouvés. Si ma voix n'a pas sa puissance, elle parle au nom du même Dieu, en faveur de misères encore plus grandes. Elle sera entendue de vos pieux souscripteurs et de tous les chrétiens de France, lorsqu'elle leur adressera la même prière si touchante dans sa simplicité et sa vérité.

" La compassion et la charité, pouvons-nous dire avec St. Vincent de Paul, vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants ; vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés, voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner.

" Cessez d'être leurs mères pour devenir leurs juges : leur vie et leur mort sont entre vos mains ; je m'en vais prendre les voix et les suffrages ; il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin ; et au contraire, ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez, l'expérience ne nous permet pas d'en douter.

" Et si je pouvais avoir quelque doute sur le succès de cette prière, il disparaîtrait bien vite devant les assurances que me donnait, il y a quelques mois à peine, le vicaire même de Jésus-Christ.

" Nous croyons, nous disait N. S. P. le Pape Pie IX, devoir combler de louanges particulières tous ceux qui, par leur courageux concours ou par leurs généreuses aumônes, vous ont aidé dans votre œuvre admirable, ou vous aideront dans la suite.

" Persévérez donc avec confiance dans votre entreprise, et que les obstacles ne fassent qu'augmenter votre courage ; car c'est au milieu des obstacles que les œuvres de Dieu ont coutume de marcher et de se fortifier. Avec l'appui de Dieu, ni la grâce, ni la force, ni les moyens matériels nécessaires pour achever votre œuvre ne manqueront à vous ni aux vôtres.

" Je m'arrête, mon cher ami, dans mes prières et dans celles de mes orphelins, votre nom et celui de tous ceux qui continueront à nous venir en aide, seront chaque jour prononcés avec reconnaissance, et recommandés à Celui qui a promis de récompenser même le verre d'eau froide donné en son nom au dernier d'entre ses enfants."

PIE IX.

C'est l'heure de fixer son regard sur Rome, comme sur le point de la terre où se concentrent en ce moment les plus nobles éléments de l'humanité, et qui fait le plus d'honneur à notre race. C'est à Rome, en effet, qu'il y a des *hommes* dans toute la force de ce très-noble terme ; c'est à Rome surtout qu'il y a *l'Homme par excellence*. Oui, celui qui renferme et conserve dans son intelligence toutes les traditions vraies et toutes les idées justes, toutes les vérités naturelles et toutes les vérités révélées, le vrai, le bien et le beau ; oui, celui qui résume dans son cœur l'amour de tous les siècles pour la vérité et pour la justice ; oui, celui qui gouverne toutes les volontés, comme tous les entendements et tous les cœurs, qui édicte ou qui confirme toute loi morale, comme toute croyance religieuse, il est à Rome, il y est encore, et nous avons le devoir de l'y contempler en l'admirant. Ce que menace en cet instant solennel la rage aveugle des ennemis de l'Eglise, ce n'est pas l'Eglise seulement, c'est l'humanité, c'est le type et la dignité de l'homme.

Il nous est venu cette idée d'esquisser à grands traits l'image de ce suppléant de Jésus-Christ dans le monde ; de ce défenseur de toute lumière, de toute autorité, de tout ordre, de ce pape qu'on peut légitimement comparer aux plus illustres de ses prédécesseurs. Et, pour faire ce portrait, nous avons résolu de ne point avoir recours aux grands documents officiels de cet admirable pontificat, aux encycliques, aux brefs que toute la chrétienté connaît et admire. Tout le monde sait à quels caractères se distinguera dans l'histoire de l'Eglise, le règne spirituel de Pie IX. C'est et ce sera par excellence, le pontificat de l'Unité, comme l'attestent cet acte fameux qui a reconstitué l'épiscopat catholique en Angleterre, ces efforts pour éteindre le schisme grec, ces conquêtes de la liturgie romaine. C'est et ce sera le pontificat de l'affirmation comme l'attestent l'Encyclique et le Syllabus. (1)

C'est et ce sera le pontificat de l'Immaculée-Conception. Nous n'avons pas le dessein de nous arrêter de nouveau à ces caractères trop connus, et voulons emprunter à des documents plus familiers, plus intimes, les éléments du portrait que nous allons dessiner.

Un prêtre italien a eu l'excellente idée de rassembler en un corps d'ouvrage toutes les paroles de Pie IX qui ne se trouvent pas consignées dans son incomparable Bullaire. Le successeur de Grégoire XVI a été mêlé à de nombreux et terribles événements : il a dû parler souvent, et ne s'est jamais dérobé à ce grand devoir de la parole. Par malheur, le vent

(1) Et prochainement le Concile du Vatican.

emporte ces discours qui font uniquement la joie de quelques oreilles privilégiées, et de quelques esprits trop rares. Mais il s'est toujours trouvé près de Pie IX quelques-uns de ces auditeurs charitables qui ne veulent point garder pour eux seuls les délices d'une belle parole, et qui la recueillent pieusement pour la joie et l'enseignement de leurs frères.

Les journaux ont publié ces allocutions, ces homélies, ces conversations du souverain pontife, dont M. l'abbé Marcone a fait un bouquet charmant, en trouvant seulement " le fil pour le lier." Un prêtre français vient de traduire ce recueil ; il a rompu devant nous ce pain substantiel et délicieux. Et nous avons dans la *Parole de Pie IX* un livre qui complète le Bullaire. Ajoutons que dans une encyclique, la personnalité d'un pape n'a, en quelque manière, ni l'occasion, ni le droit de se montrer, tandis que l'âme toute entière de Pie IX s'épanouit librement dans la simplicité de ces exhortations, de ces causeries, de ces paroles intimes. C'est là, c'est là, qu'est l'originalité de cette physionomie, c'est là que le peintre doit l'étudier et la saisir.

I.

La confiance, la grandeur, la mansuétude, tels sont les trois principaux caractères de la figure de Pie IX.

Rien n'égale le calme, la sérénité de cette foi qui est d'autant plus victorieuse qu'elle paraît plus complètement vaincue. " La foi, disait un jour cette bouche virilement surnaturelle, la foi n'accepte point de compromis. Elle n'est point vague ni incertaine, mais claire et définie. La foi de sa nature est *exclusive*, mais la charité est *expansive*, et elle s'étend à tous."

A la vue de tant de ruines, Pie IX les constate, mais ne désespère pas de les relever :

" Tout s'obscurcit autour de nous, mais Dieu ne permettra pas que tout soit détruit en même temps, la vérité, l'église, la justice, le droit."

Les catholiques n'ignorent pas, d'ailleurs, que Pie IX a toujours prédit le triomphe, et le triomphe *prochain* de l'Eglise. Il ne nous coûte pas de rappeler cette prophétie au milieu des événements qui semblent lui donner aujourd'hui le plus éclatant démenti. Nous écrivons ces lignes au moment même où nous venons d'apprendre la défaite de Monte-Rotondo et les détestables progrès de la révolution.

Mais nous n'en répétons pas avec moins de confiance et de joie ces grandes paroles du souverain de nos âmes : " Le sommeil du Christ sera passager, et le jour viendra où Jésus se levant, commandera aux vents et à la mer, et il se fera un grand calme, *tranquillitas magna*. J'ignore ce qui m'est réservé ; mais j'espère que plusieurs de ceux qui m'entourent seront témoins, un jour, du triomphe qui ne fait jamais défaut à la cause de Dieu."

Pensez bien à ces paroles qui restent formidablement suspendues sur vos têtes, illustres vainqueurs de Monte-Rotondo.

Et n'oubliez pas ces autres accents prophétiques : " Je ne désespère pas de voir le jour du triomphe de la justice. Alors, je pourrai dire : *Nunc dimittis servum tuum, Domine.* Oui, ce jour-là luira bientôt, et, en attendant, la justice ne manquera point de défenseurs." Méditez ce *bientôt*, et tremblez dans votre victoire.

Vous connaissez les Psaumes de David : on y sent passer le souffle d'un espoir que rien ne peut décourager. Mais certains discours du roi Pie IX ressemblent singulièrement aux chants du roi David. Et pourquoi ne le dirais-je pas ? La beauté des uns ne me paraît point éclipser celle des autres. Ecoutez plutôt.

" Je puis mourir, mais la papauté ne mourra jamais. Je puis souffrir le martyre, mais un jour viendra où mes successeurs reconquerront tous leurs droits. Saint Pierre fut crucifié, mais le Pape vit toujours. La preuve, c'est que je suis ici."

" J'ai vu dans le saint Evangile, qu'à peine né dans l'étable de Bethléem, l'enfant Jésus, tout faible qu'il était encore, jetait cependant le trouble autour de lui, et faisait trembler le roi Hérode sur son trône. Il était écrit que personne ne lui pourrait résister.

" Et voilà que moi aussi, pauvre et faible vieillard, dépouillé de tout, seul et sans appui, je fais peur à mes ennemis et suis pour eux un grand obstacle.

" Je suis dans la joie, et ma joie trouble la leur, parce que, au milieu de toutes mes douleurs, je sens au-dedans de moi une grande confiance qui ne défaillira jamais.

" Je sens que je serai secouru. Quand et comment ? Je n'en sais rien, et peu m'importe. Mais ce secours me viendra, j'en suis certain. Je dois donc vous dire et je désire qu'on sache que je resterai constant jusqu'à la fin."

Toutefois, il y a, même au sein des âmes chrétiennes, différentes natures d'espoir et de confiance. Certaines espérances ont quelque chose d'agité ou de saccadé qui les éloigne de la perfection; certaines autres sont ardentes, fébriles, remuantes. Pie IX ne connaît point cette inquiétude ni cette hâte qui sont bien faites pour enlever à la foi la moitié de son mérite et de sa beauté.

Il a l'âme et le front calmes. Il semble que parmi tant de périls son cœur n'ait pas un seul instant battu plus vite : " Je souffre pour la justice, je suis dans les douleurs pour l'Eglise, ma conscience ne me reproche rien. Voilà le secret de ma force, voilà la raison de ma tranquillité." Un tel calme devait aisément communiquer à une telle âme le cachet de la grandeur ; il est bien rare, au contraire, qu'on puisse être grand quand on est agité. Tous les élus seront grands dans le ciel, parce qu'ils seront tous dans le repos.

II.

Quand les adversaires de l'Eglise lisent les discours des évêques, et ceux de notre pontife souverain, ils doivent être surpris de cette belle fierté qui éclate dans chacune des paroles épiscopales.

Quelques-uns se connaissent assez peu en vraie grandeur pour confondre cette fierté avec de l'orgueil. Ils nous regardent tous comme des superbes, comme des dédaigneux. Ils vont jusqu'à nous supposer du mépris pour les autres hommes, comme si nous n'avions pas la plus profonde horreur pour ce sentiment qui est le moins chrétien et le plus détestable de tous ceux que l'enfer peut nous suggérer. Ils oublient que dans un évêque, par exemple, il y a deux éléments distincts, le chrétien qui doit être modeste, et le représentant vivant du droit de l'Eglise, qui doit être ferme. Qu'on le sache bien, une institution divine, quand elle ouvre la bouche et parle, n'est pas tenue à cette modestie qui est le premier de nos devoirs. Pie IX est modeste, mais le pape est fier.

Cette fierté est contagieuse et rend fiers tous ceux qui assistent à ses manifestations. Elle est pour tous les catholiques d'un grand exemple. Une certaine fierté très-modeste est une de nos obligations les plus strictes. Un catholique doit la faire énergiquement vibrer dans toutes ses actions et dans toutes ses paroles. Il doit faire monter à lui toutes les âmes, et ne jamais connaître ce que c'est que de s'abaisser, si ce n'est par charité.

Un jour, en 1864, le pape eut à bénir cinq évêques qui allaient partir dans toutes les directions du monde, et se disperser sous tous les vents du ciel. Il y avait là le nouvel archevêque de Tarragone, l'évêque d'Edimbourg, un évêque de Prusse, un archevêque du Mexique, il y avait surtout ce grand évêque d'Hébron, Mgr. Mermillod, qui recueillit dans sa mémoire les grandes paroles du Pontife. Prenant soudain les allures d'un triomphateur, Pie IX se dressa de toute sa hauteur, et avec une majesté qu'aucun roi n'a jamais égalée, donna aux cinq évêques ses instructions suprêmes.

" Vous, archevêque de Tarragone, allez porter à l'Espagne en révolution des paroles de paix et de vérité. Je vous l'ordonne ; allez, le monde est à moi."

" Vous, allez au Mexique ; allez pacifier ce pays, et soutenez des droits méconnus. Je vous le commande au nom de Jésus-Christ."

" Evêque d'Edimbourg, allez achever de conquérir l'Angleterre à Jésus-Christ."

" Vous, allez étonner la Prusse par l'exemple de toutes les vertus."

" Pour vous, mon frère et mon fils, puisque je vous ai consacré, allez me gagner cette Genève qui ne craint pas de s'appeler la Rome protestante. Bénissez ces peuples qui peuvent être ingrats, mais qui sont mes enfants. Soutenez, consolez la grande famille catholique, et convertissez ceux que l'hérésie retient encore loin du bercail du Seigneur."

Certes, Alexandre partageant son empire, n'eut pas un accent aussi vainqueur, une grandeur aussi profonde. Et cette élévation, notez-le bien, est habituelle à Pie IX. Le premier janvier 1863, l'heure où déjà le point noir dominait tout notre horizon, et assombrissait toutes les âmes, Pie IX ne donna pas avec une fierté moins sublime sa bénédiction à l'armée française : " Que ceux qui me combattent, leur dit-il avec sa grande voix, songent à l'histoire du patriarche Jacob, qui, après avoir lutté pendant toute une nuit contre un adversaire inconnu, vit au lever du soleil que cet adversaire était un ange et se prosterna à ses genoux. Les révolutionnaires non plus ne voient pas qu'ils combattent contre l'ange ; puissent-ils ouvrir les yeux à la vérité." Dans les circonstances en apparence les plus vulgaires, le pape ne se dépouille point de cette majesté plus que royale. On se rappelle peut-être un des traits les plus touchants de sa vie.

Il rencontra deux jeunes protestants qui avaient soif de revenir à la véritable Eglise, et que leur mère empêchait de se tourner vers cette source de la vie. Tout frémissant d'inspiration, Pie IX se dirigea vers cette mère : " Madame, au nom du Christ dont je suis le Vicaire, je vous demande ces deux enfants qui sont à lui avant d'être à vous." C'est ainsi que savent parler les pères !

Les fiertés mondaines, les fiertés blâmables ne se soutiennent en général que dans la prospérité. Tout au contraire, la fierté catholique est agrandie par le malheur. Plus Pie IX s'est senti persécuté, plus il s'est redressé devant les hommes en s'humiliant devant Dieu. " Jamais, disait-il en 1864, je ne consentirai à aucune transaction honteuse." On comprend aisément que cette fermeté se soit changée en véritable courage, dès que les événements ont pris une physionomie plus redoutable. La parole du Pape n'a jamais tremblé, n'a jamais expiré sur ses lèvres, il a toujours dit ce qu'il devait dire, quelque prochain, quelque grand que fût le danger.

" Il m'est impossible de dissimuler ma douleur, et je ne veux pas avoir à m'adresser ce reproche : " *Væ mihi quia tacui.*"

Un autre jour, il lançait l'anathème sur les Caïphes et les Judas de la presse contemporaine : " De nos jours, ajouta-t-il, les bourreaux qui fendent les crânes à coups de hache ou qui jettent les Saints dans les fleuves sont rares. Mais, il y a encore ceux qui les remplacent. C'est à ceux-là que je dirai : Vous crucifiez vos prophètes."

Oh ! qu'ils sont nombreux les crucifiés d'une presse perverse et impie.

Je me tourne donc vers les points cardinaux, et je crie au monde entier. Considérez ceux qui sont les protecteurs de cette presse et de ces écrivains ; c'est en eux que vous reconnaîtrez les successeurs des bourreaux. Il y a deux ans que l'auguste vieillard parlait ainsi, et il tiendrait aujourd'hui le même langage.

III.

Une douceur charmante s'allie chez Pie IX à cette fermeté auguste et première. Il a une majesté aimable. La rigueur lui déplaît et il voudrait n'exercer que la miséricorde. " A mon grand regret et à ma profonde douleur, je suis parfois contraint de *tolérer* que dans mon Etat, on frappe un criminel." Ainsi parlait-il à Odo Russel qui a trop fait parler de lui.

On sait qu'il a le don des larmes. Lorsqu'il condamne, il pleure ; lorsqu'il excommunie, il sanglotte. Dans le recueil de ses discours, on trouve à tout instant, la constatation de cette sincère et admirable émotion. A ce charme des pleurs se mêle intimement le charme du sourire, avec la grâce d'un esprit délicat et fin. On a cité de lui cent mots, cent traits qui ont la vivacité italienne et le goût français.

" Vous êtes comme les cloches qui appellent les fidèles à l'église, disait-il aux puséistes ; vous sonnez, mais vous restez dehors." Cet esprit se concilie, on ne peut plus aisément avec son invincible fermeté. " Je ne veux pas qu'il soit dit que dans l'Eglise de Dieu, il y a six sacrements et un piége," répondit-il à un illustre écrivain qui, dans la biographie d'un de ses amis, avait écrit ces mots malencontreux : " *Il est un piége qu'il ne sut pas éviter, il se maria.* Ici, l'indignation est spirituelle, et nous n'y perdons rien. Ailleurs, les plus douces, les plus suaves couleurs se présentent d'elles-mêmes sur la palette de ce peintre. Pie IX, n'en déplaise aux ennemis de la poésie, Pie IX est un poëte : " Les adversités, dit-il quelque part, sont les épines de cette fleur éternelle qui s'ouvre pour nous dans le jardin du ciel."

Ne croirait-on pas entendre la parole imagée du curé d'Ars. " Oui, dit-il encore, notre triomphe est certain, mais il nous faudra passer encore par beaucoup de tribulations. Il nous arrivera ce qui arrive au serpent qui veut passer au milieu des cailloux ; il passe et même il y laisse sa peau, mais il en sort rajeuni."

Presque toujours l'expression, le verbe de Pie IX est accentué et vivant. Il sait se faire comprendre des plus simples esprits : ce qui, pour le dire en passant, est le propre de tous les Saints. " Rentrez dans vos cellules, dit-il, à je ne sais quelles petites filles, et pensez qu'en ce moment deux armées sont en face l'une de l'autre ; l'une elle est commandée par les démons, l'autre par les anges du Paradis. Priez."

Et ailleurs encore : " Je suis comme la baguette de Moïse, d'elle-même elle ne pouvait rien, et n'était qu'un pauvre morceau de bois. Quand à terre était ce morceau de bois, il était inerte, mais quand il était aux mains de Moïse, par la vertu de Dieu, il pouvait même opérer des prodiges. De moi-même aussi, je ne puis rien, mais comme vicaire de Jésus-Christ, je puis tout, *même faire des miracles.*" Dans ces dernières lignes, il semble qu'on trouve tout Pie IX. On y rencontre une majesté incomparable revêtue d'une poésie lumineuse et simple.

Mais il faut renoncer à peindre ce mélange de qualités si diverses et si bien fondues dans l'unité de cette belle âme. L'infaillibilité y trône comme une reine avec la sainteté pour compagne : la dignité et la grâce, la fierté et l'esprit, la philosophie et la poésie, la grandeur et l'humanité s'y pénètrent et s'y confondent religieusement et délicieusement. Vous venez d'entendre la foudre de cette grande voix ; tout-à-coup vous voyez luire un charmant rayon de soleil sur un sol couvert de fleurs.

IV.

Tel est celui dont le monde ne veut pas, tel est celui dont on nous dit tous les jours qu'il est l'ennemi de ce siècle. Et cependant Pie IX, qui a dû condamner très-énergiquement toutes les erreurs contemporaines, porte les caractères de son temps ; oui, tous les caractères nobles et généreux.

Il ressemble sans doute aux Papes des siècles précédents lorsqu'il affirme l'immuable et éternelle vérité ; mais il a d'ailleurs une physionomie toute originale et qui ne permettra pas de le confondre absolument avec les souverains pontifes du moyen âge, ou du siècle de Louis XIV.

Ce siècle où nous vivons, est par excellence le siècle de la sincérité. On y pose nettement les questions, on les résout sans hypocrisie. Les Papes avaient toujours procédé avec cette franchise admirable ; mais Pie IX, dans son Encyclique, dans son Syllabus, dans sa définition de l'Immaculée-Conception, a eu l'occasion de mettre en une lumière encore plus transparente toutes les grandes vérités qui soutiennent le monde. Il n'y a plus en vérité de faux-fuyants possibles devant de telles affirmations. Voici l'erreur, et voici la vérité ; choisissez. Et cette admirable clarté, cette droiture incomparable, Pie IX ne s'en est pas départi dans la vie publique. Il est un de ceux qui ont en réalité le plus de dédain pour la diplomatie.

Le souverain qui doit le plus volontiers se passer de diplomatie et de diplomates, c'est le Pape. La diplomatie, c'est la ligne courbe ; la sainteté, c'est la ligne droite. " Si les cabinets ont leur politique, disait un jour Pie IX, moi aussi j'ai la mienne." Et comme on lui demandait de vouloir bien la préciser : " Volontiers, dit-il." Alors, il leva vers le ciel son grand et beau regard, et s'écria : " Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté se fasse sur la terre comme au ciel." Et il ajouta : " Vous connaissez maintenant ma politique ; soyez sûr qu'elle triomphera." Il n'a jamais été prononcé sur la terre de plus grande parole, et elle suffirait à nous consoler de toutes les épreuves de l'heure présente. La papauté temporelle ne périra pas, puisqu'elle parle ainsi. Elle ne mourra point, puisqu'elle condamne ainsi toutes les subtilités, toutes les roueries d'une politique à expédients, d'une politique dont le nom est devenu synonyme de mensonge.

Ne dire que ce qui est pleinement vrai, sans atténuation hypocrite, sans

restriction mentale, sans habileté d'aucune sorte, voilà le secret d'une bonne diplomatie et d'une saine politique. Contre la ligne droite, rien ne vaut.

Ce siècle est aussi le siècle de la charité ! Pie IX, comme nous l'avons vu, n'a cessé de donner sans cesse l'exemple du plus tendre et du plus intelligent amour. Il aime passionnément les âmes. Pour sauver une âme, il mourrait, et toute l'Europe liguée n'a pu lui arracher une seule âme d'enfant qu'il voulait conduire au ciel. Sa fermeté a pu quelquefois donner le change sur la vivacité et les proportions de son amour, mais sa fermeté est très-aimante ; elle est, pour ainsi dire, toute baignée de ses larmes. Il a pour la paix une affection dont rien ne peut rendre l'ardeur, témoin cette belle prière qu'il a voulu composer pour les besoins de l'heure présente.

" *Dieu de paix, dit-il, vous permettez la guerre afin que nous soupirions* " *d'avantage vers cette paix véritable et éternelle qui se trouve dans le* " *ciel. Dieu de paix, donnez la paix à toute la terre, mais principale-* " *ment à l'Italie.*"

Ce siècle est encore le siècle de la science ; et quel Pape a aimé la science plus que Pie IX. Il lui a marqué ses limites, il lui a dit : " *Tu n'iras* pas plus loin." Mais dans ces justes bornes où il l'a contenue, il lui a donné une élévation que rien n'égale. Dans les questions qui sont posées au futur concile, la science occupe la première place.

Le Pape veut la dilater au sein de l'Eglise ; il veut que l'enseignement des Séminaires devienne encore plus large et plus profond ; il veut que le prêtre soit une intelligence scientifique ; car la science n'est que la participation au Verbe.

On a dit, on a répété plusieurs fois, que le successeur de Pie IX devait avoir pour caractère la lumière : " *Lumen in cœlo.*" Il semble que ces mots glorieux s'appliquent aussi bien au Pape qui est encore heureusement régnant, et auquel nous souhaitons très-ardemment de très-longues et de très-prospères années : Ad Longos Annos.

L. Gauthier.

NÉCROLOGIE.

I.—BERRYER.

Pierre Antoine Berryer était né en Lorraine d'une vieille famille Allemande, le 4 janvier 1790. Héritier des talents de son père, il fit ses études dans le célèbre collége de Juilly, dirigé par les Oratoriens. Il n'y brilla ni par son application, ni par sa sagesse, il sut cependant se gagner l'amitié de ses maîtres par son intelligence précoce et surtout par sa tendre piété.

Le goût du travail lui vint lorsqu'il eut embrassé une carrière, et que les succès l'encouragèrent : alors il se livra avec passion à l'étude de la Jurisprudence et des sciences exactes. L'avenir lui souriant, il chercha sa fortune dans une brillante réputation, et l'on sait comment il a réussi.

Caractère indépendant, mais cœur sympatique aux plus nobles infortunes, il mérita les persécutions de l'Empire, pour avoir épousé la cause des Bourbons. Avant tout cependant il voulut la justice pour tous les vaincus et condamna à leur tour les excès royalistes.“ C'est une honte pour les vainqueurs, disait-il à la Restauration, de ramasser les blessés du champ de bataille pour les porter à l'échafaud.”

Il se fit l'avocat de ces blessés; il ne put sauver le maréchal Ney, mais il fit absoudre les généraux Cambronne, Debelle, Cannel et Donnadieu.

Il défendit, avec non moins d'honnêteté et de libéralisme, Lammenais, Chateaubriand, de Puyraveau, d'Argenson et le Prince Louis-Napoléon.

Ce furent là les deux sentiments qui dominèrent toute sa vie. Après la chute des Bourbons, il ne se retira pas de la politique.“ Il y a la France à servir, disait-il, avant les dynasties.”

Il vint donc député à la Chambre de 1830, il fut le plus brillant organe de son parti, mais il n'en fut pas l'esclave. La première fois qu'il prit part à la discussion: “ Voilà un grand talent,” s'écria M. Guizot. “ Voilà une grande puissance,” ajouta Royer-Collard : quelque temps après on lui offrit une place de sous-secrétaire d'Etat. “ C'est trop, ou trop peu, ” répondit-il.

Le gouvernement de Juillet, sorti de la Révolution, cherchait à rétablir l'ordre sur cette base : Vous êtes inconséquents, criait Berryer aux ministres : L'ordre, est-ce à vous de l'invoquer ? Vous en avez ruiné les bases en 1830. Le principe que vous avez posé vous presse aujourd'hui, il vous en faut subir les conséquences.”

Cependant il ne voulut pas prendre part en 1832 au soulèvement de la Vendée, tenté par la duchesse de Berri. Il voulut quitter la France, mais

arrêté, il fut traîné aux assises de Blois d'où il sortit acquitté avec éclat.

De 1832 à 1846, il ne cessa de combattre aux Chambres les projets de lois par lesquels le Gouvernement de Juillet espérait se maintenir et s'emparer de l'avenir : la loi sur l'exil des Bourbons, sur le divorce et le mariage des prêtres ; il prit également part à toutes les grandes questions de politique extérieure et son discours sur les affaires d'Orient, 1840, a été un de ses plus beaux triomphes.

Après la Révolution de 1848, il ne prit part qu'aux affaires de finances et d'administration, et il fut du comité de la rue Poitiers qui vota la déchéance du Président.

Après le coup d'Etat, force lui fut de se retirer de la politique ; il ne reparut à la Chambre qu'en 1863 pour diriger l'opposition avec MM. Thiers et Marie.

Au milieu des agitations politiques, Berryer trouva encore le temps d'être le premier avocat du barreau de Paris. Ses plaidoyers dans les causes civiles et criminelles sont dans tous les recueils. Ses discours pour Séguin, Castaing et Dehors sont restés des modèles.

Son éloquence se distinguait par l'élévation des idées, la noblesse du langage, la soudaine impétuosité des mouvements ; elle était servie par un admirable organe à la fois sonore et sympathique, par un geste, large, majestueux, plein de vérité et de vie. Berryer était membre de l'Institut et de l'Académie-Française. Son cœur, son intelligence, sa foi, nous laissons à une plume, aussi autorisée qu'éloquente, à nous les faire connaître admirer et aimer.

Mgr. Dupanloup devait prononcer l'oraison funèbre de Berryer ; mais celui-ci ayant exprimé sur son lit de mort le désir qu'il n'y eut point de discours à ses funérailles, Sa Grandeur a respecté cette dernière volonté.

Mgr. Dupanloup a, néanmoins, communiqué au *Journal de Paris* ce qu'il était pour dire. Le voici :

Je ne vous retiendrai pas longtemps, messieurs ; j'apporte sur cette tombe des prières et non des paroles : ce sanctuaire, ce cercueil d'où semble s'échapper encore l'écho d'une si grande voix, ces grands arbres dépouillés, ce soleil voilé, qui conviennent si bien à la cérémonie qui nous rassemble, cette assemblée même, ce concours inaccoutumé dans cette petite église de village, et, au loin, cette immense acclamation de toute la France, qui dure encore, parlent assez haut.

Je veux donner seulement à celui qui fut mon diocésain et mon ami, en cette heure de la séparation suprême, avec une dernière bénédiction de mon cœur, le dernier adieu de la religion.

Je laisse aux amis, aux compagnons, aux rivaux de gloire, aux adversaires même, la consolation de redire ce que fut cette riche et grande nature, cette haute intelligence ; la noblesse, la générosité de ce cœur : cette incomparable éloquence ; cette âme si étrangère à l'envie, si prompte

à l'admiration, si tendre à l'amitié : et aussi cette longue carrière, mêlée depuis plus d'un demi-siècle à tous les plus grands débats de notre époque orageuse : quel fut cet homme enfin, athlète si puissant des luttes de la parole, si secourable aux accusés, si fidèle aux vaincus, et qui ne sut être jamais le courtisan que de l'exil et du malheur.

Et voilà pourquoi, messieurs, venus de tous les points de l'horison politique, vous êtes autour de cette tombe, car, comme lui, vous aimez la France : Ah ! elle nous est chère à tous, nous donnerions tous pour elle mille vies comme une goutte d'eau ! Et la religion est heureuse de vous voir tous réunis, comme vous l'êtes en ce moment, sur ce terrain commun de l'amour du pays, dans l'hommage pieux et dans l'admiration pour ce grand serviteur de la France.

Quel nom il laissera parmi nous ! Sa place est fixée à jamais à côté des princes de la parole humaine, de ces grands et rares orateurs de la tribune et du barreau, dont le souvenir reste immortel ; et pour moi je ne puis me défendre, même en ce moment, de le revoir dans les triomphes de sa pathétique éloquence, ni oublier l'éclair, les foudres et les tendresses de sa parole, lorsque, même vaincu par le vote, il arrachait à toute une grande assemblée des cris d'admiration et des pleurs, je l'ai vu.

Mais non, laissons ces souvenirs de gloire. O mon excellent et illustre ami ! je ne veux plus rien voir en vous, comme le disait autrefois Bossuet à Condé, de ce que la mort efface. Vous resterez dans ma mémoire tel que vous fûtes sous la main de Dieu, pendant ces quinze jours où l'on vous vit face à face avec la mort, et où, devant la claire vue de l'éternité, oubliant tout, la tribune, la gloire, les applaudissements, pas un seul écho ne s'en est retrouvé, ni dans votre âme, ni sur vos lèvres.

Non, jamais un *Nunc dimittis* ne fut dit avec plus de force, plus de sérénité, de détachement et de confiance en Dieu.

De détachement ! Ah ! pourtant il n'était pas détaché de tout ! Grand fut le sacrifice ! " Mon cher Nélaton, faites-moi vivre, afin que je puisse voir le bonheur de la France ! "

Hélas, le moment était venu où les hommes, la science, l'affection, le dévouement ne pouvaient plus rien. Ainsi, pauvres immortels que nous sommes, génie, gloire, fortune, plaisirs, amitié, douceurs de la vie, tout s'évanouit irrésistiblement entre nos mains, et nous nous trouvons seuls, seuls ! entre le monde qui s'enfuit et l'éternité qui vient. Heureux qui, comme celui que nous pleurons, n'a pas attendu la dernière heure pour sentir le néant des choses, et se retourner vers Dieu du milieu des triomphes ou des brisements de la vie, et qui d'avance a pu graver sur sa tombe ces mots de la grande humilité chrétienne et de l'immortelle espérance : *Expecto, donec veniat immutatio mea !* Il avait tout, il voulait mieux encore.

Ah ! Seigneur, si vous tenez compte, aux hommes qui vivent dans les

temps difficiles, de leur bonne volonté, de leurs efforts, de leurs secrètes aspirations, pour faire arriver jusqu'à eux, au jour de votre miséricorde, ce rayon qui éclaire tout, combien plus pèseront à vos yeux, devant votre bonté, à travers les fragilités de l'existence, les retours courageux d'une foi sincère.

Du berceau à la tombe, des Oratoriens de Juilly qui élevèrent son enfance, jusqu'au P. de Ravignan dont sa main mourante cherchait l'image et le chapelet sur sa couche, à côté de son crucifix, et jusqu'à celui qui remplaça ce saint ami près de son âme défaillante, et avec qui il voulut chanter d'une voix ferme le *Salve regina*, élevant un si doux regard vers le ciel à ce mot : *O clemens, ô pia, ô dulcis, virgo Maria!* la foi chrétienne, en ce siècle où les colonnes elles-mêmes sont tombées, n'avait jamais défailli en lui !

Je le vois dans sa jeunesse, à côté aussi de l'éloquent et malheureux auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, augurant le premier la vocation de ce jeune et brillant avocat qui, depuis, fut le P. Lacordaire ; et quant à lui, si le barreau et la tribune ravirent à la chaire sa grande voix, combien de fois devant les juges, comment pourrais-je l'oublier ? et dans nos plus solennels débats politiques, cette voix puissante a retenti pour la liberté de l'Eglise, pour la liberté des Ordres religieux et de l'enseignement, pour les droits du saint-siége, pour le clergé, pour la confession même, pour toutes les causes chères à la religion ! Eh bien, ô mon ami, l'Eglise n'est pas ingrate, et elle vous remercie par ma bouche, elle vous bénit, dans votre cercueil.

Et c'est ainsi, messieurs, que la religion dont il fut le défenseur devrait être à son tour, en ce moment où tout échappe, où tout homme a besoin d'être défendu, l'avocat de cet incomparable avocat.

Disons, messieurs, que Dieu n'oublie jamais ce qu'on a fait pour son Eglise : il fut juste et bon, lui donnant l'admirable fin chrétienne que vous connaissez.

Il était encore plein de toutes les nobles ardeurs de la vie, lorsque tout à coup le danger de la mort lui apparut. " Je ne me trompe pas sur votre réponse, dit-il à son loyal et dévoué médecin : je vous en remercie.. que la volonté de Dieu soit faite ! " Et aussitôt, sans transition, sans regrets, il se prépara à paraître devant le seul juge qui l'ait jamais intimidé. On eût dit que sa main, toujours ferme, tirait un voile sur le monde et s'efforçait de lever le voile de l'éternité.

Il purifia son âme et l'arma du pain des forts en recevant une dernière fois le Dieu de sa première communion. Puis il voulut venir dans cette chère retraite d'Augerville, comme il le faisait à la veille des grandes affaires, près de ce sanctuaire où il avait placé l'image de saint Louis, dont il aimait la race, et gravé cette grande parole : *Credidi, propter quod locutus sum ;* ma conviction a fait mon éloquence. Puis il écrivit d'une

main affaiblie, mais fidèle jusqu'à la fin, cette lettre qui fut la dernière. Et son Dieu, son roi, sa famille ayant tour à tour reçu ses derniers devoirs, il se mit, avec une simplicité profonde, qui était tout lui-même, à assister et à présider à sa mort.

Il ne parla plus que très-peu, et ses moindres mots étaient toujours nobles et doux. " O mon ami ! dit-il à celui qui était accouru de loin et ne le quitta plus, j'ai de bien grandes grâces à rendre à Dieu. Maintenant je suis tout en calme ;" et lui serrant la main entre les deux siennes " et en amitié." Et quelque temps après : " Je vous remercie de rester là pour le grand moment." Puis, à son petit-fils : " Travaille . . Sois quelque chose par toi-même . . Aime Dieu et rends ta mère heureuse." Et enfin : " O mon Dieu ! je remets mon âme entre vos mains ! " Et, après ce dernier cri de sa foi religieuse, un dernier cri de sa conviction politique. Ainsi, il est mort, simple et grand comme toujours, affectueux et bon, laissant échapper des mots d'une exquise tendresse, ou les accents d'une foi sublime : confiant au Dieu qui a dit : " Je suis la résurrection et la vie ; celui qui " croit en moi, fût-il mort vivra à jamais."

Oui, vous vivrez, j'en atteste la bonté de Dieu ; vous vivrez au sein de son éternelle miséricorde, dans cette gloire plus haute qui ne passe pas : et nous prions sur votre tombe avec une ineffable espérance.

Messieurs, laissez-moi vous le dire, beaucoup d'entre vous parcourent, et avec éclat aussi, cette grande et périlleuse carrière de la vie publique : puisse un tel exemple n'être pas perdu pour vous, et faire sentir à tous le bienfait de sa foi, le grand besoin de Dieu qui est au fond de nos âmes, et la suprême consolation des espérances éternelles.

Une dernière parole, messieurs : on élève aux hommes illustres des monuments. Je ne sais s'il sera possible d'en élever à notre ami un qui soit digne de lui. Mais déjà son buste appartient au Barreau de Paris, auquel il l'a légué : et il sera bien placé dans le palais de la justice, au pied du portrait de son père, entre la Sainte-Chapelle et la salle des conférences de ce Barreau français, de cette ordre des avocats, si brillant et si courageux, dont il était le modèle et la gloire. En voyant cette belle tête, cette majesté souriante, en demandant à leurs anciens quel était ce puissant orateur, les jeunes gens apprendront le culte de l'éloquence, du dévouement, de l'honneur et de l'intégrité.

Sa tombe déjà préparée près de cette petite église, perpétuera le souvenir de cette journée, où tous les dissentiments furent oubliés devant cette belle âme, où le deuil d'une famille devint le deuil d'un pays. Cet humble monument marquera la place où les habitants de ce hameau aimaient à voir ce noble vieillard découvrir sa tête blanche et incliner son front, son talent, son passé, sa gloire, devant cette Eglise catholique, si faible et si forte, victorieuse du temps et de la mort, qui changent les doutes en certitudes, les fautes en repentirs, les douleurs en espérances, et qui devant les

froides pierres de la tombe, s'écrie : *Elevamini, portæ æternales. Ouvrez-vous, portes éternelles !*

II.—MGR. CARROLL ET MGR. JUNCKER.

Dans les derniers mois de 1866, l'Eglise catholique a fait deux grandes pertes aux Etats-Unis, par la mort de Mgr. Carroll, évêque de Covington et par celle de Mgr. Juncker, évêque de Alton.

Mgr. Georges Louis Carroll était né à Philadelphie, en 1803, de parents irlandais. Il fit ses premières études au collége d'Emmittsburg et de Georgetown, puis au noviciat des Jésuites, qu'il quitta ensuite pour entrer dans le clergé séculier. Il fut ordonné prêtre en 1829, et depuis lors, il se consacra entièrement aux missions. En 1835, il rentrait au noviciat, et deux ans après il prononçait ses premiers vœux. En 1843, il fut nommé premier évêque de Covington dans le Kentucky. C'était un saint et aimable prélat, qui a laissé des regrets unanimes. Un protestant distingué disait de lui : " l'Evêque Carroll est pour moi le *beau-idéal* de l'évêque chrétien.

Mgr. Henri Damien Juncker, était né à Fenestrange, diocèse de Mgr. Forbin-Janson. Il vint jeune de France en Amérique, et fit ses études théologiques à Cincinnati, où il fut ordonné prêtre par Mgr. Purcell en 1834, et sacré premier évêque d'Alton, dans l'Illinois, par le même archevêque en 1857. Dans sa ville épiscopale, il a construit une belle cathédrale et une résidence qu'il destinait pour un séminaire. En arrivant à Alton, il trouva peu de catholiques et peu d'églises : c'était un pays nouveau : il a laissé un beau diocèse, de nombreuses églises et plusieurs institutions religieuses, il a vaillamment travaillé dans la vigne du Seigneur, et sa mort, arrivée le deux octobre dernier, a affligé son troupeau. Mais pour lui, il a reçu la couronne promise aux bons et fidèles serviteurs.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

(*Suite.*)

XXI.

LA RENCONTRE DE HENRI DE BRABANT ET DE SATANAIS.

Huit jours se sont écoulés depuis le soir où la réunion des seigneurs de Bohème avait été si soudainement interrompue par l'apparition soudaine de Zitzka.

L'on se rappelle que deux billets, l'un de Satanaïs, l'autre d'Œtna, avaient été remis à Henri de Brabant, au moment où il regagnait l'hôtel du *Faucon-d' Or*. Fidèles à la promesse qu'elles avaient faite au chevalier lors de son passage dans le camp des Taborites, elles l'informaient de leur arrivée à Prague.

Au moment où nous retrouvons notre héros, il se dirigeait vers les jardins du palais, où Satanaïs lui avait dit qu'il la rencontrerait. Dans les précédentes entrevues qu'il avait eues avec elle, le chevalier n'avait pu rester insensible à sa beauté si extraordinaire, et devant son image, celle de sa sœur s'était pour ainsi dire effacée dans son cœur.

La lune commençait à monter graduellement dans le ciel; et il y avait à peine quelques minutes que le chevalier arpentait la terrasse, tout à fait déserte, à cette heure, quand le bruit d'un pas léger frappa ses oreilles. Il se retourna, et, en une seconde, Satanaïs fut à côté de lui.

—Satanaïs, dit Henri, je vous remercie ; je vous remercie sincèrement d'avoir cédé à ma prière, et de m'avoir accordé cet instant d'entretien. J'ai compté les jours et les heures avec une impatience fiévreuse depuis que je ne vous ai vue,—car tout ce que vous m'avez dit, tout ce que j'ai appris, n'a fait qu'accroître ma curiosité.

—Je n'ai pas la vanité de penser que vous me portez tant d'intérêt, seigneur chevalier, dit Satanaïs avec une sorte de timidité, mais en jetant de côté sur lui un regard pénétrant.

—C'est mal à vous de parler ainsi, répliqua Henri de Brabant. Avez-vous donc oublié la conversation que nous avons eue ici même ? Ne vous souvenez-vous plus que nous nous sommes juré une amitié sincère, et n'ai-je pas promis que vous trouverez toujours en moi un défenseur, et s'il le fallait, un vengeur ?

—Oui, j'ai fait un trésor de tout cela dans ma mémoire, répondit Satanaïs. Sous ce ciel d'Orient où j'ai reçu le jour, il y a des histoires et des légendes de palais qui sont restés fermés pendant des milliers d'années, et de villes dont les habitants ont été changés en pierres, en punition de leurs crimes ; mais quand on est rentré dans ces palais, et que ces habitants sont sortis de leur sommeil, il s'est trouvé que le temps n'avait pour ainsi dire pas existé pour eux : les fleurs avaient conservé leur fraîcheur, et les joyaux leur brillant et leur éclat. Ainsi il en sera avec mon souvenir. Les années passeront, mais j'aurai toujours présent à l'esprit les sentiments généreux que vous m'avez témoignés.

—Vos paroles sont imaginées, et vos pensées sont poétiques comme la terre où vous êtes née, dit le chevalier ; il me semble que je passerais ma vie à vous écouter, tant il y a d'harmonie dans le son de votre voix. Mais il y a bien des choses que je voudrais connaître, bien des mystères que vous avez promis de me révéler.

—Ah ! exclama Satanaïs en tressaillant et en jetant un regard effrayé, vous faites allusion à cette légende à laquelle est associée ma naissance ! C'est une histoire si pénible que, si vous n'aviez pas les titres les plus puissants à ma confiance, je n'aurais jamais le courage de vous en faire le récit. Le nom que je porte ne m'a pas été donné sans raison ; mais je suis plus à plaindre qu'à blâmer, continua-t-elle d'une voix agitée. L'impru-

dence de mon père, car je n'ose dire son crime... Mais, écoutez, ajouta-t-elle en s'interrompant soudainement.

Elle s'arrêta un moment, puis se remettant à marcher lentement, elle reprit.

—Bien loin, sur cette terre d'Orient qu'on dirait être un riche domaine dépendant du palais du soleil, il y avait un royaume où la main de la nature et l'industrie des hommes avaient accumulé tous les éléments de luxe, de grandeur et de magnificence. Les dômes du palais étaient tout dorés : sur les places publiques, les fontaines coulaient dans des bassins d'argent massif, et, dans les temples, les autels étaient enrichis de pierres précieuses. La pauvreté était inconnue dans ce pays heureux où l'on faisait deux récoltes par an.

Le roi de ce royaume se nommait Ildérim, ce qui veut dire : " *la lumière.* " Depuis le moment de sa naissance jusqu'à sa dix-huitième année, il avait été tenu, selon l'usage, prisonnier dans son palais, ne connaissant du monde que ce que lui en avaient appris ses maîtres et son gouverneur. Aussi quand les ministres et les hauts dignitaires du royaume vinrent se prosterner à ses pieds, et lui apprendre la mort de son père, lui sembla-t-il qu'il entrait dans une nouvelle existence.

Laissant à ses ministres l'administration des affaires, il ne songea qu'à ses plaisirs. Deux annés se passèrent ainsi, et le peuple commença à murmurer.

Profitant de cette situation, Mansour, le souverain d'un pays voisin, rassembla une nombreuse armée, et envahit le territoire d'Ildérim. Kara-Ali, le ministre de ce dernier, marcha à la rencontre de l'ennemi, mais il fut battu et forcé de fuir honteusement devant le vainqueur.

A cette nouvelle, Ildérim secoua son engourdissement, ceignit son cimeterre, monta à cheval, et parcourut les rues de la ville. Sa présence électrisa les habitants qui accoururent sous sa bannière. Après avoir fait jeter en prison Kara-Ali et ses autres ministres, qui avait profité de son inexpérience pour gouverner à sa place, il arma toute la population et se mit à la tête de ses troupes.

La bataille se livra à quelques lieues de la capitale ; elle commença au lever du soleil ; mais malgré des prodiges de valeur, Ildérim fut forcé de lâcher pied, et son armée finit par être mise en déroute.

Déterminé à périr plutôt que de survivre à sa défaite, Ildérim sauta à bas de son cheval et se jeta au pied d'un arbre, résolu à attendre la mort. En vain ses compagnons le supplièrent-ils de fuir ; il leur ordonna de le laisser à son destin. Quand il se trouva seul, l'infortuné monarque s'abandonna à son désespoir, et maudit le mauvais usage qu'il avait fait de sa jeunesse.

" — Oh! murmura-t-il, puisque Dieu n'a pas eu pitié de mon désespoir, que Satan vienne à mon aide ! "

A peine avait-il prononcé ces dernière paroles qu'un homme de haute taille, à la mine sombre et farouche, apparut devant lui, il lui sembla voir un géant. Un sentiment étrange, profond, s'empara d'Ildérim, qui frisonna en se rappelant ses dernières paroles.

" — Tu as appelé Satan à ton secours, dit l'étranger; parle, et dépêche-toi, car Mansour et ses soldats avancent, semblables à un torrent. Que désires-tu ?

" — Sauver mon peuple, et échapper moi-même au déshonneur, répondit Ildérim.

" — Jure alors de me consacrer l'enfant qui sera ton premier-né, dit l'étranger, et je me charge de disperser tes ennemis comme des feuilles chassées par le vent.

" — Je jure ! s'écria le malheureux roi, qui que tu sois, je le jure ! "

L'étranger l'aida à remonter à cheval. Des soldats sortirent tout à coup des bois environnants, se réunirent aux débris de l'armée qui s'était ralliée sous les murs de la ville, et grâce à ce secours inattendu, la bataille recommença. Une heure suffit pour anéantir l'armée de Mansour.

Ildérim fut reçu avec enthousiasme par ses sujets ; toutes les maisons furent illuminées, et toute la population s'assembla dans les rues pour saluer le jeune vainqueur.

Que vous dirai-je ? La paix fut rendue au royaume, et Ildérim, ne se souvenant plus du serment qu'il avait fait dans un moment de désespoir, ou plutôt se persuadant que ce n'était qu'un songe de son imagination exaltée, épousa Alméria, fille d'un roi de Georgie, qui mit au monde deux filles.

La nuit même de leur naissance, l'étranger, dont l'intervention avait causé la défaite de Mansour, se présenta de nouveau devant Ildérim, et réclama l'exécution de sa promesse. Ildérim demanda conseil à un vénérable prêtre qui habitait son château. Il se nommait Héraclius, et fut terriblement puni de l'intérêt qu'il portait à son ami, car une nuit il fut trouvé poignardé dans sa chambre.

Par la volonté de l'inconnu, qui semblait posséder une puissance surnaturelle, je fus nommé Satanaïs, et ma sœur reçut le nom d'Œtna. Plusieurs années s'écoulèrent, quand, un jour, la mauvaise fortune vint de nouveau me frapper. Kara Ali, rentré secrètement dans le royaume, surprit mon frère au moment où il lançait dans la rivière qui bordait le jardin, le cadavre d'Héraclius, dont on ne pouvait expliquer le meurtre. Il accusa mon père de la mort de ce vieillard, et le peuple, dans son indignation, envahit notre palais. Mon père, fait prisonnier par Mansour, fut jeté dans un donjon, et ma mère, avec ses deux enfants, arriva seule à la cour du roi de Georgie. Mais là, encore, le malheur nous poursuivit, car le Shah de Perse fit la guerre au père de ma mère, dont il massacra toute la famille.

Nous revînmes en Europe, nous traversâmes les provinces de l'empire

ottoman, et arrivâmes enfin en Bohême. Pourquoi ma mère choisit cette contrée pour sa nouvelle patrie, c'est ce que je ne saurais dire. Toujours est-il qu'elle acheta une petite ville à quelques lieues de Prague, et qu'elle s'y consacra à mon éducation et à celle de ma sœur. Mais nous ne devions pas la conserver longtemps. Six mois après notre arrivée en Bohême, la mort l'enleva aux enfants qu'elle aimait tendrement. Œtna et moi restâmes ainsi orphelines, n'ayant avec nous que le vieux serviteur qui nous avait accompagnées dans notre exil. Ce fut lui qui, sur son lit de mort, nous raconta en détail les incidents dont je ne vous ai donné qu'un aperçu.

Une année plus tard, Œtna fut placée dans une maison d'éducation. Quant à moi, une puissance occulte semblait peser sur ma destinée, et je restai dans le monde. Zitzka, auquel me rattachaient des liens de parenté, me donna une hospitalité généreuse, et je ne lui ai rien caché de ma position ni de l'espèce de malédiction qui s'attache à moi : car je ne puis me le dissimuler, celui qui, homme ou démon, me donna le nom de Satanaïs, exerce toujours son influence sur ma volonté et sur mes actions. Le quinze de ce mois, le quinze avril, j'aurai atteint ma vingtième année. A présent, reprit Satanaïs, j'ai une faveur à vous demander, car c'est la dernière fois que nous nous rencontrons. Demain, dès le lever du jour, je partirai pour retourner dans mon pays natal, et je voudrais vous prier d'accorder votre protection et votre amitié à ma sœur Œtna. La même destinée qui me force à quitter l'Europe lui ordonne, à elle, de rester. Nous n'aurons même pas la satisfaction d'être ensemble. Mais si vous me promettez, seigneur chevalier, d'être un ami pour ma sœur, je partirai comparativement heureuse, ou, dans tous les cas, avec une inquiétude de moins.

—Je jure d'être pour Œtna un ami, un frère dont le dévouement ne se démentira pas d'un seul instant, s'écria Henri frappé de l'accent et des manières de Satanaïs.

—Merci, mille fois merci ! dit cette dernière. Demain, après demain, et les jours suivants, vous la trouverez sous les bosquets, près de la rivière. Là elle vous fera connaître ses désirs. Maintenant, seigneur chevalier, adieu,. . Adieu pour toujours !

Après avoir prononcé ces dernières paroles d'une voix tremblante d'émotion, elle s'éloigna rapidement et disparut dans l'ombre.

XXII.

UNE RENCONTRE SUR LA ROUTE DE PRAGUE.—BLANCHE ET HENRI DE BRABANT.

Au lieu de retourner directement à l'hôtel du *Faucon-d'Or*, Henri de Brabant, dont l'esprit était agité de mille pensées diverses, alla retrouver son cheval, qu'il avait laissé près de l'entrée des jardins, et gagna la porte de l'Est.

Le temps était devenu tempétueux ; et, par intervalles, le vent s'engouffrait en mugissant dans les rues étroites de la ville.

Il était près de dix heures, et les sentinelles venaient d'être relevées aux divers postes du château. Lorsqu'il arriva à la porte, les soldats lui barrèrent le passage et lui déclarèrent qu'il ne pouvait être autorisé à sortir de la ville, à une pareille heure, sans une permission spéciale signée du général Zitzka.

Le chevalier s'attendait à cet obstacle ; et tout en ayant l'air de discuter avec les soldats sur la sévérité d'une pareille consigne, fit briller à la lumière d'une torche la bague que, on se le rappelle, le capitaine des Taborites lui avait donnée lors de son passage dans son camp. L'effet fut instantané.

—Passez, dit l'officier de service.

Et la sentinelle lui présenta les armes.

Le pont-levis s'abaissa ; quelques minutes plus tard, le chevalier fut hors des faubourgs de la ville et gagna la campagne.

Il marcha ainsi longtemps, absorbé par le souvenir de la conversation qu'il avait eue avec Satanaïs, et par les préoccupations que lui causaient les affaires du pays. Tout à coup, son cheval, qu'il avait laissé à peu près libre de choisir sa route, et qui s'était engagé dans un chemin creux conduisant à la Maison Blanche, heurta contre une pierre placée en travers, et s'abattit si malheureusement que le chevalier supporta tout son poids. L'animal se releva par un effort vigoureux, mais Henri de Brabant demeura étendu à terre, sans connaissance. Il n'était pas sérieusement blessé, mais son cheval, en se roulant sur lui, avait failli l'étouffer.

Le chevalier, toutefois, ne tarda pas à rouvrir les yeux ; et, en revenant à lui, il fut tout étonné de voir une femme penchée sur lui et qui lui prodiguait des soins. Quoique la lune se dégageât en ce moment, d'entre les nuages, il ne put d'abord distinguer ses traits, et sa première pensée fut que c'était Satanaïs , puis, reconnaissant que celle qui s'intéressait ainsi à lui était blonde, il s'imagina que c'était sa sœur Œtna.

Mais à peine avait-il conçu cette dernière idée que la jeune femme prit la parole ; et quoique sa voix fût harmonieuse, elle était moins douce que celle d'Œtna.

—Etes-vous blessé, seigneur chevalier ? demanda-t-elle avec un accent plein de bonté et de généreux intérêt. J'en ai peur, ajouta-t-elle, en voyant Henri passer la main sur chacun de ses membres.

—Merci, mille remerciments pour votre sollicitude, belle inconnue, dit le chevalier en se soulevant et en s'appuyant sur le coude. Non, je ne suis pas blessé, mais je suis passablement brisé. Comment aussi, continua-t-il en se parlant à lui-même, ai-je pu être aussi distrait ! Où est mon cheval ? ajouta-t-il en regardant autour de lui.

—Lorsque, en arrivant ici, je vous ai découvert gisant à terre, je n'en ai pas vu, observa la jeune femme ; il s'est sans doute éloigné ?

—Celui-ci est donc à vous ? demanda Henri en indiquant un bel animal qui broutait l'herbe à deux pas de là.

—Oui, seigneur chevalier, et à votre service pour vous transporter soit chez vous, soit à l'habitation la plus voisine, répondit la jeune femme. Mais, continua-t-elle, si le renseignement qu'on m'a donné est exact, Prague ne doit pas être à une grande distance.

—Trois quarts d'heure en marchant bon train, répondit Henri qui était parvenu à se remettre sur ses jambes. Depuis combien de temps étiez-vous là à me prodiguer des soins ? demanda-t-il.

—Depuis dix minutes à peu près. J'ai cherché à vous débarrasser de votre casque qui vous étouffait, mais je ne savais comment le détacher. Heureusement j'avais un flacon d'eau dans ma valise, et en vous en jetant quelques gouttes sur le visage, j'ai réussi à vous faire reprendre connaissance, ajouta la jeune femme avec une franchise qui n'excluait pas la modestie.

—Acceptez mes plus sincères remerciments, exclama le chevalier ; et en échange de votre bonté, permettez-moi de vous offrir mes services, si je pouvais jamais vous être utile. Car il me semble que vous voyagez seule, et à une heure dangereuse. Mais grand Dieu ! est-ce possible ? s'écria-t-il dans un transport d'étonnement, en distinguant ses traits à la lueur des rayons de la lune, qui tombèrent obliquement sur sa tête.

—Que voulez-vous dire, seigneur chevalier, qu'avez-vous ? demanda la jeune fille, effrayée par cette brusque exclamation.

—Oui, c'est bien elle ! continua Henri sans répondre à sa question : je n'ai pu oublier un visage si plein de douceur ! Il suffit de l'avoir contemplé une fois pour en conserver toujours le souvenir !

En remarquant que le chevalier avait les regards fixés sur elle, la jeune fille baissa les yeux et rougit profondément.

—Pardonnez-moi, dit Henri de Brabant à la vue de son embarras, pardonnez-moi si je ne me suis pas empressé de vous expliquer la cause de mon étonnement. Mais cette rencontre est si extraordinaire; en me portant secours dans cette plaine solitaire, vous vous êtes amplement acquittée du service que je vous ai rendu il y a quelques semaines, la nuit, dans une forêt.

—Je vous comprends à présent, seigneur chevalier ! exclama la jeune fille en partageant la surprise dont Henri avait peine à revenir. Vous êtes le guerrier généreux qui m'avez sauvée des mains de Rodolphe de Rotemberg.

—Rodolphe de Rotemberg ! s'écria Henri de Brabant. Comment, c'était lui le misérable, qui vous emportait, et avec qui j'ai croisé mon épée ? Ah ! cela me donne l'explication de l'hospitalité que j'ai reçue de lui, pendant les quelques heures que j'ai passées au château de son père. Il m'a reconnu, et pour se venger, il m'a logé dans des appartements depuis longtemps inhabités. Mais, n'importe ! ajouta le chevalier en s'interrompant soudainement au milieu de ses réflexions. Dites-moi, Blanche, car je n'ai

pas oublié le nom que le garde forestier et sa femme donnaient à leur enfant d'adoption, dites-moi, comment se fait-il que vous voyagiez si loin de votre demeure, et sans protecteur, sans ami ? Est-ce qu'il est arrivé malheur au bon Gaspard ? La mort vous aurait-elle privé de ceux que vous aimiez si tendrement ?

—Non, seigneur, répondit Blanche d'une voix que l'émotion rendait tremblante ; mes parents adoptifs se portent bien, Dieu merci ! Je me rendais à Prague pour accomplir une mission des plus importantes, et..

Mais elle s'arrêta court, car elle se rappela que la position du chevalier lui était complètement inconnue, qu'il pouvait être un ami des Taborites, et conséquemment un ennemi des trois seigneurs que Zitzka avait fait emprisonner.

—Ma chère Blanche, dit Henri en s'apercevant combien elle hésitait au moment d'entrer dans une explication, je ne cherche point à m'immiscer dans vos affaires, et en vous faisant la question que je vous ai adressée, je n'étais point mû par un sentiment de curiosité. Vous agissez prudemment en vous montrant réservée vis-à-vis des étrangers ; et, dans la ville où vous allez, vous aurez besoin de tout votre sang-froid et de tout votre jugement, car il y a à Prague, en ce moment, bien des intérêts qui se heurtent, peut-être bien des intrigues. Ainsi donc, gardez bien vos secrets, ne permettez à personne de lire dans vos pensées, ne demandez ni aide ni conseil aux étrangers, et en agissant ainsi, vous éviterez bien des dangers.

Blanche n'eut pas le temps d'exprimer au chevalier sa reconnaissance pour ses excellentes recommandations, car à peine avait-il cessé de parler qu'on entendit le galop rapide d'un cheval, qui en peu d'instants arriva jusqu'à eux.

—C'est mon cheval ! cria Henri en se jetant au devant de l'animal qui se laissa saisir sans difficulté.

—A présent, ajouta-t-il en caressant son cheval de la main, nous allons pouvoir nous rendre à Prague, c'est-à-dire, si vous acceptez mon escorte.

—Très-volontiers, et avec reconnaissance, répondit la jeune fille avec la franchise qui la caractérisait.

Et, en parlant ainsi, elle monta sur son coursier avec une agilité qui ne permit pas au chevalier de lui offrir son aide.

—Vous montez supérieurement à cheval, Blanche, observa Henri, qui, souffrant de sa chute, fut plus long à se mettre en selle.

—Dix jours se sont écoulés depuis que j'ai quitté mes parents adoptifs, dit la jeune fille en soupirant, et je n'ignore pas que quatre auraient dû me suffire pour arriver à Prague. Mais l'idée seule de voyager après la tombée de la nuit m'effrayait ; et puis, j'ai souvent été obligée de m'arrêter aux auberges que je rencontrais le long de la route, afin de profiter de la société des voyageurs suivant la même direction que moi, car la situation du pays et la mauvaise réputation que possèdent certaines forêts que

j'avais à traverser m'exposaient à bien des dangers. Votre Excellence comprend que j'ai dû faire ainsi un voyage long, ennuyeux, et qui, parfois, n'était pas sans péril.

—Mais comment se fait-il que vous soyez sur la route, ce soir, si tard, seule, et au milieu d'une plaine qu'on dit n'être pas du tout sûre ?

—Je vais vous en donner la raison, dit Blanche en ralentissant le pas de son cheval. Ce soir, vers cinq heures, je suis arrivée dans un petit village, où je suis descendue à une auberge. Mon intention était d'y passer la nuit, d'autant plus que j'avais été parfaitement accueillie. J'étais en train de souper avec l'hôtesse et son mari, quand est entré un étranger. Il s'est adressé à l'aubergiste et à sa femme dans des termes qui m'ont prouvé qu'il les connaissait parfaitement. Il était de leur part l'objet de beaucoup d'attentions et de respect. Il s'est assis à table et a mangé avec nous. Dans le cours de la conversation, il a dit qu'il passerait la nuit à l'auberge et qu'il repartirait le lendemain pour Prague, vu qu'il était dangereux de traverser la lande après le coucher du soleil. L'hôtesse lui a dit que moi aussi, je me rendais à Prague ; là-dessus, il m'a regardée avec plus d'attention, et quand il a rabattu le capuchon de sa vaste redingote, il m'a paru que sa figure ne m'était pas inconnue. Je ne sais comment, mais je me suis sentie envahir par un pressentiment funeste, qui est devenu un véritable malaise quand j'ai eu la conviction que cet étranger me regardait furtivement chaque fois qu'il croyait ne pas être observé. Après le souper, l'aubergiste et sa femme se sont retirés, et l'inconnu, qui avait à peine jusque-là ouvert la bouche, s'est mis à me parler d'un air amical, et ayant amené adroitement le nom du château de Rotemberg, il a remarqué le tressaillement soudain dont j'ai été involontairement saisie. J'ai été dès lors certaine qu'il me connaissait, et que ce n'avait été de sa part qu'un moyen de s'assurer qu'il ne se trompait pas. Au même moment je me suis rappelée, comme par une inspiration soudaine où et dans quelles circonstances je l'avais remarqué. Il faut que vous sachiez qu'au commencement de ce mois, le jeune Rodolphe de Rotemberg me fit saisir par ses gardes, et transporter dans son château ; ce fut pendant que je traversais la grande salle de la forteresse que j'aperçus cet homme qui sortait de la chapelle. Il s'arrêta pour me regarder, et je le conjurai, mais en vain, de me protéger. Il ne fit que sourire d'une façon insolente, et se détourna. C'est ce même individiu, ajouta Blanche, que j'ai rencontré ce soir à l'auberge du village.

—L'aubergiste ou sa femme ne l'ont-il pas appelé d'un nom quelconque ? demanda le chevalier.

—Oui, il répondait au nom de Cyprien.

—Cyprien ! exclama Henri de Brabant. Je le connais, et j'ai moi-même de bonnes raisons de me plaindre de sa fourberie.

—Ah ! ainsi mes pressentiments ne me trompaient pas ! dit Blanche.

Mais je poursuis mon récit. A peine ai-je eu reconnu que cet homme était le même que j'avais vainement invoqué à Rotemberg, que j'ai éprouvé une terreur qui s'est probablement trahie sur mon visage, car il m'a dit aussitôt, avec un air significatif : "*Nous ne sommes pas tout à fait étrangers l'un à l'autre. Mais ne craignez rien : vous trouveriez en moi un défenseur au besoin, et demain je vous accompagnerai à Prague.*" Je n'ai pas répondu ; et après quelques moments de silence, il m'a demandé ce qui m'amenait dans la capitale de la Bohême, si j'y avais des amis, et où j'avais intention de loger. Evitant de répondre à la première de ses questions, j'ai répliqué simplement que je ne connaissais personne qui pût m'offrir un asile. Il s'est mis alors à me vanter la bienveillance et la charité d'une certaine dame de sa connaissance, qui possède une superbe habitation dans le voisinage de la ville, une dame à qui il voulait me présenter, en m'assurant qu'elle m'accueillerait avec cordialité et affection.

—A-t-il mentionné le nom de cette dame ? demanda Henri de Brabant, qui conçut soudain un étrange soupçon.

—Non, répondit Blanche : et avant que j'eusse eu le temps de lui répondre, ou même de le remercier de sa bonté, dont, toutefois, je n'étais pas disposée à profiter, une vieille femme d'apparence respectable est entrée dans l'auberge, ayant un paquet à la main. Aussitôt l'étranger s'est levé et lui a fait signe de le suivre. Me sentant fatiguée, et désireuse de me soustraire à toute espèce de questions importunes, je suis montée dans la chambre qu'on m'avait préparée. Mais à peine y étais-je entrée, et avais-je vu fermer la porte derrière moi, que j'entendis des voix dans une pièce voisine ; la cloison était très-mince, et je pus aisément saisir une partie des paroles. "*Je vous ai apporté le déguisement*, disait une voix de femme, *et le jus pour votre teint.—Bien*, a répondu une autre voix, que j'ai reconnu sur-le-champ pour être celle de l'étranger ; *mais m'apportez-vous des nouvelles de celle que je cherche depuis tant de jours ? — Oui*, a répondu la vieille femme : *mes recherches n'ont pas été vaines. Mariette est à Prague et votre vengeance sera satisfaite.*"

Henri de Brabant bondit sur la selle lorsque ces paroles frappèrent ses oreilles, car la scène dont il avait été témoin dans la caverne, près du camp des Taborites, lui revint à l'esprit, et il se rappela que Mariette n'était autre qu'Œtna. Mais Blanche ne s'aperçut pas, dans l'obscurité de la nuit, de l'effet que cette partie de son récit avait produit sur le chevalier, et elle continua :

—A cette assurance que lui donnait la vieille femme, Cyprien a poussé une exclamation de joie, et puis ils ont causé à voix basse, durant quelques minutes. Enfin, j'ai entendu la vieille femme qui disait : *Si l'on réussissait à s'emparer de Mariette, quelle serait sa punition ?—Comment pouvez-vous faire une pareille question, Marthe ?* s'est écrié Cyprien d'un ton sévère, *vous qui êtes au nombre des serviteurs jurés de la statue de bronze* ? Puis ils ont baissé la voix, et je n'ai plus rien entendu ; au sur

plus, une sorte de vertige s'était emparé de moi, et mon imagination évoquait mille objets de terreur et d'épouvante.

—Pourquoi vous alarmiez-vous ainsi ? demanda Henri de Brabant, qui prévoyait quelle allait être la réponse.

—Parce que dans les paroles que j'avais saisies, il semblait y avoir une allusion à quelque chose de si terrible, répondit Blanche, à quelque chose de si..

—Je vous comprends, Blanche ! exclama le chevalier. Les horreurs et les mystères du château de Rotemberg ne vous sont pas inconnus ?

—Quoi ! est-il possible que vous aussi, vous ayez vu...

Mais elle s'arrêta brusquement au milieu de sa phrase, car elle se dit qu'un mot de plus pouvait l'amener à faire allusion à la dame Blanche, et elle ne voulait pas manquer à son serment.

—Blanche, dit Henri de Brabant d'un ton grave, j'ai, en effet, traversé ces sombres corridors, ces chambres humides qui sont sous l'aile droite du château de Rotemberg ; j'ai contemplé avec admiration, avec crainte et effroi, la statue de bronze, et j'ai reculé d'horreur à la vue de cette infernale machine qui est dans la pièce au dessous. Je puis donc m'expliquer l'alarme que vous avez éprouvée à la moindre allusion faite à ces effroyables mystères.

—Oui, pendant quelques instants j'ai été comme paralysée d'effroi, répliqua la jeune fille, car quoique je ne devinasse pas à quoi servaient cette statue et cette machine, j'ai été convaincue qu'elles jouaient un rôle horrible dans quelque association secrète. Pendant que Cyprien et la vieille femme s'entretenaient à voix basse, j'ai rassemblé mes pensées et mon énergie ; et, poussée par quelque secrète influence, je suis descendue de ma chambre, j'ai sellé moi-même mon cheval, j'ai récompensé l'hôtesse des attentions qu'elle m'avait témoignées, et suis partie sur le champ. Vous savez maintenant, seigneur chevalier, comment il se fait que vous me rencontrez à pareille heure, sur cette lande déserte.

—D'après ce que vous avez dit, observa Henri, je crois comprendre que vous n'avez pas fait choix d'un hôtel à Prague. L'auberge *Faucon-d' Or*, où je suis descendu moi-même, est tenu par un excellent homme nommé Tremplin, qui a une fille d'à peu près votre âge. Vous plairait-il que je vous recommandasse à ces bonnes gens ?

—Pour cette nuit, du moins, répliqua Blanche, et je vous remercie de toutes les attentions dont je suis l'objet de la part de Votre Excellence.

—Cela n'en vaut véritablement pas la peine, dit le chevalier, car, rappelez-vous le service que vous venez de me rendre ; mais, ajouta-t-il, pressons un peu le pas de nos chevaux.

Une demi-heure après ils arrivèrent aux portes de la ville. Les sentinelles refusèrent d'abord de les laisser entrer, mais à la vue de la bague que Henri fit briller à leurs yeux, ils se rangèrent respectueusement et leur firent place.

Lorsqu'ils furent entrés au *Faucon-d' Or*, le chevalier fit venir l'hôtesse, et lui confia Blanche. Il se retira ensuite dans son appartement : mais, en traversant la chambre destinée à Conrad et à Lionel, il remarqua que leurs lits étaient vides. Il se dit que probablement ils étaient sortis pour s'acquitter de la mission qu'il leur avait confiée quelques jours auparavant, relativement à la princesse Elisabeth. Il se hâta de se coucher, mais son sommeil fut troublé par toute espèce de songes effrayants.

(*A continuer.*)

QUELQUES ÉPOQUES DE LA VIE DE PIE IX,

A L'OCCASION DU 50ÈME ANNIVERSAIRE DE SON SACERDOCE.

L'Auteur compare Pie IX au Soleil, aux diverses phases duquel il assimile les diverses époques de la vie du Pape. Au lecteur de voir et de juger si le poète a réussi. C'est un faible tribut de vénération qu'il paie avec bonheur à notre très-Saint Père.

L'Aurore et le Soleil levant.

La longue nuit enfin va replier ses ombres.
Le jour.... Voici le jour !.. Etoiles pâlissez ;
Allez cacher vos feux dans vos retraites sombres :
Le Soleil va venir, vite disparaissez.....
Déjà l'Orient se colore ;
Il s'embellit de pourpre et d'or :
Ce sont les rayons de l'aurore,
L'astre ne paraît pas encor.
Pourtant quelle magnificence
Dans ces signes avant-coureurs !!!!
Si tu brilles ainsi, même avant ta naissance,
Que seront, ô Soleil, tes royales splendeurs ?
Le voici.... ! dépouillant son manteau de nuages,
Son disque se dessine à notre œil ébloui.
Comme un vaisseau de feu, dans un ciel sans rivages,
Il va prendre sa course..Inclinez-vous, c'est lui !
C'est lui, c'est le géant sublime
Dont les pas mesurent les cieux ;
Du sommet des monts à l'abîme
Bientôt pénètreront ses feux !!!

Naissance et enfance de Pie IX.

O Mère de Pie IX, si tu vivais encore,
Nous irions demander aux secrets de ton cœur,
De quel éclat brillait, à sa naissante aurore,
Ce Soleil dont nos yeux admirent la splendeur.
O bienheureuse Mère, ô bienheureuse femme !
Combien de fois ton sein dut tressaillir d'amour
Quand il couvrait encor ce rayon, cette flamme
Dont aujourd'hui l'éclat illumine le jour !!!
Enfin, il apparut...Le doux mois de Marie,
Etoile de bonheur pour un chrétien naissant,
Vit le lever de l'Astre, et sa mère ravie
Grava ce nom si doux au front de son enfant.
Cet enfant au berceau, sera le Roi du monde
Et son règne sera puissance et charité....
Voyez, le Dieu du ciel de ses grâces l'inonde
Et consacre déjà sa double royauté.
Contemplez faisant sa prière,
Ce petit enfant de sept ans :
A deux genoux près de sa mère
Il redit ses vœux innocents.
—Mon enfant, prions pour la France,
" Elle tient le Pape enchaîné....
" La prière, c'est l'espérance....
" Disons le *Pater* et *l'Ave*."

Et l'enfant regardant sa mère :
—Pourquoi prier pour les méchants ?
" Ils nous ont ravi notre Père,
" Le Père des petits enfants."....
—Oui, mon enfant ; mais au Calvaire,
" Jésus pour tous a supplié !!!"
L'enfant apprenait de sa mère
Le règne de la charité.
Entendez bien la voix de cet enfant qui prie,
C'est le premier éclat de ce soleil d'amour :
Pour ses persécuteurs, comme pour sa patrie
Ce que fera Pie IX, nous le verrons un jour !

Jeunesse de Pie IX.

Dix-huit ans sont passés..La fleur de la jeunesse
Brille au front de l'enfant qui priait au matin.
Au travail, à l'ardeur unissant la sagesse
Il court vers l'avenir..Et voilà qu'en chemin
Un homme à l'œil perçant, le regarde et l'arrête....
" Ce jeune homme, dit-il, un jour sera puissant,
" J'en atteste le ciel !!" Cet homme était prophète ;
Il devinait les feux de ce soleil naissant.
Si le ciel, de seize ans eût prolongé sa vie,
Il eût vu le soleil dans toute sa splendeur ;
Et Pie neuf déversant sur la terre ravie
Des torrents de lumière et de douce chaleur!

Le soleil a 10 heures. Sacerdoce de Pie IX ; Il est Eveque, Archeveque, Cardinal.

Le soleil au tiers de sa course,
S'entoure de rayons plus beaux :
De son sein, comme d'une source,
Découlent des torrents nouveaux....
Il atteint aussi Lui, le tiers de sa carrière....
Admirez les progrès de cet astre béni !
Il a franchi le seuil du divin sanctuaire..
C'est le premier rayon au front de Mastaï !
Il est Prêtre ...Et dans le silence
Il échauffe la pauvreté,
Astre d'amour, son influence
S'inspire de la charité.
C'est alors, lointaine Amérique,
Perdue au bord de l'horizon,
Que de ce Soleil magnifique
Tu verras le premier rayon.
Plus tard, si ta terre féconde
Pour Pie neuf tressaille d'amour,
Si plus tard la gloire t'inonde.
Tu le devras à ce beau jour !!!
Mais, pendant que, rempli de joie et d'espérance,
Des élans de mon cœur je prolonge le cours,
Le Soleil à grands pas dans sa marche s'avance.
Vers le sommet du ciel il s'élève toujours ;
Spolète, tu verras cinq heureuses années ;
Tu pourras refleurir à l'éclat du Soleil.....
A toi, chère Imola, les belles destinées !
Tu brilleras treize ans de son reflet vermeil.
Dans ton sein, revêtu de la pourpre romaine
Tu le verras partout répandre ses bienfaits.
Astre de charité, sur ce riant domaine,
Illuminant toujours, ne se couchant jamais !

Le soleil a midi.—Pie IX Pape.

Voici le soleil dans sa gloire ;
Il vient d'atteindre à son midi :
Il règne en souverain. Victoire!
Ce cri, partout a retenti.
La mort étend son deuil sur la Ville Éternelle !
Rome est veuve...partez, Pontife du Seigneur.
Romains, ne pleurez plus.. La colombe fidèle
Vient de marquer au front votre nouveau Pasteur.
Vous le verrez paraître : aux lèvres le sourire,
Ses mains, ses douces mains ne savent que bénir:
En face des honneurs, son humble cœur soupire,
Mais lui seul en est digne, il doit les obtenir.
Par trois fois vers le ciel , s'élève la prière,
Et trois fois, le Seigneur répond : c'est *Mustaï* !
Peuples applaudissez ! ! ! Quels torrents de lumière !
Enfin notre soleil arrive à son midi...

Amnistie generale.

Maintenant rayonnez sur la terre promise
Astre cher à nos cœurs, plus d'obstacle à nos vœux ;
Vous pouvez accomplir votre noble devise ;
A tous donner la paix, nous rendre tous heureux.
Et déjà, je le vois, le cachot s'illumine ;
La porte des prisons brise ses noirs verroux
Vers le toit paternel l'exilé s'achemine,
La voix de notre Père a crié : Grâce à tous ! ! !

Revolution de 1849.

Mais, d'où vient ce sombre délire ?
Pourquoi tout ce peuple en fureur ?
Quoi! c'est contre Lui qu'on conspire
Pour le payer de son bon cœur !
Insensés ! ...L'Astre-Roi, quand même,
Sur vous répandra ses bienfaits ;
Et Pie neuf à votre blasphême
Répondra par un cri de paix.

Exil de Gaete.

Voyez-vous ce rocher jusque-là sans verdure;
Un rayon va briller sur son aride sein :
Il deviendra fécond...Le roi de la nature
Sur la pierre de fleurs fait germer un essaim.
Gaëte, tu diras qu'un jour sur ton rivage
Pie neuf vint resplendir, comme un astre voilé ;
On le chassait, mais Lui, du sein de son nuage,
T'apporte la splendeur et la fécondité.
Bientôt, lorsqu'un brigand te livrera bataille,
Tu verras ce que peut un rayon de soleil..
Ton Roi, ta jeune Reine, au sein de la mitraille,
Te lègueront un jour un renom sans pareil..

Retour à Rome.—5 annees de paix.

Il revient.....Tout renaît.....la terre se réveille
Comme on la voit frémir au retour du printemps.
La guerre est au repos ...la discorde sommeille,
Et la paix donne au monde un calme de cinq ans.

Dogme de l'Immaculee Conception, 1854.

On dit que quelquefois une comète errante
S'approche du soleil et vient doubler ses feux ;
Et que s'échappe alors de la fournaise ardente
Une chaleur immense, un éclat radieux...
Douce Etoile du ciel, o Vierge Immaculée,
Tu descendis un jour vers le Pontife-Roi ;
On te vit t'abaisser de la voûte azurée,
Et ton nom l'enrichit des splendeurs de la Foi.
O Pontife béni ; que ta voix était belle,
Quand tu la proclamas pure dès son matin,
Et que tu décoras sa couronne immortelle,
A notre grand bonheur, d'un diamant divin!
Et pour Toi, quel honneur ; depuis cette journée,
L'Etoile du matin près de ton astre a lui ;
Progrès toujours communs, commune destinée !
Deux soleils se prêtant un mutuel appui ! ! !

Revolution de 1859.—Castelfidardo.

Mais voici venir la tempête,
L'enfer rassemble ses suppôts ;
Tout est sombre sur notre tête,
Sous nos pieds mugissent les flots.
N'importe...en un ciel noir notre soleil rayonne!
Partez, Lamoricière, et vous braves soldats :
A Castelfidardo vous attend la couronne,
Celui qui la promet est le Dieu des combats!..
L'éclair du Vatican a transpercé la tombe....
Mourir pour cette cause est une illustre mort.
Mourons au champ d'honneur, car le héros qui tombe
Et béni par Pie neuf; c'est le plus noble sort!

Paix.—Fetes de 1862.

Un nuage, parfois, dérobe à notre vue,
Au sein du firmament, l'Astre brillant du jour ;
Mais un souffle bientôt a refoulé la nue,
Et l'Astre-Roi plus beau recommence son tour.
Victor-Emmanuel, Cavour, dans la poussière
Vos parjures efforts viennent de s'engloutir.
Et toi, Garibaldi, monstre impudent, arrière ! ! !
Le Ciel devient serein, Pie neuf va resplendir.
Venez des quatre coins du monde,
O Pontifes de l'Eternel ;
Venez sur la terre et sur l'onde,
Venez, c'est le jour solennel.
Et vous, victimes généreuses,
Pie neuf vous appelle, venez ;
Et de vos tombes glorieuses,
Pour votre triomphe, sortez....
Ouvrez-vous, portes éternelles !
Martyrs, entrez dans la cité!
Chantez, légions immortelles,
L'Hosanna de l'Eternité! !

23eme Annee du Pontificat de Pie IX.

Et maintenant, Soleil, c'est ta vingt troisième heure,
Depuis que ton midi prodigue ses rayons ;
Suspends ta marche au Ciel, ne descends pas, demeure..
Il te faut éclairer de nouveaux horzons.
Approche de plus près les ans sacrés de Pierre :
Puisses-tu dépasser les limites du jour :
Puisses-tu, de nouveau, commençantta carrière,
Briller aussi longtemps que vivra notre amour!

La fin du jour.

Quand le Soleil descend, sa chaleur diminue;
Ses feux sont amortis quand approche la nuit ;
Il laisse ses ardeurs dans le sein de la nue
Et va s'ensevelir avec le jour qui fuit.
Mais toi, noble Pie neuf, beau soleil de nos âmes,
Tes splendeurs d'aujourd'hui sont celles du matin,
Toujours le même éclat, toujours les mêmes flammes ;
Notre soleil à nous ne sait pas de déclin.
Un seul rayon suffit pour remuer les mondes :
Sa chaleur est partout.. Il rayonne là-bas,
Et voilà que bien loin, delà les mers profondes,
Il fait germer la gloire au sein des Canadas.
Il rayonne là-bas.. Et de toute la terre,
On s'éveille, on regarde, on s'élance vers Lui..
Attendez quelques jours..L'un et l'autre hémisphère
A Rome chanteront que le Soleil a lui.

Priere pour Pie IX.

O Dieu, garde Pie neuf encor bien des années !
Il est notre bonheur, notre Soleil à nous.
De l'Eglise, en son cœur, il tient les destinées ;
Nous sommes ses enfants, nous prions à genoux.
Tu le sais, chaque jour, aux sources de la vie,
Au divin sacrement son cœur va s'enivrer ;
Et voilà *cinquante ans* que son âme ravie
Boit au Fleuve d'amour sans se désaltérer.
Daigne, pour Lui, Seigneur, ramener la jeunesse ;
Pour Lui, fais de nouveau refleurir le printemps ;
Ou du moins garde-nous cette verte vieillesse
Qui supporte si bien la rage des autans !

A Pie IX.

O Père bien aimé, puisse notre prière,
Partant de notre cœur, s'élever jusqu'aux cieux,
Et qu'avant ton déclin, ta céleste lumière
Dirige tous les pas, éclaire tous les yeux !!!

F. M.

CHRONIQUE.

Avril.—
Canada : L'Echo et la presse catholique.—Les Prédicateurs de la Neuvaine Saint François-Xavier à Notre-Dame.
Rome : Le Jubilé Sacerdotal de Pie IX.
France: Le conflit Belge.
Allemagne : le vote de Berlin ; l'Autriche reconstituée militairement.
Espagne : Les Cortés et les baricades.
Etats-Unis : La lune de miel du Président.

I.

Avril est le début presque toujours timide de ce que dans notre climat nous appelons le printemps. Il a ses pronostics, ses dictons, sa légende.

Les vignerons de la Champagne disent :
Quand il tonne en Avril
Apprête ton baril.

On dit encore, ce qui n'est pas toujours vrai :
Avril froid, pain et vin donne.
—Avril et Mai, de l'année
Font tous seuls la destinée.
—Avril dès le commencement,
Ou bien à la fin se dément.

Pluie d'Avril, rosée de Mai, annonçent une bonne récolte, mais c'est pour d'autres pays que le nôtre.

Avril pleut aux hommes, dit-on encore : Mai pleut aux bêtes : *Aprilis hominibus, Maius jumentis pluit,*" c'est-à-dire que l'un procure des grains, et l'autre des fourrages.

Voici un pronostic plus terrible :

Gelée d'Avril ou de Mai
Misère prédit au vrai.
—Toujours Pâques en Mars ou en Avril.

Le 10 et le 11 de ce mois passent pour les jours où la santé est en péril : Qu'en pensent les hommes de l'art ?

Hensius dit que le jour de saint Marc, 25 Avril, est le milieu juste du printemps ; mais le printemps ne se mesure pas à la verge.

C'est en Avril, dit-on encore, qu'il fait bon d'acheter les bestiaux. C'est l'époque où il devient plus facile et moins coûteux de les nourrir. Que pensent de ce conseil nos fermiers ?

La légende d'Avril est une sorte d'attrape qui occupe tous les ans les esprits facétieux, peu riches en inventions nouvelles ; naïve malice qui ne s'use jamais. On envoie quelque innocent fare une commission absurde ; et on le fait traquer tout le pays à chercher ce qui n'est pas trouvable. A la fin la dupe jouée apprend qu'elle a reçu ce qu'on appelle un *poisso d'Avril.* Imaginez les rires..!

On a cherché à ce singulier passe-temps bien des étymologies qui ne l'expliquent nullement. La vérité est qu'il et né en Champagne, où la

pêche était autrefois très-sévèrement prohibée à cause du fret pendant le mois d'Avril, de sorte que ceux qui cherchaient du poisson le 1er Avril s'en revenaient les mains vides. De cette simple circonstance est née la petite farce aux mille combinaisons, qui attrapera toujours ceux qui, le lendemain du 31 Mars, ne songeront pas qu'il sont arrivés au 1er Avril.

II.

La *Minerve*, l'*Ordre*, l'*Union des Cantons de l'Est*, le *Courrier de l'Ouest* ont accompagné d'éloges l'annonce de nos derniers numéros : ces éloges, dont nous remercions les journaux catholiques, se résument dans l'article du 18 mars que le *Nouveau-Monde* consacre à l'appréciation de notre Revue :

" Nous venons de recevoir la livraison de Mars de cette intéressante Revue. Ce recueil de littérature, de philosophie, de science et d'histoire, a sa place, non-seulement dans les bibliothèques des savants, à cause de ses revues scientifiques, de ses travaux historiques, bibliographiques, biographiques, etc., mais aussi dans toutes les familles chrétiennes à cause de son utilité, de sa littérature, de la sûreté de sa doctrine et de l'histoire contemporaine qu'elle suit.

L'Écho publie en ce moment, " *Les secrets de la Maison Blanche* ; " roman historique des plus intéressants.

Il reproduit aussi, dans l'intérêt de ses lecteurs, " *L'histoire de la Colonie française en Canada*, " du savant abbé Faillon, ouvrage tiré à très-peu d'exemplaires et dont le prix est de $13.00 chez nos libraires. Les souscripteurs peuvent se procurer toutes les livraisons qui ont paru depuis le commencement de la publication de l'histoire de l'abbé Faillon, en s'adressant au gérant de cette Revue.

L'Echo du Cabinet traite toutes les questions actuelles, et ses articles d'un savant évêque sur le spiritisme ou " *Le Diable existe-t-il et que fait-il ?* " sont des plus savants et décident la question des tables tournantes et des planchettes modernes comme un moyen employé par le démon pour tromper les peuples.

On trouve toujours dans l'*Echo* une variété d'articles qui mettent au courant des questions du jour et des faits de l'histoire, tant religieuse que civile, de notre époque. Le prochain concile aura une place distinguée dans cette Revue, en sorte que ses lecteurs connaîtront toutes les grandes phases de cet évènement mémorable de notre époque.

Un autre Journal à la frontière, fait aussi notre éloge mais à sa manière, et elle est gracieuse, juge-en ; il prend un de nos articles, *La semaine sainte à Jérusalem*, sans être bien entendu d'où il le tire, il efface la signature et le fait ainsi passer pour sien. On dit que le Rédacteur de ce journal est français ; je le crois, mais le procédé est *Yankee*.

La Neuvaine de Saint François-Xavier, cette année, s'est célébrée avec un grand éclat, et a été suivie par une affluence de pieux fidèles qui nous a rappelé les plus beaux jours de Mgr. de Forbin-Janson. La cause de ce concours extraordinaire a été principalement la présence de deux Corps de martyr, un jeune homme et une jeune vierge, dont les saintes Reliques ont été exposées à Notre-Dame pendant tout le cours de la Neuvaine : mais on ne peut nier aussi que l'éloquence des prédicateurs a également contribué beaucoup à soutenir le concours et la piété des fidèles.

Monsieur l'Abbé Daniel, chaque matin, a traité les grandes vérités du salut.

Le soir, M. Martineau a entretenu la nombreuse assemblée de Jésus-Christ, sujet bien adapté au besoin de notre siècle où des philosophes impies et de prétendus savants ont osé, après dix-neuf siècles d'imposants témoignages, révoquer en doute sa Divinité, mais ce cours d'instruction ne commença que le second jour.

L'ouverture de la Neuvaine se fit par un discours de circonstance demandé par la présence des Corps saints.

Les saints, a dit l'orateur, sont comme les étoiles qui ne paraissent dans le ciel, qu'au signe de la volonté de Dieu ; *stellæ vocatæ sunt et dixerunt : adsumus :* Dieu fait surgir les saints à l'heure et au temps d'un besoin spécial. Voyons ce qu'il a fait pour ceux-ci.

D'abord d'où viennent-ils ? Ils viennent des catacombes romaines, premiers temples des chrétiens, immenses cimetières des martyrs ; c'est là que la voix de Pie IX les a éveillés pour les diriger vers le Canada.

Quels sont-ils ? Leur nom de la terre nous est inconnu. On a trouvé dans leur tombeau deux caractères qui nous disent leur nom du ciel, la palme et la fiole de sang,... ils sont martyrs... la science a prouvé qu'ils étaient jeunes... Ce sont donc les restes de deux jeunes martyrs,... voilà leur nom et de quelle famille ils descendent.

Pourquoi viennent-ils ? Je trouve que Dieu les a réveillés et envoyés à leur temps et pour nos besoins... Ils sont jeunes et l'espérance est dans la jeunesse ; ils viennent tracer à la jeunesse de Montréal la route du devoir. Ils sont MARTYS et notre grand mal est la faiblesse, ils viennent indiquer le remède à ce mal... Ils viennent dans cette Neuvaine, parceque c'est le temps de prouver le courage... parceque nous sommes des étoiles aussi ... endormis peut-être dans les obscurités du péché ; réveillons-nous, répondons : *adsumus*, et brillons désormais les splendeurs de la vertu, en attendant que nous brillions de la splendeur de la gloire.

Le but que M. l'Abbé Martineau se proposa dans les instructions des jours suivants, était de montrer JÉSUS-CHRIST comme un modèle que nous devons suivre, de le faire connaître afin de le faire imiter.

De là la première instruction où l'orateur se borna à raconter, selon l'ordre chronologique, la *vie* de Jésus-Christ dans ses trois parties, *vie privée*, *vie publique*, et *vie ressuscitée*. Puis, un mot sur l'authenticité des quatre récits évangéliques, et exhortation à compléter cette étude de la *vie* du Sauveur par la lecture même de l'Évangile, non pas dans des traductions dangereuses, et souvent erronées, mais dans l'Evangile tel que l'Église le remet aux mains de ses enfants.

Dans une seconde instruction, l'Orateur disait : La vie de Jésus-Christ comme toute vie humaine s'est composée de paroles et d'actions, et d'un ensemble de choses, qu'on appelle le caractère, les mœurs... De ce triple foyer jaillit la Divinité de Jésus-Christ.

Jésus-Christ est *Dieu* parce qu'il a affirmé sa *Divinité*.

Jésus-Christ est Dieu parce qu'il a soutenu ses affirmations par les plus éclatants miracles.

Jésus-Christ est Dieu parce qu'il a donné le dernier degré de certitude à ses miracles et à ses affirmations par les mœurs les plus divines.

Jésus-Christ étant Dieu, et le fait de son existence sur la terre étant

incontestable, pourquoi, s'est demandé l'Orateur dans la troisième instruction, Jésus-Christ est-il venu sur la terre ?

Il est venu pour être notre *Sauveur*. Il a été notre Sauveur en nous rachetant. Ce que c'est que ce rachat. Il fallait pour cela un Homme-Dieu.

Mais pour notre salut il faut notre co-opération : aussi Jésus-Christ est encore notre Sauveur en nous donnant l'exemple. Jésus-Christ est notre modèle, nécessité de le suivre, c'est le tableau à reproduire.

Maintenant il n'y a plus à reculer si nous sommes chrétiens... Jésus-Christ est Dieu, il est venu pour nous sauver en nous rachetant, en nous donnant l'exemple, donc partout où nous le trouverons comme modèle, nous devons marcher sur ses pas.

Et voici que dans l'instruction suivante, Jésus-Christ se présente comme notre modèle dans l'accomplissement de nos *devoirs envers Dieu*.

1° Soumission à Dieu... Comment Jésus-Christ nous la prêche... et comment la pratiquons-nous.

2° Prière... modèle en Jésus-Christ priant, et nous enseignant à prier. Comment prions-nous ?

3° Union à Dieu... Jésus-Christ parle sans cesse de son union avec son Père. Jésus-Christ nous montre la nécessité de cette union par la comparaison de la vigne et du ceps... Cette union est habituelle par l'état de grâce... prix et avantages de cet état ; cette union s'actualise et nous fournit une sève plus abondante par l'offrande de nos actions à Dieu... Où en sommes-nous de cette double Union.

Après Dieu, l'objet le plus digne de notre attention, c'est la *Patrie* qui résume et réunit les différents objets de notre amour.

Jésus-Christ nous donne l'exemple sur ce point, comme lui nous devons à la Patrie :

1° Un amour fidèle et constant, opposé à cette légèreté, à cette inconstance qui nous fait si aisément fuir le pays.

2° Un amour vrai, désintéressé et dévoué, opposé à l'égoïsme qui se recherche et se pousse : à ces calculs qui ne voient que le bénéfice et conseillent la fraude... à ces divisions qui nous affaiblissent et nous ruinent... partis politiques... élections.

3° Un amour religieux... c'est-à-dire qui nous fasse comprendre que la religion pratiquée, favorisée, soutenue, exaltée, est la pierre de touche du vrai patriote.

Après la Patrie viennent les *Amis*. Jésus-Christ est le modèle de l'amitié chrétienne : cette amitié doit être :

1o. Prudente : choix de nos amis... caractère du véritable ami.

2o Constante ; la constance fait la force de l'amitié, elle lui donne sa consolation, elle établit son empire.

3o Vertueuse, s'aimer pour le mal et non pour le bien, c'est le caractère affreux des amitiés mondaines, la vraie amitié nécessairement veut le bien.

La vie trop tendue nous brise, il faut des moments de relâche. Jésus-Christ est venu sanctifier nos *plaisirs*, et par ses exemples nous apprendre :

1o Qu'ils doivent être rares ; on ne montre Jésus-Christ se reposant que quelquefois... à Cana... à la table des pécheurs.

2o Publics ; pas de ces plaisirs nocturnes et cachés, celui qui fait le mal hait la lumière, *in occulto nihil.*

3o. Toujours accompagnés de l'exercice de la vertu. C'est là que fait plusieurs miracles, qu'il convertit et pardonne la Madeleine... .Jésus

Nous avons un *ennemi* sur le chemin, et nous avons forcément des rapports avec lui ; Jésus-Christ nous apprend par son exemple que nous devons poursuivre le démon.

1° Dès le début de la tentation comme le Sauveur le fait au désert, répondant à la première attaque...

2° Sans relâche et sans répit comme lui-même le poursuivait partout où il le rencontrait.

3° Avec les armes qui donnent sûrement la victoire, la prière, et la mortification...

Quels sont les *effets* de cette imitation de Jésus-Christ pour le chrétien.

1° La Réhabilitation de l'homme sur la terre...à cette école on apprend l'honneur, le bien, la vertu ... l'homme noyé dans les sens, *caro est*, se dégage à la suite de Jésus-Christ, de l'étreinte avilissante de cette grossière enveloppe, et à son front on voit resplendir l'intelligence... dans son cœur s'allumer le noble et véritable amour, et par ses œuvres la vertu répandre ses parfums.

2° Pour le ciel, l'imitation de Jésus-Christ est la condition nécessaire.

Jésus-Christ est le seul objet aimé, couronné de Dieu...mais Dieu aime et couronne son Fils, partout où il le trouve.

Jésus-Christ est le chef, mais pour le corps on ne peut y adjoindre des membres disparates.

L'imitation de Jésus-Christ est donc la condition de la gloire et du bonheur pour le temps et l'éternité.

Les dernières instructions de ce plan magrifique n'ont pas été données. M. l'Abbé Martineau ayant été empêché de le faire par l'excès de la fatigue. Il a été remplacé par M. l'Abbé Colin qui a traité de l'Eglise, de ses bienfaits, de ses triomphes avec non moins d'éloquence que son prédécesseur.

Il a traité d'abord de l'*Autorité de l'Eglise*, prouvée :

1° Par les besoins de notre nature, laquelle ne peut se contenter ni de la raison, ni de l'Ecriture ; mais réclame de plus une autorité ineffable, vivante, permanente, qui est l'autorité même de l'Eglise.

2° Par le témoignage de l'histoire qui démontre avec évidence que l'autorité est la gardienne nécessaire de la foi : si bien, que partout où s'est opéré le triste et redoutable départ de la foi, on a toujours vu s'opérer d'abord le formidable départ de l'autorité.

Respect donc à l'Autorité de l'Eglise si l'on veut conserver la foi.

Le second sujet était de l'*Education* des *Sociétés par l'Eglise.*

L'Eglise ne fait usage de son autorité que pour le bonheur, la gloire et la prospérité des nations ; son esprit et ses tendances sont de transformer l'humanité en une seule et immense famille, où règnent la paix, la vertu, l'amour, la grandeur. C'est pourquoi par ses travaux et son dévouement maternel elle a donné au monde :

1o. Des peuples d'hommes libles :
2o. Des peuples de frères :
3o. Des peuples de héros.

Elle a fait des hommes libres en mettant le *devoir dans la conscience :* des hommes frères, vraiment égaux, en mettant la *charité dans les cœurs :* des hommes de progrès, des héros, en mettant *l'infini dans les espérances*, et ainsi, elle seule a, par son génie, pu résoudre ce triple problème tant de fois réputé impossible par les plus hautes intelligences, d'une liberté qui ne détruit pas le pouvoir, d'une égalité qui ne renverse pas les conditions, d'un progrès qui n'enfante pas l'impiété.

Telle a été l'éducation des peuples par le génie de l'Eglise, elle les dérobe à la servitude, puis les unit, puis les élève.

La troisième conférence a eu pour sujet la *Divinité des triomphes de l'Eglise.*

Les peuples ne répondent souvent aux bienfaits et au dévouement de l'Eglise que par l'ingratitude et des crimes : c'est pourquoi par sa destinée, elle a des combats à soutenir, alors les combats lui deviennent l'occasion même de gloires nouvelles ; trois considérations font ressortir la sublimité surhumaine et divine de ses triomphes.

1° La *puissance de ses ennemis*, qui ont pour eux trois avantages immenses, la *force*, *l'empire du siècle*, la *fourberie.*

2° La *violence de leurs attaques*, lesquelles consistent à tenter la *corruption de l'autorité* par intimidation ou par conciliation : la *corruption des peuples par flatterie* ou autrement : puis enfin, à en venir aux plus indignes et aux plus sauvages spoliations.

3° L'*innocence de ses armes*, armes surhumaines, faibles en elles-mêmes et pourtant invincibles, la *douceur*, la *prière*, la *charité ;* et pourtant, dans ces conditions impossibles, l'Eglise triomphe avec éclat : Donc ses triomphes ont quelque chose de surhumain et de divin.

Châtiments des peuples criminels envers l'Eglise : le calice et le glaive de la colère divine se promènent sur leurs têtes, en signe de sa vengeance, et la guerre est prête à les dévorer.... Prophète Jérémie....

Enfin cette admirable Neuvaine, toujours plus belle d'année en année, s'est terminée par une instruction appropriée au temps, sur les *Gloires de St. Joseph*, que l'Eglise désigne comme patron du mois de Mars, et qu'elle a donné pour patron spécial au pays. L'Auguste Patriarche, chef de la sainte famille est :

1. Incomparable dans ses grandeurs.
2. Incomparable dans sa sainteté.

De là deux devoirs aux fidèles :

Vénération et confiance.

La Neuvaine a produit d'heureux fruits de conversion, et après Dieu ils sont dûs au zèle et à l'éloquence des prédicateurs de cette station. C'est bien là la meilleure et la plus belle récompense de leurs travaux et de leurs fatigues.

La session du Parlement de Québec est close, elle a soulevé et résolu des questions importantes que l'espace qui nous reste ne nous permet pas d'exposer comme elles le méritent ; nous espérons y revenir, comme aussi sur l'Union de Terre-Neuve et de la Baie d'Hudson.

Il s'est produit dans tout le monde catholique un magnifique mouvement dont il est juste que nous entretenions nos lecteurs.

Il y a eu cinquante ans, le 11 de ce mois, dimanche du Bon Pasteur, que le jour de Pâques 1819, un jeune prêtre, Jean-Marie Mastaï, dit sa première messe à Rome dans l'Eglise de Sainte Anne des Falegnami, en présence du Comte Jérome Mastaï, son père, de Mgr. Paolino Mastaï son oncle, et de jeunes orphelins d'une maison voisine qu'il instruisait des éléments de la foi, et qu'il formait à la vertu.

Le 11 Avril 1819, tout se passa sans pompe, et le monde ignora que l'Eglise comptait un prêtre de plus dans les rangs de son clergé.

Le 11 Avril 1869, jour du Bon Pasteur, le monde entier a assisté en esprit à la messe de ce même prêtre, dite dans la basilique de Saint-Pierre, par ce même prêtre qui porte aujourd'hui le glorieux nom de Pie IX, le père commun des fidèles, et le pasteur des pasteurs, l'image vivante et vicaire de celui qui s'est appelé le Bon Pasteur.

Dans ce demi siècle, que d'événements !

En 1819, l'Eglise catholique sortait d'une épouvantable tourmente, sans être rassurée pour l'avenir. Depuis Pie VII régnant alors, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX se sont succédés sur le trône de Pierre, ils ont vu de grandes révolutions, de longues et de sanglantes guerres en Europe, en Asie, en Amérique ; ils ont vu tomber des rois puissants, Charles X, Louis-Philippe, les princes d'Italie, les princes d'Allemagne, la Reine d'Espagne. La Révolution, l'impiété, les sociétés secrètes, toutes les puissances de l'enfer se sont ruées contre l'Eglise, proclamant sa ruine prochaine, battant déjà des mains à sa chute et criant : *A bas Dieu ! !*

Et le 11 Avril 1869, Pie IX, assailli depuis bientôt un quart de siècle par toutes les puissances ennemies, Pie IX a dit sa messe à St. Pierre, en présence de l'univers entier, et on peut le dire, en présence des cardinaux, des évêques, des prêtres, des ambassadeurs des princes chrétiens, au milieu d'un immense concours de fidèles ; et le même jour, sur toute la surface du globe, des messes ont été dites à l'intention de Pie IX, tous les cœurs ont été à Rome et toutes les prières ont fait violence au ciel pour la glorification du grand serviteur de Dieu, de la Vierge Immaculée, et pour le triomphe de l'Eglise !

Quel spectacle ! quelle leçon !

En 1819, on pensait à peine au Pape de Rome et la Papauté n'occupait qu'une bien faible place dans la pensée des politiques, et aujourd'hui, voilà que la Papauté apparaît comme la clef de voûte de l'édifice social : aujourd'hui, il n'est pas un fidèle qui ne se préoccupe du sort du Saint-Père, qui n'ait l'oreille ouverte aux enseignements qui viennent de Rome, qui ne se prépare à recevoir avec docilité et avec joie ceux qui vont sortir du Concile du Vatican présidé par le Pape en personne.

Le monde politique lui-même n'est point indifférent à la question romaine qui, de force ou de gré, captive son attention ; il se préoccupe de sa solution et, selon le jour sous lequel elle se présente, il y voit une menace de tempête ou de sérénité.

A la vue d'une telle merveille, réjouissons-nous, enfants de l'Eglise, redoublons de dévotion à l'égard de ce Père vénérable et glorieux qui préside à tout ce mouvement et l'inspire, et connaissant ses besoins, l'extrémité où les malheurs des temps l'ont réduit, à nos prières, à nos dévouements joignons nos dons, pour venir en aide au Vicare de Celui qui a promis d'immortelles récompenses à un verre d'eau donné en son nom.

Voici comment le Saint Père lui-même a annoncé à ses enfants de toute la terre la solemnité de son jubilé sacerdotal.

BREF DU JUBILÉ DE PIE IX.—PIE IX, PAPE.

A tous les fidèles disciples du Christ, qui les présentes lettres verront, salut et bénédiction apostolique.

Le 11 avril prochain, s'il plaît à Dieu, Nous jouirons d'une faveur que Nous osions à peine espérer au milieu de Nos immenses et amers soucis : celle de recevoir du Très-Haut la grâce d'accomplir une assez longue carrière pour pouvoir célébrer le saint-sacrifice dans un jubilé solennel à l'occasion du cinquantième anniversaire de Notre ordination à la prêtrise.

Cette faveur insigne, qui remplit Notre âme d'une joie suprême, a offert aux fidèles une occasion nouvelle de manifester leur zèle et de témoigner leur dévoûment respectueux pour Nous. En Nous adressant, en effet, leurs félicitations avec un empressement incroyable à l'occasion d'un si heureux événement, ils Nous ont adressé avec humilité des prières instantes pour que Nous daignions faire concourir la joie de cette fête à leur avantage spirituel et ouvrir en leur faveur les trésors célestes de l'Eglise que Dieu Nous a chargé de dispenser.

Nous, donc, voulant de grand cœur aller au-devant de ces désirs pieux du monde catholique, agissant au nom de la miséricorde du Dieu Tout-Puissant, et Nous appuyant avec confiance sur l'autorité des Bienheureux Pierre et Paul, ses apôtres, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, le 11 du mois d'avril de la présente année, assistant au très-saint sacrifice de la messe dans une église ou un oratoire quelconques, s'étant confessés et nourris de la sainte communion avec un vrai repentir de leurs péchés, répandront devant Dieu des prières ferventes pour la conversion des pécheurs, la propagation de la foi catholique, la paix et le triomphe de l'Eglise romaine. La dite indulgence pourra être appliquée par voie de suffrage aux âmes des fidèles chrétiens qui ont émigré de cette vie en union avec Dieu dans la charité. Nous voulons en même temps que les exemplaires des présentes qui seront copiés à la main ou même imprimés, et qui porteront la signature de quelque notaire public, et seront munis du sceau d'une personne constituée dans une dignité ecclésiastique, jouissent de la même confiance que l'on accorderait à l'original même, s'il était montré ou présenté.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le XVI mars MDCCCLXIX, l'an XXIII de Notre Pontificat.

N. CARD. PARACCIANI CLARELLI.

M. l'Administrateur a reconnu ce Bref.—*Nouveau Monde*, du 5 avril.

IV.

Le conflit survenu entre la France et la Belgique au sujet du chemin de fer du Luxembourg qui avait été cédé à la compagnie française de l'Est par une compagnie Belge, et dont les chambres Belges refusèrent de reconnaître le contrat par un vôte général, semble prendre une tournure pacifique. Les deux gouvernements s'en remettront à la décision d'une conférence qui doit se tenir à Paris.

De la Belgique à la Prusse il n'y a qu'un pas, d'autant plus que M. Bismark n'est peut-être pas étranger au conflit dont nous venons de parler. Le Chancelier n'est pas heureux dans toutes ses entreprises. En atten-

dant qu'il reçoive un échec de Bruxelles et de Paris, il vient de perdre une partie avec le parlement fédéral de Berlin, qui, malgré ses oppositions, vient de voter l'inviolabilité de ses membres, à une majorité énorme de 150 contre 51 : ainsi le ministre despote ne pourra plus les régaler de l'amende et de la prison selon son caprice, comme il le fit l'an dernier à l'égard de M. Jovesten qui avait bien osé parler contre la politique du gouvernement.

En Autriche, au contraire, c'est le gouvernement qui a triomphé. La Chambre a voté la loi relative à la Landwehr, qui fera partie intégrante de l'armée régulière. Sous le rapport militaire, voilà donc l'Autriche prête : elle cherche de plus à se tranquilliser du côté le l'Italie, et François-Joseph, se rend à Trieste avec M. de Beust pour recevoir l'envoyé extraordinaire d'Italie, M. Della-Roca. Si l'entente a lieu, l'Autriche sera forte contre la Prusse.

Les nouvelles d'Italie sont ou peu importantes, ou de simples rumeurs qui se démentent le lendemain du jour où elles ont parues.

Les nouvelles d'Espagne sont toujours tristes. Pendant que les Cortès discutent la future constitution du pays ; pendant qu'elles feignent de discuter si le pays restera république ou reviendra monarchie, tandis qu'au vu et au su de tout le monde, le duc de Montpensier, secrètement appuyé, se prépare à monter sur le trône de sa parente Isabelle II, Xérès, Séville et d'autres villes élèvent des barricades et voient couler le sang pour s'opposer à la conscription militaire.

Détournons nos yeux de ce triste spectacle pour les reporter sur un peuple qui accomplit pacifiquement une grande réparation. Le même jour où l'on votait à Québec la loi d'éducation favorable à la minorité protestante, la chambre de Londre, acclamait la seconde lecture du bill Gladstone qui abolit l'église officielle anglicane d'Irlande. La Chambre des Lords adoptera-t-elle également le bill, ce n'est pas aussi certain.

Tout n'est pas rose chez nos voisins de ce côté-ci de l'Atlantique, la lune de miel de M. Grant n'a duré qu'un jour, et depuis les amertumes ont succédé aux amertumes, au point que le Président a fait comme M. Bismark, il est tombé malade.

Mais aussi il faut le dire, les débuts de M. Grant n'ont pas été heureux depuis un mois, on dirait qu'il ne se relève d'un faux pas que pour en faire un autre.

Il avait nommé M. Stewart secrétaire du trésor, et il a été obligé de révoquer ce choix contraire à une des lois du pays.

Il a annulé des grâces accordées par son prédécesseur, et l'Attorney général, homme de son choix, lui a donné tort.

Il avait cru que la fameuse loi *Tenure of office* qui avait amené le procès du président Johnson disparaîtrait sur ses désirs, et voilà que pendant que la Chambre du Congrès vote son abolition, le Sénat s'y oppose et ne veut qu'une modification.

Enfin le grand tort peut-être du Président actuel est le choix des fonctionnaires, qui semble accuser un accès de népotisme. On en plaisante, on en rit, mais aussi on est mécontent, d'autant plus que plusieurs de ces nominations ne font pas honneur au gouvernement américain, particulièrement celles de l'embassadeur et du consul général des Etats-Unis à Paris. Mais M. Washburne est l'ami du Président, et M. Gibbs est l'ami de M. Washburne ! l'avenir nous dira la conséquence de ces actes, mais les pronostics sont fâcheux.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A REALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

(*Suite.*)

CHAPITRE V.

SUITE DE LA PREMIERE GUERRE DES IROQUOIS, DE 1641 A 1645.

X.

Dangers où fut exposée la colonie de Villemarie à sa naissance.

Après la déclaration de guerre faite aux Français par les Iroquois, en 1641, Villemarie, regardée alors comme frontière de ces barbares, se trouvait naturellement plus exposée qu'aucun autre poste à leurs incursions. Aussi a-t-on vu que, lorsque madame de la Pelterie, touchée du désintéressement des Associés et du courage des premiers colons de Montréal, voulut, l'année suivante, se joindre à ces derniers, on lui fit toute sorte de représentations pour la détourner d'aller se fixer dans un lieu où elle devait être en péril continuel de perdre la vie. Depuis son départ, chacun, à Québec, était inquiet sur les dangers qu'elle avait à courir ; et les religieuses Ursulines, surtout, ne pouvaient être sans alarmes, pour une personne qui leur était devenue chère à si juste titre. " Ce qui m'af-
" flige sensiblement, écrivait la mère Marie de l'Incarnation, c'est son
" établissement à Montréal, où elle est dans un danger évident de sa vie,
" à cause des courses des Iroquois ; et, ce qui est plus touchant, elle y reste
" contre le conseil des Révérends Pères, et de M. le Gouverneur, qui ont
" fait tout leur possible pour la faire revenir. Ils font encore une tentative,
" on en espère peu de succès : cette bonne dame m'écrit de Montréal
" qu'elle est, en effet, résolue d'y passer l'hiver, parmi les dangers. " Elle fit plus encore, elle y passa l'hiver de 1643 à 1644 ; car nous voyons, par les registres de la paroisse de Villemarie, que, le 21 janvier de cette dernière année, elle leva des Fonts du baptême une femme sauvage, à qui elle donna le nom d'Agnès, et que madame d'Ailleboust, le même jour, fut marraine d'une autre femme sauvage, à qui elle imposa le nom de Claire. Il n'y eut point, cette année, d'autre baptême de sauvages à Montréal, à cause des périls de la guerre, qui éloignaient de ce lieu toute les nations alliées à la France ; et ce fut un nouveau motif pour réitérer les prières et les instances auprès de madame de la Pelterie. On la pressa de nouveau,

on lui intima même des ordres, et alors elle se soumit ; mais, comme elle le disait sur la fin de ses jours, elle eut besoin de toute sa vertu pour quitter Villemarie. Son départ dut avoir lieu au printemps de 1644. Ce zèle courageux et magnanime, qui l'avait amenée au milieu des dangers, était donc l'unique motif qui pût retenir à Villemarie les colons, dévoués à la formation de cet établissement ; et cette considération faisait dire au P. Vimont, dans la relation de 1643 : " La crainte des Iroquois n'a pas " empêché tant de personnes d'aller à Montréal, pour y consacrer à Dieu " si saintement leur vie. "

XI.

Les Iroquois, instruits de la formation de Villemarie, se disposent à l'attaquer.

Voici quelle fut enfin l'occasion qui amena ces barbares à Villemarie, dans le courant de la même année. Un Iroquois ayant été tué, dans son pays, par des Algonquins au nombre de dix, d'autres Iroquois se mirent à poursuivre les meurtriers, qui prirent la fuite, sans savoir qui les poursuivait. La frayeur les faisait ainsi s'éloigner avec promptitude, ce qui était fort ordinaire aux sauvages, quand ils avaient fait quelque mauvais coup : leur ombre suffisait alors pour les effrayer et les mettre en fuite. Quittant ainsi le pays des Iroquois, ces Algonquins, assurés d'être bien reçus à Villemarie, s'y rendaient en toute hâte comme dans un lieu de sûreté, et ils y arrivèrent heureusement, sans avoir été atteints par les Iroquois, qui les virent pourtant entrer dans le Fort. Comme ces derniers n'étaient pas en assez grand nombre pour tomber sur les colons, ils évitèrent de se faire connaître, se contentant d'examiner le lieu avec soin, et sans bruit, afin d'aller porter la nouvelle de cet établissement à ceux de leur nation, et de venir ensuite l'attaquer en nombre plus considérable. Les Iroquois de la nation d'Agnies, faisant environ sept ou huit cents hommes d'armes, étaient voisins de l'habitation des Hollandais, appelée alors Orange, qui leur fournissaient des armes à feu et des munitions ; et, cette année 1643, ces barbares avaient environ trois cents arquebuses, dont ils savaient déjà se servir avec beaucoup d'adresse. Jusqu'alors ils étaient venus, en assez grosses troupes, auprès des habitations Françaises ; et cela pendant l'été seulement, laissant ensuite la rivière libre. Mais en 1643, instruits sans doute de la formation d'un nouvel établissement Français dans l'Ile de Montréal, ils changèrent de plan de campagne, et se divisèrent en petites troupes de vingt, trente, cinquante, et au plus de cent hommes, et se répandirent sur tous les passages du fleuve Saint-Laurent. " Quand une bande s'en va, " l'autre lui succède, écrivait le P. Vimont ; ce ne sont que petites troupes " bien armées, qui partent les unes après les autres du pays des Iroquois, " pour occuper toute la grande rivière et y dresser partout des ambus- " cades, d'où ils sortent à l'improviste, se jettent indifféremment sur les

" Montagnais, les Algonquins, les Hurons et les Français. On nous a écrit " de France que le dessein des Hollandais est de faire tellement harceler " les Français par les Iroquois, à qui ils fournissent des armes, qu'ils les " contraignent de quitter le pays, et même d'abandonner la conversion " des sauvages."

Au commencement du mois de juin de cette année, soixante Hurons, qui descendaient de leur pays, dans treize canots, sans arquebuses, et sans armes, mais tout chargés de pelleteries, se rendaient à Villemarie et de là aux Trois-Rivières, pour la traite, et portaient les lettres des PP. Jésuites, résidant chez les Hurons. A trois lieues au-dessus de Villemarie, ils trouvèrent des Iroquois, en nombre considérable,dans un endroit nommé ensuite la Chine ; et ces Hurons, au lieu de les traiter en ennemis, se joignirent à eux, comme s'ils eussent été les meilleurs amis du monde, apparemment par la crainte de tomber entre leurs mains, s'ils en usaient autrement. Bien plus, causant familièrement avec ces Iroquois, ils les excitèrent eux-mêmes à aller attaquer Villemarie, quoique les Hurons y eussent toujours reçu un si bon accueil : " Nous avons appris, leur dirent-ils, jusque dans " notre pays, que des Français étaient venus s'établir dans cette île, immé- " diatement au-dessous de ce Sault que vous voyez ; que n'allez-vous donc " les attaquer ? Vous pourrez y faire quelque coup considérable et détruire " une partie de ces colons, vu le grand nombre que vous êtes." Les Iroquois dont nous parlons avaient dressé, dès leur arrivée dans ce lieu, un petit Fort, à cent pas du fleuve Saint-Laurent; et, après ce conseil perfide, ils s'empressèrent de détacher quarante des leurs, des plus lestes, pour aller attaquer en effet Villemarie. S'en étant approchés, ces barbares aperçurent six Français qui travaillaient à une charpente à deux cents pas du Fort ; et, pour s'assurer de cette proie, trente d'entre eux allèrent donner, d'un autre côté, une fausse attaque à la place, par une décharge de plus de cent coups d'arquebuse ; ce qui, en effet, donna la facilité aux dix autres de surprendre à l'mproviste nos travailleurs.

XIII.

Les Iroquois tuent trois montréalistes et en prennent trois autres.

Ces pieux colons, comme s'ils eussent prévu leur mort, s'y étaient disposés par des actes signalés de vertu, et par la fréquentation des sacrements, dont ils s'étaient approchés peu de jours auparavant, et quelques-uns ce jour-là même, qui fut le 9 juin. Ils essayèrent de se défendre, et ils étaient hommes à faire payer leur vie bien cher ; mais leur valeur ne put résister à un coup si imprévu ; et d'ailleurs le vent violent, qui soufflait ce jour-là, empêcha qu'on entendit du Fort ce qui se passait à leur chantier, qui se trouvait un peu engagé dans le bois, quoique à une si petite distance. Trois d'entre eux périrent sous les coups des assassins, qui leur écorchèrent ensuite la tête et leur enlevèrent la chevelure : les trois autres furent pris et conduits au Fort des Iroquois. Comme on n'avait rien entendu de ce qui venait de se passer, on ne s'empressa pas d'aller savoir des nouvelles des six travailleurs ; mais enfin, ne les voyant pas revenir, M. de Maisonneuve envoya des hommes sur le lieu, pour s'assurer de la cause de leur retard. On y trouva le corps mort de l'un d'eux : Guillaume Boissier, de Limoges. Il fut inhumé, le jour même, dans un cimetière qu'on établit à côté du fossé du Fort, au confluent de la grande et de la petite rivière, et qu'on eut soin d'entourer de pieux. Il paraît que les

deux autres, en se défendant, s'étaient éloignés dans le bois et avaient été tués plus loin, et que la prudence ne permit pas d'aller, le jour même, à la recherche de leur corps, par la crainte de quelque embuscade. Du moins, quoiqu'ils eussent été tués le 9 de juin, ils ne furent inhumés que trois jours après, sans doute parce que la traite des Iroquois, comme nous allons le raconter, avait donné aux colons de Villemarie plus d'assurance. Ces deux victimes furent Bernard Berté, des environs de Lyon, et Pierre vulgairement *l'Auvergnat*.

XIV.

Les Hurons tués ou mis en fuite; les trois prisonniers conduits d'abord à Chambly.

Les trois prisonniers Français, conduits au Fort des ennemis, furent aussitôt liés étroitement, pour qu'ils ne pussent s'enfuir à la faveur des ténèbres. Alors les Hurons, joignant la scélératesse à la perfidie, se mirent eux-mêmes à les insulter, et continuèrent de la sorte toute la nuit; mais, le matin survenant, accablés qu'ils étaient de sommeil, ils s'endormirent profondément tout proche du Fort des Iroquois, qui profitèrent de ce moment pour tomber sur eux et les tailler en pièces. La moitié de ces Hurons restèrent sur la place; les autres, parvenant à s'échapper, coururent à Villemarie, où on voulut bien leur donner un asile, au lieu de la mort, qui leur était due si justement. Les uns y arrivèrent le jour même, d'autres le lendemain 10 juin, et apprirent aux colons les tristes détails que nous venons de donner. Après que les Iroquois eurent traité de la sorte les Hurons, ils s'emparèrent de leur treize canots et de toutes leurs pelleteries, et traversèrent le fleuve, conduisant avec eux nos trois prisonniers, à la vue des colons de Villemarie, qui n'étaient pas en force pour pouvoir prudemment les poursuivre et les attaquer. Le dessein de ces barbares était, après avoir descendu quelque temps le fleuve, d'aller par terre et de couper à travers les bois jusqu'au lieu appelé ensuite Chambly. Mais, ayant une trop grande quantité de castors à porter, ils furent contraints d'en abandonner une partie et rompirent à coups de hache les canots, afin de les rendre inutiles, comme ils faisaient toujours dans de semblables occasions. Etant donc arrivés au lieu où ils avaient résolu de se rendre, ils jugèrent que quatre ou cinq lieues faites dans les bois auraient assez dépaysé leurs prisonniers, et qu'il n'était plus nécessaire de les garder désormais si étroitement, n'y ayant point d'apparence qu'ils pussent reconnaître leur chemin pour retourner à Villemarie.

XV.

L'un des trois prisonniers s'évade et retourne à Villemarie.

Toutefois, l'un des trois prisonniers, chargé de servir un sauvage, et, en cette qualité, de faire bouillir la chaudière, profita de la nécessité où il était d'aller chercher du bois pour se dérober à la surveillance de son maître, et trouva son salut dans la fuite. Il fut assez heureux pour se rendre, à travers les bois, jusqu'au lieu même où les vainqueurs avaient laissé leurs canots et leurs pelleteries. Choisissant alors un des canots qui était le moins endommagé, il boucha avec des herbes les trous que les Iroquois y avaient faits, y mit une certaine quantité de peaux de castor, et alla ainsi équipé à Villemarie. M. de Maisonneuve, en le revoyant, éprouva une certaine satisfaction aussi vive qu'elle était natutelle, et dit:

" Au moins celui-ci a échappé au feu des Iroquois." Après que chacun l'eut félicité, cet homme se mit à raconter son infortune et celle de ses compagnons de captivité. Il rapporta que les Iroquois ne leur avaient fait aucun mal depuis leur prise, les ayant tenus liés seulement pendant deux jours, ; qu'ils leur avaient donné à entendre que d'autres Français étaient déjà prisonniers dans leur pays ; et que, quand ils y seraient arrivés, ils laboureraient ensemble la terre. Enfin il ajouta qu'ils avaient laissé bien du castor dans le lieu d'où il venait de prendre celui qu'il avait amené dans son canot ; qu'on pouvait aller le chercher sans crainte, et que, si on n'y allait pas, il serait infailliblement perdu. M. de Maisonneuve, charmé de pouvoir abandonner ce butin à ses soldats, l'envoya chercher incontinent ; et, à leur retour, le leur distribua, sans en rien retenir pour lui-même.

XVI.

Les deux autres prisonniers montréalistes brûlés par les Iroquois.

L'un des deux prisonniers restés entre les mains des Iroquois se nommait Henri, et ces barbares lui conservèrent la vie, après avoir cruellement brûlé l'autre. Henri, qui craignait, à son tour, de devenir la proie des flammes, et avec d'autant plus de raison que, ayant vu rôtir deux Hurons à petit feu, les Iroquois l'avaient assuré qu'on lui réservait un semblable supplice, chercha l'occasion de s'enfuir, et parvint à s'échapper dans les bois. Il paraît cependant qu'on courut à sa poursuite et qu'il fut repris par ces barbares. Du moins, un sauvage Huron, échappé des mains des Iroquois, annonça à Villemarie que les deux captifs avaient été brûlés l'un et l'autre. La fuite de Henri devait, d'ailleurs, fournir aux Iroquois un motif impérieux pour le dévouer à la mort. Car, parmi eux, la fuite, dans un prisonnier, passait pour un crime irrémissible. Nous ne connaissons pas les noms de ces deux victimes, immolés dans leur captivité par la fureur des Iroquois ; c'est que les PP. Jésuites, qui desservaient alors momentanément la colonie de Villemarie, ne mentionnaient sur les registres des décès que ceux aux corps desquels ils avaient donné la sépulture ecclésiastique. On peut remarquer ici que le P. Vimont, dans sa relation, a rapporté ce trait, mais avec des altérations considérables, provenant, sans doute, de l'imperfection des récits, qui en furent portés immédiatement à Québec ; ou peut-être des ménagements qu'il crut devoir garder à l'égard des Hurons, dont nous venons de raconter la noire perfidie. Ces sauvages avaient quelque liaison avec les PP. Jésuites établis au pays des Hurons comme missionnaires, qui les avaient chargés de porter leurs lettres à Québec, et même la relation de leurs travaux apostoliques de cette année, laquelle ayant péri dans cette rencontre, ne put être donnée au public. Le P. Vimont jugea, sans doute, que la prudence ne lui permettait pas de dévoiler une trahison si infâme et si cruelle, tant pour ne pas blesser les autres Hurons, qu'on s'efforçait d'attirer à l'Evangile, que pour ne pas éloigner du Canada les Français qui auraient eu le dessein de s'y établir. Quoi qu'il en soit, il a représenté ces soixante Hurons perfides comme autant de victimes immolées par la fureur des Iroquois, aussi bien que les six colons de Villemarie, dont ils avaient causé la mort par leurs perfides conseils : et le récit que nous venons de faire, d'après M. Dollier de Casson, qui avait appris ces circonstances de témoins oculaires, doit servir de correctif à cet endroit de la Relation.

LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL?

DE L'OBSESSIONS.

Suite.

Autant l'obsession est rare dans la vie commune, autant elle est fréquente dans la vie héroïque des saints. Durant une belle partie de sa belle vie, M. le curé d'Ars connut cette épreuve. " Ordinairement, dit son historien, à minuit, trois grands coups contre la porte extérieure avertissaient le curé d'Ars de la présence de son ennemi. Après s'être donné le divertissement d'un horrible tintamarre dans l'escalier, le démon entrait.. Il se prenait aux rideaux du lit, s'y cramponnait, les secouait avec fureur. Souvent il criait d'une voix moqueuse : " Vianney, Vianney, *mangeur de truffes*, nous t'aurons bien !.." ou bien il enfonçait des clous dans le plancher. Un jour, le bon curé comparait le tumulte des démons au bruit qu'aurait fait une armée d'Autrichiens ; une autre fois il disait que les démons avaient tenu leur parlement dans sa cour."

Ces attaques acharnées du démon étaient une rude croix pour le saint curé ; il se consolait par la remarque que chaque victoire sur le *grapin* était suivie d'une grâce signalée, ou de la conversion de quelque insigne pécheur.

Cependant comme il arrive assez fréquemment que des personnes d'une complexion nerveuse et d'une imagination vive se figurent d'être obsédés du démon, tandis qu'il n'en est rien, on ne doit pas croire à l'obsession sans en avoir des preuves bien convaincantes.

QU'EST-CE QUE LA POSSESSION DIABOLIQUE ?

XXII.

C'est une imitation grossière, une sorte de parodie infernale de l'Incarnation du Verbe autorisée par la providence, pour montrer ce qui, un jour, adviendrait à l'homme s'il préférait le service du prince des ténébres à celui du Roi des cieux.

Un possédé est un homme dont le corps, et même indirectement les facultés spirituelles (sauf la volonté, qui n'appartient jamais à Satan, si elle n'y consent), sont livrés pour un temps à un ou plusieurs démons qui en font leur instrument.

La possession était un fait connu et même fréquent avant la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, durant les trois années de sa vie publique, délivra une multitude de possédés. " *Il passa*, dit l'apôtre saint Pierre, *en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient opprimés par le diable*. (1) La chananéenne tombe à ses pieds, lui disant : " *Ayez pitié de moi, parce que ma fille est cruellement tourmentée par un démon*. Jésus commande, et le démon se retire. (2) Saint Luc, chapitre VIII

(1) Act., X, 38.) (2) (Math., XV, 22.)

de son Evangile, raconte une terrible et instructive histoire de possession.

"Jésus, dit-il, vit venir à lui un homme qui avait (en lui) un démon " depuis très-longtemps; cet homme ne portait point de vêtements, il ne demeurait point dans une maison, mais dans les tombeaux. Voyant Jésus, il tomba devant lui, disant: " Qu'y a-t-il entre moi et toi, Jésus, Fils du " Dieu Très-Haut ? je t'en conjure, ne me tourmente pas." Ce n'est pas le malheureux possédé qui parle ici, c'est le démon qui parle par sa bouche.

" En effet, continue saint Luc, Jésus commandait à l'esprit immonde de " sortir de cet homme. Or, depuis longtemps, ce démon saisissait l'infor- " tuné, qui, brisant (par la puissance diabolique) les chaînes dont on le " liait, était poussé par le démon dans les déserts. Jésus interroge l'esprit " et lui dit: " Quel est ton nom ? " L'esprit répond: " Légion; " car avec " lui un grand nombre de démons étaient entrés dans cet homme. " Jésus ayant autorisé ces démons à entrer dans les corps d'un troupeau de pourceaux, ils poussèrent aussitôt ce troupeau à se précipiter dans la mer. Ainsi souhaiteraient-ils pousser le troupeau des méchants dans l'océan des douleurs éternelles ! Mais que devient cet homme qui menait depuis si longtemps l'existence d'un fou furieux ? Délivré des démons, *rendu à lui-même*, le voilà paisiblement assis, couvert de ses vêtements, aux pieds de son libérateur, et s'offrant à le suivre partout ! — Qui sait au juste le rôle que peut jouer le démon, aujourd'hui même, dans ces infirmités étranges et si diverses qu'on appelle du nom commun de folie ? Parmi ces nombreuses victimes du spiritisme que renferment les maisons de santé, n'y en aurait-il point que les exorcismes de l'Eglise pourraient guérir ? M. de Roys, ancien élève de l'Ecole polytechnique, posait cette question avant nous ; l'avenir la résoudra peut-être.

Les possessions sont devenues graduellement plus rares à mesure que le règne de Jésus-Christ s'est étendu. Elles n'ont jamais entièrement cessé, même en pays chrétien. Tout le monde connaît le fameux défi de Tertullien aux païens de son temps: " Qu'on fasse venir devant vos tribu- " naux un homme qui soit reconnu pour possédé du démon; qu'un chrétien, " quel qu'il soit, n'importe, commande à cet esprit de parler: il avouera " qu'il est véritablement démon, et qu'ailleurs il se dit faussement dieu. " Qu'on amène également quelqu'un de ceux qui se croient agités par un " dieu, qui, en respirant avec force sur les autels, aient reçu la divinité " avec la vapeur... Si, n'osant mentir à un chrétien, ils ne confessent pas " qu'ils sont des démons, répandez sur le lieu même le sang de ce téméraire " chrétien." (Apolog., XXIII.) Saint Paulin, dans la vie de saint Félix de Nole, atteste qu'il a vu un possédé marcher contre la voûte d'une église, la tête en bas, sans que ses habits fussent dérangé, et que cette homme fut guéri au tombeau de saint Félix.

Saint Jérôme (*Epitaph Paulæ*) raconte de nombreux faits de posses-

sion. " Auprès du tombeau de saint Jean-Baptiste, Paule frémissait d'horreur en entendant les rugissements des démons." "Les possédés, disait-elle hurlaient, aboyaient, sifflaient.. D'autres faisaient pirouetter leur tête qui se renversait sur les talons, jusqu'à toucher la terre. Des femmes étaient soutenues en l'air, la tête en bas, et cependant restaient couvertes.

L'illustre docteur, dans la *Vie de saint Hilarion,* rapporte que tous les jours on amenait au saint des animaux furieux dont le démon s'était emparé. Un jour, on lui présenta un énorme chameau qui avait tué plusieurs personnes ; plus de trente hommes le traînaient avec de grosses cordes ; ses yeux étaient sanguinolents, sa bouche écumante, sa langue enflée et dans un mouvement perpétuel ; ses effroyables rugissements remplissaient l'air d'un bruit étrange et sinistre. Hilarion ordonna de le délier. Ceux qui l'avaient amené s'y refusent ; un seul ose obéir. Hilarion s'avance et dit au démon : " Que tu sois dans un renard ou dans un chameau, tu es toujours " le même ; tu ne m'effraies pas. " Puis, tenant la main étendue, il reste ferme, et cette bête qui arrivait furieuse comme si elle eût voulu le dévorer, tombe aussitôt la tête baissée contre terre.

Fernel, médecin de Henri II, et le fameux chirurgien protestant Ambroise Paré font mention d'un possédé qui parlait grec et latin, sans avoir appris ces deux langues. Les possessions de Loudun, sous Louis XIII, reposent sur les preuves historiques les plus irréfragables. Tout récemment encore, une épidémie de possessions s'est abattue, à la suite de séances spirites, sur un village des Hautes-Alpes, nommé Morzine, et de tous les remèdes tentés, les exorcismes et les pèlerinages ont seuls obtenu du succès.

Les indices auxquels on reconnaît la possession sont, d'après le docte Ferraris, les suivants : parler des langues qu'on n'avait point apprises ; éprouver pour les objets sacrés une horreur instinctive ; se jeter dans les précipices ; posséder tout à coup une science qu'on n'a point acquise ; demeurer si fortement attaché au lieu où l'on est que plusieurs personnes ne puissent en arracher ; souffrir de l'application d'objets bénits, de reliques *alors même qu'on ignore leur présence* ; répondre à une interrogation tacite ou obéir à un commandement également tacite. — (Le magnétisme produisant la plupart de ces effets, comment ne pas voir qu'il n'est autre chose qu'une possession passagère ?)

Quand ces indices ou d'autres analogues ont, par leur accumulation ou leur répétition, démontré qu'un homme est mû par une force supérieure et par conséquent étrangère ; quand, d'autre part, rien ne fait présumer que les faits surnaturels opérés en lui viennent de Dieu ou de ses anges, il faut procéder à sa délivrance par l'emploi des moyens dont dispose l'Eglise dépositaire de la puissance de Jésus-Christ.

Actuellement, en vertu de réglements fort sages, l'évêque diocésain seul décide s'il y a lieu à exorciser, et désigne l'exorciste.

XXIII.

QU'EST-CE QUE L'EXORCISME ?

" L'exorcisme est une cérémonie par laquelle les ministres de l'Eglise " commandent avec autorité aux démons de laisser en liberté les personnes " dont ils possèdent ou obsèdent les corps, et de se retirer des autres créa- " tures dont ces esprits malins abusent quelquefois par la permission de " Dieu, depuis qu'elles leur ont été en quelque manière assujetties par la " perte que l'homme a faite, par son péché, de l'empire qu'il avait sur " elles." (*Rituel romain à l'usaye du diocèse de Bordeaux. inst.* XI.)

L'Eglise exorcise avec des prières particulièrement solennelles l'*huile* qui doit être consacrée par l'évêque le Jeudi-Saint, pour être employée dans les cérémonies du baptême, de la confirmation, de l'extrême-onction et de l'ordre ; l'*eau bénite* employée dans les bénédictions particulières et dans la lutte contre les esprits de ténèbres ; les *corps des catéchumènes*, c'est-à-dire des enfants ou des adultes qui vont, par le baptême, passer de l'empire de Satan à celui de Jésus-Christ, et les *corps des possédés*, c'est-à-dire de ceux dans lesquels, même après le baptême (Dieu l'ordonnant pour les punir, ou le tolérant pour augmenter leurs mérites), les démons se sont introduits et en quelque sorte incarnés.

L'ordre d'exorciste, qui est le second des ordres mineurs, confère le pouvoir radical de faire les exorcismes ; mais, quand il s'agit de possédés, les évêques délèguent de préférence un prêtre, investi d'une grâce plus abondante. Presque toujours, les mauvais esprits résistent quelque temps aux commandements qui leur sont faits par l'exorciste, jusqu'à ce qu'enfin, vaincus par une puissance supérieure, ils proclament par leur fuite la victoire de Jésus-Christ.

Quant aux formules, elles ont varié suivant les temps.

On trouve, dans les Constitutions apostoliques, cette adjuration : " *O toi qui as lié le fort armé et brisé ses armes....., Fils unique du Père, chatie* " *les malins esprits, et delivre de leurs tourments les ouvrages de tes* " *mains...*" Le moyen âge employait volontiers de plus longues oraisons ; il invoquait les saints et Marie ; quelquefois il raillait le démon, l'appelant *boulanger ou cuisinier de l'enfer* (pistor, coquus Acherontis). La science de quelques exorcistes n'étant pas toujours au niveau de leur foi, leurs formules n'étaient pas exemptes de puérilité ou de superstition. Mais l'Eglise ne tardait pas à les redresser. Aujourd'hui, la prudence de l'autorité ecclésiastique est extrême, et nulle inconvenance n'est à craindre.

XXIV.

EXISTE-T-IL, POUR LES INFIDÈLES, DES MOYENS EFFICACES DE COMBATTRE LE DIABLE ?

Sans aucun doute ; mais non pas dans leurs seules forces. Devant un pur esprit, l'homme ressemble à un enfant devant un géant. L'assistance

divine seule rétablit l'équilibre. Nos premiers parents, n'ayant pas voulu correspondre à la grâce d'en haut, succombèrent dans la lutte ; et devenus rebelles à Dieu, ils se trouvèrent esclaves de Satan. En vertu d'une loi, en apparence assez dure, dans la réalité grandement avantageuse, puisqu'elle ne permettait la chute de l'humanité que pour l'élever plus haut ; —en vertu de la loi de la solidarité universelle,—avec Adam coupable, le monde visible, dont Dieu l'avait constitué maître, et sa postérité elle-même tombèrent sous la puissance du démon, son vainqueur. Mais, *aussitôt*, le Verbe divin, à l'image duquel l'homme avait été créé, se chargea d'expier la faute d'Adam, et de procurer à tous les hommes les grâces nécessaires pour prendre sur l'enfer une revanche éclatante. Par les mérites futurs de Jésus-Christ durant quarante siècles, par ses mérites passés depuis le sacrifice du Calvaire, les plus faibles d'entre les fils d'Adam ont pu et peuvent triompher de tous les mauvais esprits conjurés contre lui.

" Fortifiez-vous dans le Seigneur, dit saint Paul, revêtez-vous de l'ar-
" mure de Dieu pour pouvoir tenir contre les embûches du diable. " Car notre combat n'est pas seulement contre la chair et le sang, mais contre des
" princes, contre des puissances, contre les directeurs ténébreux de ce
" monde, contre les esprits de malice répandus dans l'atmosphère. Prenez
" donc en toutes circonstances le bouclier de la foi pour pouvoir éteindre
" toutes les flèches enflammées du très-méchant ; prenez le glaive spirituel
" qui est la parole de Dieu ; veillez et priez ! " (Eph., v. 12.)

" Sans moi, disait le divin Maître lui-même, vous ne pouvez rien faire." (Joan. xv, 15.) " Non, rien ! ajoute l'apôtre, pas même prononcer comme
" il faut son nom adorable ; mais *en lui que me fortifie, je puis tout !* " (Phil., iv, 13.)

Ainsi, par le recours à l'Homme-Dieu, tout homme peut combattre le diable, et même après une défaite, après d'innombrables défaites, briser ses fers : le sombre empire de Satan ne renfermera, durant l'éternité, que ses esclaves volontaires.

XXV.

DE L'EAU BÉNITE, DU SIGNE DE LA CROIX ET DES RELIQUES.

Dans la lutte contre le diable, les chrétiens emploient les armes spirituelles que nous venons de nommer, et les incrédules trouvent leur conduite fort plaisante. " Comment, disent-ils, cette eau, par exemple, chasserait-elle le démon, qu'elle ne peut pas même toucher puisqu'il n'a pas de corps ? " Le chrétien répond : " Ce n'est pas l'eau qui chasse le démon, c'est la bénédiction. Une bénédiction est une vertu spirituelle que Dieu attache à un objet matériel, afin que nous puissions en faire usage en temps convenable. L'objet bénit devient ainsi, par la volonté de Dieu, le véhicule d'une grâce conforme à la bénédiction qu'il a reçue."

Or, voici quelle est la bénédiction de l'eau : " Je t'exorcise, créature de " l'eau, au nom de Dieu le Père tout-puissant, au nom de Jésus-Christ " son Fils Notre-Seigneur, et en la vertu de l'Esprit-Saint, afin que tu " deviennes eau exorcisée pour mettre en fuite toute la puissance de l'en- " nemi, pour déraciner et déplanter l'ennemi lui-même avec ses anges " apostats, par la vertu de Notre-Seigneur Jésus-Christ..."

Grâce à cette prière de l'Eglise, l'eau bénite, employée avec religion, éloigne le diable, tourmenté, non par l'eau, mais par la vertu divine dont cette eau est le réceptacle. L'usage de l'eau bénite remonte jusqu'aux premiers temps du christianisme, puisque les Constitutions apostoliques, rédigées vers la fin du quatrième siècle, l'appellent un moyen de mettre en fuite les démons. Les bons chrétiens ont toujours de l'eau bénite dans leur demeure ; ils en prennent au moins le matin, quand ils s'éveillent, et le soir avant de s'endormir. Quant aux autres, ils doivent savoir que, si l'on n'est point obligé à prendre de l'eau bénite, on est obligé à respecter cette eau, comme tout ce que l'Eglise sanctifie par ses bénédictions.

La vertu du signe de la croix dans le combat contre Satan se comprend aisément. Former ce signe, c'est lui rappeler toute l'histoire de sa défaite, c'est invoquer contre lui les justes représailles du Crucifié tout-puissant. Ecoutez Lactance déclarant en face du paganisme encore debout, la puissance de ce signe qui bientôt va donner la victoire à ceux qui le suivent : " Celui-là saura combien le signe de la croix est terrible aux démons, qui verra comment, adjurés par le nom du Christ, ils sortent des corps qu'ils obsédaient. Car, comme Jésus-Christ, quand il passait parmi les hommes, mettait par sa parole tous les démons en fuite, et ramenait à leur sens ordinaire leurs esprits agités et égarés jusqu'à la fureur par les incursions des mauvais esprits ; ainsi ses disciples chassent les démons par le nom de leur maître et par le signe de sa Passion. La preuve n'en est pas difficile à donner. Quand les païens offrent des sacrifices à leurs dieux, s'il se rencontre dans l'assistance quelqu'un dont le front est marqué de ce signe, les sacrifices ne réussissent pas, et l'oracle ne peut pas répondre à ceux qui le consultent." Lactance ajoute que, " plusieurs fois les démons se plaignant de la présence de ces profanes qui arrêtait leur action, la persécution a commencé ainsi à sévir contre les fidèles."

" Nous autres chrétiens, disait saint Antoine aux philosophes idolâtres qui le visitaient dans sa solitude, en prononçant seulement le nom de Jésus crucifié, nous mettons en fuite ces démons que vous adorez comme des dieux. Leurs prestiges et leurs charmes perdent toute leur force là où le signe de la croix est formé." Et, faisant devant eux le signe de la croix sur des possédés, il les délivrait.

Par le fréquent emploi du signe de la croix dans les exorcismes, l'Eglise atteste la puissance de ce signe, et le recommande à ses enfants.

Les Reliques des saints sont encore une arme puissante contre les démons. A la glorieuse poussière de ses amis, Dieu communique une vertu surnaturelle, féconde en merveilles de tout genre, mais surtout terrible à l'enfer. Voici, entre mille autres, un fait bien significatif.

Le césar Gallus, prince très-religieux, ayant consacré à Daphné, faubourg d'Antioche, vis-à-vis du temple d'Apollon, une église au vrai Dieu, sous l'invocation de saint Babylas, y mit les reliques de ce saint martyr. Aussitôt le démon resta muet dans son temple. Un peu plus tard, Julien l'Apostat vint à Antioche rétablir en grand appareil le culte d'Apollon, et offrant à ce faux dieu, des victimes par centaines, le conjura de continuer ses oracles, de dire au moins la cause de son silence. " Le bourg de " Daphné, répond le démon, est rempli de *cadavres ;* qu'on les enlève, " je parlerai. " Comprenant à demi-mot, comme le remarque saint Chrysostome, l'Apostat fit enlever la châsse du saint martyr, et le démon put parler. Mais, trois mois après, la foudre, tombant sur le temple d'Apollon, le consuma.

Il n'est pas inutile de remarquer que les paroles sacrées et les choses bénites, qui irritent et abattent le démon, produisent des effets analogues sur les objets qui servent aux évocations spirites. On a vu une table se briser au moment où, pour la troisième fois, on posait sur elle un chapelet bénit ; on a vu (le fait est rapporté par le savant abbé Bautain, ancien vicaire général de Paris) une corbeille se tordre comme un serpent et s'enfuir en présence d'un Évangile. Si l'emploi de ces moyens n'a pas toujours un succès immédiat, c'est qu'alors, comme dans le cas où le prêtre exorcise un possédé, le démon se résigne à souffrir plutôt que de s'avouer vaincu. Contre cet ennemi immortel et acharné, nulle arme ne donne ici-bas une victoire définitive : il faut lutter sans cesse, et notre dernière heure sera celle d'un dernier combat.

P. DELAPORTE,

De la Société de la Miséricorde.

L'OUVRIER.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ COLIN,

PRETRE DE ST. SULPICE,

A l'Institut des Artisans Canadiens, le 2 avril 1869.

M. LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS.

Avant de monter à cette tribune, où j'ai à prendre la parole devant une Association qui se glorifie à juste titre de travailler au progrès de son pays, j'ai dû me demander comment je pourrais remplir, selon votre attente, mon rôle parmi vous. Il s'agit de matières délicates et nouvelles pour moi ; et j'avoue que j'ai craint sérieusement de rester bien au-dessous de ma tâche. Cette crainte subsiste encore ; mais votre empressement à vous réunir dans cette enceinte, votre présence en si grand nombre, votre attitude de sympathie et tant d'autres motifs, qui me viennent de votre part, me rassurent, parce qu'ils me prouvent, pour ne rien dire de plus, que j'ai du moins à m'adresser à un auditoire bienveillant. Vous comprenez par là combien sont sincères les félicitations que je vous présente.

Pour peu qu'on suivre la classe ouvrière dans son développement, ses tendances et ses destinées, on ne tarde pas, parmi les diverses émotions qui se partagent l'âme, à éprouver d'indicibles sentiments de tristesse. Il y a du beau sans doute dans cette histoire, mais on y rencontre aussi de pénibles souvenirs, beaucoup de malheurs, de profonds oublis et de graves égarements. Et à quoi cela peut-il tenir ? Serait-ce, comme le veulent plusieurs auteurs, à certaines tendances, à certains penchants secrets qui sans cesse entraînent l'ouvrier tantôt dans un abîme, tantôt dans un autre et le font éternellement flotter entre la misère et le désordre ? A part le fond commun de faiblesses que porte en soi tout homme en ce monde, cette cause n'est guère vraisemblable. Il vaux mieux la chercher ailleurs. Or si l'on compare attentivement les faits avec les faits et les événements avec leurs principes, on arrive, ce semble, beaucoup plus légitimement à cette irrésistible conviction que le grand mal de la classe ouvrière, que la source première de ses méfaits et de ses infortunes est de donner trop de crédit, trop de faveur à certains esprits malveillants, à certains factieux, passés maîtres dans l'art de tromper et dont elle devient toujours infailliblement la victime.

C'est pourquoi j'entreprendrai, selon mes faibles ressources, de vous présenter l'ouvrier dans son vrai jour et, pour cela, de l'envisager avec vous sous les trois aspects qui comprennent toutes les phases de sa vie domestique et sociale, c'est-à-dire : en regard de ses ennemis, en face de ses

devoirs et parmi ses associations.

Ouvriers, en connaissant l'esprit de vos ennemis, vous comprendrez mieux la malice qu'ils cachent sous leurs paroles flatteuses ; vous verrez plus clairement la profondeur des abîmes où ils veulent vous précipiter, et, devenus plus défiants, vous les fuirez avec plus de résolution.

En admirant, au contraire, la beauté de vos devoirs, vous apprécierez, vous estimerez avec plus de convictions vos véritables grandeurs, et rien ne vous coûtera de marcher tous ensemble ardemment sur cette route magnifique, où l'on arrive à Dieu, tout en servant ses propres intérêts et ceux de son pays.

Par l'intelligence du bien que peuvent faire vos Sociétés, du vrai but où elles doivent tendre, et des écueils qu'elles ont à rencontrer, vous saurez les rendre profitables au progrès, et les garantir contre tout ce qui menace leur constitution et leur existence.

Peut-être, plusieurs des pensées qui vous seront dites pourront ne point avoir d'application parmi vous, mais en vous laissant les choses telles que je les ai recueillies à la hâte, vous aurez au moins vous-mêmes le plaisir du choix dans tout ce mélange.

I. L'OUVRIER ET SES ENNEMIS.

Sans parler des passions, dont il sera question plus loin, on peut, d'après l'histoire, vous assigner trois ennemis : l'antiquité païenne, la philosophie impie et l'utopie politique ; et chacun de ces ennemis, selon la tendance qui lui est propre, a son outrage à vous lancer, son mépris ou sa haine pour vous accabler.

L'antiquité païenne faisait de l'ouvrier un esclave ; premier outrage.

La Philosophie impie veut en faire, comme elle s'en exprime, une bête des forêts : second outrage.

L'Utopie politique convoite d'en faire un destructeur et puis de le détruire lui-même : troisième et dernier outrage.

L'Antiquité.—Qu'on pénètre, aussi loin qu'on voudra, au delà des âges chrétiens ; qu'on remonte jusqu'à ces temps de prodiges où les sages de la terre tiennent ensemble leur banquet dans le palais des rois, où les louves allaitent dans les cavernes les fondateurs d'empire, où les poëtes aveugles s'en vont de province en province, chantant les guerres les plus fameuses et les exploits des plus brillants guerriers et même plus haut encore, jusqu'à ces Pharaons qui s'érigent à eux-mêmes, dans les pyramides, d'immortels monuments pour transmettre la gloire de leur nom en perpétuant la vanité de leurs cendres, partout l'ouvrier, la chaîne au cou et le joug sur la tête, apparaît tristement comme un être déchu, avili, déshérité, qui se confond pêle-mêle dans la race méprisée des esclaves. Le père de l'histoire, chez les anciens, Hérodote, ne le signale guère autrement que par le persil et les oignons qu'il dépense en nourriture à ses maîtres. Homère, le père des poëtes, cet homme merveilleux, qui monte si facilement prendre son langage

dans le ciel pour glorifier des ruines ou des héros, dès qu'il devient, pour l'ouvrier, l'écho des temps, ne sait plus trouver en sa bouche qu'une accablante malédiction. " Marche, marche, lui crie-t-il, tu n'arriveras jamais en ce monde. " Et cette malédiction, Platon, ce beau génie, cinq siècles plus tard, tout fils d'affranchi qu'il était, le répète au nom de la raison.

En vain pour venger l'injure, le Dieu de l'univers fait-il monter, par les mains de la fortune, sur le trône des Césars, des fils de laboureur, de jardinier et de cordonnier dans les Galère, les Probus et les Vitellius ; en vain écrit-on sur le marbre de la statue d'Auguste, ce souverain maître du monde : " Ton grand-père n'était qu'épicier," la malédiction pèse toujours sur la tête de l'ouvrier et Horace, le plus spirituel et le plus ingénieux des poëtes, aux jours les plus glorieux de Rome, la redit à son tour, avec une ironie nouvelle.

Pour lever ce lourd anathème, il a fallu que le Roi des peuples, quittant son trône inaccessible, vint lui-même se faire artisan ; que l'Eglise eut pour berceau une étable ; que le premier Pontife Suprême fut un pêcheur, et que la voix du grand Apôtre, se déployant sur les nations, proclamât qu'à l'avenir il n'y avait plus "ni Grec ni Romain, ni Juif ni Gentil, ni libre ni esclave, mais que nous étions tous une même chose en Jésus-Christ. "

Ouvrier, tes chaînes sont brisées, lève maintenant le front, sens avec transport que tu es vraiment de la race des hommes ; tes droits sont reconnus, ta dignité est relevée, ta grandeur proclamée ; tu es libre, et c'est de Jésus-Christ et de son église que tu tiens ces bienfaits.

Aime bien cette Eglise, repose-toi en son sein ; c'est avec elle que toujours tu goûteras la paix, et que tu parviendras sûrement à ta perfecfection et à ton bonheur. Attache-toi à elle ; presse-toi fortement dans ses bras ; ne crains pas d'excéder ; tu n'en feras jamais assez ; car elle est la seule puissance en ce monde capable de te protéger et de te garder dans les luttes formidables qu'il te reste encore à soutenir contre l'impiété du philosophe et l'ambition du meneur politique.

Philosophie.—C'était par ignorance des droits de l'homme que l'antiquité méprisait le travailleur, et en faisait un esclave. C'est par haine, et au sein même de la lumière, que l'impiété philosophique le dégrade. Le crime n'en est que plus énorme, soyons-en confus, pour l'humanité ! C'est là que toujours aboutissent les égarements de l'esprit ajoutés à la dépravation du cœur.

" L'homme vraiment grand, dit l'un de ces philosophes fameux, l'homme vraiment propriétaire est le sauvage né dans les forêts. "

Et comme il faut donner à l'enfant une éducation digne d'une pareille destinée, voici les règles qu'il propose :

" L'enfant n'appartiendra que cinq ans à sa mère, et deviendra ensuite

le bien de l'Etat ; il sera en toutes saisons vêtu de toile, couchera sur des nattes, dormira huit heures, et se nourrira de racines, de pain et d'eau."

C'est ainsi qu'il espère peupler le monde d'une génération saine et vigoureuse.

Cependant des scrupules lui surviennent ; il craint de n'avoir pas encore assez avili notre nature ; il n'a fait de l'homme qu'un sauvage, c'est trop peu pour assouvir sa haine contre la société ; il faut encore qu'il en fasse une bête des forêts.

"Homme, poursuit-il, l'animal est ton semblable, oui, ton semblable." — L'égalité est donc établie et même, de peur qu'on ne s'y méprenne, par deux fois répétée ; désormais l'homme et la brute, sans distinction, par un honneur pour nous jusque-là ignoré, marcheront de pair et se coudoieront au même niveau.—Mais que dis-je ? j'en frémis d'indignation ! il nous jette au-dessous de la brute.

"L'animal, achève-t-il avec une indicible audace, est même ton supérieur, parce qu'il est plus heureux que toi." — Quel blasphème, et, quand ce blasphème est proféré : "C'est, dit-il froidement, une *vérité dure.*" Ah ! une vérité dure ! Est-ce donc là, ô profanateur de l'humanité, ton unique remords ? N'as-tu plus de conscience ? Et après un si grand crime ne sens-tu pas d'autre repentir ? Puisse ta pauvre nature, cette nature que tu trahis par sacrilége, te faire trembler en se soulevant contre toi !

O impiété ! O philosophie dégradante et dégradée !

Ouvriers, ne l'écoutez point, cette philosophie ; elle fait la honte de l'humanité. Bien plus encore que le paganisme elle n'a pour tendance que de vous avilir. Vous étiez esclaves il est vrai, dans l'antiquité ; mais par la philosophie jusqu'où serez-vous ravalés ! . . .

Utopie.—L'utopiste, dans ses rêves d'ambition, va vous plonger encore plus avant dans l'abîme. Dans ses mains, et suivant ses désirs, vous ne serez plus qu'un instrument sanglant de ruine et de destruction. La richesse, vous dira-t-il, n'est que vol ; l'opulence, qu'infamie. Ne l'écoutez point, c'est un fourbe qui vous trompe. C'est par ces mots qu'il vous conduit aux barricades, qu'il soulève les révolutions et qu'il verse votre sang en vous faisant verser le sang de vos frères.

Une voix horrible s'échappe d'une poitrine humaine comme un cri de l'enfer : "Si Brutus ne tue pas les autres, il se tuera lui-même" c'est un révolutionnaire parlant dans le délire de ses fureurs. C'est à Brutus qu'il se compare, à Brutus tout fumant du sang de son père. Il veut, par cette effrayante image, ôter au peuple l'horreur du carnage et lui faire passer dans le cœur tout le feu de ses vengeances.

Le peuple s'arrête saisi, attéré. Cet excès même de haine l'épouvante Il rougit d'avoir été déjà trop meurtrier : le sang qui coule, les ruines, les cadavres entassés soulèvent en lui un sentiment d'effroi. Il a peur de ce

maître féroce et refuse d'avancer. Et lui, que fait-il ? Exaspéré d'avoir des hommes et non des tigres à ses ordres : " lâches, leur cric-t-il en les insultant, arrachez-moi le cœur et mangez-le ; vous en deviendrez plus grands, " c'est-à-dire, dans son sens, plus méchants.

L'horreur, qui s'empare de moi, m'empêche ici de rien ajouter. Je tremble et vous tremblez tous comme moi : il semble que la haine de l'homme contre l'homme ne peut pousser plus loin ses formidables transports.....

O Brutus, ton esprit n'a pas quitté la terre. C'est lui qui sans cesse la parcourt semant partout la terreur ; c'est lui qui traverse les masses, qui les excite, qui les ameute, qui les soulève ; c'est lui, cet ennemi du repos, qui transforme le peuple pacifique en démolisseur et en destructeur. Ouvriers, défiez-vous de l'esprit de Brutus ; et si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, il vient à passer parmi vous, réveillez-vous, ayez horreur de Brutus.

Ne les croyez pas, ces hommes pervers, ces meneurs politiques, ces hommes de clubs, de grève et de faction ; ne les écoutez pas quand, du haut d'une plate-forme, ils font retentir à vos oreilles les grands mots de *travail attrayant*, de *répartition des salaires*, de *droit de l'homme*, *d'organisation du travail ;* quand ils vous promettent beaucoup de richesses sans fatigue, peu de peine et beaucoup de fruits, des capitaux en abondance, mais, à défaut de titre, la violence pour les avoir ; quand ils vous parlent de paix et ne font que bouleverser l'ordre public ; qu'ils vous mettent en avant le bonheur de vos familles et réduisent sans compassion vos femmes et vos mères à se désoler, vos enfants, vos frères ou vos sœurs à manquer de pain et de vêtement. Ouvriers, ouvriers, ces imposteurs vous trompent, hâtez-vous de les fuir. Ce n'est pas votre bien, c'est leur bien propre, c'est eux-mêmes qu'ils recherchent. L'expérience est là qui l'apprend. L'amour des hommes est-il jamais sorti du cœur des ambitieux ? Le désintéressement, la générosité, le dévouement, le sacrifice, l'abnégation ont-ils jamais eu de pareils cœurs pour principes et pour pères ? Jamais le bonheur et la paix ont-ils eu pour origine des sources aussi corrompues ? Et par quoi sont-ils mus, sont-ils poussés dans toutes leurs promesses, dans toute leur feinte pitié, dans tout le déploiement de leur ardeur ! Par quoi ? si non par l'ambition ; cette passion hideuse et féroce qui, avant tout, veut monter en place, et qui le veut en dépit des obstacles, en dépit de la justice, en dépit des honnêtes gens, en dépit surtout du pauvre ouvrier dont elle dévore les forces et la substance, sous le prétexte perfide qu'elle le veut honorer et béatifier.

Ah ! que les factieux vous honorent et vous béatifient ! ...Ils vous décimeront, vous asserviront, vous détruiront, mais pour vous rendre plus honnêtes ou plus heureux, c'est ce qui ne se verra jamais.

Entendez-vous ce bruit lointain semblable aux flots d'une mer qui monte en mugissant ? C'est le bruit de tout un peuple en tumulte qui se presse et s'agite autour du char éblouissant de la fortune.

Je le vois ce char dont les flancs semblent ruisseler des couleurs éclatantes de l'or et de l'argent. Au centre se dresse la statue d'or de la fortune. Ce sont les coursiers du temps qui l'emportent. Voilà cette fortune qu'il vous faut ravir en l'arachant par violence aux mains d'autrui. Mais qui l'aura cette fortune, qui le possédera ce capital ? Nous sommes mille à le convoiter. Ce sera le plus fourbe et le plus ambitieux. Et par suite, ouvriers, ce ne sera pas vous. Votre sort à vous, sera de n'être que des instruments et des victimes.

Au dessus des têtes qui s'agitent s'élève audacieusement le meneur politique ; il plonge le pauvre peuple à force de haine et de mensonges dans la plus folle des ivresses ; il l'exalte, le transporte jusqu'au vertige ; il le divise ami contre ami, frère contre frère ; il le pousse à s'entre-détruire, puis, dans ce qui reste, prenant lui-même ceux qui le gênent et qui pourraient être ses rivaux, il les jette impitoyablement sous les roues du char qui les écrasent en gémissant ; d'un bond, il monte seul sur le char de la richesse, prend pour lui la fortune, saisit les rênes du despotisme et prétend seul alors au droit absolu de jouir et de règner.

Ouvriers, voilà l'histoire de toute faction politique quand elle arrive jusqu'à ses fins. Elle vous flatte pour vous soulever, puis, quand une fois elle vous a tournés à son profit, comme vous n'êtes plus dans ses mains qu'un instrument nuisible ou au moins inutile, si elle ne vous écrase pas sans pitié, toujours est-il que, tôt ou tard, elle vous rejette avec dédain.

Rappelez-vous que ceux qui outragent leur Dieu, leur pays, leur religion, sont incapables d'aimer leur prochain. Et s'ils vous disent qu'ils vous aiment, répondez-leur qu'ils vous trompent. Ce qu'ils aiment, c'est le profit qu'ils peuvent tirer de vous, à leur propre avantage. Voilà ce qu'ils aiment.

Donc, Ouvriers, sachez fuir l'impitié du faux philosophe et fuir aussi les trompeurs discours du meneur politique.

L'un vous dégrade, l'autre vous détruit.

II. L'OUVRIER ET SES DEVOIRS.

Nous venons de voir ce qu'est l'ouvrier quand le souffle impur de ses ennemis gâte et corrompt sa belle âme ; quand ce souffle brûlant y dévore tout ce qu'il a de bon et de généreux pour n'y allumer que le feu des haines et des vengeances politiques. Mais l'ouvrier a aussi d'autres principes, d'autres maîtres d'où il tire ses inspirations. Ce sont ses devoirs. Voyons maintenant ce qu'il devient entre des mains si vénérables ; voyons de quel pas et sur quelle route il marche quand, à leur tour, ses devoirs soufflent en lui ; voyons jusqu'où il s'élève dès qu'il n'obéit plus qu'aux

nobles instincts et au génie même de sa nature, cette nature que la foi et la grâce ont épurée et perfectionnée.

Ouvrier, qui es-tu, toi, que je rencontre, dès l'aube du jour, longeant en silence le trottoir de nos larges rues? — Je suis fils du peuple. Où vas-tu, d'un air si content, avec le tablier sous le bras, le ciseau dans une main et le marteau sur l'épaule ? A mon devoir,—Mais, où te porte ton devoir ? — A l'atelier, la patrie du travail.

Oh! qu'il est beau le travailleur quand il suit son propre génie, le génie de son devoir. Je presse le pas ; j'entre avec lui. Quel spectacle !

Entendez-vous le bruit saccadé du marteau qui retentit sur l'enclume ? Ce chant de la patrie ou ce cantique de la religion qui se mêle au sifflement de la vapeur, au cri de la lime ou au grincement de la scie ! C'est l'ouvrier à son travail, l'ouvrier qui gagne le pain de ses enfants en gagnant son salaire. Oh ! nobles sueurs que vous êtes respectables ; coulez, coulez, vous ne serez point perdues , vous êtes les sueurs du courage, les sueurs de la force, de la belle activité qui se développe. Les anges vous recueillent dans l'urne de la religion, et un jour vous les verrez là haut qui vous seront rendues comme autant de perles et de diamants.

Ainsi, 1o l'ouvrier, par le génie de son devoir, est un *homme de travail.*

Déjà le soleil est à son déclin et les ombres tombent des cieux. Fils du peuple, l'heure est venue, ton jour est plein, reprends ta veste de bure. Il sort.

Ouvrier, où vas-tu ? — A mon devoir. — Mais ton devoir où te porte-t-il ? — A ma famille, la patrie du cœur. — Quoi ! à ta famille, à ton foyer domestique, à cette patrie des tendres sentiments et des plus douces affections !

Oh ! l'admirable tendance de l'ouvrier ! Il n'est pas seulement un homme de travail, il est encore un homme de cœur.

Je le suis, je frappe à la porte, j'ouvre. . . . quoi de plus touchant ! c'est un fils qui console ses bons et honnêtes parents. C'est un père heureux et tranquille au milieu de ses enfants chéris. L'un le regarde en souriant, l'autre lui grimpant sur les genoux, le baise avec tendresse. L'épouse, ivre de joie, lève les mains en haut en bénissant le ciel. Et lui, le cœur attendri de l'amour le plus pur, verse des larmes de jouissance et de bonheur.

Ainsi, 2o l'ouvrier, par le génie de son devoir est un *homme de cœur.*

C'est une des plus ravissantes matinées. L'air est pur et mon regard plonge avec délices dans l'immense azur du beau ciel Canadien. J'entends les cloches qui s'ébranlent à grandes volées ; le son, mêlé de mille battements, retentit, roule, s'étend, se prolonge, répandant partout je ne sais quelle allégresse. Tout tressaille sous l'impression de cette mystérieuse puissance : les murs domestiques s'agitent sous le toit ; les vitres tremblo-

tent comme en souriant, et tous les cœurs émus palpitent sous les poitrines. C'est le jour du repos, le Dimanche, le jour de la Religion.

Ouvrier, où vas-tu, de ce pas pressé, avec ces habits de fête ? — A mon devoir. — Et où te porte ton devoir ? A mon église, la patrie de la foi, la patrie de la religion ; c'est le jour du Dimanche.

Ah ! le jour du Dimanche, tu le connais donc, brave et pieux artisan. Entre sous ces parvis sacrés ; va t'agenouiller sous ces voûtes gothiques, au pied des saints tabernacles ; va porter ta prière au Dieu que tu adores ; va lui demander qu'il bénisse tes enfants, soutienne ton courage, préserve ta conscience et féconde ton travail. Rien n'est plus beau que l'ouvrier, qui, après avoir arrosé la terre de ses sueurs généreuses, va se courber devant le Père du monde pour lui demander des grâces et porter jusqu'à lui ses immortelles espérances.

L'ouvrier est donc 3o, par le génie de son devoir, un *homme de foi.*

Ainsi, homme de travail, homme de cœur, homme de foi, voilà l'ouvrier libre de l'impiété, libre des meneurs politiques, libre des passions ; l'ouvrier quand il suit le génie de son devoir et qu'il obéit aux plus purs et aux plus nobles instincts qu'ont déposés en son âme les mains de Dieu et de la religion.

Voilà, en un mot, le vrai ouvrier Canadien.

Et voilà, Travailleurs qui m'entendez, ce que vous devez être vous-mêmes. Mais, la main sur la conscience, est-ce là toujours ce que vous êtes ?

Point de reproches ici, je ne viens point vous en faire. Mais, de votre propre aveu, qu'est-il cet homme, qui refuse l'ouvrage qu'on lui offre, ne porte le poids du jour qu'en murmurant, n'aspire qu'à gagner sans peine, qu'à s'enrichir en se croisant les bras ou en semant le trouble et la sédition ? Est-ce un homme de travail ? — Oh ! non, ce n'est pas là un homme de travail, ce n'est pas l'ouvrier Canadien.

Et cet autre qui délaisse sa famille, fait pleurer son épouse, néglige ses enfants, préfère aux douceurs du foyer domestique les excès dégradants de la boisson, du jeu et de la cantine ? Est-ce un homme de cœur ? Nullement, ce n'est pas là un homme de cœur, ce n'est pas l'ouvrier Canadien.

Et cet autre encore qui méconnaît son église, méprise le Dimanche, insulte à sa foi, et à sa religion ? Est-ce un homme de foi ? —Un homme de foi ! Oh ! loin de là ; ce n'est point un homme de foi, ce n'est pas l'ouvrier Canadien.

Qu'est-il donc alors ? s'il n'est, ni un homme de travail, ni un homme de cœur, ni un homme de foi !

Qu'est-il ? — *Un homme de passions.*

Considérons maintenant l'ouvrier sous son troisième aspect.

III. L'OUVRIER ET SES SOCIETES.

Le sujet, certes, est important. Il s'agit de voir jusqu'à quel point

l'ouvrier qui, par son devoir, s'élève à la dignité d'homme de travail, d'homme de cœur et d'homme de foi, peut encore porter sur ses épaules quelques plis du brillant manteau d'homme de progrès.

Messieurs, rien ne vous exclut de cet honneur ; vous pouvez, si vous le voulez, devenir, à votre manière et dans vos limites, les hommes de votre pays et des hommes dignes de votre siècle ; vous pouvez entrer comme élément réel et actif dans le grand et magnifique développement qui, de nos jours, emporte si puissamment le monde et qu'on appelle *progrès*, *civilisation*. Comment cela ? Par vos Associations bien conçues, fortement unies, sagement gouvernées ; et surtout par le bel Institut des Artisans Canadiens ; par cet Institut dont le dessein avoué est d'augmenter les ressources de la nation par la science, et d'accroître la science par le réveil et la culture de tous les talents heureux qui se perdent, sans nul profit, et sommeillent dans le silence ; par cet Institut qui n'a d'autre ambition que d'étendre et de grossir la fortune de tous en augmentant le bien-être de chacun, et cela, en recourant aux moyens les plus élevés et les plus puissants : l'étude, l'épanouissement des facultés intellectuelles et l'exploitation même des richesses les plus inépuisables que renferme en son sein la nature humaine. Quelle noble fin que celle-là ! Quelle est honorable pour ceux qui déjà l'ont comprise et la poursuivent si infatigablement ! Qu'elle est digne de fixer l'attention des autres et d'être soutenue par toutes les âmes généreuses ! Que j'aime à y coopérer, en ce moment, selon mes faibles efforts ! Car s'il m'est permis d'en dire tout ce que je pense, elle est à mes yeux une forme, une démonstration même de l'amour national. Par elle, par cette digne et noble fin, c'est l'amour national qui s'affirme dans toute sa pureté et tout son désintéressement. Aimer son cher Canada, ou travailler à son avancement dans les études et dans la science, sont pour moi, ce me semble, deux choses qui n'en font qu'une et se confondent.

Artisans Canadiens, voilà la gloire de votre Institut ; voilà ce qui fait de vous des hommes de progrès, des hommes vraiment dignes de votre Siècle et de votre Pays.

Dans votre Association, en effet, comme en toutes celles qui, à quelque titre, lui ressemblent, je découvre, en me servant du terme même de nos économistes modernes, un triple apostolat:

1° un apostolat industriel ;

2° un apostolat économique ;

3° un apostolat national.

Apostolat industriel. Parcequ'en en appliquant, comme vous le faites, vos efforts à la pensée ; en cultivant cette pensée ; en la perfectionnant avec assiduité dans vos écoles du soir, vous ranimez en vous le principe même de votre activité ; vous fécondez le sol le plus productif de la nature. Qui pourra dire tout ce qu'est la pensée humaine et combien

elle est inépuisable dans ses effets ? Sa force n'est-elle pas un prodige ? Quelle source de vie parmi les peuples ! Voyez comme tout s'épanche d'elle ! Comme les sciences, comme les arts, le commerce et l'industrie en découlent ! Comme les chefs-d'œuvres et toutes les productions éclatantes en sortent avec splendeur ! Comme les gloires de la civilisation en jaillissent sur tous les empires de l'univers ! O pensé ! O pensée humaine, tu portes dans tes abîmes un monde inconnu de trésors et de grandeurs ! Qui jamais t'appréciera assez ? Qui jamais saura te faire produire tous les fruits que tu pourrais enfanter ? C'est par toi, par ta forte impulsion, que Montréal, notre glorieuse cité, prend cet air de grandeur qui la décore, ouvre ses larges rues, embellit ses jardins, étage les colonnes et les cintres de ses riches magasins, élève partout les dômes d'argent et les flèches élancées de ses superbes édifices et devient l'orgueil de son peuple et l'admiration de l'étranger.

O Artisan Canadien ! sais-tu bien tout ce que tu renfermes en ta pensée, tout ce que tu possèdes dans ses profondeurs ? As-tu jamais laissé par là tomber la sonde ? As-tu exploré parfois tes propres richesses ? Connais-tu vraiment l'inépuisable ressource de ce don heureux et incontesté, que tu as reçu des mains de la nature, de tout reproduire avec goût, de tout imiter rapidement et sans effort ? Ignorerais-tu que cette sûreté de regard, cette précision dans le ciseau, cette aptitude à l'exécution, tout cela, joint à un certain sentiment inné du beau, te destine, si tu le veux, à toutes les industries et peut faire presque autant d'artistes qu'il y a d'ouvriers Canadiens ? Que peux-tu donc souhaiter de plus ? N'en est-ce pas assez pour répondre à tes aspirations ?

Tels sont, Messieurs, vos vrais trésors ; trésors impérissables et que rien ne peut vous ravir ; trésors que vous portez en vous et qui partout vous accompagnent ; trésors que n'égaleront jamais ni l'or ni l'argent caché dans le flanc des montagnes. Soyez contents de si nobles richesses ; et si vos désirs cherchent à s'étendre, rappelez-vous que par le talent cultivé on peut tout acquérir. Appliquez-vous donc au travail de la pensée, soyez constants à vos études, profitez des avantages qui vous sont offerts par le dévouement des hommes les plus respectables, ouvrez libre carrière à vos intelligences, faites progresser les arts, enrichissez votre pays et couvrez-le de ces monuments durables qui transmettront son nom à travers les âges. Vous aurez alors rempli votre mission ; vous serez vraiment des hommes d'industrie et de progrès.

Un apostolat économique.—Quel est le grand rêve de l'économie politique ? N'est-il pas d'assurer aux masses en général et à chacun en particulier une plus grande somme de ressources et de produits ? N'est-il pas de diminuer par là-même la somme des maux, de poser une limite à la misère, de prévenir les désastres et les coups de la fortune, de répandre l'aisance au sein des familles et d'améliorer, autant qu'il est possible, toutes les conditions de la vie ? N'est-ce pas là son rêve ? N'est-ce pas là le but fixe où se portent toutes ses tendances ? Or que fait l'Institut des Artisans ? Et que font en général, dans une autre ordre d'idées, toutes les Associations de secours mutuel, sinon de donner plus ou moins complètement une solution au problème ? L'Insti-

tut, en mettant l'ouvrier à même de multiplier son gain et son salaire par l'accroissement des talents et des capacités, et d'acquérir d'autant plus de capital qu'il acquiert plus de science et plus de richesses intellectuelles ; et les autres Associations, en assurant protection et sécurité à l'ouvrier malade, secours aux enfants, pension à la pauvre veuve et, pour tous, abondance de consolations dans la douleur et l'infortune. Il y a donc dans ces Sociétés un véritable esprit d'économie politique et une tendance réelle aux améliorations légitimes des conditions de la vie. Passons au troisième point de vue.

Un apostolat national.—Il est impossible, en effet, que tant de nobles cœurs battent ensemble, que tant de sentiments s'unissent, que tant d'âmes se rapprochent et s'embrassent, sans que, sous cette irrésistible influence, on ne voie partout, dans le pays, cet esprit général de pacification, de bonne entente, d'harmonie et de véritable fraternité qui fera de vous tous une seule famille et de tous les cœurs un seul cœur. Bientôt les divisions auront disparu, les factions seront oubliées, les clubs et les grèves ne connaîtront plus de partisans ; bientôt chacun, ne tournant plus les regards que vers les prospérités et les progrès de la Patrie, ne songera plus qu'à en vénérer les institutions et les lois, qu'à en chérir le sol fécond et généreux ; bientôt dans ce concert admirable de sentiments et de vœux, le commerce et l'industrie fleuriront, les forêts seront défrichées, la culture prendra plus d'étendue, l'émigration sera moins en faveur et tout le peuple Canadien, entraîné dans le mouvement d'un progrès vraiment civilisateur, verra avec jouissance croître tous les jours son nom et l'espérance de ses destinées. Voilà, Associations ouvrières, le bien que vous pouvez faire à votre pays, ou du moins, voilà le bien auquel vous pouvez prendre part et prêter, en certaines proportions, votre appui et votre concours. Seulement, sachez comprendre votre rôle ; sachez être invariablement fidèles aux indestructibles principes de l'ordre, de la foi et de la religion. Car, ne l'oubliez jamais, ce n'est qu'à ces conditions indispensables que vous réaliserez, en quelque mesure, votre triple apostolat et, surtout, votre apostolat national. Sans cela, qu'est-il besoin pour vous d'associations ? Elles vous deviennent inutiles ; elles vous sont même nuisibles ; et alors, quittez-les plutôt que d'en faire des centres de discordes et, peut-être, des causes de douleur et de ruines.

Mais, achevons ces développements par quelques réflexions pratiques.

Ouvriers, puisque, par le don de Dieu et de la Religion, vous êtes grands et libres, ne faites rien qui vous déprise et vous ravale.

Donc, point de secret parmi vous, point de secret dans vos Sociétés. Ce serait indigne de vous. On ne cherche pas les ténèbres quand on n'a rien à craindre pour soi, ni rien à faire craindre aux autres.—Vous, qui vous voilez sous le secret, pourquoi, si vous n'êtes point coupables, fuyez-vous le regard du public ? De quoi avez-vous peur ? Est-ce de votre pays ou de votre religion ? Ce n'est pas la peur, dites-vous, qui est notre mobile.—Soit.—Mais, si ce n'est pas la peur, quel est ce mobile ? Ce ne sera pas le devoir, puisque le secret vous est défendu par la Ste. Eglise et que vous savez bien que jamais le devoir ne tombe sur une action prohibée. Quel est donc ce mobile ?—C'est le besoin, répondez-vous.—Ah ! le besoin ! Mais, vous n'avez donc plus de confiance ni en votre pays, ni en votre religion, puisque en vous dérobant et à l'un et à l'autre, vous affirmez par là-même que vous ne comptez plus ni sur l'un ni sur l'autre ? Vous êtes donc

dans la défiance ? Et qu'est-ce que la défiance ? Sinon une certaine peur, cette peur même que vous ne voulez point avouer ? Ainsi quoique vous fassiez, et de quelque côté que vous vous retourniez, supposant même que vous n'agissiez que par besoin, il sera toujours vrai de dire que la peur se cache sous votre secret. Or vous ne pouvez rien faire de plus malheureux car, c'est à la fois : une tache pour vous-mêmes, une injure à votre Patrie et une douleur pour votre Religion.

En conséquence, point de secret.

Disons aussi, point de factions, point de grèves, point de dissensions. Ce sont là de ces choses qui demeurent inconnues à des frères qui s'aiment. Mieux vaut se supporter que se combattre ; mieux vaut céder et condescendre que se diviser et s'accabler de maux. Aimons-nous et soyons unis. L'union est impossible sans l'amour mutuel ; et l'amour exige que nous sachions souvent faire abnégation de nous-mêmes et pardonner aux autres bien des choses.

De plus, point d'ambition. Que chacun tienne sa place et garde son rang. Malheur à qui veut l'emporter sur les autres ! Que ce soit un individu ou une société, peu importe. L'ambition vient de l'orgueil, elle enfante la haine et rend les inimitiés implacables. Dieu vous a assez honorés pour que vous soyez contents de votre sort, et si vous aspirez à monter plus haut, que ce ne soit, du moins, que par la justice, les mérites et les talents.

Autre point important, ne multipliez point trop vos sociétés ; ce serait le moyen de les voir toutes s'éteindre, sans pouvoir en sauver une seule. L'expérience n'est-elle pas là pour vous l'apprendre ? Promenez un instant le regard autour de vous. Que de ruines partout entassées ? Ce sont des associations que vous avez vu naître et grandir sous vos yeux. Toutes, elles ont eu leurs jours d'éclat, toutes, elles se sont flattées d'un long avenir et de solides espérances. Naguère encore elles brillaient parmi vous. Et maintenant que sont-elles ? Je cherche et je ne vois que des débris. Elles sont tombées comme ces jeunes chênes de la forêt qui, trop rapprochés sur un même sol, élèvent trop vite, en se gênant, leurs têtes superbe jusqu'aux nues et bientôt, quand l'orage éclate, penchent et se précipitent au premier coup violent de la tempête. Puissions-nous voir, quelque jour, apparaître au milieu de nous, comme un tronc vigoureux, une société ferme et robuste qui, enveloppant dans sa vie et sa constitution, tant de forces éparses, porte en son sein ce principe de vigueur et de jeunesse qui rend la durée comme impérissable.

Enfin, aimez votre religion, aimez l'Eglise votre mère, aimez-en la divine autorité qui repose toute vivante en la personne du Saint Père, notre Chef Suprême. C'est de l'Eglise que vous tenez tous vos droits, tous vos biens, toute votre dignité ; c'est elle qui vous enseigne l'admirable secret d'être libres en vous apprenant à dompter vos passions ; et c'est elle aussi qui, sans cesse, par sa vigilance et sa tendresse, vous réchauffe sous ses ailes et vous garde contre la ruse et la malice de vos ennemis. Laissez-la vous conduire par la main. Et que jamais son cœur sensible et généreux n'ait à souffrir de vos résistances. Avec elle, vous serez sûrs de marcher votre chemin sans jamais faillir.

Elle ne sait point d'autre route que celle du devoir, et le devoir, quand il est inspiré par la foi, elle vous le montre, avec assurance, comme la porte sacrée du bonheur et de l'immortalité.

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE PARIS,

SUR L'XCELLENCE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, ET MANDEMENT POUR LE CAREME DE L'ANNÉ 1869.

Suite et fin.

Le monde spirituel, le monde matériel et l'homme, résumé et lien de l'un et de l'autre : telles sont, dans leur ensemble, les œuvres de Dieu. Mais Dieu n'est pas seulement créateur, il est providence : les choses qu'il a faites, il les conserve, les assiste et les dirige. Son action continuelle les maintient dans l'existence, elle vient en aide et prête force à leurs facultés et à leur énergie, et elle les porte ou les conduit, en raison de leur nature respective, vers les fins qui leur sont assignées.

Souverainement sage et bon, pouvant tout et présent partout, Dieu prend soin de ses œuvres, qui s'abîmeraient dans la confusion et le chaos, s'il ne gouvernait leur marche et leur développement, et qui bien plus retomberaient dans le néant, s'il ne les soutenait de ce même bras qui les en a tirées. Et en effet, comme l'expliquent nos saintes Ecritures, c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être (*Act.*, XVIII, 28) ; c'est de lui que toutes les créatures attendent leur aliment au temps convenable, ne pouvant que se troubler et défaillir, s'il venait à détourner d'elles sa vivifiante énergie (*Ps.* CIII, 27 seqq.) ; c'est lui qui opère en nous le vouloir et le faire, selon qu'il lui plaît (*Philipp.*, II, 13), assistant les bons lorsqu'ils accomplissent le bien, et laissant à son libre jeu la volonté des méchants qu'il tolère par indulgence, et non par faiblesse, et dont il tourne les actes en instrument de salut pour les fidèles (*Rom.*, VIII, 28), c'est lui enfin qui possède la puissance et la domination, qui change les temps et les siècles, transfère et établit les empires et distribue à son gré la sagesse et la science (*I Paral.*, XXIX, 11 seqq.).

Ainsi la Providence s'exerce sur toutes choses en général et sur chacune d'elles en particulier. Dieu aime tout ce qui existe, et ne hait rien de ce qu'il a fait ; car s'il l'avait haï, il ne l'aurait pas créé (*Sap.*, XI, 25 seqq.). Rien donc ne se dérobe à sa vue, rien n'échappe à sa sollicitude : tout arrive par son ordre ou par sa permission. Il fait succéder la nuit au jour et la clarté du matin aux ténèbres de la nuit (AMOS, V, 8) ; il étend le ciel comme un pavillon, y sème les étoiles comme du sable, envoie les éléments exécuter ses ordres, nourrit les petits du passereau et prend de nous tous un tel soin que, selon sa parole même, les cheveux de notre tête sont comptés (*Ps.* CIII, 4 ; CXXXIV, 4 seqq. ; MATTH., VI, 26, et X, 29, seqq.). Et pourquoi n'en serait-il pas de la sorte ? Dieu sait, il peut

il veut embrasser de son regard providentiel non-seulement les genres et les espèces, mais encore les individus, non-seulement les événements considérables, mais encore leurs causes souvent faibles et réputées insignifiantes. Il n'a pas dédaigné, dans sa puissance, de créer des êtres infiniments petits ; il ne peut dédaigner, dans sa sagesse, d'en avoir soin quand ils existent. D'ailleurs, c'est par rapport à nous que les objets peuvent avoir des dimensions ; car devant la majesté de Dieu rien n'est grand, et devant sa volonté rien n'est petit.

Merveilleuse sagesse qui a tout réglé avec nombre, poids et mesure ! Le monde matériel, ensemble de forces mécaniques, est gouverné par des lois persistantes et inéluctables. Les aveugles soleils vont où Dieu les conduit, et l'inerte nature devient ce qu'il veut : c'est toujours et partout sa volonté qui se fait. Non pas qu'il ne se produise de temps en temps, sur divers points, des violations apparentes de la régularité telle que nous la connaissons. Mais d'abord ces troubles accidentels rentrent dans le plan de la création et servent à y maintenir l'ordre général ; c'est une exception qui se manifeste en bas, mais c'est le décret universel qui s'exécute là-haut. Ensuite, le monde physique étant le théâtre où vivent et agissent des êtres moraux, ne peut être sans harmonie avec leur caractère et leur libre activité ; il doit donc leur présenter, dans le jeu même des éléments qu'il renferme, des encouragements et un frein, des récompenses et des punitions, et par conséquent il faut que les forces de la nature, quoique soumises à la nécessité et mues d'une manière irrésistible, restent sous la main souveraine de celui qui gouverne le monde moral et qui peut en changer la direction selon les plans de son infinie sagesse.

Cette disposition se manifeste dans les voies suivies à l'égard des hommes par la Providence, qui, tout en respectant leur liberté, ne permet pas qu'ils entravent le mouvement et l'action des lois générales. Dieu en effet gouverne les nations et imprime le branle à leurs destinées ; il rompt de temps en temps l'équilibre entre les divers Etats et transfère la prééminence de l'un à l'autre. Origine et garantie des droits, raison dernière et sanction des devoirs, il rend l'autorité sacrée, parce qu'il la communique, et l'obéissance honorable, parce qu'il l'impose, et il les venge quand on les a méconnues et méprisées, parce qu'elles sont les nécessaires conditions de l'ordre social. Il gouverne aussi les individus et leur distribue à son gré la vie, le talent et les forces avec tout ce qu'il faut pour la conservation de leur existence et le développement de leurs facultés. Il coopère à leurs travaux et donne à ce qu'ils font ce résultat qu'on nomme l'heureuse fortune. Il environne surtout les justes de sa paternelle sollicitude, mais il n'attache pas tellement le bonheur à la vertu qu'elle ne soit plus rien qu'un égoïste calcul ; et quant aux épreuves et aux souffrances, il les répartit avec tant de mesure entre les bons et les méchants que tous

sont amenés à reconnaître la nécessité d'une autre vie, où l'ordre imparfait de la vie présente recevra son explication et son couronnement.

Ainsi se montre juste et sainte, dans la grandeur et la beauté de son plan, cette Providence qui embrasse tous nos actes sans opprimer notre libre arbitre et sans être responsable du mal qu'elle permet. Car enfin chacun de nous sent qu'il reste libre et que sa liberté, aidée et soutenue quand il fait le bien, est laissée à elle-même quand il fait le mal, Dieu ne le contraignant pas plus par son concours ou sa tolérance que nous ne gênons la liberté de nos semblables par des conseils et des excitations morales, ou par des bienfaits qui deviennent la condition ou l'instrument de leurs actes. Et chacun de nous peut comprendre aussi que le mal moral, le seul qu'il y ait au monde, n'est point imputable à la Providence ; car elle ne doit pas entraîner forcément à la vertu les êtres intelligents et libres, leur nature sollicitant une législation de liberté et non de tyrannique nécessité, et leurs déterminations étant d'ailleurs éclairées et soutenues par des moyens qui leur conviennent. Puis donc qu'ils sont libres, ils peuvent méconnaître et violer l'ordre ; mais puisqu'ils peuvent le respecter, ils sont inexcusables de l'enfreindre. S'ils tombent, c'est par l'infirmité de leur nature qui est faillible, parce qu'elle est créée, c'est-à-dire imparfaite ; la liberté est un péril, mais non point un mal.

Quant au mal physique, et l'on nomme, ainsi les fléaux, les maladies, la douleur et la mort, ce n'est pas véritablement un mal ; car dans cet antagonisme des choses matérielles et dans le déplacement des forces et des éléments de l'univers, il n'y a qu'une transformation au bénéfice de l'ordre général ; et si d'un côté cette lutte orageuse est réputé un mal, parce qu'on l'envisage dans ses rapports avec les êtres sensibles dont elle fatigue et brise l'organisme, d'autre part il faut la réputer un bien, si on l'envisage dans ses rapports avec les êtres intelligents et libres dont elle aggrave le travail, il est vrai, mais dont elle accroît aussi le mérite et la récompense.

III.

Ainsi sont arrivées à l'existence et se renouvellent sans cesse les œuvres de Dieu considérées en général ; sa puissance les a faites et sa sagesse les gouverne. Mais pour l'homme en particulier, Dieu n'est pas seulement créateur et providence ; il est encore rédempteur et sauveur : il rachète et pardonne ; sa grâce sanctifie et conduit au ciel. C'est ce que la religion nous explique dans une théologie élevée et consolante.

En sortant des mains de Dieu, l'homme avait une nature intègre, accomplie et revêtue de la grâce divine. Tout en lui se trouvait correct et parfaitement ordonné : les sens obéissaient à l'âme, et l'âme à Dieu ; l'esprit était dans la vérité, le cœur dans la droiture, le corps dans l'innocence et la pureté. Une révolution a changé ce premier état : par sa

désobéissance au commandement de Dieu, l'homme est tombé ; il a perdu dans sa chute l'équilibre de ses forces, il n'en a rapporté qu'une liberté blessée et amoindrie ; il s'est vu ravir son glorieux vêtement de justice et de sainteté surnaturelle, et s'est entendu condamner aux misères de cette vie et à la mort (*Gen.*, I, 1 seqq.; AUG., *de Civit. Dei.*, lib. XIII, 13 ; CHRYS., *in Gen.*, hom. XVII, n. 2; ATHAN., *contr. Appollin.*, lib. II, 6).

Toute la postérité d'Adam est tombée du même coup; les hommes naissent dans une condition morale qui n'est pas celle de leur aïeul au premier moment de son existence, mais celle où il s'est librement précipité par sa révolte contre Dieu. Ainsi nous n'entrons pas dans le monde sans entrer par là même dans l'état du péché et sans en subir les conséquences funestes. Comme un édifice touché par la foudre, notre nature déchirée laisse voir en elle les ruines que le mal y a faites dès l'origine : l'obscurcissement de notre raison, surtout en ce qui regarde les choses de Dieu, l'altération de notre liberté et notre penchant si prononcé pour le mal, enfin les souffrances, les maladies et la mort, que saint Paul appelle la solde du péché (*Gen.*, III, 19 ; V, 12, et VII, 18 seqq. ; *Conc. Trid.*, Sess., V, de peccat. origin., et sess, VI, cap, 1). Déchéance manifeste, dont le sentiment troublait l'âme des anciens sages, en leur faisant regarder la vie présente comme l'expiation d'une vie antérieure ; corruption universelle et profonde, à laquelle les peuples cherchaient un remède dans les sacrifices et l'effusion du sang ; plaies douloureuses et blessures sanglantes qui ne pouvaient être guéries que par la main de Dieu.

Qu'y avait-il à faire en effet ? Donner d'abord satisfaction à la justice de Dieu offensé et nous affranchir de la réprobation encourue par nos fautes ; puis, selon l'énergique expression des saintes Ecritures, nous régénérer, c'est-à-dire nous créer de nouveau spirituellement, nous rendre la vie de la grâce, la justice et la sainteté perdues ; enfin corriger et détruire les résultats du péché tels qu'ils se sont produits en nous-mêmes et dans la nature extérieure, maudite à cause de l'homme et travaillée comme lui du besoin d'une transformation (*Rom.*, VIII, 18 seqq.) Or il est évident qu'une telle et si grande chose dépassait ses forces ; car si la gravité de l'offense est en rapport avec la dignité de la personne offensée, et si d'ailleurs la réparation doit égaler l'injure, il faut reconnaître que l'homme n'avait rien à présenter comme prix de son rachat et comme expiation suffisante. Il n'était pas capable non plus de vaincre le mal et d'en sortir par ses propres efforts, de ramener à leur intégrité première sa raison troublée et sa volonté affaiblie, et de conjurer tous les désordres que sa faute avaient déchaînés dans l'univers. Ainsi donc, bien qu'il n'y eût pas dans sa nature déchue une perversité radicale et incurable, et bien qu'il lui restât quelque chose par où la miséricorde divine pouvait le ressaisir et le relever, néanmoins il demeurait hors d'état d'acquitter sa dette envers Dieu et d'accomplir l'œuvre de sa réconciliation et de son salut. Du reste, aucune

créature, ni même l'ensemble des créatures ne suffisaient à cette œuvre ; car leurs actes, n'ayant comme les nôtres qu'un mérite imparfait et d'emprunt, n'étaient pas de nature à désarmer la souveraine et infinie justice.

C'est pourquoi un médiateur nous était nécessaire qui réunit en sa personne l'humanité et la divinité, la nature coupable et la nature offensée, et qui sût ménager les intérêts de l'une et de l'autre, en conciliant la vérité et la miséricorde, la justice et la paix. En effet, c'est l'homme seulement qui pouvait trouver en lui-même la matière de l'expiation exigée, c'est-à-dire prier et souffrir, s'humilier et mourir. C'est aussi Dieu seulement qui pouvait consacrer le sacrifice et revêtir d'un prix infini les prières et les douleurs, les humiliations et la mort. Il fallait donc que les deux natures fussent unies en une seule et même personne et que le médiateur fût Dieu et homme tout ensemble.

Or cette alliance entre le ciel et la terre s'est conclue, et nous en connaissons les bienfaits. Dès l'origine, Dieu promet un tel rédempteur à nos parents tombés ; la race humaine soupire après lui pendant quarante siècles. Il arrive au temps prédit, et se présente comme vrai Dieu et vrai homme. Ses affirmations sur lui-même, ses miracles éclatants, les prophéties qui le concernent, le caractère de sa vie et de sa mort, sa résurrection glorieuse et son ascension, la splendeur de son œuvre triomphante, toutes ces choses démontrent que Jésus-Christ, sauveur promis et attendu, est véritablement Dieu. Mais il est homme aussi : consubstantiel au Père selon la divinité, il nous est consubstantiel selon l'humanité, comme fils de la sainte Vierge Marie ; il a une âme raisonnable, libre, immortelle ; il est passible, c'est-à-dire soumis à la souffrance ; il nous ressemble en toute chose, sauf le péché, dont il reste exempt, car il est l'idéal de la grandeur morale et le type de la perfection. Tel est notre médiateur Jésus-Christ, Homme-Dieu, seule et même personne dans la dualité des natures divine et humaine, distinctes, mais non séparées, unies, mais non confondues. Le Verbe s'est fait chair, il est venu parmi nous, plein de grâce et de vérité (JOAN, I, 14 ; *Rom.*, I, 3 ; *Phil.*, II, seqq.)

Pour quiconque vit en dehors de la religion et dans l'oubli de Dieu, ne voyant rien par delà l'étroit horizon du temps présent et ne voulant point savoir ce que sera la vie future, les mystères de l'incarnation et de la rédemption offrent des idées qui n'ont de prise ni sur son esprit ni sur son cœur. Mais pour nous, chrétiens éclairés par la foi, qui avons conscience de notre misère profonde et adorons en Dieu un père autant qu'un maître, notre esprit et notre cœur émus admirent avec un inexprimable sentiment de gratitude qu'il daigne songer à nous, que sa justice et sa piété s'exercent sur l'humanité coupable et souffrante, et qu'il prenne l'infirmité de notre chair pour nous revêtir de la force de son esprit. Œuvre pleine de prodiges où nous voyons tous ses attributs se manifester à leur plus haut degré de splendeur et dans une parfaite harmonie : sa bonté, qui se laisse

toucher de compassion à la vue de la créature malheureuse, et se penchent vers elle en lui tendant une main secourable ; sa justice, qui reçoit une nécessaire satisfaction et efface l'iniquité dans le sang d'une victime à jamais précieuse et couvrant tout de ses mérites infinis ; sa sagesse, qui prend le moyen le plus efficace pour vaincre le plus grand des obstacles, et trouve le secret de réconcilier les extrêmes, le châtiment et le pardon, et de sauver ce qui était perdu ; sa toute-puissance, qui incline les hauteurs des cieux pour arriver jusqu'à nous, et réunit en Jésus-Christ deux natures si distantes l'une de l'autre, l'homme et Dieu ! Mais ce qui éclate ici par-dessus tout, c'est l'amour immense dont Dieu nous aime gratuitement et les bienfaits dont il nous comble, expiant nos fautes, nous délivrant de la mort en même temps que du péché, rétablissant l'union de la terre avec le ciel, réformant notre volonté si faillible, nous apprenant à glorifier le Créateur par une vie pure, et nous faisant l'estimable don de la bienheureuse éternité (Damasc., *Fide de orthod.*, lib. III, c. 1 ; Basil., *de Spiritu sancto*, c. 8., Gregor Nyss., *Catech.*, c. 24 ; Aug., *de Civit. Dei*, lib. x, c. 29 ; Leo Magn., *de Nat.*, serm. 1).

Grâces soient donc rendues au Rédempteur, et que les peuples lui dressent des autels dans leur cœur reconnaissant ! Oui, c'est par cet abaissement d'un Dieu que les hommes ont été relevés de leur déchéance et transfigurés : la faiblesse du Verbe incarné est devenue notre force, sa pauvreté notre richesse, son ignominie notre gloire, sa mort notre résurrection et notre vie. Prophète, docteur et maître, il a révélé aux hommes la doctrine du salut avec toute la plénitude et la clarté désirable, en vue de leur faire connaître, aimer et servir Dieu par la foi, la charité et les bonnes œuvres, c'est-à-dire par la pratique de la loi nouvelle qu'il a donnée à tous les pays et à tous les siècles (Joan., I, 18, et IX, 16 seqq. ; Luc., IV, 18 seqq.). Prêtre, il a réalisé lui-même l'œuvre dont sa parole venait proclamer la nécessité : il s'est offert en sacrifice, daignant se mettre à notre place pour satisfaire à la justice divine et porter le fardeau de la malédiction qui pesait sur nous, de sorte qu'il a souffert à cause de nos crimes et que ses plaies nous ont guéris (Is., LIII, 3 seqq. ; *Gal.*, III, 13 : *Hebr.*, x, 3 seqq.). Roi du monde, en prouvant par des nombreux miracles la divinité de sa mission et la vérité de sa doctrine, il a manifesté son empire sur toute la nature et jusque sur l'enfer et le trépas ; car il a vaincu l'antique ennemi du genre humain et détruit la domination du péché et de la mort, et, ce qui n'est pas le moindre signe de sa puissance, il garde sa conquête, malgré tous les obstacles, et règne sur les nations qui commandent à toutes les autres (Zach., IX, 9 ; Joan., XVIII, 37 ; Luc., I, 33 ; *I Cor.*, XV, 24 seqq.).

Ainsi le Fils de Dieu fait homme nous a rachetés. Mais il faut ensuite que chacun de nous s'approprie le bienfait de la rédemption par son libre concours et en se plaçant dans les conditions voulues de Dieu même.

L'institution générale divinement établie pour aider notre liberté et nous conduire au salut se nomme l'Eglise, c'est-à-dire la société où les hommes sont appelés pour connaître et pratiquer la religion. L'Eglise est donc comme la religion, la même pour tous, et par conséquent une et universelle, embrassant la longue série des siècles et la multitude des peuples, et se rattachant à Dieu par le ministère qu'elle exerce et par la sainteté qu'elle communique. En un mot, elle est l'incarnation prolongée, et sa mission est de continuer l'œuvre de Jésus-Christ en guérissant les misères funestes dont il est venu nous affranchir. Or, parce que nos misères sont l'ignorance et l'erreur, la souillure contractée par le péché, l'impuissance morale de faire le bien, l'Eglise possède un enseignement qui nous donne la vérité et ne se trompe pas, un sacerdoce qui purifie l'homme et le réconcilie avec son Créateur, un ministère disposant de moyens efficaces pour nous contenir dans l'ordre par la discipline et nous aider à faire le bien par la grâce de Dieu.

Sans la grâce, nul ne peut sortir du péché par une vraie conversion, ni avoir la foi de Jésus-Christ, ni produire des œuvres dignes du ciel, ni persévérer dans le bien jusqu'au terme de la vie. La grâce est donc absolument nécessaire à tous : aussi n'est-elle refusée à personne, celui qui est le Père de tous voulant que tous se sauvent et parviennent à la connaissance de la vérité (*Eph.*, IV, 6 ; *Tim*, II, 4). Du reste, quoique Dieu opère en nous le vouloir et le faire, et que sans lui nous ne puissions rien entreprendre ni accomplir de bon (*Phil.*, II, 14 ; JOAN., XV, 6), néanmoins la grâce ne contraint nullement la liberté de l'homme et ne le pousse pas à la vertu d'une manière irrésistible : mais nous prenons réellement une part active à ce que la grâce opère en nous et avec nous. C'est dans l'Eglise et par l'Eglise que cette grâce indispensable et salutaire nous est communiquée au moyen des sacrements et selon les diverses besoins de notre vie spirituelle. En profiter ou non, dépend de nous jusqu'au moment marqué de Dieu où s'achèvera cette vie d'épreuves et où tous les mérites recevront leur récompense.

L'heure où commence, pour chaque homme, cette rétribution qui ne laisse désormais aucune place au repentir ou à l'amendement, c'est l'heure de la mort. La mort vient du péché, dont elle est la conséquence et le salaire, parce qu'il viole la loi et la nature, et qu'ainsi il introduit dans nos organes le principe des maladies et du dépérissement. Le corps rentre donc en la terre d'où il est sorti, et l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné (*Gen.*, III, 22 ; *Pom.*, V, 12; *Eccl.*, XII, 7). Un jugement particulier fixe notre avenir éternel ; les âmes absolument pures et n'ayant point à passer par une expiation temporaire jouissent immédiatement de la félicité ; les autres subissent un châtiment qui, selon le caractère et la gravité de leurs fautes, peut ou ne peut pas être amoindri ou abrégé par les prières des fidèles. En tout cas, justes et pêcheurs ne seront mis en possession complète de

leurs destinées heureuses ou malheureuses qu'à la fin du monde, après la résurrection universelle, quand Jésus-Christ viendra juger les vivants et les morts. Car le corps, fiancé de l'âme, ressuscitera pour comparaître à ces grandes assises du genre humain qu'on nomme le jugement général, et pour aller ensuite avec elle, soit à la gloire, soit à l'opprobre, comme il était avec elle ici-bas au mérite et au démérite. Alors seulement la rémunération sera complète, parce que le corps et l'âme y participeront ensemble, et définitive, parce que ce sera le dernier mot de la Providence sur les choses humaines, et qu'il n'y aura plus pour nous tous que joie et tristesse sans fin, bonheur ou malheur dans une immuable éternité.

IV.

Tels sont, dans leur ensemble et leur énoncé général, les principaux dogmes que la religion nous enseigne. Dieu, le monde et l'homme, la vie future, l'épreuve et le mérite, au moyen de la grâce et de la liberté, sous l'œil de la Providence et sous la direction de l'Eglise, la réponse et le bonheur dans une éternelle union avec celui qui est le principe, la règle et la fin des choses : tout ici s'enchaîne, se tient et s'harmonise. On s'explique le travail et la douleur, les faiblesses de l'intelligence et les chancellements de la volonté, la grandeur et l'énergie de nos espérances, la faim et la soif de bonheur qui nous tourmentent, la place que Dieu garde, malgré tout, dans les esprits droits et dans les cœurs honnêtes, dans la vie des individus et dans l'histoire des peuples. L'étendue et l'élévation de cette doctrine qui ne laisse aucune question importante sans l'aborder et la résoudre avec précision, suffisent pour en révéler toute la beauté supérieure et l'excellence.

Sans doute si l'on contemple l'édifice de ces hautes vérités, plusieurs points sont enveloppés d'ombres que notre vue trop faible ne saurait percer ; mais toutes les grandes lignes sont éclairées d'une lumière vive et douce qui rejaillit sur les parties les plus lointaines et permet de les saisir à quelque degré. Le mystère se justifie devant la simple raison et le bon sens, parce qu'il explique des choses qu'on est bien forcé d'admettre et qu'on n'explique que par lui ; et ce qu'il retient encore de profond et d'impénétrable ne lui enlève rien de son absolue certitude. Assez d'obscurité subsiste pour que la foi soit nécessaire et méritoire : assez de splendeur et d'évidence se manifeste pour que la raison ait lieu d'exercer ses forces et ses droits. C'est au reste une erreur grossière d'imaginer que la foi tue ou dégrade la raison ; au contraire, elle l'élève et l'ennoblit. D'ailleurs, si les dogmes ne tombent pas sous notre intuition directe, ce ne sont pas eux qui se dérobent, c'est notre raison qui ne peut les atteindre ; ils ne font pas sa faiblesse, ils la démontrent ; elle n'aurait point à les croire, qu'elle n'en serait pas plus forte sur tout le reste.

Aussi la doctrine chrétienne trouve-t-elle une nouvelle preuve, une

preuve indirecte de son excellence dans l'infirmité des systèmes qui la nient ou veulent la remplacer. Il n'y a que deux manières de se comporter à l'égard de nos dogmes quand on ne les admet pas, c'est de les combattre et de leur opposer des affirmations contraires, ou de rester indifférent et sceptique. Or, dans une semblable question qui est le nœud de toutes les autres, puisqu'elle implique la connaissance de notre origine, de notre nature et de notre fin, et qu'elle détermine ainsi la mesure de nos devoirs, la règle de nos actes, le caractère et la portée de notre vie, dans une telle question, disons-nous, l'indifférence et le scepticisme ne sont pas raisonnables et ne peuvent se justifier. Par le même motif et parce que tous ces points sont d'une extrême importance, on ne peut attaquer ce que la religion nous en dit, sans avoir à le remplacer par quelque chose. Eh bien, on a beau examiner sous toutes les faces cette série de problèmes, en dehors des enseignements chrétiens, il ne se présente que des solutions misérables, inconsistantes, absurdes ; l'histoire des temps anciens et l'expérience du temps présent le font assez voir.

Défiez-vous donc, nos très-chers frères, et c'est la conclusion pratique de cette lettre pastorale, défiez-vous de tous ces sophismes dirigés contre la religion et sa doctrine. Des hommes que nous voulons croire plus irréfléchis que pervers répandent autour de vous, sans y regarder, une foule d'erreurs commodes parce qu'elles flattent les passions, mais dangereuses parce qu'elles tentent à troubler notre vie et à vous perdre pour l'éternité. Réagissez contre elle avec énergie en ce qui vous concerne, et ne permettez pas qu'elles atteignent l'intelligence et le cœur de vos enfants. Que tous ceux qui manient la parole et la plume ne ferment pas les yeux sur les intérêts qu'ils engagent et sur la responsabilité qu'ils assument par leurs discours et leurs écrits. Qu'ils étudient la religion avant de la combattre ; un peu plus de science les détournera peut-être de leur projet malsain, et dans tous les cas ne nuira point à leur autorité morale. Tous, nos très-chers frères, attachez-vous de plus en plus à la religion pour la croire et la pratiquer ; c'est la religion du monde civilisé, celle de vos aïeux qu'elle a bénis et dont elle garde la cendre pour la résurection future, celle qui donne la paix à votre conscience et fait vos plus beaux jours, qui aide à la bonne éducation de vos enfants, qui protége l'honneur de votre foyer et la dignité des mœurs publiques, qui est la plus ferme garantie des droits et des intérêts, et qui maintient le mieux dans le monde le sentiment et la pratique des devoirs.

LES ESQUIMAUX.

(*Suite.*)

Sommaire.—Voitures de place d'Igloulik.—Force prodigieuse des chiens arctiques.—Un mariage sans cérémonies.—Relations mutuelles des Esquimaux, vieillards et malades.—Sépulture d'une Esquimaude, entretien de Takkalikkita avec l'esprit de sa défunte.—Pauvre veuve!—Cannibalisme.—Toulmak le sorcier.—Evocation de Tournga ou l'esprit des mers.—Scène lugubre.—Une dame groënlandaise s'apprête à enterrer son mari, protestations de ce dernier.

Dans notre récit, nos lecteurs se le rappellent, nous avons laissé Parry et son lieutenant le capitaine Lyon à l'île Igloulik, à 10° environ au nord de la baie d'Hudson. C'est là qu'après de nombreuses excursions dans les parages environnants, ils furent surpris par la saison des glaces et obligés de subir un second hivernage plus long et plus pénible encore que celui de l'île Winter.

Les premiers mots que les Esquimaux adressèrent aux Anglais, en les voyant revenir, furent *point d'été*, *point de rennes!* ce qui confirma les voyageurs dans l'opinion qu'ils avaient déjà conçue, que la saison avait été plus rigoureuse que de coutume. Enchantés du retour des étrangers, les Esquimaux vinrent, tant qu'on travailla à l'établissement des quartiers d'hiver, aider les équipages dans leurs travaux ; ils sciaient avec eux la glace ou viraient au cabestan.

Ils s'étaient déjà établis pour l'hiver dans les étranges huttes d'ossements dont nous avons parlé ; mais, comme elles ne pouvaient contenir toute la tribu, ils avaient suppléé à cette insuffisance par d'autres huttes entièrement construites en blocs de glace d'eau douce, cimentés par de la neige. Ces dernières habitations étaient si transparentes, qu'à la distance de plusieurs pas, on pouvait distinguer et reconnaître ceux qui s'y trouvaient : Cependant, malgré cette apparence de cloches de verre, elles jouissaient d'une haute température à l'interieur, où l'air du dehors ne pouvait pénétrer.

Comme elles étaient situées à deux lieues environ des navires, chaque fois que les officiers anglais voulaient aller les visiter, il se rencontrait quelque Esquimau qui les y conduisait en traîneau, moyennant un présent proportionné à ce genre de service. Mais leurs prétentions à cet égard devinrent, avec le temps, si exorbitantes, que les deux Commandants, pour ne plus avoir à recourir *aux voitures* de place d'Igloulik, achetèrent chacun un attelage de chiens. Il est vrai que les Esquimaux ne consentirent à leur vendre ces animaux qu'après avoir obtenu la promesse formelle qu'on ne les tuerait pas. Bien que familiarisés en peu de temps avec leurs nouveaux maîtres, ces fidèles bêtes reconnaissaient toujours les anciens, et les caraissaient chaque fois qu'ils venaient à bord.

On put alors expérimenter la force des chiens arctiques, et il était vraiment curieux de les voir traînant d'un navire à l'autre des ancres, des bâteaux, des mâts. L'attelage du capitaine Lyon, composé de neuf chiens, parcourut une fois une distance de 1700 mètres (plus d'un mille) en neuf minutes, avec un traîneau portant un poids de plus de 15 quintaux ; et il soutenait parfaitement ce travail pendant sept ou huit heures par jour.

Dans le mois de novembre, un jeune Esquimau d'Amitioki, déjà connu des Anglais, arriva à Igloulik, où il venait prendre pour femme une jeune fille nommée Erktua, qui lui était depuis longtemps promise. Toute la cérémonie du mariage consista en ce que le futur alla s'asseoir sous la hutte de son beau-père, à côté de sa fiancée, à la place destinée au mari. Le lendemain, le nouveau couple vint rendre visite au capitaine Parry, dont Toulouak (c'était le nom du jeune époux), était un ancien favori. A ce titre, lui et sa femme se retirèrent chargés de riches présents. Toulouak pouvait avoir dix-sept ans et sa femme quinze.

Pendant les jours suivants, plusieurs familles de l'île Winter arrivèrent aussi à Igloulik, ayant ainsi franchi un trajet de plus de cent lieues pour venir prendre leurs quartiers d'hiver.

Les principales stations des Esquimaux, sur la côte nord-est de l'Amérique, sont les bords de la rivière Wager, la baie Répulse, un lieu qu'ils nomment Acouli, situé sur les eaux de l'ouest, à l'opposé de cette baie, et enfin Igloulik. Divisés pendant l'été, en petites bandes errantes, sur la piste du gibier, ou le long des cours d'eau que fréquentent les saumons, ils reviennent passer l'hiver dans celle de ces localités dont ils sont le plus voisins. Ils attendent pour s'y rendre que la neige, déjà durcie, permette à leurs traîneaux de glisser plus rapidement, et, comme ils ne perdent jamais la mer de vue, leur voyage se fait d'autant plus lentement que la nourriture qu'il y puisent est plus abondante ; si d'aventure ils y prennent un morse, ils ne s'éloigneront pas de la carcasse tant qu'il y restera quelque chose à ronger.

Leur émigration d'été a lieu avant que la glace soit entièrement fondue sur la terre. Les uns suivent les côtes pour continuer la guerre aux amphibies et aux cétacés ; les autres gravissent les montagnes de l'intérieur, poursuivant les rennes, les bœufs musqués, les oiseaux de passage, alors descendus du nord, ou vont pêcher dans les lacs et les rivières.

Il y a d'autres tribus établies dans les archipels du nord, et une autre qui ne quitte pas l'île Southampton ; mais ceux d'Akouli disaient qu'ils n'avaient aucune relation avec elles et les traîtaient de *kiad-lep-mio*, c'est-à-dire de *sauvages*, affectant ainsi pour elles le superbe dédain que les Grecs et les Romains témoignaient pour les *barbares*. Les connaissances ethnologiques des Esquimaux d'Igloulik allaient même plus loin : ils connaissent par tradition les Itkaghlis ou Indiens, dont ils ne parlaient qu'avec crainte ou horreur, et les Kablonnas ou Européens, qu'ils regardaient,

même avant la venue de Parry, comme un peuple bon et riche, ayant en abondance du bois et du fer.

Dans leurs relations de famille à famille, d'individu à individu, ils apportent cette patience flegmatique, que leur organisme doit sans doute au triste milieu où il se développe. Pendant deux longs hivers passés au milieu d'eux, les Anglais les virent bien rarement se quereller, et encore moins en venir aux coups.

L'Esquimau qui a capturé un phoque ou un renne, n'hésite jamais à faire partager sa bonne fortune à ceux de ses voisins qui ont été moins heureux ou moins adroits que lui. Mais de cette sorte de communauté de vivres qui existe parmi eux, il ne faudrait pas conclure qu'ils sont doués d'une grande générosité de caractère. Ils ignorent le sentiment de la reconnaissance. Les Anglais qui les comblaient de présents en firent souvent l'expérience ; de plus, envieux les uns des autres, si l'un d'eux obtenait des voyageurs quelque cadeau un peu plus considérable que d'ordinaire, il devenait immédiatement un objet de jalousie pour tous.

Malheur, parmi eux, aux vieillards sans enfants, aux infirmes qui tombent à la charge de la tribu. Aux heures des épreuves, ils n'ont rien à attendre de leurs plus proches parents. Tant qu'il y a abondance de vivres, ils en ont leur part, parcequ'en ce cas on n'en refuse à qui que ce soit ; mais, s'il survient une disette, nul ne se privera d'une bouchée de sa ration pour les empêcher de mourir de faim. Nul, pendant le cours de leurs migrations annuelles, ne cédera une place sur son traineau, au vieillard épuisé d'ans, de fatigue, et succombant sur le sol glacé. Jamais, de leur côté, les vieillards ne se plaignent de cette conduite : *c'est la coutume.* Ils ont agi de même dans leur jeunesse. Les malades n'ont droit ni à plus de soins, ni à plus d'attentions. La femme veille aux besoins de son mari indisposé, parcequ'elle sait bien que, lui mort, elle se trouvera sans protection à la merci de tous ; mais si elle peut se faire remplacer auprès du malade, elle n'y songe plus et ne pense pas même à s'en informer. Le mari abandonne sa femme mourante pour aller à la pêche ; elle deviendra en son absence ce qu'elle pourra. Ne demandez pas à une sœur si son frère va mieux ou plus mal, ou à un frère quelle chance de guérison conserve sa sœur, l'un et l'autre vous répondraient en riant qu'ils l'ignorent, ou bien que le malade va mourir. Quant à leurs morts, ils se contentent de les couvrir d'un peu de neige, et, si les chiens et les loups viennent à les dévorer, ils s'inquiètent beaucoup moins de cette circonstance que si ces mêmes animaux leur dérobaient un quartier de veau marin.

Pendant le mois de janvier 1823, un assez grand nombre d'Esquimaux tomba malade, et l'on recueillit sur les deux navires ceux dont la situation demandait plus de soins. Dans cette catégorie était la femme d'un Esquimau nommé Takkalikkita. Elle laissait un enfant de trois ans que,

suivant l'usage, elle nourrissait encore. Takkalikkita, se conformant à une coutume assez générale parmi les peuplades restées au plus bas échelon de l'état social, voulait l'ensevelir avec sa mère. Le capitaine Lyon lui ayant objecté que l'enfant pouvait vivre si on lui donnait une nourriture convenable : "et bien alors, répondit le père, vous l'adoptez, il est à vous, faites-en ce que vous voudrez!" La pauvre petite créature mourut le lendemain.

Takkalikkita revêtit le corps de sa femme de ses vêtements ordinaires ; seulement il eut soin, pour ne pas exposer sa main nue à son contact, de mettre ses gants au préalable. On déposa ensuite le cadavre dans une fosse à laquelle la gelée ne permit pas de donner plus d'un pied de profondeur, puis on le recouvrit de grosses pierres afin de le mettre à l'abri de la dent des animaux affamés.

Le troisième jour après ces funérailles, Takkalikkita, suivi du capitaine Lyon, alla faire une visite au tombeau. Il parut satisfait de ce que les chiens et les loups l'avaient respecté, puis il se mit à converser avec l'esprit de la trépassée. L'ayant d'abord appelé par son nom, il lui dit d'où venait le vent, se mit à chanter une sorte de récitatif d'un ton bas et monotone en tournant autour de la sépulture et en faisant une pause chaque fois qu'il passait auprès de la tête. Après quelques minutes de ce manège, il s'arrêta tout à coup et dit : "En voilà assez !" reprit tranquillement le chemin du navire, et depuis ce moment ne parut plus conserver le moindre souvenir de la défunte.

Un autre Esquimau, nommé Pékouia, étant mort à la même époque, les Anglais trouvèrent quelques jours après son corps à demi dévoré et traîné sur la neige par les chiens de la tribu, pas un de ses compatriotes n'ayant voulu prendre la peine de le recouvrir d'un peu de neige.

Sa veuve fut dépouillée de tout son avoir, et le capitaine Lyon la trouva dans un état si déplorable qu'il l'emmena à bord de *l'Hécla*, d'où il ne la renvoya qu'après lui avoir fait don de vêtements chauds, de couvertures et d'autres objets qui décidèrent un Esquimau, beau-frère de cette infortunée, à la recevoir dans sa hutte. Cependant, dix jours plus tard, le capitaine Parry, étant allé la visiter, la trouva de nouveau victime de cette sorte de droit de bris et de pillage, qui naît chez beaucoup de peuples sauvages, du renversement du foyer conjugal. Dépouillée de tout ce qu'elle avait reçu des Anglais, abandonnée de tous les siens, elle râlait dans une hutte, sans provisions et sans feu. Il la fit transporter à bord de *la Fury* où, quelque soin qu'on lui prodiguât, elle expira le surlendemain. L'autopsie de son corps prouva qu'elle était morte de faim ! ajoutons que ses parents ne firent que rire des reproches dont les Anglais les accablèrent, en songeant que ces barbares n'avaient pas en ce moment la disette pour excuse, puisque deux jours auparavant ils avaient vendu aux marins de l'*Hecla* un superbe phoque pour un couteau.

" Ainsi, dit Parry, ainsi périt, à l'âge de 23 ans, une victime de l'inhumanité de ses compatriotes. Il est pénible d'avoir à rapporter des faits qui dégradent la nature humaine ; mais celui qui veut peindre fidèlement le caractère et les mœurs d'nn peuple ne doit rien pallier pour le plaisir de tracer un tableau agréable."

Les récits de quelques Esquimaux, qui arrivaient du sud-est, vinrent, dans ce même temps, ajouter encore des ombres à ces traits de la vie sauvage.

Ils racontèrent que deux hivers auparavant, pendant une grande famine, un parti d'Esquimaux était tombé à l'improviste sur une tribu des environs d'Akouli, et l'avait massacrée tout entière, puis que les vainqueurs, ayant dépecé les victimes, s'étaient nourri de leur chair crue, sans même la faire dégeler.

C'est dans les superstitions des sauvages que l'observateur devrait chercher la clef des contradictions apparentes dont se composent leurs mœurs et leur caractère. La tribu d'Igloulik avait, comme toutes les agglomérations d'Esquimaux, son sorcier ou angekok, dont les oracles jouissaient d'un grand crédit. Il se nommait Toulemak. Au moyen d'un beau couteau offert à la femme du sorcier, le capitaine Lyon décida celui-ci à lui donner, dans sa cabine, un échantillon de son talent. Toulemak fit d'abord éteindre toutes les lumières, car ce n'est que dans l'obscurité la plus complète, qu'un annako ou angekok peut communiquer avec le *Tornga* ou esprit des mers. Il commença par chanter à haute voix, et sa femme répondit en chantant de son côté, ce qu'elle ne cessa de faire jusqu'à la fin de la cérémonie. Bientôt on entendit le sorcier s'agiter violemment, souffler comme une baleine, appeler le Tornga à grands cris, puis enfin s'étendre sur le plancher. Sa voix changea alors d'intonation, parut s'enfoncer dans le plancher, descendre graduellement, et finit par s'éteindre tout à fait. Ce silence, suivant le dire très-sérieux de la femme de Toulemak, constatait que son mari avait atteint alors les profondeurs de la mer, d'où il allait ramener le Tornga.

Effectivement après une demi-minute d'un parfait silence, on entendit souffler de nouveau comme à une grande profondeur. Ce bruit remonta peu à peu, et une voix, toute différente de celle de Toulemak, entonna une sorte d'incantation. La femme avertit alors le capitaine Lyon que le Tornga était arrivé et qu'il pouvait l'interroger. Aux questions que fit le capitaine par suite de ces avis, l'esprit ne répondit qu'en frappant quelques coups sur le plancher, signes favorables, suivant la compagne du sorcier. A ces coups succéda un chant poussé par une voix creuse et forte, vrai chef-d'œuvre de ventriloquie. Enfin le pauvre esprit, à bout de science et d'efforts, demanda la permission de se retirer ; et, l'ayant obtenue, il partit comme il était venu, toujours chantant de manière à ce que sa voix parût s'éloigner insensiblement.

Quand elle se fut perdue dans l'éloignement, un grand cri poussé par le magicien annonça son retour des abîmes de la mer ; il était en effet complétement mouillé par une abondante transpiration. Cette jongleric n'avait pas duré moins d'une demi-heure.

Reconnu Angekok par le capitaine Lyon, Toulemak voulut profiter de la bonne volonté de l'Anglais pour lui extorquer quelque nouveau présent. Il entra un jour dans sa cabine d'un air solennel et lui raconta fort au long et gravement une vision dont il avait, disait-il, été favorisé et dont la circonstance saillante était une belle hache que lui donnait le capitaine.

Celui-ci opposa sur le champ au sorcier une vision qu'il venait d'avoir, lui aussi. Il avait vu Toulemak expulsé de la cabine de son ami Lyon pour l'avoir importuné en demandant, et cette dernière vision se réalisa sur le champ, sans que le malencontreux sorcier s'en formalisât le moins du monde.

Aux curieux renseignements recueillis par les capitaines Parry et Lyon sur les mœurs des Esquimaux de l'Est, nous croyons devoir ajouter, comme complément, quelques détails sur leur mode particulier de payer à la mort le tribu que lui doivent tous les hommes. Bien qu'empruntés à une autre relation, ces détails trouvent ici leur place naturelle.

Un Esquimau, raconte W. Graah (voyage à la côte orientale du Groënland), s'était fait au bras une blessure, que le défaut de repos, de propreté, et peut-être le voisinage de l'artère, recouvrirent en peu de temps d'une énorme tumeur ; le membre blessé devint le siége d'intolérables douleurs, que le peu de ressources pharmaceutiques dont je disposais ne put parvenir à calmer, et bientôt la médecine européenne discréditée dut faire place à celle des Angekoks. Une vieille sorcière fut appelée auprès du malade, dont elle commença par lier la tête avec un cordon mystérieux ; puis elle la souleva, la trouva lourde, et, d'après ce symptôme, déclara que le patient devait mourir. Dès lors, persuadé de l'infaillibilité de l'oracle, il résolut d'abréger ses souffrances par la faim, et sa femme me fit la même déclaration, en repoussant avec une sorte d'irritation le bol de bouillon que j'apportais à son mari pour le détourner de son dessein.

Y aurait-il persévéré fermement, je ne puis l'affirmer ; car trois jours après, à neuf heures du soir, quelques membres de la famille se précipitèrent dans ma hutte, en criant : " Il meurt, il perd tout son sang !" M'étant rendu en toute hâte auprès de lui, je fus témoin d'une scène que je ne puis qu'imparfaitement décrire, mais que je n'oublierai jamais.

Le malade était assis sur sa couche de peau, soutenant d'une main son bras, dont le sang jaillissait à flots. Personne ne lui prêtait la moindre assistance ; les femmes, criaient, gémissaient, jetaient hors de la hutte ustensiles, habits, literie, pelleteries, mobilier, provisions de bouche, comme il se fut agi d'un incendie. Les hommes se précipitaient tour à tour sur le patient, en poussant de terribles hurlements. Les lamentations des femmes,

les larmes et les clameurs des enfants, les gestes de tous, la terreur imprimée sur tous les visages, formaient un ensemble dont on ne pourrait se faire une idée, même en se reportant devant le jugement dernier de Michel-Ange, mais qui fit sur moi une telle impression que longtemps après, j'en frissonnais encore.

Lorsqu'un Esquimau est tellement près de la mort qu'il ne peut plus distinguer ce qui se passe autour de lui, on procède immédiatement aux préparatifs de ses funérailles. La femme du moribond venait, en conséquence, à chaque instant lui demander : " Entends-tu ? comprends-tu ? Puis, comme il répondait affirmativement d'une voix très distincte, elle l'accablait d'obsessions pour qu'il consentit à se laisser enterrer dans la neige plutôt que dans la mer, où il avait chargé son fils aîné de ledéposer après sa mort. Elle lui objectait que la glace, rompue et mouvante, n'était pas praticable pour un traîneau ; et lui de répondre : " on me portera dans une barque."

Le temps cependant s'écoulait et commençait visiblement à paraître long à la femme du patient ; bien que celui-ci conservât toute sa présence d'esprit, qu'il vît et observât tout ce qui se passait autour de lui, qu'il comprit très-bien le sens de chaque phrase, elle n'en commença pas moins les apprêts des funérailles, et ordonna à deux jeunes filles, ses enfants adoptifs, de décrocher des parois de la muraille la tenture de peaux qui devait servir de linceul à son mari. Cet ordre fut donné et exécuté avec un terrible sang-froid. Avec non moins de calme, le malade regardait faire ces dispositions pour son départ de ce monde ; plongé dans de graves pensées, ou epuisé de sang et de forces, il ne laissait échapper aucun signe d'appréhension ou d'effroi, et se laissa revêtir de ses meilleurs habits sans observation, sans la moindre résistance.

Déjà, soit qu'on l'eut enfin décidé à mourir, soit que, fatigués de lui prodiguer plus longtemps des soins superflus, ses parents se préparassent à l'arracher, encore vivant, de son lit d'agonie, on venait d'étaler sur le so les peaux dans lesquelles il devait être cousu ; déjà on avait enlevé du pla fond le vitrage en vessie de poisson, à travers lequel, suivant l'usage, le cadavre devait passer, quand, tout à coup, le moribond recouvrant la parole, pria les assistants de patienter un peu, vu qu'il se sentait beaucoup mieux. Il m'appela, me témoigna ses remerciements pour les soins que je lui avais donnés, ses regrets pour la mauvaise nuit qu'il m'avait fait passer ; me laissa bander sa plaie, et, dans un verre de porto coupé d'eau et de quelques gouttes de citron, puisa tellement de forces que sa famille dut replier son bagage funéraire. Quelques jours après, il était hors de tout danger, mais il n'avait pas tenu aux us et coutumes de sa race qu'il ne fût enterré tout vivant.

N. N.

LES MINES D'OR DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Caractères géologiques de la région aurifère.—Distribution de l'or.—Extraction du minerai.—Moulins à broyer.—Epuration de l'or.—Rendement des mines.—Avenir brillant de la Nouvelle-Ecosse.

Nous avons reçu, avec reconnaissance, le rapport de la commission géologique sur la région aurifère de la Nouvelle-Écosse.

Dans ce beau travail, M. Sterry Hunt analyse une foule de documents antérieurs et nous fait part de ses propres observations ainsi que de celles de M. A. Michel *dont les vastes connaissances dans l'exploitation des mines d'or* devaient, dit-il, lui être d'un grand secours.

Nous ne suivrons point l'auteur dans les détails relatifs aux nombreux districts aurifères. L'étude qu'il fait de la Contrée entière, de la distribution du métal précieux et des méthodes employées pour l'extraire, le compte-rendu des résultats généraux, auront plus d'intérêt pour nos lecteurs. Essayons d'en résumer les idées principales en les dégageant autant que possible des formes sévères de la science.

I.—CARACTÈRES GÉOLOGIQUES DE LA RÉGION AURIFÈRE.

La région aurifère de la Nouvelle-Ecosse s'étend tout le long de la côte baignée par l'Océan Atlantique, depuis le Cap au Sable, pointe la plus méridionale, jusque vis-à-vis l'île du Cap Breton. Sa longueur est de 250 milles ; sa largeur varie entre 30 et 15 milles, au sud, et n'est plus, vers le nord-est, que de 8 milles. Sa superficie totale a été évaluée à 6,000 milles carrés.

Les terres sont généralement peu élevées au-dessus du niveau de la mer ; cependant, en quelques endroits, elles présentent un relief d'environ 500 pieds. De puissants agents de dénudation, d'énormes glaciers, ont anciennement enlevé les alluvions qui recouvraient la contrée et mis les rochers à nu : c'est ainsi qu'elle a été convertie, sur bien des points, en un désert aride. Les districts où l'on a découvert l'or n'étaient, il y a peu d'années, que des forêts sans valeur. Nul doute que des explorations subséquentes amèneront d'autres découvertes plus importantes peut-être que les premières.

A quelle époque remontent les roches aurifères de la Nouvelle-Ecosse ? On ne le sait pas encore au juste. Il est bien certain qu'elles sont antérieures au temps où se formaient dans la terre ces amas de charbon dont l'industrie tire de si grands avantages, car, dans le pays même dont nous parlons, le système carbonifère leur est superposé et s'est en partie formé de leurs débris. D'ailleurs, leur structure, généralement très compacte,

l'absence dans leur masse de débris organiques, bien qu'elles aient été relativement peu altérées, prouvent qu'elles appartiennent à une période très-reculée. Selon toute probabilité, il faut les rapporter aux couches inférieures du terrain silurien.

Ces roches se sont formées au sein des eaux où elles se sont déposées lentement par couches parallèles. Elles affectent encore de nos jours cette disposition; cependant des tremblements de terre sont venus détruire partiellement la stratification : les strates ont été bouleversées, relevées sous des angles très-forts, parfois même rendues verticales. L'action souterraine ne s'est pas fait sentir irrégulièrement; elle a donné naissance à des collines, ou mieux à des ondulations du terrain qui constituent des lignes parallèles courant sensiblement de l'est à l'ouest. Plus tard d'autres soulèvements moins importants sont venus couper les premiers à angle droit. L'épaisseur totale de la formation dont nous parlons est d'environ deux milles. Elle comprend deux divisions : l'une formée par des schistes argileux, l'autre par des quartzites.

Jusqu'à ce jour ce n'est que dans les quartzites et dans les couches les plus inférieures des schistes argileux qu'on a rencontré l'or ; les portions supérieures de ces dernières roches, comprenant une épaisseur d'un demi-mille, paraissent à peu près stériles.

Le lecteur pourrait s'imaginer, d'après ces indications, qu'il est nécessaire de creuser des puits d'un demi-mille avant d'atteindre les roches aurifères. Ce serait une erreur. Qu'on se rappelle les agents de dénudation dont nous avons parlé tout à l'heure. Ils ne se sont pas contentés d'enlever les alluvions superficielles, ils ont corrodé fortement aussi les roches inférieures et les ont creusées sur une épaisseur qui dépasse parfois un mille et demi. Dans ces endroits, nécessairement les couches productives se trouvent former la superficie même du sol.

En d'autres lieux où l'érosion ne s'est point produite, mais où des soulèvements ont porté à la surface les quartzites de la seconde division, on pourra trouver également de l'or.

Il importe de savoir distinguer les unes des autres les matières qui composent le terrain aurifère. En voici les principaux caractères :

La quartzite est formée de grains de quartz unis par un ciment, plus ou moins abondant, d'apparence argilacée, dur, noirâtre ou verdâtre dans l'intérieur de la pierre, mais devenant blanc par l'exposition à l'air. Cette roche est généralement désignée par les mineurs sous le nom de *Whin* (trapp), nom vulgaire que l'on donne en Ecosse à une autre espèce de pierre de même couleur et de même texture, mais qui est bien moins dure. Les couches de quartzite sont fréquemment séparées par d'autres couches d'une argile bleuâtre, souvent molle et fissile, quelquefois prenant la consistance des schistes. Cette argile forme assez fréquemment la base des filons de quartz aurifère.

Les schistes supérieurs à la quartzite diffèrent peu des couches argileuses interposées entre les strates de cette dernière.

Les roches que nous venons de décrire quoique formant la grande masse du terrain n'y dominent pas exclusivement ; c'est ainsi qu'on les trouve associées, en divers lieux, avec des amas assez considérables de roches granitiques. Mais un fait qui a beaucoup frappé les géologues, c'est l'absence complète de calcaires et la grande rareté de minéraux pouvant provenir de la décomposition des calcaires. C'est la seule contrée aurifère où l'on ait jusqu'à présent observé ce phénomène.

II.—DISTRIBUTION DE L'OR.

L'or n'est pas disséminé uniformément dans les couches de quartzite et dans les strates schisto-argileuses qui les surmontent. On ne le trouve généralement, en quantité rémunérative, que dans certaines veines de quartz bien distinctes des roches où elles sont contenues.

Le professeur Silliman a divisé ces filons en deux catégories : la première comprend du quartz cristallin souvent presque blanc et contenant ordinairement l'or en grosses particules visibles. Il désigne la seconde sous le nom de filons à structure schisteuse. Le quartz y est lamellaire, de couleur sombre, parfois bleuâtre ou noirâtre, et son lustre est plutôt huileux que vitreux. Dans ces derniers, l'or se trouve disséminé en particules fines ou en plaques près des bords ; parfois aussi il est invisible. M. Hunt a rencontré des filons passant de l'une à l'autre des variétes précédentes et il fait remarquer que l'on trouve quelquefois l'or en gros morceaux dans le quartz d'apparence huileuse.

Les filons sont-ils de formation postérieure à celle des terrains qui les renferment ? En d'autres termes, peut-on les considérer comme des dépôts qui seraient venus remplir des vides créés par les dislocations du sol ?

C'est l'opinion de M. Campbell, mais M. Hunt ne l'adopte point. " La structure laminée de plusieurs des filons, dit-il, et l'intercalation, entre leurs assises, de lames ou assises continues et fines d'argilite, ne peut guère être expliquée autrement qu'en supposant que ces filons ont été formés par le dépôt successif des matières qui se trouvaient à la surface du sol. "

On conçoit toute l'importance pratique de cette question. Si M. Campbell a raison, on ne devra chercher les filons que là où le sol a été bouleversé et le plus souvent il sera impossible d'en prévoir la direction ; si l'on vient à perdre leur trace, on ne saura plus de quel côté diriger les recherches pour la retrouver. Admet-on, au contraire, avec M. Hunt, que les filons se sont formés à la surface du sol en même temps que les roches qu'ils traversent ? Ces filons feront alors partie de la stratification ; s'ils viennent à disparaître par suite de l'interposition sur leur trajet de matières étrangères ou pour d'autres causes, on sera sûr de les retrouver

plus loin en continuant à chercher dans la même direction, à moins toute fois qu'on se trouve sur un point où s'est fait sentir violemment l'action des tremblements de terre. Dans ce dernier cas, il faudra un examen attentif et une grande habitude pour retrouver la continuation de l'assise où s'étaient faits les premiers travaux ; mais cette reconnaissance opérée, on sera à peu près sûr aussi de rencontrer de nouveau la veine aurifère.

En pratique, c'est d'après l'opinion adoptée par M. Hunt que sont dirigées les recherches des mineurs, et M. Campbell a constaté lui-même que tous les filons productifs, découverts jusqu'à ce jour, suivent la stratification. Ces filons se trouvent à des profondeurs très-variables. Un écrivain de la *Mining Gazette* fait observer qu'ils se présentent généralement, sinon toujours, en groupes comprenant douze, vingt et quelquefois un plus grand nombre de filons de dimensions diverses. C'est encore là un fait remarquable et dont il faut nécessairement tenir compte dans l'exploitation des mines.

L'épaisseur des filons de quartz varie de quelques lignes à six pieds ou même plus, mais cette grande épaisseur est rarement continue et l'on peut dire que l'épaisseur moyenne des filons exploités est de quinze pouces. Voici ce que dit M. Michel sur la manière dont l'or s'y trouve distribué :

" En creusant un puits, sur un filon, il faut s'attendre à traverser des portions riches et d'autres qui sont pauvres et même stériles. La disposition du métal dans le filon offre aussi de grandes variations : quelque fois il se trouve au milieu en une seule assise, et, dans d'autres cas, il présente plusieurs assises parallèles aux murs. Ces assises d'or disséminé sont d'une étendue limitée et ce n'est souvent qu'à une certaine distance de leurs limites qu'on trouve des assises semblables. J'ai observé dans plusieurs cas, que l'or visible est généralement plus abondant dans les portions du filon qui adhèrent au schiste, lesquelles forment généralement le mur d'appui et sont souvent très-riches en or.

Si les résultats obtenus depuis quelques années, à la Nouvelle-Ecosse, démontrent que les veines sont d'une richesse irrégulière, ils prouvent aussi que la richesse est continue à mesure que l'on gagne une plus grande profondeur. J'ai vu des échantillons riches en or visible extraits de profondeurs de 105, 156, 180 et 215 pieds respectivement, dans les districts de Mont Uniacke, Renfrew, Wine Harbour et Sherbrooke, et je sais qu'un puits sur la veine de Tudor, à Waterley, donne, à une profondeur de 185 pieds, du quartz qui rend plus d'une once d'or à la tonne. A une profondeur beaucoup plus grande on trouvera probablement des variations analogues dans des veines comme celles qui viennent d'être mentionnées, et qui, avec une grande régularité de forme et de position, présentent des alternatives de quartz riche et de quartz pauvre aux profondeurs déjà indiquées. Abandonner une exploitation à cause d'un appauvrissement temporaire du filon,—circonstance très-ordinaire dans cette région,—serait

donc une grande imprudence ; de plus, dans une grande exploitation, où l'on travaille plusieurs veines à la fois, la richesse des unes compensera toujours la pauvreté temporaire des autres. Je suis d'avis que le découragement mal fondé et le manque de connaissances scientifiques, ainsi que la négligence des préparatifs nécessaires, ont trop souvent contribué à décourager des entreprises minières à la Nouvelle-Ecosse, et je crois qu'on reprendra avec avantage l'exploitation des mines aujourd'hui abandonnées. "

Nous avons vu comment d'anciens glaciers avaient profondément creusé les assises de la contrée aurifère de la Nouvelle-Ecosse. Les rochers qui se trouvent à la surface du sol sont moutonnés, striés, profondément cannelés, et la direction des stries et des cannelures montre que les glaces étaient entraînées, par leur pente, vers l'Océan. C'est donc dans l'Océan que les débris arrachés par cette action puissante sont allés s'ensevelir. En quelques lieux cependant ils se sont accumulés et ont donné naissance à des îles. Ainsi s'est formée l'Ile au Sable distante de plus de 50 milles de la côte. Il était facile de prévoir que cette terre d'alluvion contient de l'or et les recherches exécutées ont prouvé qu'elle est en effet d'une grande richesse. Malheureusement, l'argile à galets dont elle se compose est si tenace qu'on ne peut l'exploiter dans des conditions suffisamment économiques. Ce n'est que dans les lieux où le terrain a été remanié par les flots qu'on pourra chercher l'or avec avantage.

Nous ne devons pas terminer cet aperçu sans ajouter qu'en dehors de la région que nous étudions on a découvert des alluvions plus anciennes que celles de l'époque glaciaire et qui paraissent contenir aussi une grande quantité d'or. Les couches conglomérées de la rivière Gay, dans le comté de Colchester, en sont un exemple. Vienne la découverte d'une étendue considérable de ces antiques dépôts, et la Nouvelle-Ecosse comptera une seconde région aurifère.

III.—EXPLOITATIONS DES FILONS AURIFÈRES.

L'exploitation des filons aurifères exige quatre opérations successives : l'extraction du minerai, la pulvérisation, l'amalgamation et la décomposition, par la chaleur, de l'amalgame obtenu.

Nous allons décrire les méthodes les plus généralement usitées à la Nouvelle-Ecosse pour ces diverses opérations, en nous écartant le moins possible des termes du rapport que sa longueur seule nous empêche de citer textuellement dans cette intéressante question.

L'exploitation des mines se fait quelque fois à découvert, mais plus généralement au moyen de puits où viennent aboutir des galeries latérales. Ces puits servent à descendre les mineurs, à enlever le minerai, à ventiler et assécher la mine. Les puits, de forme rectangulaire, sont verticaux ou inclinés suivant le plongement du filon dont ils comprennent toute l'épais-

seur ; on y fait une charpente plus ou moins forte suivant la solidité des murs, à mesure que le creusement avance. A une certaine profondeur, on ouvre, en longeant la direction du filon, des galeries qui servent à l'extraction du minerai. L'exploitation se fait ainsi par degrés successifs, en continuant le creusement du puits qui doit toujours descendre plus bas que la dernière galerie.

Pour enlever les matières du filon deux méthodes sont suivies. D'après l'une appelée dans le pays, *overhand stoping*, on attaque la veine de bas en haut; l'autre méthode consiste à faire des excavations du haut en bas. Dans ce dernier cas tous les matériaux sont amenés à la surface où il est facile d'en opérer le triage et de recueillir les plus petites parcelles de minerai; dans le premier cas, au contraire, les matières de rebut sont maintenues en place au moyen d'un échaffaudage, le triage se fait dans la mine même où le défaut de lumière occasionne des pertes sérieuses. Cette méthode défectueuse est maintenant généralement abandonnée.

Le mécanisme qui sert à enlever le minerai du puits est des plus simples : un treuil placé à l'ouverture et mû par deux hommes, suffit pour de faibles profondeurs. Lorsque la mine se trouve à un niveau beaucoup plus bas, les hommes sont remplacés par des chevaux. Ce mécanisme sert en même temps à monter et à descendre les mineurs, lorsqu'il n'y a pas d'échelle dans le puits, et à faire fonctionner les séaux pour l'asséchement ; à moins que le volume d'eau soit trop considérable et n'exige l'emploi d'une pompe.

Au sortir du puits le minerai est soumis à l'action des moulins à broyer. Ces moulins se composent d'une ou plusieurs batteries qui consistent en des tiges métalliques terminées par des pilons de fer doublé d'acier. Au moyen d'un mécanisme mû par l'eau ou la vapeur, les pilons sont soulevés à la hauteur de dix à douze pouces, puis retombent de tout leur poids dans une boîte rectangulaire, faite d'un seul morceau de bois, doublée au fond par une forte plaque métallique et dans laquelle on introduit le minerai déjà réduit en petits fragments.

Durant l'opération une quantité d'eau suffisante pour aider la pulvérisation et pour entraîner la matière pulvérisée, est fournie à chaque pilon par des tubes munis de robinets d'arrêt.

En avant de chaque batterie il existe une ouverture qui se ferme au moyen d'un chassis mobile garni d'une grille à tissu fin. A travers cette grille coule la boue liquide produite par la pulvérisation du minerai sous l'eau et chassée des boîtes par les coups des pilons ; en sorant, cette boue passe sur une série de tables fixes ou à oscillation, légèrement inclinées et placées les unes au-dessous des autres à différents niveaux ; de là, elle se rend à un endroit destiné aux matières de rebut.

Les grilles ont généralement de 160 à 200 trous par pouce carré. Plus elles sont fines, moins on broie de minerai dans un temps donné, mais plus

le traitement est complet ; il est utile de donner à ces grilles une légère inclinaison, afin de favoriser la sortie des matières.

Le moulin le plus remarquable de la Nouvelle-Ecosse est celui de la " Compagnie d'Ophir," dans le district de Renfrew, récemment construit par M. Peter Monteith. Les pilons, qui sont ronds et à rotation, présentent plusieurs avantages sur les pilons carrés et n'ayant qu'un mouvement vertical (*non rotating.*) On prétend que l'effet d'un pilon rond qui conserve en tombant son mouvement de rotation est beaucoup plus énergique que celui d'un pilon carré qui tombe sans tourner sur lui-même. L'expérience a démontré qu'avec le premier on peut broyer, dans un temps donné, une quantité de roches beaucoup plus considérable, et que, de plus, la détérioration est bien moindre.

Le moulin de la " Compagnie d'Ophir," a vingt-quatre pilons disposés en quatre batteries juxtà-posées. Le poids de chaque pilon y compris la tige est de six cents livres ; le pilon retombe d'une hauteur de dix pouces, et le nombre des coups est de soixante-cinq à soixante-dix par minute.

Cette énorme machine est mise en mouvement par un pouvoir d'eau. La roue hydraulique a un diamètre de seize pieds et une largeur de huit, divisée en deux séries de seaux. La force de la chute est égale à cinquante chevaux. Ce moulin broie de vingt-quatre à vingt-huit tonnes de minerai en vingt heures.

Lorsque l'exploitation d'une mine est bien conduite et que l'approvisionnement de minerai est régulier, le moulin à broyer doit fonctionner jour et nuit excepté durant les réparations et le nettoyage des boîtes, qui a lieu à peu près tous les quinze jours.

Après que le quartz a été réduit en poudre très-fine, on pourrait le séparer de l'or qu'il contient par un simple lavage. Ce traitement est généralement employé dans l'Amérique du Sud. Dans la région de Grass Valley, en Californie, on fait couler l'eau et le sable sortant des batteries, sur une succession de tables inclinées à trois ou quatre degrés et recouvertes d'une grosse étoffe grise fabriquée spécialement pour cet usage. Par ce procédé, on extrait environ les neuf-dixièmes de l'or contenu dans la roche. On fait alors passer le résidu sur des tables au moyen de rifloirs de cuivre amalgamé et l'on obtient ainsi une nouvelle portion d'or qui se combine avec le rifloir. Ce traitement est considéré comme l'un des plus avantageux qu'on puisse employer.

Dans la Nouvelle Écosse on a recours à l'amalgamation, c'est-à-dire à une conbinaison d'or avec le mercure ou vif-argent.

L'opération se fait dans les boîtes mêmes où le quartz est broyé sous les coups des pilons. Cela exige l'introduction dans les boîtes, à des intervalles réguliers, d'une petite quantité de mercure ; cette quantité dépend de la richesse du minerai. A la mine d'Ophir on introduit au début de l'opération et successivement toutes les quatre heures, une cuillerée de mercure ;

toute fois, après quelques jours, si le minerai est pauvre on diminue la quantité de mercure, et on l'augmente dans le cas contraire.

Le mercure venant en contact avec les parcelles d'or s'en empare, se combine avec elles et il en résulte un corps nouveau, un alliage, appelé amalgame de mercure. Cet amalgame est mou et pâteux et se réunit en grande partie sur le fond de la boîte d'où on le retire tous les quinze jours ou toutes les semaines. Après avoir relevé les pilons et enlevé les grilles, on emploie un jet d'eau pour briser la masse compacte du minerai partiellement broyé qui remplit la boîte ; les plus gros fragments sont enlevés à la main, et rien n'empêche alors d'enlever l'amalgame. Les boues qui avaient coulé sur les tables placées en avant de la batterie renferment le reste de cet amalgame ; on le sépare en dirigeant sur les tables un jet d'eau qui entraîne le sable seulement.

Les opérations précédentes étant terminées, il ne reste plus qu'à traiter convenablement l'amalgame pour en extraire l'or. On commence par le presser dans une peau de chamois, ou dans une étoffe à tissu très-serré, pour en exprimer le mercure en excès ; on le divise ensuite en boules de dimensions convenables, et on l'introduit dans une cornue de fonte qui a dû préalablement être enduite intérieusement d'une couche d'argile pour prévenir l'adhésion de l'or. Cette cornue ainsi préparée est placée sur le feu ; la chaleur volatilise bientôt le mercure, et, à la fin de l'opération, l'or reste dans la cornue sous la forme de masses spongieuses que l'on passe au creuset et que l'on fait fondre en lingots.

La méthode que nous venons de décrire est loin de permettre l'extraction de tout l'or contenu dans le minerai. Une partie du précieux métal reste empatée dans le quartz dont la pulvérisation n'a pas été suffisante ; une plus grande partie, combinée avec du soufre, de l'arsenic, et divers métaux échappe également à l'action du mercure. On a reconnu que l'amalgamation est plus parfaite par l'addition, au mercure, d'une petite quantité de sodium. Mais, même dans ce cas, les pertes sont assez sensibles, et il y aurait lieu de faire subir aux rebuts un traitement nouveau, comme on le fait en d'autres pays. Le professeur Silliman a obtenu de plusieurs livres de sulfure, provenant de Montague, 276 piastres d'or à la tonne, et le travail d'extraction n'excédait guère 13 piastres.

IV.—RENDEMENT DES MINES D'OR.

Il est impossible d'évaluer avec précision la quantité totale d'or provenant des mines de la Nouvelle-Ecosse depuis leur découverte. Le département des mines n'a été organisé qu'en 1862, et l'on n'a obtenu de rapports complets que l'année suivante. Depuis lors les chiffres officiels accusent un nombre rond de 119,541 onces. Au prix fixé par le gouvernement, soit $18.50 l'once, cette quantité d'or représente, $2,390,508 ; mais à

$20, valeur réelle de l'or de la Nouvelle-Ecosse,—à cause de sa pureté exceptionnelle—la somme devient $2,390,081.

La réserve du gouvernement étant de trois centièmes, on voit que les mines dont nous parlons ont dû apporter au trésor plus de 71,000 piastres.

Le nombre des ouvriers employés en 1867 a été de 676 : le nombre de tonnes de quartz, extrait et broyé dans l'espace de douze mois de travail, s'élève à 30,673 ; le poids d'or obtenu est de 27,583 onces, ce qui représente une valeur moyenne de 765 piastres pour chaque ouvrier.

N'oublions pas que le rendement d'une mine dépend plus encore de la perfection des procédés employés pour le broyage du minerai et l'amalgation de l'or que de la richesse des filons. Ceci explique pourquoi à Sherbrooke la moyenne s'élève à 1592 piastres pour chaque mineur tandis qu'en d'autres districts elle reste au-dessous de 400.

M. Hunt, après mûr examen, ne balance pas à mettre les mines de la Nouvelle-Ecosse avant celles de la Californie au point de vue de la richesse, et il conclue ainsi son rapport :

" Il est bien surprenant que les exploitations minières soient tellement limitées à la Nouvelle-Ecosse, où la region aurifère comprend une superficie de plus de 6000 milles carrés et où, malgré le manque d'habileté chez les premiers explorateurs et aussi d'un capital suffisant, on a déjà obtenu des résultats si remarquables. Les filons de cette région sont réguliers dans leur structure et conservent leur richesse jusqu'à des profondeurs de 200 et 300 pieds ; de plus, leurs relations géologiques portent à croire qu'ils sont uniformes jusqu'aux plus grandes profondeurs qu'on puisse atteindre. On peut ajouter que le prix de la main-d' œuvre est modéré puisqu'il n'excède pas $1,25 par jour ; le combustible, bois et charbon, est à bon marché et en abondance ; le climat est sain et toute la région est, facilement accessible. Lorsqu'on prend toutes ces choses en considération, il semble qu'aucune région minière n'offre un plus bel avenir que la Nouvelle-Ecosse, avenir qui se réalisera si l'on peut y attirer le capital et des explorateurs habiles."

E. Y.

NÉCROLOGIE.

I.—ROSSINI.

Henri Beyle écrivait en 1824 : " Depuis la mort de Napoléon, il s'est trouvé un homme duquel on parle tous les jours, à Moscou comme à Naples à Londres comme à Vienne, à Paris comme à Calcutta. La gloire de ce homme ne connaît d'autres bornes que celles de la civilisation et il n'a pas trente deux ans."

Cet homme était Rossini, le plus célèbre des Compositeurs Italiens de ce siècle, à qui la postérité conservera le surnom de " Cygne de Pesaro."

Il était né dans cette petite ville des États de l'Église, le 27 février 1792. Son père et sa mère, musiciens ambulants, charmés de la beauté de sa voie, et de ses dispositions musicales, le firent étudier sous Tesei, et sous l'abbé Mattei, maître de composition au lycée de Bologne.

Lorsqu'il sut ce qui était nécessaire pour harmoniser des opéras, il laissa ses maîtres pour se livrer à son génie, et se former plus rapidement en mettant en partition les quatuors et les symphonies de Haydn et de Mozart, pour lesquels maîtres, comme pour Cimarosa, il conserva jusqu'à ses derniers jours un culte d'admiration sans limites.

A seize ans, Rossini composait des chefs-d'œuvre. En moins de sept mois, dans le cours de 1812, il donna cinq opéras aux théâtres italiens. Les années suivantes ne furent pas moins fécondes et les œuvres les plus belles ne cessaient d'éclore sous sa plume.

Loin de s'épuiser dans cette fécondité, le génie du Maëstro acquérait au contraire de la puissance et de l'étendue. A la gaieté, à la verve facile de ses premiers débuts venait se joindre dans une grande mesure l'inspiration mâle, large et profonde qui caractérise ses chefs-d'œuvres les mieux connus.

" On ne saurait comparer qu'à des coups de tonnerre, l'explosion des succès remportés par *Tancrède* à Venise, *Otello* à Naples, le *Barbier* à Rome, la *Gazza-Ladra* à Milan. Stendhal raconte que le lendemain de *Tancrède* on s'abordait plein de joie dans les rues de Venise avec ces mots : " Cimarosa est revenu au monde. " Le *Facchino*, en prenant la malle du voyageur, répondait à ces questions par le *Mirivedraï ti rivedro* ! et le grave tribunal rendait ses arrêts accompagné par l'auditoire qui chantait *Di tanti palpiti.*" (1)

---

(1) B. Jouvin.

En 1822, libre de ses engagements avec les théâtres italiens, Rossini visita en triomphateur les premières capitales de l'Europe. A Vienne il fut reçu avec anthousiasme ; en Angleterre il gagna 25,000 francs en moins de cinq mois ; à Paris il reçut la consécration de sa gloire par le succès un peu tardif du *Barbier de Séville.*

Dès lors, pour Rossini, la France devint une seconde patrie. Le sacre de Charles X donna naissance à un nouveau chef-d'œuvre, suivi d'autres œuvres dont le dernier mot fut *Guillaume Tell.*

" Ici, à la grâce facile et féconde du génie italien, à ce rhythme si clair et si accentué, à une richesse d'instrumentation, et à une intelligence de l'harmonie dignes de l'Allemagne, il avait su allier toute la puissance d'action dramatique qui caractérise la musique Française."

Ses succès ne furent pas sans conteste, l'envie et la calomnie s'attachèrent à cette gloire, comme à toutes les renommées brillantes, pour les souiller de leur bave fétide : Mais le Maître, indépendant par sa fortune, les pensions du gouvernement et les richesses accumulées dans son palais de Bologne, put faire fi, de la gloire, et de ceux qui la dispensent ; il eut même assez de grandeur d'âme pour pardonner aux envieux et venir à leur secours dans leur détresse, lorsqu'ils ne le soupçonnaient pas assez noble cœur, pour oser lui tendre la main.

En 1841, Rossini parut vouloir rompre le silence qu'il avait gardé depuis *Guillaume Tell* et donna à la musique religieuse son *Stabat* qui n'effaça pas la gloire des œuvres précédentes, malgré les beautés incontestables qu'il renferme.

Après cet effort, il rentra dans un repos, qui d'ailleurs était réclamé par le triste état de sa santé. Il a cependant laissé comme testament une messe qui sera prochainement exécutée au Théâtr Italien, et qui fut peut être l'œuvre des loisirs de ce sommeil apparent.

Dès 1823, il était *Associé* étranger de l'Académie des Beaux-Arts, il était décoré de presque tous les principaux Ordres de l'Europe. Dans ses dernières années, il fut nommé Commandeur de la Légion-d'Honneur, et il eut, quatre ans avant de mourir, la satisfaction de voir ses concitoyens lui élever une statue à Pesaro, sa ville natale. Que pouvait-il désirer encore : plus rien qu'une mort chrétienne et pleine de foi, et, on le sait, cet honneur et cette paix n'ont point manqué au Moëstro italien qui fut à la fois le sujet, le chantre et l'admirateur passionné de l'Immortel Pie IX.

II.

M. EMPIS.

Une existence peu connue et dont la mort laisse cependant un fauteuil vacant à l'Académie française est celle de M. Empis, mort le 16 décembre 1868.

M. Empis était né en 1795. Il débuta dans la carrière dramaique par des librettos d'opéras, en société avec divers auteurs. Sous la

Restauration il fut attaché aux divers départements de la liste civile, et fut successivement secrétaire des bibliothèques du roi, vérificateur du service des gouvernements des maisons de la couronne, et chef de la première division au ministère de la maison du roi.

Dès cette époque (1824–1830,) il était déjà connu au théâtre par des œuvres qui ne manquent pas d'une certaine hardiesse, et auxquelles la finesse et l'exactitude de l'observation ont valu un succès de vogue. Ses œuvres nombreuses se classent en opéras, comédies, tragédies et scènes historiques : le mieux accueilli de ses ouvrages a été la *Mère* et la *fille* qu'il donna à l'Odéon en collaboration avec Mazères.

Il était officier de la Légion d'honneur, et depuis 1847 membre de l'Académie française où il avait hérité du fauteuil de Jouy, l'heureux lyrique qui composa la poësie de *Moïse* et du *Guillaume Tell* de Rossini et mourut Bibliothécaire du Louvre.

Passons aux morts illustres de 1869 qui ne paraît pas devoir être moins impitoyable pour les grands hommes que 1868.

III.

FUAD-MEHEMED-PACHA.

Le 7 février le télégraphe de Nice annonçait à Paris la mort de Fuad-Pacha, homme d'État et littérateur Ottoman.

Né en 1814 à Constantinople d'un père et d'une mère poëtes, Fuad reçut une éducation plus classique que celle de la plupart des jeunes Ottomans qui se préparent à entrer dans la carrière politique. Il s'était fait déjà connaître par quelques poésies, lorsque l'exil de son père Izzet-Effendi Kitchegizadi, tombé dans la disgrace du Sultan, l'obligea de demander une profession à la médecine. Après quatre ans d'études, il fut nommé médecin de l'Amirauté sous Tahir-Pacha qu'il accompagna dans son expédition contre Tripoli.

A son retour à Constantinople, il abandonna la médecine, et se prépara à entrer dans la diplomatie par l'étude de l'histoire, des langues modernes, du droit des gens, de l'économie politique. Nommé secrétaire d'ambassade, il accompagna en 1840 Chékib-Effendi dans sa mission de Londres et rendit dans ce poste de grands services à sa patrie.

De 1843 à 1848, interprète de la Porte, chef du bureau de traduction, il se fit un nom à la cour d'Isabelle, de Dona Maria, et à Constantinople auprès du duc de Mont-pensier pendant le séjour que ce prince y fit, et ces succès lui valurent le grand-cordon d'Isabelle la catholique, celui de la Tour et de l'Epée, et de la Légion d'honneur.

Son talent l'éleva bientôt à la charge de grand Référendaire, Amedji, et lorsque les troubles de Iassy et de Bucharest éclatèrent, il fut nommé Commissaire général, et par une sévérité qui a suscité de vives récriminations, il parvint à rétablir l'ordre et la tranquillité dans les principautés.

Il était ministre des affaires étrangères, après l'avoir été de l'intérieur, lorsque surgit la question des Lieux-Saints ; il se montra très-opposé aux prétentions de la Russie. Désapprouvé par le Sultan il se vit obligé de donner sa démission. (1853)

Pendant la guerre de Crimée, il remplit plusieurs missions de la Porte, auprès d'Omer-Pacha, et en Epire, réprima l'insurrection grecque ; puis rentré au ministère des affaires étrangères, il fut l'auteur de Hatti-Chérif,

du 18 février 1856, le créateur des télégraphes et des phares sur le Bosphore.

Après la pacification des troubles de Syrie, sous Aali, il redevint Grand-Vizir en 1858, et en 1861, il s'appliqua à la réforme des finances.

En 1863, il donna de nouveau sa démission pour vivre de la vie privée, s'occupant de sciences et de littérature, et de la publication d'une *grammaire ottomane* estimée en Turquie.

En ces derniers temps l'état de sa santé fortement éprouvée par les travaux de sa longue carrière l'avait obligé de venir demander à Nice un climat plus doux. Il a succombé à une hypertrophie de cœur qui le fesait cruellement souffrir depuis longtemps.

Sa mort est une perte sérieuse pour l'empire ottoman. Fuad-Pacha était honoré de presque tous les Ordres d'Europe, et il méritait ces honneurs par les talents éminents dont il était doué. Il parlait le français à merveille et faisait des mots comme Tallayrand. Son poème sur l'*Alhambra* est estimé des lettrés, et les hommes d'Etat ont admiré ses vues neuves et élevées en politique.

Il était avec Aali-Pacha le dernier grand Vizir, un des hommes d'Etat les plus éminents.

C'est une perte pour la civilisation ; car Fuad avait été élevé sous les yeux de Reschid-Pacha, l'illustre promoteur des réformes dans l'empire ottoman ; il avait compris de bonne heure que la Turquie, pressée de tous côtés par les convoitises de la Russie, ne trouverait son salut que dans sa régénération intérieure, et dans un rapprochement intime avec la politique et les principes des deux grandes puissances occidentales.

Dans tout le cours de sa carrière diplomatique et politique, Fuad se montra le disciple fidèle des idées de Reschid-Pacha, ce grand ministre, qui, le premier, rompit avec les traditions surannées du vieux parti turc, et qui a laissé à Paris de si brillants souvenirs.

IV.

LE MARQUIS DE MOUSTIER.

Le Marquis de Moustier, sénateur, a succombé le 10 février à la maladie dont il souffrait depuis plusieurs mois, et qui au moment de sa sortie du ministère des affaires étrangères, qui pouvait être attribuée à une disgrâce, s'était fort aggravée.

Né en 1815, M. de Moustier débuta dans la vie politique à la législative en 1849, où il fut envoyé par le département du Doubs. C'est là que commencèrent ses relations avec le prince Louis-Bonaparte.

En 1853, M. de Moustier fut nommé ministre de France à Berlin, où il demeura six ans. Au mois de novembre 1859, il fut appelé à l'ambassade d'Autriche, d'où il passa, au mois d'Août 1861, à celle de Constantinople. Le 1er septembre 1866, l'Empereur l'appela au ministère des affaires étrangères, et, ces fonctions, il les conserva jusqu'au mois de décembre 1868, époque où le mauvais état de sa santé, et les difficultés qui surgirent entre lui et M. Rouher le contraignirent à la retraite.

C'est sous son ministère que la France vola au secours du Saint-Père et appuya les troupes pontificales à la journée de Mentana.

D'après le *journal officiel*, si M. de Moustier avait pu se rétablir, l'Empereur *se proposait de lui confier encore une grande ambassade.*

Le marquis de Moustier était sénateur, grand-croix de la Légion-d'honneur et Président du Conseil général du Doubs.

Les deux pièces suivantes ont été *lues*, avec mélange de chant, par les *Jeunes Aveugles* de l'Asyle Nazareth, dans la dernière soirée annuelle au profit de l'Institution. Cet établissement,fondé par Mr. V. Rousselot, prêtre de St. Sulpice, et dirigé par les Sœurs Grises, est le seul établissement catholique en ce genre qui existe dans toute l'Amérique du Nord.

LA PETITE AVEUGLE.

Elégie.

Le ciel m'a ravi la lumière,
Hélas! plaignez mon triste sort.
Dès le début de ma carrière,
Que n'ai-je pu trouver la mort?
Ma vie, à peine à son aurore,
Fut atteinte dès le berceau;
Je gémis, je gémis encore,
Je gémirai jusqu'au tombeau.
La vie, hélas! n'a point de charmes,
Pour qui ne peut point voir le jour;
A l'aveugle donnez des larmes,
Donnez l'aumône de l'amour.

Jamais je n'ai vu de ma mère
Le sourire si caressant;
Ses traits, sa personne si chère,
J'en étais privée en naissant.
Pourtant la suivre dans la vie,
La voir, accompagner ses pas,
L'aider, c'eut été mon envie;
Je le voudrais et ne puis pas.
Où sont ici pour moi les charmes,
Mère, qui m'as donné le jour?
Hélas! mon œil n'a que des larmes
Pour te payer de ton amour.

Un jour, hélas! pour sa tendresse
J'aurais voulu du poids des ans
La soulager, dans sa vieillesse,
Et soutenir ses pas tremblants.
Mais d'une éternelle impuissance
Je fus frappée à mon matin,
Je traîne une inutile enfance,
Déjà peut-être à son déclin.
En moi comment trouver tes charmes,
Mère, qui m'as donné le jour?
Hélas! mon œil n'a que des larmes
Pour te parler de mon amour.

Autour de moi, de la nuit sombre
Je ne vois que le triste aspect;
Tout est pour moi noyé dans l'ombre,
Tout, jusqu'au plus riant objet.
Le riche éclat de la nature,
Ses couleurs, son reflet si beau,
Ses fleurs et sa verte parure,
Tout pour moi ressemble au tombeau.
La nature même est sans charmes
Pour qui ne peut point voir le jour,
A l'aveugle donnez des larmes,
Donnez l'aumône de l'amour.

Oiseaux qui peuplez le feuillage,
Vous tous, hôtes brillants des airs,
J'entends bien votre doux ramage,
J'écoute vos tendres concerts;
Mais pour vous guider dans la nue,
Et, libres, voler vers les cieux,
Vous aussi vous avez la vue,
A vous le ciel donna des yeux.
Moi, je ne puis goûter ces charmes,
Je soupire, hélas! tout le jour,
Et, trempant mon pain de mes larmes,
J'attends l'aumône de l'amour.

Soleil, foyer de la lumière,
Du monde la vie et l'amour,
Géant, dont l'immense carrière
Du ciel embrasse le contour;
De toi que j'entends de merveilles!
Mais que fait à moi ta beauté?
Et si chaque jour tu m'éveilles,
Ce n'est point pour voir ta clarté.
Vous pour qui la vie a des charmes,
O vous qui pouvez voir le jour,
A l'aveugle donnez des larmes,
L'aumône et le pain de l'amour.

Si du ciel la voûte brillante
Et son firmament radieux,
Si des champs la robe éclatante
S'étale avec pompe à vos yeux,
Vous qui d'un si riche avantage,
Jouissez en paix, plaignez-nous,
Mais de pitié laissez un gage
A celles qui prîront pour vous.
Mêlez, ah! mêlez quelques charmes
Au malheur qui nous suit toujours,
L'aveugle obtiendra par ses larmes
Que le ciel prolonge vos jours.

Si je voyais votre visage,
Et des pleurs roulant dans vos yeux,
Peut-être d'un meilleur langage
Je trouverais l'art merveilleux;
Mais dans la nuit profonde, obscure,
Qui, pour moi, ressemble à la mort,
Où trouverai-je une figure
Pour vous émouvoir sur mon sort?
Vous pour qui la vie a des charmes
Riches, qui coulez d'heureux jours
De l'aveugle essuyez les larmes,
Lui faudra-t-il pleurer toujours?

Plaintes, cessez !.... loin de mon âme,
Loin, tout murmure injurieux ;
Le divin-amour, de sa flamme
A touché des cœurs généreux.
De Dieu, visible Providence,
Fiers de s'assimiler à Lui,
Ils veulent de notre existence
En ce jour devenir l'appui.
Notre malheur même a des charmes
Quand de nobles cœurs, à leur tour,
Du pauvre partageant les larmes,
Offrent l'aumône de l'amour.

A. B.

MERCI.

(*Par une des plus petites Enfants de l'Asile Nazareth.*)

Le premier mot qu'une enfant doit apprendre,
Après Maman! puis Papa! c'est *Merci!*
Et la raison, si je sais la comprendre
Et l'exprimer, en deux mots, la voici :

L'Enfant n'a rien : donc il faut qu'on lui donne ;
Or, qui reçoit doit répondre : Merci !. . .
Rien de plus juste ; et chacun lui pardonne
De ne savoir dire encor que : *Merci !*

Bientôt, pourtant, l'enfant peut se suffire ;
Elle reçoit ; mais elle donne aussi ;
Par elle aidé, le pauvre peut lui dire :
Dieu vous le rende ; aimable enfant, *Merci !*

Celle qui, seule, assise en l'indigence,
Ne peut donner, vous la voyez ici,
Tendant la main ; mais sa reconnaissance,
Ne peut jamais que répondre : *Merci !*

Merci, mon Dieu ; toi dont la Providence,
Pour consoler mon malheur, jusqu'ici,
A su si bien, sur ma triste existence
Appitoyer de nobles cœurs : *Merci !*

Cœurs généreux, âmes compatissantes,
L'appui du pauvre, après Dieu, vous aussi,
Goûtez déjà les douceurs ravissantes
Qu'à la vertu le ciel promit ; *Merci !*

Bénis sur terre où votre cœur dépense
Ses charités,—on le sait bien ici,—
Un jour, au ciel, du Dieu qui récompense,
Vous recevrez un éternel *Merci.*

A. B.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

(*Suite.*)

XXII.

UN COUP DE POIGNARD.

Le lendemain, il était tard lorsque Henri de Brabant s'éveilla. Son premier soin fut de se rendre dans la chambre de ses pages, dont l'absence prolongée commençait à l'inquiéter, mais ils n'avaient pas reparu. Il se fit servir à déjeûner à la hâte, et appela l'hôtesse du *Faucon-d' Or* pour l'envoyer demander à Blanche s'il y avait un service qu'il pût lui rendre. Mais, à sa grande surprise, il apprit qu'elle s'était levée de très-bonne heure, et qu'elle était sortie sans même dire qu'elle dût revenir.

Le chevalier était triste et abattu ; jamais de sa vie il ne s'était senti l'âme si oppressée.

Ce fut donc le cœur gros qu'il traversa la ville et se dirigea, pour obéir au désir que lui avait exprimé Satanaïs, vers les bords de la Moldau.

Le paysage était charmant de ce côté, et c'est là que venaient se promener les bons bourgeois de Prague, le dimanche et les jours de fêtes.

Il suivait depuis quelque temps le cours de la rivière, quand un cri d'angoisse frappa soudain ses oreilles, et aussitôt il aperçut une femme flottant au milieu du courant qui l'emportait. C'était Blanche !

La jeune fille l'avait vu, l'avait reconnu, et avait même tendu les bras vers lui.

Obéissant à l'impulsion généreuse de sa nature, le chevalier se jeta sans hésitation dans le fleuve. L'eau était profonde et rapide, mais il nagea d'un bras vigoureux. Au moment où il allait saisir Blanche par ses vêtements, elle s'enfonça brusquement, comme si elle eût été changée en un morceau de plomb. Elle reparut à quelque distance, plus bas, et jeta un cri qui retentit lugubrement.

Le chevalier redoubla d'efforts, et, les yeux fixés sur la jeune fille, fendit l'eau de toute la force de ses bras nerveux. Enfin, il put accrocher sa robe, il l'éleva à la surface, la soutint ainsi inanimée, et en quelques secondes la déposa sur les bords fleuris du fleuve.

Pendant un moment il craignit que la vie ne fût éteinte en elle, et ce fut avec une sorte de désespoir qu'il se pencha sur son visage blanc de la pâleur de la mort, et qu'il chercha les battements de son cœur. Néanmoins, il employa énergiquement tous les moyens propres à la ranimer : il tordit les tresses humides de sa chevelure, lui prit les mains, et les frotta fortement entre les siennes ; et, au bout de quelques minutes, il eut la joie de

voir les couleurs revenir à ses joues. Elle commença ensuite à respirer, et son sein se souleva faiblement d'abord. Elle ouvrit les yeux, et les fixa avec étonnement sur le chevalier, comme si elle n'avait point conscience de ce qui lui était arrivé.

Mais, dès que Henri lui eut adressé quelques paroles pour la rassurer, la mémoire lui revint, et elle fixa sur lui un regard plein de reconnaissance.

A ce moment, on entendit le frôlement d'une robe dans un bosquet voisin ; Henri leva la tête, et aperçut Œtna qui, droite et immobile, contemplait la scène qu'elle avait devant elle.

Son visage exprima d'abord la surprise et la joie ; mais, quand elle vit combien Blanche était belle et qu'elle comprit que le chevalier venait de lui sauver la vie en l'arrachant des flots, elle eut un moment d'ennui et de dépit.

Oui, Œtna était jalouse ; mais, honteuse d'avoir cédé, même un instant, à un pareil sentiment, elle se hâta d'adresser quelques bonnes paroles au chevalier ; puis, plaçant à ses lèvres un petit sifflet d'ivoire, elle en tira un son aigu.

Aussitôt il se fit un grand mouvement au milieu du bosquet, et, en moins d'une minute, apparurent Linda et Béatrice, suivies de deux guerriers taborites.

— Jeunes filles, dit Œtna, je vous confie cette jeune femme, qui paraît-il, vient d'échapper à la mort : et vous mes bons amis, continua-t-ele, en se tournant vers les soldats, veuillez conduire le chevalier de Brabant à votre tente, où vous lui procurerez les vêtements dont il a besoin. Seigneur chevalier, ajouta-t-elle de façon à n'être entendue que de Henri, je vous attendrai ici, si vous voulez bien m'accorder qnelques instants d'entretien.

— Madame, répondit Henri de Brabant, je suis venu ici tout exprès pour recevoir vos ordres.

— Je vous remercie, seigneur chevalier, répondit Œtna en baissant la voix.

Durant ce temps, Linda et Béatrice avaient aidé Blanche à se relever ; et celle-ci, soutenue par les deux jeunes filles put marcher sans trop de peine. Henri de Brabant fit signe aux soldats de le précéder, et Œtna se trouva seule sur le bord de la rivière.

Après avoir fait deux cents pas environ au milieu de bosquets verdoyants, Henri de Brabant et Blanche arrivèrent à un espace découvert où les arbres avaient été abattus pour faire place à une demie-douzaine de tentes que l'on avait plantées là, et au milieu desquelles s'élevait un pavillon de belle apparence. C'est dans ce pavillon que Linda et Béatrice conduisirent Blanche, tandis que le chevalier suivit ses guides dans l'une des tentes.

Les deux jeunes suivantes rendirent à la jeune fille tous les services que réclamait sa position. Elles l'aidèrent à ôter ses vêtements tout dégouttant d'eau, et lui en donnèrent d'autres; puis il la firent coucher sur un lit où elle ne tarda pas à s'endormir.

L'officier commandant le poste taborite ne se montra pas moins empressé à l'égard de Henri de Brabant; il lui témoigna les plus grands respects, et lui offrit tout ce qu'il trouva de mieux dans sa garde robe.

Dès qu'il eut échangé ses habits pour d'autres qui, s'ils n'étaient pas aussi élégants que les siens, avaient du moins l'avantage d'être secs, le chevalier se hâta de demander des nouvelles de Blanche; et, apprenant qu'elle était tout à fait hors de danger, il remercia les Taborites de la bonté qu'ils avaient eue pour lui, et alla rejoindre Œtna sur le bord de la Moldau.

Durant ce temps, la sœur de Satanaïs se promenait à pas lents le long de la rivière, les yeux fixés sur la terre, et l'air préoccupé. Son voile, rejeté en arrière, laissait voir sa chevelure blonde à laquelle le soleil donnait des reflets dorés.

Mais, malgré son éclat et sa beauté merveilleuse, Œtna n'était pas heureuse. Son air, avons-nous dit, était rêveur, sa démarche lente et même triste, et son visage avait une expression frappante de mélancolie.

Tout à coup, une vieille femme sortit du bosquet, et quoiqu'elle n'eût rien de bien terrible, son aspect produisit sur Œtna un reflet étrange et saisissant.

Démon! que viens-tu faire ici? s'écria-t-elle, les yeux enflammés, et en s'approchant de la vieille femme qui se plaça droit devant elle.

— Mariette, veux-tu revenir avec moi vers ceux qui sont prêts à t'accueillir et à oublier le passé? demanda celle-ci.

— Misérable! comment oses-tu m'adresser une pareille proposition! s'écria Œtna dont le sein se gonfla sous les émotions qui l'agitaient. Peux-tu croire que je retournerai jamais vivante dans cette maison?

— Je ne parle pas de l'asile d'où tu t'es enfuie, Mariette, dit la vieille femme en l'interrompant, mais de la maison blanche où, *quand tinte la cloche d'argent, à minuit....*

— Assez! Pas une parole de plus, je te le défends! s'écria Œtna avec une fureur qui semblait la jeter hors d'elle-même.

— Mariette, je t'avertis que ta colère et tes grands airs ne m'intimident pas, dit la vieille femme: cela ne m'empêchera pas de te donner le conseil, tandis qu'il en est encore temps, d'abandonner la cause de ces damnés Taborites, quitte-les, te dis-je, et reviens à ceux qui t'accueilleront avec joie. Autrement, Mariette, ajouta la vieille dont la figure, naturellement insignifiante, prit soudain une expression lugubre, autrement attends-toi à subir tôt ou tard le sort que tu auras mérité, et sache bien que la statue de bronze réclamera sa victime!

— Infâme et misérable, je défie tes menaces ! cria Œtna qui tremblait de fureur et d'exaspération. Écoutez, Marthe, continua-t-elle avec plus de calme, sans ce serment que j'ai fait en présence de ces témoins d'un autre monde, j'aurais déjà révélé à Zitzka ces secrets dont la connaissance ne lui laisserait pas un instant de repos avant qu'il n'eût anéanti votre association, qu'il n'eût rasé les habitations qu'elle possède, et infligé un châtiment terrible à ceux qui....

— Oui, tu es liée par ce serment, Mariette ! cria la vieille d'un ton provocateur.

— Prends garde de m'insulter, Marthe ! dit Œtna, le visage enflammé par la rage : car si j'ai juré de garder le silence, je n'ai pas juré d'épargner mes ennemis !

— Et si tu me traites comme une ennemie, répliqua la vieille femme, qu'est-ce qui m'empêcherait de faire de même ?

— Tu ne comprends pas ? répéta Marthe.

Puis, jetant un regard rapide autour d'elle, et croyant que le lieu et l'occasion étaient favorables pour l'exécution du projet qu'elle nourrissait depuis la veille, elle tira soudain une dague de dessous sa robe, et s'écria :

— Tu vas m'accompagner tout de suite où il me plaira de te conduire, Mariette, ou la mort....

Mais la sentence s'arrêta court sur ses lèvres, Œtna tira des plis de sa robe flottante un poignard long et mince, et le plongea dans la poitrine de Marthe !

Celle-ci tomba sans un soupir, sans une convulsion, et bientôt ne fut plus qu'un cadavre.

Ce fut en ce moment que Henri de Brabant , après avoir quitté les soldats taborites, arriva sur la scène ; mais il recula d'horreur devant la conviction qu'Œtna venait de commettre un meurtre.

— Seigneur chevalier, ne me jugez pas plus sévèrement que je ne mérite, s'écria-t-elle vivement d'un ton triste et suppliant. Cette femme me menaçait, voyez la dague qu'elle tient à la main, elle m'aurait tuée si je ne l'avais prévenue.

— Ah ! elle vous menaçait ? dit Henri, heureux de trouver une circonsance atténuante au meurtre dont il était témoin : car il répugnait à sa nature généreuse de croire qu'une femme dont la beauté était si angélique, avait pu se changer ainsi soudainement en un démon.

— Voyez la dague qu'elle tient à la main, vous dis-je ! s'écria Œtna. Voyez, même dans la mort, elle la serre entre ses griffes, tant était grande sa haine contre moi, tant elle avait soif de mon sang !

— Hélas ! dit le chevalier en regardant la jeune femme avec un air de compassion infinie, triste est votre destinée qui vous a fait commettre une pareille action. En toute justice, vous n'êtes pas à blâmer ; mais n'est-ce pas assez que l'homme verse le sang, sans que les mains délicates d'une femme se chargent encore d'une pareille besogne !

— Est-il possible que ce que j'ai fait me rende haïssable à vos yeux ? demanda Œtna en s'approchant si près du chevalier que le souffle de sa respiration effleura ses joues, et en posant ses doigts sur sa main.

— Vous haïr ! non, je ne vous hais pas ; par égard pour votre sœur, sinon pour vous même, je dois vous respecter, vous admirer, et même vous aimer comme si j'étais votre frère . Mais plût à Dieu que ce qui est ne fût pas arrivé !

— Oh ! je suis malheureuse, malheureuse ! s'écria Œtna en fondant en larmes. Je vois que je vous fais horreur, que c'est seulement par générosité, par pitié que vous m'adressez de bonnes paroles.

— Cessez ces lamentations, dit le chevalier en l'interrompant. Vous me jugez mal ; je ne vous hais pas.... Mon Dieu ! non, mais je vous plains ! Je déplore la destinée qui vous a fait commettre cette action.

— Et vous m'aimez, toujours comme une sœur ?

— Sans doute, répondit le chevalier ; je n'ai point oublié la promesse que je vous ai faite un jour que nous nous promenions en compagnie de Zitzka, dans les jardins du palais.

— Et si c'était ma sœur qui eût fait cela ? dit Œtna en le regardant d'un air suppliant.

— Quelle étrange question m'adressez-vous là ? répliqua le chevalier, qui fut frappé, encore une fois, de la singulière ressemblance qu'elle avait avec Satanaïs, au point qu'il aurait juré que c'était elle, si elle n'avait eu les cheveux blonds.

— Etrange en quoi ? demanda Œtna. Je vous prie de me répondre sérieusement. Satanaïs vous aurait-elle fait horreur si c'était sa main qui eût tenu ce poignard ?

— Œtna, dit Henri de Brabant, je plaindrais celle qui aurait commis ce meurtre, que ce fût vous ou Satanaïs. Mais ne parlons plus de cela, n'y densons plus, s'il est possible. Regardez ! ainsi disparait la preuve de votre crime.

El il poussa le cadavre dans le fleuve.

—A présent, madame, continua le chevalier, dites-moi en quoi et comment je puis vous servir. Dans quelques jours je serai forcé de quitter Prague, et de retourner à Vienne.

—A Vienne ! répéta Œtna. Oh ! si j'osais !

Elle s'arrêta subitement, et baissa les yeux avec une modeste confusion.

—Parlez librement et franchement, dit Henri. J'ai promis à votre sœur de faire de mon mieux pour vous êtes agréable. Ne voulez-vous donc pas me regarder comme un frère ? ne pouvez-vous donc pas me croire capable de vous traiter avec les délicates attentions dues à une sœur ?

—Oh ! comment vous exprimer ma reconnaissance ? s'écria Œtna dont la figure s'illumina de joie. Mais, à tout événement, je parlerai avec

franchise. Sachez donc que moi-même j'ai le désir de me rendre à Vienne en compagnie des deux jeunes filles que ma sœur m'a laissées.

—Vous permettrez, alors, que nous vous servions d'escorte, moi et mes pages? dit le chevalier. Il faut que je parte dans six jours au plus tard. Satanaïs vous en a sans doute parlé, ajouta-t-il.

—Oui, je sais tout, murmura Œtna en se détournant brusquement, et en se couvrant la figure de ses mains. Mon Dieu! continua-t-elle, si je pouvais vous dire la vérité à présent, tout de suite! Mais non...non...je suis folle d'y songer: pas encore, pas encore, c'est impossible! à Vienne, peut-être.

Quelle vérité avait-elle à révéler? quel étrange mystère avait-elle à lui apprendre? quel secret aurait-elle voulu lui faire connaître tout de suite? Henri de Brabant n'osait l'interroger.

—Ne pensez plus à ce que je viens de vous dire, reprit-elle, en s'éveillant de la rêverie où elle était tombée: ou plutôt attendez patiemment que vienne le temps où je pourrai vous révéler un mystère qui vous frappera d'étonnement, et qui, cependant, vous expliquera bien des choses qui vous ont étonné déjà, qui vous étonnent maintenant, et qui vous étonneront encore! Mais, pour changer de conversation, continua-t-elle plus gaiement, laissez-moi vous dire que j'accepte avec reconnaissance et plaisir l'offre que vous me faites de m'escorter jusqu'à Vienne. Le sixième jour à partir d'aujourd'hui, je vous répondrai, au lever du soleil, à la porte de la ville, sur la grande route qui va à la frontière d'Autriche. Et maintenant, avant de vous dire adieu, qui est la jeune femme à qui vous avez sauvé la vie, à supposer qu'elle vous soit connue, afin que je sache avec quel degré d'attentien je dois la traiter? Il est probable qu'après l'accident dont elle vient d'être victime, elle restera deux ou trois jours avec moi.

—Elle est la fille adoptive de dignes paysans qui habitent dans une forêt, près le château de Rotenberg, répliqua Henri de Brabant; et quoiqu'elle soit d'humble origine, autant que je sache, elle mériterait par son intelligence, sa beauté et sa vertu, d'habiter un palais. Elle est digne de toutes les attentions et de tous les soins que vous daignerez avoir pour elle.

—Vous en parlez avec une bien grande ferveur, dit Œtna, qui ne put dissimuler une certaine vexation.

—Pas plus grande qu'elle ne mérite, répondit Henri, de façon à faire comprendre à Œtna que sa jalousie ne lui avait point échappé. La nuit dernière, je suis tombé sous mon cheval, et j'aurais pu mourir étouffé, s cette jeune femme n'était passée par là, et ne m'avait porté secours. Vous concevez maintenant combien je suis son obligé, et combien je vous serai reconnaissant des bontés que vous lui témoignerez.

—Avez-vous pu me supposer des sentiments si peu généreux! exclama Œtna en rougissant, et en devinant qu'il avait lu dans son âme.

—Non, je vous crois trop noble pour avoir de pareilles petitesses, répondit le chevalier. Puis, lui prenant la main, il la pressa cordialement, en disant: Adieu, Œtna, adieu, et à d'aujourd'hui en six jours.

—Adieu !. murmura-t-elle en lui jetant un regard pénétrant.

Il se séparèrent, l'un pour rentrer dans la ville, et l'autre pour regagner son pavillon.

Mais quelle idée occupait l'esprit de chacun ? L'assassinat de la vieille Marthe.

Œtna aurait donné tout ce qu'elle possédait au monde pour que cet événement n'eût pas eu lieu, ou du moins pour que Henri de Brabant n'en eût pas connaissance ; tandis que, de son côté, le chevalier aurait voulu pour beaucoup qu'Œtna n'eût pas une pareille tache au front.

Néanmoins, la sœur de Satanaïs ne se désespéra pas, et, plus d'une fois, en traversant les bosquets, elle répéta avec une joie étrange : " *Oui, je réussirai, oui, j'arriverai à mon but !* "

XXIII

CE QUI ETAIT ADVENU DES DEUX PAGES DE HENRI DE BRABANT.

Nous avons fait entendre dans le chapitre précédent que Henri de Brabant avait confié une mission à ses deux pages, Lionel et Conrad. Il les avait, en effet, chargés de découvrir, s'il était possible, l'asile de la princesse Elisabeth, en Bohême.

Les deux pages s'étaient d'abord consultés, et s'étaient informés s'il existait quelque part un portrait de la princesse, afin d'aller le voir, pour être ensuite en état de la reconnaître s'ils la rencontraient, fût-ce même sous un déguisement et sous un faux nom. Maître Tremplin leur assura qu'il existait bien certainement un portrait de cette jeune personne, dans le palais, du temps du roi son père ; mais y était-il toujours, voilà ce qu'il ne pouvait dire.

Lionel et Conrad ne reculaient devant une difficulté que quand elle était insurmontable. Une nuit donc, ils s'introduisirent dans l'ancienne demeure du roi en brisant le carreau d'une fenêtre ; et, munis d'une lumière, ils errèrent de chambre en chambre à la recherche du portrait. Ils croyaient avoir inspecté toutes les pièces, et ils allaient se retirer désespérés, lorsqu'ils se trouvèrent, sans s'en douter, dans une petite chambre à coucher qui leur avait échappé jusqu'alors.

Et là, que virent-ils ?.....le portrait que l'aubergiste du *Fauçon-d' Or* leur avait minutieusement dépeint. D'ailleurs, le nom de la princesse était écrit au bas de la toile, au milieu d'un blason ; ils ne pouvaient donc avoir aucun doute.

C'était un grand pas de fait ; mais comment découvrir sa retraite ?

D'après ce que leur avait dit leur maître, ils avaient des motifs de penser qu'elle pouvait bien être dans la résidence de la baronne Hamelin, à

la Maison Blanche ; mais une difficulté se présenta : comment pénétrer dans cette demeure fermée à tous les étrangers ?

Pendant plusieurs jours ils errèrent dans les environs de la ville, songeant à mille expédients plus impraticables les uns que les autres Enfin, le soir du 15 août, ils se promenaient sur les remparts de Prague, du côté de la porte du Sud, lorsqu'ils rencontrèrent une vieille femme qui suivait la même direction qu'eux. Ils se rangèrent respectueusement pour la laisser passer, et elle leur rendit le salut avec un air de bonne humeur qui enhardit nos jeunes pages. Une idée soudaine vint à l'esprit de Lionel.

—Voilà un bien beau temps, madame, dit-il à la vieille femme, et les environs de la ville paraissent encore plus charmants à la clarté de la lune qu'en plein jour.

—Vous n'êtes donc pas de Prague ? demanda la vieille en les regardant de côté.

—Non, répondit Conrad ; mais nous sommes ici depuis plusieurs jours déjà.

—Et peut-on savoir quelles affaires vous ont amenés dans la capitale de la Bohême, demanda la dame qui paraissait être très-causeuse, et si vous comptez y rester encore longtemps ?

—Nous ne sommes pas nos maîtres, répliqua Lionel en évitant de répondre à la première question. Il n'est pas probable, cependant, que notre séjour se prolonge plus d'une semaine ou deux. Cela dépend du temps que les seigneurs mettront à régler les affaires qui ont nécessité leur réunion.

—Ah ! exclama la vieille femme, si je vous comprends bien, vous êtes attachés à la personne de l'un de ces hauts et puissants chefs qui vont décider de nos destinées.

—Oui, répondit Conrad, nous sommes pages du chevalier Henri de Brabant.

—L'envoyé du duc d'Autriche ! s'écria vivement la dame.

Puis, changeant subitement de ton, elle ajouta d'un air indifférent en apparence :

—Et vous profitez de vos instants de loisir pour vous promener, c'est tout naturel.

—Notre intention était d'aller jusqu'au château de la baronne Hamelin, dit Lionel, mais il est trop tard, et nous remettrons ce projet à demain.

Cette phrase excita vivement l'attention de la dame, qui se garda bien, toutefois, d'en rien laisser paraître.

Et que vouliez-vous aller faire chez la baronne Hamelin ? demanda t-elle ; vous ignorez sans doute que ne franchit pas qui veut le seuil de sa demeure.

—Nous savons qu'il est difficile d'être admis chez elle, répliqua Lionel ; mais nous espérons que, nous présentant de la part de notre illustre maître.....

—Sans doute, c'est une considération ; la communication que vous avez à lui faire est-elle donc si importante ?

—Très-importante, répondit Lionel, et nous ne pouvons en faire part qu'à elle-même.

—Je suis attachée à la maison de la baronne, dit la vieille, et j'aurais pu me charger de votre commission.

—Impossible, répliqua le page ; mais si vous voulez nous permettre de vous accompagner, nous vous aurons la plus grande obligation.

La dame réfléchit quelques minutes, et dit ensuite :

—J'y consens ; mais, je vous en avertis, mes jeunes amis, si vous n'étiez guidés que par des motifs de curiosité, prenez garde à vous, car votre châtiment serait terrible.

Lionel et Conrad s'étaient jetés un peu à la légère dans cette aventure, mais ils ne voulurent pas reculer. Ils savaient que leur maître avait témoigné le désir d'aller présenter ses hommages à la baronne, et ils espéraient, dans tous les cas, pouvoir se tirer d'affaire en alléguant qu'ils étaient venus de la part du chevalier demander quand il pourrait avoir l'honneur d'être reçu.

Quant à la vieille femme, elle avait, pour céder au désir des pages, desmotifs que l'on connaîtra par la suite.

Au bout d'une longue marche, ils arrivèrent devant un superbe édifice dont toutes les fenêtres étaient brillamment éclairées. Une large porte s'ouvrit, et ils pénétrèrent dans une vaste cour carrée. Plusieurs pages, magnifiquement vêtus, sortirent d'un vestibule, et sur un signe de la vieille femme, les conduisirent par un escalier de marbre qu'ornaient des vases immenses remplis des fleurs les plus rares, et qu'éclairaient des lampes que des statues d'albâtre soutenaient dans leurs mains.

Ils passèrent ensuite dans une superbe anti-chambre qui avait cela de remarquable, qu'en haut était une niche en forme de dôme, où il y avait une cloche d'argent. Sur un signe du page, Lionel et Conrad s'assirent sur une ottomane et attendirent là plus d'une demi-heure.

Tout à coup, la cloche tinta au-dessus de leur tête ; au même moment, une porte à deux battants s'ouvrit dans le fond de l'antichambre, et le même page, qui leur avait servi de guide, les invita à entrer.

Il serait impossible de donner une idée de la splendeur de l'appartement sur le seuil duquel Lionel et Conrad restèrent éblouis. D'innombrables lampes ombragées par des verres pourpres répandaient partout des flots de lumière rose. Des draperies frangées d'or ; des vases magnifiques de porcelaine ; des flacons et des coupes en or poli, des plats en argent artistement disposés sur une longue table, tout cela combiné produisit sur les deux pages un effet qui paralysa, un instant, leurs facultés.

Le nombre des personnes que contenait ce salon était d'au moins quarante, tant hommes que femmes, et tout le monde était paré comme pour une fête.

Lionel et Conrad distinguèrent au milieu de la foule une femme que, aux sourires qu'elle distribuait à chacun, aux attentions dont elle était l'objet, ils devinèrent être la reine de la maison.

Elle pouvait avoir quarante ans, mais elle avait encore toute la fraîcheur de la jeunesse ; elle était magnifiquement belle ; chacun de ses mouvements avait un charme particulier, et elle semblait commander le respect et l'attention.

En parcourant le cercle des autres femmes, les deux pages aperçurent une autre personne dont la vue les fit soudainement tressaillir, car elle ressemblait admirablement au portrait qu'ils avaient gravé dans leur esprit. C'était une jeune fille d'une beauté ravissante, avec des yeux bleus, des cheveux bruns, et une taille de nymphe. Elle portait une robe de velour rouge, et tenait à la main un évantail fait de plumes d'oïseaux des tropiques. Elle était assise sur une ottomane. Mais il y avait sur son visage une expression indescriptible de tristesse et de langueur.

C'était la princesse Elisabeth : Lionel et Conrad en eurent la conviction.

La maîtresse de la maison, dont nous avons tout à l'heure esquissé le portrait, aperçut, en ce moment, les deux pages, et tout en s'avançant vers eux, leur fit signe d'approcher.

—Soyez les bienvenus, messieurs, leur dit-elle d'une voix si pleine de bonté et de cordialité qu'ils se sentirent soudainement rassurés. Ma fidèle Marthe m'a dit qui vous êtes, et de la part de qui vous venez ; j'espère que vous voudrez bien prendre part à notre fête ?..... Dans un instant nous causerons de choses sérieuses.

D'autres soins réclamèrent sa présence, et elle les quitta. Ils s'armèrent donc de courage, et résolurent d'aller jusqu'au bout de leur entreprise, sans s'arrêter à mesurer des périls dont ils ignoraient, d'ailleurs, la véritable nature.

Profitant de l'instant où les regards étaient portés dans une autre direction, Lionel s'approcha de l'endroit où était assise la princesse Elisabeth.

—Madame, lui dit-il en jetant un coup-d'œil rapide autour de lui, et en s'assurant que d'autres ne pourraient l'entendre, j'ai un motif tout particulier, en pénétrant dans cette maison. Mais, je vous en prie, n'ayez pas iair surpris, faites comme si nous causions de choses indifférentes. C'est pour vous, à cause de vous, que je suis ici.

La princesse fixa sur lui un œil scrutateur, lut la franchise et la sincérité de son visage, et murmura :

—Qui êtes-vous ?

—Votre Altesse connaît-elle le nom de Henri de Brabant ? demanda le page ; ou dois-je vous en désigner un autre plus grand ?

—L'Autriche n'a donc pas entièrement abandonné mes intérêts et ma cause, dit la princesse en l'interrompant, aussitôt qu'elle fut revenue de la surprise où l'avaient jetée les paroles de Lionel. Oui, le nom de Henri de Brabant m'est connu. Son Excellence est venu me voir il y a trois semaines, de la part du duc d'Autriche. Mais je vous révèle des secrets sans savoir qui vous êtes, exclama-t-elle en s'arrêtant soudainement. Dites-moi d'abord, reprit-elle, comment avez-vous découvert ma prison, ou plutôt mon *refuge*, se hâta-t-elle d'ajouter ; et comment vous savez que je suis l'infortunée reine de Bohême ?

—Madame, murmura Lionel, quand j'aurai dit à Votre Altesse que je ne suis qu'un humble page au service de ce même Henri de Brabant....

—Oh ! alors, j'ai toute confiance en vous, dit la princesse en l'interrompant, car votre digne maître m'a témoigné la plus profonde sympathie.

Que vous proposez-vous ? demanda-t-elle avec une fiévreuse impatience.

—Vous emmener d'ici , madame, et vous placer sous la protection de l'Autriche, répondit Lionel d'un ton solennel.

—Oh ! Ciel, quelle reconnaissance je vous aurais ! murmura Elisabeth dont les yeux brillèrent de joie. Mais comment échapper.... comment sortir d'ici ?

—Ni moi ni mon ami n'avons de projet déterminé, répliqua le page ; nous ne pouvous que mettre à la disposition de Votre Altesse notre bonne volonté, notre fidélité et nos épées. C'est à vous de commander et à nous d'obéir.

—En ce cas, il n'y a pas un moment à perdre ! dit Elisabeth qui tremblait d'émotion. Dans dix minutes on soupera, ajouta-t-elle ; à présent nous pouvons passer inaperçus par l'antichambre. Venez.....

—Calmez-vous, murmura Lionel d'un ton suppliant, en se levant de dessus l'ottomane où il s'était assis, et en offrant son bras à la princesse. La moindre imprudence nous perdrait !

—Ne craignez rien, répondit Elisabeth. Je joue trop gros jeu pour ne pas être prudente. Votre ami nous suit ? demanda-t-elle en se dirigeant vers la porte, appuyée sur le bras de Lionel.

—Oui, répondit le page en s'assurant que son camarade était derrière lui. Mais Votre Altesse royale est-elle sûre du moyen qu'elle a choisi ?

—Je sais qu'il y a un passage souterrain qui nous conduira probablement à la liberté ; mais si nous rencontrions des obstacles.....

—Nous avons nos épées ajouta Lionel d'un ton résolu.

Ils étaient alors arrivés dans l'antichambre, où Conrad les rejoignit. Tout en ayant l'air d'admirer la cloche d'argent suspendue sur leurs têtes, ils s'assurèrent que chacun dans le salon était trop occupé pour observer leurs mouvements.

Ils s'avancèrent tout doucement vers l'escalier de marbre, descendirent les degrés, et atteignirent le vestibule où, par hasard il se trouvait n'y avoir personne en ce moment.

—Jusque là tout va bien, observa la princesse ; mais c'est à présent que commencent les difficultés et le danger !

Tout en parlant elle ouvrit une porte petite mais massive, située juste sous l'escalier ; et une suite de degrés de pierres apparut à la lueur de la lampe placée dans le vestibule.

La princesse et les deux pages s'engagèrent résolûment dans cet escalier, et refermèrent la porte derrière eux. Au bas des marches, ils trouvèrent une lampe posée dans une niche. Conrad la prit, et précéda la princesse et Lionel.

Mais à peine avait-il fait douze ou quinze pas dans le souterrain, qu'une lumière brilla tout à coup à distance, des exclamations de surprise et de rage frappèrent leurs oreilles, et quelques secondes après, des hommes dont la figure était couverte d'un masque noir se précipitèrent sur la princesse et ses compagnons de fuite.

Au même instant, Cyprien, une torche à la main,apparut sur la scène et cria à ses hommes :

—Ne les tuez pas, mais arrêtez-les ; ce seront de nouvelles victimes pour la statue de bronze et le baiser de la Vierge !

XXIV.

LIONEL ET CONRAD ONT GRANDEMENT SUJET DE SE CROIRE PERDUS.

A cette soudaine apparition de Cyprien et de ses sbires, la princesse Elisabeth jeta un cri perçant, et joignit les mains avec désespoir. Lionel tira vite son épée du fourreau, et Conrad, laissant tomber la lampe, imita son exemple. Mais toute résistance était vaine, et ils furent immédiatement désarmés. On les enveloppa, malgré leurs efforts, dans de longues robes, et on les entraîna rapidement le long du souterrain, tandis que d'autres reconduisaient la princesse dans l'habitation d'où elle avait ainsi essayé de fuir.

Les adversaires de Lionel et de Conrad ne prononcèrent pas un mot. Après avoir marché longtemps, après bien des portes ouvertes et fermées, ils traversèrent un vaste vestibule, et puis se trouvèrent en plein air. Là ils s'arrêtèrent un instant, et une voix, qui était celle de Cyprien, cria d'un ton d'autorité : amenez les chevaux !

Lionel et Conrad furent placés en selle, attachés comme l'avait été Henri de Brabant dans une précédente circonstance ; on abaissa sur leurs yeux le capuchon de leurs robes, et l'on partit au trot.

On s'imaginera sans peine que les réflexions que firent les deux pages n'étaient pas des plus agréables. Quoiqu'ils n'eussent jamais vu la statue de bronze du château de Rotenberg, et qu'ils ne soupçonnassent même pas son existence, ils étaient agités d'une terreur vague, indéfinie.

Le soir, l'on s'arrêta à une auberge située sur le bord de la route, où l'on passa la nuit. Il en fut de même le lendemain ; seulement, le troisième jour, on débarrassa Lionel et Conrad de leurs capuchons ; et alors, ils purent échanger entre eux un regard d'alarme et de tristesse. Mais ils n'eurent pas même la satisfaction de se faire part de leurs cruels pressentiments, car on ne les laissa pas un moment seuls ensemble.

Le troisième jour, après une heure de marche, ils arrivèrent à un bois qu'ils reconnurent comme étant celui où était campé Zitzka, lorsque leur maître était venu le voir; et ils soupirèrent au souvenir de Linda et de Béatrice qu'ils avaient vues là pour la première fois.

On continua la route en silence, comme toujours, et en moins d'une demi-heure on atteignit un point où le chemin était coupé par une sinuosité de la Moldau, qui prend sa source dans le sud de la Bohême, et coule vers le nord. L'on traversait là la rivière sur un pont de bois, et les bords du fleuve étaient inclinés de façon que les chevaux pouvaient approcher pour boire.

La troupe fit halte dans ce but. Mais soudain le cheval de Cyprien donna des signes évidents de crainte, et son maître aurait été infailliblement désarçonné s'il n'eût été aussi excellent cavalier. L'on chercha ce qui avait pu l'effrayer, et tous aperçurent le cadavre d'une femme arrêté au milieu des herbes.

Les pages détournèrent la tête ; mais les sbires de Cyprien s'approchèrent du cadavre. Tout d'un coup une exclamation d'horreur s'échappa de leurs lèvres, et tous simultanément s'écrièrent : " C'est Marthe ! "

Immédiatement Cyprien mit pied à terre, attacha son cheval à un arbre, et s'approcha du corps que l'on avait attiré sur le bord du fleuve. Les traits étaient encore très-reconnaissables ; et d'ailleurs, les vêtements ne permettaient pas d'avoir le moindre doute sur l'identité.

—A-t-elle été victime d'un accident? murmura Cyprien d'un air rêveur. Puis, rappelant ses souvenirs, il ajouta: C'est seulement quelques heures avant l'incident qui a fait tomber ces jeunes gens entre mes mains, que j'ai vu Marthe à l'auberge, près de la lande.

—Par le Ciel! elle a reçu un mauvais coup, cria celui des hommes qui avait attiré le cadavre ; et se baissant, il arracha le poignard qui était resté plongé dans la poitrine.

Cyprien prit machinalement la dague ; mais, tandis qu'il en examinait la lame longue et flexible, son visage changea soudainement et révéla un malaise véritable. Puis, il réfléchit profondément ; et, sortant ensuite brusquement de sa rêverie, il serra le poignard dans sa poche.

—Cet accident, dit-il après une pause et en indiquant le cadavre, cet accident me force à changer mes plans. Il faut que je retourne sans délai à Prague ; car, si Mariette s'avisait de prendre l'offensive, nos amis de là-bas pourraient courir du danger. Ainsi donc, mes fidèles, continuez votre voyage, ajouta-t-il en s'adressant à ses hommes ; et que tout se passe précisément comme si j'étais là.

Il prononça ces dernières paroles d'un ton particulier, et ses sbires lui répondirent par un regard prouvant qu'ils le comprenaient et qu'ils étaient prêts à lui obéir.

Cyprien se disposait à remonter à cheval, lorsque Lionel lui dit vivement : — Vous plairait-il de m'accorder quelques instants d'entretien ?

—Pourquoi ? demanda Cyprien, froidement et en regardant le page d'un air défiant.

—Si je pouvais parler ouvertement, je ne demanderais pas à vous entretenir à part, répondit le page en indiquant les hommes armés.

—Arrière, vous autres ! cria Cyprien à ses hommes.

Lui, Lionel et Conrad, se trouvèrent alors seuls ensemble.

—Parlez, et soyez bref, dit Cyprien.

—J'ignore, reprit Lionel à voix basse, quel sort nous est destiné, à mon ami et à moi ; mais les paroles que vous nous avez adressées avaient quelque chose de si menaçant que nous sommes préparés au pire. Je voudrais, cependant, vous prier de bien réfléchir avant de vous porter aux extrémités à notre égard ; et cela, non pas seulement pour *nous*, mais aussi dans *votre intérêt ;* car celui dont nous sommes les serviteurs ne manquerait pas de venger notre mort d'une terrible façon.

—Vous faites allusion à l'homme qui se fait appeler Henri de Brabant ! exclama Cyprien en fixant sur Lionel un regard plein de colère. Cette menace ne te servira pas, jeune homme, et je ne me laisserai pas intimider, car, vois-tu, j'en sais sur ton maître plus que tu ne penses.

—Ah ! vous le connaissez ! s'écrièrent simultanément Conrad et Lionel.

—Oui, je sais que c'est un imposteur, répliqua Cyprien. Après s'être emparé, j'ignore comment, d'une lettre que j'ai adressée il y a quelque temps à Son Altesse souveraine le duc d'Autriche, il s'est servi de ce document pour obtenir ma confiance, dans l'intention d en abuser. Puis, au moyen de fausses lettres de créance, il a voulu se faire passer pour le représentant du duc. Mais, heureusement, il a été démasqué dans l'assemblée.

—Impossible ! exclama Lionel rouge d'indignation.

—Vous ne savez ce que vous dites ! fit Conrad.

—Insolents ! s'écria Cyprien. Mais écoutez, ajouta-t-il plus doucement, et je vais vous convaincre que je connais bien votre maître. Lors-

qu'il est arrivé à Prague, il était porteur d'une lettre de Rodolphe de Rotenberg, qui avertissait son père de se défier de ce Henri de Brabant. Le comte dépêcha secrètement un messager à Vienne, avec ordre de prendre tous les renseignements possibles sur ce prétendu chevalier.

—Et ces renseignements..., exclama Lionel.

—Le nom de Henri de Brabant est inconnu à la cour d'Autriche. C'est tout simplement un imposteur, comme je l'ai dit; et sans Zitzka, dont il est sans doute l'espion, il aurait été une des victimes de la statue de bronze.

—Je ne puis vous affirmer qu'une chose, répliqua Lionel, c'est qu'il n'y a pas dans toute la chrétienté un homme plus noble et plus grand que notre illustre maître.

—Des faits sont plus forts que des paroles, s'écria Cyprien. Est-ce que votre présence dans la maison où réside la princesse Élizabeth n'était pas une preuve de plus de sa duplicité ?

—Oh ! s'écria Lionel en laissant tomber les rênes sur le cou de son cheval et en joignant les mains, si je vous révélais une vérité presque incroyable, n'auriez-vous pas pitié de mon camarade et de moi ? D'ailleurs, je sais que si, pour sauver notre vie, nous vous faisions connaître ce secret dont l'importance est si grande, notre maître nous pardonnerait, car il est bon, généreux ; et, si peu que nous soyons, Conrad et moi, il ne permettrait pas qu'on fit tomber un cheveu de notre tête.

—Que voulez-vous dire ? Parlez ! dit Cyprien en regardant le jeune page avec étonnement et curiosité. Mais prenez garde, ajouta-t-il aussitôt, prenez garde de vous jouer de moi, car vous ne savez pas de quel pouvoir je suis armé !

—Non, non, je ne plaisante pas ! cria Lionel. Mais ce secret, je ne puis vous le dire que tout bas, à l'oreille.

—Ils n'entendront pas d'où ils sont, dit Cyprien en s'approchant de Lionel, qui se tenait penché sur sa selle.

—Plus près, plus près encore, dit le page : car la révélation que je vais vous faire ne saurait être confiée même à la brise. En un mot, Henri de Brabant..

Et le jeune nomme acheva sa phrase dans une sorte de soupir.

—Ah ! par le Ciel ! je comprenais tout ! s'écria Cyprien avec un tressaillement soudain. Oui, tout est clair et intelligible maintenant. Fou que j'étais de ne pas soupçonner la vérité ?

—A présent, pouvons-nous compter sur votre générosité ? demanda Lionel.

Mais Cyprien eut l'air de ne pas entendre. Il ferma les yeux et réfléchit profondément sur les conséquences de la découverte qu'il venait de faire. Enfin, comme s'il eût été frappé d'une idée soudaine, il leva la tête et s'adressa aux deux pages : — Vous avez été initiés au mystère de cette maison où vous avez trouvé la princesse Elisabeth ? demanda-t-il.

—Nous ne savons rien, absolument rien ! répondit Lionel.

—Et moi, je vous dis que vous en connaissez trop, et je ne veux pas vous laisser la tentation de raconter à votre maître ce que vous avez vu.

En achevant ces paroles, il fit signe aux hommes armés d'approcher. Ceux-ci obéirent et entourèrent Lionel et Conrad. Cyprien sauta alors sur son cheval; il donna rapidement des instructions au chef des sbires, et partit ensuite au galop dans la direction de Prague.

A continuer.

CHRONIQUE.

Le mois de Mai.—
CANADA : Faits religieux, politique.
ROME : Les Noces d'Or de Pie IX.
FRANCE : Politique intérieure ; le Conflit belge. La Communion Pascale à Notre-Dame.
ANGLETERRE : L'Eglise d'Irlande.
ESPAGNE : La nouvelle Constitution.
ITALIE : Alliance, conspiration.
ALLEMAGNE : Ce que coûte une victoire.
AMERIQUE : Bill de Reconstruction. La loi, *Tenure of Office*. Cuba. L'*Alabama*, le Paraguay.

I.

Le mois de Mai résonne agréablement à toutes les oreilles ; c'est qu'en réalité il est le messager des beaux jours. Mars qui ouvre le printemps, et Avril qui le suit conservent encore quelques-unes des tristesses de l'hiver, les grands vents, les tempêtes, les arrières gelées : mais Mai sourit à toute la nature, et les Romains, qui consultaient en les Astronomes, fixaient au 12 de ce mois l'ouverture de l'Eté. C'était grande fête parmi toute la jeunesse latine. Les jeunes gens, le matin de ce jour, allaient en troupes par les campagnes, cueillir, au son des instruments, des rameaux verts qu'ils attachaient aux portes des parents et des anciens dont Mai était le mois privilégié : *Mensis majorum*. Les jeunes gens qui oubliaient le rameau étaient blâmés, de là le vieux dicton : *Je vous prends sans le vert*.

De Rome et de l'Italie, la fête passa en France où les clercs de la Basoche plantaient le *Mai*, chaque année, dans la Cour du Palais de Justice. De France, l'usage est passé en Canada, et il y a quelques années nous racontions dans l'*Echo*, comment nos anciens célébraient cette fête.

Ces vieux usages disparaissent avec la simplicité des mœurs, c'est regrettable : pour n'en avoir conservé aucun, nos neveux n'en seront pas meilleurs.

Le Culte de Marie a redonné au mois de Mai ses charmes et ses attraits. Cette dévotion, répète-t-on partout, nous est venue d'Italie au dernier siècle. Pour nous, nous croyons que des chercheurs qui voudraient s'en donner la peine, trouveraient que l'Italie seule n'a pas eu ce privilége et peut-être n'a pas vu naître, la première, cette dévotion. Dès le quinzième siècle, il y avait en France, plusieurs communautés et confréries qui, depuis *longtemps* fêtaient Notre-Dame comme la *Dame de Mai*. Ainsi en 1449, ce fut la Corporation des Orfèvres qui, le premier de Mai, offrit à la Très-Sainte Vierge, dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris, l'arbre vert, qu'on appelait le *mai verdoyant*. Les peintres, une autre année, avaient leur tour et offraient un de leurs chefs-d'œuvre, chaque Corporation se succédant tour à tour, et à remonter ainsi jusqu'au Moyen-Age.

La forme peut être nouvelle, et elle se modifie d'année en année, mais

la dévotion est vieille ; et il y a longtemps que nos pères ont consacré à Marie ce mos tout embaumé du parfum des fleurs, tout égayé par le chant des oiseaux.

Salut, ô mois heureux, dont le nom de Marie
Doit embellir tous les instants,
Ta présence est, pour nous, ce qu'est à la prairie
Le premier soleil de printemps.

II.

Les principaux événements religieux de ce mois pour le Canada, sont l'inauguration de la Maîtrise de Saint Pierre, au faubourg Québec, sous la présidence de Mgr. de Birtha ; la " Lettre Pastorale de Mgr. Cook, évêque de Trois-Rivières, qui nomme Mgr. d'Anthédon Administrateur du diocèse ; l'ouverture de l'Hopital de Chambly par les Dames de l'Hopital-Général de Montréal ; la fondation d'une nouvelle mission, par les Dames de la Congrégation de Notre-Dame à Cambridge, près Boston ; le départ de nouvelles missionnaires pour la Rivière-Rouge ; et les fêtes religieuses auxquelles ont donné lieu les *Noces d'or* de Pie IX, et qui dans tout le pays ont été célébrées avec un enthousiasme et une solennité dont la relation imprimée pour l'église de Notre-Dame peut aisément donner une idée.

Le même jour où Sir G. E. Cartier revenait d'une mission couronnée de succès, salué partout, sur son passage, et accueilli à Montréal par une foule de plus de 6,000 spectateurs, s'ouvrait à Ottawa la nouvelle Session du premier parlement fédéral. Le discours du trône a fait allusion aux importantes négociations relatives à l'annexion du Territoire de la Baie-d'Hudson et de l'Ile de Terre-Neuve. Il a annoncé une révision des Lois criminelles, déjà en partie votée et calquée sur le code criminel anglais. D'autres bills seront aussi présentés pour modifier la loi électorale, pour assurer la sécurité du commerce, et favoriser les inventions et les découvertes.

Un bill sur l'émancipation des Sauvages a été présenté aux Chambres par l'honorable Langevin. Jusqu'ici les Sauvages ont été considérés comme mineurs, sous la tutelle du gouvernement. Le bill nouveau passé et sanctionné, tout Sauvage, qui aura fait preuve d'une conduite irréprochable, pourra, après avoir rempli certaines formalités légales, jouir de tous les droits des citoyens anglais. C'est une loi sage, bien appliquée, elle aura pour but d'achever la civilisation des derniers restes de nos tribus sauvages, de les empêcher de s'éteindre, de les rendre utiles à la société.

Des Lois, non moins utiles et d'une importance incontestable, ont signalé la seconde session du premier parlement provincial de Québec, close le 5 Avril, dont nous n'avions pu parler dans la dernière Chronique. Pas moins de cent bills ont été soumis à la sanction du Lieutenant-Gouverneur ;

et parmi ces bills, il en est qui intéressent la Religion aussi bien que l' tat.

Le Bill pour l'indépendance de la Législature provinciale exclut les fonctionnaires recevant de la Couronne un salaire annuel.

Le Bill concernant l'Agriculture, conserve l'ancienne législation en ce qui règle les pouvoirs et les obligations des fonctionnaires de ce département, il en inaugure une nouvelle dans l'intérêt de l'agriculture et de la colonisation.

La *Chambre d'Agriculture* sera remplacée par un *Conseil d'Agriculture* composé de onze à quinze membres nommés par le gouvernement et révocables à volonté. Sa mission sera d'organiser les expositions, de diriger et de surveiller les *Sociétés* d'agriculture de district et de comté, d'encourager par tous les moyens mis à sa disposition la création de *fermes-modèles*, le développement de l'agriculture et le progrès de la colonisation. La formation des Sociétés d'agriculture est laissée à l'initiative privée ; là où il y a de riches propriétaires, la création en sera peut-être facile, mais là où les défrichements commencent, là où le besoin de secours et d'encouragement se feront par conséquent le plus sentir, n'est-ce pas là aussi où les sociétés seront le moins réalisables par cause de pauvreté ! C'est du moins ce qui nous semble à craindre.

L'Acte pour amender la loi du Jury fait porter ses principales modifications, sur les moyens d'après lesquels le Shérif pourra composer la liste des jurés.

Le Bill sur l'Education a été sans contredit l'acte le plus important de toute la session, et parce qu'il concernait des intérêts sur lesquels il est difficile de législater sans froisser de grandes susceptibilités nationales ou religieuses, et parce qu'il a mis fin, nous l'espérons, à une situation jusqu'ici mal définie, et qui au moment où l'on y penserait le moins, pouvait susciter de graves difficultés au Gouvernement et aux Chambres.

Le Bill actuel a été une loi de concession, d'entente cordiale et généreuse. La minorité protestante avoue qu'elle a obtenu plus qu'elle n'osait espérer ; d'un autre côté la majorité catholique a gagné, sur la distribution des fonds alloués à l'éducation supérieure, ce qu'elle accordait en laissant à la minorité la disposition de ses fonds pour l'éducation primaire. L'équilibre se maintient de cette manière, et la loi a été votée avec enthousiasme dans les deux chambres.

Des allocations ont été promises au chemin à lisses de bois du Nord de Montréal, à ceux de Québec à Gosford, de Lévis à Kenebec, et à celui d'Arthabaska : c'est un encouragement donné au commerce et à la colonisation.

D'autres Bills importants, comme la loi sur le Notariat, et le nouveau Code municipal, ont été soumis à l'étude des Chambres, mais la discussion en a été remise à la prochaine session.

Toute cette session a été conduite avec prudence et sagesse et fait honneur à nos Ministres et à nos Législateurs.

III.

Le Saint-Père s'est complètement retiré des affaires de l'Eglise et de l'Etat, durant les trois jours qui ont précédé le mémorable anniversaire. Il a voulu s'isoler entièrement, se recueillir au pied de son crucifix, et ne songer qu'à son âme. Toutes les audiences ont été suspendues pendant ces trois jours, et l'on dit que d'importantes résolutions pour le bien de l'Eglise ont été prises dans cette retraite.

Le 11 Avril, à sept heures et demie du matin, le Saint-Père a célébré une messe basse à l'autel papal de Saint-Pierre, devant une assistance innombrable et profondément émue. Ensuite on chanta le *Te Deum* et le pape donna la bénédiction pontificale.

Au sortir de la cérémonie religieuse, Pie IX a accepté avec les dignitaires de la Cour Romaine et le Corps diplomatique un déjeuner offert par le Chapitre de Saint-Pierre, et pendant lequel divers corps de musique ont exécuté un hymne composé pour la circonstance, par Gounod.

Le même jour le Saint-Père a reçu des télégrammes de félicitations de la part des principaux diocèses, couvents ou comités catholiques de l'étranger. Outre ceux des Cours catholiques, Sa Sainteté a également reçu les compliments de la Reine d'Angleterre, de l'Empereur de Russie, de la Reine et du Prince royal d'Espagne, de l'Impératrice du Mexique, du roi de Wurtemberg, des Grands-ducs de Toscane et de Mecklembourg-Strélitz.

De partout les dons ont afflué. L'évêque de Montréal, accompagné d'une députation de Zouaves Canadiens, a présenté une somme de 50,000 francs. La France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, ont envoyé des millions. Les communes de l'Etat pontifical ont envoyé leurs présents en nature, choisissant les produits qui les caractérisent. L'affluence était telle que l'on était embarrassé pour trouver une place à tant de libéralités. Ce jour a été une grande fête pour le cœur charitable de Pie IX ; la plupart de ces dons ont été distribués aux hospices et aux pauvres, les sommes d'argent seront en grande partie appliquées à la célébration du Concile. La fête a duré la semaine entière.

Il est passé le grand jour des *Noces d' Or* de Pie IX, et le monde catholique tout entier a tressailli d'allégresse et s'est réuni autour de ce pontife, de ce roi, qui est à la fois le pasteur des pasteurs, le docteur des docteurs et le père de tous les hommes. Les Souverains se sont unis aux peuples pour offrir leurs présents et féliciter Pie IX ; les fidèles se sont unis aux prêtres pour remercier Dieu d'avoir donné un tel pontife à son Eglise, pour le prier de le lui conserver longtemps, et ceux qui n'ont pas la foi, ceux qui se flattent, tous les jours, d'avoir bientôt à conduire les funé-

railles du catholicisme, étonnés, émus, se disent qu'il faudra longtemps encore attendre : oui, longtemps, jusqu'à la fin des siècles. Le 11 Avril leur a prouvé que les efforts de l'impiété, depuis un siècle, n'ont abouti qu'à la glorification de la Papauté et de l'Eglise. Il leur a prouvé que le Calvaire, sur lequel ils croyaient avoir crucifié Pie IX, s'est transformé en un glorieux Thabor, d'où la voix de Pierre se fait entendre, d'où rejaillissent jusqu'aux extrémités de la terre, les rayons de la vérité et de la charité.

Cette fête a inspiré la poésie et la musique. Voici un sonnet qui ne vaut peut-être pas un long poëme, mais qui dit bien ce qu'est Pie IX, et répond aux réflexions qui précèdent : nous l'empruntons à un journal français :

Il est Prêtre, il est Roi, c'est le Père du monde,
Le Vicaire du Christ, le Pasteur des pasteurs,
Celui dont la Parole énergique et féconde,
Dissipant le mensonge, éclaire les docteurs.

Lorsque vient la tempête et que la foudre gronde,
Lorsque l'enfer vomit ses flots blasphémateurs,
Il sait garder son âme en une paix profonde,
Et sourit aux efforts de ses persécuteurs.

Ses bénédictions répondent aux blasphêmes ;
On le maudit, il prie, et l'impiété même,
En voulant le tuer, l'a conduit au Thabor.

Et c'est pourquoi le monde autour de lui se presse,
C'est pourquoi l'on entend mille chants d'allégresse :
Du Père des humains ce sont les *Noces d'Or*.

Le Canada n'a pas eu sa petite part dans cet élan de la joie universelle. Nous ne reviendrons pas redire ce que tout le monde sait déjà. A Notre-Dame la Fête a dépassé ce qu'on y avait vu jusqu'ici : tout a été recueilli dans une brochure intitulée *Fête de Pie IX à Notre-Dame* ; on y trouvera le compte-rendu de la fête, le sermon de M. Colin et deux pièces de poësies de M. Martineau.

IV.

En France on se prépare avec ardeur aux élections prochaines qui doivent avoir lieu vers la fin de Mai ; trois partis sont en présence, les partisans du gouvernement, l'opposition régulière, qui n'est pas hostile à la monarchie, et l'opposition républicaine et anarchiste qui semble vouloir se réveiller, mais qui n'a que bien peu de chances à courir.

La question de la réforme de l'Algérie et celle de l'abolition du traité de libre échange ont vivement passionné les débats des derniers jours de la Chambre Législative. L'opposition a demandé que l'on substitua en Algérie l'organisation civile à l'organisation militaire ; le gouvernement n'y

paraît pas opposé, mais il ne croit pas que le temps soit venu de réaliser cette amélioration désirée.

L'opposition a obtenu d'avantage en demandant l'abolition du libre échange qui a, en partie, ruiné plusieurs branches de l'industrie française. En effet, il paraît accordé qu'aucun traité de commerce ne sera désormais conclu sans que le projet en ait été soumis aux chambres.

La seule question de politique extérieure qui en ce moment attire l'attention, c'est le conflit Franco-Belge. On ne connaît encore ni les opérations, ni les conclusions de la conférence, ces conclusions peuvent être remises jusqu'après les élections ; et si les élections sont favorables au gouvernement, il est possible que ce conflit suscité, dit-on, par la Prusse, devienne le prétexte d'une entrée en campagne. Le Général Niel, ministre de la guerre, ne cesse de répéter qu'il est prêt à envoyer 600,000 hommes à Berlin : de part et d'autre les préparatifs se poursuivent avec une grande activité.

Les fêtes pascales ont été belles à Paris, pleines de consolations et d'espérances pour l'Eglise : nous ne décrirons pas ces fêtes tant de fois décrites, ni cette imposante communion de Notre-Dame, que dirions-nous, après tant d'autres qui ont si bien parlé. C'est toujours la même foule, ou plutôt, c'est un flot qui croît et grandit toujours ; c'est la même piété, ce sont les mêmes accents de foi et d'espérance dans un prochain triomphe de Jésus-Christ. Mgr. l'Archevêque de Paris, en voyant défiler devant la table sainte cette armée de chrétiens, et, quelques moments après, la voyant se courber pour recevoir sa bénédiction, a pu proclamer hautement son bonheur et déclarer que la Religion catholique, la religion de la France, n'est pas près de périr dans ce beau pays.

V.

Pendant toute la dernière quinzaine de mars, le Parlement Anglais s'est occupé de discuter et de fixer l'œuvre de réparation que le ministère actuel a résolu d'accomplir en faveur de l'Irlande. Le 22 mars, le bill Gladstone, à la seconde lecure, a été voté à une majorité de 118 voix, c'est la majorité sur laquelle le ministère comptait à l'issue des dernières élections. Cette victoire est sans antécédents dans l'histoire du Parlement Anglais.

Dieu tiendra compte, sans doute, à l'Angleterre de ce grand acte de justice envers l'Eglise catholique, en accélérant de plus en plus le mouvement qui la pousse vers la vérité.

On sait que l'Irlande est demeurée fidèle à sa foi malgré trois siècles de persécutions, malgré les lois finales les plus rigoureuses, malgré les massacres, l'exil, la confiscation des biens, la misère, la séduction qu'aurait pu opérer sur les esprits une église riche, soutenue par l'Etat, l'église protestante implantée par la violence dans cette Ile évangelisée par Saint Patrice.

D'après le recensement de 1861, le dernier qui ait été fait en Angleterre, il y avait en Irlande : 4,505,265 catholiques,—693,357 membres de l'église établie,—523,291 presbytériens,—76,671 protestants dissidents,—393 Juifs.

Ainsi les protestants anglicans, au bout de trois cent trente-trois ans de domination, avec toutes les faveurs de l'Etat, et l'appui de la puissance politique, ne sont arrivés à former que moins d'un douzième sur cent de la population.

Si l'on considère la question sous un autre aspect, on obtient des chiffres non moins éloquents.

Les revenus de cette église *légale*, qui ne possède pas 700,000 fidèles, sont d'environ 20 millions de francs ; ce qui donne 28 fr. 57 c. par fidèle.

Le presbytérianisme reçoit 1,064,975 fr. ou 2 fr. 4 c. par fidèle.

Le catholicisme reçoit pour le collége de Maynooth 659,000 fr., ce qui fait MOINS DE QUINZE CENTIMES par fidèle.

Ces chiffres disent plus que toute autre appréciation. C'est à cette criante injustice, qui dure depuis des siècles, que le vote du mois de mars va mettre fin. C'est un très-grand triomphe pour le catholicisme en Irlande, et ce triomphe réagira, sans aucun doute, sur son progrès en Angleterre, il rendra les esprits plus tolérants en dissipant les préjugés, en rapprochant deux peuples faits pour s'estimer, puisqu'ils semblent destinés à demeurer constamment unis dans la formation d'un seul grand empire.

La nouvelle Constitution soumise à la discussion des Cortès Espagnoles consacre et maintient le principe monarchique ; mais, à côté, elle ouvre l'ère de grandes innovations relatives au droit public. Elle consacre la liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile et de la correspondance, le suffrage universel et la liberté de la parole, de la presse, du droit de réunion et d'association, la liberté des cultes en maintenant la Religion Catholique comme religion d'Etat et subventionnée par le trésor. Les Cortès se composeront d'un Congrès élu pour trois ans et d'un Sénat élu pour douze ans.

Le Monarque futur n'est pas encore trouvé, c'est l'oiseau rare ; la candidature du roi de Portugal est celle qui a réuni les suffrages au conseil des ministres, mais le roi Don Ferdinand trouve assez d'embarras chez lui sans aller en chercher de nouveaux en Espagne. La loi électorale qu'il a modifiée sans le concours des Chambres est un coup d'Etat qui a causé un peu d'agitation ; d'un autre côté les finances sont en mauvais état, et demandent qu'il ne se jette pas dans une situation qui pourrait accroître le déficit.

De nouveaux troubles ont éclaté à Xérès, et le sang a de nouveau coulé en Espagne ; il a également coulé en Belgique où les ouvriers mineurs sont en grève. La grève a causé des troubles en Suisse, c'est une épidé-

mie qui menace de devenir universelle et périodique ; plus on cédra, plus elle prendra de force.

Malgré le démenti officiel du général Ménabréa, le monde politique persiste à croire l'existence d'un traité d'alliance secrète entre l'Italie, l'Autriche et la France, contre la Prusse et la Russie. Ce qui paraît certain, c'est au moins ce que disait dernièrement dans un salon un grand personnage de Florence, " Si nous ne sommes pas encore attachés à l'Autriche, nous sommes actuellement détachés de la Prusse." Si la Prusse, en effet, réussissait dans ses plans de conquête de la Baltique à l'Adriatique, l'Italie ne gagnerait pas beaucoup à changer de voisin, et elle le voit : mal pour mal ne vaut-il pas mieux choisir le moindre.

Là comme dans le reste de l'Europe, on se prépare aux éventualités possibles, et l'armée s'organise sur un plan nouveau : la force régulière montera à 640,000 hommes.

Mais cette armée n'est pas une garantie bien sûre pour la monarchie. Une conspiration vient d'être découverte à Naples, dans laquelle plusieurs régiments ont été compromis. Elle paraît avoir été organisée par l'*Alliance républicaine universelle* dont l'existence est bien connue, et qui depuis longtemps publie chaque mois des bulletins d'une violence extrême, et qui, depuis un an, annonce ouvertement le parti pris de renverser la monarchie. L'excommunication finira tôt ou tard par produire son effet !

L'Allemagne commence à comprendre qu'il en coûte aux nations d'être gouvernées par des hommes habiles, mais sans conscience ni scrupule. " Nous payons cher la victoire de Sadowa," disent les Prussiens ; le trésor est épuisé, le commerce s'en va, le Hanovre est toujours hostile, le Wurtemberg n'est pas soumis, la Saxe est peu sûre, la Bavière échappe à l'influence prussienne, et les prussiens sont détestés dans toute l'Allemagne. On n'est pas satisfait de la Russie, on montre les dents à l'Autriche, on accuse l'Italie d'ingratitude et cependant à qui la faute ! !

VI.

La première Session du quarante-et-unième Congrès Américain a été close le 10 Avril.

Avant de se séparer, les Chambres, à l'instigation du Général Grant, ont voté un bill de reconstruction pour les derniers Etats du Sud qui ne sont pas rentrés dans l'Union : la Virginie, le Mississipi, le Texas. La plus dure des conditions qui leur est imposée sera de reconnaître le droit des nègres aux suffrages et aux emplois de l'administration : on demande si les Législatures particulières accepteront cette condition.

La loi *Tenure of Office* n'a pas été rappelée. La Chambre Législative avait voté l'abrogation, le Sénat n'a pas voulu faire cette gracieuseté au Président son élu. Il a trouvé doux et surtout avantageux de maintenir l'impiètement du Congrès sur le pouvoir Exécutif, d'avoir toujours en

main le contrôle des nominations et des révocations présidentielles. Il s'assure ainsi le dévouement de tous les fonctionnaires, et quoique le bill ait été légèrement modifié, la situation du Président n'en est guère meilleure, et, circonstances données, on peut s'attendre à voir remise en scène la comédie du procès de Johnson. Le Sénat reste maître du terrain, en lui réside aujourd'hui la plus grande force de l'Etat et le noyau le plus sérieux de cette oligarchie puissante qui menace le régime démocratique et les libertés de la République modèle.

Un vote singulier, une bravade dans le genre *Yankee*, a été l'autorisation que le Congrès, a donnée au Président de reconnaître les révoltés de Cuba comme belligerants. Une telle démarche violerait le code des relations internationales, puisque les insurgés n'ont encore pu constituer aucun gouvernement régulier; mais on voit là les tendances envahissantes des Etats-Unis; la *Perle des Antilles* les tente, et pour peu que l'Espagne leur donne quelque occasion de s'immiscer dans ses affaires, ils ne s'en feront pas faute. En attendant, violant le droit des gens, ils permettent aux flibustiers d'organiser ouvertement une expédition contre une puissance amie dont ils n'ont pas à se plaindre. Mais de cette expédition peuvent surgir mille complications qui favoriseront bien des convoitises.

Le traité de Reverdy Johnson avec l'Angleterre au sujet de *l'Alabama* a été rejeté par le Sénat. Ce vote et le trop fameux discours du Sénateur Summer, qui a besoin du Canada pour arrondir la grande république, ont fait surgir des bruits de guerre plus ou moins accrédités dans une certaine presse. La situation des Etats-Unis le demande, le Président s'y porterait par inclination, du moins on le dit, les gens de métiers y trouveraient de l'avancement, les spéculateurs une nouvelle mine à exploiter, les moralistes un remède à l'atonie et à la démoralisation universelle, les gens calmes et sensés, seuls, y voient une ruine complète. Qui l'emportera ? La justice et le bon sens pratique du peuple américain, c'est du moins ce que nous aimons à croire et à epérer.

La guerre au Paraguay paraît définitivement terminée par la défaite du Président Lopez et la victoire des alliés en décembre dernier ; c'est le moment de recueillir les faits de cette lutte qui a duré trois ans et sur laquelle le télégraphe ne nous apportait souvent que des nouvelles contradictoires.

En 1864, le Brésil eut à se plaindre du gouvernement de Montévidéo. A cette époque les *Colorados* ou partisans de l'indépendance nationale avaient été vaincus, et les *Blancos*, qui avaient le pouvoir en avaient fusilllé un sur cinq.

Lopez, président du Paraguay et l'allié des Blancos, prit leur parti contre le Brésil. Le vapeur brésilien, *Marquis* d'*Olinda*, chargé du service postal, étant entré dans le port de l'Assomption, Lopez le fit saisir,

jeta en prison tous les passagers, parmi lesquels se trouvait le gouverneur brésilien de Mato-Grosso, et s'empara de l'argent qui était à bord.

Un tel acte de piraterie souleva les réclamations de l'ambassadeur brésilien ; on ne lui répondit que par des outrages et par l'invasion de la province de Mato-Grosso que les troupes du Paraguay ont occupé pendant deux ans, le Brésil ayant été surpris avant d'être prêt à entrer en campagne.

Devenu plus audacieux par le succès, Lopez se jeta sur les terres de la République Argentine, dont le président, le général Mitre, observait une exacte neutralité, refusant le passage aux Paraguéens comme aux Brésiliens. Outre la perte de deux vapeurs capturés dans le fort même de Corrientes, les paisibles *Estaueros* perdirent plus d'un million en chevaux et bêtes à cornes volés par les soldats de Lopez, qui firent encore un nombre considérable de prisonniers emmenés dans l'intérieur du Paraguay où ils ont été en partie massacrés, et où en partie ils sont morts de faim. Peu auront survécu à la guerre qui vient de se terminer.

Naturellement le Brésil et la République Argentine s'unirent pour repousser cette agression inqualifiable ; ils trouvèrent même un allié dans l'Uraguay dont les difficultés avec le Brésil avaient trouvé une solution satisfaisante par la chute des Blancos.

Pendant quatre ans Lopez en évitant toute rencontre, a tenu en échec les troupes alliées commandées par le maréchal Caxias, général habile, mais qui ménage le sang de ses soldats.

Successivement forcé à Curapaïti, à Humaïta, à Tibiquary, Lopez vit enfin la flotte et l'armée des alliés remonter les eaux du Paraguay jusque sous les murs de Villeta : c'est la clef de l'Assomption, et la capitale ne pouvait tarder à succomber après la prise de ce fort. Les alliés éprouvèrent un échec le 15 Novembre dernier, mais, dans un nouvel assaut donné le 6 décembre, ils délogèrent les troupes paraguayennes après leur avoir fait subir une perte de plus de 6,000 hommes : pour la première fois depuis le commencement de la guerre, Lopez prit part à cet engagement, mais blessé légèrement au début du combat, il ne tarda pas à prendre la fuite avec les quelques cavaliers de sa garde qui l'entouraient ; on le dit retiré dans l'intérieur du pays, à la tête de forces assez considérables avec lesquelles il soutiendra probablement une guerre de partisans et de bandit.

François-Solano Lopez est né en 1827 à l'Assomption ; après avoir été perfectionner son instruction en Europe, il s'occupa des affaires publiques sous la direction de son père Carlos Antonio Lopez. En 1853, il fut envoyé pour ratifier les traités de commerce conclus par le Paraguay avec la France, l'Angleterre et la Sardaigne. Ministre de la guerre et de la marine, il était brigadier-général des armées de la république lorsque son

père mourut le 10 septembre 1862, après l'avoir nommé pour son successeur pour le temps qui lui restait à exercer la présidence.

La mauvaise fortune a rendu Lopez injuste, défiant et cruel. Il a violé tous les droits internationaux par les agressions qui ont amené la guerre et par les mauvais traitements qu'il a fait subir à la plupart des plénipotentiaires résidant à l'Assomption.

On évalue à plus de 3,000 le nombre des victimes de sa cruauté ; il voyait partout des conspirations et il s'en prenait à tous ceux dont il avait quelques sujets de mécontentement réels ou supposés, aux ministres, aux officiers de l'armée, aux personnes les plus respectables, au clergé même, et il usait envers eux de cruautés qu'on aurait peine à imaginer : les victimes subissaient d'horribles supplices avant d'être fusillées ou décapitées, et il y avait un de ces supplices appelé *Cepo de Uraguayana* dont la description fait frémir.

Quelques jours avant de fuir, voyant les alliés définitivement vainqueurs, il fit exécuter son propre frère, le général Barrios, son beau-frère, la femme du colonel Martinez et l'évêque de l'Assomption. C'est ainsi qu'il s'est débarrassé de tous ceux qui témoignaient quelque regret de voir tout un peuple sacrifié à l'ambition d'un seul homme.

Cette guerre porte le cachet des guerres indiennes, l'obstination et l'acharnement jusqu'à la destruction entière de l'un des partis. En entrant dans l'Assomption, les vainqueurs se sont trouvés comme les Français entrant dans Moscou, en face du désert et dans un silence de mort, hommes troupeaux, tout avait disparu dans les bois. Bien peu osent revenir, tanils redoutent l'*el supremo*. Ceux qui reviennent sont ramenés par la faim, on leur distribue des rations de viandes, de biscuit et de *maté*.

Que va devenir ce peuple courageux, digne d'un meilleur sort ; il restera indépendant, ainsi le veut le traité d'alliance signé par les vainqueurs , mais le difficile sera d'y rétablir un gouvernement régulier. En attendant, ces vastes contrées, peut-être les plus riches du monde, que Lopez tenait fermées au commerce étranger, vont s'ouvrir à une civilisa, tion mieux entendue, et entrer dans une ère de prospérité, qui leur a été usqu'à ce jour inconnue.

H * * *

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A REALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

(*Suite.*)

CHAPITRE V.

SUITE DE LA PREMIERE GUERRE DES IROQUOIS, DE 1641 A 1645.

XVII.

Pourquoi Villemarie a-t-elle été appelée Tiotiaki par les Iroquois.

Il est bon de faire observer ici que les Iroquois, dès qu'ils eurent connaissance de l'établissement de Villemarie, le désignèrent sous le nom de *Tiotiaki*, qu'ils n'ont cessé de lui donner depuis ce temps ; et ce mot, qui n'a aucun rapport avec celui de Villemarie ou de Montréal, ni aucune signification qu'on puisse rapporter à cette ville, semble indiquer qu'ils étaient accoutumés à le donner précédemment à quelque village situé tout auprès, et peut-être sur l'emplacement même où fut ensuite établie Villemarie. Selon toutes les apparences, ce village aurait été celui de *Tutonaqui*, dont parle Jacques Cartier, situé, non comme Hochelaga, à côté de la montagne, mais sur le bord même du fleuve, et à deux lieues environ au-dessous des cascades de la Chine. Des hommes versés dans la langue Iroquoise pensent, en effet, que le mot *Tiotiaki*, que les Iroquois donnent encore à Montréal, est le même que celui que Jacques Cartier a rendu par *Tutonaguy* : rien n'étant plus ordinaire aux voyageurs que de donner, comme noms propres, des mots mal compris ou altérés par l'orthographe qu'ils s'imaginent répondre à la prononciation de ces mots. Il est, en effet, bien remarquable que, tandis que les Algonquins ont francisé le nom de *Montréal* ou Villemarie, par celui de *Moniang*, qu'ils lui donnent encore, les Iroquois aient constamment appelé cet établissement du nom purement

sauvage de *Tiotiaki* ; et cette singularité peut confirmer, de plus en plus, ce que nous avons déjà établi, savoir : que les anciens habitants de l'île de Montréal n'étaient point Algonquins, et appartenaient réellement à la nation Huronne-Iroquoise.

XVIII.

Villemarie exposée aux surprises des Iroquois, qui infestent l'ile et le fleuve.

Le reste de cette année 1643, les Iroquois ne cessèrent d'infester l'île de Montréal, par des courses continuelles ; jusque-là qu'à Québec on n'aurait pas été surpris d'apprendre que ces barbares eussent emporté Villemarie d'un coup de main et taillé en pièces tous ses habitants. Il n'y avait plus aucune sécurité à s'éloigner du Fort ou à naviguer sur le fleuve ; aussi, à la fin du mois d'août, ou au commencement de septembre de cette année, lorsqu'on apprit que M. d'Ailleboust remontait le fleuve Saint-Laurent, avec sa femme et la recrue qu'il conduisait, comme il a été dit, on ne fut pas sans crainte qu'ils ne tombassent en chemin dans quelque embuscade. La barque qui les portait étant cependant arrivée heureusement à la vue du Fort, M. d'Ailleboust n'osait pas s'en approcher, dans l'appréhension de tomber lui et les siens entre les mains des Iroquois, s'ils étaient déjà les maîtres de la place ; et, de leur côté, les colons, ne sachant si cette barque n'était pas remplie d'ennemis qui s'en fussent emparés, craignaient, pour le même motif, d'aller chercher la recrue. Il fallut enfin que M. de Maisonneuve s'avançât lui-même, avec des hommes armés, pour les reconnaître et les conduire à Villemarie, ce qui ne fut point sans de justes craintes d'être assaillis par les Iroquois, spécialement au retour. " Tant il " est vrai, ajoute M. Dollier de Casson, que, dans ce temps, on n'était plus " en assurance dès qu'on avait franchi le seuil de sa porte."

XIX.

M. de Maisonneuve, au lieu d'attaquer les Iroquois, se tient sur la défensive.

Cependant les colons de Villemarie, outrés de douleur de la perte qu'ils avaient faite de cinq des leurs, et impatients d'aller attaquer l'ennemi, qui leur donnait fréquemment l'alarme au milieu de leurs travaux, ne se lassaient pas de presser M. de Maisonneuve de les conduire sur le champ de bataille. Ce sage Gouverneur, en qui la prudence n'était pas moindre que la valeur, se contentait de leur répondre : " Sans doute, nous pourrions poursuivre les Iroquois, ainsi que vous le souhaitez avec tant d'ardeur ; mais nous ne sommes qu'une poignée de monde, peu expérimentés aux bois, théâtre ordinaire de la guerre avec ces barbares ; et tout à coup nous tomberons dans quelque embuscade, où il y aura vingt Iroquois contre un Français. Prenez donc patience ; quand Dieu nous aura donné du monde,

nous risquerons des coups ; maintenant ce serait hasarder imprudemment la perte de tout en une seule fois ; et je me croirais coupable en conduisant, avec si peu de prudence, l'œuvre qui m'est confiée." Il se borna donc à se tenir sur la défensive, et veilla, autant qu'il le pouvait, à la conservation des siens. Pour cela, il avait ordonné qu'ils iraient tous ensemble au travail, au son de la cloche, toujours armés ; et que, pareillement, quand l'heure du dîner serait venue, la cloche les rappelant au Fort, ils reviendraient tous ensemble, comme un seul homme. Cette précaution était nécessaire pour se prémunir contre les surprises des Iroquois, qui restaient quelquefois cachés plusieurs jours de suite dans les broussailles, attendant l'occasion de tuer quelque colon, et ensuite s'enfuyaient, avec une vitesse extrême, dans les bois, leur refuge ordinaire.

XX.

Instinct admirable des dogues de Villemarie pour découvrir les Iroquois cachés dans les bois.

Mais la Providence, qui veillait à la conservation de Villemarie, avait ménagé elle-même aux colons un moyen sûr, pour connaître les endroits où les ennemis étaient cachés, sans exposer pour cela la vie d'aucun homme. On avait amené de France quelques dogues pour qu'ils veillassent, à leur manière, à la garde du Fort ; et ces animaux, par un instinct particulier et fort étonnant, discernaient, à l'odorat, tous les endroits où il y avait des Iroquois cachés en embuscade. M. Dollier de Casson parle ainsi de ce phénomène : " Les chiens faisaient, tous les matins, une grande ronde pour découvrir les ennemis, et allaient ainsi sous la conduite d'une chienne nommée Pilotte. L'expérience journalière avait fait connaître à tout le monde cet instinct admirable que Dieu donnait à ces animaux, pour nous garantir de quantité d'embuscades, que les Iroquois nous faisaient partout, sans qu'il nous fût possible de nous en garantir, si Dieu n'y eût pourvu par ce moyen." Le P. Jérôme Lallemant, dans sa relation de 1647, fait mention, de son côté, de cette particularité étonnante. " Il y avait dans Montréal, dit-il, une chienne qui jamais ne manquait d'aller, tous les jours, à la découverte, conduisant ses petits avec soi ; et si quelqu'un d'eux faisait le rétif, elle le mordait pour le faire marcher. Bien plus : si quelqu'un retournait au milieu de sa course, elle se jetait sur lui, comme par châtiment, au retour. Si elle découvrait dans ses recherches quelques Iroquois, elle tournait court, tirant droit au Fort, en aboyant, et donnant à connaître que l'ennemi n'était pas loin. Sa confiance à faire la ronde tous les jours, aussi fidèlement que les hommes, commençant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; sa persévérance à conduire ses petits et à les punir quand ils manquaient de la suivre , sa fidélité à tourner court quand l'odeur des ennemis frappait son odorat et à aboyer de toutes ses forces, en faisant face au côté où les ennemis étaient cachés, tout cela donnait de l'étonnement et devait être regardé, avec raison, comme un signe manifeste de la vigilance et de la protection de Dieu sur Villemarie.

XXI.

Pour céder à l'ardeur de ses soldats, M. de Maisonneuve se dispose à marcher a l'ennemi.

Mais les aboiements et les hurlements prolongés de ces animaux sem-

blaient exciter et rendre plus vive encore l'impatience des colons, pour aller à l'ennemi. Chaque fois qu'ils les entendaient de la sorte, ils accouraient vers M. de Maisonneuve, et lui disaient: " Monsieur, l'ennemi est " aujourd'hui dans tel endroit du bois, nous n'irons donc jamais le débus- " quer ?"—" Le temps n'en est pas encore venu, mes enfants, leur répon- " dait-il. La mort de cent Iroquois, que nous pourrions tuer, ne diminuerait " pas les forces de ces barbares, qui arrivent par bandes, de tous côtés, " tandis que la perte de quelques hommes affaiblirait de beaucoup la colo- " nie." Mais ces raisons, et d'autres également solides qu'il leur alléguait, ne produisaient aucun effet sur les cœurs ardents de ses soldats. Au contraire, elles leur firent croire que c'était par lâcheté qu'il refusait de les conduire à l'ennemi ; et enfin, cette fausse opinion se fortifiant de plus en plus dans leurs esprits, ils commencèrent à murmurer si haut, que M. de Maisonneuve en eut lui-même connaissance. Craignant alors que ce jugement si défavorable de sa valeur ne nuisit à son autorité sur eux et ne compromit l'avenir de la colonie, il résolut de céder à leur impatience, et crut qu'il valait mieux hasarder imprudemment quelque attaque que de les laisser plus longtemps dans cette fausse persuasion, qui n'était propre qu'à tout perdre et à tout ruiner. Le 30 mars de l'année 1644, les chiens l'étant mis à aboyer et à hurler de toutes leurs forces, les colons coururent pleins d'ardeur vers M. de Maisonneuve, et lui dirent selon leur coutume : " Monsieur, n'irons-nous donc jamais à l'ennemi ? " Contre sa coutume, il leur repartit brusquement, car il était toujours calme, modéré dans ses paroles : " Oui, vous verrez l'ennemi ; qu'on se prépare donc à marcher " tout à l'heure ; mais qu'on soit aussi brave qu'on le promet. Je vais " moi-même à votre tête."

XXII.

Voyant les siens investis par les Iroquois, et manquer de munition, M. de Maisonneuve leur ordonne la retraite.

Aussitôt chacun se dispose à marcher au combat ; mais, comme on n'avait que très-peu de raquettes, et que les neiges étaient encore assez hautes, il ne fut pas possible de s'équiper aussi bien que la circonstance le demandait. M. de Maisonneuve cependant, ayant mis son monde dans le meilleur ordre qu'il put, laissa le Fort et le commandement entre les mains de M. d'Ailleboust, à qui il donna ses ordres, en cas qu'il dût rester sur le champ de bataille, et sortit à la tête de trente hommes, en se dirigeant vers les Iroquois. Lorsque les barbares, qui étaient au nombre de deux cents, les eurent aperçus, ils se divisèrent en plusieurs bandes, se mirent en embuscades, afin de les recevoir à leur arrivée ; et dès qu'ils les virent entrer dans le bois, ils commencèrent, en effet, à tirer sur eux de tous côtés. Le combat fut d'abord très-chaud de part et d'autre. M. de Maisonneuve, voyant ses gens attaqués par cette multitude, leur ordonna de se placer derrière les arbres, ainsi que le faisaient les Iroquois ; et le feu recommença alors avec une ardeur nouvelle. Il dura enfin si longtemps, que les munitions manquèrent aux nôtres, ce qui obligea M. de Maisonneuve à leur ordonner la retraite. Accablés d'ailleurs par un si grand nombre d'ennemis, et ayant déjà plusieurs de leurs gens morts ou blessés, c'était lunique moyen de salut qui resta, à lui et à sa troupe ; et toutefois ce

moyen offrait de grandes difficultés. Ses gens étaient beaucoup engagés dans le bois, et si mal montés en raquettes, comparativement aux Iroquois, " qu'à peine, dit M. Dollier de Casson, étions-nous de l'infanterie, au rap- " port de la cavalerie."

XXIII.

Saisis par la crainte, les Montréalistes laissent M. de Maisonneuve seul au milieu des Iroquois.

N'ayant donc d'autre parti à prendre, il leur ordonna de se retirer lentement, et de faire face de temps en temps à l'ennemi, leur recommandant surtout de se diriger tous vers un chemin de traîne, par lequel on avait amené le bois pour bâtir l'hôpital, ce chemin étant ferme, et des raquettes n'étant pas nécessaires pour marcher. Chacun exécuta cet ordre, mais plus précipitamment que ne l'avait prescrit M. de Maisonneuve, qui voulant être le dernier dans la retraite, attendit que tous les blessés se fussent éloignés, avant de quitter lui-même le champ du combat. Quand ils furent arrivés à ce chemin, leur sentier de salut, effrayés par le nombre des Iroquois qui les poursuivaient, ils s'enfuirent à toutes jambes et laissèrent M. de Maisonneuve seul, fort loin derrière eux. Les colons du Fort, les voyant accourir ainsi en désordre, les prirent pour des ennemis, et l'un d'eux mit le feu imprudemment à une pièce de canon braquée sur ce chemin même. Heureusement, et par un effet visible de la Providence, l'amorce se trouva si mauvaise, que le coup n'éclata pas. Sans cela, ils étaient tous emportés par cette pièce, disposée et chargée exprès pour défendre ce même chemin, comme conduisant naturellement au Fort. Cependant M. de Maisonneuve armé de deux pistolets, faisait face à chaque instant aux Iroquois qui étaient toujours sur le point de le saisir. Leur dessein n'était pas de le tuer sur place, ce qu'ils auraient pu faire aisément ; ayant reconnu qu'il était le Gouverneur de Villemarie, ils avaient à cœur de le prendre vivant, pour le conduire ensuite dans leur pays, et le donner en spectacle à ceux de leurs bourgades, comme victime de leur cruauté.

XXIV.

M. de Maisonneuve tue de sa main le chef des Iroquois, et regagne le Fort.

Ils voulaient même déférer à leur chef une telle capture ; et pour cela se tenaient un peu écartés de celui-ci, afin qu'il eût l'honneur de le prendre de ses propres mains. A la fin, M. de Maisonneuve, s'en trouvant si importuné, et l'ayant presque toujours sur les épaules, se met en devoir de tirer sur lui. Le chef sauvage se baisse à l'instant, pour éviter le coup ; mais le pistolet ayant raté, cet homme se relève plein de fureur pour sauter sur M. de Maisonneuve, qui, prenant son second pistolet, le tire si promptement et si heureusement sur ce barbare, que celui-ci tombe mort à ses pieds. La sœur Bourgeoys, qui pouvait avoir appris les circonstances de cette action de la bouche même de M. de Maisonneuve, ajoute que le sauvage le saisit par le cou, et le serrait contre lui avec ses bras, afin de le faire prisonnier, et qu'en même temps M. de Maisonneuve, levant son second pistolet au-dessus de son épaule, le tira dans la tête du sauvage, qui tomba mort au même moment. Comme cette homme était à une petite distance des siens, M. de Maisonneuve eut le loisir de s'éloigner ; et au i eu de le poursuivre, comme ils eussent pu le faire aisément, ces barbares

s'approchent incontinent du corps de leur chef déjà sans vie, le chargent soudain sur leurs épaules, et l'emportent en toute hâte, par la crainte que quelque secours inopiné, envoyé du Fort ne leur ravit sa dépouille mortelle pour en faire ensuite un trophée de victoire à la honte des Iroquois; et ce procédé ridicule fit que M. de Maisonneuve arriva au Fort sans être poursuivi par personne.

XXV.

Ce coup de valeur réhabilite M. de Maisonneuve dans l'estime de ses soldats.

On comprend assez que, dans la crainte qui les avait saisis, ses soldats devaient le recevoir avec autant de joie pour sa conservation que d'admiration pour son courage: et, en effet, ils le considérèrent, dès ce moment, comme aussi supérieur à eux, en bravoure et en adresse, qu'il l'était déjà par son expérience et son autorité. Il parut même que, dans leur retraite, Dieu ne leur avait imprimé une sorte de terreur panique que pour faire éclater davantage le courage de M. de Maisonneuve et le mieux établir dans teur esprit. Du moins, si sa sage et prudente conduite, en se tenant jusqu'alors renfermé dans le Fort, avait été mal interprétée par eux et avait diminué l'estime qu'ils auraient dû faire de sa bravoure, rien au monde ne pouvait effacer plus efficacement ces impressions ni leur donner plus d'admiration pour sa personne, qu'une action si glorieuse et si hardie. Ce combat leur fit concevoir à tous une si grande idée de sa valeur et de son adresse dans le métier des armes, que, dès ce moment, ils eurent pour lui le dévouement le plus entier, et pour ses avis la confiance la plus parfaite, protestant tous qu'ils ne souffriraient jamais qû'il s'exposât ainsi à l'avenir.

XXVI.

Protection de Dieu sur la personne de M. de Maisonneuve pendant vingt-quatre ans.

Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que, le jour des Rois de l'année précédente 1643, avant de porter sur la montagne la croix dont on a parlé, M. de Maisonneuve, venu en Canada dans la résolution de sacrifier sa vie pour l'établissement de la religion, avait voulu être fait *premier soldat de la Croix*, avec toutes les cérémonies de l'Eglise en pareille circonstance. En lui remettant cet étendard du salut, on avait fait sur lui les oraisons du rituel romain, en usage lorsqu'on imposait la croix à ceux qui partaient pour quelque expédition religieuse, ou qui se dévouaient autrefois au recouvrement des saints lieux de la Palestine; et, assurément, cette cérémonie ne fut jamais pratiquée avec un fondement plus légitime que dans cette occasion, puisque Villemarie était, dans la pensée de ses fondateurs, une œuvre sainte et apostolique; et que les Iroquois, ennemis de la Foi chrétienne, comme on le verra de plus en plus dans la suite de cette histoire, n'étaient pas moins cruels que ne l'avaient été les Sarrasins. Jamais aussi elle ne fut employée avec plus de succès: car, dans les dangers sans nombre quo courut M. de Maisonneuve pendant v,ngt-quatre ans, les assistances providentielles, on pourrait dire miraculeuses, qui procurèrent toujours son salut, furent comme l'accomplissement littéral de cette prière qui fait faite alors pour lui, au nom de l'Eglise: " Seigneur, nous prions votre " clémence infinie de protéger toujours et partout, et de délivrer de tous " les périls votre serviteur qui, selon votre parole, désire porter sa croix à " votre suite, et combattre contre nos adversaires, pour le salut de votre " peuple choisi."

LE CONCILE ŒCUMENIQUE.

Les assises de l'Enfer—Le Royaume Italien et le Concile—Attitude générale des gouvernements.

Satan singe le fils de Dieu ; règne contre règne, église contre église, de tout temps et toujours Lucifer s'est efforcé de détruire l'œuvre de Dieu par l'imitation des mêmes moyens que Jésus employait pour l'établir.

Jésus-Christ a établi l'Eglise pour étendre par toute la terre la religion de son Père.

Satan a établi la Franc-maçonnerie, qui est son église à lui, pour détruire la religion parmi les hommes.

L'Eglise de Jésus-Christ a son pontife suprême et la hiérarchie, ses fidèles.

La franc-maçonnerie a pareillement son pontife suprême et la hiérarchie de ses vénérables et ses simples compagnons.

L'Eglise de Jésus-Christ a ses mystères, son culte, son sacrifice.

La franc-maçonnerie a aussi ses secrets, ses cérémonies et sa *messe, la messe du diable.*

Il ne lui manquait que des Conciles, elle va les imiter et poursuivre la singerie jusqu'au bout.

Ce n'est pas sans émotion, en effet, que la Franc-maçonnerie a appris la convocation du prochain concile ; elle en a frémi de rage, au fond de ses loges, de cette rage même dont Satan a du frémir lui-même au fond des enfers.

Il n'y a plus à le contester aujourd'hui ; c'est bien l'Eglise que la Franc-maçonnerie veut détruire, et, depuis un siècle, son œuvre est déjà bien avancée. Ayant de ses adeptes et de ses initiés les plus avancés dans toutes les Cours, dans les conseils des rois, dans les parlements et les sénats, elle a poussé les gouvernements à se séparer de l'Eglise, à seculariser les biens ecclésiastiques et les Ordres religieux, à abolir les tribunaux ecclésiastiques, et à établir presque partout des constitutions politiques dont le rationalisme est la base et d'où la Religion est presque entièrement exclue. Seule la Papauté reste avec son indépendance temporelle, c'est le dernier obstacle à renverser, on croyait qu'on allait bientôt en finir avec le vieillard du Vatican, et voilà que ce vieillard, après un demi siècle de travaux apostoliques, de persécutions et de luttes, se relève plus actif et plus courageux que jamais, parle au monde tout entier, catholique, schismatique et non catholique ; montre à tous les plaies qui rongent la société et en indique le grand remède, le *grand Concile Œcu-*

menique qui va repercuter cette voix de Pie IX par tout le monde jusqu'aux îles perdues dans l'océan, et dans les mers glacées des pôles.

La Franc-maconnerie ne pouvait entendre cette voix, ni ressentir ce dernier coup, après tant d'autres qu'elle a recus de l'immortel Pontife, après le *Syllabus* dont le nom seul excite les fureurs des ennemis de l'Eglise, sans tenter de répondre à cette voix pacificatrice par des menaces et des projets qui accusent en même temps ses craintes et son irritation.

L'un de ses plus fougueux adeptes, en réponse à l'un des initiés, dévoile ces craintes et cette haine, et nous apprend comment la Franc-maçonnerie répondra par un conciliabule de ses *vénérables*, au concile de l'Eglise.

C'est Garibaldi qui écrit de Caprera :

19 Janvier, 1869.

Mon cher Riccardi,

Réunir en un seul camp tous les libéraux, puis, en décembre prochain, tous les libres-penseurs du monde entier, c'est une œuvre vraiment grande et je vous en souhaite la réalisation. Par le premier projet, vous essayez de guérir les plaies sociales qui affligent nos pays, et, par le second, d'extirper la gangrène sacerdotale qui l'empeste. Que Dieu bénisse cette sainte entreprise.

Je suis votre, etc.,

GARIBALDI.

" Ainsi la libre pensée essaiera de tenir ses assises générales, en même temps que les Evêques du monde entier seront réunis à Rome en concile. D'un côté on n'aura que des pensées de haine, on songera à extirper la gangrène sacerdotale ; de l'autre, il n'y aura que des pensées de charité, on s'efforcera de guérir les maux des individus et des sociétés ; le contraste sera frappant : la Providence le permettra, sans doute, afin que les peuples voient mieux encore où est le bien, où est le mal, où est la vérité où est l'erreur, où est Dieu où est *Satan*." (1)

*
* *

L'annonce du Concile œcuménique a mis également en fureur les révolutionnaires italiens, on devait s'y attendre. Un des principaux objets du Concile sera la condamnation des doctrines socialistes, d'affirmer l'autorité, dont la révolution sape les fondements : de stigmatiser l'œuvre de ténèbre poursuivie par les sociétés secrètes contre le trône et l'autel, et enfin de dire au monde politique combien est plus nécessaire que jamais cette doctrine du domaine temporel, l'objet de toutes les convoitises des Cavours et des Menabreas.

Ils envisagent le concile comme une batterie dirigée contre eux ; ils en ont peur, parce qu'ils ne veulent pas la justice mais le vol, parce qu'ils ne veulent pas la vérité et le bien, mais parce qu'ils leur préfèrent le mensonge et le mal.

(1) Chantrel.

" Messieurs, j'arrive de Rome : ainsi parlait, en 1867, le député Castagnola aux députés de Florence. Je viens d'y passer quelques jours, et je l'avoue franchement, je suis resté émerveillé de voir une si grande foule de prélats et de prêtres, une si grande concorde dans les desseins. Je me suis mêlé au peuple, et je me suis mis en mesure d'étudier si le motif qui avait attiré à Rome une si grande multitude était l'exaltation religieuse, parce que tant de saints étaient à la fois inscrits sur le régistre céleste, ou quelque préoccupation terrestre qui avait amené ce concours. Messieurs, je dis la vérité, ce mouvement a fait une grande impression sur moi, j'ai vu que ce Pontife, qui n'est pas capable de détruire le brigandage aux portes de Rome, est pourtant capable de faire mouvoir d'un mot les Evêques des cinq parties du monde et de les rassembler tous dans la Basilique de saint Pierre du Vatican.

" J'ai vu des légions et des légions de prêtres, et spécialement des prêtres français mêlés aux Zouaves et tous ces hommes étaient unis dans les mêmes sentiments ; les prélats s'embrassaient, s'exaltaient, s'encourageaient comme pour une entreprise future. Les choses ont été si loin que dans un Consistoire, le Pontife a annoncé comme certain la réunion d'un concile qui fermerait les plaies de l'Eglise, et vous savez bien quelles sont les plaies de l'Eglise, puisque l'Eglise nous considère comme ses bourreaux.....

" Messieurs, on fait maintenant de Rome un nouveau Coblentz ; c'est de là qu'on s'efforce d'étendre la théocratie sur toute l'Europe. Là se prépare une nouvelle campagne, et contre l'esprit du libre examen, et contre la liberté, et spécialement contre notre Italie. (*sensation.*) "

Non, ce n'est pas contre l'Italie que Pie IX réunit le concile, ni contre aucun peuple, ils lui ont été tous donnés en héritage, parce qu'il est le Vicaire du Christ ; il les aime tous comme ses enfants, il veut leur salut, et c'est pour détruire le génie du mal qui les dévore qu'il assemble les puissances de l'Eglise.

Le lendemain un autre orateur, M. Pepoli, montait à la tribune et disait :

" Hier un orateur disait qu'il craignait le concile œcuménique qui doit se réunir à Rome. Pour moi, messieurs, je ne partage pas cette crainte. Malheur au concile s'il reste étranger au nouveau mouvement de la science et à l'impulsion de la civilisation ! malheur au concile s'il proclame l'infaillibilité du *Syllabus*, de ses pontifes ! Malheur à lui surtout, si à ses délibérations, le parlement italien oppose ses propres délibérations, décrétant la liberté pleine et entière pour tous ! "

"Ainsi, dit M. Chantrel, l'un criait malheur à nous, si le concile se réunit ! l'autre, malheur au concile ! la haine et la peur se manifestaient en même temps : la haine essaya de se satisfaire en poussant contre Rome les bandes garibaldiennes qui allèrent se briser à Mentana ; la peur n'a pu que redoubler quand on a vu que la France veillait à la garde du concile."

Les clameurs redoublèrent dans les Chambres Florentines, après la

publication de la Bulle de convocation, mais le gouvernement, voyant que désormais il n'y pouvait mettre obstacle, en prit son parti, et fit déclarer, par ses organes officiels, qu'il tiendrait plus que jamais à la doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'*Eglise libre* dans l'*Etat libre*, afin de fermer la porte à toute immixtion du pouvoir religieux dans les affaires civiles et politiques, qu'il laisserait libre les évêques de se rendre au concile, qu'il était bon qu'il y envoya, selon l'usage des anciens temps, ses ambassadeurs " *comme garantie réelle et précieuse contre les excès de la puissance ecclésiastique.*"

Mais ici une question se présente. La Cour Romaine admettra-t-elle les ambassadeurs du *Royaume-Italien*, Etat qu'elle n'a pas reconnu, qu'elle ne peut reconnaître sans approuver les spoliations qui l'ont agrandi et dont elle a été la première victime ?

***

Jusqu'à ce jour les gouvernements catholiques et non catholiques n'ont fait aucune démarche, prononcé aucune parole publique, qui puissent laisser entrevoir quelle sera leur attitude vis-à-vis le prochain concile œcuménique.

On a bien certaines paroles de ministres, certains articles de journaux favorables au gouvernement dans chaque pays et qui passent pour recevoir de haut certaines inspirations, mais d'actes officiels il n'y en a aucun qui soit parvenu à notre connaissance, nous en sommes donc réduits aux conjectures.

Or, voici ce qui résulte des données que la publicité a pu fournir d'une manière probable seulement, malgré le ton assuré de certains journaux favorables ou non, qui affirment plus qu'ils ne prouvent, et qui quelquefois publient la calomnie, sans se donner même la peine de vérifier ou de reproduire les réponses justificatives.

Il est donc probable que les gouvernements, peut être sans aucune exception, permettront aux évêques catholiques de leurs Etats de se rendre à l'appel du Souverain Pontife dans le courant de cette année.

On semble aussi prévoir que les gouvernements catholiques se feront représenter au concile par leurs ambassadeurs.

Maintenant, éprouvent-ils certaines appréhensions, quelques craintes au sujet des décisions que pourra prendre l'auguste assemblée ? Il est difficile qu'il en soit autrement, et même impossible dans l'attitude qu'ils ont prise vis-à-vis de l'Eglise.

Les constitutions politiques modernes ayant été établies sur des doctrines et des principes que l'Eglise ne peut admettre tous, parceque plusieurs sont ouvertement opposés à ses dogmes, à sa législation, ou à sa constitution divine, il est impossible que les décisions du prochain Concile, quelque soit l'esprit de modération et de douceur qu'on y apportera, ne frois-

sent pas certaines susceptibilités politiques, froissement d'autant plus vivement senti, que le Concile réunissant tous les caractères possibles d'œcuménicité, aura une autorité irrécusable pour tous les catholiques, pésera d'une force incroyable sur toutes les consciences, et donnera au peuple, au clergé et dans tous les rangs de la hiérarchie sacrée, une puissance de courage qui peut aller en face des résistances jusqu'à braver la persécution, l'exil et le martyre.

Il y a des lois civiles dans les divers États de l'Europe, sur l'éducation, sur le mariage civil, sur les droits du Pontife Romain ; il y a des dogmes, tels que l'infaillibilité du successeur de Pierre, ou d'autres du *Syllabus*, sur lesquels les gouvernements préféreraient que le Concile garda le silence. Mais le Concile, on le sait, sans trop se l'avouer, suivra l'inspiration de l'Esprit de Dieu, et décidera ce qui lui sera infailliblement dicté d'en Haut. De là donc des craintes, des défiances dans toutes les Cours. On y craint de voir limiter le pouvoir. On y redoute la proclamation de doctrines que l'on s'imagine à tort, être opposées à la liberté : et voilà pourquoi les gouvernements hésitent et semblent être dans l'appréhension.

Pour ce qui est du gouvernement français, en particulier, la présence de ses troupes à Rome et la volonté qu'il a fortement témoignée de les y maintenir indénifiment, et autant que la protection du Saint-Père l'exigera, lui font une situation dans laquelle il ne peut se montrer ni hostile, ni indifférent, mais où il est de son intérêt de se montrer favorable, et il y a à espérer que cette situation sera comprise et suivie.

Il ne pourrait être hostile sans s'aliéner tout le monde catholique et la France entière ; il n'est donc point de son intérêt de le faire et de mentir à ses promesses.

Il ne peut être indifférent, car s'il ne mécontentait personne par cette conduite, pareillement il ne contenterait aucun parti, et ce serait mal habile ; car attendre les événements, ce n'est que reculer les difficultés. Il faudra bien un jour les aborder, à moins de prononcer absolument la séparation de l'Eglise et de l'Etat, or on sait positivement que le gouvernement impérial ne la veut pas. Aussi dit-on que les assurances les plus bienveillantes ont été de nouveau renouvelées au Saint-Père pour assurer la tranquillité du Concile. C'est qu'un gouvernement sage ne se jette pas de gaîeté de cœur dans des embarras dont il ne peut pas toujours prévoir l'issue. Nous espérons donc, avec la *Civilta Catholica* que le gouvernement impérial sera favorable et se mettra dans une situation " aussi glorieuse pour lui que favorable à ses propres intérêts, en se proclamant sans hésitation le protecteur du prochain Concile œcuménique.'

LES ESQUIMAUX.

(*Suite.*)

Portrait des Esquimaux de Boothia, leur science géographique, leur horreur pour le *plum-pudding*.—La jambe de bois.—Vols commis, curieuse manière d'en découvrir les auteurs.—La bonne harmonie troublée.—Chasse au bœuf musqué.—Ce que peut engloutir un estomac d'Esquimau.

La relation de Parry nous a fait connaître les Esquimaux qui avoisinent la baie d'Hudson; celle de sir John Ross va nous fournir des détails non moins piquants sur ceux que l'on rencontre plus à l'ouest, dans les environs du pôle magnétique.

John Ross est l'un des plus célèbres explorateurs des mers arctiques. Dans une première expédition tentée en 1818, il avait enrichi la science géographique de découvertes nombreuses. Il en entreprit, en 1829, une seconde qui est restée célèbre par ses dramatiques péripéties. Après avoir reconnu la terre de Boothia, un détachement, conduit par James Ross, lieutenant et neveu de l'illustre navigateur, eut le premier la gloire de planter, le 1er Juin 1830, le drapeau britannique sur le pôle magnétique nord du globe, qui est le point vers lequel se dirige l'aiguille aimantée; mais, bloqué par les glaces pendant quatre mortels hivers, Ross dut abandonner son navire, la *Victory*, à l'endroit à peu près où, huit ans auparavant, Parry avait laissé la *Fury* démantelée. Echappé par miracle d'un emprisonnement sans exemple dans les fastes de la navigation arctique, Ross, repatrié par l'*Isabelle*, revint en Angleterre, où depuis deux ans on le tenait pour mort.

C'est durant le premier hivernage à Félix-Harbour, par 50° de latitude nord et 95° de longitude occidentale, que furent observés les faits que nous allons raconter.

Vers le commencement de l'année 1830, les marins de sir John informèrent leur capitaine que de leur observatoire, ils avaient vu des hommes. Ross courut aussitôt dans la direction qu'ils lui avaient indiquée, et ne tarda pas, en effet, à apercevoir quatre Esquimaux, près d'une montagne de glace. A sa vue, ils se retirèrent derrière la montagne; mais comme il continua à avancer, un assez grand nombre d'entre eux se montrèrent tout à coup, formant un corps de dix de front sur trois de profondeur.

Après les procédés d'usage en pareille circonstance, on s'aborda et la cordialité s'en suivit.

Ces Esquimaux étaient au nombre de trente et un. Ils venaient du sud; ils avaient édifié leurs huttes à quelque distance vers le nord, et avaient aperçu le vaisseau la veille. Ils portaient sur des traîneaux un vieillard et deux d'entre eux qui étaient boiteux.

Ils étaient tous enveloppés dans une immense quantité de vêtements, principalement en peau de renne, chaussés de deux paires de bottes, e quelques-uns d'une paire de souliers en sus, ce qui, avec leur capuchon, leur donnait en hauteur et en épaisseur des dimensions très-supérieures à la réalité. Certains portaient sur leurs habits des franges faites avec des nerfs ou avec de petits os attachés ensemble. Des peaux de glouton, d'hermine et de veau marin gris semblaient aussi leur servir d'ornements.

Les traits de la plupart d'entre eux respiraient la santé et la bonne humeur. Leur peau n'était pas aussi cuivrée que celle des autres Esquimaux du nord. Ils étaient plus propres, et, chose remarquable, leurs cheveux étaient coupés courts et arrangés avec soin. Ils ne firent aucune difficulté de se rendre au navire. Les gravures, jointes aux relations des voyages précédents, et qui représentaient des types de leur race, leur firent le plus grand plaisir. Les miroirs produisirent sur eux leur effet ordinaire, et leur surprise fut au comble, quand ils se virent dans la grande glace du navire. Les mets européens n'eurent pas le même succès. L'un d'eux auquel on offrit un morceau de viande, le mangea et poussa le savoir-vivre jusqu'à dire que cela était fort bon ; mais, à force de questions, le commandant Ross lui fit avouer qu'il n'avait pas dit ce qu'il pensait, et ses compagnons, en ayant reçu la permission, s'empressèrent de jeter les morceaux qui leur avaient été donnés. On offrit ensuite de l'huile au même individu. Il la but avec avidité et la trouva excellente.

Une lutte à la course ayant été engagée entre l'un de ces enfants du Nord et un marin de l'expédition, il y eut entre les deux champions une telle réciprocité de courtoisie qu'on ne put dire quel était le vainqueur.

Une danse au violon, à laquelle les visiteurs prirent la part la plus vive, termina cette heureuse journée.

On les reconduisit à une certaine distance et on promit d'aller les visiter le lendemain, ce qui eut lieu.

Par leur mode de constructions et de distributions, leurs matériaux et leur mobilier, leurs huttes étaient toutes pareilles à celles dont nous avons fait la description dans les numéros précédents.

Leurs provisions de chair de renne et de veau marin étaient enterrées sous la neige, suivant la coutume de ces peuples, qui amassent ces provisions pendant l'été et les conservent ainsi pour la saison des grands froids.

Les femmes n'étaient pas des beautés ; mais, par leur conduite et leur tenue, elles n'étaient pas inférieures à leurs maris. Toutes celles qui avaient dépassé treize ans semblaient être mariées. D'une petite taille, elles avaient des traits pleins de douceur. Toutes étaient plus ou moins tatouées, surtout sur le front et de chaque côté de la bouche et du menton. Leurs vêtements ne différaient guère de ceux des hommes, mais à la différence de ceux-ci, leurs cheveux, pour l'ordre et la propreté, laissaient

beaucoup à désirer. Du reste, elles parurent fort sensibles aux cadeaux de verroterie et d'aiguilles qui leur furent prodigués.

Ces naturels connaissaient Igloulik, l'île Winter, la baie Répulse. Il n'y avait que treize jours qu'ils avaient quitté Akooli, localité située en face de cette baie ; ils étaient venus à l'endroit où ils se trouvaient, pour se rapprocher de la mer libre, qu'ils disaient être à quelque distance vers le nord. Ils ajoutaient que la terre qu'on voyait à l'est était une île, et qu'ils étaient venus en longeant la côte occidentale, où il y avait plusieurs grandes rivières ; mais il ne fut pas possible d'apprendre d'eux s'il y avait un passage au sud de cette île ou de la pointe occidentale qu'on avait en vue. C'était pourtant par ce seul point que la *Victory* pouvait espérer d'aller plus loin. On ne pouvait douter que la terre à l'est ne fût le continent américain.

Huit de ces hommes suivirent les gens de l'expédition au vaisseau.

Pendant le trajet, un coup de vent très-froid étant parti d'une vallée, l'un d'eux s'écria que le capitaine avait une joue gelée ; il fit sur-le-champ une boule de neige, l'en frotta et resta constamment auprès de lui, lui recommandant souvent de couvrir sa joue d'une main, pour prévenir le retour du même accident.

De retour au vaisseau, on abandonna six des Esquimaux aux soins de l'équipage, et les deux autres qui étaient des chefs, furent invités à la table du capitaine. La vue des couteaux, des fourchettes et des autres objets les émerveilla ; mais, après avoir observé pendant quelques intants les mouvements de leurs convives européens, ils se servirent de ces ustensiles, si nouveaux pour eux, avec autant de dextérité que s'il y eussent été habitués toute leur vie. Leur goût sembla même subitement amélioré. Ils parurent manger avec plaisir de la viande conservée ; mais les salaisons, le riz, le fromage ne leur donnèrent que du dégoût, et ce qui fut particulièrement humiliant peur la cuisine britannique, ils n'accueillirent pas mieux un *plum-pudding* dont on attendait pourtant le plus grand effet sur des estomacs qui savouraient comme de grandes friandises de la graisse de veau marin et de l'huile rance ; l'eau-de-vie ne leur parut pas moins détestable. Cette peuplade n'avait donc point encore ce goût fatal qui, en pervertissant le caractère moral de ses voisins du sud de l'Amérique, a accéléré leur extermination.

Les jours suivants, les communications avec ces sauvages continuèrent. On s'efforça d'en tirer des renseignements sur les contrées voisines, et ils ne se montrèrent pas étrangers aux éléments de la géographie. Quelques-uns firent des petites cartes où des lieux connus des voyageurs, notamment la baie et la rivière Wager, les lacs voisins de la baie Répulse, ainsi que plusieurs criques et rivières sur la côte, étaient correctement placés.

Dès la seconde visite, on eut même la preuve que, dans ces notions de géographie, certaines de leurs femmes pouvaient le disputer à leurs maris.

L'une d'entre elles appelée *Tiriksia*, comprit fort bien ce que signifiait une carte qu'on lui montra, et quand on lui eut donné un crayon, elle en traça une autre, à sa manière, qui ressemblait assez à la première, mais qui contenait beaucoup plus d'îles. Par une précaution trop justifiée par la pauvreté des régions qu'elle dessinait, elle eut même soin de marquer des points où les voyageurs devaient s'arrêter chaque soir, et ceux où l'on pouvait se procurer des vivres.

On voit par là que les seules nécessités de la vie sauvage peuvent inculquer, même aux femmes, certaines aptitudes que souvent l'éducation ne parvient pas à leur donner au sein de la civilisation.

A son talent de géographe, Tiriksia joignait celui d'excellente couturière en peaux de renne et de veau marin. Elle fit cadeau au capitaine d'un costume complet de femme d'Esquimau, travaillé avec soin, orné avec art, et reçut en retour un mouchoir de soie qu'elle avait distingué particulièrement parmi les objets offerts à sa vue.

A quelques jours de là, l'expédition rendit au fils de cette femme le plus précieux service. Il s'appelait Tulluahiu. Ayant perdu depuis longtemps une jambe, il était venu au navire dans un traîneau tiré par un de ses compagnons. Le chirurgien l'examina, et, pensant qu'il était possible de lui adapter une jambe de bois, il fit venir sur le champ le charpentier pour prendre la mesure. Tulluahiu, voyant ce dont il s'agissait, fut saisi d'un transport de joie inexprimable. On lui expliqua que sa nouvelle jambe serait prête dans trois jours. On lui donna, ainsi qu'à son compagnon, une des caisses d'étain qui avaient contenu les viandes conservées, et ils partirent l'un et l'autre au comble de la félicité.

" Que personne ne s'imagine connaître la valeur d'un présent, dit à ce sujet la relation, avant d'avoir appris quel bonheur peuvent produire un grain de verre bleu, un bouton jaune, une aiguille ou un fragment d'un vieux cercle de fer."

Tulluahiu, comme on le pense bien, ne manqua pas de venir essayer sa jambe. En dépit d'un froid épouvantable, il arriva accompagné de son ami Otookin, d'une vieille femme, de quatre hommes et de deux jeunes gens, qu'il avait voulu rendre témoins de sa miraculeuse transformation. On fit l'essai de la jambe ; mais, comme le charpentier avait à y mettre la dernière main, Tulluahiu fut renvoyé au lendemain. Ce jour-là, aussi ponctuel que la veille, il eut la satisfaction de voir la jambe attachée à son genou, et apprenant aussitôt à en faire usage, il se mit à se promener avec un air d'extase où perçait une admiration des plus profondes pour le génie chirurgical du charpentier.

Sa reconnaissance et celle de ses compatriotes se manifestèrent d'une manière aussi plaisante que vive. L'armurier du vaisseau touchait à sa fin. L'ami de Tulluahiu, Otookin, était angekok, c'est-à-dire, comme on le sait, sorcier et médecin en même temps ; Tulluahiu et ses compagnons

proposèrent aussitôt d'employer sa puissance magique en faveur du malade.

Le nom du navire fut gravé sur la jambe, et son possesseur, n'étant pas encore habitué à s'en servir pour entreprendre avec elle une course de deux milles sur la glace et sur la neige, dut se contenter, à son grand regret, de l'emporter sur son traîneau ; mais peu de jours après, on apprit qu'il avait pu aller à la chasse du veau marin, et à cette nouvelle on répondit par une autre de nature à l'enchanter encore plus, s'il était possible.

Le charpentier avait imaginé un pied plus convenable pour marcher sur la neige. Informé de ce surcroît de bonne fortune, l'heureux Tulluahiu accourut encore, avec un grand nombre de ses compagnons et une troupe d'enfants, pour chercher son nouveau pied, et il en fut charmé à ce point qu'on eut toutes les peines du monde à l'empêcher de repartir sur-le-champ pour en faire immédiatement l'essai. Lui et ses amis semblaient accablés de la grandeur d'un tel bienfait. L'expédition ne tarda pas à le revoir ; il avait fait à pied tout le trajet, environ neuf milles et demi.

" Cette jambe de bois, dit le capitaine, nous éleva plus haut dans l'esprit de cette tribu que n'auraient pu le faire toutes les merveilles de l'Europe."

Elle amena un incident assez plaisant. Un des naturels ayant mal à une jambe, vint demander qu'on lui en fit une par précaution ; c'était un moyen de se procurer un morceau de bois. On répondit à l'astucieux Esquimau que la première chose à faire pour obtenir ce qu'il désirait, c'était de se faire couper sa mauvaise jambe. Il n'insista plus.

Les relations avec les naturels continuèrent sur le pied le plus amical. Des achats, des échanges de bons offices les cimentèrent.

Cependant, les voyageurs eurent le regret de se convaincre que leurs nouveaux amis n'étaient pas, comme ils l'avaient cru d'abord, des modèles d'honnêteté parfaite. Plusieurs choses avaient notoirement disparu, telles qu'un marteau, des mouchettes, un verre de lunettes, et, en dernier lieu une loupe. Le capitaine, d'après certaines circonstances, soupçonnait l'angekok Otookin de s'être approprié ce dernier objet. Ses soupçons se confirmèrent ; étant allé visiter ce docteur primitif, qui souffrait d'une enflure à une joue, il le trouva très-peu disposé à le laisser entrer dans sa hutte. Ross, après avoir examiné le patient, lui dit aussitôt que son mal tenait au verre magique. Otookin avoua sur le champ le vol et promit de rapporter la loupe le lendemain. Ross le quitta en lui recommandant de ne pas oublier de le faire, l'assurant que, s'il y manquait, son autre joue enflerait indubitablement. Il fut exact, et sa terreur était si grande qu'il remit outre la loupe, non seulement le marteau, mais même un hameçon et un fer de harpon que le capitaine lui avait donnés en échange d'un arc, et qu'il possédait, par conséquent, à titre légitime. Ross accepta

pour lui faire plus d'impression, la punition qu'il s'infligeait à lui-même, et renouvela le troc comme si le premier eut été sans valeur.

Deux jours après, Ross revit le sorcier, il était désespéré, il n'avait pu tuer un seul veau marin, et il attribuait sa mauvaise fortune au verre magique ; le capitaine le consola en l'assurant qu'il aurait meilleure chance sous deux jours.

Quant aux mouchettes et au verre de lunettes, le bruit public apprit aux voyageurs qu'une vieille femme les possédait, et bientôt un accident leur donna la preuve qu'ils avaient été volés plus qu'ils ne pensaient.

On avait tiré des coups de fusil pour faire des expériences sur la vitesse du son. Un Esquimau qui avait accompagné le commander James Ross à l'observatoire, lui demanda ce que disaient les fusils. " Ils disent, répondit l'Anglais, les noms de tous ceux qui nous ont pris quelque chose."

Ces paroles ayant été rapportées à la tribu, une assemblée générale eut lieu immédiatement, et il y fut décidé qu'on rendrait tout ce qui avait été pris.

Grâce à cette circonstance, l'expédition, en sus des objets dont la disparition avait été remarquée, rentra en possession d'un morceau de fer, d'un fragment de cercle de même métal et d'un rouet de poulie.

Dans les mois suivants, le commander Ross fit trois voyages de découvertes dans l'intérieur du pays. Une terrible rupture faillit éclater entre les voyageurs et les naturels au moment de son départ pour la troisième excursion.

Ross, se proposant d'aller visiter dans le nord un endroit dont la connaissance pouvait être importante, avait profité d'une visite qu'avait faite au navire, la veille du jour fixé pour son départ, une troupe nombreuse d'Esquimaux, pour engager l'un d'entre eux à lui servir de guide. Mais qu'elle n'est pas sa surprise et celle de sa suite en arrivant le lendemain au village de leurs bons amis de la veille ?

Un profond silence a remplacé les cris de joie par lesquels on les accueillait habituellement.

Bientôt ils apperçoivent les Esquimaux armés de leurs couteaux, sombres, courroucés. Les femmes, les enfants ont été mis à l'écart, ce qui est le signe de la guerre. Tout à coup un vieillard se précipite hors d'une hutte, agitant en l'air un de ces couteaux dont ils se servent pour attaquer les ours. Des larmes coulent sur son visage ridé, et ses yeux égarés semblent chercher les objets de sa fureur. Le commander et le chirurgien qui l'accompagne s'approchent pour connaître la cause de tout ce mouvement ; le vieillard lève son arme pour la lancer contre eux, mais le soleil qui l'éblouit lui fait suspendre un instant son coup, et son fils lui saisit le bras.

James Ross et son compagnon, se perdant en conjectures pour deviner la cause d'une animosité si soudaine, se mettent cependant en défense.

Le vieillard furieux est alors saisi par ses deux fils, qui le retiennent et lui lient les bras derrière le dos, en dépit des efforts qu'il ne cesse de faire pour se dégager de ses liens; mais les autres paraissent prêts à le seconder dans ses attaques.

Néanmoins, d'après la conduite de ses deux enfants, on peut conjecturer qu'il y a divergence d'opinion entre eux. Tous ne sont donc pas également hostiles, et les pourparlers sont possibles.

Sur ces entrefaites, les Esquimaux se consultent, délibèrent et se mettent en marche en deux files comme pour entourer les voyageurs. Ross, ne voulant pas se laisser couper le chemin du vaisseau, les avertit de ne pas approcher davantage; ils s'arrêtent un instant, mais presque aussitôt continuent d'avancer, brandissant toujours leurs couteaux avec un air de menace. Se voyant à la veille d'être enveloppé, le commander les met en joue... Il va faire feu...heureusement ce seul geste les arrête. Ceux qui étaient les plus près s'enfuient; les autres les suivent.

Il est longtemps impossible d'en faire revenir un seul. Pourtant une femme se dévoue; elle crie au commander de ne pas tirer et s'avance avec confiance.

Enfin, les voyageurs apprennent d'elle, la cause de tout ce tumulte. Le soir précédent, un des fils adoptifs du vieillard, bel enfant de sept à huit ans, avait été tué par une pierre qui lui était tombée sur la tête du haut d'une falaise, et les hommes blancs étaient accusés d'avoir causé ce malheur au moyen des pouvoirs surnaturels qu'on leur supposait.

Sans entrer dans les détails qui suivirent, nous nous bornerons à dire que James Ross parvint à persuader les Esquimaux de l'injustice de leurs soupcons, et qu'il ne parurent plus occupés qu'à effacer l'impression que leur conduite pouvait avoir produite.

Ils insistèrent toutefois pour que le commander différât son voyage, disant qu'ils ne pouvaient se servir de leurs chiens avant que trois jours se fussent écoulés depuis la mort d'un membre de la famille; mais James Ross parvint à décider l'un d'entre eux, nommé Poo-Yet-Tah, à l'accompagner, à la condition de prendre avec lui deux de ses compagnons.

En chemin, Poo-Yet-Tah ne manqua pas de faire à l'Européen des questions sur ce qui l'intéressait le plus. " A l'aide de fusils, pourrait-on trouver des bœufs musqués, ou en apercevoir sur les montagnes, au moyen de ces tubes à travers lesquels regardaient toujours les hommes blancs ? "

Ross, qui, depuis l'aventure à laquelle il venait d'échapper, ne se souciait nullement de passer pour sorcier, lui déclara qu'il était incapable de lui rien dire relativement aux bœufs musqués, ce qui parut le désappointer beaucoup. Le pauvre Esquimau ne comprenait pas que l'expédition, en se rendant dans les régions arctiques, eut d'autre but que d'y venir faire de bons repas avec la chair de ces animaux.

Cette conversation se trouvait, au reste, entamée fort à propos. Sur la

pente d'une montagne escarpée, au pied de laquelle ils cheminaient, les yeux exercés de l'Esquimau venaient de remarquer plusieurs traces de bœufs. Il reconnut que ces quadrupèdes avaient passé par cet endroit plusieurs jours auparavant, et, continuant ses recherches, il affirma avoir trouvé d'autres pistes, remontant, selon lui, tout au plus à la soirée précédente. Il prit aussitôt son arc et ses flèches, et partit en emmenant deux de ses chiens et en recommandant à Ross de le suivre avec son fusil et son chien favori.

En arrivant sur les pistes en questions, il découpla ses chiens ; Ross mit aussi le sien en liberté, et la petite meute partit avec la rapidité de l'éclair. On la perdit bientôt de vue. Supposant le commander trop fatigué pour courir comme lui après les chiens et le gibier, Poo-Yet-Tah ralentit poliment son pas, bien que Ross l'engageât à n'en rien faire, et, comme celui-ci lui manifestait la crainte de perdre la proie ; " les chiens, répondit-il, savent leur besogne. "

Après deux heures d'une marche pénible, voyant que les traces des chiens ne suivaient plus celles des bœufs, l'Esquimau en conclut que le gibier était trouvé et tenu en arrêt. Sa conjecture se vérifia. Comme il tournait le coin d'une montagne, un superbe bœuf musqué, arrêté devant les trois chiens, se présenta à leur vue. A ce moment Poo-Yet-Tah prend l'avance ; il a déjà décoché deux flèches à l'animal ; la seconde, le frappant sur une côte, est retombée à terre et ne l'a pas seulement distrait de l'attention qu'il porte aux attaques des chiens. Ceux-ci le harcèlent en tournant autour de lui, battant en retraite quand il leur fait face, et lui mordant les jambes quand il se retourne pour leur échapper. Le bœuf tremblant de rage, s'efforce de les atteindre, mais leur agilité et leur expérience déjouent ses efforts. L'Esquimau continue à tirer sans produire aucun effet, ayant beaucoup de peine à trouver une occasion favorable pour décocher ses flèches, et perdant beaucoup de temps à les ramasser.

Il était aisé de voir que ses armes étaient insuffisantes pour un tel combat, ou du moins qu'il lui faudrait plusieurs heures pour remporter la victoire.

Indépendamment du prix qu'il attachait à la proie, Ross tenait à prouver à son compagnon la supériorité des armes européennes. A la distance d'environ deux toises, il fait feu sur le bœuf avec deux balles. Le coup porte et l'animal tombe, mais, se relevant à l'instant même, il court sur les deux chasseurs, qui se réfugient derrière une pierre énorme. En les poursuivant, le ruminant s'y frappe la tête et tombe de nouveau avec un bruit qui fait retentir la terre. L'Esquimau prend alors son couteau pour l'en percer, mais l'animal se relève encore et force son trop prompt adversaire à se réfugier derrière les chiens qui recommencent leurs attaques. Perdant tant de sang que ses longs poils en sont couverts, la pauvre bête semble conserver toute sa force et toute sa rage.

Cependant, derrière la pierre, Ross a rechargé son fusil, et il se prépare

à tirer un second coup quand le bœuf se précipite sur lui. Poo-Yet-Tah, vivement alarmé, lui crie de se replacer derrière la pierre, mais il a eu le temps d'ajuster ; deux coups partent et le terrible quadrupède tombe pour ne plus se relever. Une balle lui avait traversé le cœur, et l'autre lui avait fracassé l'épaule.

A la vue de son ennemi terrassé, le premier mouvement de l'Esquimau fut de crier et de sauter de joie. Saisi d'étonnement en voyant l'effet des armes à feu, il se mit à examiner soigneusement les trous que les balles avaient faits à la peau de l'animal, et fit remarquer au commander que le corps avait été traversé de part en part ; mais ce qui lui causa le plus de surprise ce fut de voir l'épaule fracassée : " Je n'oublierai jamais, dit James Ross, l'air de terreur avec lequel il me dit, en me regardant en face ; *now ek poke* ! elle est brisée !.... "

Il y avait alors dix-huit heures qu'ils n'avaient rien pris. Ross s'attendait à voir son Esquimau songer immédiatement à se préparer un dîner avec sa proie, mais ce dernier avait encore plus de prudence que de gourmandise. Il savait que la violence du froid, en gelant le corps du bœuf, allait en faire une masse qui défierait dents et couteaux, s'il n'était dépécé à l'instant, et l'écorcher fut son premier soin, il se contenta, pour le moment de mêler le sang chaud du bœuf avec de la neige pour la faire fondre et en étancher sa soif. Par la même raison, il divisa la bête en quatre quartiers, et ne pouvant les emporter, il les couvrit d'une petite hutte de neige pour être sûr de les retrouver au retour, en ayant soin, bien entendu, d'en distraire ce qui était nécessaire pour le repas du soir.

Chemin faisant, ils découvrirent un autre bœuf musqué, mais ils étaient trop fatigués pour le poursuivre. L'Esquimau assura que cela importait peu, que l'animal resterait dans cet endroit pendant quelque temps, et qu'il serait facile de le retrouver le lendemain matin.

Un bon souper, ou plutôt un bon déjeuner, car ils n'arrivèrent à la hutte qu'à cinq heures du matin, fut le prix de leurs fatigues. La venaison était excellente ; mais Ross avait à peine dormi quatre ou cinq heures, qu'il fut réveillé par les cris de Poo-Yet-Tah et les aboiements des chiens. Le bœuf musqué vu la veille avait agité le sommeil du sauvage. Parti depuis plus d'une heure pour courir après ce nouveau gibier, il avait trouvé l'animal sur le haut d'une montagne escarpée, l'avait gravie avec ses chiens, et le bœuf, en cherchant à s'échapper, était tombé du haut du rocher et s'était tué.

On se rendit sur place. La chute du bœuf d'une hauteur de trente pieds sur un bloc de granit lui avait brisé tous les os. Le guide s'empressa de lui faire subir les mêmes opérations qu'au premier.

Le lendemain, un ouragan violent ne leur ayant pas permis de sortir de la hutte, Ross y trouva une occasion de causer à loisir avec les guides, et

chercha à obtenir d'eux une explication plus complète de la scène de fureur que nous avons d'écrite plus haut.

Poo-Yet-Tah désirait lui-même cette explication. A peine Ross eut-il entamé ce sujet que l'Esquimau se mit à parler avec une vivacité, une véhémence, qui firent d'abord craindre au commander que l'animosité ne se fut de nouveau emparée de lui ; mais Ross eut bientôt lieu de se convaincre du contraire. Le feu de son débit ne tenait qu'au désir de justifier ses compatriotes et lui-même, en exprimant vivement à Ross la conviction profonde où ils étaient de la trahison, et de la malveillance des hommes blancs. Il ajouta que l'erreur ayant été reconnue, la réconciliation devait être sincère. Il remercia plusieurs fois Ross de n'avoir pas tué son père (c'est ainsi qu'il appellait le furieux vieillard), ou de ne lui avoir pas fracturé l'épaule comme au bœuf musqué. A cet égard pourtant, il ne paraissait pas, d'après ce qui s'était passé, parfaitement tranquille sur l'avenir. Ross l'assura qu'il n'avait rien à craindre de semblable, en ajoutant que les hommes blancs étaient tous attachés à sa nation, et que leur plus grand désir était de rester ses amis.

Ce titre de père donné par Poo-Yet-Tah au vieillard en question étonna le commander, car il ne paraissait exister entre ces deux hommes qu'une différence de quelques années ; mais voici comment Poo-Yet-Tah expliqua la chose. Son père et sa mère s'étaient amiablement séparés peu de temps après sa naissance, le mari ayant cédé sa femme à un autre homme dont elle avait eu quatre fils. Ce second mari s'était noyé, laissant comme on voit, à la veuve une grande fortune, c'est-à-dire cinq enfants obligés de pourvoir aux besoins de leurs parents, dans leur vieillesse. Elle se trouva donc un troisième mari. Ce fut le vieillard qui était frère du premier, mais elle n'eut aucun enfant de ce mariage, ce qui détermina les époux à adopter deux petits-fils dont l'enfant tué par une pierre était l'aîné. Le vieillard n'était donc que le beau-père de Poo-Yet-Tah.

La conversation n'empêcha pas les trois Esquimaux de donner à leurs mâchoires une activité plus conforme à leurs goûts. Ils ne s'occupèrent pendant toute la journée qu'à tailler la chair du bœuf en aiguillettes longues et étroites et à les avaler. Le cou, le dos, les côtes disparurent successivement, les effrayants mangeurs se reposant parfois pour prendre haleine, se plaignant de ne pouvoir plus manger, se couchant sur le dos, mais recommençant dès qu'ils se trouvaient en état d'engloutir de nouveaux morceaux.

A la vue d'un tel appétit, le commander se sentit à la fois stupéfait et humilié pour notre nature. " Brutes dégoutantes ! s'écrie-t-il, l'hyène même une fois repue se repose, mais l'impossibilité absolue de faire entrer une bouchée de plus dans leur estomac pouvait seule arrêter la gloutonnerie de ces créatures qui avaient reçu du ciel le don de la raison ! " Il passa la main sur l'estomac de Poo-Yet-Tah ; sa dilatation était prodigieuse. Le plus rude-mangeur de l'Europe en serait mort dix fois.

N. N.

LE CHIEN.

Importance du Chien.—Types primitifs, difficulté de les retrouver.—Influences attribuées au climat.—Chiens sauvages ; Chien de berger.—Variétés.—Qualités affectives et morales du chien.

Le Chien est l'animal domestique qui, par certaines manifestations d'intelligence et de sentiment, semble le plus rapproché de l'homme. Son affection, son désintéressement, sa fidélité et son dévouement résistent aux épreuves de la plus cruelle misère ; c'est l'ami, le compagnon et l'auxiliaire le plus utile de son maître.

On sentira de quelle importance cette espèce est dans l'ordre de la nature, en supposant un instant qu'elle n'eût jamais existé. Comment l'homme aurait-il pu, sans le secours du Chien, conquérir, dompter, réduire en esclavage les autres animaux ? Comment pourrait-il encore aujourd'hui découvrir, chasser, détruire les bêtes sauvages et nuisibles ? Pour se mettre en sûreté et pour se rendre maître de l'Univers vivant, il a fallu commencer par se faire un parti parmi les animaux, se concillier avec douceur et par caresse ceux qui se sont trouvés capables de s'attacher et d'obéir, afin de les opposer aux autres. Le premier art de l'homme a donc été l'éducation du Chien, et le fruit de cet art, la conquête et la possession paisible du monde. La plupart des animaux ont plus d'agilité, plus de vitesse, plus de force et même plus de courage que l'homme ; la nature les a mieux munis, mieux armés ; ils ont aussi les sens et surtout l'odorat plus parfaits. Avoir gagné une espèce courageuse et docile comme celle du Chien, c'est avoir acquis de nouveaux sens et les facultés qui nous manquent. Les machines, les instruments que nous avons imaginés pour perfectionner nos autres sens, pour en augmenter l'étendue, n'approchent pas même pour l'utilité, de ces machines vivantes toutes faites que la nature nous présente, et qui, en suppléant à l'imperfection de notre odorat, nous ont fourni de grands et d'éternels moyens de vaincre et de régner ; et le Chien, fidèle à l'homme, conservera toujours une portion de l'empire, un degré de supériorité sur les autres animaux ; il leur commande, il règne lui-même à la tête d'un troupeau ; il s'y fait mieux entendre que la voix du berger ; la sûreté, l'ordre et la discipline sont les fruits de sa vigilance et de son activité ; c'est une tribu qui lui est soumise, qu'il conduit, qu'il protège, et contre laquelle il n'emploie jamais la force que pour y maintenir la paix. Mais c'est surtout contre les animaux ennemis ou indépendants qu'éclate son courage, et que son intelligence se déploie tout entière ; les talents naturels se réunissent ici aux qualités acquises.

Le penchant pour la chasse ou la guerre nous est commun avec les animaux ; l'homme sauvage ne sait que combattre et chasser. Tous les animaux

qui aiment la chair et qui ont de la force et des armes, chassent naturellement. Le Lion et le Tigre, dont la force est si grande qu'il sont sûrs de vaincre, chassent seuls et sans art ; les Loups, les Renards, les Chiens sauvages se réunissent, s'entendent, s'aident, se relaient et partagent la proie ; et lorsque l'éducation a perfectionné ce talent naturel dans le Chien domestique ; lorsqu'on lui a appris à réprimer son ardeur, à mesurer ses mouvements ; qu'on l'a accoutumé à une marche régulière et à l'espèce de discipline nécessaire à cet art, il chasse avec méthode, et toujours avec succès. Dès que le bruit des armes se fait entendre ; dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné le signal, brillant d'une ardeur nouvelle, le Chien marque sa voix par les plus vifs transports ; il annonce, par ses mouvements et par ses cris, l'impatience de combattre et le désir de vaincre. Marchant ensuite en silence, il cherche à reconnaître le pays, à découvrir, à surprendre l'ennemi dans son fort ; il recherche ses traces ; il les suit pas à pas, et, par des accents différents, indique le temps, la distance, l'espèce et même l'âge de celui qu'il veut atteindre.

Pressé et désespérant de trouver son salut dans la fuite, l'animal qu'il poursuit se sert aussi de toutes ses facultés, il oppose la ruse à la sagacité. Jamais les ressources de l'instinct ne furent plus admirables ; pour faire perdre sa trace, il va, vient et revient sur ses pas, il fait des bonds ; il voudrait se détacher de la terre et supprimer les espaces ; d'un saut il franchit les routes, les haies ; passe à la nage les ruisseaux, les rivières ; mais toujours poursuivi et ne pouvant anéantir son corps, il cherche à en mettre un autre à sa place ; il va lui-même troubler le repos d'un voisin plus jeune et moins expérimenté, le fait lever, marcher, fuir avec lui, et lorsqu'ils ont confondu leurs traces ; lorsqu'il croit l'avoir substitué à sa mauvaise fortune, il le quitte plus brusquement encore qu'il ne l'a joint, afin de le rendre seul l'objet et la victime de l'ennemi trompé. Mais le Chien, par cette supériorité que donnent l'exercice et l'éducation ; par cette finesse de sentiment qui n'appartient qu'à lui, ne perd pas l'objet de sa poursuite ; il démêle les points communs, délie les nœuds du fil tortueux qui seul doit le diriger ; il voit de l'odorat tous les détours du labyrinthe, toutes les fausses routes où l'on a voulu l'égarer ; et loin d'abandonner l'ennemi pour un indifférent, après avoir triomphé de la ruse, il s'indigne, il redouble d'ardeur, arrive enfin, l'attaque, le met à mort et étanche dans le sang sa soif et sa haîne.

On peut dire, ajoute Buffon, que le Chien est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve ; le seul qui connaisse toujours son maître et les amis de la maison ; le seul qui, lorsqu'arrive un inconnu, s'en aperçoive ; le seul qui entende son nom et qui reconnaisse la voix domestique ; le seul qui ne se confie point à lui-même et ne cherche pas à s'affranchir ; le seul, enfin, qui, lorsqu'il a perdu son maître et ne peut le retrouver, l'appelle par ses gémissements.

Le genre Chien, *Canis*, de Linné, comprend un assez grand nombre d'espèces, telles que les loups, Chacals, les Renards, et les Chiens proprement dits. Nous ne nous occuperons en ce mement que de ces derniers. Les divers types de Chiens répandus sur toute la surface de la terre, et qui comptent tant d'animaux qui se rattachent à l'homme par les liens d'une ancienne et étroite amitié, sont aujourd'hui très-nombreux. Les voyages autour du monde, la facilité et la rapidité des communications, le zèle éclairé des voyageurs, les observations des officiers et des médecins de la marine, les riches collections rapportées par eux et qui ont enrichi les galeries des musées, ont puissamment contribué à éclairer un grand nombre de questions importantes sur l'histoire naturelle. Toutes les nations sont devenues tributaires de la science, et ces heureux concours ont de beaucoup augmenté nos connaissances. L'histoire naturelle du Chien peut se faire aujourd'hui sur de plus larges bases, et, après avoir résumé les opinions émises par les naturalistes les plus éminents, nous exposerons nos idées personnelles sur ces animaux, si intéressants à tous les points de vue.

Plusieurs opinions sont en présence sur la souche des nombreuses variétés de Chiens. Les diverses races ont-elles un type primitif unique, ou existe-t-il plusieurs types primitifs ? Le Chien descend-il du Loup, du Chacal, du Renard, ou est-il un produit du croisement de ces animaux ? Les races différentes que nous observons aujourd'hui sont-elles dues à de nombreux croisements, ou à des influences locales, à des conditions de soins ou de nourriture ?

Buffon croyait à l'existence d'un type Chien primitif, et trouvait dans le Chien de berger le représentant le plus voisin de ce type. D'après l'illustre écrivain, le Chien serait l'animal dont les influences physiques et le climat altèrent le plus la nature. Ces variations sont surtout marquées par la taille, l'allongement du museau, la forme de la tête, la longueur et la direction des oreilles et de la queue. Tous les Chiens, néanmoins, si différents qu'ils soient les uns des autres, conservent un faculté essentielle, celle de pouvoir se croiser sans difficulté. Certes, il y a dans ce fait seul une grande présomption pour que tous ne forment qu'une même espèce. Mais quelle serait cette race primitive et originaire de laquelle viendraient toutes les autres ? Comment en ressaisir le caractère, en retrouver l'empreinte définie ? Comment faire la part exacte et déterminée des influences, soit locales, soit alimentaires ? L'homme, bouleverse et défigure tout ; il ne veut rien tel que l'a fait la nature. Et le Chien, nous le savons, est certainement un des animaux que l'homme a le plus maniés ; il lui a ôté, plus qu'à tout autre, le soin de choisir lui-même son climat et sa nourriture.

Nous allons essayer, d'après les idées de Buffon, de retrouver, sur la surface du Globe, la première et la plus ancienne espèce de Chien.

Il existe, dans les contrées désertes ou peu habitées, des Chiens à l'état sauvage, véritables Loups pour les mœurs, mais qui en diffèrent essentielle-

ment en ce qu'ils sont toujours faciles à apprivoiser et très-sensibles aux caresses. Les voyageurs qui ont parcouru certaines parties de l'Afrique et de l'Amérique les y ont vus se réunir en grandes troupes et se jeter sur les Sangliers, les Taureaux sauvages, et même les Lions et les Tigres. Ces Chiens, disent-ils, se rapprochent du Chien de berger et du Renard : ils ont généralement la tête plate et longue, le museau effilé, le corps mince et décharné ; ils chassent en perfection et sont très-légers à la course.

Or, comme la nature, dès qu'on la laisse agir en liberté, ne manque jamais de reprendre ses droits, les Chiens que des Européens ont abandonnés dans les solitudes de l'Amérique et qui ont vécu en Chiens sauvages durant plusieurs centaines d'années, ont dû, quoique originaires de races altérées (mais domestiques), se rapprocher au moins en partie de leur forme primitive.—D'un autre côté, les Chiens orginaires d'Amérique, et qui, avant la découverte de ce nouveau monde, n'avaient eu aucune communication avec ceux de nos climats, devaient être tous d'une seule et même race. Or, celui de nos Chiens qu'on peut surtout leur comparer est le Chien à museau effilé, à oreilles droites et à long poil rude, que nous appelons *Chien de berger*. Buffon paraît donc avoir raison de le prendre pour le plus voisin du type primitif.

De même, dans les climats chauds, comme au cap de Bonne-Espérance, les Chiens naturels du pays présentent les mêmes caractères de figure et d'instinct : museau pointu, oreilles droites, queue longue et traînant à terre, poil clair, mais long et toujours hérissé ; de plus, ils sont excellents pour garder les troupeaux.— Les Chiens originaires de Madagascar, Maduré, Calcutta et du Malabar, où la température est encore plus chaude, ne ressemblent pas moins à nos Chiens de berger. Et lors même que l'on transporte dans ces régions,—c'est toujours l'opinion de Buffon que nous faisons connaître,—des Matins, des Epagneuls, des Barbets, des Dogues, des Chiens courants, des Lévriers, etc., ils dégénèrent à la seconde ou à la troisième génération. Enfin, en Guinée, la dégénération est encore plus prompte : au bout de trois ou quatre ans, ils perdent leur voix ; ils ne produisent plus que des Chiens à oreilles droites, comme celles des Renards, et semblablas aux Chiens du pays, c'est-à-dire fort laids, à peau nue, désagréable au regard et plus encore au toucher.

On peut donc dire avec vraisemblance que le Chien du berger est le plus proche du type primitif, puisque dans tous les pays habités par des hommes sauvages ou à demi-civilisés, on le retrouve peu modifié, et qu'on ne rencontre pas d'autre espèce dans le nouveau Monde, non plus qu'au nord et au midi de notre Continent.

D'ailleurs ce Chien, malgré sa laideur, son air triste et sauvage, l'emporte sur tous les autres par son instinct ; et ce caractère décidé qu'on remarque en lui ne lui vient pas de l'éducation : il naît, pour ainsi dire, tout dressé, et c'est guidé exclusivement par son naturel qu'il s'attache ainsi de lui-

même à la garde des troupeaux, qu'il les conduit d'une allure si intelligente, et déploie dans ces importantes fonctions une vigilance et une fidélité si extraordinaires, tandis que la plupart des autres Chiens ne s'instruisent, en vue des usages auxquels l'homme les veut employer, qu'à force de soins, de patience et souvent de sévérité.

Le Chien de berger est donc, suivant Buffon, le vrai Chien de la nature, celui enfin qu'on doit regarder comme la souche de l'espèce entière. Buffon émet encore cette opinion que le Chien courant, le Braque et le Basset ne font qu'une seule race.

Les influences que Buffon attribue aux climats sont considérables. Transportez, dit-il, le Chien courant en Espagne et dans le nord de l'Afrique, où presque tous les animaux ont le poil fin, long et fourni, il devient Barbet et Epagneul. Sous le climat d'Angleterre, le grand et le petit Epagneul, qui ne diffèrent que par la taille, changent de couleur du blanc au noir, et se transforment en grand et petit Gredins, ou bien encore en Chien Pyrame, qui n'est autre qu'un Gredin noir, marqué de feu aux quatre pattes, aux yeux et au museau; et le Mâtin, qui, au nord, se métamorphose en grand Danois, est un Lévrier au Midi.

Les grands Lévriers viennent du Levant; ceux de taille médiocre, d'Italie. Mais que ces derniers se trouvent transportés en Angleterre, les voilà encore amoindris, c'est-à-dire passés à l'état de Lévrons, qui sont une espèce de Lévrier très-petit. Le grand Danois, qui, nous l'avons vu, est le Mâtin devenu plus grand, augmente encore de taille s'il vit en Irlande, en Ukraine, en Tartarie, en Epire et en Albanie : on l'appelle alors Chien d'Irlande, et c'est le plus grand de tous les Chiens. Le Dogue, passant d'Angleterre en Danemark, est devenu petit Danois; et ce même petit Danois, emmené dans les climats chauds, a donné un Chien sans poil, le Chien turc. Ce Chien, néanmoins, est mal nommé : le climat de la Turquie est trop tempéré pour que les Chiens y perdent leur poil; c'est en Guinée et sous le ciel brûlant de l'Inde que ce changement se produit. Le Chien turc doit être un petit Danois qui, transposté sous de très-chaudes latitudes, s'y sera dépouillé de sa fourrure; il aura ensuite été introduit en Turquie, où il sera multiplié.—Aldrovande (1) dit que les premiers Chiens turcs qu'on ait vus en Europe furent apportés de son temps en Italie, et qu'ils ne purent résister au climat de ce pays, beaucoup trop froid pour eux. Mais comme Aldrovande ne décrit pas ces Chiens nus, il n'est pas sûr qu'ils se rapportent au Chien turc et au petit Danois. Tous les chien, en effet, dans les contrées excessivement chaudes, ne perdent-ils pas leur poil, et même leur voix? Tantôt ils sont tout-à-fait muets, tantôt on voit disparaître seulement la faculté d'aboyer : il ne leur reste qu'un hurlement comme celui du Loup, ou un glapissement de Renard.

(1) Mort en 1605.

Ainsi pour que les Chiens conservent leur ardeur, leur sagacité et leurs autres dons naturels, il faut qu'ils vivent sous un ciel tempéré. Ailleurs, ils cessent d'être bons à tous les usages auxquels nous les employons. Mais l'homme sait tirer parti de tout. Dans les chaudes contrées dont nous parlons, il recherche le Chien comme aliment, et trouve même sa chair préférable à celle des autres animaux. Sur les marchés où les nègres conduisent les Chiens pour les vendre, ceux-ci sont achetés plus cher que le Mouton, le Chevreau et le gibier ; enfin, le mets le plus délicieux d'un festin, dans ces pays, n'est autre qu'un Chien rôti. La chair de cet animal, si mauvaise à manger dans nos climats tempérés, acquiert-elle donc une autre saveur sous ces zônes lointaines ? Cela semble peu probable ; c'est plutôt, chez l'homme non civilisé, affaire de goût et de nature, et, sous ce rapport, nous savons qu'un Parisien apprécierait peu la cuisine d'un Cafre. Ajoutons, d'ailleurs, que les sauvages des pays froids se nourrissent non moins volontiers que les nègres de la chair du Chien. Or, " manger du chien, dit Bernardin de Saint-Pierre, c'est être à moitié anthropophage."

On trouve dans l'espèce canine le même ordre et les mêmes rapports qu'on remarque dans l'espèce humaine. Allez au Nord, parmi les glaces éternelles, l'homme, comme le Chien, apparaissent agrestes, contrefaits et rappetissés. Si les habitants du Groënland et de la Laponie, sur lesquels sévit continuellement un froid excessif, déconcertent l'œil par leurs formes grossières, leur laideur et l'exiguité bizarre de leur taille, leurs Chiens sont aussi très-laids et très petits. Mais passez dans la zône voisine : voici que se montre à vous la belle et vigoureuse race des Danois et des Finlandais. Hommes et Chiens sont peut-être, par leur figure, leur couleur et leur taille, les plus beaux des Hommes et des Chiens. En Tartarie, en Irlande, la race canine n'est pas moins remarquable qu'en Danemark. C'est un Chien, désigné autrefois sous le nom de Chien d'Epire, qui, suivant le rapport de Pline, le naturaliste, se mesura successivement avec un Lion et un Elephant. Buffon raconte qu'il en vit une fois un qui assis sur son train de derrière, avait un mêtre trente centimètre de hauteur ; il était, ajoute-t-il, tout blanc, et d'un naturel doux et tranquille.

De tout ce qui précède, il résulte que la diversité des races proviendrait de celle des climats. L'assertion de Buffon est bien nette dans ce sens. Il va sans dire, néanmoins, selon lui, que la douceur plus ou moins grande de l'abri, le caractère des croisements, la nature spéciale des aliments et de l'éducation contribuent non moins activement à produire ces transformations.

Telle est l'opinion de Buffon sur l'origine des diverses races de Chiens ; mais, tout en convenant qu'il y a du vrai dans ce que dit l'illustre écrivain, il est nécessaire de remarquer qu'il ne possédait pas assez d'éléments pour faire un travail d'ensemble ; son imagination l'a parfois emporté, et il est

facile de reconnaître qu'il a parlé des races de Chiens comme si elles dataient de quelques années seulement. Est-il possible d'admettre avec lui et sans restrictions ce qu'il appelle des races pures ? et faut-il accorder au climat une puissance aussi grande et aussi réelle que celle qu'il lui attribue ? Evidemment, il y aurait là exagération. Toujours est-il que le Chien de berger, comme il le dit, appartient à une des races les plus anciennes, à celle qui a dû être adoptée et conservée par es familles primitives, toutes composées de pasteurs. Nous ajouterons que la garde des troupeaux n'a pas été le seul service rendu par le Chien aux premiers Hommes, car sa soumission a sans aucun doute précédé celle de la Chèvre, du Mouton et du Bœuf, et il a puissamment aidé à augmenter le nombre des animaux que l'homme réduisait successivement à la domesticité.

Buffon a été plus heureux dans sa description des qualités affectives et morales : " Le Chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colère, même féroce et sanguinaire, rend le Chien sauvage redoutable à tous les animaux, et cède dans le Chien domestique aux sentiments les plus doux, au plaisir de s'attacher et au désir de plaire ; il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talents ; il attend ses ordres pour en faire usage : il le consulte, il l'interroge, il le supplie ; un coup d'œil suffit ; il entend les signes de sa volonté. Sans avoir, comme l'homme, la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment ; il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections ; nulle ambition, nul intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire ; il est tout zèle, tout ardeur et tout obéissance. Plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitements ; il les subit, les oublie, ou ne s'en s'ouvient que pour s'attacher davantage ; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves ; il lèche cette main, instrument de douleur, qui vient de le frapper ; il ne lui oppose que la plainte, et la désarme enfin par la patience et la soumission, plus docile que l'homme, plus souple qu'aucun des animaux, non-seulement le Chien s'instruit en peu de temps, mais il se conforme même aux mouvements, aux manières, à toutes les habitudes de ceux qui lui commandent ; il prend le ton de la maison qu'il habite ; comme les autres domestiques, il est dédaigneux chez les grands et rustre à la campagne. Toujours empressé pour son maître et prévenant pour ses seuls amis, il ne fait aucune attention aux gens indifférents, et se déclare contre ceux qui, par état, ne sont faits que pour importuner ; il les connaît aux vêtements, à la voix, à leurs gestes, et les empêche d'approcher. Lorsqu'on lui a confié pendant la nuit la garde de la maison, il devient plus fier, et quelquefois féroce ; il veille, il fait la ronde, il sent de loin les étrangers, et, pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppose, et par des aboiements réitérés, des efforts et des cris de colère, il donne l'alarme, avertit, combat, et fournit en même temps des exemples de courage, de tempérance et de fidélité.

LES REGIONS QUE TRAVERSE LE CHEMIN DU PACIFIQUE.

Entre les grands lacs de l'Amérique du nord et l'Océan Pacifique, entre Chicago et San Francisco, s'étendent les prairies de l'ouest, le désert et la Californie.

Les prairies sont d'immenses solitudes dans lesquelles s'agite un monde en voie de formation, des plaines en partie défrichées, en partie sauvages, qui offrent un bizarre mélange de barbarie et de civilisation. Des cités, bâties d'hier à peine, rivalisant déjà de prospérité avec les centres les plus importants de la Nouvelle-Angleterre. On croit assister à une scène des *Mille et une Nuits* quand on voit Chicago, la reine de l'Ouest, surgir du sol comme par enchantement ; Leavenworth, Omaha, Denver, vingt autres villes témoignent également de l'activité, de la *furie* créatrice du génie américain.

Pendant que d'un côté la moisson mûrit, de l'autre, l'infatigable travailleur jette des semences nouvelles ; négligeant les cités construites, le pionnier s'avance, son *bowie-knife* à la ceinture ; armé de son revolver et de la pioche, il dispute le sol pas à pas aux Peaux-Rouges et oblige la nature à lui livrer ses trésors.

Tout, dans cet étrange milieu, le rude pionnier, la prairie sans limites, la ville à peine ébauchée, prend un caractère de sauvage grandeur qui fascine l'imagination.

Pour quiconque aime la vue de la mer, les plaines de l'Amérique ont un charme inexprimable. Non-seulement les ondulations du sol rappellent le mouvement des vagues, mais l'absence complète des arbres, l'aspect uniforme du gazon semé de milliers de fleurettes, éveillent dans l'âme le sentiment de l'immensité ; l'âpreté des vents, que nul obstacle n'arrête, est avec l'océan une ressemblance de plus. Le spectacle qu'offre une prairie américaine par un temps clair, dans la saison de l'année où l'herbe est verte, a quelque chose de magique. Aucun objet aux contours tranchés, bois, chemins, rochers, collines, murs ou haies, n'y arrête le regard du voyageur. Partout s'étend sous ses pieds un interminable tapis de verdure. Une colonisation de plusieurs années n'a pas changé encore l'aspect du paysage ; le trait caractéristique de ces vastes prairies est de recevoir des millions d'habitants, de les absorber et de paraître toujours vides. Silencieuses et vastes, semblables à un champ de culture, quoique la main de l'homme n'y ait jamais touché, elles ont place pour toutes les multitudes que l'Europe et l'Asie versent continuellement dans leur sein. Elles nourriraient la moitié de la population du globe terrestre, et elles n'opposent aux efforts du pionnier nulle barrière d'aucune sorte, ni chaînes de

montagnes, ni sables brûlants, ni marais pestilentiels. La bêche et la charrue n'ont besoin que d'un court travail pour les rendre productives ; dans maint district, on peut tracer un profond sillon à travers les sols les plus riches, sans rencontrer, pendant dix lieues, la moindre racine, sans se heurter à un caillou.

Ce beau pays a cependant plus d'un défaut. Le premier c'est l'extrême inégalité de sa température ; on y passe subitement du climat des tropiques aux bises du nord. La chaleur est parfois de 40° centigrades, et le froid assez rigoureux pour geler, à plus de trois pieds de profondeur, les eaux du Missouri et du Mississipi. " Dans l'espace de onze heures, écrit un missionnaire qui, en janvier 1868, parcourait le Kansas, j'ai vu se produire une variation de 35 degrés. J'étais parti pour visiter un malade, à deux lieues de Leavenworth. Le matin, le soleil brillait, il faisait chaud, la neige fondait sur le chemin, la sueur ruisselait sur mon front. Quand je me mis en route dans l'après midi, tout avait changé de face. Le vent soufflait du nord-ouest avec tant de violence que j'eus le menton gelé. Un passant m'avertit charitablement; je m'empressai de frotter la partie malade jusqu'à ce que la circulation se rétablit, et j'en fus quitte pour la perte de l'épiderme."

Après l'inconstance du climat, le settler américain a encore à combattre la sécheresse du sol. Les plaines voisines du Mississipi, vivifiées par cette gigantesque artère, offrent à la culture d'inappréciables avantages ; aujourd'hui que le défrichement a envahi l'Extrême-Ouest, le pionnier se trouve en face de difficultés sérieuses. Les rivières sont facilement taries par l'ardeur du soleil, les cultures, faute d'une irrigation suffisante, ne donnent souvent que de maigres récoltes. Il faut recourir aux puits artésiens, lourde dépense pour le colon, mieux pourvu d'énergie que de dollars. Mais l'esprit américain n'est jamais à court d'expédients. Un ingénieur, M. Norton, vient de donner son nom à un appareil, d'invention française, qui permet de faire jaillir de l'eau à la surface du sol dans un espace de temps très court et à très peu de frais. Deux hommes, munis des outils les plus élémentaires, enfoncent dans le sol un tuyau métallique de 25 à 30 pieds de long ; une pompe est adaptée à la partie supérieure de l'appareil et, au bout d'une heure, sans qu'il soit nécessaire d'exécuter le moindre travail de déblais, une source limpide s'élance du sein de la terre à l'ordre de ces nouveaux Moïses. On peut sonder le sol avec une grande facilité, chercher l'eau partout; si on ne la trouve pas sur un point, on en est quitte pour enlever le tube et le replanter ailleurs. Le tuyau et la pompe coûtent 50 dollars.

De quelque manière qu'on s'y prenne, qu'on ait recours aux puits artésiens, aux endiguements, à la création de réservoirs et de canaux, l'irrigation, et, par suite, la mise en rapport de la contrée entière, est seulement une question de temps. On plantera des arbres qui, diminuant

l'influence des forces d'évaporation, le vent et le soleil, tempèreront les inégalités du climat ; la culture elle-même attire les pluies bienfaisantes ; les inconvénients dont nous parlons sont donc tout à fait temporaires.

Ce qui manquait surtout aux prairies de l'ouest, c'était une voie facile de communication pour le transport des céréales et des autres produits de l'agriculture. Cette voie existe aujourd'hui et il n'est pas douteux qu'elle ne doive imprimer une impulsion immense au peuplement des nouveaux territoires qu'elle traverse.

Au-delà des riches prairies et en avant des Montagnes Rocheuses, le voyageur rencontre de vastes solitudes justement nommées le *grand désert américain.*

L'aspect de ces lieux est vraiment désolant et fait pour ébranler des courages vulgaires. Aussi loin que la vue s'étende, elle ne découvre que des plaines sablonneuses et dénudées dont les ondulations monotones semblent accuser le séjour de l'Océan, à ces époques géologiques où ses vagues battaient les pieds granitiques des Montagnes Rocheuses. Des amas de sable, des blocs de calcaire rompus d'une façon bizarre, des rochers escarpés, des crevasses béantes, des lits de ruisseaux desséchés, des herbes fanées arrêtent le regard sans le distraire. Pendant la saison sèche, pas un être vivant qui anime ce paysage : le daim, l'élan, le buffle ont fui vers les lacs et les forêts. Encore des bandes d'Indiens maraudeurs, Pawnies, Comanches, Pieds-Noirs, Sioux, Upsakoras, Crows, infestent-elles ces plaines. Mais ne faut-il pas, au voyageur des solitudes américaines, ce triple airain dont le poète a doté le navigateur ?

> Illi robur et œs triplex,
> Circà pectus erat.....

Tels furent Lewis et Clarke, qui s'enfonçaient résolument dans ce désert au commencement de ce siècle. Devant eux, dans un horizon encore lointain, se dressaient les hautes cimes des Montagnes Rocheuses, première étape de leur course aventureuse, vierges encore de pas européens : nos voyageurs n'hésitèrent pas. Après avoir franchi les collines ou montagnes noires—*black hills*—qui séparent les eaux du Missouri de celles de l'Arkansas et du Mississipi, ils pénétrèrent dans les passes de la grande chaîne, à la fois repaire des Indiens maraudeurs et objet de leur terreur superstitieuse. Par le temps le plus calme et le plus serein, des bruits formidables et ressemblant à de fortes décharges d'artillerie s'y font entendre. Ce phénomène, à ce qu'il paraît, se retrouve dans la province de Guayra, au Brésil, ainsi que sur les rives de l'Amazone. La science l'explique par la rupture et la chute de grandes masses rocheuses dont les échos répercutent et prolongent le retentissement, ou par des dégagements d'hydrogène au milieu de couches de houille à l'état d'ignition. Mais les riverains de l'Amazone l'attribuent à la montagne elle-même, qui s'efforce

de rejeter les pierres précieuses enfouies dans son sein, et les Indiens des Montagnes Rocheuses aux génies des vents et de la foudre cachés dans leurs flancs. Aussi en approchant des passes, ne manquent-ils point d'offrir un tribut propitiatoire à ces hôtes dangereux. De ces tribus errantes les unes placent encore dans les Montagnes Rocheuses, la " crête du monde," comme elles les nomment, le séjour de Wacondah ou le grand maître de la vie ; les autres les heureux territoires de chasse qui constituent leur paradis. Pour d'autres enfin, c'est la région des âmes dans laquelle s'élèvent les villes des esprits généreux et libres. Après la mort, les âmes des justes retournent à l'ouest, dans la patrie des ancêtres ; elles traversent des défilés effroyables, des régions désolées, pour arriver au séjour béni de l'éternel printemps. Les chants mystiques des Peaux-Rouges décrivent avec de grands détails les obstacles que les élus doivent surmonter avant d'atteindre le port fortuné. Ces récits, qui probablement sont un souvenir des anciennes migrations accomplies par les tribus sauvages, n'exagèrent point les difficultés de toutes sortes semées sur les pas du voyageur.

L'aspect du pays est imposant plutôt que pittoresque. Ici des pics, dont la hauteur varie entre dix mille et douze mille pieds et dont le sommet est entièrement dénudé ; là des chaînons d'une élévation moyenne dont les fentes et les cimes se couvrent de quelques plateaux d'une grande fertilité. Dans les vallées profondes, de petits ruisseaux s'accroissent en sillonnant la plaine et vont finalement grossir les grands cours d'eau. A côté du buffle et de l'élan, on apperçoit le daim à queue noire, qui fuit à l'approche du voyageur, et le *bighorn* ou *ashahta*, sorte de mouton gris, qui le regarde sans crainte du haut des rochers inaccessibles qu'il habite comme le chamois.

Deux hôtes plus dangereux sont l'ours gris et le serpent à sonnettes. Ce dernier pullule à tel point dans le désert américain et les montagnes elles-mêmes qu'un de leurs contre-forts en a pris son nom : *Rattlesnake Mountains*. Quand à l'ours gris, sa force prodigieuse le rend très-redoutable ; son nom et ses exploits reviennent fréquemment dans les récits des chasseurs de la région. Il fait toujours face à l'assaillant, et si la faim le pousse il attaque le premier. Blessé, il devient furieux et poursuit le chasseur avec une vitesse supérieure. Malheur à l'homme ou au cheval qu'atteignent ses griffes, souvent longues de huit pouces, il est broyé, mis en morceaux !

Les obstacles que le voyageur avait rencontrés sur le versant oriental des Montagnes Rocheuses, il les rencontre encore plus redoutables sur le versant occidental. Une multitude de chaînes successives, un sol aride que n'arrose nul filet d'eau douce, des plaines de sel où ne croît pas une touffe d'herbe, telles sont les barrières accumulées par la nature dans ces tristes régions d'où la vie semble s'être retirée. Non seulement on n'y

rencontre aucun Indien, mais il n'y a pas même un buffle, pas même un oiseau. Le Sahara ne mérite pas autant le nom de désert; les sables d'Egypte ont leurs oasis, ceux d'Arabie sont interrompus çà et là par des puits et des bouquets de palmiers: dans le pays dont nous parlons on ne trouve rien, pas même de la terre; le sol se compose de soude, l'air et l'eau sont pleins de sel.

L'aspect du pays devient plus sauvage encore dans la Sierra Nevada. Cette chaîne californienne, qui longe la vallée du Sacramento, se dresse comme une muraille infranchissable ; une forêt d'arbres gigantesques, les premiers que l'on rencontre depuis le Missouri, couronne les hauteurs ; mais loin d'être un sourire de la nature, cette végétation devient une entrave de plus. En considérant les troncs pressés des sapins, les formidables bastions de rochers, les neiges épaisses de ces montagnes, on cesse d'être surpris que, pendant trois cents ans, le commerce ait fait pour l'éviter un détour considérable, et qu'il ait passé par l'isthme de Panama, ou même par le cap Horn. Mille souvenirs sinistres s'attachent aux vallées que traverse le voyageur. En 1848, les émigrants qui se rendaient en Californie, cernés par l'hiver, durent s'arrêter dans la Sierra Nevada. Les souffrances et la faim changent en bêtes féroces des hommes moins grossiers que des aventuriers avides d'or: les Indiens qui guidaient la marche furent tués les uns après les autres pour servir de pâture aux Européens; puis vint le tour des faibles et des malades ; on les massacra impitoyablement, et ces horribles scènes se renouvelèrent pendant trois mois.

La température n'est pas plus clémente que le sol n'est hospitalier ; les froids commencent en août et durent jusqu'en juin. Encore, pendant la courte belle saison, les nuits sont-elles glacées. Les bêtes de sommes succombent par centaines, leurs squelettes jonchent le chemin et ajoutent à la mélancolie de ces régions.

Les terres stériles qui s'étendent au pied des montagnes sont parsemées de lacs salés. La mer intérieure située dans l'Utah est le principal de ces réservoirs, mais il s'en faut qu'il soit le seul ; les plaines du mirage en renferment un, et les vallées voisines en comptent par douzaines. Divers indices, les érosions régulières de certains escarpements, les empreintes laissées sur la pierre, sembleraient faire croire qu'à une époque encore récente l'eau couvrait tout le pays. Le bassin entier des Montagnes Rocheuses, large de plus de 300 lieues, était peut-être autrefois une mer dont les hautes sierras de l'est et de l'ouest formaient la plage, tandis que les chaînes intermédiaires, le Wasatch, le Goshout, le Warodja, le Humboldt, cent autres qui n'ont pas encore reçu de nom figuraient les rocs et les îles. L'eau devait à cette époque s'élever à 200 ou 300 pieds au-dessus du lac Salé, mais l'action des vents et du soleil, répétée pendant des siècles, a graduellement amené l'évaporation de cette masse liquide. Les lacs actuels s'abaissent d'année en année, et déjà, sur les terres jus-

qu'alors stérilisées par la soude, on commence à trouver quelques traces d'une végétation chétive.

La découverte des mines de la Californie arracha ces vallées à leur solitude. Une foule d'émigrants se précipitèrent vers le nouvel Eldorado ; possédés de la fièvre de l'or, ils n'avaient qu'une seule pensée, arriver au plus vite, et les défilés des montagnes Rocheuses étaient le plus court chemin. Quelques années après, les Mormons, chassés des prairies, posaient au bord du lac salé les fondements de leur ville ; un travail opiniâtre changeait la face du sol et disputait le pays à une stérilité qu'on avait crue irrémédiable. La voie étant frayée, le commerce n'hésita plus à la suivre. D'ailleurs, le Kansas et la Nébraska commençaient à se coloniser ; les settlers de l'ouest, habitués à ne rien craindre, établirent des communications fréquentes avec la Californie, des transactions importantes s'établirent entre les côtes du Pacifique et les états de l'Est ; des villes surgirent au sein même des montagnes Rocheuses et rendirent la traversée des Sierras moins périlleuse.

C'était une idée hardie que de construire une voie ferrée dans ces pays déserts et au milieu de pareils obstacles. Malgré l'activité de l'immigration, les prairies de l'Extrême-Ouest sont encore de vastes solitudes ; les cent mille Européens dispersés dans ces régions n'en changent pas plus le caractère que des gouttes d'eau n'ajoutent à l'Océan. Il fallait donc apporter de fort loin les matériaux nécessaires à la construction du railway, improviser des habitations pour les ouvriers, pourvoir aux approvisionnements de la colonie mouvante. Les ingénieurs chargés du tracé ont montré une habileté rare. Malgré les abîmes et les pentes des sierras, les opérations géodésiques ont été faites avec précision ; le chemin tourne autour des obstacles, choisit les passes les plus praticables. Au sortir de la chaîne principale des Montagnes Rocheuses il se dirige vers Ogden sur le lac Salé, entre dans l'état de Nevada par le défilé de Humboldt, puis arrive à Austin, petite ville minière d'aspect fort maussade, quoiqu'elle ait plusieurs milliers d'habitants. Elle possède des métaux précieux, mais elle n'a ni eau ni verdure. La ligne franchit ensuite d'autres montagnes, d'autres plaines stériles et passe par Virginia-City, où existe un second gisement qui, en cinq ans de travail, a produit cinquante millions.

Le voyageur se trouve ensuite porté sur les cimes neigeuses de la Sierra-Nevada et une contrée bien différente du grand désert qu'il vient de traverser s'offre à ses regards.

Quoique ne formant qu'un seul état, le territoire compris entre la Sierra-Nevada et l'Océan pourrait être divisé en trois régions distinctes, ayant chacune des ressources différentes, un caractère propre. Sur les pentes de la montagne, se trouvent des forêts d'arbres gigantesques, des vallées ombreuses, des gîtes aurifères. Puis vient la chaude plaine du Sacramento, où les meilleurs, les plus beaux fruits des tropiques se mêlent à ceux des

climats tempérés; la végétation y revêt une splendeur inconnue dans tout autre pays; ainsi, la poire appelée *duchesse* atteint le poids incroyable de 3 à 4 livres sans exiger aucun soin extraordinaire. Au-delà s'étendent des champs d'avoine sauvage qui nourriraient des millions de moutons et de bœufs; les versants de la petite chaîne Contra Costa deviendront un jour d'excellents vignobles: enfin le printemps perpétuel qui règne sur la bande de terre voisine du Pacifique permet de cultiver toute l'année des légumes et des fleurs.

Avec une fécondité aussi rare, on se demande comment la Californie avait pu, sous la domination mexicaine, rester presque déserte. Les choses ont bien changé depuis. Quoique des millions d'arpents demeurent encore improductifs faute de bras, on commence à récolter assez de blé pour nourrir, outre les habitants du pays, ceux des états d'Orégon et de Washington. On en expédie dans l'Amérique du sud et, depuis quelques années, les froments californiens sont dirigés sur New-York où leur qualité est très-apppréciée.

Les exportations avaient pris la route du Chili et du Pérou avant de se diriger vers l'Amérique du nord, à cause de la facilité de communication que leur offrait l'Océan Pacifique. Un excellent port, le seul qui existe le long de ces plages sur une étendue de 700 lieues, ouvrait à la Californie de vastes débouchés maritimes; pourtant, ce ne fut pas à sa magnifique baie que San Francisco dut sa prospérité rapide, ce fut à la fièvre de l'or.

La ville, ou plutôt le village, existait depuis près d'un siècle. En 1773, deux missionnaires catholiques avaient bâti un monastère sur ces côtes; Espagnols et Franciscains, ils lui donnèrent le nom de "mission de San-Francisco." Ce vieil édifice de briques est situé à une lieue de la cité à laquelle il a donné son nom. Depuis lors, la colonisation avait lentement marché, 1500 Mexicains habitaient la petite bourgade lorsque, au mois de janvier 1848, le hasard amena la découverte des premières pépites d'or. Aussitôt des milliers d'hommes accourent de toute part, se précipitent sur la Californie comme des vautours sur leur proie. Au printemps de l'année suivante, trente mille émigrants arrivaient de l'Europe et des Etats-Unis; ils avaient traversé les prairies solitaires, franchi 300 lieues de montagnes et de déserts arides, perdu en route plus de quatre mille des leurs; mais, pour atteindre la terre promise de l'or, on ne compte pas les sacrifices.

Aujourd'hui, San Francisco est une ville de plus de cent mille âmes; on y trouve des Yankees, des Anglais, une multitude de Français, des Italiens, des Mexicains, des Australiens, des Chiliens, etc. La Chine est largement représentée: les fils du Céleste-Empire comptent pour un sixième dans le nombre total des habitants. C'est parmi eux que s'est recruté le plus grand nombre des travailleurs employés au chemin du Pacifique.

San Francisco semble appelé à prendre sur le Pacifique le rang de Liverpool en Angleterre, de New-York dans les anciens Etats Américains: cette ville sera le centre d'un immense commerce d'importation et d'exportation; elle distribuera dans le nouveau monde les produits de la Chine, du Japon et de l'Inde, peut-être même les expédiera-t-elle jusqu'en Europe. Puisse cette prospérité matérielle ne pas lui faire négliger des intérêts d'un ordre plus élevé et bien autrement importants.

E. Y.

RECEPTION DE M. AUTRAN.

A L'ACADEMIE FRANCAISE. (8 Avril 1869)

Tous les amis de la saine littérature se sont réjouis de l'élection de M. Autran à l'Académie française. C'était la juste récompense d'une carrière oute dévouée au culte désintéressé des lettres ; un honneur qui venait enfin chercher un modeste écrivain qui n'avait jamais brigué la faveur du public en flattant ses goûts et ses caprices d'un jour. Ceux qui ont déploré l'appui que la littérature a trop souvent donné de nos jours aux doctrines les plus dangereuse ont applaudi au choix d'un poëte qui n'a jamais chanté que les joies les plus pures, celles que procure la vie des champs, ou le spectacle de cette mer qui est plus que toute autre chose en ce monde l'image de l'infini. Une certaine curiosité se mêlait à cette satisfaction. M. Autran n'était connu que par ses vers. Y avait-il un critique, un orateur caché sous le poëte ? Comment allait-il apprécier les œuvres de Ponsard, si différentes des siennes ? Telle est la question que se posait tout bas la brillante et nombreuse assemblée qui se pressait le 8 avril sous la coupole du palais Mazarin.

M. Autran s'est concilié dès le début la faveur de son auditoire par les touchantes paroles qu'il a consacrées à la mémoire de Lamartine. Elles ont eu ce mérite de l'à-propos que, dans ce même discours, M. Autran relève si spirituellement dans quelques-unes des œuvres de Ponsard. C'était la première fois, depuis la mort du grand poëte, que le public franchissait l'enceinte où Lamartine avait sa place marquée parmi les plus illustres. Ce deuil immense de notre littérature méritait un public et sympathique hommage. M. Autran l'a fait avec émotion, avec délicatesse,et avec cette indépendance que l'élite de la société parisienne chérit d'autant plus à l'Académie qu'elle la trouve moins ailleurs. A propos des places restées vides, il a dit de Victor Hugo que " s'il manquait sur ces bancs, sa gloire n'était jamais absente." Cet éloge du poëte exilé n'est pas suspect dans la bouche d'un auteur chrétien. Il ne supprime aucun des dissentiments profonds qui nous séparent de l'auteur des *Misérables* ; mais il montre que les chrétiens savent être équitables, et que pour eux une disgrâce politique ne saurait être une cause d'oubli. On ne pouvait sans injustice séparer Victor Hugo de Lamartine. M. Autran l'a compris, et le public, s'associant à ses paroles par ses applaudissements, semblait retrouver aussi " ces souvenirs qui se confondent par un grand nombre d'entre nous avec l'image de la jeunesse."

La biographie de Ponsard n'a pas été esquissée avec moins de vérité ni de charme. M. Autran a mis habilement en lumière le trait dominant de

son talent poétique. Ponsard n'a pas été le défenseur attardé d'un système poétique suranné et condamné sans retour ; il consentait à profiter des conquêtes de l'école romantique ; il a voulu seulement jouer le rôle de modérateur dans cette révolution littéraire ; il a pris dans le monde de la poésie la place de ces Girondins dont il devait faire revivre l'image sur la scène avec tant de succès. Et encore n'a-t-il point pris ce rôle de propos délibéré, mais guidé par le sûr instinct d'une nature sage, délicate en même temps qu'élevé, qui avait horreur de tous les excès aussi bien en littérature qu'en politique. L'éclectisme de Ponsard s'explique et se justifie par cet amour sérieux et réfléchi du beau qui lui faisait essayer tour à tour toutes les formes dont il pouvait revêtir sa pensée, afin d'atteindre, s'il était possible, à la plus parfaite. M. Autran a insisté à dessein sur les emprunts que ce prétendu chef d'une nouvelle école classique a faits à Shakespeare, et la fine comparaison de la comédie de *l'Honneur et l'Argent* avec le drame de *Timon d'Athènes* n'est pas l'un des passages les moins originaux de ce discours.

Les éclipses passagères du talent de Ponsard ont été signalées d'une manière discrète ; et cette sympathique appréciation s'est élevée à une émotion véritable, quand M. Autran a raconté la lutte suprême de Ponsard contre la maladie qui devait l'emporter, lutte où cette énergique nature, réveillée par l'aiguillon de la souffrance, a su produire, pour se distraire de ses maux, la belle comédie du *Lion amoureux*.

M. Autran avait si bien loué son prédécesseur qu'il avait donné à tous ses auditeurs le désir de l'entendre louer lui-même. C'est cette tâche dont s'est admirablement acquitté M. Cuvillier-Fleury.

C'est toujours un côté fort piquant des séances académiques que cette revue des ouvrages du récipiendaire, où souvent, sous l'apparence de l'éloge, se cachent des réserves malignes qui, comprises à demi-mot par le public intelligent qui remplit la salle, font le succès de l'orateur chargé d'accueillir le nouveau venu. Il n'y a rien de semblable dans le discours de M. Cuvillier-Fleury ; il a prouvé qu'il n'avait pas besoin de ce petit moyen pour exciter l'attention de son auditoire. Il est rare de trouver dans les discours académiques un éloge mieux senti, plus complet, plus exempt de toute arrière-pensée, que celui qu'il a fait des œuvres de M. Autran. Il a surtout apprécié de main de maître la magnifique unité de cette épopée rurale dont les diverses œuvres de M. Autran ne sont que des chants détachés. Il l'a félicité de croire à l'influence qu'une belle œuvre peut avoir sur nos mœurs ; car " les idées ne montent pas, elles descendent," et en convertissant quelques nobles intelligences, on finit toujours pour ramener la foule, qui, même en notre âge de nivellement social, suit par instinct ceux que leur supériorité morale lui désigne comme ses véritables chefs. Renoncer à toute action morale dans la poésie serait mépriser le genre humain, et dédaigner " ces petites vertus qui préservent les nations

chrétiennes de grandes décadences." On ne pouvait mieux rendre justice à l'inspiration si profondément morale de l'auteur des *Epîtres rustiques, des Laboureurs et Soldats*, de la *Vie rurale* ou du *Poëme des beaux jours*.

Pour nous, ce qui nous frappe chez M. Autran, c'est l'admirable fécondité de la mine poétique qu'il a exploitée jusqu'ici avec autant de talent que de bonheur. La nature est un thème inépuisable, surtout quand on sait la considérer avec un esprit libre et un cœur chrétien, au lieu de s'absorber dans je ne sais quelle contemplation malsaine qui aboutit à supprimer la liberté de l'homme et à la confondre avec cet univers privé d'intelligence et de raison. Le poëte qui sait comprendre la nature recouvrera toujours, à son exemple, une vigueur nouvelle, et sa carrière, si longue qu'on la suppose, comptera toujours une succesion de printemps. En même temps il retrouve à chaque pas la tradition et les souvenis de tous ces grands génies qui, depuis le berceau de la poésie aux premiers âges du monde, ont célébré les splendides spectacles que la Providence a multipliés pour nos regards. Que M. Autran persévère dans la voie qui est ouverte devant lui ; il a pour séduire ses lecteurs, comme il le disait si bien de Ponsard, le prestige d'un noble charme, " l'antiquité du sujet et la jeunesse du talent."

G. A. Heinrich.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

XXIV.

LIONEL ET CONRAD ONT GRANDEMENT SUJET DE SE CROIRE PERDUS.

Suite.

Toute cette dernière scène s'était passée en moins d'une minute, et ce fut avec épouvante que Lionel et Conrad reconnurent que la révélation qu'ils avaient faite, au lieu d'être pour eux un talisman, n'avait fait que confirmer leur ennemi dans ses projets de vengeance.

Ils échangèrent entre eux un regard désespéré et se remirent en marche au milieu de leur escorte, tournant le dos à la direction qu'avait prise Cyprien.

En très-peu de temps, ils atteignirent le carrefour où Henri de Brabant avait rencontré M. Cyprien, comme nous l'avons raconté dans l'un des premiers chapitres de cette histoire. Mais la petite chapelle n'existait plus. Elle avait été détruite par les hordes qui parcouraient la campagne.

Il était environ six heures du soir lorsqu'ils arrivèrent en vue du château de Rotemberg, dont les jeunes pages reconnurent instantanément les tours. Le chef de la troupe prit alors par un chemin de traverse, qui les conduisit, à travers champs, jusque derrière la forteresse ; et en moins d'un quart d'heure, ils atteignirent cette partie de la forêt à laquelle nous avons si souvent fait allusion, et qui s'étendait jusqu'à l'aile droite du château.

Les cavaliers passèrent au milieu de fourrés de verdure, et se dirigèrent vers une petite chapelle qui, grâce sans doute à sa solitude, avait échappé aux regards des dévastateurs.

Là, ils firent halte, attachèrent leurs chevaux au milieu des arbres, et firent descendre les deux pages. L'un des sbires partit dans la direction de la porte du château. Son absence dura près d'une demi-heure ; et quand il revint, il était accompagné d'un vieillard que Lionel et Conrad reconnurent aussitôt être l'intendant Hubert.

Le regard que ce dernier jeta sur eux leur prouva qu'il les reconnaissait aussi ; et les deux pages crurent remarquer sur son visage une expression de compassion. Dans tous les cas, elle s'effaça instantanément ; et les malheureux enfants sentirent le cœur leur manquer quand ils virent l'intendant s'entretenir avec animation avec le chef de la troupe.

Au bout de quelques minutes, durant lesquelles Lionel et Conrad souf-

frirent une véritable torture causée par l'anxiété, Hubert s'approcha d'eux et leur dit :

—Il faut vous laisser lier, jeunes gens, avant de m'accompagner où je vais vous conduire ; mais je vous avertis que le moindre cri qui s'échapperait de votre bouche pour appeler au secours, serait le signal de votre mort.

Après avoir prononcé ces paroles d'un ton froid et sévère, mais en tremblant un peu, Hubert se détourna brusquement, et les sbires attachèrent Lionel et Conrad de façon à leur ôter tout pouvoir de résister ou de s'échapper, mais en leur laissant la possibilité de marcher.

Quand ces dispositions furent prises, Hubert leva une trappe dans le plancher de la petite chapelle, et un escalier de pierre apparut.

Jamais, jamais il ne s'était présenté dans la vie de Lionel et de Conrad un moment pareil à celui où on leur commanda de suivre Hubert dans ce souterrain. Cette statue de bronze, qu'on leur avait dit devoir être l'instrument de leur supplice, se dressa devant leur imagination et les glaça d'épouvante.

Il faisait encore grand jour sur la terre, et les rayons du soleil couchant venaient illuminer les bords de l'escalier au fond duquel il n'y avait que ténèbres épaisses. Hubert passa le premier, alluma une lampe qu'il prit dans une niche, et suivit la pente inclinée du souterrain. Lionel et Conrad venaient après lui, et deux hommes armés formaient l'arrière-garde.

Il régnait un profond silence, interrompu seulement par les échos qu'éveillait le bruit des pas ; mais à mesure qu'ils avançaient, Lionel et Conrad sentaient augmenter leur terreur. Leur sang se glaçait dans leurs veines, et la fièvre faisait battre leurs tempes.

Au bout de quelques centaines de pas, le souterrain, qui avait été en pente, continua en droite ligne, puis monta graduellement et se termina à une petite porte que Hubert ouvrit au moyen d'une clef qu'il avait sur lui. Ils pénétrèrent alors dans une pièce qui, à la lueur de la lampe que portait l'intendant, fit aux deux pages l'effet d'une prison souterraine. La voûte en était basse, et les échos allaient se répercutant à distance avec un bruit sinistre.

Mais ils avaient à peine fait quelques pas, qu'ils aperçurent toutes sortes d'objets blancs et noirs, et ils reconnurent qu'ils étaient au milieu de tombeaux de marbre.

Au bout de l'allée principale, une autre porte s'ouvrit, et l'on entra dans la chambre des terribles machines. Lionel et Conrad frémirent d'horreur à la vue de ces instruments suspendus au-dessus de leurs têtes, et dont, cependant, ils ne pouvaient s'expliquer l'usage.

Mais Hubert leur fit signe d'avancer, et ils traversèrent rapidement la pièce où se trouvaient sur une table des outils, des cruches, des bouteilles, etc.

Hubert ouvrit une troisième porte, et Lionel et Conrad aperçurent, se dessinant au milieu de l'obscurité, une forme colossale : c'était la statue de bronze ! Ils voulurent s'arrêter pour contempler cette image qu'ils croyaient être celle de la Vierge : mais les hommes armés les poussèrent en avant, et les forcèrent à suivre Hubert dans une petite chambre circulaire où un bloc de granit servait de prie-Dieu devant un crucifix placé dans une niche.

—Agenouillez-vous, jeunes hommes, agenouillez-vous ! dit le vieil intendant d'un ton solennel : agenouillez-vous, et faites votre paix avec le Ciel, car dans quelques minutes vous n'existerez plus !

A moitié paralysés par la terreur, les deux pages obéirent machinalement ; ils s'agenouillèrent sur le bloc de granit, et s'efforcèrent de prier.

Mais leur langue s'attacha à leur palais desséché. Soudain une cloche sonna dans le lointain, et au bout de quelques minutes une porte s'ouvrit du côté opposé à celui par où Lionel et Conrad étaient entrés dans la chambre circulaire.

Le bruit de la cloche avait tiré les pages de leur stupéfaction ; et en entendant une porte s'ouvrir, ils tournèrent la tête avec le pressentiment qu'ils allaient voir apparaître de nouvelles horreurs.

Ils ne s'étaient pas trompés. Du fond d'un corridor auquel communiquait cette porte, ils virent s'avancer trois personnages de haute taille, complètement enveloppés dans des robes noires dont les capuchons étaient rabattus sur leur visage.

—Pourquoi nous appelle-t-on ? demanda celui qui marchait en avant des autres, d'une voix sépulcrale.

—Pour infliger la vengeance de la statue de bronze et du baiser de la Vierge ! répondit Hubert d'un ton solennel.

Lionel et Conrad n'en entendirent pas d'avantage : frappés d'une indicible terreur, ils s'affaissèrent sur eux-mêmes et tombèrent lourdement sur le pavé.

XXV.

L'INTENDANT ET LES HOMMES NOIRS.

Lorsque Lionel et Conrad reprirent connaissance, ils se trouvèrent soutenus dans les bras des trois hommes enveloppés de robes noires, et reconnurent qu'ils étaient toujours dans la chambre circulaire. Hubert, sa lampe à la main, les regardait avec une expression difficile à définir.

D'un côté se tenaient les deux hommes armés qui les avaient suivis dans les souterrains du château : de l'autre était le crucifix de pierre, dans la niche.

L'un des personnages à la robe noire tenait à la main une petite fiole ; et, à un certain goût qui leur restait dans la bouche, les pages comprirent

qu'on s'était servi d'un fluide puissant pour les rappeler à la vie. On les avait, en outre, débarrassés de leurs liens, et il leur sembla qu'on avait usé à leur égard d'un raffinement de cruauté, afin de les mettre plus en état de souffrir.

Ils se dressèrent sur leurs pieds, pour se dégager des bras des hommes noirs dont l'espect funéraire ajoutait à leur frayeur, et se jettèrent dans les bras l'un de l'autre. Ils s'embrassèrent tendrement, et se dirent un éternel adieu à travers leurs sanglots.

—C'est indigne de nous, dit enfin Lionel en retrouvant soudainement du courage : sachons du moins mourir en chrétiens.

—N'y a-t-il donc aucun moyen d'émouvoir votre cœur ? murmura Conrad en adressant à Hubert un regard suppliant.

—La compassion est un sentiment inconnu ici, dit l'un des hommes noirs, d'une voix qui semblait sortir des profondeurs de la terre.

—Conrad, adieu ! encore une fois adieu ! murmura Lionel après une pause d'une minute environ, durant laquelle chacun, au milieu du plus profond silence, était resté immobile comme une statue.

—Adieu Lionel, cher Lionel, adieu ! répliqua Conrad en se jetant au cou de son ami et en pleurant amèrement.

—Courage, Conrad ; courage, mon frère ! exclama Lionel en cherchant à lui donner de l'énergie. Dieu nous vengera tôt ou tard, car il ne permettra pas que l'iniquité demeure impunie.

—Oh ! si seulement nous pouvions envoyer une dernière parole, ou un souvenir, à notre cher et bien aimé maître, cria Conrad en se dégageant des bras de son ami, et aussi à ces jeunes filles dont l'image est gravée dans nos cœurs.

—Linda et Béatrice ne connaîtront jamais notre sort, Conrad, répliqua Lionel en l'interrompant : et il vaut mieux, beaucoup mieux, qu'il en soit ainsi !

—Le temps passe, jeunes gens, dit Hubert d'une voix basse et même tremblante ; et, encore une fois, je vous invite à recommander votre âme à Dieu.

Les pages se serrèrent les mains, échangèrent un regard d'encouragement et de consolation, et puis retombèrent devant le crucifix de pierre.

—A présent vous pouvez vous retirer, mes bons amis, observa Hubert en s'adressant aux deux hommes armés : nous pourrons nous passer de votre concours ; ces jeunes gens sont entre les mains des serviteurs jurés de la statue de bronze, et vous savez que les hommes d'épée ne doivent pas être témoins de la cérémonie du baiser de la Vierge !

—C'est vrai, mon digne Hubert, répondit l'un des sbires de Cyprien. Nous connaissons notre devoir, et nous serions déjà partis, si ces petits messieurs ne s'étaient pas évanouis. La curiosité nous a fait rester.

—Vous pourrez faire votre rapport d'usage à votre maître, mes bons amis, dit Hubert en les interrompant avec une impatience visible.

—Oui, nous lui donnerons l'assurance que nous avons remis les prisonniers, à vous et aux exécuteurs, observa le bravo. Mais où est la lampe, pour que nous puissions nous guider dans les souterrains? quoique nous les ayons traversés bien souvent, il nous serait impossible de nous y reconnaître dans l'obscurité.

—Je vais vous conduire jusque dans la chambre des machines, et là je vous procurerai une autre lumière.

En parlant ainsi, Hubert sortit de la chambre circulaire, suivi par les deux hommes armés, et aussi par les regards des deux jeunes pages: car la porte de communication avec la chambre de la statue était ouverte, et une espèce de fascination poussait ces malheureux à plonger les yeux dans cet appartement où les rayons de la lampe se reflétaient sur la colossale image.

Une seconde après, la lumière disparut, et le silence et l'obscurité régnèrent dans la chapelle. Lionel et Conrad se trouvaient seuls avec les trois exécuteurs!

Les pensées les plus effrayantes se présentèrent alors à l'esprit des pauvres enfants; leur sang se glaça dans leurs veines, et leurs cheveux se hérissèrent sur leur tête.

Toujours agenouillés sur la pierre de granit, et les mains enlacées, ils osaient à peine respirer. Leur imagination surexcitée évoqua mille horreurs: il leur sembla que les trois personnages enveloppés dans les robes noires s'avançaient lentement et sans bruit vers eux, qu'ils les entouraient, que leur nombre se multipliait, et qu'ils étendaient les bras pour les saisir. Ils se serrèrent davantage l'un contre l'autre, par un mouvement instinctif et ce qu'ils souffrirent est indicible, car l'illusion à laquelle ils étaient en proie était plus cruelle que la mort elle-même. Leurs tempes battaient violemment, et leur visage était inondé d'une sueur froide. L'excès de la torture leur arracha un cri simultané, qui paraissait s'échapper du fond de leur âme.

Au même instant, un rayon de lumière produisit dans les ténèbres une sorte d'effet fantasmagorique, et Hubert reparut sur le seuil de la chambre, avec sa lampe.

Le vieillard tressaillit en entendant le cri poussé par les deux pages; il hâta le pas, et demanda vivement la cause de ces lamentations soudaines.

Lionel et Conrad, au son de cette voix, se redressèrent et jetèrent autour d'eux des regards effrayés; mais en voyant d'un côté l'intendant et de l'autre les trois personnages mystérieux, ils comprirent que leur imagination s'était égarée. Le soulagement soudain qu'ils éprouvèrent opéra en eux une telle réaction qu'ils chancelèrent contre le mur; puis, cédant à

la plénitude de leurs sentiments, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et pleurèrent abondamment.

— Oh ! sûrement la mort ne peut plus avoir pour nous d'amertume ! exclama Conrad.

— La mort ! non,...non, mes pauvres enfants ! dit le vieil Hubert avec émotion. Vous avez été trop torturés déjà, et Dieu me pardonne d'avoir été obligé de vous faire si longtemps souffrir.

La joie et l'espérance produisent souvent des effets semblables à ceux du malheur : tremblants, n'osant en croire leurs oreilles, et craignant d'être victimes d'une nouvelle erreur de leurs sens, Lionel et Conrad demeurèrent immobiles, se soutenant réciproquement, et les yeux fixés sur l'intendant avec une anxiété inexprimable.

Mais la figure du vieillard avait une expression de bienveillance à laquelle on ne pouvait se tromper : on y lisait, en effet, un chagrin profond, de bonnes nouvelles pour le présent, et de l'espérance pour l'avenir. De grosses larmes même, oui de grosses larmes coulaient le long de ses joues.

Et ce qui était plus étonnant encore, les trois personnages mystérieux, tout à l'heure si sombres et si lugubres, se débarrassèrent de leurs manteaux ; et, au lieu de spectres, les deux pages virent trois hommes d'une quarantaine d'années, à l'air mélancolique, et qui n'avaient dans leur aspect rien de terrible. Ils avaient entre eux une ressemblance remarquable, et c'étaient de fort beaux hommes, en dépit de leurs figures pâles et creuses ; il était aisé de deviner qu'ils étaient frères.

Mais ce qui se passait était-il une réalité, ou n'était-ce qu'une illusion ? Le vieil Hubert tira Lionel et Conrad de leur incertitude.

— Pardonnez-nous, jeunes gens, dit-il, pardonnez à moi et à mes compagnons ici présents de vous avoir fait endurer tant de tortures et d'angoisses ! Mais il était nécessaire de conserver certaines apparences devant les deux misérables qui étaient là tout à l'heure et qui sont les agents d'un pouvoir diabolique que vous connaîtrez plus tard.

— Mais la statue de bronze, demanda Lionel qui pouvait à peine en croire ses yeux et ses oreilles, est-ce donc une chose sans signification et une simple menace qui n'est jamais mise à exécution ?

— Hélas ! hélas ! plût à Dieu qu'il en fût comme vous dites ! exclama Hubert. Oh ! si ces murs pouvaient parler, quelles horribles histoires ils auraient à raconter.

Et le vieillard trembla sous l'influence des pensées qui se pressaient dans son cerveau.

— Je vois que ma question vous a fait du mal, dit Lionel en saisissant la main du vieillard et en la pressant cordialement, tandis que je devrais n'avoir à vous adresser que des paroles d'action de grâce ! Mais dites-moi tout de suite que notre vie est à l'abri.

— Dieu me garde de toucher à un cheveu de votre tête ! cria Hubert profondément affecté.

— Non, ne craignez rien, ne redoutez de nous aucune violence, dirent simultanément les trois frères.

Alors Lionel et Conrad, ne doutant plus qu'ils étaient sauvés, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et pleurèrent de joie, comme ils avaient pleuré dans leur angoisse; puis, dans leur délire, ils embrassèrent l'intendant et les trois frères, tour à tour, en les assurant de leur éternelle reconnaissance.

Quand leur excitation fut un peu calmée, Hubert leur dit :

— Mes jeunes amis, vous devez avoir assez de ce lieu horrible : suivez-moi, quoique je n'aie pas à vous conduire loin, ce sera, dans tous les cas, dans un lieu plus agréable que celui où vous avez passé par tant de tortures.

En parlant ainsi, le vieillard sortit, non par la porte conduisant dans la chambre de la statue, mais par celle qui lui faisait face. Cette dernière porte, comme on se le rappelle, communiquait avec un corridor voûté. Mais au lieu de s'engager dans le passage, Hubert pressa un ressort dans la partie du mur qui touchait à la chambre circulaire, et une masse de maçonnerie solide s'ouvrit pour livrer passage aux pages, aux trois frères et à l'intendant, puis se referma en s'adaptant si admirablement avec l'autre partie de la muraille, que l'œil le plus habile n'aurait pu découvrir qu'il y avait là un moyen de communication.

XXVI.

LA SOCIÉTÉ DES MORTS.

L'appartement sur lequel ouvrait la porte dont nous avons parlé à la fin du précédent chapitre, était haut et spacieux. Tout à fait à l'autre extrémité étaient trois ou quatre trous étroits, protégés à l'intérieur par des sortes de jalousies, qui, tout en laissant passer l'air, empêchaient que rien ne tombât dans la chambre, ni qu'on pût voir du dehors ce qui s'y passait.

Trois lampes suspendues au plafond répandaient une lumière douce et égale.

Cette pièce était comfortablement meublée, et disposée de façon à servir à beaucoup de monde. Une large table occupait le centre, et tout autour étaient placées au moins cinquante chaises. Des buffets étaient chargés de coupes, d'assiettes et de tous les articles nécessaires dans la tenue d'une maison.

Outre celle dont nous avons parlé, cet appartement avait huit portes, quatre d'un côté et quatre de l'autre. Mais comme elles étaient toutes fermées au moment de l'entrée des deux pages, il leur fut impossible d'imaginer où elles conduisaient.

Hubert fit signe à Lionel et à Conrad de s'asseoir ; et les trois frères s'empressèrent de leur servir du vin, des fruits et du pain. Ils se retirèrent ensuite par l'une des portes que nous avons mentionnées, et les deux pages restèrent seuls avec l'intendant.

— Buvez un peu de vin, mes enfants, dit Hubert, et mangez. Je vous donnerai ensuite certaines explications qui vous prépareront à votre nouvelle existence.

Ces paroles produisirent un effet désagréable aux oreilles de Lionel et de Conrad, qui ne purent s'empêcher de tressaillir ; car l'idée leur vint que, s'ils avaient la vie sauve, leur liberté était encore en question.

— Mes amis, leur dit Hubert lorsqu'ils eurent gouté au vin, vos manières m'ont déjà convaincu que vous avez prévu en partie la destinée que vous attend. Le fait est qu'on vous a sauvé la vie, mais c'est aux dépens de votre liberté. A partir de ce moment, vous resterez morts pour le monde, à moins qu'il n'arrive un jour heureux.

— Ah ! alors il y a de l'espérance même dans le nouveau malheur qui nous frappe ! exclama Lionel en prenant la main du vieillard.

— Parlez,...parlez ! s'écria Conrad. Sauvez-nous, s'il est possible, du désespoir. Vous dites que nous devons rester morts pour le monde à moins.....

— A moins qu'un événement ne change la position des affaires, ajouta Hubert, au point d'annihiler le pouvoir de la statue de bronze et de vous rendre *vous* et *beaucoup d'autres*, à la vie et à la liberté.

— Et si un pareil événement n'arrivait pas ! demanda Conrad qui sentit ses forces défaillir.

— Alors, hélas ! vous passeriez ici le reste de votre existence, répondit Hubert d'un ton solennel.

— Comment ! en prison pour toute la vie ! exclama Conrad en bondissant sur ses pieds. Oh ! non, non : vous ne pourriez être cruel à ce point ; c'est impossible, impossible !

— Réfléchissez donc, mon bon monsieur, ajouta Lionel, nous sommes jeunes, nous avons des parents, des amis que nous aimons, que notre sort intéresse, et mille raisons qui nous rattachent à la vie.

— Mes pauvres enfants, votre douleur m'arrache des larmes, dit le vieillard d'une voix émue : mais je ne puis vous donner de consolation. Réfléchissez, avant de me blâmer, et demandez-vous de quoi je vous ai sauvés. Mais vous ne savez pas, vous ne pouvez soupçonner à quelle mort hideuse une atroce tyrannie vous avait condamnés. Si vous vous en doutiez, vous vous jetteriez à mes pieds et vous m'adoreriez comme un sauveur. L'emprisonnement pour la vie, la séparation à jamais du monde que vous regrettez tant, tout cela n'est rien en comparaison du supplice effroyable auquel je vous ai soustraits. Rassemblez toutes les horreurs que votre imagination pourra concevoir, et vous aurez à peine une idée de la

mort qui vous était destinée. En un mot, je vous ai sauvés de la statue de bronze !

— Mon Dieu ! vous me faites frémir, dit Conrad, les joues pâles et les lèvres tremblantes.

— Si je vous ai fait le tableau des tortures auxquelles vous avez échappé, reprit le vieil Hubert en donnant plus de fermeté à sa voix, c'est simplement pour vous faire paraître moins sombre la destinée qui vous attend. Car, qu'est-ce qu'un emprisonnement éternel, la perte de son père, de se mére et de ses amis, la privation du soleil, des fleurs et de toutes les beautés de la nature, en comparaison du supplice qui devait être le vôtre ? Et mes jeunes amis, pour que vous puissiez apprendre à apprécier la vie, même dans ce tombeau, et vous assurer de la vérité de mes paroles, je vais vous révéler et vous expliquer les horribles mystères de la statue de bronze et du baiser de la Vierge. Venez !

Hubert prit la lampe et retourna par la chambre circulaire, sous la sombre voûte où se dressait l'image colossale de la Vierge.

Dix minutes se passèrent ; et, au bout de cet intervalle, les deux pages revinrent dans l'appartement, pâles, hagards et en proie à une telle épouvante que leurs traits, naturellement beaux, étaient presque hideux.

Ils ressemblaient à des cadavres galvanisés, et tremblaient d'horreur et d'effroi.

Replaçant vite la lampe sur la table, Hubert leur versa à chacun une coupe de vin qu'ils avalèrent.

La couleur revint alors lentement à leurs joues et à leurs lèvres, et ils perdirent peu à peu cet air qui leur donnait l'apparence d'idiots.

L'intendant aussi était pâle et agité ; et il s'écoula plusieurs minutes avant qu'aucun d'eux fût en état de parler.

— Grand Dieu ! murmura enfin Conrad, est-il possible que je sois éveillé, que ce ne soit pas un cauchemar !

— Hélas ! non, c'est une affreuse réalité, dit Lionel avec une extrême amertume ; et ce que Hubert nous a montré et dit est également une épouvantable vérité. Soyez béni, ô vous qui nous avez sauvés d'un aussi affreux trépas, s'écria-t-il en embrassant le vieillard, exemple qui fut suivi par Conrad. Dussions-nous vous servir jour et nuit, être vos esclaves jusqu'au moment où la main de la mort s'appesantira sur nous, nous ne nous acquitterions jamais de la dette de reconnaissance que nous avons aujourd'hui contractée envers vous.

— Oui, dit Conrad, nous devons nous estimer heureux de notre sort. Ne craignez donc pas que jamais des murmures s'échappent de nos lèvres ; ce sera le cœur comparativement content que nous entrerons dans cette association dont vous nous avez parlé, dans cette association composée de tous ceux que vous avez sauvés de la vengeance de la statue de bronze.

— Mais si parfois nous avons l'air triste, dit Lionel, vous saurez, Hubert, que la cause en sera au regret de ne pouvoir informer notre maître et nos parents que nous vivons toujours, quoique condamnés probablement à ne jamais plus les revoir.

— Hélas! mes jeunes amis, répliqua Hubert en l'interrompant, je vous ai déjà expliqué pourquoi il est impossible de vous permettre la moindre communication avec ceux que vous aimez, et qui pleureront votre disparition. Vous devez rester morts au monde sous tous les trappors, morts pour tous excepté pour ceux que vous rencontrerez dans ces murs.

En ce moment, une des portes latérales s'ouvrit, et les pages eurent un tressaillement d'effroi. Ils s'imaginèrent qu'ils allaient être soumis à de nouvelles horreurs en voyant paraître une grande femme, vêtue de blanc et pâle comme un cadavre.

— Vous voyez l'excellente dame dont la bienveillance a sauvé tant de malheureux de la vengeance de la statue de bronze, exclama Hubert.

Lionel et Conrad regardèrent une seconde fois cette femme, dont ils avaient tout d'abord détourné les yeux en frissonnant. Ils reconnurent que, quoique très-pâle, elle conservait encore les traces d'une grande beauté, et que ses traits avaient une expression charmante de douceur et d'amabilité.

Sa robe, blanche comme la neige et qu'on prenait tout d'abord pour un linceul, était de flanelle; et dans toute sa personne régnait une dignité pleine de tristesse et de mélancolie.

— Mes enfants, dit la dame blanche d'une voix touchante, je ne vous dis pas que vous êtes les bienvenus ici, parce que cela ressemblerait à une moquerie. Mais je veux vous donner l'assurance que toute la bonté possible vous sera témoignée, oui, jusqu'à ce que la mort ou une heureuse délivrance...

Elle s'arrêta, des soupirs l'empêchèrent de continuer: et les deux pages, tombant à ses pieds, prirent ses mains pâles et amaigries, et les portèrent rsspectueusement à leurs lèvres.

— Madame, ne vous abandonnez pas au chagrin, dit Hubert d'un ton mêlé de vénération et de supplication: espérons que la mission dont est chargée cette jeune fille....

— Oh! que ne puis-je partager votre confiance, mon fidèle ami! dit la dame blanche en interrompant Hubert, en même temps qu'elle forçait doucement les pages à se relever. Puis elle ajouta solennellement: — Je sais bien que le Ciel a souvent recours à ses serviteurs les plus humbles pour l'exécution de ses merveilleux desseins; et, malgré des années d'affliction, j'ai encore en Dieu une foi si illimitée qu'il y a des moments où je me prends à espérer, des moments qui contrastent étrangement avec mes heures de tristesse et d'angoisses.

— Oh! madame, ne parlez pas de chagrin et d'angoisses! exclama

Lionel avec passion ; parlez-nous plutôt d'espérance et d'avenir ! Il me semble déjà que vous êtes l'arbitre de nos destinées.

— Oui ! l'espérance est partout ! dit la dame blanche. Pour le marin que les vagues vont engloutir, pour le malheureux qu'une avalanche va écraser dans sa chaumière, pour le voyageur qui va, dans les ténèbres se jeter dans le précipice, pour le criminel condamné à périr, oui, pour tous et chacun il y a de l'espérance ; et ce serait un blasphême, une impiété d'affirmer que pour nous il n'y en a plus !

Ni Hubert ni les pages n'eurent le temps de répliquer : les quatre portes de ce côté de l'appartement faisant face à celle par où la dame-blanche était apparue s'ouvrirent, et trente hommes en sortirent.

Ils étaient tous vêtus de noir : jeunes et vieux avaient la figure creusée par le chagrin, mais à des degrés différents. Tous paraissaient être pieusement résignés.

Ils s'avancèrent vers la dame blanche, et la saluèrent avec le plus profond respect. Elle leur présenta Lionel et Conrad, et sut trouver quelques paroles touchantes. Le plus âgé de la compagnie embrassa les deux pages, en leur témoignant la plus vive sympathie ; et, en se mêlant au groupe, ces derniers reconnurent les trois frères qui remplissaient le rôle d'exécuteurs.

Soudain les portes s'ouvrirent de l'autre côté de l'appartement, et dix-huit ou vingt femmes apparurent, vêtues de blanc comme celle qui semblait être leur reine.

Un repas abondant, mais simple, fut alors servi sur la table, à laquelle chacun s'assit à une place désignée d'avance.

Lionel et Conrad furent frappés de la façon admirable dont les convenances étaient observées, et ils écoutèrent avec admiration les conversations édifiantes qui occupèrent les convives pendant le repas.

XXVI.

COMMENT BLANCHE ENTRA DANS LE CHATEAU DE PRAGUE.

Nous devons maintenant retourner à Henri de Brabant que nous avons laissé au moment où il venait de prendre congé d'Œtna, après la mort de Marthe.

Le chevalier se dirigea lentement et tristement vers l'hôtel du *Faucon-d'Or* ; et, tout en marchant, il s'abandonna aux réflexions qui se pressaient dans son esprit.

D'abord, il déplora l'acte que Œtna avait été dans la nécessité de commettre, et il ne put se dissimuler que l'intérêt qu'elle lui avait jusqu'alors inspiré était grandement diminué. Puis, il ne put s'empêcher de faire une comparaison entre elle et Blanche, si simple, si belle, et pour-

tant si modeste. Il fut ainsi amené à se demander comment cette dernière était tombée dans la Moldau, et en se rappelant ce qu'elle lui avait dit de sa rencontre avec Cyprien, il demeura persuadé qu'on avait attenté à sa vie.

Tout à coup, lorsqu'il était déjà en vue du *Faucon-d'Or*, le chevalier se rappela qu'il avait oublié, dans sa visite à Œtna, le point principal de sa démarche, qui était de la prévenir des menaces que Cyprien avait proférées contre elle. Cela lui était entièrement sorti de la mémoire, au milieu de la tragédie dont les bords de la Moldau avaient été le théâtre. Il eut la pensée de retourner sur ses pas, mais il lui répugnait maintenant de se retrouver en face de cette jeune femme.

L'idée vint au chevalier de lui faire arriver son message par le chef des Taborites. Il se rendit au château de Prague, obtint une audience de Zitzka, lui communiqua mot pour mot la conversation que Blanche avait surprise entre Cyprien et la vieille Marthe, le soir précédent, et puis se retira sans avoir échangé une seule parole au sujet des affaires de la Bohême.

A peine le chevalier eut-il quitté le château, que Zitzka monta à cheval et se rendit au poste établi sur les rives du fleuve. Œtna se promenait à quelque distance de son pavillon, et ce ne fut pas sans surprise qu'elle vit le chef taborite s'avancer vers elle.

Mais elle l'embrassa avec une cordialité affectueuse, et le guerrier, mettant pied à terre, l'embrassa avec la tendre familiarité d'un père ou d'un frère.

Œtna prit le bras de Zitzka, et tout en marchant à l'ombre des arbres, ils causèrent à demi voix, pendant plus d'une demi-heure. Au bout de ce temps, Zitzka remonta à cheval, et retourna au galop à Prague. Œtna, de son côté, donna l'ordre de lever immédiatement le camp, donnant pour raison qu'on lui avait préparé un appartement au château.

Durant ce temps, Blanche s'était éveillée du sommeil où elle était tombée après avoir été transportée dans le pavillon ; et Œtna, renvoyant ses suivantes, s'assit sur sa couche auprès d'elle. Aux questions qu'elle lui adressa, Blanche répondit qu'elle éprouvait encore une grande faiblesse et des éblouissements qui la rendaient incapable de marcher. Œtna lui donna alors l'assurance qu'on aurait pour elle tous les égards possibles, et lui annonça que certaines circonstances l'obligeaient à se retirer immédiatement au château de Prague.

A ces mots, Blanche tressaillit et pâlit ; car n'était-ce pas au château que les trois seigneurs qu'elle avait mission de sauver étaient enfermés, et n'était-ce pas dans cette forteresse qu'elle désirait pénétrer ? Et voilà qu'un accident ou la Providence lui en ouvrait les portes de la manière la plus imprévue !

A continuer.

FETES D'ORLEANS.

Les nouvelles d'Europe et d'Amérique ne nous présentant aucun événement de première importance, nous consacrons la place de la *Chronique* aux Fetes d'Orléans et au discours de Mgr. Dupanloup sur Jeanne d'Arc.

Le temps, assez incertain une grande partie de la journée du vendredi, 7 Mai, faisait craindre que la cérémonie du soir, c'est-à-dire la remise de la bannière de Jeanne d'Arc par le maire d'Orléans à l'autorité religieuse, ne pût se faire avec la solennité accoutumée. C'eût été vraiment dommage ; c'est peut-être le moment de la fête qui laisse la plus vive impression dans l'âme. En voyant cette procession aux flambeaux, le soir à huit heures et demie, parcourant le même chemin que suivit la Pucelle à pareille heure, le 7 mai 1429, pour aller remercier Dieu dans la basilique Sainte-Croix, après avoir chassé l'ennemi du fort des Tournelles, on se sent profondément ému et on fait revivre par l'imagination le spectacle incomparable que devait offrir la patriotique cité miraculeusement sauvée après un long siége, au moment où elle se croyait perdue. On voit, par la pensée, cette jeune fille de dix-sept ans, entourée de chevaliers et de gens de guerre, acclamée par le peuple, le visage illuminé par une piété toute guerrière et une modestie toute chrétienne, s'agenouillant au pied de l'autel et offrant à *Messire du ciel* sa bannière victorieuse !

Une foule considérable se pressait tout le long du chemin que devait suivre le cortége et sur la place de la cathédrale. Les soldats chargés de former la haie avaient peine à contenir la multitude. A huit heures et demie, le maire et le conseil municipal, précédés de la musique militaire, arrivent sur la place au moment où les treize évêques invités à la cérémonie, entourés de leurs vicaires généraux et d'un nombreux clergé, se rangeaient en demi-cercle, la mitre en tête et la crosse en main, sous le portail de l'immense basilique. Des torches et des flambeaux éclairaient cette scène vraiment grandiose. Le maire s'avance vers le cardinal de Bonnechose, lui présente l'étendard de la Pucelle, en exprimant le désir que Son Eminence s'associe à l'évêque d'Orléans pour obtenir la canonisation de Jeanne d'Arc. A cet instant, les deux tours et tout le portail de la cathédrale s'illuminent de feux de Bengale. C'était gigantesque, saisissant, unique. Toutes les saillies, toutes les statues, les rosaces, les arceaux si finement découpés se détachaient un à un sur un fond de lumière rouge. Un cri d'admiration s'échappe de toutes les poitrines. Mais le silence se fait presque aussitôt et on n'entend que les voix des

prélats qui donnent ensemble la bénédiction solennelle. La foule y répond par une immense acclamation ; les tambours battent aux champs, et la musique se fait entendre pendant que les évêques rentrent dans l'église, précédés de l'étendard de Jeanne d'Arc. L'intérieur de la cathédrale était illuminé ; la foule se précipita dans l'enceinte avec un empressement qui a causé un instant quelque inquiétude. C'est du reste le seul désordre qu'on ait remarqué dans cette belle fête. Les prélats étaient, outre l'évêque d'Orléans, Mgr. Bonnechose, cardinal-archevêque de Rouen ; Mgr. Guibert, archevêque de Tours ; Mgr. de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges ; Mgr. Gignoux, évêque de Beauvais ; Mgr. Pie, évêque de Poitiers ; Mgr. Meignan, évêque de Châlons ; Mgr. Foulon, évêque de Nancy et Toul ; Mgr. Hacquart, évêque de Verdun ; Mgr. Caverot, évêque de Saint-Dié ; Mgr. Pallu du Parc, évêque de Blois ; Mgr. de Las Cases, évêque de Constantine ; Mgr. Lacarrière, ancien évêque de la Guadeloupe. Excepté les deux derniers, tous les prélats dont nous venons de citer les noms, gouvernent des diocèses où se sont passés les faits mémorables relatifs à la libératrice d'Orléans. L'archevêque de Reims et l'évêque de Troyes ont seuls, à leur grand regret, manqué au rendez-vous qui leur avait été donné.

Le lendemain, samedi 8 mai, jour anniversaire de la levée du siége par les Anglais, cinq ou six mille spectateurs se pressaient dans la cathédrale, splendidement décorée, pour entendre le panégyrique de Jeanne d'Arc, prêché pour la seconde fois par Mgr. Dupanloup. Cet auditoire rappelait celui de Notre-Dame de Paris aux meilleurs jours. Au banc de l'œuvre étaient placés les évêques invités ; dans la nef, devant les prélats, se trouvaient le maire, le préfet, et autour d'eux toutes les autorités civiles et militaires, et dans le reste de la grande nef l'élite de la société orléanaise. Parmi les auditeurs étrangers on remarquait M. de Persigny, MM. Egger et Wallon, membres de l'Institut, et plusieurs ecclésiastiques du clergé de Paris.

Après une messe basse célébrée par Mgr de la Tour d'Auvergne, vers dix heures et demie, Mgr Dupanloup est monté en chaire. Un silence religieux s'est produit aussitôt dans l'auditoire. " Le nouveau panégyrique, dit Albert du Boys, excitait une grande attente. Quatorze ans s'étaient écoulés depuis que l'évêque d'Orléans avait fait retentir la vieille basilique de l'éloge de Jeanne d'Arc. L'impression produite alors avait été si profonde qu'elle était pour ainsi dire encore toute vivante. En voyant cette tête blanchie depuis ce temps par les travaux apostoliques, en entendant les premiers accents de cette voix toujours si émue et si sympathique, mais un peu affaiblie par l'âge, on éprouvait je ne sais quel sentiment de crainte et d'anxiété. On se demandait si les forces physiques ne trahiraient pas les élans de cette âme si jeune encore par l'ardeur du zèle et par la sève de l'inspiration."

Ces craintes n'ont pas tardé à se dissiper, et pendant deux heures, l'illustre prélat a tenu sous le charme son immense auditoire. Son discours était d'une admirable simplicité. L'orateur semblait vouloir s'effacer pour laisser aux faits toute leur autorité et toute leur éloquence. Par moments, un frémissement parcourait l'assemblée, et plus d'une fois elle aurait applaudi, si elle n'avait été retenue par le respect pour le lieu saint. Nous ne voulons pas essayer de donner même une pâle analyse de ce panégyrique. Il doit être lu en entier, si l'on veut ressentir quelque chose de l'impression produite sur ceux qui l'ont entendu. Nous nous contenterons d'en indiquer le sujet et les lignes principales.

Dans son premier panégyrique, Mgr Dupanloup avait montré dans la mission de Jeanne d'Arc *l'inspiration*, *l'action*, *la souffrance*, *ces trois grandes choses qui se rencontrent ici-bas dans toutes les fortes entreprises pour la gloire de Dieu et le salut des peuples*. Il avait fait voir l'inspirée, l'héroïne, la martyre. Samedi, dans son nouveau panégyrique, après *une étude plus attentive et plus profonde*, il s'est élevé plus haut et a pénétré plus avant. " Mon dessein, a-t-il dit, est de vous révéler une " Jeanne d'Arc que vous ne connaissez peut-être pas assez encore, " *la sainte dans la jeune fille*, *la sainte dans la guerrière*, *la sainte* " *dans la suppliciée*."

Ces paroles résument tout le discours.

* * *

SECOND PANÉGYRIQUE DE JEANNE D'ARC,

Prononcé dans la cathédrale de Sainte-Croix, le 8 *Mai* 1869, *par Mgr l'Evêque D'Orléans.*

Benedicta es tu, filia, a Domino Deo excelso... quia non pepercisti animæ tuæ propter angustias et tribulationem generis tui, sed subvenisti ruinæ ante conspectum Dei nostri. " O ma fille, vous êtes bénie du Dieu très-haut... parce que vous n'avez pas épargné votre vie dans l'angoisse et les tribulations de votre peuple ; mais vous l'avez sauvé de sa ruine, sous le regard de Dieu." (*Judith*, XIII, 23 et 25.)

MESSEIGNEURS, MESSIEURS.—Je viens encore une fois vous parler de Jeanne d'Arc ; et, je le confesse, c'est avec bonheur.

Oui, il m'est doux de me retrouver avec elle devant vous, dans cette fête séculaire de la Religion et de la Patrie.

Je salue de nouveau avec joie cette sainte et généreuse fille, son image, sa bannière, et tous les souvenirs de gloire et de vertu que son nom rappelle.

Depuis qu'une première fois je vous ai entretenus de notre immortelle libératrice, elle m'est demeurée profondément chère, et mon affection pour elle n'a fait que s'élever encore.

Oui, à mesure que j'avance dans ma course, la vie, comme un jour à son

déclin, n'est plus illuminée pour moi que par deux ou trois rayons partis des horizons célestes, et ces rayons brillent au front de Jeanne d'Arc : je trouve en elle tout ce qui me touche, jusqu'à ce nom d'Orléans, qui est devenu le mien, depuis que Dieu m'a fait l'évêque de vos âmes ; j'aime la simplicité des champs dans son origine, la chasteté dans son cœur, sa vaillance dans les combats, son amour de la patrie française, mais surtout la sainteté dans sa vie et dans sa mort.

J'avais offert le tribut de mon ardente sympathie à sa pure et vaillante mémoire : aujourd'hui c'est l'hommage d'une tendre et religieuse vénération que je lui apporte.

Je dis la sainte, Messieurs : vous jugerez, je l'espère, après avoir entendu ce discours, que ce n'est pas trop grand pour elle ; et l'Eglise elle-même, à qui seule il appartient de déclarer authentiquement la sainteté, le décidera peut-être un jour pour nous.

Le fait irrécusable, c'est que Jeanne d'Arc a sauvé, avec Orléans, la France et son avenir.

Dans un premier discours, j'ai essayé de vous montrer, en cette mission de Jeanne, l'Inspiration, l'Action, la Souffrance, ces trois grandes choses qui se rencontrent ici-bas dans toutes les fortes entreprises pour la gloire de Dieu et le salut des peuples. Vous avez vu l'inspirée, l'héroïne, la martyre.

Aujourd'hui, après une étude plus attentive encore et plus profonde, je m'élèverai plus haut, et pénétrerai plus avant : mon dessein, est de vous révéler une Jeanne d'Arc que vous ne connaissez peut-être pas encore assez : la sainte dans la jeune fille, la sainte dans la guerrière et dans la suppliciée.

C'est sa personne, sa nature, son intelligence, son cœur, son âme tout entière et toute sa vertu que je veux vous faire connaître.

Il n'est point ici-bas, Messieurs, de plus grande étude que celle des âmes. Laissons donc pour cette fois du moins tous ces pompeux récits de batailles et de triomphe, que le patriotisme, il est vrai, ne se lasse jamais d'entendre. Il y a, j'ose le dire, quelque chose de plus grand ici. Permettez-moi d'étudier avec vous aujourd'hui une âme extraordinaire, cette âme de jeune fille, cette âme de dix-sept ans, car elle n'avait que dix-sept ans, lorsque, il y 440 années, elle entrait le soir de ce jour dans cette cathédrale, Orléans et la France sauvées.

Toute louange, dit quelque part Bossuet, languit auprès des grands noms. Le panégyriste, aujourd'hui, disparaîtra complètement devant la sainte. Et, pour que vous ayez l'impression plus vraie de cette sainteté, c'est dans le récit le plus simple qu'elle va vous apparaître, et non pas derrière les phrases et l'art d'une éloquence dont il n'y a que faire ici.

Et ce récit, je le ferai d'après les documents, vous le savez, Messieurs;

es plus authentiques : d'une authenticité telle, que si l'Eglise un jour voulait décerner à cette mémoire les hommages qu'on rend aux saints, les procès seraient à l'avance, sinon faits, du moins parfaitement préparés ; ils furent débattus contradictoirement, par les amis et les ennemis, tous contemporains, et la plupart témoins ou acteurs dans ce grand drame ; et au second de ces procès, le procès de réhabilitation, l'Eglise elle-même, le Légat du Pape, présida.

Je suis heureux, Messeigneurs, et ému, de traiter un tel sujet devant vous, devant de tels juges de ma parole. Au nom de cette immense et religieuse assemblée, je vous rends grâces d'avoir bien voulu vous rendre ici de tous les lieux où Jeanne a passé, et laissé d'elle, de sa mission, de sa vertu, des traces ineffaçables : votre présence ici, Messeigneurs, sous les voûtes de cette sainte basilique, est un des hommages les plus grands que Jeanne d'Arc ait jamis reçus, et notre histoire en conservera le souvenir. Je salue aussi avec émotion, près de vous, les chefs de notre glorieuse armée, les administrateurs dévoués de ce beau département et de cette ville, et cette digne magistrature dont Orléans s'honore, et toute la cite orléanaise elle-même, présente ici dans ses plus nobles enfants, tous si fidèles au culte de ce grand et impérissable souvenir : en un mot, c'est, dans l'enthousiasme de tous les cœurs, l'Eglise et la France que je rencontre ici, se donnant la main devant la bannière de Jeanne d'Arc.

I.

Il y a quatorze ans, Messieurs, je regrettais de n'avoir pu faire le pélerinage de Domrémy ; cette fois, je l'ai fait, et j'en arrive.

Oui, j'ai voulu visiter ce petit village, j'ai vu cette chaumière où naquit—c'était le 6 janvier 1412, en la fête de l'Epiphanie—cette pauvre enfant, qui devait sauver la France. J'ai prié, j'ai dit la sainte messe dans cette humble église où elle fut baptisée, à cet autel où elle pria tant de fois.

J'ai vu aussi, j'ai suivi ces bords charmants de la Meuse, où elle paissait les brebis de son père, depuis Neufchâteau jusqu'à cette petite ville de Vaucouleurs où sa mission s'imposa aux premières incrédulités de ses contradicteurs. J'ai vu ces coteaux, ces arbres près desquels elle jouait avec ses compagnes, ces fontaines où elle allait puiser de l'eau. J'ai cueilli quelques fleurs près du lieu où était la source des Groseilliers : ils y sont toujours Je suis demeuré longtemps seul et pensif dans cette maison d'où, à travers les pauvres croisées, je voyais comme elle l'église et son clocher : c'est le même, et il avait salué son départ pour Orléans, comme il venait de saluer mon arrivée à Domrémy.

Je me la représentais là, cette sainte enfant ; et les premiers signes de ses vertus naissantes m'apparaissaient dans une perfection étonnante à cet âge, et dans une harmonie merveilleuse avec les dons naturels qu'elle

avait reçus de Dieu, et avec la mission qui lui était destinée.

Combien j'étais ému en me rappelant ce qu'un prêtre qui habitait Domrémy de son temps a déposé dans un des procès : " C'était, dit-il, dès l'âge de dix ans, une bonne fille, aimant et craignant Dieu : nous la voyions souvent à l'église ; elle allait se mettre à genoux devant les Crucifix ; elle aimait à contempler l'image de Dieu mort pour les péchés des hommes, et aussi celle de la Vierge Marie, sa mère, et, se prosternant, les mains jointes sur son cœur, les regards fixés sur les saintes images, elle priait."

La chaumière de ses parents touchant à l'église, elle profitait du voisinage pour aller tous les matins y faire ses prières ; puis, bénie de Dieu, elle s'en allait au travail, et le soir, quand la cloche sonnait les complies ou l'*Angelus*, elle s'arrêtait au milieu des champs, s'agenouillait, et récitait dévotement ses petites oraisons ; et si le sonneur oubliait de sonner, au retour elle le lui reprochait doucement, c'est lui-même qui l'atteste, et lui promettait des gâteaux pour qu'il ne l'oubliât plus.

C'était une de ses joies d'assister aux saints offices ; mais c'était surtout le saint sacrifice de la messe qui touchait son cœur. Elle y venait tous les jours de grand matin, à Domrémy, avant d'aller aux champs ; et elle eût voulu employer à faire dire des messes les petites économies de son enfance, si elle en avait eu.

Dans son dernier voyage à Vaucouleurs, n'ayant plus à travailler autant que chez son père, bien qu'elle se plût à filer avec son hôtesse, " et filât très-bien," elle entendait chaque matin plusieurs messes, et restait longtemps en prière dans une chapelle souterraine dont on voit encore les restes, que j'ai visités. C'est ainsi, Messieurs, que le grand esprit du Christianisme, l'esprit de prière, était déjà dans cette enfant.

Et voyez encore, Messieurs, cet autre trait caractéristique des saintes âmes : dans un rare esprit de pénitence joint à son extrême innocence de cœur, elle voulait purifier sans cesse sa conscience : dès ses plus jeunes années, elle se confessait fréquemment, d'abord au moins tous les mois, puis en carême tous les quinze jours ; à Neufchâteau, tous les huit jours ; et plus tard à l'armée, quand elle fut jetée dans le tumulte de camps, c'était deux fois par semaine.

En un mot, dit naïvement le curé lui-même qui a déposé dans son procès, elle n'avait " pas sa pareille au village ;" et un autre prêtre disait qu'il n'y avait jamais eu " meilleure fille dans la paroisse." Les jeunes gens, qu'elle n'aimait pas à fréquenter, se moquaient d'elle quelquefois ; mais elle n'en tenait compte. Ses petites amies, même celles qu'elle aimait le plus, Mengette et Hauviette, qui pleura beaucoup quand elle partit de Domrémy, lui disaient qu'elle était trop dévote : ce qui lui faisait confusion, mais ne l'arrêtait pas.

Et cependant ce n'était pas une dévotion rêveuse et stérile, c'était une

piété active et pratique, qui l'appliquait à tous ses devoirs : ces devoirs, c'était cette vie des champs et du ménage, si dure à la molesse, si favorable aux fortes vertus, et par laquelle l'innocente enfant mortifiait son corps dans les travaux les plus rudes.

Lorsque j'ai mis le pied sur le seuil de sa maison, j'ai été frappé de la devise qu'on y lit encore gravée sur la porte : *Vive labeur !* Certes, ce fut bien la devise de Jeanne ! Elle avait du cœur à l'ouvrage : tantôt, dit un de leurs voisins, elle restait à son rouet ou à son fuseau jusque bien avant dans la nuit, près de sa mère ; tantôt elle allait à la charrue avec son père ; elle promenait la herse dans le champ, elle sarclait, elle portait la nourriture aux bestiaux dans l'étable, ou elle menait aux prés, ou bien elle gardait à son tour les troupeaux sur les rives de la Meuse, dans les environs du village, aux pâturages communs.

Ainsi, Messieurs, la France a eu trois saintes bergères : au commencement de la monarchie, sainte Geneviève ; hier, cette sainte Germaine que Pie IX plaçait sur les autels ; entre les deux, Jeanne d'Arc.

Inutile de vous dire que sa piété se traduisait en charité, non moins qu'en travail. Elle avait un cœur excellent. Si peu d'argent qu'elle possédât, elle le donnait aux pauvres. Comme sa maison est sur le bord de la route, Jeannette Thevenin, une de ses compagnes, l'atteste, elle faisait arrêter chez elle les indigents et les voyageurs, allumait le feu pour eux à l'âtre de ses parents, et les faisait asseoir auprès, dans cette grande cheminée qui est toujours là ; et il lui arriva souvent, dit une autre de ses compagnes, Isabelle Gérardin, de leur céder son lit.

Je ne sais, Messieurs, si ces détails vous semblent trop simples ; pour moi, ils me charment. Ce sont, je l'avoue, d'humbles commencements, mais les commencements de si grandes choses ! Permettez-moi donc de les continuer :

N'est-il pas touchant aussi de la voir aller visiter les malades dans le village et les consoler ? *Consolabatur :* c'est le mot dont se servent deux vieillards de Domrémy, qu'elle avait soignés et veillés, qui avaient survécu, et qui furent témoins dans le procès de réhabilitation.

Elle était surtout franche et vraie, naïve même. Jamais on n'accusa sa sincérité au village, pas plus que sa vertu dans les camps. Tout le monde avait confiance à ce qu'elle disait : "Sans manque, *sinè defectu*," voilà tout ce qu'il lui arrivait d'ajouter à sa parole. En un mot, c'était le plus doux, le plus sûr, le plus aimable caractère qu'on pût voir.

C'est ce qu'une amie de son enfance exprimait en quatre mots d'une simplicité charmante : " Elle était bonne, simple, douce, bien rangée en toutes choses." Aussi elle était chérie de tout le monde, et tous ceux qui ont déposé sur son enfance, prêtres, paysans, compagnes de son âge, se servent unanimement de ce mot que j'aime à vous redire dans sa naïveté : " C'était une bonne fille."

Sa piété, du reste, ne l'empêchait pas de se mêler aux jeux de ses compagnes ; mais jusque dans ses jeux l'attrait de la grâce et l'esprit de religion ne l'abandonnaient pas.

Tout près de Domrémy étaient deux pélerinages de la Sainte Vierge : Notre-Dame de Bermont, sur le penchant de l'un des coteaux qui descendent vers la Meuse, et Notre-Dame de Domrémy. Elle allait le samedi à Notre-Dame de Bermont avec sa mère et les femmes du village, et y brûlait des cierges ; le dimanche et les jours de fête, entre les offices, elle allait à Notre-Dame de Domrémy... J'ai voulu visiter ces pieux coteaux, et ce n'est pas sans un vif et touchant souvenir d'elle-même, que j'ai revu là ces fleurs dont ses compagnes racontent qu'elle faisait des guirlandes et des bouquets pour la Sainte Vierge.

Toutefois, bien qu'elle se mêla aux jeux de ses amies, et qu'elle prit part volontiers à leurs rondes sur la pelouse, devant la chapelle, elle n'était point folâtre, atteste l'une d'entre elles, ni danseuse ; et une autre nous apprend que, pendant qu'elles jouaient ensemblent, Jeanne se retirait quelquefois à part, et on voyait qu'elle s'entretenait avec Dieu ; elle était, en un mot, il n'y a qu'une voix pour l'attester, d'une piété constante, aussi bien que d'une parfaite innocence ; si parfaite, que quand Nicholas Bailly fut envoyé par les juges de Rouen à Domrémy pour trouver contre elle des témoignages, il fut forcé lui-même de dire, après ses sévères enquêtes ; " Bien que je les eusse faites à Domrémy et dans cinq ou six paroisses du voisinage, je n'ai rien trouvé en Jeanne que je ne voulusse trouver en ma propre sœur. "

Et c'est pourquoi, la première fois que ses voix se firent entendre, elle eut soudain cette haute inspiration, remarquable dans une pauvre fille de village, de vouer au Seigneur sa virginité, sentant, par l'instinct d'en haut, qu'une âme choisie de Dieu pour de grands desseins, doit demeurer sous son regard parfaitement pure.

Je parle de ses inspirations, Messieurs, de ses voix. Je vous assure qu'on se sent fort ému, lorsque, songeant à ce qu'elle a fait, on se trouve dans ce petit jardin où elle entendit du côté de l'église ces voix du ciel, et vit cette lumière. En mon précédent discours, j'ai cité le texte des paroles qui lui furent dites. J'ajouterai seulement ceci :

J'ai étudié de très-près ce phénomène divin dans une sainte illustre, sainte Thérèse, de très-près aussi dans Jeanne d'Arc ; et ce qui me frappe, Messieurs, c'est que je retrouve, dans *les voix* de la vierge de Domrémy, les mêmes caractères essentiels que dans les manifestations faites à la fondatrice du Carmel, de même que, dans les unes et dans les autres, je retrouve les traits caractéristiques des paroles dites par les messagers célestes et rapportées dans les Evangiles et les Actes des Apôtres, quand il y est question d'apparition.

Ce sont toujours les paroles les plus simples, les plus claires, les plus positives, disant simplement et précisément ce qu'il y a à dire, " si claires, si lumineuses, dit sainte Thérèse, qu'on n'en perd pas une syllabe. Elles donnent immédiatement une assurance, une force, un courage, tels, que j'aurais soutenu contre le monde entier que c'était véritablement Dieu qui m'avait parlé."

Ainsi en fut-il de Jeanne : du côté des *voix* qui parlent, simplicité, clarté, précision ; du côté de la jeune fille qui les entend, certitude joyeuse et courage.

Elle est de suite résolue à se dévouer généreusement, et à quitter tout ce qui est le plus cher au cœur d'une jeune fille de quinze ans, son père, sa mère, ses frères, ses compagnes, son village, sa riante vallée, son église ; et cela pour affronter tous les hasards.

Et son assurance, sa certitude sont telles, que rien ne peut l'ébranler ; ni, à Domrémy, son père qui menaçait de la noyer, plutôt que de la voir partir avec les gens de guerre ; ni son oncle, qui, malgré son affection pour elle, la trouvait insensée ; ni, à Vaucouleurs, Baudricourt, qui n'a pas d'autre chose à lui dire, sinon que de bons soufflets la guériront de sa folie ; ni, à Toul et Nancy, le duc de Lorraine, qui veut la voir et auquel elle dit hardiment qu'il gouvernait mal sa vie et qu'il ferait bien de reprendre " sa bonne femme ;" ni enfin tous ces bons gentilshommes lorrains, qu'elle convainc par ses paroles d'une simplicité, d'une lumière et d'une énergie irrésistibles.

" J'irai, dit-elle ; il faut que j'y aille ; dussé-je y aller sur mes genoux."

" Mais qui vous envoie ?—C'est mon Seigneur.

" Qui est votre Seigneur ?—C'est le Roi du ciel"

Alors le brave chevalier Jean de Metz, mettant sa main dans les siennes, jure par sa foi que, Dieu aidant, il la mènera jusqu'au Roi. "Et quand voulez-vous partir ?" lui dit-il. " Plutôt aujourd'hui que demain, plutôt demain qu'après."

Cela dit, ils partent. Le menu peuple, qui seul lui avait toujours été favorable, se cotise et lui donne un pauvre cheval : on lui fit quitter ses habits rouges de paysanne, et on lui mit un habit de guerre ; et ils vont, pendant onze journées, et cent cinquante lieues, jour et nuit, à travers les bois, les fleuves, les bandes ennemies, sans qu'elle se lassât jamais, les enflammant de sa parole, a dit un de ses compagnons de voyage, le chevalier de Poulangy, leur inspirant à tous, avec le courage qui l'animait elle-même, une confiance en sa mission, et un respect pour sa personne dont ces gens de guerre étaient eux-mêmes étonnés. " Je la croyais une envoyée de Dieu, dit-il expressément, et elle me paraissait une sainte."

Jeanne, pendant ce voyage, n'avait qu'une peine, celle de ne pouvoir entrer dans les églises et prier selon sa coutume ; mais la crainte des Bourguignons et des Anglais, qui étaient partout, en empêchait. Lors

qu'elle passait dans un village et qu'elle voyait l'église : " Si nous pouvions entendre la messe, disait-elle, comme nous ferions bien." Et pour se dédommager, quand elle arriva dans le premier village soumis au roi de France, elle entendit trois messes le même jour.

A Chinon, vous le savez, Messieurs, dans cette triste cour où la mollesse et la lâcheté préparaient la trahison, ce fut même piété, même candeur virginale, même assurance intrépide.

A Poitiers, devant les habiles docteurs de l'Université : " Je crois bien, dit-elle, que vous êtes venus pour m'interroger. Je ne sais ni A, ni B ; mais je viens de la part du Roi des cieux pour faire lever le siége d'Orléans et mener le roi à Reims, afin qu'il y soit couronné et sacré."

Elle triompha, et j'aime à rappeler ce premier triomphe devant vous, Monseigneur, qui deviez un jour lui rendre ce bel hommage dont les voûtes de notre cathédrale retentissent encore.

Enfin, Messieurs, après toutes ces épreuves que je vous ai déjà racontées, le roi, les princes, les docteurs, les chevaliers, les évêques, tous sont vaincus. On lui donne une armure et une armée ; le ciel lui avait trempé son épée. Elle fait faire sa bannière, et à travers les bastilles anglaises elle arrive ici, sous vos murs.

Telle fut donc la jeune fille ; pieuse et humble, douce, charitable, innocente et virginale, favorisée des inspirations célestes, et fidèle jusqu'à tout sacrifier pour obéir à Dieu et sauver sa patrie.

Je ne crois pas que dans l'enfance d'aucune sainte se rencontre à la fois plus de charme et de piété, ni, dans une élection plus haute, une fidélité plus courageuse.

C'est maintenant, Messieurs, que je vais étudier la sainte dans la guerrière.

II.

Lorsqu'on traite à Rome de la béatification d'une vie, d'une âme, on examine avant tout l'héroïcité des vertus.

Ce qui fait la sainteté, c'est l'héroïsme des vertus. Mais qu'est-ce qui fait l'héroïsme des vertus ? N'est-ce pas, Messieurs, cette flamme qui emporte l'âme vers les sommets de toutes les grandes et saintes choses, et qui se nomme de ce grand nom, l'amour ?

Magna res est amor, dit le profond auteur de l'*Imitation ;* et j'estime comme lui qu'il n'y a rien d'héroïque ici-bas sans cette flamme.

Oui, c'est l'amour, c'est ce foyer des élans généreux et des fortes vertus, qui fait les héros chrétiens et les saints.

Jeanne d'Arc eut au cœur un double et grand amour, où s'allument tous les autres, l'amour de Dieu et de la patrie ; et par là, Messieurs, toutes les grandes vertus chrétiennes, dans le cœur de cette simple et jeune fille, devenue une guerrière intrépide, furent élevées jusqu' à l'héroïsme.

La sainteté, Messieurs, c'est le jour et le lieu de le proclamer, la sainteté ne fleurit pas seulement au désert et dans les cloîtres, elle peut s'épanouir aussi parmi le monde et ses périls, au milieu des camps et de leur tumulte. Jeanne d'Arc est une guerrière, et Jeanne d'Arc est une sainte.

Voyez-la guerrière : n'est-ce pas la plus héroïque et la plus française ? Le courage, l'honneur, avec sa fierté, sa flamme, ses vives délicatesses, et cette indomptable ardeur qui ne cède jamais !... voilà Jeanne d'Arc !

Et ne croyez pas, Messieurs, que tout cela soit étranger aux vertus chrétiennes : non, c'en est l'épanouissement et la splendeur.

Ecoutez saint Paul exhortant à l'honneur et au courage : *Si qua laus, si qua virtus, hæc cogitate!* Entendez le Prince des Apôtres parler de cet honneur de Dieu qui enflamme les âmes guerrières : *quod est virtutis et honoris Dei, super vos requiescit.* Ce fier sentiment de tout ce qui fait battre noblement un cœur, et y allume le grand et pur enthousiasme, voilà l'âme de nos héros, de tous, depuis le chef des phalanges célestes, l'archange, combattant le démon avec des mots pleins d'honneur : *Quis ut Deus !* jusqu'aux Machabées, jusqu'à ce saint Louis dont les Sarrasins disaient : " Oncques ne vîmes un plus fier chrétien." Les Anglais en purent dire autant de Jeanne d'Arc. Oui, elle était de cette race : et dans la simplicité de la pieuse fille des champs, l'honneur, l'honneur personnel, l'honneur national palpite, et sans cesse éclate par des mots courts, enflammés, soudains, qui entraînent tout.

La voyez-vous dans l'action, toujours pleine de l'élan guerrier et chrétien, et aussi de la gaîté française ?

De l'extrémité rompue du pont d'Orléans, elle crie aux anglais, en leur envoyant une lettre au bout d'une flèche : " Lisez, ce sont des nouvelles."

Le lendemain, quand elle s'élance à la porte Bourgogne, et que Gaucourt la veut arrêter : " Vous êtes un méchant homme, dit-elle, et qu'il vous plaise ou non, les gens d'armes viendront."

A l'attaque de la bastille des Augustins, dans la sainte ardeur qui l'anime, elle plante elle-même sa bannière sur le fossé de rempart.

Aux Tourelles, c'est au nom de Dieu qu'elle relève le courage des guerriers abattus. Elle était blessée. Dunois veut faire cesser l'attaque : " Non, non, s'écrie-t-elle, de par Dieu, retournez à l'assaut : sans nulle faute, les Anglais vont céder, et seront prises leurs Tourelles."

Et puis : " Entrez, entrez hardiment, ils sont tous vôtres."

Et c'est toujours elle qui s'élance la première, toujours à l'avant-garde, et enlevant tout. Jamais elle n'hésite ni ne recule.

A l'attaque de Jargeau : " Gentil duc, crie-t-elle au jeune duc d'Alençon qui hésite, as-tu peur ? Ne sais-tu pas que j'ai promis à ta femme de te ramener sain et sauf ? "

Elle pose une échelle contre les remparts ; une pierre se brise sur son

casque et la renverse ; mais soudain elle se relève et crie aux hommes d'armes : " Amis, amis, sus ! sus ! notre Sire a condamné les Anglais. Ils sont nôtres à cette heure. Ayez bon courage."

Et avant le brillant combat de Patay : " Avez-vous de bons éperons ? " demanda-t-elle.—C'est Dunois qui le raconte.

Plusieurs l'entendant s'écrièrent :

" Que dites-vous ? Nous tournerons donc le dos ? — Nenni, dit Jeanne, en nom Dieu, ce seront les Anglais ; ils seront déconfits, et vous aurez besoin des éperons pour les suivre."

Et puis encore : " Fussent-ils pendus aux nues, en nom Dieu, nous les aurons ! "

A Troyes, enfin, c'est Jeanne qui veut l'attaque malgré tous les capitaines ; c'est Jeanne qui promet la victoire, et les Anglais capitulent.

N'est-ce pas là, Messieurs, l'entrain français, la flamme du courage, l'honneur ? Ah ! oui, sa bannière, portée victorieuse en vingt combats, avait droit de paraître à Reims ; et il n'y a cœur français dans lequel ne retentisse encore aujourd'hui sa fière réponse :

" Elle avait été à la peine, c'était bien raison qu'elle fût à l'honneur."

Mais voici, Messieurs, le charme incomparable : c'est le cœur d'une sainte qu'il y avait dans le cœur de cette guerrière ; c'est le spectacle de cette alliance, au fond si naturelle et si française, de la plus héroïque valeur et de la piété la plus fervente.

Et d'abord, l'obéissance à Dieu, c'est-à-dire le grand et fidèle amour de la volonté divine, cet amour, qui est le principe même de la sainteté, chez Jeanne d'Arc passait avant tout : avant son œuvre, avant le triomphe, avant la gloire.

Son œuvre, vous savez si elle y tenait : " Je ne puis plus durer où je suis, disait-elle ; il faut que j'aille vers le Roi, quand je devrais user mes jambes jusqu'aux genoux."

Et cependant elle ajoutait : J'aimerais mieux être écartelée et tirée à quatre chevaux que d'aller à Orléans, si ce n'est pas la volonté de Dieu."

" Certes, disait-elle encore, j'aimerais bien mieux filer auprès de ma pauvre mère, car la guerre n'est point mon état ; mais il faut que j'aille et que je le fasse, parce que mon Seigneur le veut."

Et enfin, dans la conviction que c'était la volonté de Dieu, elle était décidée, comme Notre-Seigneur dans l'Evangile le demande aux vocations d'élite, à tous les sacrifices : " Puisque Dieu le commandait, il le convenait faire. Quand j'aurais eu cent pères et cent mères, et que j'eusse été fille de roi, je serais partie."

Et dans les plus formidables hasards, sans cesser d'agir par elle-même, ni tenter Dieu par témérité, voyez comme c'était en Dieu seul qu'elle mettait tout son espoir :

" Les hommes d'armes batailleront, disait-elle, et c'est Dieu qui donnera la victoire.

Et quand on lui disait que jamais en aucun livre on n'avait lu choses semblables, elle répondait : " Messire a un livre où nul clerc n'a jamais lu, si parfait qu'il soit en cléricature."

Et lorsque le Roi, les courtisans, et les docteurs, opposaient des doutes à sa mission : " Si je n'en étais sûre de par Dieu, disait-elle, j'aimerais mieux garder les brebis que de m'exposer à tant de peine."

Et si quelque sage homme venait lui dire : " Ma fille, ils sont forts et bien fortifiés, et sera une grande chose à les mettre hors," elle répondait : " Il n'est rien d'impossible à Dieu."

Voilà, Messieurs, la foi, la confiance, et la magnanimité des saints. Ils se dévouent, ils se jettent tout entiers, simplement, résolument, dans l'action et le péril ; mais ils comptent sur Dieu, et leur arme la plus puissante, c'est la prière.

Or, ce grand signe de la sainteté, que nous avons vu déjà dans la jeune enfant, l'esprit de prière, quel saint guerrier l'eut jamais plus que Jeanne d'Arc ? Au milieu même des combats, voyez-la, elle n'est pas un seul instant sans que son regard soit tourné vers Dieu.

Lorsqu'enfin sa mission fut agréée, elle se fit faire une bannière,—elle est là sous vos yeux, Messieurs,— avec une image du Sauveur portant le globe de la terre en ses mains : à ses pieds sont deux anges, et l'un lui présente la fleur, symbole de la vieille France, qu'il bénit ; et c'est précédée de sa bannière que, le jeudi 28 avril, elle sortait de Blois, votre bonne ville, Monseigneur, pour venir ici, et c'était elle qui ouvrait la marche au chant du *Veni Creator*, et tout le long du chemin elle faisait chanter à sa troupe, cette troupe qui allait accomplir sous sa conduite de si merveilleux exploits, des hymnes à Notre-Seigneur et à la très-sainte Vierge.

Tous étaient ravis de la voir, et un jeune et vaillant chevalier, Gui de Laval, écrivait à sa mère : " Je la vis monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la tête, une petite hache à la main, sur un grand coursier, son page portant sa bannière devant elle ; " et tous ensemble ils passèrent à travers les lignes ennemies, processionnellement, les prêtres et Jean chantant des cantiques. Elle entra ainsi dans Orléans, ayant à sa gauche Dunois, richement armé, et derrière elle de nobles seigneurs, de vaillants bourgeois d'Orléans qui étaient venus lui faire cortége, et tout le peuple qui portait des torches ; et tous, dit le journal du siége, se sentaient " réconfortés et comme désassiégés, par la Pucelle ; " mais quelle est, Messieurs, sa préoccupation dans un tel mouvement d'enthousiasme populaire ? "Avant tout elle veut venir ici, dans cette cathédrale, pour prier et rendre ses respects à Dieu son créateur, " dit la vieille chronique. Ainsi, c'est la foi, c'est l'espérance chrétienne, c'est Dieu qui remplit cette âme tout entière.

Et telle nous la voyons ici, aux débuts de sa vie guerrière, telle Jeanne

se trouve jusqu'à la fin : toujours on la voit revenir à la pensée de Dieu et à la prière. Ainsi le lendemain de son arrivée à Orléans, comme un capitaine expérimenté, elle inspecte les fortifications des Anglais tout à loisir ; puis, rentrée dans la ville, où va-t-elle ? Ici, Messieurs, à Sainte-Croix, prier et entendre vêpres.

Et voyez la scène touchante que nous a retracée Dunois : cette guerrière, tous les soirs, à l'heure du crépuscule, au son des cloches, se retirait dans les églises, et, rassemblant les religieux qui suivaient l'armée, elle se mettait en oraison, et leur faisait chanter quelqu'une des hymnes de la sainte Vierge. Encore une fois, je vous le demande, n'est-ce pas là une sainte dans les camps ?

Vous savez d'ailleurs, Messieurs, que quand elle forma sa petite armée, elle voulut que tous les hommes d'armes se missent en état de grâce ; et un jour qu'on hésitait à la laisser conduire ses hommes à un pas dangereux : " Laissez-moi faire, dit-elle ; ils sont bien confessés, pénitents, et de bonne volonté : tout ira rien."

Et c'étaient les plus vaillants chefs eux-mêmes, tels que La Hire, qu'elle décidait à servir Dieu. " Elle les faisait se confesser tous, dit l'un d'eux, et 'ai vu La Hire, cédant à ses instances, confesser ses péchés, et beaucoup d'autres de la troupe de La Hire," les plus braves, mais aussi les plus fougueux compagnons.

Dans ce même esprit de foi, Jeanne ne pouvait souffrir les blasphêmes des gens de guerre, et quand elle les avait entendus, elle les en faisait dédire : " Ah ! maître, dit-elle un jour à un des principaux chevaliers, osez vous bien renier notre Sire et notre Maître ? En nom Dieu, vous vous en dédirez avant que je parte d'ici." Et le chevalier se repentit et se corrigea.

" Et moi-même, disait le jeune et brillant duc d'Alençon, elle m'en gronda plus d'une fois, et devant elle je n'osai plus jurer."

Elle avait même forcé La Hire à ne plus jurer que par son bâton : " Par mon Martin, ce estoit son serment."

Et de cette armée, il fallut surtout que toutes les femmes de mauvaise vie disparussent. Elle les chassait du camp, comme saint Louis à Damiette, et à la poursuite de l'une d'elles, elle brisa un jour son épée.

Dans cette délicatesse extrême de conscience qu'inspire aux saints leur amour pour Dieu et leur sentiment profond de la sainteté divine, elle se confessait presque tous les jours, atteste son confesseur lui-même, et en recevant, par l'absolution, le sang de Jésus-Christ sur son âme, elle pleurait.

Que de fois elle a déclaré qu'elle aimerait mieux mourir que de charger son âme d'un seul péché !

Lorsqu'elle fut atteinte aux Tourelles entre l'épaule et la gorge d'un trait d'arbalète qui la perça de part en part, elle eut peur et pleura. La jeune

fille demeurait dans l'héroïne ; mais par dessus tout se trouvait la sainte. Et lorsqu'on eut arraché le fer de la plaie, et que quelques hommes de guerre lui proposèrent de *charmer* la blessure, elle s'y refusa, disant: " J'aimerais mieux mourir que de rien faire contre la volonté de Dieu."

Voilà, Messieurs, le cri de la sainte. Et, un quart-d'heure après, elle s'élançait, et sa bannière triomphante flottait au sommet des Tourelles conquises. Voilà la guerrière.

Oui, il y avait dans cette humble et héroïque fille des champs une grande chrétienne. Et lorsqu'on regarde de près cette âme, après le bruit des batailles, quand la poussière du combat est tombée, lorsqu'on cherche dans son fond intime la source cachée d'où jaillissaient ces grandes actions dont l'histoire est émerveillée, ce qu'on trouve, Messieurs, c'est cette piété qui fait les saints, cette piété prise au fond même du christianisme : l'amour de Notre-Seigneur, de sa croix, de la sainte Eucharistie, du saint sacrifice de la messe ; et aussi la piété envers la sainte Vierge et les vierges martyres.

Jeanne aimait Notre-Seigneur, comme l'ont aimé tous les saints, avec tendresse.

Et voyez-en, Messieurs, dans toute sa vie de batailles, les témoignages quotidiens.

Outre sa bannière, où elle aimait à contempler l'image du Sauveur maître du monde, elle s'en était fait faire une seconde où était peint Jésus en croix ; et chaque jour, matin et soir, des prêtres se rassemblaient à l'entour, et Jeanne y venait prier pieusement Notre-Seigneur et adorer sa croix.

Quoique si jeune encore et dans la fatigue des camps, elle jeûnait tous les vendredis en l'honneur de la passion.

Ici encore Dunois a rendu à la jeune compagne de ses exploits ce témoignage si touchant dans la bouche du vieux soldat : " Elle était presque continuellement en prières, entendait la messe tous les jours, se confessait souvent, et recevait fréquemment le sacrement de l'Eucharistie."

Elle entendait la sainte messe, mais comment ? avec la foi la plus vive. " J'ai vu, dit Louis de Contes, son page, j'ai vu Jeanne à la messe, et à l'élévation du corps du Sauveur, elle répandait d'abondantes larmes."

Ainsi, cette fière guerrière avait ce don sacré des larmes pieuses, cette source des pleurs que tous les saints ont répandus aux pieds de Jésus-Christ.

Comme Notre-Seigneur aussi, elle aimait les petits et les pauvres, et se plaisait à communier avec eux :

" Quand elle se trouvait, dit Pasquerel, dans un endroit où il y avait des couvents de religieux mendiants, elle me disait de lui remettre en mémoire les jours où les petits enfants, dans leurs églises, recevaient la communion, afin que, ce jour-là, elle la reçût avec eux, ce qu'elle fit bien des fois."

Et après les plus brillantes victoires, c'était toujours vers Dieu que se tournait sa reconnaissance. Après la prise des Tourelles, elle vint ici même, à la place où vous êtes, Messieurs, rendre grâces au Seigneur ; et le lendemain, les Orléanais, conduits encore par elle, allèrent d'église en église bénir celui qui les avait délivrés.

Dès le matin, elle envoya chercher une table, fit dresser un autel, apporter les vêtements sacerdotaux, et célébrer deux messes qu'elle entendit

avec grande dévotion, et toute l'armée avec elle. La cérémonie achevée : " Or, regardez, dit-elle plaisamment, si les Anglais ont le visage tourné devers vous ou le dos." On lui répondit qu'ils se tournaient vers Meung : " En nom Dieu, reprit-elle, ils s'en vont, laissez-les partir ; il ne plaît pas à Messire qu'on les combatte aujourd'hui : vous les aurez une autre fois, et allons remercier Dieu."

Tel était, Messieurs, son amour pour Dieu, amour pur, amour tendre et fort, amour confiant et magnanime dans sa foi et son espérance. Je le demande, n'est-ce pas ainsi que les saints ont aimé le Seigneur ? N'est-ce pas là la sainteté ?

Mais dans l'amour de Dieu, Messieurs, se retrouvent et s'élèvent tous les nobles amours.

Et parmi les plus nobles, il en est un que Dieu a consacré, que Notre-Seigneur a ressenti, et qui n'a jamais oublié de battre dans le cœur des saints : c'est l'amour de la patrie.

Ne pensons pas, Messieurs, que ces deux amours se combattent, et qu'il y ait à choisir entre les devoirs de chrétien et ceux de français.

Non, non, la Religion montre du doigt le ciel, mais elle ne nous fait pas oublier la chère patrie d'ici-bas. La Religion n'est que l'harmonie de tous les devoirs, et plus le saint comprend ce qu'il doit à Dieu, plus aussi il comprend ce qu'il doit aux hommes.

Voilà pourquoi, Messieurs, l'amour de la France fut, avec l'amour de Dieu, la flamme de Jeanne d'Arc.

Par ses qualités naturelles et surnaturelles, Jeanne d'Arc est une fleur de la vieille France : fille du peuple, de ce peuple des champs où se conservent le mieux peut-être les vertus et la foi nationales, en elle s'est concentré le vrai patriotisme, l'invincible répulsion du joug de l'étranger, l'élan généreux de l'honneur pour l'indépendance de la patrie, en un mot, au jour du péril, l'amour héroïque de son pays, de son roi, du sol natal et des Français.

Et en quels mots sublimes, Messieurs, éclate sans cesse cette noble passion ! On attaque sans elle la bastille de Saint-Loup ; elle s'éveille : " Ah ! méchant garçon, dit-elle à son page, vous ne me disiez pas que le sang de France fût répandu ! Allez quérir mon cheval." Et elle s'élance à la porte Bourgogne. Et à la vue des blessés français : " Jamais, dit-elle, je n'ai vu couler sang de Français que les cheveux ne me levassent sur la tête."

Elle aime non seulement les enfants fidèles, mais les enfants égarés de la France ; et elle se félicitait d'avoir pu reprendre tant de villes, dans sa marche vers Reims, sans qu'une seule goutte de ce sang français, qui lui était si cher, fût répandue.

Une de ses grandes douleurs, c'était que le duc de Bourgogne, prince français, fût contre la France pour les Anglais. Elle le supplie, elle le conjure à mains jointes, lui qui est du sang de France, de faire sa paix avec le Roi ; elle le prie, non par aucun intérêt de parti, mais parce que " ce sera grande pité de la grande bataille et du sang qui sera répandu, car c'est le sang de France."

Quand le duc d'Alençon vint la rejoindre : " Soyez le très-bien venu, dit-elle ; plus il y en aura ensemble du sang royal de France, mieux en sera-t-il."

Ce roi qui avait douté d'elle avant et après la délivrance d'Orléans ;

qui, livré à ses favoris, devait l'abandonner lâchement, elle l'aimait : jamais plus fidèle au triste Charles VII qu'au jour de cet abandon, elle ne permit jamais aux Anglais de l'insulter devant elle.

Elle accepta pour elle-même toutes les injures ; mais quand on insulta le roi, son âme frémit : " Par ma foi, révérence gardée, dit-elle, ô prédicateur, vous parlez mal. Je vous ose bien dire et jurer sur peine de ma vie que le roi Charles est un bon catholique, quoiqu'il n'ait pas cru en moi." A ce mot si fier, les Anglais poussèrent un cri.

Elle servit ce malheureux roi sans lui demander jamais rien pour elle ni pour les siens ; après Reims, elle ne lui demanda qu'une chose : d'exempter d'impôts le village où elle était née, et d'y fonder une école pour les jeunes filles ; et son père, qui était venu au Sacre, en rapporta la nouvelle à Domrémy.

Et si elle aimait et servait ainsi son Roi, c'était toujours, comme elle l'a dit naivement plus tard dans son pieux langage, "notre Sire premier servi" A ses yeux, le premier maître de la France, c'était Dieu, et elle conseillait à Charles VII " de donner son royaume au Roi des cieux, et que le Roi des cieux, après cette donation, ferait tout pour lui et pour la France."

Mais, il faut ajouter, son amour pour la France ne lui inspirait pas de haine pour ceux qu'elle combattait. " Ne me parlez pas, dit quelque part Bossuet, des héros sans cœur. " Nous n'avons pas ici, Messieurs une héroine sans compassion : elle avait horreur du sang versé, non pas seulement du sang français, mais du sang même des ennemis. Les guerriers les plus chrétiens, saint Louis, frappaient d'estoc et de taille : elle ne se jetait au plus fort de la mêlée que sa bannière à la main. Elle aimait son épée, " mais quarante fois plus, disait-elle, son étendart que son épée." Elle ne tua jamais personne ; ni son épée ni sa hache d'armes ne lui servirent jamais.

D'acier contre les périls, non moins que contre le vice, mais tendre et sensible, comme une sœur de charité, on la voyait, sur le champ de bataille après la victoire, et pendant le combat même, prodiguer les soins les plus affectueux à tous les blessés, Anglais ou Français. " De quelque part qu'ils fussent, dit un témoin, elle avait pour eux la plus vive compassion. " Et un jour, un Français ayant frappé à la tête et blessé grièvement un Anglais prisonnier qu'il avait sous sa garde, Jeanne descendit de cheval, soutint le blessé par la tête pendant qu'il recevait les secours de la religion, le soignant et le consolant autant qu'elle le pouvait.

Et laissez-moi vous signaler encore ce trait qui la peint bien : après la prise de la bataille de Saint-Loup, qui fut son premier exploit, elle recueillit ses prisonniers, empêcha qu'on ne leur fit aucun mal et les fit recevoir et soigner dans la maison qu'elle habitait. Et quant aux morts, " elle pleurait sur eux, dit Pasquerel, en pensant qu'ils étaient morts sans confession." Et au retour elle se confessa sur le champ à celui qui nous a transmis ce touchant détail sur son premier combat.

Et aux Tourelles, aux moment où le pont se rompit sous les Anglais, précipités dans la Loire, elle eût voulu les sauver : " Glacidas ! Glacidas criait-elle à leur chef, rends-toi au Roi du ciel. J'ai grand'pitié de vos âmes ! " Glansdale fut entraîné avec les autres, mais elle ne put voir sans verser des larmes cette fin misérable de tant de braves gens.

Cette bonté de son cœur, Messieurs, n'empêchait en rien chez elle la fierté francaise, ni l'amour de la justice. Vous vous rappelez ses fières sommations au duc de Bedford et aux Anglais : " Allez-vous-en, hommes

d'Angleterre, qui n'avez droit en ce royaume de France ; le Roi du ciel ordonne et mande par moi que vous en alliez en votre pays, ou sinon je vous ferai un tel hahaye qu'il en sera perpétuel mémoire. Voilà ce que je vous écris pour la troisième et dernière fois, et je ne vous écrirai pas d'avantage." C'est la fille des champs, c'est l'humble Bergère de Domremy, qui tient ce langage à l'orgueilleux frère de Henri V ; mais elle parle, inspirée de Dieu ; et du même foyer où s'allume sa fervente piété, jaillissent ces flammes de l'honneur francais, avec ce qu'il a de plus fier et de plus délicat, de plus énergique et de plus indomptable.

Qu'ajouterais-je, Messieurs ?

Il est une vertu qui peut être regardée comme l'expression la plus profonde de la sainteté, c'est l'humilité ; et son héroïsme, c'est quand elle se conserve dans la gloire.

L'épreuve ici fut redoutable, pour une pauvre jeune fille de village devenue tout à coup l'idole d'une nation. Eh bien ces batailles, ces triomphes, cet enthousiasme des guerriers, ces peuples qui volaient au-devant d'elle, l'ont-ils éblouie ? Et dans cet enivrement, avait-elle oublié qu'elle n'était rien et que Dieu était tout ? Non, Messieurs.

Quand le peuple se précipitait sur elle, à Orléans, hommes, femmes, petits enfants, et touchaient ses vêtements, elle disait : " Je ne suis qu'une pauvre fille. "

Et plus tard, quand à Bourges les gens voulaient lui faire bénir des croix et des médailles, elle disait en souriant : " Bénissez-les vous-mêmes, elles seront tout aussi bonnes.

Et quand, la croyant invulnérable, on lui disait : " Vous ne serez jamais blessé, " elle répondait " qu'elle n'en était pas plus sûre que les autres. "

Et au sortir des pompes de Reims, elle ne fait que répéter ce mot : " Je ne suis rien : mon fait n'est qu'un ministère ! "

Telles étaient son humilité et sa simplicité ; mais dès qu'il s'agissait de la guerre et de sa mission, elle reprenait tout son ascendant, et elle l'exercait avec un naturel qui témoignait bien de l'inspiration d'en haut. C'est ce que Dunois a déclaré devant les juges, et il l'avait bien éprouvé lui-même, quand il voulut l'empêcher d'attaquer les Tourelles : " Vous avez été en votre conseil, lui répondit Jeanne, et j'ai été au mien ; et croyez que le conseil de Dieu s'accomplira et tiendra ferme, et que cet autre conseil périra.

Et Dunois ajoutait : " Mais en dehors du fait de guerre, elle n'était qu'une simple, humble et innocente fille."

J'arrive maintenant, Messieurs, à ce qui est la délicatesse la plus vive, mais aussi le triomphe de mon glorieux sujet. Et je m'en approche avec respect.

Il y a eu, Messieurs, et c'est une des gloires du christianisme, quelques grands guerriers qui ont été de grands saints ; mais ce qui ne s'est vu qu'une seule fois, c'est la sainteté brillant de son plus pur éclat, parmi la licence de la vie des camps, dans une jeune fille de dix-huit ans, jetée au milieu des hommes de cour et des hommes de guerre, et en qui, loin que la fleur de cette innocence ait été jamais ternie, l'on n'a jamais trouvé, dit un témoin, que " bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplesse," et qui, devenue chef de guerriers, n'a jamais été l'objet d'une parole irrespectueuse, sauf de la part des Anglais, de quoi elle versait d'abondantes larmes.

Tous les témoignages se réunissent pour attester, dans ce prodige, ce que la vertu eut jamais de plus surnaturel et de plus touchant. Les ennemis implacables qui l'ont livrée aux flammes ont essayé de lui ravir cet honneur, et de briser sur son front cette couronne. Mais en vain : les plus haineuses et impudentes enquêtes ne leur ont pas même permis de faire monter une ombre jusqu'à cette innocence, éclatante comme la pureté du jour ; et leur silence, dit un témoin lui-même de l'odieux procès, est assurément le plus éloquent des témoignages.

Mais c'est vous surtout que j'atteste, vous, compagnons de ses glorieux combats, et qui ne la quittiez jamais, ni dans les marches, ni dans les batailles, ni dans les campements de jour et de nuit, vous, duc d'Alençon ; toi surtout, vaillant Dunois ; et vous aussi ,vous, son écuyer, vous, son page, et vous encore, braves chevaliers qui fîtes avec elle le voyage de Vaucouleurs à Chinon, parlez, parlez ! Ils l'ont fait, Messieurs, et qu'ont-ils dit ? Ils furent unanimes à déclarer que non seulement Jeanne fut la plus pure des jeunes filles, mais qu'elle leur inspirait à tous la vertu, et que jamais sa vue n'éveilla en eux aucune pensée dont elle eût pu rougir ; ils regardaient cette fille angélique comme un être sacré, et ils allaient jusqu'à dire qu'ils ne croyaient pas que près d'elle fût possible même la pensée du mal.

Ce qu'il faut lire sur ce point, Messieurs, c'est la déposition toute entière de Dunois, âgé alors de cinquante et un ans. " Il ne croit pas, dit-il avec d'Aulon, qu'une femme puisse être plus chaste que Jeanne d'Arc." Et il ajoutait ces remarquables paroles, que vous me pardonnerez de redire dans leur franchise militaire, il ajoutait que, quant à lui et à ses compagnons, dès qu'ils se trouvaient dans la société de Jeanne, " ils n'avaient plus que des pensées honnêtes, et ne pensaient ni à elle ni à aucune autre." Et Dunois disait enfin : " C'était une chose presque divine."

Un autre chevalier, Georges Thibault, va plus loin encore, et atteste que la seule vue de Jeanne, lorsqu'ils venaient à l'apercevoir, arrêtait soudain non seulement tout propos licencieux sur leurs lèvres, mais dans leurs cœurs et jusque dans leurs sens toute impression ou désir peu chaste. Ils l'attestent, Messieurs.

J'en atteste à mon tour, non seulement les hommes de guerre, mais les hommes du monde, mais tout homme : oui, l'humain ici touche au divin, *quasi divina res est ;* et cet ascendant inouï de la vertu, n'est-ce pas, Messieurs, cette puissance que l'Eglise appelle la sainteté ?

Dunois en garda toute sa vie l'impression ineffaçable, et j'en ai rencontré, il y a quelques jours, une preuve inattendue et frappante.

Allez, Messieurs, visiter à Beaugency ce qui reste du château où ce vaillant homme s'était retiré après tant d'agitations et de batailles, où il est mort, et d'où son corps fut porté à Cléry ; il y repose encore ; et votre émotion, Messieurs, égalera la mienne, lorsqu'entrant dans son oratoire, vous lirez ces mots, cette prière, qu'il avait fait écrire en exergue à la voûte de ce santuaire, au-dessus de l'autel : *Cor mundum crea in me Deus ! O mon Dieu créez en moi un cœur pur !* Touchant souvenir, au cœur du vieux guerrier, de la vertu qui, aux jours de sa vaillante jeunesse, lui était apparue dans toute sa beauté, sous les traits d'une sainte héroïne.

Devant une telle vertu, maintenant que les passions d'autrefois sont apaisées, et que Jeanne d'Arc n'apparaît plus que dans la sérénité de l'histoire, je ne m'étonne pas que d'éclatants hommages lui viennent chaque jour de l'Angleterre elle-même, et qu'en dépit du protestantisme anglais, un des-

cendant de ceux qu'elle a vaincus se soit écrié hier : " Un tel personnage est un soutien pour notre foi, une splendeur pour l'âme humaine, et sa place est dans les temples."

Ce grand et solennel hommage, peut-être un jour la sainte Eglise romaine le décernera-t-elle à Jeanne d'Arc : ce jour, il m'est permis de dire que je l'attends, et que je l'appelle...

O France, ô ma patrie, mère de Jeanne d'Arc, ce jour-là de quel diamant incomparable l'Eglise aura orné ton front !

Et cependant, Messieurs, je ne vous ai pas dit encore ce qui fut le sombre, mais le plus glorieux rayon de la couronne de Jeanne d'Arc.

Il nous reste à considérer la sainte dans la victime et dans la suppliciée.

III.

Il faut donc maintenant le redire ; cette jeune fille si pure, cette guerrière si sainte, cette rédemptrice de son roi et de son pays, acclamée par une armée et par tout un peuple, au comble de la gloire humaine, eh bien ! Messieurs, elle a été trahie, vendue, suppliciée, brûlée vive. Dieu l'a permis, l'Angleterre l'a ordonné, la France l'a souffert, et un évêque l'a fait.

Ah ! lorsqu'une première fois j'ai dû vous le raconter, j'en ai poussé des cris, je me suis plaint à Dieu et aux hommes, et mon âme indignée de tant d'ouvrages faits à l'innocence, au courage et à la vertu, ne savait où se réfugier.

Quel denoûment inattendu, et horrible, d'une si noble destinée ! Ne pouvait-elle donc finir autrement ? Ah ! elle ne rêvait pas la gloire et les délices ; elle ne voulait, sa mission achevée, que retrouver sa mère, son village et ses champs. Mais, non, elle ne devait plus les revoir !

Si du moins elle était tombée aux Tourelles, ou dans quelque grand combat, au milieu des guerriers, d'un coup glorieux, dans l'éclat d'un triomphe !

Eh bien ! non, Messieurs, il fallait autre chose ! il le fallait ! *Oportuit !* Elevons nos pensées ; nous entrons ici dans des clartés nouvelles. Il fallait que la sainte fût couronnée dans le supplice : Dieu réservait à la France pour sa libératrice cette gloire plus haute ; il voulait donner à la fille aînée de l'église une martyre, portant les stigmates de son Fils... Du reste, c'est la loi. On n'est un Sauveur, une image du Christ, qu'à ce prix. La France n'a jamais rien eu de pareil. Elle avait vu des saintes, des femmes grandes et illustres : rien de pareil à Jeanne d'Arc. Sainte Clotilde meurt dans un douloureux, mais glorieux veuvage, au tombeau de votre grand saint Martin, Monseigneur : sainte Geneviève achève sa longue carrière au milieu des bénédictions des peuples, près de Saint-Denis : Jeanne d'Arc, c'est au milieu des clameurs, des horreurs, des tourments, des blasphêmes, de l'exécration de ceux qu'elle avait convaincus.

Encore un coup, c'est la loi, Messieurs : *Oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam !* Divin, mais terrible *oportuit* ! Ainsi le Fils de Dieu lui-même devait passer par ce chemin, pour achever le salut du monde et arriver à la consommation de sa gloire.

C'est la loi, et pour tous !... Ah ! vous avez fait de grandes choses. Mais il y en a une plus grande encore. Avez-vous souffert ? Avez-vous été brûlé vif ou à petit feu dans votre œuvre ? Si non, eh bien ! il vous manque ce rayon suprême que Dieu réserve aux élus des hautes missions et qui fait resplendir du dernier et sublime éclat leur âme et leur cause

Les ouvriers des grandes rédemptions, c'est leur privilége de marcher à un triomphant supplice, Jésus-Christ à leur tête, la croix en main. Le voilà, ce modèle et ce Roi de tous les suppliciés pour la justice ! Il boit le calice de sa passion jusqu'à la lie, et puis il le présente à ceux qui l'aiment assez pour le suivre, et pour reproduire en eux quelques traits de cette passion qui a sauvé les hommes : victimes immolées comme lui, et comme lui triomphantes par la fécondité du sacrifice, leur sainteté comme leur gloire, se mesure à leur degré de ressemblance avec le divin martyrisé.

Et s'il m'était permis de vous adresser d'ici la parole, à vous, qui êtes sur la terre le Vicaire du Dieu crucifié, ô Saint Père ; je vous dirais : Quand aux grandes victimes des saintes causes Dieu ne demande pas l'effusion du sang, ah ; il leur envoie tant de douleurs, et parmi quelques larmes de joie tant de larmes amères, que ces larmes, et ces douleurs valent le sang !

Voilà, Messieurs, dans quelle lumière il faut comtempler l'immolation de Jeanne d'Arc. Autrement, l'horreur en serait trop grande. Ce qui éclate ici, c'est que, en nulle autre passion peut-être plus que dans celle de l'héroïque vierge de Domrémy, ne se rencontre cette glorieuse ressemblance avec le Dieu du Calvaire. Elle eut son Judas, un prêtre qui la trahit, un guerrier qui la vendit ; ses Caïphes, des juges abominables, de faux témoins ; un prince indigne, lui donnerai-je le nom de Pilate ? qui l'abandonna ; une espèce d'Hérode qui l'insulta, des soldats brutaux, des valets impudents ; les pharisiens et les scribes abondèrent, et par dessus tout l'oubli, le délaissement universel, l'ingratitude des Français ; et sa croix fut un bûcher.

Du reste, Messieurs, il faut le dire, dans sa mission, elle n'avait pas été un jour sans injures, sans contradictions, sans douleur. Chaque jour il fallait que cette âme généreuse, ce cœur de dix-sept, de dix-huit ans, s'élevât au-dessus des trahisons, des moqueries, des calomnies, des jalousies. Elle n'avait réellement pour elle que les petites gens et le menu peuple, ou quelque brave chevalier comme Dunois. Et encore, comment ne vint-il pas frapper avec sa hache d'armes aux portes de Rouen ? Et celle qui avait entendu si souvent retentir sur ses pas l'*hosanna* populaire, devait voir là le bon peuple se taire, comme il se taisait à Jérusalem, comme il se tait partout, dès que les ennemis du Seigneur et de ses saints répètent contre eux leur implacable *Crucificatur*.

Comme Notre Seigneur aussi, la pauvre fille annonça plusieurs fois cette fin, dont elle ne pouvait toutefois, dans sa candeur, prévoir les indignités, " Je ne demandais à Dieu, dit-elle, que la délivrance de la France, le salut de mon âme, et d'être reçue en paradis." Ah ! cette prière, du moins, devait être entendue !

Mais une autre fois, chevauchant entre l'archevêque de Reims et Dunois, qui le raconte, et traversant une de vos bonnes populations de Picardie, cher Monseigneur, dont la présence ici nous touche peut-être plus qu'aucune autre : " Ah ! s'écria-t-elle, puissé-je être assez heureuse pour finir ici mes jours et être inhumée en cette terre, chez ce bon peuple ! " mais ce vœu ne devait pas être exaucé... et il ne devait rien rester d'elle ici-bas... rien, qu'un peuple sauvé et une impérissable mémoire !

Enfin, tout à coup sainte Marguerite et sainte Catherine lui déclarent qu'elle sera prise avant la Saint Jean par les Anglais. " Oh ! le coup était cruel ! et depuis elles le lui répétaient tous les jours.

Mais Jeanne ne reculait pas et marchait toujours en avant. Elle avait dit au Roi : " prenez garde ! je ne durerai qu'une année ! Et elle dit un jour à son confesseur : Après ma fin, je ne demande au Roi que de faire dire des messes pour les âmes de ceux qui seront morts pour lui.

Déjà, à Châlons, devant votre cathédrale, Monseigneur, aux gens de Domrémy qui étaient venus pour voir la fille de leur village dans sa gloire, et lui demandaient si elle n'avait pas peur dans les batailles, elle avait répondu : " Non, mes chers amis, je ne crains que les traîtres. "

Enfin, un matin, à Compiègne, ayant fait dire la messe et communié dans l'église Saint-Jacques, que j'ai vue aussi il y a quelques années, elle se retira près d'un pilier de la vieille église, et trouvant là plusieurs gens de la ville et une centaine d'enfants rassemblés pour la voir, elle leur dit : " Mes enfants et chers amis, je vous signifie que l'on m'a vendue et trahie, et que bientôt je serai livrée à la mort. Si vous supplie que vous priiez Dieu pour moi."

J'ai donc nommé Compiègne... Vous savez, Messieurs, comment son bon cœur l'avait fait entrer dans cette funeste ville. " Il faut bien, dit-elle un jour, que j'aille secourir ces braves gens de Compiègne... " Ils ne le lui rendirent pas... Le pont-levis fut levé derrière elle, et chacun demeurant en sûreté derrière les murs, nul ne bougea.... nul ne bondit, ni de Compiègne, ni de Reims, ni de Châlons, ni d'ailleurs, pour mettre les Anglais et les Bourguignons en pièces, et sauver la libératrice de la France !

Ah !... Messieurs ! la triste nature humaine ! Et le courage, et l'honneur, l'honneur, où sont-ils ?

Elle fut donc prise, vendue par un grand seigneur, achetée et payée par l'or de l'Angleterre ; puis garrottée, enchaînée, livrée aux railleries des soldats, à la vengeance des Anglais, jetée dans un cachot, et menée en Normandie, dans une cage de fer, les chaînes aux pieds et aux mains. Ah ! certes, quand elle se vit ainsi seule, abandonnée de tous, et des chevaliers, et de son roi, et de la France, et livrée sans défense à ses plus cruels ennemis, il lui fut bien permis de dire, comme son modèle : *O Dieu ! que ce calice s'éloigne de moi !*

Là, dans cette cage, dans ces affreux cachots, dans cette tour de Rouen... Vous n'étiez pas là, Monseigneur, vous l'eussiez défendue contre toute l'Angleterre ! Quand elle se trouva là, dans cet abandon, dans ces ténèbres, dans cette nuit de son âme, ah ! quelle ne dut pas être le frémissement, le dégoût, l'involontaire effroi, l'agonie de son cœur !... Et quand elle repassait dans son souvenir tout ce passé, ces voix du ciel, cette élection divine, ces batailles, ces victoires, cet Orléans délivré, ce roi sacré, tout ce pays de France sauvé ; et puis, rien, rien autour d'elle, que le silence et l'horreur de la mort ! Et quand, de ces amères et navrantes pensées, elle se reportait vers Domrémy, vers sa mère, vers ses champs et ses troupeaux, ô Dieu ! n'est-ce pas alors que cette pauvre âme dut être à son tour triste jusqu'à la mort ? Et qui l'accuserait de défaillance ? N'a-t-il pas été dit de son Maître lui-même : *Cœpit pavere, et tœdere ! contristari et mœtus esse !* Ah ! oui, elle eut bien là aussi son agonie et son jardin des Olives ! Mais, comme le Sauveur, elle eut aussi ses anges qui vinrent la réconforter et lui promettre le paradis.

Et de cet abattement, voyez-la maintenant, Messieurs, qui se lève. *Surgite, eamus.* Elle va devant ses juges, les Caïphes du temps. Ah !

l'Angleterre les a bien choisis ! tout ce qu'il pouvait y avoir de plus cruel pour Jeanne : des prêtres et des Français ! Quel enlacement perfide ! quel réseau savamment ourdi de questions captieuses !... Mais de tous ces piéges, comme la victime se dégage, et comme elle les confond tous par ces réponses pleines de bon sens et d'honneur, où éclate son âme toute entière ! Je ne connais pas un procès, excepté celui de Notre-Seigneur, où des interrogations plus perfides aient été renversées par des réponses plus péremptoires !

Messieurs, j'avais voulu, dans mon premier discours, détourner mes yeux de ce spectacle, de cette profanation de ce qu'il y a de plus sacré dans les choses humaines, la justice ; mais j'avais tort et je veux y revenir aujourd'hui.

J'y veux revenir, parce que, en face de ces juges vendus, il y a la victime ; à côté de la bassesse humaine, l'héroïsme, plus éclatant que sur les champs de bataille ; et dans ce martyre, la sainteté, définitivement victorieuse et consommée !

Voyez avec quel art profond sont tendus ces piéges, pour la perdre et pour la torturer, tandis que, dans le même temps, lui étaient livrés, au fond de son cachot, d'autres assauts encore plus odieux.

" Etes-vous en état de grâce ?" Qu'elle réponde oui ou non, elle se perd également ; on retournera contre elle toute réponse. Mais écoutez :

" Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre ; et si j'y suis, Dieu veuille m'y garder !"

D'un mot elle brise le piége !

" Quand vous vous confessiez, étiez-vous en péché mortel ?

" —Je ne sais si j'ai été en péché mortel ; je ne crois pas en avoir fait œuvre, et Dieu me garde de faire ou d'avoir jamais fait œuvre qui charge mon âme."

Et plus le piége théologique qu'on lui tend ici va se resserrer autour d'elle, plus le bon sens et la sainteté vont éclater à la fois dans ses réponses.

" Qui aidait le plus, vous à l'étendard, ou l'étendard à vous ?

" — De la victoire de l'étendard ou de moi, c'était tout à Notre Seigneur.

" —Mais l'espérance d'avoir victoire était-elle fondée en votre étendard ou en vous ?

" —Elle était fondée en Notre-Seigneur, et non ailleurs."

Le piége se resserre encore, et l'enlace de plus en plus : la jeune sainte échappe toujours.

" Ne savez-vous point que sainte Catherine et sainte Marguerite haïssent les Anglais ?

" —Elles aiment ce que Notre-Seigneur aime, et haïssent ce que Dieu hait.

" —Dieu hait-il les Anglais ?

" —De l'amour ou de la haine que Dieu a aux Anglais, je ne sais rien ; mais je sais bien qu'ils seront boutés hors de France, excepté ceux qui y mourront, et que Dieu enverra victoire aux Français contre les Anglais."

Toujours l'éclat de l'accent français et de l'accent chrétien : la même intrépidité devant ses juges que devant les bastilles anglaises, et l'affir-

mation constante et invincible des grands desseins de Dieu sur la France.

Cette constance lui coûtera la vie ; elle le sait : n'importe !

" Je sais bien que ces Anglais me feront mourir, croyant après ma mort gagner le royaume de France ; mais quand ils seraient cent mille *Goddem* plus qu'ils ne sont à présent, ils n'auront pas le royaume."

Le comte de Stafford, indigné, tirait sa dague pour la frapper ; Warwick le retint : il voulait le bûcher.

Mais la plus horrible torture morale infligée à la pauvre captive, le chef-d'œuvre de la perfidie de ces effroyables juges, le voici, Messieurs. Ce n'est pas assez que la France l'abandonne et que des hommes d'Eglise la jugent : ce qu'elle respecte le plus au monde ! Voilà qu'à cette conviction invincible de sa mission qui éclate en toutes ses réponses et qui fait sa force, on veut opposer cette nécessaire soumission du vrai fidèle à l'Eglise, et sa foi chrétienne. " L'Eglise, disaient-ils, c'est nous. Vous refusez donc de croire à l'Eglise, d'obéir à l'Eglise." Et ils y revinrent sans cesse, déchirant à plaisir cette âme simple, et la brisant de douleur dans ces luttes morales.

De ses efforts pour se déprendre de ces ambages que d'abord elle ne démêlait pas, elle fut malade, Messieurs, jusqu'à être en péril de mort. Mais elle ne trahit rien, ni sa mission, ni sa foi.

" Menez-moi au Pape, dit-elle, et je lui répondrai. Je tiens et je crois que nous devons obéir à notre seigneur le Pape qui est à Rome."

L'évêque défendit d'écrire cette réponse :

" Ah ! reprit-elle, vous écrivez bien ce qui est contre moi ; mais vous ne voulez pas écrire ce qui est pour moi."

Contre de tels juges, il ne restait à Jeanne qu'un refuge, Dieu, cette justice suprême, qui réparera un jour toutes les iniquités de la terre :

" Oh ! j'en appelle devant Dieu, dit-elle, le grand juge, des grands torts et ingravances qu'on me fait."

Et comme elle se plaignait ainsi, survint l'évêque. A sa vue, elle s'écria :

" Evêque, je meurs par vous !" Puis elle ajouta avec compassion : " Vous dites que vous êtes mon juge, je ne sais si vous l'êtes, mais avisez bien que vous ne jugiez mal, car vous vous mettriez en grand danger ; et je vous en avertis, afin que, si Notre-Seigneur vous en châtie, j'aie fait mon devoir de vous le dire."

Ne vous semble-t-il pas entendre ici, Messieurs, comme un écho des paroles du divin accusé, ajournant ces juges d'un moment à l'infaillible jugement du dernier jour ?

Mais qui donc la soutenait dans les affreux labeurs de ces interrogatoires et dans les désolations de la captivité ? Ah ! Messieurs, ce qui l'avait toujours soutenue, la prière et l'Eucharistie, ces deux foyers inextinguibles de la vertu chrétienne. Dans ces longues heures de solitude et d'abandon où le cri du Sauveur sur la croix pouvait bien aussi sortir de ses lèvres : " Mon Dieu ! mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?" elle prie, Messieurs, elle se recommande sans cesse à Dieu ; sans cesse elle demande la divine Eucharistie. La veille de son supplice encore, elle communia ; on n'osa pas lui refuser la consolation de cette dernière cène, et elle reçut son Sauveur " avec une telle dévotion et une telle abondance de larmes, dit celui même qui la communia, que je renonce à le décrire."

Et voyons-la maintenant, Messieurs, sortant du prétoire et marchant à son calvaire. C'est là surtout que son âme éclate en des accents incomparables : ce n'est plus une héroïne, c'est une sainte. Recueillons, Messieurs, avec respect ces cris suprêmes.

Huit cents hommes d'armes l'entourent et l'entraînent, " portant glaives et bâtons ;" un peuple immense était là, comme toujours, demandant son spectacle ! *Populus spectans*, et on voyait les scribes et les pharisiens branler la tête comme naguère au pied de la croix : Elle qui a délivré les autres, qu'elle se sauve donc elle-même !

Pour Jeanne, en apercevant le bûcher, elle fait entendre le cri de compassion du Sauveur sur Jérusalem : " Rouen ! Rouen ! seras-tu donc ma dernière demeure ? J'ai grand peur que tu n'aies à souffrir de ma mort, et qu'il ne t'en arrive malheur ! " Le peuple entendant ces paroles, pleura.

Puis, attachée au bûcher, elle pousse le cri du pardon, qui fut le premier cri de la croix, " elle leur pardonne tout le mal qu'ils lui ont fait, et leur demande à tous de prier pour elle," puis elle proclame avec une nouvelle énergie sa mission divine, et que tout ce qu'elle avait fait elle l'avait fait par la volonté de Dieu. Et voyant la flamme monter, elle demande une croix. Un pauvre soldat anglais en fait une avec deux morceaux de bois ; elle la pose sous ses vêtements, sur son cœur.

Pendant ce temps son confesseur court à l'église voisine chercher un crucifix, et le lui présente. Elle l'embrasse avec ardeur. Ses regards, ses lèvres et son cœur ne s'en détachaient pas. A ce moment, les flammes s'approchant : " Retirez-vous, dit-elle au bon prêtre qui était sur le bûcher près d'elle, et tenez le crucifix bien haut, pour que je le voie toujours."

Puis elle conjura à haute voix tous les prêtres présents de lui donner une messe après sa mort.

Et enfin elle pousse son dernier cri, celui de la filiale confiance au Calvaire : Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. " Jésus, Jésus, Jésus " rendant ainsi son âme à celui à qui elle l'avait vouée dans son virginal amour..Puis on la vit pencher sa tête expirante. Tout était consommé.

Mais voilà qu'aussitôt après, au pied de son bûcher, des cris innattendus retentissent : c'est le cri de la conscience populaire qui éclate comme au pied de la croix. Les juges et les bourreaux se dispersent, et le peuple les poursuivait de ses clameurs vengeresses : comme autrefois ceux qui descendaient du Calvaire, un officier du roi d'Angleterre, c'en retournant, s'écrie : " Nous sommes tous perdus ! nous avons brûlé une sainte ! " Celui qui avait allumé la flamme du bûcher, consterné, court se confesser au confesseur même de Jeanne, s'écriant : " Je suis damné ! j'ai brûlé une sainte ! " L'un des juges s'écrie en gémissant : " Plût à Dieu que mon âme fût où je crois qu'est l'âme de cette femme ! " Un Anglais, qui avait apporté une fascine au bûcher pour en attiser la flamme, l'entendant crier : Jésus !..recula d'épouvante et attesta avoir vu s'envoler du bûcher une colombe

Et, en effet, la pure et fière colombe, un moment captive, mais libre enfin, et ses liens brisés par la flamme, sans qu'on ait put la blesser au cœur, s'envolait dans les joies éternelles, et dès ce jour son image devait planer pour jamais, comme l'image même de la vertu et de l'honneur, sur la France sauvée.

Elle meurt, mais elle triomphe ; son dernier regard avait vu pleurer les Anglais et ses juges ; et son dernier cri : Jésus ! Jésus ! Jésus ! cet appel, au nom de l'éternelle justice, à l'éternel amour, les avait tous fait se disperser glacés d'effroi ; et sa parole prophétique s'élevant au-dessus des flammes les poursuivit de ville en ville, d'année en année, jusqu'à ce que tout fût accompli, qu'il ne restât plus sur le sol de la France un Anglais, ni un seul des grands coupables que leur crime vouait aux coups de la Providence.

Elle avait dit à ses juges : " Prenez garde de mal juger et de vous mettre en grand péril. Je vous donne cet avis, afin que, si vous êtes punis de Dieu, on s'en souvienne." Chargés toute leur vie de la haine des peuples, ils moururent misérablement. Son Judas, celui qu'elle avait fait l'homme de sa confiance, et qui la trahit, se repent comme Judas ; mais il est bafoué par les grands seigneurs anglais, comme Judas par les princes des prêtres, et il meurt à Bâle, misérablement, comme Judas. L'évêque mourut frappé d'un subite apoplexie. Le dur promoteur dans ce procès infâme fut trouvé mort aux portes de Rouen, dans un égoût. Et le lâche prédicateur fut frappé de la lèpre quelques jours après.

Elle avait dit aux Anglais : " Avant sept ans, vous perdrez un plus grand gage qu'Orléans." Et six ans après, en 1436, Paris tombait aux mains de Charles VII.

Elle leur avait dit encore : " Le Roi entrera à Paris en bonne compagnie." Et en 1437, le Roi y faisait une entrée triomphante au son des trompettes, et à la tête de ses chevaliers.

Enfin, elle leur avait dit qu'ils seraient tous boutés hors de France, et que fussent-ils cent mille, il n'en resterait pas un. Et en 1558, la bannière de France flottait sur les murs de Calais, et les Anglais ne devaient plus jamais posséder un pouce de la terre française !

J'ai fini, Messieurs.

Je vous vois étonnés, émus, et cependant je n'ai fait que bégayer, naguère sur la gloire de Jeanne d'Arc, aujourd'hui sur l'héroïsme de ses vertus.

La parole est impuissante devant cette figure unique, incomparable, à laquelle rien ne ressemble, dans l'histoire, ni dans la poésie, et dont la beauté surpasse l'idéal même.

J'affirme qu'on ne peut s'en approcher, et lire, comme je viens de le faire, les pages de cette histoire, dans ces deux procès, où elle apparaît toute vivante encore, et, j'oserai le dire étincelante, sans avoir la conviction irrésistible qu'on est là devant une sainte héroïque, devant une envoyée de Dieu.

On y éprouve aussi une impression étrange : on se sent transporté comme dans une atmosphère inconnue, où mille éclairs, tour à tour d'une douceur et d'une terreur sublime, traversent l'âme, et on s'écrie, dans un saisissement religieux : C'est une sainte ! Dieu était là !

Ou plutôt, on découvre ici un plan supérieur et divin.

Dans un premier horizon, triste, abaissé, désolé, on voit, hélas ! les iniquités et les malheurs d'une grand nation. Tout y est sombre, désespéré, chargé de nuages épais. L'étranger domine, et nous foule aux pieds, ses hommes d'armes, durs, avides, envoyés pour le châtiment, passent et repassent, promenant partout le ravage ; mais, trop indignes vengeurs de la

justice, et ne sachant punir les crimes que par d'autres crimes, il ne pouvait leur être donné de changer les destinées de cette grande race française, que Dieu, depuis Clovis, Charlemagne et saint Louis, avait élue pour de si grandes choses.

Alors, dans un horizon plus élevé, sur un fond d'une sérénité divine, apparaît une vision céleste : c'est une jeune fille, pure comme une sainte, intrépide comme l'archange, simple et sublime, modeste ardente ; c'est une guerrière, qui, de son regard et de son épée, disperse et chasse devant elle les bataillons de l'étranger, et entraîne sur ses pas tous les cœurs dévoués encore à la cause sacrée de la patrie.

Prédestinée de Dieu, et admirablement fidèle à son élection, elle concentre dans son cœur, comme un pur foyer, toutes les angoisses, tous les espoirs, toutes les vertus, tout l'héroïsme français ; elle rend du cœur à tout un peuple abattu, console la grande pitié qui était au royaume de France ; et puis, tout à coup, trahie, délaissée, elle disparaît dans les flammes d'un bûcher.

Mais, la victime à peine recueillie dans les cieux, et la flamme du bûcher éteinte, la lumière brille de nouveau au ciel de la France, l'œuvre de Dieu s'achève, la délivrance se consomme, et, purifiée dans ce baptême de sang et de feu, rachetée par ce grand holocauste, la fille aînée de l'Eglise reprend ses destinées providentielles, et la France, à travers les temps les plus orageux, ne cesse plus d'être le soldat de Dieu, comme dit Shakespeare, et, à l'heure qu'il est encore, dans cette Europe si incertaine et si agitée, c'est le drapeau de la France, c'est son épée, qui garde à Rome le tombeau des saints apôtres.

O Jeanne, ô sainte enfant, sainte guerrière, sainte martyre, c'est à vous que nous le devons !

Il y a eu depuis d'autres crimes, d'autres malheurs, d'autres victimes. Qu'en arrivera-t-il un jour ? L'expiation est-elle achevée ? c'est le secret du ciel. Puisse du moins ma patrie, toujours fidèle à la foi de Jeanne d'Arc, mériter à jamais le regard et les bénédictions de Dieu !

O Jeanne, j'ai tout dit.

Puisse ce dernier discours, ces derniers accents d'un cœur qui fut épris de votre gloire et de vos vertus, être entre votre âme et la mienne un lien éternel ! Puissé-je, après ma course qui s'achève, redire avec confiance le nom de celui que vous avez invoqué à votre dernière heure avec tant d'amour, et, reçu à mon tour dans ce paradis, seule récompense que vous ayez souhaitée, vous voir au milieu des vierges et des martyrs marcher, radieuse, sur les pas de l'Agneau qui fut, par vous et pour la France, le Lion vainqueur de la tribu de Juda. *Amen !*

LES PELERINS DE QUEBEC.

10 Juin 1869.

....Et hæc olim meminisse juvabit

Le 10 de ce mois, aux premiers feux du jour, de joyeuses fanfares réveillaient agréablement les riverains du port de Montréal. C'était le corps de musique du Collége de Montréal qui saluait l'arrivée du *Canada*, portant à son bord richement pavoisé, le Révérend M. Méthot, supérieur du Séminaire de Québec, M. le Grand Vicaire Taschereau, MM. les Directeurs, les Ecclésiastiques, tous les Elèves du Collége, et une vingtaine de prêtres des différentes paroisses des environs de la Capitale qui avaient voulu profiter de la circonstance pour visiter Montréal.

Les Pélerins étaient partis de Québec, la veille au midi, au milieu des acclamations de la foule, des parents et des amis accourus sur le port pour leur souhaiter un heureux voyage.

Le temps était magnifique, une brise légère tempérait les ardeurs du soleil, les deux rives du Saint Laurent se déroulèrent bientôt dans leur parure de printemps, aux yeux des jeunes voyageurs émerveillés de ce spectacle grandiose.

Les Elèves du Collége des Trois Rivières attendaient le *Canada* au débarcadère. Dès qu'il parut à l'horizon, on le salua par de joyeux hourrahs ! lorsqu'il fut accosté, ils présentèrent une adresse de bienvenue aux voyageurs et les conduisirent au Collége pour prendre le thé. Tout l'édifice était illuminé et transformait la nuit en jour. On s'amusa jusquà dix heures, et les excursionistes remontèrent à bord et s'éloignèrent emportant un doux souvenir de cette gracieuse réception.

La nuit était avancée, mais personne ne pouvait dormir : on tint salon et soirée, les beaux parleurs, les malins firent les frais, et le cercle, de son côté ne se fit pas faute de rire et d'applaudir.

A six heures le *Canada* accostait le quai du Richelieu, et les voyageurs, debout depuis trois heures, contemplant de leur prison flottante le majesteux panorama de Montréal, aussitôt pied à terre, s'empressèrent de répondre aux saluts de bienvenue de la députation du Collége de Montréal et de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Tous avec ordre se dirigèrent ensuite, musique en tête, vers la chapelle de Bonsecours, où M. le Supérieur de Québec célébra le saint sacrifice. M. Colin donna le discours de circonstance et, avec son éloquence habituelle, proposa à son jeune auditoire la très-sainte Vierge comme modèle de la jeunesse. Tous paraissaient émus et profondément impressionnés.

Ds Bonsecours, les Pélerins s'acheminèrent vers l'école Normale Jacques-Cartier. Un magnifique déjeuner les y attendait dans la cour intérieure, toute décorée de verdure et d'oriflammes. Le repas joyeux terminé, M. le Principal Vereau, par quelques paroles bien senties, présenta à ses hôtes ses remercîments pour l'honneur qu'il en recevait, et montrant le drapeau du Saint Père qui flottait audessus des bustes de Mgr. de Laval et de Jacques Cartier, il ajouta ces paroles que nous citons de mémoire. " C'est sous les auspices de la Religion, des deux fondateurs du Pays, et ajoutons aussi du vénérable M. Olier fondateur de Montréal, que se célèbre cette fête de famille," Ces paroles furent accueillies par de chaleureux applaudissements. Les applaudissements redoublèrent quand le Révérend M. Baile se levant, dit : qu'il s'unissait de tout cœur aux sentiments expri-

més par M. le Principal, et termina en invitant toute l'assistance à venir dîner à la Montagne.

Les voyageurs, traversant ensuite les salles et les musées de l'Ecole Normale, se mirent en route à travers les rues de la Cité, visitant les parcs, les édifices et les principales églises sur leur passage.

Ils arrivèrent à la Montagne, vers une heure, avec un peu de fatigue que leur fit vite oublier l'accueil cordial qui les y attendait. Le bel Etablissement du Séminaire et du Collége avait revêtu un air de fête.

Les drapeaux flottaient sur tous les frontons ; ecclésiastiques et collégiens attendaient dans le parterre au milieu des lilas, des lauriers roses, des massifs de fleurs de toute espèce et des tapis de verdure ; dès que les premiers rangs parurent ; une salve d'aplaudissements mêlée aux fanfares joyeuses accueillirent leur arrivée, puis Québécois et Montréalistes, fraternisèrent jusqu'à l'heure où sonna le dîner.

Au signal donné, les Pélerins furent conduits sur le vaste bassin, de plus de 500 pieds, qui décore le parc du Séminaire. Là, sous le vaste feuillage des ormes séculaires qui le bordent, avaient été dressées de longues tables, chargées d e mets,de rafraîchissements et de fleurs,au milieu desquelles se détachaient avec grâce les riches corbeilles d'oranges rappelant aux Ecoliers, les pommes d'Or du jardin des Hespérides

Toute cette jeunesse était émerveillée de cette magnificence de la nature et de l'hospitalité. Le repas fut plein d'entrain assaisonné comme ceux de Lacédemone par un appétit bien gagné. Les Elèves se distinguaient par leur réserve, leur amabilité, leur charmante tenue, et se montraient dignes de leurs Vénérables Directeurs.

Une adresse et un chant montagnard couronnèrent le dessert. L'adresse rappelait l'antique Union qui unit, depuis des siècles, les deux Séminaires de Québec et de Montréal, cimentée par une première visite, il y a environ vingt ans, et renouvelée par une seconde en ce jour ; elle mentionnait avec reconnaissance l'accueil bienveillant que les Elèves du Collége de Montréal reçoivent en arrivant à l'Université-Laval, où ils retrouvent des pères, des frères et des amis ; elle se terminait en faisant des vœux pour que cette union persiste avec les âges.

Le chant avait été composé pour la circonstance.

A nos amis offrons la fête
D'un juste et fraternel amour...
* * * * * *

A MR. LE SUPÉRIEUR.

A vous le premier hommage
De nos cœurs et de nos chants,
Père dont l'amour ménage
De tels jours à vos enfants.
O l'excellente pensée
De vous faire voyageur ! ! !
Le bonheur de cette journée
Nous le devons à votre cœur.

AUX ÉLÈVES.

Et vous nos aimables frères,
Enfant de la Cité-Sœur ;
Nourris sur les mêmes terres
N'ayons tous qu'un même cœur.
Que cette grande journée
Nous unisse pour jamais,
Que la famille soit doublée,
Mais toujours l'amour et la paix.

AU ST. LAURENT—A MARIE.

Toi dont les vagues profondes
Apportèrent nos amis,
O Saint Laurent que tes ondes,
Que tes flots soient donc bénis !
Toi surtout VIERGE MARIE
Dont le rayon les guida,
Bénit cette famille amie
L'espérance du Canada.

Chœur.

Amour, amour à la Patrie.
Chantez doux échos d'alentour.
Aidez notre voix attendrie
Échos chantez Amour ! Amour ! !

La réponse de Monsieur de Québec fut délicate, gracieuse, assaisonnée d'un aimable reproche, d'une invitation au repentir, et d'un voyage à Québec.

M. le Supérieur de Montréal répondit avec une semblable gracieuseté, accepta le reproche, ne refusa pas l'invitation, demanda le temps d'y penser ; après quoi les deux Supérieurs s'embrassèrent au nom des deux Communautés, au milieu des cœurs émus, et des applaudissements enthousiastes de tous les heureux associés à cette touchante fête de famille.

Puis la promenade commença autour du parc, au son des airs joyeux de musique ; les oiseaux chantaient, les vents légers murmuraient dans l'épais feuillage, ou couraient sur les eaux dont elles ridaient légèrement la surface. Tout souriait, tous les cœurs étaient à la joie et au bonheur.

On ne voulut point partir avant de visiter l'élégante Chapelle, et de chanter trois invocations à l'Etoile des mers, pour les aimables voyageurs. Puis on redescendit vers Montréal, c'était un beau spectacle que cette longue chaîne d'écoliers, d'ecclésiastiques et de prêtres longeant les rues *Guy*, *Ste. Catherine* et le *Beaver Hall*, échelonnés sur l'espace de plus d'un mille : on visita St. Patrice sur la route, comme le cortège débouchait sur la rue St. Jacques, le bourdon des tours de Notre-Dame s'ébranla, comme à l'arrivée de nobles visiteurs. Les orgues jouèrent à leur entrée dans la basilique, touchées par M. Gagnon, l'excellent organiste de Québec. L'autel brillait comme au jour des grandes fêtes. Un Salut fut chanté par M. le Supérieur de Québec, assisté de MM. les Directeurs des Colléges de Québec et de Montréal.

Après le Salut, on se rendit à Notre-Dame de Pitié ; au sortir de la pieuse Chapelle, les Elèves, en descendant au port, purent saluer les Dames de la Congrégation qui leur offrirent obligeamment un passage à travers leur salle de Communauté. Arrivés sur le port, les Pèlerins montèrent sur le *Canada*, les Elèves du Collége de Montréal, grâce à l'obligeante courtoisie du Capitaine Nelson montèrent sur le *Montréal*. Mille gages d'amitié se donnèrent, mille promesses se firent pour les vacances, mille souhaits accompagnèrent les voyageurs. Les instruments sur le *Montréal* entonnèrent le chant du départ ; on y répondit sur le *Canada* par l'air de la *Canadienne*, mille acclamations retentirent, et tant qu'on put se voir, les chapeaux, les mouchoirs s'agitèrent dans les airs. Et quand le *Canada* eut disparu à l'horizon, chacun se retira en répétant au fond du cœur, le vers du poète :

. . ET HÆC OLIM MEMINISSE JUVABIT.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIETE DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A REALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE V.

SUITE DE LA PREMIÈRE GUERRE DES IROQUOIS, DE 1641 A 1645.

(*Suite.*)

XXVII.

Trois Montréalistes tués non loin de la *Place d'Armes ;* deux autres brûlés par les Iroquois.

Dans l'affaire que nous venons de rapporter, la colonie de Villemarie perdit trois hommes, Guillaume Lebeau, qui reçut l'extrême-onction après ses blessures, et fut enterré au cimetière le même jour, 30 du mois de mars ; Jean Mattemale et Pierre Bigot, qui ne furent enterrés que le lendemain, sans doute parce qu'on n'osa pas, le jour même, rentrer dans les bois pour aller chercher leurs corps, par la crainte de tomber dans quelque nouvelle embuscade. Le P. Vimont, qui parle de ce fait, ajoute que, lorsqu'il eut lieu, les Iroquois étaient déjà cachés depuis quatre jours dans les bois ; et il nous apprend qu'outre les trois hommes tués, il y en eut deux autres qui furent pris et brûlés cruellement pendant quatre jours, dans le pays des Iroquois. Mais le récit assez succinct qu'il fait de ce combat manque d'exactitude, dans plusieurs de ses circonstances. Nous devons même remarquer qu'il a passé entièrement sous silence ce trait de valeur de M. de Maisonneuve, sans doute par respect pour la rare modestie de ce héros chrétien, en qui il n'ignorait pas que la vertu surpassait encore la prudence et la bravoure. S'étant cru obligé, dans sa Relation de l'année précédente, de le nommer comme chef de l'expédition de Montréal, il avait ajouté : " Il me suffit de dire que c'est M. Chomedey de Maisonneuve, sa " modestie ne me permettant pas d'en dire davantage."

XXVIII.

Ce trait de valeur de M. de Maisonneuve semble avoir eu lieu à la place d'Armes.

Aujourd'hui que nous n'avons pas à craindre de blesser une humilité si pure, il est juste de donner à M. de Maisonneuve les éloges qu'il a si bien mérités de la patrie, par ce trait aussi heureux que singulier de courage et de valeur. On dirait même que, si la Providence a permis que le souvenir en restât oublié jusqu'ici, elle veuille le réveiller de nos jours, et qu'il devienne même, en peu de temps, notoire et populaire à Villemarie, à cause de l'importance qu'a prise le lieu qui en fut le théâtre. Ce premier combat des colons de Montréal avec les Iroquois eut lieu sur un terrain situé au-dessus de la concession accordée, en 1651, à Urbain Texier, surnommé *Lavigne*, et appelée depuis de ce dernier nom. Elle commençait au milieu de la grande rue Saint-Jacques et occupait l'emplacement sur lequel ont été construits les deux grands monuments des banques de Montréal et de la Cité ; ce qui, dans les anciens plans, l'a fait désigner sous le nom de *Bastion Lavigne*. Comme M. de Maisonneuve fit ce trait de courage, en se retirant de ce lieu, pour regagner le Fort situé à la *Pointe*, dite ensuite à *Callière* (aujourd'hui à l'extrémité de la rue Saint-François), il peut très-bien se faire que, s'y rendant par le chemin de traîne dont on a parlé, qui a été l'origine de la rue Saint Joseph, il ait tué de sa main le chef Iroquois, sur la place même qui est en face des deux banques, et cette action hardie, le premier fait militaire passé dans ce lieu, justifie à bon droit le nom de *place d'Armes*, que les anciens lui ont donné depuis plus d'un siècle. Pour transmettre le souvenir des grandes actions, la reconnaissance publique a élevé, à la mémoire des hommes célèbres, des monuments de marbre et de bronze, qui, en servant d'ornement aux places principales des villes d'Europe, sont une exhortation puissante pour la postérité, qu'ils semblent provoquer aux actions héroïques. Si la gloire de M. de Maisonneuve était depuis longtemps comme obscurcie, nous osons espérer que la publication de l'*Histoire de la Colonie Française* contribuera à lui rendre son premier lustre, en faisant partager pour lui à la génération présente la juste admiration de ses contemporains ; et nous ne craindrions pas d'être contredit par personne, si nous formions ici le vœu de voir un jour la place d'Armes de Montréal décorée de la statue de ce grand homme, qu'on peut regarder, à tant de titres, comme le père et le créateur de cette Cité.

XXIX.

Les incursions et les hostilités des Iroquois persévèrent.

La crainte de la cruauté des Iroquois, qui, l'année précédente, avait éloigné de Villemarie tous les sauvages alliés, venus déjà dans ce lieu avec tant d'empressement, les empêcha d'y revenir cette année. C'est ce qui faisait dire au P. Vimont : " J'ai de la peine à croire qu'il y ait jamais

" grand nombre de sauvages à Notre-Dame de Montréal, jusqu'à ce que " les Iroquois soient domptés, ou que nous ayons la paix avec eux. Ce " lieu est agréable, ils y demeureraient volontiers, si l'on avait la paix " avec leurs ennemis ; sans cela, ils ne viendront pas, et la colonie Fran- " çaise ne pourra pas prospérer." Cette année, les Iroquois avaient jeté, en effet, la terreur dans tout le pays. Au printemps, ils s'étaient divisés en dix bandes et répandus ça et là sur le fleuve Saint-Laurent, allant à la chasse des Français, des Algonquins et des Hurons, qu'ils pourraient surprendre. L'une de ces bandes alla se camper au-dessus de l'île de Montréal, et une autre dans l'île même, où elle fut attaquée, sous les ordres de M. de Maisonneuve, comme nous venons de le raconter. Une autre se rendit vers la rivière des Prairies, et surprit une bande d'Algonquins, qui tous furent emmenés prisonniers, et la plupart brûlés incontinent après leur arrivée au pays des Iroquois. En remontant le fleuve Saint-Laurent, deux flottes de sauvages, la plupart Chrétiens, trouvèrent la mort ou la captivité, les uns au-dessous de Villemarie, les autres environ à soixante lieues plus haut ; car le péril continuait cent lieues de chemin, n'y ayant pas un seul moment ni un seul lieu où l'on pût être en assurance d'un ennemi caché dans les joncs qui bordaient la rivière, ou dans l'épaisseur des forêts qui le dérobaient à la vue.

XXX.

Prise d'une troupe de Hurons et du père Bressani par les Iroquois.

Le 27 avril de cette année 1644, trois canots de Hurons étant partis des Trois-Rivières, accompagnés du P. Joseph Bressani, Italien de nation, et d'un jeune Français, destiné à servir les PP. Jésuites, ces Hurons, à six lieues des Trois-Rivières, se mirent imprudemment à tirer des coups de fusil sur des outardes, et se firent par là découvrir par une bande de trente Iroquois, qui leur dressèrent des embuscades et les firent prisonniers. Après en avoir tué un, des chairs duquel ils se nourrirent, en la présence des autres, ils donnèrent le P. Bressani en la place du chef Iroquois, fraîchement tué à Villemarie par M. de Maisonneuve, sans faire pourtant alors à ce Père aucun mal, quoiqu'ils le menaçassent de le brûler à l'entrée de leur village. Mais les vainqueurs ayant rencontré une autre bande d'Iroquois, à qui ils racontèrent la mort de ce chef, très-fameux dans leur nation, ce récit fut cause qu'on fit souffrir à ce religieux toutes sortes d'indignités et de tourments cruels, par le moyen du feu, sans lui ôter pourtant la vie.

XXXI.

La crainte des Iroquois fait abandonner la mission de Sillery.

Ce Père, qui savait leur langue, comprit que, dans leur conseil, ces Iroquois avaient pris la résolution d'aller à Sillery, près de Québec et d'y

faire prisonnières les *Filles blanches ;* c'est ainsi qu'ils désignaient les Hospitalières, établies depuis environ quatre ans, dans cette mission, pour le soulagement des sauvages. N'ayant ni papier ni encre avec lui, il écrivit leur dessein sur un morceau d'écorce, et par le moyen d'un Huron qui s'échappa des mains des vainqueurs et descendit jusqu'à Québec, M. de Montmagny reçut cette écorce, en guise de lettre. Effrayé à cette nouvelle, il assemble les principaux du pays et les Jésuites ; et la résolution est prise de faire revenir au plus tôt les Religieuses à Québec. Cependant, sur les représentations instantes de ces courageuses filles, toutes disposées à mourir, il les laissa encore quelque temps dans leur mission, et se contenta de leur envoyer six soldats, qui faisaient la garde jour et nuit, et étaient relevés, chaque jour, par six autres qu'il envoyait de Québec. Mais, peu après, des Iroquois ayant pris des Français et des sauvages, non loin de Sillery, ceux de cette mission furent si épouvantés, qu'ils s'enfuirent à Québec, sans attendre le départ des Religieuses ; et enfin M. de Montmagny ayant représenté à ces filles qu'il ne pouvait plus dégarnir son Fort pour leur fournir des soldats, et que, dans ces conjonctures alarmantes, elles n'avaient d'autre parti à prendre que de retourner à Québec, elles quittèrent Sillery, le 29 mai de cette même année 1644.

XXXII.

Hostilités des Iroquois chez les Hurons.

D'autres bandes d'Iroquois étaient allées porter la guerre dans le pays même des Hurons, où ils avaient mis tout à feu et à sang, et au mois de mars de la même année, le P. Jérôme Lalemant en écrivait en ces termes : " La désolation est extrême dans ce pays. Presque tous les jours, de " pauvres femmes se sont vues assommées dans leurs champs, les bourgs " ont été dans des alarmes continuelles ; et toutes les troupes huronnes, " qui s'étaient levées en bon nombre, pour aller donner la chasse à l'enne- " mi sur les frontières, ont été défaites et mises en déroute. On a emme- " né les captifs par centaines, et souvent nous n'avons pas eu d'autres por- " teurs de ces funestes nouvelles, que de pauvres malheureux échappés des " flammes, dont les corps à demi brûlés et les doigts des mains coupés, nous " donnaient plus d'assurances que leurs paroles mêmes du malheur qui " avait fondu sur eux et sur leurs compatriotes. Enfin au fléau de la " guerre se joignit celui de la famine universelle, parmi ces nations, à plus " de cent lieues à la ronde. Le plus fort obstacle que nous ayons est que " les Iroquois ennemis de ces peuples, ayant le dessus par le moyen des " armes à feu, qu'ils reçoivent de quelques Européens ; nous sommes " maintenant comme investis et assiégés de tous côtés, sans pouvoir soula- " ger la misère d'une infinité de sauvages, qui vivent encore dans l'igno- " rance du vrai Dieu, ni recevoir même des secours de la France qu'avec " des peines incroyables."

XXXIII.

La Reine envoie une compagnie de soixante soldats pour secourir la Colonie.

Après la mort du Cardinal de Richelieu et celle de Louis XIII, on avait espéré que la Reine régente Anne d'Autriche se déclarerait la protectrice du Canada, ce qu'elle fit en effet. Cette princesse, sachant le parfait désintéressement des Associés de Montréal, qui ne cherchaient qu'à établir une vraie colonie, afin de procurer par ces moyens la conversion des sauvages, se fit un plaisir de les favoriser en toute occasion ; et nous remarquerons ici, en passant, qu'elle leur fit donner, au nom du jeune Roi, son fils, deux petites pièces de fonte, qui étaient depuis longtemps dans les rues de la Rochelle, et que, selon toutes les apparences, M. de la Dauversière y avait remarquées, en se rendant dans cette ville, pour les embarquements de Villemarie. Mais un secours plus puissant qu'elle procura, dans ces circonstances alarmantes, fut l'envoi d'une compagnie de soldats, qu'elle joignit à une nouvelle recrue envoyée par les Associés de Montréal. Cette compagnie se composait de soizante hommes, qui devaient être distribués dans les divers postes du pays, et la Reine donna cent mille livres pour les lever et les équiper. Cétait apparemment cette même somme qu'elle fit prendre sur l'épargne et remettre à l'un des Associés de Montréal, dont la vertu, le désintéressement et le zèle apostolique lui étaient parfaitement connus. Nous parlons du baron de Renty, déjà nommé dans cette histoire, qui fut pendant quelque temps directeur de la Compagnie de Montréal, et dans la vie duquel nous lisons qu'un jour de la Semaine Sainte il alla prendre à l'épargne une grande somme d'argent que la Reine avait donnée avec " une bonté et une libéralité vraiment " royales, pour aider l'Eglise du Canada." Ces soixante soldats arrivèrent dans l'été de 1644, accompagnés de l'autre recrue, qui venait aux frais de la Compagnie de Montréal, et ce puissant renfort avait été mis sous la conduite du sieur de Labarre, qui passait en France pour un homme apostolique. A la Rochelle, il affectait de porter à sa ceinture un grand chapelet, avec un grand crucifix, qu'il avait presque toujours devant les yeux ; tout son extérieur, qui annonçait les dehors de la pénitence, donnait une grande idée de sa personne ; et ce fut pour ce motif qu'on lui confia le commandement de la recrue qu'on envoyait, comme pour une expédition de religion. Mais à Villemarie, où le sieur de Labarre passa toute l'année, on eut occasion de se détromper sur son compte et de se convaincre que cet hypocrite, sous de fausses apparences de vertu, cachait une très-méchante vie.

XXXIV.

Hostilités des Iroquois au fort Richelieu.

Toutefois la recrue qu'il conduisait ne pouvait arriver plus à propos que dans ces circonstances, où les hostilités des Iroquois persévéraient avec la même fureur et la même constance. Le 14 septembre de cette année 1644, un soldat du Fort Richelieu, travaillant dans un petit champ, pour y planter du blé d'Inde, à une portée de mousquet de la palissade, quatre ou cinq Iroquois, qui étaient cachés, sortent tout à coup, se jettent sur lui et le prennent, sans lui faire pourtant aucune blessure. Ce jeune homme qui aimait mieux mourir par le fer que par le feu des Iroquois, saisit si for-

tement une souche et quelques racines, que jamais ils ne purent l'en déta cher. Outrés de colère de la résistance qu'ils éprouvent, ils déchargent sur sa tête un grand coup de hache, et voyant qu'ils avaient été découverts du Fort, et qu'on tirait déjà sur eux, ils s'enfuient, pensant l'avoir massacré. Ce jeune homme veut s'avancer vers le Fort, et aussitôt deux Iroquois, qui l'aperçoivent, fondent sur lui, et lui donnent encore deux grands coups d'épée au travers du corps. On le croyait mort, mais le chirurgien accourut et arrêta le sang, nonobstant les décharges que les ennemis cachés dans le bois faisaient sur l'un et sur l'autre. On trouva qu'il avait reçu six blessures, qu'on jugeait être mortelles, et néanmoins on parvint à le guérir. Mais, le 7 novembre de la même année, un jeune homme, qui était préposé aux ouvriers du Fort, étant sorti seul pour tirer sur quelque gibier, fut environné d'une troupe d'Iroquois cachés dans les broussailles, qui le mirent à mort ; et, après l'avoir dépouillé, lui enlevèrent la chevelure avec la peau de la tête.

XXXV.

Nouvelles hostilités au Fort Richelieu, d'où la garnison ne peut plus sortir.

Le 12 du même mois, lorsque la terre était couverte d'un pied de neige, comme on ne pensait presque plus à ces chasseurs d'hommes, sept soldats sortirent pour aller chercher du bois de chauffage : car le froid se faisait vivement sentir. Après avoir chargé leur traîneau, ils le tiraient sur la neige, lorsque soudain une bande d'Iroquois se jette sur eux à l'improviste. Les plus lestes et les moins embarrassés se déprennent aussitôt du cordage passé autour de leur corps pour traîner leur charge, et se sauvent à la course, dans le Fort. Mais un autre, plus fortement lié au traîneau, ne peut se dégager assez promptement, et fut pris par ces barbares, qui lui donnèrent sur-le-champ de grands coups de leurs masses d'armes, et l'ayant renversé par terre, lui coupèrent une partie de la peau de la tête, qu'ils emportèrent avec la chevelure. Aux cris de la sentinelle, on fait incontinent des décharges d'arquebuse sur les Iroquois, et ceux-ci prennent aussitôt la fuite, abandonnant leur prisonnier, qu'ils croyaient déjà mort : car il était sans mouvement ; mais comme on eut mis le feu au canon pour le tirer sur les Iroquois, il revient à lui et commence à se traîner. On accourt aussitôt ; on le trouve blessé à la tête de sept ou huit grands coups de hache, que chacun jugeait être mortels ; il était tout couvert de sang, avait une partie du crâne découvert et présentait un spectacle horrible à voir. On l'appelle, on lui parle ; il n'avait plus de connaissance ni d'usage de ses sens, et ne conservait plus qu'un mouvement animal, qui le faisait se traîner çà et là. Il resta trois jours sans connaissance ; le chirurgien en prit néanmoins tant de soin, qu'il lui rendit la santé. Pour tout dire, en un mot, la garnison du Fort Richelieu se vit contrainte de rester enfermée dans ce petit retranchement, et plus étroitement que ne l'était alors aucun religieux dans les plus petits monastères de France.

XXXVI.

Les Iroquois attaquent Villemarie, qui les repousse avec succès, sans perdre un seul homme.

L'auteur de la relation de 1645 assure que les Iroquois ne s'approchèrent pas de Villemarie cette année. Il voulait dire, sans doute, qu'ils

n'y firent aucun coup contre les colons. " Au commencement de cette " année 1645, nous eûmes diverses attaques de la part des Iroquois, dit " M. Dollier de Casson, et Dieu nous fut toujours favorable." Les colons tuèrent même bien des ennemis, dont les corps furent enlevés ou cachés par ces barbares ; et par la sage conduite de M. de Maisonneuve, Villemarie ne perdit pas un seul homme dans tout le cours de cette année, malgré les hostilités continuelles des Iroquois. Il arriva, un jour, qu'une bande de ces barbares, étant venus pour faire quelques coups, l'un d'eux, après que tous nos travailleurs s'étaient retirés au son de la cloche qui les appelait pour dîner, s'approcha de leur chantier, monta sur un arbre fort épais et s'y cacha, dans l'intention de tirer de là sur quelqu'un, s'il en trouvait l'occasion. Mais après le dîner la cloche ayant sonné de nouveau, il vit que les travailleurs armés revenaient tous à l'ouvrage, et se mit à considérer de tous côtés quel serait l'endroit le plus favorable pour en surprendre quelqu'un. Fort heureusement pour les travailleurs, qui n'avaient pas aperçu ce sauvage, ils placèrent, pendant leur travail, un corps de garde sous l'arbre même où cet Iroquois s'était caché, ce qui fut cause qu'il resta là immobile, sans faire aucun bruit, quoique grandement effrayé ; et il attendit que les travailleurs se fussent retirés pour descendre. Après la conclusion de la paix, dont nous allons parler, ce sauvage et ses camarades racontèrent eux-mêmes cette aventure aux colons de Villemarie.

XXXVII.

Secours envoyé aux Hurons. Presbytère et Eglise de Québec.

Depuis trois ou quatre ans, la crainte des Iroquois avait empêché les Hurons de descendre pour la traite. Une bande de ces derniers étant venue en 1644, M. de Montmagny la fit escorter par vingt-deux soldats de ceux que la reine venait d'envoyer, qui allèrent avec eux au pays de ces barbares, pour y passer l'hiver. C'est qu'on pensait qu'une armée d'Iroquois devait ravager leurs bourgades et y mettre tout à feu et à sang ; mais les Iroquois, ayant eu connaissance de ce secours, changèrent de résolution pour le moment. Ces mêmes soldats revinrent, l'année suivante 1645, et arrivèrent à Montréal avec soixante Hurons, le 7 du mois de septembre. Ils étaient chargés de quantité de pelleteries, dont le prix pouvait s'élever à trente ou quarante mille livres ; et la considération de ce bénéfice fut l'occasion d'un différend entre les habitants, mis nouvellement en possession de la traite, et les Associés de la grande Compagnie. Enfin ils s'accordèrent à employer une partie du produit à bâtir une église à Québec, ainsi qu'un presbytère ; les habitants se trouvant chargés des frais du culte, depuis la cession que la Compagnie leur avait faite du commerce des pelleteries. En conséquence ils donnèrent six mille livres aux PP. Jésuites pour construire le presbytère, en leur laissant la liberté d'ajouter à cette somme, si bon leur semblait ; elle fut, en effet, employée à construire leur maison de Québec ; et, cette année 1645, M. de Montmagny et les habitants appliquèrent le produit de douze cent cinquante castors à la construction de leur nouvelle église, qu'ils voulaient dédier à Marie, sous le titre de *Notre-Dame de la paix*, en vue d'obtenir la cessation de la guerre, ou plutôt la durée constante de la paix qu'on négociait alors avec les Iroquois, et qui fut conclue cette année même.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE DU CONCILE.

Chambres Françaises, séance du 9 Avril.—Attitude de l'Episcopat catholique.—Dispositions des fidèles.—Lettre Apostolique, le Jubilé du Concile.—La Presse.—Préparatifs.— La Colonne du Concile.

I.

Dans notre dernier numéro, nous parlions de l'attitude des gouvernements en présence du Concile, voici quelques nouveaux documents qui complètent ceux que nous avons donnés.

Il est certain aujourd'hui que le gouvernement français ne mettra aucun obstacle au voyage des Evêques à Rome. Cela résulte de l'interpellation de M. E. Ollivier au Ministre des Cultes, et de la réponse qui y fut faite dans la séance législative du 9 Avril dernier.

M. le président Schneider.—La parole est à M. Emile Ollivier.

M. Emile Ollivier.—Dans la session dernière, j'ai eu l'honneur d'appeler l'attention de la Chambre sur le fait important qui doit se produire cette année : je veux dire le Concile œcuménique. Je ne me propose pas de revenir sur des observations que la Chambre avait écoutées avec bienveillance. Je désire seulement adresser trois questions à M. le garde des sceaux, après l'avoir prévenu que je les lui adresserais.

La première est celle-ci : Les évêques français seront-ils autorisés à se rendre librement au Concile ?

Seconde question : Avant de s'y rendre, se seront-ils concertés avec le gouvernement sur la manière dont ils devront traiter les questions qui concernent l'Etat ?

Enfin, le gouvernement lui-même interviendra-t-il ? Se fera-t-il représenter au Concile par des légats et des ambassadeurs ?

Lorsque l'année dernière j'ai posé ces questions, il m'a été répondu qu'on en délibérerait. On doit avoir délibéré. Il est grand temps qu'on sache à quoi s'en tenir. Un parti doit être pris, et je demande qu'on veuille bien nous le faire connaître. (Approbation sur plusieurs bancs.)

M. le ministre de la justice et des cultes.—A la première question de l'honorable M. Ollivier : les évêques français seront-ils autorisés à se rendre librement au Concile ? je réponds : Incontestablement. (Très-bien ! très-bien !)

S'y rendront-ils avec toute la liberté de leur conscience et sans qu'un accord préalable soit intervenu entre eux et le Gouvernement ? Nous respectons trop les membres de l'épiscopat pour essayer de peser sur leurs résolutions. Ils se rendront au Concile avec leur patriotisme, leur dignité personnelle et leur indépendance. (Nouvelle et vive approbation.)

Quant à la troisième question de M. Emile Ollivier : Le gouvernement se fera-t-il représenter au Concile ? J'y ferai la même réponse que l'année dernière : On délibère, et nous ne croyons pas qu'il y ait urgence de déclarer au mois d'avril quelle sera l'opinion du gouvernement sur un événement qui ne doit se produire qu'au mois de décembre. (Très-bien ! très-bien !)"

Le gouvernement français a de plus promis de maintenir l'ordre à Rome pendant la durée du Concile, et démenti officiellement le bruit répandu par le *Moniteur Universel* que la France retirerait ses troupes de Rome au mois de Septembre.

L'exemple de la France sera nécessairement suivi par les autres Etats catholiques, par la Belgique dont les institutions constitutionnelles assurent la liberté des évêques :

Par l'Italie qui se trouve liée et entraînée par l'attitude du gouvernement français et qui, du reste, a déclaré aux Chambres que les évêques seraient libres de suivre la loi de leur conscience :

Par l'Autriche, l'Espagne, le Portugal qui, malgré les difficultés pendantes entre leurs gouvernements et la Cour romaine, n'oseront pas se jeter dans la persécution. La Bavière et les autres Etats catholiques de l'Allemagne seront entraînés par l'exemple général.

Si des Etats catholiques nous passons aux Etats protestants, nous savons que les dispositions de l'Angleterre, de la Prusse, de la Hollande n'ont jamais été plus favorables qu'aujourd'hui, et le reste de l'Allemagne protestante suivra la Prusse.

Le Sultan est si bien disposé en faveur du Concile qu'il prend sur les fonds de sa propre cassette, les frais nécessaires au voyage des évêques de ses Etats, qui se rendront au Concile. De l'Inde, de la Chine, de l'Océanie, nulle difficulté ne peut surgir ; les Evêques missionnaires sont déjà en route, ou font les préparatifs de leur départ pour Rome.

De ce côté de l'Océan, les Républiques espagnoles de l'Amérique du Sud sont dans les meilleurs rapports avec Rome, et de là, comme des Etats-Unis, ne surgira aucune difficulté prévue.

Pour le Canada, nous le savons, il n'y a nulle matière à difficulté ; nos Evêques, ou sont déjà partis, ou sont sur le point de se mettre en route pour l'Italie.

Dans le monde entier, il n'y a donc que le Mexique et la Russie dont les dispositions soient douteuses ou hostiles : mais on peut espérer que ces gouvernements seront assez sages pour ne point s'isoler dans cet accord universel de liberté accordée à l'Eglise : ils ne demeureront pas seuls représentants de l'intolérance, de la tyrannie, de la persécution injuste. Ce serait imprimer à leur front une tâche ineffaçable ; on est donc en droit de penser que ce que la tolérance et la raison ne feront pas dans ces pays, la crainte de l'isolement pourra l'inspirer.

Mais cet ensemble de dispositions favorables est digne de remarque ; il

prouve l'état de malaise des sociétés, le besoin d'un remède efficace, les espérances que l'on fonde sur cet empire spirituel qui subsiste miraculeusement, malgré les révolutions humaines, seul garant des principes de justice et de morale, et auquel l'erreur, l'hérésie et le paganisme même sont obligés de rendre hommage.

II.

En passant à l'examen des sentiments de l'Episcopat catholique, nous nous sommes demandé s'il y avait lieu de le faire, et si tout le monde n'était pas convaincu que l'Episcopat entier a accueilli avec joie, avec de grandes espérances, l'annonce du prochain Concile œcuménique ? Mais d'autres ont posé cette question avant nous, et un incident, qui a eu, en France, un grand retentissement, y a donné un intérêt particulier ; nous suivons la trace de nos devanciers.

Des renseignements venus de toutes parts, il résulte en effet, que partout, les Evêques, en Asie comme en Afrique, en Europe comme en Amérique, ont accueilli, avec un enthousiasme religieux et profond, les Bulles apostoliques de convocation. La lettre de Mgr. Dupanloup, répandue par toute la France, par toute la Belgique et jusqu'en Canada ; traduite dans la Hollande et plusieurs autres Diocèses étrangers, n'a été que l'écho des sentiments universels de tout l'épiscopat catholique. Partout les Evêques ont publié des Mandements, demandé des prières, pour instruire les fidèles de leur devoir dans la circonstance présente, et les engager à contribuer, autant qu'il est en leur pouvoir, au succès de cette grande œuvre.

Seul l'épiscopat français a été mis en suspicion, par une correspondance adressée de France même, à la *Civilta Catholica ;* mais le journal romain s'est justifié, il a décliné la responsabilité de cette correspondance, dont au reste il n'approuve pas en ce point les appréciations ; il rend justice au clergé français, et rend hautement témoignage à la *Revue du Monde Catholique*, qui, ayant trouvé cet article trop sévère, en a relevé les inexactitudes dans les pages suivantes.

Passant à l'examen des sentiments de l'épiscopat et du clergé de France, la *Civiltà cattolica* trouve que les évêques se sont tenus jusqu'à présent dans une attente isolée et silencieuse ; elle affirme, et elle a parfaitement raison, que, " à part quelques exceptions plus bruyantes qu'elles n'ont d'autorité, l'épiscopat français professe, quant aux questions du *Syllabus* et à l'infaillibilité du pape, la doctrine de tous les autres évêques catholiques ; " mais elle trouve, tout en accordant au clergé français le bénéfice des circonstances atténuantes, que le droit canonique n'est pas assez étudié, qu'il y a à s'occuper de la question des décisions prises *ex informata conscientia*, et de celle de l'amovibilité des *desservants* ou *succursalistes*, et elle attribue à la vanité nationale le sentiment " qui fait si souvent répéter que le clergé français est le premier clergé du monde."

Il ne conviendrait pas à un écrivain laïque de pénétrer au fond des questions délicates que soulève ce passage de la *Civiltà ;* mais nous avons la confiance qu'on ne trouvera pas déplacées ici quelques réflexions et quelques réserves.

S'il est vrai qu'à la date où le correspondant de la *Civiltà* lui écrivait, les évêques de France, à l'exception de Mgr. Dupanloup, dont la lettre sur le Concile a eu un grand retentissement, s'étaient comme tenus dans une attente isolée et silencieuse, il est juste de reconnaître, d'abord, que beaucoup d'entre eux, si ce n'est tous, s'occupaient du Concile chacun dans son diocèse et avec son clergé, et que la plupart attendaient que la réunion du Concile fût plus rapprochée pour élever la voix et instruire les fidèles. Aussi, au moment même où la livraison du 6 février de la *Civiltà* arrivait en France, nous apprenions que Mgr. Plantier, évêque de Nîmes, allait publier un grand travail sur le Concile, et nous recevions de nombreux mandements de carême dans lesquels la question du Concile est traitée *ex professo* ou rappelée d'une façon qui montre que les fidèles ont dû déjà recevoir à cet égard les instructions de leurs pasteurs. Nous reviendrons sur ces mandements, mais nous citerons tout de suite celui du cardinal-archevêque de Bordeaux, ceux des archevêques de Bourges, de Cambrai et de Tours, ceux des évêques d'Amiens, d'Angers, de Beauvais, de Châlons, du Mans, de Nancy, de Troyes, etc., et une lettre adressée par l'évêque de Montpellier *à la Compagnie des pasteurs de l'Eglise de Genève.*

Nous avons entendu regretter que nos évêques ne se soient pas réunis en Conciles provinciaux, qui auraient été comme une préparation au Concile œcuménique ; il ne nous appartient pas d'apprécier les motifs qui ont pu empêcher ces réunions conciliaires. Depuis 1848, toutes ou presque toutes les provinces ecclésiastiques de France ont eu leurs conciles : presque toutes les questions y ont été étudiées ; les besoins ne sont pas changés ; la préparation est donc faite de ce côté. On sait du reste que NN. SS. les évêques auront encore plus d'une occasion, jusqu'au 8 décembre prochain, d'instruire leur troupeau et leur clergé : les visites pastorales du diocèse, les retraites ecclésiastiques, les synodes diocésains leur fournissent des occasions naturelles de se mettre en rapport avec leurs prêtres et avec les fidèles. On parle d'une Encyclique que le Pape adresserait prochainement à tous les évêques au sujet du Concile ; les évêques ne manqueront pas de la promulguer et de faire entendre leurs enseignements à cette occasion. Enfin, quand ils seront près de quitter leurs diocèses pour se rendre à la grande réunion du Vatican, sans doute ils adresseront encore quelques mots aux prêtres et aux fidèles pour les instruire en même temps qu'ils demanderont le secours de leurs prières. On le voit, en dehors même des travaux particuliers que plusieurs de nos évêques se proposent de publier, les occasions ne manqueront pas pour

eux de parler, d'indiquer leurs vues, d'instruire les fidèles et d'attirer l'attention des esprits et des cœurs sur le merveilleux événement qui sera sans nul doute l'événement du siècle le plus fécond en résultats bienfaisants pour les individus et pour les sociétés.

Il serait donc prématuré de se plaindre du silence de l'épiscopat français. Maintenant, que le clergé français soit inférieur aux autres " sous le rapport de la science et de la pratique du droit canon," c'est possible, et la *Civiltà* reconnaît que cela vient de ce que le concordat de 1802 a placé le clergé dans une situation exceptionnelle, qui a rendu le droit canonique d'une application nulle dans la pratique. Mais il est juste de dire aussi, et la *Civiltà* le remarque avec une grande loyauté, que cette infériorité " est sentie et déplorée par la presque unanimité du clergé, tant du premier que du second ordre," et, de plus, que l'étude du droit canon, malgré son peu d'utilité pratique, a toujours été cultivée chez nous par quelques ecclésiastiques, dont le nombre s'accroît de jour en jour, comme le prouvent bien les publications mêmes qui ont le droit canon pour objet.

Mais enfin, est-ce un pur sentiment de vanité nationale qui nous fait mettre notre clergé au premier rang ? Certes, nous ne voudrions pas tomber dans le ridicule qui fait que chaque peuple s'attribue le premier rang, et quand nous voyons les vertus et la science que montre le clergé dans les pays ou règne la persécution, en Italie, en Espagne, en Autriche, en Pologne, au Mexique, quand nous voyons les œuvres du clergé catholique en Irlande et en Angleterre, les œuvres du clergé belge, celles du clergé catholique de Hollande, les œuvres du clergé en Allemagne, aux Etats-Unis, comment oserions-nous établir une comparaison pour en tirer une conclusion exclusivement favorable à notre amour-propre national ? Ce qui est la vérité, c'est que, à part de tristes, mais très-rares exceptions, exceptions plus rares que jamais depuis des siècles, depuis la grande réforme catholique du seizième siècle et du concile de Trente, le clergé catholique est, nous ne craignons pas de le dire, le corps le plus vénérable par ses vertus et le plus recommandable par sa science. Nous défions qu'on trouve un clergé comparable au clergé catholique ; nous défions qu'aucune corporation sur la terre puisse offrir une élite comparable à celle que présentera le Concile du Vatican à la fin de cette année.

Voilà la vérité ; mais si, parmi les divers clergés nationaux, il serait difficile d'assigner un premier rang, si, en assignant le premier rang au clergé de France, on se rendait coupable d'une injustice dont l'amour-propre national ne serait qu'une faible excuse, n'est-il pas vrai de dire que ce clergé occupe une belle place au milieu des autres, et que l'Eglise de France, la fille aînée de l'Eglise romaine, n'est pas indigne de ce beau titre, qu'un peu de poussière avait pu ternir un moment, mais que le martyre et le dévouement ont fait briller d'un si glorieux et si vif éclat depuis un siècle bientôt.

Nous ne devons pas méconnaître ce qui nous manque, nous devons travailler à réparer les brèches faites par les terribles tempêtes de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième, à combler les vides produits dans la science ecclésiastique par le défaut de sujets, par le défaut de temps, par le défaut de ressources matérielles, par le défaut de liberté, à faire reluire, enfin, les beaux jours de notre ancienne Eglise au point de vue de la science, comme on le voit déjà reluire au point de vue des œuvres et des vertus ; mais nous ne devons pas méconnaître non plus tout ce qui a déjà été fait, tout ce qui se fait actuellement, et, catholiques français, nous le disons avec conviction : nous avons le droit d'être fiers de nos évêques, de nos prêtres, de nos religieux, nous avons le droit d'être fiers de notre clergé.

Faut-il citer ici des noms ? Vraiment, nous hésitons, parce qu'en nommant les uns, on pourra nous reprocher d'omettre les autres. Cependant, ne convient-il pas de rappeler au moins quelques noms ? N'est-ce pas hier encore que la chaire de Notre-Dame retentissait des accents des Lacordaire et des Ravignan ? et n'y entend-on pas aujourd'hui ceux des P. Félix et du P. Hyacinthe ? N'entend-on pas ailleurs les Combalot, les P. Minjard, et l'abbé Besson, cet éloquent et vigoureux apologiste que Paris doit envier à Besançon ? Et quel épiscopat, que celui qui vient de perdre les Salinis, les Gerbet, les Gousset, les Parisis, et qui compte encore tant d'hommes distingués comme écrivains, comme orateurs, comme apologistes ! Ici nous ne nommons personne ; le respect nous arrête et nous prendrions un soin inutile ; tout le monde connaît ces noms illustrés par la science et par la vertu. Et quels noms encore que ceux de ces savants ecclésiastiques dont les ouvrages attestent par leur succès même, que le clergé étudie avec la plus grande ardeur : l'abbé Rohrbacher, qui a porté les derniers coups au gallicanisme par son *Histoire de l'Eglise* ; l'abbé Darras, qui fouille avec non moins de science et de talent les annales de l'Eglise ; dom Guéranger, qui a tant contribué à la restauration de la liturgie romaine ; l'abbé Bouix, dont le dernier traité, *De Papa*, est une œuvre magistrale ; l'abbé Maynard, critique littéraire et historien, qui a donné le coup de grâce à la réputation de Voltaire ; le P. Gratry, membre de l'Académie française ; l'abbé Freppel, l'éloquent apologiste que le Saint-Père vient d'appeler à Rome, où nous trouvons encore cette autre gloire du clergé français et de l'ordre des Bénédictins, dom Pitra, que son immense et sûre érudition a conduit au cardinalat. Encore une fois, nous ne donnons que quelques noms ; c'est par centaines que nous devrions les citer ; qu'on nous pardonne la pauvreté d'une liste qui pourrait être si longue et si riche.

Il y a d'ailleurs un fait qui a plus de signification à lui seul que tous les noms que nous pourrions citer : c'est la multiplication et le succès des grandes publications religieuses dans ces derniers temps, publications qui

s'adressent presque exclusivement au clergé, et que le clergé achète, malgré sa pauvreté ; ce qui prouve combien il est avide de s'instruire. Jamais, peut-être, la librairie religieuse ne s'est montrée plus active qu'à notre époque, soit en reproduisant les anciens ouvrages, les œuvres des Pères et des grands théologiens, soit en publiant la traduction des œuvres les plus estimées à l'étranger ou des œuvres nouvelles. Rappelons, en courant, les publications de M. l'abbé Migne, de M. Vivès, de MM. Gaume, de M. Lecoffre, et de l'infatigable éditeur de la *Revue du Monde Catholique*, dont le nom restera si justement attaché à la réédition complète, aujourd'hui achevée, des Bollandistes, et qui prépare en ce moment des publications non moins considérables. L'*Histoire de l'Eglise* de l'abbé Rohrbacher en est à sa cinquième édition, *le Dictionnaire encyclopédique de la Théologie catholique*, traduit de l'allemand, qui vient d'être achevé, est épuisé et une seconde édition se prépare ; les œuvres les plus considérables de théologie se répandent partout ; le Bullaire romain qui s'imprime à Turin, et qui en est à son quatrième volume, a de nombreux souscripteurs en France ; la *Gallia Christiana* se continue ; dans la théologie, dans l'histoire ecclésiastique, dans l'hagiographie, dans la philosophie, dans les sciences, le clergé français occupe un rang distingué, et produit des œuvres que l'étranger lui-même estime, qu'on traduit dans les principales langues de l'Europe. Enfin, puisque la *Civiltà* a particulièrement parlé de l'infériorité du clergé français dans la science du droit canon, disons que plus d'un ouvrage relatif à cette science a été récemment publié ; rappelons le Dictionnaire du droit canonique de M. l'abbé André, disons qu'on publie en ce moment même à Arras une nouvelle édition du *Grand Dictionnaire du droit Canon* de Zamboni, jurisconsulte romain.

Tels sont les faits : certes, ils honorent le clergé français, et ils sont des gages d'un brillant avenir, dont le mouvement imprimé par le prochain Concile ne pourra qu'accélérer la venue. Notre clergé aime les sciences, les sciences religieuses auxquelles il doit plus spécialement s'appliquer, et les sciences profanes, qui ne peuvent pour lui se séparer complétement de la religion, contre laquelle on cherche souvent à les tourner, à laquelle, lorsqu'on les étudie sérieusement, elles fournissent au contraire des armes précieuses. Voué à l'étude, il ne l'est pas moins à toutes les œuvres de son saint ministère : prêtres séculiers et religieux rivalisent d'ardeur et de zèle, et certainement, sous ce rapport, nul clergé ne peut se glorifier de surpasser le nôtre. Où les chaires sacrées sont-elles mieux remplies ? Où les œuvres de zèle sont-elles mieux multipliées ? Où la charité trouve-t-elle de plus fervents apôtres ? Où l'œuvre des catéchismes est-elle plus en honneur ? Où l'éducation de la jeunesse est-elle l'objet de plus de sollicitude ? Où les missions recrutent-elles de plus intrépides et de plus nombreux soldats ? Nos prêtres suffisent à tout, grâce à leur zèle, à leur courage, à leurs vertus. Ils prêchent, ils instruisent, ils administrent les

sacrements, ils secourent les pauvres, ils recueillent les orphelins, comme Mgr. Lavigerie le fait si glorieusement en Algérie, ils bâtissent des églises, des hôpitaux, des écoles, des colléges, ils produisent et achètent des livres, ils sont sur les champs de bataille comme au milieu des luttes intellectuelles, ils volent à la conquête des pays infidèles, ils travaillent à ramener les chrétiens égarés, ils luttent à la fois contre l'ignorance et contre la misère, contre l'impiété et contre l'erreur. Ils n'ont rien : pour la plupart ils sortent des rangs du peuple, des familles les plus pauvres de nos campagnes ; mais ils sont riches, parce qu'ils se donnent eux-mêmes ; ils n'ont aucune influence officielle, mais ils sont puissants, parce que leurs vertus touchent les plus indifférents et ramènent souvent les plus hostiles. Et en même temps qu'ils secourent ceux qui les entourent, qu'ils recueillent l'orphelin, qu'ils vêtissent et nourrissent le pauvre, ils trouvent encore à donner pour des œuvres éloignées, ils contribuent à entretenir ces admirables soldats du Pape, qui sont les remparts de la civilisation, les défenseurs de l'indépendance spirituelle du souverain pontife ; ils donnent, ils donnent largement pour le Denier de Saint-Pierre, cet impôt de la foi et du dévouement qui fait reculer la Révolution et qui la vaincra.

Voilà ce qu'est le clergé français, voilà ce qu'il fait, malgré tous les obstacles qu'on lui oppose, malgré toutes les entraves qui l'embarrassent, malgré les difficultés qu'on lui suscite dans l'accomplissement de sa mission. Voilà ce qu'il est, et nous n'avons fait qu'esquisser bien parfaitement un magnifique tableau. Eh bien! maintenant nous le disons: Non, sans doute, nous ne devons pas nous laisser aller à un sentiment exagéré d'admiration qui nous rendrait injustes à l'égard des autres clergés ; mais, en voyant le nôtre à l'œuvre, nous avons le droit de remercier Dieu, qui n'abandonne pas la France puisqu'il lui envoie de tels pasteurs, et nous devons concevoir les plus belles espérances du prochain Concile, qui contribuera à donner à l'Eglise de France de plus puissants moyens encore de faire le bien et de lutter contre le mal.

III.

Les sentiments des fidèles catholiques sont en harmonie avec les sentiments du clergé et de l'épiscopat ; et les manifestations du 11 Avril ont été la preuve la plus universelle et la plus éclatante de la reconnaissance qu'ils ont vouée à Pie IX, pour ce grand acte de courage, par lequel il a convoqué le Concile, dans des circonstances si difficiles : afin de porter remède aux maux et aux dangers qui les environnent, de renouveler et de soutenir leurs espérances dans la lutte qu'ils soutiennent contre les puissances du monde et de l'enfer.

Partout les fidèles prient pour le succès de la grande œuvre ; partout ils contribueront de leurs aumônes, et selon leur possible s'efforceront d'en recueillir les fruits en gagnant les indulgences du Jubilé, que Pie IX a

accordé, le jour même où il célébrait ses *noces d'or*, comme une réponse magnifique aux manifestations de joie, et aux témoignages d'affection, dont l'entourait en ce jour la chrétienté toute entière.

Traduction de la Lettre Apostolique de Notre Saint-Père le Pape Pie IX, accordant à tous les fidèles du Christ l'indulgence plénière en forme de Jubilé, à l'occasion du Concile Œcuménique.

A tous les fidèles du Christ qui verront cette Lettre

LE PAPE PIE IX

Salut et bénédiction apostolique !

Personne, assurément, ne peut ignorer que nous avons décrété l'ouverture d'un Concile œcuménique dans notre basilique vaticane pour le 8 décembre prochain, jour consacré à l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge Mère de Dieu. Depuis lors, nous n'avons pas cessé, dans l'humilité de notre cœur, de prier avec ferveur et de supplier le Père très-clément des lumières et des miséricordes, de qui descend tout vrai bien et tout don parfait, de nous envoyer du Ciel la sagesse assise à ses côtés dans son trône, afin qu'elle demeure avec nous et que nous sachions ce qui lui est agréable.

Pour obtenir plus aisément de Dieu qu'il daigne exaucer nos vœux et incliner son oreille à nos supplications, nous avons résolu d'exciter la religion et la piété de tous les fidèles, afin que, par l'union de leurs prières aux nôtres, nous obtenions le secours de son bras tout-puissant et la lumière céleste, et que par elle nous puissions établir dans ce Concile tout ce qui peut contribuer au salut commun et à l'utilité de tout le peuple chrétien, à la plus grande gloire, au bonheur et à la paix de l'Eglise catholique. Et comme il est évident que les prières sont plus agréables à Dieu lorsqu'elles montent vers lui d'un cœur pur, c'est-à-dire d'une âme purifiée de toute faute, nous voulons en cette occasion ouvrir, avec une libéralité apostolique, les trésors célestes des indulgences dont la dispensation nous est confiée, afin que, excités par là à une pénitence véritable et purifiés par le sacrement de pénitence de toute tache de péché, les fidèles s'approchent avec plus de confiance du trône de Dieu et obtiennent par un secours opportun sa miséricorde et sa grâce.

Dans ce dessein, nous annonçons à tout l'univers catholique l'indulgence en forme de jubilé. Au nom de la miséricorde du Dieu tout-puissant, appuyé sur l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, en vertu de ce pouvoir de lier et de délier dont le Seigneur nous a investi, quoique indigne, par la teneur des présentes, nous accordons l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés, comme elle est accordée dans l'année

du Jubilé, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, habitant notre chère ville de Rome ou venus dans ses murs, qui, à partir du 1er juin prochain, jusqu'au jour de la clôture du Concile œcuménique ouvert par nous, visiteront les basiliques de Saint-Jean de Latran, du Prince des Apôtres et de Sainte-Marie-Majeure, ou bien deux fois l'une d'elles, et y prieront dévotement quelque temps pour la conversion de tous ceux qui sont misérablement égarés, pour la propagation de la très-sainte foi, pour la paix, la tranquillité et le triomphe de l'Eglise catholique ; qui, outre le jeûne accoutumé des Quatre-Temps, jeûneront pendant trois jours, même non consécutifs, c'est-à-dire le mercredi, le vendredi et le samedi, et qui, dans le cours du temps déterminé, s'étant confessés de leurs péchés, recevront avec révérence le très-saint sacrement de l'Eucharistie, et feront aux pauvres quelque aumône, selon que sa propre dévotion le suggérera à chacun. Quant à ceux qui demeurent ailleurs qu'à Rome, nous leur accordons de même l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés, à la condition de visiter dans le cours du temps ci-dessus déterminé, soit les églises que leur désigneront les Ordinaires des lieux, ou leurs vicaires et officiers, ou ceux qu'ils auront commis pour cela, ou ceux qui, en leur absence, auront en ces lieux la charge des âmes, soit deux fois l'une de ces églises, et d'y accomplir les œuvres marquées plus haut. Cette indulgence est applicable, par voie de suffrage, aux âmes qui ont quitté cette vie unies à Dieu dans la charité.

Les navigateurs et les voyageurs pourront la gagner en accomplissant les œuvres prescrites et en visitant deux fois l'église cathédrale ou principale, ou l'église paroissiale des lieux de leur domicile, aussitôt après leur retour. Quant aux réguliers de l'un ou de l'autre sexe, même ceux qui vivent perpétuellement dans leurs monastères, et à toutes les personnes soit laïques, soit du clergé séculier ou régulier, qui, retenues en prison, ou privées de leur liberté, ou empêchées par quelque maladie ou tout autre obstacle, se trouveront dans l'impossibilité de faire les œuvres indiquées ou l'une d'elles, nous concédons et accordons qu'un confesseur parmi ceux qui sont approuvés par les Ordinaires des lieux, puisse pour eux les commuer en autres œuvres de piété, ou les proroger à un autre temps prochain, et prescrire les choses que peuvent accomplir ces mêmes pénitents. Ces confesseurs auront de même le pouvoir de dispenser de la communion les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion.

En outre, à tous les fidèles séculiers ou réguliers de quelque ordre ou institut que ce soit, dût-il pour cela être nommément désigné et à chacun d'eux, nous concédons licence et pouvoir de choisir pour confesseurs en cette occasion tels prêtres, séculiers ou réguliers, qu'ils préféreront parmi ceux qui sont approuvés par les Ordinaires (cette faculté s'étend même aux religieuses, novices et autres femmes vivant dans les monastères, pourvu que le confesseur soit approuvé pour les religieuses), et ces confes-

seurs auront le pouvoir, pour cette fois seulement, de les absoudre et délier *in foro conscientiæ*, de l'excommunication, de la suspense et des autres sentences et censures ecclésiastiques *a jure* ou *ab homine.*

C'est pourquoi, en vertu de la sainte obéissance, par les présentes, nous ordonnons et commandons rigoureusement à tous les Ordinaires des lieux où qu'ils soient et à chacun d'eux, et à leurs vicaires ou officiers, et, en leur absence, à ceux qui ont charge d'âmes à leur place, lorsqu'ils auront reçu des copies ou exemplaires même imprimées de cette lettre, aussitôt que, dans le Seigneur, ils le jugeront plus convenable, à raison des circonstances de temps et de lieu, de la publier ou faire publier dans leurs églises et diocèses, provinces, villes, pays, terres et lieux, et d'indiquer aux populations, en les préparant aussi bien que possible par la prédication de la parole divine, l'église ou les églises que l'on doit visiter pour gagner le présent jubilé.

Nonobstant les constitutions et ordonnances apostoliques...

Nous ordonnons, de plus, qu'à partir du 1er juin prochain jusqu'au jour où sera terminé le Concile œcuménique, tous les prêtres de l'univers catholique, du clergé séculier ou régulier, ajoutent tous les jours à la messe l'oraison du Saint-Esprit, et que, outre la messe conventuelle accoutumée, une messe du Saint-Esprit soit célébrée chaque jeudi, à moins que ce ne soit fête double de première ou seconde classe, dans toutes les églises patriarcales, basiliques ou collégiales de Rome, et dans toutes les églises cathédrales ou collégiales de l'univers par leurs chanoines respectifs, et de même dans toute église occupée par des réguliers, quelle que soit leur famille religieuse, tenus de célébrer la messe conventuelle. Cette messe du Saint-Esprit n'entraînera aucune obligation d'en faire l'application...

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 11 avril 1869. De notre pontificat, l'an XXIIe.

N. Card. Parracciani Clarelli.

Une disposition également générale et bien accentuée chez les catholiques du monde entier,—nous parlons de ceux qui le sont en réalité et non pas de nom seulement,—c'est d'être prêts d'avance à accepter de grand cœur, les décisions du saint Concile, comme étant la parole de Jésus-Christ même qui n'abandonne point son Eglise, mais l'assiste de son Esprit, dans tous les siècles, soit qu'elle enseigne, soit qu'elle fasse des lois pour le meilleur régime du peuple chrétien. Jamais peut-être dans aucun siècle, on n'a vu plus de foi, plus d'intelligence, de soumission et de confiance dans les pasteurs de l'Eglise.

Le Concile du Vatican, sera œcuménique, et il en aura toutes les conditions désirables et possibles. Il déclarera donc vrai ce qui est vrai, faux ce qui est faux, dangereux ce qui est dangereux, utile ce qui sauve et sanctifie ; quelle assurance, quel bonheur pour l'intelligence, et quelle force inébranlable pour la volonté, d'être assuré de posséder la vérité ! Il n'y aura plus, pour chacun, qu'à s'incliner,—avec respect, devant la parole divine, et à dire avec toute l'Eglise ; OUI, JE LE CROIS, *et je*

pratiquerai ce que je crois ; je suis dans la voie de la vérité et de la vie.

Si nous voulons nous rendre compte des dispositions de la *Presse*, il y a à distinguer. La presse *révolutionnaire* ne peut être qu'hostile au projet du prochain Concile. La presse *libérale*, mais conservatrice, fait ses réserves ; elle forme des vœux, et elle a aussi ses appréhensions ; elle craint que le Concile ne donne quelques décisions opposées à son programme humanitaire et à ses théories sur la régénération et le progrès des sociétés.

La presse *gouvernementale*, *officielle* parle peu, et elle garde la même réserve que les gouvernements dont elle n'est que l'organe ; elle sera hostile ou favorable selon les circonstances et le signal qu'elle recevra d'en haut.

La presse *religieuse* s'occupe du Concile avec intérêt, et ce que nous voyons dans ce pays où les journaux catholiques nous tiennent au courant de tout ce qui peut intéresser la curiosité religieuse, où une *Revue* a été fondée tout exprès par M. *Delisle* à Québec, pour nous tenir au courant de tout ce qui concerne le Concile, se reproduit aux Etats-Unis, en Irlande, en Angleterre, en Hollande, en Belgique, en France, en Allemagne et en Italie.

Rien de plus consolant pour l'Eglise que cette union du clergé et des peuples, que cette harmonie d'efforts ayant tous pour but d'assurer le succès de l'événement le plus heureux que le monde puisse désirer, et qui sera aussi le plus grand, le plus fécond et le plus glorieux des événements de notre siècle.

IV.

Le Saint-Père qui veut faire les honneurs de sa Capitale en Prince et en Père, vient de nommer une commission chargée de pourvoir à ce que les Pères du Concile reçoivent une hospitalité digne de Rome.

A la tête de cette commission se trouve,

Comme président, Mgr. SIMEONI, secrétaire de la Propagande :

Les consulteurs sont : Mgr. Achille Appoloni,—Mgr. César Prosperi Buzi,—Mgr. Louis Marchi,—Le Rev. Chanoine Don Penri Polchi.

Le prince Torlonia a mis à la disposition du Saint-Père son palais monumental de la place *Scoscia Cavalli* appelé *Palazzo Giraud ;* et d'autres Seigneurs romains se préparent à suivre le généreux exemple de ce prince.

Nous avons entretenu nos lecteurs des magnifiques découvertes de l'*Emporium* romain, et des marbres précieux que l'architecte Visconti y a trouvés. Parmi ces marbres, se trouve une énorme colonne de marbre africain le plus pur. C'est l'un des plus beaux monolithes connus, et il fait l'admiration de tous les connaisseurs. Pie IX a décidé qu'il serait placé devant l'église Saint-Pierre *in montorio* à quelque pas du lieu où fut martyrisé le prince des Apôtres. De là l'œil embrasse un des plus vastes et des plus beaux horizons romains. La base sur laquelle reposera le monolithe, sera composée d'autant de cubes de marbre qu'il y aura d'évêques au Concile. Au jour de la bénédiction du monument, chaque prélat viendra placer cette pierre sur laquelle il aura fait graver son nom, ses titres, ses armes. Cette colonne sera surmontée d'une statue en bronze représentant le prince du collége apostolique, et elle s'appellera la *Colonne du Concile.*

L. C.

REVUE SCIENTIFIQUE

Le Départ du *Jean Bart*.—Historique des expéditions scientifiques entreprises, depuis un siècle, sous les auspices du gouvernement français.—Instructions données par l'Académie aux nouveaux explorateurs.—La marine militaire moderne.—Défauts des monitors et des frégates cuirassées.—Nouveau modèle proposé par le vice-amiral Pâris. —L'insuffisance de l'éclairage sur les vaisseaux.—Avantages que présenterait la lumière électrique.

Dans un rapport sur l'enseignement supérieur, adressé à l'Empereur de France vers la fin de l'année dernière, le ministre de l'Instruction publique disait : " M. le ministre de la marine est résolu à faire entreprendre, chaque année, un lointain voyage aux élèves de l'école navale ; le navire qui les porte pourrait recevoir quelques physiciens, naturalistes ou astronomes, munis des livres et instruments nécessaires ; leurs travaux, dirigés par les instructions de l'Académie, seraient à la fois utiles à la science, qui s'enrichirait d'observations recueillies sous toutes les latitudes, et aux élèves, dont quelques-uns, tout en complétant l'instruction du marin, commenceraient celle du savant. Ce voyage annuel serait une mission scientifique."

Pendant près d'un siècle, la marine française a rendu aux sciences d'importants services. En 1766, l'expédition de circumnavigation commandée par Bougainville donna l'exemple : un savant médecin, Commerson, y fut attaché, et les observations faites par ce voyageur à Madagascar, ainsi que dans beaucoup d'autres parties de l'hémisphère austral, ont été fort utiles, tant pour les zoologistes que pour les botanistes, bien que la mort prématurée de leur auteur en ait empêché la publication complète.

Un second voyage de circumnavigation, commandé par La Pérouse, fut entrepris en 1789 et aurait certainement donné des résultats plus considérables, si un fatal naufrage n'était venu l'interrompre au milieu du grand Océan.

En 1791, à la sollicitation de la société d'histoire naturelle de Paris, la France envoya dans l'Océan Pacifique à la recherche de La Pérouse, l'amiral d'Entrecasteaux, et adjoignit à ce marin des botanistes et des zoologistes aussi bien que des astronomes et des physiciens. Des malheurs de plus d'un genre empêchèrent cette expédition de rendre à la science tous les services qu'on pouvait en espérer, et, cependant, c'est à elle que l'île Maurice doit l'introduction de l'arbre à pain, et que les botanistes sont redevables des premières notions précises sur la végétation si remarquable de la Nouvelle-Hollande et sur la flore de la Nouvelle-Calédonie.

Cette première série de voyages d'exploration fut complétée par l'expédition aux terres australes, qui partit du Havre en 1800 sous le commandement du capitaine Baudin. Péron et LeSueur y furent attachés comme naturalistes, et malgré les difficultés regrettables qu'ils eurent à surmonter, ces savants rendirent à la zoologie, des services de premier ordre. Cuvier le constata dans un rapport fait à l'Académie en 1806.

Pendant le premier Empire, la guerre maritime ne permit pas à la France de continuer ces recherches lointaines ; mais, dès que le parcours de la mer redevint libre, la marine de l'Etat, fidèle à ses traditions, se mit de nouveau au service de la science, et, en 1815, la corvette l'*Uranie*, sous le commandement de Louis de Freycinet, entreprit un voyage de circumnavigation qui fournit à M. Gaudichaud et à deux jeunes chimistes de la marine, MM. Quoy et Gaimard, l'occasion d'enrichir la botanique et la zoologie d'un nombre considérable de faits nouveaux.

Le voyage de l'*Uranie* se prolongea jusqu'en 1820, et deux années ne s'étaient pas écoulées depuis le retour de M. Freycinet que, déjà, une seconde expédition scientifique du même ordre était organisée par les soins du département de la marine. La corvette *La Coquille*, commandée par M. Duperrey et ayant à bord MM. Lesson, Garnot et Dumont d'Urville, employa quatre années à effectuer le tour du globe, et elle rapporta une riche moissons d'observations relatives à la physique du globe, ainsi que des collections d'un grand intérêt pour la zoologie et pour la botanique.

Pendant les années 1826, 1827, 1828 et 1829, Dumont d'Urville fit, à bord de la corvette l'*Astrolabe*, son second voyage de circumnavigation ; il avait pour compagnons MM. Quoy et Gaimard, dont les noms seront toujours cités avec reconnaissance par les zoologistes, et à son retour il déposa au Museum d'histoire naturelle d'immenses collections dont la science a tiré grand profit.

A cette époque, le goût des études scientifiques était si développé dans le corps de la marine, que les officiers chargés spécialement des travaux de recherches ne furent pas les seuls à contribuer activement au progrès de la physique du globe et de l'histoire naturelle. Ainsi, pendant que l'*Astrolabe* explorait l'Océanie, la corvette la *Chevrette* avait mission de promener le pavillon français dans les mers de l'Inde, et deux des membres de l'état-major de ce bâtiment profitèrent de cette circonstance pour rendre à la science des services considérables. Le lieutenant de Blosseville y fit une longue série d'observations dont Arago porta le jugement le plus favorable, et le chirurgien-major, M. Reynand, forma des collections zoologiques si importantes, que Cuvier les jugea dignes de fixer l'attention de l'Académie et de devenir l'objet d'un rapport spécial.

De 1830 à 1832, un autre chirurgien de la marine, Eydoux, se distingua de la même manière pendant le voyage de circumnavigation de la corvette la *Favorite*, commandée par le capitaine Laplace, et, peu d'années

après, il fit partie d'une expédition analogue, qui fournit à la science des résultats beaucoup plus considérables. Effectivement, en 1836, il s'embarqua à bord de la corvette la *Bonite*, où se trouvèrent aussi deux hommes dont les noms acquirent bientôt une célébrité méritée. L'un était le pharmacien de la marine dont nous avons parlé, M. Gaudichaud, qui y conquit le droit de siéger à l'Académie, dans la section de botanique ; l'autre était M. Souleyet, qui, chargé d'assister M. Edoux, dans son service médical, s'adonna avec zèle aux études zoologiques et parvint à réunir pendant le voyage de circumnavigation de la *Bonite*, les matériaux d'un ouvrage de premier ordre sur l'organisation des mollusques.

En 1837, Dumont d'Urville entreprit un nouveau voyage d'explorations dans les mers polaires de l'hémisphère austral, et il s'appliqua à rendre cette expédition profitable à toutes les branches de la science. Les chirurgiens de la marine placés sous son commandement formèrent des collections nombreuses qui vinrent enrichir le Muséum d'histoire naturelle, et qui aujourd'hui encore fournissent journellement aux zoologistes d'utiles matériaux d'étude.

Depuis un quart de siècle les recherches des marins français s'étaient principalement dirigées sur des sujets étrangers aux sciences naturelles et il était désirable de voir les voyages de long cours qu'exécutent les navires de l'Etat redevenir profitables à cette branche des connaissances humaines. C'est ce retour aux anciennes traditions qu'inaugure le présent voyage du *Jean-Bart*. Pendant les six mois que durera l'expédition, la flore et la faune marine pourront être étudiées avec fruit à différentes profondeurs. On croyait, il n'y a pas bien longtemps encore, que toute vie cessait dans la mer au delà d'une centaine de brasses. Les naturalistes américains ont, par de nombreux dragages, montré que cette opinion était erronée, et ils ont reconnu que certains animaux peuvent vivre dans la mer jusqu'à plus de 6,000 pieds de profondeur. Il y aura donc des observations intéressantes à faire sous ce rapport, surtout dans les mers moins explorées que le vaisseau pourra traverser.

Le *Jean-Bart* a encore pour mission, d'après les instructions de l'Académie, de recueillir des données relatives à divers point de la météorologie, de l'astronomie, de la zoologie comparée et de la médecine. M. Becquerel recommande, au nom de ce corps savant, l'observation des instruments magnétiques, celle de la température de l'air à la surface de la mer et à la hauteur des mâts, afin de pouvoir apprécier par la comparaison quelle est l'influence de la mer sur ses variations. Il recommande aussi d'observer la température à de grandes profondeurs avec le thermomètre à *minima* perfectionné, observations qui sont très-faciles à faire et dont les résultats pourront être fort utiles.

De son côté, M. Faye signale aux mêmes observateurs l'étude de la lumière zodiacale dans les contrées où elle se montre avec l'éclat qu'on ne

lui voit point en Europe. Il serait bon d'étudier tous les soirs son contour, son arc, en un mot tous les détails de sa manifestation. Les étoiles filantes sont signalées aussi à leur attention, surtout dans les mers tropicales, où leur apparition est quelquefois très-brillante, en notant avec soin leur point de radiation ou d'émergence qui paraît être situé en dehors du cercle de visibilité de nos climats. L'observation des constellations inconnues dans notre hémisphère doit être également recommandée et aussi celle des nuées de Magellan. Les navigateurs du *Jean-Bart* pourront aussi fournir des renseignements utiles aux astronomes sur les lieux dans lesquels on a projeté d'envoyer des observateurs lors du prochain passage de Vénus sur le soleil en 1874.

M. Elie de Beaumont a fait remarquer au sujet de l'itinéraire du vaisseau, que son passage répété d'une des côtes à l'autre de l'Atlantique aura pour effet de rendre plus facile aux observateurs l'annotation des particularités déjà signalées relativement à la faune des deux côtés en regard. On sait, en effet, qu'à latitude égale, les animaux sont très-différents sur la côte américaine et sur la côte européenne. Il serait intéressant de recueillir de nouveaux faits qui permettent de reconnaître si cette différence est générale et s'étend sur les points en regard dans la partie intertropicale et au sud de l'équateur.

M. Bouillaud a profité de l'occasion, pour faire remarquer à son tour qu'au point de vue nosologique, il pourrait être utile de recommander aux observateurs de noter ce qui pourra parvenir à leur connaissance, relativement aux maladies endémiques, fièvre jaune, peste, typhus, choléra, dans les ports où ils feront relâche. Ces notions pourront conduire à la connaissance de la genèse des endémies, à la distinction de celles qui sont fixes, de celles qui sont voyageuses, etc.

Bien d'autres instructions auraient pu être données aux marins du *Jean-Bart*, mais le peu de temps qu'ils s'éjournent dans chaque localité où ils abordent, ne permet pas de les étendre davantage. Même en se tenant dans les limites qui leur ont été tracées, ils pourront encore se rendre très-utiles. Puisse le ciel leur être favorable et leur accorder une heureuse navigation !

II.

Jamais le matériel de la marine militaire n'avait subi une révolution aussi complète que depuis le lancement de la Gloire, premier navire cuirassé dont la mise à l'eau eut lieu en novembre 1859.

Cette succession d'innovations incessantes est due au développement industriel de notre époque, et aux progrès qui se sont accomplis dans l'art métallurgique. Maintenant que le temps et l'expérience ont permis d'apprécier à leur juste valeur les créations peut-être un peu promptes des premiers moments, on voit que dans une matière aussi difficile à

juger d'après les théories modernes, les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des espérances fondées au début : de là la nécessité d'études nouvelles, de là les nouveaux projets imaginés par les hommes de l'art.

M. le vice-amiral Pâris présentait dernièrement, à l'Académie des sciences de Paris, le modèle et les plans de trois navires conçus dans le but d'utiliser ce que l'exposition a montré en fait de navires cuirassés, et surtout ce que les monitors ont prouvé lorsqu'ils ont osé traverser l'Océan.

Les cuirassés actuels ont des mouvements de roulis qui les empêchent d'employer leurs canons avec des mers modérées et qui découvrent la carêne non cuirassée à chaque roulis. Puisqu'il est avéré par les traversées du *Miantonomoah* et du *Kalamazoo* que ces navires ont des roulis qui s'étendent à peine au tiers de ce qu'étaient ceux des navires qui les accompagnaient, il semble que le plus naturel serait d'adopter les monitors. Mais leurs prouesses en s'aventurant au large pendant l'été ne sont pas une preuve qu'ils peuvent le faire en tout temps. Le premier monitor coulant par un temps maniable, et le *Wechawkee*, ainsi que l'*Affondatore*, périssant en rade, pour avoir voulu respirer après un combat, sont des faits qu'il ne faut pas oublier. Rendre les monitors aussi sûrs à la mer que les autres navires et en faire une habitation salubre, sont donc les questions à résoudre.

M. Pâris propose une sorte de navire plat, bas et large comme un monitor, sur lequel serait établi un navire étroit, mais aussi élevé sur l'eau que celui de construction ordinaire. En plaçant les tourelles en dessus, le feu de leurs canons se trouve aussi dégagé, sur tout l'horizon, que celui des monitors ; il présente de plus l'avantage d'être à 16 et 20 pieds au-dessus de l'eau, et par suite plus hors de l'atteinte des vagues. Il résulte de la disposition proposée que le navire étroit et supérieur présente un vaste logement aussi aéré que sur un autre bâtiment, et que cette sorte de construction supplémentaire est assez haute et assez large aux extrémités pour ne pas être plus exposée à embarquer de la mer en luttant contre le vent et les vagues. Ses deux côtés se prolongeant jusqu'en bas, forment deux poutres rigides, comme celles d'un pont, construites en treillis, ainsi que les deux cloisons transversales servant à porter les tours sur cette sorte de croix et à en distribuer le poids, sur toute la coque du navire. De plus, en mettant une tôle mince entre les branches du treillis, on obtient des cloisons étanches qui, par leur disposition, présentent la meilleure défense contre l'éperon, en forçant ce dernier à s'affaiblir encore pour s'allonger et parvenir, s'il le peut, au navire intérieur. Cette disposition a paru être la meilleure contre les effets encore incertains de l'éperon, car on a des faits opposés qui font douter de l'efficacité de cette arme. Le *Ré d'Italia*, immobile, a bien été coulé par le *Ferdinand-Max*, à la bataille de Lyssa ; mais l'*Amazone*, corvette de

400 chevaux, a coulé elle-même vingt minutes après avoir coupé en deux l'*Osprey*, petit paquebot de 100 chevaux.

D'après les calculs, à une charge moyenne, les navires proposés auront jusqu'à huit fois la stabilité des anciens, lorsque les uns et les autres sont droits, et ce n'est que sous une inclinaison de 15 degrés qu'ils en ont un peu moins, encore reprennent-ils leur avantage à 20 degrés. En remplissant par une partie courbe l'angle formé entre le navire intérieur et le pont extérieur, on peut régler la stabilité comme on l'entend, vers les inclinaisons qui paraîtraient dangereuses, et cela sans trop s'écarter des conditions du monitor. Ces navires seraient moins exposés à la mer que ceux qui, tels que le *Captain*, ont leur plat-bord à 8 pieds au-dessus de l'eau, ce qui est suffisamment rapproché du navire ordinaire pour rouler autant que lui, mais pas assez pour préserver des vagues.

On a proposé la construction en fer parce que seule elle est assez solide pour résister à une forte impulsion, qu'elle est durable et plus sûre contre les projectiles, et on a adopté les hélices jumelles, parce qu'elles seules conviennent aux petits tirants d'eau des navires proposés, qui offrent l'avantage de passer des détroits et d'entrer dans des ports interdits aux navires calant 30 pieds et au-delà. Les mâts en trépied du capitaine Coles sont aussi préférables en ce qu'ils dégagent l'horizon mieux que les six grands filets de haubans, et qu'en cas de chute ils n'exposent pas les ailes de l'hélice à enrouler des cordes. Enfin l'artillerie en tourelles est préférable à celle en batterie, en ce qu'elle agit en tous les sens, ne présente les ouvertures de sabord qu'au moment de tirer et permet au navire de se placer obliquement pour augmenter l'épaisseur de sa cuirasse ; tandis que le navire à batterie ne peut se servir de ses canons sans faire arriver les boulets perpendiculairement à la cuirasse et sans présenter l'ouverture maximum de ses sabords.

Reste à dire pourquoi de si grands navires pour si peu de canons. C'est le sort commun, parceque la cuirasse est le plus grand poids à transporter, qu'elle augmente avec le navire, qui, plus lourd à traîner, exige une machine plus forte et brûlant plus de charbon. Toutes ces causes réagissent l'une sur l'autre et amènent à des navires de plus de trois cents pieds de long, pesant 200,000 quintaux, coûtant certainement autant d'argent et ne portant que quatre canons de chaque bord, en batterie comme l'*Hercules*, ou en tourelles comme le *Monark*, et cela sans avoir les ponts ni le gouvernail protégés, comme les monitors et comme les navires proposés.

III.

Les nombreuses et fatales collisions qui ont eu lieu dans ces derniers temps ont vivement ému l'opinion publique et attiré l'attention sur l'insuffisance de l'éclairage actuel à bord des vaisseaux.

Comme c'est une haute question d'humanité qui domine ici avant tout, et qu'il ne s'agit pas seulement d'arracher à la mer les richesses qu'elle engloutit avec le coulage des navires, mais de sauver les milliers de vies qu'elle dévore quand ces trop fréquents abordages arrivent, il ne sera pas inutile de revenir sur une question traîtée déjà plusieurs fois et de démontrer l'efficacité de la lumière électrique lorsqu'il s'agit d'éviter les accidents dont nous parlons.

Et d'abord, disons-le avec empressement, on peut considérer cette lumière comme entrée dans le domaine de la pratique, la période d'essai étant complètement terminée. Les expériences faites ont été aussi décisives et aussi concluantes que possible, à ce point que M. de Bocandé, commandant du *Saint Laurent*, de la compagnie générale transatlantique, n'a pas hésité à dire que les navires ne pouvaient se passer de cette lumière, et que la *Revue maritine et coloniale* et presque tous les journaux politiques et scientifiques ont été unanimes à déclarer qu'elle était à la veille de se naturaliser sur les bâtiments de toutes les nations. En effet, l'appareil qui la produit n'est autre que la machine magneto-électrique de la compagnie l'*Alliance*, que le gouvernement français a adopté pour l'éclairage des phares, celle qui fonctionne avec tant de succès aux phares de la Hève, près le Havre, et qu'on vient d'installer récemment encore au cap Gris-Nez; son usage a été reconnu aussi pratique que celui de la machine à vapeur ; sa mise en œuvre n'exige que les connaissances d'un simple mécanicien. Son entretien est des plus simples, et les frais en sont pour ainsi dire nuls, car elle possède l'avantage incomparable de ne s'user et de ne se détériorer jamais, parcequ'il n'y a pas de frottement, et que les aimants, dans leur fonctionnement, gagnent plus qu'ils ne perdent.

Dans son application à l'éclairage des navires, voici ce qui se passe. Une lanterne munie d'un puissant réflecteur et mise au haut du mât de misaine remplace le feu réglementaire ; sa lumière se projette à une distance telle, que le navire peut être vu de 35 à 40 milles en mer. De plus, grâce à la lunette mouvante qui est établie sur le pont, on peut éclairer à volonté tous les points de l'horizon. Les rayons de cette lumière illuminent les ténèbres les plus profondes et percent les brouillards les plus épais. Ils révèlent la marche du navire à une si grande distance, qu'on a largement le temps nécessaire pour changer de direction. Tout le corps du navire sur lequel on dirige cette lumière est éclairé ; on estime comme de jour la distance qui vous en sépare, et on fait la manœuvre qui vous en éloigne. Tout est devenu simple, net et clair instantanément ; on manœuvre comme le jour. Le mauvais temps est impuissant, et plus l'obscurité est grande, plus sa clarté est vive ; elle atteint alors l'éclat du soleil levant. Il en résulte donc qu'à l'aide de cette lumière, toutes collisions deviennent impossibles.

Quant à la question du prix de l'appareil, si l'on considère tous les

avantages qu'offre son emploi, l'augmentation de vitesse qu'il procure, et, par suite, l'économie du temps, d'argent et de combustible ; la facilité qu'il donne de faire escale la nuit comme le jour dans les différents ports dont les entrées sont si difficiles, de faire les embarquements et débarquements de passagers et de marchandises la nuit ; si l'on tient compte surtout de la réduction considérable qui devra résulter pour la prime d'assurance de ce fait que, grâce à l'emploi de la lumière électrique, les collisions ont à jamais disparu, que les échouements et les relâches forcées seront plus rares, que beaucoup d'autres accidents et fortunes de mer que l'*assurance* a pour objet de garantir seront conjurés, on en conclura que, pour les paquebots, en général, l'achat de cet appareil, au lieu d'être une dépense, sera la source d'une véritable économie, tout en leur procurant les bienfaits inappréciables de la lumière électrique.

Enfin, à l'égard des petits navires et des caboteurs, il leur suffira d'acheter des machines d'une plus petite dimension, et par conséquent moins coûteuses, qui, si elles ne présentent pas tous les mêmes avantages que celles dont on s'est servi jusqu'à présent, leur rendront encore d'immenses services, tout en leur fournissant un éclairage incomparablement supérieur à celui dont ils font usage en ce moment.

Donc, à tous les points de vue, l'emploi de la lumière électrique est la solution la meilleure et la plus complète du problème dont nous avons parlé plus haut, puisqu'en même temps qu'elle assure une question d'humanité, elle donne à la navigation des garanties incontestables de sécurité et lui permet de réaliser d'importantes économies.

E. Y.

LES GRANDS FLEUVES DU NORD DE L'AMERIQUE.

I.

La Coppermine ou Rivière du Cuivre.

A 400 lieues au nord-ouest de la Rivière-Rouge, se trouve le grand lac de l'Esclave, bien connu de nos missionnaires. C'est vers ce lac que convergent les sources de trois rivières ou mieux de trois fleuves immenses dont les eaux vont se déverser dans l'Océan Glacial : le Mackensie, la Coppermine et la Rivière de Back.

L'exploration de ces cours d'eaux est restée célèbre dans l'histoire des voyages, et les émouvantes péripéties qui s'y rattachent acquièrent pour nous, dans les circonstances actuelles, un intérêt tout nouveau. Nous allons donc en mettre le récit sous les yeux de nos lecteurs en commençant par l'expédition de l'illustre et infortuné Franklin sur la Coppermine.

Franklin avait reçu du gouvernement anglais la mission de relever les côtes de l'Amérique à l'est de la Coppermine et de déterminer les latitudes et les longitudes de ces régions plus exactement qu'on n'avait pu le faire auparavant.

Au mois de mai 1819, il s'embarqua donc pour la baie d'Hudson, qui devait être son point de départ, et ce ne fut qu'après trois mois d'une navigation entravée par l'abondance des glaces et éprouvée par de grands dangers qu'il put aborder à la factorerie d'York.

Du fort d'York, Franklin, accompagné du docteur Richardson, du capitaine Back, de l'enseigne Hood et d'un brave marin anglais, Hepburn, dont le nom doit demeurer lié aux précédents, alla hiverner à la factorerie de Cumberland, première étape de 250 lieues !

Pour la franchir, les voyageurs eurent à surmonter tous les obstables que, dans ces affreux climats, le sol, les eaux et le ciel peuvent accumuler sous les pas de l'homme.

On peut s'en faire une idée par ce seul fait qu'ils ne pouvaient cheminer sur l'épaisse couche de neige qui recouvrait la terre qu'au moyen des *raquettes* dont le moindre inconvénient était d'attacher censtamment à leurs pieds meurtris et à leurs chevilles enflées un poids de deux à trois livres.

A l'époque de l'année où ils s'éloignèrent des plages de la baie d'Hudson, la neige couvrait la terre d'un revêtement si épais qu'ils ne pouvaient, même à l'aide de leurs incommodes chaussures, cheminer que sur la surface gelée des rivières et des lacs. Heureux lorsque, le soir venu, ils pouvaient rencontrer sur leurs bords quelqu'une de ces vieilles futaies aux feuillages

persistants, qui braveront encore longtemps dans ces régions désertes la hache du *squatter* ou le foret du chercheur de résine. Alors, après avoir creusé dans la neige un espace circulaire, ils allumaient à son centre le foyer de la nuit, l'entouraient d'une molle litière de jeunes pousses de pins et de larix ; puis sur cette couche odorante, les pieds tournés vers le feu petillant, le corps enveloppé de leurs manteaux et de leurs couvertures, ils reposaient en toute sécurité, sans autres rideaux que les rameaux de la forêt à travers lesquels scintillaient les astres de la nuit.

Dans ce trajet, Franklin, à son début, faillit trouver le terme de cette existence d'aventures et de dévouement à la science, qui devait, longtemps après, tenir en éveil tant d'anxieuses sympathies. Un jour que, du haut d'un rocher, il surveillait le *portage* de ses bagages d'un cours d'eau dans un autre, la mousse du rocher se détacha tout à coup sous ses pieds et l'entraîna dans la rivière, au-dessous d'une cataracte. La violence du courant était irrésistible ; la rive, taillée à pic dans le roc, était inabordable : il ne dut son salut qu'à une branche de saule qui s'inclinait à fleur d'eau et à laquelle il demeura accroché jusqu'au moment où une barque put venir à son secours.

Le fort Chippewan, situé sur la rive nord du lac Athapescâ, est un des plus anciens et des plus considérables parmi les postes permanents que la compagnie des fourrures entretient dans les déserts du nord-ouest. Franklin espérait y trouver de grandes ressources pour l'avenir de son expédition.

Mais telle est la pénurie de ces régions et l'incertitude des arrivages, qu'il n'y avait pas, dans les vastes magasins de cet établissement, plus de cinq cents livres de cette chair de bison desséchée et réduite en poudre qui porte le nom de *pemmican*, et que quelques bouches de plus à nourrir auraient en peu de jours attiré la famine dans ce séjour inhospitalier.

Franklin se hâta de le quitter, dès qu'il eut été rejoint par tous ses compagnons européens ; il descendit par la rivière de la Paix et le grand lac de l'Esclave jusqu'au fort de la Providence, où il devait prendre des guides dans la tribu des Indiens-Cuivrés.

Akaïtcho, leur chef, ne tarda pas à paraître au fort de la Providence. Reçu avec le cérémonial convenable, il fuma lentement son calumet, but un verre de grog avec recueillement, puis enfin prit la parole avec cet air de dignité grave qu'affectent tous ses pareils, sous quelque latitude qu'ils exercent leur sauvage autorité.

Il était charmé, dit-il, de voir de si grands chefs sur ses terres, sa tribu était pauvre, mais elle aimait les Visages-Pâles, dont elle n'avait reçu que des bienfaits. Après des compliments particuliers pour chacun des officiers présents et surtout pour le docteur Richardson, *le grand chef de la médecine*, il s'informa du but de l'expédition, demanda des nouvelles des vaisseaux du capitaine Parry, dont il avait entendu parler, et fit plusieurs autres questions très-sensées auxquelles Franklin répondit avec la plu

grande franchise, sachant que l'Européen convaincu du moindre mensonge perd à jamais la confiance de l'Indien.

Il fut arrêté, *devant le feu de ce conseil,* qu'Akaïtcho avec neuf des siens, deux guides et sept chasseurs, accompagnerait l'expédition jusqu'aux rivages de la mer polaire ; qu'il s'ingénierait de tout son pouvoir pour lui procurer des vivres pendant le trajet, et qu'enfin, conformément aux désirs du chef souverain des Visages-Pâles, qui regardait tous les hommes comme ses enfants, les Indiens-Cuivrés s'abstiendraient de toute hostilité à l'égard de leurs ennemis héréditaires, les Esquimaux.

Etant ainsi parvenu à recruter le personnel de sa troupe, Franklin put enfin se mettre en marche pour la vallée de la Coppermine. Encore, et en dépit de tous ses efforts, était-il si peu pourvu de vivres, qu'il dut faire entrer la chasse et la pêche dans les futurs contingents de ses ressources quotidiennes; triste éventualité qui devait bientôt le réduire à d'étranges extrémités !

Le 1er septembre, Franklin, ayant franchi la ligne de faîte qui sépare le vaste bassin du fleuve Mackensie de celui de la Coppermine, atteignit les bords du lac *Point*, formant, dans un site sauvage, l'une des sources de ce dernier cours d'eau. Là les symptômes avant-coureurs de la mauvaise saison et les conseils de ses guides le déterminèrent à attendre l'été suivant dans un lieu qui reçut de lui le nom de *fort de l'Entreprise.*

La rivière Coppermine doit son nom à une chaîne de montagnes qui court du nord-ouest au sud-ouest sur sa rive occidentale, et qui présente quelques affleurements de cuivre natif. Les Indiens-Cuivrés, qui doivent aussi leur appellation à ce qu'ils fréquentent cette contrée, ont conservé à ce sujet une tradition qu'ils répétèrent à Franklin, et qui prouve que les légendes merveilleuses ne sont pas le patrimoine exclusif des nations du vieux continent.

" Les Esquimaux, dit le récit, habitaient autrefois une terre séparée du continent américain par la mer. Un parti de ces sauvages, à une époque très-reculée, débarqua sur la côte, alors occupée par les Indiens, et enleva une jeune femme. Devenue l'esclave de ses ravisseurs, elle réussit à s'échapper après plusieurs années de captivité, erra à l'aventure et parvint enfin au bord de la mer. A la vue des flots qui s'étendaient entre elle et sa patrie, elle désespéra de la revoir jamais et, s'étant affaissée sur la rive, elle se mit à pleurer.

" Tandis qu'elle s'abandonnait ainsi à l'affliction, un loup s'approcha d'elle, la caressa et lécha les larmes qui coulaient de ses yeux. Elle le vit ensuite entrer dans la mer, et, s'apercevant qu'il la franchissait à gué, elle l'y suivit sans crainte. Après cinq jours de cette marche miraculeuse, elle regagna sa terre natale.

" C'était alors le printemps, l'air était pur ; à l'horizon s'élevait une éminence dont les parois étincelaient au soleil. S'en étant approchée, la jeune

femme reconnut que la montagne était entièrement formée d'une masse de cuivre vierge. Réfléchissant que ce métal pourrait être utile à ses compatriotes si elle parvenait à les rejoindre, elle en détacha autant de fragments qu'elle put en porter, et se dirigeant ensuite sur le sud, retrouva enfin sa tribu.

" Quelques-uns des siens, enchantés de sa découverte, se firent guider par elle vers la précieuse montagne. Mais c'étaient de jeunes guerriers, au sang bouillant, à la tête légère. A la vue des trésors étalés sous leurs yeux, l'ivresse de la joie les saisit, et, perdant toute retenue, ils voulurent outrager leur bienfaitrice. Celle-ci gagna en courant le sommet de la montagne, où elle tomba épuisée de forces ; mais, au moment où ses persécuteurs allaient la saisir, la terre s'entr'ouvrit et la reçut dans son sein, engloutissant avec elle la masse métallifère. Depuis ce jour, on ne trouve plus dans ce canton que des fragments de minerai épars à la surface de la terre. "

Un instant, fatigué des lenteurs de la marche et de dix-huit mois déjà écoulés depuis son départ d'Angleterre, Franklin avait eu l'idée de pousser plus avant, et d'aller hiverner sur les bords même de la mer. Akaïtcho l'en avait dissuadé en ces termes : " Il paraît que tu veux sacrifier ta vie et celle de tous ceux qui pourraient t'accompagner. Si tu persistes, je te donnerai quelques-uns de mes jeunes gens pour te servir de guides, afin qu'on ne puisse pas dire que j'ai laissé périr seuls des Visages-Pâles, après les avoir amenés dans ces solitudes ; mais du moment que mes guerriers se seront éloignés avec toi, leurs parents et moi nous les pleurerons comme s'ils étaient déjà morts.... "

Les bords du lac où le chef indien avait fait camper l'expédition offraient d'ailleurs une situation convenable à un établissement d'hivernage ; de là le nom de Winter, que ce lac a gardé depuis. On s'y trouvait abrité par un bois de pins, dont quelques-uns atteignaient les dimensions, bien rares dans ces latitudes, de 30 à 40 pieds de hauteur sur deux pieds de diamètre. Ces arbres fournirent les premiers matériaux de l'établissement et lui garantirent du combustible pour les longs mois de la mauvaise saison.

Pendant que des détachements, aux ordres de MM. Richardson et Back, étaient réexpédiés en arrière jusqu'aux postes de la Compagnie pour en rapporter les approvisionnements indispensables à la poursuite de ses projets, Franklin et les officiers demeurés avec lui se construisirent une hutte en troncs d'arbres cimentés avec une vase compacte, qui, amollie et détrempée d'abord par l'action du feu et de l'eau bouillante, reprenait ensuite, à la gelée, la consistance de la pierre. Ce misérable abri, craquant sous les assauts du vent et de la neige, lézardé de toutes parts par l'intensité du froid, leur parut néanmoins, pendant neuf longs mois d'hivernage, un séjour comfortable en comparaison des tentes humides et glacées qu'ils avaient habitées jusqu'alors.

D'autres préoccupations ne tardèrent pas à succéder à celles du logement. Il fallut faire comprendre aux Indiens que la résidence d'une quarantaine d'entre eux autour de l'établissement européen finirait par y amener la famine. Akaïtcho partit donc avec les siens pour le sud, promettant de revenir au printemps. Il laissa pourtant près du fort *l'Entreprise*, sa vieille mère infirme et deux femmes pour la soigner, priant le capitaine, pour le cas où elle viendrait à mourir dans l'intervalle, de vouloir bien la faire enterrer assez loin pour que rien ne lui rappelât, à son retour, la perte qu'il aurait faite.

Keskarrah, l'un des guides, demeura aussi avec sa femme et sa fille. La première, atteinte d'un mal incurable, avait besoin des avis du docteur Richardson ; la seconde, que sa chaussure avait fait nommer *Bas-Verts*, passait pour la fleur de beauté de sa tribu. Son portrait, fait par l'enseigne Hood, ne donne pourtant pas une bien haute idée de ses charmes.

Ce portrait ne s'acheva pas sans une forte opposition de la mère, qui redoutait qu'à la vue de cette image le grand chef de l'Angleterre ne devint épris de l'original et ne l'envoyât chercher. Une pareille crainte ne pouvait troubler la jeune personne ; âgée de seize ans à peine, elle avait déjà eu deux maris, et aurait probablement été encore la femme de plusieurs autres, si la maladie de sa mère ne l'eût forcée à demeurer auprès d'elle.

L'heure prévue de la disette ne tarda pas à sonner : bien que les vivres eussent été anxieusement économisés, ils diminuaient avec une rapidité effrayante. La distribution de quelques pincées de farine et de graisse était attendue par les voyageurs comme une jouissance de luxe, et, lorsque l'accroissement du froid eût exigé pour leurs estomacs une augmentation d'aliments substantiels, ils furent obligés de réduire de huit onces à cinq leur ration quotidienne de nourriture animale. Les détachements envoyés en quête de provisions, à la pêche ou à la chasse, revenaient exténués d'efforts et de fatigues, presque toujours plus chargés de tristes pressentiments que de vivres. Les détails suivants peuvent donner une idée de ce que devient l'existence de l'homme dans les ténèbres glacées d'un hiver polaire, et sous une température qui ne permet pas au feu le plus ardent de rendre au rhum congelé une fluidité supérieure à celle du miel.

Le 27 mars, M. Back revint du fort Chippewan, après une absence de près de cinq mois, durant lesquels il avait franchi à pied, sur des raquettes, un espace de plus de 425 lieues, n'ayant qu'une couverture et une peau de daim pour s'abriter la nuit contre un froid de 40 et quelquefois de 57 degrés au-dessous de zéro, et souvent manquant pendant plusieurs jours de nourriture. Ses privations n'étaient soulagées de loin en loin que par les rares captures de poisson que faisaient les Indiens de son escorte, et qu'ils lui abandonnaient en totalité en disant : " Nous sommes accoutumés à la faim, et vous non ! "

" Un jour, ajoute Back, un des nôtres prit un poisson qui, mélangé d'un peu de *tripe de roche*, sorte de lichen glutineux, composa notre souper. Ce n'était pas fort ragoûtant, mais des hommes affamés pouvaient s'en contenter. Pendant que nous mangions, je vis s'approcher une des femmes de notre troupe, déployant avec le plus grand soin une vieille peau dont son mari nous offrit le contenu. C'était un hachis de viande pilée, grasse, où du daim pouvait être mêlé, mais qui contenait plus de *chair d'Indien* que de toute autre chose ; et, quoique cette mixture pût paraître peu séduisante à un estomac anglais, c'était cependant un grand luxe, après trois jours de jeûne, dans ces tristes régions de l'Amérique. "

Si les privations des voyageurs étaient grandes, celles des pauvres familles indiennes qui hivernaient autour de leur hutte, et qui se composaient principalement de malades, de femmes infirmes et d'enfants, étaient plus cruelles encore.

Elles balayaient la neige sur l'emplacement de leur campement d'automne, pour y chercher des os, des pieds de daims, des morceaux de peau, ou tout autre débris de matière animale. " Quand nous les voyions, dit Franklin, rongeant des fragments de peau ou broyant des ossements dans le but d'en extraire par l'ébullition quelque chose d'alimentaire, nous regrettions l'impuissance où nous étions de leur venir en aide, et nous ne pensions guère qu'un jour viendrait où nous serions nous-mêmes réduits à glaner une seconde fois avec avidité ces mêmes os au milieu des ordures."

Vers le milieu de juin 1821, la rupture des glaces sur le lac Winter ayant averti Franklin de l'approche de la courte saison où les eaux de ces régions sont navigables, il descendit avec tout son monde le cours de la Coppermine. A un mois de là, après un voyage de cent cinquante lieues, dont quarante au moins avaient exigé le portage des canots, il put enfin contempler, du haut d'une colline, les eaux de l'océan polaire, qui lui apparurent encombrées d'îles et de glaces.

On se trouvait alors en plein pays esquimau, et cette circonstance causait de fortes appréhensions à Akaïtcho et à sa troupe. Le bon chef ne cessait de se faire répéter par Franklin l'assurance que celui-ci s'efforcerait d'établir une paix durable entre sa tribu et les Esquimaux ; et lorsque Franklin faisait observer aux Indiens qu'il était nécessaire qu'ils se tinssent à l'écart jusqu'à ce qu'il eût obtenu la confiance et l'amitié des Esquimaux, Akaïtcho objectait toujours : " Vous êtes assez forts, vous, pour repousser une attaque de leur part ; mais si vous nous laissez en arrière, ma troupe est trop faible pour résister à une surprise. Ou nous marcherons avec vous, ou nous regagnerons au plus vite la contrée où nous vivons habituellement. "

La vue des Indiens n'éveillait pas de moindres alarmes parmi les groupes d'Esquimaux que rencontrait l'expédition, et les efforts du capitaine Franklin, pour amener ces deux races hostiles à une conférence, furent

rendus vains par la terreur que chacune d'elles inspirait à l'autre. Dès le 18 juillet, les Esquimaux se dispersèrent dans les profondeurs de leurs solitudes, et les Indiens-Cuivrés, battant en retraite en sens opposé, abandonnèrent les Anglais en leur promettant de les attendre au fort l'Entreprise.

Le souvenir d'une scène de sang, dont un grand nombre d'ossements humains et de crânes, portant la trace du tomahawk, indiquait encore le théâtre à l'embouchure de la Coppermine, pesait sur ces malheureuses peuplades et entretenait leur méfiance mutuelle.

Lorsqu'en 1771, après plusieurs tentatives avortées pour atteindre l'océan polaire, Hearne, sans se décourager, s'était remis en marche dans la direction des mines de cuivre, il s'était vu tout à coup entouré d'une nombreuse escorte commandée par un guerrier célèbre alors parmi les tribus indiennes de ces régions, et nommé Matonabbi. Outre qu'il parlait l'anglais, ce chef avait su inspirer à Hearne la meilleure opinion de son caractère : " C'était, a dit le voyageur, le plus humain, le plus doux et le plus sociable de tous les Indiens que j'avais rencontrés. " Or on peut juger de cette douceur et de cette humanité par ce fait, que l'honnête Peau-Rouge n'avait consenti à servir de guide à Hearne et à réunir une escorte que pour mieux préparer et accomplir la destruction, arrêtée depuis longtemps dans son esprit, de la tribu d'Esquimaux qui vivait à l'embouchure de la rivière Coppermine. Ainsi, quand le voyageur anglais se croyait à la tête d'une expédition de découvertes, il n'était que le prétexte et l'instrument d'une troupe de bandits courant à un massacre dont sa situation l'obligea d'être témoin. Voici le récit qu'il nous en a laissé :

" Après s'être approchés, à la faveur des ténèbres, des rochers et des plis du terrain jusqu'à une centaine de toises des tentes des Esquimaux, les Indiens se mirent en embuscade pour épier les mouvements de ces malheureux. En ce moment, ils me conseillèrent de me tenir à l'écart jusqu'à ce que tout fut fini. Mais, craignant qu'en adoptant cet avis je ne fusse exposé à rencontrer quelque fuyard qui me prendrait pour ennemi et me traiterait comme tel, je répondis aux Indiens que je les suivrais ; mais en même temps je les prévins que je ne lèverais pas la main sur un seul Esquimau, à moins que le soin de ma conservation personnelle ne m'y forçât. Ils comprirent mon objection, et, sans plus songer à moi, achevèrent leurs préparatifs de guerre. Ils se barbouillèrent le visage, les uns en noir, les autres en rouge, et même quelques-uns employèrent un mélange de ces deux couleurs. Pour ne pas être gênés par leurs cheveux, ils les relevèrent sur leur crâne en un nœud très-serré, ou les coupèrent très-court tout autour de la tête. Par une autre mesure de prudence, et afin d'être plus agiles et pour l'attaque et au besoin pour la fuite, ils se dépouillèrent de leurs guêtres et rognèrent les manches de leurs vêtements.

" Il était une heure du matin avant que les Indiens eussent terminé

leur toilette de combat. Rien ne remuait chez les Esquimaux, en proie à une fatale sécurité. Alors les meurtriers sortirent de leur embuscade, et, parvenant inaperçus jusqu'aux tentes où dormaient leurs victimes désignées, ils s'y précipitèrent en poussant leur infernal hurlement de guerre.

" Les pauvres Esquimaux, surpris dans le sommeil, nus et désarmés, étaient hors d'état d'opposer la moindre résistance. Hommes, femmes et enfants se précipitant hors des tentes et cherchant leur salut dans la fuite, tombèrent sous la lance et sous la massue de leurs ennemis.

" Ce que j'ai souffert alors ne peut se décrire ; les clameurs déchirantes de ces malheureux me perçaient l'âme. Pour comble d'horreur, une jeune fille de dix-huit ans au plus vint rouler à mes pieds, le flanc percé d'un coup de lance, et, saisissant mes jambes, s'y accrocha dans les convulsions de l'agonie. En vain je suppliai deux Indiens acharnés à sa poursuite d'épargner cette infortunée, ils ne me répondirent qu'en lui plongeant à plusieurs reprises leurs armes à travers le corps. Ne pouvant la sauver, je fus réduit à prier ses bourreaux d'abréger ses souffrances en la frappant au cœur.

" J'ignore si mes traits, si ma contenance exprimèrent alors toute l'indignation, tout le désespoir dont j'étais pénétré. Vingt ans ont passé entre ce moment et celui où j'écris, et je sens encore mes pleurs couler au souvenir de cette lamentable nuit.... "

L'inflexible loi de la solidarité qui lie entre elles les choses et les générations des hommes voulut que l'expédition scientifique de Franklin, privée par la terreur de ce souvenir des secours qu'elle espérait tirer des Esquimaux, portât la peine des atrocités dont l'expédition scientifique de Hearne avait été la cause involontaire cinquante ans auparavant.

Après s'être assuré à grand'peine quinze jours de vivres pour tout son monde, composé de trente personnes, Franklin s'embarqua dans de frêles canots, imités des umiaks des Esquimaux, sur ces flots qui n'avaient encore porté aucun Européen, et se dirigea à l'orient du fleuve Coppermine, avec l'intention de déboucher, s'il était possible, et suivant les hypothèses d'alors, dans quelqu'un des recoins septentrionaux de la baie d'Hudson. Mais après avoir relevé en cinq semaines 275 lieues de côtes, découvert des archipels, des détroits et des golfes qui conserveront dans l'avenir, avec sa mémoire, les noms qu'il leur imposa. La disette, les approches de l'hiver, et surtout l'absence absolue dans ces parages de tribus d'Esquimaux qui eussent pu pourvoir à l'approvisionnement de l'expédition, obligèrent l'intrépide explorateur à rebrousser chemin. Le point extrême qui fut de ce côté la limite de ses efforts, est bien connu en géographie sous le nom de cap *Turnagain*.

(*A continuer.*)

LA RAGE.

(A l'occasion de l'Histoire du Chien.)

L'hydrophobie confondue à tort avec la rage.—Exemples d'hydrophobie.—La rage est-elle connue depuis longtemps?—Rapport de M. Bouley à l'Académie de médecine.—Combien il est important de connaître les premiers symptômes.—Erreurs et préjugés dangereux.—Symptômes rabiques.—Exemple de rage méconnue.

Aucune maladie n'a peut-être été plus que la rage l'objet des recherches et des méditations des médecins et des vétérinaires. Des siècles se sont écoulés, et cette question, qui n'a pas cessé de préoccuper vivement les esprits, est aussi neuve qu'autrefois. Elle intéresse tout le monde. Chacun de nous frémit en pensant qu'il est exposé, soit à la ville, soit dans les campagnes, à être livré sans défense à la merci d'un animal enragé. Dans certains cas surtout, comment songerons-nous à nous mettre sur nos gardes, lorsque nous aurons affaire à un compagnon fidèle qui, depuis longtemps, nous donne des preuves irrécusables de sa docilité, de son affection et d'un dévouement sans bornes.

Les détails dans lesquels nous allons entrer paraîtront peut-être un peu longs ; mais ils sont justifiés par leur importance. Nous avons trouvé les éléments de ce travail dans les bulletins de l'Académie de médecine, les comptes-rendus de l'Académie des sciences, dans les journaux de médecine et dans quelques ouvrages publiés, il y a quelques années, sur le sujet. Nous citerons particulièrement le traité de MM. Bachelet et Froussart, médecins militaires; le rapport de M. Bouley; la brochure de M. le docteur Blatin, vice-président de la Société protectrice des animaux, et celle de M. le docteur Vernois.

La rage présente des phases cruelles et des angoisses poignantes! Mais que le cortége des symptômes qui la caractérisent est affreux!! Ce qui la rend plus effrayante encore, c'est que le malheureux enragé conserve presque toujours son intelligence intacte jusqu'au dernier moment et n'ignore pas qu'il est en proie à un mal qui ne pardonne jamais. Quoi de plus désespérant que la certitude d'être voué à une mort inévitable, qui peut seule mettre un terme à d'horribles souffrances!! Toutes ces conditions réunies lui donnent un cachet particulier qui émeut profondément.

Aussi, le gouvernement, comprenant que cette maladie devait éveiller toute sa sollicitude, a-t-il cherché à diminuer le nombre des chiens par la voie des impôts, et n'a-t-il négligé aucun moyen de s'éclairer sur un sujet d'une telle importance. Mais la science n'ayant pas encore pu donner une solution satisfaisante, l'administration se trouve réduite aux simples mesures de police, qui consistent à museler, tenir en laisse, empoisonner,

poursuivre et enlever les chiens errants, tristes moyens qui, comme nous le dirons, n'ont eu aucun résultat.

La rage est une maladie virulente dont la terminaison est toujours mortelle. Caractérisée par un appareil de symptômes spéciaux, elle peut se développer spontanément chez certains animaux, mais l'homme ne la contracte jamais que par voie de transmission, c'est-à-dire par suite de la morsure d'un animal enragé.

Appelée *rabies* par les Latins et *lussa* par les Grecs, la rage a reçu beaucoup d'autres dénominations que l'on ne perd rien à ignorer. Mais le mot *hydrophobie*, généralement adopté par l'usage, est la plus fâcheuse synonymie qu'on ait pu choisir, car elle a beaucoup contribué à répandre de la confusion dans les esprits. En effet, *l'hydrophobie*, de *udor*, eau, et de *phobos*, crainte, bien qu'étant un des signes caractéristiques de cet ensemble d'accidents qui constituent la rage, n'est cependant qu'un symptôme qui, de même que les envies de mordre, n'est pas toujours constant, comme l'ont prouvé les auteurs, ainsi que les faits observés à l'Hôtel-Dieu de Paris. Non-seulement *l'hydrophobie* n'est pas un symptôme constant et nécessaire de l'affection rabique, mais ce phénomène nerveux, qui se traduit par une horreur, une aversion, une répugnance invincible pour la vue et la déglutition de l'eau, et même le plus souvent de toutes espèces de liquides, a été observé dans les maladies les plus diverses.

Comment ne pas admettre l'innocuité de *l'hydrophobie*, puisqu'elle est quelquefois parfaitement compatible avec la santé, comme l'a démontré Chomel. (1) Souvent elle survient par suite d'une commotion morale vive, telle qu'une violente colère, une grande frayeur, et parfois par la crainte d'avoir été mordu par un animal enragé. Le fait suivant suffira pour faire voir qu'elle s'est développée chez des personnes dont l'imagination était fortement frappée. En 1817, un médecin de Lyon, qui avait assisté à l'ouverture de plusieurs individus mordus par une louve enragée, conçoit l'idée qu'il a pu s'inoculer la rage. Aussitôt il perd l'appétit et le sommeil. Dès qu'il essaie de boire, son cou devient le siége d'une constriction spasmodique, et la suffocation paraît imminente. Pendant trois jours il erre sans cesse par les rues, s'abandonnant au plus affreux désespoir. Ses amis parviennent à lui persuader que son imagination seule est malade, et dès lors les accidents diminuent subitement et cessent comme par enchantement.

Mais la circonstance la plus fréquente et la plus remarquable dans laquelle on l'a vue se produire, est l'état de grossesse. Parmi les exemples que l'on trouve dans les auteurs, nous citerons le plus saillant et le plus curieux. C'est celui d'une femme qui devenait hydrophobe pendant les quatre premiers mois de chacune de ses grossesses, dont le nombre fut de onze. Au début, elle ne buvait que très-peu ; petit à petit l'horreur des liquides augmentait au point que non-seulement l'infortunée s'abstenait de

(1) Habile médecin, mort à Paris en 1858.

toute boisson ou de tout aliment liquide, mais qu'elle ne pouvait même voir d'autres personnes boire en sa présence. L'aspect et le bruit de l'eau lui étaient également insupportables et produisaient un frisson général avec syncope.

Cette femme était consumée par une soif brûlante, et il n'est pas de moyens qu'elle n'ait tentés pour vaincre sa répugnance. Lorsque des motifs impérieux l'obligeaient à passer sur un pont, elle se bouchait les oreilles, couvrait ses yeux d'un bandeau et se faisait conduire de force jusqu'au delà du pont, où la singularité de cette scène appelait un grand nombre de spectateurs.

La rage et l'*hydrophobie*, même lorsque cette dernière affection est accompagnée de quelques symptômes rabiformes, n'ont donc aucun rapport au point de vue de leur marche, de leur durée, des signes qui les caractérisent et de leur terminaison. Celle-ci se termine presque toujours heureusement, tandis que la rage est constamment mortelle. Aussi sera-t-il toujours impossible de les confondre. Chercherons-nous à expliquer si *l'hydrophobie* est un phénomène purement cérébral, un acte mental, une sensation morbide analogue, par exemple, à l'horreur invincible qu'éprouvent quelques personnes pour certains animaux, tels qu'une araignée, un crapaud, une couleuvre, etc. ? La science n'a répandu qu'une bien faible lumière sur les affections dont le système nerveux semble être le siége. Laissons à d'autres le soin d'approfondir la nature intime de cette névrose. Nous n'avons, en ce moment, d'autre but que d'expliquer la distinction qui doit être établie entre les mots : *hydrophobie* et *rage*, et de faire comprendre la différence bien marquée qui existe entre ces deux affections, qui n'ont rien d'identique dans leur essence.

La rage a-t-elle existé de toute antiquité ? C'est bien probable, mais l'Ecriture sainte n'en dit rien, et on doit supposer, cependant, qu'elle n'aurait pas omis d'en faire mention, si elle eût été connue alors comme elle 'est aujourd'hui dans certaines contrées. Les auteurs de l'antique Grèce gardent le même silence, et aucun passage des livres d'Hippocrate ni de ceux qu'on lui attribue ne la désigne clairement. Il est vrai que dans Homère l'épithète de *chien enragé* semble avoir été donné à Hector par Teucer, et qu'on trouve dans les dialogues de Lucien un passage qui paraît avoir trait à quelques symptômes de cette maladie. Mais il faut se méfier des interprétations forcées. N'a-t-on pas cru voir un exemple de rage dans la fable d'Actéon déchiré par ses chiens, après avoir été métamorphosé en cerf ? Quoi qu'il en soit, nous pouvons établir :

1o Que si la rage n'était pas tout à fait inconnue de toute antiquité, elle était, du moins, excessivement rare ;

2o Que, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours, elle a fait des progrès successifs, surtout dans certaines contrées, et spécialement en Europe ;

3o Qu'elle est devenue de plus en plus fréquente, en raison directe des progrès de la civilisation.

La plupart des écrits que nous avons consultés sont encombrés d'erreurs sans nombre sur la nature de cette affection, et il serait fastidieux de les énumérer.

La rage s'exprime par un ensemble de phénomènes qui résultent d'un trouble profond de l'innervation : spasme du pharynx, horreur de l'eau, exaltation excessive de tous les sens et même de l'intelligence, mouvements convulsifs des muscles, etc. Tous ces symptômes, attestent une perversion des fonctions de la sensibilité, une sorte de névrose, qui est le point de départ de tous les accidents. Mais là s'arrête l'analogie, car l'asphyxie termine toujours la scène, et d'ailleurs la spécificité de la cause s'oppose complètement à ce qu'il soit permis de ranger cette maladie au nombre des affections nerveuses. Il faut donc considérer la rage comme un *empoisonnement de nature spéciale*, produit par l'introduction d'un virus *sui generis*, qui subit une certaine période d'incubation avant d'éclater et de faire sentir ses terribles effets.

M. H. Bouley, au nom d'une commission dont il faisait partie, a lu à l'Académie de médecine, dans les séances des 2 et 9 juin 1863, un rapport très-savant et très-étendu sur la *rage* et les symptômes nombreux et variés que présentent les chiens enragés.

De toutes les maladies, dit M. Bouley, que le médecin est appelé à observer, la rage est, à coup sûr, la plus désespérante, à quelque point de vue qu'on la considère.

Quand elle est spontanée, comme elle peut l'être sur le Chien, tout en est inconnnu, à part ses symptômes et la propriété qu'elle a de se transmettre par inoculation.

Et lorsqu'elle s'observe chez d'autres animaux que ceux des genres *canis* et *felis*, on n'en connaît qu'une seule chose de plus : c'est qu'elle leur a été transmise.

Quant à sa nature, quant à son siége, quant aux causes de ses manifestations spontanées, quant à son traitement, sur tous ces points nous ne sommes guère plus avancés aujourd'hui qu'on ne l'était à l'origine des temps.

Aujourd'hui, comme à l'époque inconnue où la rage fit sa première apparition, l'art se montre, dès les premiers symptômes, absolument impuissant à en enrayer la marche. Tous ceux qu'elle frappe sont fatalement voués à la mort, et lorsqu'ils ont succombé, leurs cadavres sont aussi muets par les observateurs qui les explorent jusque dans leurs derniers replis, que l'ont été pour nos devanciers de tous les temps les cadavres de toutes les victimes de cette effrayante maladie.

Et cependant, que d'efforts n'ont pas été tentés pour faire pénétrer la lumière dans les obscurités de cette question nécroscopique ! Les recher-

ches qui ont été faites par les médecins et les vétérinaires sont innombrables, et d'autant plus méritoires que ceux qui les ont entreprises couraient des dangers réels, ou s'exposaient tout au moins à bien des craintes et à bien des angoisses en poursuivant leurs investigations.

Si nous ne savons de la rage que ses symptômes et ses propriétés contagieuses, c'est là cependant quelque chose d'une importance considérable ; car, si ces notions acquises étaient plus répandues, ou, pour mieux dire, si chacun en était pénétré, elles suffiraient à elles seules, dans la plupart des circonstances, pour mettre à l'abri des atteintes possibles des animaux enragés, et pour prévenir les conséquences de ces atteintes par l'application immédiate des moyens propres à annuler l'action du virus rabique.

Il est donc de la plus haute importance de fixer fortement l'attention du public sur cette question, et de faire pénétrer aussi avant que possible dans son esprit les connaissances qui nous sont acquises sur la manière dont la rage procède, depuis le premier indice qui dénonce son apparition jusqu'au moment où la vie du chien enragé se termine. C'est là qu'est le salut bien plus que dans toutes les mesures coërcitives de police sanitaire auxquelles on peut recourir.

Cette vulgarisation a été tentée par M. Bouley en 1847, et tout récemment encore par M. Sanson, l'un des élèves les plus distingués sortis de l'école d'Alfort, et nous croyons seconder les vues toutes philanthropiques de ces savants, en publiant aujourd'hui leurs observations et leurs conseils.

Nous allons voir avec quel talent d'observation M. Bouley a esquissé sous ses traits les plus saillants la rage canine, et donné ainsi la démonstration que cette maladie est facilement reconnaissable, et que si les propriétaires de chiens sont sollicités par des avertissements qui les éclairent, à se mettre en garde contre elle, il sera facile de s'en préserver et d'en préserver les autres.

Toutes les communications faites à l'Académie ayant toujours un grand retentissement, dit le savant vétérinaire, nous devons espérer que les notions sur la rage canine vont se répandre en dehors de cette enceinte, et recevoir ainsi une publicité plus efficace que celle qui leur a été donnée jusqu'à ce jour.

L'idée de rage, chez les chiens, implique pour le monde en général celle d'une maladie qui se caractérise *nécessairement* par des accès de fureur, des envies de mordre, etc., etc.

Cette idée est d'autant plus profondément ancrée, qu'en dehors de son acception pathologique, le mot *rage*, en français, exprime la colère, la haine, la cruauté, les passions furieuses... C'est dans ce sens qu'il est toujours employé par les poëtes.

" On lit dans ses regards sa fureur et sa rage, "

a dit Racine ; et combien d'autres fois cette expression ne revient-elle pas sous sa plume, et toujours avec la même signification !

C'est un préjugé bien redoutable que celui qui admet que la rage est nécessairement et toujours une maladie caractérisée par la fureur. De tous ceux qui sont accrédités au sujet de cette maladie, c'est peut-être le plus fécond en conséquences désastreuses, car on demeure sans défiance en présence d'un chien malade qui ne cherche pas à mordre, et cependant sa maladie peut très-bien être la rage.

La prudence veut donc que l'on se méfie toujours du chien qui commence à ne plus présenter les caractères de la santé. La crainte du chien malade n'est pas seulement le commencement de la sagesse, c'est la sagesse même.

Les premiers symptômes de la rage du chien, quoique obscurs encore, sont déjà significatifs pour qui sait les comprendre.

Ils consistent, comme Youatt, médecin-vétérinaire anglais, l'a si bien exprimé, dans une humeur sombre et une agitation inquiète qui se traduit par un changement continuel de position.

L'animal cherche à fuir ses maîtres ; il se retire dans son panier, dans sa niche, dans les recoins des appartements, sous les meubles ; mais il ne montre aucune disposition à mordre. Si on l'appelle, il obéit encore, mais avec lenteur et comme à regret. Crispé sur lui-même, il tient sa tête cachée profondément entre sa poitrine et ses pattes de devant. Sa queue, serrée entre les jambes, ne s'agite jamais en signe de joie, comme celle des chiens bien portants.

Bientôt il devient inquiet, cherche une nouvelle place pour se reposer, et ne tarde pas à la quitter pour en chercher une autre. Puis il retourne à son lit, dans lequel il s'agite continuellement, ne pouvant trouver une position qui lui convienne. Du fond de son lit, dit Youatt, il jette autour de lui un regard dont l'expression est étrange. Son attitude est sombre et suspecte. Il va d'un membre de la famille à l'autre, fixe sur chacun des yeux résolus, et semble demander à tous, alternativement, un remède contre le mal qu'il ressent.

Sans doute ce ne sont pas là ce que l'on peut appeler des symptômes bien caractéristiques, mais comme déjà cette première peinture est expressive ! Si ces signes ne suffisent pas pour permettre tout d'abord d'affirmer l'existence de la rage, ils doivent, à coup sûr, faire naître dans les esprits prévenus, la pensée, et conséquemment la crainte de son développement possible.

Une des particularités les plus curieuses et les plus importantes à connaître de la rage du chien, c'est la persévérance, chez cet animal, même dans les périodes les plus avancées de sa maladie, des sentiments d'affection envers les personnes auxquelles il est attaché. Ces sentiments demeurent si forts en lui, que le malheureux animal s'abstient souvent de diriger ses atteintes contre ceux qu'il aime, alors même qu'il est en pleine rage. De là des illusions fréquentes que les propriétaires des chiens enragés se font sur la

nature de la maladie de ces animaux. Comment croire à la rage, en concevoir même l'idée, chez un chien que l'on trouve toujours affectueux, docile, et dont la maladie se traduit seulement par de la tristesse, de l'agitation et une sauvagerie inaccoutumée ? Illusions redoutables, car ce chien, dont on ne se méfie pas, peut, malgré lui-même, faire une morsure fatale, sous l'influence d'une contrariété, ou, comme il arrive souvent, à la suite d'une correction que son maître aura cru devoir lui infliger, soit pour n'avoir pas obéi assez vite, soit pour avoir répondu à une première menace par un geste agressif aussitôt contenu.

Dans la plupart des cas, si les maîtres sont mordus, c'est dans des circonstances analogues à celles qui viennent d'être rappelées.

Le plus souvent, le chien enragé respecte et épargne ceux qu'il affectionne. S'il en était autrement, les accidents rabiques seraient bien plus nombreux, car la plupart du temps les chiens enragés restent vingt-quatre, quarante-huit heures chez leurs maîtres, au milieu des personnes de la famille et des gens de la domesticité, avant que l'on conçoive des craintes sur la nature de leur maladie.

A la période initiale de la rage, lorsque la maladie est complètement déclarée, et dans les intermittences des accès, il y a chez le chien une espèce de délire qu'on peut appeler le *délire rabique*, dont Youatt a parlé le premier, et qu'il a parfaitement décrit.

Ce délire se caractérise par des mouvements étranges, qui dénotent que l'animal malade voit des objets et entend des bruits qui n'existent que dans ce que l'on est bien en droit d'appeler son imagination. Tantôt, en effet, l'animal se tient immobile, attentif, comme aux aguets, puis, tout à coup, il se lance et mord dans l'air, comme fait, dans l'état de santé, le chien qui veut attraper une mouche au vol. D'autres fois, il se lance et hurle contre un mur, comme s'il avait entendu de l'autre côté des bruits menaçants.

En raisonnant par analogie, on est bien autorisé à admettre que ce sont là des signes de véritables hallucinations. Mais, quoi qu'il en soit du sens qu'on veuille leur attribuer, il est certain qu'ils ont une grande valeur diagnostique, et leur étrangeté même doit éveiller l'attention et mettre en garde contre ce qu'ils annoncent.

Cependant, ceux qui ne sont pas prévenus ne sauraient y attacher d'importance, d'autant que ces symptômes sont très-fugaces, et qu'il suffit, pour qu'ils disparaissent, que la voix du maître se fasse entendre. Dissipés, dit Youatt, par cette influence magique, ces objets de terreur s'évanouissent, et l'animal rampe vers son maître avec l'expression d'attachement qui lui est particulière.

Alors vient un moment de repos ; les yeux se ferment lentement, la tête se penche, les membres antérieurs semblent se dérober sous le corps, et l'animal est près de tomber. Mais tout à coup il se redresse ; de nouveaux

symptômes viennent l'assiéger, il regarde autour de lui avec une expression sauvage, happe comme pour saisir un objet à la portée de sa dent, et se lance à l'extrémité de sa chaîne, à la rencontre d'un ennemi qui n'existe que dans son imagination.

Tels sont les symptômes étranges que l'on observe chez le chien à la période initiale de la rage. On conçoit qu'ils ne doivent pas se montrer toujours les mêmes chez tous les sujets, et, au contraire, ils se diversifient dans leur expression suivant le naturel des malades.

Si, avant l'attaque de la maladie, dit Youatt, le chien était d'un naturel affectueux, son attitude inquiète est éloquente ; il semble faire appel à la pitié de son maître. Dans ses hallucinations, rien ne témoigne de sa férocité.

Dans le chien naturellement sauvage, au contraire, et dans celui qui a été dressé pour la défense, l'expression de toute la contenance est terrible. Quelquefois les conjonctives sont fortement injectées, d'autres fois elles ont à peine changé de couleur, mais les yeux ont un éclat inusité et qui éblouit : on dirait deux globes de feu.

A une période plus avancée de la maladie, l'agitation du chien augmente. Il va, vient, rôde incessamment d'un coin à un autre. Continuellement il se lève et se couche, ou change de position de toute manière.

Il dispose son lit avec ses pattes, le refoule avec son museau pour l'amonceler en un tas sur lequel il semble se complaire à reposer l'épigastre ; puis, tout à coup, il se redresse et rejette tout loin de lui. S'il est enfermé dans une niche, il ne reste pas un seul moment en repos ; sans cesse il tourne dans le même cercle. S'il est en liberté, on dirait qu'il est à la recherche d'un objet perdu ; il fouille tous les coins et les recoins de la chambre avec une ardeur étrange qui ne se fixe nulle part.

Et, chose remarquable et en même temps bien redoutable, il est beaucoup de chiens chez lesquels l'attachement pour leurs maîtres semble avoir augmenté, et ils le leur témoignent en leur léchant les mains et le visage.

On ne saurait trop appeler l'attention sur cette singularité des premières périodes de la rage canine, parce que c'est elle surtout qui entretient l'illusion dans l'esprit des propriétaires de chiens. Ils ont peine à croire, en effet, que cet animal, actuellement encore si doux, si docile, si soumis, si humble à leurs pieds, qui leur lèche les mains et leur manifeste son attachement par tant de signes si expressifs, renferme en lui le germe de la plus terrible maladie qui soit au monde. De là vient une confiance et, qui pis est, une incrédulité dont sont trop souvent victimes ceux qui possèdent des chiens, surtout ces chiens intimes qui sont pour l'homme le plus sûr des amis, tant qu'ils ont leur raison, mais qui, égarés par le délire rabique, peuvent devenir et deviennent trop souvent l'ennemi le plus traître et le plus cruel.

On doit donc dire et répéter sans cesse : Méfiez-vous d'abord du chien

qui commence à devenir malade. En principe, tout chien malade doit être suspect.

Méfiez-vous surtout de celui qui devient triste, morose, qui ne sait où reposer, qui sans cesse va, vient, rôde, happe dans l'air, aboie sans motif, et par un à-coup soudain, dans le calme le plus complet des choses extérieures, cherche et fouille sans cesse sans rien trouver.

Méfiez-vous de celui qui est devenu pour vous trop affectueux, qui semble vous implorer par ses lèchements continuels, et

" De cet ami si cher, craignez la trahison."

Voici un seul exemple qui démontre combien ces avis peuvent être utiles :

Dans la première semaine de novembre 1863, deux dames étaient allées à l'Ecole d'Alfort, avec une jeune fille de quatre ans. C'était un mardi matin, et elles conduisaient à la consultation un chien à peine muselé, qu'elles avaient tenu sur les genoux pendant tout le trajet de Paris à Alfort, en compagnie du jeune enfant, et qu'elles déclaraient être malade depuis le samedi précédent, c'est-à-dire *depuis trois jours passés.* Ce chien, disaient-elles, qui couchait dans leur chambre, ne les laissait pas dormir, tant il était agité. Toute la nuit, il était sur ses pieds, allant, venant, grattant le sol avec ses pattes. La veille, le lundi, elles avaient déjà conduit cet animal à l'Ecole ; mais malheureusement, une consigne mal comprise leur avait fait refuser la porte, l'heure de la consultation se trouvant passée ; et elles s'étaient vues dans la nécessité de remonter dans leur voiture et de retourner à Paris, en compagnie de leur malade, toujours choyé par elles.

Eh bien ! ce chien si bien soigné était enragé. A peine eut-il franchi la grille de l'Ecole que son aboiement caractéristique, entendu à distance, avait éveillé l'attention des élèves qui m'entouraient à la consultation. Ce ne fut qu'un cri dans leurs rangs : Un chien enragé ! Et ce chien était encore loin, à l'extrémité de la grande cour.— Nous reviendrons tout à l'heure sur la valeur diagnostique de ce symptôme.

Ce chien pouvait aboyer librement : donc sa muselière n'était pas étroitement serrée autour de ses mâchoires, dont le jeu était assez facile pour qu'il pût mordre. Et cependant, depuis trois jours qu'il était malade, il avait respecté ses maîtresses, dans la chambre desquelles il couchait. Dans ses deux voyages de Paris à Alfort, dans celui du retour d'Alfort à Paris, porté sur les genoux, caressé par elles, il ne leur avait fait aucun mal, et n'avait même rien essayé de menaçant qui pût le leur rendre suspect.

L'enfant avait été moins heureux. Le dimanche matin, le chien, agacé sans doute par quelque taquinerie, s'était jeté sur elle et l'avait mordue très-légèrement à la fesse.

Malgré cela, cependant, les personnes qui conduisaient ce malade à l'Ecole n'avaient encore, à son égard, aucune inquiétude. Leur intention,

disaient-elles, était de demander une consultation et de traiter elles-mêmes leur malade.

Comme je leur manifeste mon étonnement de la quiétude d'esprit dans laquelle elles étaient restées depuis trois jours, malgré les agitations continuelles de leur chien et l'acte d'agression tout à fait inaccoutumé qu'il avait commis envers leur enfant : " Qu'en savions-nous ? me répondirent-elles ; ce chien buvait très-bien et allait souvent boire ; pouvions-nous nous douter de la maladie dont vous le dites affecté ?"

Qu'en savions-nous? Voilà, exprimée dans cette réponse, la cause de bien des malheurs. Oui, évidemment, si la malheureuse enfant dont il est question ici succombe un jour aux suites de la morsure que lui a fait son *camarade de jeu*, ce nouveau malheur n'aura d'autre cause que l'ignorance où se trouvaient ses parents de ce que pouvaient signifier les faits, si expressifs cependant, qui depuis la veille se passaient sous leurs yeux.

La meilleure des prophylaxies, à l'égard de la rage, consiste, nous ne saurions trop le répéter, dans la divulgation des symptômes qui caractérisent cette maladie. Continuons donc leur exposé. Nous verrons ensuite quelles sont les mesures qu'il y aurait à prendre pour que la connaissance de ces symptômes fût mise à la portée de tous.

Parlons encore de l'*hydrophobie*. Nous y sommes,aussi bien naturellement conduits par l'une des circonstances de la relation faite plus haut. " *Comment pouvions-nous soupçonner la rage chez notre chien?* nous disaient les personnes qui conduisaient l'animal dont il vient d'être question, il buvait sans difficulté et allait souvent boire ! "

Le préjugé de l'hydrophobie est l'un des plus dangereux qui règnent à l'égard de la rage canine ; et l'on peut dire que le mot *hydrophobie*, qui s'est peu à peu substitué, même dans le langage usuel, à celui de rage, est une des plus détestables inventions du néologisme, parce que cette invention a été fertile en désastres pour l'espèce humaine.

C'est qu'en effet ce mot implique une idée aujourd'hui profondément ancrée dans l'opinion du public, bien qu'elle soit radicalement fausse, et démontrée fausse par les faits de tous les jours.

De par le nom grec depuis peu imposé à la rage, un chien enragé doit *avoir horreur de l'eau.*

Donc, s'il boit, il n'est pas enragé ; et partant de ce raisonnement on ne peut plus logique, un très-grand nombre de personnes s'endorment, dans une sécurité trompeuse, à côté de chiens enragés qui vivent avec elles et couchent même sur leur lit.

Et cela, parce qu'il a passé par la cervelle de je ne sais quel savant de fair du mot *hydrophobie* le synonyme de celui de *rage.*

Jamais erreur ne fut plus funeste, et nous devons accumuler nos efforts pour la faire disparaître.

Le chien enragé n'est pas hydrophobe ; il n'a pas horreur de l'eau. Quand on lui offre à boire, il ne recule pas épouvanté.

Loin de là : il s'approche du vase ; il lappe le liquide avec sa langue ; il le déglutit souvent, surtout dans les premières périodes de sa maladie, et lorsque la constriction de sa gorge rend la déglutition difficile, il n'en essaye pas moins de boire, et alors ses lappements sont d'autant plus répétés et prolongés qu'ils demeurent plus inefficaces. Souvent même, en désespoir de cause, on le voit plonger le museau tout entier dans le vase et mordre, pour ainsi dire, l'eau qu'il ne peut parvenir à pomper suivant le mode physiologique habituel.

Le chien enragé ne refuse pas toujours sa nourriture à la première période de sa maladie, mais il s'en dégoûte promptement.

Chose remarquable alors et tout à fait caractéristique ! soit qu'il y ait chez lui une véritable dépravation de l'appétit, ou plutôt que le symptôme que je vais signaler soit l'expression d'un besoin fatal et impérieux de mordre, auquel l'animal obéit, on le voit saisir avec ses dents, déchirer, broyer et déglutir enfin une foule de corps étrangers à l'alimentation.

La litière sur laquelle il repose dans les chenils ; la leine des coussins dans les appartements ; les couvertures des lits, quand, chose si commune, il couche avec ses maîtres ; les tapis, le bas des rideaux, les pantoufles, le bois, le gazon, la terre, les pierres, le verre, la fiente des chevaux, celle de l'homme, la sienne même, tout y passe. Et, à l'autopsie d'un chien enragé, on rencontre si souvent, dans son estomac, un assemblage d'une foule de corps disparates de leur nature, sur lesquels s'est exercée l'action de ses dents, que rien que le fait de leur présence suffit pour établir la très-forte présomption de l'existence de la rage : présomption qui se transforme en certitude lorsqu'on est renseigné sur ce qu'a fait l'animal avant de mourir.

Cela connu, on doit se mettre fortement en garde contre un chien qui, dans les appartements, déchire avec obstination les tapis de lit, les couvertures, les coussins ; qui ronge le bois de sa niche, mange la terre dans les jardins, dévore sa litière, etc.

La plupart du temps, les propriétaires des animaux enragés nous signalent ces particularités quand il nous les amènent, mais il est bien rare qu'elles aient éveillé en eux tout d'abord des soupçons. C'est une bizarrerie qui les a frappés sans qu'ils s'en soient rendu compte.

Rien de plus important que ces faits cependant, car ils sont un prélude. L'animal assouvit déjà sa fureur rabique sur des corps inanimés, mais le moment est bien proche où l'homme lui-même, si affectionné qu'il soit, pourra bien n'être pas épargné.

(*A continuer.*)

NECROLOGIE.

Lamartine.—Troplong.—Berlioz.—Calamatta.—Almonté.—L'amiral Davies.

Lamartine.

Alphonse Marie Louis Prat de Lamartine naquit à Mâcon, le 21 Octobre 1790. Il porta le nom de son père jusqu'à ce qu'il prit, à la mort de son oncle, le nom harmonieux de Lamartine qu'il allait immortaliser et qui était celui de la branche aînée de la famille. Son père, sous la monarchie, avait été major d'un régiment de cavalerie, sa mère était la petite fille de Madame des Roys, sous-gouvernante des princes d'Orléans.

Durant la terreur révolutionnaire, sa famille vécut retirée dans sa propriété de Milly, où le jeune poëte fut élevé au sein d'une sérénité domestique qu'il s'est plu à décrire dans ses *Confidences*, apprenant à lire la Bible aux innombrables gravures, souvenir qui se conserva longtemps dans sa vive imagination avec toute la fraîcheur des premiers jours de l'enfance, et auquel il dut ses plus nobles inspirations.

Il acheva son éducation à Belley, chez les Pères de la foi, et après un court séjour, à Lyon et à Paris, il fit un voyage en Italie. C'était vers la fin de l'Empire.

Un moment, ses pensées se tournèrent vers la poësie dramatique et Talma accueillit, comme d'heureuses promesses, ses premiers essais, mais après un second voyage en Italie, ses idées prirent un autre cours.

Les Bourbons étaient rentrés en France. Lamartine s'engagea dans les Gardes du Corps, mais les Cent jours mirent fin à sa carrière militaire et rendit le poëte à son génie.

Jusqu'en 1820, il n'avait fait que rêver, voyager, s'amuser ; enfin, il lança dans le monde littéraire ses *Méditations* qui eurent tant de peine à trouver un éditeur, et qui cependant ont posé la base la plus solide de sa gloire, et ont été accueillies avec un enthousiasme sans limites. Le poëte avait pris son rang, il avait rompu avec la routine du siècle précédent, mis au monde un genre nouveau, créé la poësie Lyrique française du XIXème siècle.

Le succès des *Méditations* rappela celui du *Génie du Christianisme* avec lequel elles avaient du reste tant d'analogie, par l'inspiration religieuse qui les vivifie ; en moins de quatre ans, plus de 45,000 exemplaires s'en répandirent dans toute la France et à l'étranger.

Un tel succès lui ouvrit la carrière diplomatique ; il fut attaché à la légation de Naples, puis devint secrétaire, fut envoyé à Londres et enfin devint Chargé d'affaires en Toscane.

Au milieu des embarras de la politique et des plaisirs que lui permettaient une fortune immense provenant de son mariage avec une riche anglaise et de la vente de ses œuvres, Lamartine ne négligea pas la poësie. En 1823, parurent les *Nouvelles Méditations.*

Elles n'eurent pas l'accueil des premières, la surprise avait été moins grande, la critique de l'envie avait eu le temps de se mettre sur ses gardes; mais quand une génération nouvelle eut paru et se mit à lire à son tour les *Méditations*, les secondes prirent rang à côté des premières, et c'était bien en effet le même feu, les mêmes larmes, les feuilles du même arbre, et pour la plupart écloses dans la même saison.

Les *Nouvelles Méditations* furent suivies de deux petits poëmes : la *Mort de Socrate* et le *Premier Chant de Child-Harold.* Le premier se distingue par ses aperçus philosophiques, le second par le mouvement qui y règne du commencement à la fin. Le *Chant du sacre* valut à l'auteur la croix de la Légion d'honneur.

Le recueil des *Harmonies politiques et religieuses* parut en 1829. Le caractère en est plus intime, le sentiment plus vague et indéfini; il n'ajouta rien à la gloire du poëte qui, cette même année, vit s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie française où l'attendait le fauteuil du comte Daru.

La révolution de 1830 éclata au moment où il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire en Grèce. Le gouvernement de juillet lui fit des avances que par respect pour lui-même et pour la dynastie qu'il avait servie, il crut devoir refuser. Cependant il ne crut pas devoir renoncer à la politique, et en cela il fut sage. " On peut regretter le passé, disait-il, mais il ne faut pas perdre le jour à pleurer inutilement.... Il ne faut pas prendre la part d'une faute que l'on n'a jamais commise.... Il faut rentrer dans les rangs des citoyens, penser, agir, parler, combattre avec la famille des familles, le pays."

Il se mit sur les rangs pour la représentation nationale et échoua. Ce fut alors qu'il partit pour l'Orient, voyageant en grand Seigneur, équipant vaisseaux et caravane à ses frais, partant chargé de présents pour les princes qu'il devait visiter. Achetant des maisons où il devait séjourner, dépensant en fantaisies vaniteuses l'immense fortune que la Providence lui avait donnée pour faire le bien autour de lui. Il nous a laissé le récit assez négligé de ce voyage extraordinaire, nous ne voyons pas ce que le poëte, l'historien, le géographe, le politique ou le philosophe ont à gagner à la lecture de ces *souvenirs*, *impressions*, *pensées* et *paysages* beaucoup trop vantés; ils ne laissent après eux qu'un vague indéfini, aucune pensée sérieuse, pas même lorsque le poëte se trouve en présence du Saint-Sépulcre.

Déjà l'Ange était déchu, et il ne se releva, ni dans Jocelyn, autour duquel, dit Jules Janin, se fit " un grand silence," ni dans la *Chute d'un*

Ange, épisode antédiluvien, où l'exagération de la pensée, de l'aveu de ses admirateurs, le dispute à la négligence de la forme, ce qui justifie la froideur avec laquelle il fut accueilli. Cet insuccès fut un peu compensé par l'apparition des *Recueillements poëtiques* (1839) qui cependant ne révélèrent du génie du poëte rien de plus que ce que l'on avait appris déjà par les *Méditations*.

Ce n'est point ici une critique que nous faisons, ce sont des impressions d'autrefois que nous évoquons ; on peut ne pas être de notre sentiment, mais nous ne pouvons nier que ce ne soit là l'impression et la trace qu'a laissées dans notre souvenir, la lecture des ouvrages de Lamartine.

Tout en persévérant dans le culte des muses, le grand poète, nommé à la Chambre Législative, par Bergnes, puis ensuite par Mâcon, prit part à toutes les questions importantes qui s'y débattirent l'espace de dix ans ; la question d'Orient, l'abolition de la peine de mort, la défense des études littéraires, contre Arago...et divers projets de lois d'un intérêt général, et humanitaire. Il fit d'admirables discours qu'en France et à l'étranger on lisait avec curiosité.

Conversateur progressite, il se posa en médiateur entre le gouvernement et l'opposition, blâmant l'immobilité du premier, repoussant les rancunes de l'autre. Un instant sous le Ministère Molé, il parut rentrer en faveur à la Cour ; plusieurs fois même un portefeuille lui fut offert, mais sous M. Guizot, il s'éloigna de plus en plus du ministère, et par la Publication des Girondins où il pousse l'audace jusqu'à prétendre "que le sang ne souille pas" ; dans les plus mauvais jours de 43, il provoqua cette "Révolution du mépris" qui éclata en 1848 et où s'abîma la dynastie de juillet.

Membre du gouvernement provisoire, et au milieu de l'anarchie, son nom devint un symbole d'ordre et de modération. On sait avec quel courage il épargna une nouvelle tache à la France, et sa réponse à l'émeute qui proposait l'adoption du drapeau rouge. "Pour ma part, dit-il, je ne l'adopterai jamais, car le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec vos libertés et vos gloires, tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans les flots de sang du peuple."

Pendant quelques mois, sa popularité fut immense, et sa parole, qui fesait rentrer dans ses rives le flot débordé des fureurs populaires, fut un instant le salut de l'Etat. La France lui en témoigna sa reconnaissance aux élections pour la Constituante, plus de dix départements le portèrent à la représentation nationale, il accepta pour Paris qui l'avait porté, sur la liste de ses trente quatre élus, en tête de tous ses collègues. Son entrée à la Chambre fut un triomphe. Le compte-rendu de son administration fut interrompu par tant d'acclamations qu'il se vit obligé de réclamer en grâce le silence. Mais la gloire passe vite. Son alliance avec Ledru-Rollin, qui fit accuser Ciceron de s'unir à Catilina, calma les

enthousiasmes ; le héros de février tomba avec la dictature de Cavaignac, nécessitée par l'émeute de Juin qu'il n'avait pu empêcher. Il se retira avec le regret de voir grandir le prince Napoléon, qu'il envisageait comme un nouveau danger pour la République.

Le coup-d'état du 2 Décembre sauva la France, mais rendit Lamartine à la vie privée, il en accepta l'obscurité avec toute la dignité que donne l'indépendance et la conscience d'avoir tout sacrifié aux intérêts de ce qu'il avait cru être juste, vrai et utile à la Patrie. Seulement, malgré la richesse illusoire des concessions territoriales que lui avait faites le Sultan, malgré une vaste organisation de souscriptions en France et à l'étranger, la perte de sa fortune au milieu des agitations de la vie publique et de l'insouciance d'une vie d'artiste et de grand seigneur, l'obligea de vendre le patrimoine de ses pères, et le condamna le reste de ses jours à une sorte de travaux forcés littéraires, où il dépensa en œuvres diverses, plus de force et de talents qu'il n'en fallait pour créer quelque œuvre immortelle, s'il eut su mettre des bornes à la fécondité de son génie.

Nous ne rapportons pas la liste de ses œuvres complètes, elle est connue, et ces œuvres, presque toutes traduites dans les divers langues de l'Europe, sont assez répandues pour nous dispenser d'une énumération longue et fastidieuse.

Mais on peut rappeler ce qu'on disait de ses livres, il y a vingt quatre ans ; " ce qui ressort, ce qui est toujours en relief, c'est le poète ", c'est dans le poète que l'historien, l'orateur, le publiciste, viennent se confondre. De là sa faiblesse et sa force. Politique, il eut à la tribune de magnifiques inspirations qui électrisèrent et furent couvertes d'applaudissements, et qui cependant n'enlevèrent pas les votes, péchant par le côté réel et pratique. Historien, il ne respecta pas assez les faits, il poursuivit l'idéal, se jeta dans des théories philantropiques et humanitaires qui décélaient une âme honnête, et un grand désir de rendre les hommes heureux, mais qui ne tenaient pas assez compte des passions qui gouvernent le monde pour être réalisables.

Telle fut la vie, tels furent les travaux, et tel nous semble avoir été le génie de Lamartine. Il fut poète et le plus lyrique des poètes, et il ouvrit à la poésie française des voies qu'elle n'avait pas encore parcourues, et non moins fleuries, non moins brillantes que celles que lui avait ouvertes le génie de Chateaubriand. Ses chants ont charmé et inspiré plusieurs générations, sa parole a jeté un vif et puissant éclat dans les assemblées politiques ; elle a été courageuse jusqu'à l'héroïsme devant l'émeute. Quant à sa vie, elle a offert l'exemple des contrastes les plus frappants. Lamartine a eu une existence fastueuse, suivie d'une vieillesse pauvre. La popularité était venue à lui de même que la fortune ; puis la popularité aussi, comme la fortune, l'abandonna. Il fut par le cours des événements porté au

premier rang : il devint un jour à lui seul la sauvegarde et le rempart d'une société menacée, ébranlée ; son nom, sa louange étaient alors dans toutes les bouches, quelques mois, quelques années plus tard, il se voyait délaissé, oublié, injurié. Son nom était importun, ses œuvres méconnues, son génie rabaissé, maudit même par quelques-uns. Des hommes qui devaient peut-être à Lamartine la conservation de leur patrimoine, la sécurité de leur foyer, reprochaient assez dédaigneusement à ce poète de s'être mêlé de politique, et, lui refusant jusqu'à leurs sympathies, se plaisaient à l'appeler mendiant. On était passé de l'admiration au dénigrement, de l'enthousiasme à l'ingratitude, et cependant Lamartine eut pu échapper à ces soucis. Il est certain que le Gouvernement qui lui donna, au nom de la France, le chalet du Bois de Boulogne, lui avait également offert l'honneur de présider au Sénat et de le dégager de ses dettes. Le louer d'avoir refusé, ce serait presque offenser sa mémoire. Lamartine ne demanda qu'à son travail la satisfaction de créanciers exigeants. Mais Lamartine est mort, et la postérité qui commence rendra à sa mémoire un jugement équitable.

Les injustices des hommes en blessant son âme noble et généreuse, en la froissant et la brisant dans ce qu'elle avait de plus sensible achevèrent de dissiper les illusions de ses jours de triomphe. Il se rappela le Dieu de sa jeunesse, ces autels, ces tabernacles sacrés qu'il avait chantés, et, avant de mourir, il revint leur demander les joies de son enfance et la consolation de ses derniers jours. Il put avant de mourir, redire le chant qu'il avait mis lui-même sur les livres du chrétien mourant :

Qu'entends-je autour de moi, l'airain sacré résonne !
Quelle foule pieuse, en pleurant, m'environne !
Pour qui ce chant funèbre et ce pâle flambeau !
O mort, est-ce ta voix qui frappe mon oreille
Pour la dernière fois ? Eh quoi je me réveille
Sur le bord du tombeau.

.....

Mais qu'entends-je ! Au moment où mon âme s'éveille,
Des soupirs, des sanglots, ont frappé mon oreille !
Compagnons de l'exil, quoi ! vous pleurez ma mort !
Vous pleurez ! et déjà dans la coupe sacrée
J'ai bu l'oubli des maux, et mon âme enivrée
Entre au céleste port.

Etendu sur son lit funèbre, un crucifix d'argent dans ses mains, le poète put se rappeler ces strophes de son ode sur le crucifix :

Au nom de cette mort, que ma faiblesse obtienne
De rendre sur ton sein ce douloureux soupir :
Quand mon heure viendra, souviens-toi de la tienne
O toi qui sais mourir !

.....

Ah ! puisse, puisse alors sur ma funèbre couche
Triste et calme à la fois, comme un ange éploré
Une figure en deuil recueillir sur ma bouche
L'héritage sacré !

Et Dieu s'est souvenu du poète qui avait invoqué son secours pour l'heure dernière. Lamartine, comme tous les grands hommes de ce siècle, depuis Napoléon 1er. et de Fontaines jusqu'à Berryer et Rossini, Lamartine est mort en chrétien. Depuis près de deux ans il avait fait une confession générale, et depuis il était demeuré fidèle à la pratique de la religon.

" M. de Lamartine, dit le *Monde*," malgré les écarts de son imagination, garda toujours le souvenir de son éducation qui avait été chrétienne. Ce souvenir s'était ravivé surtout depuis quelques années. Lorsqu'il fut question de M. Littré pour l'Académie française, M. Havin sollicita sa voix en faveur du candidat du *Siècle*. Les sentiments irréligieux de M. Littré, furent aux yeux de M. de Lamartine une objection invincible. " Comment! répondit-il avec quelque vivacité à M. Havin, vous me demandez de voter contre le bon Dieu, à moi qui irai bientôt paraître devant lui. Jamais! Jamais! "

Ainsi, dit Joubert, " *le soir de la vie apporte avec soi sa lampe* " et à la pure clarté de cette lampe bien des illusions s'évanouissent, bien des erreurs se dissipent et l'âme revient de bien des égarements. Notre époque semble destinée à être éclairée par ces nobles retours, souvent très-inattendus. Cette suite de notices nécrologiques nous en a déjà fourni beaucoup d'exemples. Celui de M. Troplong vient s'ajouter à celui de M. de Lamartine, pour nous montrer où est l'erreur et où est la vérité. Ce n'est pas aux portes du tombeau que l'on s'égare, mais c'est là qu'apparaît la route qu'il eût fallu suivre, et la route qu'il faut reprendre pour toucher au céleste port.

Troplong.

Le Président Troplong n'a survécu que de quelques heures à Lamartine Il avait cinq ans de moins que le grand poète, et sa carrière n'a pas été moins illustre.

Raymond Théodore Troplong, un des plus célèbres jurisconsultes de ces derniers temps, était né à Saint Gaudens,département de la Haute-Garonne, le 8 octobre 1795. Reçu avocat après la seconde rentrée des Bourbons en France, il débuta dans le barreau par l'emploi de substitut au tribunal civil d'Alençon, successivement Procureur du roi à Sartène, substitut du procureur général à Bastia, puis avocat général à Nancy. Ce fut dans ce dernier emploi qu'il jeta les bâses de sa réputation, par un savant réquisitoire dans la question domanière de la souveraineté des ducs de Lorraine sur le Barrois mouvant.

En 1833, Troplong était nommé Président de la Cour de Nancy, et deux ans après appelé à être conseiller à la Cour de Cassation. Ses œuvres en se multipliant hâtaient son avancement; en 1846, il est nommé Pair de France et deux ans après, la mort du baron Séguier lui ouvre le fauteuil de Premier Président de la Cour de Paris.

Récompensé de ses services par tous les gouvernements, il le fut encore plus par le second Empire, qui l'éleva à la dignité de sénateur, et le nomma bientôt Vice-Président, puis Président du Sénat, Grand-Croix de la Légion-d'Honneur, président de la Cour de Cassation à la place de M. Portalis, et Membre du Conseil Privé. Il était, dès 1840, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Le principal de ses ouvrages est le *Code civil expliqué*. C'est la continuation du *Commentaire du Code civil* de Toullier. Le succès de cette immense publication en 28 volumes in 8o, et qui en est à sa seconde édition, est dû à l'immense accumulation de matériaux qu'on y trouve, malgré un certain défaut de méthode, diverses inexactitudes et des contradictions, et aussi au mérite du style qui contraste par le mouvement et par l'élégance avec l'aridité du sujet.

On a encore de lui: *De l'influence du Christianisne sur le droit Civil des Romains.—Du pouvoir de l'Etat sur l'enseignement.—De la propriété*, etc.

Comme Jurisconsulte, Troplong rappelait d'Aguesseau et le baron Dupin, dont il fut le successeur. A lui, le mérite d'avoir opéré la révolution qui arracha la science du droit à la discussion aride des textes, pour la jeter dans le domaine de l'histoire et de l'économie politique, ce dont il n'est pas loué par tous les critiques; mais la réputation de son talent n'en est pas moins incontestable, et il ne sera peut-être pas aussi facile de lui trouver un successeur, qu'il lui a été aisé de remplacer Dupin.

On a dit qu'il avait été l'apologiste de l'Empire, l'Empire l'en a bien récompensé en le comblant d'honneur et en se chargeant des frais de ses pompeuses funérailles.

Dans la vie privée, Troplong était aimable, spirituel, très-instruit et assez mordant.

Une ambition peut-être puérile qui le caractérisait était celle d'arriver à la noblesse, et il ne voulait pas moins que la dignité ducale. Comme il n'osait pas se proposer seul à cette faveur, il rédigeait chaque année un mémoire à l'Empereur, *sur cette question de rétablir la noblesse de l'empire*, et il pensait bien être compris dans ce rétablissement. Le mémoire était discrètement confié au maréchal Vaillant, pour être remis au Souverain, et plusieurs de ces mémoires réitérés, dorment encore dans les cartons du ministère de la maison de l'Empereur ; il y avait eu sous Louis-Philippe un duc Pasquier, pourquoi pas sous le second empire un duc Troplong ?

En face de la mort, l'illustre sénateur n'a point oublié qu'il était chrétien et catholique, et il a voulu mourir avec toutes les consolations que l'Eglise apporte à ses enfants dans ce moment suprême. Il disait à Mgr. L'archevêque de Paris, qui l'assistait dans ses derniers jours: "Je ne croyais pas qu'il fut si facile de mourir."

Il disait encore : " Après qu'on a beaucoup lu et beaucoup vu, c'est toujours au *catéchisme* qu'il convient de revenir."

Voilà les lumières que la mort apporte avec elle dans ces grandes intelligences : la religion, c'est-à-dire la vérité, ne perd jamais ses droits : heureux ceux qui la pratiquent : heureux ceux qui en acceptent les consolations dans ces derniers moments où le monde vous quitte, pour ne plus vous laisser qu'en face de Dieu !

BERLIOZ—CALAMATTA—ALMONTE—L'AMIRAL DAVIES.

Au commencement de Mars est mort BERLIOZ, homme d'esprit, musicien éminent. Berlioz était de l'Isère, il était né en 1803. Il étudia d'abord la médecine, puis se sentant une toute autre vocation, il se livra à l'étude du chant et de la composition. Il avait un but, il se croyait appelé à donner à la musique toute la puissance de la poésie, celle de tout peindre par les effets et l'harmonie sans se préoccuper de la mélodie. Il eut de puissants contradicteurs, tout fondateur d'école doit s'y attendre ; mais il eut aussi de puissants encouragements, il eut pour lui Paganimi, qui le déclara l'émule de Beethoven, et après la mort d'Adam, l'Institut lui ouvrit ses portes.

Ses plus belles œuvres musicales furent :

Sardanapale, qui lui valut le premier prix à l'Institut.

La *Symphonie funèbre et triomphale* en l'honneur des héros de juillet, 1830, qui fut très-admirée.

La *Symphonie* de Harold, celle de Roméo et Juliette et un *Requiem* qui obtinrent plein succès.

Ses œuvres littéraires sont : Un *voyage musical* en *Allemagne* et en *Italie ;* des *Etudes* sur *Beethoven*, *Glück*, *Wébes*, et plusieurs volumes de mélanges assez peu connus en France ; Berlioz jouit à l'étranger, en Allemagne et en Russie, d'une grande réputation.

—CALAMATTA, le célèbre graveur, était Italien d'origine, né à *Civitta-Vecchia* en 1802. Ses œuvres les plus remarquables parmi un très-grand nombre d'autres de mérite sont le masque de *Napoléon* moulé à Sainte-Hélène et les portraits de Ingres et de George-Sand.

Formé à l'école austère de Ingres, cet artiste se distingua par la correction, la finesse et la sobriété des effets. Il obtint deux premières médailles en 1837 et 1855 ; il est mort officier de la Légion d'honneur.

Sa femme, Mde Joséphine Calamatta, cultive elle-même la peinture avec succès, on cite d'elle une Vierge, *Eudore et Cymodocée*, *Sainte Cécile*, *Eve et Sainte Véronique*, elle a obtenu en 1845 une médaille de seconde classe.

—Le 17 du même mois est mort le Général Mexicain ALMONTE, dont le nom restera intimement lié à l'histoire de l'expédition française au Mexique.

Il était né en 1812. Exilé dès l'enfance, il passa sa jeunesse aux Etats-Unis, et par son activité et son énergie, se créa assez de ressources pour s'instruire. Lorsque Santa Anna fut nommé président, il rappela le jeune Almonte dont il fit son aide de camp. Ce fut en cette qualité qu'il fit contre les Américains la campagne du Texas, 1836. Peu après il fut nommé secrétaire d'ambassade à Washington. En 1845, il se mit sur les rangs pour la présidence et échoua.

Plus tard il fut ministre de la guerre sous Parèdes, puis embassadeur à Paris. Il était en route pour sa nouvelle mission lorsqu'il apprit l'élection de Santa Anna ; il revint au Mexique, prit part à la seconde guerre contre les Américains, 1847. Effacé sous la présidence d'Arista, il reparut avec Santa Anna qui le nomma plénipotentiaire aux Etats-Unis, fonction qu'il conserva sous les présidents Alvarès, Comonfort, Zuloaga, Miramon, jusqu'à ce que celui-ci fut renversé par Juarez.

Lorsque les Français arrivèrent au Mexique, le général Almonte s'attacha à la cause qu'il défendait. Après la prise de Mexico, il fut nommé par le maréchal Forey, avec l'Archevêque de Mexico, et le général Salas, pour gouverner le pays jusqu'à l'arrivée de Maximilien. Le nouvel empereur le nomma Lieutenant du Royaume et grand Maréchal de l'Empire.

Ce n'est point le temps de juger les événements auxquels le général Almonte pris part, nous n'avons pas pour le faire les documents nécessaires, mais cette cause qu'il embrassa, quelque soit l'issue malheureuse qu'elle ait eue, était certainement la cause de la civilisation et de la régénération du Mexique, et ce fut honneur à lui de l'avoir embrassée, et servie avec un désintéressement digne de tout éloge. Le général Almonte est mort pauvre, et voilà ce qui l'absout de bien des fautes s'il en avait eu à se reprocher.

—Le plus ancien officier de la marine anglaise, l'amiral DAVIES, est mort à Bath, le 21 Mars. C'est lui qui revenant à pied, malgré sa jambe de bois, de la cérémonie du couronnement de George IV, se vit accoster par une sorte de sacripant qui lui dit :

" Ah ! te voilà, vieux bourreau, qui m'a fait étriller avec le chat neuf à nœud, à bord de l'*Active*, tu vas me le payer. "

Davies mesurant l'individu du haut en bas, s'écria :

" Je ne te reconnais pas, damné bandit, mais si je t'ai fait rosser, c'est que tu le méritais certainement. "

A ces mots le vieux loup de mer, jetant bas son habit de grand uniforme tout chamarré d'or, tout couvert de plaques et de décorations, se plaça le poing en avant, dans la position du boxeur. La foule assemblée par la singularité du fait applaudit avec enthousiasme, et le matelot décontenancé s'esquive tout honteux.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

COMMENT BLANCHE ENTRA DANS LE CHATEAU DE PRAGUE.

Suite.

Œtna observa la soudaine agitation de notre héroïne : mais, supposant qu'elle avait pour cause l'idée d'entrer dans une sombre forteresse dont le nom et l'aspect évoquaient toutes sortes de souvenirs lugubres, elle s'empressa de la rassurer. Et Blanche, comprenant combien il était important pour elle de cacher ses émotions, afin de ne pas laisser deviner l'objet de sa mission à Prague, et résolue, par égard pour la dame blanche, à réussir ou à périr dans son entreprise, Blanche, disons-nous, parvint à se donner une contenance, tout en remerciant Œtna des soins qu'elle lui avait prodigués.

Œtna amena ensuite, par degrés, Blanche à lui raconter l'incident qui était arrivé à l'auberge, près de la lande ; mais Blanche, tout en faisant son récit, soupçonnait peu que cette Mariette à laquelle Cyprien et Marthe avaient fait allusion, n'était autre que la jeune fille assise, en ce moment à ses côtés, et elle n'observa pas non plus l'angoisse qui tortura celle-ci quand elle dit comment Cyprien avait rappelé à Marthe qu'elle était du nombre *des serviteurs jurés du tribunal de la statue de bronze.*

La conversation qu'elles eurent ensemble produisit un bon effet sur chacune d'elles. Œtna cessa d'être jalouse d'une jeune fille dont les manières étaient si simples, si modestes et si réservées, et de son côté, Blanche éprouva la plus profonde gratitude pour cette jeune femme qui la traitait avec tant de bonté et de cordialité.

Aussitôt après le coucher du soleil, Blanche, aidée de Linda et de Béatrice, prit place dans une litière qu'on avait préparée pour elle, tandis qu'Œtna, ayant un voile épais sur la figure, monta sur un cheval caparaçonné. Les deux suivantes eurent également chacune un cheval, et, escortées par le détachement taborite, elles se rendirent toutes directement au château.

La première nuit que Blanche dormit dans la forteresse, avec quelle émotion elle se rappela chaque détail de l'entrevue qu'elle avait eue avec la dame mystérieuse, dans les souterrains du château de Rotenberg, et chacune des paroles qu'elle ou le vieil intendant Hubert lui avaient dites dans cette mémorable circonstance !

" Il y a à sauver la vie à trois seigneurs, avait dit la dame blanche, et le Ciel vous inspirera comment agir ! " Elle se persuada que Dieu était manifestement intervenu en sa faveur, et elle passa une partie de la nuit à le remercier de la protection qu'il lui avait accordée. Elle se rappela aussi ce que Hubert lui avait dit en la quittant, et un pressentiment qu'elle était, en effet, destinée à de grandes choses, prit racine dans son esprit.

Elle ne pensa pas seulement à la dame blanche, ce soir-là ; son souvenir se reporta aussi vers ses parents adoptifs qui avaient tant pleuré en la bénissant lorsqu'elle était partie pour son grand voyage. Et puis, l'image de Henri de Brabant passa devant ses yeux.

Le chevalier, en effet, possédait toutes les qualités que notre héroïne avait prêtées en imagination à l'homme qu'elle aimerait : il était brave, il était généreux, il joignait à une noble franchise une beauté mâle.

Ce fut au milieu de réflexions de cette nature qu'elle s'endormit : mais quand elle s'éveilla, le lendemain, elle avait une très-forte fièvre, conséquence de l'accident de la veille. Œtna s'empressa de faire venir les plus habiles médecins de l'armée taborite qui ordonnèrent de garder le lit jusqu'à ce que tout accès fût passée.

XXVII.

COMMENT HENRI DE BRABANT RENCONTRA LA BARONNE HAMELIN.

Quatre jours s'écoulèrent, et les deux pages, Lionel et Conrad, ne rentrèrent point dans l'hôtel du *Faucon-d' Or*.

Les appréhensions du chevalier commencèrent dès lors à devenir sérieuses ; son anxiété était d'autant plus vive qu'il ne savait de quel côté diriger ses recherches, et qu'il était obligé de quitter Prague très-prochainement.

Il arrive souvent que c'est au moment où les perplexités, les embarras ou les difficultés sont à leur comble, qu'un rayon de lumière illumine les ténèbres de notre intelligence et nous montre le chemin à suivre. Il en fut ainsi avec le chevalier : l'ignorance où il était du sort de ses pages lui causait une véritable anxiété, lorsqu'une pensée soudaine, pareille à une inspiration, lui traversa l'esprit.

En se rappelant la conversation qu'il avait eue avec Tremplin, le premier soir de son arrivée à Prague, il réfléchit sur la légende qu'il lui avait racontée au sujet des trois frères Schwartz. Lui-même s'était trouvé, comme eux, à la merci de cavaliers masqués, qui lui avaient fait prendre la route conduisant à la frontière d'Autriche, et conséquemment passant près du château de Rotenberg.

Ce premier raisonnement le conduisit à un second. Quand les grilles de fer s'étaient refermées sur lui dans les souterrains de cette maison inconnue où habitait la princesse Elizabeth, Cyprien ne l'avait-il pas menacé de la statue de bronze et du baiser de la Vierge ! Il était donc évident que ce Cyprien, qui était bien le même individu qui avait tant épouvanté Œtna dans la caverne près du camp des Taborites, il était évident, disons-nous, que ce Cyprien faisait partie de quelque tribunal secret dont il faisait exécuter les arrêts.

Et cette statue de bronze, le chevalier ne l'avait-il pas vue dans le châ-

teau de Rotenberg, avec la hideuse machine qui se rattachait, sans qu'il sût comment, à cette colossale image ? " Qui sait, se demanda Henri, si mon aventure, comme celle des frères Schwartz, n'a pas commencé dans les murs mêmes de la Maison Blanche ? Il se rappela l'étrange soupçon qui lui avait traversé l'esprit quand Blanche lui dit comment Cyprien avait vanté la charité et la bienveillance d'une certaine dame de sa connaissance, qui habitait le voisinage de Prague, et chez laquelle il avait proposé de la conduire. N'était-il pas probable que cette dame n'était autre que la baronne Hamelin ? Tout ne se réunissait-il pas pour démontrer que c'était dans la Maison Blanche que Cyprien avait placé la princesse Elizabeth ? Et n'était-il pas évident que la baronne était la complice ou la dupe de cet homme, et que son château servait de quartier général aux agents du tribunal de la statue de bronze.

En arrivant à ces conclusions, le chevalier frémit à l'idée que ses pages, dans leurs tentatives pour découvrir la princesse Elizabeth, ne fussent tombés dans les mains de quelques membres de ce tribunal.

Que faire ? se demanda vingt fois Henri. Devait-il se rendre à la Maison Blanche, demander une entrevue à la baronne Hamelin, pénétrer de force jusqu'à elle, si elle lui refusait une audience, et puis se fier au hasard pour le reste ? Ce plan n'était pas très-prudent, et cependant il n'en voyait pas d'autre.

C'est ici l'occasion de mentionner un incident que nous avions précédemment négligé, à cause de son peu d'importance. Trois ou quatre jours après l'arrivée du chevalier à Prague, il avait écrit à la baronne Hamelin pour lui demander la permission d'aller lui présenter ses hommages : et quoique sa lettre fût conçue dans les termes les plus respectueux, et qu'il s'y dît le représentant du duc d'Autriche à l'assemblée des seigneurs, elle était restée sans réponse. Tremplin, lui-même, qui avait bien voulu se charger de la commission, ne put dissimuler la contrariété et l'indignation qu'il éprouvait en voyant une dame dont il avait tant fait l'éloge, traiter son hôte avec un tel sans-façon. Henri, pour expliquer cette conduite, se dit que certainement la baronne avait reculé devant l'idée de le recevoir dans cette maison où il avait déjà été amené par Cyprien, et qu'il ne pouvait manquer de reconnaître, et que dans cette situation, elle n'avait rien trouvé de mieux à faire que de laisser sa lettre sans réponse. S'il allait chercher l'entrevue qu'on lui refusait, n'était-il pas à craindre qu'il ne payât cher son audace, sans qu'il pût être utile à ses pages.

Tel était le dilemne dans lequel était placé le chevalier. Il était arrivé au cinquième jour, et les heures s'écoulaient les unes après les autres, sans qu'il se fût arrêté à aucun plan. Quoique déterminé à agir, il ne savait par où commencer ; la campagne était résolue, la difficulté était de l'ouvrir.

Le soleil brillait déjà à son zénith, et Henri sortait de l'hôtel du *Faucon-*

d'Or avec la résolution désespérée de se rendre droit à la Maison Blanche, lorsqu'il fut arrêté par Tremplin qui flanait sur le seuil de son établissement.

— Veuillez excuser ma présomption, monseignenr, dit l'hôtelier, mais m'est avis que vous aimeriez à savoir qui est cette dame à l'air majestueux, qui tourne, en ce moment, dans la rue conduisant au pont.

— Et qui est-elle ? demanda le chevalier qui eut comme un pressentiment.

— La baronne Hamelin, répondit Tremplin.

— Merci Dieu ! exclama Henri.

Et laissant là l'hôtelier tout étonné de la ferveur de son exclamation, courut dans la même direction que la baronne.

Mais au bout de quelques minutes, il ralentit le pas, car il la vit traverser le pont jeté sur la Moldau. Deux suivantes marchaient derrière elle à une distance respectueuse.

— Est-il possible qu'une femme pareille puisse être associée aux misérables agents d'un tribunal secret ? se dit le chevalier.

Mais il n'eut pas le loisir de se demander quelle réponse il allait faire à cette question, car soudain un coup de vent emporta le voile de la baronne.

Le premier mouvement du chevalier fut de courir après, de le rattrapper et de le remettre à celle à qui il appartenait.

La baronne le reçut en rougissant, le remit sur sa tête : puis, le relevant aussitôt de dessus son visage, elle dit : — Puis-je savoir qui je dois remercier de cette attention et de cet acte de courtoisie ?

— Je m'appelle Louis de Hapsbourg, répondit promptement le chevalier secrètement charmé de voir, par la question qu'on lui adressait, qu'il était personnellement inconnu de la baronne. Puis, feignant d'ignorer qui elle était, il ajouta : — Puis-je de mon côté, demander le nom de la dame qui m'a honoré de ses remercîments pour un service de si peu d'importance ?

— Votre Excellence n'est donc pas de ce pays ? dit la baronne en évitant de répondre et en jetant sur lui un regard scrutateur.

— Je suis arrivé à Prague il y a quelques jours seulement, répondit Henri, et...

— Et quand vous proposez-vous de partir ? demanda vivement la baronne en le regardant de nouveau avec grande attention.

— Demain, ou après-demain au plus tard, répondit le chevalier, dès que je me serai acquitté d'une mission importante dont m'a chargé l'empereur d'Allemagne auprès d'une illustre dame qui habite dans ce voisinage. Mais pardon, s'écria-t-il vivement, je vous retiens debout au milieu d'un carrefour, tandis que mon devoir m'oblige à solliciter l'honneur de vous conduire jusqu'à votre habitation.

— Je demeure à quelque distance de Prague, seigneur chevalier, observa la baronne en rabaissant son voile et en se remettant à marcher lentement.

— Quelle que soit la distance, je serais heureux si vous me permettiez de vous accompagner, madame, répliqua promptement le chevalier.

La baronne ne répondit pas immédiatement ; mais, hâtant le pas, elle se dirigea vers la porte sud de la ville. Au bout d'un certain temps, elle reprit la parole :—Vous devez, avez-vous dit, vous acquitter d'une mission importante auprès d'une dame qui habite dans ce voisinage ?... pourriez-vous me dire son nom ?

—Je ne vois à cela aucun inconvénient, madame, répondit Henri, puisque je n'ai que des nouvelles flatteuses à lui annoncer, et que vous, qui vivez près d'elle, vous devez connaître ses vertus dont le renom est venu jusqu'aux oreilles de l'Empereur. C'est la baronne Hamelin...

—Ah ! exclama la baronne sans témoigner d'autre surprise ; et peut-on savoir de quelle nature est la communication que vous avez à lui faire ?.. Je vais justement à la Maison Blanche, et si...

—Je suis désolé, madame, de ne pouvoir vous satisfaire, mais, puisque vous vous rendez, en ce moment, chez la baronne Hamelin, si vous daigniez me permettre de vous y accompagner, je ne doute pas, puisque vous êtes son amie, qu'elle ne vous communique l'objet de la mission dont je suis chargé.

La baronne réfléchit un instant, et examina ensuite attentivement le chevalier :—Soit, dit-elle enfin, venez.

Arrivés aux portes de la ville, ils prirent à gauche, jusqu'au petit cimetière que nous avons mentionné dans un précédent chapitre, et où ils trouvèrent des chevaux tout sellés. La baronne en choisit un pour elle, et en offrit un au chevalier ; ses suivantes prirent les deux autres, et tous partirent au petit trot.

XXVIII.

COMMENT BLANCHE COMPTE S'ACQUITTER DE SA MISSION.

Laissons, pour le moment, Henri de Brabant, et retournons à Blanche : car c'était ce même soir où le chevalier avait rencontré la baronne Hamelin, que notre jeune héroïne, parfaitement remise de l'accident qui avait failli lui être si fatal, prit congé d'Œtna et de ses deux suivantes qui l'avaient comblée de tant d'attentions.

Elle dit adieu d'abord à Linda et à Béatrice : et puis elle se rendit dans la chambre d'Œtna, qui la fit asseoir quelques minutes, en lui disant :—Je voudrais vous parler sérieusement, Blanche, car je quitte Prague demain et j'aurais de la peine de savoir que je vous laisse seule et sans amis dans cette grande ville.

Madame, répliqua Blanche, je ne trouve point de paroles pour exprimer la reconnaissance que je vous dois, non-seulement pour l'hospitalité que vous m'avez donnée, mais surtout pour la sympathie que vous m'avez témoignée.

— Alors, dites-moi, mon amie, car j'espère que vous me permettrez de vous appeler de ce nom, dit Œtna de sa voix métallique, dites-moi comment je puis vous être utile.

— Vous avez mis le comble à vos bontés pour moi, madame, répondit Blanche, et je ne vois pas quels services j'aurais encore à vous demander.

— Mais où comptez-vous aller, Blanche ? demanda Œtna. Ne croyez pas que ce soit de ma part esprit de curiosité : je suis incapable de pareille petitesse : mon seul désir est de savoir si je puis vous être de quelque secours.

— Encore une fois, madame, merci, répondit Blanche : mais, je le répète, je n'ai plus qu'à vous exprimer ma gratitude pour tout ce que vous avez fait pour moi.

— Je ne demande point votre confiance, Blanche, à moins qu'il ne vous plaise de me l'accorder, répliqua Œtna. Mais je vous supplie, comme amie de ne pas permettre qu'un sentiment d'orgueil ou de réserve vous empêche de vous adresser à moi, si je puis vous aider. Avez-vous besoin d'or, Blanche ? Si oui, ma bourse est à votre disposition. Avez-vous besoin de conseil ? quoique plus jeune que vous, je suis votre aînée en fait d'expérience.

— Madame, je dois paraître peu polie en répondant "non" à chacune des propositions généreuses qui tombent de vos lèvres, dit Blanche d'un ton qui trahissait son émotion ; mais croyez que je dis la vérité quand je vous assure que j'ai de l'or autant qu'il m'en faut, et que, quant aux affaires qui m'ont amenée à Prague, j'ai toutes les instructions que je puis désirer.

— En ce cas, je ne vous fatiguerai plus de mes offres, dit Œtna en lui prenant la main et en la lui serrant chaleureusement. Néanmoins, il y a un conseil que je me permettrai de vous donner, ajouta-t-elle en devenant soudainement grave et sérieuse. Ce Cyprien que vous avez rencontré et qui m'est connu à moi sous un autre nom....mais c'en est assez...

— Vous êtes malade, madame ! s'écria Blanche en voyant qu'elle changeait de couleur et en remarquant le tremblement nerveux dont sa main était agitée.

— Non...non...ce n'est rien, rien, dit Œtna en retrouvant sa présence d'esprit par un effort soudain et vigoureux. Mais je vous conseille, ma chère Blanche, d'éviter cet homme comme la peste, ajouta-t-elle avec une singulière énergie, et si des nécessités extraordinaires ou des circonstances plus puissantes que votre volonté vous jetaient de nouveau sur son chemin, faites le contraire de tout ce qu'il vous recommandera. Et par dessus tout, n'acceptez jamais l'hospitalité d'aucun des amis dont il vous parlera.

— Je vous remercie, madame, dit Blanche, je vous remercie très-sincèrement du conseil que vous me donnez, et je le suivrai à la lettre. J'avais

déjà bien des raisons de me défier de cet homme. Je n'ignore pas, d'ailleurs, qu'il fait partie d'un tribunal aussi terrible que mystérieux, le tribunal de la statue de bronze.

— Ah ! que savez-vous de cette effroyable institution ? demanda Œtna en pâlissant soudainement.

— Rien, répondit Blanche qui craignit d'en avoir déjà trop dit, et se rappela la promesse qu'elle avait faite de ne rien révéler de ce qu'elle avait vu dans les souterrains du château de Rotenberg ; mais, ajouta-t-elle le seul nom de ce tribunal cause une véritable épouvante.

— C'est vrai,....c'est vrai, observa Œtna : puis, pendant plusieurs minutes, elle demeura plongée dans une profonde et pénible rêverie.— Blanche, dit-elle enfin, en reprenant son sang froid, vous ne négligerez pas le conseil que je vous ai donné, car mieux vaudrait pour vous être enlacée dans les replis d'un serpent que de tomber au pouvoir de cet homme que vous connaissez sous le nom de Cyprien. Et maintenant, mon amie, puisque vous êtes déterminée à partir, je vais vous dire adieu.

En parlant ainsi, elle embrassa Blanche qui immédiatement après quitta le château.

Notre héroïne se rendit tout droit au *Faucon-d' Or*, où elle s'informa du chevalier de Brabant qu'elle désirait remercier. Mais elle apprit de Tremplin qu'il était sorti depuis déjà une heure ou deux, et qu'au reste son intention était de partir le lendemain, de bonne heure, pour retourner en Autriche.

Cette dernière nouvelle porta un coup au cœur de la jeune fille, sans qu'elle sût pourquoi, et durant quelques minutes, elle resta silencieuse, dans une attitude rêveuse.

— Enfin, exclama-t-elle soudainement, j'espère que je pourrai voir le chevalier un instant avant son départ. Mais si des circonstances que je ne puis prévoir m'en empêchaient, voulez-vous lui dire, monsieur Tremplin, que les prières de Blanche, la jeune paysanne, le suivront toujours, et que je n'oublierai jamais qu'il m'a sauvé la vie ?

Après avoir ainsi parlé, et, sans attendre la réponse de l'hôtelier ,et prendre le temps de lui dire ni où elle allait ni quand elle reviendrait, elle s'éloigna rapidement.

Il était neuf heures du soir : mais l'on était au mois d'août, le ciel était clair, et la lune brillait dans le ciel d'un éclat magnifique.

Blanche se dirigea vers le pont, et descendant sur la rive où plusieurs bateaux étaient amarrés, elle accosta un vieillard qui était chargé de les garder. Tout d'abord, il la refusa brutalement lorsqu'elle lui demanda de lui louer une barque pour quelques heures, et même il la regarda d'un air qui commença à l'alarmer. Mais quand elle lui eut glissé dans la main deux pièces d'or, il s'adoucit visiblement, et tout en mettant l'argent dans la po-

chette en cuir suspendue à sa ceinture, et il murmura : —Les temps sont durs, et il est permis de n'être pas difficile sur les moyens de gagner sa vie.

Il détacha le plus léger de ses bateaux, aida la jeune fille à sauter dedans, et lui montra comment se servir des rames. Elle le remercia de sa bonté, et le pria de vouloir bien lui prêter une lampe et tout ce qu'il fallait pour l'allumer, en cas qu'elle eût besoin de lumière. Le vieillard ne fit aucune difficulté de lui procurer tout cela, car il ne vit dans cette aventure qu'une intrigue d'amour qui demandait du mystère et de la circonspection. Quand elle eut tout ce qui lui fallait, elle poussa le bateau dans le fleuve et le laissa descendre le courant.

Au bout d'un quart d'heure, Blanche arriva en face des tours et des murailles massives du château de Prague ; et poussant la petite barque contre le côté de la forteresse, elle atteignit bientôt l'entrée d'un canal voûté qui se détachait de la rivière et coulait par dessous l'édifice.

A la clarté argentée de la lune qui se jouait sur les eaux calmes de la rivière, succédait dans le canal, qui ressemblait à une caverne, une épaisse et complète obscurité.

Jamais les bateliers ne passaient devant la sombre entrée de ce canal sans frissonner, ou sans se parler à voix basse : car on disait que du temps des rois de Bohême, c'était là, dans les donjons du château, qu'on assassinait secrètement les personnages politiques ou autres qui contrariaient les prétentions de ces monarques ; on se racontait comment leurs cadavres étaient transportés secrètement la nuit, dans un bateau, par ce sombre canal, et ensevelis dans les profondeurs silencieuses de la rivière.

On prétendait encore que d'étranges soupirs et des bruits surnaturels se faisaient entendre dans cette partie de la Moldau qui baignait les murs du château, et sous l'arche par où le canal pénétrait dans l'intérieur de la forteresse.

Mais sans se laisser effrayer par ces rumeurs dont elle avait entendu le récit, Blanche s'engagea intrépidement dans le canal ; et, allumant sa lampe qu'elle plaça à la tête du bateau, elle se laissa conduire par le courant, en se recommandant à la grâce de Dieu.

XXIX.

LES PRISONNIERS DU CHATEAU DE PRAGUE.

Blanche, animée d'un héroïque courage, debout dans le bateau, le guidait avec sa rame de façon à l'empêcher de se heurter contre les murailles ; mais au bout d'une cinquantaine de pas, le courant allait se briser contre un large rocher avec une telle violence que la barque tourna presque sur elle-même et faillit sombrer. Mais elle manœuvra avec tant d'adresse qu'elle sortit heureusement de ce mauvais pas. Trois minutes après, elle alla se heurter contre une grande barque qui était amarrée au bas d'un escalier de pierres.

Cet escalier, qui s'élevait brusquement du fond de l'eau, terminait la partie souterraine du canal, et ses marches supérieures disparaissaient dans l'obscurité. Le bateau qui était là amarré était sans doute celui dont on se servait autrefois pour transporter les victimes dans la Moldau.

Après avoir attaché sa barque à un anneau qui était enfoncé dans le mur, Blanche prit la lampe d'une main, et l'ombrageant soigneusement de l'autre, elle monta hardiment les degrés. La hauteur, comme nous l'avons fait entrevoir, était considérable, et les marches se rétrécissaient graduellement vers la partie supérieure. Enfin elle atteignit une grille qui était fermée en dedans : mais en passant sa main entre les barreaux, elle put, après des efforts réitérés, tirer la barre que le temps et la pluie avaient rouillée.

Blanche poussa la grille qui s'ouvrit en grinçant sur ses gonds. Elle entra alors dans un passage long, bas et étroit. Il y régnait un silence de mort, un silence que le bruit de ses pas parvenait à peine à rompre ; et la lumière de sa lampe paraissait être si faible qu'elle servait plutôt à lui faire voir l'épaisseur des ténèbres qui l'environnaient, qu'à l'éclairer. Au bout de ce corridor elle rencontra une autre grille qu'elle ouvrit de la même manière et avec la même difficulté que la première : et puis, tout en avançant lentement et prudemment, elle tint sa lampe élevée, afin de voir le mieux possible autour d'elle.

Mais tout à coup elle tressaillit, une exclamation de terreur s'échappa malgré elle de ses lèvres, et ses traits devinrent aussi livides que ceux d'un cadavre, car elle avait cru apercevoir devant elle une multitude d'hommes armés. Mais elle réfléchit que ce qui l'avait ainsi effrayée n'était autre chose que des armures ; à peine toutefois commençait-elle à se rassurer, qu'elle fut envahie par de nouvelles terreurs, car les objets qu'elle voyait semblaient s'agiter soudainement, quoique aucun ne bougeât de place. Tout cela était un effet des ombres de la lampe, et c'est ce que Blanche ne tarda pas à s'expliquer.

Elle s'arrêta à contempler ces armures avec leurs visières baissées, leurs casques surmontés de plumets ; et elle allait continuer son chemin lorsqu'une de ces panoplies, placée dans un coin, attira son attention par sa petitesse et la délicatesse de son travail. A la ceinture était attachée une épée longue et mince, et qui paraissait être admirablement bien trempée.

Tout d'abord, Blanche n'avait éprouvé qu'un sentiment de curiosité ; mais insensiblement naquit dans son esprit une idée qui amena le sourire à ses lèvres, et puis la rougeur de l'héroïsme à ses joues. Elle fut ainsi amenée à faire cette réflexion, que, sous ses vêtements de femme, elle était exposée à bien des périls dont un homme ne serait pas menacé, et qu'ainsi elle agirait prudemment en empruntant les habits de l'autre sexe. Elle savait, d'ailleurs, que dans son entreprise, elle allait bientôt rencontrer une sentinelle, et quoiqu'elle sût le mot de passe, ne lui serait-il pas

plus facile de détourner tous les soupçons en se donnant comme un envoyé de Zitzka, qu'en se disant simplement une amie autorisée par lui à visiter les trois prisonniers d'État ?

Le temps était précieux, et Blanche ne s'amusa pas à délibérer. Mais alors s'éleva chez elle la question de savoir si elle saurait bien endosser cette armure : quelques moments d'examen la rassurèrent sous ce rapport ; et, plaçant la lampe sur une pierre, elle ôta bravement ses vêtements de dessus, et se couvrit de l'armure d'acier. A mesure qu'elle avançait dans sa tâche, la noble jeune fille sentait son courage s'exalter. Enfin, elle plaça le casque sur sa tête et ses mains dans les gantelets ; et en attachant son épée à sa ceinture, elle se dit qu'elle ne serait pas qu'un vain ornement si elle était réduite à s'en servir.

Tenant la visière de son casque levée, Blanche reprit sa lampe et continua son chemin, sans craindre, à présent, que le bruit de ses pas éveillât les échos endormis.

Au bout de quelques minutes, elle atteignit une troisième grille qui ouvrait sur une cour. Après s'être bien asssurée de ce dernier fait, elle retourna dans la salle des armures où elle posa sa lampe dans un endroit abrité contre le vent ; et puis, revenant sur ses pas, elle ouvrit la grille et passa dans la cour.

On arrivait d'habitude dans cette cour par une étroite allée pratiquée entre deux des tours et ayant issue sur la grande place du château : la sentinelle, que Blanche savait devoir tout à l'heure rencontrer, supposerait naturellement qu'elle était venue par le chemin ordinaire, et non par la voie secrète que nous connaissons.

La lune brillait dans cette cour, et ses rayons se réfléchissaient sur l'armure de Blanche ; mais elle s'arrêta, un moment, pour regarder les fenêtres qui étaient en haut de l'une des tours, et où brillaient des lumières. Blanche se dit en soupirant : " Hélas ! la généreuse Œtna et ses deux suivantes se doutent peu de l'usage que je fais de l'hospitalité qu'elles m'ont si libéralement donnée. "

Au pied de la tour faisant face à celle où étaient situés les appartements d'Œtna, il y avait une porte basse pratiquée dans l'épaisseur du mur. Blanche frappa avec son gantelet contre le guichet qu'on abaissa immédiatement de l'intérieur. A la lueur d'une faible lumière, elle aperçut indistinctement un soldat dont la tête était couverte d'un casque.

— Ouvrez, cria Blanche en grossissant sa voix le plus possible.

— A qui dois-je ouvrir ? demanda la sentinelle chargée de la garde de la tour.

— A quelqu'un qui te donnera le mot de passe, mon ami, répondit promptement notre héroïne.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE.

JUIN ET JUILLET.—

CANADA : Session parlementaire.—Incident du 30 Mai.—Lettre de Lord Granville.—Promotions à l'Ordre de Pie IX.—Nécrologie.—Œuvre des Tabernacles.

ROME : Nouvelles religieuses.—La propagation de la Foi.—Persécution en Chine.

FRANCE : Les élections. — PRUSSE : Lutte parlementaire. — AUTRICHE : Galicie et Bohême.—ESPAGNE : Les prétendants. La situation.—EGYPTE : Voyage du Pacha.—BELGIQUE : Un héritier.—AMERIQUE : La question cubaine.

JUIN. (1) La Vieillesse, à qui la Jeunesse romaine avait consacré le mois de Mai, reconnut cette politesse en lui consacrant le mois de Juin qui fut appelé *Mensis Juniorum*, et de là le nom de *Junius*. C'était logique, puisque la jeunesse remplace la vieillesse, et même l'oublie un peu.

D'autres savants prétendent que Juin a pris son nom de *Junius* Brutus qui dans ce mois chassa les Tarquins de Rome, et inaugura la république. Je n'essaierai pas de concilier les savants, ce serait perdre mon temps.

On donne à ce mois, pour emblême, l'*Ecrevisse*, ce qui veut dire que bientôt le soleil ira à reculons. Voilà qui est tout aussi spirituel que le *Verseau* attribué à Janvier, mois des glaçons, et les *Poissons* à Février, mois du carnaval, et ainsi des autres signes du Zodiaque.

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?

Le 2 Juin, note Hensius, est ordinairement pluvieux : c'est l'avant-coureur du 8, fête de saint Médard.

Au jour de saint Médard en Juin
Le laboureur se donne soin,
Car les vieux disent que s'il pleut,
Quarante jours pleuvoir il peut.
Mais s'il fait beau, soyez certain
D'avoir abondance de grain.

On lit dans de vieux livres que, le 10 juin, tout le monde pâlit et que le 15 personne n'osait se marier.

Denus fallescit : quindenus fædera nescit.

La Saint-Jean était autrefois, dans l'Europe chrétienne, une époque très-importante de l'année pour les baux, les paiements, les recettes ; c'était un jour de réjouissance, aussi qui n'a pas entendu parler des *feux de la Saint-Jean*.

Sur le 29, jour de la Saint-Pierre, où les bonnes gens prétendent toujours qu'il doit pleuvoir, ce qui n'est pas arrivé depuis près de 10 ans, on a conservé ce dicton :

S'il pleut le jour de la Saint-Pierre,
Le grain bientôt enchérira ;
S'il vente, c'est signe de guerre :
S'il fait beau, tout réussira.

JUILLET dans l'année martiale s'appelait *Quintilis*. L'année commençant en Mars, Juillet était en effet le cinquième mois, mais les courtisans

(1) Nous rapportons ici la légende de juin qui n'a pu trouver place dans le numéro précédent, pour ne pas interrompre la suite des mois.

d'Auguste lui donnèrent le nom de Jules-César, et depuis il s'est appelé *Julius* ou *Juillet* en l'honneur du héros qu'il avait vu naître.

Juillet est un mois brillant, le soleil dans toute sa puissance y mène tout à maturité.

Et, prêt à contenter l'attente des humains,
Il n'éclaire leurs yeux que pour remplir leurs mains.

Il est surtout cher aux Colléges et aux couvents, car c'est l'ouverture des vacances.

Le 10 et le 13 juillet étaient jadis réputés, par nos pères, critiques à la santé :

Julii denus labefactat, terdenus mactat.

Les Parisiens ont toujours cru que le 18, jour de saint Clair, ne pouvait être qu'un beau jour.

Per Clarum clara et serena tempora dantur.

En ce mois, s'ouvre la canicule, parce qu'alors domine dans le ciel la contestation du Chien, *Canis*. A ce sujet voici la recommandation de nos pères:

En canicule, point d'excès,
Comme en tout temps point de procès

Le 25 Juillet, tombe la fête de saint Christophe dont la statue colossale se voyait autrefois à la porte de Notre-Dame-de-Paris. Or, un jour, au seizième siècle, le seigneur Des Accord annonça à une société parisienne, que le jour de la fête, à quatre heures du matin, on pourrait voir saint Christophe debout, assis, à genoux, en un mot comme on voudrait le voir, ces bonnes gens se levèrent donc de grand matin, et trouvèrent le seigneur Des Accord debout, en face de la statue gigantesque.

Eh bien! lui dirent-ils.

Eh bien ! vous voyez saint Christophe debout.

Oui, sans doute.

Eh bien ! asseyez-vous, vous le verrez assis ;

Mettez-vous à genoux, vous le verrez à genoux.....

C'est là une de ces naïves facéties de l'ancien temps, que les vieux quartiers de Paris, l'Ile Saint-Louis, le Marais et la Cité n'ont pas oublié encore : et ils maudissent les stupides garibaldiens de 93, qui ont détruit leur saint Christophe.

Le 22 Juin, le Parlement fédéral a été prorogé après une session de plus de deux mois, dans laquelle près de quatre vingt bills ont été discutés et soumis à la sanction du Gouverneur.

Au nombre des travaux les plus importants, il faut considérer la question des banques, du cours monétaire, des élections et de la Cour suprême d'Appel qui ont été renvoyées à la prochaine session.

L'acquisition du Territoire du Nord-Ouest est une question résolue, ainsi que celle de la pacification de la Nouvelle-Ecosse, de l'Union pro-

chaine de Terre-Neuve et de l'Ile du Prince-Edouard. La refonte des lois criminelles est en partie terminée, et le système général de nos communications intérieures a été mis à l'étude. Un des incidents les plus remarquables de cette Session a été celui du 30 mai, et le discours de Sir G. Cartier à l'occasion de la motion de M. Holton.

L'Honorable représentant de Châteauguay ayant proposé deux résolutions à l'occasion du bill anglais sur l'église d'Irlande, résolutions dans lesquelles il semblait confondre la cause catholique avec celle du fénianisme, Sir G. Cartier a cru devoir relever cette confusion d'idées, et il l'a fait avec une loyauté, une franchise et une force de conviction qui lui ont mérité les félicitations de tous les partis. Nous empruntons à la *Minerve* du 3 Juin, l'analyse de ce remarquable discours.

" Je ne vois pas que l'abolition de l'Eglise d'Irlande exerce aucune influence sur le fénianisme. La mesure de M. Gladstone profite sans doute aux Catholiques, et ceux qui supportent la motion de l'Hon. membre pour Chateauguay par sympathie pour les catholiques, croient sans doute faire un beau compliment à cette religion en regardant le fénianisme comme le produit de cette croyance. Je ne veux pas accepter le fénianisme comme produit de la religion catholique. Tous les évêques catholiques ont combattu le fénianisme ; les chefs de ce mouvement n'étaient pas catholiques ; tous ceux qui y ont pris part ne pouvaient être animés du sentiment religieux puisqu'ils étaient comme rejetés du sein de l'Eglise. Le fénianisme est un composé d'hommes déclassés, de mécontents de toutes croyances religieuses ; c'est une conspiration politique que les concessions religieuses n'affectent guère. Les Irlandais Yankees enrôlés sous cette bannière, ne s'occupent guère de ce qu'on fera à la religion catholique d'Irlande. J'ai eu l'occasion d'expliquer à Sa Gracieuse Majesté la Reine que le catholicisme repoussait tout-à-fait la paternité du fénianisme et j'ai eu de même l'avantage d'expliquer la même chose à ce saint vieillard qui est aussi en butte aux attaques des Fénians, les Fénians d'Italie commandés par Garibaldi. (Mouvements d'approbation.)

" Maintenant, si l'abolition de l'Eglise d'Irlande s'adresse aux Catholiques, pourquoi les auteurs de cette motion font-ils la politesse d'inclure le fénianisme dans l'idée qu'ils se sont formés du catholicisme. Non, la mesure de M. Gladstone n'aura aucun effet sur le fénianisme et conséquemment le Canada n'aura rien à y voir.

" A présent, je vais examiner les deux propositions contenues dans la motion de l'Hon. membre pour Chateauguay, motion qui se lit comme suit :

1. Que dans l'opinion de cette Chambre, la mesure maintenant devant le Parlement Impérial ayant pour objet d'abolir l'église établie d'Irlande et de la déposséder des biens dont elle a été dotée, aura l'effet, si elle devient loi, en faisant disparaître l'une des principales causes du mécon-

tentement profond qui existe depuis longtemps chez une classe nombreuse de sujets de Sa Majesté, de promouvoir la tranquillité, d'augmenter d'une manière incommensurable, la prospérité, la force et la juste renommée du grand empire dont cette Puissance forme une partie considérable.

2. Que cette opinion est appuyée sur la récente expérience de la ci-devant province du Canada, car les difficultés qui ont divisé depuis plusieurs années cette province, qui en ont retardé les progrès, ont heureusement pris fin en 1854 à la suite de la passation d'un acte de la Législature Provinciale, qui a beaucoup de ressemblance, à plusieurs égards, avec la mesure maintenant devant le Parlement Impérial.

3. Qu'une adresse fondée sur les résolutions précédentes soit présentée à Sa Majesté la Reine, et qu'un comité de plusieurs membres soit nommé pour préparer la dite adresse et en faire rapport.

" La première partie est inadmissible pour les catholiques ; la seconde est tout-à-fait inexacte.

" La première proposition veut faire déclarer aux catholiques que l'Eglise établie n'est pas une bonne chose. Or la bâse des croyances catholiques repose sur la nécessité de l'Union du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Les catholiques regardent l'église établie comme une nécessité.

" M. Anglin. Ah ! Non.

" Sir Geo. E. Cartier : L'Hon. Membre dit que non. Qu'il aille donc répéter cela au prochain Concile Œcuménique ; qu'il essaie donc, à concilier son opinion avec le *Syllabus*. C'est parce que nous considérons la nécessité d'une église établie que nous soutenons le pouvoir temporel. Sans doute que les catholiques savent se faire aux circonstances et qu'ils ne peuvent exiger la reconnaissance de leur religion comme religion de l'état dans tous les pays. Mais, dans quelque pays qu'ils soient, l'église établie n'en existe pas moins pour eux ; c'est l'église de Rome, qui s'étend à toutes les parties du monde, qui renferme tous les catholiques dans son sein et pour laquelle nous demandons l'exercice du pouvoir temporel, parce que nous voulons qu'elle soit forte, indépendante, qu'elle ait toutes les prérogatives du pouvoir civil pour seconder Sa Majesté religieuse.

" Sa Sainteté le Pape, dans ses négociations avec les pouvoirs protestants, n'a jamais demandé à ces pouvoirs d'abolir l'église établie dans leur royaume. Il a toujours respecté le principe ; il n'a jamais demandé au Czar d'établir la religion Russe comme religion de l'état. Il s'est borné à demander la permission pour le catholicisme de se rattacher à l'église établie de Rome et de jouir, dans le royaume, de la liberté reconnue aux autres croyances.

" Ainsi donc, un catholique ne peut pas souscrire à la motion de M Holton, qui veut faire déclarer l'église établie une chose mauvaise ou non désirable. Les catholiques ne sont pas prêts à renoncer à l'église établie,

là où elle est catholique ; ils ne veulent pas se mettre dans cette position d'être obligés de le faire. Ils se contentent de demander justice pour eux dans les pays protestants et de promettre justice pour les protestants dans les pays catholiques.

" Il faut remarquer que le désétablissement de l'église d'Irlande n'est pas une mesure catholique : elle est due uniquement à la générosité du peuple anglais. Les quelques membres catholiques des chambres Anglaises ont sans doute accepté ce qu'on leur offrait ; mais ils ne l'ont pas provoqué. En effet, l'abolition de l'église d'Irlande ne s'est pas faite comme l'église catholique l'eut désiré. Il y a deux moyens de faire disparaître les inégalités, soit en baissant le point le plus élevé au niveau de l'autre ; soit en élevant le plus bas à la hauteur du premier. Or, la mesure Gladstone s'est contentée de faire disparaître une inégalité en abaissant la religion la plus élevée ; mais elle ne modifie guère la condition de l'autre. Les catholiques seront exempts, il est vrai, de certaines redevances ; mais cela prendra 45 ans, et au moyen d'un fonds d'amortissement, ils se trouveront, à peu près, à avoir capitalisé la rente qu'ils payaient aujourd'hui. Sous le rapport pécuniaire, la situation des catholiques n'est pas extrêmement changée. Le bon, le grand côté de la mesure, c'est que l'on donne aux Irlandais la satisfaction de ne plus subir la suprématie injuste d'une religion en minorité ; on entrevoit dans l'avenir l'extinction de toute exaction.

" La nouvelle mesure change-t-elle la position de la hiérarchie catholique ? La loi reconnait-elle les titulaires des siéges épiscopaux ? Reconnait-elle les limites des diocèses, comme elle le fait en Canada ? Non, elle n'a pas touché à cela. Elle laisse l'église catholique dans un désavantage marqué. C'est ce qui manque à la loi et qui fait que cette mesure ne peut être regardée comme une mesure catholique. Laissons aux protestants le prix de leur généreuse inspiration ; ils ont, sans doute, fait un grand pas, mais qu'ils s'arrangent entr'eux ; ne faisons pas les croyances du Canada à ce sujet.

" Si comme le prétendent les orateurs qui ont soutenu la motion de l'hon. membre pour Chateauguay, ils agissent dans un motif de sympathie pour les catholiques d'Irlande, qu'ils ne s'arrêtent donc pas en aussi beau chemin. Il leur reste les catholiques d'Angleterre à soulager. Ils sont un million et demi et ils n'ont qu'un seul membre pour les représenter en chambre. Faites donc quelque chose pour eux et quelque chose qui sera beaucoup plus utile que la motion actuelle, puisqu'elle provoquera un acte de justice, quand, dans le cas actuel, elle ne produira pas un seul iota de bien.

" En chambre, on ne cherche pas à connaître les motifs, c'est un examen qui vient plus tard sur les hustings. On saura peut-être alors que ce n'est pas par sympathie pour les catholiques que M. Holton a proposé les Réso-

lutions. Puisque M. Holton est unitarien il est conséquemment opposé à l'église anglicane, qui est l'église établie d'Angleterre. M. MacKenzie n'appartient pas non plus, à l'église anglicane. Il est donc naturel que ces messieurs se soient procuré une satisfaction personnelle en voulant que la chambre épouse leurs idées à ce sujet.

" Si MM. Holton et Mackenzie ont agi par sympathie pour les catholiques, qu'ils aillent plus loin que cela. Qu'ils présentent une adresse priant Sa Gracieuse Majesté la Reine de renouer les rapports diplomatiques si longtemps interrompus entre la cour de Rome et la cour Britannique. Les catholiques, sujets anglais, auraient le plus grand intérêt à revoir ces rapports renoués.

" Que l'on présente une requête à Sa Majesté la priant de donner ordre à son ambassadeur en Russie d'obtenir justice pour les catholiques, en engageant le czar à ne plus d'épouiller les églises et les couvents de Pologne. Ses sujets catholiques du Canada, en éprouveraient la plus vive satisfaction.

" Que l'on demande à Sa Majesté la Reine d'intervenir auprès de Victor-Emmanuel pour mettre aux fers ces misérables du nom de Garibaldi, Mazzini, ces assassins du pauvre Rossi, ces brigands, ces rodeurs, cette écume de l'impiété.

" Que l'on prie Sa Majesté de demander à Victor-Emmanuel de ne plus enlever les biens de l'Eglise par millions à la fois.

" Que l'on prie Sa Majesté de faire déclarer à son gouvernement que le désétablissement ou le dépouillement de l'Eglise n'est pas bon partout et que nous aurons vu avec peine la Révolution s'emparer des biens ecclésiastiques en Espagne. Voilà autant de questions qui intéressent infiniment les catholiques du Canada, autant, beaucoup plus que l'abolition de l'Eglise d'Irlande. M. Holton aura la même raison d'user de notre qualité de sujets de l'empire britannique pour avoir le droit de faire des observations à la Reine à ce sujet.

" Au lieu de dépenser son énergie aux choses passées, pourquoi l'hon. membre pour Chateauguay et surtout M. Mackenzie, ne s'appliquent-ils pas à remédier aux maux encore actuels et encore plus rapprochés d'eux. A la dernière session de Québec, les catholiques ont adopté la loi la plus libérale qu'on n'ait jamais vue à l'égard des protestants. Pourquoi M. MacKenzie, qui manifeste tant de sympathie pour les catholiques, ne s'applique-t-il pas à obtenir les mêmes faveurs aux catholiques du Haut-Canada ? Qu'on leur fasse donc obtenir au moins des écoles normales, comme les protestants en ont eu en Bas-Canada ? Qu'on leur fasse donc avoir quelque part des deniers publics pour le soutien de leurs institutions !

" Je prie la Chambre de m'excuser, si je parle dans ce sens. Ce sont des sujets que je n'aime pas à aborder et qu'il est désagréable de traiter sans nécessité, dans une communauté mixte ; mais je suis catholique, et jamais

cette chambre, ni aucune autre chambre, ni aucun pouvoir sur la terre, ne me feront renoncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et l'on me saura gré de les avoir défendues.

" Quant au second point de la motion, il est faux que nous ayons fait en 1854, ce que M. Gladstone vient de faire en Angleterre. Nous avons changé la destination de certains biens, nous n'avons dépouillé aucune église, pour la bonne raison qu'il n'y en avait pas. En Irlande, on a réellement désétabli une église ; et conséquemment les deux cas ne souffrent de parité que sur un point accessoire."

M. Anglin a essayé de détruire l'effet de ce discours, en disant que l'église d'Irlande était bien constituée et que ses diocèses étaient bien établis ; que d'ailleurs, le gouvernement anglais ne pouvait rendre sa situation malheureuse, puisqu'elle avait refusé l'argent qu'on lui avait offert.

Ces deux propositions renferment une horrible mauvaise foi. Les limites des diocèses catholiques d'Irlande sont purement canoniques ; la loi ne les reconnait pas. Il y a donc toute la différence du monde.

En second lieu, le cardinal Cullen a refusé d'accepter, pour son église, du gouvernement, quelque chose qui ressemblât à un traitement annuel et qui la fit dépendre, par conséquent, du gouvernement ; mais il s'est montré prêt à accepter tout don gratuit, tout abandon de propriétés sans réserves. L'église ne repousse jamais les présents, de quelque part qu'ils viennent ; surtout quand ces présents peuvent tenir lieu de restitution.

Un autre événement qui a jeté un certain émoi dans la Puissance, et a fait croire sans fondement sérieux, que l'Angleterre voulait abandonner le Canada à ses propres forces, a été la lettre de Lord Granville, ordonnant le départ des troupes anglaises.

D'après les nouvelles dispositions du Cabinet de la Métropole à l'égard des colonies, il ne restera que 6,000 hommes dans le pays, 2,000 à Halifax, considérée comme station militaire et 4,000 partagés entre les autres provinces ; encore ces dispositions ne sont-elles que provisoires ; dans un temps donné, il ne restera dans le pays que les officiers nécessaires à la direction des écoles militaires. Si la Puissance veut entretenir un corps de troupe *à ses frais*, se fournir d'armes et de munitions, la Métropole sera toujours prête à les lui vendre " *au prix de revient*." Ces dispositions ne sont que la conséquence de l'affranchissement graduel des colonies qui, dans ce pays, a fait succéder, en 1840, le ministère responsable au régime personnel, et la Constitution fédérative de 1867 au régime précédent. Les liens avec la Métropole ne sont pas brisés, mais les relations se modifient et laissent une plus grande liberté d'action au gouvernement de la Puissance.

Que dirons-nous de la Saint Jean-Baptiste et des distributions de prix qui n'ait été déjà mille fois répété cette année et les autres, par toutes les bouches de la publicité.

En dehors des événements politiques nous avons la promotion de M. O. Berthelet au grade de Commandeur de l'Ordre de Pie IX, et celle de M. E. L. de Bellefeuille à celui de Chevalier du même Ordre. Ces distinctions accordées par Rome à deux de nos concitoyens ont réjoui les amis de la cause catholique et de l'Œuvre des Zouaves Pontificaux.

Au contraire, l'incendie qui, au commencement de Juin, a détruit la magnifique chapelle des Sœurs de la Charité de Québec, a contristé tous ceux qui savent compâtir au malheur de l'orphelin et admirer le dévouement de ces bonnes religieuses.

La mort de son côté, a enlevé au diocèse de Saint Hyacinthe un des membres les plus vénérables de son clergé, le Rév. J. Crevier, ancien curé de Saint Pie.

M. Crevier était né en 1786, au Cap-la-Madeleine, diocèse de Trois-Rivières. Il avait fait ses études au collége de Nicolet, d'où il sortit prêtre en 1816. Nommé vicaire à Sandwich, puis curé en 1825, il travailla seize ans dans cette lointaine mission dont les annexes s'étendaient jusqu'au lac Supérieur, avec un zèle et un courage infatigables, qui mirent plus d'une fois sa vie en danger. De retour, dans l'automne de 1832, il administra successivement les paroisses de Sainte Mélanie d'Aillebout ; de Sainte Marguerite de Blairfindie, jusqu'en 1840, où il fut nommé à la Cure de Saint Pie qu'il dirigea jusqu'en 1866. Travaux, fatigues, dépenses, rien ne coûta à son zèle pour procurer à cette vaste paroisse et à ses annexes les secours que réclamaient leurs immenses besoins.

Enfin âgé de 80 ans, il demanda sa retraite pour songer à se préparer plus immédiatement à entrer dans son éternité. L'ayant obtenue, il se retira au presbytère de Sainte-Marie-de-Monnoir où la mort vient de le visiter après une courte maladie. Il a travaillé toute la durée d'un long jour à la vigne du Père de famille, il a reçu déjà, nous l'espérons, la récompense promise aux fidèles serviteurs.

Le soir même de la Saint Jean-Baptiste, avait lieu à la Congrégation de Notre-Dame, l'*Exposition annuelle* de l'*Œuvre des Tabernacles* ; l'assistance était nombreuse et distinguée.

Fondée, il y a trois ans, à l'instar de celle de Paris, sous l'influence de cet esprit de charité et de foi, qui a inspiré tant d'autres créations touchantes, dans ce siècle meilleur assurément qu'on ne le dit et qu'on ne le croit, l'*Œuvre des Tabernacles* a pour but de suppléer à l'insuffisance du revenu des paroisses peu riches, en leur donnant *gratuitement* les objets *indispensables pour le culte*, comme calices, ciboires, custodes, chasubles, chapes, rochets, linge-d'autel, etc., etc.

L'Œuvre se soutient par les souscriptions des Associés qui est de 50 centins par an, et tout le monde peut être membre de cette Association, par les dons soit en argent, soit en nature, étoffes, rubans, etc., par le travail gratuit des religieuses et des personnes charitables et zélées, qui

veulent appliquer leur talent et leur adresse à l'ornement des autels et des temples de Notre Seigneur. Ce travail est souvent considérable, et à l'exposition de cette année, comme à celle des années précédentes, on a pu voir des tentures d'autel, des aubes, des chasubles, des chapes, des étoles dont les broderies ont dû demander de longues heures de travail et d'assiduité.

Il serait à souhaiter qu'une Œuvre semblable s'établit dans tous les diocèses de l'Amérique. En attendant, l'Œuvre de Montréal étend sa bienfaisance à toutes les paroisses pauvres du Canada, aux diocèses des Etats Unis, et aux Missions de toute l'Amérique du Nord. L'œuvre aurait plus de ressources, si les âmes charitables de tout lieu y apportaient leurs concours, et dirigeaient, sur Montréal, leurs dons et leurs offrandes, qui leur retourneraient transformés, ou seraient appliqués à la destination qu'elles auraient désirée.

Le nombre des objets exposés, le 24, était considérable ; la vaste salle de la Communauté était encombrée ; chaque Couvent, chaque Académie de la Congrégation, avait sa table préparée par les dons et le travail des Elèves. Tous les autres Couvents, toutes les Académies, toutes les autres Communautés y pourraient s'y faire représenter avec la même facilité, et garder le privilége de pouvoir faire l'application de leur libéralité aux paroisses qu'elles désireraient secourir ; c'est ce que nous espérons voir un jour, lorsque l'œuvre, encore jeune, aura jeté de plus profondes racines et sera mieux connue.

Le bien qu'elle fait déjà est très-grand. Le chiffre total de la dernière exposition, j'en suis sûr, étonnerait le lecteur, et dépasserait ses prévisions. C'est par milliers de louis, qu'il faudrait déjà le représenter. Puisse donc cette *Œuvre* admirable *des Tabernacles* qui fait l'aumône à JÉSUS-CHRIST PAUVRE DANS SA VIE EUCHARISTIQUE, s'accroître encore, et voir s'augmenter de plus en plus le nombre de ses associées, et grossir le revenu de son budget qui, devenu un véritable trésor, profiterait à toute la splendeur du culte et à la solennité des saintes cérémonies ! car quand celles-ci s'accomplissent, comme elles le doivent, avec cette pompe touchante et cette simplicité majestueuse qui parlent au cœur en charmant les yeux, elles élèvent les âmes pieuses vers le ciel, alors même que les plus indifférentes ne peuvent les contempler sans émotion.

III.

De Rome nulle nouvelle d'importance générale, nous donnons à la place quelques nouvelles religieuses : L'Œuvre de la Propagation de la Foi, cette belle œuvre qui soutient les missions et qui aide les Apôtres à porter la connaissance de Jésus-Christ jusqu'aux extrémités du monde, a dernièrement publié son compte-rendu général pour 1868. Elle a recueilli cinq millions trois cent huit mille huit cent soixante et sept francs (5,308,867).

C'est une augmentation de 158,948, sur les collectes de l'année précédente. L'œuvre est donc en progrès, et les œuvres de toutes sortes qui se créent chaque jour, les offrandes de toute nature envoyées à Rome pour les besoins du Saint-Père, les sommes considérables consacrées à subvenir au besoin des pauvres, loin de nuire à cette œuvre par excellence, paraissent au contraire servir à la développer. Telle est la charité chrétienne, le bonheur que l'on goûte à donner à Dieu fait qu'on veut lui donner d'avantage.

On sait que c'est le *sou* par semaine, donné par les associés, qui produit la somme que nous venons d'inscrire, si l'on y ajoute les quelques dons particuliers qui sont faits à l'œuvre. On peut dire qu'en moyenne la somme totale représente un nombre d'associés qui ne s'élève pas à deux millions. C'est un beau chiffre, mais c'est trop peu, quand on songe que le monde compte 200 millions de catholiques. Il suffit d'indiquer ces chiffres pour montrer quels développements l'Œuvre pourrait prendre. Il faudrait pour les besoins des missions,dix millions d'associés et trente millions de francs, et ce serait moins encore que n'en dépense le protestantisme en Angleterre seulement, pour propager l'erreur dans les pays catholiques, et parmi les peuples païens. Mais on le sait, le zèle des missionnaires catholiques fait fructifier au centuple les faibles ressources dont ils disposent : comme ils se donnent eux-mêmes tout entiers, ils se trouvent plus riches que les missionnaires protestants : mais encore faut-il qu'ils aient au moins le strict nécessaire pour vivre, recueillir les orphelins, construire des asiles, des hopitaux, des écoles et des églises. C'est à nous chrétiens qui ne faisons qu'assister de loin à leurs combats et à leurs glorieuses souffrances, de contribuer à leur œuvre et de participer à leurs mérites, en sacrifiant quelque chose de notre superflu. Jamais aumône ne sera mieux placé qu'à soutenir et qu'à étendre l'Œuvre que le Sauveur a fondée lui-même par l'Incarnation et par ses prédications.

" Jamais peut-être, lisons nous dans les *Annales* de la Propagation de la foi, jamais peut-être les messagers de la bonne nouvelle ne sont allés la porter à la fois, sur tant de points divers, dans les îles perdues de l'Océan, comme à travers les neiges du pôle ; sur les côtes immenses de l'Afrique, comme au fond de l'Ouest, où la persécution, tantôt brutale, tantôt savante est en permanance : partout, les missionnaires combattent : partout, ils remplissent l'ordre du Maître : " ALLEZ, ENSEIGNEZ LES NATIONS."

" Jamais non plus les vocations ne furent plus nombreuses. C'est ainsi qu'une seule Congrégation a pu, dans ces vingt dernières années, donner autant de missionnaires à l'église, qu'elle lui en avait donné pendant des siècles. En présence de ce mouvement providentiel, l'œuvre providentielle aussi, qui est destinée au soutien matériel de l'apostolat, pourrait-elle ne pas redoubler d'efforts, pour égaler, s'il est possible, les ressources aux besoins ? Elle a présentement 272 missions à soutenir. Si considérable

que puisse paraître le chiffre des aumônes recueillies dans toute la chrétienté, qui ne voit cependant combien la part affectée à chaque mission se trouve insuffisante ? Que chacun de nos associés travaille donc à faire connaître l'œuvre, à la propager autour de lui : qu'il ne cesse de demander à celui qui veut le salut de tous les hommes un plus grand développement des moyens auxquels l'Auteur de toute grâce semble avoir attaché de nos jours la diffusion plus prompte et plus générale de la vérité."

Cet appel des Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et qui n'est que celui de l'Eglise même, sera entendu, nous l'espérons, et nous avons voulu pour notre faible part contribuer à la porter plus loin.

Des nouvelles récentes nous apprennent que la persécution sévit en Chine. Dans le district de Yéou-Yang-Tchéou, vaste territoire habité par des peuples que les Chinois n'ont soumis qu'assez récemment, les missions n'y ont été commencées que depuis cinq ou six ans. L'œuvre de Dieu marcha d'abord à grands pas : on comptait déjà plus de dix mille néophytes, lorsqu'éclata tout-à-coup un premier orage. Dès qu'il parut calmé, Mgr. Desflèches envoya à cette chrétienté M. Malihan, son provicaire, qui fut massacré par les païens le 27 Août 1865. Le chef des assassins était un nommé Tchang, implacable ennemi des chrétiens, que les mandarins poursuivirent d'abord, mais qui, aujourd'hui, est considéré comme un ami du bien public, quoiqu'il ait introduit dans la province des rebelles, qui mettent tout à feu et à sang : mais il a soin de faire tout retomber sur les chrétiens, et ce sont eux, ses victimes, qu'on accuse de troubler l'ordre, de menacer la sécurité de l'Etat : les mandarins sont donc de connivence avec lui.

Tchang vient de se signaler par de nouveaux exploits. Après l'assassinat de M. Malihan, le calme s'était un peu rétabli : mais dans les derniers mois de 1858, la tempête a éclaté de nouveau. On était dans les plus vives inquiétudes, excepté dans la ville même d'Yeou-Yang, où les mandarins civils et militaires avaient plusieurs fois donné les meilleures assurances à M. Rigaud, le missionnaire catholique qui s'y trouvait. Tout à-coup dans la matinée du 2 janvier 1869, une bande armée dirigée par Tchang, entre dans la ville, attaque l'enceinte murée qui entoure l'église des chrétiens et leurs établissements. Les mandarins laissent faire. Le préfet empêche même les chrétiens de se défendre en leur criant que s'ils se tiennent tranquilles, il répond de les sauver. C'était une perfidie. L'attaque continua, comme la porte solidement barrée ne cédait pas, on la fit sauter avec la poudre ; alors commença le massacre des chrétiens, M. Rigaud était à genoux devant l'autel, avec ses deux élèves Pierre Lieou et Paul Trin. Au moment où les meurtriers portent la main sur lui, il se lève et retombe frappé de deux coups de poignards. Il était déjà mort lorsqu'on lui trancha la tête. Les meurtriers incendièrent ensuite l'établissement de la mission : le corp de M. Rigaud fut en même temps brûlé par

ordre du mandarin, qui affirma dans son rapport qu'il avait péri victime d'un incendie fortuit.

Une centaine de chrétiens ont péri avec M. Rigaud ; les autres cherchèrent leur salut dans la fuite. Il y a dans cette province très-étendue près de vingt mille néophytes, dont les païens, encouragés par les mandarins, ont juré l'extermination. Mgr. Desflèches écrit qu'on ne peut songer à les abandonner, ce sont de nouveaux martyrs qui se préparent.

IV

Tout ce que l'on peut dire pour le moment du résultat des élections françaises, c'est que la majorité favorable au gouvernement formera les deux tiers de la chambre : l'opposition sera plus forte que dans la chambre précédente, mais opposition n'est pas hostilité. Le nombre des républicains est très-faible, au sein même de la gauche. Quelques désordres ont accompagné les élections dans plusieurs grandes villes, mais ils n'ont rien eu de l'importance qu'ont voulu leur donner les journaux à sensations : ils ont été moins grands que ceux qui, l'automne dernier, ont signalé les élections en Angleterre et que ceux qui accompagnent toutes les élections aux Etats-Unis.

Quelle sera l'attitude du gouvernement, en présence de la nouvelle Chambre, c'est ce qu'il est difficile de dire, peut-être même de prévoir. Les uns pensent que le *statu quo* sera maintenu : d'autres attendent des réformes plus libérales encore que celles déjà accordées. On s'attend à une modification du personnel ministériel, jusqu'ici rien n'est évident : tout est à l'état de rumeur, ce qui est certain, c'est que dans les régions gouvernementales on se préoccupe de l'attitude que doit prendre l'Empereur en face des Chambres, et dans les cercles politiques on s'attend à lui voir prendre de grandes résolutions.

Il y aurait un curieux parallèle à faire établir entre la situation de la Prusse et celle de la France. Tandis qu'en France les efforts réunis des Indépendants poussent l'Empire hors des voies du gouvernement personnel, tous les libéraux de l'Allemagne du Nord se coalisent pour renverser la dictature de M. de Bismark et arriver au rétablissement d'un parlementarisme sincère : c'est le trait principal de la situation actuelle et de la ressemblance qui pourrait s'étendre à bien d'autres détails. Il est aussi incontestable que M. de Bismark rencontre de vigoureuses oppositions de la part des Etats du Sud dans la réalisation de ses plans d'*Unification*. Le Reichstag a même poussé la résistance jusqu'à lui refuser les subsides pour le maintien de l'armée sur le pied dispendieux et énorme sur lequel l'a établie le ministre autocrate, et a été jusqu'à demander le licenciement d'une grande partie de cette armée.

La Russie poursuit à petit bruit la dénationalisation des Provinces Polonaises. Les Journaux nous apprennent qu'en Lithuanie, le gouvernement pratique la déportation en masse des familles polonaises qui sont envoyées dans les steppes de la Russie méridionale, et remplacées par des paysans de Smolensk et de Mohilew. Cette déportation s'effectue sans violence apparente ; par des vexations sans nombre dans le pays, par des promesses trompeuses sur la situation des établissements nouveaux qu'on leur propose, on détermine les paysans à émigrer ; tandis qu'on s'oppose avec soin au départ de toutes les familles d'origine russe ou finlandaise.

Le gouvernement autrichien, au contraire, s'attache à donner à la Galicie et aux Polonais ses sujets, toutes les concessions qu'ils réclament et qui peuvent y fortifier le sentiment national. L'usage de la langue polonaise dans les actes officiels devient obligatoire : Les députés sont dotés de l'inviolabilité parlementaire, pendant le temps de la session. Le gouvernement remet même aux autorités les fonds qu'il avait entre les mains. Ces mesures étaient réclamées l'année dernière par la Diète, le gouvernement autrichien ne voulut pas se les laisser arracher de force, il les abandonne aujourd'hui de bonne grâce, et ces concessions faites sans faiblesse, et cette réparation de la plus criante injustice ne pourront que raffermir les bonnes relations entre l'Autriche et la Galicie.

Les autres parties de l'Empire sont moins tranquilles. En Bohême le jeune parti Tchèque demande à son tour son autonomie, et se prépare à célébrer bruyamment la fête de Jean Huss. En présence des exigences qu'il formule aucune entente n'est possible.

Dans le Trentin, à Laybach, à Trieste, il y a eu des troubles, on a maltraité un officier, affiché des placards révolutionnaires, et demandé l'annexion à l'Italie.

La situation de l'Italie elle-même ne s'améliore guère. Dans ce malheureux pays, il n'y a que la révolution qui soit organisée, et les troubles éclatent de tous les côtés à la fois.

En Espagne, la situation n'est pas moins triste. Les cortès ont terminé la discussion du projet de Constitution, qui se composait de 112 articles, au milieu de tristes débats.

Après avoir décidé que l'Espagne n'aurait plus de religion d'Etat, les membres de cette constituante ont voté, 214 voix contre 71, que le Gouvernement de l'Espagne serait monarchique. Où trouver maintenant le souverain capable d'occuper le trône.

On raconte qu'avant son départ pour Cuba, le général Caballero de Rodas a déclaré ouvertement, dans une des galeries atttenantes à la salle des Cortès, qu'il n'y avait, selon lui, que deux candidats possibles au trône d'Espagne, le prince des Asturies et don Carlos de Bourbon ; " mais, a-t-il " ajouté, je ne conseille pas à mon pays d'accepter jamais pour roi le fils " de dona Isabelle ; car j'ai la conviction que l'avènement de ce jeune " prince inaugurerait une ère de représailles et de vengeances ; tandis " qu'au contraire don Carlos n'aurait aucune revanche à prendre ni aucune " rancune à exercer, pas plus pour lui que pour ses partisans."

Les affaires sont en attendant dans le plus déplorable état. Le commerce ne se ranime pas, l'industrie de la contrebande est la seule qui prospère. Les recettes de l'Etat sont d'un recouvrement de plus en plus difficiles, et elles présentent une baisse si énorme que, de toutes parts dans les principaux centres financiers, le mot de banqueroute circule comme la seule issue possible. Les routes sont couvertes de mendiants, les fabriques, les magasins se ferment. On pourrait résumer en trois mots la somme des *bienfaits* dont la Révolution de Septembre a comblé l'Espagne :

INCERTITUDE, STAGNATION, MISERE.

Quand donc les peuples qui, à chaque révolution voient leurs impôts et leurs malheurs augmenter, cesseront-ils de se laisser séduire par les ambitieux qui ont le talent de leur promettre beaucoup, et l'habileté de ne faire que leurs propres affaires !

Un événement heureux pour la famille royale de Belgique s'est accompli à Bruxelles, Mme la comtesse de Flandre a mis au monde un enfant de sexe masculin, auquel a été donné le nom de Louis. Cette nouvelle a été accueillie en Belgique avec une joie d'autant plus vive que la mort du duc de Brabant avait laissé le roi Léopold sans héritier direct, et que son frère le comte de Flandre était lui-même sans enfants. Le gouvernement belge et le peuple belge ont peut-être jeté dans ces derniers temps un regard quelque peu inquiet sur l'avenir, en voyant se succéder les uns aux autres les embarras intérieurs et extérieurs. L'heureuse délivrance de la comtesse de Flandre et ce nouveau gage donné à la perpétuité de la dynastie arrivent à propos pour éloigner les inquiétudes qu'ils avaient pu concevoir.

On a pu craindre qu'une rupture n'éclatât entre le vice-roi d'Egypte et le Sultan, son suzerain. Le vice-roi fait en ce moment son tour d'Europe. Il est allé à Florence ; il a été quelques jours à Vienne, à Berlin ; il est en ce moment à Paris ; il projetait d'aller à Saint-Petersbourg ; on fait à Londres des préparatifs pour le recevoir. Partout Nubar-Pacha, son conseiller, l'accompagne. Les souverains ne font pas de si longs voyages pour leur plaisir. On a dit que le vice-roi voulait, sous prétexte d'inviter les souverains à assister aux fêtes du percement de l'isthme de Suez, négocier la neutralisation du canal et obtenir en même temps la rupture du vasselage qui l'attache à la Turquie. La Porte s'est alarmée. Le journal la *Turquie* a publié un article sec, qui donnait au vice-roi de dures leçons. Il paraît qu'il les a comprises, et la *Correspondance autrichienne* s'est chargée d'atténuer l'impression fâcheuse que cet article aurait pu produire. On assure que le vice-roi aurait donné pendant son séjour à Vienne de nombreuses marques de déférences à l'égard du Sultan. Mais le secret de son voyage reste toujours inexpliqué.

V.

La question politique qui occupe le plus l'attention publique sur ce continent est celle de Cuba. Nous n'en avons point parlé jusqu'ici, quoiqu'il y ait six mois bientôt que l'Ile est insurgée contre le gouvernement espagnol, réclamant son indépendance plutôt que l'annexion aux Etats-Unis, qui n'en convoitent pas moins la Perle des Antilles.

Les troupes venues d'Espagne n'ont pu éteindre la révolte. Le général Dulce a eu à lutter contre l'insurrection, et contre la milice cubaine qui enfin a fini par mépriser son autorité, et l'a forcé de retourner en Espagne. Le Mexique, le Pérou, le Chili ont reconnu les insurgés comme belligérants, et plusieurs expéditions sont parties de New-York pour porter secours d'hommes, d'armes et de munitions aux Cubains révoltés. Si l'on veut avoir une idée exacte de la situation, on peut lire le rapport suivant du Maréchal Serrano aux Cortès espagnoles.

" L'insurrection de Cuba crée une difficulté immense quant à présent et peut-être aussi pour l'avenir. Les esprits, en effet, sont très-exaltés. Les passions sont surexcitées d'une manière incroyable, et l'attitude des partis est celle de la guerre. Le parti espagnol exalté, le parti insulaire exalté et blessé, une partie de ces hommes en état de révolte déclarée, un cri de ralliement, d'abord hypocrite, devenu ensuite un cri d'indépendance à tout prix, la clameur : *Mort à l'Espagne !* tel est le tableau de cette île

malheureuse où ont été commis des actes de barbarie flagrante, inouïe. Sans doute il y a parmi les insulaires de bons Espagnols affectionnant la mère-patrie. Mais il y a d'autres hommes qui se sont lancés entièrement dans l'insurrection et qui sont actuellement réfugiés à New-York, s'efforçant de travailler dans l'intérêt de l'insurrection, hommes hypocrites et perfides, qui, pendant que j'étais capitaine-général à Cuba, ont été mes amis et mes conseillers, me parlant de réformes et d'améliorations à faire, et, je dois le confesser, je n'ai pas deviné, je n'ai pas reconnu les vipères qu'alors je réchauffais dans mon sein. Pendant les trois années que j'ai passées à Cuba, j'ai proposé au gouvernement un système libéral complet, accueilli avec faveur par mon illustre et malheureux ami le duc de Tétuan.

" La traite n'existe plus, il y a longtemps ; un trafic aussi immoral est impossible. Le gouvernement a à ce sujet des idées bien arrêtées ; il sera inexorable à l'égard de quiconque enfreindra ses ordres, et toutefois il saura respecter des droits acquis.

" Assurément, quelle que soit la mesure réparatrice dictée par la prudence, il y aura toujours des pertes considérables. Mais le gouvernement est tenu de laisser aux propriétaires le temps nécessaire pour ne pas occasionner une grande perturbation de nature à entraîner la ruine de l'industrie, de l'agriculture et de la richesse de Cuba. Ce sera aux Cortès à voir si l'on devra adopter pour cette colonie le système adopté au Canada.

" Le gouvernement a un grand intérêt à ce que cette île ne se sépare pas de l'Espagne d'une manière violente et ruineuse pour elle. Sans doute il faut lui donner la forme de gouvernement et les institutions qui lui conviennent ; mais, au point de vue où en sont les choses à Cuba, il est bien difficile de savoir aujourd'hui ce que l'on devra et ce que l'on pourra faire. Si l'on peut regarder comme vaincues l'insurrection matérielle et la lutte armée, l'effet moral politique et social de la lutte est très-critique, et, quant à moi, je dois dire qu'il me paraît hasardeux, impossible même, d'en bien juger actuellement. Sachons attendre avec calme l'arrivée des députés de ce pays ; alors nous pourrons nous concerter avec eux et pourvoir aux besoins réels de ces contrées éloignées, du mieux qu'il conviendra à leur avenir, à leur condition spéciale et à la liberté, l'honneur et la gloire de notre Espagne bien-aimée. (Applaudissements.)

" J'ajoute que le gouvernement considère comme presque entièrement terminée l'insurrection de Cuba. En ce moment, j'apprends par des télégrammes, non officiels, il est vrai, mais sûrs cependant, que l'on annonce le débarquement de 700 flibustiers qui ont été battus, à qui l'on a pris 8 pièces et tué 80 hommes. Ceci peut donner la mesure de l'efficacité des secours recrutés dans les Etats-Unis, non du gouvernement des Etats-Unis, mais de ceux qui agitent la question dans les Etats-Unis. Car tout le monde connaît l'organisation de ce pays et les moyens qui existent, moyens tels, que l'opinion de qui que ce soit prévaut peut-être contre l'opinion du gouvernement en ces sortes d'affaires. Eh bien, cela fait, si la nouvelle est certaine, l'insurrection de Cuba ne saurait être considérée que comme vaincue.

Le Directoire de Montréal pour 1869-70 vient de paraitre : Inutile d'en faire ici l'éloge et d'en faire ressortir les avantages. Tout le monde connait depuis longtemps cette publication de Mr. John Lovell.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIETE DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A REALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE VI.

PAIX FOURRÉE DES IROQUOIS AVEC LES FRANÇAIS, LES HURONS ET LES ALGONQUINS. 1645. RUPTURE DE LA PAIX. 1646.

(*Suite.*)

I.

Pour faire la paix, M. de Montmagny demande des Iroquois captifs aux Hurons, qui les lui refusent.

La guerre avait diminué le commerce avec les sauvages alliés, qui n'apportaient plus, comme auparavant, des pelleteries aux colons : ce qui devait réduire le pays à une grande détresse. En vue de prévenir ce malheur, M. de Montmagny cherchait quelque moyen pour faire la paix avec les Iroquois ; le plus efficace eût été de leur rendre des prisonniers de leur nation ; mais il n'en avait aucun à leur offrir. Ayant appris que des sauvages alliés, qui se trouvaient aux Trois-Rivières, venaient de prendre à la guerre quelques Iroquois, il se rendit dans ce poste ; et, à l'aide de présents, il retira des mains des Algonquins un captif, déjà cruellement tourmenté par eux. Les Hurons en avaient deux autres ; mais ils refusèrent de les lui remettre, malgré tous les présents qu'il avait fait étaler dans la cour du Fort. L'un des capitaines Hurons lui dit même à ce sujet, d'un ton plein de fierté et de fâcherie : " Je suis homme de guerre, " et non marchand ; je suis venu pour combattre, et non pour trafiquer ; ma " gloire n'est point de rapporter des présents dans mon pays, mais d'y " amener des captifs ; je ne puis donc toucher ni à vos haches ni à vos " chaudières." Un autre capitaine Huron, pour adoucir ce qu'il y avait d'acerbe dans ce discours, dit alors à M. de Montmagny : " Ne te fâche

" pas : ce n'est pas par désobéissance que nous agissons de la sorte, mais " par la crainte de perdre l'honneur et la vie. Si l'on nous voyait retour- " ner dans notre pays avec des présents, on nous prendrait pour des mar- " chands avares, et non pour des guerriers. On dit que la rivière est " pleine d'ennemis, et si nous en rencontrons de plus forts que nous, nos pri- " sonniers Iroquois témoigneront que nous ne leur avons fait aucun mal, " et nous sauveront ainsi la vie." Ces Hurons, retournèrent donc dans leur pays, et conduisirent avec eux ces deux prisonniers.

II.

Sur la restitution d'un de leurs prisonniers, les Iroquois Agniers demandent la paix.

Cependant, l'année suivante, un capitaine Algonquin, ayant pris deux Iroquois, les donna à M. de Montmagny, et celui-ci, pour engager leurs compatriotes à la paix, en renvoya un, qui était capitaine Agnier, avec promesse de rendre l'autre, ainsi que l'Iroquois qu'on lui avait remis l'année précédente. En effet, au mois de juillet 1645, arrivèrent au Fort Richelieu trois Iroquois ramenant un prisonnier Français, nommé Guillaume Coûture, dans l'intention d'offrir eux-mêmes la paix aux Français, aux Algonquins et aux Hurons; et comme ils devaient pour cela se rendre aux Trois-Rivières, à Richelieu on leur fournit une chaloupe qui les y conduisit. Le plus remarquable des trois, voyant les habitants des Trois-Rivières courir sur le bord du fleuve à leur arrivée, se lève debout sur l'avant de la chaloupe, et faisant signe de la main pour qu'on l'écoutât, il s'écrie : " Mes frères, j'ai quitté mon pays pour venir vous voir ; me voilà " enfin arrivé sur vos terres. On m'a dit, à mon départ, que je venais " chercher la mort et que je ne verrais plus ma patrie ; mais je me suis " volontairement exposé pour le bien de la paix. Je viens donc entrer " dans les desseins des Français, des Hurons et des Algonquins, et vous " communiquer les pensées de tout mon pays." Après ces paroles, on tira de la chaloupe un coup de pierrier, et on répondit du Fort par un coup de canon, en signe de mutuelle réjouissance. Ces députés, ayant mis pied à terre, furent conduits à la chambre de M. de Champflour, gouverneur des Trois-Rivières, qui leur fit un fort bon accueil, et dépêcha, le même jour, un canot à M. de Montmagny, pour l'informer de leur venue. Il arriva de Québec et leur donna audience.

III.

Conclusion de la paix avec les Iroquois.

Elle eut lieu dans la cour du Fort, où l'on avait étendu de grandes voiles contre l'ardeur du soleil, et au milieu étaient plantées deux perches, avec une corde attachée de l'une à l'autre, pour y suspendre les présents des Iroquois. Ils consistaient en dix-sept colliers de porcelaine, dont une partie était sur les corps des ambassadeurs, en guise d'ornements ; les

autres présents étaient renfermés dans un petit sac placé près d'eux. Enfin, tout le monde étant assemblé, et chacun ayant pris sa place, le plus considérable des députés, qui était d'une haute stature et presque tout couvert de porcelaine, se leva, et regardant le soleil, puis tournant ses yeux sur toute la compagnie, commença une suite de harangues emphatiques, conformes au génie de ces barbares, et attacha successivement ses colliers au lieu désigné. Le lendemain, M. de Montmagny fit un festin à toutes les nations sauvages qui se trouvaient aux Trois-Rivières, pour les exhorter à bannir de leurs cœurs les défiances qui pourraient les diviser entre eux ; et le quatorzième jour du même mois, il répondit aux présents des Iroquois par quatorze présents, qui tous avaient leur signification, conformément à l'usage de ces peuples. Les Iroquois les reçurent avec de grands témoignages de satisfaction, en poussant trois cris à chaque présent qui leur était fait. Ainsi fut conclue la paix avec les Iroquois Agniers, à condition qu'ils ne feraient aucun acte d'hostilité à l'égard des Hurons et des autres nations alliées à la France, jusqu'à ce que les principaux de ces mêmes nations, qui n'étaient pas présents, eussent traité avec eux. Le lendemain, quinzième de juillet, qui était un samedi, M. de Montmagny leur donna deux jeunes garçons Français, tant pour leur témoigner la confiance qu'il avait en leur promesse que pour les aider à reconduire leurs canots et leurs présents. Celui des députés qui avait pris la parole, voyant tous ses gens embarqués, éleva la voix et dit aux Français et aux sauvages qui étaient sur la rive du fleuve : " Adieu, mes frères, je suis de vos " parents, je m'en vais rapporter de bonnes nouvelles en notre pays." Puis, se tournant vers M. de Montmagny : " Onontio, dit-il, je ne pensais pas " reporter ma tête, que j'avais hasardée, ni qu'elle dût ressortir de vos " portes, et je m'en retourne comblé de bienveillance et d'honneurs, et " chargé de présents." Les sauvages répondirent par des décharges de mousquets, et le Fort tira le canon au même instant.

IV.

Confirmation de la paix par les Iroquois.

Le 15 septembre suivant, comme les sauvages de toutes ces nations étaient assemblés aux Trois-Rivières, on vit arriver un canot qui portait cinq Iroquois. Ils assurèrent que les présents d'Onontio avaient été portés dans leur pays, pour la confirmation de la paix, et que, dans peu de jours, on recevrait leurs ambassadeurs. En effet, deux jours après, ils arrivèrent, au nombre de quatre, ce qui donna de la joie à tous les Français, et à plus de quatre cents sauvages de toutes ces nations, qui se trouvaient alors aux Trois-Rivières. Enfin, le 23 septembre, les députés Iroquois, accompagnés de deux Français, de deux Algonquins et de deux Hurons, partirent pour leur pays, après avoir laissé trois hommes de leur nation, en signe de leur fidélité à garder l'alliance.

V.

Après la paix conclue, M. de Maisonneuve fait un voyage en France.

Cette année 1645, M. de Maisonneuve eut la douleur de perdre son père, dont on lui apprit immédiatement la mort, en le priant de repasser en France pour y régler ses intérêts domestiques. Ce commencement de paix avec les Iroquois lui fit juger, avec raison, que sa présence n'était pas nécessaire alors à Villemarie, et il profita de la circonstance pour ramener avec lui le sieur de Labarre, et délivrer le pays de cet hypocrite, dont les exemples auraient pu devenir pernicieux aux colons. C'était le premier voyage que M. de Maisonneuve faisait en France, depuis son départ de ce pays, en 1641. Les habitants de Villemarie, dont il semblait être la protection et le salut par sa seule présence, ne purent se défendre d'une vive affliction en le voyant partir ; et ne se consolèrent que par les assurances réitérées qu'il leur donna d'un prochain retour (*). M. de Maisonneuve, ayant donc mis ordre à toutes choses, laissa le gouvernement de Villemarie à M. d'Ailleboust en son absence, et partit pour Québec, où il mit à la voile le 24 octobre de cette année 1645. La flotte se composait de cinq vaisseaux, chargés, disait-on, de vingt mille livres pesant de castor, pour le compte des habitants, et de dix mille livres pour la Compagnie de la Nouvelle-France. Le castor se vendant alors dix ou onze francs la livre, cette riche cargaison reproduisait, pour les habitants, la valeur de plus de deux cent mille livres de francs, et celle de plus de cent mille pour la, Compagnie. Ce fut l'un des heureux effets que produisit, pour le pays, la paix qu'on venait de conclure avec les Iroquois. M. de Répentigny, dont on a déjà parlé, était amiral de cette flotte, et son frère, M. de Tilly, commandait *la Notre-Dame de Montréal*, qui conduisait M. de Maisonneuve. Au moment où M. de Répentigny sortait du Fort, on tira trois coups de canon, et lorsqu'il s'embarqua dans la chaloupe, on tira du magasin trois autres coups ; enfin, tous ces vaisseaux levant l'ancre, saluèrent de leur côté, le gouverneur par d'autres décharges.

VI.

Le P. de Noüe meurt victime de sa charité, en allant au Fort Richelieu.

Au mois de janvier de l'année suivante 1646, le P. Anne de Noüe profita de la liberté que lui donnait la paix avec les Iroquois, pour aller administrer les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie aux Français restés en garnison au Fort Richelieu. Il partit des Trois-Rivières, en compagnie de deux soldats et d'un Huron, marchant chacun sur des raquettes, à cause des neiges fort élevées qui couvraient le pays. La pre-

(*) La peine très-sensible qu'éprouva mademoiselle Mance de cette privation momentanée fut adoucie par une lettre qu'elle reçut alors de *la bienfaitrice inconnue*. Nous avons dit que l'année précédente, cette charitable dame avait fondé deux mille livres de rente pour l'entretien de l'hôpital et la subsistance des personnes chargées de la conduite de cet établissement. Lorsque mademoiselle Mance eut appris cette nouvelle, elle écrivit à madame de Bullion : "Si vous pouviez faire encore une charité, qui serait que " j'eusse la subsistance pour moi et ma servante, et que les deux mille livres de rente que " vous avez données fussent entièrement destinées aux pauvres, on aurait le meilleur " moyen de les assister. J'ai de la peine à vous faire cette demande ; mais vos bontés " sont si grandes, que j'aurais peur d'un reproche éternel, si je manquais à vous la pro- " poser." Ce peu de paroles eut aussitôt l'effet que mademoiselle Mance s'en était promis ; car, avant le départ de M. de Maisonneuve, elle reçut de madame de Bullion cette réponse : " J'ai plus d'envie de vous donner les choses nécessaires que vous n'en avez de " me les demander. Pour cela, j'ai mis vingt mille livres entre les mains de la Compa- " gnie de Montréal, pour vous les placer à rentes, afin que vous serviez les pauvres sans " leur être à charge ; et, outre cela, je vous envoie deux mille livres, cette année, pour " être employées suivant votre bon plaisir."

mière journée, ils ne purent faire que six lieues, et encore avec bien de la peine, à cause des difficultés de la marche, et se construisirent, le soir, une cabane avec des branches d'arbre, pour y passer la nuit. Le P. de Noüe ayant remarqué que les deux soldats, peu accoutumés à aller en raquettes, avaient de la peine à traîner le bagage après eux, se lève à deux heures environ après minuit, et se met à gagner les devants, pour donner avis aux soldats du Fort Richelieu d'aller secourir leurs camarades. Mais cette charité lui coûta la vie : n'ayant point de boussole pour se guider, il s'égara, et fut ensuite trouvé gelé, sur la neige, vis-à-vis de l'île Platte. (*)

VII.

A la faveur de la paix, des sauvages vont à Sillery, aux Trois-Rivières, à Villemarie.

Cependant, de leur côté, les Algonquins et les Hurons, à la faveur de la paix, qui leur laissait les chemins libres, affluaient aux habitations Françaises : " C'est ce qui me fait penser, écrivait le P. Jérôme Lallemant, " que le temps de la conversion de ce nouveau monde est enfin venu, et " que l'esprit de Dieu veut conduire ces pauvres peuples à la fin pour " laquelle il les a créés. Plusieurs choses, à ce que je puis recon- " naître, ont contribué à ce bonheur : le bon état dans lequel Messieurs " de la Compagnie de la Nouvelle-France ont mis le pays et la colonie (en " abandonnant le commerce des pelleteries aux habitants), le secours et " l'assistance qu'ont donnés Messieurs de Montréal, la piété et le bon " exemple des habitants, et particulièrement la charité des deux familles " religieuses de l'Hôpital et des Ursulines." Un grand nombre de sauvages abordaient, en effet, de toutes parts, à Sillery, pour s'y faire instruire, et un plus grand nombre encore aux Trois-Rivières, quoique, parmi ceux-ci, il y eût beaucoup de païens, et même quelques apostats qui allaient à cette habitation pour se pourvoir des choses nécessaires à la chasse. Dans l'île de Montréal, les Français passèrent cette année en assurance, depuis la paix faite avec les Iroquois, et eurent toujours auprès d'eux quelques sauvages de toutes ces nations. Le Borgne de l'Ile, capitaine Algonquin, dont nous avons parlé, s'y rendit avec ceux de sa tribu, ainsi que chez le capitaine de la nation d'Iroquet et un autre capitaine, chacun accompagné des siens, résolus d'y demeurer et de semer du blé d'Inde au printemps. Mais les faux bruits qui coururent, que les Agniers n'avaient fait qu'une paix feinte, firent déloger le Borgne de l'Ile ; il se retira aux Trois-Rivières avec une partie de ses gens.

(*) Un autre missionnaire de la même Compagnie, dont nous avons déjà parlé, le P. Ennemond Massé, mourut le 12 mai suivant à la résidence de Saint-Joseph, dans la soixante-douzième année de son âge. Lui et le P. de Noüe ne furent pas cependant les premiers Jésuites décédés en Canada. Déjà le P. Charles Raimbeault était mort à Quebec, le 22 octobre 1642, et M. de Montmagny, qui estimait sa vertu, avait même désiré qu'il fût inhumé auprès du corps de Champlain, à qui on avait érigé un sépulcre particulier pour honorer sa mémoire. Enfin, six jours après la mort du P. Raimbeault, le Canada avait fait une perte considérable dans la personne du sieur Nicolet, qui avait demeuré vingt-cinq ans dans le pays en qualité d'interprète et de commis des Compagnies qui s'étaient succédé. Il venait de s'embarquer à Québec, sur les sept heures du soir, pour aller aux Trois-Rivières, afin d'y traiter de la délivrance d'un sauvage, lorsque, avant que sa chaloupe fut arrivée à Sillery, une horrible tempête s'étant élevée sur le fleuve Saint-Laurent, la remplit d'eau et la coula à fond, après lui avoir fait faire deux ou trois tours dans l'eau ; et Nicolet, qui ne savait pas nager, se noya, ainsi que plusieurs autres qui voyageaient dans sa compagnie. Ce n'était pas le seul voyage où il s'était ainsi exposé au danger de la mort pour le bien et le salut des sauvages. " Il l'a fait fort souvent, dit " le P. Vimont, et nous a laissé des exemples qui tiennent de la vie apostolique, et sont " dignes de l'imitation des Religieux les plus fervents."

Le reste, ainsi que les deux autres tribus, dont nous parlons, prirent la détermination de rester à Villemarie, et y passèrent, en effet, tout l'hiver, où ils firent une chasse abondante, et cultivèrent quelques terres lorsque le printemps fut venu.

VIII.

Réponse d'un Néophyte sur les avantages de la paix avec les Iroquois.

Madame d'Ailleboust, qui s'était exercée à l'étude des langues sauvages depuis son arrivée à Villemarie, et entendait assez bien l'Algonquin, demanda un jour, à un bon néophyte de cette nation, quelles pensées il avait eues en voyant les Iroquois arriver aux Trois-Rivières pour traiter de la paix. Ce sauvage, prenant alors son bonnet, joignant ensuite les mains et élevant les yeux au Ciel, parut vivement touché, et répondit : " Hélas ! " je disais dans mon cœur, parlant à Celui qui a tout fait : Ces gens ne te " connaissent pas ; la paix leur apportera de grands biens : car ils seront " instruits, et nous serons avec eux dans le Ciel. Je ne me réjouissais " pas tant d'être délivré de la main et de la dent de ces peuples cruels " que de les voir dans la disposition d'être faits enfants de Dieu : nous ne " serons plus avec eux qu'une même chose. Voilà ce que je pensais." M. d'Ailleboust, qui était présent, fut ravi de trouver des sentiments si élevés et si purs dans l'âme d'un barbare. Mais il s'en fallait beaucoup que les Iroquois fussent dans les sentiments que supposait ici ce néophyt. Ils n'avaient demandé la paix qu'à dessein de la rompre ensuite, et de rallumer la guerre avec plus d'avantage pour eux ; du moins, tous les Iroquois qui venaiant à Villemarie, depuis la paix, donnaient une idée assez peu avantageuse de leur sincérité et de leurs dispositions à l'égard des Français, et bien peu d'espérance de les voir embrasser le Christianisme.

IX.

Après la paix, les Agniers vont à Villemarie, où ils donnent des preuves de leur mauvaise foi.

Comme l'île de Montréal était, en quelque sorte, frontière des Iroquois d'Agnié, il y eut, presque tout l'hiver, des sauvages de cette nation, qui venaient y voir, par curiosité, les Français et les Algonquins ; et, dans le séjour qu'ils y faisaient, ils prenaient plaisir à reconnaître les lieux où ils étaient venus en guerre, ceux où ils avaient fait des prisonniers ou massacré des Français ou des Algonquins. Quand on leur demandait comment ils en avaient usé, dans leur pays, envers ces captifs : " Nous n'étions pas " présents, répondaient-ils, lorsqu'on les amena dans nos bourgades ;" et ls assuraient, avec impudence, qu'on ne les avait pas tourmentés. On savait cependant le contraire à Villemarie ; car un jeune Algonquin, échappé des mains des Iroquois, avait attesté avoir vu brûler vifs les Français dont nous parlons ; et que même les Iroquois n'avaient traité aucuns prisonniers avec plus de rage qu'ils ne le firent à l'égard de ceux-ci. Il avait ajouté que ces infortunés Français, joignant les mains au milieu des flammes, avaient le regard fixé vers le ciel ; qu'enfin des Algonquins captifs dans le même pays, les voyant dans ces horribles souffrances, ne pouvaient contenir leurs larmes, se baissant et se cachant pour pleurer. Le P. Isaac Jogues, qui se trouvait alors à Villemarie, profitait néanmoins de ces rencontres pour entretenir dans ces Iroquois le désir de continuer la paix, et s'efforçait de les disposer d'avance à écouter ses paroles lorsqu'il irait un jour en mission dans leur pays, selon le dessein qu'il avait formé déjà. Mais tout était encore à faire pour les amener à la lumière de la foi. (*A continuer.*)

LE CONCILE ŒCUMENIQUE.

Préoccupations des Chroniqueurs.—Caractère du Futur Concile.—L'indifférentisme.—Rapports entre l'Eglise et l'Etat.—Le Mariage.—Le Pouvoir temporel du Pape.—L'Obéissance aux pouvoirs civils.—Les droits de l'Etat.—L'infaillibilité du Pape.—Concordats.—Préparatifs du Concile.—Conciles de Smyrne et de Baltimore.—Ambassadeur français au Concile.—La Chasuble et la Chapé de Pie IX.

I.

La grande préoccupation des journaux, des Revues, de celles surtout, qui veulent à tout prix entretenir leurs lecteurs du prochain Concile, qu'il y ait nouvelles ou non, c'est de chercher quelles pourront être les questions soumises ou traitées au Concile, et dans quel sens elles seront décidées. Mais les mieux informées savent peu de chose, ou ne savent que ce que tout le monde peut savoir, que les erreurs du temps signalées dans les dernières Bulles des souverains pontifes, que les points indiqués par le *Syllabus* seront probablement la matière de l'étude et des décrets du Saint Concile. A cette occasion, des thèses se posent et se développent très au long, sur plusieurs de ces points, et par ce moyen on parvient à servir chaque semaine à ses lecteurs une chronique du Concile.

Ce que les autres font, pourquoi ne le ferions-nous pas ? Nous ne voulons pourtant point entrer dans la sphère des controverses, mais nous pouvons indiquer ici, d'après la *Revue de Dublin* et d'autres, les questions qui seront probablement soumises à l'appréciation des Pères du Concile.

Et d'abord on s'attend à ce que le Concile du Vatican ait un caractère nécessairement politique, en même temps que religieux. " Sous Pie IX, dit l'estimable Revue irlandaise, l'Eglise combat plutôt contre les désordres politiques et sociaux que contre les fausses théories religieuses, plutôt contre les erreurs philosophiques et politico-religieuses que contre les erreurs théologiques. Il est donc probable que le Concile s'occupera de la liberté des Cultes, de la Presse, de la théorie des faits accomplis, de la non-intervention, des rapports entre l'Eglise et l'Etat, de l'éducation, de l'enseignement, des principes modernes sur le progrès, sur la civilisation ; mais il jugera les questions d'après les règles éternelles de la vérité religieuse et morale, sans descendre dans la sphère variable de la politique et des intérêts humains, se maintenant toujours sur les hauteurs, où la vérité et la justice demeurent immuables. Le Concile donnera la règle, aux politiques de l'expliquer selon l'esprit qui l'aura dictée pour le plus grand bien des peuples et des sociétés.

La même Revue estime que l'*Indifférentisme* pour qui toutes les religions ont des droits égaux, occupera également l'attention des théologiens

du Concile. Dès 1856, Pie IX a dénoncé cette nouvelle plaie sociale dans sa lettre aux Evêques d'Autriche : " Vous voyez, leur disait-il, quels dommages innombrables et funestes cause à la société chrétienne et civile la hideuse erreur de l'*indifférentisme*. Par elle sont mis en oubli nos devoirs envers ce Dieu en qui nous vivons, nous agissons et nous existons ; par elle on cesse de s'occuper de la très-sainte religion ; par elle sont ébranlés et presque détruits les fondements mêmes de tout droit, de toute justice et de toute vertu.

Après cette question la *Revue du Monde Catholique*, à la suite de la *Revue de Dublin*, poursuit l'indication des points qui peuvent être débattus prochainement au Vatican.

Les nombreux passages de la bulle et des encycliques pontificales où le Pape déclare qu'il est de son devoir de veiller au bien-être de la société civile, permettent de penser que le Concile fera quelque déclaration doctrinale sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Du reste, le sens de cette déclaration ne saurait être douteux : la bulle *Unam sanctam* enseigne le pouvoir indirect du Pape sur les choses temporelles en tant qu'elles sont liées avec la religion; et Suarez atteste que c'est là une définition reçue et approuvée par le consentement commun de l'Eglise (*De fide*, d. 28, s. 3, No. 22.) On pourra trouver qu'il est inutile et inopportun de faire cette déclaration, comme de rappeler que l'Etat a le droit et en certains cas le devoir de réprimer par des peines légales les violateurs de la loi catholique ; mais la *Revue de Dublin* estime que la déclaration serait d'autant plus opportune qu'il importe davantage de signaler toutes les erreurs qui proviennent du libéralisme.

La large place donnée dans le *Syllabus* aux propositions erronées sur le sacrement de mariage permet aussi de croire que le Concile s'occupera sérieusement des questions relatives à ce sacrement. Les encouragements donnés au *mariage civil* dans plusieurs Etats catholiques, rendent très-opportune pour les particuliers et pour les hommes d'Etat la déclaration de cette vérité, que l'union de deux personnes baptisées n'est qu'un concubinage et un péché mortel, lorsqu'elle n'est pas sanctionnée par le sacrement de mariage.

Le Saint-Père regarde son principat civil comme la pierre angulaire de la société politique chrétienne ; il en a revendiqué la possession de la façon la plus énergique pendant tout son pontificat, et il impose aux catholiques l'obligation d'en reconnaître la nécessité morale ; nul doute que le Concile n'affirme de nouveau cette obligation.

L'esprit de révolution et d'anarchie est l'un des plus grands maux auxquels le Concile doit apporter remède ; il est donc probable qu'il proclamera l'obligation d'obéir aux autorités civiles, et il est possible qu'il entre dans quelques développements à cet égard. Quel est le degré de malversation qui fait qu'un prince cesse d'être *légitime* et qu'on n'est plus obligé

de lui obéir ? Comment doit-on se conduire vis-à-vis des gouvernements *de droit* et des gouvernements *de fait ?* Comment doit-on régler l'obéissance dans les monarchies constitutionnelles où l'autorité suprême ne réside pas exclusivement dans la personne du prince, mais en même temps dans un corps gouvernant désigné par la constitution ? Autant de questions très-délicates sur lesquelles la conscience chrétienne peut désirer des lumières, et sur lesquelles le Concile pourra être appelé à se prononcer.

Il est une autre classe de questions sociales sur lesquelles la lumière n'est pas moins désirable. L'Eglise mise à part, quel degré d'autorité Dieu a-t-il donné au gouvernement civil sur la famille, sur l'éducation et même sur la propriété ? Jusqu'à quel point, par exemple, la notion de l'enseignement et de l'éducation obligatoire implique-t-elle une usurpation de l'Etat sur les pouvoirs qui ne lui appartiennent pas ?

Nous avons parlé, dans notre dernière Chronique, d'une pétition adressée au Saint-Père à l'occasion du Concile, sur le droit des gens et sur la morale internationale ; le Concile jugera t-il à propos de l'examiner et de donner là-dessus quelques décisions ?

L'infaillibilité pontificale sera-t-elle définie ? Nous n'avons pas besoin de dire combien nous le désirons et combien le désire la grande majorité, la presque unanimité des catholiques de tous les pays. Il est certain que cette infaillibilité existe ; est-il temps de la définir ? Si l'on demande pour cela que la conviction des catholiques soit formée et que l'épiscopat se soit prononcé dans ce sens en plusieurs circonstances solennelles, l'opportunité de la définition ne peut pas être contestable. Mais nous devons dire que la bulle d'indiction ne fait aucune allusion à cette question, et qu'il convient d'attendre sur ce point ce que le Saint-Esprit suggérera aux Pères du Concile, tout en manifestant nos désirs et en assurant que la définition de l'infaillibilité pontificale, telle qu'on l'entend en théologie, serait pour les catholiques l'objet d'une aussi grande joie que l'a été la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

Comment sera décidée la question des rapports entre l'Eglise et l'Etat ? Il est certain qu'elle ne sera pas décidée dans le sens de la séparation. La Religion est l'âme des sociétés, l'Eglise ne décrètera jamais la mort de celles-ci. Mais il importe de bien s'entendre sur le sens de ces mots : l'union de l'Eglise et de l'Etat.

Il y a une union *normale* entre l'Eglise et l'Etat : c'est celle qui présente le gouvernement civil comme sincèrement catholique, et comme ayant le pouvoir de gouverner selon ses convictions. Dans cette situation, l'Eglise a tous les droits qu'elle peut réclamer. Mais c'est là une situation du passé ; cette union normale n'existe plus nulle part ailleurs que dans les Etats de l'Eglise.

Quelques-uns entendent par l'union de l'Eglise et de l'Etat une union telle, que ces deux sociétés n'en font véritablement qu'une, qui est en

réalité absorbée par l'Etat, comme on l'a vu longtemps en Angleterre, comme on le voit en Russie, comme on cherche à l'introduire partout où le pouvoir civil veut dominer et absorber à son profit le pouvoir spirituel. Mais ce n'est plus l'union, c'est la confusion, car l'union suppose la distinction; et, ici, l'Eglise ne peut plus se distinguer de l'Etat. Il est clair que ni le Concile ni le saint-siége ne peuvent approuver une pareille union.

Enfin, il existe un troisième mode d'union qui est devenu la situation habituelle de l'Eglise dans les pays catholiques ; c'est l'union produite par les concordats, au moyen desquels les deux puissances se font de mutuelles concessions afin d'arriver à un bon accord. Quand nous disons de mutuelles concessions, nous employons le langage ordinaire, car, s'il est vrai que l'Eglise fait des concessions, et souvent de très-importantes, dans le but d'éviter de plus grands maux et de procurer le plus de bien possible, dans des circonstances données, à la société chrétienne, il n'est pas moins vrai de dire que les prétendues concessions de l'Etat ne sont que la renonciation de sa part à des droits usurpés et la réparation d'injustices précédemment commises. Les concordats font donc un grand bien, mais il est clair qu'ils ne rétablissent pas complètement l'union normale entre l'Eglise et l'Etat, puisqu'ils forcent l'Eglise à faire des concessions qui sont une diminution de ses droits ; dans les circonstances actuelles, ils sont souvent le meilleur moyen de conserver la concorde entre l'Eglise et l'Etat, mais ils ne sont pas l'idéal qui s'est autrefois réalisé et qu'il est permis de désirer pour l'avenir."

C'est ainsi que les Journaux catholiques, sans vouloir pénétrer le secret inviolable des Congrégations romaines, sans avoir la prétention de leur tracer un plan, s'efforcent de pressentir qu'elle sera l'œuvre du Concile, sans cependant assurer qu'elle sera telle qu'ils l'entrevoient.

II.

Les préparatifs à Rome, se poursuivent avec une étonnante activité, et l'on sent au tressaillement du monde entier, que l'Esprit-Saint lui-même agite les âmes comme au temps des Apôtres. Les commissions préparatoires ont fortement avancé leurs travaux. En France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie paraissent des écrits où sont étudiées les questions relatives au Concile. Les évêques publient de nouvelles Instructions Pastorales à l'occasion de l'Indulgence jubilaire que Pie IX vient d'accorder ; les protestants d'Allemagne et d'Angleterre tournent leurs regards vers Rome, avec des sentiments d'espérance, ou s'irritent d'un mouvement qui menace l'hérésie ; le schisme Oriental se préoccupe, et l'incrédulité, qui voulait d'abord railler, reconnaît qu'un Concile œcuménique, n'est pas un événement ordinaire ; tous sont obligés d'avouer que cette Eglise catholique qu'on se plaît tant à représenter comme décrépite et mourante, est au

contraire pleine de vie, et que cette institution de la Papauté, contre laquelle s'élève tant de clameurs, de passions et de haines, ne fait que grandir et se fortifier, comme ces grands chênes plantés sur les montagnes, dont les tempêtes ne font que consolider les racines, qui s'enfoncent de plus en plus dans le sol, pendant que la tige s'élance vers le ciel et que les branches s'étendent dans tous les sens.

Des conciles provinciaux viennent à leur tour, dans plusieurs pays, préparer l'œuvre du Concile général. Il vient de s'en tenir un à Smyrne sous la présidence de Mgr. Spaccapietra : tous les évêques du rite latin de la Turquie et de la Grèce s'y trouvaient : on s'y est occupé de discipline et de rite, et l'on y a étudié les questions relatives à la réunion des Orientaux. D'un autre côté, le synode patriarcal du rite arménien est convoqué ; il s'est ouvert à Constantinople, le 17 juillet, sous la présidence de Mgr. Hassoun : on comptait qu'il s'y trouverait vingt évêques. La vénérable assemblée a dû s'occuper particulièrement de la discipline, du rite et de la liturgie de cette église d'Arménie, dont le courage et la persévérance ne se sont jamais trouvés en défaut.

Ainsi les églises d'Orient demeurées fidèles ne demeurent pas oisives; elles travaillent à ramener les églises séparées. Entourées d'écueils, placées sur le terrain de la lutte,comme de valeureux soldats,elles se reposent du combat, en fourbissant leurs armes. Pendant de longs siècles leur mérite a été de résister au schisme, et aujourd'hui elles vont l'attaquer dans ses propres foyers. Sans parler d'autres œuvres, il y a en Bulgarie un noyau de prêtres qui font d'héroïques efforts pour se maintenir au poste où la Providence les a placés, et loin de reculer, ils avancent. Si le dévouement sans borne, l'abnégation absolue, l'amour de la vérité et le zèle de la charité sont encore comptés pour quelque chose dans ce monde, ces missionnaires auront, un jour, une belle page dans l'histoire de la péninsule formée par la chaîne des Balkans.

Tout près de nous, nous avons à signaler le dixième concile provincial de Baltimore. Ce concile s'est proposé d'étudier les moyens d'assurer les fruits du Concile Plénier de 1866, dont nous avons déjà parlé, et de préparer les questions qui pourront être portées au Concile œcuménique. La Lettre pastorale des Evêques du concile aborde l'une après l'autre les principales erreurs qui prévalent dans la grande république Américaine.

La première cause de la dépravation des mœurs, ils l'attribuent au système d'écoles communes et sans Dieu qui couvrent les Etats-Unis.

Après avoir recommandé la *société de publication catholique* de New-York, les Pères du concile s'élèvent contre le crime infâme de l'infanticide avant la naissance : ils s'élèvent contre les danses *rondes* ou *Allemandes*. Ils recommandent les Noirs à la vigilance des pasteurs : l'établissement de nouvaux asiles d'orphelins et de délaissés ; la stricte obéissance de la discipline ecclésiatique, et l'obéissance aux évêques. Enfin la Lettre pastorale se termine par un appel à se réjouir dans le Seigneur à l'occasion du Jubilé de Pie IX.

Nous terminons cette Chronique par une nouvelle, qui est le démenti de tant de bruits contradictoires au sujet de l'attitude du gouvernement français vis-à-vis de Rome , et qui tous, comme tant d'autres de mauvais aloi, proviennent de source italienne ou anglaise, hostile à la France.

A l'occasion de l'anniversaire du couronnement de Pie IX, l'ambassadeur français, M. de Banneville, a fait des ouvertures auprès de la Cour pontifi-

cale, pour que le Gouvernement français soit représenté au Concile : promettant, de nouveau, le maintien de l'ordre et de la sécurité publics pendant toute la durée de l'auguste assemblée. Le Saint-Père a accueilli ces ouvertures avec une grande joie, et espère que l'exemple de la France sera suivi par toutes les autres puissances catholiques.

L'*Univers* croit pouvoir assurer que le Gouvernement sera représenté par des évêques.

Par cette démarche, le Gouvernement de l'Empereur a protesté contre les bruits malveillants des partis qui s'efforçaient de présenter la France de connivence avec la Bavière, la Prusse et l'Italie, pour empêcher la tenue du Concile général.

Une souscription a été ouverte à Lyon pour offrir au Saint-Père, à l'occasion du Concile œcuménique, une Chasuble et une Chape, chefs-d'œuvre de la fabrication lyonnaise déjà si renommée.

Cette pensée a rencontré dans la population l'accueil le plus sympathique, et fait tout espérer qu'elle pourra être réalisée avec un entier succès.

L'ordonnance des sujets et le dessin des cartons ont été confiés au sentiment éminemment chrétien et au crayon délicat de M. Charles Franchet, architecte.

L'artiste, heureusement inspiré, a placé au centre de la croix de devant, le Sacré-Cœur de Jésus, exprimant une dévotion pour laquelle Pie IX a une dilection particulière.

Sur le dos, au milieu de la colonne perpendiculaire décrite par les galons, est encadrée dans une auréole elliptique la figure du Christ enseignant, autour duquel on lit ces paroles : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sœculi.*

La bordure de la chasuble est formée par les noms et les dates des dix-neuf conciles œcuméniques, y compris le Concile du Vatican, 1869.

Au centre du chaperon de la Chape, l'œil repose sur la suave image de la Vierge-Immaculée, revêtue du soleil, couronnée d'étoiles et posant son pied vainqueur sur la tête du serpent.

Les orfrois sont occupés par les emblêmes traditionnels de la Reine des Anges.

Turris Davidica.—Domus aurea.—Sedes sapientiæ.— Vas honorabile. Turris eburnea.—Janua cœli.—Speculum justitiæ.— Vas insigne devotionis.

Des entrelacs d'ornements en rainceaux de style raphaëlesque enrichissent le fond de la chape. Ils sont traités avec sobriété, de façon à laisser ressortir dans toute sa valeur, l'éclat des sujets principaux.

Au bas des orfrois, accusant la provenance et la pensée des donateurs, seront brodées : d'un côté, les armes de la ville de Lyon, avec l'inscription dédicatrice : de l'autre, celles des Mastaï.

L'agrafe a été commandée à la célèbre fabrique d'orfèvrie de M. Armand Caillat.

L'exécution de ces nobles vêtements est confiée à la maison Tassinari, Châtel et Viennois.

L'un et l'autre se composera, pour étoffe de fond, d'un tissu dit : *fond frisé argent.*

C'est ainsi que loin de se relentir, le dévouement filial des catholiques envers Pie IX, se renouvelle sans cesse, et se traduit par de nouveaux dons et de riches offrandes.

LES GRANDS FLEUVES DU NORD DE L'AMERIQUE.

II.

LA COPPERMINE OU RIVIERE DU CUIVRE.

Navigation sur la mer polaire et le retour.

(*Suite.*)

Le 22 août 1821 commencèrent les misères du retour. En ce moment, il restait à peine aux voyageurs pour deux jours de vivres, et près de quatre cents lieues les séparaient du fort de l'Entreprise, où les dispositions de Franklin leur faisaient espérer de trouver un premier dépôt d'approvisionnements.

Des messagers dévoués, expédiés à plusieurs reprises vers les factoreries de l'intérieur, avaient dû diriger sur ce point toutes les ressources puisées dans ces établissements et dans le concours des Indiens. En remettant le pied sur le continent, Franklin chargea en outre M. Back, celui de ses compagnons dont il avait apprécié le mieux la force et l'indomptable énergie, de prendre les devants et d'aller hâter l'exécution de ces mesures, d'où dépendait le salut de l'expédition...Ces précautions devaient être vaines et les secours se faire attendre longtemps!..

Ils rentrèrent sur le continent par un cours d'eau qu'ils nommèrent la rivière de Hood; rivière encombrée de rapides et où leur navigation vint aboutir aux pieds d'une chute,dont le caractère grandiose suffirait à justifier la renommée des contrées les plus célèbres pour la beauté de leurs scènes naturelles. Resserrée entre deux parois perpendiculaires de plus de deux cents pieds d'élévation, la rivière tombe tout entière en deux cascades superposées, dont la hauteur totale atteint probablement cent mètres, et les dépasse peut-être ; car le gouffre où la masse bouillonnante se précipite est si étroit, si abrupt, que l'œil du spectateur n'en peut apercevoir le fond, d'où une colonne isolée, d'un beau grès rose, mélangé de feldspath, monte et s'élève à une vingtaine de mètres au-dessus de l'écume des eaux. MM. Back et Hood firent de belles études de cette grande scène à laquelle Franklin donna le nom du célèbre philanthrope Wilberforce.

Dès le 3 septembre les voyageurs, arrêtés par les glaces et les bas-fonds, abandonnèrent leurs embarcations désormais inutiles, et en fabriquèrent de plus légères, dans la prévision des cours d'eau qu'ils pouvaient

rencontrer. Le gréement et les pièces démontées de ces nouvelles embarcations élevèrent à quatre-vingt-dix livres le poids que chaque homme dut porter, et sous cette charge, aiguillonnés par les menaces réunies de la famine et de la mauvaise saison, ces pauvres gens précipitèrent leur marche sur la neige à raison d'un mille à l'heure, y compris le temps du repos.

Le surlendemain, ils n'avaient plus rien à manger ; leur dernier morceau de viande salée et leur dernière pincée d'arrow-root avaient composé leur insuffisant repas de la veille. Privés, de plus, de tout moyen de faire du feu, ils se couchèrent à jeun, et, pendant deux jours, restèrent comme ensevelis sous une lourde tempête de neige, dont les tourbillons, pénétrant les impuissantes parois de leurs tentes, chargèrent leurs couvertures d'une couche glacée de plusieurs pouces d'épaisseur. " Nos souffrances, dit Franklin, causées par un pareil temps et par un froid de vingt degrés, sous une pauvre tente de toile, peuvent aisément s'imaginer, mais restaient néanmoins bien au-dessous de celles que nous apportait la faim."

Le 7 septembre, épuisés de besoin, leurs vêtements roidis par la gelée, et ayant plié leur tente et leurs couvertures chargées de glaçon, il leur fallut tenter de nouveau les hasards du désert. Après s'être nourris exclusivement pendant plusieurs jours de cette espèce de lichen que les Canadiens ont baptisé du nom de *tripe de roche*, et dont la substance mucilagineuse pouvait à peine tromper les angoisses de leurs estomacs, ils eurent l'heureuse chance de tuer un bœuf musqué ; l'écorcher et le dépecer fut l'affaire d'un instant, le contenu de sa panse fut dévoré tel quel, et ses intestins crus, sur lesquels cette bande d'affamés se jeta avidement, furent proclamés par les plus délicats " un met sans égal."

Malheureusement cette bonne fortune devait demeurer un fait isolé dans ce qu'on pourrait appeler la *retraite polaire* de Franklin et de ses compagnons, et les misères déjà endurées n'étaient que le prélude des inexprimables épreuves qui les attendaient.

En effet, les longues privations et les fatigues sans repos frappèrent de leurs résultats ordinaires les moins bien trempés d'entre eux ; atteints d'une apathique insouciance, ils se débarrassèrent des fardeaux qui retardaient leur marche ou aggravaient leur état de faiblesse. Ainsi furent abandonnés tour à tour les canots, leurs seuls moyens de transport sur les lacs et les rivières qu'ils pouvaient avoir à traverser, les filets de la pêche qui, dans une heure opportune, auraient pu pourvoir à leur subsistance ; ainsi leurs traîneaux, dernier espoir des malades et des blessés, furent dépecés et brûlés.

Le châtiment de ces défaillances et de ces abandons ne se fit pas longtemps attendre. L'expédition se retrouva bientôt sur les bords de la rivière Coppermine, qui devint pour elle un infranchissable obstacle.

Dans cet embarras, le docteur Richardson, toujours dévoué, résolut de tenter à la nage la traversée du courant pour aller fixer sur l'autre bord

une corde qui pût servir à haler, d'une rive à l'autre, un chétif radeau de ramilles de saule et de bouleau. Le docteur était à peine au milieu de la rivière que la rigueur du froid lui enleva l'usage de ses bras ; sans se décourager, il se tourna sur le dos et continua à nager dans cette position; mais, avant de gagner la rive, il se sentit aussi paralysé des deux jambes. Ses compagnons, qui le suivaient des yeux avec un intérêt qu'on peut aisément se figurer, le voyant tout à coup disparaître sous l'eau, se hâtèrent de le ramener à eux au moyen de la corde, heureusement fixée autour de ses reins ; retiré de l'eau glacée, presque sans connaissance, on l'enveloppa de couvertures, on alluma à ses côtés un grand feu de branches de saule, et, au bout de quelques heures, il put retrouver la parole et indiquer la manière dont on devait le traiter. La peau de toute la partie de son corps qui avait été placée du côté du feu perdit toute sensibilité, et ne reprit son état naturel que l'été suivant. Ses jambes enflèrent et restèrent douloureuses, également jusqu'au retour de la belle saison.

Ce ne fut qu'au bout de huit jours d'efforts que l'on parvint à conduire un radeau sur la rive opposée, et qu'un va-et-vient ayant été établi, chacun des voyageurs traversa successivement la rivière.

Dès lors, leur nourriture se réduisit invariablement aux mousses des rochers et aux carcasses des daims morts dans ces solitudes, et dont les loups avaient depuis longtemps dévoré les chairs. En calcinant au feu ces ossements, ils en composaient une bouillie infecte qu'ils assaisonnaient avec des fragments de peaux ou de morceaux de leurs vieux souliers, et, bien que l'âcreté putride de cet aliment excoriât leurs lèvres et leurs palais, ils s'estimaient heureux quand il ne leur manquait pas.

Bientôt les forces de la plupart des voyageurs succombèrent sous un tel régime. Chaque jour, quelqu'un d'entre eux s'affaissait sur la route et manquait au bivouac du soir. Le docteur Richardson, dont la froide résolution et la constance chrétienne soutenaient la vigueur chancelante, se dévoua à rester en arrière pour recueillir et soigner les traînards, et lorsque, après six semaines de lutte contre une nature maudite, Franklin, brisé lui-même d'efforts et de besoins, atteignit enfin la hutte de l'Entreprise, il ne comptait plus avec lui que cinq personnes sur vingt-trois qui avaient quitté, sous sa conduite directe, les bords de l'Océan Glacial.

Un affreux mécompte les attendait en ce lieu, sur lequel s'étaient concentrées toutes leurs espérances. Ils le trouvèrent complétement nu et abandonné.

" A cet vue, il est impossible, dit Franklin, de décrire nos sensations. Nul de nous ne put s'empêcher de verser des larmes, bien moins sur son propre sort que sur celui des malheureux amis que nous avions laissés en arrière, et dont le salut dépendait entièrement d'un secours immédiat que nous nous voyions dans l'impossibilité de leur envoyer.

" Nous trouvâmes cependant dans la hutte une note de M: Back, par

laquelle il nous informait qu'il y était arrivé deux jours auparavant, par une autre route, et qu'il s'était mis à la recherche des Indiens, se proposant, s'il était assez heureux pour les rencontrer, de se rendre au fort Providence, d'où il pourrait envoyer à notre aide ; mais il doutait que, dans l'état de débilité où ils se trouvaient, lui ou les siens pussent arriver jusque-là."

La situation de Franklin et de sa faible suite devient alors extrême, et ce que cet homme héroïque déploie de force d'âme et de courage pour sauver ses malheureux compagnons et les arracher à leur prostration a quelque chose de surhumain.

N'ayant d'espoir que dans les Indiens,et pensant qu'il peut les rencontrer sur la route qui conduit au fort Providence, il se détermine à prendre cette direction avec deux des siens, les trois autres pouvant à peine se mouvoir.

Il part donc, n'ayant pour toute provision que la peau de daim brûlée. A la halte du soir, les pauvres voyageurs, pour se procurer un peu de chaleur, n'ont d'autre moyen que de se serrer l'un contre l'autre, au sein d'une nuit glacée et sous un vent qui semble percer leurs corps décharnés.

Le lendemain matin, comme ils se remettent en route, Franklin tombe entre deux rochers, et, dans cette chute, ses raquettes se brisent. Cet accident, joint à l'épuisement de ses forces, ne lui permet plus de suivre le pas de ses compagnons ; mais il ne saurait se résoudre à retarder leur marche. Leur vie ne tient-elle pas à un prompt secours ? Laissant alors ses deux camarades d'infortune poursuivre la recherche de M. Back ou des moyens de lui faire savoir qu'ils se dirigent vers le fort Providence, il se décide à retourner seul.

Revenu à son déplorable gîte, il y trouve les deux Canadiens qu'il y a laissés, réduits à un tel degré d'exténuation et d'abattement qu'il ne peut en obtenir le moindre effort. C'est donc à lui seul de pourvoir aux nécessités de sa vie et de la leur.

" Je n'étais occupé, dit-il, qu'à fouiller la neige pour y chercher quelques débris d'animaux provenant de nos chasses et de nos repas de l'automne précédent. Je fus assez heureux pour découvrir sous un morceau de glace un certain, nombre de carcasses de daims, mais je n'eus pas la force d'en traîner plus de deux à notre cahute."

C'est ainsi que se passent de longs jours d'attente, et quelles décevantes péripéties viennent encore se jouer des faibles espérances qui les soutiennent !

Un soir, ils voient arriver un être qui, sous la glace et la neige qui le couvrent, conserve à peine la forme humaine : c'est un messager de M. Back. Tombé dans une cataracte, il a, pour la troisième fois depuis son départ de la côte, failli se noyer ; il est expirant et sans voix. Ils s'empressent autour de lui, ils le délivrent de ses haillons glacés, le réchauffent,

lui font avaler quelques gorgées de leur fétide bouillon.. Il retrouve enfin la parole; mais c'est pour leur dire: "M. Back n'a encore découvert aucune trace des Indiens!!!"

"Un autre soir, comme nous étions, dit Franklin, réunis autour du feu, devisant sur nos tristes chances de salut, des voix se font entendre au dehors. Grande joie.. Sans doute ce sont les Indiens.. Mais qu'on imagine notre désappointement quand nous vîmes paraître à la porte les figures hâvres et décharnées du docteur Richardson et d'Hepburn, seuls suivants de ceux que nous avions laissés en route. Nous eûmes assurément un grand plaisir à nous voir, bien que nos traits se révélassent mutuellement les ravages qu'avaient faits sur chacun de nous la fatigue, les anxiétés et la famine. Le docteur, particulièrement, fut saisi du son sépulcral de nos voix, et nous exhorta aussitôt à faire meilleure figure, sans se douter de celle qu'il faisait lui-même, et qui était frappée au même coin que les nôtres."

Hepburn apportait une perdrix: le docteur la pluma sur-le-champ et, l'ayant exposée au feu pendant quelques minutes, il la divisa en six parts. Franklin et ses trois compagnons se jetèrent avidement sur cette chair, la seule qui eût approché de leurs lèvres depuis trente et un jours. Leurs esprits étant un peu ranimés par ce faible aliment, le docteur s'efforça de les relever encore en leur faisant espérer que le lendemain Hepburn pourrait tuer un des daims qu'ils avaient vus aux environs. Il s'efforça aussi de leur inspirer quelques soins de leur habitation; puis, tirant sa Bible de sa poche, il leur lut, avant qu'ils se livrassent au sommeil, des prières, des psaumes, des passages appropriés à leur situation.

Comme trait caractéristique des extrémités auxquelles l'homme peut être réduit dans un pareil milieu, ajoutons ici que ce même docteur Richardson, ce stoïque chrétien, sur les deux seuls membres de l'expédition qu'il eût pu sauver, venait d'être obligé d'un tuer un de sa propre main; ce malheureux, poussé par l'excès des souffrances à la monomanie du meurtre, était un chasseur canadien, nommé Michel. Dans le trajet du désert il avait égorgé au moins trois de ses compagnons dans un but évident de cannibalisme, et se préparait à poursuivre sur les survivants le coup de ses attentats, lorsque le docteur lui cassa la tête d'un coup de pistolet.

La conduite de l'Iroquois Michel excitait depuis longtemps les soupçons du docteur. Il se montrait opiniâtre et insubordonné; quelques indices donnaient lieu de craindre qu'il n'eût assassiné deux hommes détachés avec lui par le capitaine Franklin vers Richardson. Seul il était arrivé au campement du docteur; il conservait toutes ses forces tandis que ses compognons dépérissaient à vue d'œil. Un jour, il apporta à la tente un morceau de chair de loup, disait-il, qu'il fit manger à Richardson et aux autres. On eut lieu de croire un peu plus tard que c'était un triste débris du corps d'un de ses infortunés camarades. Ses manières et son langage

avaient d'ailleurs subi un changement frappant. Il ne voulut plus chasser ni couper du bois pour entretenir les feux. " Il n'y a pas de gibier," répondit-il une fois à M. Hood qui le conjurait de venir en aide à ses compagnons : " *Vous feriez mieux de me tuer et de me manger.*" Un dimanche matin, le docteur, après avoir lu le service divin, venait de sortir de sa tente, lorsqu'il entendit l'explosion d'une arme à feu. En même temps Hepburn qui, non loin de là, était occupé à abattre un arbre, lui cria d'un ton d'alarme de revenir au plus vite. Entrés précipitamment dans la tente, ils trouvèrent M. Hood étendu sans vie à côté du foyer, la tête traversée d'une balle. Au premier coup d'œil le docteur crut que son ami, cédant aux souffrances du froid et de la faim, avait eu recours au suicide ; mais le trajet de la balle, entrée par l'occiput et sortie à travers l'os frontal, ne lui permit pas d'admettre longtemps cette supposition ; l'enseigne Hood était victime d'un assassinat et le meurtrier ne pouvait être que Michel. Celui-ci avant même qu'on l'accusât, s'empressa de protester de son innocence et laissa clairement paraître les craintes de sa conscience coupable. M. Hood était un jeune officier doué de talents et de distinction. Il avait supporté des souffrances inouïes avec une fermeté admirable. Retenu depuis longtemps sur un lit de douleur, il contemplait avec calme la fin prochaine de son existence. A côté de son corps sanglant on trouva encore ouvert un exemplaire des *Saintes Ecritures*, comme si ses mains défaillantes eussent laissé échapper le volume au moment où le coup mortel fermait pour toujours ses yeux fixés sur le texte sacré. Ses restes furent déposés au milieu d'un bouquet de saules, et le soir, sous la tente, le docteur Richardson ajouta à la prière ordinaire le service des morts.

Il fallait cependant se tenir en garde contre le féroce Indien, qui ne cessait de murmurer des menaces contre Hepburn. Comme s'il eût voulu se ménager à l'avance l'apologie d'un nouveau meurtre, il ne cessait de répéter que son oncle et deux de ses cousins avaient été tués et mangés autrefois par les hommes blancs. Hepburn et le docteur furent enfin obligés de reconnaître que leur salut commun exigeait sa mort. Hepburn offrit de se charger de l'exécution, mais Richardson voulut garder pour lui la responsabilité d'une mesure qu'il avait le premier proposée, et sans tarder davantage voyant l'Iroquois se diriger de leur côté, il marcha sur lui et lui brûla la cervelle.

" Convaincu de la nécessité de cet homicide, dit M. Richardson, je le pris sous ma responsabilité. Je m'en serais abstenu si je n'avais eu que ma vie à défendre ; mais je répondais de celle d'Hepburn, dont le courage et le dévouement avait plus d'une fois sauvé mes jours."

Cet Hepburn, au dire de Franklin, devint, en effet, par son activité incessante et son invincible ténacité, le principal instrument de salut des débris de l'expédition, depuis le moment de leur réunion jusqu'au 7

novembre, époque à laquelle ils furent délivrés de leur isolement par l'arrivée des Indiens, enfin atteints et expédiés par M. Back.

Leurs grandes souffrances finirent là.

Le 11 décembre, sous la conduite de leurs guides indigènes, ils atteignirent le fort Providence, où ils firent leurs adieux à l'honnête Akaïtcho. Obligés de lui avouer que les marchandises promises en prix de ses services n'étaient pas encore arrrivées, et qu'ils allaient rester ses débiteurs : "Que voulez-vous ? leur dit-il ; le monde va mal ; vous êtes pauvres, et, puisque les marchandises qui nous sont dues ne sont pas arrivées, nous ne pouvons les avoir. Je ne regrette pourtant pas de vous avoir fourni des provisions. Jamais un Indien-Cuivré ne souffrira que des Visages-Pâles souffrent de la faim sur ses terres de chasse sans leur venir en aide. Je me flatte pourtant que nous recevrons l'automne prochain ce que vous nous avez promis. Dans tous les cas, ajouta-t-il gaiement, voilà la première fois que des Indiens-Cuivrés seront créanciers des Visages-Pâles. Je sais, dit-il en finissant, que vous notez sur vos livres tout ce qui vous arrive ; eh bien, si vous avez écrit tout ce que nous avons pu dire ou faire de mal, n'oubliez pas aussi ce que nous avons fait de bien."

Après avoir distribué en présents au digne chef et à ses gens toutes les bagatelles qu'ils purent réunir, Franklin, Back et le docteur se rendirent au fort de l'Elan où ils passèrent l'hiver. Enfin, en juillet 1822, ils terminèrent à la factorerie d'York un voyage de plus de deux mille cinq cents lieues, pendant lequel ils avaient déployé toutes les facultés de l'énergie humaine, jusqu'aux extrêmes limites de l'héroïsme.

LA RAGE.

(A l'occasion de l'histoire du chien.)

II.

Suite.

L'abondance de la bave n'est pas toujours un signe de rage.—Imprudence fatale.—Vomissements sanguinolents.—Aboiement caractéristique.—Mutisme sous la douleur.—Le Chien enragé toujours excité par la vue d'un autre chien.—Singulière observation.—Période furieuse.—Habitudes et allures du Chien enragé.—Sang-froid d'une femme mordue par son chien.

La bave ne constitue pas, par son abondance exagérée, un signe caractéristique de la rage du chien, comme on le croit trop généralement. C'est donc une erreur d'inférer de l'absence de ce symptôme que la rage n'existe pas.

Il est des chiens enragés dont la gueule est remplie d'une bave écumeuse, surtout pendant les accès.

Chez d'autres, au contraire, cette cavité est complètement sèche, et sa muqueuse reflète une teinte violacée. Cette particularité est surtout remarquable dans les dernières périodes de la maladie.

Dans d'autres cas, enfin, il n'y a rien de particulier à noter à l'égard de l'humidité ou de la sécheresse de la cavité buccale.

L'état de sécheresse de la bouche et de l'arrière-bouche donne lieu à la manifestation d'un symptôme d'une extrême importance, au point de vue où la rage canine doit être surtout envisagée ici, c'est-à-dire au point de vue de sa transmission à l'homme.

Le chien enragé dont la gueule est sèche fait avec ses pattes de devant, de chaque côté de ses joues, les gestes qui sont naturels au chien dans l'arrière-gorge ou entre les dents duquel un os incomplètement broyé s'est arrêté. Il en est de même quand la paralysie des mâchoires rend la gueule béante, ainsi que cela se remarque dans la variété de rage que l'on appelle la *rage-mue*, ou à une période avancée de la rage furieuse.

Rien de dangereux comme les illusions que fait naître dans l'esprit des propriétaires des chiens la manifestation de ce symptôme. Pour eux, *presque toujours*, il est l'expression certaine d'un os dans l'arrière-gorge, et désireux de secourir leurs chiens, ils procèdent à des explorations et ont recours à des manœuvres qui peuvent avoir les conséquences les plus funestes, soit qu'ils se blessent eux-mêmes contre les dents, en introduisant les doigts dans la gueule du malade, soit que celui-ci, irrité, rapproche convulsivement les mâchoires et fasse des morsures.

Un vétérinaire de Lons-le-Saulnier, en Fance, M. Nicolin, est mort, en novembre 1846, victime de la rage qu'il avait contractée en examinant la cavité bucale d'une petite chienne qui, au dire de son maître, devait avoir dans la gorge quelque chose qui l'empêchait de manger. Ce malheureux praticien, trop confiant dans ce qu'on lui disait, n'avait pas assez examiné la chienne, en apparence inoffensive, qu'on lui présentait, et s'était mépris sur la nature réelle de la cause qui empêchait la déglutition chez cette chienne.

Ce terrible exemple montre assez combien il faut se tenir en garde contre ce que peuvent avoir les animaux de l'espèce canine chez lesquels l'acte de la déglutition ne peut pas s'effectuer ou ne s'achève qu'avec un embarras marqué.

Le vomissement est quelquefois un symptôme du début de la rage. Quelquefois aussi les matières rejetées sont sanguinolentes et même formées par du sang pur qui provient sans doute de blessures faites à la muqueuse de l'estomac par des corps durs, à pointes acérées, que l'animal a pu avaler.

Ce dernier symptôme a une grande importance, parce que, étant exceptionnel, il peut se faire qu'il n'éveille pas l'idée de la rage et qu'on ne l'apprécie pas à sa véritable valeur.

Je ferai ici volontiers l'aveu, qui peut être profitable à tous, que, dans le mois de novembre 1864, je fus mis en défaut par un chien qui me fut présenté à Alfort, et qui, au dire de son conducteur, vomissait du sang depuis la veille. En voyant ce malade, l'idée ne me vint pas, je le confesse, qu'il fût affecté de la rage. J'ordonnai de le faire conduire au chenil, et prescrivis une potion. Heureusement qu'une fois soustrait à l'influence de son maître, et encagé, cet animal permit de reconnaître les signes non douteux de son état morbide réel. L'élève chargé du soin de ce malade vint me prévenir. Bien entendu que ma prescription première ne fut pas exécutée ; et ainsi l'erreur de diagnostic que j'avais commise dans un examen rapide n'eut pas les conséquences terribles qu'elle aurait pu avoir.

Il est facile de voir, par cet exemple, combien tout à l'heure j'avais raison de dire que tout chien malade devrait être, en principe, considéré comme suspect. Il est bien rare que, dans ma clinique, je me départisse de cette règle, dont je recommande aux élèves l'observance la plus rigoureuse. Cette fois, dans un moment de préoccupation, je m'en suis écarté, et peu s'en est fallu que cet oubli de ma part n'eût causé un malheur irréparable.

Il faut donc se tenir en garde contre un chien qui vomit du sang.

L'aboiement du chien enragé est tout à fait caractéristique, si caractéristique, que l'homme qui en connaît la signification peut, rien qu'à l'entendre, affirmer à coup sûr l'existence d'un chien enragé là où cet aboie-

ment a retenti. Et il ne faut pas, pour arriver à cette sûreté de diagnostic que l'oreille ait été longtemps exercée. Celui qui a entendu une ou deux fois hurler le chien qui rage, en demeure si fortement impressionné, quand, cela va de soi, on lui a donné le sens de ce hurlement sinistre, que le souvenir en reste gravé dans sa mémoire, et lorsque, une autre fois, le même bruit vient à frapper son oreille, il ne se méprend pas sur sa signification.

Faire comprendre par des paroles ce que c'est que le hurlement rabique nous paraît impossible. Il faudrait, pour en donner une idée, pouvoir l'imiter, comme font certains imitateurs de la voix des animaux. Tout ce qu'il nous est possible de dire ici, c'est que l'aboiement du chien sous le coup de la rage est remarquablement modifié dans son timbre et dans son mode.

Au lieu d'éclater avec sa sonorité normale et de consister dans une succession d'émissions égales en durée et en intensité, il est rauque, voilé, plus bas de ton, et à un premier aboiement fait à pleine gueule, succède immédiatement une série de trois ou quatre hurlements décroissants qui partent du fond de la gorge et pendant l'émission desquels les mâchoires ne se rapprochent qu'incomplètement, au lieu de se fermer à chaque coup, comme dans l'aboiement franc.

Cette description ne peut donner, sans doute, qu'une idée bien incomplète de l'aboiement rabique ; mais l'important, après tout, au point de vue prophylactique, c'est que l'on soit bien prévenu que *toujours* la voix du chien enragé change de timbre ; que toujours son aboiement s'exécute sur un mode complètement différent du mode physiologique. Il faut donc se tenir en défiance quand la voix connue d'un chien familier vient à se modifier tout à coup et à s'exprimer par des sons qui, n'ayant plus rien d'accoutumé, doivent frapper par leur étrangeté même.

Une particularité très-curieuse de l'état rabique, et qui peut avoir une très-grande importance au point de vue diagnostique, c'est que l'animal est *muet* sous la douleur. Quelles que soient les souffrances qu'on lui fasse endurer, il ne fait entendre ni le sifflement nasal, première expression de la plainte du chien, ni le cri aigu par lequel il traduit les douleurs les plus vives.

Frappé, piqué, blessé, brûlé même, le chien enragé reste muet ; non pas qu'il soit insensible. Non, il cherche à éviter les coups ; quand on a allumé sous lui la litière de sa niche, il s'échappe du foyer, et se tapit dans un coin pour se soustraire aux atteintes de la flamme. Lorsqu'on lui présente une barre de ferre rouge, et que, emporté par la rage, il se jette sur elle furieux et la mord, il recule immédiatement après l'avoir saisie ; le fer rouge appliqué sur ses pattes le fait fuir de même. Il est évident que, dans ces diverses circonstances, l'animal souffre : l'expression de sa figure le dit ; mais, malgré tout, il ne fait entendre ni cris ni gémissements.

Toutefois, si la sensibilité n'est pas éteinte chez le chien enragé, comme

en témoignent les résultats des expériences qui viennent d'être rapportées, elle doit être moindre que dans l'état physiologique. Ainsi, quand on jette sous lui de l'étoupe enflammée, ce n'est pas immédiatement qu'il se déplace ; il y met du temps, c'est le cas de le dire, et quand il se décide enfin à s'échapper, déjà le feu lui a fait de profondes atteintes. Certains sujets, mais ceux-là font exception, ne lâchent pas la barre de fer rouge qu'ils ont saisie avec leur gueule.

Ces faits autorisent à admettre que les chiens frappés de la rage ne perçoivent pas les sensations douloureuses au même degré que dans l'état normal, et c'est ce qui explique comment il peut arriver qu'ils assouvissent leur fureur jusque sur eux-mêmes. Nous avons raconté, dans le *Recueil de Médecine vétérinaire*, l'histoire d'un chien épagneul appartenant à M. le comte Demidoff et qui, dans un accès de rage, se rongea la queue avec ses dents et finit par se la détacher du tronc. Dans d'autres cas, les malades s'écorchent seulement la peau jusqu'au vif, et les plaies qui résultent de leurs mordillements répétés ressemblent, à s'y tromper, à ces dartres vives qu'il est si commun d'observer sur les chiens. Là se trouve une cause possible d'erreur de diagnostic contre laquelle on ne saurait trop se tenir en garde.

La conlusion à tirer de ce dernier paragraphe, c'est qu'il y a lieu de se méfier du chien qui ne se montre pas sensible à la douleur dans la mesure qu'on sait lui être particulière, et qu'il faut s'en défier aussi quand il porte sur le corps des écorchures à vif qui ont apparu soudainement.

Ces prescriptions paraîtront peut-être bien rigoureuses à la plupart de ceux qui me liront, mais en pareille matière, l'excès de la prudence n'est que trop justifié.

Quelques mots seulement sur ce point, et il sera facile de comprendre combien la règle de conduite que nous venons de formuler peut être salutaire. Il arrive souvent que les personnes qui conduisent aux vétérinaires des animaux enragés leur donnent des renseignements comme ceux-ci : Mon chien est triste depuis un jour ou deux, et, chose tout à fait inhabituelle chez lui, il m'a montré les dents ; je l'ai châtié avec le fouet ou la cravache, et, quoique de sa nature il soit très-plaintif ou criard, il a reçu les coups sans pousser un seul cri.

Un fait comme celui-là n'a, on le conçoit, aucune importance pour qui en ignore la valeur ; mais pour ceux qui savent, voyez tout ce qu'il dit, et quels malheurs pourraient être évités, si, à l'instant où il se produit, la lumière se faisait dans l'esprit de celui qui en est spectateur.

J'en dirai autant du rongement obstiné de l'animal par lui-même, dans des parties déterminées. On l'attribue naturellement à des démangeaisons simples, et ce peut en être, il est vrai, l'unique cause. Mais l'expérience enseigne que ce symptôme peut avoir une signification bien autrement redoutable : témoin le chien de M. le compte Demidoff. La prudence

veut donc que, quand il se produit, on ne le traite pas comme une chose légère, mais que, au contraire, on prenne des mesures comme s'il était gros de conséquences dangereuses.

L'état rabique se caractérise encore par une particularité extrêmement curieuse et d'une importance principale sous le rapport du diagnostic ; nous voulons parler de l'impression qu'exerce, sur un chien affecté de la rage, la vue d'un animal de son espèce. Cette impression est tellement puissante, elle est si efficace à donner lieu immédiatement à la manifestation d'un accès, qu'il est vrai de dire que le chien est le réactif sûr à l'aide duquel on peut déceler la rage encore latente dans l'animal qui la couve.

Tous les jours, à l'Ecole, nous nous servons de ce moyen pour dissiper les doutes dans les cas où le diagnostic peut demeurer incertain, et il est bien rare qu'il nous laisse en défaut. Dès que le chien soupçonné malade se trouve en présence d'un sujet de son espèce, il tend à se jeter sur lui, si sa maladie est réellement la rage, et, s'il peut l'atteindre, il le mord avec fureur.

Et, chose étrange à noter, tous les animaux enragés, à quelque espèce qu'ils appartiennent, subissent la même impression en présence du chien. Tous, en le voyant, s'excitent, s'exaspèrent, entrent en fureur, se lancent sur lui et l'attaquent avec leurs armes naturelles : le cheval avec ses pieds et ses dents, le taureau avec ses cornes, de même le bélier : il n'y a pas jusqu'au mouton qui ne dépouille, sous l'empire de la rage, sa pusillanimité native, et qui, loin de ressentir de l'effroi à la vue du chien, ne lui en inspire, au contraire, et fondant sur lui, tête baissée, ne l'oblige à fuir devant ses attaques.

Voilà, sans doute, quelque chose de bien extraordinaire ; mais voici qui l'est bien davantage encore.

Le chien perdrait, semble-t-il, la singulière propriété qu'il possède de mettre en jeu l'excitabilité des animaux enragés lorsque la maladie dont ceux-ci sont atteints n'est pas de provenance canine. Un cheval auquel M. Renault avait inoculé la rage du mouton contracta cette maladie sous sa forme la plus furieuse, car il se déchirait lui-même la peau des avant-bras à coups de dents. Eh bien ! la vue d'un chien ne produisit sur cet animal aucune excitation notable ; celui qu'on lui jeta dans sa mangeoire fut épargné : il le repoussa du bout de sa tête, sans lui faire aucun mal. Mais quand on lui présenta un mouton, il entra à l'instant même dans un accès de fureur terrible, et la pauvre bête, saisie par lui, fut à l'instant même broyée sous ses dents.

Mais ce fait n'est peut-être qu'une exception ; et à supposer qu'il soit l'expression d'une loi, et que les faits à venir démontrent que les animaux qui ont contracté la rage par inoculation sont surtout impressionnés par la vue d'un animal de la même espèce que celui sur lequel le virus a été puisé, il ne sera pas commun de voir se reproduire le phénomène que nous

venons de relater, parce que rien n'est rare comme la transmission de la rage des herbivores.

Dans le plus grand nombre des cas, ce sont donc les sujets de l'espèce canine qui mettent en jeu l'excitabilité des animaux atteints de la rage.

Il est facile de comprendre quelle est l'importance de la connaissance de ce fait, et combien l'enseignement qui en ressort pourraît être utile, si les propriétaires des chiens, éclairés sur sa signification, étaient mis à même d'en profiter. Tous les jours, en effet, en interrogeant des personnes qui nous amènent des chiens enragés, nous acquérons la preuve que, avant de diriger leurs atteintes contre l'homme, ces chiens se sont montrés très-excitables à la vue d'un animal de leur espèce. " Chose singulière, nous dit-on, mon chien, d'un naturel très-pacifique, est devenu, depuis un, deux ou trois jours, très-agressif pour les autres chiens ; dès qu'il en voit un, il lui court sus."

Cependant, la plupart du temps, cette particularité si significative n'éveille pas l'attention de celui qui l'observe et ne fait naître dans son esprit aucun soupçon ; et cela, parce que, vis-à-vis du maître et des familiers de la maison, rien n'est encore changé dans le caractère de ce chien, que la vue d'un animal de son espèce irrite et rend exceptionnellement hargneux.

Qu'il me soit permis de rapporter ici une anecdote qui, mieux que tous les commentaires, fera ressortir l'importance diagnostique de la particularité curieuse sur laquelle nous venons d'appeler l'attention.

Il y a une vingtaine d'années, une personne conduisit à Alfort, dans un cabriolet de place *à deux roues*, un fort joli chien de chasse, qui fut placé, non muselé, dans le fond de la voiture, c'est-à-dire sous les jambes de son maître et du cocher. Pendant tout le trajet, et malgré l'excitation que pouvait lui causer la présence d'une personne étrangère, ce chien resta inoffensif. La voiture entra dans l'école, jusqu'à la cour des hôpitaux, et là, le propriétaire du chien le prit dans ses bras et le porta dans mon cabinet, où je me rendis. Il me donna pour renseignement que, depuis deux jours, cet animal était triste et refusait de manger. N'étant pas alors en garde, comme je le suis aujourd'hui, contre la rage et ses modes insidieux de manifestation, je plaçai ce chien sur mes genoux pour l'examiner de plus près. J'étais en train de soulever les lèvres pour me rendre compte de la coloration des muqueuses, lorsqu'un caniche qui m'appartenait entra dans mon cabinet. Dès qu'il l'aperçut, le chien que j'examinais m'échappa des mains sans essayer de me mordre, et se rua sur le caniche, qui parvint à l'éviter sans essuyer de dommages. Ce mouvement inattendu et tout à fait inhabituel au caractère de cet animal, d'après ce que me dit son maître, fut pour moi un trait de lumière. Je soupçonnai la rage. Le chien fut immédiatement séquestré, et, trois jours après, il succombait à cette maladie.

Rien de plus suspect donc qu'un chien qui, contrairement à ses habitudes et aux inspirations de son naturel, se montre tout à coup agressif

pour les animaux de son espèce. De pareilles manifestations sont très-significatives, et si on sait les comprendre, on peut mettre à l'abri les siens, les autres et soi-même des désastres que peut causer la maladie dont ces signes sont des précurseurs infaillibles.

Voici encore une autre particularité dont la connaissance importe beaucoup au public et pourrait prévenir bien des malheurs.

Il arrive très-souvent que le chien qui ressent les premières atteintes de la rage s'échappe de la maison et disparaît. On dirait qu'il a comme la conscience du mal qu'il peut faire, et que, pour éviter d'être nuisible, il fuit ceux auxquels il est attaché. Quoi qu'il en soit de cette interprétation, toujours est-il que très-souvent il abandonne ses maîtres et qu'on ne le revoit plus, soit qu'il aille mourir dans quelque endroit retiré, soit, ce qui est le plus ordinaire dans les localités populeuses, que, reconnu pour ce qu'il est aux sévices qu'il commet sur les hommes et sur les bêtes, il trouve la mort en route.

Mais dans quelques cas, trop nombreux encore, le malheureux animal, après avoir erré un jour ou deux, et échappé aux poursuites, revient, obéissant à une attraction fatale, vers la maison de ses maîtres. C'est dans ces circonstances surtout que les malheurs arrivent. Et, en effet, au retour du *pauvre égaré*, on s'empresse vers lui ; le premier mouvement est de le secourir, car la plupart du temps il est misérable à l'excès, réduit à rien, couvert de boue et de sang. Mais malheur à qui l'approche ! A la période où il en est de sa maladie, la propension à mordre est devenue chez lui impérieuse ; elle domine le sentiment affectueux, si vivace qu'il soit encore, et trop souvent elle le porte à répondre par des morsures aux caresses qu'on lui fait, aux soins qu'on veut lui donner.

Il y a donc lieu encore ici de tenir tout au moins pour suspect le chien qui, après avoir quitté pendant un jour ou deux le toit domestique, y revient, surtout s'il est dans l'état de misère dont nous venons d'essayer de donner un aperçu.

Tels sont, en général et successivement énumérés, les symptômes, les signes, les particularités qui signalent l'état rabique chez le chien. On peut voir, d'après cet exposé, que la rage canine n'est pas une maladie caractérisée par un état de fureur continuelle, telle qu'on la conçoit généralement dans le vulgaire, qui ne croit à son existence et ne la juge que par les manifestations de sa dernière période.

Mais avant que ces manifestations se produisent, avant que le chien enragé se montre tout à fait furieux et exprime sa fureur par des morsures, un assez long délai s'écoule, pendant lequel l'animal demeure inoffensif, bien que déjà sa maladie soit nettement déclarée.

Voilà la vérité que nous voudrions mettre en relief, parce que si le public s'en pénétrait bien, s'il savait se rendre compte de la valeur des pre-

miers symptômes de l'état rabique, la plupart des chiens pourraient être séquestrés avant qu'ils eussent eu le temps d'occasionner des malheurs.

Quand la maladie est arrivée à la période que l'on peut appeler véritablement *rabique*, c'est-à-dire celle qui se caractérise par des accès de fureur, la physionomie du chien est terrible. Son œil brille d'une lueur sombre et qui inspire l'effroi, même lorsqu'on observe l'animal à travers la grille de la cage où on le tient enfermé. Là, il s'agite sans cesse ; à la moindre excitation, il se lance vers vous, poussant son hurlement caractéristique. Furieux, il mord les barreaux de sa niche et y fait éclater ses dents. Si on lui présente une tige de bois ou de fer, il se jette dessus, la saisit à pleines mâchoires, et la mord à coups répétés.

A cet état d'excitation succède bientôt une profonde lassitude ; l'animal, épuisé, se retire au fond de sa niche, et, là, il demeure quelque temps insensible à tout ce qu'on peut faire pour l'irriter. Puis, tout à coup, il se réveille, bondit en avant, et entre dans un nouvel accès.

Quand on introduit un chien dans la niche de cet animal en plein accès de rage, son premier mouvement n'est pas toujours d'attaquer et de mordre, Au contraire, la présence de la malheureuse victime qu'on lui livre, excite en lui une ardeur particulière, et il la témoigne par des allures dont la signification n'est pas douteuse.

Pendant ces manifestations, la victime a comme le pressentiment du terrible danger dont elle est l'objet ; elle exprime son effroi par le tremblement de tout son corps et cherche à se tapir dans un coin de la niche. Et, de fait, il faut moins d'une minute pour que l'animal malade entre en rage et se jette sur sa victime avec fureur. Celle-ci réagit rarement ; elle ne répond d'ordinaire aux morsures qu'en poussant des cris aigus qui contrastent avec la rage silencieuse de l'agresseur, et elle s'efforce de dérober sa tête aux atteintes dirigées surtout contre elle, en la cachant profondément sur la litière et sous ses pattes de devant.

Ce premier moment de fureur une fois passé, l'animal enragé se livre à de nouveaux transports, suivis bientôt d'un nouvel accès.

Lorsqu'un chien enragé est libre, il s'élance devant lui, d'abord avec une complète liberté d'allures, et s'attaque à tous les êtres vivants qu'il rencontre, mais de préférence aux chiens plutôt qu'à tous les autres. En sorte que c'est une heureuse chance pour l'homme qui peut être exposé à ses coups, qu'il se rencontre à propos un chien dans son voisinage sur lequel l'enragé puisse assouvir sa fureur.

Le chien enragé ne conserve pas longtemps une démarche libre. Epuisé par les fatigues de ses courses, par les accès de fureur auxquels il a trouvé en route, l'occasion de se livrer, par la faim, par la soif, et sans doute par l'action propre de sa maladie, il ne tarde pas à faiblir sur ses membres. Alors il ralentit son allure et marche en vacillant. Sa queue pendante, sa tête inclinée, sa gueule béante, d'où s'échappe une langue bleuâtre et souillée de poussière, lui donnent une physionomie caractéristique.

Dans cet état, il bien moins redoutable qu'au moment de ses premières fureurs. S'il attaque encore, c'est lorsqu'il trouve sur la ligne qu'il parcourt l'occasion de satisfaire sa rage. Mais il n'est plus assez excitable pour changer de direction et aller à la rencontre d'un animal ou d'un homme qui ne s'offre pas immédiatement à la portée de sa dent.

Bientôt son épuisement est tel, qu'il est forcé de s'arrêter. Alors il s'accroupit dans les fossés des routes et y reste somnolent pendant de longues heures. Malheur à l'imprudent qui ne respecte pas son sommeil : l'animal, réveillé de sa torpeur, retrouve souvent assez de force pour lui faire une morsure ; mais la fin du chien enragé est toujours la paralysie.

Il ressort des développements dans lesquels nous sommes entré, que, dans un grand nombre de circonstances, le plus grand nombre peut-être, les accidents rabiques qui viennent trop souvent jeter dans la société l'inquiétude, les angoisses prolongées et les plus profonds désespoirs, procèdent surtout de ce que les possesseurs et détenteurs de chiens ne savent pas se rendre compte des premiers phénomènes par lesquels se traduit l'état rabique, état presque toujours inoffensif au début ; qu'ils ne peuvent profiter des avertissements que leur donnent, par des signes non douteux et facilement intelligibles, leurs malheureux animaux, ni prendre enfin à temps des mesures à l'aide desquelles il leur serait possible de prévenir des désastres menaçants.

L'*inscience*, pour rajeunir cette vieille expression de Montaigne, voilà la cause du mal, voilà ce à quoi il faudrait remédier.

Quels moyens employer ?

La divulgation des faits, le frappement répété de l'attention du public par l'exposé de ces faits.

Déjà la publicité donnée à cette question par les journaux qui rendent compte des séances Académiques réalisera, à ce point de vue, un premier résultat. Bien des choses, qui ne sont connues que des hommes spéciaux, vont par ce moyen, être portées à la connaissance d'un plus grand nombre. Mais cela ne suffit pas. Par le temps où nous vivons, les bruits s'éteignent vite, même ceux qui ont été les plus retentissants.

Nous voudrions que la question de la rage fût une question toujours pendante devant l'Académie, comme celle de la vaccine :

Qu'une commission permanente fût nommée, chargée de recueillir et à laquelle seraient renvoyés tous les documents qui ont trait à cette redoutable maladie :

Que, par les soins de cette commission, une instruction fût rédigée, au moins annuellement, aussi courte, aussi succinte et cependant aussi complète que possible, dans laquelle on dirait, on répéterait au public tout ce qu'il doit savoir pour bien connaître la rage canine.

Cette instruction devrait recevoir la plus grande publicité possible, par

la voix des journaux, des almanachs, des différentes publications qui se proposent la propagation des connaissances utiles à tous.

Elle devrait être affichée partout et dans toutes les saisons ; il faudrait enfin que le son de cette cloche d'alarme se fît entendre souvent, afin que les esprits fussent tenus en éveil et conséquemment en garde.

De cette manière, on ferait disparaître les nombreux préjugés qui courent sur la rage. On ne croirait plus à l'*hydrophobie* comme symptôme infaillible dont l'absence doit donner la sécurité ; on s'inquiéterait d'un chien qui s'agite sans cesse et sans but apparent, dont l'appétit s'est perverti, dont l'aboiement s'est modifié, qui se montre caressant outre mesure pour son maître, et exceptionnellement agressif pour les animaux de son espèce, qui reste muet sous la douleur des châtiments, etc., etc. Et grâce à cet enseignement, les chances des accidents rabiques diminueraient à coup sûr. Que chacun se protége soi-même, par la connaissance de ce qui est nécessaire à sa propre préservation, ce sera là, nous en avons la conviction bien profonde, la meilleure, la plus efficace des prophylaxies.

C'est assez dire que nous croyons peu à la puissance des mesures administratives qui, jusqu'aujourd'hui, ont été mises presque exclusivement en pratique pour empêcher la propagation de la rage dans l'espèce canine et sa transmission, par elle, à l'espèce humaine.

Aussi bien, du reste, les statistiques annuelles ne démontrent-elles pas que, quelles que soient à cet égard les prescriptions de la police, le chiffre des accidents rabiques ne diminue pas. Ce résultat suffit pour permettre d'apprécier la valeur des mesures actuellement mises en pratique.

Mais, nous dira-t-on, parmi ces mesures de police, il en est une qui, si on tenait la main à ce qu'elle fût rigoureusement observée, devrait être très-efficace : c'est le musèlement. Les résultats obtenus en Prusse d'après ce que M. Renault a rapporté, n'en témoignent-ils pas ?

Un mot sur ce dernier point.

Ces résultats, produits par l'énergie de la police prussienne, sont vraiment si merveilleux, que nous n'avons pu nous défendre de concevoir des doutes sur leur authenticité absolue ; et il paraît, du reste, que depuis la publicité que M. Renault leur a donnée en France, ils ont été contestés à Berlin même, et qu'ainsi notre regretté collègue aurait été trompé par des communications administratives inexactes.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en France, et à Paris notamment, la manière dont on pratique le musèlement est une pure fiction, et que, dans l'état actuel des choses, on ne peut pas apprécier la valeur prophylactique de cette mesure de police, qui ne reçoit et n'a jamais reçu une application réelle. De fait, il vaudrait tout autant, pour satisfaire aux prescriptions réglementaires, figurer avec un pinceau, sur la tête des chiens, le tracé d'une muselière, qu'appliquer celles qui sont en usage aujourd'hui, et qui consistent dans une simple courroie placée sur le chan-

frein, assez lâche pour permettre la respiration buccale et l'aboiement, et, par conséquent, à peu près inutile pour empêcher la morsure.

La muselière d'aujourd'hui n'est donc, à vrai dire, qu'un subterfuge, une manière de paraître observer la loi, tout en l'éludant. Et il devait en être ainsi, car la loi a exigé l'impossible en prescrivant l'application autour de la tête du chien d'un appareil de coërcition qui s'opposerait à l'écartement de ses mâchoires.

Le chien a les cavités nasales trop étroites pour respirer exclusivement par le nez, comme le fait le cheval ; il faut qu'il respire par sa gueule béante, qu'il transpire par sa langue et toute sa muqueuse buccale ; il faut conséquemment qu'il puisse ouvrir ses mâchoires.

Le problème à résoudre est donc celui-ci : appliquer autour de la tête du chien un appareil qui, tout en lui laissant la liberté de la respiration buccale, l'empêcherait cependant de se servir de ses mâchoires pour attaquer et pour mordre.

Un moyen simple de résoudre ce problème serait de fixer autour de la tête du chien une sorte de cage, semblable, en petit, à un panier à salade, assez spacieuse pour que l'écartement des mâchoires y fût libre ; ce serait là, certainement, un appareil efficace contre les morsures. Mais, au point de vue esthétique, on ne saurait se dissimuler qu'il laisserait beaucoup à désirer. Or, il faut craindre le ridicule, surtout en France. La mesure la plus utile, si elle prête à rire, court la chance de rencontrer dans son application des obstacles impossibles à surmonter.

Terminons ce numéro par un fait assez curieux, raconté par M. Sanson : " Une dame vint à Alfort, tenant dans ses bras un petit chien pour lequel elle voulait consulter les médecins de l'Ecole, parce qu'elle croyait remarquer quelque chose d'extraordinaire dans les allures de l'animal favori. Le matin même, en jouant, il avait mordu le pied d'une *personne*, que sa maîtresse ne désigna pas autrement. Le professeur Bouley, avec l'expérience qui le caractérise, reconnut facilement que la bête était atteinte de la rage, et elle mourut en effet trois jours après. Mais en entendant le jugement prononcé par M. Bouley, la dame demanda ce qu'il y aurait à faire pour prévenir les suites de la morsure dont elle avait parlé ; on lui répondit qu'une cautérisation très-profonde pouvait seule offrir des chances de succès. Ce ne fut pas sans éprouver un sentiment bien pénible que nous la vîmes tous ôter avec beaucoup de sang-froid sa bottine, car la *personne* mordue n'était autre qu'elle-même. La gravité de sa situation, à n'en pas douter, lui fit supporter, sans lamoindre émotion visible, la cautérisation au fer rouge de la piqûre produite par la dent du petit chien."

LA CHASSE À L'OURS ET À LA PANTHERE

DANS L'INDOUSTAN.

Il y a une dizaine d'années j'étais en garnison à Mailoor, nous raconta un soir le capitaine Summer. Cette ville est située au milieu d'un pays montagneux où abonde le gibier de tout genre. Malheureusement, par suite des difficultés du terrain, la chasse y est fort pénible.

On y trouve beaucoup de sangliers, mais il est impossible de les chasser à la lance ; on se casserait vingt fois le cou au milieu des rochers et des ravins. On est obligé de les tuer à coup de fusil, et ils sont si nombreux qu'on est bien vite blasé sur ce gibier.

Notre plus grand plaisir était de chasser le tigre ou l'ours. Nous étions assez bien montés en chiens et nous avions dans les environs plusieurs *shikarces* fort exprimentés et très-braves.

La population de ce pays est du reste fort belle au physique comme au moral. Elle est infiniment supérieure à tous ces lâches et fainéants Indous du Bengale, qui ne manquent jamais de vous planter là au moment du danger.

Parmi les shikarces, il y en avait un en qui nous avions une grand confiance. C'était un *Todah* (race du pays), nommé Duyahmul. Il avait 22 ou 23 ans tout au plus, et pourtant nul mieux que lui ne connaissait les habitudes et les passes des bêtes fauves.

Il demeurait à 30 milles environ de Mailoor. Je devrais plutôt dire que sa femme et ses enfants y demeuraient, car, pour lui, il passait les trois quarts de sa vie dans les bois. Il venait nous voir de temps en temps quand cela lui plaisait, et chaque fois il avait à nous signaler quelque ours, quelque tigre ou quelque panthère. Aussi son arrivée était-elle toujours joyeusement accueillie.

Quant à lui, fier, grave et impassible, il nous faisait en peu de mots une sorte de rapport sur l'animal qu'il avait découvert. Il répondait brièvement, mais nettement à chacune de nos questions.

Il avait parmi nous deux favoris avec lesquels il se montrait quelquefois un peu plus expansif. L'un était le docteur qui l'avait guéri d'une affreuse blessure reçue à la chasse au tigre : l'autre était M. Varney, un *civilian* (employé civil) ; le plus gros des *civilians* passés, présents ou futurs, il pesait plus de 300 livres. Malgré son gros ventre et son énorme poids, M. Varney n'avait pas renoncé à la chasse. Il était d'une force herculéenne. Il avait surtout des doigts de fer et quand il tenait quelque chose, je ne crois pas qu'il y eût un homme capable de le lui arracher.

C'était du reste un excellent homme, obligeant et généreux, un peu maniaque, fort gourmand et le plus joyeux convive du monde. Il avait une passion malheureuse pour la chasse, où il lui arrivait toujours quelque aventure désagréable. Il nous accompagnait dans toutes nos expéditions, monté sur un double poney bai brun qni avait des reins comme un cheval du Chydesdale.

Je ne sais trop comment il avait apprivoisé Duyahmul en lui donnant un fusil et des munitions, je crois. Toujours est-il que le *Todah* lui témoignait une certaine prédilection. Il guidait son cheval dans des endroits dangereux, et lui donnait volontiers les meilleurs postes, ce qui ne nous arrangeait pas toujours, car Varney était un tireur assez médiocre.

Un jour Duyahmul nous arriva à l'improviste, comme d'habitude, et nous annonça qu'une panthère avait établi sa résidence dans une caverne située à vingt milles environ de Mailoor et qu'elle partait de là chaque jour pour accomplir quelque expédition contre les troupeaux des villages voisins.

Il fut décidé que nous partirions le soir même et que nous irions camper non loin de l'endroit indiqué par Duyahmul afin de pouvoir attaquer l'animal au lever du soleil.

Comme d'habitude Varney se chargea de surveiller tout ce qui touchait à la question importante des vivres. Nul ne s'y entendait comme lui, et il était très-fier de cette supériorité.

Nous étions une douzaine de chasseurs, sans compter Duyahmul et quatre shikarces appartenant à quelques-uns d'entre nous. Nous emmeâmes une vingtaine de chiens bien créancés, et toute une séquelle de *maters*, de péons, de syces, etc.

A trois heures du matin, Duyahmul nous réveilla. Il prit la tête de la colonne et nous commençâmes à gravir d'affreux sentiers, où, malgré le clair de lune, nous faillîmes vingt fois nous briser les os. Je me souviens que le capitaine Snow et le pauvre Sterny, qui a été tué depuis par un éléphant, couronnèrent tous leurs chevaux.

A six heures nous cernions la retraite de la panthère.

Quand Duyahmul nous eut tous postés, on lança les rabatteurs et les chiens. Ce fut bientôt un tapage à réveiller les morts.

Quoique la panthère grimpe fort lestement, nous nous étions postés sur des arbres. En supposant qu'elle essayât d'y monter pour atteindre l'un de nous, cela donnait au chasseur le temps de l'ajuster à la tête et tranquillement.

Aidé par son péon et par Duyahmul, M. Varney était parvenu à hisser son énorme corps jusqu'aux maîtresses branches d'un arbre.

Il se tenait à cheval sur l'une d'elles et le dos appuyé sur un autre. Ainsi établi, d'une façon assez confortable, il tenait en travers devant lui un fusil à deux coups du calibre 8 que nous avions surnommé *l'éléphant*,

car il avait un tel poids qu'il fallait être doué de la vigueur exceptionnelle de Varney pour pouvoir s'en servir. A cheval derrière lui, sur la même branche, un péon portait un fusil de rechange.

Comme M. Varney avait dû choisir non pas le meilleur poste, mais le plus facile à escalader, il se trouvait placé sur une hauteur et fort loin de nous, dont il était séparé par un ravin profond rempli de broussailles inextricables. Ni un homme, ni même un chien, n'auraient pu traverser, à moins d'aller chercher une sorte de passe située à un mille au moins de notre embuscade. — Vous verrez tout à l'heure pourquoi je vous donne tous ces détails.

Au bout d'une heure et demie environ, nous entendîmes les chiens qui menaient à pleine gueule. Evidemment l'animal était sur pied et notre meute le chassait bon train. De temps en temps, néanmoins, la menée s'interrompait et l'on entendait alors des aboiements furieux suivis quelquefois de hurlements plaintifs.

Il était évident que l'animal chassé faisait tête et que les plus courageux de nos chiens étaient victimes de leur hardiesse à l'attaquer.

J'avais déjà une certaine expérience de la chasse ; il me sembla, d'après la façon dont la bête qui était devant nos chiens se faisait mener, que ce pourrait bien ne pas être une panthère.

Quelques minutes plus tard, en effet, j'aperçus plus loin un gros corps brun qui débûchait du fourré, en brisant tout sur son passage.

C'était un ours.

Soit que le maudit animal nous eût éventés, soit qu'il voulût gagner la montagne, il se dirigea en droite ligne vers l'endroit où était posté notre ami Varney.

Celui-ci le salua d'un premier coup de fusil ; mais gêné par les branches de l'arbre, il manqua la bête ; une seconde balle, tirée à vingt pas tout au plus, l'atteignit en plein corps.

L'ours s'arrêta en grognant ; puis, apercevant en sentant son ennemi il se dirigea vers l'affût de Varney en courant et se mit à grimper à l'arbre avec lenteur, mais avec la résolution évidente d'arriver jusqu'à son ennemi.

Comme il avait soin de monter du côté opposé à Varney, celui-ci ne pouvait l'ajuster. Dès que l'animal, parvenu à l'extrémité du tronc, montra son museau, Varney lui envoya une troisième balle ; mais l'arbre était si touffu qu'il était presque impossible de diriger le canon du fusil et de viser. Varney attendit alors que l'ours fût arrivé à la grosse branche où lui-même se tenait, pour décharger le quatrième coup. Cette fois encore il toucha l'ours en plein corps.

Mais il n'avait atteint aucune des parties vitales, et vous savez si cet animal a la vie dure.

Tout couvert de sang qui coulait de ses deux blessures, poussant des

grognements furieux, et faisant claquer ses dents, l'ours se mit en devoir de suivre la grosse branche au bout de laquelle se trouvaient Varney, et son spéon.

Peu soucieux de causer de trop près avec le visiteur qui lui arrivait, Varney reculait toujours vers l'extrémité de sa branche, précédé par le péon. Bientôt ce dernier atteignit un endroit où la branche devenue plus mince, commençait à fléchir sous leur poids. Quand Varney le rejoignit, la branche fit entendre un craquement de sinistre augure.

L'ours approchait toujours cependant, mais avec une prudente circonspection. Les craquement du bois l'inquiétaient aussi, et il ne faisait un pas en avant qu'avec des précauions infinies.

Bientôt il se trouva tout près de Varney, qui sentait son haleine fétide lui brûler le visage.

De temps en temps, l'ours s'arrêtait ; puis, se cramponnant à la branche avec ses énormes pattes de derrière, il étendait celles de devant pour tâcher de saisir son ennemi.

Toujours poussé par son maître et comprenant que la branche allait cassé, le péon fit un effort désespéré pour saisir une branche voisine. Il y parvint et grimpa dessus sans demander son reste.

Sa fuite imprima à la branche qu'il quittait une secousse si forte que Varney faillit tomber et que l'ours s'arrêta tout interloqué de ce balancement imprévu.

Varney voulut imiter son domestique, mais pour cela il fallait arriver à l'extrémité de la branche. A peine y était-il parvenu, que son énorme poids fit tout craquer. La branche se brisa et les deux ennemis dégringolèrent en même temps.

Par bonheur pour Varney, la rupture de la branche s'était faite progressivement, de sorte qu'il glissa plutôt qu'il ne tomba. Il eut la bonne fortune de se rattraper juste à la dernière branche de l'arbre et s'y maintint suspendu à la force du poignet.

Quant à l'ours, il fit la culbute complète et tomba sur un massif de buissons épineux qu'il écrasa, mais qui amortit un peu sa chute.

Tout meurtri et tout blessé qu'il fût, le maudit animal se releva et vint se placer sous Varney, dont il essayait de saisir les jambes qui pendaient à cinq ou six pieds du sol tout au plus.

Varney les relevait naturellement de son mieux, mais ses bras commençaient à se fatiguer. Il voyait avec angoisse venir le moment où il allait lâcher la branche et tomber à la merci de son ennemi.

Pendant ce temps, les chasseurs les plus rapprochés de Varney étaient promptement descendus de leurs arbres et avaient couru à son secours.

Heureusement pour lui, l'ours avait été fort longtemps à grimper sur l'arbre, puis à s'avancer sur la branche. Cela donna au lieutenant Mac-Real le temps d'arriver au secours de notre pauvre camarade. Il tira l'ours à

cinquante pas. Au moment même de la détonation, Varney, à bout de forces, lâcha la branche et vint rouler à terre.

Par bonheur pour lui, l'animal avait fait deux ou trois pas pour s'élancer sur Mac-Real, ce qui permit à Varney de se relever et de tirer un énorme couteau de chasse qu'il portait toujours et que nous avions surnommé *Goliath* à cause de ses dimensions.

En voyant son premier ennemi se relever, l'ours eut un moment d'indécision, puis il se précipita de nouveau sur Varney.

Ce dernier le reçut sur la pointe de son couteau de chasse et il entra tout entier dans le corps de l'ours, qui saisit littéralement son adversaire à bras le corps. De son côté, les deux mains appuyées sur le cou de son ennemi, Varney employait toutes ses forces pour éloigner de sa figure la tête hideuse de l'ours

Grâce à sa vigueur prodigieuse, et surtout à l'épuisement de la bête féroce, dont le sang ruisselait par quatre blessures, notre ami put résister quelques secondes à ce terrible embrassement qui eût étouffé tout autre que lui.

Tandis que Mac-Real rechargeait précipitamment son fusil, le capitaine Fergusson et Duyahmul arrivaient à la rescousse. Fergusson ajusta l'ours, mais il n'osait tirer de peur de blesser Varney. Duyahmul, qui avait la vitesse et l'haleine d'un pur sang, dépassa le capitaine, se jeta sur l'ours et lui enfonça son sabre juste au défaut de l'épaule.

Blessé à mort, l'ours essaya vainement d'étreindre une dernière fois Varney, qui, par un énergique effort, se dégagea des pattes de son ennemi et le repoussa en arrière. L'ours, qui chancelait comme un homme ivre, s'abattit bientôt en faisant trembler le sol sous son énorme masse.

—Merci, mon brave Duyahmul, dit Varney en respirant à pleins poumons, avec la joie d'un homme qui a failli mourir étouffé. Je te promets le meilleur fusil et le meilleur sabre qu'on pourra se procurer à Madras.

A cette promesse, le shikarce qui essuyait tranquillement son sabre couvert de sang, perdit un instant son air d'impassibilité. Un éclair de joie illumina sa physionomie.

Pendant ce temps Mac-Real, Fergusson, Murry et moi nous accourions auprès de Varney.

Quoiqu'il ne parût pas avoir aucune blessure grave, son dos était sillonné de raies sanglantes tracées par les griffes de l'ours.

Ce ne sera rien, dit Duyahmul après un court examen. L'ours était affaibli par ses blessures et surtout par sa culbute ; puis, il devait avoir une patte cassée, car les griffes de celle-là n'ont fait qu'égratigner votre hautesse.

—Ah ça, murmura Fergusson ; et la panthère qu'est-elle devenue ?

—Elle se sera esquivée, répondit Mac-Real.

—Ou plutôt cachée dans quelque caverne, fit observer Murray.

—En effet, dit Duyahmul, il y a au milieu du fourré, sur la gauche, une caverne assez profonde pour qu'elle s'y soit retirée.

Sur cet avis, on rassembla les chiens, on réunit ce qui restait de fusées, puis nous pénétrâmes résolûment dans le fourré.

Tout blessé, tout meurtri qu'il était, Varney voulut nous accompagner. J'essayai de lui faire quelques représentations, mais il était entêté comme une mule, et n'en persista pas moins à nous suivre.

Comme l'épaisseur du bois ne nous permettait pas d'aller bien vite, il arriva en même temps que nous arrivâmes à une sorte de petite éclaircie de cinq ou six *yards* à peine qui se trouvait devant la caverne où l'on supposait que la panthère s'était retirée.

Le difficile était de vérifier si elle y était oui ou non. L'ouverture de la caverne se trouvait au niveau du sol. Le bois, excessivement fourré en cet endroit, ne laissait en face d'elle qu'une sorte de passe ou défilé de deux ou trois pieds de large tout au plus et de 3 ou 4 yards de longueur, qui venait aboutir à l'éclaircie où nous étions groupés.

Il en résultait que deux personnes tout au plus pouvaient aborder de front la caverne et que leur situation était excessivement dangereuse dans le cas où la panthère se déciderait enfin à se déguerpir.

Toujours intrépide, Duyahmul s'offrit aussitôt pour la périlleuse mission de lancer des fusées dans la grotte.

Je vous accompagnerai, lui dit Varney.

Nous nous récriâmes tous. Ses amis, au nombre desquels j'étais, firent leur possible pour le dissuader de cette folie. Tout fut inutile.

—Mon cher capitaine, me dit-il en me prenant à part, voulez-vous savoir la vérité ? Eh bien ! la voici :

Depuis que nous chassons, il n'en est guère parmi vous qui n'aient trouvé moyen de se distinguer par quelque trait d'audace et d'intrépidité. Moi, que mon embonpoint retient toujours à l'arrière-garde, je n'arrive la plupart du temps que lorsque le danger est passé. A la longue, cela me fait jouer un rôle ridicule.

Aujourd'hui encore, malgré tous les compliments que vous avez eu la courtoisie de m'adresser, je sens fort bien qu'il y a eu un moment où vous n'avez pu vous empêcher de rire à mes dépens en dépit de votre inquiétude ; c'est celui où l'ours et moi nous étions cramponnés à notre branche, vis-à-vis l'un de l'autre, comme deux chiens de faïence, et où il allongeait la patte pour me saisir.

—Je vous assure, mon cher Varney, m'écriai-je, que nous avons tous admiré votre sang-froid, et que....

Dites tout ce que voudrez, reprit-il. Dussé-je être dévoré par la panthère, il faut que je prouve aujourd'hui que ce n'est pas le manque de courage qui me retient toujours en arrière, et qu'un *civilian*, fût-il gros comme une tonne, a du cœur tout autant qu'un militaire.

Quoique la résolution de Varney fut absurde, il y avait du vrai dans ce qu'il disait. J'essayai de combattre ses raisons, mais il me serra la main en riant et rejoignit Duyahmul, qui préparait ses fusées avec son impassibilité habituelle.

Cinq minutes après, tous deux se dirigeaient vers la grotte. Quant aux autres chasseurs, ils se postèrent de manière à pouvoir tirer la panthère lorsqu'elle débucherait sur l'éclaircie qu'il lui fallait absolument traverser pour gagner le bois, car le fourré qui bordait des deux côtés l'ouverture de la grotte était impénétrable, même pour une bête fauve.

Avant d'être en vue de l'ouverture, Duyahmul se mit à plat ventre : Varney dut suivre son exemple. Ils se traînèrent ainsi en rampant sur les mains et sur les genoux jusqu'à l'endroit d'où l'on pouvait apercevoir l'ouverture de la grotte.

Arrivés là, Duyahmul leva peu à peu la tête. La caverne était trop sombre pour qu'il pût y distinguer la forme d'un animal, mais il comptait apercevoir les yeux brillants de la panthère. Cinq ou six minutes s'écoulèrent sans que Duyahmul pût rien découvrir.

—Elle doit être là pourtant, murmura-t-il à l'oreille de Varney. Je la *sens*. Tenez-vous prêt à tirer, moi je vais jeter quelques fusées.

Il jeta cinq ou six fusées qui illuminèrent la caverne. On entendit deux rugissements. Duyahmul essaya inutilement de profiter de la lueur éphémère des fusées pour découvrir la panthère : il ne vit rien.

Malgré sa grande expérience, il était un peu dérouté. Il réfléchit un instant. Puis il s'approcha de deux ou trois pas dans la caverne. Pendant cinq ou six secondes, il resta immobile, les yeux fixés sur le fond de la grotte.

—Regardez, Sahid, dit-il enfin à Varney, la panthère est là au fond ; voyez-vous ces deux points lumineux. Ce sont ses yeux....

—Visons entre les deux yeux et tirons ensemble, quand je dirai *feu*, murmura Varney en épaulant son énorme fusil.

—Vite, dit Duyahmul.... la voilà qui vient....

—Feu ! interrompit le civilian.

Deux coups partirent à la fois.

Frappée à la tête et au poitrail au moment même où elle prenait son élan pour bondir sur ses agresseurs, la panthère vint rouler à deux ou trois pieds tout au plus de Duyahmul qui s'était jeté devant Varney. Heureusement pour les deux chasseurs, son élan avait été gêné par les deux blessures qu'elle avait reçues à l'instant où elle détendait les ressorts d'acier de ses jarrets, car sans cela, elle fût tombée sur l'un d'eux qu'elle eût terrassé en une seconde.

A peine avait-elle touché la terre, que Duyahmul lui envoya à bout portant le contenu du second canon de son fusil. Varney en fit autant.

Quoique mortellement blessée et se soutenant à peine, elle se traîna

vers eux. Comme ils n'avaient pas eu le temps de recharger leurs fusils elle eût tué l'un ou l'autre d entre eux s'il ne leur était arrivé un secours inattendu. Au bruit du coup de fusil, quelques chiens s'étaient précipité vers la grotte. Ils se jetèrent sur la panthère.

En un clin d'œil trois d'entre eux, les meilleurs comme toujours, furent éventrés. Les autres reculèrent.

Bien que tout cela se fut passé en moins d'une minute, l'intervention des pauvres chiens avait sauvé la vie aux deux hommes.

Un brave garçon de quatorze ans, fils d'un shikarce, arracha le second fusil de Varney au péon, qui n'osait avancer, et courut le porter à Varney, qui avait déjà dégainé son couteau de chasse. Il le laissa tomber et se hâta d'ajuster au défaut de l'épaule la panthère, qui venait de déchirer d'un coup de patte la cuisse de Duyahmul.

—Visez à la tête, cria le shikarce, qui conservait toujours son sang-froid. Ne gâtez pas la fourrure.

Mais Varney ne se moquait pas mal de la fourrure. Il déchargea presque en même temps les deux coups de son fusil. La panthère roula sur le sol et ne se releva plus, quoiqu'elle essayât encore d'atteindre de ses griffes les chiens qui s'étaient précipités sur elle.

A ce moment, trois ou quatres chasseurs étaient accourus et se tenaient derrière Varney et Duyahmul. Mais la passe était si étroite qu'ils ne pouvaient aller plus avant.

Vous comprenez si on applaudit la victoire de Varney. Tout le monde vint lui serrer la main et le féliciter.

Bien que la panthère fût à moitié morte quand elle avait blessé Duyahmul, les pattes de ces damnés animaux ont tant de force que la cuisse du shikarce était toute déchirée. L'aide-chirurgien du 34e, qui faisait partie de notre bande, pansa de son mieux la blessure de Duyahmul, qui se laissa faire sans que sa figure impassible trahit le moindre signe de douleur.

L'opération terminée, nous nous dirigeâmes vers un endroit qu'on nous ndiqua comme le plus convenable pour dresser la tente et servir le dîner. Deux heures plus tard, groupés autour d'une table chargée de plats substantiels et d'un régiment de bouteilles, nous portions un toast en l'honneur de Varney, le héros de la journée.

ALFRED DE B.

LE CABLE TRANSATLANTIQUE FRANÇAIS.

Itinéraire du câble français.—Ses avantages sur le câble anglais, sa description, sa pose.—Appareils qui servent à transmettre les dépêches.

Une des entreprises les plus grandioses de notre époque vient de se renouveler sous nos yeux, et, cette fois, au profit de la France.

On se rappelle encore ce cri de triomphe que répétèrent les échos de l'Angleterre, et qui eut tant de retentissement en Europe, lorsque le câble sous-marin toucha Trinity-Bay en 1866. Une victoire éclatante venait d'être remportée sur les éléments. Après une lutte de plusieurs années, la science venait d'annuler l'espace, de supprimer l'Océan et de mettre l'Amérique à une seconde de l'Europe.

C'est le même tour de force qui vient de se reproduire, mais, cette fois, sans tâtonnements, sans défaites sérieuses, avec l'expérience acquise, avec les précautions indiquées par les précédents revers, avec le savoir acquis par des années d'étude et d'essais.

Une concession accordée, en adjudication publique, à M. le baron d'Erlanger, de Paris et à M. Reuter de Londres, portait que la nouvelle ligne transocéanique devrait être établie le premier septembre 1869, et ne devrait passer par aucun territoire étranger. Cette condition a été remplie plus d'un mois avant le terme fixé.

Un second câble devra être posé dans le délai de dix-huit mois de la mise en demeure de l'administration, dans le cas où un seul câble ne pourrait plus suffire au mouvement vraisemblablement très-considérable des correspondances européennes.

La France, par sa situation, commande, en effet, aux communications de tout le continent ; elle est la tête de ligne naturelle de tous les télégraphes européens. Elle héritera, par conséquent, du trafic continental, et le fait est d'autant plus certain, que le câble français unit directement, sans stations intermédiaires, la France à l'Amérique. Communications plus sûres et plus rapides, situation spéciale, économie, le câble français a tout pour lui.

En effet, l'itinéraire adopté est absolument direct. Brest occupe la tête de la ligne ; de là le câble traverse l'Océan jusqu'à Saint-Pierre Miquelon ; il pénètre ensuite dans le golfe Saint-Laurent et suit la côte américaine pour aboutir à Duxbury, près Boston. On eut pu, objectera-t-on, couper encore plus court, et choisir la ligne droite qui joint Brest à New-York.

Non, car dans cette seconde direction, les profondeurs de l'Océan sont énormes, les sondages incomplets ; c'eut été abandonner le connu pour

l'inconnu ; en adoptant la ligne suivie, on s'est retrouvé dans des conditions à peu près identiques à celles où s'étaient placés les ingénieurs anglais en 1866.

Le câble est déposé sur ce large plateau, parfaitement déterminé, qui relie le continent européen au continent américain.

D'ailleurs, si on a allongé un peu le câble, ce qui n'a pas d'influence sur les communications électriques, on a eu du même coup l'avantage de relier la France à l'une de ses possessions où viennent relâcher chaque année 4000 navires faisant la grande pêche. Pour les armateurs, et au point de vue commercial, cette considération a une grande valeur.

Il existe donc en tout une station intermédiaire entre la France et l'Amérique. Les communications sont bien réellement directes ; c'était évidemment jouer sur les mots que de nommer directes celles qui avaient lieu par le premier câble. Voici quel était l'itinéraire que devait suivre, par cette voie, un télégramme parisien :

1o. Paris à Calais, ligne de terre.

2o. Calais à la côte anglaise, ligne sous-marine.

3o. Côte anglaise à Londres, ligne de terre.

4o. Londres à Holyhead (Angleterre), ligne de terre.

5o. De Holyhead à Howth (Irlande), ligne sous-marine.

6o. De Howth à Valentia (Irlande), ligne de terre.

7o. Valentia à Trinity-Bay (Terre-Neuve), câble atlantique.

8o. Trinity-Bay à Placentia(Terre-Neuve), ligne de terre.

9o. Placentia à Saint-Pierre (Ile du golfe Saint-Laurent), ligne sous-marine.

10o. De Saint-Pierre à Sydney, ligne sous-marine.

11o. Sydney à New-York, ligne de terre.

Le télégramme traverse six lignes terrestres et cinq câbles sous-marins. Est-ce assez direct ? On se demande avec raison, comment il ne se produit pas plus d'erreurs dans la transmission.

Les négociants anglais auront quelquefois plus d'avantage à se servir du câble français, et si l'on reliait Brest à Londres par un câble supplémentaire, il est vraisemblable que la France gagnerait une partie considérable du trafic anglais.

Le câble anglais fait ses 30,000 francs par jour. On a le droit d'espérer pour le câble français des résultats tout ou moins aussi élevés. Il ne faudrait pas croire, en effet, que la concurrence qui s'établira entre la voie anglaise et la voie française puisse faire baisser les recettes ; il se produira ici ce qui est déjà survenu ailleurs : les relations et les transactions commerciales se développant, les taxes étant réduites, le nombre des personnes ayant recours à la télégraphie sous-marine s'accroîtra rapidement. Le service postal français offre un exemple récent de ce principe général ; on craignait la concurrence anglaise. Or, chaque paquebot a reçu de suite

son chargement plein, et le fret et les voyageurs augmentent si bien qu'il y a encombrement au Hâvre au préjudice de l'exportation nationale. Pour éloigner les paquebots anglais du Hâvre, il sera indispensable de doubler la ligne française du Hâvre à New-York. Le même fait va se reproduire pour les télégrammes ; il y aura encombrement dans un temps très-court.

Entre l'Amérique et l'Europe, le mouvement journalier dépasse 15 millions ; on ne peut prévoir encore la hausse qu'il subira le jour où il sera possible à la majorité de correspondre en quelques instants de Paris, Berlin, Vienne, à New-York. Nous n'avons pas ici à développer ces considérations économiques ; mais si l'on réfléchit à l'importance d'un pareil trafic, au faible capital exigé pour l'exploitation d'une ligne sous-marine, aux résultats féconds qui en sont la conséquence immédiate, on a lieu de concevoir les plus belles espérances.

Ces faits n'avaient pas échappé aux esprits habitués aux fluctuations du commerce, et cependant il y a eu bien des hésitations lorsqu'il s'est agi de promouvoir la pose du nouveau câble. " Il ne suffit pas, disaient les pessimistes, de compter d'avance les bénéfices et de chanter victoire, quand on a en face de soi une entreprise aussi chanceuse. L'établissement d'un câble sous-marin doit être considéré comme une aventure ! A-t-on déjà oublié les essais répétés des ingénieurs anglais ? N'a-t-on plus devant les yeux les revers de 1857, 1858, 1865 ? Le succès de 1866 est-il bien un succès ? Le hasard, les circonstances, n'ont-ils pas seuls amené le triomphe ? Si l'on recommençait, réussirait-on encore ?

On a recommmencé et l'on a réussi ! On ne prend pas garde qu'il y a encore cinq ans, on était loin d'avoir étudié le problème de la pose et de la construction des câbles dans tous ses détails. On ne crée pas en quelques années, sans écoles coûteuses, toute une grande industrie, toute une science nouvelle. A-t-on amené en dix ans seulement les machines à vapeur et les chemins de fer à leur état actuel ? On ne veut jamais réfléchir que toute invention passe forcément par une évolution, plus ou moins longue, par des phases de transformations successives qui l'amènent de l'état embryonnaire à l'état parfait. On a travaillé la question du câble transatlantique depuis 1852. A cette époque la science des électriciens était encore dans l'enfance ; les appareils mécaniques pour la pose étaient à imaginer, les lois de la chute des câbles et de la résistance de l'eau étaient à trouver, et vous vous étonnez des échecs qui ont marqué les débuts de la grande entreprise anglo-américaine ? Les ingénieurs anglais, au contraire, ont été vite en besogne ; leur persévérance, leur initiative, la science profonde de leurs physiciens, est à placer au-dessus de tout éloge. Ils ont résolu rapidement un problème considéré par beaucoup de savants comme insurmontable.

L'heure du succès est venue ; on sait poser un câble aussi bien que

l'on sait construire un pont. Les règles ont été déterminées, discutées et ratifiées par l'expérience. On connaît les difficultés, on s'attend aux incidents de l'immersion; l'opération peut être entravée, peut-être encore subir un échec momentané; mais les insuccès de 1857, 1858, 1865 ne sauraient se renouveler.

Que peut-il surgir, en effet, pendant la pose d'un câble ? Le mauvais temps ? On a soin de choisir les mois de juin, juillet, août, les plus beaux de l'année sous nos latitudes; mais enfin la mer devient-elle trop grosse, les tiraillements auxquels le câble est soumis peuvent-ils compromettre sa solidité ? On l'abandonne en chemin, à une profondeur convenable, là où les eaux ne sont plus agitées par les vagues de la surface, et quand l'Océan a repris sa tranquillité, on en est quitte pour relever le câble. Une bouée fixait sa position; on le repêche, on le fixe à la partie emmagasinée sur le bâtiment et l'on poursuit l'opération.

Se briserait-il, par hasard ? C'est difficile, car sa résistance à la traction est calculée en conséquence; en tout cas qu'importe ? on sait maintenant aller le chercher sur le plateau solide qui sert de fond à l'Océan. Rappelez-vous 1866 ! Le câble venait d'être heureusement débarqué à Terreneuve; ce triomphe ne suffit plus aux électriciens anglais; trois jours après on relevait le câble de 1865, et, singulier caprice du sort, c'est le câble de 1865 qui fonctionne le mieux !

Quoi encore ? Les conducteurs métalliques ont été mal isolés pendant la fabrication, il se trouve une région qui perd son électricité, on est en pleine mer relié à la côte par le câble et les dépêches qui passaient sont soudain interrompues ? Que faire ? Relever le câble jusqu'à Brest, par exemple, et examiner mètre par mètre son armature ? Point. Le défaut de conductibilité est dans la partie jetée à la mer ou dans la partie restée à bord et que l'on dévide; coupez et faites passer un courant. Il est clair que l'on saura immédiatement si le défaut est à bord. Est-il dans la région immergée ? L'examen d'un appareil tout élémentaire vous dira à *un mille près* où il se trouve; on relèvera le câble avec précaution, on réparera l'avarie et machine en avant ! l'opération se poursuivra. Au surplus maintenant, on peut examiner d'une manière permanente, à l'aide de dispositions spéciales, l'état d'isolement du fil et arrêter immédiatement l'appareil dévideur en cas d'avarie.

Vous voyez bien que la pose d'un câble n'exige plus maintenant que du coup d'œil, une attention soutenue et de la prudence; ce sont les mêmes qualités qui sont obligatoires chaque fois qu'il s'agit de diriger une opération industrielle quelconque. La construction d'une ligne sous-marine n'est plus une aventure; il faut laisser cette opinion vieillote aux ignorants.

La ligne française est partagée en deux sections : la première de Brest à Saint-Pierre est d'une longueur de 2688 milles, la seconde de Saint-

Pierre à Duxbury, près Boston, à 359 milles seulement. La distance totale qui sépare les deux stations extrêmes est de 3047 milles. Les deux stations extrêmes du câble anglais, Valentia et *Trinity* sont distantes de 1847 milles seulement.

On sait que le câble a toujours une longueur notablement supérieure à celle de la distance à franchir, d'abord pour tenir compte des accidents du fond de l'Océan, et ensuite pour diminuer sa tension pendant la pose. La longueur totale du câble de Brest sera de 3247 milles.

La portion du câble des grandes profondeurs est semblable aux câbles de 1865 et 1866. Sept fils de cuivre très-pur tordus en spirale, couverts de quatre couches de gutta-pacha, elles-mêmes recouvertes d'un enduit qu'on nomme la composition Chatterton, du nom de l'inventeur ; on a seulement augmenté d'un tiers le diamètre du conducteur de cuivre pour accroître la conductibilité électrique.

Le câble des petites profondeurs de Saint-Pierre aux Etats-Unis est plus fort et plus armé comme tous les câbles en eau peu profonde. L'armature qui entoure les couches isolantes est un fil de fer galvanisé et protégé contre l'oxydation par un revêtement bitumineux. C'est le câble classique pour les attérissements.

Le poids du câble transocéanique est de 3920 livres par mille dans l'air, mais dans l'eau il ne pèse plus qu'environ 1570 livres. On le construit de manière qu'il supporte sans le rompre un peu moins de 8 tonnes. La plus grande tension qu'il pouvait avoir à supporter égalait à peine 1500 livres. Si on laissait pendre verticalement le câble à sa sortie du bâtiment, on voit, d'après cela, qu'à une demie lieue de profondeur il résisterait encore à la rupture ; la partie ménagée pèserait en effet environ 1500 livres, limite de résistance du câble.

Il est inutile de dire que l'opération de la pose a été confiée aux ingénieurs qui ont réussi en 1866. Le *Great-Eastern*, le seul navire assez grand pour porter dans ses flancs une masse aussi énorme qu'un câble transatlantique, est parti de Brest le 21 juin, et le 13 juillet, trois semaines après le commencement des opérations, le câble pendait entre les deux continents comme une chaîne. Pour la France, désormais, il n'y aura plus d'Océan.

Une question qui touche aux précédentes demande aussi à être éclaircie. Beaucoup de personnes croient encore que pour envoyer des dépêches avec une rapidité aussi grande à travers l'Atlantique, il faut avoir recours à des batteries électriques d'une puissance exceptionnelle. Il n'en est absolument rien.

L'électricité ne circule pas précisément comme on se l'imagine généralement ; c'est un flux, comme une série de vagues, qui avance avec une vitesse incomparable. Un petit effet imperceptible d'abord se révèle à peine aux instruments les plus sensibles à l'extrémité du conducteur, puis

l'effet grandit, l'onde électrique prend de l'ampleur, le conducteur le charge et le courant devient manifeste même pour un instrument grossier.

Quand on demande avec quelle vitesse l'électricité franchit l'Atlantique, la réponse ne saurait être précise. La première petite vague arrive de l'autre côté de l'Océan à peu près au même instant que le courant est lancé dans le câble ; la vague sensible aux appareils met plus de temps. Le professeur Wheatstone avait trouvé que l'effet d'une impulsion électrique dans un circuit considérable produisait une étincelle avec une rapidité si grande dans une partie éloignée du circuit, que le courant devait avoir traversé le fil avec une vitesse une fois et demie plus grande que celle de la lumière, ce qui correspondait à un espace parcouru de 250,000 marins, presque douze fois le tour de la terre en une seconde.

Par conséquent, le premier effet d'une impulsion électrique arriverait à l'extrémité éloignée de 1850 milles marins d'un câble atlantique en 7 ou 8 millièmes de seconde, et il est probable qu'il en est ainsi ; mais la théorie mathématique aussi bien que l'expérience prouvent qu'il se passe un intervalle de un ou deux dixièmes de seconde entre l'entrée du courant et son arrivée sensible pour les instruments les plus délicats à l'autre extrémité du câble.

Quand le conducteur est chargé, l'embarras est de le décharger. Or, l'électricité ne disparaît pas instantanément, comme on le pense, dans un câble ; si bien que pour envoyer des signaux rapidement, on se trouve immédiatement arrêté par cette difficulté, annuler la vague électrique qui court dans le câble.

En effet, en lance-t-on une seconde, immédiatement elle se confond avec la première, et aucun effet bien sensible ne se produit à l'extrémité. Bien longtemps on craignit que de ce mode de propagation ne résultat une telle lenteur dans les transmissions qu'il ne fallût abandonner le problême. En outre, l'électricité ne se contente pas de passer dans les fils, elle réagit sur l'enveloppe du Gutta-percha, produit des courants secondaires qui nuisent aux premiers. De là autant de difficultés à lever que nous laissons seulement entrevoir.

Les physiciens sont parvenus à vaincre une à une ces difficultés. Les courants positifs, par exemple, chargeaient le câble, on lançait aussitôt une émission négative qui les annulait. M. Varley, par des émissions contraires de durée variable, détruisait une à une les impulsions électriques en n'en laissant qu'une petite qui à peine créée était anéantie et facilitait ainsi la rapidité des signaux.

Le professeur Thompson substitua à ce système l'emploi de trois courants de durée égale, mais de force irrégulière, alternativement positifs et négatifs. Il en résulta une action indicatrice au bout du câble plus rapide. En 1863, M. Varley fit mieux encore ; il choisit des courants de même force, mais de durée inégale. Tous ces courants engendrent dans la ligne une série de vagues positives et négatives dont le résultat à l'extrémité américaine est une très-petite vague positive parfaitement distincte. Le reste de la ligne est neutralisé, et prêt pour le passage d'un second signal. Enfin, dans ces derniers temps, M. Varley a résolu le problême, encore plus simplement, par l'interposition d'un appareil, le *condensateur*, entre le câble et l'appareil télégraphique. Ce condensateur annule tout bonnement la charge du câble, tout en laissant arriver à la station une petite vague électrique distincte. A peine le courant a-t-il agi, qu'un second peut agir et être annulé de la même façon, tout en se traduisant

par un effet sensible à l'appareil de réception. Ce qui précède montre que contrairement à l'opinion répandue, c'est, au contraire, un flux électrique à peine appréciable qui est utilisé dans la télégraphie sous-marine, et qu'il faut qu'il en soit ainsi.

C'est par l'interposition de son condensateur que M. Varley parvient aussi à mettre les lignes sous-marines à l'abri des effets de l'électricité terrestre.

Les orages magnétiques se produisent simultanément sur la plus grande partie du globe, et ils ont quelquefois une intensité telle que la terre à Ipswich à 25 lieues de Londres, et la terre à Londres ont présenté une différence en plus ou en moins qui peut être évaluée à 140 éléments d'une batterie Daniell. Ces courants heureusement ne changent pas de nature instantanément, mais graduellement. Aussi le condensateur Varley, en traduisant graduellement ces modifications, n'en reste pas moins sensible aux variations brusques engendrées par les impulsions électriques envoyées de chaque station. Ce système ingénieux permet à un courant très-faible de se distinguer du puissant courant terrestre. Et en effet, on peut dire que la plus petite rupture d'équilibre électrique se révèle immédiatement à la station d'arrivée.

Le promoteur du câble anglais, M. Cyrus Field, le disait très-bien dans son discours au banquet de New-York:

" Ces cordes merveilleuses que l'on appelle des câbles électriques, sont si délicates qu'elles fonctionnent avec les plus petites batteries. Quand le premier câble fut immergé en 1858, les électriciens crurent que pour faire circuler un courant dans un conducteur de plus de 700 lieues, il faudrait employer un courant extrêmement énergique. Or, M. Lartimer Clarke a télégraphié d'Irlande au travers l'Océan, avec une batterie formée dans le dé d'une dame."

Un dé, de l'eau, et un peu d'acide sulfurique, en voilà assez pour engendrer la vague qui décharge en un dixième de seconde de l'autre côté de l'Océan. Mieux, M. Clarke prit une capsule de fusil, une parcelle de zinc, une goutte d'eau, une larme, et le câble vibra sous cette batterie en miniature. Le signal se montra dans l'appareil de réception. N'est-ce pas là une merveille de délicatesse !

On conçoit que les appareils récepteurs de la télégraphie transatlantique diffèrent des appareils utiles dans la télégraphie ordinaire ; il faut ici une sensibilité exceptionnelle. La petite vague électrique qu'il s'agit de recueillir arrive dans le fil d'un galvanomètre. L'instrument consiste en une aiguille suspendue par un fil de soie au milieu d'un cadre autour duquel on a enroulé un très-grand nombre de fois un fil conducteur isolé. Quand le courant arrive dans ce fil de la bobine, l'aiguille est déviée de sa position.

Le galvanomètre employé maintenant est le galvanomètre Thompson à miroir. Il ne diffère en principe du précédent qu'en ce que l'aiguille porte un petit miroir. La lecture des dépêches se fait dans une chambre obscure. Une lampe projette un rayon sur le miroir et chaque déviation de l'aiguille entraîne le déplacement du rayon réfléchi sur un écran blanc muni d'une échelle graduée. A la position plus ou moins écartée vers la droite ou vers la gauche du point baissant sur l'échelle, correspond un signal, une lettre. L'employé lit le télégramme ainsi imprimé en traits de feu. Les déviations réelles de l'aiguille, qui ne dépassent pas un quart de pouce, deviennent très-sensibles sur l'écran et avec un peu d'habitude, on lit couramment ce curieux alphabet.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

LES PRISONNIERS DU CHATEAU DE PRAGUE.

(*Suite.*)

— Eh bien ! le mot de passe, quel est-il ? demanda le soldat.

— *Zitzka, le défenseur du peuple*, répliqua Blanche du même ton ferme et décidé.

Le Taborite ne prononça pas une syllabe de plus, mais se hâta de retirer la barre et de détacher la chaîne massive qui tomba en résonnant sur la dalle. La porte s'ouvrit alors, et Blanche pénétra dans une pièce basse, voûtée, qu'éclairait une lampe de fer suspendue au plafond.

— Quels ordres avez-vous à me donner, jeune page ? demanda la sentinelle, se trompant sur le sexe de Blanche : qui vous envoie, et que désirez-vous ?

— Je viens de la part du capitaine général, répondit la jeune fille sans hésitation, et je suis chargée d'un message que je dois remettre en particulier à chacun des trois prisonniers d'Etat.

— Montez cet escalier, mon joli page, dit le soldat en indiquant les marches qui partaient de l'une des extrémités de la pièce ; cette clef vous ouvrira la porte que vous rencontrerez en haut. Vous entrerez alors dans un corridor ; n'oubliez pas que les trois premières portes à droite sont celles des appartements où sont enfermés les prisonniers. Je n'ai pas besoin de vous recommander de bien fermer les portes après vous : car si tous trois s'échappaient en même temps, nous aurions, vous et moi, fort à faire pour les retenir.

— N'ayez pas peur, mon ami, s'écria Blanche en prenant la clef que lui tendait la sentinelle.

Secrètement exaltée par le succès qui jusqu'alors avait favorisé son entreprise, l'intrépide jeune fille gravit les escaliers, qui étaient éclairés par une lampe de fer placée dans une niche; et, après avoir ouvert la porte d'en haut, elle se trouva dans un corridor long mais étroit. De chaque côté de ce corridor il y avait six portes, en travers de chacune desquelles était une barre. On ne saurait imaginer rien de plus sombre que l'aspect de ce passage. L'idée vint naturellement à Blanche que si elle échouait dans sa tentative, elle serait inévitablement jetée elle-même dans l'une de ces cellules dont les portes grimaçaient devant elle, — à moins, se dit-elle, qu'il n'y eût quelque vertu souveraine dans la bague que la dame du souterrain de Rotenberg lui avait donnée, et qu'elle portait dans la petite bourse de velours suspendue à son cou, et cachée sous ses vêtements.

Blanche, sans s'appesantir longtemps sur ces réflexions, tira hardiment la barre de la première porte à sa droite, et entrant dans une chambre voûtée convenablement meublée, elle se trouva en présence d'un individu de haute taille, d'une tournure distinguée, et qui paraissait être encore au printemps de la vie.

Le prisonnier se leva de son siége et examina notre héroïne avec une curiosité mêlée d'anxiété : car prenant Blanche pour un page attaché à quelque haut personnage, il devait croire naturellement que sa visite à une pareille heure avait une cause importante. Mais l'air franc et ouvert de Blanche, son visage qui ne respirait que l'innocence de la candeur, le rassurèrent tout de suite, et il se dit qu'on n'aurait certainement pas choisi un tel messager pour lui apporter de funèbres nouvelles.

—Qui es-tu, mon enfant ? demanda-t-il en s'apercevant que Blanche n'était pas sans embarras pour lui expliquer sa présence.

—Un ami, répondit la jeune fille, très-bas, mais en essayant de donner à sa voix un accent mâle. Dites-moi à qui j'ai l'honneur de parler ?

—Au marquis de Schomberg, mon enfant, répondit le prisonnier. A présent, puis-je savoir à mon tour quel est celui qui semble prendre tant d'intérêt à mon sort, et comment vous avez pu arriver jusqu'à moi ?

—Qui je suis, cela importe peu, monseigneur, répliqua vivement Blanche ; — mais je suis venue pour vous sauver, pour vous rendre à la liberté...

—Ah ! il est possible, en effet, que telles soient vos intentions, dit le marquis en l'interrompant ; mais il est possible aussi qu'il y ait là-dessous quelque petite trahison. Si vous êtes un ami, vous me pardonnerez mes soupçons, bien excusables, puisque vous me cachez votre nom.

—Eh bien.... appelez-moi Angelo Gaspard, s'écria notre héroïne. Et maintenant, écoutez-moi, monseigneur, sans m'interrompre davantage. Il n'y a qu'un soldat taborite entre vous et la liberté, un homme seulement qu'il faudra terrasser et lier, sans autrement le maltraiter, ajouta-t-elle en appuyant sur ces derniers mots : à présent consentez- vous à me suivre hors de ce donjon ?

—Bien assurément, mon jeune ami, répondit le marquis dont le visage s'illumina de joie, car il lui était impossible de conserver davantage aucun soupçon. Pardonnez-moi si un moment....

—Nous n'avons point le temps, monseigneur, d'échanger des paroles de courtoisie, dit Blanche d'un ton ferme et respectueux tout à la fois. Il faut que j'aille maintenant préparer vos compagnons à l'idée de cette liberté que j'ai juré de vous rendre à tous trois.

En parlant ainsi, elle sortit et entra dans la pièce voisine, qui était occupée par le baron de Rotenberg, elle, l'humble paysanne qui avait osé entreprendre de le sauver. Mais elle le connaissait de vue, car elle n'a-

vait pu vivre si longtemps dans le voisinage du château sans avoir rencontré fréquemment le fier possesseur de cette forteresse.

Elle expliqua l'objet de sa visite avec autant de précision qu'au marquis de Schomberg, et quand elle les eut réunis dans une même cellule, elle se rendit auprès du comte de Schonwald.

—Monseigneur, lui dit-elle, en s'avançant vers lui tout de suite et sans hésitation, car elle savait combien il était bon et généreux, monseigneur, je suis ici pour vous sauver, vous et vos compagnons.

—Qui êtes-vous, généreux enfant ? exclama le comte ; et comme la lumière de la lampe tombait sur Blanche, il examina ses traits avec une attention qui prouvait qu'ils ne lui étaient pas inconnus. Certainement, continua-t-il, je vous ai déjà vu, et cependant je ne puis me rappeler ni où ni quand.

—Je ne sache pas que votre Excellence m'ait jamais vu, observa Blanche, en ayant beaucoup de peine à triompher de la confusion qui menaçait de la trahir ; mais, ajouta-t-elle, ma sœur m'a souvent parlé de la bonté que votre Excellence témoigne à ses parents adoptifs.

—Quoi ! est-il possible que Blanche Garpard soit votre sœur ? s'écria le comte de Schonwald. J'ignorais qu'elle eût des parents au monde.

—Oui, monseigneur, je suis son frère, répondit notre héroïne, résolue à profiter des avantages que pouvait lui procurer son armure. Mon nom est Angelo, et je suis tout dévoué à votre service. Le fait est que j'ai fait serment de vous rendre à la liberté ou de périr.

—Excellent enfant, digne d'une si charmante sœur ! dit le comte de Schonwald, en prenant dans les siennes la main gantelée de Blanche. Ma reconnaissance éternelle te sera acquise, non pas tant pour le service que tu m'auras rendu qu'à cause des généreux sentiments qui ont inspiré ta conduite.

—Oh ! monseigneur, vous m'avez déjà suffisamment récompensé, ou plutôt vous avez acquis tous les droits possibles à ma gratitude, s'écria Blanche, par la bienveillance dont vous avez toujours comblé le bon Gaspard et sa femme. Mais ne restons pas ici un instant de plus qu'il n'est nécessaire ; le temps est précieux !

A peine avait-elle achevé ces paroles que le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg entrèrent dans la cellule. Les trois seigneurs se félicitèrent mutuellement de la perspective qu'ils entrevoyaient, car, quoiqu'ils ignorassent encore les arrangements et les dispositions prises par Blanche, il y avait en elle un tel air de confiance qu'ils se prenaient malgré eux à espérer.

Blanche leur expliqua alors comment ils devaient procéder, et leur exposa son plan ; et ces trois hommes, dans toute la force de la vie et de la santé, n'hésitèrent pas à se laisser guider par cette enfant, qui, malgré son courage et son noble cœur, n'était qu'une femme.

Ils se mirent immédiatement à l'œuvre. Les trois seigneurs restèrent en haut de l'escalier, dont Blanche feignit de fermer la porte, en tournant et retournant la clef dans la serrure. Puis elle descendit les degrés, traversa la pièce d'en bas, et accosta la sentinelle, en disant :—Voici la clef, je vous remercie.

— Votre visite n'a pas été longue, mon joli page, observa le soldat, et tout en parlant il déposa sa hallebarde sur un banc pour passer la clef dans son trousseau.

Alors, avec la dextérité d'une lionne, mais sans aucune intention méchante, Blanche se précipita sur lui. La soudaineté de l'attaque et l'adresse avec laquelle elle était faite triompha du Taborite qui chancela contre la muraille. Aussitôt arrivèrent les trois seigneurs qui saisirent le soldat, et, lui mettant un poignard sous la gorge, le menacèrent de le tuer, s'il proférait un cri.

Le Taborite, voyant qu'il était victime d'un stratagème et que toute résistance ne servirait qu'à le perdre, céda à la nécessité. On le conduisit dans l'une des cellules occupées naguère par les prisonniers d'État, on tira a barre en travers de la porte, et on l'abandonna à son triste sort.

En une seconde, Blanche et les seigneurs furent dans la cour. Tout y était silencieux et l'on n'apercevait pas l'ombre d'un ennemi, Blanche jeta un regard rapide sur les appartements d'Œtna ; mais il n'y avait plus de lumière aux fenêtres, et elle murmura tout bas : — Puisses-tu me pardonner, généreuse amie, la façon coupable dont je t'ai récompensé de ton hospitalité !

Elle ouvrit ensuite la grille, et conduisit les seigneurs le long du sombre corridor aboutissant à la salle des armures. Elle retrouva là sa lampe brûlant toujours à l'endroit où elle l'avait posée.

Le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg et le comte de Schonwald se munirent, en passant, d'épées et de toutes armes dont ils pouvaient avoir besoin, puis ils suivirent leur guide, qui les précéda la lampe à la main.

Après avoir traversé un autre corridor, ils arrivèrent à l'escalier de pierre auquel était amarré le bateau de Blanche, à côté de l'autre que nous avons déjà mentionné. La barque étant trop petite pour les contenir tous, ils entrèrent dans ce dernier, et le poussèrent au milieu du canal.

Au bout de quelques minutes, ils aperçurent les rayons de la lune qui se jouaient sur les eaux de la rivière, et aussitôt Blanche éteignit se lampe.

Le bateau sortit alors du canal, et au moment où il entra dans le courant du fleuve, les trois seigneurs levèrent simultanément la tête vers les tours de cette forteresse d'où ils venaient de s'échapper si miraculeusement, et les expressions ne leur manquèrent pas pour remercier leur jeune libérateur.

Mais Blanche coupa court à cette effusion en les invitant à aviser aux moyens de conserver cette liberté qu'elle venait de leur rendre, elle leur fit observer qu'il était nécessaire qu'ils marchassent toute la nuit, afin que le lever du jour les trouvât le plus loin possible de Prague. Car, ajouta-t-elle, on pouvait être certain que la fureur de Zitzka, à la nouvelle de leur évasion, n'aurait point de bornes, et que des émissaires seraient dépêchés dans toutes les directions pour les ressaisir.

Les seigneurs furent frappés de la justesse de ces observations ; le marquis de Schomberg et le comte de Schonwald échangèrent entre eux quelques paroles.

—Avez-vous quelque plan à nous suggérer ? demanda le baron de Rotenberg ; car il faut que nous nous procurions des chevaux quelque part.

Le marquis et moi, répliqua le comte de Schonwald, nous connaissons une dame qui possède une maison à une courte distance de Prague. Notre intention est de nous rendre chez elle directement. Cette dame dont le nom est sans doute familier à vos oreilles...

—Comment l'appelez-vous ? dit le baron de Rotenberg ?

—La baronne Hamelin, dit le comte de Schonwald, elle nous recevra parfaitement, et il y a dans ses écuries des chevaux qu'elle s'empressera de mettre à notre disposition. Bien plus, elle nous procurera autant d'hommes qu'il nous en faudra pour n'avoir point à redouter les émissaires de Zitzka, si par hasard nous les rencontrions.

—La bonté et l'hospitalité de la baronne sont célèbres, observa le baron de Rotenberg ; et puis, elle ne doit pas être partisan de Zitzka.

—Ainsi donc, va pour la maison Blanche ! s'écria le comte de Schonwald.

—Et notre jeune libérateur, Angelo Gaspard nous accompagnera, ajouta le baron de Rotenberg. Il nous a si galamment rendu à la liberté que nous sommes tenus désormais de lui faire partager le luxe et la fortune auxquels nous sommes habitués.

Cette remarque fut chaleureusement accueillie par le marquis de Schomberg, et même par le comte de Schonwald. Notre héroïne accepta volontiers la proposition qui lui était faite de les suivre, car sa mission à Prague était maintenant accomplie et un secret instinct lui faisait désirer de revoir la dame mystérieuse du château de Rotenberg.

Les seigneurs et Blanche abordèrent environ un mille au-delà du faubourg sud de la ville ; et abandonnant le bateau au cours du fleuve, ils se dirigèrent rapidement vers la demeure de la baronne Hamelin, qui n'était pas considérablement éloignée.

XXX.

UNE SCENE A LA MAISON BLANCHE.

Retournons maintenant vers Henri de Brabant que nous avons laissé en compagnie de la baronne et de ses deux suivantes. Quand il fut arrivé dans la cour de la Maison Blanche, le chevalier jeta autour de lui des regards d'admiration, et se garda bien de laisser soupçonner que tout ce qui l'environnait lui était familier. Ils montèrent l'escalier de marbre que nous connaissons, et la baronne remit son hôte au soin de deux pages qui le conduisirent dans un petit salon, en l'avertissant qu'on ne tarderait pas à venir le reprendre.

Nous laisserons là le chevalier pour suivre la baronne Hamelin.

Après avoir remis Henri de Brabant au soin de ses pages, elle se rendit dans un boudoir meublé avec un luxe qu'on aurait peine à imaginer ; et là, aidée par quatre jeunes filles, elle échangea ses vêtements de jour contre un costume d'une richesse et d'une élégance royales. Les diamants qui brillaient sur cette robe de velours-pourpre étaient d'un prix incalculable, et dans ses cheveux on plaça une sorte de diadême dont les feux l'entouraient comme d'une auréole.

Nous avons déjà dit que, quoiqu'elle fût dans sa quarantième année, cette femme avait une beauté qui avait conservé toute sa jeunesse, seulement ses lignes étaient plus pleines et ses traits plus doucement arrondis. Ses dents étaient toujours aussi blanches qu'à vingt ans, son teint était éblouissant de fraîcheur, et ses yeux bleus avaient une douceur charmante.

Il était environ dix heures et demie lorsque sa toilette fut achevée ; et elle prenait quelques rafraîchisements, quand un page frappa à la porte du boudoir pour annoncer que Cyprien venait d'arriver au château et demandait à parler immédiatement à la baronne. Ce message fut porté à la baronne par la jeune fille qui était allée ouvrir au page, et celle-ci se rendit, au bout de quelques minutes, dans l'appartement où Cyprien l'attendait.

Mais elle fut à la fois surprise et alarmée en apercevant le nuage qui couvrait son front, et en le trouvant arpentant la pièce avec agitation.

—Si tôt revenu ! s'écria la baronne en s'avançant vers lui. Il faut que vous ayez marché nuit et jour. Mais pourquoi êtes-vous ainsi en proie à l'auxiété ?... qu'avez-vous ?

—Votre inconséquence et votre imprudence n'ont point de bornes ! cria Cyprien en fixant sur elle un regard plein de reproches. Non contente d'avoir introduit ici, l'autre jour, les pages de Henri de Brabant...

—Mais ne vous en êtes-vous pas débarrassé comme il faut ? demanda la baronne. Est-ce que la statue de bronze n'a pas fait son œuvre ? ou est-ce pour me dire que ces jeunes gens se sont échappés, que vous êtes revenu si vite, et est-ce donc là la cause de votre air irrité ?

—Non... ils ne m'ont pas échappé, madame, répondit Cyprien, et il ne m'est pas douteux qu'ils n'aient été étouffés comme ils le méritaient, dans les bras de la statue de bronze, ajouta-t-il avec un sourire de triomphe féroce. Mais il ne suffit pas qu'ils soient ainsi hors de chemin, car leur maître, le chevalier de Brabant...

—Qu'avons-nous à craindre de lui? demanda vivement la baronne.

—Tout ! répondit énergiquement Cyprien. Du moins, continua-t-il, c'est ma conviction, autrement que viendrait-il faire dans cette maison?

—Vous parlez par énigme, répliqua la baronne. Il n'a pas renouvelé la demande qu'il m'a adressée il y a quelque temps, et à laquelle je n'ai pas fait de réponse.

—Non, il n'a pas renouvelé sa demande par écrit, dit Cyprien, parce-qu'il a eu recours à un stratagème dont l'audace a été couronnée de succès. En un mot, ajouta Cyprien, l'individu qui se fait appeler *Henri de Brabant*, est, en ce moment, à la Maison Blanche.

Une inspiration traversa le cerveau de la baronne ; et, pâlissant, même sous le fard qu'on avait légèrement étendu sur ses joues, elle s'écria : — Est-il possible que ce que vous dites soit vrai ?

—C'est tellement possible, répondit Cyprien, que le domestique qui gardait vos chevaux au cimetière l'a reconnu comme étant le même individu qui m'a accompagné ici, il y a quelques semaines, et que c'est en apprenant de lui ce fait que je suis accouru pour détourner, si faire se peut, le coup qui nous menace. Mais j'ai à vous consulter sur bien des choses, ajouta-t-il d'un ton plus doux et en se laissant tomber sur une ottomane.

—Je suis toute attention, dit la baronne en prenant un siége à côté de lui, il n'est pas encore onze heures.

—D'abord et avant tout, reprit Cyprien, permettez-moi de vous demander s'il ne manque personne parmi vos domestiques.

—Oui, Marthe, répondit la baronne. Vous vous rappelez ce certain soir où elle alla vous trouver à la petite auberge, près de la lande, et où elle porta le déguisement que vous aviez demandé.

—Oui, certes, je m'en souviens, répondit Cyprien, car c'est justement au sortir de mon entrevue avec elle que certaine circonstance me força à accourir ici, et bien m'en prit, puisque j'arrivai à temps pour empêcher la fuite de la princesse et arrêter les deux pages du chevalier Henri de Brabant.

—C'est vrai, observa la baronne : mais c'est depuis cette nuit-là que Marthe a disparu.

—En même temps que je galoppais vers le sud, dit Cyprien, la Moldau l'entraînait dans la même direction.

—Que voulez-vous dire ? s'écria la baronne qui frissonna instinctivement.

—Je veux dire qu'elle a été assassinée et jetée dans la rivière.

—Assassinée ! répéta la baronne. Je m'étais imaginée, d'après ce que vous aviez dit, qu'elle pouvait s'être noyée accidentellement.

—Non, elle a été assassinée !

—Mais qui pourrait avoir fait cela ? s'écria la baronne Hamelin.

—Mariette ou Œtna, comme elle se fait appeler, répondit Cyprien d'un ton lugubre. Et la preuve... la voici ! ajouta-t-il en tirant le poignard long et flexible qu'on avait arraché du cadavre de Marthe.

La baronne prit le poignard, l'examina avec une attention nerveuse, et dit en le rendant à Cyprien : — Oui, en effet, c'est le poignard d'Œtna! Mais est-ce qu'elle prendrait, à présent, l'offensive contre nous ? Dans ce cas...

Son agitation fut si grande qu'elle ne put achever sa phrase.

—J'ai peine à croire qu'elle ait oublié son serment au point de communiquer *tout* à Zitzka, observa Cyprien.

—Dieu nous préserve d'un pareil malheur ! s'écria la baronne qui ne put, à cette seule pensée, réprimer un tremblement convulsif. S'il lâchait sur nous ses hordes sauvages, nous serions perdus, car quelle chance de merci nous resterait-il ?

—Tranquillisez-vous, madame, dit Cyprien, et ne nous abandonnons pas au désespoir. Cinq jours se sont passés depuis que Marthe n'a paru à la maison, cinq jours donc se sont écoulés depuis qu'Œtna l'a assassinée. Dans cet intervalle rien n'est venu nous prouver que cet être incompréhensible ait rien fait de plus. Peut-être une querelle s'était-elle élevée entre elle et cette vieille femme, et il est possible qu'elle l'ait frappée dans un moment de passion.

—Et vous avez découvert son cadavre dans la rivière ? dit la baronne en s'appesantissant sur les dangers qui semblaient la menacer.

—Oui, à plus de deux journées de Prague, tandis que je me rendais avec les pages au chateau de Rotenberg, répondit Cyprien. Le courant l'avait entrainée jusque-là comme si la Providence l'avait jetée en travers de ma route, soit comme un avertissement pour nous-mêmes, soit pour nous inviter à venger ce meurtre.

—Et si je ne me trompe, observa la baronne, Marthe était chargée d'accomplir une mission que vous lui aviez confiée, au moment où elle a été ainsi frappée ?

—Oui, répliqua Cyprien. Le soir où elle vint me rejoindre à l'auberge près de la lande, j'avais rencontré une jeune fille nommé Blanche Gaspard. Cette jeune fille, d'une grande beauté, est aimée de Rodolphe de Rotenberg, qui n'hésiterait pas à lui donner son nom, malgré son humble condition. C'est, sans doute, pour fuir sa persécution, qu'elle s'était éloignée de son pays, car elle ne l'aime pas, paraît-il.

—Et en quoi cela vous regarde-t-il ? demanda la baronne avec impatience ; ou quel raport a avec moi cette longue histoire ?

—Ecoutez, madame, dit Cyprien, et vous jugerez si j'avais des raisons de m'occuper de Blanche, je vous ai déjà dit que je l'avais rencontrée à la petite auberge ; je savais que le baron de Rotenberg, s'il venait à apprendre la passion de son fils pour cette jeune fille, nous serait reconnaissant de l'avoir amenée dans cette maison et d'avoir ainsi élevé entre elle et Rodolphe une barrière infranchissable. Mais je vis qu'elle avait entendu une partie de la conversation qui avait eu lieu entre Marthe et moi, et qu'elle s'était enfuie. Elle en savait trop désormais pour qu'on pût la laisser vivre, et c'est pour cela qu'au lieu de prendre le déguisement que Marthe m'avait apporté, et sous lequel j'espérais pénétrer dans le château de Prague pour délivrer les trois prisonniers d'État, c'est pour cela, dis-je, que j'envoyai immédiatement Marthe après elle.

—Et vous n'avez plus entendu parler de cette jeune fille ? demanda la baronne.

—Comment l'aurais-je pu ? s'écria Cyprien. A peine avais-je mis le pied dans cette maison qu'il m'a fallu repartir avec les deux pages pour le château de Rotenberg, d'où je suis revenu au galop en apprenant le meurtre de Marthe. Et voyez combien cette résolution de ma part a été sage, puisqu'en arrivant je trouve ici le prétendu chevalier de Brabant.

—Nous voici revenus au point où nous étions au commencement de cette disgression, dit la baronne , puis, après avoir regardé la pendule qui était sur la cheminée, elle ajouta : —Il est minuit moins vingt, et l'Autrichien attends toujours ; quel parti prendre ?

—Comment l'avez-vous rencontré ? demanda Cyprien.

—Je marchais dans les rues de Prague lorsque le vent a tout à coup emporté mon voile. Il a couru après et me l'a galamment remis.

—Vous a-t-il appelé par votre nom ?

—Non ; il paraissait ignorer complètement qui j'étais ; il m'a dit qu'il se nommait Louis Hapsbourg, et qu'il était envoyé par l'empereur d'Allemagne pour faire à la baronne Hamelin une communication importante. C'est ainsi que je l'ai invité à m'accompagner, en lui disant que je le conduisais près de la baronne.

—Il savait parfaitement qui vous étiez, exclama Cyprien, et tout cela n'était qu'une ruse de sa part pour s'introduire ici. Pour la première fois de ma vie je ne sais comment faire, quel parti prendre.

—Le chevalier est en notre pouvoir, et nous avons moyen de le punir de ces trahisons, fit observer la baronne ; pourquoi hésitez-vous ? Jusqu'ici, toutes les fois qu'un traître ou un ennemi est tombé dans nos mains, votre décision a été prompte, vos ordres ont été instantanément exécutés, et la statue de bronze a dévoré ses victimes. Pourquoi, alors, hésitez-vous ? A tous ses crimes n'ajoute-t-il pas celui d'être un imposteur ? Le baron de Rotenberg ne l'a-t-il pas confondu dans l'assemblée des seigneurs ?

—Mais vous oubliez donc que ce prétendu Henri de Brabant possédait

réellement une lettre de créance signée du duc d'Autriche et contresignée par le grand-chancelier de ce duché, observa Cyprien, et que le baron de Rotenberg, a effacé ces signatures au moyen d'une préparation chimique que je lui avais donnée tout exprès ?

—Il résulterait de cela que l'Autrichien n'était pas un imposteur, dit la baronne, et que notre envoyé avait mal pris ses renseignements à Vienne.

—Toutes les idées que nous nous étions faites du chevalier de Brabant sont fausses et mal fondées.

—Ainsi, il n'est pas un imposteur ? répéta la baronne dont l'étonnement augmentait d'instant en instant.

—Il est si loin d'être un imposteur, chère madame, répondit Cyprien d'un ton solennel, qu'il a le droit de prendre, si cela lui plait, tous les titres qu'il voudra, et même celui de Hapsbourg. Quant à commettre un faux, il en est incapable. En un mot... mais je dois m'interrompre pour vous dire que les pages m'ont révélé un secret concernant leur maître, un secret qui a été pour moi un véritable trait de lumière.

—Et ce secret ? demanda la baronne.

—Il est d'une telle importance que je ne puis le murmurer que tout bas à votre oreille.

—Au nom du Ciel, ne me tenez pas en suspens ! s'écria la baronne. Qui donc est ce Henri de Brabant pour que vous hésitiez à le livrer à le statue de bronze ? Qui est-il ? répéta-t-elle avec une anxiété croissante.

Cyprien approcha les lèvres de son oreille et lui murmura quelques paroles à voix basse.

—La baronnne tourna la tête vers lui avec un tressaillement convulsif, et le regarda d'un air d'étonnement et d'incrédulité.

—Madame, je ne plaisante jamais, dit-il d'un ton solennel ; d'ailleurs, ce ne serait pas dans une occasion aussi grave que celle-ci.

—Ma surprise est plus grande que je ne saurais dire, exclama la baronne. Ah ! je comprends que vous hésitiez, que vous ne sachiez à quel parti vous arrêter...

—Et cependant, le temps passe, dit Cyprien en jetant les yeux sur la pendule. Il s'en faut de quelques minutes qu'il soit minuit, et la cloche d'argent va bientôt sonner.

—Oh ! je ne suis pas d'humeur à rire, s'écria la baronne. Je me sens oppressée, et j'ai le pressentiment que nous sommes menacés de quelque chose de terrible ; car sûrement il ne se serait pas donné tant de peine pour s'introduire ici, s'il n'avait en vue un objet grand et important, et s'il n'avait pris toutes ses précautions.

—Ne vous livrez pas à des lamentations dit Cyprien sèchement et en l'interrompant. Peut-être est-il venu simplement dans le but de délivrer la princesse Elizabeth de l'espèce d'emprisonnement où on la retient. Quant au sort de ses pages, il est impossible qu'il s'en doute, à moins qu'il

ne connaisse dans tous ses détails le mystère de la statue de bronze, ce qui n'est pas probable. Dans tous les cas, il est important que nous nous assurions de ses dispositions, afin que nous puissions régler notre conduite en conséquence.

—Et comment y arriver ? demanda la baronne.

—Rien n'est plus facile pour une femme d'esprit, répondit Cyprien d'un air significatif. Il doit s'impatienter cruellement de vous attendre.

— Écoutez, alors, ce que je vais vous dire, observa la baronne après quelques moments de réflexion. L'entrevue aura lieu dans la galerie des glaces, et si, lorsque les aiguilles de cette pendule marqueront minuit et demi, si, alors, dis-je, je ne suis pas de retour ici, vous en conclurez que je suis en danger, où qu'il n'y a pas d'espoir d'aranger les affaires.

—Je vous comprends, répliqua Cyprien. Si vous n'êtes pas ici à minuit et demi, je n'hésiterai pas à envoyer à votre secours dans la galerie des glaces.

—Je compte sur vous dit la baronne. Et elle sortit de l'appartement.

Dans le splendide corridor où elle entra, elle s'arrêta un moment pour donner des instructions à un page qu'elle y rencontra.

—Ermach, dit-elle au page, tu vas te rendre dans la chambre violette, auprès de l'étranger que tu as vu arriver tantôt, et au lieu de le conduire dans le grand salon, tu l'amèneras dans la galerie des glaces.

Le page s'inclina et se retira, et la baronne entra elle-même dans la fameuse galerie.

XXXI.

LA BARONNE ET LE CHEVALIER.

La galerie des glaces était peut-être ce qu'il y avait de plus curieux à la Maison Blanche. Quoique d'une étendue peu considérable, il était impossible de voir cet appartement sans admiration : son architecture était d'une perfection rare, et il renfermait quelques-uns des vases de porcelaine les plus beaux et les plus rares qu'en eût encore vus en Europe. Des lampes d'albâtre suspendues au plafond répandaient dans tous les sens une multitude de rayons roses, pourpres et violets ; et l'atmosphère était embaumée par une quantité de fleurs odorantes.

C'est là que se rendit la baronne : et, se recueillant et donnant à son visage l'air le plus aimable, elle attendit l'arrivée de Henri de Brabant.

En attendant, le jeune page Ermach, qui était un beau jeune homme de dix-huit ans, était allé trouver le chevalier, qui se morfondait d'ennui.

—Pardon, seigneur, dit Ermach en saluant respectueusement ; ma noble maitresse m'a donné l'ordre de vous conduire près d'elle.

—Je suis prêt à vous suivre, mon ami, répondit Henri ; mais auparavant laisse-moi causer un peu avec toi.

—Avec moi, monsieur ! exclama le page avec surprise.

—Oui, avec toi, répliqua le chevalier en lui posant la main sur l'épaule ; puis baissant la voix, il ajouta :—Il y a quelque chose dans ta figure, mon enfant, qui annonce l'honnêteté et la franchise ; si je me trompe, jamais masque n'a été plus perfide que le tien. Mais, par le Ciel ! je vois que j'ai touché une corde sensible ! s'écria Henri, car tu pleures...tu pleures !

—Ah ! monsieur, il y a tant de bonté dans vos paroles...

Il ne put en dire d'avantage, car des sanglots lui coupèrent la voix.

— Allons, calme-toi, mon garçon, dit le chevalier d'un ton si bienveillant que le page le regarda à travers ses larmes, avec une expression de gratitude. Que puis-je faire pour toi ? Dis-moi...

—Oh ! Emmenez-moi d'ici...aidez-moi à sortir de cette maison ! s'écria Ermach en joignant les mains d'un air suppliant.

—Je le ferai très-volontiers, répondit le chevalier. Mais tranquillises-toi, et réponds moi.

—Je ferai mon possible pour vous contenter, s'écria le page ; mais dépêchez-vous, on pourrait concevoir des soupçons : car, dans ces murs maudits, tout le monde est occupé à s'espionner mutuellement.

—Je jure de t'emmener si tu veux seulement m'indiquer le meilleur moyen de sortir d'ici, quand le moment en sera venu, dit Henri, et tu entreras à mon service, qui est le service d'un honnête homme, ajouta-t-il avec fierté.

—Que Dieu vous bénisse ! murmura Ermach presque fou de joie et de surprise, et ayant peine à imaginer que ce changement dans sa fortune n'était pas un songe. A présent, exclama-t-il en essuyant les larmes qui mouillaient ses joues, je vous en prie, monsieur, hâtez-vous, car c'en serait fait de moi, oui je serais perdu si l'on savait que je cause ainsi avec vous.

—Eh bien, dis-moi si, il y a cinq ou six jours, deux jeunes garçons, grands et beaux, âgés d'environ dix-neuf ans, vêtus d'un pourpoints de velours gris...

—Oui, les deux jeunes gens dont vous faites le portrait sont venus ici, exclama Ermach ; mais si vous me demandez ce qu'ils sont devenus, je suis incapable de vous l'apprendre. Une chose est certaine, c'est qu'ils ont disparu secrètemeut, comment et pourquoi, je n'en sais rien. Mais monsieur, je vous en conjure, hâtons-nous, dit le page qui était en proie à une vive agitation.

—Un mot encore, dit le chevalier dont le cœur battait avec violence : Connais-tu un homme nommé Cyprien ? et est-il actuellement dans cette maison ?

—Il est arrivé ici ce soir, il y a une heure et demie environ, répondit le page ; il s'est entretenu longuement avec madame la baronne, jusqu'au moment où celle-ci m'a ordonné de vous conduire en sa présence.

—Ah ! Cyprien est ici ! murmura tout bas Henri de Brabant ; en ce

cas, il me faut agir avec décision et promptitude. Mon ami, ajouta-t-il en se tournant vers le page, j'ai promis de te prendre à mon service, et je tiendrai ma parole. Ta franchise à gagné ma confiance, et je vois que je ne me suis pas trompé. Je suis prêt à te suivre auprès de ta maîtresse, mais il se peut que notre entrevue soit courte, il est possible encore que je sois obligé d'avoir recours à la force pour me frayer un chemin hors de cette maison.

—Aussitôt que je vous aurai conduit à la galerie des glaces, dit Ermach, je descendrai dans le grand vestibule en bas, et j'y resterai jusqu'à ce que vous reparaissiez. Alors, suivez-moi partout ou je vous mènerai, et je prends Dieu à témoin que je vous serai fidèle, dussions-nous échouer dans notre tentative.

—Je vous crois...je vous crois, dit Henri en lui serrant la main ; chaque trait de votre visage exprime la franchise. A présent, marche.

Le jeune page ouvrit les portes et conduisit le chevalier par le superbe corridor à la galerie des glaces, dont la porte s'ouvrit pour se refermer sur notre héros, qui se trouva seul avec la baronne.

Elle s'avança au-devant de lui, le visage souriant.

—Je vous ai bien fait attendre, seignqur Louis de Hapsbourg, dit-elle en lui tendant la main qu'il prit et porta à ses lèvres, selon l'usage de l'époque. Puis, passant son bras sous le sien, elle ajouta, en l'entraînant doucement le long de la galerie :—N'est-ce pas que vous aviez deviné qui j'étais ?—Mais qu'avez-vous donc ? s'écria-t-elle avec une sorte de frayeur soudaine ; vos manières sont étranges, vous semblez préoccupé !.. Oh ! si quelque chose vous tourmente, ayez confiance en moi, je suis souvent de bon conseil.

—Rappelez-vous, madame, répondit le chevalier, que notre connaissance date seulement de quelques heures ; et puis, supposez que j'eusse, en venant ici, un projet tout différent de celui que je vous ai fait entrevoir....

—S'il en était ainsi, je serais heureuse de pouvoir vous être utile, répliqua-t-elle sur-le-champ. Vous ne me connaissez pas encore bien ; mais si vous arrivez à mieux me connaître, vous apprécierez peut-être mon amitié. Dans tous les cas, vous pouvez m'accorder votre confiance, vous ne serez pas déçu. Voyons, dites-moi, dites-moi, seigneur chevalier, quel objet si important aviez-vous donc en vue ?

—Est-il possible que tant de courtoisie cache tant d'hypocrisie ! s'écria Henri de Brabant en laissant tomber le bras de la baronne, et en la regardant fixement en face.

—Ah ! qu'est-ce à dire ? que signifie ? demanda-t-elle en feignant le plus grand étonnement, et de l'air d'une colombe effrayée. Vous n'auriez pas le cœur de me manquer, de m'injurier ? Mais je vois, ajouta-t-elle, que vous avez des soupçons sur mon compte.

—Madame, vous êtes la plus vile hypocrite qu'il y ait au monde, cria

Henri de Brabant, ou la dupe la plus infortunée qui soit jamais tombée entre les mains de misérables bandits !

—Vous m'épouvantez ! exclama la baronne en joignant les mains d'un air suppliant : mais en même temps elle jeta un coup d'œil vers la pendule qui était en face d'elle, et elle éprouva un soulagement indéfinissable en observant qu'il ne s'en fallait que de cinq minutes qu'il fût minuit et demi.

—Si vous êtes réellement dupe, comme vous semblez vouloir le faire entendre, et non complice, dit le chevalier d'un ton sévère et imposant, je vous somme de répondre fidèlement et sincèrement aux questions que je vais vous adresser.

—Parlez ! parlez ! s'écria la baronne sérieusement effrayée par l'air menaçant du chevalier.

—Baronne Hamelin, cria Henri, il serait inutile de feindre davantage avec vous. Le nom sous lequel je me suis introduit ici est un nom d'emprunt. Je suis Henri de Brabant ! A présent, dites-moi tout de suite, sans équivoque...que sont devenus mes deux pages ?

—Vos pages ! exclama la baronne en jetant un regard inquiet du côté de la pendule.

—Oui, mes pages, qui sont venus à la Maison Blanche ! cria le chevalier. Répondez ! ajouta-t-il en tirant sa dague, répondez ou je vous tue !

—Grâce ! pitié ! murmura la baronne en tombant à genoux et en joignant les mains avec frénésie.

—Grâce ! pourquoi ? demanda Henri de Brabant. Est-ce un aveu que je dois voir dans cette prière ?

—Grâce, vous dis-je ! Grâce ! répétait la baronne en regardant avec égarement vers la pendule.

Il était la demie.

—Ah ! ainsi tu es une vile et misérable créature liguée avec des assassins, vociféra le chevalier d'une voix de tonnerre ; quoique tu ne sois qu'une femme, ma vengeance...

—Grâce ! grâce ! répéta la baronne en voyant la lame briller devant ses yeux.

—Avoue, alors, avoue tout ! cria le chevalier, ou, par le Ciel....

Il s'arrêta court en entendant la porte s'ouvrir soudainement : et en se retournant, il vit plusieurs hommes armés et portant des masques noirs faire irruption dans la galerie.

La baronne bondit sur ses pieds en poussant un cri de triomphe ; et en un instant, *les serviteurs jurés du tribunal de la statue de bronze* se jetèrent sur Henri de Brabant.

Mais au même moment, la porte s'ouvrit violemment, et un guerrier couvert d'une armure complète, la visière baissée, entra dans la galerie des glaces.

XXXII.

COMMENT CYPRYEN AVAIT RECONNU UNE JEUNE FILLE SOUS L'ARMURE D'UN GUERRIER.

Il nous faut, à présent, retourner vers Blanche et les trois seigneurs que nous avons laissés au moment où, après avoir abordé sur les rives de la Moldau, ils se dirigeaient vers la Maison Blanche.

Il était un peu plus de minuit lorsqu'ils arrivèrent aux portes de ce splendide édifice. Le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg se firent reconnaître, et on leur ouvrit immédiatement.

—La baronne est-elle ici ? demanda le marquis au domestique qui s'avança à leur rencontre.

—Oui, monseigneur, et elle sera bien heureuse de vous voir, répondit le valet avec un air significatif qui fit froncer les sourcils au marquis.

Le domestique, en effet, oubliait qu'un pareil langage était dangereux devant des étrangers.

Le baron et le marquis traversèrent la vaste cour, et le comte de Schonwald avec notre héroïne les suivirent. En entrant dans le vestibule, ils furent accostés par trois ou quatre pages, au nombre desquels était Ermach, qui venait justement de quitter Henri de Brabant, ainsi que nous l'avons précédemment raconté. La présence du marquis et du baron causa également une vive surprise aux pages qui s'empressèrent de les féliciter de leur délivrance.

—Nous vous remercions sincèrement, mes jeunes amis, se hâta de répondre le marquis, et nous vous prions de nous seller vite des chevaux.

—Et aussi une escorte d'au moins huit hommes, ajouta le baron de Rotenberg. Voyez aussi à ce qu'on nous serve des rafraîchissements.

—M. Cyprien est là, monseigneur, dit l'un des pages.

—Ah ! tant mieux ! exclama le marquis de Schomberg. Il nous dira comment procéder.....

—A l'égard de notre malheureuse patrie, ajouta le baron de Rotenberg. Nous ferons bien de le voir tout de suite. Mène-nous dans un appartement, mon garçon, et cours ensuite prévenir la baronne et M. Cyprien de notre arrivée.

—M. Cyprien n'est pas dans le grand salon, monseigneur, dit le page ; il est en consultation avec Mme la baronne.

—Non, répliqua Ermach, il est seul maintenant, et Mme la baronne est dans la galerie des glaces avec un étranger.

—En ce cas, qu'on nous conduise auprès de M. Cyprien, et qu'on ne dérange pas la baronne.

L'un des pages alla donner ordre de préparer les chevaux et l'escorte, un second de servir des rafraîchissements, et un troisième conduisit les seigneurs à l'appartement où la baronne avait laissé Cyprien. Quant à

Ermach, fidèle à la parole qu'il avait donnée au chevalier de Brabant, il resta dans le vestibule.

Nous devons dire maintenant que dès que le nom de Cyprien avait été mentionné, Blanche avait senti un frisson glacial lui courir par tout le corps, car tout ce qu'elle savait concernant cet homme, et les conseils que lui avait donnés Œtna lui revinrent à l'esprit. L'idée lui vint aussi que cette baronne Hamelin chez qui elle était, n'était sans doute autre que cette femme dont Cyprien lui avait vanté l'hospitalité ; et elle sentit dès lors qu'elle était sur le bord de quelque nouveau danger. Mais elle avait confiance dans le comte de Schonwald, qu'elle savait être bon et honnête. Elle avait, d'ailleurs, remarqué que, tandis que les autres étaient connus à la Maison Blanche, lui était aussi complétement étranger qu'elle dans cette habitation. Toutes ces réflexions servirent à mettre notre héroïne sur ses gardes à l'égard du marquis de Schomberg et du baron de Rotenberg, et elle compta plus que jamais sur l'assistance du comte de Schonwald, en cas de péril.

Un instant, Blanche eut la pensée de fermer sa visière afin que Cyprien ne pût la reconnaître, mais elle réfléchit que ses compagnons ne manqueraient pas de l'appeler du nom d'Angelo Gaspard, et qu'un homme aussi fin que Cyprien devinerait instantanément que c'était bien réellement *Blanche Gaspard*, que cachaient et le nom de l'armure ; tandis qu'au contraire en jouant hardiment son rôle, elle avait chance de se faire passer pour le frère de Blanche, ainsi qu'elle l'avait persuadé au baron de Rotenberg.

En apercevant le marquis et le baron, qui étaient ses amis intimes, et le comte de Schonwald, qu'il connaissait de vue, Cyprien bondit sur ses pieds, et jeta une exclamation de surprise et de joie. Puis, quand son regard rencontra celui de notre héroïne, il tressaillit et éprouva une véritable stupéfaction.

—Quel miracle s'est donc opéré cette nuit ! s'écria-t-il en allant de l'un à l'autre.

—Voici notre libérateur, dit le marquis en indiquant Blanche.

—Quoi ! mes yeux ne me trompent pas ! Est-ce possible ? exclama Cyprien en s'approchant tout près de la jeune fille, et en fixant ses regards sur elle.

—On dirait que vous me connaissez, dit Blanche en soutenant son inquisition avec une expression de hauteur, de surprise et de curiosité ; et cependant je me demande où, quand et comment vous m'auriez vu.

—S'il te plaît de jouer l'*inconnu* avec moi, je ne gâterai pas ton jeu, observa Cyprien en se penchant vers Blanche et de façon à n'être entendu que d'elle ; puis, avant qu'elle eût le temps de répliquer, il ajouta à haute voix :—Si ce jeune garçon est vraiment votre libérateur, messeigneurs, il faut avouer qu'il était impossible d'en trouver un plus charmant.

—Angelo Gaspard mérite toute notre reconnaissance, exclama le comte de Schonwald. Je connais sa sœur Blanche depuis longtemps, je dirai même depuis son enfance ; et je déclare que la bravoure du frère n'a d'égal que la vertu de la sœur.

—Ah ! ainsi vous avez une sœur, mon ami ? dit Cyprien en regardant notre héroïne d'une telle façon qu'elle comprit que son secret n'en était pas un pour lui.

—N'avez-vous donc rien autre chose à faire que de vous occuper de moi ? s'écria Blanche avec une vivacité dont elle ne fut pas maîtresse. Il me semble, ajouta-t-elle avec plus de douceur, mais en grossissant toujours sa voix, il me semble que plutôt nous nous mettrons en route, mieux cela vaudra, car Jean Zitzka ne perdra pas un moment, dès qu'il sera informé de notre évasion. Peut-être la connaît-il déjà ?

—Ce jeune homme a raison, dit le marquis de Schomberg ; dans quelques minutes nous partirons. Mais auparavant il faut que je dise un mot ou deux à cette excellente baronne.

—Vous ne pouvez la déranger en ce momont, monseigneur, dit Cyprien en voyant qu'il n'était que minuit vingt minutes. Comme nous sommes tous ici des amis unis pour la même cause, je vous avouerai franchement que la baronne est actuellement en conférence avec le chevalier Henri de Brabant.

—Henri de Brabant ! s'écria le baron de Rotenberg avec une telle force qu'il fit perdre aux yeux de lynx de Cyprien le tressaillement que cette nouvelle avait causée à Blanche ; que peut avoir cet imposteur à communiquer à la baronne Hamelin ?

—Voilà, en effet, ce que je serais curieux de savoir, observa le marquis de Schomberg.

Le baron de Rotenberg ne dit rien. Blanche feignit d'être tout entière occupée à examiner un tableau suspendu à la muraille.

—Je n'ai pas le loisir de vous donner de longues explications, dit Cyprien, je ne vous aurais même pas parlé de tout cela, si je n'attendais de cette entrevue de très-importants résultats ; car ce Henri de Brabant n'est pas un imposteur, après tout.

—Mais a-t-il assez d'influence pour décider le duc d'Autriche à nous prêter une armée pour extirper les Taborites ? demanda le comte de Schonwald.

—Oui, répondit Cyprien, d'un ton et d'un air solennels. Depuis quelques jours, d'étranges choses sont venues à ma connaissance, et si vous n'étiez pas tenus de partir si promptement, nous pourrions concerter un plan d'où sortiraient d'immenses conséquences. Mais dans quelques jours, nous nous réunirons au château de Rotenberg dont nous ferons notre quartier général ; c'est-à-dire, ajouta Cyprien en regardant la pendule, si l'entrevue entre la baronne et le chevalier de Brabant aboutit à un résultat propice à notre cause.

—Et cependant, vous avez l'air inquiet, mal à l'aise ? dit le comte de Schonwald.

—A ce moment, la porte s'ouvrit, et deux domestiques, portant chacun un plateau chargé de viandes froides et de flacons de vin, entrèrent dans l'appartement. Cyprien s'abstint de répondre au comte en leur présence ; et jetant un coup d'œil de plus en plus anxieux vers la pendule, il vit qu'il était près de la demie.

Les trois seigneurs s'approchèrent de la table sur laquelle on avait posé les plats ; Cyprien, pendant ce temps, arrêta l'un des domestiques par le bras, et lui dit :—Ordonnez aux serviteurs armés de se rendre immédiatement dans la galerie des glaces et d'arrêter l'étranger qu'ils y trouveront avec Mme la baronne.

Cet ordre fut donné avec précipitation. Le domestique qui le reçut s'inclina et se retira. Cyprien se hâta alors de rejoindre les trois seigneurs à la table ; et au même moment Blanche quitta brusquement l'appartement.

—Ah ! où donc est allé notre jeune ami ? s'écria Cyprien en s'élançant vers la porte.

L'idée lui vint, en effet, que Blanche avait pu entendre ce qu'il avait dit au domestique, et lui soupçonna quelque projet ultérieur.

Il s'élança vers la porte, avons-nous dit : ses pressentiments furent aussitôt confirmés, car Blanche l'avait barrée en dehors. Le fait est que tout en paraissant examiner le tableau, de façon à endormir la vigilance de Cyprien, notre héroïne n'avait pas perdu une seule de ses paroles ; et, convaincue que l'individu qu'il s'agissait d'arrêter n'était autre que Henri de Brabant, elle n'avait pas hésité un instant.

Elle aurait bien voulu avertir le comte de Schonwald, mais elle n'en avait pas le moyen, et elle se décida à l'enfermer dans l'appartement avec les autres.

Dès qu'elle fut dans le corridor, elle le parcourut d'un coup d'œil, d'un bout à l'autre, et elle aperçut le domestique auquel Cyprien avait donné des ordres, juste au moment où il entrait dans une pièce située à l'une des extrémités. Elle s'avança dans la même direction : une porte s'ouvrit, elle se rangea vite de côté et se cacha derrière un pilier de marbre. Trois hommes armés, le visage couvert d'un masque noir, et accompagnés du domestique que nous avons mentionné, traversèrent le corridor, et firent irruption dans la galerie des glaces, dont la porte faisait face à celle par où ils étaient sortis.

Blanche abaissa la visière de son casque, tira son épée, et se précipita après eux, comme il a été raconté dans le chapitre précédent.

XXXIII.

COMMENT FINIT UNE LUTTE DE CINQ CONTRE DEUX.

La position des affaires au moment où Blanche survint dans la galerie peut se décrire en deux mots.

La baronne avait bondi sur ses pieds en poussant un cri de triomphe : Henri de Brabant, attaqué par surprise, était au pouvoir des trois serviteurs jurés de la statue de bronze ; et le domestique, qui se tenait un peu à l'écart, était prêt à se joindre aux bravi, en cas de besoin.

Mais la soudaine apparition de notre héroïne surprit tellement les trois hommes armés, qu'ils lâchèrent un instant le chevalier qui, profitant de cette faute, leur échappa, dégaîna son épée, et bondit à côté de Blanche. Quoiqu'il ne soupçonnât aucunement qui était ce guerrier, beaucoup moins encore que c'était une femme, et que cette femme était la *jeune fille de la forêt*, cependant, il avait deviné au premier coup d'œil, rien qu'à la façon dont elle dirigeait son épée, que c'était du secours qui lui arrivait.

La baronne se jeta derrière les bravi, en laissant échapper un cri, comme pour les placer entre elle et la vengeance qu'elle sentait si justement mériter. Les serviteurs de Cyprien se précipitèrent hardiment sur le chevalier et sur Blanche : mais ceux-ci les reçurent bravement, et le domestique, saisissant son épée, prit sa part du combat.

Ils étaient ainsi quatre contre deux,—et de ces deux, il y avait une femme !

—Arrière, misérables ! cria Henri de Brabant ; arrière, si vous tenez à la vie !

—Tenez bon... ne reculez pas ! cria la baronne aux serviteurs de la statue de bronze. Eloignez-les de la porte, et j'irai chercher du secours.

—Nous maintiendrons notre position ici, ou nous périrons ! dit Blanche de sa voix métallique.

Au moment où elle prononçait ces paroles, l'un des hommes armés tomba à ses pieds, tandis que le chevalier en fendit un autre en deux d'un coup d'épée.

La baronne, à cette vue, poussa un cri d'effroi, et puis demeura soudainement silencieuse et immobile, suivant avec anxiété les péripéties de la lutte dont les chances étaient maintenant égales de chaque côté. Les combatants étaient, en effet, deux contre deux, le chevalier en face de l'homme masqué, et Blanche ayant pour adversaire le domestique.

Mais en un clin d'œil Henri de Brabant embrocha son ennemi, puis tourna son épée contre le domestique qui aussitôt se rendit à merci.

En voyant le conflit se terminer ainsi, la baronne s'abandonna à un accès de terreur, d'angoisse et de rage ; puis, succombant sous la violence de sa surexcitation, elle tomba sur le plancher, privée de connaissance.

CHRONIQUE.

AOUT.

CANADA ; Voyage et discours de Son Excellence le Gouverneur-Général.—Mgr. Taché. —Nouvelles promotions.—Nécrologie : Rev. J. Paquet. V. G ; Rev. Harpeur.

ROME : Translation du corps de sainte Françoise la Romaine.—Fêtes du 17 Juin, *Création* de Pie IX.—La Basilique Vaticane.—Béatifications sollicitées par la France.—Pie IX et le mulet entêté.

FRANCE : Révolution libérale.—Nouveau ministère.—Conflit franco-belge.—ANGLETERRE: l'enseignement public.—ESPAGNE : les Carlistes.— ITALIE et AUTRICHE : échange de politesses.—PRUSSE : puissance maritime.—RUSSIE : Mgr. Lubienski.—Les martyrs de la Pologne.—AMERIQUE : Les élections de la Virginie.—La question chinoise.—Cuba. —Le Paraguay.

I.

Le mois d'AOUT ou d'Auguste était le sixième de l'année romaine, il est le huitième de la nôtre.

Il s'ouvre dans le calendrier chrétien par la fête de saint-Pierre-aux-Liens, que nos pères appelaient Saint-Pierre-Fénale, à l'occasion des foins qui se récoltent alors.

C'est aussi à cause de la canicule qui règne, pendant ce mois, dans le ciel astromonique, que le premier et le deux ont la mauvaise réputation que leur fait le vers suivant ;

Prima necat, sternitque secunda cohortans.

Pour nous, nous ne nous sommes pas aperçus que ces deux jours fussent plus malins que ceux qui les suivent, et ces dictons populaires nous rappellent ce médecin qui ayant vu un allemand affamé se guérir d'une fièvre violente en mangeant un hareng cru, écrivit sur ses tablettes : " *Le hareng mangé cru, bon pour chasser la fièvre aux allemands.*

Le mois d'août ramène la Saint Laurent si chère aux Romains :

A la saint-Laurent
La faucille au froment.

L'Assomption de la Vierge était considérée autrefois comme la plus *haute fête* de l'année ; les vieux manuscrits l'appellent le *couronnement* ou la *coronation* de Notre-Dame. Elle est devenue surtout chère à la France et à ses colonies, depuis que Louis XIII eut consacré son royaume à la Reine du ciel, et fondé la procession qui rappelle le souvenir de ce vœu.

La saint-Bernard, qui tombe le 20 de ce mois, a donné lieu à ce proverbe sur les potages médiocres: " c'est le potage de saint-Bernard: le diable a emporté la graisse."

La décollation de saint-Jean-Baptiste, qui arrive le 29, est encore appelée en Picardie saint *Jean-Lirons* ou saint Jean *aux attrapes*, parce que durant cette fête, où à Amiens l'on va honorer le chef du saint précurseur, les citadins mettaient des leurres dans les rues, fixés entre les pavés, comme des fers à cheval brûlants et autres objets qui tentaient les campagnards peu dégourdis ; lorsqu'ils donnaient dans le piège et retiraient leurs doigts roussis, la populace peu charitable criait après eux, *Lirot*, *Lirot*, qui en patois picard veut dire attrapé.

II.

Son Excellence le Gouverneur-Général profite des vacances du Parlement, pour visiter, en compagnie de Lady Young, les provinces orientales de la Puissance.

A Québec, le Gouverneur a assisté à la séance annuelle de l'Université-Laval, pour la clôture des Cours et la distribution des diplômes : et là dans un discours fort sympathique à notre population, Son Excellence a fait un magnifique éloge de nos institutions religieuses.

" Quand je vois, a-t-elle dit, ces colléges, ces communautés où la jeunesse reçoit une éducation soignée, je dois à l'amour de la vérité de dire, qu'ils n'ont point failli à leurs devois ceux auxquels la Providence a donné la mission de conduire la nation, de présider à ses destinées, en lui fournissant les moyens d'acquérir des connaissances précieuses, d'apprendre l'obéissance et la science de la vie.

" Tous ceux qui ont pris part à ces travaux méritent les plus grands éloges."

Au banquet qui lui a été offert par la Chambre de commerce, le Gouverneur est revenu sur l'éloge des Etablissements consacrés à l'éducation dans la Province, et s'est expliqué sur le retrait des troupes impériales, et sur nos relations avec la Métropole, de manière à calmer toutes les inquiétudes du pays :

" Monsieur le Président, Messieurs,— Je vous suis très-reconnaissant comme je suis extrêmement sensible aux marques de sympathique bienveillance que vous venez de me donner et je vous prie d'en agréer toute ma gratitude.

" Rien ne peut autant me réjouir comme rien ne saurait donner une preuve plus complète de la loyauté des habitants de Québec que la réception dont vous m'avez honoré comme représentant de Sa Majesté.

" J'en suis flatté et je suis heureux d'avoir pu visiter cette antique capitale et ses pittoresques alentours, sa forteresse altière commandant une si belle position, sa noble rivière et tous ses paysages enchanteurs qui se déroulent autour de la ville et attirent sans nul doute les touristes de toutes les parties du pays et de l'étranger.

" Les réminiscences historiques dont cette ville est si riche ne peuvent qu'être chères aux deux races dont l'avenir est le même et se consolidera dans une union qui, je l'espère, est le germe d'une belle et heureuse destinée. (Applaudissements.)

" Je n'ai pas eu le temps de visiter plusieurs de ces institutions, mais j'ai été grandement surpris du nombre et de l'excellence de ces écoles tant à Montréal qu'ici, et des efforts considérables que l'on a faits pour la diffusion des bienfaits de l'éducation."

Son Excellence parla ici brièvement des avantages nationaux et sociaux de l'éducation des masses, puis elle dit, " que d'après tout ce qu'il avait entendu, observé et lu, il ne pouvait qu'endosser l'opinion du Président, que le peuple est heureux à l'ombre du drapeau qui le protège et des institutions qu'il abrite et qu'il sait apprécier toutes les prérogatives du gouvernement responsable qui lui sont garanties par l'Angleterre. Celle-ci n'est nullemeut indifférente sur nos intérêts qu'elle aime à consulter, et depuis les classes les plus élevées jusqu'aux plus infimes, le désir commun est de voir la nouvelle Puissance grandir en prospérité et en influence. (Applaudissements.)

" J'ai lu dernièrement à l'encontre de cette opinion, plusieurs articles publiés dans les journaux relativement au retrait considérable des troupes anglaises stationnées dans le pays.

" Les raisons de cette action des autorités impériales, si mal interprétée en certains quartiers, se recommandent d'elles-mêmes pourtant à toute personne intelligente.

" D'abord, nous sommes en paix, et à la vue de la puissance de l'Angleterre et de ses vastes ressources, qui n'ont jamais été aussi productives

qu'à présent, aussi bien que de l'unanimité de l'opinion publique en Angleterre, il semble qu'il y a peu à craindre que nous soyions entraînés dans les calamités d'une grande guerre.

" Il y a une autre raison qui a déterminé la réduction des troupes.

" Vous devez vous rappeler que dans la Grande Bretagne, et dans l'Irlande principalement, il y a une masse d'habitants qui peuvent à peine gagner leur vie, et sur lesquels pèsent une taxation qui retombe lourdement sur le pays. Dans le but de leur venir en aide et d'alléger le poids des impôts, les hommes d'état ont jugé à propos de réduire considérablement le nombre des troupes de manière à ne tenir sur pied que les soldats vraiment nécessaires. Mais il y a encore un autre motif venant à l'appui de cette diminution. L'expérience a démontré l'importance et l'avantage de pouvoir concentrer un plus grand nombre de troupes sur un seul point, de manière à pouvoir manœuvrer sur une grande échelle.

" Ce plan a été suivi avec un grand succès sur le continent et n'a été que dernièrement introduit en Europe.

" Voilà donc les trois raisons qui justifient cet acte impérial.

" Mais qu'advienne l'heure du danger et vous verrez accourir de nouveau sur vos rivages le soldat anglais, venant soutenir de la pointe de son épée cette partie importante du royaume britannique. (Longs applaudissements.)

" Chaque parti en Angleterre regarde l'avenir de cette jeune Puissance avec espérance et contentement.

" Cette dernière est pour ainsi dire indépendante, ayant sa destinée dans ses propres mains. Ses hommes d'Etat sont reconnus comme étant les véritables juges de ses intérêts et ayant à examiner quelle est la meilleure conduite à adopter pour son plus grand avantage.

" Qu'ils continuent leur union avec la métropole ou qu'ils désirent un changement politique lorsque le pays sera en pleine maturité d'avancement, l'Angleterre sera prête à accéder de bonne foi à leurs désirs et au cas de changements, de considérer aucun projet qui pourrait être proposé dans un bon et bienveillant esprit.

" L'Angleterre n'a pas d'intérêt propre à consulter sur cette question, et aussi longtemps que le pays désirera le protectorat de l'Angleterre, elle ne fera rien pour se détacher du pays. Dans le cas contraire elle sera prête à lui donner ses coudées franches et de manière à convaincre le Canada de ses bonnes dispositions à son égard. (appl.) Elle lui donnera toute liberté possible dans le choix de ses changements politiques tels que ses hommes politiques l'effectueront. Mais quoiqu'il arrive, j'espère que la Providence veillera toujours sur le pays et qu'elle inspirera toujours sagement ceux qui l'administreront, de manière qu'ils puissent consolider ce système de libertés constitutionelles qui est la source de tant d'avantages pour toute une nation qui sait les comprendre." (Longues et chaleureuses acclamations.)

Monseigneur Taché est de nouveau en Canada, parcourant nos belles paroisses, sollicitant des secours pour les malheureux colons de la Rivière-Rouge. Dans un sermon à Saint-Hyacinthe, il a dit un mot sur les difficultés et les consolations du missionnaire de ces contrées : il a eu aussi un mot d'invitation à nos compatriotes que tourmente la fièvre de l'émigration : Voici l'extrait du *Courrier de Saint-Hyacinthe* :

" Permettez-moi de vous donner certains détails sur l'état des peupla-

des auxquelles nous donnons nos soins. Il y a à la Rivière-Rouge 60,000 sauvages, dont 20,000 ont reçu le Baptême : parmi ces sauvage l'on compte une certaine population blanche, et un grand nombre de métis. Mais je vous le dirai, ce ne sont pas de ces derniers que nous recevons la plus grande joie dans nos travaux. Comme les RR. MM. Provencher et Dumoulin, les premiers apôtres de la Rivière-Rouge, nous éprouvons plus d'obstacles chez cette population mixte, que chez les sauvages eux-mêmes. Et bien souvent, saisi d'une douloureuse tristesse, assis au bord de la Rivière-Rouge et du grand fleuve McKenzie, nous faisions Dieu et les flots, confidents de nos peines et de nos angoisses. Pour travailler à civiliser ou à éclairer cette vaste étendue de pays qu'on appelle le Nord-Ouest, il y a quatre évêques, 36 prêtres, 25 religieuses, et 20 frères convers de l'ordre auquel j'ai le bonheur d'appartenir.

"Maintenant, vous dirais-je ma pensée ? Le territoire du Nord-Ouest attaché au Canada par les évènements accomplis il n'y a que quelques jours encore, doit attendre beaucoup de ce lien nouveau qui va rendre communs les intérêts de l'un et de l'autre pays. Je vous dirai donc, s'il y avait des canadiens décidées à laisser le pays pour aller à l'étranger, que la Rivière-Rouge offre des avantages réels. Vous n'y trouverez peut-être pas fortune, mais vous y goûterez une aisance et un bonheur que la religion seule peut donner.

" Chercher fortune ! mot presque vide de sens. Car il n'y a jamais eu sur la terre qu'un seul jardin fortuné d'où l'homme fut chassé par sa faute, et de ce jour malheureux, il a fallu que tous les hommes prissent sur leurs épaules le fardeau des privations et de la misère. Si donc il s'en trouvait qui eussent la pensée de laisser le Canada, je leur dirai : habitez-vous le centre du pays, votre devoir est d'y demeurer, car nulle part vous ne rencontrerez aussi bien l'objet de vos désirs.

" J'ai rencontré aux Etats-Unis un grand nombre de Canadiens, et, quand je leur demandais s'ils étaient heureux : Oh ! non, non, répondaient-ils. Il est vrai que nous avons gagné quelqu'argent, mais avec bien du travail et bien des sueurs. Et, toujours, toujours, un grand ennui, un malaise inexpliquable nous remplit le cœur. Nous avons ici certains avantages matériels, mais ce n'est pas tout dans la vie.

" Non, les avantages matériels ne sont pas tout pour un chrétien, s'ils constituent tout le bonheur qu'envient les habitants de la grande république. Mais habitez-vous ailleurs qu'au centre du Canada, je vous dirai, si vous voulez émigrer, passez à la Rivière-Rouge, vous trouverez-là des cœurs canadiens qui vivront de votre vie et qui vous aideront peut-être par leur énergie et leur dévouement à trouver moins durs, les sacrifices qu'il faut faire, quelque part que l'on soit. Par dessus tout, ce que je demande, ce sont vos prières les plus ferventes qui nous assisteront, pour donner à Dieu les âmes qu'il a bien voulu nous confier."

Une nouvelle promotion honorifique a eu lieu dans la Province, celle de l'Honorable A. Galt, qui a été élevé à la dignité de Chevalier de l'Ordre de Saint Michel et de Saint George. Cette dernière promotion donne une dernière satisfaction au Canada, qui depuis longtemps avait jugé l'honorable ministre digne d'une pareille distinction, et qui avait regretté de ne pas le voir plus tôt récompensé des services qu'il a rendus au pays et à la Métropole, en travaillant avec tant de zèle à la prospérité d'une de ses plus belles colonies.

Une autre promotion non moins agréable aux catholiques, a été celle de M. Gauthier, Consul Général de France au Canada, que Pie IX vient d'élever au grade de Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand.

En même temps nous avons eu à regretter la mort de deux vénérables prêtres du Clergé Canadien. La première est celle de M. J. Paquet, Vicaire-Général de Chatham, Nouveau-Brunswick, décédé vers la fin de juillet à l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'âge de 65 ans, et après une carrière laborieuse et honorée. La seconde est celle de M. Harper, curé de Saint-Grégoire, décédé le 30 juillet. Mgr. Laflèche, qui a prononcé son oraison funèbre au milieu de toute la paroisse en pleurs, a résumé, en deux mots, la longue carrière du vénérable curé : *pertransiit bene faciendo*, il a passé en faisant le bien.

III.

Les fêtes qui font suite à la translation du corps de sainte Françoise la Romaine à son église du Forum et le concours immense du peuple à son tombeau, témoignent de l'importance que Rome sait donner à la sainteté qui est, après tout, la seule gloire véritable, puisque, née sur la terre, elle y a un prolongement qui durera jusqu'à la consommation des siècles et continuera éternellement dans le ciel. Le St.-Père s'est rendu à l'église du Forum pour y vénérer les reliques de la noble thaumaturge. Comme la nef était remplie de fidèles qui écoutaient le sermon d'un prédicateur de l'ordre des Olivétains, Sa. Sainteté est entrée dans le chœur, où se trouvaient des religieuses oblates, lesquelles avaient obtenu de venir dans des voitures fermées de leur monastère de Tor de Specchi à la dite église, pour assister, de derrière les grilles du chœur, à la solennité. Pie IX a prié longtemps. Avant de se retirer, il a pris aux mains d'un de ses prélats un calice d'or d'un beau travail, enrichi de pierreries, l'a dégagé d'un voile de fines dentelles qui l'enveloppait, et a donné à la supérieure des oblates le voile, et à Sainte-Françoise le calice. Le pape a l'usage de mettre ainsi de la grâce dans tous ses actes.

On cite de lui un trait charmant.

L'autre jour, il était allé se promener à la ville Borghèse. Des paysans qui travaillaient à la terre accoururent vers lui, et l'un d'eux se jetant à ses pieds lui dit :

" Très-saint père, je suis accablé de vieillesse et de misère.

—Mon ami, répond le pape, quant à la misère, j'y puis remédier, encore que je ne sois pas riche. Quant à la vieillesse, je n'y puis véritablement rien. Après tout, quel âge avez-vous ?

—Soixante-six ans.

—Seulement ! Vous respirez l'air pur des bois et des champs, et vous parlez de vieillesse ! Allons, allons, vous êtes jeune encore. J'ai dix ans de plus que vous, et ne me sens pas vieux... Voilà pour la misère."

Et Pie IX lui a donné sa bourse.

Le 17 juin, le pape a tenu chapelle à la chapelle Sixtine ; c'était l'anniversaire de sa *création :* la langue de l'Eglise appelle ainsi l'élévation du souverain pontife. Aucune parole ne saurait mieux rendre la vérité du fait. Encore que l'esprit de Dieu se serve des éléments humains, lui seul prend l'homme de son choix et le crée vicaire du Christ.

Pie IX est entré dans la vingt-quatrième année de son pontificat. Bientôt il aura régné autant que Pie VII et Pie VI, autant qu'Adrien 1er, autant que saint Sylvestre 1er, et son pontificat, dépassant les plus longues

limites atteintes par ces pontifes, renouvellera, on n'en doute pas à Rome, la durée du règne de saint Pierre (vingt-cinq ans deux mois sept jours.)

C'est le sentiment qu'a exprimé, avec les vœux du sacré collége, S. Em. le cardinal Patrizi, sous-doyen, en se présentant à Sa Sainteté après la messe :

" La joie de cet anniversaire, a-t-il dit, est universelle. Le mode même de votre élection avait déjà été le présage des événements extraordinaires de votre règne, et l'enthousiasme que le monde entier a manifesté récemment pour votre personne est un gage que les desseins de Dieu sur vous ne sont point achevés et qu'il voudra prolonger votre pontificat au-delà des limites ordinaires, afin qu'après avoir éprouvé toutes les vicissitudes des combats, vous jouissiez des douceurs de la victoire. Et cette victoire vous est préparée dans le concile œcuménique que vous avez indicté ; elle vous est assurée, enfin, par l'intercession de celle dont vous avez proclamé les gloires."

Je voudrais pouvoir donner le texte de la réponse du saint-père ; mais, hélas ! il faut que je me borne à en indiquer le sens. Le lecteur verra cependant que le sens même, dépouillé des grâces du langage et du charme que Pie IX donne à sa voix et à son geste, suffit à augmenter sa vénération et son amour :

" La vingt-troisième année de mon pontificat est accomplie, a dit le saint-père, et je dois avant tout remercier Dieu d'avoir soutenu ma fragilité au milieu de tant et de si dures épreuves. Je dois le remercier aussi de sa protection sur l'Eglise, encore qu'il la laisse exposée à de redoutables orages, parce qu'en même temps il la soutient et suscite des hommes animés d'un courage saint, qui défendent vaillamment ses droits (*le sue ragioni*). Je vous remercie aussi, vous tous qui êtes ici, pour la noble part que vous prenez à la lutte et pour les vœux que vous faites à l'endroit de mon bien.

" Le monde est comme divisé en deux sociétés, l'une nombreuse, agitée et puissante ; l'autre plus réduite, mais calme et fidèle. Un de mes prédécesseurs, saint Léon le Grand, a comparé ces deux sociétés à celles qui se trouvèrent réunies, l'une à Sennaar, pour élever la tour de l'orgueil, que Dieu dispersa et dont il confondit les langues ; l'autre devant les apôtres, le jour de la Pentecôte, sous leur chef saint Pierre, et laquelle, composée d'hommes étrangers les uns aux autres, entendit et comprit le même langage et conquit des milliers d'âmes à Jésus-Christ.

" Ainsi, aujourd'hui, nous voyons d'un côté la révolution suivie du socialisme, niant la religion, la morale et Dieu même ; de l'autre les fidèles, calmes et fermes dans leur foi, attendant patiemment que les bons principes reprennent leur empire.

" Ah ! si les rois adoptaient ces bons principes, combien mieux ils pourraient gouverner leurs peuples !...

" L'avenir est dans les mains de Dieu. Il a abattu les premiers révolutionnaires, les démons ; il abattra aussi ceux-ci.

" En attendant, remplissons nos devoirs sacrés : *Ego autem exercebar*, a dit le Psalmiste, et soyons reconnaissants envers Dieu, qui a merveilleusement protégé ce coin de terre, tandis que de toute part s'étend un déluge de maux et de douleur... Au moment où je parle, un empire est peut-être privé de son dernier évêque, jeté en prison ou conduit en exil !

" Certes Dieu pourrait permettre qu'un sort égal fondît sur nous ; mais

espérons que la plante mystique qui plonge si profondément ses racines dans le sol de Rome, continuera à être préservée.

" Mon âme invoque sur vous tous, sur le sacré collége, sur les prélats, sur cette chère cité, sur ceux qui la représentent (le sénat était là), sur tous ceux qui l'habitent la bénédiction du Seigneur."

Puis, ayant ajouté d'autres paroles d'édification, le saint-père a béni l'assistance, très-fortement émue de ce qu'elle venait d'entendre.

Tout ce qui se rattache au premier temple du monde est digne d'intérêt. La basilique vaticane, qui a déjà subi, grâce à la munificence de Pie IX, de si nobles embellissements, est en ce moment l'objet d'une restauration considérable. Après avoir réparé et redoré les mosaïques à l'intérieur de sa coupole, on va renouveler à l'extérieur de cette même coupole la couverture de plomb et de cuivre qui protége la maçonnerie. Les architectes préposés à la surveillance et à l'entretien de la basilique se sont aperçus que, le plomb s'étant oxydé, des infiltrations d'eau pouvaient nuire à l'intérieur. Une fabrique de lames de plomb a été établie dans une des cours du Vatican; la dépense totale est évaluée à 100,000 fr., et le pape y contribue personnellement, comme toujours, pour une large part. Dorera-t-on les arêtes et le contour des lucarnes? Nous le croyons, parce qu'il en était ainsi autrefois, du temps de Sixte V.

Rien n'est du reste plus saisissant, n'exprime mieux la majesté de la maison divine et ne convient davantage à Saint-Pierre que de dorer sa coupole. La coupole ne donne-t-elle pas une idée du ciel? Cela est si bien compris par les artistes qu'ils représentent toujours à l'intérieur des coupoles les gloires célestes. Ainsi le chevalier d'Arpino, fournissant les cartons de la mosaïque de Saint-Pierre, a montré le Christ accosté de sa mère et entouré des apôtres, des saints et de différents ordres de la hiérarchie angélique, le tout étant couronné par l'image de Dieu le Père.

En ce moment la France postule auprès des tribunaux de la sainte Congrégation des Rites, la béatification de quarante de ses enfants parmi lesquels nous citerons:

Celle de M. Gault, évêque de Marseille, mort en odeur de sainteté, en 1643.

Celle de Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec.

Celle de Madeleine de saint Joseph, carmélite.

Les Sulpiciens s'occupent de la cause de M. Olier, leur fondateur.

Les Jésuites, de celle du père Lefèvre, compagnon de saint Ignace.

Les Doctrinaires, du vénérable César de Bus leur fondateur.

Les Dominicains, du père Abelon.

Les Pères du Saint-Esprit, du père Liberman, leur fondateur.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes, du vénérable de la Salle.

Les Capucins, du père Champigné.

Les Dames de la Présentation, de la vénérable Marie Rivier, leur fondatrice.

Les Carmélites, de Madame Louise de France, tante de Louis XVI.

Les Sœurs de Notre-Dame, de Jeanne de Lestonnac.

Les diocèses d'Orléans et de Sens, de la bergère Alpaix.

Le diocèse de Luçon du vénérable Louis Grignon de Montfort et de l'abbé Beaudoin.

Le diocèse de Dijon, de la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement et de M. Bénigne Joly.

Le diocèse de Belley, de M. Vianney, curé d'Ars.

Le diocèse d'Avignon, du Marquis de Vidand.

Le diocèse de Nîmes, de l'abbé François de Chaussiergue.

Le diocèse de Rhodez, de la mère Emilie, fondatrice des sœurs de la sainte Famille.

Le diocèse de Toulouse, du chanoine Jean de Cambelas et d'une sainte fille du nom de Germaine différente de Germaine Cousin.

Le diocèse de Sens du P. Muard.

Le diocèse d'Alger du vénérable Géromino, le martyr arabe du fort des Vingt-quatre Heures.

Il y a dans les actes de Pie IX quelque chose d'auguste et de vénérable qui relève les faits en apparence les moins importants. Voici, dit le *Monde*, un petit événement de ce genre qui s'est passé à Castel-Gondolfo lors du court séjour que le Pape y a fait dernièrement.

Le recteur du collége de Mondragone avait eu l'heureuse idée d'amener un certain nombre d'élèves faire visite au Saint-Père à sa villa de Castel-Gondolfo.

La course qui est assez longue devrait s'accomplir à cheval pour les élèves plus âgés, et pour les plus jeunes ou les moins bons écuyers en *omnibus*. Mais la réquisition des montures fut si générale, qu'au moment du départ il ne restait plus qu'un cheval à atteler à l'omnibus, et l'on se vit forcer de lui accoupler un mulet. L'expédition partit en cet attelage, et tout alla bien pendant le premier mille ; mais au bon moment le mulet refuse de marcher en avant. On emploie en vain les caresses et les menaces : le mulet s'obstine à regimber. Les cavaliers sont bientôt perdus de vue, et le père recteur avec les élèves en omnibus, reste au milieu de la route, dans la poussière ; que faire ? On tient conseil. Revenir à Mondragone, on n'y songe même pas; il n'y a qu'à faire la route à pied. Le soleil est chaud, la poussière épaisse, la route est longue, mais qu'à cela ne tienne ! On se met en marche, et qui plus est il faut hâter le pas, car on risque autrement d'arriver trop tard. Bientôt tous les mouchoirs sont mouillés, les habits tout couverts de poussière, toutes les figures rouge-cerise ! Mais cela n'est rien. On arrive à Castel-Gondolfo tout essoufflé, mais juste à temps pour être admis en la présence du Pape.

Pie IX s'aperçoit naturellement de l'état de désordre mal réparé des enfants, et le Revd. Père lui fait ses excuses et raconte l'événement du mulet, dont le Pape rit de bon cœur. Et comme la marche doit naturellement exciter l'appétit des voyageurs de cet âge, le Saint-Père donne immédiatement l'ordre de préparer une omelette à ses petits amis, omelette qui fut acceptée avec reconnaissance par les visiteurs.

Après quoi, les élèves montent dans l'appartement du Pape. Pie IX les reçoit en souriant et leur dit : Je suis fâché, mes enfants, de n'avoir vraiment rien à vous donner !... Ah ! voici ma boîte aux caramels. (Le Pape qui est à tout moment dans le cas de prononcer quelque discours, en fait souvent usage) je vais en donner un à chacun de vous. Avancez un à un, je vous le donnerai moi-même.

Et voilà les élèves d'avancer un à un. Le Pape, en mettant dans la bouche de chacun d'eux, un de ces bonbons, lui dit quelques mots à l'oreille. Naturellement en se groupant de nouveau, les élèves n'ont rien de plus pressé que de se demander ce que le Pape dit :

" A moi, il m'a demandé si je n'avais rien de bien secret à lui dire, dit un des plus jeunes."

" A moi si je n'avais pas quelque chose qui me fit de la peine."

Et tous à peu près répètent ces mêmes phrases. Bien entendu que tous se sont tenus bouche béante devant cette petite inquisition du Saint-Père, et ont attendu d'être en route pour faire leurs commentaires.

Après quoi, le Pape visiblement heureux de se voir entouré de toute cette jeunesse, leur demande en riant: " Eh voyons! donnez-moi donc quelque nouvelle de la politique ?" Et comme tout le monde gardait le silence : " Ah ! vous ne voulez rien me dire ? Eh bien ! voyons si je ne pourrais vous en dire moi-même quelque chose. Cherchons donc parmi ces journaux. Ah! voici l'*Ape Iblea* : c'est un bon journal de Palerme, rédigé par des personnes pleines de zèle, voyons ce qu'il dit dans son premier article.

Et le Pape met ses lunettes, ouvre le journal et feint de lire le passage suivant avec la plus grande facilité :

" Ce matin, les élèves du collége de Mondragone se sont rendus à Castel-Gondolfo, pour faire une visite au Pape. Mais ils avaient eu la malencontreuse idée d'atteler à l'omnibus qui les emmenait un mulet têtu, qui après avoir fait un peu de chemin, se mit à regimber, de façon qu'ils se virent forcés de descendre, et de faire le reste de la route à pied, par le soleil, dans la poussière. Ce qui nous fait voir, qu'il ne faut pas se fier aux mulets, qui sont des animaux vicieux, et qu'il faut soigneusement éviter de tomber dans leurs vices, c'est-à-dire éviter l'entêtement, car les gens entêtés sont très-souvent obligés de s'arrêter à mi-chemin, sur le chemin de la vie, mais imiter le bon et obéissant cheval, qui était tout disposé à faire la volonté de son maître, et que l'on doit naturellement plus aimer que cette entêté de mulet... "

Et le Saint-Père, sans hésiter un instant, acheva sa petite allocution avant que les élèves, ébahis, fussent revenus de la surprise de voir leur visite relatée par un journal de Palerme. Une fois l'allocution terminée, Pie IX plia tranquillement le journal, et regarda en souriant son auditoire qui, commençant à comprendre de quelle imprimerie était sorti cet article, écoutait gaîment de si sages conseils donnés sous une forme si aimable.

La petite colonne prit respectueusement congé du Saint-Père, et en revenant à Mondragone, on piétinait de grand cœur la poussière du chemin, car on ne pouvait pas en vouloir à ce mulet entêté qui leur avait ménagé par ses gambades une si agréable surprise et de si doux avertissements. Et nous sommes sûrs que les conseils du Pape resteront plus profondément gravés dans ces cœurs juvéniles, par la manière aimable et originale dont ils ont été donnés.

IV.

Le plus grand nombre des incarcérés à l'occasion des troubles de Paris ont été relachés. Les émeutiers avaient obéi à un mot d'ordre, venant des sociétés secrètes, qui avaient fixé l'époque des élections françaises, pour une levée générale de boucliers. Mazzini, frappé d'une maladie incurable, voulait voir la *République Universelle*, régnant sur l'Europe, avant de dire son *Nunc dimittis*. Il s'était établi en Suisse pour surveiller le mouvement de France, d'où dépendait tout le succès : Mais les Cabinets

européens tenaient le fil du complot, et s'étaient mutuellement avertis. Quelques coups de cannes plombées des sergents de ville de Paris, et quelques coups de trique des bourgeois des faubourgs, ont suffi pour mettre toute cette canaille à la raison. Les troubles de Milan n'ont pas eu d'autre origine. Le premier avis de cette conspiration était venu de Rome.

Le 28 Juin, le Corps Législatif a ouvert sa première session qui n'a duré que quinze jours, et a été interrompue par un décret de l'Empereur au milieu de la vérification des pouvoirs. La nouvelle situation que l'adresse du 12 juillet fait à l'Empire, en lui rendant le ministère responsable et en accordant aux Chambres des priviléges réclamés depuis longtemps, la nécessité de composer un nouveau ministère, ont amené cette mesure extraordinaire que l'on a comparée à un nouveau coup d'Etat, et qui n'a été que l'exercice d'une des prérogatives de la Couronne.

On s'accorde généralement à envisager le nouveau cabinet comme un ministère de transition. Le fait le plus saillant est la sortie de M. Rouher et de M. Duruy. La nomination de M. de la Tour-d'Auvergne au ministère des affaires étrangères rassure les catholiques au sujet de l'occupation de Rome ; celle de M. Bourbeau au ministère de l'Instruction-Publique, donne aux catholiques l'espoir d'obtenir un jour la liberté de l'enseignement supérieur. Sont-ce des espérances prématurées ! On ne peut le dire, mais les positions souvent changent les hommes, et l'on dit encore que le ministre actuel a été présenté par M. Duruy.

.....*Timeo Danaos et dona ferentes.*

Les journaux anglais applaudissent, pour la plupart et sans réserve, au message impérial du 12 Juillet. Il est évident, dit le *Morning-Post*, que plus le Chef de l'Etat fait de concessions au parti libéral et modéré, *plus il s'identifie avec ce parti, plus il assure l'avenir de sa dynastie.*

L'Empereur, dit à son tour le *Sun*, vient de donner une preuve éclatante de sa fidélité à tenir ses promesses, en couronnant l'édifice que la Providence lui a permis de construire, c'est-à-dire en complétant par des institutions parlementaires la force et la gloire de son gouvernement Impérial.

Le conflit entre la France et la Belgique traîne en longueur, et ne laisse pas de donner certaines préoccupations dans le monde des affaires.

La conférence de Paris n'est en réalité saisie que de l'examen d'une difficulté économique, commerciale, industrielle. Il ne s'agit que d'examiner les traités projetés par la Compagnie française de l'Est, avec la Compagnie du chemin de fer du Grand-Luxembourg, et la Compagnie pour l'exploitation des chemins de fer néerlandais. Il est certain cependant, que de l'issue de la conférence, résulteront des conséquences qui affecteront les relations politiques des deux pays.

Si l'on ne peut encore prévoir l'issue du conflit, on peut dès maintenant discerner de quelles fautes il est né.

La principale est assurément la faute qu'a commise le ministre Belge, M. Frère-Orban, en forçant le corps législatif à voter avec éclat la suppression des droits de la Compagnie française, comme s'il s'était agi de l'invasion du territoire belge par les armées impériales. La précipitation du ministre a été critiquée, même en Belgique, elle a fait passer la question des chemins de fer belges et Hollandais du ministère des travaux publics à celui des affaires étrangères : Une question de commerce et d'industrie est devenue une question territoriale et politique, cette faute sera l'un des

plus forts griefs qui bientôt peut-être feront succomber le chef du cabinet belge devant un parlement fatigué de lui.

On espère cependant voir prochainement la fin du conflit, et s'il en faut croire le *Constitutionnel*, le traité serait conclu de manière que la Belgique gagnerait des relations nouvelles et importantes pour son industrie, et que la France s'assurerait deux grandes communications, l'une sur la Hollande, l'autre sur Anvers, la clef de la Belgique.

V.

En Angleterre, la question de l'enseignement public est également à l'ordre du jour. Après les débats solennels qui viennent d'avoir lieu au sujet de l'Eglise d'Irlande et dont l'issue a été conforme aux vœux du pays, doit se présenter la question de l'enseignement public sur laquelle l'accord est loin d'être fait.

En Angleterre, depuis trente ans, il existe un système confessionnel (*denominational system*) en vertu duquel chaque communion a ses écoles, qu'elle entretient à ses frais, recevant, lorsqu'elle remplit certaines conditions prescrites par le Conseil privé, une subvention de l'Etat. Grâce à ce régime, sur les 3,500,000 enfants capables de recevoir l'enseignement qui existent en Angleterre et dans le pays de Galles, 2,165,000 sont inscrits sur les registres des différentes écoles. Encore dix ans d'efforts généreux comme ceux qui ont été faits depuis trente ans, et tous les enfants du royaume uni recevraient le bienfait de l'instruction et seraient élevées dans la religion de leurs parents. Mais les radicaux anglais en ont décidé autrement. Ce qui les séduit, c'est le système d'éducation qu'ils appellent " national." Ce système, voilà vingt-trois ans que l'Irlande le subit, et elle ne cesse, par la voix de ses évêques, d'en demander la suppression, de réclamer le système confessionnel. Par suite du régime " national," les écoles de ce peuple dont les cinq sixièmes sont catholiques se voient privées, par déférence pour les préjugés du sixième restant, de tout signe, de tout symbole qui rappelle la religion catholique ; dans un grand nombre de localités, les enfants catholiques reçoivent les leçons d'un maître protestant et sont forcés d'étudier dans des livres qui, pour ne rien dire de plus, ne sont pas catholiques. Appeler cela un enseignement " national " est une ironie sanglante.

Pour mettre du baume sur cette plaie, les radicaux n'ont rien imaginer de mieux que de blesser également les sentiments du peuple anglais, et, au lieu d'établir en Irlande le régime confessionnel, ils veulent implanter en Angleterre le système dit " national." L'année prochaine, ils présenteront un projet de loi à cet effet. Inutile de dire l'émotion que l'annonce de cette intention a produite parmi les catholiques. Mgr Manning, qui est toujours sur la brèche et qui attache à juste titre une immense importance à la question de l'enseignement, a poussé un cri d'alarme, et publié une lettre pastorale que nous croyons utile d'analyser ici. Après avoir affirmé que le christianisme était lui-même la civilisation, le prélat ajoute que l'Eglise catholique avait toujours regardé l'éducation de ses enfants comme un legs sacré de son divin Fondateur, et affirmé que, pour un peuple chrétien, l'éducation sans la religion était chose impossible. Partant de ce principe, Mgr l'archevêque de Westminster se déclare prêt à discuter publiquement, et même à soulever un conflit au sujet de l'éducation nationale. "Nous sommes tenus, dit-il, par la loi naturelle et par la loi

révélée, à élever nos enfants dans la connaissance et l'amour de Dieu et de ses commandements, et, comme peuple chrétien, nous savons que la connaissance et l'amour de Dieu et de ses commandements ne se trouve que dans le christianisme." L'éminent prélat rappelle la supériorité des Hébreux sur les païens pour leur culture intellectuelle, la justice de leur système politique et la chasteté de leur vie domestique, et il l'attribue à leur connaissance de Dieu et de ses lois. Naturellement, le monde chrétien surpasse la nation juive dans toutes les qualités qui élevaient cette dernière au-dessus du paganisme, et dans plusieurs autres inconnues auparavant et qui dérivent de la personne, de l'exemple, de l'enseignement et des œuvres de son divin Fondateur.

Après avoir réfuté en quatre pages les théories des doctrinaires et autres qui poussent à une instruction nationale sans religion, Mgr Manning énumère quatre systèmes d'éducation nationale possibles.

Le premier serait applicable à un peuple qui, unanime dans sa foi, serait élevé religieusement et chrétiennement dans des écoles qui seraient à la fois celles de l'Eglise et de l'Etat. Mais, ajoute le savant prélat, cet âge d'or est loin de nous.

Le second, sans contredit le meilleur en pratique, est celui en vertu duquel toutes les sectes religieuses, ainsi que l'Eglise catholique, auraient pleine et entière liberté de fonder et de diriger leurs écoles au moyen de contributions volontaires et de l'appui de l'Etat, de manière à enseigner librement leurs doctrines et leur croyance. Tel est, depuis 1839, le système anglais, qui pourrait s'étendre et s'améliorer si les dons du gouvernement proportionnés à cette question vitale d'éducation étaient sagement distribués.

Le troisième système, réellement déplorable, en usage en Irlande, est celui dans lequel les enfants d'une population dont les cinq sixièmes sont catholiques, se trouvent privés, pour obéir aux préjugés de l'autre sixième, de tout ce qui pourrait rappeler la religion catholique ; où des enfants catholiques, instruits par des protestants dans des livres infectés d'hérésie, ne peuvent avoir en leur possession aucun ouvrage catholique. Nommer cela une éducation nationale, ajoute Mgr Manning, est une ironie de nature à blesser profondément une nation catholique.

Le dernier et le pire de tous les systèmes est celui des écoles communes, d'où la religion est complètement exclue. Il est en usage en Amérique ; et le témoignage des Américains, protestants, ecclésiastiques ou laïques, médecins, juges ou hommes d'Etat, est unanime pour attester un accroissement considérable dans le chiffre des crimes et des faits immoraux en dépit du développement de l'instruction. Cela se comprend, du moment où l'on bannit de ces écoles ce qui peut seul former, purifier et gouverner la nature morale, la religion. Cependant, on défend ce système en s'appuyant sur ce que la religion est l'affaire des parents et des ministres du culte, tandis que l'Etat ne réclame que le droit d'instruire les enfants sur les questions séculières.

A ceci Mgr Manning demande l'origine des droits réclamés par l'Etat, de forcer les parents à envoyer leurs enfants à des écoles qu'ils rejettent. En effet, l'Etat ne peut usurper l'autorité des pasteurs en vertu de son caractère moral, car cette usurpation serait la violation de son premier devoir, puisque le caractère moral de l'Etat est de protéger les droits et les devoirs moraux de tous ses membres. Or, les parents chrétiens ayant

le droit et le devoir de donner à leurs enfants une éducation chrétienne l'Etat n'a nullement le droit de les contraindre à envoyer leurs enfants soit à des écoles où l'on enseigne une autre religion que la leur, soit à des écoles où l'on n'en enseigne aucune.

Nous citons textuellement :

" En ceci les parents s'appuient sur les droits et les devoirs de la loi morale et divine, devant laquelle l'Etat est sans puissance. L'eau ne peut remonter à sa source. L'Etat n'a aucun droit et, par suite, aucun devoir plus fort que ceux des parents. Le sacerdoce ne réclame pas de droits semblables sur les droits naturels des parents. L'Eglise réclame et possède le droit et la charge de diriger et de contraindre par toute sa puissance morale ses membres à élever leurs enfants en chrétiens, et, en outre, de les protéger dans ces droits et ce devoir contre tous leurs adversaires. Or, de tous les adversaires, depuis Julien jusqu'à Voltaire, le plus implacable, c'est l'Etat, lorsqu'il excède ses droits. Une puissance civile chrétienne instruisant par son action publique une population entière dans des écoles profondément chrétiennes est le plus bel exemple du caractère moral de l'Etat. Un pouvoir civil tenant la balance de la justice dans une ferme neutralité entre les diverses sections religieuses d'un peuple désuni, en les aidant à élever leurs enfants en partie par des contributions volontaires et en partie par des deniers publics, dans des écoles appropriées à leurs convictions religieuses réciproques, représente la condition moins parfaite, mais inévitable, d'un Etat qui a perdu son unité religieuse.

" Un pouvoir civil rejetant toute religion de sa vie publique, la supprimant dans son éducation populaire et se mêlant néanmoins de ce qui regarde les professeurs, les écoles et les livres, devient la pire de toutes les tyrannies sociales, la tyrannie des bureaux et des pédants. Dans un tel systèmes non-seulement l'Etat laisse de côté le sacerdoce, mais encore il usurpe les droits paternels de son peuple. Son usurpation sur les devoirs de l'Eglise est également une usurpation sur l'autorité de chaque père et de chaque mère du pays."

Mgr Manning démontre ensuite que cette prétention de l'Etat équivaut à un acte de suprématie de sa part sur la conscience. En effet, en exerçant le droit d'exclure complètement la religion de l'enseignement, il s'arroge celui de l'admettre quand il jugera convenable, et, en l'admettant, d'en régler la forme et le degré où l'on devra s'arrêter. L'éminent prélat passe ensuite à la question de moralité, et prouve qu'en proscrivant le christianisme de la formation intellectuelle d'un peuple, on le conduit inévitablement à un état de dégradation pire que celle de l'ancien monde, que ce même christianisme avait fait disparaître.

VI.

Jusqu'à présent la Constitution espagnole n'a pas fait fortune ; M. Piguerola, ministre des finances, a essayé d'en faire un engin économique.

Dans la séance des Cortès du 5 juillet, il a lu un projet de loi supprimant les traitements et la pension de tous les employés en activité, ou retirés, qui refuseraient de prêter serment à la Constitution. Si le procédé ne fait pas de bien à la Constitution, il ne fera pas de mal au trésor.

En Navarre, les refus de serment à la Constitution sont si nombreux que le Régent ne sait comment organiser les municipalités.

Dans la Manche, (en Espagne,) les partisans de Don Carlos ont tenté une levée de boucliers, qui n'a pas réussi, mais qui prouve que l'Espagne n'est pas loin de la guerre civile. "Les Carlistes prennent le dessus, disait tristement le général Prim il y a peu de semaines, je les vois venir. A l'étranger on les croit perdus, pour avoir trop tarder ; mais ici, nous le voyons que trop, non seulement Charles VII et le principe qu'il représente ont gagné du terrain, mais eux seuls sont réellement à craindre."

Les conspirations militaires ont en effet recommencé dans l'armée espagnole, le funeste exemple de Prim et de Topete sera longtemps imité. Ces conspirations organisées par des sous-officiers et en faveur de Don Carlos, ont eu le tort d'éclater trop tôt, le gouvernement a eu le dessus.

Les Gouvernements de Vienne et de Florence font assaut de courtoisie, et font un échange de promotions et de décorations royales qui témoigne du bon désir qu'ont les deux Cours de faire cesser l'état d'antagonisme dans lequel vivent depuis 1815 l'Autriche et l'Italie.

Victor-Emmanuel ayant envoyé à l'Empereur d'Autriche le collier de l'Ordre de l'Annonciade, l'Empereur François-Joseph a répondu à cette avance en envoyant au roi d'Italie le grand cordon de l'Ordre de Saint Etienne, et au prince Humbert, celui de l'Ordre de la Toison-d'or. Ces manifestations n'ont pas manqué d'attirer l'attention des cabinets de Berlin et de Saint-Petesbourg, mais elles sont une garantie de paix pour l'Europe, puisqu'elles tendent à faire oublier cette longue querelle Austro-Italienne qui était un continuel brandon de discorde pour l'Europe, et une occasion favorable pour la Prusse et la Russie, de poursuivre des plans de conquêtes qui ne tendent à rien moins qu'à l'absorption de toutes les autres puissances du vieux continent.

De telles relations entre l'Autriche et l'Italie ne sont pas de nature à consoler M. Bismark du double échec parlementaire, qu'il a éprouvé dans les dernières sessions des chambres Berlinoises et du parlement douanier. Dégoûté des hommes et des choses, il vit en ermite dans ses propriétés de Varzin, décidé à ne point intervenir dans la prochaine session du parlement prussien, persuadé peut-être que les affaires ne pourront se traiter sans lui et qu'on sera obligé de le rappeler.

Il lui reste une consolation, celle d'avoir joué un joli tour à la Russie. Le Czar avait prétendu faire de la Baltique un lac russe, et voilà que M. Bismark au nom de Guillaume réclame sa part. Il s'empare de la baie de Iadhe, fonde le port militaire de Heppens, projète le canal de la Baltique à la mer du Nord, et voilà une puissance maritine qui se fonde rivale de la Russie , et qui est ainsi payée par où elle a péché.

La Russie se venge du mécontentement qu'elle éprouve du côté de la Prusse et de l'Autriche, en poursuivant son odieuse persécution contre la Pologne et faisant de nouveaux martyrs.

Les plus tristes nouvelles nous arrivent de ce pays. Le vénérable évêque d'Augustowo, Mgr. Lubienski, enlevé par les gendarmes russes, pour avoir mieux aimé obéir à Dieu qu'aux hommes, et conduit en exil, en Sibérie, est mort en route.

Il était souffrant au moment de son arrestation ; malgré cela le général Moller exécutant les ordres du comte de Berg et ceux de la cour, n'a pas cru devoir lui laisser reprendre ses forces et le prélat est mort en route. Des lettres particulières ajoutent que plusieurs membres de la famille

Lubienski, une des plus considérables de Pologne, ont été arrêtés. D'autres lettres portent que le vénérable évêque de Zitomir vient aussi d'être arrêté et déporté ainsi que l'évêque Kiela..

Il ne reste plus un seul évêque en Pologne. Mais les martyrs se multiplient, et le sang des martyrs est une semence féconde. Le schisme aura beau faire, il ne triomphera pas de la Pologne catholique : il sera vaincu à son tour, et n'est-ce pas parce qu'il sent les approches de la défaite qu'il redouble de violence.

Mgr. Lubienski s'était rendu digne de la palme qu'il vient de conquérir. " C'était, dit M. Veuillot, une âme austère et douce, un esprit très-vaste, très-aimable et très-éclairé, mais surtout un admirable prêtre. Il n'y avait pas de vertu sacerdotale qui ne fut en lui et avec éclat. D'une santé extrêmement délicate, toujours malade, il menait néanmoins la vie la plus mortifiée. Sa nourriture ne lui coûtait qun 20 Kopeck, (70 cents,) par jour ; il couchait sur un peu de paille et distribuait aux pauvres tout ce qu'il possédait et tout ce qu'on lui donnait. Dans ses souffrances de tout genre, étendu et tourmenté sur sa croix d'évêque, il était inaltérablement gai, accessible, affable, et sa vertu ne se montrait jamais moins gracieuse que son esprit. Il avait le plus grand air dans ses habits pauvres, souvent déchirés. Un rayon de sainteté illuminalt ces haillons que les pauvres contemplaient à travers des larmes de reconnaissance, et ils devenaient augustes. Mais quelque présent que fit l'évêque, sa parole paraissait un don plus précieux, sa sainte, sa profonde parole d'homme de Dieu. Partout et toujours, il était prêtre et on l'aimait partout ; les protestants, les juifs, les Russes même ne le vénéraient pas moins qne les catholiques.

" Voilà l'homme dont le schisme a fait un martyr, parce qu'il n'a pas voulu reconnaître l'autorité d'un collége, soi-disant catholique, établi à Saint-Petersbourg, malgré les condamnations du Saint Siége. Continuez, persécuteurs, là où vous creusez une fosse, là Dieu pose des fondements ; là où tombe un martyr, là germera une église, et il n'y a point de poussière qui puisse assez boire le sang qne vous versez pour empêcher d'y lire un jour notre *Credo.*"

A l'occasion de cette mort glorieuse, les feuilles polonaises publient la liste des membres du clergé du royaume de Pologno qui, depuis 1863, sont morts sur le champ de bataille, qui ont été condamnés à mort et exécutés, qui ont été déportés ou obligés de se réfugier à l'étranger. Cette liste donne les chiffres suivants.

87 prêtres tués dans les combats, ou mis à mort par les tribunaux militaires.

15 évêques, 3 prélats, 218 prêtres déportés dans l'intérieur de l'empire ou en Sibérie.

200 ecclésiastiques emprisonnés. 44 prêtres, obligés pour se soustraire à la peine, de fuir à l'étranger.

Ces chiffres ne concernent que le royaume de Pologne seul, et ne comprennent pas les martyrs encore plus nombreux de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Podolie et de L'Ukraine.

VII.

La grande entreprise de la pose du Câble transatlantique français a réussi avec un succès presque inespéré, c'est le 30 juillet qu'il a été fixé

au Continent Américain. L'Empereur et le Président ont échangé des messages de félicitations et les fêtes de Duxbury ont couronné magnifiquement cette œuvre de civilisation.

Les élections de la Virginie et des autres Etats du Sud qui doivent rentrer dans l'Union, agitent de nouveau les partis, et donnent lieu à des rixes sanglantes. Les démocrates, aidés des noirs, ont triomphé des radicaux, qui veulent annuler cette victoire et prévenir un nouvel échec dans le Missisipi, la Louisiane et le Texas. C'est une habile politique de la part des colons du Sud, de s'être alliés le suffrage noir, pour chasser ces tyrans du nord qui le leur avait violemment imposé ; mais ces luttes ravivent de vieilles haines, et le pouvoir central ne se sent pas la force de s'opposer aux violences des radicaux, une nouvelle guerre civile pourrait facilement sortir de ce conflit.

Cependant le Sud reprend la vie. Une grande question se traite aujourd'hui dans l'intérêt de son agriculture et de son industrie. Pour suppléer au défaut de bras que lui a enlevés l'abolition de l'esclavage, on s'occupe d'organiser, sur une vaste échelle, une émigration chinoise ; ces coolies, hommes actifs et sobres, non esclaves mais ouvriers, après avoir remboursé les avances des frais de leur transport, deviendront la richesse des propriétaires du Sud et serviront plus à donner des exemples de travail, d'économie et de conduite aux noirs que les déclamations incendiaires des radicaux du nord. Peut-être aussi cette émigration accueillie et évangelisée par le clergé catholique deviendra-t-elle un moyen puissant de prospérité pour les missions de la Chine qui ne progressent que lentement.

Pour ne pas gâter la question de l'*Alabama*, le Gouvernement de Washington s'est enfin décidé à dissoudre la junte Cubaine de New-York et à arrêter les expéditions flibustières qui s'armaient pour Cuba ; c'est habile, mois on vise au plus gros intérêt.

La révolte se maintient toujours dans la colonie espagnole, et malgré l'incertitude des nouvelles, on peut dire qu'elle a fait quelque progrès. Les fièvres et les chaleurs lui sont de puissants auxiliaires contre les troupes espagnoles qu'elles déciment. Aujourd'hui organisé en gouvernement sous la présidence de Capèdés, elle semble être maître de tout l'intérieur aux environs de Puelto-del-Principe et d'une partie du littoral.

Trois partis se disputent la domination de cette malheureuse colonie. Les *Impérialistes*, tous espagnols, qui veulent conserver Cuba à l'Espagne.

Les *Volontaires* ou Cubains qui réclament l'indépendance sous la tutelle de la Métropole.

Les *Révoltés* qui se divisent en deux partis, les uns sont annexionistes et appellent à leurs secours les américains, les autres veulent être *indépendants* purs et sans lien, ni avec l'Espagne ni avec les Etat-Unis.

Au Paraguay, Lopez se relève. Acculé dans les Cordilières il tient en échec les troupes alliées et souvent leur inflige de durs échecs. Les alliés espèrent cependant lui porter un dernier coup, mais ce ne sera probablement pas aussitôt qu'ils le pensent. La position du Président est presque inaccessible, et ce ne sera que par de grands travaux et de grandes pertes qu'ils parviendront à terminer cette guerre désolante.

H. * * *

Nous accusons réception des STATUTS *de la Province de Québec*, et nous offrons nos remercîments bien sincères à qui de droit.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIETE DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A REALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE VI.

PAIX FOURRÉE DES IROQUOIS AVEC LES FRANÇAIS, LES HURONS ET LES ALGONQUINS. 1645. RUPTURE DE LA PAIX. 1646.

(*Suite.*)

X.

Combien les Iroquois étaient peu disposés à devenir Chrétiens.

L'un de ces Iroquois, qui semblait avoir quelque bonne inclination pour les Algonquins, voyant que ceux-ci allaient prier Dieu, se glissait ordinairement parmi eux quand ils se rendaient à la chapelle pour la sainte messe. Le missionnaire, l'ayant aperçu, veut le faire sortir. L'autre répond qu'il croit en Dieu, qu'il a un chapelet; et, de leur côté, les Algonquins assurent que cet Iroquois est chrétien. Le missionnaire lui ayant fait demander alors s'il avait été baptisé, et quel nom il avait reçu à son baptême, l'Iroquois fut contraint d'avouer qu'il n'avait aucune connaissance de ce sacrement; mais entendant parler d'une eau merveilleuse qui efface toutes les souillures de l'âme : " Ah ! s'écrie-t-il, les Hollandais m'en ont donné souvent, et j'en ai tant bu, qu'on était contraint de me lier les mains et les pieds, de peur que je ne fisse mal à quelqu'un." Enfin on reconnut que le nom imposé par les Hollandais à cet Iroquois était un sobriquet, tel que les Français en donnaient quelquefois aux sauvages. Cet exemple montre avec quelle sagesse les missionnaires ne donnaient le baptême aux infidèles qu'après s'être assurés qu'ils avaient acquis les dispositions nécessaires pour le recevoir ; et cette pratique était louée par les païens eux-mêmes, disant que rien ne les éloignait tant du christianisme que la conduite des faux chrétiens.

XI.

Algonquins et Hurons à Villemarie. Leur piété.

Deux Pères Jésuites, l'un versé dans la langue algonquine et l'autre dans la langue huronne, instruisirent, à divers temps, les sauvages qui venaient à Villemarie, ou qui y faisaient leur demeure une grande partie

de l'année. Pour leur donner l'instruction, on les assemblait à l'hôpital: un jour les femmes, un autre les enfants, et un autre jour les hommes; et mademoiselle Mance, ravie de les voir accourir de la sorte, leur faisait toujours festin dans ces occasions. Le jour de Pâques, où eut lieu leur Communion générale, ces sauvages, par les sentiments de piété qu'ils firent paraître, inspirèrent de la dévotion à tous les Français; et, le jour de la fête du Très-Saint-Sacrement, ils voulurent assister à la Procession, aussi bien que les païens qui se trouvaient à Villemarie. Une escouade d'arquebusiers français et ces sauvages marchaient deux à deux, dans un bel ordre, avec grande modestie, et se rendirent ainsi depuis la chapelle du Fort jusqu'à l'hôpital, où l'on avait dressé un reposoir. Le premier jour de l'an, il arriva que, comme on tirait du Fort quelques pièces de canon, dès le point du jour, pour honorer la fête, les sauvages alarmés accoururent aussitôt, demandant ce que signifiait donc ce signal. On leur répondit qu'à pareil jour, le Fils de Dieu avait été nommé Jésus, c'est-à-dire, Sauveur, et que le bruit des canons donnait à entendre qu'il fallait l'honorer: "Allons, se dirent-ils les uns aux autres, "allons, et rendons-lui ce même honneur;" et là-dessus ils se mirent à faire, de leur côté, des décharges d'arquebuses. Voici un trait de simplicité naïve bien excusable dans un sauvage nouvellement chrétien. Pendant que les deux missionnaires étaient absents de Villemarie, ce néophyte, qui devait se marier avec une fille de la même nation, s'adressa à madame d'Ailleboust et lui dit: "Puisque tu nous entends fort bien, ne pourrais-tu pas suppléer au défaut du prêtre et nous marier publiquement dans l'église?" La simplicité de ce sauvage fit rire madame d'Ailleboust, qui lui répartit, non sans quelque rougeur, qu'il devait attendre le missionnaire ou descendre jusqu'à Québec.

XII.

Sentiments remarquables d'un Catéchumène.

Parmi ceux qui furent baptisés cette année à Villemarie, il y en eut un surtout qui s'était fait remarquer par une exacte fidélité, durant trois ans, à remplir tous ses devoirs, afin de mériter la grâce du baptême. "Hélas! disait-il, avant que j'eusse entendu parler de Celui qui a fait toutes choses, je commettais toutes sortes de péchés; mais depuis que j'ai appris qu'ils lui déplaisent, je n'y suis point retombé. Il y a trois ans que je demande le baptême; je me fâche contre moi-même et non contre ceux qui me le refusent: car j'ai beaucoup offensé Dieu." Un hiver, il avait pensé mourir de froid; s'adressant à Dieu, dans cette extrémité, il lui tint ce langage: "Secours-moi, mon Père; si tu veux, tu le peux faire; mais sache que tu ne me fâcheras point si tu ne le fais pas. Si j'étais baptisé, je ne serais pas marri d'être malade, je ne craindrais point la mort: fais-moi recevoir le baptême avant que je meure."

Le missionnaire à qui il demandait ce sacrement avec instance lui dit un jour, pour l'éprouver, qu'après son baptême il serait infidèle à ses engagements." Peut-être que oui, répondit le sauvage, car je n'ai point d'esprit; néanmoins, si je ne craignais de parler en téméraire, je dirais que je tiendrai bon et que je serai constant; du moins j'en ai le désir sincère." Madame d'Ailleboust, qui aimait à s'entretenir avec ce catéchumène, lui dit un jour: "Oui, tu désires le baptême: mais si ta femme voulait t'empêcher d être chrétien, que ferais-tu?—" Je ne l'aime pas, répondit-il, j'aime le baptême." C'était leur façon de s'énoncer, afin de témoigner leur amour pour une chose qu'ils préféraient à toute autre. "Je n'aime personne, j'aime le baptême. Le missionnaire peut bien me le refuser; il ne saurait m'empêcher de prier; et, quand il me chasserait d'auprès de lui, je ne laisserais pas de croire en Dieu, dans quelque endroit que je fusse."

XIII.

Ce néophyte est baptisé et reçoit de M. et Mme. d'Ailleboust le nom de J.-Baptiste.

Les longues épreuves de ce sauvage, qui augmentèrent sa ferveur, contribuèrent à rétablir dans l'esprit des païens l'estime de la doctrine chrétienne; et enfin, lorsqu'on l'eut suffisamment éprouvé, il reçut solennellement le baptême, le 24 juin de cette année 1646. M. d'Ailleboust voulut être son parrain, et madame d'Ailleboust se fit un plaisir d'être sa marraine; et comme c'était la fête de saint Jean-Baptiste, ils lui imposèrent le nom de ce saint. Il paraît que ce néophyte, alors âgé de trente-cinq ans, n'avait pas eu moins de zèle à s'instruire des vérités de la religion que de générosité à en observer les préceptes: c'est le témoignage qu'on lui rend dans l'acte même qui fait foi de son baptême. Aussi les Français et les principaux d'entre les sauvages assistèrent-ils à cette cérémonie; et nous devons ajouter que ce ne fut pas sans une grande édification pour eux. Quoique le néophyte fit paraître une modestie peu commune dans un sauvage, elle ne l'empêchait pas de répondre d'une voix forte et assurée à toutes les interrogations qu'on lui fit. Passant même les limites qu'on lui avait prescrites, de peur que la cérémonie ne trainât en longueur, il donnait à chaque instant des marques de sa foi, en protestant qu'il la conserverait et la défendrait au péril de sa vie; et quand on lui demanda s'il renonçait à ses anciennes superstitions, au lieu de répondre par un seul mot, il les nomma toutes en particulier, en présence des sauvages ses compatriotes.

XIV.

Jean-Baptiste Attironta exhorte à la persévérance le nouveau chrétien.

Après la cérémonie du baptême, un capitaine Huron, nommé Jean-Baptiste Attironta, qui était présent, ayant obtenu la permission de parler, apostropha le néophyte en ces termes: "Mon frère, écoute-

moi ; je te nomme ainsi, car tu es mon frère, en vérité, tant parce que nous n'avons plus qu'un même père qui est Dieu, que parce que nous portons tous deux le nom de celui que les chrétiens honorent en ce jour (saint Jean-Baptiste.) Tenons ferme dans la foi : ne t'étonne point pour les crieries de tes gens, et ne te mets pas dans l'esprit qu'ils doivent tous croire, car tu serais trompé. Pour moi, je t'assure que, quand je serais persécuté de tout le monde et que je me verrais à deux doigts de la mort, jamais je ne ferai un pas en arrière."—" J'espère, lui répondit le néophyte, que je respecterai mon baptême toute ma vie, et que la crainte de la mort n'ébranlera pas ma créance." Tout ceci se passa avant la Messe que ce nouveau chrétien entendit pour la première fois, et à laquelle il fit sa première Communion. Ces deux sacrements, qu'il reçut ainsi le même jour, produisirent en lui un changement si remarquable, qu'encore qu'il fût ordinairement bien répandu à l'extérieur, ajonte le P. Lallemant, on vit néanmoins dans toute sa personne une modestie extraordinaire, qu'il a conservée jusqu'à ce jour. Le capitaine huron dont nous venons de parler, Jean-Baptiste Attironta, frappé de la beauté des blés d'Inde, de Montréal, prit la résolution d'aller chercher sa famille et d'en amener encore une autre, pour venir y faire leur séjour. " S'il continue dans ce propos, ajoute le Père Lallemant, il ébranlera beaucoup de Hurons pour le suivre, et je ne puis douter que, si les Iroquois supérieurs ne descendent point jusqu'à Montréal, cette île ne se peuple de sauvages en quelque temps, et que Dieu n'y soit honoré."

XV.

A l'occasion de la paix, les Associés de Montréal veulent faire ériger à leurs frais un Evêché en Canada.

La nouvelle de la paix faite avec les Iroquois s'étant répandue en France, les Associés de Montréal jugèrent que l'occasion était favorable pour envoyer à Villemarie un clergé nombreux, que cette paix devait naturellement rendre nécessaire, en ouvrant aux ouvriers apostoliques la porte de toutes les nations. On a vu déjà qu'en 1643 ces pieux Associés avaient écrit au Souverain Pontife, pour qu'il lui plût d'autoriser le Nonce résidant à Paris à donner des pouvoirs de juridiction aux ecclésiastiques qu'ils avaient résolu d'envoyer alors au Canada. Mais, n'ayant point reçu de réponse à cette demande, ils concertèrent entre eux le moyen de réaliser enfin le dessein qu'ils avaient conçu de faire ériger, dans le pays, un Siége épiscopal. Ce moyen, qu'ils jugeaient nécessaire pour y établir solidement la religion, leur semblait d'ailleurs être le plus doux et le plus naturel, pour introduire à Villemarie les prêtres séculiers qu'ils avaient en vue. Après donc que M. de Maisonneuve eut réglé les affaires domestiques qui l'avaient amené en France, l'érection de ce futur évêché fut l'objet de toute sa sollicitude

et des conférences qu'il eut avec les autres Associés de Montréal. Comme ils avaient déclaré que, dans l'établissement de Villemarie, ils ne voulaient être à charge ni au peuple, ni au clergé, ni au Roi, ils résolurent de doter, à leurs propres frais, le nouveau Siége épiscopal et de chercher parmi les membres de leur Compagnie un homme qui eût toutes les qualités désirables pour le remplir.

XVI.

M. Legauffre désigné et nommé évêque du Canada.

Déjà ils avaient jeté les yeux sur M. Legauffre, sans lui découvrir pourtant leur pensée. Thomas Legauffre, autrefois maître des Comptes à Paris, converti à Dieu par le ministère du P. Bernard, dit le pauvre prêtre, avait embrassé l'état ecclésiastique pour rompre entièrement avec le monde, et s'était donné à ce saint prêtre comme son coadjuteur dans l'exercice de sa charité. Le P. Bernard avait obtenu, par ses prières, de l'avoir pour successeur, ainsi qu'il le lui avait déclaré lui-même avant sa mort, qui eut lieu en 1641, et M. Legauffre lui succéda, en effet, dans le service des malades de la Charité à Paris, dans le soin des prisonniers de la Conciergerie du palais et dans l'assistance des criminels condamnés au dernier supplice. Comme il jouissait d'un riche patrimoine et qu'il était très-généreux à le répandre en bonnes œuvres, dès qu'il eut appris que les Associés de Montréal, ses confrères, se proposaient de fournir une somme considérable pour en former un revenu à l'évêque et à son clergé, M. Legauffre, qui ne savait pas qu'on pensât à lui pour ce Siége, donna trente mille livres, à quoi les Associés joignirent encore d'autres sommes. Pour en venir à l'exécution, ils proposèrent leur dessein au cardinal Mazarin, qui avait alors la conduite des affaires, et ce Ministre approuva hautement l'érection d'un Siége épiscopal dans la Nouvelle-France, en ajoutant que M. Legauffre, dont il connaissait le zèle, le courage et la vertu, était très-propre pour le remplir. Il crut cependant qu'avant de donner suite à cette affaire il était de la sagesse et de la prudence de savoir si l'érection d'un évêché et si la personne de l'élu seraient agréables aux RR. PP. Jésuites, chargés seuls de toutes les missions du Canada. Les Associés allèrent donc trouver le P. Georges Delahaye, qui prenait soin alors de la mission de ce pays. Ce Père, après avoir ouï leur proposition, en conféra avec deux autres Religieux de la même Compagnie, qui l'un et l'autre connaissaient aussi la Nouvelle-France. Tous trois applaudirent au choix de la personne proposée, et cette réponse ayant été portée au Cardinal Ministre, M. Legauffre fut enfin nommé pour remplir le nouveau siége épiscopal.

XVII.

M. Legauffre meurt sur ces entrefaites. Sa générosité pour le Canada.

Mais lorsqu'il apprit le choix qui venait d'être fait de sa personne,

refusa son consentement et répondit à ses confrères qu'il croyait avoir été appelé à des fonctions incompatibles avec l'épiscopat. Les autres lui représentant que cette nomination, à laquelle il avait été étranger, était pour lui une marque suffisante de vocation, Dieu se servant de la personne du Roi pour donner des évêques aux églises de France, il répondit qu'il consulterait ceux qui dirigeaient sa conscience, et qu'au bout de dix jours il rendrait réponse à la Compagnie. " Ce grand serviteur de Dieu, dit la mère Marie de l'Incarnation, ne se doutait de rien : car c'était un homme extraordinairement humble ; aussi ne voulut-il jamais consentir à la proposition qui lui était faite qu'après une retraite, pour se préparer à connaître la volonté de Dieu et pour demander l'avis de son directeur. Il alla donc trouver le Révérend Père Hayneuve, qui lui conseilla, en effet, de faire une retraite pour consulter Dieu sur une affaire si importante ; mais l'événement montra que M. Legauffre, comme il l'avait déclaré aux Associés de Montréal, n'était point appelé à être évêque ; car, dans cette retraite même, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, ou, selon d'autres, d'une fausse pleurésie, qui l'emporta au bout de trois jours, l'année 1645. Néanmoins, pour contribuer à l'érection de ce Siége, il laissa, par son testament, les trente milles livres qu'il avait déjà promis de donner, et en outre dix mille pour l'établissement de la Foi dans l'île de Montréal. Ce saint prêtre fit pour plus de cent trente mille livres de legs pieux, et si l'on en croit M. Dollier de Casson, il aurait laissé, pour le futur évêché du Canada, quatre-vingt mille livres, que pourtant la Compagnie de Montréal laissa perdre, n'ayant pas pris assez tôt certaines précautions de droit nécessaires pour toucher la somme léguée.

XVIII.

M. Godeau expose à l'assemblée du Clergé l'opportunité de la fondation d'un Evêché au Canada.

Malgré la mort inopinée de M. Legauffre, les Associés de Montréal ne laissèrent pas de poursuivre leurs négociations, et prièrent les évêques de l'assemblée générale du clergé de France, commencée en 1645, de prendre en considération cette affaire ; ce que les prélats firent volontiers. Dans la séance du vendredi 25 mai 1646, Mgr. Godeau, évêque de Grasse, après avoir rappelé aux évêques la générosité de M. Legauffre, qui, avant sa mort, avait donné dix mille écus et se proposait de donner beaucoup davantage encore, ajouta : " Il est digne de la piété et de la dignité du clergé de France de travailler à la perfection d'un si religieux dessein, afin que l'Eglise que Dieu a assemblée au pays de Canada, avec tant de merveilles, ne demeure plus longtemps privée d'un évêque pour la gouverner. Dans l'état où elle se trouve maintenant, on peut dire que ce n'est qu'à moitié une Eglise chrétienne, l'Eglise étant l'assemblée du peuple, uni à son évêque. Les Apôtres ayant annoncé l'Evangile quel-

que part y laissaient toujours un évêque pour gouverner ceux qu'ils avaient éclairés de la lumière de la Foi ; telle a été aussi la pratique constante de leurs successeurs, et l'Eglise de France, en particulier, a donné souvent des évêques à d'autres royaumes. L'établissement d'un évêque en Canada ayant été retardé jusqu'ici, à cause de la guerre qui existait entre les deux plus puissantes nations de ce pays, il n'y a plus sujet de différer, maintenant que la paix établit la sûreté et le commerce entre elles. Les Français habitués en ces quartiers désirent ardemment d'avoir un pasteur qui les régisse, dans l'ordre de la hiérarchie, et leur administre, à eux et à leurs enfants, le sacrement de la Confirmation ; et les infidèles qui se convertissent en ont particulièrement besoin pour être fortifiés dans la Foi qu'ils ont embrassée. Enfin messieurs de la Compagnie de Montréal sont disposés à contribuer, de leur part, pour assurer, autant qu'ils le pourront, la subsistance de l'Evêque et celle de son clergé. C'est pourquoi il me semble que l'assemblée ferait une action très-sainte et très-honorable de députer quelques-uns de ses membres vers la Reine pour la supplier de nommer un évêque en Canada, afin que l'Eglise, privée de cette consolation depuis si longtemps, s'accroisse, de jour en jour, par les soins et la conduite d'un bon pasteur, que la Reine choisira, sans doute, tel qu'il doit être pour une si grande entreprise. Nous espérons même de sa piété et de son zèle pour la gloire de Dieu qu'elle contribuera par quelque don à la fondation de cet évêché et qu'elle trouvera bon que la Compagnie supplie Sa Majesté d'interposer son autorité, afin que les dix mille écus destinés par feu M. Legauffre, pour ce dessein, y soient appliqués, selon son intention."

XIX.

L'assemblée approuve le dessein d'un Evêché en Canada, et le Cardinal Mazarin promet de contribuer à sa fondation.

L'assemblée des évêques accueillit avec empressement une proposition si conforme à ses propres désirs et résolut, d'un commun avis, de faire des instances à la Reine. Elle nomma même, pour porter la parole de sa part à cette princesse, les évêques de Séez et de Grasse, ainsi que MM. d'Aquilinguy et Barsillon, priant en même temps les deux évêques d'écrire à Sa Sainteté, si leur demande était favorablement accueillie. Le mercredi 11 juillet suivant, le cardinal Mazarin, s'étant rendu en personne à l'assemblée du clergé, et présidant la séance, l'évêque de Grasse prit la parole pour lui rappeler la résolution des évêques de supplier la Reine de favoriser l'établissement d'un évêque en Canada. Il ajouta que tous ces prélats espéraient de son zèle et de l'affection qu'il portait en toute occasion à leur Compagnie, qu'il apprécierait très-volontiers cette humble supplication ; que toute l'assemblée la lui faisait d'une commune voix ; et qu'enfin ces prélats seraient doublement satisfaits du succès, soit à cause de l'avantage qui en reviendrait à l'honneur et au service de

Dieu, soit parce qu'ils auraient obtenu l'accomplissement d'un si pieux dessein par l'entremise de Son Eminence. Le Cardinal reçut cette proposition avec une satisfaction toute particulière. Il répondit qu'il la jugeait si utile à l'Eglise, que non-seulement il était prêt d'employer, pour la faire réussir, ses services auprès de Sa Majesté, mais qu'il offrait même de donner du sien propre pour la dotation de l'évêque, jusqu'à mille écus par an, en attendant qu'on pût créer une pension de pareille ou de plus grande somme, sur le premier bénéfice qui viendrait à vaquer.

XX.

Le projet de l'établissement d'un Evêché est différé.

Il paraît que le cardinal Mazarin promit même de donner douze cents écus de pension, à prendre sur ses propres bénéfices. Mais, quelque zèle qu'il fit paraître pour l'érection d'un évêché en Canada, et quelque empressement que montrât, de son côté, le clergé de France, la chose n'eut pas lieu alors. Les RR. PP. Jésuites, que le cardinal avait jugé convenable de pressentir sur l'érection de ce Siége, n'ignoraient pas que, pour former une véritable Eglise, il est nécessaire qu'elle soit gouvernée par un évêque. "Il ne faut pas attendre, écrivait l'un d'eux, le P. Biard, que les sauvages n'aient besoin ni de curés ni d'évêque. Dieu n'a pas encore fait de tels chrétiens, ni n'en fera, comme je le pense : car notre vie spirituelle dépend de la doctrine et des sacrements, et, par conséquent, de ceux qui, selon l'institution divine, doivent nous les administrer." Mais il paraît que ces Religieux, après de mûres réflexions, considérant l'état incertain de la paix, que déjà les Iroquois cherchaient à rompre, jugèrent que le moment de cet établissement n'était pas encore venu. On peut du moins le conclure de ce qu'écrivait, sur ce sujet, la Mère Marie de l'Incarnation, le 11 octobre de cette année 1646 : "L'on parle de nous donner un évêque en Canada ; pour moi mon sentiment est que Dieu ne veut pas encore d'évêque en ce pays, lequel n'est pas assez bien établi. D'ailleurs, nos RR. PP. y ayant planté le christianisme, il semble qu'il y a de la nécessité qu'ils le cultivent encore quelque temps sans qu'il y ait personne qui puisse être contraire à leurs desseins." Nous devons ajouter que, si l'on considère ce qui eut lieu immédiatement après, savoir que la paix avec les Iroquois fut rompue au bout d'une année, et que la guerre avec ces barbares réduisit la Colonie Française aux dernières extrémités, on conviendra en effet qu'un évêque n'était pas encore devenu nécessaire.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE DU CONCILE.

Opportunité du prochain Concile.— Etat des esprits.— Le mal social.— La ligue du mal.—La Révolution.--L'Italie.—L'Espagne.—La dépêche et la consultation du Prince de Hohenlohe.—Le Conciliabule protestant de Worms.—Le Concile Russe.—Les Puritains d'Amérique.—Nouvelles : Un Concile de prières sur le Calvaire.—Lettre du cardinal Patrizi.

I.

Le Concile approche et l'émotion grandit dans le monde, elle agite tous les cœurs de crainte ou d'espérance : catholiques, schismatiques, hérétiques, infidèles, tous comprennent qu'un grand événement se prépare, et attendent avec une sorte d'anxiété et de curieuse incertitude.

Cette émotion générale est la meilleure preuve de l'opportunité du prochain Concile et de la sagesse du Pontife qui le convoque.—Le monde est malade, le monde voit qu'il se perd dans les ténèbres des utopies modernes et des systêmes humains, il a besoin d'une nouvelle affirmation de la vérité, et il sent qu'elle ne peut lui venir avec certitude que de cette seule autorité doctrinale qui, depuis dix-huit siècles, se maintient infaillible dans le monde, au milieu des bouleversements des sociétés, et de toutes les déceptions de l'erreur. Ceux qui désirent sincèrement la vérité espèrent, ceux qui ne la veulent pas sont dans la crainte, ils ont peur que la grande lumière qui va luire sur le monde ne découvre aux nations des erreurs dans lesquelles ils cherchent à les entraîner.

Cet état des esprits qui se tourmentent à la recherche de la vérité, ballotés entre de magnifiques espérances et de cruels désenchantements, passant de la fièvre à la torpeur, de l'amour de l'ordre à l'anarchie sans pouvoir trouver le repos, sans entrevoir le port où, lassées de tant de tempêtes, les sociétés pourront un jour se reposer, ce mal présent a été sondé et par M. Guizot et par Pierre Leroux. On ne sera pas fâché de savoir comment ces deux hommes remarquables à des titres si différents, ont apprécié l'état actuel des esprits.

Ecoutons d'abord M. Guizot : "J'ai rencontré partout deux faits, dit-il, partout les mêmes : une grande complication et une grande incertitude dans des idées et dans les efforts. Rien n'est simple, personne n'est décidé. Tous les problèmes et tous les doutes pèsent à la fois sur la pensée et sur la volonté. L'ambition est immense et infiniment variée ; l'hésitation générale. On dirait des voyageurs déjà très-las, et qui cherchent à tâtons leur route dans un labyrinthe."

Hors du camp chrétien, ce sont les mêmes gémissements qui se font entendre, et il y a déjà longtemps. Le socialiste Pierre Leroux écrivait, il y a plus de vingt ans, dans une des premières livraisons de la *Revue indépendante*, ces paroles qui méritent d'être méditées :

" La terre est toujours une vallée de larmes, mais les malheureux n'ont plus le ciel; et plus le cœur et l'intelligence humaine se sont agrandis, plus le spectacle de cette humanité sans paradis est repoussant et cruel.. Inégalité sur la terre, mais égalité dans le ciel; en d'autres termes, injustices sur la terre, mais justice dans le ciel; voilà ce qu'on disait autrefois.. Aujourd'hui que l'égalité terrestre est proclamée et que l'on ne croit plus à l'enfer ni au paradis, que voulez-vous que fasse la logique humaine avec une terre où règne partout l'iniquité et l'inégalité ?...

" La société autrefois avait au moins d'une famille la forme et l'apparence... J'avais une part dans cette société ; car si j'étais sujet, j'avais du moins le droit de sujet, le droit d'obéir sans être avili. Mon maître ne me commandait pas sans droit au nom de son égoïsme ; son pouvoir sur moi remontait à Dieu qui permettait l'inégalité sur la terre. Nous avions la même morale, la même religion. Au nom de cette morale et de cette religion, servir était mon lot, commander était le sien. Mais servir, c'était obéir à Dieu et payer de dévouement mon protecteur sur la terre.

" Puis, si j'étais inférieur dans la société laïque, j'étais l'égal dans la société spirituelle qu'on appelait l'Eglise. Là ne régnait pas l'inégalité ; là tous les hommes étaient frères. J'avais ma part dans cette Eglise, ma part égale à titre d'enfant de Dieu et de cohéritier du Christ; et cette Eglise encore n'était que le vestibule et l'image de l'Eglise céleste vers laquelle se portaient mes regards et mes espérances. J'avais ma part promise dans le paradis, et devant le paradis la terre s'effaçait à mes yeux. Je reprenais courage dans mes souffrances en contemplant dans mon âme ce bien promis, je supportais pour mériter, je souffrais pour jouir de l'éternel bonheur.

" Je n'étais pas pauvre alors, puisque je possédais le paradis en espérance; j'étais riche, au contraire, des biens que je n'avais pas sur la terre : car le Fils de Dieu avait dit: " Bienheureux les pauvres ! " Je voyais autour de moi toute une hiérarchie sociale qui, prosternée aux pieds de ce Fils de Dieu, m'attestait la vérité de sa parole. Dans toutes mes douleurs, dans toutes mes angoisses, dans toutes mes faiblesses, dans toutes mes passions, et jusque dans le crime, la société veillait sur moi ; j'étais entouré d'hommes mes égaux ou mes supérieurs, qui comme moi croyaient au Christ, au paradis, à l'enfer; la milice de l'Eglise terrestre était à mon service pour me diriger et m'aider à gagner l'Eglise céleste. J'avais la prière, j'avais les sacrements, j'avais le Saint Sacrifice, j'avais le repentir et le pardon de mon Dieu. J'ai perdu tout cela. Je n'ai plus de paradis à espérer; il n'y a plus d'Eglise ; vous m'avez appris que le Christ est un rêve ; je ne sais s'il existe un Dieu; mais je sais que ceux qui font la loi n'y croient guère, et font la loi comme s'il n'y croyaient pas.

" Donc, je veux ma part de la terre. Vous avez tout réduit à de

l'or et du fumier ; je veux ma part de cette or et de ce fumier.. Vous m'avez ôté le paradis dans le ciel, je le veux sur la terre."

Je veux le paradis sur la terre, voilà le mot qui explique les révolutions, qui explique le malaise social, et qui révèle toute la profondeur du mal dont les sociétés sont travaillées. Paradis sur la terre ou paradis dans le ciel, il faut l'un ou l'autre; quand celui du ciel n'existe plus, il faut celui de la terre, mais comme celui-ci n'existe pas, ce sont des bouleversements continuels excités par les passions que rien ne peut assouvir. Or, que font les philosophes qui rejettent la religion, que font les doctrines révolutionnaires, que font les gouvernement modernes eux-mêmes avec les principes qui leur servent de base, autre chose que de rebaisser les regards des hommes vers la terre, de leur dire que le but de la vie est ici-bas, et de les éloigner, sinon en théorie, au moins en fait, de cette religion qui peut seule satisfaire les aspirations de l'âme humaine en lui ouvrant par delà les bornes étroites de cette vie les horizons infinis d'une vie éternellement heureuse ? Et l'on se plaint ensuite que les hommes deviennent de plus en plus ingouvernables ! On se plaint de l'ingratitude de ces foules pour lesquelles on multiplie les jouissances du bien-être, les occasions de plaisir et les sources de la bienfaisance, et qui continuent d'être turbulentes, qui deviennent de jour en plus exigeantes, qui répondent, enfin, par la révolte à toutes les complaisances qu'on a pour elles !

Voilà les fruits des doctrines rationalistes et de tout cet ensemble d'erreurs et d'utopies qu'on appelle *la civilisation moderne.* On sépare l'homme de Dieu, l'Etat de l'Eglise, la science de la vérité révélée ; c'est l'ordre renversé, et l'on prétend bâtir ainsi quelque chose de solide ! C'est vouloir l'impossible, et voilà pourquoi Pie IX, qui veut sauver la société religieuse et civile, et qui sait où est le remède au mal qui la ronge, a convoqué le Concile œcuménique. (1).

II.

Mais c'est présisément parce que la Révolution prévoit la future condamnation de ses errements et de ses fureurs, qu'elle s'efforce par toutes les voies possibles d'en empêcher la réunion.

Elle a cru intimider l'Eglise en opposant au futur Concile du Vatican, le concile *Anti-œcuménique* de Naples. Le sieur Ricciardi a reçu les félicitations de Garibaldi et de Victor Hugo, deux hommes qui ne reculent devant aucune absurdité : mais le sieur Ricciardi doute déjà du succès de sa gigantesque conception : Peu de voix ont répondu à son appel, les journaux sur lesquels il comptait le plus, ont tourné le projet en ridicule. Le héros d'Aspromonte et de Mentana a beau prodiguer ses encouragements, le découragement gagne le parti qui se persuade de plus en plus

(1) Chantrel.

qu'il n'y a rien à faire pour la liberté dans un pays, " où *la grande majorité va à l'Eglise, et où presque toutes les femmes sont tout à fait sous l'influence du prêtre.* "

Il a paru en Italie une réponse de vingt pages au programme du comte Ricciardi, elle est de M. Mizzi et elle est péremptoire. Elle montre que si les libres penseurs se réunissent à Naples, le monde assistera à une nouvelle représentation de la Tour de Babel, et cette confusion ne fera que mieux ressortir l'*Unité* de l'Eglise catholique réunie à Rome dans la personne de tous ses pasteurs et de son Chef.

" M. Ricciardi, ajoute la *Revue du Monde Catholique*, ne s'est pas douté qu'il travaillait à la réalisation de la prophétie qui date du commencement du monde. C'est au 8 DECEMBRE, jour de la fête de l'Immaculée-Conception, qu'il a fixé pour faire pièce au Pape, la réunion des *Pères* de l'incrédulité : quelle maladresse de préparer ainsi un nouveau triomphe à celle qui écrasa la tête du serpent infernal ! "

Car le serpent infernal, qu'est-ce autre chose aujourd'hui, sinon la REVOLUTION ?

Le programme du comte Ricciardi est celui-ci : *Donner du travail à tous ceux qui n'en ont pas ; assurer l'existence de quiconque ne peut vivre en travaillant.*

Sous cette formule philantropique se cache la réalisation de toutes les doctrines socialistes, et l'application de leurs principes : *La propriété, c'est le vol ; le droit au travail, la révolte du pauvre contre tout ce qui est riche.*

Avec un pareil programme où ira l'Italie ? C'est ce dont paraissent peu se soucier les grands hommes d'Etat qui la gouvernent et qui pactisent avec la Révolution, pour arriver à des fins bien connues, sans se préoccuper de savoir si le torrent dont ils brisent les digues n'emportera pas dans son cours débordé le trône avec l'autel.

Il se passe peu de jours, sans que la *Correspondance Italienne*, au service du ministère Ménabréa, ne contienne quelqu'article hostile au Concile œcuménique. Un jour, elle s'attache à exciter les susceptibilités nationales, et à prévenir le clergé italien contre le clergé des nations étrangères. Un autre jour, c'est l'Episcopat catholique tout entier qu'elle s'efforce d'indisposer contre le Pape et les Congrégations appliquées aux travaux préparatoires du Concile, mais la calomnie réussit peu, et le mensonge ne peut tenir contre les adhésions que les Evêques, venant de toutes les parties du monde, apportent chaque jour au grand Œuvre du Pontificat de Pie IX.

Le journal étant insuffisant, la Cour de Florence a publié une brochure intitulée : *Le Concile Œcuménique et les droits de l'Etat.* Là, elle feint de craindre que le futur Concile ne compromette les droits des sociétés civiles. Là, elle fait un appel vigoureux aux puissances séculières pour

empêcher l'Eglise de *fausser les consciences en enseignant l'erreur.*

Qui eut cru le gouvernement de Victor-Emmanuel établi dans le monde, pour sauvegarder le droit de la Vérité et de la Justice ! ! Et voilà la mission que se donne un gouvernement fondé sur le vol et le mensonge, dans une brochure dont il n'a pas eu le courage d'avouer la paternité, et qui publiée à trente mille exemplaires dans toutes les capitales de l'Europe, n'a trouvé d'écho que dans le camp des ennemis les plus acharnés de l'Eglise.

La ruse ne réussissant pas, comme tous les gouvernements persécuteurs, celui de Florence a recourt à la violence.—Pour protester contre les démonstrations catholiques du 11 Avril, il a porté un coup nouveau à la liberté de l'Eglise, en astreignant au service militaire les jeunes gens qui se préparent à entrer dans l'ordre ecclésiastique. Cette injustice n'a servi qu'à montrer le courage de Pie IX, qui a protesté par un Bref contre cette mesure, et la charité des catholiques italiens qui ont aussitôt formé une association admirable, dont le but sera de recueillir des fonds pour racheter du service ceux que le sort livrera chaque année à la conscription militaire.

En même temps le ministère fait poursuivre devant les tribunaux, et condamner à l'emprisonnement l'Archevêque de Salerne, Mgr. Salomone, parce qu'il a jugé opportun d'instruire son peuple des espérances que le futur Concile doit faire naître, et des remèdes qu'il apportera aux maux de la société. Le Vénérable Prélat a été accusé d'abus dans l'exercice de ses fonctions et traduit devant une Cour d'assises, pour apprendre à respecter les lois de l'Etat dans ses Lettres pastorales. C'est ainsi que ces prétendus libérateurs des peuples entendent la liberté et la pratiquent à l'égard de l'Eglise.

Les Libéraux d'Espagne ne l'entendent pas mieux. Dans l'Assemblée des Cortès constituantes du 5 Mai, M. Olozaga, parlant de la liberté des cultes, trouva l'occasion toute naturelle de parler du Concile et de donner des conseils à l'Eglise. Pour lui, il ne croit pas à la réunion de cette grande assemblée d'Evêques, mais si, par hasard, elle a lieu, il conseille fortement aux Pères la prudence, et de se garder d'approuver les déclarations du *Syllabus*, sinon il se formera une *ligue* des puissances catholiques, d'un *immense pouvoir contre tous ceux qui essaieraient d'intervenir dans la marche progressive des peuples libres.*

Comment M. Olozaga entend-il la liberté ? et si les peuples veulent abandonner ceux qui les égarent et les jettent, pour satisfaire leur ambition personnelle, dans des malheurs semblables à ceux qui désolent l'Espagne de Serrano et de Prim, est-ce que les peuples ne seront pas libres ? et s'il plaît aux peuples de former eux aussi *une ligue d'un immense pouvoir contre tous ceux* qui sans mission se mêlent *d'intervenir* dans la marche progressive des peuples dans les voies de la *vraie liberté*, de la

liberté religieuse, est-ce M. Olozaga qui les empêchera? Ce ne sera certainement ni lui, ni le ministre Ménabréa, ni le prince de Hohenlohe, ce grand ministre de Bavière, qui marchant sur leurs traces, vient d'éprouver un échec si humiliant en face de toute l'Europe.

III.

Les gouvernements catholiques du Sud de l'Allemagne sont loin d'avoir envers l'Eglise le respect et la soumission de leurs peuples, aussi tandis que les populations catholiques de la Bavière, du Wurtemberg et du duché de Bade, résistent à l'annexion prussienne, dans la crainte de voir compromis les intérêts de la vraie foi, leurs gouvernements les poussent vers Berlin, et les jettent dans une opposition systématique à la Cour de Rome. Ces princes et leurs ministres, imbus des doctrines du Joséphisme, et de toutes les doctrines modernes, craignent naturellement la réunion du Concile et se lancent dans la voie d'opposition qu'a ouverte le gouvernement italien.

Il y a à Munich un grand ministre qui, dans ses réflexions profondes, a trouvé que, même depuis Sadowa, le plus grand danger qu'aient à courir, la Bavière, l'Europe et le monde entier, c'est le futur Concile Œcuménique. Dans son zèle cosmopolite, il a redigé une adresse, envoyée à toutes les Cours de l'Europe, pour signaler aux Puissances le danger qui les menace et les inviter à se réunir pour le conjurer.

En voici le texte que le lecteur ne lira pas sans intérêt, il fait connaître parfaitement la situation des esprits dans les hautes sphères gouvernementales.

" Il n'y a pas à penser, dit le ministre, que le Concile s'occupera de questions du domaine exclusif de la foi et des matières purement théologiques, car il n'existe pas aujourd'hui de questions de ce genre qui exigent une solution du Concile. Comme je l'apprends de source certaine, la seule matière dogmatique que Rome désire voir décidée par le Concile, et pour laquelle les Jésuites s'agitent aujourd'hui en Italie, en Allemagne et ailleurs, est la question de l'infaillibilité du Pape. Mais cette question dépasse de beaucoup le terrain religieux et est d'un caractère éminemment politique (*hochpolitischer Natur*,) parce que le pouvoir du Pape sur tous les princes et peuples (les séparés y compris) dans les questions séculières se trouverait ainsi décidé et élevé à la hauteur d'une loi de la foi.

" Si cette question extrêmement importante et grosse de conséquences est très-propre à attirer sur le Concile l'attention de tous les gouvernements qui ont des sujets catholiques, leurs intérêts, ou pour mieux dire leurs appréhensions, doivent considérablement augmenter dès qu'ils observent l'organisation des commissions formées à Rome pour les travaux préliminaires, qui sont déjà entrées en action. C'est-à-dire, il y a parmi elle une

commission qui n'a à s'occuper que de matières politico-religieuses (*Staatskirchlichen*). Il est donc hors de doute que la cour romaine a l'intention de faire arrêter au moins quelques décisions sur des matières politico-religieuses ou sur des questions mixtes par le Concile. A cela il faut ajouter que la revue rédigée par les Jésuites romains, la *Civiltà cattolica*, à laquelle, par un bref spécial, Pie IX a accordé le caractère d'un organe officieux de la Curie, a désigné tout récemment au Concile la tâche de changer les condamnations du *Syllabus* pontifical du 8 décembre 1864 en décisions positives. Comme les articles du *Syllabus* sont dirigés contre plusieurs axiomes de la vie politique telle qu'elle est développée chez tous les peuples civilisés, les gouvernements doivent se poser cette grave question : Comment et dans quelles formes ils pourraient prévenir soit les Evêques soumis à eux, soit plus tard le Concile lui-même, sur les suites fort graves qu'une telle atteinte, une telle destruction calculée et fondamentale des rapports actuels entre l'Eglise et l'Etat doivent entraîner. Ici se pose la deuxième question : S'il ne serait pas conforme au but que les gouvernements, peut-être par leurs représentants à Rome, présentent en commun une protestation ou déclaration contre les décisions qui sans y faire prendre part les représentants du pouvoir civil, sans communication préalable, pourraient être prises par le Concile sur des questions politico-religieuses ou sur des matières mixtes."

En conséquence, le prince de Hohenlohe adressait cette question aux gouvernements : " Ne faudrait-il pas que les Etats européens prennent une mesure commune quoique non collective, et dans une forne plus ou moins identique, pour ne pas laisser la Cour romaine dans l'incertitude sur l'attitude qu'ils prendront vis-à-vis du Concile ; ou si une conférence de représentants de tous les Gouvernements intéressés ne serait pas le meilleur moyen pour se concerter sur l'attitude commune ? "

Ni la France, ni l'Autriche n'ont trouvé opportun d'entrer dans une *ligue préventive* contre la tenue du Concile. Décidées à respecter la liberté de l'Eglise, leurs gouvernements ont fait pauvre accueil à la ridicule dépêche du Ministre bavarois, et par là le piége de la Prusse a été éventé.

Cette puissance, qui extérieurement fait de magnifiques avances à la Cour Romaine, craint le concile plus que tout autre Etat. " Elle sait, dit M. Chantrel, que les progrès du catholicisme ne peuvent conduire les Hohenzoller protestants au trône impérial de l'Allemagne : c'est pourquoi elle a poussé le gouvernement bavarois qui est à sa discrétion, et il paraît certain que M. de Bismark a tenté près de Lord Clarendon des démarches très-confidentielles pour pousser l'Angleterre à entraver le Concile : mais le gouvernement Anglais, engagé dans la question irlandaise, n'aurait pas voulu se mettre en opposition avec le Saint-Siége." Ainsi, les événements dirigés, malgré la volonté humaine, par la main de la Providence, s'accomplissent aux temps marqués pour assurer le triomphe de l'Eglise.

Battu diplomatiquement, le prince de Hohenlohe s'est fait sacristain, à l'exemple du grand empereur Joseph, et s'est adressé aux théologiens libéraux qui l'aident dans sa campagne contre le Concile. Il a soumis, aux Facultés théologiques du Sud, cinq questions que voici :

1o. Quelles sont les modifications qu'apporterait dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat, l'adoption comme dogmes par le prochain Concile, des doctrines du *Syllabus* et de l'infaillibilité du Pape.

2o. Les professeurs de droit canon se croiront-ils obligés de proclamer affaire de foi et obligatoire pour tout chrétien la doctrine de la suprématie des Papes sur les Souverains ?

3o. Reconnaîtront-ils, comme de droit divin, les immunités réelles et personnelles du clergé ?

4o. Y a-t-il moyen de décider que les allocutions du Pape *ex cathedra* ont la valeur de dogmes et que par conséquent, elles sont, affaire de foi pour les catholiques, et quels sont ces motifs ?

5o. Dans le cas où le Concile se prononcerait sur ces questions, quelle influence ses décisions auront-elles sur l'intruction publique ?

Il est difficile de voir quelle importance peut avoir cette consultation, et de quels embarras la réponse qui y sera faite pourra tirer le gouvernement bavarois. Si les théologiens allemands sont sincèrement catholiques, ils demanderont la soumission parfaite aux décisions du Concile ; s'ils veulent imiter les Jansénistes, ils encoureront les anathèmes de l'Eglise ; la situation de la Cour de Munich n'en sera pas améliorée. Aussi espérons-nous que la Faculté de Munich se respectera assez pour ne pas donner une décision, qui, aux yeux des gens raisonnables ne peut être que prématurée et ridicule autant que la consultation, et qui, aux yeux du monde chrétien, ne serait qu'une invitation au schisme si elle s'adaptait aux désirs du prince bavarois.

IV.

Les Protestants d'Allemagne ne sont point restés en arrière des catholiques *libéraux* et des révolutionnaires Italiens. Les journaux nous ont parlé du concilabule de Worms, où, à la suite du docteur Schenkel, ils ont protesté centre l'appel du Souverain Pontife. La *Revue du Monde Catholique* nous fait connaître le manifeste de convocation, et les résolutions prises à Worms.

Voici d'abord le manifeste :

" L'invitation adressée par le Pape aux protestants d'Allemagne de faire retour à l'Eglise romaine, exige une réponse de la bouche du peuple protestant. L'audace croissante du parti ultramontain rappelle les protestants à la vigilance et à l'union. Nos biens les plus sacrés, les conquêtes de plus d'un siècle, la liberté de la conscience et de la pensée, l'indépendance de l'Etat, la paix religieuse, sont attaqués par l'Encyclique du

8 décembre 1864 et le *Syllabus* qui s'y rattache, et le Concile œcuménique, convoqué pour le 8 décembre prochain, doit mettre le sceau à ces principes de l'écrit papal.

" Nous ne pouvons nous taire plus longtemps. Mais, à cette occasion, nous voulons nous souvenir aussi de ce que nous devons à notre propre Eglise et à ses communautés, auxquelles on ne fait, depuis vingt ans, que des promesses presque toujours stériles. Si nous voulons sortir de la situation actuelle, il faut que nous nous aidions nous-mêmes.

" En conséquence, les soussignés, de concert avec un grand nombre de protestants du grand duché de Bade, de Hesse-Darmstadt, de Nassau et de Bavière, ont résolu de convoquer, pour le lundi, 31 mai prochain, une assemblée de protestants allemands. Les objets de la délibération seront :

" 1o. Une déclaration contre la soi-disant *Lettre apostolique* du pape Pie IX, du 19 septembre 1868, qui invite les protestants à rentrer dans l'Eglise et contre les attaques et prétentions ultramontaines.

" 2o. Le principe de la communauté paroissiale protestante et évangélique et les conséquences qui en résultent pour l'organisation ecclésiastique protestante."

" L'assemblée se rendra finalement en cortége au monument de Luther en chantant le cantique de Luther. Les protestants qui partagent notre conviction de la nécessité d'une démarche publique de ce genre sont invités à assister à cette assemblée ou à y envoyer des représentants."

Le congrès de Worms s'est tenu, en effet, le 31 mai. Tous les coryphées du rationalisme allemand s'y trouvaient. On compte que 20,000 étrangers se sont rendus à Worms à cette occasion. Le professeur Schenkel était là, avec M. Bluntschli, conseiller du ministère actuel dans le grand-duché de Bade : c'est dire que la haine du catholicisme devait inspirer cette réunion. Le docteur Schenkel, après un discours dans lequel il s'efforça de prouver qu'il était urgent de donner une réponse vraiment allemande à l'orgueil de Rome, proposa la déclaration suivante :

" 1o. Nous, protestants réunis à Worms, nous sentant pressés par notre conscience, tout en reconnaissant les droits des catholiques, avec lesquels nous voulons vivre en paix, convaincus des bénédictions religieuses, morales, politiques et sociales de la Réforme dont nous jouissons, nous protestons publiquement et solennellement contre l'attente exprimée dans la *Lettre apostolique* du 13 septembre, de nous voir rentrer au sein de l'Eglise catholique romaine :

" 2o. Toujours prêts à nous réunir à nos co-chrétiens (*Mitchristen*) sur la base du pur Evangile, nous protestons aujourd'hui avec la même énergie que cela s'est fait, il y a 350 ans, par la bouche de Luther à Worms même et par celle de nos pères à Spire, contre toute tutelle hiérarchique et sacerdotale, contre toute compression des esprits et des consciences, et particulièment contre les principes délétères des Etats et de la civilisation

exprimés dans l'Encyclique papale du 8 décembre 1864 et dans le *Syllabus* y annexé :

" 3o. Nous tendons la main ici, au pied du monument de Luther, à nos concitoyens et co-chétiens catholiques, et leur offrons l'union en prenant pour base l'esprit chrétien qui nous est commun, les sentiments allemands et la civilisation moderne. Nous attendons d'eux qu'ils se réuniront à nous pour protéger nos biens suprêmes nationaux et intellectuels menacés, et qu'ils combattront avec nous l'ennemi commun de la paix religieuse, de l'unité nationale et du libre développement de la civilisation.

" 4o. Nous signalons comme cause principale de la scission religieuse que nous déplorons profondément, les erreurs hiérarchiques, surtout l'esprit et l'activité de l'ordre des Jésuites, qui combat à outrance le protestantisme, qui comprime toute liberté d'esprit, qui fausse la civilisation moderne et qui dirige aujourd'hui l'Eglise catholique. Le christianisme divisé ne recouvrera la paix et n'assurera d'une manière durable la prospérité des peuples qu'en rejetant avec énergie l'empiétement hiérarchique, renouvelé depuis 1815 ; en revenant au pur Evangile et en reconnaissant les conquêtes de la civilisation.

" 5. Enfin nous déclarons que toutes les tendances à fortifier dans le sein du protestantisme le pouvoir hiérarchique des ecclésiastiques et le règne exclusif des dogmes, sont une négation de l'esprit protestant et autant de ponts pour aller à Rome. Convaincus que la tiédeur et l'indifférence d'un grand nombre de protestants ont pour résultat d'accroître la force du parti ecclésiastique réactionnaire, et sont, dans le plus puissant des pays allemands, un des principaux obstacles à la rénovation nationale et ecclésiastique, nous exhortons tous nos frères dans la foi à veiller, à s'unir, à se défendre contre les tendances qui mettent en danger la liberté de l'esprit et de la conscience."

On le voit, les protestants de Worms ne rejettent pas seulement l'Eglise catholique, mais le christianisme tout entier, puisqu'ils repoussent à la fois toute hiérarchie ecclésiastique et le règne exclusif des dogmes, et, remarquons l'aveu, ces choses sont " une négation de l'esprit protestant et autant de ponts pour aller à Rome ; " ce qui est parfaitement vrai, puisque tout ce que l'on conserve de vrai christianisme est en même temps du catholicisme, et que, pour être conséquent, on ne peut accepter aucun dogme chrétien, la divinité de Jésus-Christ, par exemple, sans être obligé de devenir catholique. Catholique ou rationaliste, il n'y a pas de milieu. Les protestants n'ont que deux voies ouvertes devant eux : la voie catholique, s'ils veulent rester chrétiens ; la voie du rationalisme, s'ils s'obstinent à rester protestants. Il faut aller à Rome, ou cesser même d'être chrétien. Si l'on peut dire que la hiérarchie et les dogmes sont un pont pour aller à Rome, on peut dire avec non moins de vérité que le protestantisme a été un pont pour aller à l'incrédulité. Le juste milieu n'est plus possible pour les âmes droites et les esprits sincères et éclairés, et c'est pourquoi

l'émotion est si grande, c'est pourquoi le Concile vient au moment précis où il est non moins nécessaire que merveilleusement préparé par l'état des intelligences et des sociétés.

" Tant que l'erreur ne fait que commencer, dit excellement à ce sujet M. l'abbé Martin, dans un excellent livre qui vient lui-même servir de préparation au Concile (1), tant que l'erreur ne fait que commencer, tant qu'elle n'est pas arrivée à son entier épanouissement, elle fait illusion aux esprits ; elle est presque inattaquable, on ne la voit que dans des détails ; à toute raison elle peut opposer d'autres raisons ; la lumière n'est pas faite ; mais, lorsqu'elle est mûre, ce sont ses fruits qui la révèlent. La lumière se projette alors sur son développement tout entier, et on peut la juger d'ensemble, seul moyen de la bien juger. C'est l'heure de la réfutation. L'erreur elle-même lui fournit les meilleurs arguments par les conséquences désespérées où la logique la précipite. Toute grande erreur, à l'aide de la logique et du temps, aboutit à l'absurde, et l'absurde, c'est le jugement dernier de l'avenir." Le Concile peut-il venir plus à propos qu'en ce moment où le protestantisme, qui a prétendu *réformer* l'Eglise et restaurer le christianisme dans sa pureté primitive, aboutit à la négation même du christianisme et de toute religion ?

Les protestants de Worms, après avoir bien déclamé contre le Pape, contre les Jésuites et contre le catholicisme, n'ont pas manqué d'adopter à l'unanimité la déclaration du docteur Schenkel ; puis ils ont banqueté, selon l'usage. Mais croient-ils que leur réunion atteigne le but qu'ils se sont proposé ? On peut douter de leur succès. Il est démontré maintenant que les protestants qui ne veulent pas du rationalisme selon le docteur Schenkel protestent contre toute foi positive en protestant contre Pie IX. " Le nombre de ceux que cette manifestation de Worms éclairera est peut-être plus grand qu'on ne pense," dit à cette occasion un homme parfaitement au courant du mouvement des esprits en Allemagne (2), et nous sommes de son avis.

V.

La Russie ne pouvait manquer de donner la main aux ennemis de l'Eglise et d'entrer dans la *ligue* qu'ils forment pour empêcher la tenue du Concile, mais il n'y a pas lieu de se préocuper davantage du *Concile russe* que des conciliabules de Naples et de Worms.

" On sait que le schisme grec a deux têtes principales : l'une se trouve à Constantinople, c'est le *patriarche œcuménique*, que le sultan nomme ou destitue à son gré, et qui voit peu à peu se détacher de lui les différentes Eglises nationales de l'Orient ; l'autre est le czar, qui règne à Saint-Pétersbourg d'où il impose à ses popes ce qu'ils ont à faire et à

(1) *De l'avenir du protestantisme et du catholicisme*, chez Toira et Haton, Paris, 1869.

(2) M. l'abé Cornet. V. l'*Univers* du 5 juin 1869.

croire, et d'où il intime les ordres qui envoient les évêques catholiques mourir en Sibérie. Il parait que ces deux papes songent à convoquer un Concile oriental, pour parer les coups que le Concile du Vatican pourrait porter au schisme. Le patriarche grec a donc mis en avant l'idée d'un Concile général des schismatiques orientaux. Le Synode de Saint-Pétesbourg n'a pas d'abord adopté cette idée, dont la réalisation, selon lui, ne pourrait que produire de nouveaux schismes dans le schisme. Mais, réflexion faite, on jugea qu'il y avait quelque chose à faire, et l'on reprit l'idée qu'on cherche actuellement à propager. " Dans le cas où le plan se réaliserait, dit la *Presse de Vienne*, on adresserait des invitations, non-seulement aux évêques et aux prélats de la communion grecque non unie, mais aussi aux membres de l'épiscopat uni; c'est dire qu'on inscrirait d'avance sur son drapeau cette tendance à la propagande que le czar-pape de Russie favorise sans cesse par des procédés de toute sorte, amiables ou violents. Il n'est pas encore certain, continue la *Presse*, si ce plan restera à l'état de projet; mais une propagande active sera certainement faite par ceux qui, sous prétexte de servir les intérêts confessionnels, savent si bien favoriser tout ce qui paraît de nature à assurer l'hégémonie de la Russie sur le monde oriental, et qui ont toujours regardé le domaine religieux comme un terrain favorable à leurs agitations."

Si le Concile se réunit, ce sera un Concile russe, plutôt qu'oriental; c'est la Russie qui en dirigera les délibérations et qui en dictera les décisions, et ce sera une preuve de plus que l'Eglise catholique seule peut sauvegarder la civilisation et l'indépendance de l'Occident: il est bon, sans doute, que cela soit mis en évidence. Quant aux nationalités, comme celle des Bulgares, qui ne veulent pas de la domination russe et qui repoussent le joug du patriarche grec, en se détachant de Constantinople, elles affaiblissent d'autant le schisme. Ne verront-elles pas bientôt que le seul moyen pour elles de résister à leurs ennemis et d'assurer leur indépendance sera de revenir à l'église mère, restée seule puissante et indépendante, parce qu'elle est seule en possession de toute la vérité? (1)

VI.

Il n'est pas jusqu'aux puritains de notre Continent qui veulent aussi faire leur opposition et se donner de l'importance.

La République Américaine a été beaucoup trop vantée en Europe, pour sa liberté religieuse. S'il s'agit des fausses religions, elle mérite sa réputation, elle en est le réceptacle le plus monstrueux, toutes les sectes y ont vie, même la secte immorale des Mormons. S'il s'agit de la religion catholique, il y a de grandes restrictions à faire. Tant que les catholiques ont paru faibles et peu nombreux, on les a laissé jouir d'une certaine liberté qui a été loin d'être complète, qui n'a pas prévenu toute persécu-

(1) Chantrel.

tion, ni éteint tout fanatisme. Maintenant qu'ils reconnaissent la puissante vitalité du Catholicisme, les Yankees s'effraient, s'irritent et ils font eux aussi, des efforts, pour empêcher le Concile de réussir.

Le *New York Herald* écrivait dernièrement (1) : " L'occupant actuel de la chaire de saint Pierre, quoique dans un âge fort avancé, qui réclame le repos, est tellement impressionné par les maux du temps présent, qu'il s'est décidé à convoquer un Concile œcuménique, comme un remède extrême auquel on n'a pas eu recours depuis plus de trois cents ans. Ce Concile, qui doit se réunir en décembre, commande l'attention de tous les penseurs du monde. A raison ou a tort, *l'opinion générale est que le Concile n'est pas convoqué dans un bon dessein.* On admet que le caractère exceptionnel de notre époque est la raison principale qui l'a déterminé. Cependant c'est la conviction universelle que les dispositions de ceux qui doivent dominer dans le Concile tendront plutôt à justifier la position actuelle de l'Eglise qu'à sanctionner les changements qui se sont partout opérés sous l'influence des modernes agents, la vapeur, l'électricité et la presse. La liberté de la pensée est le caractère propre de notre temps, et nous avons de justes raisons de croire que cette liberté sera spécialement condamnée par le futur Concile. Nous avons déjà dit à nos lecteurs que le Concile sera un échec au point de vue œcuménique. Les grecs schismatiques, les protestants, les anglicans n'y seront pas représentés. Les gouvernements catholiques eux-mêmes désapprouvent ouvertement cette réunion, et le bruit court que la France veut retirer ses troupes du territoire pontifical avant le mois de décembre."

On voit que le *Herald* est assez mal informé et qu'il ne connaît guère l'Eglise ; mais il faut songer qu'il est le plus puissant organe de la presse américaine, et qu'il reflète ainsi une opinion qui est très-généralement répandue.

Au reste, disons-le au risque de contrarier la *Correspondance italienne*, les catholiques des Etats-Unis sont prêts à la lutte, et, quant au Concile, c'est avec la plus grande confiance qu'ils en attendent la réunion, c'est avec la plus grande ferveur qu'ils prient pour le succès de cette réunion solennelle. Les évêques américains seront presque tous présents à Rome le 8 décembre. Plusieurs d'entre eux sont déjà partis, les autres se mettent en route. Les fatigues d'un si long voyage et les dépenses qu'il doit entraîner ne les rebutent pas. Le Saint-Père a parlé, et ils ne savent qu'obéir. Un grand nombre de prêtres américains accompagnent ou suivront leurs évêques.

Les sentiments des catholiques à l'égard de Pie IX se sont magnifiquement manifestés à l'occasion de la fête du 11 avril. A la Nouvelle-Orléans, le 11 avril, M. Layton, parlant au nom des fidèles de langue anglaise, s'exprimait ainsi en s'adressant au vénérable archevêque :

(1) Numéro du 31 Juin 1869.

" Dès le commencement de son règne, notre bien-aimé pontife a placé les Etats-Unis d'Amérique sous la protection spéciale de la Vierge Immaculée. Déjà son cœur reconnaissant éprouvait le besoin de proclamer comme une vérité révélée le plus glorieux des priviléges de la Mère de Dieu, celui par lequel elle a été conçue sans la tache originelle. Avant la déclaration dogmatique de cet article de foi, il a mis la grande République sous l'égide de la puissante Reine du ciel et de la terre.

" La pensée de tant de bienfaits prodigués à notre patrie par le Père commun des fidèles, est bien propre à faire naître dans nos cœurs les sentiments de la plus vive reconnaissance ; c'est pourquoi nous rendons dans ce moment des actions de grâces au Tout-Puissant qui a déposé la triple couronne sur le front de notre vénéré pontife ; nous remercions Dieu d'avoir donné à son Eglise un chef dont l'unique préoccupation est de voir s'accomplir cette promesse : *Il n'y aura qu'un bercail et qu'un pasteur.* Tout récemment encore, sa sollicitude paternelle a voulu ouvrir la porte aussi large que possible à tous ceux qui demeurent séparés du troupeau.

" Il les appelle d'un accent que la charité seule peut inspirer ; il les invite à ce grand Concile qui doit se réunir prochainement sous les auspices de la Vierge Immaculée, autour de la chaire de Pierre, centre et fondement de l'unité catholique. Il veut que par ce moyen, l'union de tous soit scellée sous l'influence de l'Esprit-Saint, que la foi soit ranimée, la charité affermie, et que la paix se fasse sur la terre. Entreprise digne du Père de la chrétienté, spectacle dont la simple attente remplit de joie les anges et les hommes de bonne volonté.

" Daigne le Seigneur continuer à étendre sa bénédiction sur notre vénérable pontife, et lui accorder la grâce de mener à bonne fin une des plus grandes entreprises des temps modernes ! "

M. Bermudez, parlant au nom des fidèles de langue française, ne s'exprimait pas avec moins d'enthousiasme :

" Pénétrés, dit-il, de reconnaissance envers Dieu qui avait réservé à notre siècle un si illustre pontife, nous saluons avec enthousiasme dans Pie IX LE GRAND HOMME, LE GRAND MONARQUE, LE GRAND PONTIFE ;— l'homme qui, par la largeur et l'élévation de ses vues, par la bonté et la magnanimité de son cœur, par la noblesse et l'indomptable fermeté de son caractère, a montré où se trouve la véritable grandeur de l'homme et du chrétien ;—le monarque qui, sans jamais fléchir, opposant constamment aux soldats et aux canons, l'inflexible maintien de ses droits, a rappelé aux peuples qu'au-dessus de l'action passagère de la force matérielle il y a la jouissance éternelle de la justice :—le pontife qui, plus grand que la prospérité, plus grand que les revers, grand comme la mission sublime qui lui est confiée, s'est toujours oublié lui-même pour ne voir que les intérêts de Dieu et de l'Eglise ;—le pontife qui, repoussant toute tran

saction avec le mensonge et l'iniquité, a constamment rappelé aux hommes, avec l'autorité de sa voix infaillible, les vérités qu'ils doivent professer, les erreurs qu'ils doivent condamner ;—le pontife qui a illustré son règne par la définition d'un dogme cher à tous les cœurs, qui a si magnifiquement étendu l'empire de l'Eglise et qui, par un appel solennel que les temps réclament, va couronner et immortaliser sa glorieuse carrière, en réunissant autour de lui les plus grandes puissances spirituelles de la terre, pour plus efficacement que jamais raviver parmi les fidèles l'esprit de foi et d'amour, les œuvres de piété et de charité, et ramener, s'il est possible, dans le sein de l'Eglise, dans l'unité de sa doctrine et de sa discipline, ses enfants égarés, afin que la parole écrite s'accomplisse : *Et erit unum ovile et unus pastor.* (1.)"

VII.

Les Commissions préparatoires poursuivent avec ardeur leurs travaux qui dès le mois de Mai, étaient assez avancés pour permettre aux Consulteurs des pays étrangers de retourner chez eux, passer les grandes chaleurs de l'été et prendre un peu de repos avant l'ouverture du Concile.

Le secrétaire du Concile est connu, c'est Mgr. Fessler, évêque de Saint-Hypolite, en Autriche ; il a pris sa demeure au Vatican.

Mgr. l'Archevêque d'Icone, le R. P. Louis de Trente, prédicateur apostolique, a été chargé de faire le discours d'ouverture.

Les travaux matériels sont poussés avec activité, et le génie des artistes, peintres, sculpteurs, comme celui des poètes et littérateurs, trouve dans ce sujet fécond, des inspirations et des éléments nouveaux. On cite surtout les allemands qui ont entrepris de grand tableaux sur ce sujet si intéressant. Une société de prêtres fixée à Jérusalem ont établi, à partir du *premier vendredi* d'Avril, un *Concile de prières et de sacrifices sur le Calvaire* même. Ils demanderont à Dieu :

1o. Une heureuse issue pour le Concil eœcuménique ;

2o. L'union des Eglises orientales à l'Eglise catholique ;

3o. La conversion de tous les prêtres, qui, quoique catholiques, se trouvent, par leur défaillance, en état de péché.

Cette pieuse société adresse au sacerdoce universel un chaleureux appel afin que l'on établisse dans les diocèses des réunions de cinq prêtres, qui s'unissent d'intention à eux et fassent sur les autels les offrandes qui se feront sur le Calvaire à Jérusalem.

De son côté, son Ex. le Cardinal Patrizi a publié à Rome, sous la date du 24 Mai, une instruction pastorale pour faire connaître les conditions de l'indulgence jubilaire et les raisons qui rendent la prière plus urgente que jamais.

" Aucune action, dit-il, ne doit être entreprise sans l'invocation du

(1) Voir le *Propagateur catholique* de la Nouvelle Orléans du 17 avril 1869.

secours divin, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une action d'une importance extraordinaire. Or, la plus grande des affaires religieuses est l'assemblée de l'Eglise en un Concile universel à l'effet de pourvoir, avec toute la puissance de sa divine autorité, aux besoins spirituels de tout le monde catholique, et de répandre les nombreux bienfaits sur l'humanité tout entière. La rénovation du monde, préparée par les Apôtres dans le Cénacle, commença par l'unanimité de la prière, par les retraites et par les œuvres de pénitence de toute la chrétienté naissante, prières et œuvres qui reçurent une plus grande valeur encore de la présence et de la ferveur de la Bienheureuse Mère de Jésus-Christ. Toujours dirigée par le même esprit, l'Eglise n'agit pas autrement, chaque fois qu'il s'agit de demander des grâces extraordinaires, comme elle l'a fait à l'occasion du Concile de Trente. Lorsqu'il s'agit d'un Concile provincial, les fidèles de chaque diocèse intéressé dans le Concile sont invités à prier; lorsqu'il s'agit d'un Concile général, c'est toute l'Eglise qui doit prier. Sans doute elle est infaillible, cette promesse divine faite à l'Eglise : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi;* mais Dieu n'en veut pas moins que l'homme, en priant et en s'humiliant devant sa divine présence, sente la nécessité et reconnaisse le prodige de ce divin concours dans la conservation de son Eglise ; et alors celle-ci s'élève d'autant plus glorieuse que ses enfants ont prié avec plus de ferveur et accompli de plus nombreuses et de plus saintes œuvres de piété."

Les Evêques arrivent à Rome de toutes les parties du monde : on écrivait de Rome au *Journal de Bruxelles*, le 20 juillet. " Dans toute la hiérarchie catholique, il ne se trouve, jusqu'à cette heure, que 12 évêques (je dis douze,) qui aient écrit à Pie IX pour le supplier de les excuser de ne pas paraître à Rome, au mois de Décembre prochain. Ces douze évêques allèguent tous, ou leur grand âge ou leurs infirmités : pas un la distance ! Et grâces à Dieu, c'est la gloire de notre temps, si fâcheux par tant de côtés, et la consolation de l'Eglise si tourmentée par tant de tribulations, qu'il n'y ait presque plus de distance parmi les hommes, et que nous nous acheminions à grand pas vers la réalité de la promesse évangélique : Il n'y aura plus qu'un seul troupeau sous un seul pasteur."

C'est dans cette espérance, que l'immortel Pontife qui préside aux destinées du monde religieux, tient ferme contre toute persécution et poursuit avec calme, avec paix, avec force et assurance, les préparatifs de ce grand événement. Le regard fixé vers le ciel, il ne se laisse point ébranler par le déchaînement de la tempête ; pilote intrépide, pilote divin, il sait que le vaisseau qu'il conduit peut être violemment battu par les vents et les flots, mais être submergé, mais périr, *jamais*. Bientôt les vents cesseront de mugir, les flots se calmeront, le jour du triomphe brillera, et les nations, voyant voguer sur une mer plus tranquille l'arche triomphante du salut, béniront et le pilote et le Dieu qui leur ont préparé cette consolation et ce repos, dans le cours de leur voyage vers l'éternité.

L. G.

LE CANAL DE L'ISTHME DE SUEZ.

ARTICLE 1er.

Ancienne jonction du Nil et de la mer Rouge.—Canal de Néchos.—Expédition d'Egypte. —L'ingénieur le Père.—Méhémet Ali.—Chemin de fer d'Alexandrie à Suez par le Caire.—Premiers projets d'une voie de communication directe entre la mer Rouge et la Méditerranée.—M. de Lesseps.—Commission internationale, ses travaux.—Tracé du Canal, ses issues dans les deux mers.

Il était réservé à notre époque, si féconde en travaux gigantesques, de voir s'accomplir l'œuvre grandiose qui fut le rêve de tant de siècles. Encore quelques jours, et le percement de l'Isthme de Suez, complètement terminé, ouvrira, par la réunion de deux mers, une nouvelle voie aux relations commerciales des peuples de l'Occident et de l'Orient.

Cette entreprise, dont la réalisation laisse si loin derrière elle les ouvrages si vantés des Pharaons, aura pour résultat de restituer à la Méditerranée la route que le commerce avait suivie dès la plus haute antiquité, route qu'il avait perdue, depuis bientôt quatre siècles, par la découverte du cap de Bonne-Espérance.

Une pareille révolution dans la navigation moderne était impraticable sans le merveilleux concours des sciences et des arts.

Pour la produire, il n'a fallu pas moins que les progrès qui caractérisent notre époque dans l'exécution des travaux hydrauliques les plus importants, dans les constructions navales et dans l'art de naviguer, soit à la voile, soit à la vapeur.

Les peuples de l'antiquité ne considéraient pas avec autant de grandeur qu'on l'a fait de nos jours, les communications commerciales à créer par la voie que nous venons d'indiquer. Leur ambition se bornait à joindre par un canal la mer Rouge avec le Nil, et à assurer ainsi les communications entre l'Egypte et l'Arabie.

Cette œuvre, déjà gigantesque pour l'époque où elle se produisait, fut commencée par le Pharaon Néchos, fils de Psammitichus.

S'il faut en croire Hérodote, sous le seul règne de Néchos, cette entreprise aurait coûté la vie à 120,000 ouvriers. Malgré la grandeur d'un tel sacrifice, le Pharaon n'acheva pas le canal de Suez.

Ayant voulu consulter un oracle sur son entreprise, il en reçut la réponse, qu'accomplir un pareil ouvrage, c'était travailler pour les barbares.

Les Egyptiens et les Grecs, à leur exemple, appelaient barbares tous les peuples qui ne parlaient pas leur langue.

L'oracle dut être satisfait qu'on n'exécutât point le canal par respect

pour sa prévoyance, mais il dut être affligé que les barbares, c'est-à-dire les conquérants, arrivassent précisément par la direction que devait suivre le canal.

Darius, un des successeurs du conquérant Cyrus, voulut reprendre le projet du Pharaon Néchos, dont la grandeur l'avait séduit. Cette fois ce ne fut pas aux oracles, mais bien aux savants de l'époque que le canal dut de n'être pas achevé. Suivant Diodore de Sicile, ces prétendus savants persuadèrent au roi des Perses, que la mer Rouge était d'un niveau très-supérieur à celui de la Méditerranée, et qu'elle inonderait infailliblement la basse Egypte, si on ouvrait à ses eaux une voie qui communiquât avec le Nil inférieur.

Les travaux, commencés par les Egyptiens, continués par les Perses, ne furent achevés que par les Ptolémées, qui s'étaient, dit-on, inspirés des idées d'Alexandre le Grand.

Enfin, après la conquête des Romains, l'empereur Adrien perfectionna l'œuvre des Grecs, afin d'avoir une communication directe entre la mer Rouge et la branche la plus orientale du Nil.

Omar, le compagnon de Mahomet, ayant conquis la vallée du Nil, son lieutenant Amron lui proposa la création d'un canal direct de Suez à Péluse. Ce canal, en réunissant les deux mers, devait être, pour la patrie de Mahomet, le principe d'une prospérité nouvelle ; mais un conquérant ignorant, qui brûlait la bibliothèque d'Alexandrie, comme inutile ou dangereuse, cet esprit borné ne devait pas comprendre la grandeur d'une pareille idée. Au lieu de voir dans ce canal le moyen de conduire plus rapidement les Arabes à la conquête de l'Occident, Omar eut peur que cette voie ne conduisit trop aisément les flottes européennes dans le pays du Prophète.

Plus tard, un autre disciple de Mahomet, le féroce El-Mansour, fit obstruer le canal de Suez au Nil, afin d'empêcher qu'on ne transportât les blés de l'Egypte à la Mecque et à Médine, qu'il se proposait d'affamer.

Ainsi fut abandonnée, pour n'être jamais rétablie, la voie navigable entre la mer Rouge, le Nil et la Méditerranée.

Cependant, lorsqu'à la fin du siècle dernier, le général Bonaparte eut à son tour conquis l'Egypte, une de ses premières préoccupations fut d'aller à la recherche des vestiges du canal terminé par les Ptolémées, vestiges qu'il eut la gloire de découvrir personnellement. S'étant avancé, avec son Etat-Major et les savants de l'expédition, dans le désert au nord de Suez, et y apercevant une dépression de terrain, il s'écria : " Messieurs nous sommes en plein canal des Pharaons." Ce fut alors qu'il chargea l'ingénieur le Père d'étudier la topographie des contrées qui séparent la mer Rouge et le Nil, d'en exécuter le nivellement et de préparer le projet d'un canal complet.

Mais les événements ne tardèrent pas à rappeler en Europe le conqué-

rant de l'Egypte ; l'abandon de l'idée du canal en fut une des premières conséquences, et les conceptions de l'ingénieur français n'eurent d'autre réalité que leur publication dans le grand ouvrage de l'expédition d'Egypte, " monument immortel d'une conquête passagère."

L'ingénieur le Père eut l'infortune de trouver à la mer Rouge une élévation beaucoup trop grande au-dessus de la Méditerranée. Mais ne serait-on pas injuste en se montrant trop sévère à son égard, pour une erreur commise dans un nivellement qu'il dût accomplir au milieu des circonstances les plus difficiles, avec des moyens insuffisants et sans contrôle praticable d'une double opération ?

Ses études sur la grande vallée qui, du nord au midi, marque l'antique connexion de la mer Rouge à la Méditerrannée, n'en étaient pas moins précieuses, et les conceptions de l'ingénieur français, malgré son erreur de nivellement, ont porté les plus heureux fruits.

C'est de nos traditions que s'inspira le célèbre Méhémet Ali, le destructeur des Mameluks, lorsqu'il fut maître de l'Egypte. C'est d'après elles qu'il creusa le canal de Mahmondick, qui conduit d'Alexandrie au Caire, et rétablit entre ce port et les lieux où fut Memphis, une communication impraticable depuis des siècles.

Tandis que Méhémet Ali fondait sa fortune en Egypte, les Anglais doublaient la leur en Orient. Lorsqu'ils eurent acquis cent millions de sujets dans les bassins du Gange et de l'Indus, ils furent les premiers à sentir le besoin d'établir entre leur métropole et l'Inde une communication moins détournée, moins lente et moins périlleuse que la voie du Grand Océan, par le cap de Bonne-Espérance.

Après des études approfondies, la direction de Suez parut présenter de tels avantages, qu'ils n'hésitèrent pas à établir immédiatement deux services par bateaux à vapeur, le premier, depuis Liverpool jusqu'au port d'Alexandrie, le second, depuis Suez jusqu'à Bombay, Calcutta et la Chine. Entre Alexandrie et Suez, en passant par le Caire, les dépêches, les voyageurs et les trésors étaient transportés sur des chameaux, ces navires vivants du désert.

Ce moyen de communication par les bêtes de somme lent et imparfait ne disparut en partie qu'en 1830, par l'établissement d'un chemin de fer d'Alexandrie au Caire ; le chemin complémentaire, qui devait le prolonger jusqu'à la mer Rouge, ne fut terminé que beaucoup plus tard.

Ainsi se trouvait résolu l'un des problèmes désirables pour communiquer entre l'Europe et l'Inde.

Cent jours de navigation par le cap de Bonne-Espérance se trouvaient remplacés par vingt-cinq à trente jours, y compris la traversée par terre de l'Isthme de Suez. Mais la rapidité n'était obtenue qu'aux dépens de l'économie. On pouvait aller quatre fois plus vite, mais avec une dépense double au moins de celle qu'exige aujourd'hui la navigation qui

fait le tour de l'Afrique avec le seul secours du vent. Cette aggravation de dépense, très-grave aux yeux du commerce, eut pour résultat que le tonnage des transports par l'Egypte, n'atteignit guère que le vingtième de celui s'effectuant par le cap de Bonne-Espérance.

En présence de cette supériorité commerciale persistante de la voie suivie depuis quatre siècles, la pensée devait se reporter d'elle-même sur l'ouverture d'une voie directement navigable à travers l'isthme de Suez.

Dès l'année 1841, un Français, M. Linant, ingénieur du vice-roi d'Egypte, essayait de créer une association assez puissante pour percer l'isthme par un grand canal maritime ; mais ses efforts restèrent sans résultat.

Cinq ans plus tard, une société nouvelle, reprenant le projet de M. Linant, faisait exécuter un travail préliminaire de la plus haute importance, le nivellement de l'isthme entre Suez et Péluse. Sous la direction d'un excellent observateur, M. Bourdaloue, un personnel expérimenté, muni d'instruments d'une merveilleuse précision, exécutait deux séries de nivellement dirigées en sens contraire, l'une de Suez à Tineh, l'autre de Tineh à Suez.

Ces deux nivellements, de même que ceux qui, en très-grand nombre, ont été exécutés depuis, ont donné des résultats parfaitement concordants et tout à fait inattendus. Ils conduisirent à cette conclusion, que la hauteur moyenne des eaux de la mer Rouge surpasse de 28 à 30 pouces seulement la hauteur moyenne des eaux de la Méditerranée.

Pas plus que la première, cette seconde association ne persévéra dans son projet de canalisation.

Trois ingénieurs d'un rare mérite qui en faisaient partie, MM. Stephenson, Negrelli et Talabot, furent d'avis que l'exécution d'un canal direct présenterait d'immenses difficultés, et leurs vues se portèrent de préférence sur l'établissement d'une voie ferrée d'Alexandrie à Suez.

Tel était l'état des choses, lorsqu'en 1854, M. Ferdinand de Lesseps, ancien consul de France à Alexandrie, reprenant l'idée d'un canal direct entre les deux mers, se dévoua tout entier à sa réalisation et la poursuivit avec une persistance pour laquelle on ne saurait avoir trop d'admiration.

Le nouveau promoteur d'une idée qui, depuis vingt-cinq siècles, avait rencontré tant d'obstacles, eut le très-grand mérite de comprendre qu'il fallait avant tout éviter les jalousies internationales, qui ne paralysent que trop souvent les projets les plus utiles au genre humain. Dans ce but il se fit accorder par le vice-roi d'Egypte, son ami, l'autorisation de former une société qui ne s'appuierait sur l'intelligence et les moyens financiers d'aucune puissance en particulier, qui ferait appel aux mêmes intérêts chez toutes les nations, et se constituerait sous le titre de Compagnie universelle du canal maritime de Suez.

Les premières études, faites par MM. Linant et Mongel, beys, ingé-

nieurs du vice-roi d'Egypte, furent prises pour point de départ du projet, mais sans préférence préconçue. Grâce aux améliorations, aux innovations introduites par les nombreux ingénieurs qui furent consultés, l'œuvre finale, devenue moins personnelle, devait être plus facilement acceptée.

Lorsque le programme raisonné de M. de Lesseps fut mis au jour, un vif assentiment se manifesta chez tous les peuples les plus éclairés, les plus calculateurs et les moins aventureux. En même temps, des objections nombreuses et en apparence d'une certaine gravité, furent présentées et soutenues avec beaucoup de talent par certains ingénieurs d'une réputation européenne, aux premiers rangs desquels se faisait remarquer M. Stephenson, le célèbre constructeur de chemins de fer.

Afin d'arriver à résoudre les difficultés, à répondre aux objections, à profiter des critiques et des avis salutaires, à formuler, en un mot, une solution définitive, M. de Lesseps eut l'heureuse idée d'obtenir la formation d'une commission d'ingénieurs civils et maritimes, d'hydrographes et d'officiers de marine qui furent demandés aux gouvernements des pays les plus intéressés dans la question du canal projeté.

Par ce moyen, l'amour-propre d'aucun peuple ne devait être froissé, puisqu'aucun peuple ne pourrait regarder comme sa propriété la conception définitive. Les vanités internationales se trouvaient paralysées, et c'était un grand pas de fait vers un concours universel.

La commission internationale, une fois constituée, eut à choisir entre différents systèmes et différents projets. A la suite d'examens approfondis, il fut reconnu que la plupart des projets présentaient des inconvénients sérieux : les uns exigeaient des travaux d'art gigantesques, les autres détruisaient de la manière la plus radicale l'admirable système hydraulique sur lequel repose la prospérité de la basse Egypte.

Un seul projet échappait à la fois à tous ces inconvénients, c'était celui d'un canal direct entre les deux mers, dont les études, très-complètes, étaient dues à M. Linant, ingénieur en chef du vice-roi d'Egypte. Aussi la commission crut-elle devoir se livrer à un examen minutieux de ce tracé direct que nous allons essayer d'indiquer.

Suez et Tineh (l'ancienne Peluse, retrouvée par Mongel,) sont les deux points extrêmes du territoire, dans la partie la plus étroite de l'Isthme qu'il s'agit de traverser. La distance entre leurs parallèles n'est que de 40 lieues.

Dans cet intervalle, le sol se présente avec la configuration la plus favorable, celle d'une longue allée très-peu sinueuse. En suivant l'espèce de thalweg, ou ligne des plus bas fonds, indiquée par la nature, on ne trouve qu'un très-petit nombre de points où le sol s'élève à plus de 6 pieds au-dessus du niveau de la Méditerrannée ; dans un seul point, et sur une assez faible longueur, l'élévation est de 50 pieds.

Dans le tracé définitivement adopté par la commission internationale,

cette heureuse disposition du sol a été largement utilisée, afin de réduire e plus possible le volume des déblais.

Voici, du reste, ce tracé : En partant de Suez, on suit d'abord, sur une certaine longueur, le vallon dont les eaux déversent naturellement dans la mer Rouge ; on parcourt ensuite un arc de cercle de grand rayon pour pénétrer dans un vaste bassin autrefois rempli par cette mer. Ce bassin, très-allongé, présente plusieurs dépressions consécutives qu'on appelle les lacs Amers, parceque leurs eaux sont salées ; le canal traverse ces lacs dans leur plus grande longueur, pour arriver au lac Timsah, qui est destiné à devenir le port intérieur de la canalisation nouvelle, à 20 lieues de Suez.

Au delà du lac Timsah, le canal se dirige en ligne droite vers le nord, traverse le lit de l'ancien canal de Néchos, et, après avoir franchi, sur une faible longueur, un terrain culminant de 50 pieds environ de hauteur, le seuil d'El-Guisr, redescend vers le thalweg jusqu'au lac Menzaleh, qui communique directement avec la Méditerranée.

Dans ce tracé on ne rencontre nulle part de terrains dont les filtrations du canal pourraient compromettre la fertilité. Mais il était important de reconnaître si la nature des terrains ne présentait pas des difficultés extraordinaires pour former le lit d'un très-grand canal maritime. A cet effet de nombreux puits ont été creusés, en des points suffisamment rapprochés, et, par le nombre et la nature des couches traversées, on a pu conclure que les déblais pourraient s'effectuer dans des conditions relativement très-favorables.

Un examen attentif des superficies sillonnées par le tracé du canal a permis à la commission de répondre victorieusement à une objection qui ne paraissait pas sans gravité. Le canal, disait-on, est aux confins du désert arabique ; ne doit-on pas craindre que les vents n'apportent des tourbillons incessants de sable, et que ce sable, déposé dans le lit du canal, n'occasionne des encombrements excessifs ?

De là la nécessité d'un curage sans fin, très-dispendieux et gênant pour la circulation. Heureusement l'expérience répond à cette objection. Le canal des Pharaons, bien qu'il ne fut qu'à petites sections, après tant de siècles d'abandon, n'a pas cessé d'être visible ; les deux chaussées qui l'encaissaient montrent encore à nu leur relief de 16 à 20 pieds ; les dépôts de sable, transportés par les vents, n'ont été, par conséquent, que très-peu sensibles dans cette partie de l'isthme.

De la faible différence de niveau constatée entre la mer Rouge et la Méditerranée, il résulte, qu'alternativement, suivant les vents et les marées, les eaux, à partir de Suez, pénétreront dans le canal ou en reflueront en sens contraire avec des vitesses variables. Le calcul de ces vitesses était de la dernière importance, et il a été fait par un savant ingénieur hydro-

graphe, M. Lieusson, au moyen des formules que fournit la science de l'hydraulique.

Ce calcul démontra qu'entre Suez et les lacs Amers, les vitesses pouvaient être assez grandes pour exiger l'empierrement des digues du canal, mais, qu'entre les lacs Amers et la Méditerranée, ce travail était parfaitement inutile.

De toutes ces observations la commission crut pouvoir conclure qu'un canal direct, à grande section, sans point de partage et sans écluses, ne présentait aucune difficulté qu'il ne fut possible de surmonter avec les immenses ressources dont dispose aujourd'hui l'art des constructions.

Il ne restait plus qu'une seule question à examiner, et non la moins importante, celle des issues du canal dans les deux mers ; voici celles qui ont été arrêtées par la commission.

Issue du canal dans la mer Rouge.—La rade de Suez, actuellement existante, est située dans la partie la plus septentrionale de la mer Rouge. Pour passer de cette rade dans le port de Suez, on construira, à 1350 pieds l'une de l'autre, deux jetées, d'inégale longueur, dont la plus grande aura une demi-lieue. Comme cette rade, en certains points, n'a qu'une profondeur de 18 pieds, on creusera un avant-chenal dont la plus faible hauteur, portée à 30 pieds, s'accroîtra jusqu'au milieu de la rade où la profondeur naturelle atteint 44 pieds.

En partant du centre de la rade, on pénétrera entre les deux jetées, sur une longueur de demi-lieue, pour déboucher dans l'arrière-port. Un large quai, construit devant la ville, servira pour les embarquements et les débarquements du port intérieur. Au nord de ce port, ou bassin, commence le canal proprement dit, où l'on naviguera sans être arrêté par aucune écluse, depuis la mer Rouge jusqu'à la Méditerranée, c'est ainsi qu'on navigue aujourd'hui, par le bosphore de Constantinople, de la mer Noire à la mer de Marmara.

Issue du canal dans la Méditerranée.—Aux abords de la Méditerranée, la nature n'a point fait les mêmes frais qu'à l'extrémité de la mer Rouge. Il fallait donc de toute nécessité créer un port. C'est à 9 lieues et demie de l'ancienne Péluse que la commission a fixé le débouché du canal dans la Méditerranée. Le nouveau port s'appelle Port Saïd, en souvenir du prince éclairé, sous les auspices duquel a commencé la grande entreprise.

La partie du littoral, en avant de Péluse, présente ce fait extrêmement remarquable de n'avoir pas varié depuis dix-neuf siècles. Entre la mer et les ruines de cette ville, la distance est encore absolument la même que celle indiquée par le géographe Strabon.

Les vents qui, sur la côte d'Egypte, soufflent avec le plus de violence, sont les vents d'Ouest et de Nord-Ouest, qui parcourent la Méditerranée dans sa plus grande largeur.

C'est pour cette raison que, des deux jetées qui formeront l'entrée du

port Saïd, celle de l'ouest s'avancera le plus loin dans la mer ; elle sera un véritable brise-lames et protégera l'entrée ; sa longueur sera de près d'une lieue, tandis que celle de l'autre jetée ne dépassera pas deux milles ; à cette distance la profondeur d'eau est de plus de 25 pieds et par suite plus que suffisante pour les navires du plus fort tonnage.

Entre les deux jetées on se ménagera un avant-port qui n'aura pas moins de 72,000 pieds carrés ; on passera de cet avant-port dans le bassin carré de Saïd, large de 2500 pieds.

De ces nombreuses observations sur la nature du littoral, la commission a conclu qu'il n'y avait aucune impossibilité à faire déboucher le canal à travers la plage immuable de Péluse, et que la création du Port-Saïd serait une œuvre plus facile que celle du port de Malamocco, créé pour Venise dans des conditions plus défavorables et pour un objet bien moins important.

Tel est l'ensemble des travaux que la commission reconnut nécessaires pour l'établissement d'un canal direct entre les deux mers, destiné à recevoir les navires du plus fort tonnage.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES GRANDS FLEUVES DU NORD DE L'AMERIQUE.

II.

Le Mackensie.

Les fatigues, les privations, les souffrances que Franklin avaient endurées dans l'expédition sur la *Copper-mine*, n'avaient point ébranlé son courage. Le mois de juillet 1825 revit l'intrépide voyageur au Canada avec les anciens et fidèles compagnons de ses périls et de ses travaux, le docteur Richardson et le lieutenant Back.

Ils se réunirent aux bateaux qui devaient les porter sur la rivière Méthye, presque à la source des eaux qui coulent vers l'Atlantique. Pour atteindre ce rendez-vous, les embarcations venant de la baie d'Hudson avaient fait plus de 1425 milles. Franklin et ses compagnons arrivant par la voie de New-York et de Montréal en avaient franchi près de 3375.

L'expérience si cruellement acquise naguère, épargna cette fois aux voyageurs, sinon les fatigues et les tribulations inhérentes aux régions circompolaires, du moins les extrêmes angoisses de leur premier voyage.

Le 11 juillet, ayant traversé le lac Méthye, le plus reculé des affluents du grand lac Winnipeg, ils pénétrèrent dans l'immense bassin du Mackensie par la vallée de Clear-River, dont les traits généraux, marqués de larges ondulations, d'eaux et de forêts, forment une des scènes les plus pittoresques que présentent les parties septentrionales de l'Amérique.

Ayant atteint, vers la fin de l'été, les bords occidentaux du grand lac de l'Ours, Franklin choisit ces lieux pour y établir ses quartiers d'hiver. Chargeant Back de prendre à cet égard toutes les mesures nécessaires, il lui laissa le gros de sa troupe ; puis, accompagné de quelques hommes seulement, il passa jusqu'aux bords de l'océan polaire pour s'assurer par lui-même de l'état des glaces et des eaux, et jalonner prudemment sa route de l'année suivante. Cette tâche heureusement remplie, il rejoignit, en septembre, l'établissement que ses compagnons venaient de terminer et de baptiser du nom de leur digne chef.

Après huit longs mois d'hivernage, l'été paraissant enfin s'ouvrir sous des auspices favorables, les derniers préparatifs de voyage étant terminés et toutes les précautions prises contre les plus rudes éventualités, l'expédition quitta le fort Franklin le 28 juin 1826 et, portée sur les eaux du Mackensie, descendit avec elles vers la mer polaire.

Les bateaux dont Franklin se servit, construits à Woolwich, lui avaient été

envoyés, avons-nous dit, par la baie d'Hudson, d'où, en profitant des rivières et des lacs, on était parvenu à les amener sur le lac du Grand-Ours.

Le Mackensie, qui a gardé le nom du courageux Européen qui le premier se confia à ses ondes, est sinueux, rapide, semé de rochers, d'îlots et de cataractes. Néanmoins dans la plus grande partie de son cours il pourrait livrer passage aux steamboats. Depuis son embouchure jusqu'à sa source, au grand lac de L'Esclave, il ne présente qu'une seule obstruction située près du Fort Hope par une latitude de 66°, encore cette obstruction n'est-elle pas très-considérable. On peut à certaines époques naviguer entre ce fleuve et le détroit de Behring. Patten et plusieurs autres ont accompli ce trajet.

C'est au commencement ou vers le milieu de mai qu'a lieu la débacle et vers la fin du même mois la rivière est libre jusqu'à son embouchure. La glace fait de nouveau prise en octobre. Néanmoins les glaces flottantes rendraient généralement la navigation dangereuse, même dans les parties du fleuve les plus mérédionales, avant le commencement de juin ; il n'est pas rare de voir les rives encore glacées au milieu de juillet.

Au lieu où se fait la décharge du lac de l'Esclave dans la rivière Mackensie, celle-ci ne possède qu'une faible profondeur, c'est à peine si elle peut donner passage, dans les eaux basses, à une embarcation d'un tirant de 2 ou 3 pieds.

Le lac de l'Esclave n'est pas le seul qui alimente le Mackensie. C'est dans le même fleuve que se décharge le grand lac de l'Ours ; c'est là aussi qu'affluent les eaux tumultueuses de la rivière Liard, dont la source est située sur le versant ouest des montagnes Rocheuses. Elles descendent avec une impétuosité remarquable et possèdent au moment de la fonte des neiges la force d'un torrent qui se précipiterait du sommet d'une montagne escarpée. Les glaces du Mackensie soutiennent quelque temps ce choc violent, tant est grande leur solidité, mais elles finissent toujours par céder et alors a lieu leur rupture avec un bruit formidable dont celui du tonnerre peut à peine donner une idée. Les glaçons, saisis par le courant furieux, se précipitent les uns contre les autres, se brisent, s'accumulent et bientôt forment une digue puissante qui, obstruant le lit du fleuve, cause des débordements extrêmement dangereux. Le flot se répand sur une étendue de plusieurs milles, entraîne tout sur son passage, arrache les arbres les plus robustes et jusqu'aux rochers. C'est ainsi que le fort Hope fut détruit et les habitants exposés au plus grave danger de périr. Ils ne se sauvèrent qu'à force de courage et après une lutte désespérée.

La largeur du Mackensie dépasse un mille en plusieurs endroits ; le lieu où son lit est le plus étroit se trouve situé un peu plus bas que l'embouchure de la rivière qui lui amène les eaux du lac du Grand-Ours. Là il ne dépasse guère 300 yards sur une étendue de 3 milles. Sa longueur, depuis le lac de l'Esclave jusqu'à son embouchure est de 1700 milles. Il

roule entre de hautes collines rocailleuses et stériles dont la base seule offre au gibier de cette région sauvage un couvert rabougri et d'insuffisants pâturages.

Tel est le fleuve sur lequel s'étaient embarqués Franklin et ses compagnons.

Après avoir dépassé le fort Good-Hope, le plus avancé des postes septentrionaux de la Compagnie, les voyageurs remarquèrent sur les berges du fleuve les couches blanchâtres d'une terre onctueuse qui est la ressource alimentaire des Indiens des environs dans les temps de famine. Elle a un goût de lait ; mais si sa saveur n'est pas désagréable, son usage est-il bien salutaire et bien fortifiant ? L'aspect des riverains du Mackensie suffirait pour faire croire à la négative. Les Indiens *Côtes de Chien*, qui habitent au nord du grand lac de l'Esclave, les *Lièvres*, les *Digoti-Dinis* ou *Querelleurs*, sont les plus chétifs, les plus maigres, les plus petits et les plus laids de toute la grande famille des Peaux-Rouges, ce qui ne les empêche pas de se montrer fort gais et d'être toujours prêts à sauter et à danser, quand, d'une manière ou d'une autre, ils ont lesté leur estomac.

Arrivé à la pointe du delta du Mackensie, Franklin, gardant avec lui M. Back, une quinzaine d'hommes et deux canots, suivit le bras occidental de ce grand fleuve, tandis que le docteur Richardson, avec une suite de onze hommes, sur deux autres canots, gagnait la mer par le canal opposé, dans le but de s'avancer à l'orient, le long des côtes américaines, jusqu'à ce qu'il rencontrât la rivière Coppermine.

A l'embouchure du Mackensie, qu'il atteignit le 7 juillet, Franklin rencontra une nombreuse tribu de féroces Esquimaux qui pillèrent ses embarcations, dont les équipages n'échappèrent à un massacre général que grâce à la prudence et à la patiente fermeté de leur chef.

Sur une des îles du delta vivait une nombreuse tribu de ces indigènes ; une centaine de kayaks, portant près de trois cents hommes, s'en détacha et entoura rapidement *Le Lion* et *La Reliance* (ainsi les Anglais avaient baptisé leurs bateaux). Les naturels manifestèrent d'abord une grande joie à la vue des présents qu'on leur destinait et en recevant la promesse d'un commerce lucratif, de la bouche d'un de leurs congénères du Labrador, nommé Auguste, et qui servait d'interprète à Franklin ; mais un accident impossible à prévoir vint promptement changer en suites fâcheuses un début aussi heureux. Un kayak fut renversé par les avirons du *Lion*, et le sauvage qui le montait faillit se noyer. Bien qu'on s'empressât de le secourir et de le recueillir à bord de l'embarcation, de lui prêter même la capote d'Auguste pour se couvrir, il était excessivement irrité, et il fallut essayer des cadeaux pour le calmer. Mais, de mauvaise composition, il demandait tout ce qu'il voyait et entrait en fureur au moindre refus. Pendant qu'il occupait ainsi l'attention de l'équipage du *Lion*, ses camarades s'efforçaient d'envahir et de tirer à terre *la Reliance*. Un matelot s'aperçut que

l'Esquimau sauvé de la noyade cachait sous ses vêtements un pistolet qu'il venait de dérober au lieutenant Back. Le voleur se voyant découvert se jeta à la mer emportant avec lui la capote d'Auguste. Trois sauvages, des plus vigoureux de la bande, sautant alors dans l'embarcation de Franklin, saisirent celui-ci corps à corps et s'efforcèrent de le capturer. Pendant ce temps, le gros de la troupe envahissait *la Reliance* et commençait à la piller. Il fallait repousser la force par la force, aux couteaux que brandissaient les Esquimaux, les Anglais opposèrent d'abord les crosses de leurs mousquets; mais voyant que, pour en finir, il fallait avoir recours à des moyens plus énergiques, Franklin ordonna aux équipages des deux bateaux de coucher en joue les assaillants. Ceux-ci, comprenant le péril, se hâtèrent de regagner le rivage, où ils s'abritèrent derrière leurs kayaks entassés en manière de barricades.

Après avoir enfin remis ses canots à flot et s'être débarrassé de ses déplaisants visiteurs, Franklin put visiter quelques-unes de leurs résidences d'hiver. Elles étaient construites en troncs d'arbres flottés, dont les racines formaient comme des chevaux de frises autour des parois extérieures Chacune d'elles contenait trois petites pièces, outre un cellier ou magasin à provisions. Presque toutes avaient deux entrées, orientées au nord et au midi, mais si basses qu'il fallait, de toute nécessité, ramper pour y pénétrer. La seule autre ouverture ménagée dans ces grossières constructions était un trou pour le passage de la fumée. Ainsi que les portes et les murailles, il peut être facilement et hermétiquement fermé avec de la neige tassée en couche épaisse. Quand elles sont ainsi bien mastiquées, le calorique dégagé par le plus petit foyer ou même par des lampes, suffit pour rendre l'intérieur de ces demeures, qu'on prendrait volontiers pour d'informes amas de bois, sinon bien confortable, du moins suffisamment chaud.

Peu après, poursuivant sa route, Franklin vint atterrir à une île du large qui reçut de lui le nom de *Garry*.

En abordant à cette terre sauvage, incessamment battue des tempêtes du pôle, les rudes compagnons de Franklin furent témoins d'une scène accompagnée de caractères étranges. Ils virent tout à coup leur intrépide chef élever de sa propre main un mât de pavillon, déployant à son sommet un drapeau richement brodé aux armes d'Angleterre ; mais dans cette action explicable en elle-même, son front était nu, son œil humide, sa contenance empreinte à la fois d'une exaltation fébrile et d'un calme religieux.

A quelles circonstances se rattachait donc ce drapeau, pour émouvoir à ce point cet homme que les plus épouvantables périls avaient trouvé impassible et serein ?

Le dire, c'est mentionner un des traits les plus frappants de sa stoïque vie.

Lorsqu'il avait dû quitter sa patrie pour cette même expédition, le capi-

taine Franklin avait eu à soutenir une poignante lutte entre ses affections et son devoir. Marié depuis deux ans à peine, sa femme touchait à la crise fatale d'une maladie mortelle, la veille même du jour où il devait mettre à la voile. Mais avec cette héroïque fermeté qu'il savait inspirer à tout ce qui l'entourait, elle le conjura, au nom du repos de sa dernière heure et de sa propre gloire, de ne pas changer le jour fixé pour le départ. Puis, dans cet adieu suprême, elle lui remit un pavillon de soie, préparé et orné de ses mains mourantes, en lui recommandant de ne le déployer que sur un rivage encore inconnu de la mer polaire.

On peut donc concevoir, mais non décrire, les sentiments qui agitaient Franklin, lorsque sur les rochers de l'île Garry, il accomplit le vœu de la noble compagne qu'il ne devait plus revoir ici-bas.

A partir de ce point, une navigation d'un mois entier, semée d'ennuis et de difficultés de toutes sortes, le conduisit le long des côtes américaines jusqu'à près de 400 milles à l'occident du Mackensie ; mais, comme il touchait au 150e degré à l'ouest de Greenwick, l'état des glaces, des vents et des courants, le força, sous peine d'imprudence, de songer au retour.

L'expédition reprit donc le chemin du fort Franklin, qu'elle atteignit sans trop d'encombres le 11 septembre. Elle y trouva le docteur Richardson, qui l'y attendait depuis plusieurs semaines, après avoir relié heureusement les travaux de ce voyage à ceux du précédent. Du 4 juillet au 8 août, l'entreprenant docteur avait accompli un trajet de plus de 500 milles, dont il avait dû effectuer une partie (la remonte de la Coppermine) pédestrement, et traînant derrière lui ses provisions et ses bagages.

L'hiver que Franklin fut encore obligé de passer tout entier par delà le cercle polaire, dans l'établissement qui a gardé son nom, fut remarquable par son âcre intensité. Plus d'une fois celle-ci fit descendre le thermomètre de Fahrenheit jusqu'à 58° au-dessous de zéro ; mais les voyageurs, bien approvisionnés cette fois de nourriture, de vêtements à l'épreuve de l'atmosphère, et favorisés d'une bonne santé, supportèrent sans trop souffrir une température qui congelait autour d'eux l'alcool et le mercure. Renfermés pour plusieurs mois dans cet homicide milieu, sous une hutte de fange et de glace, perdus dans les ténèbres des tempêtes et des nuits du pôle, les courageux reclus demandèrent à la science ces distractions et ces jouissances qu'elle peut donner aux plus tristes solitudes. Le docteur Richardson leur fit un cours complet de géologie, et M. Drummond, naturaliste de l'expédition, leur décrivit plus de 1500 plantes et 200 variétés d'oiseaux et de mammifères qu'il était parvenu à rassembler dans ses longues excursions antérieures aux montagnes Rocheuses.

L'automne de 1827 revit Franklin en Angleterre. La société géographique de France n'attendait que son retour pour lui décerner la grande médaille d'or qu'elle accorde, chaque année, à l'auteur de la plus importante découverte.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

XXXIII.

Comment finit une lutte de cinq contre deux.

(*Suite.*)

Blanche et le chevalier se hâtèrent de lier les bras et les jambes à l'individu qui avait imploré leur merci, ensuite ils cherchèrent à rappeler à elle la baronne, car Henri voulait qu'elle lui dit ce qu'étaient devenus ses pages. Mais quoique son cœur battît toujours, et qu'un tremblement agitât ses lèvres, il fut impossible de lui faire reprendre connaissance.

—Ah ! une idée ! exclama soudain le chevalier ; et il courut à l'individu qui gisait à terre pieds et poings liés. Tu pourras peut-être, toi, lui dit-il, m'apprendre le sort de ces deux enfants...

Mais au même moment, cinq nouveaux serviteurs du tribunal de la statue de bronze se précipitèrent dans la galerie. Le bruit des épées et les cris de la baronne étaient arrivés jusqu'à eux, et ils s'étaient hâtés d'accourir.

—Allons, mon brave inconnu ! cria Henri de Brabant à Blanche en se tournant pour faire face à ces nouveaux adversaires ; nous avons encore de la besogne, à ce qu'il paraît; tâchons seulement de nous frayer un chemin jusqu'au vestibule, en bas, et nous serons sauvés.

Le chevalier se rappela, en effet, ce dont il était convenu avec Ermach.

A mesure que le danger augmentait, Blanche sentait grandir son courage ; et puis, pour tout dire, elle combattait à côté de l'homme qu'elle aimait, et elle savait qu'elle ne pouvait avoir d'espérance de salut que dans la victoire.

Le but que se proposait le chevalier, avons-nous dit, était de battre en retraite ; car il ne pouvait espérer de vaincre contre des forces si disproportionnées.

—Allons, mon ami ! cria-t-il à Blanche, du courage et frappons fort !

Les coups pleuvaient comme grêle sur l'armure de la jeune fille ; mais le chevalier non-seulement se défendait lui-même et tenait ses ennemis à distance, mais il trouvait encore moyen de parer bien des coups destinés à son compagnon.

Deux de leurs adversaires étaient hors de combat : ils choisirent l'instant où ils tombèrent pour se frayer un chemin, et la lutte recommença sur le seuil de la porte, lorsque la baronne, revenant à elle, fit de nouveau retentir la galerie de ses cris perçants.

—Recule, recule ! arrière, mon ami ! cria Henri de Brabant à Blanche, et sois prêt à fermer la porte sur eux !

Blanche, fidèle à cet ordre, se plaça derrière lui, tandis que d'un coup furieux, il étendait un nouvel adversaire à ses pieds et faisait reculer les autres de plusieurs pieds dans la galerie. Puis, s'élançant d'un bond dans le corridor, il laissa la place libre à notre héroïne, qui ferma instantanément la porte et tourna la clef dans la serrure.

—Jusqu'ici tout va bien ! exclama Henri : à présent, au vestibule !

Ils traversèrent le corridor en courant, tenant à la main leurs épées rouges de sang. Ils trouvèrent le passage libre. La porte de l'appartement où Blanche avait enfermé les seigneurs et Cyprien tenait toujours, et l'on frappait violemment à l'intérieur.

En arrivant au bas de l'escalier de marbre, ils aperçurent huit hommes armés, portant chacun un masque noir, et qui étaient stationnés à une distance de dix pas. C'étaient les hommes que le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg avaient demandés pour les escorter ; mais il était évident à l'air de surprise avec lequel ils regardèrent le chevalier et son compagnon, qu'ils ne se doutaient pas de la lutte qui avait eu lieu à l'autre bout de la galerie. Ils étaient, en effet, trop éloignés pour que le bruit pût arriver jusqu'à eux.

D'un coup d'œil, Henri de Brabant vit qu'Ermach était à son poste, et au regard d'intelligence que ce dernier lui adressa, il comprit qu'il pouvait compter sur lui.

Tout à coup, la voix de Cyprien retentit en haut de l'escalier : " Arrêtez-les ! arrêtez-les ! " criait-il de toutes ses forces. Les hommes armés, obéissant à cet ordre, se placèrent sur le seuil du vestibule, et croisèrent leurs épées, pour leur barrer le passage.

C'est alors qu'Ermach s'élança vers le chevalier, lui fit signe de le suivre, et disparut sous l'escalier.

Un moment,—un moment seulement,—Henri hésita. La pensée lui vint que le page allait le trahir, et le conduire dans le souterrain dont il connaissait déjà trop bien les dangers. Mais il eut foi dans l'honnêteté d'Ermach, et se dit que peut-être il trouverait par là une voix de salut.

Il saisit Blanche par le bras, la poussa brusquement devant lui, et courant après elle, il ferma la porte basse au nez de ses ennemis qui s'étaient précipités pour arrêter sa fuite. Sur les marches, il trouva Ermach qui l'attendait, une lampe à la main ; et, à eux deux, ils placèrent la barre en travers de la porte.

—A présent, courons de toutes nos forces, cria le page ; car il faut que nous arrivions les premiers au château d'Hamelin, tout dépend de là.

En parlant ainsi, il descendit rapidement les degrés, suivi du chevalier et de Blanche ; et tous trois se lancèrent aussitôt dans le souterrain.

Les chances sont toutes en notre faveur, dit Ermach après quelques

moments de silence. Cyprien et ses amis vont courir au château d'Hamelin pour nous couper la route ; mais s'ils montent à cheval, il leur faudra faire un circuit, et s'ils vont à pied, nous avons de l'avance sur eux. Une fois au château, nous serons sauvés ! ajouta-t-il.

—Comment cela ? demanda le chevalier. N'est-il donc pas habité ?

—Il est presque vide en ce moment, répliqua le page.

Ils rencontrèrent une porte massive qui s'ouvrit sans difficulté, et ils continuèrent leur course souterraine.

Au bout de quelques minutes, une autre porte, qui s'étendait du haut en bas du passage, leur barra le chemin, mais le jeune page savait comment l'ouvrir.

Enfin, ils rencontrèrent une troisième porte ; puis ils gravirent un escalier de pierre, et puis ils se trouvèrent dans une salle pavée en marbre, moins spacieuse que celle de la Maison Blanche, mais d'une architecture gothique très-remarquable.

—Nous voici dans le château d'Hamelin, et nous sommes sauvés, dit Ermach d'un ton joyeux, et en jetant sa lampe dans un coin. Puis, tout en précédant ses compagnons dans une cour qu'entouraient des bâtiments flanqués de tours, il ajouta :—Nous ne prendrons pas le temps d'aller chercher des chevaux dans les écuries, car nos ennemis pourraient arriver et nous surprendre.

—Hâtons-nous donc de sortir d'ici, dit Henri de Brabant : car je m'aperçois, hélas ! qu'il me faut perdre tout espoir de connaître le sort de mes pauvres pages.

Ils arrivèrent devant le pont-levis que le vieux portier abaissa en tremblant : et, une seconde après, ils furent hors du château d'Hamelin.

XXXIV.

POURQUOI NOTRE HÉROINE NE VOULAIT PAS SE FAIRE CONNAITRE A HENRI DE BRABANT.

Les événements que nous avons rapportés s'étaient succédés si rapidement que le chevalier avait à peine trouvé un moment pour remercier son ami inconnu de l'aide qu'il lui avait prêté. Mais à présent qu'ils paraissaient être hors de danger, Henri s'arrêta, en disant :—Reposons-nous ici quelques minutes ; car j'ai hâte de faire plus ample connaissance avec toi, mon brave ami.

Ces paroles étaient adressées à Blanche ; mais avant qu'elle eût eu le temps de répliquer, Ermach s'écria vivement :—Je vous en prie, ne nous arrêtons pas ici, car Cyprien et ses diables pourraient bien nous tomber inopinément sur le dos.

—Alors, pousserons-nous jusqu'à Prague ? demanda Henri.

—Non, cela ne serait pas sûr pour moi, fit observer Blanche, attendu que j'ai emprunté cette armure dans l'un des appartements du château, et que j'en ai fait un usage qui n'est pas de nature à me concilier les bonnes grâces du général Zitzka.

—Je vois qu'il est nécessaire que nous causions ensemble, dit Henri de Brabant ; nous entrerons donc un peu dans ce bois.

Ils gagnèrent un espace découvert au milieu des arbres, et là, ils s'assirent sur l'herbe. Le chevalier reprit alors la parole, en s'adressant à notre héroïne :

—D'abord, mon charmant inconnu, dit-il, il faut que vous me permettiez de vous remercier du secours que vous m'avez prêté si à propos. En second lieu, je dois vous faire connaître que je m'appelle Henri de Brabant, et, tant que je vivrai, j'aurai pour toi l'affection d'un frère. J'ai quelque influence à la cour d'Autriche, et si tu avais là quelque intérêt que je puisse servir, sois sûr que Son Altesse le duc exaucera toute prière que je lui adresserai en ta faveur. A présent, permets-moi de te demander qui tu es, et lève la visière de ton casque afin que tes traits restent à jamais gravés dans ma mémoire ; car, je te le répète, désormais je te regarderai comme mon frère.

—Seigneur chevalier, répondit notre héroïne après une pause durant laquelle elle eut à réprimer les émotions de joie et de plaisir que ces paroles excitaient en elle, seigneur chevalier, je reçois vos remercîments, mais, sincèrement, je ne les ai pas mérités ; car, quoique j'eusse le désir de vous secourir...

—Par le Ciel ! jeune homme, tu es bien modeste ! s'écria Henri en l'interrompant ; tu n'en as pas eu seulement la volonté, tu en as eu aussi le pouvoir. Nous avons battu nos ennemis, dans deux rencontres successives, et quoiqu'ils fussent deux fois plus nombreux que nous. Oublies-tu donc qu'au moment où tu es apparu, j'étais entre leurs mains, et que, par conséquent, je te dois la vie ? Encore une fois, je te demande qui tu es, et comment tu t'es trouvé là si à propos ?

—J'aurais une longue histoire à raconter à Votre Excellence, s'il me fallait entrer dans des détails minutieux, dit Blanche ; mais qu'il me suffise de vous dire que certaines circonstances m'ont conduite à la Maison Blanche, qu'aussitôt après mon arrivée j'ai appris qu'on méditait une trahison à votre égard, et que sachant que vous étiez dans la galerie des glaces, je m'y suis rendu justement à temps...

—Pour me sauver de la mort, ajouta le chevalier avec énergie.

—Peut-être me sera-t-il permis de mentionner certaines particularités que, par modestie, ce jeune homme oublie de raconter, dit Ermach en se joignant à la conversation.

—Parle, Ermach, cria Henri de Brabant. Je suis tout attention, quoique

tout ce que tu pourras m'apprendre ne puisse ajouter à l'affection que je lui ai vouée.

—Et cependant, Votre Excellence éprouvera plus que de l'admiration quand je lui aurai dit que ce jeune homme si brave devant l'ennemi, et si modeste devant la louange, que ce jeune homme, dis-je, a délivré les trois seigneurs enfermés comme ôtages dans le château de Prague.

—Quoi ! Est-ce possible ! s'écria Henri de Brabant. Le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg et le comte de Schonwald sont en liberté !

—Oui, et c'est ce jeune homme qui les a délivrés, répondit Ermach qui trouvait un plaisir évident à vanter ces prouesses. Oh ! les nouvelles se répandent vite dans la Maison Blanche, continua le page.

—Est-ce possible ? répéta le chevalier en se tournant vers Blanche. Qui donc es-tu, brave enfant ? Et pourquoi tiens-tu ainsi ta visière baissée ?

—Il serait vraiment ridicule à moi de forcer Votre Excellence à m'adresser encore ces questions, dit notre héroïne. Permettez-moi de ne vous donner que dans trois jours les explications que vous me demandez ?

—Trois jours ! répéta Henri. Ce serait bien difficile, car dans quelques heures je partirai de Prague pour retourner en Autriche, où je me suis engagé à escorter une dame et ses suivantes jusqu'à Vienne.

—Une dame...et ses suivantes ? exclama Blanche involontairement : mais se remettant aussitôt, elle se hâta d'ajouter : Pardonnez-moi, seigneur chevalier, mais cette nouvelle m'a désappointé.

—Comment cela, mon ami ? demanda Henri qui éprouvait d'instant en instant davantage d'intérêt pour son libérateur autour duquel flottait un mystère de plus en plus épais.

—Je voulais dire, répliqua Blanche, qu'en apprenant que Votre Excellence se disposait à partir pour l'Autriche dans quelques heures, j'avais eu la pensée de le prier de me permettre de faire route avec elle ; car j'ai à suivre la même direction, du moins durant une journée de marche.

—Trois journées de marche ! exclama le chevalier : en ce cas, vous devez demeurer dans le voisinage du château de Rotenberg...

—Justement, répondit Blanche.

—Et pourquoi ne m'accompagneriez-vous pas jusque-là ? demanda Henri. Qu'est-ce qui a pu vous faire changer d'idée !

—Votre Excellence a promis à une dame de l'escorter elle et ses suivantes, répondit notre héroïne avec une rapidité d'autant plus sensible que ses efforts pour être calme étaient plus grands ; je craignais, continua-t-elle, que ma présence ne fût un embarras pour vous ; car je ne dois pas vous dissimuler que je ne suis qu'un pauvre page, d'un humble origine, portant un nom...

—Et ce nom, quel qu'il soit, mérite d'être le plus honoré de toute la chrétienté ! s'écria le chevalier en saisissant la main gantelée de notre

héroïne, et en la serrant avec toute la ferveur d'une généreuse amitié. Mon ami, mon frère, ajouta-t-il, je ne veux pas chercher à pénétrer le mystère dans lequel il te plaît de t'envelopper ; mais qui que tu sois, nous ne pouvons plus rester désormais indifférent l'un à l'autre. Nous ferons route ensemble ; et au lieu de me quitter à moitié chemin, tu m'accompagneras à Vienne, et je te promets que là, tu recevras de la main même de Son Altesse, le duc d'Autriche, le titre de chevalier.

—Merci, merci pour la noble générosité dont vous me comblez, mais que je ne puis accepter, répliqua Blanche. Pourtant, continua-t-elle, si vous m'assuriez que je ne serai point un embarras pour vous, j'accepterai volontiers de voyager sous votre escorte jusqu'au château de Rotenberg, d'autant plus que je ne serais pas sans courir certain danger si l'on soupçonnait que c'est moi qui ai délivré les trois prisonniers d'Etat.

—Et cette armure ? fit observer le chevalier, n'y a-t-il pas de danger aussi qu'on la reconnaisse ? et ne feriez-vous pas sagement de l'ôter pour prendre un costume qui vous permette de déjouer les poursuites des agents de Zitzka ?

—J'aime mieux courir ce danger que de quitter mon armure, répondit Blanche d'un ton décidé.

—Je dois pourtant vous prévenir, dit le chevalier, que la dame que je vais accompagner a justement passé plusieurs jours au château de Prague, avec Zitzka ; et si, par hasard, elle venait à reconnaître...

—Qui est cette dame dont vous parlez ? demanda Blanche en faisant appel à tout son courage pour recevoir la réponse qu'elle pressentait.

—Elle se nomme Œtna, répondit Henri, qui ne laissa pas que de s'étonner de la curiosité de son inconnu.

—J'ai entendu parler d'elle, dit Blanche à voix basse et après une pause de quelques instants. On la dit aussi généreuse que belle, et dès lors je ne quitterai pas mon armure, à moins, ajouta-t-elle vivement, que cela ne vous fasse soupçonner par les Taborites.

—Je n'appréhende rien de pareil, répliqua Henri, et même en fût-il ainsi que cela ne changerait rien à ma manière d'agir. Non, mon ami, s'écria le chevalier en se relevant, je ne suis point si égoïste, et je ne parlais uniquement que dans votre intérêt. Gardez donc votre armure, si vous voulez ; et si, au lieu de me quitter à moitié chemin, vous consentez à nous accompagner à Vienne, je vous répète que son Altessse le duc d'Autriche ne sera pas envers vous avare de bienfaits.

—Merci encore un fois, seigneur chevalier, répliqua notre héroïne ; mais, ainsi que je vous l'ai dit, je serai forcée de vous dire adieu lorsque nous serons au château de Rotenberg, et là, je vous apprendrai qui je suis, et pourquoi je me suis obstiné à garder ma visière baissée.

—Qu'il soit fait comme vous voulez, exclama Henri ; à présent, hâtons-nous de retourner à Prague, car le temps passe.

—Je n'accompagnerai point Votre Excellence dans la ville, dit Blanche, car ce serait de ma part une véritable folie. Mais, au lever du soleil, seigneur chevalier, je vous rejoindrai à la porte sud de Prague. Toutefois, il y a une circonstance dont je voudrais vous entretenir. J'ai laissé dans la ville un cheval que, pour diverses raisons, je n'oserais aller réclamer.

—Soyez tranquille, dit le chevalier en l'interrompant, je me charge de vous en amener un ; et maintenant adieu, et à bientôt, ajouta-t-il en lui serrant la main avec cordialité.

Blanche resta dans le bois, et Henri, suivi du page Ermach, rentra dans la grande route et se dirigea rapidement vers Prague.

XXXV.

LE DÉPART, UNE RECONNAISSANCE, UNE CONVERSATION.

Les premiers rayons du soleil doraient la campagne et les remparts, lorsqu'une petite troupe à cheval sortit de la ville de Prague.

C'étaient d'abord Henri de Brabant, dont on reconnaissait le rang à ses éperons d'or, puis Ermach, monté sur le cheval de Lionel, et conduisant par la bride celui de Conrad, qui était destiné à Blanche.

A une petite distance derrière Ermach venaient deux domestiques, sur des chevaux superbes, portant l'un, l'armure du chevalier soigneusement serrée, et l'autre la valise contenant les objets nécessaires à sa toilette.

Dès qu'ils eurent dépassé la porte, ils s'arrêtèrent, et presqu'aussitôt ils virent paraître une dame et ses deux suivantes, toutes montées sur des palefrois magnifiquement caparaçonnés.

Henri de Brabant piqua son cheval, et s'avança vers Œtna qu'il avait reconnue du premier coup d'œil, et la salua avec courtoisie. Mais elle vit tout d'un coup qu'il y avait dans son air et ses manières une contrainte qu'il s'efforçait en vain de dissimuler. Ne voulant pas, toutefois, laisser voir qu'elle avait remarqué l'ombre qui obscurcissait son front, et comptant, d'ailleurs, pour la dissiper, sur son esprit et sa fascination, elle rejeta son voile en arrière et le chevelier fut littéralement ébloui par sa beauté, par la richesse et la symétrie de son costume. Ell s'en aperçut, et dans l'exaltation de son triomphe, elle se dit intérieurement : *je réussirai ! je réussirai !*

L'on se plaça, alors, en ordre de marche : Henri et Œtna, le chevalier à gauche, selon l'usage ; puis Linda et Béatrice, entre lesquelles se mit Ermach.

Pendant qu'avait eu lieu cet arrangement, Œtna n'avait point remarqué le page : il serait donc difficile de dire dès maintenant si elle le connaissait ou non. Il est encore une autre circonstance que nous devons mentionner ; c'est la surprise qu'éprouvèrent Linda et Béatrice en voyant que

Lionel et Conrad n'étaient point avec leur maître, et le regard plein d'anxiété qu'elles échangèrent entre elles. Mais, quels que fussent leurs sentiments, elles surent n'en rien laisser paraître.

On se mit en marche, mais lentement, parce que le chevalier craignait de manquer son jeune libérateur qui avait promis de venir le rejoindre. Il dit à Œtna qu'il attendait une autre personne, et cette remarque servit à ouvrir la conversation.

—Tout ami de Votre Excellence sera le bienvenu, dit Œtna en dissimulant la contrariété qu'elle éprouva en voyant qu'elle serait condamnée à avoir un tiers dans son voyage avec le chevalier. Puis-je vous demander le nom et le rang de celui que vous attendez ?

—Franchement, Madame, répliqua Henri, il me serait impossible de répondre à cette question.

Le fait est que la nuit dernière a été remplie de tant d'incidents que je n'ai pas fermé les yeux, mais cela est peu de chose pour moi qui suis habitué à vivre de la vie des champs.

—Où Votre Excellence s'est tant distinguée, ajouta Œtna en jetant sur lui un regard pénétrant.

—Qui donc avez-vous entendu faire mon éloge ; demanda le chevalier en l'examinant attentivement, et voulant s'assurer si elle ne le connaissait pas mieux qu'il ne lui convenait de le laisser voir.

—Le capitaine général m'a parlé de votre habileté comme chef, de votre bravoure comme guerrier, et de votre générosité dans la victoire, répondit Œtna.

—Le noble Zitzka est trop flatteur, dit Henry. Mais, ne vous a-t-il pas dit autre chose de moi ?

—Oui, certainement, exclama Œtna avec un sourire charmant ; il s'est souvent et longuement étendu sur votre compte, mais tout ce qu'il a dit peut se résumer dans mes paroles de tout-à-l'heure.

—Ah ! comme cela, Zitzka n'a pas trahi mon secret, pensa Henri de Brabant. Puis, après une pause d'un instant, il se tourna vers Œtna : Je vous disais donc, Madame, que la nuit dernière a été pour moi toute pleine d'aventures. Les périls m'entouraient de toutes parts, et plusieurs fois ma vie n'a tenu qu'à un fil.

—Est-ce possible ! exclama Œtna en levant sur lui des yeux où se lisait le plus vif intérêt.

—Positivement, répliqua le chevalier, et il serait impossible d'exagérer le péril dont j'ai été sauvé par le brave garçon qui va venir se joindre à nous. Mais il me fait l'effet d'un être mystérieux et bien singulier, et je crois devoir vous avertir qu'il a, paraît-il, des raisons sérieuses de cacher son nom et son identité.

—Son identité ! exclama Œtna sans bien comprendre ce que voulait dire le chevalier.

—Oui, son identité personnelle, reprit ce dernier : en d'autres termes, il ne veut pas dire ce qu'il est réellement, et pour cela il garde obstinément fermée la visière de son casque, car il faut que je vous dise qu'il est couvert d'une armure, qui lui donne toute la martiale élégance d'un guerrier et la grâce d'une amazone.

—Je suis on ne peut plus curieuse de voir cet inconnu à qui il a été donné de rendre à Votre Excellence un service si signalé, dit Œtna. Mais vous ne m'avez pas fait connaître de quelle nature sont les périls que vous avez courus, et dont la pensée seule me fait frissonner, ajouta-t-elle avec un accent touchant et ému.

—Ce serait bien long à raconter, dit Henri ; et, d'ailleurs, je crains que mes aventures de cette nuit n'aient du rapport avec un terrible mystère dont la seule mention, je ne le sais que trop, vous ferait frémir.

—Ah ! exclama Œtna en pâlissant ; mais ce mystère.

—La statue de bronze ! répondit Henri en se penchant sur son cheval, de manière à n'être entendu que d'elle.

—O Dieu, murmura-t-elle, comme si elle eût été frappée au cœur. Quel péril avez-vous donc couru, et que savez-vous de la statue de bronze !

—Je vais vous le dire, répliqua le chevalier qui soupçonna que sa belle compagne connaissait le secret de la statue de bronze, et que peut-être elle consentirait à le lui révéler. La nuit dernière je me suis trouvé dans une maison qui doit être certainement le quartier général des chefs de cet horrible tribunal.

—Et cette maison ? demanda Œtna avec vivacité, et en jetant les yeux autour d'elle, comme si elle eût craint de voir surgir une apparition.

—Voyez ! dit Henri en indiquant la Maison Blanche qui brillait sur son éminence, au milieu de la verdure qui l'entourait.

—Ah ! vous avez été *là !* murmura Œtna d'une voix étouffée ; et détournant la tête, elle garda, durant quelques minutes, un profond silence.

—Je n'aurais pas fait allusion à ce mystère de la statue de bronze, dit enfin le chevalier, si je n'avais pensé que vous pourriez, sans doute, satisfaire ma curiosité à cet égard.

—Ah ! exclama Œtna, machinalement, et même involontairement.

Lorsqu'elle se retourna vers Henri de Brabant, son visage était d'une pâleur mortelle.

—Pourquoi Votre Excellence imagine-t-elle que je possède la clef de ce mystère? demanda-t-elle en faisant un violent effort pour cacher son émotion.

—Pardonnez-moi... oh ! pardonnez-moi, Madame, s'écria le chevalier qui ne put voir sans compassion le trouble où l'avaient jetée ses paroles.

—Je n'ai rien à vous pardonner, dit-elle ; mais dites-moi pourquoi vous croyez que je sais la signification de ces mots.

Elle s'arrêta court ; car ses lèvres ne pouvaient articuler le nom de la statue de bronze.

—Puisque vous l'exigez, je vais vous répondre franchement, dit le chevalier. Les incidents qui se sont passés dans la caverne, il y a quelques mois, alors qu'une voix vous menaça.

—Oui, oui, je me souviens, s'écria Œtna en jetant un coup d'œil plein d'égarement du côté de la Maison Blanche.

—Et puis, continua Henri de Brabant, la conversation que Blanche Gaspard a entendue entre Cyprien et une femme nommé Marthe, cette conversation que je vous ai fait connaître par le général Zitzka, et que Blanche vous a sans doute racontée dans tous ses détails.....

—Oui, et les menaces qui étaient dirigées contre moi, dit Œtna. Vous avez raison, seigneur chevalier, ajouta-t-elle en se roidissant contre la douleur que lui causait cet entretien, vous avez raison, je sais ce qu'ils veulent dire par " le baiser de la Vierge !" Mais, ô mon Dieu ! ne me demandez pas de vous révêler ces mystères, de soulever le voile qui cache ces horreurs. D'ailleurs, s'écria-t-elle, je le voudrais, qu'il y a mon serment, et rien ne pourrait me le faire violer.

Oubliant, dans son agitation, qu'elle était au milieu d'une grande route, et que Henri de Brabant avait les yeux fixés sur elle, Œtna joignit les mains avec ferveur et parut renouveler tacitement une promesse qu'elle avait juré d'exécuter.

Le chevalier la regarda avec un étonnement indicible et une extrême curiosité, car il sentait qu'il y avait là quelque effroyable mystère, et il avait hâte de reprendre la conversation. Mais au moment où Œtna commençait à se calmer, Blanche, toujours couverte de son armure, sortit d'un bouquet d'arbres, et s'avança vers eux.

—Soyez le bienvenu, mon brave libérateur ! s'écria le chevalier cachant sous l'enthousiasme de ses manières la crainte qu'Œtna ne reconnût l'armure comme sortant des appartements du château de Prague.

Mais il n'en fut rien, et elle rendit courtoisement à Blanche le salut que celle-ci lui adressa.

—Je vous présente, madame, le brave jeune homme qui m'a sauvé la vie, et qui va être notre compagnon de voyage, dit le chevalier.

—Nous serons enchantés tous de faire route avec lui, répliqua Œtna ; mais il n'a pas de cheval.

—Pardon, madame, mon page en a un à lui offrir, dit Henri.

Ermach s'avança pour donner à Blanche la bride du coursier qui lui était destiné.

Ce fut alors que, pour la première fois, Œtna remarqua le jeune page. Au moment où elle l'aperçut, elle tressaillit ; puis elle l'examina de nouveau, et au coup d'œil qu'il lui lança, elle reconnut que ses soupçons étaient justes.

Mais aucun des assistants ne s'aperçut de cette reconnaissance réciproque ; et avant de se détourner, Œtna fit à Ermach un signe de tête, comme

pour lui faire comprendre qu'elle saurait trouver l'occasion de lui parler en particulier.

Pendant ce temps, Blanche était montée à cheval, et l'on se remit en marche. Henri de Brabant remarqua qu'Œtna était triste, malgré ses efforts pour paraître gaie ; mais il attribua sa mélancolie à l'impression que lui avait causée sa conversation de tout à l'heure, et il se disposait à faire une observation sur la campagne qui les environnait, lorsqu'elle prit elle-même la parole.

—Vous avez, il y a un moment, mentionné le nom de Blanche, seigneur chevalier, dit-elle ; cela me fait penser à vous demander si vous avez vu cette jeune fille, avant votre départ, car je présume que vous savez que je lui ai dit adieu, hier soir ?

—Je regrette profondément de ne pas l'avoir vue, répondit Henri. Maître Tremplin m'a dit, ce matin, qu'elle était venue à l'hôtel, qu'elle l'avait chargé de me transmettre ses remerciements ; mais, je le répète, je regrette beaucoup de ne pas l'avoir vue, d'autant plus qu'elle pourrait avoir besoin de conseils.

—J'ai eu la même pensée, dit Œtna, et je l'ai même suppliée de me permettre de l'aider de ma bourse ; mais elle m'a assuré qu'elle avait tout ce qui lui était nécessaire.

—Je vous suis très-obligé, Œtna, pour la bonté et l'intérêt que vous avez témoignée à Blanche, dit le chevalier, avec une telle chaleur que la jeune femme fixa sur lui un regard scrutateur. Je n'oublierai jamais, continua-t-il, la façon dont elle m'a secouru quand elle m'a trouvé sans connaissance dans la lande.

Nous ne chercherons pas à exprimer les émotions et les sentiments de Blanche qui ne perdait pas un mot de cette conversation. Une sorte de bonheur jusqu'alors inconnu faisait battre son cœur, et il lui parut qu'une nouvelle existence s'ouvrait pour elle.

—J'espère, dit Henri après un long silence, en se tournant vers Œtna, j'espère que le général Zitzka ne m'en voudra pas de n'avoir pas été lui présenter mes respects, avant de quitter Prague ?

—Le capitaine général a une trop haute opinion de Votre Excellence pour jamais mal vous juger, répondit Œtna ; et, à parler franchement, continua-t-elle, il était trop préoccupé, ce matin, d'un évènement dont vous avez probablement entendu parler, pour songer à des questions de politesse.

—Vous voulez parler de la disparition des trois prisonniers d'Etat ! exclama le chevalier. Cela a dû horriblement vexer le général ?

—Il en a été plus que vexé, répliqua Œtna d'un ton solennel. Il est entré dans une telle rage qu'il voulait commencer sur le champ une croisade contre l'aristocratie de Bohême. Il a juré de raser les châteaux des seigneurs, de partager leurs domaines entre ses soldats, et d'abolir partout les priviléges.

—Et croyez-vous, madame, que le capitaine général mette ces menaces à exécution ? demanda Blanche en grossissant sa voix.

—Dans dix jours il entrera en campagne, répondit Œtna, à moins qu'on ne lui donne satisfaction, ce qui n'est guère probable.

Le soleil se couchait derrière les collines qui bornaient l'horizon, lorsque la cavalcade s'arrêta à un hôtel situé sur le bord de la route. L'hôtelier, sa femme et une foule de domestiques se hâtèrent d'accourir, et, à la vue des éperons d'or du chevalier, de la mise élégante des dames, firent des frais inouïs d'attentions.

Cette auberge se trouvait dans un lieu désert : aussi au métier d'hôtelier son propriétaire joignait-il celui de fermier. La cuisinière se mit vite à ses fourneaux dès qu'on sut que les étrangers se proposaient de passer la nuit, des domestiques se chargèrent des chevaux, et l'hôtesse fit préparer des chambres.

Œtna se retira dans la pièce qu'on avait mis à sa disposition, pour réparer sa toilette avant qu'on servit le dîner, et Henri de Brabant et Blanche se trouvèrent ainsi seuls ensemble dans la salle de l'auberge.

—Que pensez-vous, cher inconnu, de notre compagne de voyage ? demanda le chevalier en se jetant dans un fauteuil.

—Je pense qu'elle est très-belle, répondit Blanche dont le sein se gonfla sous sa cuirasse.

—Ah ! la beauté ne suffit pas pour rendre une femme adorable, dit Henri. Depuis trois semaines, mon cher ami, j'ai rencontré trois femmes charmantes, dont la plus laide est aussi jolie que celle qui fut cause de la guerre de Troie ; et, cependant, ces trois femmes diffèrent autant entre elles que la lumière diffère de la nuit. Il y a d'abord Satanaïs.

—La sœur d'Œtna, je crois ? dit Blanche. J'ai entendu parler d'elle une ou deux fois.

—Oui, la sœur d'Œtna, répliqua le chevalier, et si vous ne l'avez jamais vue, mon brave inconnu, il est inutile que je vous fasse la description de sa beauté. Figurez-vous la taille d'Œtna, ses traits, ses yeux, et avec cela un teint presque olive, mais d'une telle transparence qu'on voit le sang courir dans ses veines. Il y a entre elles deux un contraste immense, malgré leur ressemblance.

—Mais la différence morale ? dit Blanche d'une voix qui tremblait légèrement.

—Ah ! exclama Henri : mais non, non, je n'ose pas m'expliquer sur ce point, ajouta-t-il comme en se parlant à lui-même. De ces trois femmes dont je vous parlais, continua-t-il en faisant un effort pour sortir de sa rêverie, vous en connaissez déjà deux, Satanaïs et Œtna, l'autre est cette même Blanche Gaspard dont vous m'avez entendu parler tantôt.

Notre héroïne fut tellement surprise par cette déclaration, qu'elle fut totalement hors d'état de répliquer au chevalier qui lui parlait ainsi d'*elle-même*.

—Oui, continua Henri sans s'apercevoir de l'émotion qui l'agitait sous son armure, Satanaïs et Œtna ont une beauté splendide, mais Blanche Gaspard possède une modestie, un charme qui plaisent à l'âme et qui reposent. J'avoue franchement que, si je n'avais jamais vu Satanaïs, j'aurais pu aimer cette jeune fille si belle, si simple, de la plus sainte affection, et avec le dévouement le plus sincère. Mais, par le ciel ! qu'avez-vous donc, mon ami ?

En même temps qu'il prononçait ces paroles, le chevalier s'élança de son siége et reçut Blanche dans ses bras, car elle avait été saisie d'une faiblesse soudaine, et après avoir chancelé un instant, elle serait tombée si l'exclamation de Henri ne l'eût rappelée à elle-même. Alors, elle dit d'une voix tremblante :

—Ce n'est rien, une indisposition passagère, mais c'est fini...

—Ah ! je comprends ! s'écria le chevalier avec brusquerie. Pardonnez-moi si j'ai rien dit qui puisse vous offenser.

—Que voulez-vous dire ? Que voulez-vous dire ? demanda vivement Blanche, convaincue qu'elle s'était trahie et qu'il savait maintenant qui elle était.

—Encore une fois, je vous demande pardon, reprit Henri de Brabant, si mes paroles vous ont offensé : mais j'ai lu votre secret.

—Mon secret ! murmura notre héroïne en tremblant et en s'appuyant contre la table ; mon secret ! répéta-t-elle avec une véhémence passionnée.

—Oui, votre secret, noble jeune homme : vos paroles, vos manières, tout vous a trahi.

—Et ce secret ? cria Blanche avec impatience.

—Vous connaissez Blanche Gaspard, dit Henri, et vous l'aimez !

—Oui, autant que ma vie, répondit notre héroïne qui se sentit soulagée d'un poids énorme.

—En ce cas, puissiez-vous être heureux, mon cher ami, répliqua le chevalier, car il n'est pas un homme qui ne dût être fier d'elle.

—Merci, merci pour vos souhaits et vos généreux sentiments, murmura Blanche.

Les domestiques entrèrent pour préparer la table, et notre héroïne, tirant le chevalier de côté, lui dit à voix basse :

—Vous m'excuserez si je me retire dans ma chambre, mais si je veux garder mon incognito, il faut que je prenne mon repas seul.

—Il n'est pas pour cela besoin d'excuse, mon ami, répliqua Henri ; bonne nuit donc.

—Bonsoir, répliqua Blanche ; et elle se hâta de gagner la chambre qu'on lui avait préparée.

Durant ce temps, Œtna réparait sa toilette que le voyage avait quelque peu dérangée, et elle allait retourner dans l'appartement où elle avait laissé le chevalier et Blanche ensemble, quand, dans le long et sombre corridor, elle rencontra le page Ermach.

—Ah ! vous arrivez à propos, lui dit-elle à demi voix ; je voulais te parler, mon ami ; mais suis-moi dans ma chambre où nous pourrons causer un instant, sans crainte d'être interrompus ou observés.

—Marchez devant, Mariette, dit le jeune homme d'un ton froid.

—Silence ! Ne m'appelez pas ainsi ! répliqua Œtna avec un accent où il y avait à la fois de la colère et de la supplication : puis, elle rentra précipitamment dans son appartement.

—Qu'est-ce que vous me voulez ? demanda le page qui faisait des efforts visibles pour cacher sous un calme apparent les émotions auxquelles il était en proie.

—Comprenons-nous bien, Ermach, dit Œtna. Nous resterons amis, n'est-ce pas ?

—Que vous importe mon amitié, Mariette ? demanda le page dont les lèvres frémissaient.

—Encore une fois, ne m'appelle pas de ce nom que je hais et qui me fait horreur, dit Œtna. Je te demande de nouveau : serons-nous amis ou ennemis ?

—Pourquoi aurais-je pour vous de l'indulgence et de l'amitié ? demanda Ermach toujours avec la même froideur. Il est certain que quand vous habitiez...

—Oui, oui, je comprends ! dit la jeune femme en l'interrompant avec impatience ; ne prononcez pas le nom de cette demeure...les murs ont des oreilles.

—Je n'en dirai pas davantage, puisque vous le voulez, dit le page ; mais vous savez de quels sentiments nous étions animés l'un pour l'autre, et quels motifs j'ai de vous haïr, de me venger de vous.

—Oui, j'ai eu tort, exclama Œtna, j'ai eu tort. Mais n'aurais-tu donc pas le courage d'oublier, de pardonner ? Voyons, dis-moi, Ermach, dis-moi que tu me pardonnes.

—Jamais... jamais ! répliqua le jeune homme en jetant sur elle un regard plein de haine.

—Mais quel mal pourrais-tu me faire ? demanda Œtna qui tremblait de tout son corps.

—Vous aimez le chevalier Henri de Brabant, dit le page, les dents serrées, d'une voix étouffée et d'un air d'infernal triomphe.

—Ah ! exclama la jeune femme. Mais non, Ermach, tu t'es trompé.

—C'est vainement que vous chercheriez à nier, dit le jeune homme en l'interrompant. Par les souffrances que j'ai endurées, par les larmes brûlantes que j'ai versées, je ne permettrai pas qu'une iniquité s'accomplisse, et je serai vengé.

—Assez, assez ! dit Œtna vivement. J'accorde que tu as raison, et que j'aime le chevalier de Brabant.

—Il a été bon et généreux pour moi, s'écria Ermach ; il m'a arraché

d'une maison que j'abhorrais, et à une existence qui m'était odieuse.

— Oui, je sais que tu lui as rendu un important service, dit Œtna. Mais rappelle-toi, Ermach, ce serment qui te défend de révéler les mystères de la Maison Blanche et du château d'Hamelin.

—Madame, je respecterai ce serment, fit le page avec indignation : mais sans le violer, je puis en dire assez au chevalier de Brabant.

—Non, non, tu ne voudrais pas me perdre, Ermach ! s'écria Œtna en joignant les mains et avec un accent suppliant. Tu ne voudrais pas me faire mourir en présence de l'homme que j'aime ! Rien ne pourra-t-il donc t'émouvoir, ni larmes, ni prière...

—Rien, répondit Ermach.

—Et si je te faisais connaître tes parents, si je te fournissais le moyen de les retrouver ? dit Œtna.

—A cette condition, à cette condition seule, je vous ferais grâce, répondit le page. Oh ! s'écria-t-il, j'ai bien souffert, vous m'avez causé bien du mal, mais si vous faisiez cela, je vous pardonnerais, qui sait, je vous bénirais peut-être un jour.

—Ecoute, dit la jeune femme après plusieurs minutes de réflexion, nous n avons pas le temps en ce moment, et les explications que j'aurais à donner sont longues. Ce soir, lorsque tout dans la maison sera silencieux, avant de rentrer dans cet appartement, je te dirai ce que je sais de ta naissance. Où est ta chambre ?

—La dernière à droite, au bout de ce corridor, répondit Ermach.

—Il suffit, sois-y tantôt, et tu sauras tout, en échange du silence que tu t'engages à garder sur tout ce qui me concerne. A présent, va...

Œtna attendit encore quelques instants, afin de se remettre de l'assaut qu'elle venait de subir ; et quand elle descendit, il aurait été impossible, même pour l'observateur le plus attentif, de soupçonner par quelles émotions poignantes elle venait de passer.

Un repas copieux était servi sur une table au milieu de laquelle était une large salière qui servait de ligne de démarcation entre les maîtres et les serviteurs ; d'un côté étaient le chevalier et Œtna, et au-dessous étaient assis Ermach, Linda et Béatrice.

Œtna et Henri causèrent des divers incidents qui avaient marqué leur voyage ; mais un silence presque absolu régna à l'autre bout de la table.

Dès que le souper fut terminé, chacun se leva et se retira dans son appartement respectif.

Mais, quoiqu'il n'eût pas dormi la nuit précédente, Henri de Brabant ne se sentait nulle envie de se coucher. Il ouvrit la fenêtre, et plongea ses regards dans la campagne que la lune éclairait de ses rayons. Il resta ainsi plus d'une hemi-heure, livré aux réflexions qui affluaient à son esprit. Il regrettait, en effet, la nécessité qui l'avait contraint de quitter Prague, sans avoir découvert le sort de ses deux pages, et aussi sans avoir

pu porter secours à la princesse Elisabeth. Tout en suivant le cours de ses pensées, l'idée lui vint qu'il n'avait point encore interrogé Ermach sur les mœurs, les occupations et les habitudes des habitants de la Maison Blanche.

Il se rappela que le page lui en avait parlé comme d'un lieu maudit, lorsqu'il l'avait prié de l'en arracher, et il était, d'ailleurs, convaincu qu'elle servait de quartier général aux chefs du tribunal de la statue de bronze. Sous l'empire de ces pensées, et cédant à une impulsion presque irrésistible, il résolut d'aller trouver Ermach, dût-il lui faire perdre quelques instants de sommeil, et comme un profond silence régnait dans l'auberge, il sortit tout doucement de sa chambre. Afin de ne troubler personne, il continua à avancer avec précaution, malgré l'obscurité.

Mais, en approchant de la chambre d'Ermach, le chevalier fut surpris d'en voir sortir un filet de lumière par l'entrebaillement de la porte ; il arriva, toujours avec précaution, jusque sur le seuil.

Là, il demeura saisi d'un indicible étonnement.

A côté du fauteuil où Ermach s'était jeté, épuisé par les fatigues de la journée, et où il avait été surpris par le sommeil, à côté de ce fauteuil, disons-nous, se tenait Œtna, droite et immobile.

Ses cheveux tombaient sur ses épaules, et d'une main elle portait une lampe qui éclairait son visage d'une pâleur cadavérique.

Le chevalier ne savait que penser, et il resta sur le seuil sans bouger et sans proférer une parole !

Œtna contempla durant près d'une minute le page plongé dans le sommeil : et puis, il sembla à Henri de Brabant qu'il s'opérait, tout à coup un changement effrayant dans ses traits, et qu'à sa pâleur glaciale succédait une expression de férocité diabolique.

Le chevalier sentit un frisson lui courir par tout le corps ; mais au même instant, le bras d'Œtna se leva au-dessus du page, un poignard brilla à la lueur de la lampe, et puis s'enfonça dans le cœur du malheureux jeune homme.

Henri poussa un cri, et se précipita dans la chambre.

XXXVI.

LE MEURTRE ET SES CONSEQUENCES.

La tête de Méduse se dressant devant Œtna ne lui aurait pas causé plus d'effet que n'en produisit sur elle la soudaine apparition de Henri de Brabant. Elle paraissait être changée en une statue, et ses traits conservaient l'expression de rage, d'horreur et de férocité que le chevalier avait d'abord remarqués.

Elle ne laissa point tomber la lampe, le bras qui la tenait élevée ne s'abaissa même pas, tandis que de l'autre elle serrait toujours le poignard. Pas un mot ne s'échappa de ses lèvres qui étaient aussi livides que ses

joues. Enfin, le sang reprit sa circulation dans ses veines, et il s'opéra, alors, chez elle une sorte de réaction.

Le chevalier secouant l'horreur et l'étonnement qui le paralysaient, lui arracha la lampe de la main, et s'avança vers le fauteuil où gisait Ermach. Mais tout secours était inutile : le coup avait été donné avec une telle force, et la place avait été si bien choisie, que le pauvre jeune homme avait expiré sans un soupir, sans un gémissement.

—Œtna, est-ce possible ? dit Henri de Brabant d'une voix à peine intelligible, en se détournant du cadavre pour regarder la coupable.

—Oh ! Dieu ! ayez pitié de moi ! s'écria Œtna en sortant de sa stupéfaction. Puis, se couvrant la figure avec ses mains, elle fondit en larmes.

—C'est horrible ! épouvantable ! dit Henri d'un ton lugubre et sombre. Je n'ose espérer que vous ayez eu pour commettre ce crime des motifs qui puissent le rendre moins odieux, non, c'est impossible !

—Et cependant j'en avais, j'ai une excuse ! cria Œtna en s'attachant aux paroles tombées des lèvres du chevalier, avec l'ardeur que met à s'accrocher à une branche celui qui tombe dans un précipice. Mais je ne puis vous demander de croire que je suis plus malheureuse que coupable, plus à plaindre qu'à blâmer, continua-t-elle d'une voix pleine d'angoisse : des circonstances se sont combinées pour me perdre dans votre estime, moi qui me serait peu inquiétée de l'opinion du monde, aussi longtemps que j'aurais pu compter sur votre amitié.

Et elle recommença à sangloter.

—Oui, Œtna, je voulais rester votre ami, dit Henri de Brabant. Mais que puis-je penser de vous, maintenant ? Rappelez-vous la scène du bosquet, près de Prague, et voyez ce que vous venez de faire encore.

—Oui, oui, mon Dieu ! vous avez raison, mais ne me torturez pas ! s'écria-t-elle en tombant à genoux et en tendant vers lui des mains suppliantes. Ecoutez-moi, écoutez-moi une seconde, je vous en conjure ! Je sais que je perdrai votre amitié, que je vais vous quitter pour ne jamais vous revoir ; mais je ne veux pas que vous croyiez que j'ai commis ce meurtre de sang-froid ! Non, j'ai été provoquée, et je n'ai frappé ce jeune homme que parce que j'ai voulu me sauver de l'abîme où il voulait me jeter.

—Mais ces motifs qui vous ont poussé.....

—Ce serait une longue histoire, trop longue pour que je vous la dise en ce moment, répliqua Œtna. D'ailleurs, ajouta-t-elle en se relevant brusquement, je vois que je suis perdue dans votre opinion, et qu'il ne me reste plus qu'à vous dire adieu pour toujours.

Elle prononça ces paroles d'une façon si étrange et si ambiguë que le chevalier s'imagina qu'elle ne parlait et n'agissait ainsi que pour mieux dissimuler quelque intention sinistre.

—Le temps se passe, dit Henri ; voici un meurtre dont il faudra rendre compte, et je ne désire ni vous accuser ni attirer les soupçons sur moi-même.

—Fasse Dieu que vous ne soyez pas soupçonné ! s'écria Œtna avec une ferveur dont le chevalier fut touché, car il s'aperçut que cette femme étrange l'aimait avec une sincérité, un dévouement qui dominaient chez elle tout autre sentiment. Non.... non, s'écria-t-elle, fussiez-vous l'assassin, je me livrerais pour vous sauver !

—Mon Dieu ! comment tant de générosité peut-elle se concilier avec un crime pareil ! exclama Henri qui ne put s'empêcher de jeter sur elle un regard de pitié et de commisération.

—Oh ! vous me plaignez ? s'écria-t-elle avec un élan de joie soudain : donc vous ne me haïssez pas, vous ne m'abhorrez pas tout à fait ?

—Non, madame, répondit le chevalier ; je n'ai envers vous aucun sentiment d'amertume, mais je gémis sincèrement sur le dessein qui vous condamne à commettre de pareils actes. Croyez que je ne suis pas insensible à l'intérêt que vous me témoignez, et qui ressort de chacune de vos paroles, de chacun de vos mouvements. Mais je dois de nouveau appeler votre attention sur le sujet qui devrait seul vous occuper, car le temps s'écoule, et vous n'avez encore pris aucun parti.

—Voulez-vous vous laisser guider par moi? demanda Œtna avec rapidité.

—Je ne puis vous promettre cela, répondit Henri : car, en supposant que vous soyez victime de circonstances irrésistibles, en admettant, dis-je, que votre destinée vous condamne à une existence aussi fatale pour vous-même qu'elle l'est pour les autres, je ne puis permettre que vous vous exposiez aux conséquences du crime que vous venez de commettre. A cause de Zitzka qui s'intéresse à vous, à cause de votre sœur qui vous aime si profondément, je ne vous abandonnerai pas à votre sort. Si odieux que soit ce crime, je n'ai de force que pour vous plaindre.

—Henri, dit Œtna d'une voix émue et en baissant les yeux, je vous remercie sincèrement, oh ! bien sincèrement de tant de bonté. Mais, veuillez écouter patiemment ce que je vais vous dire. Cacher la tragédie qui s'est accomplie ici serait impossible,—car, parvint-on à faire disparaître le cadavre, il resterait tout ce sang qui inonde le parquet. Il est donc nécessaire de l'avouer franchement, ouvertement.

—Mais les conséquences, Œtna... les conséquences ! s'écria Henri avec agitation.

—Ne craignez rien, répondit-elle en osant regarder le chevalier, je vous assure que, quel que soit le danger qui me menace, je saurai m'y soustraire, et je vois même déjà comment je sortirai des difficultés dans lesquelles mon aveu va me plonger. Vous voyez donc que, pour que le soupçon ne tombe pas sur des innocents, il faut que la vérité soit dite tout de suite, ajouta Œtna avec résolution : et d'ailleurs, c'est le seul moyen de vous éviter de sérieux ennuis, à vous et aux autres.

—C'est-à-dire que vous allez vous sacrifier pour que je sois à l'abri du

soupçon, et que je n'aie pas à devenir votre complice en cachant ce crime ? dit Henri.

—Ce n'est pas de la générosité de ma part, répliqua Œtna, puisque je suis seule coupable.

—C'est possible, exclama le chevalier qui ne put réprimer un sentiment d'admiration pour cette femme, qui, au milieu de sa situation si effroyable, lui donnait des preuves aussi évidentes de son dévouement. Mais, ajouta-t-il, êtes-vous aussi sûre que vous le dites d'échapper aux châtiments des lois ?

—Oui, répondit Œtna. Mais, si le secours sur lequel je compte me manquait, eh bien, vous serez libre, chevalier, d'ordonner au nom du général Zitzka qu'on me relâche.

—Qu'on vous relâche ! répéta Henri de Brabant en la regardant avec étonnement. Et de quel droit....

—Ecoutez, dit Œtna en posant ses doigts sur son bras, afin d'obtenir toute son attention. Dans quelques heures, cet hôtel sera occupé par les magistrats et la force armée. Or, tout ce district est au pouvoir des Taborites, et l'officier de garde obéira promptement à l'ordre que vous lui donnerez d'ouvrir les portes de ma prison et de me laisser fuir.

—Mais pourquoi m'obéirait-il ainsi ? demanda le chevalier de plus en plus étonné. Où est donc le talisman qui opérera ce miracle ?

—Là ! dit Œtna en indiquant du doigt la bague que Zitzka avait donnée à notre héros.

—Ah ! exclama Henri, surpris de ne s'être pas rappelé le joyau dont il avait déjà lui-même éprouvé l'influence.

—Vous comprenez, reprit Œtna, que je ne continuerai pas plus loin mon voyage dans votre société ; je n'aurai pas la cruauté de m'imposer à vous maintenant, et, d'ailleurs, en supposant que j'échappe aux officiers de la justice, je ne serai plus qu'une fugitive sur la terre.

—Je ne sais, dit le chevalier, mais il me semble que je commets une lâcheté en vous abandonnant ainsi.

—En vous opposant à ma résolution, vous ne feriez que vous plonger dans des difficultés inextricables, répliqua Œtna. Ainsi donc, adieu, adieu pour longtemps, peut-être pour toujours.

—Mais vous n'allez pas rester ici, dit Henri en jetant un regard d'effroi vers le cadavre qui s'était affaissé et qui baignait dans le sang.

—Je sortirai quelques minutes après vous, répliqua Œtna ; et puis, l'alarme se répandra dans la maison, et je dirai que le coupable, c'est moi.

—Mais ne vaudrait-il pas mieux fuir ? Ne serait-ce pas plus sage ? s'écria le chevalier avec véhémence.

—Et vous laisser peut-être soupçonner ? répondit Œtna. Non, non, mon parti est pris. A présent, laissez-moi, laissez-moi !

En parlant ainsi, elle saisit la main de Henri, la serra un instant dans les siennes, et puis lui fit signe de se retirer.

Il jeta sur elle un dernier regard, plein d'une immense compassion ; et, après une seconde d'hésitation, il regagna tout doucement sa chambre.

tna se trouva, alors, seule avec le cadavre de sa victime.

XXXVII.

COMMENT ŒTNA TINT SA PAROLE.

Une demi-heure s'écoula, et durant cet intervalle, un profond silence régna dans l'hôtel : soudain, l'aubergiste et sa femme furent réveillés en sursaut par des coups répétés frappés à la porte de leur chambre. Le mari se dressa sur le coude et demanda qui osait ainsi venir les troubler dans leur repos. En attendant la voix d'une femme lui répondre, il ordonna à sa chère moitié de se lever et de voir de quoi il s'agissait.

La digne femme obéit ; et en ouvrant la porte, elle recula d'étonnement et de terreur à la vue d'Œtna qui se tenait dans le passage, les cheveux en désordre, le visage affreusement pâle, et à laquelle les rayons de la lampe qu'elle tenait à la main donnaient l'apparence d'un spectre.

—Au nom de la sainte Vierge ! qu'est-ce qu'il y a ? demanda l'hôtesse avec épouvante.

—Dites à votre mari de se lever et de me suivre, répliqua Œtna. Vous l'accompagnerez, ajouta-t-elle.

Il y avait quelque chose en elle qui ne permettait pas de répliquer : l'hôtelier et sa femme se vêtirent à la hâte, tout en se demandant pourquoi on les dérangeait ainsi à une heure du matin, et n'osant cependant faire de conjectures, tellement ils étaient alarmés.

—Allons dépêchez-vous, dit Œtna, du corridor où elle attendait.

—Nous voici, madame, dit l'aubergiste en arrivant, suivi de sa moitié. Au nom du ciel ! qu'est-ce qu'il y a ? Les voleurs se seraient-ils introduits dans l'hôtel ?

—Silence... et venez vite, dit Œtna en les précédant le long du corridor, vers la chambre d'Ermach.

Elle entra dans cette chambre, s'avança vers le fauteuil au-dessus duquel elle éleva la lampe, fit signe à l'aubergiste et à sa femme d'approcher, et puis, comme ils reculaient d'horreur à la vue du cadavre, elle s'écria :— C'est moi qui l'ai tué !

—Vous ! impossible, madame ! exclama l'hôtelier dont la première pensée fut de croire que l'effroi lui avait tourné la tête.

—O ciel ! un meurtre, et dans notre maison ! dit la femme en joignant les mains avec angoisse. Puis, cédant soudainement à la terreur, elle s'enfuit dans le corridor en poussant des cris perçants.

L'alarme fut bientôt dans la maison ; les domestiques, hommes et femmes, se précipitèrent hors de leurs chambres, à demi nus, croyant que la mai-

son était en feu. Mais ils ne tardèrent pas à connaître la vérité, et comme Œtna continuait à se dire coupable, on finit par la saisir, puis on la conduisit dans sa chambre où l'on résolut de la garder jusqu'à l'arrivée des autorités.

Mais comment décrire les sentiments de Linda et de Béatrice, lorsqu'elles surent de quoi leur maîtresse était accusée ! elles coururent la rejoindre, et quand elles virent qu'il n'y avait plus de doute à avoir, elles s'abandonnèrent à un chagrin qu'Œtna eut bien de la peine à calmer.

Pendant ce temps, l'hôtelier allait à la porte de Henri de Brabant, lui disait, avec des paroles entrecoupées, ce qui venait de se passer ; et ensuite courait à celle de Blanche recommencer ses lamentations. Un homme fut placé sous les fenêtres de l'appartement d'Œtna, afin de l'empêcher de s'échapper s'il lui en prenait envie, et un autre fut mis en sentinelle dans le corridor.

Nous ne chercherons pas à dire quels furent les sentiments du chevalier et de Blanche, durant cette nuit affreuse. Le soir, après avoir fermé soigneusement sa porte, Blanche avait ôté son armure, et s'était endormie doucement, heureuse des douces paroles que lui avait dites le chevalier ; et lorsqu'on la réveilla pour lui annoncer qu'un meurtre venait d'être commis, elle ne pouvait pas en croire ses oreilles.

Quand, enfin, il ne fut plus permis de douter, un frisson d'horreur lui courut par tout le corps, et elle se cacha la figure dans ses mains, comme pour se soustraire à quelque objet hideux. Elle pleura comme si Œtna eût été sa sœur ; et puis, cédant à un pieux sentiment, elle descendit de son lit, s'agenouilla et pria longtemps avec ferveur pour celle qui s'était montrée pour elle bonne et généreuse.

Le jour luit enfin, et avec les premiers rayons du soleil arrive un détachement de soldats taborites. Il y en avait douze, conduits par un officier, et accompagnés du magistrat du canton, homme vénérable à barbe blanche, et que l'on savait très-dévoué à Zitzka.

Tout le monde dans l'auberge était debout. Œtna, prisonnière dans sa chambre, n'avait pas eu de mal à persuader à ses deux suivantes qu'elle était plus à plaindre qu'à blâmer ; dans la salle en bas, Henri et Blanche causaient à voix basse.

A l'arrivée du magistrat et des soldats, on posta des sentinelles aux endroits mêmes où l'aubergiste avait placé ses hommes, et l'officier de justice se rendit dans la chambre où avait été commis le meurtre. Là, il fit une description exacte de l'état dans lequel était le cadavre, et ce devoir accompli, il se fit conduire à l'appartement où la coupable était enfermée.

En arrivant à la porte d'Œtna, le vénérable magistrat s'arrêta un moment ; et, se tournant vers ceux qui le suivaient, il leur dit : — J'entrerai seul chez celle qui a commis un acte si étrange et si inexplicable. Péné-

trer plusieurs chez elle ne servirait qu'à ajouter inutilement à l'angoisse qu'elle doit ressentir ; et comme la justice aura son cours naturel, il ne serait ni délicat ni humain de la torturer d'avance en la rendant un objet de curiosité.

Tout le monde recula, et le magistrat entra seul dans la chambre.

Œtna était assise et plongée dans une profonde et mélancolique rêverie ; ses deux suivantes, debout à côté d'elle, la contemplaient tristement. Elle était négligemment vêtue, et ses longs cheveux dénoués tombaient sur ses épaules et jusqu'à sa ceinture. Une lumière étrange brillait dans ses yeux, faisant ressortir davantage la pâleur livide de son visage. Il était évident qu'elle était tout occupée à méditer un plan, et qu'elle en pesait les chances bonnes et mauvaises.

Mais quand la porte s'ouvrit et le magistrat entra, Œtna devina immédiatement, à son air vénérable, qui il était ; et se levant de son siége, elle l'accueillit avec respect et déférence.

—Madame, dit le vieillard ému jusqu'aux larmes à la pensée qu'une femme si jeune, si belle, pût être si coupable, madame, est-il vrai que vous avez avoué avoir commis un crime dont l'idée seule fait frémir ?

—C'est cette main qui a frappé le coup, Monsieur, répondit Œtna en étendant le bras droit ; et je m'accuse pour que le soupçon ne tombe pas sur un innocent. Autrement, il m'eût été facile de fuir.

—Mais il faut que la provocation ait été horrible, madame, pour vous avoir poussée, vous d'un âge si tendre et d'un esprit élevé, à commettre un acte pareil ? dit le magistrat avec douceur.

—Oui, oh ! oui ! exclama Œtna avec énergie.

—Il faut qu'elle ait été bien grande, en effet, dit Linda en pleurant, pour avoir poussé notre maîtresse à une telle extrémité.

—Oh ! monsieur, épargnez-la ! s'écria Béatrice en sanglotant.

—Jeune filles, votre attachement pour votre maîtresse vous honore et prouve en sa faveur. Mais ce n'est pas à moi qu'il appartient de faire grâce ou de punir : en attendant, madame, ajouta-t-il en se tournant vers Œtna, il faut vous préparer à m'accompagner.

—Sitôt ? s'écria-t-elle. Oh ! monsieur, je vous en supplie, attendez un peu. J'avais rendez-vous à cet hôtel, aujourd'hui, avec une parente, la seule que je possède au monde, et si vous ne cédez pas à ma prière, je serai peut-être condamnée à ne la revoir jamais.

—Et cette parente,... qui est-elle ? demanda le magistrat.

—Ma sœur, monsieur,.... ma sœur, répondit Œtna, les yeux pleins de larmes.

—Mais son nom,..qui est-elle ? demanda le magistrat ; car je suis tenu de consigner toutes ces particularités dans mon rapport.

—Elle est connue sous le nom de Satanaïs, répliqua Œtna.

—Satanaïs..quoi ! cette dame mystérieuse qu'aime et protége le glo-

rieux Zitzka, le capitaine général des Taborites ? s'écria le magistrat, qui, alors, contempla Œtna avec plus d'intérêt, de curiosité et de pitié.

—Je suis effectivement la malheureuse sœur de Satanaïs, répliqua Œtna.

—Si grande que fût ma sympathie pour vous, madame, dit l'officier de justice, elle l'est maintenant bien davantage encore ; car je sais que les guerriers taborites révèrent et honorent votre sœur Satanaïs, et à cause d'elle, je ferai tout mon possible pour vous être utile.

—Mille remerciments, monsieur, pour la générosité que vous me témoignez. La seule faveur que je vous demande, c'est d'attendre ici encore trois ou quatre heures, afin de ne pas manquer le rendez-vous que m'a donné ma sœur, il y a quelques jours.

—Soit, dit le magistrat : je donnerai l'ordre à la sentinelle qui est dans le corridor de laisser entrer et sortir librement ceux qui se présenteront pour vous voir.

Après avoir ainsi parlé, le magistrat s'inclina et sortit.

Mais à peine la porte s'était-elle fermée derrière lui que le visage d'Œtna s'illumina d'une joie et d'un triomphe indescriptibles ; et se tournant vers Linda et Béatrice, elle leur dit avec animation :—Allons, mes fidèles, prêtez-moi votre attention, tandis que je vous expliquerai ce que j'ai résolu de faire.

XXXVIII.

LA PREMIERE SENTINELLE.

Nous ne raconterons pas dans ses détails la conversation qui eut lieu entre Œtna et ses suivantes : il nous suffira de dire que celles-ci approuvèrent le plan que leur exposa leur maîtresse, et qu'elles se mirent immédiatement à l'œuvre.

Dès qu'elles furent bien convenues de tout, Linda frappa à la porte, qui était fermée en dehors par une barre. La sentinelle qui était de garde dans le corridor s'empressa d'ouvrir, et en voyant la jeune fille, il lui dit : —bonjour, mam'zelle.

—Vous me connaissez, mon ami ? demanda Linda.

—Qui donc ayant vu votre joli minois pourrait l'oublier ? dit le soldat d'un ton jovial, mais respectueux. On peut dire la même chose de votre sœur Béatrice, ajouta-t-il. Mais comment se fait-il que vous soyez avec cette dame qu'on m'a donné mission de garder ?

—Ne savez-vous donc pas qu'Œtna est la sœur de Satanaïs ? demanda Linda en baissant la voix et en fermant la porte derrière elle.

—Il m'a semblé que le magistrat a dit quelque chose comme cela à notre officier, répliqua le Taborite; mais je n'y ai pas fait grande attention, d'autant plus que j'ignorais complètement que Satanaïs eût une sœur.

—C'est poutant vrai, dit Linda. Mais où donc nous avez-vous connues, moi et Béatrice ?

—Je faisais partie de l'armée qui était campée, il y a quelques semaines, à une journée d'ici, répondit le soldat ; et je n'ai pas manqué d'occasion de vous voir en compagnie de Satanaïs, quand elle venait s'asseoir devant la tente de Zitzka. A présent que j'ai répondu à vos questions, est-ce que vous n'allez pas me raconter quelques particularités sur cette déplorable affaire ?

—J'ai peu de chose à vous dire que vous ne sachiez sans doute déjà, dit Linda, si ce n'est que ma chère maîtresse avait été provoquée par une insulte qu'elle ne pouvait tolérer.

—Vous appelez Œtna votre maîtresse ? observa le Taborite : avez-vous donc quitté le service de Satanaïs ?

—Oui, Béatrice et moi sommes maintenant attachées à Œtna, répondit Linda ; vous pouvez imaginer combien nous sommes malheureuses de ce qui est arrivé.

—Je le comprends..Mais cette Œtna..est-ce qu'elle ressemble à sa sœur Satanaïs ?

—Vous en jugerez par vous-même, mon ami, dit Linda : je vais rentrer dans la chambre sous prétexte de prendre quelque chose, et je laisserai la porte entr'ouverte, de manière à ce que vous puissiez voir votre prisonnière.

—Merci ! exclama le Taborite : cela me sera d'autant plus utile que le magistrat m'a donné l'ordre de laisser entrer et sortir tous ceux qui se présenteraient, à l'exception bien entendu d'Œtna elle-même.

—Eh bien, tenez vos yeux ouverts, dit Linda, car je vais entrer dans la chambre.

En parlant ainsi, Linda ouvrit la porte toute grande, s'avança dans la pièce, échangea rapidement un regard avec Œtna,—et ayant pris un mouchoir de poche sur la table de toilette, revint dans le corridor et tira de nouveau la porte derrière elle.

—Eh bien, êtes-vous satisfait ? demanda-t-elle au Taborite.

—Oh ! qu'elle est donc belle ! s'écria le soldat avec enthousiasme. Puis, sa figure prit tout à coup une expression de détresse : Qui aurait cru, dit-il, qu'une femme comme elle fût capable d'un pareil crime !

Ne la jugez pas avant de connaître toutes les circonstances de cette déplorable affaire, s'écria Linda d'un ton suppliant. Mais dites-moi, continua-t-elle en changeant de ton, trouvez-vous qu'il y ait de la ressemblance entre Œtna et Satanaïs ?

—De la ressemblance ! répéta le Taborite..dans un sens, il y en a une grande : c'est la même taille, les mêmes traits, les mêmes yeux ; mais l'une est fille des ténèbres, et l'autre de la lumière.

—Dites-moi, mon ami, demanda Linda, combien de temps serez-vous de garde dans le corridor ?

—Dans une heure, je serai relevé par un de mes camarades, répliqua la sentinelle. Mais pourquoi cette question ?

—Un simple sentiment de curiosité, répondit Linda. Mais vous direz bien à votre successeur combien Œtna est différente de sa sœur Satanaïs,—car je ne viendrai pas faire voir ma maîtresse, chaque fois qu'on changera les sentinelles.

—Assurément non, ma jolie fille, et ce ne serait pas agréable pour Œtna. Je recommanderai à mon camarade de laisser entrer et sortir tout le monde, excepté une certaine dame, qui est comme cela et comme cela, enfin, suffit ; Œtna, c'est Satanaïs, avec des cheveux dorés et une peau blanche comme le lis. Avec cela, il n'y a pas moyen de s'y tromper.

—Parfait ! exclama Linda ; ne manquez pas de donner cette explication à votre camarade.

Après avoir ainsi parlé, Linda traversa le corridor et entra dans la chambre qui lui avait été assignée, à elle et à Béatrice, la veille, à leur arrivée dans l'auberge.

Elle revint au bout de quelques minutes, ayant sur le bras divers vêtements ; et, après avoir encore échangé quelques mots avec la sentinelle, elle rentra dans la chambre d'Œtna.

(*A continuer.*) LOUIS BAILLEUL.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE.

Légende du mois.

CANADA :—Lettre de Pie IX au Comité des Zouaves pontificaux.—Décret de la S. C. de l'Index et Lettre pastorale de Mgr. de Montréal au sujet de l'Institut Canadien.—Adresse du Clergé de Québec à Mgr. l'Archevêque.—La Religieuse de Cracovie.

ROME :—Le Comte G. Mastaï Feretti.—Visite de Pie IX à l'*Emporium*.—Notre-Dame-des-Neiges.—Béatification du V. Louis Grignon de Montfort.—Cause du V. J. B. de la Salle.—Missions du Pôle-Nord.

FRANCE :—Le Sénatus-Consulte.—Amnistie du 15 Août.—Voyage de l'Impératrice.—Maladie de l'Empereur.—Le Général Le Bœuf.

PRUSSE :—Le chancre de l'Europe.

I.

SEPTEMBRE, le septième mois de l'année martiale, est devenu, depuis la réforme grégorienne, le neuvième de l'année.

De tous les mois, il est celui qui donne le plus de fruits ; la plupart de ceux qui se conservent pour l'hiver se recueillent en septembre.

Le 8, on fête la Nativité de Notre-Dame, ce jour fortuné où pour la première fois après la faute originelle, on vit la joie briller au front de l'Univers, où les bienheureux habitants de la Cité céleste tressaillirent d'allégresse sur les saintes montagnes, où un rayon d'espérance descendit dans l'obscure prison où les justes de l'Ancien Testament gémissaient en attendant avec la plus vive impatience l'heure de la Rédemption. Voici, entendait-on répéter en tous lieux, voici la verge mystique qui bourgeonne et qui est prête à donner sa fleur ; voici l'étoile propice qui brille au firmament ; voici la blanche aurore qui annonce sûrement le plus heureux des jours.

Le Dimanche qui suit, est la Fête patronale de la paroisse de Notre-Dame de Ville-Marie.

Le 10, on invoque saint Nicolas Tolentino contre le rhumatisme, parce qu'un vieux dicton populaire assure que le 10 septembre donne des douleurs.—*Denus fort mala membris.*

Le 14, Exaltation de la Sainte Croix, est une des fêtes de la *Propagation de la Foi.*

A la Sainte Croix
On serre les noix,

Est encore un vieux dicton.

Le 16, jour de saint Lambert, il est permis de prendre toute place un moment délaissée ; on s'excuse par ce vieil adage :

Le jour qui fête Saint Lambert,
Qui quitte sa place, la perd.

Il y a dans ce mois encore d'autres bonnes fêtes : St. Mathieu, St. Maurice, Notre-Dame-de-la-Merci, St. Côme et Saint Damien.

On disait de ces deux saints un peu négligés par les docteurs de nos jours :

Servez Saint Côme et Saint Damien
Vous vous porterez toujours bien.

Il paraît hors de doute qu'il y avait moins de maladies graves, quand les médecins fêtaient leurs saints patrons. Ils trouvent peut-être quelque profit à se passer d'eux ?

Septembre se clôt avec St. Michel, le prince des Archanges, et St. Jérôme l'une des plus hautes gloires de l'Eglise latine.

II.

A part les voyages du Gouverneur Général, dans les Provinces du Golfe, ceux des ministres dans le Saguenay et l'arrivée du prince Arthur, les nouvelles politiques font à peu près défaut : les nouvelles religieuses offrent ce mois un plus grand intérêt.

Nous enrégistrons avec bonheur la lettre que Sa Sainteté a adressée au comité canadien des Zouaves Pontificaux, comme un monument de leur dévouement et de leur zèle aux intérêts du Saint Siége.

DILECTIS FILIIS

Præsidi et Consilio Marianapoli instituto militibus sanctæ sedi comparandis. Marianapolim, Montreal (Canada.)

Pius P. P. IX.

Dilecti filii salutem et Apostolicam Benedictionem. Adeo preclara evasit fidei vestræ ac devotionis Sanctæ Sedi fama, adeo celebrata fuerunt ubique filiorum hujus terræ religiosus ardor et gesta, tot laudibus Canadensium in Nos studia extulere scriptores, ut illustrium horum factorum memoria passim ab ephemeridibus et historia vulgata tutius ad futuras ætates transitura videatur, quam si marmori et æri commissa fuisset. Nihilo tamen minus acceptissimum habuimus oblatum a vobis commentarium, sive uti novum obsequii testimonium, sive uti commemorationem eventus gloriosi vobis, nobisque jucundissimi, sive demum uti significationem egregiam constantis, quocumque in discrimine, propensissimæ voluntatis vestræ erga hanc Apos-

tolicam Sedem. Pergratum itaque ob volumen exhibitum, et multo magis ob impensissimum affectum vestrum, vobis profitemur animum; paremque merita mercedem vobis ab Illo ad precamur, qui minima quæque officia centuplo rependere præmia consuevit. Ejus vero favoris auspisem et paternæ benevolentiæ pignus vobis et patriæ vestræ Benedictionem Apostolicam peramenter impertimus.

Datum Romæ Apud S. Petrum die 17 Julii 1869.
Pontificatus Nostri anno XXIV.

Voici la traduction :

A NOS BIEN-AIMES FILS

Le président et les membres du Comité organisé à Montréal dans le but de procurer des soldats pour le Saint Siége.

PIE IX PAPE.

Bien aimés-Fils, salut et Bénédiction Apostolique.

Tel a été le retentissement de votre foi et de votre dévouement au Saint Siége, telle est la célébrité que les enfants de votre pays se sont acquise par leur ardeur religieuse et leur noble conduite, tels sont les éloges dont les écrivains catholiques ont comblé le zèle des Canadiens pour notre personne que le souvenir de ces belles actions, consignées dans les feuilles publiques et les documents de l'histoire, semble devoir passer aux âges futurs plus sûrement que si elles étaient gravées sur l'airain et le marbre. Néanmoins Nous avons reçu avec la plus grande joie le volume que vous Nous avez offert; Nous y avons vu une nouvelle preuve de votre attachement, en même temps que le souvenir d'un événement aussi glorieux pour vous, que joyeux pour Nous, et de plus la marque signalée d'une constance à toute épreuve dans votre dévouement inaltérable envers ce Siége Apostolique.

Nous vous exprimons donc Notre bien vive reconnaissance et pour l'offrande du volume, et bien plus encore pour les généreux sentiments qui l'ont accompagnée, et Nous demandons pour vous à Celui qui paie au centuple le plus léger bienfait, de vous accorder une récompense égale à vos mérites. Comme présage de cette faveur, et comme gage de Notre affection paternelle, Nous vous accordons de tout Notre cœur à vous et à votre patrie la Bénédiction Apostolique.

Donné à Saint Pierre de Rome, le 17 Juillet de l'an 1860, de Notre Pontificat le 24ème.

Signé : PIUS P. P. IX.

(*Minerve.*)

Deux autres documents méritent ici leur place à cause de leur importance.

Le premier est un Décret de la S. Congrégation de l'Index portant condamnation de l'*Annuaire de l'Institut Canadien pour* 1868, et la lecture du 17 décembre de la même année, qui s'y trouve jointe.

Le second est la Lettre pastorale de Mgr. de Montréal à ses diocésains qui fait connaître la décision de la Sainte Congrégation. Espérons que cette parole émanée de la plus haute autorité du diocèse et de l'église, fera rentrer en eux-mêmes les membres de l'Institut qui sont de bonne foi et qui doivent aujourd'hui comprendre qu'il est, pour eux, dangereux de faire partie d'une Association, dont les doctrines sont condamnées par l'autorité sainte à laquelle ils en ont eux-mêmes appelé. Bien des subterfuges peut-être seront inventés par ceux qui veulent se maintenir dans les conditions du passé ; mais que les hommes de foi ne l'oublient pas, ces subterfuges ont toujous été les armes du schisme et de l'hérésie ; la soumission simple et sans réticence est la seule digne d'un véritable enfant de l'Eglise.

Nous rapportons ici le texte latin du décret, suivi de la lettre pastorale de Mgr. Bourget.

" Illme ac Rme Dne,

" Cum in generali Congregatione S. R. et U. I. habita feria IV die 7 curr. Emi, ac Rmi. Generales Inquisitores jamdiu motam de Instituto Canadensi controversiam ad examen revocassent, singulis mature ac diligenter expensis, A. Tuæ significandum voluerunt, rejiciendas omnino esse doctrinas in quodam annuario, quo dicti Instituti acta recensentur, contentas, ipsasque doctrinas ab eodem Instituto traditas prorsus reprobandas. Animadvertentes insuper laudati Emi. ac Rmi. Patres valde timendum esse ne per hujusmodi pravas doctrinas Christianæ Juventutis institutio et educatio in discrimen adducatur, dum commendandum expresserunt zelum ac vigilantiam a Te hucusque adhibitam, excitandam eamdem A. Tuam jusserunt, ut una cum tuæ Diœceseos clero omnem curam conferas, ut catholici ac præsertim juventus a memorato Instituto, quousque perniciosas doctrinas in eo edoceri constiterit, arceantur. Dum vero laudibus prosequuti sunt alteram Societatem *Institutum Canadense. Gallicum* nuncupatam, nec non Ephemeridem dictam *Courrier de St. Hyacinthe* utramque, fovendam adjuvandamque mandarunt, ut ita iis damnis ac malis remedia quærantur, quæ ex alio præfato Instituto haud dimanare non possunt. Quod A. Tuæ pro mei muneris ratione communicans omni cum observantia maneo.

" Romæ ex Æd. S. C. de P. F. die 14 Julii 1869.

ANNONCE *à faire au prône dans toutes les églises du Diocèse de Montréal où se fait l'office public le Dimanche qui aura été fixé par l'Administrateur, par ordre de Mgr. l'Evêque de Montréal, dans sa lettre circulaire en date du* 16 *Juillet* 1869.

" Vous n'avez pas oublié, N. T. C. F., les Lettres Pastorales que Nous

vous adressâmes, le 30 Avril 1858, pour vous faire comprendre l'obligation que vous impose la Religion de ne pas lire des livres défendus par l'Eglise, de ne pas vous abonner à des journaux professant de mauvais principes et de ne pas assister à des discours qui seraient impies ou irréligieux.

" A cette époque, comme vous en avez sans doute conservé la mémoire, Nous fûmes dans la triste nécessité de signaler à votre attention l'*Institut Canadien* comme dangereux à votre foi, et de vous signifier que vous ne pouviez en conscience en faire partie.

" Quelques-uns des membres de cet Institut, croyant que Nous les traitions avec une sévérité outrée, en appelèrent au St. Siége, il y a environ quatre ans, pour se plaindre de notre conduite à leur égard, et demander à être traités comme les autres enfants de l'Eglise qui peuvent, quand ils le veulent, approcher des Sacrements.

" La Sacrée Congrégation chargée par N. S. P. le Pape d'examiner cette grave question, vient de donner sa réponse ; et Nous Nous empressons de vous la transmettre.

" Voici la traduction fidèle du texte latin qui Nous a été adressé :

" Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

" Les Eminentissimes et Révendissimes Inquisiteurs Généraux dans une Congrégation Générale de la Sainte Inquisition Romaine et Universelle, tenue mercredi, 7e jour du présent mois, ayant soumis à l'examen la difficulté soulevée depuis longtemps à l'égard de l'Institut Canadien, toutes choses ayant été mûrement et soigneusement examinées, ils ont voulu qu'il fût signifié à Votre Grandeur que les doctrines contenues dans un certain Annuaire dans lequel sont enrégistrés les actes du dit Institut devaient être tout à fait rejetées, et que ces doctrines enseignées par le même Institut devaient elles-mêmes être réprouvées. Les susdits Eminentissimes et Révérendissimes Pères remarquant de plus qu'il était fort à craindre que, par de telles mauvaises doctrines, l'instruction et l'éducation de la jeunesse chrétienne ne tombassent en péril, ils ont exprimé qu'il fallait louer votre zèle et la vigilance dont vous avez usé jusqu'à présent, et ils ont ordonné que Votre Grandeur elle-même devait être exhortée à s'entendre avec le Clergé de votre Diocèse, pour que les Catholiques, et surtout la jeunesse, soient éloignés du susdit Institut tant qu'il sera bien connu que des doctrines pernicieuses y sont enseignées. Mais ils ont en même temps donné des louanges à une autre société, appelée *Institut Canadien-Français*, ainsi qu'au journal nommé *Courrier de St. Hyacinthe ;* et ils ont ordonné que l'un et l'autre fussent favorisés et aidés pour chercher ainsi à apporter remède aux dommages et aux maux qui ne peuvent que résulter de l'autre susdit Institut."

" Telles sont les instructions du St. Office qui nous ont été communiquées par Son Excellence Mgr. Siméoni, Secrétaire de la S. C. de la Propagande, le 14 Juillet courant.

" Nous devons en même temps, N. T. C. F., porter à votre connaissance un autre fait très-important. C'est que l'*Annuaire de l'Institut Canadien pour* 1868, *célébration du* 24*e anniversaire de l'Institut Canadien le* 17 *Décembre* 1868, *Condamné par un décret du St. Office en date du* 7 *Juillet courant*, a été mis, le 12 de ce même mois, par la S. C. de l'Index, au nombre des livres défendus. Notre S. P. le Pape a approuvé ce décret le 16 courant et a ordonné qu'il fût promulgué.

" En mettant cet écrit au nombre de ceux dont la lecture est interdite à tout le monde, la Sacrée Congrégation de l'Index donne un sérieux avertissement qui mérite, N. T. C. F., toute votre attention ; et l'approba-

tion du Vicaire de Jésus-Christ dont ce Décret est revêtu doit vous faire songer aux paroles que Notre Seigneur a laissées dans son Evangile : *Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise.*

" En conséquence, dit cette Sacrée Congrégation, personne, quels que soient son rang et sa condition ne peut ni publier, ni lire, ni garder le dit ouvrage condamné et proscrit en quelque lieu qu'il soit, ou en quelque langue qu'il ait été publié ; mais il doit le remettre entre les mains des Evêques ou Inquisiteurs sous les peines portées par les règles de l'Index des livres défendus." (Décret de la S. C. de l'Index, 12 Juillet 1869)."

" Ainsi, N. T. C. F., deux choses sont ici spécialement et strictement défendues, savoir 1o de faire partie de l'Institut Canadien, tant qu'il enseignera des doctrines pernicieuses, et 2o de publier, retenir, garder, lire l'*Annuaire* du dit Institut pour 1868. Ces deux commandements de l'Eglise sont en matière grave, et il y a par conséquent un grand péché à les violer sciemment. En conséquence celui qui persiste à vouloir demeurer dans le dit Institut, ou à lire ou seulement garder le susdit *Annuaire* sans y être autorisé par l'Eglise, se prive lui-même des Sacrements, même à l'article de la mort, parce que, pour être digne d'en approcher, il faut détester le péché qui donne la mort à l'âme et être disposé à ne plus le commettre.

" Telles sont les règles importantes que vous trace le St. Siége lui-même dans l'unique intérêt du salut éternel de vos âmes. Nous Nous sommes empressé de vous les faire connaître, afin que, dans ce saint temps de Jubilé, pendant lequel les confesseurs jouissent de pouvoirs extraordinaires pour la réconciliation des plus grands pécheurs, vous puissiez mettre ordre aux affaires de votre conscience dans la pensée que, pour beaucoup d'entre vous, ce Jubilé sera le dernier qu'il leur sera accordé de faire. Vous ferez donc toutes choses pendant ce saint temps, comme si vous étiez sur votre lit de mort. Oh ! qu'alors l'on voit les choses d'un tout autre œil que pendant la vie !

" Nous ne cessons de conjurer le Père des miséricordes de vous accorder son puissant secours, avec lequel vous ferez courageusement tous les sacrifices qu'il attend de vous tous. De votre côté, priez pour Nous, N. T. C. F., afin que le Seigneur daigne Nous accorder, dans son infinie bonté, la grâce de faire en toutes choses sa sainte et adorable volonté. Notre plus grand désir est de vous revoir après la célébration du Concile, comblés de dons célestes, afin de travailler tous ensemble, avec plus de ferveur que jamais, à la sanctification de nos âmes. En attendant ce jour joyeux, *Que la grâce de Notre Seigneur Jésus Christ soit avec vous tous.* Rom. 16, 24.

" Que la Vierge Immaculée, notre bonne et tendre Mère à tous, daigne bénir cette *Annonce Pastorale*, pour qu'elle porte d'heureux fruits !

Ceux de Nosseigneurs les Evêques qui doivent assister au prochain Concile, continuent de s'acheminer vers Rome. Mgr. Langevin, Evêque de Rimouski, a déjà pris la mer. Mgr. l'Archevêque s'apprête pour son

prochain départ. Tout le clergé de Québec, réuni pour la Retraite pastorale, a profité de cette circonstance pour présenter à Sa Grandeur l'Adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur CHARLES FRANÇOIS BAILLARGEON, *Archevêque de Québec, etc.*

Les membres du clergé de l'archidiocèse de Québec :

Monseigneur,

Votre Grandeur a répandu une immense joie dans les rangs du clergé de l'archidiocèse de Québec, lorsqu'Elle lui a donné la certitude qu'Elle se rendrait à la Ville Eternelle pour assister au Concile œcuménique. Longtemps, nous avions partagé vos appréhensions ; longtemps, nous avions craint de voir vos forces se refuser à entreprendre un voyage si long, accompagné de tant de fatigues. Mais Dieu, comme vous nous l'annonciez vous-même, vous a fait revoir les beaux jours de votre santé ; aucune nouvelle ne pouvait procurer à votre clergé, si sincèrement attaché, plus de légitime satisfaction.

Vous serez donc heureux, Monseigneur, de répondre à l'appel du Chef Suprême de l'Eglise ; mais permettez-nous de vous le dire, votre bonheur sera partagé par tous les membres de votre clergé, par tous les fidèles de votre diocèse ! Quelle joie pour nous tous, de savoir que vous siégerez au milieu de 900 prélats, accourus de tous les points du globe, pour composer ces assises solennelles, où les plus chers intérêts de la catholicité vont recevoir leur solution pacifique, mais infaillible. Quel bonheur pour nous tous de nous rappeler que le chef de l'Eglise du Canada, notre archevêque bien-aimé, a dignement figuré au milieu de tant d'hommes illustres, et qu'il a été auprès d'eux, comme auprès du Souverain Pontife, l'interprète des sentiments catholiques de nos cœurs.

Ah ! soyez-en assuré, Monseigneur, nos vœux les plus ardents vont accompagner vos pas. Nous allons prier l'Ange des voyageurs, celui auquel Dieu lui-même va confier tant de vies si précieuses, nous allons le prier de vous ménager un temps calme et serein, *iter prosperum tempusque tranquillum :* il vous portera sur ses ailes au milieu de vos fatigues, *in lassitudine vehiculum* ; il vous donnera la force nécessaire pour soutenir de rudes labeurs, *in procinctu suffragium :* il vous ramènera enfin au milieu de nous, heureux, et content d'avoir été le témoin actif et intelligent des travaux de l'assemblée la plus auguste de l'univers, *et domum incolumis ad propria redeas.*

C'est là la prière que nous adresserons à Dieu tous les jours de votre absence, pour vous d'abord, Monseigneur, puis pour celui que vous avez si heureusement choisi comme compagnon de vos travaux, le prêtre distingué auquel vous avez déjà rendu si souvent le témoignage de votre estime.

Séminaire de Québec, 2 septembre 1869.

Voici la réponse de Monseigneur :—

Messieurs et bien chers Collaborateurs dans la vigne du Seigneur,

" Il m'est bien doux de vous entendre m'exprimer ici votre joie de ce qu'il a plu au Seigneur de me rendre la santé et de me donner ainsi l'espérance de pouvoir me rendre au Grand Concile, anquel la voix du chef de l'Eglise appelle en ce moment tous les évêques du monde.

Cette joie de votre part est sans doute un effet de votre bienveillance à mon égard ; et je vous en suis très-reconnaissant : mais elle témoigne surtout hautement de vos sentiments de respect, d'amour et de dévouement pour le Saint-Père.

Ces sentiments si profondément gravés dans vos cœurs, toujours vous en avez donné des preuves, et vous en donnez encore d'éclatantes ; ils sont donc connus de Dieu ; ils me sont connus à moi-même ; ils sont connus du monde entier. Cependant je suis heureux d'en recevoir l'expression dans cette circonstance qui me semble avoir pour vous et pour moi quelque chose de solennel et de profondément religieux ; à la fin de cette retraite, où vous venez de retremper vos âmes dans l'esprit de foi et d'amour pour Dieu, pour l'église et pour son auguste chef ; dans cette adresse qui est pour vous comme un souhait d'adieu, et pour moi comme une fervente invitation de partir avec confiance pour la ville éternelle.

Vous vous réjouissez, Messieurs, dans la pensée que vous allez être représentés par votre vieil archevêque, dans cette grande réunion de tous les évêques du monde autour du Successeur de Pierre, du Vicaire de Jésus-Christ, pour combattre l'esprit d'erreur et du mal et pour proclamer l'éternelle vérité qui seule peut sauver le monde.

Votre joie est aussi la mienne ; votre bonheur sera commun. Oui, je serai heureux de paraître dans ces grandes assises de l'Eglise de Dieu et de vous y représenter avec tous les fidèles de cet archidiocèse ;—heureux de contempler encore une fois cette majesté si grande, si calme, au milieu des tempêtes, si douce et si sainte de l'auguste Pie IX, et de lui offrir l'hommage de votre amour, de votre attachement filial et du mien ;—heureux de me trouver au milieu de tous mes frères dans l'Episcopat, de tous les pasteurs de l'Eglise, afin de travailler de concert avec eux pour elle, et pour vous en particulier.

Vos vœux m'accompagnent : vos prières, vous ne cesserez de les adresser au ciel pour moi : vous me les promettez.—Merci d'avance de ce secours : j'en ai besoin et je le réclame instamment au nom de la charité. Il m'encourage à me mettre en route avec confiance ; il me soutiendra dans le voyage.

Pour moi, mon cœur restera avec vous : mais les vœux de ce cœur pour vous, je les porterai à Rome avec moi, afin de les présenter tous les jours dans mes plus ferventes prières au trône de miséricorde, à l'autel

de Dieu de toute consolation, sous l'invocation de Marie Immaculée, de la Reine des Vierges et du Prince des Apôtres.

Ainsi, nos âmes resteront unies dans la charité, unies dans une prière mutuelle, en attendant que par cette union de prières il plaise à Dieu de me faire la grâce que j'espère, de me ramener au milieu de vous, et de vous revoir tous en santé et plein de bonheur."

Les journaux irréligieux ont fait grand bruit de la fameuse histoire d'une *religieuse* de Cracovie. Toute cette histoire n'est qu'une affaire de folle dont la manie est de briser tout ce qui lui tombe sous la main. Ceux qui ont pris plaisir à relever le scandale, parce qu'ils y trouvaient l'occasion d'insulter le catholicisme, auraient bien dû citer au long la justification des faits qu'a publié l'*Univers*. Tout est clair dans cette narration, tout s'explique et la religion n'a point à rougir. Mais il eut fallu être de *bonne foi*, et ce n'est point le caractère de la *calomnie :* la honte est pour ceux qui l'inventent.

III.

Le 13 Juillet, une grande douleur a affligé le Souverain Pontife. Ce jour, le Comte Gabriel Mastaï Feretti, frère ainé de Pie IX, s'est endormi dans le Seigneur.

Le Pape, en apprenant la mort de son frère, a passé plusieurs heures dans le recueillement et la solitude qu'exige une si grande douleur.

Le 12 du mois suivant, tous les prélats de la famille pontificale ont célébré à San-Salvatore-in-Lauro, un service funèbre pour le repos du frère de Sa Sainteté.

Le jour même où le Comte expirait, le Pape était allé à la *Santa Scala* et en avait monté les vingt-huit degrés à genoux, afin de gagner les innombrables indulgences attachées à cette pieuse dévotion. Comme des prélats de sa cour lui faisaient humblement des représentations à ce sujet, à cause de son âge et de la fatigue que lui occasionnerait l'ascension *à genoux* de l'escalier saint, Pie IX répondit : "J'ai déjà monté, depuis que je suis pape, deux fois ces escaliers de la passion de Notre-Seigneur : une fois pour le soulagement de l'âme de mon père ; une autre fois pour l'âme d'un frère. Il est juste que je les monte une troisième fois pour mon frère aîné, le chef de notre famille, qui est mort au moment où je vous parle, ou bien près de rendre son âme à Dieu." En effet, c'est ce jour-là même que le comte Mastaï expirait.

La Scala-Santa est située près de la basilique de Saint-Jean de Latran. C'est un édifice modeste, mais qui renferme un trésor d'un prix infini. Il abrite l'escalier de la maison de Pilate, que Notre-Seigneur a monté et descendu plusieurs fois et qu'il a arrosé de son sang. Il se compose de vingt-huit marches en marbre blanc qui furent transportées de Jérusalem à Rome par la piété de l'impératrice sainte Hélène. Ces marches ont environ deux mètres de largeur. Pour qu'elles ne soient pas usées par

le frottement des pèlerins, on les a recouvertes de planches de chêne à travers lesquelles une ouverture ronde de quatre pouces de diamètre laisse apercevoir, derrière un verre épais, chacune de ces marches vénérables. Cet escalier, assez rapide, ne se monte qu'à genoux, et l'on fait une pose et une prière sur chaque degré. On descend par deux escaliers latéraux ordinaires.

Au sommet est une petite chapelle peu éclairée, qui renferme l'image très-ancienne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Sous l'autel, Léon III fit placer une grande quantité de reliques renfermées dans quatre caisses de cyprès, avec cette inscription : SANCTA SANCTORUM " *Saints débris des saints.*"

Au-dessus on lit ce vers latin, non sans un frémissement de vénération profonde :

Non est in toto sanctior orbe locus.

La Scala-Santa est confiée à la garde des religieux passionnistes. Quelques jours après, Pie IX est arrivé à l'improviste sur le terrain des fouilles de l'*Emporium*. Comme s'il avait prévu l'auguste visite du Pontife, M. le Baron Visconti, dont le zèle ne connait ni l'âge, ni les fatigues, ni la difficulté, avait tracé au bord du Tibre un large chemin qui a permis au cortége pontifical de pénétrer au centre de l'*Emporium*.

Descendu de voiture, le pape, accompagné de M. le commissaire des *Antiquités*, s'est mis à parcourir d'un pas juvénile toute l'étendue de terrain exploité. On voyait sur son beau visage les traces récentes de la douleur des jours précédents ; mais qui ne sait la résignation et la force, que donnent l'oraison et la grâce divine ? Pie IX s'était d'ailleurs arrêté, sur sa route, dans la basilique de Santa-Maria-in-Transpontina, et il y avait ardemment prié.

Le doux et saint Pontife, héritier des anciens tyrans du monde païen, contemplait ces richesses accumulées, s'informait de toute chose, fesait des remarques historiques, lisait les inscriptions gravées sur les blocs de marbre et sur les colonnes. Sur une grande tête de colonne, les caractères indiquaient qu'elle appartenait à la maison impériale de César, *Ratio Cæsaris*, et le numéro XV se rapportait sans doute au nombre de colonnes expédiées peut-être de la même carrière, par le même envoi, car une autre colonne, de même proportion, portait le numéro VIII. Des blocs d'africain trouvés la veille, et dont deux gigantesques étaient marqués, comme venant à l'empereur Flavien, rappelaient quelques dates consulaires telles que celles de Vespasien, consul pour la huitième fois, avec son fils Titus, consul pour la cinquième fois (An de J. C. 77) ; ces découvertes sont d'une grande importance pour l'histoire.

Un autre bloc était marqué du consulat de Rufus et de Capito ; date importante (An 67), ils étaient consuls du temps de Néron, et ce bloc ferait partie des envois adressés à l'empereur, alors occupé à bâtir sa

maison dorée. Quelle destination donnera Pie IX à ce marbre jadis destiné à orner un lieu d'infamie ? Nous ne le savons, " mais nous sommes sûrs, dit M. Chantrel, que tous les produits de ces merveilleuses fouilles, seront sanctifiés par l'emploi qu'il en fera."

Le soir venait et le soleil se couchant dans un lit embrasé, continue le chroniqueur, teignait de pourpre le Janicule ainsi que le faîte des monuments de Rome. Il fallait songer au départ. Sur les deux rives du Tibre s'était massée une grande foule qui suivait du regard les mouvements du Pape et fesait souvent retentir l'air du cri de " *Vive Pie IX!*"

Des hommes du Peuple étaient à quelques pas du Pape, et comme les gardes repoussaient un de ces hommes couvert de haillons, Pie IX leur dit : " *Laissez-le approcher.*"

Et l'homme en haillons s'est prosterné et a baisé les pieds de sa Sainteté, c'était ce qu'il voulait : touchant rapprochement de la foi du pauvre et de la tendresse du maître.

Avant de remonter en voiture, le Saint Père a exprimé sa haute satisfaction à M. le baron Visconti, qui par la puissance de son intuition historique et sa prodigieuse activité, mérite si bien, avec les éloges de son Souverain, la reconnaissance du monde chrétien. Certes, le monde chrétien n'oubliera pas que l'illustre archéologue a fourni à Pie IX les moyens d'embellir la ville Eternelle, et de restituer aux contrées éloignées quelque chose de ce qu'elles avaient fourni de force et de richesse aux césars de la vieille Rome.

On a célébré à Rome le 5 Août, une fête qui rappelle un prodige opéré par la Très Sainte Vierge : la fête de Notre-Dame-des Neiges, qui a été instituée en mémoire de la neige tombée sur le mont Esquilin, dans la nuit du 4 ou 5 Août 1363. Deux vieillards extrêmement riches, et sans héritiers, demandaient à la Vierge de leur faire connaître l'emploi qu'ils devaient faire de leur fortune. La Mère de Dieu leur apparut en songe, et leur ordonna de bâtir en son honneur un temple, sur celle des collines de Rome, qui le lendemain apparaîtrait couverte de neige. On était au temps des plus fortes chaleurs, le lendemain le Mont Esquilin apparut enveloppé d'un blanc linceuil de neige, et l'on y bâtit une Eglise appelée aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure.

Voici avec quelle solennité se célèbre l'anniversaire de cet événement. Les matines se chantent à sept heures et le cardinal-archiprêtre officie. On jette des fleurs blanches du haut du plafond, de chaque côté de l'autel papal, pour simuler la chute de la neige. A huit heures, le sénat assiste à la messe basse, qui se dit à la chapelle Patrizi et fait une offrande d'un calice d'argent et de huit torches de cire blanche, plus de cent livres de cire jaune destinée à l'office des ténèbres. A 10 heures et demie, le Cardinal Archiprêtre chante la messe dans la chapelle Borghèse, pendant que l'on jette des fleurs blanches de la coupole et dans la nef. Pendant

les secondes vêpres, à 6 heures, à la même chapelle, on jette encore des fleurs: les cardinaux y assistent au côté droit en *cappa* violette, et les chanoines occupent le côté gauche. Le chœur est tendu de damas rouge aux armes d'Alexandre VII et les colonnes de la basilique aux armes de Clément X. La relique de la sainte Vierge est exposée à son autel. A Saint-Pierre la messe capitulaire se chante dans la chapelle de Grégoire VIII, où l'on jette également des fleurs blanches du haut de la coupole.

Le mardi, 27 juillet, tous les établissements français de la Ville-Eternelle, ont, suivant une ordonnance du cardinal vicaire, tenu exposé durant toute la matinée à la vénération des fidèles, dans leurs églises ou leurs chapelles, le Très-Saint-Sacrement à l'occasion de la béatification du vénérable Louis-Marie-Grignon-de-Montfort, fondateur des missionnaires du Saint-Esprit et des Filles de la Sagesse, mort en odeur de sainteté à Saint-Laurent-sur-Sèvres, (Vendée), le 28 avril 1716. Ce jour-là même la sacrée Congrégation des Rites a obtenu une assemblée générale au palais du Vatican en présence du Pape, et a donné son avis dans le procès des vertus du serviteur de Dieu. Après quelques semaines le Souverain Pontife a dû se prononcer, et on espérait que le décret pourrait être lu solennellement à Sainte-Marie-Majeure, le jour de l'Assomption, après la cérémonie pontificale.

La cause de la béatification du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de la Salle, instituteur des Frères des écoles chrétiennes, se poursuit activement. La sacrée Congrégation des Rites a fixé au mardi, 15 juin 1870, la première des Congrégations extraordinaires où se traitent principalement les articles les plus importants des causes de béatification. Cette première Congrégation dite anti-préparatoire sera tenue suivant l'usage, dans le palais même du cardinal *ponente* (rapporteur) à l'effet de savoir si le vénérable serviteur de Dieu a pratiqué dans un degré héroïque les vertus théologales et les vertus cardinales qui leur sont jointes. Par une heureuse coïncidence, le cardinal rapporteur dans cette cause toute française, est un illustre religieux français le Cardinal J. B. Pitra. En annonçant cette bonne nouvelle à tous les membres de son institut, dit la *Semaine Religieuse de Tours*, le frère Philippe, supérieur général, réclame le concours de leurs prières pour attirer sur ceux qui doivent composer l'auguste assemblée les grâces et les lumières dont ils ont besoin, et aussi afin d'obtenir du ciel, pour cette affaire importante, une issue favorable.

Pendant que l'Eglise s'apprête à inscrire de nouveaux noms au catalogue des saints, des prêtres zélés s'élancent pour gagner des âmes à Dieu et conquérir peut-être la palme du martyre jusqu'au milieu des glaces du Pôle Nord.

Par un décret du 8 décembre 1855, Sa Sainteté Pie IX, obéissant à une pensée miséricordieuse, pieusement attribuée à l'entercession de la Vierge Immaculée, a institué la Mission des régions glaciales artiques

sous le titre de *Préfecture apostolique du Pôle Nord.* Cette préfecture embrasse dans sa jurisdiction les deux Laponies suédoise et norvégienne ; les îles danoises, Féroé, Islande et Groëland ; les îles écossaises, Shetland et Orcades avec le comté du Caithness sur l'Ecosse ; enfin en Amérique, le Nouveau Cumberland et toute l'extrémité artique jusqu'au Pôle magnétique inclusivement. Pour avantager la desserte de cette grande mission, la S. Congrégation de la Propagande en 1866, a décrété que le préfet apostolique résiderait à Copenhague, grand port du Nord qui réunit le plus de communication avec les diverses parties de la préfecture.

Le R. P. Bernard, préfet apostolique, a déjà fondé huit stations de mission avec église, presbytère et cimetière.

Il est vrai que ce matériel n'est encore ni complet, ni entièrement liquidé : cependant l'essentiel est déjà procuré en ces divers établissements.

Le personel actuel se compose de treize prêtres et de dix étudiants.

Jusqu'ici les conversions n'ont pas répondu aux offres de la grâce, ni aux sacrifices qui ont été fait pour cette mission, puisque la moyenne des conversions annuelles ne dépasse guère dix ou douze. Cependant elle s'est élevée ces dernières années jusqu'à vingt-neuf, ce qui fait espérer que les missionnaires réussiront enfin à triompher de l'ignorance et des préjugés hostiles que ces peuplades arrièrées opposent à la foi catholique.

Ce qui est fait par l'établissement des huit stations, n'est qu'un point en comparaison de ce qui reste à faire en faveur d'une pauvre population de plus de 350,000 habitants, païens et héritiques, disséminés sur les plages immenses et les nombreuses îles depuis le fort de Vardoe, à l'est du Finmark, jusqu'à la limite du Pôle magnétique, au Boothia Félix dans l'Amérique septentrionale. D'abord quatre de ces stations, Altengaard, Hammerfest, La Solitude et Lerwick n'ont qu'une chapelle intérieure qui n'est pas en rapport avec les besoins de la population.

L'Islande, cette île importante dont la superficie peut égaler dix fois celle de la Belgique, qui n'a pas de routes intérieures et sur la côte de laquelle stationnent chaque année, pendant plusieurs mois, des milliers de pêcheurs catholiques, n'a qu'une seule station de missionnaires.

Les îles Féroé, groupe de vingt-deux îles, fréquentées annuellement par un grand nombre de pêcheurs, n'ont qu'une seule station où il ne se trouve qu'un jeune prêtre belge, le R. P. Blanke, du diocèse de Gand.

Les Sethland (34 îles) également fréquentées, n'ont pareillement qu'un seul desservant à la station de Lerwick.

Le groupe des Orcades où se sont fixées plusieurs familles catholiques, n'ont pas de missionnaire résidant. Thurso ou Caithness, demande aussi un missionnaire.

A Hammerfest, le port le plus reculé du monde, bourgade de 2000 âmes, il n'y a pas de chapelle. Tout le nord de la Laponie et de la Norwège demande des stations distinctes.

Mais la partie la plus intéressante, la plus nécessiteuse, la plus digne de compassion, est celle habitée par les Esquimaux du Groënland et des îles de l'Amérique polaire en face du Groënland : elle n'a aucune station, aucun missionnaire, et n'a pu être encore visitée par le préfet apostolique.

Un autre besoin non moins pressant de cette mission est celui d'un Séminaire, pour préparer au plus tôt un clergé indigène. La résidence est établie à Copenhague, le point central des communications, et où l'on jouit d'un climat tempéré et favorable sans être émollissant pour les sujets. Une maison est déjà acquise et les frais en sont à moitié payés, mais l'installation du local nécessaire pour l'enseignement n'est pas encore faite.

Tels sont les travaux, les espérances et les besoins de ces courageux apôtres ; nous devons les admirer, nous devons les assister au moins du secours de nos prières, afin qu'il ne soit pas dit que les missionnaires de la foi catholique ont pénétré moins loin et montré moins de dévouement que les missionnaires de la science et du commerce.

IV.

Les événements qui attirent les regards du monde vers la France, sont le Sénatus-Consulte, l'Amnistie du 15 Août, le voyage de l'Impératrice en Orient, et la maladie de l'Empereur.

Le projet du Sénatus-Consulte a été présenté le 2 Août au Sénat, chargé du maintien de la constitution et de l'étude des amendements qu'on y peut apporter. Ce projet a dépassé les promesses du 12 Juillet, et les espérances de la nation, et l'Empereur par cet acte, couronne cette suite de concessions libérales commencées depuis dix ans et dont Son Excellence M. le Garde des Sceaux a parfaitement donné les raisons dans son discours au Sénat :—

"Messieurs les sénateurs.—Lorsqu'à la fin de 1851, au milieu des incertitudes que quatre années de nobles efforts n'avaient pas dissipées, la France, inquiète de l'avenir, maintenait par sept millions et demi de suffrages l'autorité du Prince auquel elle avait une première fois déjà confié ses destinées ; lorsqu'elle lui déléguait les pouvoirs nécessaires pour établir une Constitution, ce qu'elle lui demandait avant tout, c'était une protection efficace pour ses intérêts moraux et matériels.

"Mais l'auteur de la Constitution n'aurait pas cru répondre à tous les sentiments du pays s'il se fût borné à poser les assises d'un pouvoir à l'ombre duquel la nation pût se remettre de ses violentes commotions, et travailler dans le calme au rétablissement et au développement de sa prospérité. Son regard plus profond allait au delà de ce qui frappait les yeux de tous, et s'il comprenait que le premier besoin était un besoin d'ordre et d'apaisement, il savait que les grands principes proclamés par nos pères devaient rester toujours les principaux éléments de nos institutions.

" Aussi les plaça-t-il comme un frontispice au haut du monument qu'il

voulait élever ; et, autant que les circonstances le permettaient, voulut-il tout d'abord, par l'organisation des grands corps de l'Etat, établir un contrôle sérieux des actes du gouvernement. Puis n'ignorant pas combien, avec les années qui s'écoulent, les sentiments et les intérêts peuvent se modifier, il se garda bien d'inscrire des prescriptions absolues ; il se garda bien *d'enfermer*, comme il le dit alors, *dans un cercle infranchissable les destinées d'un grand peuple ;* il déclara au contraire, avec le fondateur de sa dynastie, *qu'une Constitution est l'œuvre du temps, et qu'on ne saurait laisser une trop large voie aux améliorations.*"

C'est ainsi que, dans sa sagesse, et avec l'assentiment unanime de la nation à laquelle il soumit les bases fondamentales de la nouvelle Constitution, tout en organisant un pouvoir fort, capable de protéger et de défendre les intérêts de la société, il ouvrit des voies régulières pour introduire dans son œuvre toutes les améliorations qui seraient reconnues nécessaires.

Vous savez mieux que personne, Messieurs les sénateurs, par quels actes successifs, lorsqu'il a cru le moment venu, l'Empereur a étendu les attributions des assemblées politiques.

Et d'abord, comme pour marquer un nouveau point de départ, après la rapide et glorieuse campagne à laquelle l'Italie doit son affranchissement, il veut effacer jusqu'aux traces de nos discordes, et, par un grand acte de conciliation, il ouvre les portes de la patrie à tous ceux que des condamnations politiques avaient pu atteindre.

Puis il appelle le Sénat et le Corps législatif à une participation plus directe à la politique générale, et leur donne un des plus grands instruments de leur puissance, la publicité ; cette publicité complète, universelle, qui vient trouver chaque citoyen à son foyer, et le rend pour ainsi dire, témoin de tous les débats politiques.

L'acte du 24 Novembre fut tout spontané, l'Empereur en avait mesuré la portée ; il savait quelles forces nouvelles y puiseraient les corps délibérants. Mais il voulut que le pays connût mieux ses propres affaires et il le conviait ainsi tout entier à assister à leur discussion.

L'année suivante, il impose un contrôle plus sévère sur les finances de l'Etat ; il renonce à cette faculté, qui avait existé sous tous les gouvernements, de faire ouvrir dans l'intervalle des sessions des crédits supplémentaires et extraordinaires ; il ordonne de renfermer toutes les dépenses dans les bornes posées par le vote législatif, et écrit au ministre chargé de ces réformes :

" J'abandonnerai toujours sans regrets toute prérogative inutile au bien public, de même que je conserverai inébranlable dans mes mains tout pouvoir indispensable à la tranquillité et à la prospérité du pays."

Il veut encore que dans la discussion des lois, le Corps législatif puisse introduire plus facilement les modifications jugées utiles.

Enfin l'Empereur, pour mettre son gouvernement en rapport plus direct

avec les deux grandes assemblées délibérantes et les faire participer d'une manière plus large à la direction politique, envoie les ministres au Sénat et au corps législatif, non-seulement pour y discuter les projets de lois, mais encore pour répondre aux interpellations qu'on peut leur adresser sur les actes du pouvoir.

En même temps, il franchit la presse des entraves qu'il avait paru nécessaire de lui imposer pour rétablir le calme au milieu de tant de passions surexcitées, et laisse au droit commun le soin d'en réprimer les excès.

Voilà, Messieurs les Sénateurs, par quelle marche constante et ferme l'Empereur s'est avancé dans cette voie libérale, dont il avait, dès le premier jour de son règne, montré les perspectives. Son initiative est liée à tous les progrès de nos institutions, et c'est presque au lendemain d'une des plus grandes victoires qu'aient remportées nos armes qu'il ouvre l'ère des réformes.

Vous savez aussi par quelles lois prévoyantes il a amélioré la condition des classes ouvrières, comment il a voulu qu'elles pussent débattre leurs intérêts en toute liberté; vous savez quel essor il a imprimé à l'instruction publique pour faire disparaître l'ignorance, honte et danger de toute société moderne.

Si nous n'avons pas à énumérer ici tout ce qui a été accompli de fécond pour la prospérité publique depuis dix-sept ans, il nous est du moins permis de dire qu'on ne saurait jeter un regard en arrière, sans être frappé de cette continuité de vues, de cet ensemble de mesures qui avaient pour but d'élever tous les niveaux, et, en étendant les attributions du Sénat, du Corps législatif, des conseils généraux et municipaux, appelaient, incitaient le pays à s'occuper de plus en plus de ses affaires.

Aujourd'hui, Messieurs les Sénateurs, l'Empereur croit opportun de vous proposer des réformes que les changements introduits dans la Constitution, par les actes des 24 Novembre et 19 Janvier, avaient en quelque sorte pour objet de préparer.

Vous avez lu le message du 12 Juillet; c'est le programme des modifications que consacre le sénatus-consulte soumis à vos délibérations.

Ce sénatus-consulte :

1o Reconnaît au Corps législatif le droit d'initiative :

2o Etablit pour les ministres une responsabilité qui n'est pas limitée à des actes individuels ;

3o Fait cesser l'incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions de ministre ;

4o Développe pour le Sénat, chargé de faire son règlement intérieur, et dont les séances seront publiques, la faculté de décider, en indiquant les modifications dont une loi lui paraît susceptible, qu'elle sera soumise à une nouvelle délibération du Corps législatif, et étend son droit de s'opposer à la promulgation des lois ;

5o Laisse au Corps législatif le droit d'élire son bureau et le soin de faire son règlement intérieur ;

6o Reconnaît à tout membre du Sénat et du Corps législatif le droit d'adresser au Gouvernement des interpellations qui pourront être suivies d'ordres du jour motivés ;

7o Facilite l'examen des amendements, n'appelant plus le conseil d'Etat qu'à donner des avis sur les amendements non acceptés par le Gouvernement ;

8o Prescrit le vote du budget par chapitre.

9o Enfin déclare que les modifications apportées à l'avenir aux tarifs de douanes et de postes par des traités internationaux, ne seront obligatoires qu'en vertu d'une loi.

Ce sont là de profonds changements dans nos institutions ; les énoncer suffit pour en faire comprondre l'importance."

L'amnistie du 15 Août à l'occasion du centenaire de Napoléon 1er a été aussi complète que possible. C'est un acte de conciliation et d'apaisement, de haute et de forte politique, qui a obtenu comme le Sénatus-Consulte, l'approbation et les éloges presque unanimes de la presse nationale et étrangère. Les *irréconciliables* seuls ne veulent ni de l'un ni de l'autre, mais les *irréconciliables* sont les représentants de la révolution et de l'anarchie ; on ne comptait pas sur leur reconnaissance.

Le voyage de l'Impératrice offre un intérêt religieux que nos lecteurs ne manqueront pas de partager. Partie pour assister à l'ouverture du Canal de Suez, elle doit passer par Jérusalem, où elle profitera, dit-on, de son séjour, pour réclamer en faveur des catholiques, la restitution des Lieux-Saints qui étaient autrefois sous le protectorat de la France et qui ont été usurpés par les Grecs ; en voici la liste telle que la donne le *Mémorial diplomatique.*

1o Le monument du Saint-Sépulcre ;

2o La grande coupole qui le surmonte ;

3o La pierre de l'onction ;

4o L'emplacement des tombeaux des rois francs au pied du Calvaire ;

5o La possession mixte de l'autel du Calvaire, où fût plantée la croix du Sauveur ;

6o Les sept arceaux de la Vierge ;

7o Le tombeau de la Vierge et l'église qui le renferme ;

8o La grande église de Bethléem et les jardins qui en dépendent ;

La preuve incontestable que les réclamations des catholiques sont fondées gît dans ce fait concluant, qu'à l'époque de l'incendie de 1808, la plupart de ces sanctuaires étaient encore exclusivement entre les mains de nos religieux.

L'indisposition de l'Empereur préoccupe plus les journaux que les

médecins. Tout se réduit à de simples douleurs rhumatismales qui font souffrir, mais n'offrent pas de danger.

La nomination du général Le Bœuf aux fonctions de ministre de la guerre est certaine. Cet officier a, dit-on, été désigné au choix de l'Empéreur par le Maréchal Niel lui-même, comme le continuateur de son œuvre dans la réorganisation de l'armée. De plus, le général Le Bœuf passe, dans les cercles militaires, comme un homme possédant un remarquable talent de parole.

Nous disions dernièrement que des conséquences graves pourraient un jour surgir des prétentions navales de la Prusse dans la Baltique. Aujourd'hui les intrigues incessantes de cette grande puissance en Estonie, Livonie et Courlande, pour annexer ces provinces à la confédération de l'Allemagne du Nord soulèvent le patriotisme russe. De tous les coups qu'on pourrait porter à la Russie, le plus sensible serait celui qui lui ravirait les provinces baltiques : il n'y aurait plus de sécurité pour elle : l'œuvre de Pierre-le-Grand serait compromise: St-Pétersbourg n'existerait plus, pour ainsi dire, et l'empire des tzars ne compterait plus parmi les Etats de premier ordre.

Il faut, en vérité, que la Prusse soit possédée d'une irrésistible frénésie d'accaparement, pour avoir fait de la propagande annexioniste dans les provinces baltiques. Aussi, je vous laisse à penser de quel œil des tentatives semblables ont été vues en Russie. Les populations ont crié à la perfidie, à l'ingratitude, à la convoitise, avec un indicible sentiment d'amertume et de colère. Dans les hautes sphères sociales, dans le monde élégant de Saint-Pétersbourg, on s'est indigné, et, en plein club anglais, cercle aristocratique où ne sont admis que des généraux, des dignitaires de haut rang, des ambassadeurs, un diplomate dont on connaît les relations étroites avec le prince Gortschakoff, n'a trouvé que des approbateurs quand il a dit : " La Prusse est le chancre de l'Europe."

On sait que les habitants des trois provinces ci-dessus mentionnées appartiennent à la race Finnoise. Comblées de faveurs par la Russie, jouissant d'une grande prospérité, ces provinces n'ont pas la moindre envie d'être annexées à la Prusse et détestent les Allemands. M. de Bismark en aura des preuves prochainement.

Sans manifester son mécontentement, la Russie éprouve des inquiétudes. On le conçoit quand on songe que les efforts de la Prusse pour se créer une grande flotte de guerre coïncident avec ses vues secrètes sur les provinces baltiques. Et, tandis que la flotte de Cronstadt reste confinée dans la Baltique, la Prusse qui déjà, par Alsen et le Schleswig, menace Copenhague, la Prusse a supprimé le Sund pour elle-même, puisqu'elle ouvre le canal maritime de l'Eider, qui va relier la mer du Nord à la Baltique. Maîtresse des deux issues du canal, armées de batteries, protégées par de puissantes forteresses, elle recrutera ses équipages, augmentera son matériel aux dépens des villes hanséatiques, et son pavillon prétendra bientôt à la souveraineté dans la Baltique. H. * * *

BIBLIOGRAPHIE.

LE TRÉSOR DES AMES PIEUSES.

Nous avons reçu un joli volume in 18, de plus de 800 pages, imprimé à Montréal, dans les ateliers de M. E. Sénécal, et intitulé : *Trésor des Ames pieuses.*

L'exécution matérielle en est faite avec soin, le caractère est net, pur et, quoique moyen, parfaitement lisible, même pour les yeux les plus malades.

Ce n'est pas là cependant son plus grand et son principal mérite ; nous l'avons parcouru avec intérêt, et nous sommes demeurés persuadés qu'il porte admirablement son titre.

C'est un livre de piété qui peut suppléer à tous les autres ensemble.

C'est un véritable *Trésor*, où l'âme peut puiser à chaque *heure*, chaque *jour*, tout le cours de la *semaine*, du *mois*, de l'*année*, toujours sûre d'y rencontrer de quoi satisfaire sa dévotion.

C'est tout à la fois un recueil de *pratiques* de piété, de *prières*, d'*instructions*, de *cantiques*, d'*indulgences*, de *méditations chrétiennes*, de *pieuses industries* au service des âmes pour leur sanctification.

L'ouvrage est divisé en cinq parties, avec un ordre convenable, et suivi d'une table bien faite qui permet de trouver à l'instant ce que l'on cherche. Le prix en est modique, à la portée de toutes les bourses.

Nous pouvons le recommander avec assurance à MM. les curés, pour les écoles, les catéchismes ; aux directeurs de colléges, aux directrices de pensionnats, car il porte la plus haute approbation du diocèse, l'approbation épiscopale qui *en recommande l'usage à tous les fidèles du diocèse.*

L. G.

— Nos remercîments à qui de droit pour une petite brochure intitulée : *Petit Manuel des Mères de Famille.*

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE VI.

PAIX FOURRÉE DES IROQUOIS AVEC LES FRANÇAIS, LES HURONS ET LES ALGONQUINS. 1645. RUPTURE DE LA PAIX. 1646.

(*Suite.*)

XXI.

Par suite des démarches des Associés de Montréal, la Cour se propose de faire ériger prochainement un évêché au Canada.

Quoique cette tentative n'eût pas alors le succès que désiraient les Associés de Montréal, elle fut néanmoins l'occasion qui fit prendre à la Cour la résolution arrêtée de donner, dans un temps plus ou moins éloigné, un évêque à la Nouvelle-France. Aussi voyons-nous que, l'année suivante, 1647, dans les articles dressés pour le gouvernement de ce pays, le roi déclara que le conseil qu'il établissait à cette fin serait composé de trois personnes : du gouverneur de Québec, de celui de Montréal et du Supérieur des Jésuites, en attendant qu'il y eût un évêque en Canada. Il est bien probable, comme la suite le montrera de plus en plus, que, sans ces efforts de la Compagnie de Montréal, on n'aurait point songé à donner un évêque à ce pays, et qu'il en aurait été du Canada comme de la Martinique et des autres îles Françaises, qu'on a vues rester si longtemps sur le pied de simples missions, et qui n'ont été pourvues de siéges épiscopaux que vers le milieu de notre siècle.

XXII.

Charles Le Moyne se fixe à Villemarie, en qualité d'interprète.

Cependant la paix faite avec les Iroquois allait être rompue par ces barbares, quoiqu'ils l'eussent eux-mêmes désirée ; et la Providence, qui veillait à la conservation de Villemarie, lui procura, dans ces circonstances, un secours important dans le don qu'elle lui fit d'un habile interprète en

langue iroquoise, qui rendit les services les plus signalés et illustra même le pays : nous parlons de Charles Le Moyne. Jusqu'alors on n'avait pas eu à Villemarie d'interprète assez capable pour négocier avec les Iroquois ; et cette année 1646, M. de Montmagny y envoya, très à propos, celui dont nous parlons, pour qu'on s'en servît dans les pourparlers avec ces barbares. Charles Le Moyne, venu de France en 1641, s'était d'abord engagé au service des Pères Jésuites, qui l'avaient conduit et entretenu pendant quatre ans au pays des Hurons, ainsi qu'un de ses oncles appelés Duchesne. Dans le séjour qu'ils y firent, ils acquirent une certaine habitude des langues sauvages, avantage qui les mit à même de servir ensuite utilement les Français. Aussi voyons-nous que Duchesne fut envoyé aux Trois-Rivières, et Charles Le Moyne à Villemarie, l'un et l'autre en qualité d'interprètes et de soldats. Ce dernier était né à Dieppe, paroisse Saint-Rémi (1), et ce fut, sans doute, sur ses invitations ou à son exemple, que plusieurs honnêtes familles de la même ville quittèrent la France et allèrent s'établir à Villemarie (2). Nous n'osons pas assurer qu'il ait été parent de Pierre Le Moyne, écuyer, qui, en 1602, était lieutenant général en l'amirauté de France, au siége de Dieppe ; mais nous ne craignons pas de dire qu'il s'est rendu plus illustre encore par ses belles qualités personnelles, par son courage et par celui de ses enfants, comme nous aurons occasion de le montrer dans la suite de cette histoire (3).

---

(1) Charles Le Moyne, fils de Pierre Le Moyne et de Judith Duchesne, fut baptisé dans l'église paroissiale de Saint-Remy de Dieppe, le 2 août 1626, et reçut le nom de Charles, que lui imposa *honorable homme Charles Ledoux*, son parrain. Vers l'année 1633, ses parents quittèrent cette paroisse et s'établirent sur celle de Saint-Jacques, alors habitée principalement par des marins et des commerçants, et y tinrent une hôtellerie : ce qui les a fait qualifier *hôteliers* dans le registre de la paroisse de Villemarie.

(2) De la paroisse de Saint-Jacques de Dieppe, où demeuraient les parents de Charles Le Moyne, sont parties une multitude de familles pour aller s'établir en Canada. Dans le registre de la seule année 1628, on trouve mentionnés des Duhamel, Hardy, Auger, Aubuchon, Dubuc, Godebout, Symon, Davignon, Caron, Dujardin, Bourdon, Boulanger, Léger, Fontaine, Baudry, Le Duc, Brunel, Dufresne, Hébert, Sénécal, Gaudry, Thierry, Duval, Blondel, Gervais, Vallée, Leroy, Lecomte, Lemercher, Dumetz, Godard, Neveu, Lécuyer, Leroux, Dumouchel, etc. Sur la paroisse de Saint-Remy étaient établies des familles des noms de Viger, Cardinal, Gisfard, Duchesne, etc., etc. Dieppe étant alors l'un des principaux ports d'où partaient les navires pour la Nouvelle-France, et où ils arrivaient à leur retour chargés des productions de ce pays, ces relations commerciales devaient naturellement attirer en Canada un grand nombre d'habitants de cette ville, et en mettre beaucoup d'autres en rapport avec les précédents. Aussi voyons-nous qu'en 1647 on avait déjà donné à une rue de Dieppe le nom de *la Pelleterie*, le seul sous lequel elle fût alors connue.

(3) Il serait difficile aujourd'hui de connaître les ancêtres de Charles Le Moyne, et même de suivre et de distinguer entre elles les diverses branches de cette famille à Dieppe, mentionnés dans les registres de l'*état civil*. Ainsi, dans les années 1615, 1616, 1617, nous y voyons quatre chefs de famille de ce nom : Barthélemy, Antoine, Jean et Pierre Le Moine, et vraisemblabement deux autres encore du nom de Pierre, qui tous eurent des enfants. De 1630 à 1640, nous trouvons, même dans cette petite ville, au moins quatorze chefs de famille du nom de Le Moyne : Thomas, Nicolas, Olivier, Charles, Roger, Jacques-François, Marc-Antoine, deux du nom de Jean, quatre du nom de Pierre, et peut-être un cinquième qualifié *capitaine pour le Roi*, et même un sixième Pierre, exerçant, en 1643, la charge de *procureur*.

XXIII.

M. de Maisonneuve arrive à Québec et repasse aussitôt en France.

Cependant M. de Maisonneuve, ayant terminé les affaires qui l'avaient appelé en France, se mit en mer, et arriva à Québec le 20 septembre 1646, trois jours avant M. de Répentigny. Celui-ci était parti de la Rochelle sur le navire appelé *la Marquise*, que le Roi avait prêté pour le conduire en Canada ; et la lettre de ce prince sur ce sujet fait assez connaître l'esprit de piété qui animait alors la Cour de France : " Voulant, dit le Roi, contribuer autant qu'il m'est possible, au bien et à l'avantage de la Nouvelle-France, à peupler ce pays, à y faire enseigner la Foi et l'Evangile de Notre-Sauveur, j'ai résolu, par l'avis de la Reine régente, madame ma mère, de prêter l'un de mes vaisseaux, nommée *la Marquise*, qui est maintenant au port de la Rochelle, avec ses agrès, canons et munitions, pour faire un voyage au dit pays, durant la présente année." Mais à Québec, M. de Maisonneuve reçut une lettre de M. de La Dauversiére, qui lui apprit que, depuis son départ de la France, son beau-frère avait été assassiné ; que sa propre mère songeait à passer à de secondes noces ; et que, ce dessein devant être ruineux pour sa famille, il eût à repasser incontinent en France pour en empêcher l'exécution. Jugeant alors que ce voyage était nécessaire, il résolut de repartir, par le retour des vaisseaux ; et, pour ne pas affliger trop vivement les colons de Ville-marie, par une nouvelle séparation, il ne remonta pas à Montréal, et se contenta de leur écrire, en s'efforçant de les consoler le mieux qu'il put, par l'assurance qu'il leur donna de son retour l'année suivante. Dans le séjour qu'il fit à Québec, en attendant le départ des navires, il acheta, le 12 octobre, an nom de M. de Fancamps, tous les biens que madame de la Pelterie avait encore en France (1), et termina quelques affaires d'intérêt, que les Associés de Montréal avaient avec M. Pierre de Puiseaux, dont on a parlé.

XXIV.

Fin de M. de Puiseaux. Reconnaissance de MM. de Montréal pour ce bienfaiteur.

Ce vieillard, qui s'était joint à la Compagnie de Montréal avec tant de dévouement et de bonheur, étant ensuite devenu paralytique et affaibli de cerveau, se mit au bout de quelques années, à redemander à M. de Maisonneuve ce qu'il avait donné à la Compagnie, alléguant qu'il voulait repasser en France et s'y faire traiter. Une telle demande eût pu surprendre tout autre que M. de Maisonneuve ; mais, toujours semblable à lui-même, ce cœur si noble et si élevé, lui fit cette réponse bien digne de lui :

(1) C'étaient la métairie de Saint-Barthélemy, située dans la paroisse de Corbye, proche d'Alençon ; le fief d'Harinvillers, dans les paroisses de Saint-Aubin et Coulonges, consistant en rentes seigneuriales ; enfin les terres de Launay et de Souches, dans la paroisse de Saint-Aubin ; le tout pour la somme de vingt-trois mille livres.

" Monsieur, nous n'avons rien fait par intérêt, tout est encore à vous ; vous pouvez en être assuré. Ici je vous donnerai tout ce dont vous aurez besoin ; et je vous adresserai à MM. de la Compagnie de Montréal, en France, qui reconnaîtront largement le bien que vous nous avez fait." Ceci s'était passé en 1644. M. de Puiseaux avait quitté alors Villemarie, avec madame de la Pelterie, au grand regret de tous les colons, et était retourné à Québec, où il avait repris possession de ses biens ; ce qui fut cause que, le 13 septembre suivant, il fit une donation devant notaire. Deux ans après, le 19 octobre 1646, M. de Maisonneuve, étant donc à Québec, ratifia, au nom de la Compagnie de Montréal, la cession qu'il lui avait déjà faite des fiefs de Saint-Michel et de Sainte-Foy, ainsi que celle de tous les biens mobiliers donnés en 1641, et M. de Montmagny, Gouverneur, assisté du sieur Noël Juchereau, licencié en droit, devant lesquels fut conclu cet accord, déclara que M. de Puiseaux, en rentrant en possession de ses terres, rembourserait à M. de Maisonneuve les sommes que MM. de Montréal avaient dépensées, pour des défrichements faits à Saint-Michel. Mais, ce qui est très-remarquable, quoique M. de Puiseaux eût repris tous ses biens, les Associés de Montréal exécutèrent avec une religieuse fidélité la promesse que lui avait faite M. de Maisonneuve. Nonobstant ce désistement qu'ils attribuaient à l'affaiblissement de ses facultés, ils le considérèrent toujours comme l'un d'eux, lui prodiguèrent toutes sortes de soins, le traitèrent avec la même affection que s'il eût été leur propre frère, et veillèrent sur lui avec la même sollicitude jusqu'à son dernier soupir, qu'il rendit à l'âge de soixante-dix-sept ou soixante-dix-huit ans. Comme tous les Associés de Montréal, M. de Puiseaux désirait beaucoup de voir ériger un Siége épiscopal en Canada, et donna même par son testament, fait à la Rochelle le 21 juin 1647, la terre de Sainte-Foy, pour le soutien du futur évêque (1). M. de Maisonneuve, ayant terminé les arrangements dont nous parlons, repartit donc pour la France le 31 Octobre, quoique, sans le savoir, il dût retrouver sa mère remariée. Il fit cette traversée avec MM. Giffart et Tronquet, qui allaient solliciter, touchant la traite, quelques règlements dont nous parlerons ailleurs ; et M. d'Ailleboust, en l'absence prolongée de M. de Maisonneuve, continua d'être chargé du commandement à Villemarie.

XXV.

Mauvaise foi des Agniers dans la paix qu'ils avaient faite.

Malgré la joie universelle que l'alliance, conclue en 1645 avec les Iroquois avait fait naître à Québec, à Villemarie et aux Trois-Rivières, on

(1) Cette disposition testamentaire de M. de Puiseaux resta longtemps ignorée, et ne fut connue en Canada que vers l'année 1733. Mais, quelque diligence que fissent alors les membres du Chapitre de Québec pour en presser l'exécution, ils ne purent jamais découvrir la terre de Sainte-Foy, qui, après la mort du testateur, dut être occupée par d'autres particuliers, ou rentrer dans le domaine de la grande Compagnie, comme un bien abandonné. Cette terre, d'après M. Dollier de Casson, était située à une journée au-dessus de Québec, sur le bord du fleuve Saint-Laurent.

n'avait cependant contracté la paix qu'avec une seule des cinq nations iroquoises, celle des Agniers, les plus rapprochés de l'île de Montréal. Sous le nom d'Iroquois, on comprenait cinq nations confédérées : les Agniers, les Onneiouts, les Onontagués, les Sonnontouans et les Goïog8ens. Ces quatre dernières n'avaient point paru dans le traité d'alliance ; et encore les Agniers ne firent avec les Français qu'une paix fourrée, résolus qu'ils étaient de les prendre lorsqu'ils les verraient le moins sur leurs gardes, et qu'ils pourraient les accabler impunément. Mais, ne jugeant pas que le moment fût favorable pour faire alors quelque coup, ils restèrent tranquilles cette année 1646. Ceux d'entre eux qui allèrent à Villemarie dirent cependant aux sauvages des diverses nations qu'ils y trouvèrent que les Iroquois d'Onneiout et ceux d'Onnontagué, n'étant point entrés dans le traité de paix, ils eussent à se tenir sur leurs gardes, attendu que ces deux nations Iroquoises étaient parties de leurs pays pour surprendre les Hurons et de là venir fondre sur Villemarie. A ce discours la terreur saisit quelques-uns des sauvages ; ils s'éloignèrent incontinent de cette place, et le Borgne de l'île, qui s'était déjà retiré précédemment aux Trois-Rivières, envoya des messagers coup sur coup, pour presser ceux de sa nation qui restaient encore à Villemarie de descendre au plus vite, ce que pourtant ils ne firent pas alors.

XXVI.

A la faveur de la paix M. d'Ailleboust fortifie Villemarie.

Les Agniers ne laissaient pas cependant de rôder souvent auprès du Fort des Trois-Rivières, et plus souvent encore autour de Villemarie. La défiance qu'ils inspiraient fut cause que, dans ce dernier poste, on crut sagement qu'il fallait se prémunir contre eux. " M. d'Ailleboust, rapporte le P. Lallemant, s'est bravement fortifié ; il est louable en ce point, ayant mieux aimé quitter quelques ouvrages particuliers fort importants, que de manquer au public." Il parle ici de plusieurs terres que M. d'Ailleboust faisait défricher et mettre en culture, pour son propre compte et pour le bien des colons, quoique sans dessein de se les approprier, les Associés de Montréal ayant promis de renoncer à toute propriété particulière sur les terres de l'île et de travailler gratuitement à l'œuvre de Villemarie. Il profita donc de ce temps de calme pour achever les fortifications de Villemarie, et réduisit le Fort à quatre bastions réguliers, si bien construits et si solides, qu'on n'avait encore rien vu de semblable au Canada. Il est vrai que ce Fort, ayant été établi trop près du Saint-Laurent, qui sort quelquefois de son lit, était menacé, à certain temps de l'année, d'un entier bouleversement, à cause des montagnes de glace poussées par les eaux de ce fleuve ; et il arriva de là que, dans la suite, après que les colons furent sortis du Fort pour se fixer sur les terres, on négligea d'en réparer les bastions, qui n'existaient plus déjà en 1672, ainsi

que nous le dirons en son lieu. Néanmoins, au temps où M. d'Ailleboust les fit construire, ces bastions furent très-avantageux pour la défense de la place et inspirèrent de la terreur aux Iroquois.

XXVII.

Le Père Jogues, envoyé à Agnié pour confirmer la paix par des présents.

A l'occasion de la paix faite avec les Agniers, on avait jugé à propos d'envoyer chez eux le P. Jogues, pour leur témoigner la satisfaction et la joie de M. de Montmagny de voir enfin la bonne harmonie si heureusement rétablie. Mais des Algonquins chrétiens, voyant ce Père qui s'embarquait, l'avertirent de ne point parler de la foi de prime abord aux Agniers : Il n'y a rien de si rebutant, au commencement, lui dirent-ils, que notre doctrine, qui semble exterminer tout ce que les hommes ont de plus cher ; et parce que votre longue robe prêche aussi bien que votre bouche, il serait à propos de paraître chez les Agniers avec un autre habit." Le P. Jogues suivit ce conseil, comme étant très-sage ; et accompagné du sieur Bourdon, habitant de Québec, il partit, le 16 mai 1646, des Trois-Rivières, conduit par quatre Iroquois Agniers et suivi de jeunes Algonquins, qui portaient dans un canot à part des présents, de la part de M. de Montmagny pour la confirmation de la paix. La veille de la fête du Saint-Sacrement, ils arrivèrent au bout d'un lac qui se joint à un autre plus grand, nommé déjà lac Champlain, et ils donnèrent à l'autre le nom de lac du *Saint-Sacrement*, qu'il a conservé jusqu'à ce jour.

XXVIII.

Les Agniers pressent le P. Jogues de repartir.

A Orange, première habitation des Hollandais, ils furent fort bien reçus par le capitaine, et arrivèrent enfin au pays des Agniers, qui, informés de leur venue, firent une assemblée générale de tous les principaux capitaines et des anciens du pays, dans laquelle on distribua les présents envoyés par Onontio. Le P. Jogues réunit ensuite quelques chrétiens, encore captifs chez les Agniers, les instruisit et leur administra le sacrement de Pénitence ; mais, sur l'invitation des Agniers eux-mêmes, qui pressaient le départ des députés, il repartit, avec le désir, cependant, d'y faire un second voyage et d'y commencer une mission. Si ces barbares pressaient ainsi les Français de partir, c'est que déjà ils leur avaient appris qu'une troupe d'Iroquois des autres nations étaient en marche pour attendre les Hurons au passage : " Nous ne pensons pas, ajoutèrent-ils, s'adressant aux députés, qu'ils vous fassent aucun mal ; mais nous craignons pour les deux Algonquins qui sont avec vous." Cependant les sauvages d'Onneiout et d'Onnontagué, qui s'étaient mis, en effet, en campagne, avaient dessein de tomber sur les Français aussi bien que sur les Hurons et les Algonquins, et ils commencèrent par ces derniers, comme nous allons le voir au chapitre suivant.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE DU CONCILE.

SOMMAIRE.—Les Rationalistes et les Ritualistes anglais.—Nouvelles.—La Colonne du Concile.—Droit des Evêques *in partibus*.—Exposition.—Deux communions pour le Concile.—Hommage de la Science.—Réponse de la Sacrée-Pénitencerie à l'occasion du Jubilé.

Un concile œcuménique n'est ni un événement ordinaire, ni un événement naturel, c'est un miracle de l'ordre le plus élevé, c'est une intervention toute particulière de Dieu dans le monde, une manifestation plus abondante de la vérité, une nouvelle infusion de sainteté ; et l'on conçoit qu'il ne laisse pas le monde indifférent, et qu'il agite les hommes les plus étrangers aux choses de la religion. Cette grande nouvelle retentit à leurs oreilles comme la trompette des jugements de Dieu ; ils se réveillent de leur torpeur, ils se demandent si jusqu'ici ils n'ont pas été les jouets de l'illusion, et si en dehors et au-dessus de l'ordre de choses qui se déroule sous leurs yeux, il n'y aurait pas un autre ordre d'intérêts intellectuels et moraux qui mériterait mieux d'attirer leur attention.

Nous parcourions dans notre dernier article les divers pays du monde, et nous signalions les préoccupations diverses qu'y fait naître l'approche du prochain concile. Sur notre route nous avons laissé de côté l'Angleterre, l'abondance des matières nous y forçait ; nous y revenons aujourd'hui : les mouvements divers qui agitent ce grand pays sont de ceux qui méritent le plus d'attention. Si la Grande-Bretagne subit aujourd'hui une crise politique, on ne peut nier qu'elle ne traverse en même temps une crise religieuse intimement liée à la première, et qui, peut-être, est le commencement sérieux de ce grand retour de l'Angleterre à la Foi de l'*Ile des Saints*, prédit, il y a deux siècles, par Bossuet.

I.

Dans un article précédent nous avons fait connaître comment la Bulle d'invitation adressée aux Protestants avait été accueillie par les dissidents anglais, nous n'avons pas à revenir sur ce fait ; mais, il y a quelques mois, il s'est produit en Angleterre un fait qui n'est pas sans relation avec le concile, et qui montre ce qu'en attendent les hommes les plus en dehors de toute sphère religieuse.

Il y a, en Angleterre, une classe d'hommes à laquelle nous n'avions pas pris garde, nous voulons parler des Rationalistes. La plupart ont accueilli la bulle avec indifférence, on pouvait s'y attendre ; mais chez d'autres, qui cherchent la vérité de bonne foi, et qui, sans être chrétiens, paraissent devoir l'accueillir avec sincérité, si elle brille à leurs yeux, la bulle a eu un certain retentissement.

Au milieu de ces hommes, il existe, dit la *Revue du Monde Catholique*, un rationaliste protestant de ce genre, qui a formé une petite école, animée, comme lui, nous aimons à le dire, des meilleures intentions, et qui vient de faire un pas remarquable vers le catholicisme, à l'occasion du concile œcuménique. Nous voulons parler de M. David Urquhart, qui publie à Londres une *Revue diplomatique*, dans laquelle on trouve des documents pleins d'intérêt, des vues larges et généreuses, des idées originales et parfois singulières. M. Urquhart n'appartient à aucune dénomination protestante spéciale ; il est visible qu'il a dû passer par le rationalisme et par le socialisme avant d'arriver à ses idées actuelles ; mais il y a chez lui un profond sentiment de justice, et ce sentiment lui a servi de guide. Il ne peut pas croire que la justice soit autre pour les nations et les gouvernements que pour les individus ; il estime que les commandements de Dieu obligent aussi bien les premiers que les seconds ; il a une profonde horreur de la guerre injuste. Or, regardant autour de lui, étudiant les institutions modernes et l'histoire contemporaine, il a vu qu'aucune puissance n'était plus capable que l'Eglise catholique, que la papauté, de rappeler et de faire respecter les principes du droit des gens, et, par conséquent, de rendre les guerres moins fréquentes, et il s'est tourné vers l'Eglise et le Pape, les suppliant d'intervenir pour sauver la société en rétablissant ce règne de la justice dont Pie IX a dit si justement : " Lors-" que la vraie notion de la justice s'obscurcit, la force matérielle prend la " place du droit."

L'étude de l'histoire ecclésiastique et des premiers siècles de l'Eglise a rapproché les puséistes du catholicisme ; voici que l'étude du droit des gens et le sentiment de la justice en rapprochent ceux qui ne s'occupent que des intérêts temporels des sociétés. Il est bien vrai de dire que tout chemin mène à Rome ; là, en effet, se trouve la vérité pleine et intégrale, et, par conséquent, c'est vers elle que se tournent tous ceux qui veulent le bien, parce que le bien ne peut sortir que de la vérité.

M. Urquhart a publié, dans les premiers mois de 1868, une brochure intitulée : *Appeal of a Protestant to the Pope to restore the law of nations* ; appel d'un protestant au Pape pour la restauration du droit des gens. L'auteur de cette brochure établit les six points suivants : 1o le droit des gens a été autrefois universellement observé ; 2o il est actuellement tombé tout à fait en désuétude ; 3o il est d'une absolue nécessité, si l'on veut sauver la société, que le droit des gens soit de nouveau généralement reconnu ; 4o l'Eglise catholique, avec le Pape à sa tête, est le seul pouvoir capable de le faire respecter ; 5o le prochain concile général fournit l'occasion de cette restauration du droit des gens ; 6o l'un des moyens d'y arriver est de fonder à Rome un collége diplomatique.

Le droit des gens se fonde sur ces quatre commandements de Dieu : Tu ne tueras pas ; tu ne déroberas pas ; tu ne porteras pas de faux témoignage ;

tu ne convoiteras pas le bien d'autrui, et tous ces commandements sont violés lorsqu'un peuple fait la guerre à un autre sans nécessité, sans une juste cause et sans avoir accompli les formalités voulues. Ne suffit-il pas d'exposer ces choses pour montrer que la plupart des guerres modernes ont violé les commandements de Dieu et qu'elles ont été injustes ? De là la situation précaire de l'Europe et du monde entier, et la conclusion que la société ne sera sauvée que par la restauration des principes. Mais qui peut mieux restaurer ces principes que celui qui les a toujours maintenus et qui les connaît, c'est-à-dire que le Pape, chef de l'Eglise catholique, et le seul souverain " qui n'a pris aucune part aux traités qui ont fait de l'Europe un chaos d'idées et d'intérêts ? " Le Pape étant le seul souverain qui n'a jamais violé le droit des gens, et qui est le plus intéressé à ce que ce droit soit universellement reconnu, est le plus capable de le faire observer.

Ainsi raisonne M. Urquhart, qui continue de démontrer pourquoi l'Eglise catholique peut seule constituer ce tribunal suprême, dont on demande l'établissement à chaque congrès, à chaque conférence. " En cas de différends entre les Etats, dit-il, les Eglises nationales se mettent nécessairement du côté de leur nation. Il n'en est pas ainsi de l'Eglise de Rome. Elle examine les griefs avec impartialité, et elle prononce de même. Si le coupable ne veut pas se rendre, elle l'excommunie. Il n'y a pas de communauté, petite ou grande, qui puisse mériter le nom de juste, si elle n'exclut pas de son sein les hommes qui manquent à l'honneur, c'est-à-dire si elle ne les excommunie pas. Craindre l'usage de cet arme de l'excommunication, c'est méconnaître notre époque. L'excommunication est un pouvoir que chaque individu possède ; c'est le seul moyen qu'il a de conserver son intégrité. Nous reconnaissons un gentilhomme à ce qu'il ne veut avoir de commerce avec aucune personne déshonorée. Le pouvoir d'excommunier est la sauvegarde de la morale publique aussi bien que de la morale privée."

Ces considérations sont certainement remarquables sous la plume d'un protestant. M. Urquhart poursuit sa démonstration :

" L'Eglise de Rome n'appartient à aucun Etat. Les décisions qu'elle prend ne concernent pas l'Etat particulier qu'elle gouverne, car elle-même ne fait pas de guerres injustes, elle ne fait aucune guerre ; elle n'a jamais usé de son pouvoir pour étendre ses limites, même lorsqu'elle était la plus grande puissance de l'Europe, et elle n'a été engagée dans aucune de ces négociations diplomatiques qui sont aujourd'hui dirigées contre l'indépendance, non-seulement des petits Etats, mais même des plus grands. Son action est donc extérieure, non intérieure en ce qui regarde les Etats ; c'est ainsi qu'elle les atteint tous, et tous également."

Il est donc souverainement désirable qu'on rende à l'Eglise catholique, et par conséquent à son chef, l'arbitrage suprême qu'elle exerçait autrefois

au milieu des chrétiens. M. Urquhart ne pense pas que le Concile soit nécessaire pour cela, mais il estime que la réunion du Concile sera une heureuse occasion dont on aurait tort de ne pas profiter. Ses idées ne sont pas restées à l'état de simples chimères ; des catholiques anglais les ont adoptées ; une *Œuvre* dite *apostolique*, destinée à faire cesser les guerres non justes et non nécessaires, a été fondée, et de nombreuses signatures ont été apposées à une pétition qui a dû être remise au Saint-Père. Les pétitionnaires demandent " que les bases du droit des gens soient décla- " rées par le saint siége et le Concile, et, en particulier, les principes qui " distinguent la guerre légitime de la guerre illégitime." Dans l'opinion des soussignés, " la guerre ne peut s'appeler de ce nom que si elle est " imposée par une nécessité impérieuse : repousser une attaque ou venger " un droit ; et, dans ces deux cas, les justes motifs de la guerre doivent " être régulièrement dénoncés aux citoyens aussi bien qu'aux étrangers." Ils demandent " que les rapports réciproques, tant de l'Etat et des " citoyens que des citoyens entre eux, soient définis et réglés de telle " sorte que ceux qui écoutent la voix de l'Eglise ne donnent pas un lâche " et coupable assentiment à l'effusion du sang ; ils demandent de plus que " les princes et les nations soient invitées à fonder ou à restaurer, avec le " concours des citoyens les plus éminents, des institutions et des lois qui " maintiennent la justice dans les hautes régions de la politique ; des insti- " tutions telles que les païens en ont possédé (le collége des Féciaux,) " telles qu'en possèdent encore et les entourent de respect des hommes " étrangers au christianisme ; des lois de procédure qui enlèvent à l'arbi- " traire l'initiative du sang versé, aussi bien à l'arbitraire d'un seul qu'à " l'arbitraire de plusieurs, qu'ils soient fonctionnaires politiques ou légistes. " La paix ou la guerre ne dépendra plus du débat des factions, mais d'une " *enquête juridique ;* il ne sera plus au pouvoir de la passion ou du des- " potisme d'entreprendre la guerre et de disposer de la vie humaine."

Enfin, les pétitionnaires demandent " des déclarations obligatoires pour les chrétiens " ; ils désirent " qu'un appel soit adressé à tous les législa- " teurs chrétiens, afin qu'ils élèvent leurs institutions nationales au moins " au niveau atteint depuis longtemps sous la loi naturelle." Ils réclament en outre, avec instance, " la création à Rome, sous la protection du trône " apostolique, d'un collége dont la mission sera l'enseignement du droit " des gens, et qui sera, en ces matières, un foyer de science et un arbitre " suprême, les questions les plus hautes et les plus complexes venant ainsi " se vivifier au contact des vérités immuables de la foi et devant le tribu- " nal suprême de l'autorité chrétienne."

Nous n'avons pas à discuter ici les idées de la pétition et de M. Urquhart, ni à examiner s'il n'y a pas un peu d'utopie dans les propositions qu'ils présentent ; mais nous constatons ce fait qu'un protestant ne voit pas d'autre moyen de restaurer le droit des gens et d'écarter les guerres

injustes, que le souverain arbitrage de l'Eglise catholique et du Pape, et qu'un grand nombre d'hommes éclairés pressent le Pape de se replacer à la tête de la chrétienté dans l'intérêt de la société chrétienne. C'est l'annonce du prochain concile qui suscite ce mouvement des esprits, et c'est de l'angleterre protestante, si jalouse de son indépendance, que sort cet appel à Rome et au Concile : nous connaissons peu d'hommages plus honorables pour le saint-siége et pour notre foi.

II.

Il est une seconde classe de Protestants anglais que le monde catholique suit avec un intérêt plus vif encore, c'est celle des *Ritualistes*.

Les Ritualistes, disciples du docteur Pusey, prétendent revenir à l'antique foi chrétienne, et en y revenant, il se trouve naturellement—qu'ils penchent davantage vers la Foi catholique ; eux-mêmes s'appellent *anglo-catholiques*. Et pour plus de conformité, ils ont rétabli dans leurs églises une foule d'usages catholiques, la confession, le culte extérieur, l'encens, les vêtements sacerdotaux, les processions, etc, etc...

On conçoit que les trouvant dans de telles dispositions, l'appel de Pie IX aux Protestants ait dû faire grande sensation.

Le *Times* s'en est scandalisé, et, dès le 3 octobre 1868, dissimulant mal son dépit sous des formes ironiques, il disait en parlant de cet appel du Souverain Pontife.

" Il y a parmi nous des hommes à qui cet appel peut donner l'impulsion dont ils ont besoin pour faire un pas très-désirable. Le docteur Pusey, par exemple, a dernièrement offert au Pape un *Irenicon*, et le Pape, maintenant, en offre un au docteur Pusey. C'est, quoi qu'il en soit, le bon moment pour les ritualistes, et ce serait pitié s'ils le laissaient échapper. Ils aiment à rétablir et à prendre part à des cérémonies du moyen-âge. Or, voici une cérémonie telle qu'on n'en a pas vu depuis trois siècles, et qui, comparée à leurs petites restaurations et même à leurs synodes pan-anglicans, les fait apparaître comme des jeux d'enfants. S'ils restent parmi nous, ils peuvent n'avoir jamais la chance d'assister aux délibérations de quelques centaines d'évêques et d'apprendre exactement, par l'organe d'un Concile général, ce qu'ils doivent faire, ce qu'ils doivent penser. Il serait possible que le Pape admît quelqu'un d'entre eux à prendre part aux solennités du Concile, et nous ne pouvons croire qu'ils veuillent négliger une si bonne occasion de se vêtir d'ornements et de figurer dans des processions qui offrent le type de la perfection. En somme, ils se trouveraient beaucoup plus chez eux avec le Pape ; nous les lui livrons volontiers et désirons qu'ils lui donnent toute satisfaction."

Le *Times* prophétisait mieux qu'il ne pensait en disant cela. Un pamphlet intitulé : *Responsio anglicana Litteris apostolicis reddita Pii Papæ IX ad omnes protestantes aliosque acatholicos*, qui parut presque aussitôt

après la Lettre du Saint-Père, ne fit aucune sensation. Le Dr. Wordsworth, alors chanoine de Westminster, et aujourd'hui évêque de Lincoln par la grâce de M. Disraéli, qui était encore ministre, et par la volonté de la reine, prononça dans le même sens, dans une réunion du clergé anglican, le 10 septembre 1868, une allocution qui ne produisit aucun effet ; cette allocution, récemment reproduite en brochure, n'en produit pas davantage. L'évêque Wordsworth prétend que le Pape n'a pas le droit de convoquer un Concile ; que la réunion du mois de décembre prochain n'aura jamais le caractère œcuménique et général des quatre premiers Conciles, puisqu'il est certain que les décrets n'en seront pas reconnus par les évêques anglicans, etc. Rien de tout cela n'entraîne les protestants anglais, tandis que beaucoup d'entre eux, et, parmi ceux-ci, la plupart des puséistes ou ritualistes, émus et ébranlés, songent, en effet, à profiter de la réunion du Concile pour sortir de la situation incertaine dans laquelle ils se trouvent.

Il est vrai que les ritualistes, qui aiment à s'appeler anglo-catholiques, ont éprouvé quelque peine de se voir confondus avec les autres chrétiens non catholiques dans la Lettre apostolique adressée aux protestants. Ils se plaisent à se regarder comme une branche morte de l'Eglise de Jésus-Christ, et ils sont persuadés que la succession épiscopale s'est conservée dans l'Eglise anglicane, de sorte que leurs ministres croient avoir réellement reçu le sacrement de l'ordre. Il est certain que leurs croyances se rapprochent beaucoup des nôtres et qu'ils montrent un grand courage et une grande constance à les défendre contre les attaques dont elles sont l'objet ; ils soutiennent la nécessité du baptême, la présence réelle dans l'Eucharistie, la pratique de la confession et la plupart des rites catholiques. Mais, comme le dit Mgr. Manning, ils ne sont pas encore dans l'Eglise, ils ne font que *se tenir aux alentours*. Ils n'ont pas même l'avantage de posséder l'Eucharistie, pour laquelle ils témoignent un si vif amour, puisque la succession de l'ordre ayant été interrompue parmi eux, ils n'ont pas le pouvoir de consacrer. Mais il n'en est pas moins permis d'espérer beaucoup de ces hommes dont la bonne foi paraît entière et dont l'intelligence aspire à la possession complète de la vérité. " Je vois, disait dernièrement Mgr. Manning, je vois *autour de l'Eglise* des hommes bons et honnêtes qui sont appelés à recevoir la foi que leur Eglise n'enseigne pas : ils croient à la présence réelle, ils ont élevé des autels, ils ont érigé un tabernacle, toutes choses que leur Eglise ne les autorisait pas à faire. Ils ont reçu et gardé comme un trésor ce qu'ils ont cru être le corps de Jésus-Christ. Ces hommes, je les aime pour l'amour qu'ils ont pour l'ombre de leur Seigneur. Mon cœur se porte vers eux. L'Eglise fera tout et sacrifiera tout, excepté la vérité, pour leur ouvrir ses portes et pour les admettre dans sa communion."

Les catholiques ne peuvent que s'associer aux sentiments de l'illustre archevêque de Westminster, qui connaît bien les hommes dont il parle, puisqu'il a été des leurs autrefois, et les faits attestent que les espérances fondées sur les dispositions des ritualistes ne sont pas trompeuses. Revenus de leur première surprise, les ritualistss ont respectueusement publié les trois Lettres apostoliques dans la Revue qui leur sert d'organe. On peut juger de leurs bonnes dispositions par ce que disait le Rév. W. Urquhart, dans un *meeting* de l'*English Church Union* (Union de l'Eglise anglaise), tenu dans le comté de Devon. " Je suis convaincu, disait M. Urquhart, que la séparation de l'Eglise et de l'Etat se fera bientôt, et que c'est un devoir pour les anglicans de chercher les moyens de rentrer dans la communion de l'Eglise romaine."

Le même M. Urquhart ajoutait qu'il était nécessaire d'envoyer des représentants au Concile " pour stipuler les conditions de la soumission des anglicans au siége de Rome." Ces paroles paraissent être conformes à une résolution collective qui aurait été prise par le parti ritualiste, et sur laquelle le *Weekly Register* nous donne les renseignements suivants : " Nous avons des raisons de croire, dit le *Register*, qu'un nombre considérable d'ecclésiastiques anglicans ont résolu de se rendre au Concile œcuménique et d'exposer leurs difficultés devant les prélats de l'Eglise universelle. Ces ministres manifestent l'ardent désir d'être unis à l'Eglise de Rome ; mais ils ont sur quelques points certains scrupules qu'ils n'ont pu vaincre jusqu'à présent. Nous ne doutons pas que tous, ou la plupart, ne viennent à bout d'en triompher, et qu'ils seront reçus dans l'Eglise catholique, comme ceux qui vont se jeter aux pieds du Saint-Père dans un esprit d'humilité et de prière. Ils croient à la validité des ordres reçus, et considèreraient comme un sacrilège de consentir à une nouvelle ordination ou de retourner à la condition de laïques en abandonnant leurs fonctions sacerdotales. Ces scrupules se dissiperont, et la députation envoyée à Rome sera suivie de la soumission des membres les meilleurs et les plus pieux du clergé anglican. Il est certain d'ailleurs qu'un grand nombre de laïques imiteront leur exemple."

Le *Weekly Register* ajoute que ces choses sont connues à Rome, et que le Pape a nommé une sous-commission pour étudier les questions que la députation anglicane pourra proposer. Il est probable que la question des ordres anglicans sera l'une de ces questions ; d'habiles et savants critiques l'ont déjà résolue contre la validité des ordres anglicans ; de nouvelles études ne pourront que confirmer ce jugement, et il ne restera plus aux ritualistes de bonne foi qu'à revenir purement et simplement à la véritable Eglise. Quoi qu'il arrive, il est certain dès aujourd'hui que les dispositions des ritualistes sont excellentes ; et il est certainement permis de voir, dans le projet des puséistes d'envoyer une députation au Concile, les heureux augures d'un retour prochain de toute la nation anglaise.

III.

De nouveaux détails nous arrivent de différents côtés, concernant la *Colonne du Concile.*

Les travaux de fondation pour la colonne du concile sont terminés. Tout d'abord la pioche des ouvriers a rencontré les matériaux de remplissage qui avaient été accumulés pour soutenir et élargir la place construite devant l'église de San Pietro in Montorio. C'est à 28 pieds de profondeur qu'on a trouvé le sol vierge. Sixte IV, grand pape, possédé de l'amour du beau et qui sut donner à son règne un éclat extraordinaire du côté des arts, obtint de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique qu'ils relevassent l'église de Saint-Pierre in Montorio de ses ruines. Ces deux souverains s'y employèrent, sur la fin du quinzième siècle, avec un zèle et une magnificence vraiment royale, en confièrent la construction à Baccio Pintelli, et plus tard, en 1502, ordonnèrent à Bramante l'érection de ce petit temple périptère aux formes sveltes et gracieuses et qui n'a rien à envier aux plus heureuses inspirations de la Grèce. Durant longtemps l'Espagne conserva le privilége d'entrenir cette œuvre, et combien, dirons-nous, la noble nation espagnole serait plus heureuse à cette heure si elle avait un roi ou un gouvernement digne d'elle et assez spirituel pour oser revendiquer le droit de participer à l'érection du monument que Pie IX élève sur cette place et devant cette église dues à la générosité de ses ancêtres !

Ce fut l'ambassadeur Pacheco qui, en 1604, eut l'ordre d'élargir la place et de la mettre en l'état où nous la voyons aujourd'hui. Il y avait près du mur de ceinture une peinture qui a disparu. Elle rapportait cette charmante tradition qui veut qu'à quelque distance de l'apôtre crucifié, des anges furent vus debout, contemplant le martyre. Les fidèles vénéraient autrefois ce lieu et en emportaient comme souvenir des herbes qui y croissaient, ou en détachaient quelque pierre.

A Rome tout est plein de figures admirables, et les esprits les plus indifférents y peuvent quelquefois être élevés jusqu'à l'enthousiasme. Saint Pierre a été crucifié sur une colline qui portait le nom de monte d'Oro (mont d'Or, par corruption Montorio) à cause de ce sable jaune qui, dès l'antiquité, était répandu sur le sol que devait fouler le pied des Césars, et dont l'usage se conserve pour le passage du pape. Il fallait que la gloire céleste de l'apôtre et la royauté de ses successeurs fussent symbolisées par cette éclatante appellation et par cette pompeuse coutume.

San Pietro in Montorio est un lieu d'élection : Dieu a permis qu'il soit profané souvent. Des chefs-d'œuvre d'art y avaient été accumulés. Du temps de Pie VII, les Français en enlevèrent un tableau que le cardinal Jules de Médicis, plus tard Clément VII, s'était honoré de placer au maître-autel, la *Transfiguration* de Raphaël. Mais on y voit encore de

magnifiques tableaux et une fresque de Sébastien del Piombo. Il y a des sculptures d'Ammanato attribuées faussement, comme les stucs du petit Temple, à Michel-Ange.

En 1849, pendant le siége de Rome par les Français, San Pietro in Montorio devint le quartier général de Garibaldi. Ses reîtres couchaient dans l'église, et lui surveillait, du haut du clocher, d'un côté l'ennemi, de l'autre la ville à ses pieds.

Mais ces œuvres mauvaises sont passées. La page sublime de Raphaël est au Vatican, et le héros, prisonnier dans une île, vit accablé sous le ridicule.

Voici une autre coïncidence non moins singulière que les précédentes :

On sait que parmi les marbres extraits de la fouille de l'emporium, il s'en trouve qui étaient venus à l'adresse de Néron l'année même où saint Pierre était mis à mort et crucifié sur le Janicule. Or voilà que le successeur du prince des apôtres peut aujourd'hui, après dix-huit siècles, employer ces mêmes marbres à soutenir la colonne du concile et la statue de saint Pierre. Qui n'apprécierait pas un tel rapprochement ? N'es-ce pas la réaction historique la plus étonnante ? Mais l'histoire fait de ces choses-là, et elle les fait surtout à Rome.

La Colonne couronnée par la statue de St. Pierre bénissant Rome, posera sur une base exagone gigantesque. Les six socles seront ornés, le premier de l'écusson colossal des Mastaï, surmonté des clefs symboliques et de la tiare ; les cinq autres des statues des cinq parties du monde.

Chacune de ces statues d'un type divers, mais uniforme dans l'ensemble, afin de montrer l'unité de la foi et de la race humaine, porte d'une main un *Labarum* ayant à l'extrémité de la hampe le monogramme du Christ, et sur les plis le nom de la partie du monde, en lettres d'or, et tient de l'autre main une guirlande qui fait le tour du monument. La guirlande est faite de fleurs et de fruits particuliers à chaque partie du monde. Quant aux extrémités de la guirlande, elles se rattachent aux deux clefs et à la tiare comme un symbole de toutes bénédictions du ciel sur la terre. Sur les pendentifs de la base du monument seront rapportés enfin, en lettres de bronze incrustées dans le marbre, les noms des évêques intervenus au Concile.

La question agitée un moment en France sur le droit des évêques *in partibus* d'intervenir au Concile a été résolu *affirmativement*, dit l'*Echo de Rome.*

On a aussi demandé si les Vicaires capitulaires seraient admis comme représentant les évêques des siéges vacants. On a décidé *négativement* pour le motif que le pouvoir de ces personnages est limité à certains actes. Dans cet ordre de choses, on s'en tiendra aux priviléges subsistants, à l'usage du passé.

On écrivait de Rome, le 14 août, au *Moniteur* :

Le gouvernement pontifical, satisfait des résultats de l'exposition des produits de l'industrie qui eut lieu au Capitole en 1856, a voulu profiter de la réunion du concile œcuménique, le 8 décembre prochain, pour ouvrir à Rome une exposition générale d'objets appartenant à l'art chrétien. Sous l'apparence d'un caractère spécial, cette exposition, il faut le reconnaître, comprendra tout ce qui se rattache aux beaux-arts et aux industries les plus diverses. L'architecture, la peinture, la sculpture, l'orfévrerie, les nielles, les émaux, la gravure, la cristallerie, les vitraux, la serrurerie artistique, les bronzes, la broderie, la typographie liturgique, les miniatures des antiphonaires, les tissus variés de laine, de lin ou de soie, les brocarts d'or pour ornements sacerdotaux, les orgues, les instruments de musique sacrée, et mille autres objets trop longs à énumérer devront figurer dans les collections.

A Vérone quelques personnes avaient commencé à communier deux fois par semaine, le *Vendredi* et le *Dimanche*, et d'appliquer le fruit de ces communions au Saint Père et à la bonne issue du Concile. Aussitôt que cette dévotion a été connue, plus de huit cents personnes se sont jointes, en peu de temps, aux premières, et l'œuvre depuis progressant toujours, le Saint Père a accordé une bénédiction particulière à toute perronne qui imitera ce bon exemple.

Une autre association s'est formée, et celle-ci se compose uniquement de savants. L'Académie pontificale romaine de l'Immaculée-Conception a pris l'initiative d'un *tribut d'adhésion et d'obéissance au Concile du Vatican.*

C'est une invitation faite à toutes les Académies savantes, aux gradués de ces Académies, à tous les citoyens du monde scientifique, de payer un *léger tribut*, non pour venir en aide au Concile, mais pour lui rendre *hommage* : La *somme* est *libre*, toute somme même modique sera acceptée, les noms seront recueillis dans un *Album* et présentée le 8 décembre au Saint-Père, mais ne seront pas publiés.

L'auteur de ce projet est Mgr. F. Regnani, premier président de l'Académie Romaine.

On espère que toutes les institutions catholiques artistiques, litéraires et scientifiques, s'uniront dans un hommage universel de l'ART, de la LITTERATURE et de la SCIENCE à la RELIGION.

A l'occasion du Jubilé accordé par N. S. Père le pape, le 11 avril, plusieurs questions ont été proposées à la Sacrée-Pénitencerie ; nous les reproduirons ici avec les réponses souscrites par le Grand-Pénitencier, son Eminence le cardinal Panebianco.

1. An inter facultates pro Jubilœo concessas contineatur facultas absolvendi pœnitentes ab hœresi ?

RÉPONSE.—Affirmativè : abjuratis priùs, et retractis erroribus prout de jure.

2. An tempore Jubilœi ille, qui vi Jubilœi ejusdem fuerit à censuris et à casibus reservatis absolutus, si iterùm incidat in casus et censuras, possit secundà vice absolvi peragens iterum opera injuncta ?

RÉPONSE.—Negativè.

3. An ille, qui lucratus jam fuerit prima vice Indulgentiam Jubilœi, possit eam iterum lucrari si repetat opera injuncta ?

RÉPONSE.—Affirmativè.

5. An confessarii uti possint facultatibus extraordinariis erga eum qui petat quidem absolvi et dispensari ; quique tamen voluntatem non habeat peragendi opera injuncta et lucrandi Jubilœum ?

Réponse.—Negativè.

On a demandé également, mais d'une manière officieuse, à l'un des plus éminents théologiens de Rome, si les trois jours de jeûne exigés pour gagner l'indulgence du jubilé, devaient être pris dans la même semaine. Il a répondu qu'aux termes des Lettres Apostoliques, il n'est pas nécessaire que les jours soient consécutifs. Par conséquent il est loisible aux fidèles de choisir pour jeûner, le *mercredi* d'une semaine, le *vendredi* d'une autre et le *samedi* d'une troisième.

Nous ajoutons ici plusieurs décrets de la S. Pénitencerie concernant le jeûne du Jubilé, que nous trouvons dans la circulaire que Mgr. l'Archevêque de Québec a adressée à son clergé le 1er Septembre dernier ; et de plus un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, concernant l'oraison *de Spiritu Sancto*, que les prêtres doivent réciter à la Ste. Messe.

DUBIUM I.

Inconcussi juris est, quod operibus alias prœscriptis satisfieri non potest obligationi de operibus injunctis ad acquirendas Indulgentias, nisi aliud constet expressè de mente Concedentis : nihilominus pro hoc Jubilæo oritur dubium, quia in Litteris Apostolicis legitur : " præter consueta quatuor anni tempora tribus diebus etiam non continuis, nempè quartâ et sextâ feriâ, et sabbato jejunaverint." Queritur an standum sit regulæ generali, ità ut ad effectum lucrandi Indulgentiam omnes dies jejunii ad quod quisque tenetur, vel dies jejunii quatuor anni temporum duntaxat excludantur ?

Resp.—Affirmativè ad primam partem : Negativè ad secundam.

DUBIUM 2.

An jejunia quatuor anni temporum, attentâ voce illâ *præter*, ultrà tria jejunia pro Jubilœo expressè præscripta, habenda sint uti opus injunctum ad Indulgentiam acquirendam ?

Rép.—Negativè.

DUBIUM 3.

An iis qui aut voto aut præcepto, uti sunt Franciscales, aut quocumque alio titulo tenentur toto anni tempore jejunare aliquo die ex diebus præscriptis pro Jubilæo, suffragetur tale jejunium ad lucrandam Indulgentiam ?

Rép.—Affirmativè.

DUBIUM 4.

Cùm Religiosi St. Francisci teneantur jejunare à secundo die Novembris usque ad Nativitatem Domini: quæritur utrùm hoc deccurrente tempore ipsi possent unico jejunio tribus diebus præscriptis facto, satisfacere duplici obligationi tùm præcepti tùm Jubilœi ?

Rép.—Permittitur ex speciali Sanctitatis Suæ indulto, dummodo esurialibus tantùm cibis pro dictis diebus Jubilœi jejuniis utantur, quamvis for-

tasse ub usu ciborum esurialium dispensationem pro dictâ Quadragesimâ obtinuerint.

DUBIUM 5.

An idem dicendum sit pro Quadragesimâ Ecclesiœ etiam quoad Christifideles ?

Rép.—Permittitur ex speciali Sanctitatis Suæ indulto, ut in responsione ad quartum dubium, et cum eâdem conditione in eâ appositâ.

DUBIUM 6.

Utrùm Jejunium pro Jubilæo prœscriptum debeat esse jejunium strictè sumptum etiam quoad qualitatem ciborum, sicuti ea quæ ex Ecclesiæ præcepto adimplenda sunt, quin tamen quis uti possit indultis, si quæ pro jejuniis Ecclesiæ obtenta fuerint ?

Rép. Affirmative, nisi aliquod speciale indultum, in quo etiam de Jubilæi jejunio expressa mentio fiat, obtineatur.

DUBIUM 7.

Si quis indultum vescendi carnibns etiam pro jejuniis Jubilæi consequatur, tenetur lege de non permiscendis epulis, nempè carnibus cum piscibus ?

Rép. Affirmative.

DUBIUM 8.

An ii qui ad statutam ætatem pro jejunii obligatione nondum pervenerint, nec non operarii, aliique, qui ob legitimam causam ad jejunia ab Ecclesiâ præcepta non tenentur, debeant jejunare ut Indulgentiam Jubilæi lucrentur ?

Rép. Affirmative. Quod si judicio confessarii id præstare nequiverint, Confessarius ipse poterit jejunium in aliâ piâ operâ commutare.

DUBIUM 9.

An qui privilegio Bullæ *Cruciatœ* gaudet, hoc tantum titulo sine aliâ causâ in jejuniis Jubilæi carnibus vesci possit ?

DUBIUM 10.

An saltem vesci valeat ovis et lacticiniis ?

Rép. ad 9 et 10. Permittitur ex speciali Sanctitatis Suæ indulto, ut ii qui privilegio Bullæ *Cruciatœ* legitime fruuntur, ovis et lacticiniis tantum in jejuniis pro hoc Jubilæo præscriptis uti possint, servatâ in cœteris jejunii ecclesiastici formâ.

Ex decreto S. Rituum Cong. die 3 Julii 1869.

Dubium VIII. An Collecta de Spiritu Sancto debeat omitti in diebus primæ et secundæ classis ?

Resp. Negativè: et in festis primæ classis dici debet sub unicâ conclusione ; in festis vero secundæ classis, cum propriâ conclusione.

L. G.

LE CANAL DE L'ISTHME DE SUEZ.

ARTICLE 2ÈME.

Evaluation des dépenses.—Avantages de la nouvelle voie.—Rapport à l'Académie des sciences de Paris.—Opposition du gouvernement anglais.—Constitution définitive de la Compagnie universelle de l'Isthme de Suez.

D'après les devis primitifs des ingénieurs du vice-roi d'Egypte, l'exécution du canal, de ses entrées dans les deux mers et de trois ports, devait entraîner une dépense de 162 millions de francs. En regard de cette énorme dépense, il n'est pas sans intérêt de placer l'énumération des divers avantages que procurera l'achèvement de cette œuvre colossale.

Jusqu'à ce jour la navigation continue par le cap de Bonne Espérance a eu le privilége du transport de cette immense quantité de marchandises, qui constituent le commerce entre l'Europe et les Grandes Indes. Jusqu'aux derniers jours du quinzième siècle, le commerce ne connaissait pas la route de l'Europe à l'Inde, en faisant le tour de l'Afrique. Ce n'est qu'en 1497, que Vasco de Gama, doublant le cap de Bonne Espérance, découvert dix ans plus tôt par Barthélemi Diaz, abordait à Mélinde sur la côte d'Afrique, où il se procurait un pilote arabe qui le conduisait à Calcutta.

La route était découverte et fut dès lors suivie par les navires à voiles.

Lorsque l'application de la vapeur à la navigation eut été très perfectionnée, on essaya, par la voie du cap de Bonne-Espérance, de mettre la vapeur en concurrence avec la voile. Le nouveau moyen fut trouvé trop dispendieux ; une riche compagnie anglaise qui l'entreprit fut ruinée, et la voile continua seule de suivre cette voie.

Plus récemment les Anglais, comme nous l'avons déjà dit, ont eu l'idée d'établir deux lignes de navires à vapeur, l'une de l'Angleterre à Alexandrie, l'autre de Suez aux Grandes Indes. Entre Alexandrie et Suez, le transport se fit d'abord à dos de chameaux, puis par chemin de fer. La durée d'un voyage se trouve réduite à 25 ou 30 jours ; mais une pareille rapidité ne s'obtient qu'au prix de très grandes dépenses, et la quantité des matières transportées jusqu'à ce jour par la voie d'Alexandrie n'est qu'une faible fraction de celle qui continue à suivre la route du cap de Bonne-Espérance. La raison en est facile à comprendre. Supposons qu'un navire de mille tonneaux, chargé dans un port européen, entre dans le port d'Alexandrie ; il faut d'abord qu'on débarque avec ordre vingt mille quintaux de marchandises, ensuite qu'on les charge sur un long train de wagons.

En arrivant à Suez, il faut reprendre ces vingt mille quintaux et les charger sur un ou plusieurs navires, supposés présents et prêts à partir.

Que de temps et de dépenses cette multiplicité d'opérations n'entraîne-t-elle pas ? Et si les objets à transporter sont fragiles, s'ils craignent d'être tachés, déchirés, mouillés, dans quelle proportion n'augmente-t-on pas les chances d'avaries par ces embarquements et ces débarquements successifs ?

D'ailleurs, à qui s'en prendre du mauvais état des objets transportés, quand ces objets n'arrivent qu'après deux voyages de mer entrecoupés par un transport sur chemin de fer ? Il ne peut plus être question d'aucune responsabilité personnelle.

Avec un canal maritime, au contraire, un seul et même navire prend la marchandise au départ et la délivre à l'arrivée, sans transbordements d'aucune espèce. Le canal de Suez n'a donc pas à redouter la concurrence du chemin de fer égyptien.

Mais il faut de plus que ce canal devienne le transport économique, le vrai transport entre l'Europe et les Indes, qu'il remplace la route suivie jusqu'à ce jour par le cap de Bonne-Espérance.

Ce résultat ne peut être un instant douteux, lorsqu'on compare les distances à parcourir par le cap et par l'isthme de Suez.

Pour arriver à l'île de Ceylan, en partant du Hâvre, la distance par le cap est de 6,500 lieues ; par Suez, elle ne sera plus que de 3,250 lieues, c'est-à-dire juste la moitié. Pour Marseille, le raccourcissement est encore bien plus considérable, puisque la route qui, par le cap, est actuellement de 6,750 lieues, sera réduite à 2,500.

Pour les principaux ports de l'Europe, les réductions sur les distances seront comprises entre celles que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire entre la moitié et les deux tiers.

A la vue de ces énormes économies dans la longueur du parcours, il n'est pas un marin de la Méditerranée, Catalan, Français, Gènois, Grec ou Vénitien qui, avec un bâtiment à voiles bien construit et bien gréé, n'entreprenne hardiment de lutter, en passant par la Mer Rouge, contre la navigation si détournée par le cap.

Mais l'utilité du canal sera encore bien plus considérable pour les navires mixtes, c'est-à-dire pour les navires à voiles munis d'une force modérée fournie par la vapeur. Ce système nouveau, qui tend de plus en plus à se développer, présente des avantages spéciaux de sécurité et de régularité de marche, qui parviennent à compenser la dépense du combustible. Dans une même année, les navires passant par Suez feront trois ou quatre fois plus de voyages, que ceux passant par le cap ; leur capital rapportera davantage, et, comme ils auront moins de dangers à courir, ils payeront de moindres assurances pour les chargements et les navires.

Au point de vue pécuniaire, le succès de cette gigantesque entreprise n'est pas douteux, si l'on veut bien tenir compte du développement qu'

pris, depuis le commencement de ce siècle, le commerce de l'Europe avec l'Orient.

Dans l'année 1800, les Anglais recevaient de l'Orient des produits pour une valeur de 123 millions de francs, et ne lui envoyaient que pour 70 millions. A cette époque les arts de l'Europe étaient encore impuissants à payer les riches produits du climat et des industries de l'Orient.

Mais en un demi-siècle, le commerce a subi une métamorphose complète, grâce aux merveilleux changements introduits dans les manufactures européennes par les progrès continus des sciences et des arts.

En 1854, l'Inde envoie à l'Angleterre des produits pour une valeur de 665 millions de francs, mais l'Angleterre lui en renvoie pour une valeur presque égale, exactement 657 millions. Importations et exportations réunies s'élevaient donc pour un seul peuple à 1,320,000,000 francs.

Depuis 1854, c'est-à-dire dans une période de douze ans, ce commerce a presque doublé ; il suffirait donc de prélever sur les produits transportés un droit égal, au plus, à la centième partie de leur valeur, pour assurer une rémunération suffisante aux nombreux capitaux engagés dans l'entreprise du canal des deux mers.

Après l'achèvement des travaux de la commission internationale, M. de Lesseps, désireux d'obtenir l'approbation des corps savants de l'Europe entière, soumit à l'examen de l'Académie des Sciences de Paris toutes les pièces du vaste projet dont il avait été le promoteur.

L'approbation de cette illustre assemblée ne se fit pas attendre, et nous ne pouvons nous dispenser de citer textuellement les considérations par lesquelles M. Charles Dupin terminait son remarquable rapport.

" En définitive, disait ce savant géomètre, le grand canal de l'Egypte sera la seule route maritime pour communiquer, sans détour immense et sans solution de continuité, entre l'Europe, l'Afrique Septentrionale et le monde oriental. Il ouvrira la voie la plus économique entre trois cent millions d'Occidentaux qui possèdent la science, l'industrie, l'opulence, et six cent millions d'Orientaux auxquels la nature et l'art ont donné : en Australie, la laine et l'or ; en Arabie, les aromates ; en Océanie, les épices ; en Chine, le thé, la porcelaine ; dans l'Inde, la soie et le coton. Les neuf dixièmes du genre humain seront mis en communication directe par une voie navigable à laquelle vont se rattacher, d'abord tous les grands travaux publics en cours d'exécution sur notre hémisphère, puis tous ceux que l'on prépare, à la seule annonce du nouveau trait d'union que l'on veut tirer sur la carte des deux mondes.

" L'Académie nous permettra de lui soumettre la pure énumération des rapports qui s'établissent entre le progrès actuel des nations les plus actives et l'entreprise projetée. C'est un tableau plein d'enseignements.

" Dans l'Hindoustan, l'Angleterre perce des chaînes de montagnes pour ouvrir des chemins de fer, depuis l'Océan jusqu'aux plaines immenses, où

la culture du coton peut être aisément décuplée. Il s'agit de suppléer aux produits insuffisants des Etats-Unis. Ce coton d'Orient que l'on transporte maintenant par la voie si longue du cap de Bonne-Espérance, et que l'on s'apprête à multiplier par centaines de millions de kilogrammes, aussitôt que s'ouvrira le canal égyptien, on pourra l'apporter à Manchester, plus vite, à de meilleurs termes, et plus en état de soutenir la lutte avec les concurrents si fiers et parfois si menaçants de l'Amérique septentrionale.

" Manchester a cette puissance qu'elle dicte à l'Angleterre ses convictions commerciales ; ville avant tout pratique et logique, elle n'admet pas les obstacles qui s'appuient autre part que sur ses intérêts et sa raison.

" Les gouverneurs de l'Inde britannique achèvent le long canal de Jemma, qui double la navigation du Gange et qui la fait remonter au pied des pentes de l'Himalaya. On étend jusque-là le parcours fructueux de la navigation qui deviendra la plus directe entre la Grande-Bretagne et 80 millions de sujets, concentrés avec leurs richesses dans le bassin gangétique.

" Quand l'Australie triple en dix ans sa population, et quadruple en quatre ans son commerce avec l'Europe, elle appelle avec d'autant plus de puissance une voie moins longue que les six mille lieues de route détournée qui l'éloignent de l'ancien monde.

" En 1856, elle a passé contrat pour transporter par l'Egypte ses voyageurs, sa correspondance et son or, en attendant que ses produits communs suivent cette voie devenue complètement maritime.

" Des conséquences du même ordre attendent les grands travaux qui s'accomplissent en Europe.

" Lorsque l'Autriche prolonge le réseau ferré de la Lombardie jusqu'à Venise, et le réseau de l'Allemagne depuis le Weser, l'Elbe et le Danube jusqu'à Trieste, l'Autriche ouvre par cela même à l'Allemagne, aux provinces cisalpines, la voie qui conduit par l'Adriatique aux trésors de l'Orient.

" A la simple idée d'un canal de Suez appelant les navires de la Méditerranée et les détournant du cap de Bonne-Espérance, l'Italie voit renverser le problème dont la solution directe fit sa ruine il y a quatre siècles ; aussitôt la péninsule réveillée, invoquant le progrès des arts modernes, cherche à ressusciter les prospérités du moyen-âge.

" Le simple conseil municipal qui remplace à Venise la glorieuse république dont le doge épousait la mer, et l'épousait en souverain, ce conseil établit une commission d'enquête ; il la charge de retrouver les traditions du Levant par la voie d'Egypte, et d'explorer les moyens nouveaux d'en reproduire la grandeur.

" L'institut scientifique de l'Etat vénitien propose un prix à celui qui montrera le mieux quelles seront les conséquences probables du canal maritime de Suez, et quel ensemble de voies territoriales de communication

pourra de nouveau rendre Venise le centre commercial correspondant à cette route de l'Inde.

" De son côté, le royaume de Sardaigne, cette abeille laborieuse, au courage plus grand que le corps, la Sardaigne ouvre à la fois les Alpes et les Appennins à la Suisse, à la Savoie, au Piémont, pour tout conduire au port de Gênes. La Sardaigne va plus loin pour élargir ce port aux grands souvenirs; pour l'accroître, suivant l'exposé des motifs, dans la vue de suffire au grand nombre des navires que le canal maritime égyptien va faire affluer dans le berceau des Christophe Colomb et des André Doria.

" Il n'est pas jusqu'à l'Etat romain qui, dans la même prévision, ne trouve ses ports insuffisants. Une commission pontificale est instituée pour chercher, au-delà du Tibre, du côté de l'Orient, une baie propre à recevoir de grands navires, et dont l'art puisse faire un port marchand de premier ordre. On rattachera ce port au long chemin de fer qui conduira de Calais à Naples, par Paris, Florence et Rome; nouvelle voie pour aller plus directement de Londres dans les mers de l'Inde.

" L'Espagne aussi se réveille. Elle conduit ses chemins de fer, du centre de l'Etat, à Barcelone, à Carthagène, à Cadix; elle appelle à la fois l'Andalousie, la Murcie, la Castille et la Catalogne à vivifier les Philippines, ses Antilles d'Asie. Il suffira de mettre à profit la voie raccourcie de la mer Rouge et de la Méditerranée.

" A l'exemple de l'Institut vénitien, la Société économique de Barcelone propose un prix dont le sujet est choisi dans le même but et la même espérance.

" Le mouvement s'est propagé jusqu'aux confins de la mer du Nord. La Hollande tourne ses vues vers la voie maritime qui préoccupe le monde, et pour laquelle elle a prêté le premier ingénieur de ses travaux hydrauliques.

" Le roi de Hollande a fait choix d'une commission composée des chefs du commerce, de l'industrie et des travaux publics; il leur a prescrit d'étudier les conséquences qu'aura l'ouverture du canal égyptien sur la navigation et le négoce d'un Etat qui possède encore dans l'Océanie les îles de la Sonde et les Moluques.

" Ces belles possessions, revivifiées depuis un tiers de siècle, sont plus que doublées dans leur force productive. Il s'agit déjà d'un mouvement commercial annuel de 300 millions de francs à faire passer par l'Egypte.

" Les villes Hanséatiques s'apprêtent à profiter des lumières recueillies par la Hollande.

" Tels sont les faits qui nous frappent par leur ensemble. La seule annonce d'une voie navigable et libre qui s'offre à tous les peuples maritimes, les a mis tous en mouvement. Chacun d'eux fait ses calculs, consulte son expérience et mesure la route promise; chacun se prépare à lutter sur

le théâtre d'une activité nouvelle, pour recueillir des bienfaits qui seront partagés entre tous les concurrents, selon leurs efforts et leur génie.

" Dans cet élan général de tant de peuples éclairés, on pourrait nous accuser d'avoir omis un seul nom. Mais toutes les nations prononceraient pour nous celui du peuple qui n'est envieux d'aucun autre et voudrait être utile à tous. C'est en même temps la nation qui donne l'impulsion vers tous les buts généreux, au lieu de la recevoir.

" Vous l'avez vu dès le commencement de notre rapport, le promoteur de l'entreprise, si bien secondé par un membre éminent de l'Institut ; les ingénieurs des ponts et chaussés auxquels appartiennent les plans et les devis du canal et des nouveaux ports ; le contrôleur de l'étude géologique et des forages ; le géographe, auteur du beau nivellement, qui fait disparaître une erreur énorme accréditée depuis vingt-quatre siècles ; l'hydrographe, auteur de l'étude des rades, des marées et du régime des eaux dans le bosphore projeté : tous ces créateurs du canal appartiennent au même pays. Sans rien ôter à l'honneur des collaborateurs étrangers, sans rien ôter aux juges expérimentés dont nous avons signalé les services internationaux, et dont la part contributive est si recommandable, nous nous contenterons de dire : MM. Ferdinand de Lesseps et Barthélemy-Saint-Hilaire, MM. Linant-Bey et Mongel-Bey, MM. Renaud, Bourdaloue et Lieusson sont tous des enfants de la France ; et leurs travaux sont dignes d'elle.

" Nous résumons d'un seul mot notre jugement sur l'œuvre considérable soumise à notre examen, œuvre expliquée dans les mémoires de M. Ferdinand de Lesseps et dans les calculs, les plans, les devis, les rapports à l'appui : *La conception et les moyens d'exécution du canal maritime de Suez sont les dignes apprêts d'une entreprise utile à l'ensemble du genre humain.*

" Par ces simples mots nous croyons exprimer, dans sa plus grande étendue, le jugement favorable de toute l'Académie. "

Les conclusions de ce rapport furent adoptées. A cette approbation sans réserve de l'illustre Académie française, ne tardèrent pas à se joindre les éloges unanimes de tous les corps savants de l'Europe.

Dans la même année, tous les conseils généraux de l'Empire français, toutes les chambres de commerce avaient émis le vœu que l'exécution du percement de l'Isthme de Suez fut terminée le plus promptement possible. Les meetings anglais n'avaient pas été moins unanimes et la plus célèbre de toutes les chambres de commerce d'Angleterre, celle de Manchester, s'était prononcée dans le sens le plus favorable au projet. Voici d'ailleurs la résolution qu'elle crut devoir prendre :

" Après avoir entendu les explications de M. de Lesseps, relatives au projet du canal maritime traversant l'Isthme de Suez, l'assemblée est d'avis que de grands avantages devront résulter pour le commerce et la

civilisation, de l'accomplissement de ce projet, et qu'il mérite éminemment l'appui de l'univers commerçant. "

Cependant, en dépit du concours universel des intérêts et des vœux de l'Europe entière, en dépit même des résolutions arrêtées par les meetings et les principales chambres de commerçants d'Angleterre, le gouvernement britannique, représenté par le vieux lord Palmerston, essaya d'organiser une vive résistance contre cette magnifique entreprise, qui avait le grand tort d'offrir le même degré d'utilité à tous les peuples maritimes. Au nom de prétendues traditions politiques, le ministre parvint à rallier à sa cause la majorité du parlement et de la chambre des communes, non sans soulever toutefois d'éloquentes protestations de la part du parti libéral.

A une discussion d'abord toute politique, on essaya de mêler des arguments techniques et le célèbre ingénieur R. Stephenson, dont nous avons déjà parlé, monta à la tribune pour déclarer que, d'après les observations qu'il avait faites lui-même sur les lieux, l'exécution du canal de Suez serait impraticable.

Une semblable opinion, émise par un homme d'une grande valeur, pouvait avoir les conséquences les plus funestes, si les amis et les défenseurs du canal maritime, laissant de côté les vaines protestations, n'avaient abordé franchement l'examen des objections soulevées par ses adversaires, et ne les avaient pas réduites à néant.

Au nom de la commission internationale, le savant M. Paléoccapa publia, le premier, un mémoire où les idées de M. Stephenson se trouvent réfutées avec une grande netteté qui ne laisse aucun doute sur leur peu de fondement.

Plus tard, dans un second mémoire à l'Académie des Sciences, M. Charles Dupin reprit la question et s'attacha, par une discussion en règle, à mettre à nu les erreurs de l'ingénieur anglais.

Nous ne croyons pas devoir reproduire ces documents, qui n'auraient guère maintenant pour résultat que de remettre en évidence la flétrissure que s'est volontairement imposée le gouvernement anglais par une résistance aussi opiniâtre que déraisonnable.

Qu'il nous suffise de dire, qu'après la publication des mémoires de MM. Paléoccapa et Charles Dupin, aucun doute ne pouvait subsister sur la possibilité pratique du percement de l'Isthme de Suez.

La science, l'art, les intérêts de l'Europe entière appelaient sa prompte exécution, et, dans ce concours de vœux universels, se dressait seule, comme obstacle, la mauvaise volonté du gouvernement britannique.

En présence de cette situation, M. de Lesseps comprit que la période de discussion était passée, et que le moment était venu d'abandonner le domaine de la théorie pour entrer dans la voie de l'exécution, et de faire appel au crédit de l'Europe. En moins d'un mois, le capital nécessaire à l'entreprise était non-seulement souscrit, mais dépassé dans des proportions inattendues.

Au mois de décembre 1858, la société était définitivement constituée, et M. de Lesseps annonçait à une première assemblée d'actionnaires l'ouverture prochaine des travaux. L'exécution du canal n'était-elle pas la réponse la plus péremptoire à l'assertion de ce gouvernement qui, de par la science d'un de ses ingénieurs, l'avait déclaré impossible ?

(*La suite au prochain numéro.*)

LES GRANDS FLEUVES DU NORD DE L'AMERIQUE.

III.

La grande rivière du poisson ou rivière de Back.

Les deux expéditions de Franklin sur la Copermine et le Mackensie avaient eu pour résultat le tracé à peu-près complet de ce littoral américain qui s'étend du Cap Glacé de Cook au Cap Turnagain, à travers plus de 50 degrés de longitude.

Le premier qui tenta de resserrer encore ce champ des recherches fut le vétéran même des explorateurs arctiques, le Capitaine John Ross.

Cette expédition, à part la découverte du pôle magnétique, eut peu de succès. L'illustre voyageur et ses compagnons, détenus depuis près de quatre ans dans les glaces, à bout de provisions et de forces, ne durent leur salut qu'à l'arrivée d'un vaisseau, l'*Isabelle*, qui les recueillit à son bord et les ramena en Angleterre.

Leur retour s'était fait attendre trop longtemps pour que, dans l'intervalle, des craintes ne se fussent pas éveillées sur leur sort. Le docteur Richardson, l'intrépide compagnon de Franklin, fut le premier qui appela l'attention sur ce sujet.

Quoique l'expédition de Ross n'eût pas été intreprise sous les auspices du gouvernement, on regarda comme un intérêt national de s'assurer de sa destinée et de faire des efforts pour secourir des hommes qui pouvaient encore avoir pour demeure quelque bloc de glace flottante ou pour refuge une hutte de neige.

Une nouvelle expédition fut donc résolue et un second compagnon de Franklin, le capitaine Back, offrit de la diriger.

Une souscription fut ouverte ; elle produisit 6,000 livres sterling. Le Trésor, sur la recommandation de lord Goderich, alors secrétaire d'Etat, y contribua pour 2,000 livres. Afin de faciliter les vues du courageux voyageur et de lui donner une plus grande autorité sur sa suite, le bureau des colonies le munit d'instructions et de pouvoirs spéciaux, et la Compagnie de la baie d'Hudson, l'investissant d'une commission spéciale, mit à sa disposition tous les secours qu'elle pouvait lui offrir sur son territoire de l'Amérique du Nord.

Tous ces arrangements faits, le capitaine Back, accompagné du docteur Richard King en qualité de chirurgien et de naturaliste, et de trois hommes qui avaient fait partie de l'expédition de Franklin, quitta Liverpool le 17 février, 1833, se rendit à Montréal, au Canada, et de là à Norway-

House, premier poste de la Compagnie, sur la rivière Jacques. Là devait se compléter le personnel de l'expédition.

Ce ne fut pas sans difficulté que Back parvint à se procurer le nombre d'hommes qui lui étaient nécessaire ; ceux qui, en apparence, étaient les plus disposés à s'engager, manifestèrent des prétentions exorbitantes, voulant obtenir les mêmes privilèges et les mêmes salaires que les hommes employés autrefois sous le commandement de sir John Franklin, dans les deux expéditions du gouvernement. Il fallut céder, faute de mieux, et le capitaine ayant d'ailleurs décidé un certain Mac-Kay à l'accompagner, l'exemple de cet homme, qui jouissait d'une grande influence et qui était l'un des meilleurs patrons du pays, ne tarda pas à être suivi ; la troupe se compléta, à deux individus près. Back comptait les heures et les minutes, dans l'attente de ce supplément indispensable. On comprend donc quelle dut être sa joie quand, des *voyageurs* étant arrivés, il retrouva parmi eux deux de ses anciens compagnons, deux Canadiens dont le mérite lui était connu de longue date, et qui se présentèrent tout essoufflés, tant ils avaient hâte d'être admis. Le capitaine donna immédiatement l'ordre qu'on préparât leurs engagements ; " mais, hélas ! (c'est lui qui parle) il avait compté sans l'influence conjugale ; ses deux recrues n'avaient point consulté leurs femmes avant de faire leur coup de tête, et, au moment où ils rentrèrent dans leur campement, ils se trouvèrent face à face avec leurs moitiés. La première, grande gaillarde bien découplée, coiffa rapidement son mari de soufflets si rudement appliqués qu'elle lui fit crier miséricorde, et le força d'aller chercher abri sous la tente d'un ami ; l'autre, au contraire, douce et sentimentale jeune personne de dix-sept ans, fondit en larmes, poussa des sanglots à fendre le cœur, et, se jetant au cou de son époux, lui fit de ses deux bras une charmante prison."

Malheureusement pour l'expédition, ces deux procédés si différents eurent un égal succès. Il fallut se pourvoir ailleurs.

Enfin, le complètement fut trouvé ; l'expédition présenta un total de vingt-quatre personnes, patrons, charpentiers, artilleurs, pêcheurs et engagés divers, et, le 26 juin, elle quitta Norway-House.

Un long et périlleux itinéraire était tracé devant elle. Les voyageurs regardaient comme une chose à peu près impossible d'atteindre la mer polaire dans l'automne, et aucun d'entre eux ne se berçait de l'espoir d'arriver avant l'été de 1834 dans les parages où pouvaient se trouver le capitaine Ross et ses compagnons. Mais Back ne songeait qu'au noble but qu'il poursuivait, et ce n'est pas sans intérêt qu'on lit ces lignes où il décrit les sentiments qu'il éprouva en partant de Norway-House.

" Ce fut, dit-il un jour bien heureux pour moi !... Comme je sentis mon cœur se gonfler de joie et d'espérance, lorsque le canot poussant au large, je me vis enfin débarrassé de ces fastidieuses difficultés inhérentes au commencement de toutes choses, et en position de justifier les augures

favorables de mes amis! Engagé désormais sans réserve dans la voie qui devait me conduire à l'accomplissement de ma mission, je me sentis emporté dans une sphère de sentiments élevés et généreux."

Son projet était de gagner la mer polaire à l'occident du Cap Turnagain, et de suivre pour y arriver le cours d'un fleuve vaguement indiqué dans cette direction par les chasseurs indiens ; son existence paraissait certaine, mais sa source et son cours étaient inconnus des Européens et des Canadiens.

Ce fleuve était le *Thlew-ee-Choch* des Indiens, l'*Out-kou-hi-Kalik* des Esquimaux ou la grande rivière du Poisson.

Des interrogatoires qu'on avait fait subir aux Indiens, on pouvait conclure que l'origine de ce cours d'eau se trouvait au nord-est du grand lac de l'Esclave, à peu près vers l'endroit où le docteur Richardson et Back lui-même l'avaient théoriquement placé ; mais un Indien, dont la troupe avait choisi pour lieu de chasse les environs du grand lac de l'Esclave, affirmait que les rapides ne permettaient pas à des bateaux de suivre le cours du Thlew-ee-Choch. Il ajoutait, à la vérité, qu'en se rendant à une autre rivière appelée Teh-Lon on éviterait ces difficultés, et qu'on arriverait, en définitive, au même point, les embouchures des deux rivières étant très-voisines. Mais il ne précisait pas assez leurs directions pour qu'on pût en tirer une conclusion satisfaisante.

C'était au milieu de ces incertitudes que l'expédition s'avançait, éprouvant, comme on le pense bien, toutes les fortunes diverses des longs voyages, tantôt poussée par d'agréables brises qui la dispensaient des avirons, tantôt emportée par des rapides écumeux sur des rochers à fleur d'eau, tantôt obligée de chercher à travers les bancs de sable du rivage un refuge contre la tourmente.

Cette dernière contrariété était celle de toutes qui affectait le plus vivement le capitaine.

" Je ne connais, dit-il avec un dépit caractéristique, je ne connais rien de plus mortifiant pour un marin que d'être dominé par les vents sur l'eau douce. Quand on parcourt l'Océan immense, on se résigne assez volontiers aux caprices des éléments ; mais se voir cloué indéfinitivement sur le rivage, tandis que sous vos yeux des oiseaux se jouent dans la tourmente et y prennent leurs ébats, c'est un genre de vexation qui, je l'avoue, met en défaut toute ma philosophie."

Accessoirement à cette réflexion, le capitaine donne un échantillon des recettes qu'il employait dans ces moments d'arrêt forcé pour se rétablir dans son calme philosophique.

Un jour, voulant échapper à l'accès de mauvaise humeur qui le gagnait, il chaussa une paire de bottes d'Esquimaux, prit son fusil, et se mit à parcourir un marécage où les taillis, les saules et les arbres tombés formaient un fourré tellement inextricable, que le brave capitaine faillit y rester.

L'exercice qu'il se donna pour en sortir pacifia complètement ses nerfs, et, revenu à sa tente, harassé, n'en pouvant plus, il s'amusa à observer le bizarre assemblage des objets qui l'entouraient : " A mes pieds, dit-il, se voyait un paquet roulé dans une toile cirée : c'était mon lit. A côté se montrait une pièce de bison séché, chair dure et coriace si jamais il en fut, fantasquement ornée des longs poils noirs de l'animal, mais que leur disposition artistique n'empêchait pas malheureusement de s'introduire entre les dents du malheureux, condamné à manger ce comestible ; plus loin, sur une toile rouge, s'étendait en guise de nappe une serviette portant une théière, quelques biscuits et une salière ; auprès se trouvaient un plat d'étain, une sorte de garde-manger de même matière, tout fier de contenir un jambon gras, heureux produit de la colonie de la rivière Rouge, et enfin, le fameux pemmican, la meilleure nourriture sans contredit qu'on puisse avoir pour des expéditions comme la nôtre."

Venaient ensuite un fusil, un sac à poudre indien, des boîtes, des vases parmi lesquelles se faisait remarquer un malheureux pot vernissé du Japon, criblé de coups, et dont la physionomie mélancolique semblait reprocher à son maître le peu d'égards qu'on avait eu pour lui dans différents *portages*.

Le personnel répondait au mobilier. On y voyait pêle-mêle un Anglais, un homme de Stornaway, deux Canadiens, deux métis, trois Iroquois ; et l'on n'a pas de peine à être de l'avis du capitaine, quand il suppose que la tour de Babel n'offrit jamais rien de plus discordant que la conversation de ces personnages.

Après avoir dépassé successivement le Grand-Rapide, le lac Cédar, plus connu sous le nom de lac Bourbon, la rivière Saskatchewan, le lac de l'île aux Pins, l'expédition arriva à Chumberland-House. Les bateaux, les approvisionnements et le pemmican, tout y était prêt. M. King, le compagnon de Back, y était déjà arrivé sans accidents, et, le 6 juillet, ce dernier put l'expédier de nouveau avec les embarcations sous ses ordres. Elles étaient fortement chargées, mais dirigées par d'excellents pilotes, et Back ne douta pas qu'elles ne parvinssent au quartier d'hiver avant la formation des glaces.

Dès le lendemain, il rejoignit M. King sur la rivière de l'Esturgeon, surnommée par les naturels *la Rivière Maligne*, parce qu'elle n'est qu'un rapide continuel.

L'embarcation montée par le capitaine ne tarda pas à montrer toute sa supériorité, grâce à l'habileté du pilote qui la conduisait. C'étais un métis appelé de Charloit, type remarquable de ces Canadiens nomades connus sous le nom spécial de *voyageurs*, et qui, vivant de pêche et de chasse, parcourent incessamment les eaux et les forêts des solitudes de la zone moyenne arctique, comme agents de la Compagnie d'Hudson. " Cet homme, dit Back, au milieu d'épouvantables rapides tout hérissés d'écueils, était d'un sang-froid et d'une dextérité qui ne se démentaien

jamais. Il ne donnait pas un seul coup de perche inutile sur le fond de la rivière, et c'était avec une sorte de grâce, qu'on ne pouvait néanmoins admirer sans terreur, que notre canot était lancé à travers tous ces périls et les franchissait avec un bonheur qui semblait tenir du prodige. Les équipages des autres embarcations, en voyant avec quelle rapidité il les dépassait, durent croire qu'un pouvoir surnaturel le faisait voler sur les eaux. Nous fûmes bientôt hors de vue, et à force de manœuvrer à travers bas-fonds et rapides, nous nous dégageâmes enfin de cette dangereuse et fatigante rivière."

Arrivée le 17 juillet au fort la Crosse, l'expédition y trouva, toujours grâce aux soins de la Compagnie, un ravitaillement considérable. On y mit à sa disposition deux nouveaux canots, et elle entra dans le lac Buffalo, lac fallacieux qui, sous des apparences d'abord paisibles, ne manque jamais de réserver aux voyageurs ce qu'ils appellent *le coup de vent obligé*. Back y avait déjà été pris ; mais, cette fois, à la vue de la douce tranquillité qui régnait sur son immense surface, il se flattait d'échapper au tribut habituel : les matelots chantaient et ramaient avec énergie ; le lac était à moitié traversé. Tout à coup une brise légère s'élève d'une direction bien connue. A ce signe, le pilote presse l'équipage, lui communique son ardeur, regardant avec une attention superstitieuse le sommet bleu de la montagne ; les matelots, penchés sur leurs avirons, font voler la barque. Vains efforts ! Un nuage a paru derrière la montagne, il a monté en s'étendant vers le zénith ; quelques bouffées de vent surviennent, et en moins d'une demi-heure, un ouragan éclate, soulevant des vagues tellement furieuses, que la barque n'a d'autre ressource que de se glisser à travers les brisants jusqu'à la première rive sous le vent.

Peu après, Back prit terre au portage de Loche, point de partage des eaux qui se jettent dans la baie d'Hudson et celles qui se dirigent vers la mer arctique.

" C'est un site admirable, dit le voyageur : à mille pieds au-dessous de nous, jusqu'à la distance de trente-six milles, s'étendait une campagne boisée dans toute la sauvage magnificence de sa parure d'été. Le plus harassé d'entre nous, se trouvant, au sortir des bois, en face de cette scène, oublia sa lassitude et s'arrêta involontairement avec son fardeau, pour contempler ce qu'elle avait d'imposant et d'enchanteur."

Back, dans ses expéditions précédentes, avait déjà parcouru bien des fois cette belle et romantique solitude. " Toutefois, dit-il, son immensité m'inspirait encore ce sentiment d'effroi qui n'est pas sans charme, et dont j'aimais à jouir. Je descendis seul dans la vallée ; je la parcourus, mélancolique et silencieux, comme si j'eusse craint d'en éveiller le génie ; mais lorsque le bruit sourd des pas de mes compagnons se fit entendre, lorsque notre tente blanche fut dressée et que la fumée s'éleva en spirale au milieu du vert feuillage de la forêt, le charme du désert fut rompu."

Au portage du Pin, M. Mac-Leod, employé de la Compagnie de la baie d'Hudson, et qui revenait de la rivière Mackensie, fut adjoint à l'expédition. Il avait avec lui sa femme, ses trois enfants et un domestique.

Arrivé peu de jours après au fort Chipewyan, Back croyait y trouver les Indiens qui fréquentent ce poste, mais ils étaient dispersés dans les terres ; ils n'avaient laissé derrière eux qu'un vieillard retenu par ses infirmités. Cet Indien avait, dans sa jeunesse, voyagé vers l'extrémité du lac des Montagnes, par lequel Back eût désiré se frayer une route nouvelle ; mais les indications du vieillard étaient vagues, incertaines, et il les terminait toutes par ces mots : " Je suis vieux, de peu d'importance dans ma tribu, et je n'aime point à trop parler."

Back dut renoncer à son projet. Il gagna la rivière Salée : les Indiens y avaient campé récemment. Une entrevue avec eux était indispensable ; accompagné de M. Mac-Leod, il se mit à leur recherche et les rencontra peu après.

Leur chef était un vieillard à figure intelligente, que les trafiquants avaient baptisé, on se sait pourquoi, du nom français de *Camarade de Mandeville.*

On s'y prit de toutes les façons pour obtenir de lui les renseignements désirés ; M. Mac-Leod accomplit à son égard toutes les cérémonies usitées pour l'offrande de la pipe ; une bouffée de tabac humée en commun étant, chez les indiens, l'acte amical qui ouvre les cœurs et les dispose aux confidences.

Le *Camarade* résuma, en effet, toutes ses indications dans une esquisse tracée de sa main. On y voyait la grande rivière du Poisson et le Teh Lon couler à l'est-nord-ouest, dans des directions à peu près parallèles jusqu'à leur embouchure. Mais dans quelle mer ces deux cours d'eau se jetaient-ils ? était-ce dans quelques-unes de ces profondes ouvertures qui découpent la baie d'Hudson, ou bien, comme Back le désirait si ardemment, dans la mer polaire elle-même, vers la pointe Turnagain ? là était l'incertitude.

Vainement plaçait-on le *Camarade* dans toutes les positions, pour lui faire préciser les gisements des lieux ; le pauvre diable, ahuri, tourmenté, s'écriait : " Vous ne placez pas le monde comme il est ! " et le nuage ne se dissipait pas.

Les Indiens s'accordaient toutefois sur un point, la supériorité de Teh-Lon sur le Thlew-ee-Choch. Ils parlaient unanimement du premier comme d'un fleuve large et majestueux, du second comme d'un torrent rempli d'écueils, de cascades et de chutes.

" Si le grand chef (c'est ainsi qu'ils désignaient Back) se décide, disaient-ils, à suivre ce dernier, nous ne saurions l'accompagner. Nous sommes habitués aux privations, mais sur cette rivière nos souffrances dépasseraient les forces de l'homme."

Le 8 août, l'expédition atteignit le grand lac de l'Esclave et le fort la Résolution.

Là, un jeune chasseur offrit de conduire Back au Teh-Lon par une nouvelle voie ; mais, comme le reste de sa tribu, il ignorait complétement la situation de la grande rivière au Poisson, sans ignorer toutefois ses mauvaises qualités. Il ne cessait de répéter comme les autres : " Pourquoi le grand chef veut-il donc aller sur ce fleuve, tandis que le Teh-Lon est bien plus commode ? Au Teh-Lon il trouvera des bœufs musqués, des orignals, du bois, du gibier qui lui feront passer un bon hiver. Quant au Thlew-ee-Choch, nos pères, il est vrai, l'ont descendu lorsqu'ils firent la guerre aux Esquimaux, il y a bien longtemps ; mais aussi combien en est-il revenu ? et quel est celui qui pourrait dire maintenant ce qu'ils firent et ce qui leur arriva ? Ils sont sur la terre des esprits, et nos vieillards seuls se souviennent de leurs noms."

Cependant Back persista dans son projet de faire connaissance avec ce fleuve si mal famé, en prenant pour bases de ses recherches les renseignements que lui avait fournis un vieux guerrier indien nommé Black-Meat (chaire noire), qu'il avait connu en 1820, et dont la sagacité topographique lui avait été prouvée dans toutes les autres circonstances. Sa résolution arrêtée, il divisa son équipage en deux escouades, cinq hommes pour servir d'escorte à M. Mac-Leod, et quatre pour le suivre dans la recherche de ce fleuve, contre lequel les Indiens nourrissaient de si insurmontables préventions.

En traversant le chenal qui conduit à la rivière de l'Esclave, il rencontra les mêmes Indiens qu'il avait vus à la rivière Salée. Ils lui crièrent de loin : " Eh quoi ! le grand chef passe sans nous offrir une pipe de tabac ! " Mais d'autres soins le préoccupaient, et il ne répondit qu'en continuant sa route à cet appel fait à son amour-propre et à sa générosité.

Non loin de là, d'autres Indiens se présentèrent. L'un d'eux, pour témoigner son respect à l'expédition, se revêtit d'un surtout qu'il avait acheté au fort la Résolution. Cette redingote étant sans boutons, et celui qui s'en était affublé n'ayant point de culotte, cette honnête indigène parut fort comique aux voyageurs. Cependant, sur des eaux toujours périlleuses, et à travers des sites d'une sauvage beauté, l'imperturbable explorateur poursuivait sa recherche, bien que les motifs de découragement ne lui manquassent pas.

Un homme de la troupe était allé, dans son enfance, sur le Thlew-ee-Choch ; mais, comme il avait fait le voyage par terre, il ne connaissait pas la route par eau. Il savait seulement qu'à une journée de marche se trouvait une rivière conduisant à quelques lacs d'où on pouvait gagner cet introuvable cours d'eau. Mais il doutait fort de la possibilité de transporter le canot à travers les montagnes et les précipices des *landes stériles* où se trouvaient les lacs en questions. " Les Indiens, disait-il, n'essayeraient pas de l'entreprendre ; mais les hommes blancs sont puissants." Back s'empressa de le confirmer dans cette bonne opinion et l'engagea à l'accompagner, en lui promettant une bonne récompense.

Le lendemain, comme les canots dépassaient quelques rochers qui les empêchaient d'aborder la terre, une petite baie se montra. Elle se terminait par une chute de plus de soixante pieds qui précipitait au fond d'un gouffre ténébreux deux nappes d'eau écumantes et couvertes de brouillards.

C'était le Hoart-Frost (torrent glacé), que l'itinéraire indiqué par l'Indien forçait les voyageurs à remonter.

" A cette vue, dit le capitaine, mon équipage fit les gestes les plus significatifs, mais je n'eus pas l'air de m'en apercevoir. J'abordai aussitôt. Je fis tirer à sec le petit canot pour le réparer à fond, et renvoyant le grand à Mac-Leod avec le reste du bagage, je ne songeai plus qu'à préparer ma suite et moi-même à des efforts que je jugeai devoir dépasser tous ceux que nous avions faits jusque-là."

Jamais Cooper, en promenant ses héros imaginaires dans les solitudes américaines, n'accumula sous leurs pas plus de périls, d'obstacles, de difficultés de tout genre, que n'en éprouvèrent alors Back et ses compagnons.

Suivent-ils la rivière, il leur faut, au milieu de tourbillons fougueux dont la poussière liquide les aveugle, affronter des chutes d'eau sans cesse renaissantes et d'effroyables portages. Descendent-ils sur les rives, des bois qui semblent impénétrables, tant ils sont épais, serrés, entremêlés d'arbres tombés, de ruisseaux, de fondrières, de marais, semblent les défier, à chaque pas, d'en faire un de plus.

Comment, chargés d'ailleurs de lourds fardeaux, peuvent-ils espérer de franchir de tels fourrés, de tels abîmes ? La suite de Back en désespère, mais il la soutient, l'encourage de son exemple et l'entraîne sur ses pas.

Enfin cette nature barbare paraît les prendre en pitié. Un espace libre s'ouvre à leurs yeux. C'est un paysage nu, désolé ; des rochers entassés sur des rochers s'y élèvent à la hauteur de deux mille pieds. Ils les gravissent. De leurs sommets, ils voient cette rivière, contre laquelle ils ont à lutter encore, ne se dessinant plus que comme une longue trace d'écume. La grandeur du tableau leur fait oublier un instant leurs fatigues, mais leur accablement ne tarde pas à se manifester. Leur intreprête, notamment, se trouve si fort affaibli qu'il peut à peine se traîner.

Redescendus sur la rive à travers d'effroyables précipices, à peine y ont-ils placé leur tente qu'un supplice déjà éprouvé se renouvelle pour eux. Les moustiques et les maringouins arrivent.

" Parmi les nombreuses misères inhérentes à la vie aventureuse du voyageur, il n'en est point, dit Back, de plus insupportable et de plus humiliante que la torture que vous fait subir cette peste ailée. En vain vous essayez de vous défendre contre ces petits buveurs de sang, en vain en abattez-vous des milliers, d'autres milliers arrivent aussitôt pour venger la mort de leurs compagnons, et vous ne tardez pas à vous convaincre que vous avez engagé un combat où votre défaite est certaine. La peine et la fatigue que vous éprouvez à chasser ces innombrables assaillants deviennent à la fin si grandes, qu'à moitié suffoqué vous n'avez d'autre ressource que de vous envelopper d'une couverture et de vous jeter la face contre terre, pour tâcher d'obtenir quelques minutes de répit.

" Les vigoureuses et incessantes attaques de ces insectes montrent bien toute l'impuissance de l'homme, puisque, avec toutes ses forces si vantées, il ne peut venir à bout de repousser ces faibles atomes de la création."

A partir de ce point, l'Hoart-Frost ne fut plus qu'une succession de rapides encore plus rapprochés qu'auparavant, s'élevant en amphithéâtre jusqu'à la hauteur de quarante à cinquante pieds, et ce ne fut qu'avec des efforts dont on s'explique à peine le succès que les voyageurs finirent cependant par atteindre le haut de cette rivière turbulente et inhospitalière.

Raconter les journées qui suivirent, ce serait retracer les mêmes scènes d'obstacles et de périls abordés avec la même résolution et surmontés avec la même persévérance. Sous les pieds, le sol est toujours coupé de pro-

fonds ravins ou hérissé de rochers abruptes ; sous les canots, les eaux deviennent de plus en plus menaçantes et terribles.

En vain de Charloit, leur patron, déploie-t-il sa force et son activité prodigieuses ; en vain, au milieu de dangers extrêmes, se montre-t-il calme, réfléchi, intrépide ; en vain, lorsque la perche et l'aviron ne peuvent plus être d'aucune utilité, se jette-t-il dans les flots bouillonnants, et sur ses pieds fermement assurés, résiste-t-il là où tous les autres sont renversés et balayés en un instant, l'intraitable élément a résolu de le vaincre. Ici le canot chavire, là il est emporté de manière à faire croire aux voyageurs qu'il leur fait un éternel adieu. Plus loin, il se brise.... Pour comble d'épreuve, les moustiques et les maringouins se montrent encore les ardents auxiliaires de la terre et des eaux. Soit caprice, soit affreux calcul, c'est le pilote surtout qu'ils affectionnent, et ses yeux enflent à ce point qu'il y voit à peine.

On avouera que le succès était dû à des chercheurs d'une telle trempe. Il couronna enfin leurs efforts.

Comme ils naviguaient sur le lac Aylmer et qu'ils venaient de traverser plusieurs baies profondes et de doubler plusieurs pointes, des collines de sable apparaissent. Maufelly, leur guide indien, a cru les reconnaître. Il monte à deux reprises sur les hauteurs voisines. En revenant la seconde fois, sa tête est haute, son pas leste, son air triomphant, et il annonce qu'il va conduire les voyageurs à une baie d'où ils pourront se rendre à la grande rivière du Poisson. En prononçant ces mots, il se tourne vers l'interprète, et lui montrant les sentiers battus par les daims, il lui dit avec un sourire : " Mon vieux père aimait à se rappeler les exploits qu'il avait accomplis ici ; quoique bien enfant lorsque je l'accompagnais, j'en ai conservé la mémoire et ses lieux me sont familiers."

Aussitôt on l'expédia, avec trois hommes, à la découverte, soit de la rivière, soit du lac où on supposait qu'elle prenait sa source ; mais avant leur retour, Back, en parcourant le pays, découvrit dans les environs et dans un lac voisin les cours d'eau nourriciers et la source de cette rivière si ardemment cherchée. " A cette vue, dit-il, je me précipitai vers la rive, et me jetant la face contre terre, je bus à longs traits dans le courant limpide des ruisseaux."

Quant à ses hommes, il les abreuva d'un peu de grog qu'il avait tenu en réserve pour cette occasion, et le leur distribua avec d'autant plus de plaisir qu'ils l'avaient aidé à justifier ses opinions théoriques et celles du docteur Richardson sur la situation du Thlew-ce-Choch.

Il continua ensuite sa route jusqu'au lac du Bœuf-Musqué ; là, des rapides multipliés se présentèrent, et dans le lointain, les teintes bleues des montagnes lui en faisaient présager bien d'autres.

Son canot, dans l'état de délabrement et de faiblesse où il se trouvait, ne pouvait ni braver ni longer par des portages de pareils obstacles. D'un autre côté, les Indiens Couteaux-Jaunes, qui, au printemps, parcourent cette contre pour tuer les daims au moment où ils traversent les rapides, ne poussant guère leurs excursions à plus de deux jours de marche au delà, dans la crainte de rencontrer les Esquimaux, étaient incapables, par conséquent, de donner aucun renseignement sur le cours d'une rivière qu'ils ne connaissaient que par ouï-dire. Enfin la mauvaise saison approchait. Tous ces motifs déterminèrent Back à revenir sur ses pas pour aller passer l'hiver sur le lac de l'Esclave.

(*La suite au prochain numéro.*)

LA QUESTION DES GREVES.

La question des grèves est, plus que jamais, à l'ordre du jour. L'heure semble venue d'étudier ce phénomène étrange.

C'est peut-être le moment de nous dégager de toutes les narrations dont les colonnes de nos journaux sont remplies, des renseignements que les articles de revue ont recueillis, des histoires et des anecdotes que nous avons nous-même entendu raconter. Il y a, là comme ailleurs, à côté des souffrances qu'il faut plaindre, des égarements qu'on doit tout à la fois combattre et excuser, une question de principes à laquelle je ne vois pas qu'on se préoccupe d'attribuer sa place légitime. Il convient cependant, en matière d'économie politique comme dans tout le reste, de ne point attendre les événements de l'heure présente pour asseoir son opinion. Si les péripéties de chaque crise nous prennent au dépourvu et ne nous laissent, pour lutter contre les dénouements les plus logiques, d'autres ressources que des remèdes improvisés, il est bien à craindre que notre science se réduise à des conjectures et notre politique à des palliatifs, les premières sans certitude et les seconds sans efficacité.

On écartera de cette étude toute allusion à des faits déterminés, toute citation de noms propres. On imitera ainsi la réserve du philosophe et du casuiste qui, pour relever les erreurs ou tracer les règles générales de la conduite humaine, s'abstiennent, avant tout, de trahir l'abandon des confidences ou le secret des confessions.

On se propose d'examiner la question des grèves sous ces quatre aspects essentiels : au point de vue des principes qu'elles supposent, des moyens qu'elles emploient, du but qu'elles poursuivent, des résultats qu'elles entraînent.

I.

En fait, la grève est une cessation tout à la fois libre et simultanée du travail.

La loi civile qui autorise à l'heure présente les coalitions, sous la réserve d'un petit nombre de conditions définies, admet comme conséquence la pleine et entière liberté de faire grève, d'accorder comme de refuser son travail, d'en enchérir ou d'en diminuer le prix.

Dire que la grève est une cessation libre et simultanée du travail, c'est tout simplement exprimer un fait : la question de principes demeure réservée.

Faut-il voir, dans ce fait social, la consécration d'un droit naturel ou la violation d'un devoir supérieur ?

Considérées en elle-mêmes, au point de vue général de nos destinées et des obligations que notre conscience nous impose, les grèves sont la négation formelle de notre devoir le plus essentiel et le plus étroit, de cette loi du travail à laquelle sont tenus d'obéir les civilisations comme les individus.

Il faut appeler les choses par leur nom, même lorsque ce nom a quelque chose qui répugne.

La grève représente dans l'économie sociale ce que, dans l'ordre de la conduite privée, nous appellerions la préméditation de la paresse.

La paresse n'est pas toujours une indolence à laquelle on cède, une inertie qui vous gagne peu à peu et qui finit à la longue par triompher de l'activité la plus robuste. C'est souvent aussi, comme la pratique de l'éducation nous l'apprend, un parti pris des volontés les plus énergiques, un moyen de combat qu'une opiniâtreté résolue oppose aux exigences de la discipline et à la tendresse des parents.

Le jour où, dans le monde de l'industrie comme dans la sphère de la vie privée, l'homme renonce aux actes dont il a fait le devoir de sa destinée, il y a tout à la fois, au point de vue moral un délit, en même temps qu'au point de vue social une perte. Nos facultés, appropriées par une condition jusqu'alors acceptée, à des actes qui les utilisaient, deviennent tout d'un coup oisives et sans emploi. Celui qui, pour me servir du terme vulgaire, était incontestablement *bon à quelque chose*, et comptait par conséquent dans le monde au point de vue de ces fonctions, quelque humbles et quelque limitées qu'elles pussent être, cesse de tenir sa place et laisse ainsi un vide momentané dans la série. Il se transforme sciemment en une non-valeur : il devient le serviteur inutile, et d'une façon d'autant moins justifiable que, bien loin de songer à donner à ses facultés un autre emploi, à son activité une autre application, il a prévu et calculé d'avance le dommage qui pourrait résulter de cette abstention ; il a fait entrer la prévision de ce dommage dans l'évaluation de ses calculs ; il y a cherché, suivant l'occurrence, une arme ou une protection.

De ce que la grève est, par son essence, un fait répréhensible au point de vue moral, et, par ses conséquences, un fait dommageable au point de vue social, il ne saurait en résulter, par cela seul, qu'il soit défendu d'y songer et criminel d'y avoir recours.

Il n'est assurément pas d'interdiction plus universellement reconnue et pratiquée que celle qui nous défend d'attenter à la vie de nos semblables ; il semble, au premier abord, qu'on ne puisse absolument pas concevoir d'exception à cette loi primordiale. Toutefois, le droit de légitime défense n'a jamais été refusé aux individus, pas plus que le droit de guerre aux nations. On voit donc comment une action interdite en principe, peut devenir, par l'événement, non-seulement excusable, mais légitime. La nécessité qui l'impose autorise l'usage qu'on en fait.

Il ne faut donc pas dire, parce que cette extrémité industrielle repré-

sente une défaillance et une lacune d'autant plus regrettable qu'elle est plus réfléchie, qu'elle doit être par là même condamnée. Il convient d'examiner de quelle façon cette arme dangereuse est employée, les circonstances qui permettent d'en absoudre ou qui imposent d'en condamner l'usage.

Dès que la grève se propose un but capable d'être avoué et digne d'être poursuivi, elle devient, par la nature même des moyens qu'elle emploie et par l'essence que nous lui avons reconnue, la dernière et la plus extrême des mesures à laquelle on puisse avoir recours. Dès qu'il s'agit de suspendre la destinée humaine, de prendre la perturbation ou le désordre pour moyens d'action ou pour auxiliaires, il est bien reconnu que cette ressource suprême ne peut venir qu'après l'essai et l'épuisement de toutes les autres tentatives, lorsque le droit a été méconnu, la justice dédaignée, toute conciliation reconnue impossible.

La première règle morale à appliquer aux grèves, c'est qu'il n'est licite d'y avoir recours qu'à la dernière heure. C'est un de ces remèdes cruels auxquels la médecine est parfois réduite à faire un appel désespéré, mais qui, convaincus malgré leur efficacité locale, d'user le tempérament et, pour ainsi dire, le capital de la santé, ne peuvent jamais être mis en œuvre, tant qu'il reste autre chose à tenter.

Cette règle morale est d'autant plus essentielle à revendiquer, qu'elle est, de notre temps, plus ouvertement violée.

Le point de départ de toute transaction entre le patron et l'ouvrier, est, en principe, un contrat d'achat et de vente, qui porte, dans ce cas spécial, sur la location temporaire du travail au prix d'un salaire convenu.

Il est de règle, dans toute société, et c'est vraiment là-dessus que se mesure le degré de la civilisation économique, qu'abstraction faite de l'intelligence réciproque des deux contractants, leur liberté doit être de part et d'autre, également réservée et défendue.

C'est en vertu de ce principe supérieur, que les lois ne valident aucun engagement fondé sur une stipulation contraire aux droits de la morale et de la liberté.

Lorsque la loi a autorisé les coalitions et permis les grèves, elle avait pour but, contrairement à ce qui s'est produit en fait, de permettre à l'ouvrier un débat plus égal, de soutenir par la puissance du nombre les prétentions légitimes du salaire, de la même façon que les droits du propriétaire se défendent par la prépondérance du capital.

Qu'est-il arrivé cependant ?

Exactement le contraire de ce qu'on attendait.

Jadis, quand les ouvriers étaient réduits au régime primitif des réclamations individuelles, on les a vu présenter en mainte occasion les observations les plus sensées et les plus raisonnables sur l'organisation de leur travail, la distribution de leur journée, l'insuffisance de leur salaire, la

nécessité de telles ou telles améliorations. Je ne sais si ces réclamations ont été toujours aussi inefficaces qu'on veut bien le dire. C'est une très-grande erreur, en matière d'industrie, de se représenter toujours par une fantaisie obstinée de l'imagination, le patron ou le manufacturier comme un despote omnipotent, capable, s'il le veut, de faire revivre à son profit le règne odieux du bon plaisir. C'est surtout en matière de fabrication, que les raisons déduites de la justice s'accordent avec les motifs tirés de l'intérêt. On pourrait citer un très-grand nombre de cas où les ouvriers, forts de leur droit et de leur liberté, maîtres de se rencontrer dans une conduite commune, même sans avoir formulé les griefs de leur départ ou les conditions de leur retour, n'ont pas laissé d'obtenir, d'une façon plus rapide et plus efficace que par le nouveau système, des concessions raisonnables et des améliorations importantes.

Aujourd'hui tout est changé au profit des passions, en même temps qu'à l'encontre des intérêts communs.

Dans un grand nombre de cas, au lieu d'être la dernière forme et comme l'appel suprême de réclamations présentées d'abord au nom de la raison et de la justice, la grève devient le programme même et la signification inattendue de ces réclamations. La mise en demeure violente d'avoir à observer des conditions qui se changent ainsi en menaces, devient une façon ordinaire de communiquer en même temps que d'intimer ses désirs.

Pendant que le patron, sur la foi du passé, continue ou étend ses relations commerciales, pendant qu'il pousse ses spéculations, accepte les commandes, fixe les livraisons, de plus en plus autorisé par cet engagement tacite qui résulte d'un passé contre lequel les intéressés n'ont point élevé d'objection, alors qu'un silence calculé a parfois augmenté l'erreur de sa sécurité, il apprend, la veille au soir, qu'un nouveau tarif et de nouvelles conditions lui sont signifiées pour le lendemain. Souvent, il ne s'agit pas seulement d'une simple augmentation pécuniaire à laquelle il pourrait se résigner, sauf à la passer par profits et pertes, mais ce qu'on veut lui imposer par cet acte de violence, c'est parfois un remaniement complet dans le régime de son industrie, un renoncement soudain à toutes les traditions du métier, des mesures injustes, anarchiques, et telles qu'on peut s'attendre à les voir sortir d'une délibération prévenue qui n'a ni renseignements pour l'instruire, ni contradicteurs pour la ramener.

N'est-il pas évident qu'en face d'une question ainsi posée, d'une menace si longuement réfléchie et résolue, d'un dommage aussi imminent et aussi certain, on ne peut pas dire que la liberté du patron soit suffisamment réservée. Ce n'est plus, à vrai dire, une modification du contrat primitif, qu'on lui demande, mais la signification d'un ordre absolu qu'on lui impose. Il n'est plus, comme au jour du premier engagement et de la première opération, maître d'accorder ou de refuser son consentement aux clauses débattues ; il se trouve surpris, au moment même où il s'y attend le moins,

et souvent lorsque les intérêts engagés sont les plus nombreux et les plus pressants, par des mesures qu'on veut le contraindre à accepter, sans lui laisser le loisir de les débattre. Il faut, par un renversement de toute équité, qu'il choisisse entre l'humiliation d'obéir dès la première heure, sauf à réclamer ensuite, ou la certitude d'être d'abord victime, même avec l'espérance la mieux fondée de triompher plus tard.

Cette façon d'entendre et de pratiquer la grève ressemble un peu à l'attitude d'un homme qui, saisissant son adversaire désarmé, se présenterait, pour s'expliquer amicalement avec lui, un revolver armé dans chaque main. Il aurait beau n'avoir pas envie de tirer, cette attitude serait loin d'ajouter à la liberté d'esprit de son interlocuteur ; et s'il avait affaire à quelque froid courage ou à quelque résolution exaltée, le différend le plus simple pourrait bien envenimer jusqu'à devenir un débat furieux et une lutte sanglante.

N'est-il pas trop visible qu'un remaniement de tarifs, que l'amélioration la plus urgente, la réforme la moins contestée, dès qu'on leur donne pour préface ce concert clandestin, cette violence préméditée, cette tyrannie à subir, ne peuvent plus rencontrer que le mauvais vouloir ou la résistance. Cette façon d'agir soulève, du premier coup, les passions des deux partis contre toute transaction. Le patron qui se voit menacé et atteint dans ses intérêts les plus vifs, et qui cependant n'est pas sans avoir aussi quelque chose à dire, n'est généralement pas assez héroïque pour répéter la belle parole de Thémistocle à Eurybiade : " Frappe, mais écoute." Il se sent justement blessé : un sentiment légitime de dignité personnelle, souvent même son intérêt bien entendu, lui défendent de paraître céder à la menace ; il se croit obligé de résister avant d'entendre, de la même façon que ses adversaires se sont cru le droit de sévir avant de proposer.

Cette façon d'user de la grève comme d'un couteau qu'on porterait soudainement à la gorge du fabricant, n'a pas seulement le tort d'être la rupture violente d'un contrat tacite, en même temps que d'écarter la discussion dont elle devrait être précédée et non pas suivie, elle implique souvent, à l'insu même de ceux qui l'ont provoquée ou laissé conduire par certains meneurs, les contradictions les plus flagrantes contre des vérités de sens commun, ou les attentats les plus odieux aux principes moraux les mieux établis.

Comment ! vous discutez la grève ainsi que les conditions auxquelles vous consentez, soit à ne point l'établir, soit à la suspendre ; vous discutez ces sujets compliqués et délicats, non-seulement en l'absence de tout représentant et de tout délégué des patrons, mais sans même leur demander un éclaircissement ou une note. Bien plus, on donne à une réclamation honnête, je pense, loyale, avouable, capable d'être appuyée par les plus solides raisons, on lui donne les allures mystérieuses d'une conspiration ou d'un complot ! Volontiers placerait-on des sentinelles aux portes de ce

conciliabule, et l'on est tout prêt à traiter de faux frère celui qui, à l'heure de cette crise, trahirait l'imminence de ses demandes par un témoignage quelconque de mécontentement. On a vu souvent, à la veille de ces orages industriels, au moment même où allait éclater la tempête, un silence et une tranquillité semblables aux torpeurs maladives de la nature, régner dans les ateliers prévenus : rien ne pouvait faire soupçonner au fabricant le plus attentif et le mieux intentionné, les objections qu'on soulevait et qu'on envenimait dans l'ombre, tant on prenait soin de multiplier autour de lui les apparences d'une fausse sécurité.

Il ne s'agit pas ici de juger le procédé ni de montrer qu'il relève des théories les plus fausses et les plus injustes sur les rapports qui doivent exister entre les ouvriers et les patrons. Cette supposition d'un état de guerre ouverte, d'hostilité permanente entre les collaborateurs d'une même œuvre, a quelque chose non pas seulement d'affligeant et de triste, mais encore, au point de vue de l'économie sociale, de profondément contraire aux notions les plus élémentaires de la science. S'il y a lutte et antagonisme, c'est tout au plus entre le consommateur et le vendeur, qui ont intérêt l'un à vendre cher et l'autre à acheter bon marché, mais non pas entre les deux producteurs associés à une œuvre commune, solidaires l'un de l'autre, ayant le même intérêt au maintien et à la prospérité de leur industrie.

Même en mettant à part cette question de conduite, ce manque d'égards et de franchise, quel homme d'un peu de sens et d'un peu de justice admettra jamais ce procédé monstrueux d'une assemblée quelconque d'intéressés, délibérant en l'absence de leurs contradicteurs naturels et en dehors de toute communication avec eux ? Alors même que toutes les présomptions se réunissent contre un coupable, alors même qu'il a été saisi en flagrant délit et qu'il ne lui reste plus d'autre ressource que d'avouer, les juges appelés pour prononcer la sentence suprême, ne laissent pas de lui demander s'il n'a rien à dire pour sa défense. Les assemblées délibérantes, dans les cas les plus urgents et pour les résolutions les moins contestables, s'astreignent à observer certaines formes protectrices. Si un seul de leurs membres croit avoir des remarques à faire et des objections à présenter, il peut demander la parole ; il a le droit de l'obtenir, on tien à l'honneur de l'écouter.

En dépit de toute sa présomption, l'homme raisonnable et juste ne cesse donc point de garder au fond de sa pensée une salutaire défiance de lui-même. Il sait que, malgré ses efforts pour interroger la vérité avec méthode, pour l'écouter avec scrupule, en dépit de toute son ardeur à chercher comme de toute sa prudence à conclure, il lui arrive à chaque instant de n'apercevoir qu'un côté des choses et de perdre de vue leurs circonstances les plus considérables ou leur aspect le plus important.

Voilà pourquoi, au point de vue non plus des intérêts à débattre mais

du sens commun à respecter, il n'est pas possible d'admettre qu'une assemblée composée exclusivement d'ouvriers, quelques lumières et quelque impartialité qu'on lui suppose, ait en effet en main tous les documents dont peut s'éclairer la question, ni, en supposant même qu'elle les possède, qu'elle en tienne un compte suffisant et les estime par sa seule iniative à leur véritable valeur.

Les ouvriers anglais ont sur nous cet immense avantage, qu'ils savent l'économie politique. Ils la savent pour l'avoir apprise, non pas seulement au moment où ils pouvaient espérer de la faire parler en leur faveur, mais pour l'avoir en effet étudiée aux heures calmes de la pensée, et souvent de la bouche même de ceux qui, plus tard, devaient avoir à en débattre avec eux les applications.

Aussi pourrait-on citer des industries anglaises qui nous ont donné un spectacle vraiment beau et vraiment digne d'être suivi.

On a vu, dans certaines fabrications où les tarifs avaient été arrêtés et convenus entre les ouvriers et les patrons après une enquête solennelle et des débats contradictoires, les fabricants venir proposer à leurs employés une diminution de paye. Ils leur ont fait, dans certaines villes dont j'ai ici les noms, et pour certains produits dont je pourrais transcrire la liste, un véritable cours, de véritables conférences d'économie politique. Ils leur ont mis sous les yeux l'histoire passée et l'état présent de leur industrie ; ils leur ont donné les renseignements statistiques les plus exacts sur les conditions d'approvisionnement, le mode de fabrication, les débouchés et les prix de revient de la concurrence étrangère. Ils ont fait avec une analyse exacte de la marge laissée au fabricant, de la probabilité de ses bénéfices ou de ses pertes ; ils ont montré les droits du capital à côté de la rémunération du travail ; et ils leur ont fait accepter, pour traverser une crise ou vaincre dans une lutte, la nécessité économique de diminuer le salaire ou d'activer la besogne, de façon à assurer par un commun accord, d'abord l'existence, puis, à la longue, le triomphe de leur industrie.

Cet exemple serait digne d'être imité.

Outre ce qu'il a d'efficace pour garantir le salut de tous et pour éliminer des prétentions chimériques, il a le mérite d'être conforme à la logique et à la raison.

Il y a, en effet, dans les opérations industrielles comme dans le caractère humain, deux moments qu'il ne faut pas confondre ni déplacer au hasard : l'heure où l'on délibère pour s'éclairer, et l'heure où l'on se résout pour agir.

Au premier moment, alors que l'intelligence est encore indécise et suspendue, elle reste flexible et maniable, sans adhérence à ses opinions, malléable et en quelque sorte pénétrable. A ce premier moment elle met tout son amour-propre non pas à se dépenser pour l'opinion qu'elle a pu élire, mais à s'éclairer sur la résolution qu'elle doit prendre.

A cette facilité de la première heure, succède une tout autre attitude des âmes.

A mesure que la délibération s'engage et se dessine, le nombre de ceux qui prennent un parti ou qui s'y affermissent, va toujours en augmentant. A un certaint moment, leur volonté intervient dans leur intelligence. Autant ils avaient mis de bonne volonté à maintenir leur indifférence pour assurer leur examen, autant ils apportent de fermeté et de résolution à défendre les idées qu'ils ont adoptées. Ils mettent maintenant leur amour propre et leur honneur à ne vouloir plus être éclairés. C'est en vain que vous apporterez désormais des arguments contraires à leur certitude ; ils dépenseront à les combattre toute l'énergie que, la veille peut-être, ils auraient mise à les comprendre et à se les approprier.

C'est ainsi que le cœur humain lui-même, révélant à l'analyse ses secrets, nous explique pourquoi, dans le plus grand nombre des cas, toute discussion devient superflue et tout débat oiseux, au lendemain de ces significations péremptoires et menaçantes qui appellent les patrons à se soumettre et non point à délibérer. Il est facile de voir qu'en dépit de la sagesse la plus énergique et de la plus héroïque bonne volonté, les ouvriers après tant de délibérations où ils n'ont entendu qu'eux-mêmes, ne sont guère disposés à accueillir ni préparés à comprendre les considérations qu'on peut leur soumettre à l'encontre des décisions qu'ils ont adoptées. L'erreur de leur conduite entraîne, dans l'ordre intellectuel, un renversement logique des idées. L'égalité de position n'est plus maintenue entre les deux intervenants au débat, à la charge, pour l'un comme pour l'autre, de fournir ses preuves et d'établir ses conclusions. L'ouvrier s'arroge le droit de décider seul, et il impose au patron non plus seulement la nécessité de le convaincre, mais la tâche bien autrement rude et bien autrement désavantageuse, de le réfuter et de le faire revenir.

Ainsi, cette préparation solitaire et sans débat d'une grève instantanée, constitue, au point de vue purement abstrait de la conduite de l'esprit, une véritable aberration de raisonnement et de méthode.

Les conséquences pratiques que la grève entraîne, les dommages qu'elle impose au fabricant, ne sont pas plus justifiables et n'appellent pas moins vivement, au point de vue de la morale et de la justice, de nouvelles et plus équitables façons d'agir.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer, plus haut, qu'en principe et indépendamment de toute convention écrite, il existe entre le fabricant et l'ouvrier un contrat tacite, une sorte d'engagement moral. Sans doute, il n'est point contestable que le salarié, payé suivant les usages de la profession, chaque semaine, chaque quinzaine ou même chaque mois, conserve par devers lui le droit de quitter, s'il le juge convenable, l'atelier ou la fabrique, à l'expiration de ce délai normal. Par ce côté-là, il semble lorsqu'il se retire, qu'il se contente de faire usage d'un droit indéniable et

incontesté. Toutefois, ce qui est vrai de l'individu ne l'est point de la totalité de l'équipe. Le patron a consenti à laisser cette latitude à l'ouvrier, parce qu'il est sous-entendu que chacun d'eux, en cette occasion, obéira à ses impulsions personnelles, de telle sorte que le plus simple calcul des probabilités suffit pour garantir la manufacture contre une désertion générale, dès qu'il n'y a pas eu entente préalable entre les intéressés.

Il est sous-entendu encore que, si vous avez des observations à faire ou des réclamations à présenter, vous comptez sur votre bon droit et non pas sur la violence. Vous ne prétendez pas arracher au capitaliste une concession qui le ruine, mais obtenir de sa justice une augmentation qui lui laisse encore un bénéfice.

Le patron a donc le droit absolu de compter sur le maintien naturel des rapports qu'il a institué savec ceux auxquels il a confié son travail. Il a le droit absolu de penser que toute modification, justifiée par des motifs suffisants ou soi-disant tels, lui sera notifiée en temps utile, et qu'en attendant l'issue du débat engagé, les opérations de la manufacture continueront sur le pied où elles ont commencé.

Il est des opinions qui se discutent, et à propos desquelles le premier devoir de quiconque engage une controverse est de se déclarer d'avance prêt à donner les mains à son adversaire, si cet adversaire parvient à démontrer l'opinion qu'il a avancée contre vous. Lorsqu'il s'agit de morale, les concessions préliminaires ne sont plus permises : la discussion dans laquelle on entre, n'a plus pour but de démontrer les principes, mais simplement de les rappeler. Cette invocation est elle-même une preuve. Les ouvriers qui se sont laissé entraîner à des actions dont ils ne mesuraient pas la portée ou ne saisissaient pas le caractère, seront toujours les premiers à protester contre leur propre conduite, dès que cette conduite ne leur paraitra plus suffisamment d'accord avec l'honnêteté de leurs sentiments et la droiture de leur conscience. Il ne faut pas perdre de vue que, dans la plupart des coalitions et des grèves, si une majorité loyale se laisse intimider par des menaces, surprendre par un entraînement, égarer par des sophismes, il faut, pour être dans le vrai, faire remonter la responsabilité première des calculs indignes, des mesures violentes, des combinaisons lâches, à un bien petit nombre de meneurs, la plupart du temps étrangers à la profession et presque toujours au pays.

Il faut absolument faire cette réserve et en maintenir le bénéfice, pour désintéresser la conscience de tous ceux qui ont pu prêter une adhésion passive et un consentement irréfléchi à des actes odieux dont il ne faut ni leur prêter l'intention, ni par conséquent leur imputer la faute.

Combien de fois est-il arrivé, je ne dirai pas seulement depuis la dernière loi en faveur des coalitions et à l'appui des grèves, mais dans ces vingt ou trente dernières années, que des chômages inattendus sont venus tout d'un coup interrompre la fabrication, au moment où l'industrie était le plus prospère, les commandes le plus multipliées, les bénéfices le plus constants et le plus assurés ? C'est à cet instant là même que les ateliers se vidaient comme par enchantement et qu'on mettait sur le tapis les prétentions les plus exorbitantes. Evidemment la grève fait, en pareil cas, entrer en ligne de compte l'urgence du travail, les engagements du patron, son désir légitime de profiter d'un moment heureux et de ne point faillir à une vente qui, une fois manquée, ne se trouve jamais.

Il faut reconnaître ici, que, renfermées dans de justes bornes, présentées

sous des formes légitimes et dans des délais praticables, les réclamations des ouvriers peuvent, dans une certaine mesure, alléguer en leur faveur des raisons solides.

Il est tout à fait conforme aux lois de l'industrie que le salaire de la main-d'œuvre s'élève alors que l'abondance de la demande surenchérit le produit et laisse, par conséquent, plus de marge au bénéfice du vendeur. Seulement, si l'ouvrier veut profiter de cette sur-élévation temporaire du gain, il devient tout à la fois juste et inévitable qu'il se soumette aux fluctuations de cette espèce de bourse, et qu'il consente, aux heures mauvaises, à voir descendre le tarif au-dessous du niveau qu'il avait atteint dans les jours rapides de la prospérité.

Voilà pourquoi les grèves qui naissent de la prospérité et de l'abondance, de la multiplication du travail et du succès momentané de l'industrie sont, dans un grand nombre de cas, d'abord un piége tendu, et plus tard, une injustice imposée au patron.

Les traditions industrielles ont établi cette coutume de soustraire le plus possible le salarié aux incertitudes de son industrie. L'idéal du tarif, appliqué à sa paye quotidienne, n'est point de suivre, jour par jour, les hauts et les bas qu'entraînent les vicissitudes commerciales depuis l'acquisition de la matière première jusqu'au maintien et à la création des débouchés.

Il en résulte que le jour où le bénéfice du fabricant augmente et où la rétribution de la main-d'œuvre ne paraît plus en harmonie avec les bénéfices de la vente eu égard à la constitution du prix de revient, le fabricant ne fait pourtant que se rembourser des périodes souvent fort longues où il a maintenu le tarif des salaires sans y rien changer, alors que lui-même opérait dans les conditions les plus défavorables et les plus onéreuses. A vrai dire, le bénéfice qu'on lui prête n'est qu'une avance qu'il recouvre. Dès que le salaire n'est qu'une moyenne, il ne peut plus être maintenu pendant le temps des crises et relevé ensuite à l'heure de la prospérité.

Il est permi de penser que si, par une combinaison économique, on réussissait à instituer un tarif suffisamment mobile pour suivre toutes les variations du marché, et à associer, ainsi par des différences de salaires, le dernier manœuvre au changement de fortune du fabricant, le résultat auquel on aboutirait serait tout à fait préjudiciable aux véritables intérêts de l'ouvrier. La nécessité qui lui incomberait d'instituer lui-même une moyenne de ses revenus l'exposerait à la tentation perpétuelle d'élever ses dépenses lorsqu'il aurait plus, sans réussir à les réduire lorsqu'il aurait moins.

Non-seulement ces mises en demeure violentes sont en dehors des prévisions du fabricant et contraires à l'engagement tacite de l'ouvrier, mais on peut citer des cas où elles se sont produites dans des circonstances telles, qu'elles auraient fort bien pu, au point de vue civil, donner lieu à l'ouverture d'une demande en dommages et intérêts.

Ne citons ici le nom d'aucune industrie particulière et gardons soigneusement la réserve que nous nous sommes imposée jusqu'à présent. Pourvu que les exemples existent et qu'ils soient malheureusement trop nombreux à citer, il est plus qu'inutile, lorsqu'on veut blâmer un fait, d'en divulguer l'auteur. Disons simplement, et cette indication suffit à notre thèse, que dans un grand nombre d'industries, les opérations par lesquelles passe la matière première sont solidaires les unes des autres, à ce point que les différents moments du travail demandent à se suivre à des intervalles connus et déterminés d'avance. L'industrie des hommes est si avancée

qu'elle finit par imiter dans ses procédés l'œuvre de la nature. De même que la terre veut être retournée à son heure, que la semence a sa saison, la récolte son jour, la rentrée des moissons son instant favorable, de même il arrive souvent qu'il faut, sous peine de déchet ou de perte, utiliser dans un délai voulu les premiers travaux accomplis, et ne point faire attendre trop longtemps sa seconde ou sa troisième transformation à la matière qui a subi déjà la façon du premier travail.

Que faut-il penser de la grève, qui non-seulement calcule l'impossibilité où sera le patron de tenir ses engagements, mais encore s'avise d'interrompre tout d'un coup une opération entamée dont l'achèvement est indispensable ? Une fois qu'on a eu le courage d'entrer dans cette voie, il n'y a pas de raison pour qu'on s'y arrête, et qu'on ne réduise pas le délai de miséricorde accordé à la délibération du fabricant, aux heures d'une après-midi ou d'une matinée. Il y a ici une violation du droit tellement manifeste et tellement contraire aux principes fondamentaux de la justice, qu'une action en dommages et intérêts aurait toute chance d'être accueillie par la justice civile ou les tribunaux de commerce. C'est bien là un de ces cas où l'usage extrême de la liberté devient un attentat aux droits les plus sacrés du prochain.

Pourquoi faut-il que ce pouvoir anonyme par lequel se laissent abattre et tyranniser les associations des gens les plus honnêtes et les plus moraux, se soit enhardi jusqu'à commettre des actions qu'aucun des représentés n'aurait avouées ni souffertes ?

Faut-il regarder comme une légende l'histoire lamentable de ce père de famille dont l'unique enfant, atteint d'une maladie terrible, était arrivé à l'heure où une crise suprême allait décider de sa vie ou de sa mort ? Est-il, en effet, arrivé que ce malheureux père, mis en demeure de prendre un parti soudain devant la menace d'une grève préparée pour les premières heures du lendemain, ait demandé vainement un jour de répit et que sa douleur même ait été comptée au nombre des motifs qui le feraient céder ? Il ne faut point, pour l'honneur de l'humanité, ajouter foi à de pareils faits : c'est déjà beaucoup trop qu'on puisse les répandre ou les inventer.

Nos voisins les Anglais ont eu recours ici, pour réprimer le désordre et prévenir cet excès, à un moyen qui leur a souvent réussi.

Ils ont ajouté aux prescriptions trop courtes de la loi écrite des réserves pleines de sens, fondées à l'origine sur la seule équité et qui, désormais, passées en usage, ne sauraient plus être omises sans soulever l'opinion publique contre les violateurs.

Au lieu d'avoir recours à une brusque dénonciation des traités et de poser, dès la première heure, un ultimatum aussi menaçant qu'inattendu, ils ont pris l'habitude de *dénoncer* la grève.

Suivant la nature des industries et le plus ou moins de temps qu'exige l'achèvement normal des opérations en cours d'exécution, on prévient le fabricant de la cessation de travail qu'on médite. La date de la grève future est toujours fixée à une époque assez lointaine pour qu'on ait, d'abord le temps d'entamer des pourparlers et d'accommoder le différend à l'amiable, ensuite et surtout pour que le patron puisse se tirer à son honneur et à son profit des livraisons pour lesquelles il a pris des engagements antérieurs.

C'est là vraiment faire œuvre tout à la fois d'honnêteté et de prudence.

Le véritable intérêt d'un ouvrier n'est pas de nuire à l'industrie dont il est tout à la fois le coopérateur et l'obligé. En supposant que, à son gré,

le patron se soit montré pour lui trop dur et trop exigeant, il ne souhaite pas, suivant une expression bien connue, *la mort du pécheur mais sa conversion*, c'est-à-dire un traitement plus avantageux. Imposer au capital des pertes considérables, c'est le mettre, avant tout, dans la nécessité de les regagner.

A un autre point de vue, cette signification anticipée d'une mesure coercitive avant l'heure où elle doit devenir exécutoire, est conforme à toutes les règles de la jurisprudence comme à tous les usages de la civilisation. Il est difficile d'imaginer une mesure plus salutaire, si ce n'est celle qui consisterait à débattre ces conditions elles-mêmes avant de les signifier à la partie adverse, même pour un délai plus ou moins éloigné (1).

Il ne faut pas traiter les problèmes sociaux comme si l'homme, par cela seul qu'il se trouve engagé dans ces questions de salaires et de bénéfices, se trouvait dispensé de consulter sa conscience et d'en écouter les arrêts. Le droit de faire grève peut être reconnu et consacré ; mais il ne faut point perdre de vue que c'est là une arme terrible et désespérée, d'où résulte, avant tout avantage, un mal profond et certain. Il faut donc prendre garde qu'un usage imprudent de cette liberté dangereuse n'entraîne dans la pratique des conséquences contraires à la morale, au droit, à la liberté.

Il ne faut point s'émouvoir trop des erreurs qu'on signale ou des maux qu'on regrette. Nous sommes en présence d'un développement presque entièrement neuf de l'activité social. Il n'est donc pas étonnant que, sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous ayons encore notre éducation à faire. Il peut donc être curieux, après avoir examiné la nature même des grèves dans leur rapport avec l'ordre moral, de considérer, à ce même point de vue, les moyens qu'elles emploient, les résultats qu'elles poursuivent, les résultats qu'elles entraînent. Cette recherche fera l'objet de notre prochaine étude.

ANTONIN RONDELET.

---

(1) Les faits donnent bien vite raison à la théorie. A la dernière heure, nous signalons, comme la meilleure preuve à l'appui de nos remarques, le passage suivant d'une circulaire, en date du 24 juillet 1869, signée A. Dubut, directeur-gérant, et adressée aux ouvriers de la maison J. B. Martin, de Tarare :

" La loi a voulu permettre aux ouvriers de s'entendre librement entre eux ; elle leur a donné la liberté de faire tous ensemble ce que chacun avait le droit de faire en particulier : discuter le prix de main-d'œuvre, et, faute d'accord, se retirer.

" Mais elle ne leur a pas donné le droit de manquer aux devoirs et aux contrats ; elle ne leur a pas donné le droit d'attenter à la liberté des patrons ou de leurs camarades satisfaits.

" Qu'un corps d'état réclame, cela se conçoit : voilà la grève normale ; mais que tout les corps d'état réclament à la fois, voilà la mauvaise grève, voilà l'abus de la chose !

" C'est, d'une part, un mot d'ordre ; de l'autre, une servilité.

" C'est une inique pression sur les ouvriers et sur les patrons.

" Que ceux-ci se coalisent (ils ne le feront jamais), et tout à coup abaissent les salaires, on n'aurait pas assez d'amères paroles pour eux ; qu'ils ferment instantanément leurs ateliers, et c'est à qui stigmatiserait leur inhumanité.

" Et on aurait raison.

" Et cependant ce serait aussi le droit des patrons et c'est ce que fait la grève ! Y a-t-il donc deux justices ?

" Vous n'êtes pas contents ? discutez, cherchez mieux, retirez-vous, c'est votre droit ; mais n'oubliez pas votre devoir et les convenances. Ne faites pas au patron ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fît.

" Est-ce juste d'abandonner un ouvrage commencé sous la foi de certaines conditions ? Est-ce raisonnable de compromettre une marchandise en élaboration ? Est-ce légitime de déserter en masse un atelier qui vous a conservé plusieurs années et dans les mauvais moments ?

" Remercié, vous réclameriez votre huitaine ; pourquoi la refuser au patron ? Le droit n'est-il pas réciproque ? "

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

(*Suite.*)

XXXIX.

LA SECONDE SENTINELLE.

Une heure s'écoula ; et au bout de ce temps la garde fut relevée absolument comme dans une forteresse.

A peine la seconde sentinelle avait-elle pris son poste à la porte de l'appartement d'Œtna, que Linda sortit de nouveau dans le corridor : mais elle referma vite la porte derrière elle.

—Mes respects, m'amselle, dit le Taborite avec la familiarité d'une ancienne connaissance.

—Ah ! c'est vous, Gondibert, exclama Linda en reconnaissant le soldat ; et, secrètement charmée d'être ainsi favorisée par la fortune, elle ajouta : La dernière fois que je vous ai vu, je crois, vous étiez devant la tente de Satanaïs dans le bois où nous étions campés, il y a de cela quelques semaines.

—Oui, et depuis lors je fais partie de la garnison de la ville voisine, répliqua Gondibert. Je suis enchanté de vous revoir, quoique je regrette que ce soit dans des circonstances aussi fâcheuses. Peut-être serez-vous étonnée si je vous dis que j'ignorais absolument que Satanaïs eût une sœur.

—Vraiment ! exclama Linda. Je parie que la sentinelle qui était là tout à l'heure a bavardé avec vous.

—C'est vrai qu'il est resté un moment à causer, dit Gondibert ; et il a bien fait, car, sans cela, comment aurais-je pu reconnaître, à l'occasion, la prisonnière que je suis chargé de garder ?

—Vous avez raison, observa Linda. Il vous a dit pourquoi l'on avait permis à ma pauvre maîtresse de rester quelques heures ici, au lieu d'être menée de suite en prison ?

—Oui, je sais tout cela, répliqua le Taborite.

—Je ne pense pas que ma maîtresse reste encore longtemps sous ce toit, reprit Linda ; sa sœur est arrivée plus tôt qu'elle ne l'attendait.

—Satanaïs est ici maintenant ! s'écria Gondibert.

—Ne vous l'ai-je pas déjà dit ? répliqua Linda.

—Il est singulier que je n'ai pas entendu parler de son arrivée, ici ou en bas, observa la sentinelle. Probablement elle a passé tandis que j'étais dans l'écurie à soigner mon cheval.

—C'est possible, dit Linda. Mais ce qui m'étonne, c'est que votre camarade qui vous a précédé ne vous en ait pas prévenu, d'autant qne lorsque Satanaïs a passé, il l'a salué en abaissant sa hallebarde.

—Peut-être, après tout, nous en a-t-il parlé, dit Gondibert ; au surplus puisque vous me dites que Satanaïs est arrivée, c'est que cela est. Puis-je vous demander si l'entrevue des deux sœurs a été pathétique ?

—Œtna aime Satanaïs autant et plus qu'elle-même, répliqua Linda ; et puis, l'horrible circonstance où elles se revoient...

—Hélas ! oui, Gondibert. Œtna s'est placée dans un effroyable dilemme et tout le crédit dont sa sœur jouit auprès du capitaine général ne la sauvera pas, car Jean Zitzka n'est pas homme à permettre que la justice n'ait pas son cours.

—Oui : mais il y a de grandes circonstances atténuantes en faveur de ma pauvre maîtresse, dit Linda, et Zitzka est miséricordieux et généreux, autant que juste et impartial.

—Tout cela n'empêche pas que ce qui est arrivé ne soit pas un grand malheur, répliqua le soldat. Une femme si jeune, si belle, et qu'on dit si bonne !

—Comment savez-vous que ma maîtresse est jeune et belle ? répliqua Linda.

—Est-ce que le camarade qui était là de garde avant moi ne m'en a pas fait le portrait ? répondit Gondibert en souriant. Imagine-toi, m'a-t-il dit, Satanaïs avec des cheveux blonds au lieu de noirs, une peau de lis et de rose, et non plus couleur olive, et tu auras le portrait d'Œtna.

—C'est l'exacte vérité, observa Linda qui eut bien de la peine à réprimer un malin sourire.

En ce moment, la porte de la chambre s'entr'ouvrit, et Béatrice avança la tête dans le corridor.

—Viens, Linda dit-elle d'une voix basse et précipitée ; Satanaïs va partir pour Prague, afin d'aller se jeter aux pieds du capitaine général, et implorer grâce pour notre maîtresse ; mais auparavant elle veut te donner certaines instructions.

Linda se hâta de rentrer ; quand à Gondibert, il se remit à arpenter le corridor, avec sa hallebarde.

Au bout de quelques minutes, Linda et Béatrice sortirent, pleurant amèrement : et fermant avec soin la porte derrière elles, elles s'éloignaient lentement, lorsque la sentinelle les accosta.

—Pardon, mesdemoiselles ; mais puis-je vous demander s'il vous est survenu de nouveaux sujets de chagrin ?

—N'y en a-t-il pas déjà assez pour nous briser le cœur ? murmura Linda avec émotion. Puis, faisant un effort sur elle-même, elle ajouta :— Elles se disent adieu, peut-être pour toujours, et leur douleur est trop sacrée pour que personne en soit témoin ; c'est pour cela que nous nous sommes retirées. Dans une seconde, Satanaïs va sortir et se rendre immédiatement à Prague.

—Que les saints la protégent ! murmura Gondibert du fond de son âme ; et que le tout puissant Zitzka exauce sa prière !

A peine avait-il prononcé ces mots que la porte de la chambre s'ouvrit brusquement et Satanaïs apparut sur le seuil. Oui, c'était bien la fille de Satan, telle qu'elle était vêtue lorsque, pour la première fois, nous l'avons présentée à nos lecteurs. Un nuage épais assombrissait son front ; mais toutes traces de larmes avaient disparu de dessus son visage.

Dès qu'elle eut mis le pied dans le corridor, elle referma la porte derrière elle, et passa en inclinant la tête devant la sentinelle qui salua de sa hallebarde cet être mystérieux qui s'était acquis l'amour et l'admiration de tous les partisans de Zitzka.

—Adieu, jeunes filles, dit Satanaïs en s'arrêtant un moment près de Linda et de Béatrice. Retournez auprès de ma sœur, et portez-lui les consolations dont elle a tant besoin. Moi, je vais à Prague.

—Adieu, chère madame ! dit Linda en baisant la main de Satanaïs.

—Puissent les bons anges vous protéger ! murmura Béatrice en lui prenant l'autre main et en la portant également à ses lèvres.

—Adieu, encore une fois, mes enfants, dit Satanaïs d'une voix émue et tremblante. Puis, s'adressant à Gondibert, elle lui dit : Brave serviteur de Zitzka, Linda m'a parlé de toi, et ce que j'ai appris m'engage à mentionner ton nom au capitaine général. Sois sûr que je ne t'oublierai pas.

—Puissiez-vous réussir dans votre entreprise, madame ! dit Gondibert profondément affecté, et puisse votre sœur échapper au péril qui la menace !

—Elle lui fit de la main un signe d'adieu, traversa le corridor et descendit un escalier qui conduisait par les derrières de l'hôtel. Quant à Linda et Béatrice, elles rentrèrent dans la chambre d'Œtna, dont elles eurent bien soin de fermer la porte.

XL.

CE QUI SE PASSAIT DANS LA SALLE DE L'AUBERGE.

Tandis que ces incidents avaient lieu dans une partie de l'hôtel, le magistrat et le lieutenant commandant le détachement taborite s'étaient fait servir un bon repas dans une autre. Quand ils eurent bien déjeuné, l'officier alla dans les écuries voir si l'on avait bien soigné les chevaux, et le magistrat se rendit auprès de Henri de Brabant et de Blanche.

Le chevalier le reçut avec le respect dû à ses fonctions et à ses cheveux blancs, et Blanche fit une inclination de tête. Le magistrat leur rendit leur salut avec courtoisie ; et prenant un siége, il entra de suite en matière.—Je suis fâché de vous avoir retardés dans votre voyage, messieurs, dit-il ; mais la tragédie dont cette maison a été le théâtre m'oblige à vous adresser quelques questions.

—Nous sommes prêts à vous répondre, répliqua le chevalier ; et nous vous prions d'être assuré que nous sommes aussi profondément surpris qu'affligés de l'incident auquel vous faites allusion.

—Je ne doute pas que tels soient vos sentiments, observa le magistrat.

Puis, tirant ses tablettes, il dit :—Votre nom, je crois, est Henri de Brabant, et vous êtes chevalier autrichien ?

—Tels sont, en effet, mon nom et ma qualité, répondit notre héros.

—Et votre compagnon de voyage, qui est-il ? dit le magistrat en désignant Blanche. L'hôtelier n'a pu me donner de renseignement.

—Mon camarade, cher monsieur, se hâta de répondre Henri, devinant qu'il y avait là un sujet d'embarras sérieux pour son libérateur, mon camarade a des raisons graves et importantes de taire son nom ; et comme il ne peut y avoir, à son égard, l'ombre d'un soupçon, je ne vois pas ce qui vous obligerait à lui être désagréable.

—Dès qu'un homme refuse de se faire connaître aux représentants de la justice, fit observer le magistrat, il prête au soupçon. D'ailleurs, du moment où je m'engage à garder le secret, votre ami peut en toute confiance me dire son nom, qui sans doute, n'est pas un mystère pour Votre Excellence.

—Je vous jure, répliqua le chevalier, que je suis autant que vous même ignorant de tout ce qui le concerne. Mais, ce que je puis vous affirmer, c'est qu'il est aussi brave que généreux, et que je me porterai volontiers garant de son honorabilité.

—Tout cela est très-bien, dit le magistrat d'un ton froid et même sévère : mais j'ai un devoir à remplir..

—Ce devoir, répondit Henri en l'interrompant, ne vous force pas à extorquer aux voyageurs des révélations préjudiciables à leurs intérêts et pénibles pour leurs sentiments.

—Monsieur le chevalier, dit le magistrat avec encore plus de sévérité, un meurtre a été commis dans cette maison par une dame qui est arrivée ici dans votre compagnie, et celle de cet inconnu, ajouta-t-il en indiquant Blanche qui se tenait debout près de la porte. Ce meurtre est enveloppé d'un profond mystère, et mon devoir de magistrat m'oblige à faire, à ce sujet, une enquête sévère. Encore une fois, je vous demande donc de me faire connaître le nom et le rang de cet étranger qui s'obstine à garder baissée la visière de son casque.

—Permettez-moi de vous faire observer, dit Blanche qui avait jusqu'alors gardé le silence, pensant que Henri parviendrait à persuader le magistrat, permettez-moi de vous faire observer, dit-elle en s'avançant lentement et en donnant à sa voix un accent aussi mâle que possible, que j'ignore absolument les motifs qui ont poussé Œtna à commettre un crime qui m'a saisi d'étonnement, d'horreur et de compassion, car il faut que cette femme ait reçu une bien effroyable provocation pour que sa raison se soit à ce point égarée.

—Vous parlez avec sagesse, mon jeune ami : mais croyez que je n'ai nullement l'intention de vous blesser ni de nuire à vos intérêts, ainsi que le faisait entendre votre jeune compagnon. Si vous ne voulez pas me dire votre nom tout haut, vous pouvez l'écrire sur mes tablettes.

—Soit! exclama Blanche au grand étonnement du chevalier qui se demanda comment elle se décidait à faire une révélation qu'elle lui avait refusée à lui-même.

Mais à peine ces paroles étaient-elles tombées des lèvres de notre héroïne, que l'aubergiste entra et dit au magistrat quelques paroles à voix basse.

—Je vous prie de m'excuser pour un instant, dit ce dernier à Henri et à Blanche.

Et il sortit, suivi de l'hôtelier.

—Un danger me menace, s'écria Blanche, dès que la porte se fut reformée derrière eux: j'ai le pressentiment d'un malheur. Probablement j'ai été découvert par les émissaires de Zitzka, et la fuite des prisonniers d'Etat va devenir la cause de sérieux embarras.

—Quoiqu'il arrive, vous pouvez compter sur mon amitié, répliqua le chevalier...

—Oh! je vois bien ce qui se passe dans votre esprit, dit Blanche en l'interrompant. Vous êtes étonné, blessé même de ce que j'aie consenti à faire au magistrat une révélation que je vous avais refusée. Mais ne vous offensez pas de cela, car vous ne pouvez actuellement comprendre mes motifs, et le temps viendra où je pourrai vous les expliquer.....

A ce moment, la porte s'ouvrit et le magistrat, accompagné de l'officier taborite, entra dans la chambre. Mais avant que le lieutenant eût refermé la porte, Blanche et Henri aperçurent plusieurs soldats armés de hallebardes, qui étaient restés en dehors.

—Arrêtez ce jeune homme! cria le magistrat à l'officier, en désignant Blanche.

En attendant cet ordre, notre héroïne porta la main à la garde de son épée, et Henri de Brabant dégaina sur-le-champ.

—Evitez la violence! cria le magistrat d'un ton à la fois de supplication et de commandement. Par considération pour vous, seigneur chevalier, j'avais résolu de causer le moins d'ennui possible à votre compagnon de voyage; mais si vous nous contraignez à avoir recours à la force, souvenez-vous que le nombre est de notre côté.

—Il a raison, dit Blanche; je ne souffrirai pas qu'une seule goutte de sang soit répandue à cause de moi. Je me rends donc prisonnier à cet officier....

—Auparavant, s'écria Henri de Brabant, qu'on nous dise la raison de la violence dont vous êtes l'objet, car la menace qu'on nous a faite ne suffirait pas à nous faire déposer les armes.

—Ecoutez donc! dit le magistrat en tirant un papier de dessous son pourpoint: " Trois prisonniers d'Etat se sont évadés du château de Pra-
" gue. L'individu qui a facilité leur fuite était couvert d'une armure abso-
" lument pareille à celle qui manque dans les salles du château. Des mes-
" sagers ont été dépêchés dans toutes les directions pour ordonner son

" arrestation, et l'un de ces émissaires vient d'arriver tout à l'heure à " l'hôtel." A présent que je me suis expliqué, j'espère que vous n'apporterez aucune opposition à l'accomplissement d'un devoir que je suis résolu à exécuter.

—Vous n'arrêterez ce jeune homme qu'en me passant sur le corps, s'écria Henri en se plaçant devant Blanche.

—En ce cas, nous appellerons du secours ! dit le magistrat en se tournant vers la porte.

—Arrêtez ! exclama l'officier taborite, frappé d'une pensée soudaine.

Et saisissant le magistrat par la manche de son pourpoint, il l'éloigna de la porte sur le bouton de laquelle il avait déjà posé la main.

—Qu'est-ce qu'il y a ? demanda ce dernier en regardant le Taborite avec étonnement.

—Voyez ! cria l'officier dont les yeux étaient fixés sur Henri, qui, l'épée levée, se tenait toujours devant notre héroïne.

—Ah ! exclama le magistrat en apercevant l'objet qui avait attiré l'attention du Taborite.

Par une inspiration soudaine, le chevalier devina la cause de leur hésitation, et il brandit son épée de façon à faire mieux briller à leurs yeux la bague qu'il avait reçue de Zitzka.

—Que faire ? demanda l'officier en tirant le magistrat de côté.

—Notre devoir est clair, répondit ce dernier : le talisman porté par l'Autrichien est plus puissant que tous les mandats et tous les décrets du monde.

—C'est aussi mon opinion, répondit le Taborite.

—Chevalier de Brabant, dit le magistrat, dois-je comprendre que votre intention est d'empêcher l'arrestation de l'inconnu qui s'est rendu coupable d'une si grande trahison envers Zitzka ?

—Oui, tant que j'aurai la force de tenir cette épée, répondit Henri.

—Mais Votre Excellence a-t-elle bien réfléchie à quoi elle s'expose en entravant ainsi le cours de la justice ? demanda le magistrat.

—Ma résolution est inébranlable, répliqua le chevalier.

—Alors, ma responsabilité est à couvert, dit le magistrat : et je n'ai plus qu'à m'incliner devant la secrète influence que vous possédez. Lieutenant, ordonnez à vos hommes de se retirer.

—Vos ordres vont être exécutés, répliqua le Taborite.

Et il quitta l'appartement.

—Je vous prierai maintenant, dit le magistrat en regardant Blanche et puis en fixant les yeux sur le chevalier, de continuer votre voyage aussitôt que possible ; car Zitzka lui-même n'avait pas prévu qu'il serait jamais fait un tel usage du talisman qu'il vous a donné.

Henri de Brabant allait répondre, lorsque l'officier taborite entra dans la salle.

—Je viens d'apprendre, dit-il en s'adressant au magistrat, que Satanaïs est venue et qu'elle est même repartie ; nous pouvons donc, à présent, emmener notre prisonnière.

—Satanaïs ! exclama Henri en ayant peine à se remettre de l'étonnement que lui causait cette nouvelle. Est-ce bien possible ?

—Il n'y a pas dix minutes qu'elle est repartie, répliqua l'officier.

—Il faut que je voie Œtna, dit le chevalier, il le faut absolument ; et je vous serai très obligé, ajouta-t-il en s'adressant au magistrat, si vous daigniez lui demander de m'accorder une entrevue, qui, dans les circonstance actuelles, ne pourra que lui être pénible.

—Je vais me rendre chez elle, dit le vieillard, et je verrai si elle consent à vous donner quelques instants avant son départ.

Il sortit. Durant son absence, Henri de Brabant tomba dans une profonde rêverie ; et Blanche ne put retenir un soupir en pensant à l'émotion que lui avait causée la seule mention de Satanaïs.

Soudain la porte s'ouvrit violemment, et le magistrat reparut, en proie à la plus vive excitation, et tenant par le bras Linda et Béatrice. Les deux jeunes filles avaient sur le visage une expression d'ineffable triomphe, et ne paraissaient nullement s'effrayer du péril auquel elles étaient exposées.

—Au nom du Ciel ! qu'est-ce qu'il y a ? demanda l'officier taborite avec impatience.

—La prisonnière . . Œtna . . s'est enfuie ! s'écria le magistrat.

Cette nouvelle causa à tout le monde le plus grand étonnement, excepté à Henri de Brabant, qui y était jusqu'à un certain point préparé.

Le magistrat fit subir un interrogatoire long et minutieux à Linda et à Béatrice, à l'hôtelier, à sa femme, ainsi qu'aux sentinelles qui avaient été de garde dans le corridor. Gondibert raconta la conversation qu'il avait eue avec Linda, et ses réponses prouvèrent qu'en tout il avait été de bonne foi. L'aubergiste affirma qu'il avait rencontré Satanaïs au bas de l'escalier, au moment où elle sortait par la cour, et qu'en passant à côté de lui, elle lui avait rendu poliment son salut, et s'était ensuite éloignée rapidement. Il ajouta qu'il avait fait part de cette incident à sa femme, et que celle-ci n'avait pu s'empêcher de s'étonner du mystère que Satanaïs, qui était bien connue d'eux, mettait à cette visite.

Le magistrat voulut s'assurer de Linda et de Béatrice ; mais Henri de Brabant insista pour qu'on les laissât en liberté, et, à cette occasion, il éprouva de nouveau l'influence de la bague de Zitzka.

—Où comptez-vous aller, jeunes filles, et quelles instructions vous a laissées votre maîtresse, demanda le chevalier à Linda et à Béatrice, lorsque le magistrat et le lieutenant se furent retirés.

—Nous n'aurions rien à désirer si Votre Excellence daignait nous permettre de continuer notre voyage sous sa protection, absolument comme si notre maîtresse était avec nous, répondit Linda ; nous avons l'assurance

qu'avant vingt-quatre heures nous recevrons une certaine communication.

—En ce cas, apprêtons-nous à partir, dit Henri. J'ai donné des ordres pour que le malheureux Ermach soit enterré décemment.

L'on se remit en route, et, à neuf heures du soir, l'on s'arrêta à une auberge située sur le bord du chemin.

XLI.

BLANCHE ET ŒTNA.—UNE ETRANGE DISPARITION.

C'était à l'heure solennelle et mystérieuse où la lumière lutte avec les ténèbres, et où les objets commencent à devenir visibles. Soudain, Blanche, qui dormait d'un sommeil profond, fut éveillé par une exclamation de surprise qui retentit à ses oreilles.

Elle tressaillit, et se dressant sur sa couche, elle vit une femme de grande taille, vêtue de noir, qui se tenait à côté de son lit. Sa première pensée fut qu'elle était en présence d'un habitant de l'autre monde.

Mais un second coup d'œil lui suffit pour reconnaître Œtna.

—Silence, et n'ayez pas de peur, dit cette dernière d'un ton impérieux. Puis, jetant les yeux autour d'elle, elle murmura :—Oui, voilà bien son armure, et je ne m'étais pas trompée.

—Trompée en quoi, madame ? demanda Blanche, qui ne savait à quoi attribuer cette étrange visite.

—Vous êtes bien l'*inconnu* qui voyage avec le chevalier de Brabant, dit Œtna d'une voix sombre et presque menaçante. Mais écoutez-moi attentivement, reprit-elle après une pause d'un instant, pendant laquelle Blanche ne savait que penser ni que faire : écoutez-moi attentivement, dis-je, et ne m'interrompez pas. Quand on vous a retirée de la Moldau, je vous ai fait transporter dans mon pavillon ; et le soir de ce même jour, je vous ai emmenée avec moi dans le château de Prague. Vous y êtes restée plusieurs jours, et vous savez si je vous ai traitée avec affection ou comme une étrangère.

—Oui, madame, vous avez été bonne et généreuse pour moi, dit Blanche d'un accent plaintif ; et je sais que vous allez m'accuser d'avoir méconnu les devoirs de l'hospitalité.

—Ne sera-ce pas avec justice ? demanda Œtna. Pourquoi avez-vous abusé de la bonté et de la confiance que je vous avais témoignée ? ajouta-t-elle avec moins de sévérité.

—Permettez-moi de vous donner quelques mots d'explication sur ma conduite, s'écria Blanche avec un accent de supplication. Des raisons particulières que je ne m'arrêterai pas à vous détailler m'ont fait entreprendre une tâche que je regardais d'abord comme impossible : c'était de délivrer les seigneurs qui étaient enfermé dans le château de Prague. Les légendes que l'on racontait au sujet de cette forteresse ne m'effrayaient point et dès mon arrivée, je me rendis sur les bords de la Moldau pour examine

les murailles du château. C'est en faisant cette inspection que je glissai sur une roche, et tombai dans le fleuve. Le chevalier de Brabant me sauva, et vous daignâtes, madame, me recueillir sous votre tente. Si je vous dis tout cela, c'est pour vous convaincre que l'idée de délivrer les prisonniers ne m'est pas venue pendant mon séjour au château ; autrement, vous avez raison de m'accuser de trahison. Je vous jure qu'avant d'entrer dans la forteresse, j'avais déjà fait serment de les sauver ou de périr. Il est vrai de dire seulement que la bonté dont j'ai été l'objet de votre part a favorisé mon projet.

—Et cette bonté même n'aurait-elle pas dût vous faire abandonner votre entreprise, Blanche, dit Œtna d'un ton de reproche ; car vous saviez que le général Zitzka me regarde comme son enfant.

—Je croyais et je crois encore que ce n'est pas une combinaison accidentelle de circonstances qui m'a ouvert les portes de cette forteresse où j'avais tant envie de pénétrer, répondit Blanche. J'ai vu dans tous ces événements qui s'enchaînaient si merveilleusement, la main de la Providence qui me conduisait. Pardonnez-moi donc, madame, si j'ai prêté l'oreille à toutes les remarques qu'on faisait autour de moi, durant mon séjour dans le château. Mais quelle que soit l'opinion que vous puissiez avoir de moi, je dois avouer que c'est grâce aux questions que je vous ai adressées, et aux observations que j'ai faites que non-seulement j'ai appris où étaient renfermés les prisonniers d'Etats, mais que j'ai pu encore deviner par où et comment il était possible d'exécuter mon projet. Le mot d'ordre, si vous vous en souvenez, vous était communiqué toutes les vingt-quatre heures, et vous aviez l'attention de le faire connaître à Linda et à Béatrice, en cas qu'elles fussent interpellées par une sentinelle tandis qu'elles allaient et venaient dans le château. C'est d'elles que j'ai obtenu ce talisman qui m'a ouvert les portes.

—L'explication que vous venez de me donner, Blanche, dit Œtna, vous réhabilite un peu dans mon estime. Dans tous les cas, j'ai la consolation de savoir que la plus noire ingratitude ne forme pas un des traits de votre caractère ; et c'est ce qui me fait espérer que vous m'accorderez la faveur que je vais vous demander.

—Parlez, madame, n'hésitez pas à mettre ma reconnaissances à l'épreuve, dit Blanche, charmée de la tournure que prenait la conversation. Croyez, ajouta-t-elle d'un ton plus solennel, croyez que je ne vous trompe pas en vous assurant que ma sympathie, à cause de cet incident..

—Alors, vous croyez que je suis aussi coupable que les circonstances me font paraître ? répliqua Œtna avec vivacité.

—Je crois, madame, répondit notre héroïne, qu'il faut que vous ayez été bien odieusement outragée pour commettre une telle action. Mais permettez-moi de vous demander s'il est prudent de rester dans cette auberge qui n'est qu'à une demi journée de distance de celle où s'est accomplie la tragédie ?

—Ne craignez rien pour moi, répondit Œtna : ce n'est pas une influence ordinaire que celle qui me sert de bouclier.—La puissance qui me protège est plus qu'humaine. C'est à cause de vous que je suis venue ici, à cause de vous seule ; c'est donc un secret..

—Ne redoutez pas que je vous trahisse, dit Blanche. Mais la faveur que vous avez à me demander ?

—Il vous sera facile de me l'accorder, répliqua Œtna. Me promettez-vous de me donner cette preuve de reconnaissance pour ce que j'ai fait pour vous? Mais vous hésitez..vous hésitez, s'écria-t-elle avec une fièvreuse impatience.

Et elle rejeta avec sa main blanche les flots de cheveux dorés qui tombaient sur son visage.

—Parlez, madame, parlez ! répondit Blanche, blessée du soupçon qu'elle venait de laisser entrevoir. Dites-moi, sans détour, car le soleil paraît déjà sur les collines, dites-moi ce que je puis faire.

—Je désire que vous vous sépariez tout de suite de Henri de Brabant, répliqua vivement Œtna en fixant un regard sur notre héroïne.

—Tout de suite,..ce matin ? demanda celle-ci, d'une voix entrecoupée.

—En ne prenant que le temps absolument nécessaire pour lui dire adieu, dit Œtna impérativement.

—Madame, dit Blanche après quelques moments de réflexion, je vous dois beaucoup ; mon devoir m'oblige, en outre, à vous prouver que je ne suis point ingrate : je vous promets donc qu'il sera fait comme vous désirez.

—Merci, Blanche,..merci, répliqua Œtna en saisissant la main de la jeune fille et en la pressant avec ferveur. Mais n'oubliez pas que ma visite doit rester secrète, et que vous ne devez pas dire à Henri de Brabant le motif qui vous fait renoncer à sa compagnie.

—Madame, toutes vos injonctions seront suivies à la lettre, dit Blanche.

—Encore une fois, merci, murmura Œtna d'une voix agitée par la joie et le triomphe. Et maintenant adieu, Blanche, adieu !

Elle quitta la chambre, et Blanche se leva, le cœur gros et oppressé. Notre jeune héroïne revêtit de nouveau son armure, abaissa la visière de son casque, et, au bout de quelques instants, le cœur palpitant, descendit de son appartement.

Henri de Brabant était depuis longtemps déjà dans la cour de l'auberge, donnant des instructions à ses serviteurs ; mais en apercevant Blanche, il s'avança au-devant d'elle, avec tous les témoignages de la plus franche cordialité.

—Bonjour, mon brave inconnu, dit le chevalier en prenant la main gantelée de Blanche. Tu dois être fatigué du poids de cette armure ; mais j'espère que le moment approche où tu mettras fin à cet incognito.

—Ce moment est arrivé, répondit Blanche en cachant avec peine les émotions qui gonflaient son sein. Je vais vous dire qui je suis, epuis

prendre congé de Votre Excellence, peut-être pour toujours, ajouta-t-elle avec un accent de tristesse dont elle ne fut pas maîtresse.

—Pour toujours ! répéta Henri. Mais quelle étrange fatalité me force donc à me séparer ainsi de celui qui m'inspire la plus vive et la plus sincère amitié ?

—Ne cherchez pas à deviner les motifs qui m'ont décidé à vous dire adieu quelques heures plus tôt que je n'avais espéré, répliqua Blanche en recouvrant son sang-froid.

—Par Dieu ! s'écria Henri de Brabant, je ne saurais consentir à ce que nous nous quittions ainsi ? Tu vas me révéler ton nom, c'est parfait : mais à peine ai-je appris à t'aimer comme un frère, sans même savoir qui tu es ni avoir vu tes traits, que tu prends le parti de me quitter..

—Je n'ai pas le choix, répliqua Blanche en ayant peine à réprimer un soupir.

—Mais que puis-je faire pour toi, comment puis-je te remercier des services que tu m'as rendus ? demanda notre héros. Parle..je suis riche.. je suis puissant à la cour d'Autriche..

—Donnez-moi le cheval sur lequel j'ai voyagé en votre compagnie, dit Blanche dont la voix tremblait de plus en plus d'émotion. Et afin de gagner quelques instants pour se remettre, elle s'approcha du cheval que les domestiques étaient en train de harnacher.—Oui, donnez-moi ce cheval, répéta-t-elle, et chaque fois que je verrai ce noble animal, je penserai à Henri de Brabant.

—Il t'a appartenu dès l'instant où tu l'as monté, répondit le chevalier. Il faut donc que je te donne d'autres témoignagnes de mon amitié.

—Je n'en demande pas, dit Blanche avec émotion. Puis, se tournant vers le domestique, elle lui dit de seller le cheval sans délai.

—Il y a quelque chose d'étrange et de singulier dans vos manières, mon ami, observa Henri ; et il est impossible que je vous laisse partir sans connaître la cause de votre tristesse. Ainsi, dites-moi...

A ce moment, une jeune femme, qui n'était autre que Satanaïs, accompagnée de Linda et de Béatrice, apparut sur le seuil de l'auberge. A sa vue, Blanche laissa échapper une exclamation d'admiration : et puis, se tournant vers le chevalier, elle fut frappée du plaisir et de la satisfaction qu'exprimait son visage. Un soupçon, prompt comme l'éclair, lui traversa l'imagination.

—N'est-ce pas Satanaïs, la sœur d'Œtna ? demanda-t-elle avec une fermeté soudaine.

—Oui, dit Henri de Brabant ; elle est arrivée ici, hier soir assez tard. Je vous dirai par suite de quelles circonstances elle s'est trouvée sur notre chemin, l'accident arrivé à sa sœur est pour quelque chose. Mais permettez-moi de vous présenter à elle, ajouta le chevalier en faisant un pas vers Satanaïs. Venez, mon ami, et vous me direz votre nom devant elle, afin qu'elle aussi apprenne à vous estimer.

—Non, non ! s'écria Blanche avec égarement, comme si elle eût été saisie d'un vertige soudain. Puis, obéissant à une impulsion irrésistible, elle s'élança sur le coursier qui piaffait à côté d'elle, lui enfonça les éperons dans les flancs, et partit comme une flèche, sans que le chevalier comprit rien à une pareille fuite.

UNE BELLE VIE, UNE BELLE MORT.

I.

Dans la nuit du 17 au 18 Septembre, Montréal a vu s'éteindre une bien noble existence, et a perdu une femme véritablement forte et vertueuse dans la personne de Mademoiselle EULALIE PETIT, Directrice de l'*Asile des Orphelins Catholiques*.

Le bruit ne s'est point fait autour de son nom, mais sa mémoire est restée en bénédiction auprès de tous ceux qui l'ont connue. Elle a passé en faisant le bien, et sa vie modeste ne souffre d'autre éloge, que le simple récit de ses vertus et de ses œuvres.

Enfant, à l'école elle fut un modèle de docilité, d'obéissance, d'assiduité, de fidélité à tous ses devoirs.

Elle avait le sens intime du bien ; tout ce qui était mal la faisait souffrir ; voyait-elle quelque compagne se mettre en colère, se livrer à quelqu'autre défaut, elle s'en affligeait et parfois jusqu'à verser des larmes.

Si quelqu'une de ses sœurs tombait dans quelque impatience, se livrait à de légers murmures, " ma sœur, lui disait Eulalie d'un ton plein de bonté, à quoi te sert de t'impatienter et de murmurer ! offre donc plutôt cette contradiction au bon Dieu, et tu seras bien plus contente."

C'était chose admirable de voir avec quel courage cette jeune fille satisfaisait dès lors aux conseils de la piété. Chaque matin, hiver comme été, que le temps fut beau, qu'il fut mauvais, elle se levait à cinq heures, afin d'avoir le bonheur d'assister à la première messe de la paroisse, et elle a conservé cette sainte habitude jusqu'à ses dernières années, tant que ses infirmités le lui permirent, et ce fut une grande privation lorsqu'il fallut l'interrompre.

Elle entra de bonne heure dans la Congrégation Externe de Notre-Dame de la Victoire ; là surtout, elle puisa ce caractère de piété simple, solide et éclairée qui la distinguait : elle avait de si beaux exemples sous les yeux !

C'est en effet l'éloge de cette Association de s'être maintenue avec une grande fidélité et une grande ferveur dans l'esprit de religion et de piété qu'elle a reçu de la vénérable Sœur Bourgeoys. La vie de ces filles modestes, qui s'écoule sans bruit, est toute consacrée aux bonnes œuvres, autour des autels, dans les asiles de charité, auprès des familles délaissées, près du lit des mourants, partout où il y a du bien à faire. Sans se prévaloir de leurs services, elles sont toujours prêtes à faire du bien. On serait étonné si l'on pouvait trouver le chiffre des sommes qu'elles distribuent pour le soulagement de toutes les indigences. Elles ne sont pas riches, où trouvent-elles tant de ressources ? Elles épargnent, elles ne

changent pas de modes à chaque saison, elles s'oublient, et voilà pourquoi elles ont toujours à donner aux pauvres.

Les filles de dévouement, comme Mlle. Eulalie, n'y sont pas rares, nous en pourrions nommer bon nombre, et le monde ne les connait pas toutes. Là vous trouverez le type véritable de la femme forte, laborieuse, humble et véritablement pieuse, la femme de sacrifice et de dévouement ; car cette Congrégation de la Sœur Bourgeoys, sous la direction séculaire de ses filles, a conservé toute la simplicité de sa première origine, tout le parfum des vertus héroïques de ses premiers jours.

Le temps était venu de penser à l'avenir, et Mlle Eulalie se sentait le désir de se sacrifier pour Dieu ; mais où aller frapper ! Le rayon divin de la vocation n'avait pas encore brillé à ses yeux, elle était anxieuse, mais elle priait, et la lumière ne pouvait tarder à se faire.

Un jour elle part, sous l'empire de cette pensée de sacrifice, conduite sans doute par la main invisible de Dieu. Sur sa route, elle rencontre une vieille chapelle, une relique des pauvres Récollets. Tout-à-côté, adossé à la chapelle, derrière une petite grille en bois, au delà d'un petit parterre, se cache dans les vieux arbres une modeste demeure. C'est un refuge de charité ; au front de cette pauvre maison on lit ces quatre mots :

ASILE DES ORPHELINS CATHOLIQUES.

C'est la pieuse famille Cotté qui, après le choléra de 1832, fonda cette maison pour y recueillir les orphelins. Mme la baronne de Longueuil en fut la première présidente. (*) Le nombre des dames de charité qui soutiennent cet asile est d'environ 75 ; les contributions sont volontaires et le nombre des enfants a varié de 20 à 30 et peut s'augmenter. (†)

La généreuse fille s'arrêta devant cette maison, ce nom d'orphelins remuait son cœur. Elle qui aimait tant sa mère, qui n'avait pas d'autre trésor sur la terre, les trouva bien malheureux ces pauvres enfants, qui n'ont plus d'ange visible sur la terre pour guider leurs premiers pas dans la vie.

Une impulsion secrète la pousse vers cette maison, " moi aussi, dit-elle, je leur porterai quelque consolatien, j'essuierai leurs larmes, je serai leur sœur, je serai la mère de ces pauvres délaissés." Elle franchit la barrière, elle frappe ; on l'accueille, elle a trouvé le lieu de son repos et la fin de ses inquiétudes.

Elle se met aussitôt à l'ouvrage, le travail est dur et pénible, rebutant parfois ; la peine est grande, mais l'esprit de sacrifice soutient la faiblesse contre toutes les répugnances de la nature.

Bientôt ce n'est plus une aide que Mme Chalifoux possède auprès d'elle, c'est une enfant d'élite qu'elle aime comme sa fille, c'est une amie avec laquelle elle partage ses tristesses et ses joies.

(*) La seconde présidente fut Mme. Denis Benj. Viger ; la 3ème Mme C. S. Cherrier, la 4ème est Mme. Tanc. Bouthillier.

(†) Le nombre des orphelins, reçus jusju'à ce jour depuis la fondation de cet Asile, s'élève à 401.

Une amie, qui, dans la maladie terrible qui doit l'emporter, devient sa garde malade, une vraie sœur de charité, qui veille nuit et jour près de son lit, qui met toutes les industries de sa piété filiale à deviner ses désirs, à lui procurer tous les soulagements.

Une amie qui soigne sa petite famille avec le même zèle qu'elle a déployé elle-même pendant de longues années, entre les bras de laquelle elle meurt en paix, lui confiant ses chers enfants qu'elle est assurée de ne point laisser une seconde fois orphelins.

Une amie enfin, qui la pleurera après sa mort avec d'abondantes larmes, qui ne l'oubliera pas, et qui n'en parlera jamais qu'avec cette tendresse que la meilleure des filles porte à une mère tendrement aimée.

Plus que personne en effet, Mlle Eulalie eut la mémoire du cœur, elle voua une profonde reconnaissance à toutes les personnes qui s'intéressèrent à elle et plus tard à son œuvre, à toutes les Dames patronesses, aux familles Cotté, Quesnel, Laframboise, etc., etc., au Séminaire de Saint Sulpice, aux prêtres qui furent chapelains aux Récollets, à M. Roupe, à M. Prévost, à M. Perrault, qu'elle pleura à leur mort comme si dans chacun d'eux elle avait perdu un père.

II.

Il y avait douze ans que Mlle Eulalie était au service des Orphelins, lorsque la mort de Mme Chalifoux l'appela à prendre la direction de l'Asile. Personne n'était mieux préparée à cette œuvre difficile, elle avait la charité du cœur, l'expérience de la pratique ; dans sa nouvelle position elle put déployer les riches qualités dont le Ciel l'avait douée.

Son dévouement grandit à la hauteur des nouvelles obligations qu'elle venait de contracter. De ce jour elle s'oublia complètement et ne pensa plus qu'à sa petite famille ; elle ne ménagea ni son travail, ni ses veilles, ni ses inquiétudes, ni sa santé, ni sa vie.

Avant tout elle forma ces jeunes enfants à la piété et au travail ; on a plus d'une fois admiré leur tenue au chœur de la paroisse et dans les cérémonies de l'église ; ils le devaient à l'esprit de religion dont ils étaient pénétrés.

Jamais ils ne demeuraient oisifs à la maison ; s'ils ne travaillaient pas, ils jouaient sous les yeux de leur Directrice qui ne les perdait jamais de vue.

La correction était toute maternelle ; jamais de punitions corporelles, mais quand elle avait à se plaindre de la conduite d'un enfant, elle prenait un air plus triste, elle le reléguait dans quelque coin de la salle commune, lui imposait quelque légère privation, ou le retenait à la maison les jours de congé ; c'en était assez pour retenir les plus mutins, car ils savaient qu'elle ne répétait pas un ordre deux fois, et que toute résistance était inutile. Elle conduisait ainsi et formait ces pauvres orphelins avec fermeté, mais aussi avec toute la tendresse d'une mère, et les enfants eussent passé par le feu pour lui plaire.

Elle ne négligeait aucun détail pour leur procurer tout ce qui pouvait contribuer à leur bien-être. Elle avait soin de tout ce qui leur appartenait, lit, vêtements, livres et cahiers d'école. Dans la maison régnait un ordre parfait, une exquise propreté, et ce n'était pas chose facile dans cette vieille demeure de la rue Notre-Dame,—basse, obscure, toute lézardée et suintante d'humidité à tous les changements de temps. Malgré la médiocrité de ses ressources, malgré l'économie de ses dépenses, rien ne manquait aux enfants, habits d'hiver, habits d'été, habits pour les jeux et les récréations, ils étaient mieux pourvus que bien des enfants de familles plus à l'aise ; et jamais nous n'avons vu dans orphelinat, d'enfants mieux tenus et jouissant d'une santé meilleure.

On se demandait quelquefois comment avec de modiques ressources, elle pouvait pourvoir à tout : c'était le secret de son esprit d'ordre et de son industrie. Dans cette maison rien ne se perdait. La Directrice trouvait le moyen d'utiliser tout ce qu'on lui offrait ; on hésitait quelquefois, tant les objets paraissaient de peu de valeur, " ne craignez pas, monsieur, disait-elle, il y a moyen de tout utiliser."

C'était encore le résultat du soin qu'elle prenait de former toutes les filles qui entraient au service de la maison, ne se contentant pas de leur donner ses ordres, ne s'en remettant pas pour leur exécution à leur adresse et à leur fidélité, mais les suivant dans tous les détails et cependant avec tant de tact, de ménagement, de bonté que loin d'en être mortifiées, elles n'en étaient que plus dévouées à l'œuvre et ne la quittaient qu'en pleurant, après y avoir été employées quelquefois pendant plus de dix à quinze années.

On retrouvait le même tact, et avec une plus grande délicatesse encore, dans ses rapports avec les Dames charitables, qui chaque semaine, venaient travailler pour les Orphelins ; sa réserve, sa vertu, leur inspiraient un respect que ne leur eussent peut-être pas inspiré son âge et sa naissance.

Et qui n'eut pas été pénétré de vénération pour ce dévouement sans borne que Mlle. Eulalie témoignait avec tant de courage et de persévérance, avec une si parfaite égalité de vertu et de caractère, avec une si grande élévation de charité, à tous ces pauvres petits orphelins. *Mère* jusqu'au plus intime de l'âme, non contente des peines du présent, elle s'inquiétait de l'avenir, et après les avoir placés convenablement, à la campagne plutôt qu'à la ville, elle les suivait encore longtemps de son regard maternel, s'intéressant à leurs travaux, à leur succès, les aidant de ses conseils et de sa charité dans leurs difficultés.

Elle les aimait tous ses Orphelins, et tous également ; ils ne se sont jamais aperçu d'aucune préférence, si ce n'est pour ceux qui étaient souffrants et malades. Elle les suivait avec une si vigilante tendresse que, la nuit, le moindre bruit, la moindre plainte, la tenait en éveil : aussitôt elle se levait, elle accourait auprès de l'enfant pour lui procurer quelque sou-

lagement ou le consoler, et quand elle ne pouvait le faire, elle y envoyait une autre à sa place.

Le mal devenait-il sérieux, obligeait-il de transporter l'enfant à l'Hôtel-Dieu, elle le visitait plusieurs fois chaque semaine, et toujours portant avec elle quelques-unes de ces petites douceurs qu'elle savait être agréables aux enfants.

Les contradictions du dehors sont souvent venues se mêler à ces sollicitudes intérieures, mais ni la malveillance, ni la calomnie, n'ont pu altérer un instant sa patience et sa charité. Elle les sentait vivement, mais elle ne s'en plaignait pas ; si la calomnie n'attaquait que ses talents, elle en plaisantait gaiement, mais si elle s'attaquait à sa vertu, oh ! alors confiante en son innocence, elle se réfugiait dans la prière, et n'employait pour la repousser d'autres armes que ses sanglots et ses larmes.

Pendant seize ans elle a exercé ce magnifique apostolat de la charité auprès des Orphelins ; elle en a fait de bons cultivateurs, de bons ouvriers, des hommes respectables dans des professions diverses, elle a même joui du bonheur de former un excellent ecclésiastique.

On les a vu réunis autour de sa couche funèbre, à ses derniers instants ; tous aujourd'hui la pleurent et bénissent son nom enelps arpe ant les jours heureux qu'ils ont passés sous sa surveillance maternelle dans la petite maison des Récollets.

" Oh que j'aime, nous écrit l'un d'eux, à me rappeler ces beaux jours d'enfance où nous la voyions au milieu de nous, chantant les cantiques du bon Dieu, ou nous exerçant à répéter des drames enfantins, pour la fête de nos bienfaiteurs, ou nous racontant quelque légende merveilleuse, quelque trait édifiant de la vie des saints ; et développant dans nos jeunes cœurs les germes de la piété. Nous enfants, nous demeurions suspendus à ses lèvres, nous l'écoutions avec bonheur, nos cœurs étaient à l'aise, nos âmes étaient heureuses, elles respiraient la paix ; nous n'étions plus orphelins !.. Mon Dieu ! ces jours ont passé vite !.. mais le nom de cette tendre mère est gravé en lettres d'or au plus intime de nos cœurs."

III.

Quelques années après avoir été chargée de la Direction des Orphelins, Mlle Eulalie fut frappée d'un mal qui devait la faire longtemps souffrir, sans cependant lui faire négliger aucun de ses devoirs, sans ralentir son zèle en aucune manière.

Elle supporta cette infirmité, de grand cœur, et avec un courage et une résignation qui témoignaient d'une haute vertu.

Au milieu des plus grandes souffrances, elle fut assez maîtresse d'elle-même pour conserver cette douceur, ce calme, cette égalité de caractère que l'on avait admirés en elle, pendant qu'elle jouissait d'une meilleure santé.

Elle voyait croître ses infirmités et ses souffrances sans alarme ; elle ne

voulait pas en demander la guérison, et si on lui demandait si la longueur de cet état de souffrance ne la jetait pas parfois dans le découragement : " Oh non, répondait-elle, il y a douze ans que je souffre, mais je ne m'en suis jamais plaint. Je souffre, mais je l'ai voulu. Avant que je fusse malade, j'étais affligée de peines intérieures que je ne pouvais plus supporter ; j'ai demandé à Dieu de changer cette peine en infirmités corporelles, celle qu'il voudrait : et le bon Dieu qui ne m'a jamais rien refusé, m'a accordé aussi cette grâce. Dès lors je suis devenue infirme, et depuis j'ai toujours souffert : et Dieu a été encore assez bon pour que je ne fusse pas contrainte d'abandonner les Orphelins, car cette peine, je ne sais si j'aurais pu la supporter. Je ne demande donc pas ma guérison, et dans toutes ces neuvaines que l'on a faites à différentes reprises, je n'ai demandé que la résignation à la sainte volonté de Dieu."

Cette pensée des Orphelins dont nous la voyons préoccupée ne la quitta qu'avec la vie.

Elle venait de recevoir les saintes Onctions ; à cette nouvelle une foule de personnes—qui lui étaient attachées—se présentèrent pour lui dire un dernier adieu ; il lui était impossible, dans cette extrémité, de pouvoir recevoir ces personnes ; alors pour ne point les contrister, et pour être en même temps utile à ses enfants, elle fit prier—chaque Dame qui se présentait—de se charger de quelque travail pour les Orphelins ; toutes se retirèrent heureuses, édifiées, et les orphelins dans le besoin se trouvèrent pourvus avant la fin de la semaine. A l'exemple du divin Maître, elle les aima jusqu'à la fin et ne les oublia pas dans les bras même de la mort.

Elle eut pendant sa maladie le bonheur de communier chaque semaine, et chaque fois elle reçut son Dieu avec une piété vraiment angélique ; quand elle sentit qu'elle allait le recevoir pour la dernière fois, elle fit appeler auprès d'elle toute sa petite famille éplorée, et lorsque le Dieu de charité reposa sur son cœur, elle appela ses compagnes, les embrassa une dernière fois en leur demandant pardon des peines qu'elle aurait pu leur causer ; puis se soulevant à demi et s'adressant aux Orphelins, elle leur annonça sa fin prochaine, leur parla de Dieu, de sa bonté ; leur recommanda l'obéissance, la reconnaissance envers leurs bienfaiteurs, la soumission à celle qui prendrait sa place, les conjurant de conserver entre eux la même charité qui avait toujours régné dans la maison.

Tous les assistants fondaient en larmes ; bientôt après, elle s'affaissa et entrant dans une courte et douce agonie, elle rendit son âme à son Créateur et alla recevoir la récompense promise aux bons et fidèles serviteurs.

Les obsèques se firent avec simplicité, mais il y régnait un parfum de piété qui n'est pas ordinaire ; on assistait au triomphe d'une prédestinée. A l'orgue le chœur des enfants des frères, au chœur les Orphelins de l'Hôtel-Dieu, M. le Supérieur du. Séminaire entouré d'un grand nombre de ses vénérables confrères ; dans la nef, la Congrégation de Notre-Dame-de-la-Victoire, les Dames patronesses de l'Asile ; les trente et un orphelins de l'Asile, les Orphelins établis en ville qu'elle avait élevés, plusieurs personnes de distinction ; toute cette assistance était là pour témoigner de l'admiration, du respect, de la vénération, qu'inspirent à toute âme élevée la vertu, le dévouement et la sainteté.

L. G.

NECROLOGIE.

Ericcson et Smith.

Les journaux américains ont annoncé, au mois de février, la mort de l'inventeur suédois, John Ericcson, qui a laissé un nom célèbre dans l'histoire de l'application de l'hélice à la marine marchande et militaire ; nous empruntons les détails qui vont suivre à l'ouvrage de M. L. Renard sur l'Art naval.

Les mécaniciens qui ont cherché à appliquer l'hélice à la navigation sont nombreux, en Europe ainsi qu'en Amérique. Il y a eu à ce sujet une émulation extraordinaire. Enumérer ces tentatives nous entraînerait trop loin, et nous devons nous borner à rappeler comment l'emploi de ce propulseur est entré dans la pratique avec Smith et Ericcson, dont les essais datent de 1835 et 1836, quoique les types dont ils se sont servis appartiennent en propre à deux Français, le capitaine Delisle et le constructeur Sauvage de Boulogne.

Francis Pettit Smith est né le 9 février 1808 à Hythe, comté de Kent, en Angleterre. Son père était maître de poste. Après une éducation incomplète au collége d'Ashford, il se mit à faire valoir ses propriétés, sans pour cela négliger l'étude de la mécanique, pour laquelle il se sentait un goût dominant. Il construisit plusieurs bateaux se mouvant par des forces différentes, lorsqu'en 1834 il proposa le propulseur à hélice. Il sut intéresser à ses efforts le banquier Wrigth. Avec son aide, il construisit un bateau modèle, qui fut pourvu d'une hélice en bois, et mis en mouvement sur un étang, à Hendon et à la galerie Adélaïde, à Londres. Les résultats qu'on en obtint furent si satisfaisants, que Smith et ses amis mirent sur un chantier un bateau de six tonneaux auquel ils donnèrent une hélice en bois de deux tours. Le 1er novembre 1836, ce bateau marcha sur le canal Paddington et continua à naviguer sur la Tamise jusqu'au mois de septembre 1837.

Mais ces expériences montraient seulement que l'hélice convenait aux rivières et aux canaux ; elles ne prouvaient nullement qu'elle fut bonne pour la navigation en mer.

Smith n'hésita pas, et prit hardiment la mer avec son petit bateau. En septembre 1837, il alla de Blackwall à Gravesend, et de là fit route pour Ramsgate. Il se rendit ensuite à Douvres, puis à Folkestone et à Hythe, pour revenir à Folkestone. Cette distance d'environ cinq milles fut parcourue en trois quarts d'heure. Le 25 du même mois, il revint à Londres par un temps assez mauvais, dangereux pour un aussi petit bateau.

La hardiesse de l'entreprise et le succès du nouveau propulseur excitèrent dans le public un intérêt qui fut partagé par l'Amirauté.

Cependant, avant de se décider à admettre le nouveau propulseur, les Lords de l'Amirauté voulurent qu'une expérience fut faite sur un navire d'au moins deux cents tonneaux. C'est alors que Smith et ses associés construisirent l'*Archimède*, de deux cent trente-sept tonneaux, qui fut lancé en 1838. Il fut pourvu d'une hélice d'un pas complet, établie dans le massif arrière et mue par deux machines, ayant ensemble quatre-vingt-dix chevaux de force. Il coûta deux cent soixante-deux mille francs. On n'en exigeait que quatre ou cinq nœuds à l'heure : il en fit près du double.

Le premier voyage de l'*Archimède* se fit de Gravesend à Portsmouth, traversée qu'il opéra en vingt heures, malgré un vent et une marée défavorables. Ensuite il fut mis à la disposition du capitaine Chappel qui, accompagné de Smith, fit le tour de la Grande-Bretagne, visitant tous les ports importants, afin de montrer l'*Archimède* aux constructeurs et aux armateurs, pour lesquels, on le conçoit, il fut un objet d'étonnement et d'admiration.

Ces résultats étaient trop satisfaisants pour que la marine militaire ne prit pas le parti d'adopter l'hélice. Le *Great-Britain*, destiné d'abord à avoir des roues, fut modifié afin de recevoir une hélice. Quant au commerce, il s'empara sur le champ de l'invention de Smith, et l'on vit bientôt de nombreux navires marcher avec le nouveau propulseur. Telle a été la carrière de Smith et tels en ont été les résultats ; il reste maintenant à parler de celle d'Ericcson qui est pour ainsi dire parallèle, et qui a été couronnée du même succès. Les efforts de l'un des deux auraient probablement suffi, toutefois leur réunion n'a pas été inutile et leurs travaux mutuels ont hâté la solution du problème.

*
* *

Le capitaine Ericcson était Suédois et a jadis servi dans l'armée suédoise ; mais il résidait depuis longtemps en Angleterre, où il était regardé comme un mécanicien d'une grande intelligence. Il demanda sa patente en 1836, et pendant cette année, il fit de nombreuses expériences à Londres avec un bateau-modèle de deux pieds de long, qui tournait autour d'un bassin circulaire, et dont la petite machine était mue par la vapeur. Les résultats ayant satisfait l'inventeur, Ericcson fit construire un navire d'environ 43 pieds de long, de huit à neuf de beau et de près de trois pieds de tirant d'eau, qui fut essayé en août 1837.

Le succès du *Francis B. Ogden*, ainsi se nommait le navire, fut très-remarquable ; il atteignit de prime abord une vitesse de dix milles à l'heure, et remorqua un schooner de cent quarante tonneaux avec une vitesse de sept milles, et le paquebot américain, le *Toronto*, avec quatre milles et demi. Fort de ces expériences, Ericcson invita les Lords de l'Amirauté à examiner son petit navire. Sir Charles Adam, doyen de l'Amirauté, Sir William Symonds, alors *surveyor*, Sir Edward Parry, l'Amiral Beauford, et d'autres personnes de distinction, s'embarquèrent à

Sommerset-House sur la chaloupe de l'Amirauté qui fut remorquée par le *Francis B. Ogden* avec une vitesse d'environ dix milles à l'heure. Malgré cette expérience concluante, Ericcson ne reçut aucun encouragement ; Sir William Symonds ayant fait cette réflexion absurde, qu'une propulsion appliquée à l'arrière empêcherait de gouverner convenablement. L'opinion publique était d'ailleurs toute à Smith qui n'avait pas, comme Ericcson, le défaut d'être étranger.

Dégoûté de l'Angleterre, Ericcson songea à porter son invention en Amérique. A cet effet il s'entendit avec un officier de la marine des Etats-Unis, le capitaine Robert F. Stockton, homme de talent et d'énergie, qui construisit à ses frais un bateau de plus de soixante-six pieds de long et de soixante-dix chevaux de force. Les essais de ce bâtiment, qui reçut le nom de son patron, furent concluants, si concluants qu'on n'hésita pas à lui faire faire la traversée de l'océan.

L'impression que causa le *Robert Stockton* aux Etats-Unis fut immense, et non-seulement la marine militaire adopta son propulseur, mais la marine marchande s'en empara avec une ardeur sans pareille. Depuis lors Ericcson n'a plus quitté le sol hospitalier de la République américaine, où il a eu, pendant la dernière guerre, une importante occasion d'exercer son talent, en fournissant le type du fameux *Monitor*, dû tout entier à son invention.

Telle a été la part respective de Smith et d'Ericcson dans l'application de l'hélice à la navigation. En comparant leurs mérites respectifs, dit John Bourne, dans son *Treatise on the screw proveller*, écrit avec beaucoup d'impartialité, en les comparant, il me paraît que le dernier a l'avantage de la capacité, et Smith celui de la persévérance. Avant de s'occuper de l'hélice, Ericcson était un mécanicien accompli, Smith n'était qu'un amateur, ayant presque tout à apprendre, excepté son idée première. Les ressources mécaniques d'Ericcson lui donnèrent les moyens de vaincre les difficultés, ce que Smith n'aurait su faire : celui-ci devait donc à son point de départ accepter les expédients en usage parmi les mécaniciens, tandis qu'Ericcson pouvait les rejeter, ou les remplacer par ceux que lui suggérait son génie. Ainsi pour obtenir la vitesse nécessaire à l'hélice, Smith fut contraint de se servir d'engrenages, parce que c'était le moyen approuvé par les mécaniciens orthodoxes ; mais Ericcson rejeta les dogmes des ingénieurs et articula directement sa machine au propulseur. Ce manque de ressources mécaniques doit avoir ajouté aux difficultés de la carrière de Smith, mais sa persévérance constante et sa résolution se montrèrent supérieures à tous les obstacles, et il conserva jusqu'au bout la même énergie.

La patente de Smith fut prise le 31 mai 1836.

Celle d'Ericcson le 13 juillet 1836.

Le premier essai du bateau d'expériences de Smith fut fait le 31 mai 1836 ; celui du bateau à hélice d'Ericcson le 31 avril 1837.

Pendant l'été de cette même année Ericcson montra son bateau aux Lords de l'Amirauté, mais sans obtenir de résultats à cause de la difficulté présumée de bien gouverner. En septembre 1837, Smith conduisit son navire à la mer, et fit voir par des expériences répétées que l'objection faite à Ericcson était sans fondement. Le navire d'Ericcson eut une plus grande utilisation que celui de Smith ; la puissance de sa machine était plus forte et les détails mécaniques plus parfaits ; mais le navire de Smith réussit non moins bien, et enfin c'est le premier dans l'ordre des temps.

JOHN A. RAWLINS.—L'AMIRAL CHARNER.

John A. Rawlins, secrétaire de la guerre aux Etats-Unis, est mort le 6 septembre.

Il a gardé sa présence d'esprit jusqu'au dernier instant. Un grand nombre de généraux et de personnes de distinction l'entouraient à cette heure suprême, le Président était vivement attendu. Quelques instants avant d'expirer M. Rawlins disait : — Je sens que je meurs, mon seul regret est de laisser ma famille pauvre.—Un officier de l'armée du Tennessee, qui se trouvait près du lit, lui dit : Général, voulez-vous permettre que l'armée adopte vos enfants ! — Oui, a répondu le moribond en fondant en larmes, ce fut le dernier mot qu'il prononça.

Il y avait une heure que son ami avait expiré, lorsqu'arriva le Président : il fit adresser aussitôt à Madame Rawlins un message de condoléance, et ordonna que les funérailles fussent faites aux frais du trésor.

* *
*

L'Amiral Charner, dont on vient de faire les obsèques à Saint-Briene, département des Côtes du Nord, en France, était né en 1797. Sorti en 1815 de l'école de marine il obtint le grade de lieutenant de marine en 1828, après treize années de services presque continuellement à la mer. Il prit part à l'expédition d'Alger, 1830, et à la prise d'Ancône, 1832, où il fut décoré de la Légion-d'Honneur. Capitaine de corvette en 1837, il accompagna le prince de Joinville à Ste. Hélène. En 1841, il était capitaine et chargé de divers commandements en mer.

Après le coup du 2 décembre, il entra comme Chef d'Etat-Major au ministère de la marine.

Au mois de février suivant, il était nommé Contre-Amiral et l'année suivante Commandant en second de l'escadre de l'Océan. Pendant la guerre de Crimée il exerça un commandement des plus important. Le *Napoléon* qu'il montait, brava cinq heures le feu des batteries du fort Constantin, tira 3000 coups, et reçut 100 boulets dans sa coque.

Promu Vice-Amiral en 1855, il fut nommé Amiral en 1864 en remplacement de l'Amiral Romain-Desfossés.

Le *Moniteur Universel* relate un trait de calme héroïsme par lequel le brave marin se signala à la journée de Kihoa.

C'était en Cochinchine, comme on sait. Le matin de l'engagement le vice-amiral Charner avait dit à son état-major :

—Mon devoir est de donner exemple et de marcher en avant ; vous m'avertirez, si je vais trop loin.

Au plus fort au combat, il s'avance encore.

Deux-officiers généraux sont blessés à ses côtés, et lui-même reçoit en plein visage du sable soulevé par un projectile.

—Amiral, lui crie-t-on, vous êtes sous le feu de l'ennemi...

—Merci, messieurs, répondit-il ; cela me prouve que je suis à ma place, et j'y reste.

Et passant à son bras la dragonne de son épée, il alluma tranquillement un cigare.

On sait ce qui arriva. Electrisée par cet exemple de courage, une poignée d'hommes culbuta, sous un soleil ardent, 30,000 Annamites bien armés.

CHRONIQUE.

OCTOBRE :—Légende.
CANADA :—Le prix de poésie.—L'Institut-Canadien.—Nécrologie.—Le Prince Arthur. —L'Honorable Rose.—M. Provencher.
ROME :—Le Port d'Ostie.—Nouvelles religieuses.—Les Congrès.—La Traite des morts. —Le R. P. Hyacinthe.
FRANCE :—Pie IX et l'Empereur.—Etat de la situation.
ANGLETERRE :—La question irlandaise.
PRUSSE :—Panique.--Les uniformes.
AUTRICHE.—Guerre de plumes.
RUSSIE :—Nouvelle évolution politique.
ITALIE :—Situation.
ESPAGNE :—Fanfaronade américaine.
TURQUIE :—Note du Sultan au Pacha d'Egypte.
AMÉRIQUE :—Le centenaire de Humboldt.

I.

OCTOBRE devrait s'appeler Décembre comme Novembre et Décembre devraient changer de noms, mais telle est la routine ou l'amour du passé, que le dixième mois de notre année s'appelle encore le huitième, comme lorsque l'année commençait en Mars.

Au temps de Domitien, des flatteurs lui donnèrent le nom de ce monstre, comme on avait donné au mois d'Août celui d'Auguste, mais après la mort du tyran un décret expulsa cette flatterie.

A propos de saint Remi, dont la fête tombe le premier, les bonnes gens ont fait un calembour ; et en parlant d'un pécheur auquel le confesseur a refusé l'absolution, ils disent qu'il est de la confrérie de saint Remi.

Le 3 on fête saint Léger ; les laboureurs ne sèment pas ce jour là dan s la crainte que le blé ne vienne pas assez *lourd*, c'est encore un calembour.

Au sujet de saint François d'Assise honoré le 4, on dit d'un homme sans le sou, qu'il a le *mal de saint François :* on veut dire qu'il est pauvre, mais la pauvreté n'est pas un mal, elle a sauvé plus d'hommes que les richesses.

Le 6 l'Eglise honore saint Bruno, le fondateur des Chartreux qui ne parlent qu'une fois la semaine. On raconte qu'un amateur, admirant un beau portrait de ce saint, s'écria :

" Il parlerait, si sa règle ne lui inspirait pas le silence."

Un dicton populaire s'attache à saint Luc, patron des artistes fêté le 18 octobre :

A la saint Luc tue tes pourceaux,
Et bondonne bien des tonneaux.

On dit d'un lourdeau qu'il est " *léger* comme un oiseau de saint Luc," le bœuf ailé, emblême que les artistes représentent aux pieds du saint Evangéliste.

Saint Crespin, honoré le 25, est le patron des cordonniers. D'un homme chaussé trop à l'étroit, on dit qu'il est dans la prison de saint Crespin.

C'est en Octobre que les prudents ménages font leur provision d'huile ; cette année, ceux qui ne l'ont pas faite, feraient bien de faire leur provision

de bois, car les Almanachs et les savants s'accordent à prédire un hiver long et rigoureux : vous pouvez les croire, ils sont infaillibles !

Ce mois n'est pas le plus sain de l'année, le froid et le chaud qui s'y débattent, causent de fréquentes maladies, qui, en même temps que la chute des feuilles, augmentent la mortalité. Au mois d'octobre, reprenez les habits d'hiver, c'est le conseil de la prudence antique.

II.

Le 22 du dernier mois L'Université-Laval donnait une séance solennelle pour la distribution des grades académiques, et pour celle du prix de Concours de poésie.

C'est M. Lemay qui, pour la seconde fois, a obtenu la *médaille d'or* pour l'hymme national demandé. Un nouveau Concours d'*Eloquence* a été ouvert, qui alternera avec celui de Poésie ; en voici le règlement :

RÉGLEMENT DU CONCOURS D'ÉLOQUENCE FRANÇAISE.

Art. I. La faculté des Arts de l'Université-Laval ouvre un concours d'éloquence française qui doit alterner avec le concours de poésie. (Celui-ci n'aura plus lieu que de deux ans en deux ans.)

Art. II. Les travaux de ce concours ne doivent pas exiger moins d'une demie heure de lecture, ni plus d'une heure, à moins qu'une dérogation à cet égard ne soit permise formellement par la faculté.

Art. III. Trois médailles frappées aux armes de l'Université-Laval, avec l'inscription " Prix d'éloquence " et la date, sont proposées aux lauréats ; l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Art. IV. Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

Art. V. L'œuvre des concurrents doit être adressée, en double copie et *franco*, au secrétaire de la Faculté des Arts, avant le 30 mai de l'année du concours, et porter une épigraphe ou devise reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur avec la déclaration signée que l'ouvrage est inédit.

Art. VI. Toutes les pièces envoyées deviennent la propriété de la faculté des arts, qui seule peut permettre de les publier.

Art. VII. Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même faculté.

Art. VIII. Sont exclus du concours : 1o. les membres et les officiers de l'Université-Laval : 2o. les élèves des colléges et des écoles : 3o. tous ceux qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des lauréats.

SUJETS PROPOSÉS.

Pour le concours d'éloquence : *Eloge historique de Champlain*—Epoque de rigueur, 30 mai 1870.

Pour le concours de poésie : *le Concile Œcuménique et le monde*—Epoque de rigueur, 30 mai 1871.

Le 23 septembre, l'Institut Canadien, prenant en considération les décrets de la Sacrée Congrégation de l'Index, a pris la résolution suivante :

" Que les membres catholiques de l'Institut-Canadien, ayant appris la condamnation de l'*Annuaire* de 1868 de l'Institut-Canadien par décret de l'autorité romaine, déclarent se soumettre purement et simplement à ce décret."

Le clergé de Québec et celui de Trois-Rivières ont perdu plusieurs de leurs membres.

M. Louis Duhaut, curé de Saint Stanislas, diocèse de Trois-Rivières, était né en 1825 à Charlesbourg. Ordonné prêtre en 1852, il fut d'abord missionnaire de Wolton, puis curé de Saint Maurice en 1857, et enfin curé de Saint Stanislas qu'il desservait avec zèle depuis quatre ans.

M. l'abbé Edouard-Gabriel Plante, était né à Québec le 14 Décembre 1813. Il fut ordonné prêtre en 1836, et aussitôt nommé Vicaire de Québec. Il demeura dans le ministère jusqu'au moment où la confiance de son évêque l'appela à la direction de l'Hôpital-Général qu'il a desservi pendant dix-huit ans. Homme d'étude, il avait travaillé beaucoup sur l'histoire du Canada. Ses précieuses qualités et ses vertus l'ont fait aimer de tous ceux qui l'ont connu ; les regrets que cause sa mort sont universels.

Le 26, s'éteignait le vénérable M. Bélanger, curé de Saint Ours, frappé de paralysie ; il eut cependant le temps de recevoir avec pleine connaissance tous les secours de la religion. Sa charité était sans bornes ; il donnait tant qu'il pouvait avoir, ne gardant rien, se privant de tout pour secourir les malheureux qui le pleurent aujourd'hui, et dont les larmes font son plus bel éloge.

A Rome, les Zouaves Canadiens ont également eu la douleur de perdre et d'enterrer une nouvelle victime du climat, dans la personne de M. Charles Taschereau.

Une nouvelle plus consolante qui nous est aussi arrivée de la Ville Sainte, a été la nomination de M. C. S. Cherrier, au grade de Chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand.

Au moment où nous recevions ces nouvelles de Rome, un nouveau contingent de plus de deux cents hommes partait de Montréal pour aller rejoindre nos Zouaves pontificaux. Le plus grand nombre se sont approchés de la table sainte, et sont allé puiser, à la source divine de toute force, le courage de faire leur héroïque sacrifice ; nous les accompagnons de nos vœux et de nos prières.

C'est le 8 de ce mois que Son A. R. le Prince Arthur est rentré à Montréal après avoir fait le tour de la Puissance du Canada ; il vient, c'est le bruit commun, passer l'hiver au milieu de nous. Le noble visiteur a du être satisfait de l'accueil enthousiaste qu'il a reçu à Montréal comme dans toute la Puissance. La famille régnante d'Angleterre, descend de la famille royale de Hanovre qui, dès le Xe siècle, régnait sur une partie de ce royaume.

La branche cadette Brunswick-Lunebourg, vers la fin du XVIIe siècle, parvint à réunir sous son pouvoir tout le Hanovre dans la personne de l'Electeur Ernest-Auguste, qui avait épousé la fille de Jacques Ier, et acquis par ce mariage des droits éventuels à la couronne d'Angleterre. Son fils Georges-Louis monta en effet sur le trône de la Grande-Bretagne après la mort de la princesse Anne, sous le nom de George Ier (1714). De cette famille est sortie la Reine régnante, Alexandrine-Victoria, qui succéda à son oncle Guillaume IV, le 20 janvier 1837.

Deux ans après, elle se maria au Prince Albert, de la maison de Cobourg ; et de ce mariage sont issus plusieurs princes et princesses dont suivent les noms :

Victoria-Adélaide-Marie-Louise, née le 21 novembre 1840, mariée le 25 janvier 1858 à Frédéric-Guillaume, prince royal de Prusse.

Albert-Edouard, prince de Galles, né le 9 novembre 1841, marié à Alexandra-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, fille du Prince Chrétien de Danemark.

Alice-Mathilde-Marie, née le 25 Avril 1843 ; mariée le 1er juillet 1862, à Frédéric-Guillaume-Louis, prince de Hesse-Darmstad.

Alfred-Ernest-Albert, né le 6 Août 1844, prince du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, duc de Saxe, etc.

Hélène-Auguste-Victoria, née le 25 mai 1846.

Louise-Caroline-Alberte, née le 18 mars 1848.

Arthur-William-Patrick-Albert, né le 7 août 1850.

Léopold-Georges-Duncan-Albert, né le 7 avril 1853.

Beatrix-Mary-Victoria-Féodore, née le 14 août 1857.

L'Honorable M. Rose est parti pour l'Angleterre, emportant les regrets, l'estime et la reconnaissance de ses compatriotes. M. Hinks le remplacera au ministère des Finances.

Nous félicitons la *Minerve* de l'élévation de M. Provencher. L'honneur qu'elle reçoit dans la personne de l'un de ses Rédacteurs est un honneur pour toute la presse canadienne ; et puisque le gouvernement avait une faveur à lui accorder, il ne pouvait faire un meilleur choix que celui qu'il a fait : comme le *Globe* l'a bien dit, M. Provencher est un esprit *ferme* et *vigoureux* qui a conduit avec *habileté* et *énergie* la rédaction de la *Minerve :* suivant les vieilles traditions d'un de nos meilleurs journaux toujours fidèle aux bons principes et dévoué aux intérêts du pays et de la religion.

III.

La tranquillité règne à Rome, quoique quelques crimes dont on ne connait pas la trame aient jeté dans les esprits certaines appréhensions.

On suppose que la révolution tentera une démonstration pour empêcher la réunion du Concile, mais à qui s'attaquera-t-elle ? Sera-ce à Rome ou à Florence ? Tant que le drapeau français flottera à Civita-Vecchia, Garibaldi sera peu tenté d'essayer une seconde fois le *Chassepot*. Alors pour se venger du gouvernement italien qui n'ose avancer, il pourrait bien se retourner contre Florence, et Victor-Emmanuel serait détrôné par celui-là même qu'il a envoyé détrôner le roi de Naples. Ce serait la peine du talion.

Il est maintenant question de rendre à la capitale des Etats Pontificaux son ancien port d'Ostie, en améliorant par des travaux hydrauliques la bouche inférieure du Tibre. Comme l'indique son nom, Ostia était, sous les Césars, le port principal de Rome. C'est de ce point que partaient les flottes et les légions, et c'est là qu'arrivaient les trirèmes chargées des obélisques d'Egypte et des chefs-d'œuvre de la Grèce. Il y a quelques années, on découvrit, près des ruines de l'antique cité détruite par les incursions des Sarrasins, des dépôts de blocs de beaux marbres que Pie IX fit reconnaître par un archéologue érudit, le commandeur Visconti, et dont nos statuaires et nos architectes savent tirer le meilleur parti.

Le Tibre, après un parcours d'environ six lieues au sud-ouest, en quittant les murs de Rome, se jette dans la mer Tyrrhénienne par deux embouchures : le bras du nord, nommé Fiumicino, et le bras méridional,

le Tibre proprement dit, appelé la Fiumara, sur la rive gauche duquel se trouvent l'ancienne et la nouvelle Ostie. Ce port ne fut abandonné qu'en 1612, époque à laquelle on dégagea l'entrée septentrionale, qui, à son tour, menace aujourd'hui de devenir impraticable.

Après avoir longuement étudié le régime du fleuve et de la côte et leurs conditions hydrographiques, un savant ingénieur romain, M. Costa, propose de relier d'abord directement Rome à Ostie par un chemin de fer de 28 kilomètres, et de faire disparaître la barre de la Fiumara, en l'empêchant en même temps de se réformer. M. Costa croit qu'avec une dépense de 9 millions de francs on obtiendrait à l'entrée du Tibre une profondeur de 7 mètres qui se conserverait à l'intérieur sur une étendue de plusieurs kilomètres, de manière à fournir aux navires un bon mouillage d'une superficie de 600,000 mètres carrés. Les bâtiments pourraient s'amarrer aux quais le long des docks et des magasins, et déposer ou prendre leurs cargaisons sur les rails de la voie.

Le cardinal Berardi, proministre du commerce et des travaux publics, après avoir fait examiner par une commission spéciale les plans et les projets de M. Costa, lui a accordé, au nom du gouvernement pontifical, le privilége de leur mise à exécution, et le concessionaire a déjà versé à la caisse des dépôts de la chambre apostolique un cautionnement de 300,000 francs. Sans préjuger du mérite ni du succès de l'entreprise, il est impossible de ne pas être frappé des avantages qui résulteraient pour les Etats romains de la création du port d'Ostie et de l'établissement d'un chemin de fer qui réduirait à une demi-heure de temps le trajet de la Méditerranée à la ville éternelle.

Les mois d'Août et de Septembre sont pour l'Europe des mois de Congrès ; ordinairement à cette époque, les études et la politique chôment, les voyages s'ouvrent, et l'on profite des vacances pour tenir des assemblées où les hommes de même pays, et même de pays différents, se plaisent à échanger leurs idées, et jettent les bases d'associations destinées à propager et à soutenir leur opinion. Les savants ont commencé, les économistes ont suivi ; les libres penseurs n'ont point tardé, eux aussi, à entrer dans une voie qui leur permettait d'augmenter et d'étendre leur funeste influence. Les catholiques, accoutumés à combattre sur tous les terrains, et combattus de toutes parts, ne pouvaient manquer d'adopter un moyen de défense que leurs ennemis indiquaient eux-mêmes.

De là les Congrès catholiques qui ont pris leur origine en Allemagne et qu'on a vus en Angleterre, en Suisse et en Belgique.

Le 9, 10 et 11 Août, les associations catholiques de la Haute-Autriche ont donc tenu leur réunion générale à Gmunden, dans le diocèse de Linz. Le comte de Brandis présidait ; on voyait autour de lui plusieurs personnages considérables, entre autres, un ancien ministre d'Autriche, le comte Belcredi, et l'évêque de Linz, l'antagoniste courageux des réformes anticatholiques de M. de Beust, et qu'une récente persécution vient d'illustrer et d'honorer aux yeux de tous ceux qui tiennent qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

Le discours de Mgr. Linz a été très-chaleureusement applaudi ; et le Congrès a été singulièrement touché des paroles qu'un simple paysan, M. Engelhardt, fit entendre en montrant la nécessité de venir en aide au Vicaire de Jésus-Christ par la propagation de l'*Œuvre du Denier de Saint-*

Pierre. " Chez nous, dit-il, le catholique le plus pauvre se privera, s'il le faut, de son dernier sou pour le donner au Saint-Père."

En parallèle avec le Congrès des catholiques autrichiens, il faut mettre le Congrès de Bâle et celui de Lauzane.

Le congrès de Bâle a été tenu par l'*Association internationale des travailleurs*, c'est la quatrième fois qu'elle tient séance annuelle. Celle de cette année attire l'attention publique par les doctrines qui y ont été émises. La meilleure solution qu'elle donne aux problèmes sociaux, c'est l'abolition *de la propriété*, *l'abolition de l'hérédité*, et un *nouveau partage des terres* par tout l'univers. Cinquante-huit voix contre dix-huit ont décrété la propriété terrienne *morte en principe*, il n'y a plus qu'à la réduire en fait, c'est la guerre déclarée aux propriétaires.

Le Congrès de Lauzanne, tenu le 14 Septembre, a été tenu par *la Ligue de la Paix et de la Liberté*, et a été présidé par l'auteur de *l'Homme qui rit.* Génie déchu, étoile tombée, qui, après avoir renoncé à glorifier le vrai, le bien, le beau, en est réduit aujourd'hui à glorifier le galérien, le saltimbanque, l'erreur, le mal et le laid ; c'est la juste punition de l'abus du talent. Et qu'a-t-on décidé à ce congrès des disciples de Mazzini ? Leur illustre président leur avait tracé le programme, qu'ils n'ont pas manqué de suivre fidèlement, *abolir la guerre*, *faire régner la paix*, mais par quels moyens ? Par l'égorgement des rois, par celui des prêtres, par *l'effacement de toutes les frontières*, *la suppression de tout douanier*, *de tout soldat*, *l'abolissement de toutes les listes civiles*, *de toutes les magistratures*, *de toutes les sinécures administratives.* Ici ce n'est plus la guerre à la propriété, c'est la guerre au trône, à l'autel, à l'armée, à la magittrature, à toute administration, à la société entière, au profit de quelques centaines de cerveaux détraqués, de cœurs viciés, qu'il faudrait avec leur président envoyer aux *Petites maisons*, ce serait là le vrai moyen d'avoir la paix.

On le voit, les catholiques ont d'autant plus de raison de s'unir pour combattre les ennemis de la foi et de la Société, que ceux-ci imaginent tous les jours de nouveaux moyens pour multiplier le nombre des incrédules et des impies. C'est ainsi qu'il s'organise en Europe une *Société* dite des *familles affranchies* qui a pour but de venir au secours de toute famille qui aurait à l'avance fait preuve d'irreligion, se serait complètement dispensée des pratiques religieuses, ou tout au moins promettrait de s'en dispenser à l'avenir. Cette société serait surtout appelée à fonctionner à la mort d'un membre de la confrérie, et devrait, quand la *matière première* ferait défaut, acheter les corps des catholiques morts dans le sein de l'Eglise, afin d'en faire le drapeau d'une protestation de la libre pensée.

Ils ont voulu tenter l'essai à Saint-Etienne, en France, avec le corps d'une femme nommée Vial, qu'ils avaient acheté de son mari ; mais la population toute entière s'est soulevée contre cette *traite des morts* et la démonstration a été un scandale dont toute la ville a été profondément indignée.

Si une société de catholiques, dit l'*Union*, s'avisait d'aller au chevet des mourants, l'argent à la main, acheter le droit de confesser, et le droit d'enterrer chrétiennement, et marchandait ainsi le corps d'un être aimé à sa famille en pleurs, il n'y aurait pas assez de fureur, pour accabler une telle manœuvre et pour en vouer les auteurs au mépris public. C'est pourtant ce que fait et ce que fera la " Société des familles affranchies," et l'on appelle ce mal un progrès ! ! Quel remède opposer à ces maux si divers,

qui commencent à se faire quelque jour jusqu'au milieu de nous. A nous, catholiques, notre devoir est tout tracé, redoubler de prières et de bonnes œuvres, travailler à épurer les mœurs publiques, à diminuer le luxe qui les attaque, à perfectionner l'éducation de l'enfance, à instruire ces pauvres ouvriers qu'on égare en les trompant. Leur montrer combien l'impiété est canaille, c'est leur signaler le danger et leur éviter le malheur d'y tomber.

La Pologne n'est pas au terme de ses souffrances. Il y a deux ans le Comité d'organisation l'avait gratifiée d'une division administrative qui multipliait à l'infini les gouvernements et les districts. Aujourd'hui cette division dont on avait dit des merveilles a fait son temps. On parle de diviser la Pologne en quatre gouvernements, mais l'on profitera de ce remaniement pour dégrader quantité de villes que l'on réduira à l'état de simples villages. De 450, elles étaient déjà réduites à 100 ; on trouve que c'est encore trop, on les réduira à une cinquantaine. Un nouvel échantillon de la stupide persécution russe est le décret qu'elle vient de porter : l'Horloge placée au nouvel Hôtel-de-Ville de Varsovie, ne marquera pas l'heure de Varsovie, mais celle de Saint-Pétersbourg, c'est la guerre aux moulins. La persécution religieuse ne cesse pas plus que la persécution politique. L'Archevêque de Varsovie, Mgr. Felinski, est exilé à Taroslaw ; son suffragant, Mgr. Rzewuski, est exilé à Astrakan. Le siége de Podlachie est vacant ; l'évêque de Plock, Mgr. Popiel est exilé ; le siége d'Augustow est devenu vacant par la mort de Mgr. Lubienski. Les siéges de Wladislaw et de Lublin sont sans pasteur. A Sandomir, l'évêque est un vieillard infirme. L'évêque de Kiélu allait être exilé lorsque l'effet produit par la mort de l'évêque d'Augustow lui a permis de rester au milieu de son troupeau. L'archevêché de Mohilow est sans pasteur ; Mgr. Krasinski, évêque de Vilna, est exilé à Tern ; l'évêque de Samagitie est chassé de sa ville épiscopale, l'évêque de Kamiénick est exilé ; le siége de Séraspol est vacant ; le diocèse de Minsk possède encore son pasteur, mais ne le possèdera peut-être pas longtemps. L'évêque de Luck, Mgr. Borowski a été plusieurs fois menacé d'exil. C'est un épiscopat tout composé de martyrs, et presque entièrement anéanti.

La dernière nouvelle religieuse est bien triste. C'est la lettre du R. P. Hyacinthe ; nous ne la rapportons pas, elle a été lue dans tous les journaux : nous n'en dirons que deux mots, elle a affligé tous les catholiques ; elle a réjoui tous les ennemis de l'Eglise ; par là même elle est jugée.

Toutefois nous n'attachons pas à cette chute l'importance qu'y attachent certains journaux. Le Père Hyacinthe peut tomber, mais nous croyons que, s'il ne revient pas, il tombera seul comme Lamenais.

IV.

La santé de l'Empereur paraît rétablie, et il a présidé de nouveau le conseil des ministres.

A l'occasion de cette maladie on écrit de Rome : Sa Sainteté, en admettant au baisement du pied, dans la sacristie de Saint-Louis-des-Français, le jour de la fête du saint roi, le personnel de l'ambassade, le clergé et une foule de membres de la colonie française, a dit ces paroles :

" Je regarde la France comme mon meilleur appui," ensuite se tournant vers le colonel d'Argy, le Saint Père a demandé :

" Comment va l'Empereur ? a-t-on de ses nouvelles ? " Cet hommage et cette sollicitude de Pie IX répondent à bien des calomnies.

Le Sénatus-Consulte a été voté. Les débats du Sénat ont donné occasion au prince Napoléon de faire un de ces discours à sensation dont le genre lui plaît, c'est sa manière de faire bruit. Dans ce discours il s'est posé en conservateur avec toutes les libertés, c'est une demi-conversion à laquelle on peut croire, selon le degré de confiance que chacun peut avoir dans le cousin de l'Empereur. Le bruit court que cette conversion n'est pas tout à fait désintéressé, que le prince aspire à la régence.

On croit, en effet, qu'il serait temps pour l'Empereur d'assurer l'avenir de sa dynastie, et l'on trouve l'occasion favorable. Voici ce qu'en pense le *Moniteur*, et avec ce journal, beaucoup d'autres dévoués à l'empire.

" Maintenant que le retour de l'Empereur à la santé est un fait qui ne souffre plus de doute, il est opportun de se demander s'il n'y a pas, dans l'ordre politique, des précautions à prendre pour parer aux éventualités que peuvent précipiter d'un moment à un autre une recrudescence et une aggravation toujours possibles de la maladie dont a souffert le chef de l'Etat. Il est évident que lorsque l'Empereur a été atteint par cette maladie, tout, dans les plus hautes situations de son Gouvernement comme dans les institutions sur lesquelles il repose, était en voie de transformation et se trouvait susceptible d'être mis en question si les appréhensions publiques s'étaient réalisées.

La prudence commande à l'Empereur de faire son profit de cette expérience ; aussi commence-t-on à dire que le moment n'est pas éloigné où des questions qui sont sur les lèvres de tout le monde seront courageusement abordées pour régler les conditions dans lesquelles la transmission du pouvoir, prévue par la Constitution de 1852, pourra se concilier avec l'établissement nouveau de la responsabilité ministérielle et des institutions qui en découlent.

Il ne saurait nous convenir, dans la réserve qui est imposée à la presse en de telles matières, de proposer des combinaisons nouvelles ni de discuter celles qui existent. Il suffit, selon nous, d'indiquer les raisons qui font en ce moment de la transmission éventuelle du pouvoir une question répondant aux préoccupations générales et nécessitant des arrangements auxquels l'âge et la santé de l'Empereur donnent une incontestable opportunité. Il y a tout au moins à examiner si les dispositions inscrites à cet égard dans la Constitution de 1852, si le décret de 1865, qui réorganise et étend les attributions du conseil privé, répondent complétement aux nécessités de la situation présente.

La force croissante de l'esprit conversateur en France, la sympathie avec laquelle l'immense majorité du pays a accueilli les dernières réformes, exigent que l'Empereur sache pourvoir à l'avenir avec décision, et qu'il ne remette rien au lendemain de ce qui peut être fait la veille."

L'Angleterre est à peine sortie des émotions de la victoire nationale de l'*Oxford* sur le *Haward*, qu'elle retombe dans les agitations de la question irlandaise. L'Eglise établie est renversée, aujourd'hui c'est le système territorial qui est mis en cause ; *up to the land :* la question est intéressante et demande quelques explications que nous remettons à la prochaine chronique.

La panique qui s'est emparée de la Bourse et du public de Berlin à la fausse nouvelle que l'état de l'empereur des Français s'était aggravé,

montre à quel point la paix est assurée. Il est de fait que les bruits de guerre ont repris le dessus dans les derniers temps et qu'ils se maintiennent de la manière la plus inquiétante pour les affaires.

Jamais, depuis 1866, l'horizon ne s'est montré plus menaçant. Ce qui contribue surtout à nourrir l'inquiétude, ce sont ces revues, inspections et parades militaires sempiternelles dans toute l'étendue de la Confédération, c'est en particulier cette recrudescence d'activité que l'on remarque dans toutes les branches du service militaire.

Interrogez qui que ce soit, vous obtiendrez cette réponse : "*L'ermite de Varzin prépare et médite un grand coup.*" Ce grand coup, est-il besoin de le dire ? c'est la défaite de l'Autriche et l'inféodation à la Prusse de tout ce qui a langue allemande.

On prête ce mot à M. de Bismark :

Si la Prusse ne fait pas l'unité allemande en 1870, *c'est la république qui la fera en* 1900...

La Confédération du Nord, c'est la guerre. La Confédération du Nord n'a qu'un soutien, les baïonnettes ; qu'un ciment, le sang ; qu'un lien, la violence. Toute idée civilisatrice est loin de ses pensées et de ses calculs. Pour la Prusse, car la Confédération c'est la Prusse, il n'y a de souverain bien qu'une forte armée, des canons, des baïonnettes et des casques à pique. Industrie, commerce, tout n'a qu'un but : nourrir et entretenir une armée toujours prête à entrer en campagne.

Quelle est la première et la seule pensée de Guillaume, soit qu'il reste à Berlin, soit qu'il parcoure ses Etats, ou ceux qu'il a volés, ou encore ceux des princes ses vassaux ? Visite-t-il les écoles, les hospices, les cours de justice, les maisons de détention, les établissements industriels, etc., etc. ?

Tout ce qui l'approche doit porter l'uniforme. Qu'il soit à table ou à la promenade, à l'opéra ou autre part, il est entouré d'uniformes. De son palais il se rend à la caserne, de la caserne à la gare, où il est reçu par un poste, de la gare à une inspection, à une parade, à des exercices ou manœuvres militaires. Les seuls établissements capables de piquer encore sa curiosité sont ceux où l'on fabrique des engins de destruction.

Qu'y a-t-il d'étonnant, si dans l'avenir nous ne voyons que la guerre, le dépérissement du commerce et de l'industrie, le paupérisme, la démoralisation ?

C'est une erreur de croire qu'un désarmement pourrait porter remède à tout. Ce n'est pas dans les armements qu'est le péril de la situation, c'est dans ce système militaire qui fait que chaque citoyen est soldat, que l'enfant naît pour ainsi dire le sac sur le dos et le fusil chargé à la main. Tant que ce système ne sera pas aboli, le mot de désarmement n'aura aucune valeur dans la Confédération du Nord et dans les Etats allemands qui ont signé une convention militaire avec la Prusse. C'est donc à ce fatal système que tous ceux qui ont à cœur les intérêts de la civilisation, de l'humanité et de l'ordre social, doivent faire la guerre.

La *Gazette de Silésie* dit qu'aux manœuvres de cette année, on a exigé des chevaux de cavalerie beaucoup plus de force, et qu'on leur a fait supporter des fatigues inconnues précédemment.

La raison est qu'on voulait connaître les chevaux incapables de supporter les fatigues de la guerre, afin qu'on puisse les réformer et les remplacer, de telle sorte qu'en *automne tous les régiments de cavalerie prussiens seront munis de chevaux solides et capables de faire campagne.*

L'Empereur d'Autriche, à son tour, est, dit-on, sérieusement malade, et attaqué de convulsions nerveuses pleines de gravité. Ce qui n'apaise point la guerre de plume que se font les journaux autrichiens et prussiens, organes des rancunes de M. de Beust et de M. de Bismark. Qu'en sortira-t-il ? la guerre ? ce n'est pas le désir qui manque de part et d'autre, mais personne n'ose commencer.

Il faut avouer que les prétentions de M. de Bismark ne sont pas mal exhorbitantes et que sa manière d'interpréter le traité de Prague doit en effet paraître à M. de Beust fort singulière.

" Le traité de Prague, affirme-t-il, ne donne ni à l'Autriche, ni à aucune puissance le droit de s'occuper des alliances conclues ou à conclure entre la Prusse et les Etats de l'Allemagne du sud."

C'est donc tout simplement exclure l'Autriche de l'Allemagne. On conçoit qu'une telle interprétation soulève bien des susceptibilités à Vienne et ailleurs, et ravive de vieilles haines qui ne tarderont peut-être pas à éclater.

Des lettres de St. Pétersbourg du 20 août, adressées à la *Presse*, renferment les plus intéressants détails sur l'évolution nouvelle que la politique russe accomplit en ce moment. L'insatiable ambition de la Prusse faisant une loi à la Russie de veiller à ses intérêts, cette dernière a cru devoir établir à sa frontière, du côté de la Prusse, un triple cordon de douanes, protégé par des troupes. Ce n'est pas tout : malgré les cris des négociants prussiens qui tiraient des grains de la Pologne russe, le gouvernement moscovite a concédé avec subvention à une compagnie, une ligne ferrée de Wilna au port de Libau par la Baltique. Par là tout le commerce des céréales de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Podolie etc., aboutira bientôt à Libau. *C'est notre ruine*, se sont écriés les armateurs de Dantzig ; mais les Russes ont répondu que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, et se sont moqué des criailleries de ces honnêtes commerçants.

Par cette stratégie commerciale, la Russie préludait au changement qui s'opère dans sa politique extérieure. Cette politique s'est affichée presque sans ménagement dans l'entrevue que le prince Gortschakoff, passant par Berlin pour se rendre à Bade, a eue, il y a quelques semaines, avec M. de Bismark. Ces deux personnages ne s'aiment pas, et chacun d'eux trouve que la réputation de l'autre a été surfaite.

Dans cette entrevue, dont les détails ont été connus à Saint-Pétersbourg, le prince Gortschakoff, après avoir débuté avec sécheresse et froideur, se montra ironique et hautain. M. de Bismark, habitué pour peu qu'on l'irrite, à traiter tout le monde avec arrogance, se serait surpassé en cette occasion, s'il n'avait eu la certitude qu'il mécontenterait le roi Guillaume, qui ne veut pas se brouiller avec son neveu, l'Empereur de Russie, et qu'il risquerait peut-être sa grande situation.

Le prince Gortschakoff se plaignit, articula des griefs, sans dissimuler que la Russie *entendait sortir d'une fausse position pour ne prendre désormais conseil que de ses intérêts*. M. de Bismark s'excusa, nia, éluda, sans donner le change à un adversaire rompu à toutes les roueries diplomatiques. Dans une lettre qu'il écrivit peu après à Saint-Pétersbourg, le prince Gortschakoff disait : " Je lui ai fait voir que nous pouvons nous passer de la Prusse, tandis qu'elle ne pourra jamais se passer longtemps de nous. Je ne lui ai fait grâce d'aucun tort et lui ai dit son fait assez.

durement. Je croyais qu'il allait briser les vitres, mais point ; il a joué au bonhomme et s'est donné une voix altérée pour m'assurer que je méconnaissais ses sentiments à notre égard, et que mon injustice lui causait la plus vive affliction qu'il eût ressentie. Il a protesté de sa bonne foi et n'a jamais été si Prussien ; mais je connais et ne m'y laisse point prendre. Il va me garder une grosse rancune et me détester plus peut-être qu'il n'a jamais détesté de Beust."

On lit dans le *Memorial diplomatique :*

Les nouvelles de la santé de l'Empereur de Russie, sans avoir un caractère alarmant, comme plusieurs journaux l'avaient annoncé, sont loin d'être entièrement rassurantes.

Une lettre de Saint-Pétersbourg du 30 août dernier rapporte que le czar est atteint de mélancolie à Livadia, et qu'il refuse pendant des journées entières de voir qui que ce soit ; mais cet état ne diffère guère de son état ordinaire, et n'a été aggravé que par un léger refroidissement.

L'inquiétude avait dernièrement gagné les populations des provinces, au point que plusieurs gouvernements avaient jugé nécessaire d'ordonner des solemnités religieuses et des prières publiques pour la santé de Sa Majesté.

Cette démonstration, comme on doit le penser, a été mal vue à la cour ; car elle a contribué à redoubler l'alarme, au lieu de la calmer ; aussi les autorités se donnent-elles toutes les peines pour démentir des bruits fâcheux que les partis pourraient exploiter dans un sens nuisible à la tranquillité de l'empire.

En Italie la situation ne s'améliore pas. L'entente est loin de régner entre les ministres et le roi qui ne veut pas sanctionner les mesures illégales de répression que propose le Chef du Cabinet ; force est donc de s'en remettre aux éventualités de l'avenir qui n'est pas rassurant.

La lutte entamée entre l'administration et la presse, se poursuit, ardente, impitoyable ; l'attitude électorale de Naples et de la Lombardie est hostile, Milan surtout, par l'opposition sérieuse et réservée de sa municipalité, donne à la cour les plus sérieuses inquiétudes.

En Espagne le mouvement Carliste parait ajourné, toutefois au commencement de Septembre il n'était pas constant que Don Carlos eut passé la frontière.

La note du Général Sickles, ministre des Etats-Unis à Madrid, a causé une certaine sensation. On a cru, un instant, que le gouvernement de Washington avait posé un *ultimatum* à celui de Madrid à l'occasion de Cuba. Il menaçait de procéder à l'annexion, si l'Espagne ne mettait pas fin à la guerre civile dans un bref délai : mais tout cela n'était qu'une fanfaronade de Jonathan, qui s'est humblement retiré quand il a vu derrière l'Espagne, la France et l'Angleterre. Il est fort Jonathan, oui, mais contre les faibles, à dix contre un.

On s'est trop hâté d'annoncer la fin du conflit entre le Sultan et le Pacha d'Egypte. La dernière note de la Sublime Porte, n'est rien moins que flatteuse pour le vice-roi ; elle lui impose de dures conditions auxquelles on ne sait pas s'il se soumettra. Se croyant à l'abri de Constantinople, derrière le canal de Suez, jaloux de déployer quelque faste à l'inauguration de cette grande entreprise, Abbas Pacha s'est donné le luxe d'une armée de 50,000 hommes, de 200,000 fusils à aiguille, et de vais-

seaux cuirassés : de plus il demandait le droit de battre monnaie, de créer un ordre de décoration, de faire des traités, et de prendre le titre de *Azizi Misiri*, nom des anciens rois d'Egypte ; en un mot le Khidive voulait trancher du Souverain indépendant. La Porte se refuse à ses prétentions, et de plus lui enjoint de vendre ses vaisseaux curassés, de ne plus imposer de taxes nouvelles, de réduire son armée à 30,000 hommes, nombre pour lequel il est autorisé par les firmans, et d'envoyer chaque année à Constantinople le bilan de sa situatiou financière.

Que répondra le Pacha ; c'est ce qui n'est pas prévu, mais ce serait une surprise pour le monde si le canal de Suez, qui doit servir de trait-d'union entre tous les peuples, allait s'inaugurer au bruit de la mitraille. Espérons que la Porte et le Pacha auront la courtoisie de ne point rendre l'Impératrice Eugénie témoin de cette passe d'armes ; car elle doit être aujourd'hui partie pour Constantinople où le Sultan lui prépare une royale réception, et met à sa disposition une de ses plus belles résidences sur le Bosphore.

V.

La politique a donné peu de nouvelles de ce côté de l'Océan ; l'agitation au sud se maintient par les élections des Etats qui rentrent dans l'Union. Les affaires de Cuba se présentent à peu près dans le même état, et donnent des nouvelles bien contradictoires. Celles concernant la guerre du Paraguay ne présentent pas plus de certitude. On espère tous les jours apprendre la dernière défaite de Lopez, et Lopez tient toujours la campagne et les armées alliées en échec.

New-York a célébré le 17 septembre avec grand éclat le centenaire de la naissance d'Alexandre de Humboldt. Cet homme, dont le génie prodigeuse embrassait dans une profonde connaissance des détails mêmes, toutes les sciences physiques, politiques et sociales, la littérature et les arts, a vécu près d'un siècle, 1769 à 1859 ; et ses compatriotes, auxquels se sont associés tous les hommes de savoir et d'intelligence, n'ont pas voulu laisser passer cette date mémorable sans payer un souvenir de reconnaissance à celui qui a été la plus grande gloire contemporaire de l'Allemagne et du monde entier.

Ce centaire est le de ce siècle qui pourra être appelé le siècle au centenaire.

Nous venons de voir célébrer en France celui de Napoléon I., le 15 d'Août dernier.

En 1867, nous avons eu le centenaire du martyre de Saint Pierre.

En 1865, l'Italie a eu celui de Dante.

En 1864, l'Angleterre celui de Shakespeare.

Et de toutes ces fêtes, laquelle a rappelé à l'humanité son plus grand bienfaiteur ? Est-ce celle du savant, du conquérant, du poète italien ou du tragique anglais ? Pour peu qu'on y pense, la réponse ne se fait pas attendre. Le Premier Pontife de l'Eglise du Christ qui a tiré le monde de la barbarie, qui l'a arraché à l'ignorance, à la démoralisation la plus effrénée, qui a abolie l'esclavage, moralisé et adouci la guerre, fondé toutes les institutions qui éclairent les nations et soulagent les misères humaines ; voilà le véritable grand homme, le vrai bienfaiteur des peuples, et ce grand

homme est un saint ; et ce saint, ce n'est ni la science, ni l'art, ni la littérature, ni la plume, ni l'épée, qui l'a formé, c'est la croix de Jésus-Christ, et la religion qu'il a donné au monde, et qui continue de verser ses bienfaits et sa lumière sur les aveugles qui l'outragent et le blasphèment.

Un nouveau centenaire vient d'être célébré en Bohême, c'est celui de Jean Huss, hérétique, précurseur de Luther, brulé vif à Constance en 1415. Quelle reconnaissance peut lui devoir l'Allemagne ! !

H* * *

On vient de nous remettre les ouvrages suivants ; nos sincères remercîments à qui de droit.

Histoire de Cinquante ans (1791–1841,) annales parlementaires et politiques du Bas-Canada, depuis la constitution jusqu'à l'union. Par T. P. Bédard, dédiée à Son Exc. Sir Narcisse Belleau, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec. Cet ouvrage, imprimé à Québec, renferme 419 pages.

* * *

Le Jubilé du Concile de l'Immaculée-Conception. Instructions, prières spéciales et pieux exercices à l'usage de tous les fidèles, publié avec autorisation ecclésiastique par J. B. Rolland.

* * *

Almanach agricole, commercial et historique de J. B. Rolland et fils, pour l'année 1870.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

(*Suite.*)

CHAPITRE VII.

DEUXIÈME GUERRE DES IROQUOIS, DE 1646 A 1650.

I.

Deux femmes sauvages arrivent à Villemarie, portées sur des bâtons flottants.

Le 3 de juillet 1646, on vit arriver à Villemarie deux femmes sauvages, mouillées depuis les pieds jusqu'à la tête, abattues et tout éplorées. Interrogées sur le sujet de leur tristesse : " Nous descendions ici, ma fille et moi, dit la plus âgée, lorsque nous avons aperçu des hommes que nous croyions être de nos ennemis. La peur nous saisissant, nous avons abandonné notre petit bateau d'écorce et tout notre bagage, marchant et courant huit jours entiers dans ces grands bois, de peur de tomber entre leurs mains, et ne mangeant, pendant ce temps, que des fruits sauvages, quand nous en rencontrions, et encore ne les cueillions-nous qu'à la course."— Mais comment avez-vous donc pu aborder à cette île, sans canot ? " lui demanda-t-on.—" Nous avons ramassé des morceaux de bois, reprit-elle, nous les avons liés ensemble avec des écorces et nous nous sommes mises dessus, ramant avec des bâtons, aimant mieux nous confier à la merci des eaux et être noyées que de tomber entre les mains d'ennemis si cruels. Ces morceaux de bois venant enfin à se séparer, nous sommes tombées dans le courant ; et, après nous être bien débattues, nous avons saisi de nouveau nos bois, qui nous ont conduites jusqu'au bord de votre île." Elles avaient fait ainsi plus de deux lieues sur ces bâtons flottants, n'attendant que l'heure d'être englouties dans la profondeur du fleuve, qui, au-dessus de l'île de Montréal, paraît vaste comme une mer. Ces femmes, ainsi échappées du péril, firent sécher leurs robes, sans paraître touchées de la perte de leur canot, de leurs vivres et de tout leur bagage, heureuses de se voir dans ce lieu de sûreté.

II.

Les Onneiouts attaquent le Borgne de l'île et lui tuent un jeune sauvage qui reçoit le baptême.

Au mois d'août de cette même année, le Borgne de l'île, remontant dans son pays avec les siens, tomba dans une embuscade que lui avaient dressée les Iroquois, et perdit un jeune guerrier. Celui-ci, blessé à mort d'un coup d'arquebuse, fut aussitôt porté à Montréal ; et quoiqu'il n'eût jamais été instruit de la Foi chrétienne, il reçut avec tant de fruit le paroles qu'on lui adressa dans cette extrémité, qu'il sembla n'avoir reçu le coup de la mort que pour passer, par le sacrement du Baptême, à la possession de la véritable vie. Il était âgé d'environ quinze ans et avait perdu ses père et mère ; ce qui donnerait à entendre qu'il avait été pris dans quelque combat : car il était Iroquois de nation. Il fut nommé Laurent, et mourut le jour même de son baptême, le 11 août 1646. Ceux qui avaient dressé l'embuscade dans laquelle tomba le capitaine de l'île étaient de la nation d'Onneiout, au nombre de dix-sept, et nonobstant leur petit nombre avaient blessé à mort ce jeune homme et fait prisonnières deux femmes, dont l'une était déjà fort âgée.

III.

Rencontre singulière de ces Onneiouts avec des Hurons. Onneiout conduit à Villemarie.

Comme ils retournaient dans leur pays, ils aperçurent, de loin, un canot de Hurons, et furent en même temps découverts, à leur tour, par ceux qui conduisaient ce canot. Aussitôt les Hurons, au nombre de trente hommes, mettent pied à terre, pour aviser à ce qu'ils feraient ; et, de leur côté, ceux d'Onneiout en font autant. Les uns ne savaient pas le nombre des autres, ce qui fut cause que les capitaines de ces deux petites troupes, pour donner courage à leurs gens, les exhortèrent à se montrer braves et à mourir plutôt que de lâcher pied. Enfin ceux d'Onneiout viennent les premiers, pour attaquer les Hurons, placés derrière une pointe, et, à leur abord, on pousse, de part et d'autre, un grand cri, selon la coutume des sauvages, à qui ce bruit servait de trompettes et de tambours. Mais les Hurons, s'imaginant que les Iroquois, qui les prévenaient de la sorte, étaient en grand nombre, s'enfuirent aussitôt dans les bois, à la réserve de cinq qui tinrent ferme, résolus de mourir sur la place ; et, de leur côté, les Iroquois, jugeant par le cri qu'avaient poussé les Hurons que ceux-ci leur étaient supérieurs en nombre, s'enfuirent aussi, sans qu'il en restât un seul ; en sorte que les cinq Hurons qui n'avaient pas lâché pied se regardèrent les uns les autres, bien étonnés de se trouver sans ennemis. A la faveur de ce désordre causé par la frayeur, les deux femmes prisonnières, dont nous avons parlé, se délient, se sauvent dans les bois, et l'une d'elles venant à rencontrer l'un des Hurons lui fait connaître que les Iroquois ne sont qu'au nombre de dix-sept. A ces mots il court pour avertir ses camarades, qui se rallient et commencent à couper le chemin aux ennemis. Enfin, ils font si bien qu'ils en saisissent un et l'amènent à Villemarie. Les Hurons s'étaient empressés de rendre la liberté à cette femme Algonquine qui leur avait donné un si utile avertissement ; mais ils ne purent retrouver sa compagne plus âgée, tant elle s'était éloignée précipitamment dans sa fuite. Quelques jours après, elle arriva seule à Villemarie, au grand étonnement des Français et des sauvages, qui dmiraient comment une vieille femme avait pu traverser tant de terres et

tant d'eau sans bateau et sans vivres, n'ayant ni couteau, ni hache, et parcouru une étendue d'eau de plus de trois lieues. M. d'Ailleboust accueillit avec joie ces Hurons, et fit tous ses efforts afin de retirer de leurs mains l'Iroquois qu'ils avaient pris. Il offrait même de grands présents pour sa délivrance ; mais, voyant qu'ils voulaient le conduire dans leur pays, il les pria, par un présent, de lui sauver la vie et de le ramener, l'an prochain, à Onontio, à dessein de faire alliance avec les Iroquois par le moyen de ce prisonnier.

IV.

Le Père Jogues va négocier la paix chez les Agniers, qui, au contraire, se préparent à nous faire la guerre.

Pour apporter quelque remède à ces maux, on jugea expédient de renvoyer chez les Agniers le P. Jogues. Il devait y passer l'hiver et avait ordre de faire tout ce qui serait en lui pour porter à la paix les Iroquois des autres nations qu'il pourrait voir dans les bourgades des Agniers. En cas de refus de la part des autres, il devait fortement presser les Agniers de les empêcher de se répandre sur la rivière des Prairies, par laquelle passaient les Hurons, comme aussi engager ces nations Iroquoises à prendre pour théâtre de leurs guerres cette partie du fleuve Saint-Laurent qui est beaucoup au-delà de l'île de Montréal ; ou du moins leur défendre d'approcher de cette île. " Si Dieu nous accorde cette bénédiction, disait à ce " sujet le P. Jérôme Lallemant, cette île sera le centre de la paix, comme " elle a été le lieu de toutes les guerres. " Le 24 septembre 1646, le P. Jogues partit donc des Trois-Rivières pour aller au pays des Agniers ; mais avant qu'il arrivât, ceux-ci avaient déjà envoyé des présents aux autres nations Iroquoises, afin de s'unir toutes entre elles et de conspirer, de concert, à la ruine des Français, des Hurons et des Algonquins. On dit que le sujet de cette perfidie vint de la haine que des Hurons captifs chez les Agniers leur avaient inspirée pour la religion chrétienne. Ces Hurons, ayant été atteints, dans leur pays, de maladies contagieuses, qu'ils attribuaient aux charmes prétendus des missionnaires, avaient jeté ces pensées dans l'esprit des Iroquois, en leur persuadant que ces Religieux portaient avec eux des démons, et que leur doctrine, aussi bien que leurs personnes ne tendait qu'à la perte de tous les sauvages.

V.

A l'instigation des perfides Hurons, les Agniers attribuent aux missionnaires les calamités publiques et massacrent le Père Jogues.

Les Agniers, convaincus de ces prétendus maléfices, accusaient, en effet, le P. Jogues d'avoir caché, dans son premier voyage, des sorts dans une petite caisse qu'il avait laissée à son hôte pour gage de son retour ; et ce qui les confirmait encore dans cette fausse opinion, c'est que, depuis son départ, la maladie s'était répandue parmi eux, et que leurs blés avaient été endommagés par les insectes. Ce récit du P. Lallemant est fortifié encore par la mère Marie de l'Incarnation : " Ce qui a porté ces barbares à " rompre la paix que nous croyions si bien établie, dit-elle, c'est l'aversion " que quelques Hurons captifs leur ont donnée de notre Foi, disant que " c'était ce qui avait attiré toutes sortes de malheurs sur leur nation, " l'avait infectée de maladies contagieuses et avait rendu leur chasse et " leur pêche moins abondantes qu'elles ne l'étaient avant qu'ils eussent

" reçu notre croyance. Presque en même temps, la mortalité s'étant répan-
" due dans les villages des Iroquois, où elle a moissonné beaucoup de
" monde, et le mauvais air ayant fait naître une espèce de ver dans leurs
" blés, qui les a presque tous rongés, ces accidents fâcheux leur ont facile-
" ment persuadé que ce que les Hurons captifs leur avaient dit était véri-
" table." Aussi le P. Jogues étant arrivé chez eux le 7 octobre, à peine eut-il mis pied à terre que, contre toute justice, lui et son compagnon, jeune Français séculier, furent battus, dépouillés et conduits en cet état au bourg le plus voisin, où, le lendemain de leur arrivée, on les massacra l'un et l'autre. Après une si noire perfidie, les Agniers se mirent aussitôt en campagne pour surprendre les Français et leurs alliés, avant même que ceux-ci eussent appris la nouvelle de cette déclaration de guerre.

VI.

Les Iroquois recommencent leurs hostilités dans l'île de Montréal.

Les Hurons et les Algonquins se considéraient alors comme dans un état de paix profonde, et étaient sans défiance occupés à la chasse sur différentes rivières ; ce qui fut cause que les Iroquois, étant venus à tomber sur eux tout à coup, en firent un épouvantable massacre, comme nous le raconterons bientôt. Le 17 de novembre 1646, trois Hurons, qui étaient à Villemarie et retournaient de la chasse, perdirent un de leurs compagnons, et s'étant mis en devoir, quelques jours après, d'aller le chercher, ils furent pris par une bande d'Iroquois cachés en embuscade dans cette île. Le bruit de cette nouvelle guerre se répandit bientôt, et les sauvages alliés s'éloignèrent incontinent de Villemarie. Il n'y resta que six Hurons, qui, s'étant éloignés à quelques lieues du Fort, se mirent à construire leurs cabanes pour la chasse. Un Francais, qui les avait accompagnés afin de les aider charitablement dans ce travail, en blessa un par mégarde d'un coup de hache qu'il lui déchargea sur la main. Affligés de cet accident, et voulant procurer quelque soulagement au blessé, le Français et un Huron le conduisent à Villemarie, et, comme ils s'avançaient vers le Fort, ils aperçoivent sur la neige une piste fraîchement battue par une troupe d'Iroquois venus à la chasse des hommes : " Ah ! je vois bien maintenant, s'écrie le blessé,
" que cette plaie est un coup de la Providence, et non point un accident ;
" la bonté de Dieu m'a fait perdre une main pour nous sauver la vie à tous
" trois." En effet, des quatre Hurons restés à la cabane, trois furent pris par les Agniers, et le quatrième se perdit. Le blessé dont nous parlons ajoutait en témoignant déjà à Dieu sa reconnaissance : " Il est vrai que
" nous ne sommes pas encore en assurance, nous pouvons rencontrer
" l'ennemi dont nous avons vu les vestiges ; mon seul regret est que je ne
" me suis pas confessé depuis longtemps." L'autre Huron qui l'accompagnait s'attristait bien davantage encore, pensant qu'il n'était pas même baptisé ; cependant ils arrivèrent à l'hôpital sans être assaillis par personne. Là, comme le blessé ne pouvait souffrir la main du chirurgien, on lui reprocha de n'avoir pas de cœur, et l'interprête ajouta qu'en France on liait ceux qui ne pouvaient souffrir la cure de leurs plaies.—" Eh bien !
" repartit-il, puisque je suis parmi les Français, il faut m'accommoder à la
" Française ; liez-moi et me faites garder vos coutumes." On le lia en effet, et il endura, plusieurs jours, cette douloureuse opération, sans donner aucun signe d'impatience.

VII.

Deux colons de Villemarie pris et mis à mort par les Iroquois. Richelieu brûlé.

Le 30 novembre de la même année 1646, jour de saint André, deux Français, s'étant un peu écartés de Villemarie, furent pris par les Iroquois et emmenés par ces barbares. " Nous en avons demandé des nouvelles " aux captifs échappés du pays des Agniers, dit le P. Lallemant : ils n'en " ont eu aucune connaissance ; ce qui nous fait conjecturer que, s'étant " peut-être déliés pour s'enfuir, ils ont été repris et assommés, ou qu'ils " sont morts de faim et de froid, dans les bois ; ou qu'enfin ces perfides, " ce qui est plus probable, ne trouvant pas de vivres à leur retour, car la " saison était mauvaise, les auront tués et mangés en chemin. Le bruit a " couru qu'on avait vu leurs chevelures dans le pays des Iroquois. " Un de cette nation, qui fut pris ensuite par les Français, interrogé sur le sort de ces deux prisonniers, répondit qu'on ne les avait point amenés dans son pays, que leurs chevelures seulement y avaient été apportées, et il nomma ceux des Iroquois qui les avaient massacrés l'un et l'autre. Nous ignorons les noms de ces deux victimes, attendu que n'ayant point été inhumées à Villemarie, les Pères Jésuites, selon leur coutume, ainsi que nous l'avons fait observer déjà, ne les ont point mentionnées dans le registre des sépultures. Au commencement de cet hiver, les Iroquois pillèrent le Fort Richelieu, laissé sans soldats par M. de Montmagny, et le brûlèrent ensuite, disant par raillerie qu'il n'était que de bois ; puis, au mois de mars 1647, s'étant divisés en plusieurs bandes, ils allèrent en guerre de toutes parts.

VIII.

Hostilités des Iroquois aux Trois-Rivières.

Le 5 du même mois, deux Algonquins, partis des Trois-Rivières avec deux femmes pour prendre, à quatre ou cinq lieues de là, la chair d'un élan qu'un Huron avait tué, furent aperçus et pris par une bande d'Iroquois. Mais, dans l'espérance, sans doute, d'éviter une mort cruelle, ces perfides captifs leur firent connaître l'état des Français aux Trois-Rivières et les endroits où les Algonquins étaient allés pour leurs grandes chasses depuis peu. Le lendemain 6, qui était le jour des Cendres, comme tous les colons de ce poste étaient assemblées à l'église pour le service divin, ces Iroquois, profitant de la circonstance, pillèrent deux maisons un peu écartées du Fort, dans lesquelles plusieurs Français avaient cru mettre en sûreté la meilleure partie de leurs meubles ; en sorte qu'au sortir de la messe, ils se trouvèrent dénués d'habits, de couvertures, de poudre, de plomb, d'arquebuses et d'autres choses de première nécessité, les Iroquois ayant enlevé la charge de plus de quinze hommes, et n'ayant laissé que ce qu'ils ne purent emporter avec eux. Après quoi, ces barbares mirent leur butin en sûreté pour aller tomber ensuite sur les Algonquins, qui chassaient, les uns du côté du sud, les autres du côté du nord du fleuve Saint-Laurent.

IX.

Algonquins massacrés du côté des Trois-Rivières. Mort du sauvage Jean-Baptiste.

Sur les indications des perfides captifs, ils trouvèrent aisément les pistes des chasseurs empreintes sur la neige et se divisèrent en deux bandes. Ceux qui tirèrent au nord arrivèrent bientôt aux cabanes des Algonquins, où ils ne trouvèrent que des femmes et des enfants, les hommes étant tous

à la chasse. Ils se saisirent aussitôt des personnes et du bagage, sans permettre qu'aucun des prisonniers s'échappât, et dix Iroquois allèrent à la recherche des hommes. On était censé alors être en paix ; l'un des capitaines Algonquins, croyant que ces Iroquois venaient en amis et en visite, les aborde sans défiance, et se met à entonner sa chanson de paix, lorsqu'un Iroquois lui enfonce son épée dans les reins, le transperce d'outre en outre, et lui enlève la chevelure. De leur côté, ceux des Iroquois qui s'étaient dirigés vers le sud attaquent à l'improviste plusieurs capitaines qui venaient de prier Dieu et qui étaient alors accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. L'une d'elles, nommée Marie, femme de Jean-Baptiste, le même que M. d'Ailleboust avait levé des Fonts du baptême, le 24 juin 1646, marchait des dernières avec son enfant, et aperçoit ces assassins qui se jetaient sur un Huron. Incontinent elle crie à son mari de doubler le pas pour donner avis à ceux qui étaient devant de se mettre en défense. Jean-Baptiste prend aussitôt ses armes et tue le premier des Iroquois qui marchait en tête des autres ; mais il est massacré lui-même à son tour. Les ennemis, se répandant alors de tous côtés, environnent les Algonquins, leur font rendre les armes ; et après avoir garrotté ceux qui auraient pu s'enfuir, ils se jettent sur les vieillards, sur les femmes et les enfants, incapables de les suivre dans leur pays ; ils tranchent, ils coupent, ils taillent, ils brûlent, ils mettent tout à feu et à sang, battent et frappent brutalement ceux qu'ils veulent mener en triomphe dans leurs bourgades, et leur arrachent les ongles à tous.

X.

Piété des Algonquins dans cette catastrophe.

L'un des chefs Algonquins, du nombre des prisonniers, ne perd point cœur dans cette catastrophe générale : il se lève hardiment, et jetant un regard ferme et assuré sur tous ses compagnons d'infortune : " Courage, " mes Frères ! leur dit-il ; ne quittons point la prière ni la foi. L'orgueil " de nos ennemis passera bientôt, nos tourments ne seront pas de longue " durée, et le Ciel sera notre demeure éternelle. Que personne ne soit " ébranlé dans sa croyance ; nous ne sommes pas délaissés de Dieu, " malgré cette infortune : mettons-nous à genoux et prions-le de nous " donner courage dans nos tourments. " Aussitôt non-seulement les Chrétiens, mais encore les Catéchumènes et leurs parents se jettent à terre, et l'un d'eux prononçant les prières à haute voix, tous les autres le suivent à leur ordinaire et chantent ensuite des cantiques pour se consoler dans leur malheur. Les femmes qui portaient leurs enfants avec elles ne craignaient pas de leur faire faire le signe de la croix, en présence et sous les yeux des Iroquois, et personne ne prenait son repas, qu'il ne fît sur lui ce signe adorable. Enfin, comme les Iroquois leur avaient tout enlevé, et jusqu'aux moindres objets de dévotion, ils se servaient de leurs doigts pour réciter le chapelet. Ces détails font assez connaître que la guerre des Iroquois contre les Français et les autres nations sauvages était, à certains égards, une véritable guerre de religion. Aussi assurait-on que ces barbares avaient crucifié, dans ces circonstances, un petit enfant baptisé, âgé de trois ou quatre ans, étendant son corps sur une grosse écorce et perçant ses petites mains et ses petits pieds avec des bâtons aigus.

(La suite au prochain numéro.)

CHRONIQUE DU CONCILE.

Adresse de Coblentz.—Attitude définitive des Gouvernements.—Opposition persistante du Synode Allemand.—Réponse des Théologiens de Bavière et de Mgr. Nardi au Ministre de Bavière.—Association des Catholiques Allemands.—Lettre des Evêques d'Allemagne.—Les Ministres Anglicans.—Lettre de Pie IX en réponse au docteur Cumming.

Les puissances infernales se débattent et s'agitent davantage à mesure que le Concile approche, pour empêcher l'Œuvre que Pie IX veut accomplir.

Tandis que Satan convoque les libres-penseurs à l'anti-concile de Naples, il essaie en même temps de pousser contre Rome les hordes de Garibaldi, et envoie dans la Ville sainte, des émissaires disposés aux plus horribles attentats.

Il pousse aussi les schismatiques et les hérétiques à rejeter l'invitation maternelle de l'Eglise, et inspire à la Russie un redoublement de fureur contre le Catholicisme et la Pologne.

D'un autre côté, il sème la division parmi les Catholiques, intimide les faibles et les pousse à des démarches et à des protestations qui, si elles réussissaient, aboutiraient à l'apostasie.

Le Concile, ainsi que toute œuvre divine, va donc être posé comme un signe de contradiction, de résurrection ou de ruine ; mais l'arbre ne tombe que du côté où il penche, et ceux qui tomberont révéleront les secrets de leur cœur, et l'orgueil de leur esprit qui aura donné plus de foi à leur raison qu'à l'autorité infaillible de l'Eglise.

Tenons-nous donc fermes dans l'obéissance au Saint-Siége, et dans notre confiance dans le Concile.

Ce que le Concile, convoqué, présidé, approuvé par le Pape, aura décidé, sera la vérité, sera le bien. " Soyons donc avec le Concile, avec lePape, avec l'Eglise qui a Dieu avec elle."

Les préparatifs de la grande assemblée se poursuivent avec une merveilleuse activité ; les Evêques arrivent à Rome des points les plus éloignés du monde. Tout le Clergé, tous les fidèles sont en prière, tous les hommes sont attentifs, le monde est ébranlé, l'œuvre divine va s'accomplir.

Et pendant ce temps Pie IX, toujours calme, toujours doux à l'égard de ceux qui s'égarent de bonne foi, mais toujours ferme vis-à-vis des ennemis de l'Eglise ; intrépide en face des menaces ; vigilant contre l'erreur et le mal, continue de tenir d'une main assurée le gouvernail du Vaisseau de l'Eglise. Il le dirige sans trembler, parmi les écueils, au milieu des tempêtes, le regard tourné vers l'étoile de la Mer, vers la Vierge dont il est le plus grand serviteur, et il le conduit ainsi vers le port où les flots s'apaissent, où se trouve le salut. Admirable spectacle qui devrait montrer,

aux yeux les plus prévenus, la divinité de l'Eglise et l'impuissance où se trouvent les hommes de renverser l'édifice bâti sur le roc par la main de Dieu même.

I.

Une certaine *Adresse des Laïques de Coblentz* à l'évêque de Trèves, et l'adhésion qu'y a donnée par écrit M. de Montalembert, ont fait quelque bruit dans le monde catholique. Cette lettre, sorte de protestation du parti libéral contre le futur Concile, a été diversement appréciée, approuvée par les ennemis de l'Eglise ; elle a été refutée par les journaux catholiques les plus dévoués au Saint-Siége, et ce qu'en ont pensé les *Feuilles historiques* peut guider nos lecteurs dans l'appréciation de cette lettre qui ne portait du reste qu'un petit nombre de signatures.

" L'Adresse, disent les *Feuilles historiques* (1), adopte sérieusement pour point de départ la supposition, que la correspondance française de la *Civiltà* révèle le plan de la Compagnie de Jésus ; elle croit que cet Ordre tient le chef de l'Eglise sous son influence toute-puissante, et que si la voix du parti opposé ne se fait pas entendre de la manière la plus éclatante, le Concile tombera dans le piége, érigera en dogmes l'infaillibilité du Pape et l'Assomption de la Vierge, et transformera en décrets les propositions négatives du *Syllabus*. Il existe sans doute des hommes sérieux qui n'acceptent pas ces suppositions, et qui pensent que, par son caractère, le Concile est au-dessus de tout danger de tomber dans le piége d'un Ordre ou d'un parti. L'Adresse convient elle-même qu'il existe de ces hommes, lorsqu'elle parle de *l'hésitation lamentable qui fait reculer tant de personnes qui ne le devraient pas devant une franche opposition.*

" Nous ne sommes pas de ceux qui refusent aux laïques tout droit de s'intéresser et de participer aux affaires du Concile. Les laïques n'ont pas une position officielle ou une mission dans le Concile, mais ils ne sont pas réduits au silence.

" L'Adresse ne se contente pas de rendre témoignage de la conscience religieuse du cercle dont elle émane. Il n'est pas prouvé que M. le professeur gymnasial Stumpf se serait tu, s'il n'avait été provoqué par la *Civiltà*. Les demandes et les affirmations de son Adresse dépassent de beaucoup l'*opposition* aux prétendus projets des Jésuites. Il les aurait formulées lors même que la Revue romaine et les Jésuites n'eussent jamais existé.

" L'Adresse demande et formule un système de transformation complète des institutions ecclésiastiques et politiques ; elle se place ainsi sur

(1) Analysées par le *Monde*.

un terrain très-douteux. Ses demandes et ses affirmations ne sont que des axiomes du libéralisme moderne, en partie d'un caractère très-restreint et applicable seulement à certains territoires ; d'autre part, elles sont vagues, peu claires et susceptibles d'une interprétation variable.

" A cela il faut ajouter que cette pièce accuse le style péremptoire des journaux ; qu'elle attribue à l'Eglise la cause des dissensions religieuses du seizième siècle ; on ne s'étonnera donc plus du succès de l'Adresse de Coblentz auprès des organes et auprès des gens qui n'ont jamais passé pour être sympathiques au catholicisme. N'écrivait-on pas de l'Italie-une que le mouvement provoqué par cette Adresse avait produit à Rome une terreur extraordinaire ?

" Une Adresse de laïques catholiques qui trouve de pareils succès est condamnée d'une manière péremptoire. Ne sait-on pas que plusieurs des signataires sont des catholiques à la Renan ? En revanche, on n'y trouve pas les noms des catholiques zélés des pays rhénans.

" On connait les préventions que le *Volksblatt* de Stuttgardt et la *Volkszeitung* de Cologne ont suscitées en affirmant qu'à Rome on méditait la suppression des Facultés de théologie des Universités allemandes, afin de réduire l'instruction du clergé aux séminaires diocésains. L'Adresse s'empare de ce fantôme pour plaider la cause des Universités, c'est-à-dire des institutions officielles, souvent si hostiles à l'Eglise, et celle de la *science moderne.*

" L'Adresse s'embourbe dans une contradiction flagrante, dont l'auteur ne parait pas se douter. En plaidant pour le maintien de l'Eglise dans les Universités officielles comme une des particularités les plus glorieuses de la nation allemande, il demande, d'autre part, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, non pas comme expédient, comme pis-aller, mais comme principe. Comment l'auteur veut-il concilier ses deux propositions : *Affranchissement de l'Eglise du pouvoir civil*, et, en même temps, *Faculté de théologie officielle dans les Universités de l'Etat ?* Les byzantins de Munich sont plus logiques ; ils ne veulent pas de séparation entre l'Eglise et l'Etat, ce qui exposerait leur *science libre* à de trop grands périls. Si ces messieurs n'étaient plus nommés par le Roi et protégés par le ministre, personne ne croirait à leur science libre soustraite à toute influence épiscopale. Leur science perdrait tout crédit.

" Cet exemple suffit pour comprendre que le *Syllabus* ne veut pas la séparation, mais l'union intime de l'Eglise et de l'Etat. C'est là l'état normal dont les peuples catholiques peuvent se départir par nécessité majeure, mais jamais par principe. Le libéralisme moderne est seul de l'opinion contraire, parce que, par son caractère même, il est la négation de l'histoire entière, et parce qu'il voit dans cette séparation le premier pas pour anéantir l'Eglise par l'Etat. Dans une Adresse de catholiques à leur évêque, on ne devrait pas chercher à cacher ce fait historique sous

des fleurs de rhétorique, et demander au Concile qu'il prononce une condamnation absolue de la forme normale dans laquelle la société chrétienne s'est développée depuis tant de siècles. Il est étrange de venir dire : *le Concile ne doit laisser subsister aucun doute sur ce point, que l'Eglise a pour jamais renoncé aux formes théocratiques de l'Etat du moyen âge.*

" Non, l'Eglise ne reniera jamais son passé, et le Concile ne pourra dire autre chose que ce que le Saint-Siége a toujours proclamé. L'état normal assigné par Dieu à la société chrétienne est l'union sainte de l'Eglise et de l'Etat, afin de travailler d'un commun accord au bien temporel et spirituel de l'humanité. . Si cet état normal est remplacé quelque part par la séparation, il n'y faut voir que les suites des fautes et des péchés des générations, mais non pas l'idéal, l'état normal auquel il faut atteindre.

" Nous devons ajouter que la société chrétienne n'a jamais connu de théocratie. A aucune époque de l'histoire il n'y a eu autant d'indépendance qu'au moyen âge. Les princes et les barons, les villes et les communes, la bourgeoisie et jusqu'à de simples institutions jouissaient de la souveraineté. Il y avait une véritable république chrétienne avec sa hiérarchie et ses ordres. A la tête se trouvaient le Pape comme chef spirituel et l'Empereur comme chef temporel, c'est-à-dire comme chefs et médiateurs suprêmes, comme protecteurs du droit et de la faiblesse contre la force brutale. A aucune époque la politique n'a moins usé de moyens coercitifs; la police politique et les armées permanentes étaient inconnues.

" L'Adresse pose un idéal par ses demandes en faveur *d'une participation plus générale et plus organique des laïques à la vie sociale et chrétienne de la paroisse.* Elle en attend même la réunion de nos frères séparés, qui verraient alors renaître la vie des communautés anciennes pour remplir la tâche sociale de l'Eglise, et ne *pourraient plus conserver la crainte méfiante qu'une hiérarchie ambitieuse exploite les fidèles dans l'Eglise et force les esprits à entrer dans les voies fausses.* A quoi songeait l'auteur en écrivant ces phrases ? On ne peut supposer qu'il voudrait se placer sur le terrain protestant ; pourquoi s'adresser au concile, et non pas aux laïques eux-mêmes, qui doivent pourtant fournir les éléments de cette vie sociale dans la communauté chrétienne ? L'Eglise ne l'empêche nullement. Au contraire, c'est précisément en ce sens que son activité s'est le plus exercée dans ces derniers temps. M. Stumpf ne paraît pas se douter de l'existence des associations charitables et autres, qui se multiplient dans toutes les paroisses.

" Il faut pourtant distinguer dans la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. L'extension exorbitante de la police officielle a empêché le développement de la constitution ecclésiastique, surtout dans les rangs supérieurs. Il n'y a pas à douter qu'avec sa séparation, les conciles et synodes nationaux, provinciaux et diocésains renaîtraient bien vite, comme

cela se voit aux Etats-Unis. Mais il en est tout autrement de l'organisation constitutive de la vie chrétienne et sociale de la paroisse. Ici, le Concile ne peut pas faire surgir tout à volonté : il faut d'autres conditions préliminaires, qui, si elles existaient, nous auraient dispensés de toutes les questions et de toutes les misères sociales de notre époque. Nous ne serions pas réduits à désespérer du caractère chrétien des Etats, qui sont en réalité sans religion aucune.

" L'arme la plus commode de l'opposition systématique a toujours été de poser des conditions impossibles à remplir. Pour ce qui est du Concile, une pareille opposition ne doit pas exister parmi les catholiques."

II.

Enfin, les Gouvernements paraissent avoir pris une attitude décidée vis-à-vis du Concile, ils ne s'y feront point représenter d'une manière spéciale, ils n'y auront point d' *Orateurs ;* les ambassadeurs, les chargés de pouvoir à Rome recevront de leurs gouvernements des instructions détaillées, et si les évêques du cercle de leur représentation ont besoin de les consulter, ils en auront toute la facilité.

Les gouvernements catholiques n'apporteront non plus aucunes mesures préventives, parce qu'ils n'ont aucune raison de mettre en suspicion les intentions du Souverain-Pontife et de l'Eglise. Les évêques auront toute liberté de se rendre à Rome, tandis que les Cours européennes se tiendront dans l'expectative, et attendront les décisions du concile avant de prendre aucun parti, pour ou contre.

Cette détermination est logique, puisqu'il n'y a plus en Europe d'Etat catholique en principe. On aurait pu attendre et désirer mieux, mais aussi on aurait pu craindre pire ; l'Eglise, si elle n'est point aidée par les gouvernements, au moins ne sera pas gênée dans sa liberté, et n'aura point à combattre tous les obstacles que les Cours catholiques opposèrent à la marche du dernier Concile œcuménique.

Quelles ont pu être les raisons, qui ont déterminé la France, le Wurtemberg, la Suisse et qui entraîneront les autres Etats catholiques à embrasser ce parti ?

A-t-on fait une question de dignité, de ne pas demander à être représenté au Concile, lorsque le Pape n'avait pas fait d'invitation, et qu'il n'en pouvait faire ; cela peut être. A-t-on prévu des difficultés dans le choix des *Orateurs* chargés de la représentation ; cela peut être encore. Mais la raison la plus puissante a été surtout le défaut d'entente entre les Cours ; il était presque impossible de poser une base commune d'opération, chaque Etat ayant sa manière d'envisager les questions qui seront soumises au Concile ; et comme l'on ne veut pas s'engager d'avance à tout sanctionner, la diplomatie a jugé plus opportun d'attendre, et de laisser à chaque Etat sa liberté d'action et la faculté de faire les réserves qu'il jugera à propos de faire.

Telle est donc pour le moment l'attitude de la majorité des gouvernements vis-à-vis du Concile : pas de représentation spéciale, pas de mesures préventives : des réserves contre les décisions possibles de la grande assemblée. L'*Unita catholica*, sur une lettre reçue de Paris, a bien parlé de la présence de l'Empereur Napoléon III à Rome pendant l'hiver, ses médecins lui conseillent un changement d'air et du repos ; l'occasion serait favorable pour le choix de Rome, et l'Empereur représenterait la France, en personne ; assurément cette nouvelle est d'une plus grande importance que le voyage de l'Impératrice en Orient ; mais quelle est l'authenticité de cette lettre, la valeur de ses informations ? c'est ce que nous ne pouvons dire, à peine pouvons-nous croire à la possibilité d'une pareille détermination de la part de la Cour des Tuileries ; toutefois, l'impossibilité n'est pas absolue !

Du reste les gouvernements feront ce qu'ils voudront, ajoute la *Revue du Monde Catholique.*

" Que les évêques puissent librement s'assembler en Concile, c'est un grand point d'acquis. Après cela, lorsqu'ils auront pris leurs décisions et que le Pape les aura confirmées, la cause sera entendue pour tous les catholiques, qui sauront où est la vérité, où est le droit, où est le bien. Que les gouvernements acceptent ou rejettent ces décisions, ce ne sera plus qu'une question secondaire ; la société saura où est le salut ; les individus, en tant qu'individus, et en vertu de la liberté de conscience qu'on ne peut leur refuser, sauront ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent faire, et l'action continue des catholiques fera peu à peu pénétrer la vraie doctrine dans les intelligences, d'où elle passera naturellement dans les institutions. C'est ainsi que s'est formée la chrétienté, c'est ainsi qu'elle se reconstituera, et les ennemis de l'Eglise ne l'ignorent pas : c'est pourquoi ils auraient voulu empêcher même la réunion du Concile. Grâce à Dieu, ils n'ont pas réussi, et cette première marque de la protection de Dieu sur son Eglise est le présage de celles qui suivront."

III.

Le synode évangélique allemand continue de s'opposer à l'invitation adressée par Pie IX aux protestants, et il a publié une déclaration, qui prouve ou la mauvaise foi de ses membres, ou leur ignorance de l'histoire et de la science théologique.

Voici cette déclaration suivie de quelques réflexions qu'elle a inspirées à M. Chantrel.

" Quand le chef de l'Eglise catholique romaine est amené par les circonstances à convoquer un concile, c'est une chose qui ne touche que lui et ne concerne en rien notre Eglise protestante. Le fait en lui-même nous inspire seulement, comme chrétiens évangéliques, le désir de voir le Pape reconnaître les imperfections de l'Eglise et contribuer ainsi à établir cette unité des chrétiens qui n'est possible que dans la vérité.

" Mais l'esprit d'exclusion des diverses Eglises et le manque d'un droit ecclésiastique interconfessionnel nous font douter de l'accomplissement de ce désir. Nous persistons cependant à l'émettre, convaincus que nous sommes qu'un jour, encore éloigné, il est vrai, mais certain, verra sa réalisation.

" Le Pape, cette fois, ne s'est pas contenté de convoquer ses évêques ; il s'est adressé aussi aux Eglises réformées. Si, dans son encyclique, il s'était borné à exprimer des vœux pour la réconciliation future des Eglises chrétiennes, nous considérerions son appel comme un acte salutaire, que nous approuverions sans doute nous-mêmes. Mais il s'est placé sur un tout autre terrain et a élevé des prétentions au sujet desquelles il est nécessaire de s'expliquer d'une façon claire et précise.

" Le Souverain-Pontife s'appuie, pour s'adresser à nous, sur l'autorité pastorale qui lui aurait été confiée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qui s'étendrait sur toute la chrétienté. Nous ne saurions reconnaître cette autorité, car elle est contraire à l'idée que nous nous faisons du christianisme. C'est à ceux qui croient à cette autorité divine de la papauté à prêter l'oreille à la voix de celui qu'ils en regardent comme le dépositaire.

" En s'adressant à nous, le Pape s'arroge des droits sur l'Eglise évangélique, il nie la légitimité de notre confession et donne à nos protestations le caractère des transgressions de l'ordre de choses établi par Jésus-Christ.

" Or, c'est précisément la volonté du Seigneur qui nous ordonne de ne point reconnaître comme chef de l'Eglise un pape qui se prétend institué par Dieu lui-même. Nous approuvons avec Luther les articles de Schmalkalden qui nient le droit divin de la papauté et ne lui reconnaissent qu'un pouvoir épiscopal sur les Eglises de Rome et sur ceux qui veulent bien se soumettre à ses ordres.

" Les prétentions qui se font jour dans l'encyclique montrent son peu de fondement. Son auteur demande notre retour pur et simple à l'Eglise catholique romaine, personnifiée par le Pape, et voit dans ce retour une simple marque d'obéissance aux injonctions du Christ, ainsi que le seul moyen de conjurer les prétendus périls qui nous menacent. Il est à peine nécessaire de dire, en présence de pareilles exigences, que l'invitation à nous adressée n'a aucune chance d'être acceptée, car nous sommes attachés de toute notre âme aux institutions évangéliques que la Réforme nous a procurées.

" Nous n'avons connaissance ni d'une Constitution donnée par le Christ, ni d'une monarchie ecclésiastique fondée par saint Pierre et gouvernée après lui par les évêques de Rome.

" De semblables institutions ne sauraient garantir la pureté des doctrines chrétiennes. Seul, le développement des idées de Luther peut faire disparaître les imperfections qui se font sentir aussi dans l'Eglise réformée.

Nous sommes décidés à défendre et à conserver, avec l'aide du Seigneur, pour notre bien et celui de l'humanité, l'héritage sacré de la Réformation. Jamais la lumière de l'Evangile ne pourra être de nouveau cachée aux yeux des peuples."

Cette déclaration du Synode évangélique allemand a son prix, car elle témoigne d'une anarchie des intelligences qui est une condamnation formelle du protestantisme. Ainsi, le Synode dit, comme les catholiques, que " l'unité n'est possible que dans la vérité," et, en même temps, il reproche au catholicisme son esprit d'exclusion, c'est-à-dire qu'il lui reproche de repousser ce qu'il croit n'être pas la vérité, de repousser ce qui est le plus grand obstacle à l'unité. Ainsi, encore, il appelle de tous ses désirs l'établissement d'un *droit interconfessionnel*, qui ne peut être que supérieur à toutes les confessions et auquel tous devraient se soumettre, et en même temps il veut conserver pour chaque confession et pour chaque individu le droit de n'avoir d'autre loi que sa propre raison et son propre esprit, le libre examen. Ainsi, enfin, il reproche au Pape de ne pas reconnaître la légitimité de la confession évangélique, et lui-même conteste la légitimité de la confession catholique. Ce qu'il y a de clair, dans tout cela, c'est que le Synode évangélique refuse de venir au Concile, c'est-à-dire qu'il pousse l'esprit d'exclusion plus loin que le Pape ; c'est qu'il refuse d'user de l'occasion qui lui est fournie d'examiner sérieusement quelle est véritablement la confession légitime, c'est-à-dire qu'il ne veut pas être éclairé et craint la discussion. Est-ce bien là prouver le désir que l'on a " de contribuer à établir l'unité des chrétiens qui n'est possible que dans la vérité ? " Nous le répétons, la déclaration du Synode évangélique allemand est une condamnation du protestantisme.

Si les pasteurs montrent cette mauvaise volonté et cette mauvaise foi, il ne faut ni s'en étonner ni s'en effrayer : pour eux, il y a une question d'intérêt ; mais cette question n'existe pas pour les simples *fidèles*, qui reconnaîtront de plus en plus le néant du protestantisme, et que la conduite de leurs pasteurs ne pourra manquer de scandaliser. Attendons avec confiance, et soyons persuadés que le Concile provoquera un admirable et puissant mouvement de conversions.

IV.

Les théologiens de Bavière ont donné leur réponse aux cinq questions posées par le gouvernement, dans la prévision de certaines décisions du Concile.

Cette réponse n'a pas toute la clarté désirable, et, de fait, elle ne pouvait l'avoir, ayant à résoudre des hypothèses dont les bases ne peuvent être connues, puisqu'elles ne sont que les futures décisions du Concile dont on ne peut encore ni prévoir le sens et la rédaction, ni connaître la

portée. Les théologiens sont demeurés dans le vague, ménageant Rome et Munich. Peut-être le silence eut-il été la meilleure réponse.

Mgr. Nardi a fait aux questions du Ministre de Bavière des réponses pleines de sens et fort piquantes. Les voici telles qu'il les a adressées à *l'Osservatore Romano*.

" S. A. S. le prince Hohenlohe, ministre des affaires étrangères en Bavière, s'est décidément mis en tête de faire avorter le Concile œcuménique. L'entreprise est grosse, la Bavière est petite, mais il ne se décourage pas. L'un le pousse du dehors, l'autre le pousse au dedans : il croit à l'un et à l'autre et à lui-même, parle, écrit, et s'échauffe à en perdre haleine. Il a essayé de démontrer aux cabinets, à l'aide d'une circulaire-l'urgence de s'occuper, *id est* de s'opposer au Concile, mais Vienne et Paris n'ont pas été de son avis. Alors il a péroré dans le Parlement, débitant des erreurs à faire envie (si c'est possible) à son collègue de Florence. Il a dit que le Parlement bavarois avait à décider si la Bavière doit appartenir plus longtemps à une *Eglise qui condamne*, et le Parlement l'a condamné lui et sa loi impie sur les écoles, loi par laquelle il jetait Dieu à la porte. Mais Sa Sérénité ne se laisse pas démonter, et, pareille au *chevalier sans peur*, elle passe d'une entreprise à une autre avec un égal entrain et un égal succès. Tranchant du prêtre et du théologien, elle a envoyé aux cours allemandes du midi les cinq thèses suivantes à proposer à leurs Facultés de théologie :

" *Primum.*—Quels changements devront avoir lieu dans les principes pratiques et théoriques suivis jusqu'à cette heure pour déterminer les rapports de l'Eglise et de l'Etat, si les doctrines du *Syllabus* et de l'Infaillibilité du Pape sont déclarées dogmes dans le prochain Concile ?

" *Secundum.*—Les maîtres de droit ecclésiastique devront-ils se croire tenus de déclarer obligatoire pour tous les fidèles, et appartenant à la foi, la doctrine de la souveraineté (*Herrschaft*) divinement ordonnée par le Pape sur les monarques ?

" *Tertium.*—Seront-ils tenus de déclarer obligatoire pour tous les fidèles la doctrine que les immunités réelles et personnelles du clergé sont de droit divin et dès lors appartiennent à la foi ?

" *Quartum.*—Y a-t-il des *criteriums* pour reconnaître si les jugements que donne le Pape *ex cathedra* ont force dogmatique et partant obligent la conscience des fidèles, et quels sont ces *criteriums ?*

" *Quintum.*—Quelle influence auront les décisions du Concile touchant les points sus-indiqués sur l'enseignement populaire ? "

" Voici, Altesse Sérénissime, la réponse, non des Facultés, mais d'un prêtre romain qui a étudié quelque peu ces matières :

" *Ad primum.*—L'Infaillibilité du pape décidant en matière de foi *ex athedra*, c'est-à-dire comme maître universel de l'Eglise, étant déjà admise par tous les vrais catholiques, un décret du Concile fera juste l'effet

d'une confirmation d'une chose universellement sue et crue. De sorte qu'elle causera, non la surprise, non la stupeur, mais le plaisir.

" Quant à faire des dogmes de toutes les doctrines du *Syllabus*, dont un grand nombre appartient à la morale, personne, que je sache, n'y a pensé. Ce sont des vérités : elles étaient avant que le Pape ne les énonçât ; elles sont devenues plus fermes, plus claires, plus évidentes après, et telles elles resteront.

" *Ad secundum.*—Nul n'a dit et ne dira que les monarques soient sujets du Pape en matière civile, encore qu'il ne serait pas mal qu'ils le fussent pour apprendre un peu à gouverner chrétiennement les peuples.

" *Ad tertium.*—Les immunités réelles et personnelles du clergé sont en partie fondées sur l'Evangile et sur le droit naturel, et Votre Altesse ne les changera pas : d'autres sont les lois de l'Eglise, et ici l'Eglise fera ce qu'elle croira devoir faire ; d'autres sont nées de la volonté des princes, en échange de bienfaits octroyés par l'Eglise, et ce sera tant pis pour ces princes s'ils les enlèvent.

" *Ad quartum.*—Les sus-dits *criteriums* se trouvent dans tous les livres de droit canon approuvés. Que Votre Altesse achète Bellarmin, Devoti, Cabassuzio, ou Zallinger, et elle trouvera ces *criteriums*. Etudier : il n'y a que cela à faire.

" *Ad quintum.*—L'enseignement de la doctrine chrétienne ne regarde pas Votre Altesse Sérénissime. Qu'elle laisse cela au Pape, aux évêques, aux prêtres.

" Pardon, Sérénissime Prince, mais la théologie et le droit canon ne sont point votre affaire. Puisque vous êtes ministre de ce cher et excellent royaume de Bavière, abandonnez-nous ces vieilleries et occupez-vous de préserver votre pays d'être mangé par ceux qui ont grand appétit Prenez garde, ils sont déjà au delà du Mein, et du Mein à l'Isar il n'y a pas loin."

V.

Du 5 au 9 Septembre, l'Association des catholiques allemands a tenu à Dusseldorf, sa vingtième réunion générale. Près de deux mille étrangers s'y sont rendus de toutes les parties de l'Allemagne ; on y a vu trois évêques, Mgr. Meurin, vicaire apostolique de Bombay dans les Indes Orientales ; Mgr. Melchers, archevêque de Cologne et son coadjuteur, Mgr. Baudri. Le professeur Sepp de Munich, connu par ses beaux travaux sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et les savants Hulskamp, Holzward, Ebeling et Wiedermayer ; avec un nombre considérable de membres de la noblesse, et des députés des autres pays catholiques.

Il y a été prononcé de nobles paroles dans cette réunion ; il y a été pris de généreuses résolutions : contre la persécution que les Couvents subis-

sent en Autriche, contre celle que la Russie poursuit contre la Pologne, contre la mauvaise presse que nul catholique ne doit encourager de son abonnement, contre les écoles non-confessionnelles qui ne sont que des écoles d'Athéisme. Quelques-unes concernent la classe ouvrière pour laquelle l'Assemblée implore le zèle et la charité de ses membres. D'autres concernent le Souverain Pontife et le Concile, ce sont ces dernières que nous présentons à nos lecteurs.

I. La vingtième Assemblée générale des associations catholiques de l'Allemagne estime comme sa première tâche de rappeler de nouveau à tous les catholiques allemands les devoirs qu'ils ont à remplir envers le Saint-Siége. Vu la gêne extrême dans laquelle se trouve le Siége apostolique, l'Assemblée générale tient comme une impérieuse obligation pour tout catholique de contribuer au Denier de Saint-Pierre : elle recommande au plus haut point la participation à l'œuvre si chère de la confrérie de Saint-Michel, et elle presse les fils de l'Allemagne catholique de se ranger, ainsi que de fidèles combattants pour le droit de l'Eglise, autour du Siége de Pierre, que ses ennemis menacent de fort près.

II. L'Assemblée salue avec le sentiment de la plus profonde vénération le Concile œcuménique qui, sur l'appel de Pie IX, se rassemblera le 8 décembre de cette année. Comme dans tous les temps, lorsque l'Eglise catholique s'est réunie en Concile, le peuple catholique envisage aujourd'hui aussi avec une pleine confiance cette sublime Assemblée, et s'affermit dans la foi que le Saint-Esprit en dirigera les débats, de manière qu'il n'y sera pris seulement que des décisions qui procureront la victoire de la vérité sur l'erreur, et conduiront les peuples à leur salut. Les catholiques de l'Allemagne attendent de leurs princes et de leurs gouvernements, qu'ils se garderont de toute démarche qui pourrait préjudicier à la liberté des délibérations et des définitions du prochain Concile.

VI.

Ces voix courageuses sont une protestation contre la faiblesse de quelques catholiques timidēs, qui semblent douter de l'Eglise, de sa sagesse, de l'assistance qu'elle reçoit de l'Esprit-Saint.

Mais une autre voix plus puissante, plus autorisée que celle du Congrès de Dusseldorf vient de se faire entendre en Allemagne.

On avait annoncé, il y a quelques mois, que les Evêques Allemands devaient se réunir à Fulda. Cette réunion a eu lieu et s'est terminée le 6 Septembre. Y assistaient les archevêques de Cologne et de Munich, le prince-évêque de Breslau, les évêques de Fulda, de Mayence (Mgr. de Ketteler,) d'Hildesheim, de Paderborn, d'Augsbourg, de Trèves, de Wurtzbourg, d'Eichstædt et d'Ermeland, les vicaires apostoliques de Luxembourg et de Dresde, l'évêque de Leuca, vicaire capitulaire de Fri-

bourg, *sede vacante*, et l'évêque élu de Rottenbourg (Mgr. Héfélé.) Les évêques de Spire, de Culm et de Passau y avaient envoyé des délégués.

Les vénérables prélats réunis à Fulda se sont particulièrement occupés des questions relatives au Concile et à l'éducation. Avant de se séparer, ils ont voulu rédiger une lettre pastorale collective, datée du 6 septembre ; cette lettre vient d'être envoyée par chacun d'eux à ses diocésains. Nous estimons que ni la Faculté de théologie de Munich, ni l'école libérale n'auront lieu de se féliciter à la lecture de ce magnifique document.

Les évêques réunis à Fulda ont eu évidemment en vue, dans leur lettre collective, de condamner les manifestations de Bonn et de Coblentz, et de blâmer les agitations de l'école libérale, de repousser les craintes et les défiances semées par cette école, de réfuter les calomnies lancées contre le Concile, contre les évêques catholiques et contre le Pape lui-même, et surtout de faire un paternel et pressant appel à l'esprit d'union et de concorde.

..... Après avoir dit que leur réunion n'avait pas le caractère d'un concile particulier, mais d'une simple conférence, et avoir rappelé la joie avec laquelle les fidèles enfants de l'Eglise ont accueilli l'annonce du Concile œcuménique, ils s'expriment ainsi à l'égard de ceux qui excitent des défiances contre l'œuvre de cette Assemblée :

" Cependant, nous ne pouvons nous dissimuler que, d'un autre côté, même parmi de fervents et fidèles membres de l'Eglise, des craintes se sont montrées, qui sont bien propres à affaiblir la confiance. Ajoutez à cela que les adversaires de l'Eglise font entendre des accusations qui n'ont pas d'autre but que d'exciter des soupçons et des antipathies contre le Concile, et même d'exciter les défiances des gouvernements.

" Ainsi exprime-t-on bien haut la crainte que le Concile ne proclame des dogmes qui ne sont pas contenus dans la révélation de Dieu et dans la tradition de l'Eglise, et n'établisse des principes préjudiciables aux intérêts de la chrétienté et de l'Eglise et incompatibles avec les droits légitimes de l'Etat, de la civilisation et de la science, aussi bien qu'avec la juste liberté et le bonheur temporel des peuples. On va encore plus loin, et l'on accuse le Saint-Père de vouloir, sous l'influence d'un parti, se servir exclusivement du Concile pour augmenter plus qu'il ne convient le pouvoir du Siége apostolique, pour changer l'antique et véritable constitution de l'Eglise, pour ériger enfin une souveraineté spirituelle incompatible avec la liberté chrétienne. On ne craint pas d'infliger le nom de parti au Chef de l'Eglise et à l'épiscopat, outrage que nous étions jusqu'ici accoutumés à ne rencontrer que dans la bouche des ennemis déclarés de l'Eglise. En conséquence, on va jusqu'à exprimer le soupçon que les évêques n'auraient pas la pleine liberté de délibérer dans le Concile, qu'on ne leur fournirait même pas les documents et la liberté de parole nécessaires pour accomplir leur devoir dans cette assemblée, et, en conséquence, on met en question même la validité du Concile et de ses décisions.

" Quelle que soit l'origine de ces discours et d'autres semblables, ils ne peuvent venir d'une foi vivante, d'un véritable amour pour l'Eglise, d'une confiance inébranlable dans l'assistance que Dieu ne retire jamais à son Eglise. Jamais nos pères dans la foi, jamais les saints de Dieu n'ont ainsi pensé ; ces discours, sans aucun doute, bien-aimés diocésains, sont contraires aux plus intimes sentiments de votre foi. Nous voulons néanmoins vous exhorter expressément à ne pas vous laisser induire en erreur par ces paroles, et à ne pas vous laisser ébranler dans votre foi et dans votre confiance."

Les évêques montrent ensuite que l'Eglise ne proclame pas des dogmes nouveaux, mais que, dans ses décisions, " elle met dans une plus claire lumière une vérité ancienne, et la défend contre de nouvelles erreurs ; " et qu'un Concile œcuménique n'exprime pas de principes nouveaux, mais ne fait que rétablir les vrais principes. Comment pourrait-on en douter, quand on croit que Jésus-Christ est avec son Eglise jusqu'à la fin des siècles, que le Saint-Esprit est avec les évêques régulièrement assemblés en Concile œcuménique ? Comment croire aussi que le Concile œcuménique agisse avec précipitation, quand on le voit composé des évêques du monde catholique tout entier, " réunis par le chef de l'Eglise pour délibérer avec lui." Il n'est pas plus juste de craindre " de voir porter quelque atteinte à la liberté des délibérations." Et que dirons-nous, ajoutent les évêques, " au sujet des indignes soupçons que les évêques pourraient, par des considérations humaines, renoncer dans le Concile à la liberté de parole, qui est une de leurs obligations ? Nous souvenant du commandement de notre Maître, nous ne répondrons pas par des injures à ceux qui nous insultent, et nous nous contenterons de dire simplement et loyalement : Les évêques de l'Eglise catholique, lorsqu'ils seront réunis en Concile œcuménique, n'oublieront jamais dans ces fonctions si importantes de leur charge et de leur action, n'oublieront jamais *le plus saint de leurs devoirs, le devoir de rendre témoignage à la vérité ;* ils se souviendront de cette parole de l'Apôtre : *Celui qui veut plaire aux hommes n'est pas un serviteur du Christ ;* se rappelant le compte qu'ils auront bientôt à rendre devant le tribunal de Dieu, ils songeront qu'ils n'ont pas d'autre règle à suivre que celle de leur foi et de leur conscience."

C'est avec une indignation plus grande encore que les évêques allemands repoussent les insultes, les outrages et les odieuses machinations dont le Saint-Père lui-même est l'objet à l'occasion du Concile. Voici la fin de cette belle lettre pastorale que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici tout entière :

" Il n'y a rien de plus étranger, de plus contraire au caractère de l'Eglise catholique que l'esprit de parti. Il n'y a rien contre quoi le divin Sauveur et ses apôtres se soient exprimés avec plus d'énergie que contre cet esprit de parti et de division, et c'est précisément pour exclure tout

esprit de cette nature et pour conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix, que le Christ a placé parmi les apôtres l'un d'eux, comme centre de l'unité et comme suprême pasteur de tous, subordonnant à son autorité paternelle les évêques, les prêtres, les fidèles du monde entier, tous unis à lui par l'indissoluble lien de l'obéissance, fondée sur la foi et sur la charité.

" L'Eglise renferme une infinie variété de caractères nationaux et individuels, elle comprend dans son sein les associations, les corporations et les états les plus différents de la vie religieuse ; elle tolère, bien plus, elle protége les grandes variétés d'opinions théoriques et pratiques, mais jamais elle ne tolère et n'approuve les partis, jamais elle n'est elle-même un parti. Aussi est-il impossible pour un cœur catholique, dont la foi et la charité n'ont pas été troublées par les passions, de se laisser aller à l'esprit de parti en ce qui concerne la religion et l'Eglise ; car sa foi l'engage à subordonner son propre jugement, et bien plus encore ses intérêts particuliers et ses passions, en toute humilité et charité et avec une confiance sans bornes, à la plus haute et infaillible Chaire que le Christ nous a commandé d'écouter, et dont il a dit pour toujours : *Celui qui vous écoute, m'écoute.*

" Cette très-haute et infaillible Chaire de l'Eglise, ou plutôt le Christ lui-même et son Saint-Esprit par elle, va parler à tous dans le prochain Concile œcuménique et tous les hommes de bonne volonté, tous ceux qui sont de Dieu écouteront sa voix, la voix de la vérité, de la justice, de la paix du Christ.

" Pierre et les apôtres, au premier Concile de Jérusalem, n'avaient qu'un seul et même sentiment, un seul et même langage ; il en sera de même aujourd'hui, et il deviendra évident pour le monde entier que tous, dans l'Eglise catholique d'aujourd'hui, sont d'un même cœur et d'une même âme, comme dans les premières communautés de chrétiens.

" Si, de nos jours, et nous devons le reconnaître en rendant grâces à Dieu, tant de dommages des mauvais jours ont été réparés, si la vie ecclésiastique et religieuse s'est fortifiée malgré toutes les difficultés des temps, s'il a été fait beaucoup de bien pour le salut des âmes et pour le soulagement des pauvres et des souffrants, si l'on a vu croître admirablement parmi les ecclésiastiques et les laïques l'esprit de foi et l'amour pour l'Eglise, si le royaume de Dieu prend une nouvelle vigueur dans le monde entier et porte des fruits abondants, si même les coups portés à l'Eglise et toutes les épreuves qu'on lui fait subir ne font que tourner à sa gloire—cela vient, nous n'en doutons pas, de cette concorde intime et de cette unité de sentiments qui, grâce à Dieu, règnent dans tout le monde catholique, malgré quelques affligeantes mais légères agitations. Ce n'est pas une vaine prétention, mais une agréable et publique vérité, que tous les évêques catholiques de l'univers sont liés entre eux et avec le Siége apostolique dans la plus parfaite unité, et que le clergé et le peuple s'accordent de la même

manière avec leurs évêques. Cette magnifique concorde existe entre les différentes sociétés qui existent dans l'Eglise, et les catholiques de toutes les nations se sentent unis dans la même foi et dans le même amour pour l'Eglise. Les dangers et les malheurs des temps n'ont fait que fortifier cette concorde, et le concours dévoué de toutes les nations pour la défense du Saint-Père, si violemment attaqué, a tout particulièrement resserré de plus en plus ce lien de l'unité."

Les ennemis de l'Eglise et du Saint-Siége attendaient autre chose de la réunion épiscopale de Fulda ; ils espéraient que les évêques allemands, séduits par les compliments qu'ils leur adressaient, se laisseraient aller à prendre une attitude de défiance et même d'hostilité vis-à-vis du Saint-Siége ; ils voient maintenant qu'ils se sont trompés ; par l'esprit qui a présidé à la réunion de Fulda, ils peuvent juger de l'esprit de l'épiscopat tout entier. (1)

VII.

Les ministres protestants d'Angleterre, plusieurs d'entre eux au moins, ne se montrent pas aussi éloignés que ceux d'Allemagne de se rendre à Rome à l'époque du Concile. Il en est un qui essaie même de faire beaucoup de bruit à cette occasion, mais qui réussit peu jusqu'ici. C'est le docteur Cumming. Il a commencé par écrire une lettre à Mgr. Manning ; l'illustre archevêque de Westminster l'ayant renvoyé à qui de droit, il s'est adressé au Pape lui-même, en fort mauvais latin, il faut en convenir. Ne recevant pas de réponse, il s'impatiente, et remplit le *Times* de sa prose. Mais cette prose pourrait bien montrer à Rome qu'on n'a pas besoin de répondre à sa plaisanterie.

Nous donnerons une idée de la force du docteur presbytérien en nous occupant un instant d'une de ses lettres adressés au *Times*.

Le docteur Cumming trouve qu'il y a une " série de graves difficultés sur lesquelles il désire anxieusement que le Concile apporte la lumière."

Les nouveaux convertis, poursuit-il, sont obligés de réciter la confession de foi de Pie IV. Or, il y a d'abord un article ainsi conçu : " J'admets fermement et j'embrasse les traditions apostoliques et ecclésiastiques." Puis-je demander respectueusement au Concile de réciter et de publier ces traditions ? Cela n'a pas encore été fait.—Ainsi dit le docteur Cumming, ne se doute pas que ces traditions sont l'enseignement même de l'Eglise, tel qu'il se trouve dans tous les catéchismes catholiques.

Autre article : " Je ne prendrai et n'interpréterai jamais les Ecritures dans un sens qui ne soit pas d'accord avec celui qu'a tenu et tient l'Eglise." Le docteur écossais demande, en conséquence, qu'on lui indique le sens

(1) Chantrel.

de chaque chapitre, de chaque verset de la Bible, sans se douter que l'interprétation reste libre là où l'Eglise n'a pas prononcé, libre dans les limites qui empêchent de mettre cette interprétation en désaccord avec une vérité reconnue et définie.

Mais le docteur triomphe : il est encore dit qu'on n'interprètera pas les Ecritures autrement que dans le sens vraiment admis par les Pères." Les Pères sont souvent en désaccord, dit-il, entre eux et avec eux-mêmes, et il y a bien des œuvres d'eux qui ne sont pas authentiques. Comment faire ? Eh ! cher docteur, s'en tenir au consentement des Pères sur les points où il existe ; s'estimer libre quand il n'existe pas et que, d'ailleurs, l'Eglise n'a pas prononcé. Ce n'est pas plus difficile que cela.

Dans la même confession de foi, il est dit que l'Eglise de Rome " est la Mère et la Maîtresse de toutes les Eglises." Encore un grand embarras pour le docteur, qui ne s'explique pas comment l'Eglise romaine peut être la Mère de l'Eglise grecque. Quand on se rappelle que Pierre était le chef des Apôtres, et que ses successeurs ont hérité de ses priviléges, on ne trouve pas la chose si difficile.

Dans la confession de foi, on " promet et jure fidèle obéissance au Pape comme successeur de saint Pierre." Mais le docteur demande si les premiers fidèles étaient tenus à faire ce serment ; il demande qu'on lui prouve que saint Pierre est mort à Rome, et que Pie IX est bien son successeur. Il faut le renvoyer à l'histoire, et, quant au premier point, lui dire que la formule du serment importe peu : les fidèles des premiers siècles savaient aussi bien que ceux d'aujourd'hui que Pierre était le chef du collége apostolique et le chef de l'Eglise.

Enorme difficulté : le Concile de Trente " a décrété infailliblement que les livres apocryphes de Tobie, de Judith, de Baruch et des Machabées sont sacrés et canoniques." Or, les Pères ne sont pas d'accord sur ce point, et il y a des Conciles particuliers, même un Pape, Grégoire le Grand, qui n'ont pas admis cette canonicité. On répond au docteur que jamais l'Eglise romaine n'avait décrété leur non-canonicité, que Saint Grégoire le Grand ne les a pas rejetés comme apocryphes ; il y avait doute, mais la grande majorité de la tradition était pour la canonicité ; le Concile de Trente, étudiant la question, l'a résolue dans le sens de la tradition, et il l'a fixée infailliblement. Il n'y a pas là de contradiction.

Enfin le docteur demande que le Concile lui fasse savoir " si le Psautier de Bonaventure (*sic*) a été rejeté ou mis à l'Index." Voilà une singulière demande ; mais le docteur Cumming est scandalisé de voir que les dévots serviteurs de la sainte Vierge tournent les psaumes et le *Te Deum* à sa louange, et qu'ils disent, en imitant le symbole attribué à saint Athanase : " Quiconque désire être sauvé doit en toutes choses avoir une ferme foi en la vierge Marie." Ce sont là des puérilités. Qui ignore que les catholiques ne mettent pas la sainte Vierge au-dessus ni à la place de

Dieu ? Et qui ne voit que la sainte Vierge, qui a donné le Sauveur au monde, est le canal des grâces, précisément parce qu'elle est la Mère du Sauveur, ce qui met toujours le Sauveur au-dessus d'elle ?

Et voilà pourtant les difficultés qui arrêtent le docteur Cumming ! C'est avec des difficultés de cette sorte qu'il prétend embarrasser le Concile et prouver que les protestants ont raison de rester protestants ! Le docteur n'est pas plus fort en raison qu'en latin.

Au moins les enfantillages du ministre presbytérien auront produit quelque chose de bon. Le *Times*, ennuyé sans doute de ses épîtres, lui a dit très-nettement (1) : 1. que rien ne prouvait qu'il eût des droits à se faire entendre au Concile ; 2o. qu'eût-il ces droits, il n'aurait certainement pas celui de s'y donner comme le représentant du protestantisme, attendu qu'il ne pourrait représenter tout au plus que les presbytériens d'Ecosse, et que, d'ailleurs, on ne se constitue pas soi-même représentant de quelqu'un. Il faut pour cela être élu, envoyé. " Ce n'est pas la coutume, dit *le Times*, que les représentants s'élisent eux-mêmes ; le docteur Cumming ne peut représenter que lui-même, et nous ne doutons pas qu'il se représente admirablement." Après avoir lancé ces traits, le journal anglais protestant s'élève et écrit ces remarquables paroles, dont le Synode évangélique allemand pourra faire son profit aussi bien que le docteur Cumming :

" Le Pape. il faut le reconnaître, a le droit, de son côté, d'appeler au Concile comme une preuve de la grandeur et de l'énergie de son Eglise. Quelle autre institution, survivant aux vicissitudes de quinze siècles, peut convoquer une assemblée si nombreuse et si variée de ses principaux dignitaires que le sera celle qui doit se réunir au Vatican au mois de décembre prochain ? Quelle autre société y a-t-il qui étende ainsi ses branches de l'orient à l'occident, du septentrion au midi, qui excite encore dans chaque pays le dévouement des caractères les plus élevés, qui obtienne la pratique des plus nobles vertus, et qui, par leur moyen, établit une seule doctrine et une seule discipline dans tout le moude ? Plus nous sommes frappés des extravagantes superstitions qui défigurent ce système, plus nous sommes convaincus qu'il doit y avoir quelque grande, substantielle, et nous ajouterons même, légitime influence qui soutient une si vaste et si persistante association. Pour nous en tenir à notre temps, il doit y avoir autre chose que de la folie, de la fausseté et de la superstition, pour attirer ou retenir la soumission d'hommes tels que le docteur Newman, le docteur Manning, Lacordaire, Montalembert, et le docteur Dœllinger."

Sans doute, après ce magnifique aveu, qui lui fait honneur, le *Times* cherche à montrer que le protestantisme n'est pas moins grand que le catholicisme, par ce fait qu'il s'est produit et qu'il se maintient malgré la

(1) *Times* du 14 septembre 1869.

présence de l'Eglise romaine. Nos lecteurs n'ont pas besoin que nous répondions à cet argument : on sait à quel degré de pulvérisation est arrivé le protestantisme, on sait qu'il est moins une religion qu'une protestation, comme son nom l'indique, et que tout ce qu'il a pu faire, en trois cents ans, ç'a été de laisser les masses dans l'ignorance et dans le matérialisme pratique, en même temps qu'il laisse échapper tous les jours les plus hautes intelligences, dont les unes s'enfoncent dans l'incrédulité, tandis que les autres reviennent à l'unité catholique.

Au moment où la *Revue du Monde Catholique* publiait ces réflexions du *Times* sur la grandeur catholique, les journaux anglais publiaient la réponse de Pie IX à Mgr. Manning, au sujet de la demande du Docteur Cumming.

LE PAPE PIE IX.

A notre vénérabbe frère Henry Edward, archevêqve de Wesminster.

Vénérable frère,

Salut et bénédiction apostolique.

" Nous avons vu, d'après les feuilles publiques, que le docteur Cumming, d'Ecosse, s'est informé de vous, si, dans le concile qui approche, il serait permis à ceux qui sont en dissidence avec l'Eglise catholique de présenter les arguments qu'ils croient pouvoir être allégués à l'appui de leurs propres opinions ; nous avons vu également que, d'après la réponse par vous donnée, que c'est là une question dont la solution appartient au Saint-Siége ; il nous a écrit à ce sujet.

" Or, si le demandeurs ait quelle est la croyance des catholiques par rapport à l'autorité enseignante qui a été donnée par notre divin Sauveur à son Eglise, et, en conséquence, par rapport à l'infaillibilité de cette Eglise dans la décision des questions qui sont relatives aux dogmes ou à la morale, il doit savoir que l'Eglise ne peut permettre de ramener en discussion des erreurs qu'elle a soigneusement examinées, jugées et condamnées.

C'est là, d'ailleurs, ce que nous avons déjà fait connaître par nos lettres (lettres apostoliques du 13 septembre 1868 adressées à tous les protestants et à tous les non autres catholiques) ; car, lorsque nous avons dit : " Il ne saurait être nié ou mis en doute que Jésus-Christ lui-même, dans le but de pouvoir appliquer à toutes les générations des hommes les fruits de sa rédemption, ait construit ici-bas sur Pierre son Eglise unique ; c'est-à-dire l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique, et lui ait donné toute la puissance nécessaire pour conserver dans son intégrité et dans son inviolabilité le dépôt de la foi, et pour dispenser cette même foi à tous les peuples, à toutes les tribus et à toutes les nations " ; en parlant ainsi, nous avons voulu dire que la suprématie à la fois d'honneur et de juridiction qui a été conférée à Pierre et à ses successeurs par le fondateur de l'Eglise, est placée en dehors des hasards de la discussion.

" C'est là, certes, le pivot sur lequel tourne toute la question entre les catholiques et ceux qui sont en dissidence avec eux ; et c'est de cette dissidence que découle, ainsi que d'une source, toutes les erreurs des non catholiques. Car, ces réunions d'individus étant dépourvues de cette autorité vivante et d'institutions divines qui enseigne au genre humain tout spécialement les choses de la foi et la règle de la morale, et qui le dirige et le gouverne ainsi dans tout ce qui a rapport au salut éternel, ces mêmes réunions d'individus ont toujours varié dans leur enseignement, et leur état de changement et d'instabilité ne cesse jamais.

" Si, par conséquent, le demandeur en question veut bien considérer soit l'opinion que maintient l'Eglise par rapport à l'infaillibilité de son propre jugement dans la définition de tout ce qui appartient à la foi ou à la morale, ou bien encore ce que nous-mêmes nous avons écrit touchant la primauté et l'autorité enseignante de Pierre, il s'apercevra tout d'abord que l'on ne saurait donner place dans le concile à la défense d'erreurs qui ont été déjà condamnées ; et que nous pouvions inviter les non-catholiques à une discussion, mais que nous les avons simplement pressés " de profiter de l'opportunité qui leur était offerte par ce concile dans lequel l'Eglise catholique à laquelle appartenait leurs ancêtres, donne une nouvelle preuve de son étroite unité et de son invincible vitalité, et nous les pressions ainsi de satisfaire aux besoins de leurs âmes en les retirant d'un état dans lequel ils ne peuvent être sûrs de leur salut."

Si par l'inspiration de la grâce divine, ils aperçoivent leur propre danger, et s'ils cherchent facilement de toute opinion adverse et préconçue ; et mettant de côté tout désir de discussion, ils reviendront au Père loin duquel ils se sont malheureusement éloignés pendant longtemps. Quant à nous, de notre côté, nous nous précipiterons joyeusement à leur rencontre, et les embrassant avec l'amour d'un père, nous nous réjouirons, et l'Eglise se réjouira avec nous de ce que nos enfants qui étaient morts sont ressuscités et de ce que ceux qui étaient perdus sont retrouvés. Oui, c'est là ce que nous demandons instamment à Dieu ; et nous vous recommandons, vénérables frères, de joindre vos prières aux nôtres.

En attendant, comme gage de la faveur divine et de notre bienveillance toute particulière, nous vous donnons en toute affection à vous et à votre diocèse, notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 4e jour de septembre 1869, dans la 24e année de notre pontificat. PIE IX, pape.

Le docteur Cumming doit comprendre par cette Lettre, que la raison d'un homme n'a point à discuter devant une autorité doctrinale, établie par Dieu, et douée d'infaillibilité ; que l'Eglise ne reviendra pas sur les erreurs *soigneusement examinées*, *jugées*, *condamnées*, au concile de Trente, parce que le jugement a été infaillible, et qu'il a été porté selon la vérité. Les ritualistes n'ont donc d'autre parti à prendre, que de se rendre à l'invitation du Père commun de tous les chrétiens, d'aller se jeter dans ses bras ; il les accueillera avec une tendresse toute paternelle, et les rétablira dans l'unité de la communion des saints.

LE CANAL DE L'ISTHME DE SUEZ.

(*Suite.*)

ARTICLE 3ÈME.

DESCRIPTION DES TRAVAUX.

Canal d'eau douce à travers le désert.—Construction d'un port sur la Méditerranée.—Fabrication de blocs artificiels pour les jetées.—MM. Lavalley et Borel.—Boues du lac Menzaleh.—Seuil d'El-Guisr, barrière contre l'envahissement des sables.—Plateau sablonneux du Sérapéum.—Tranchée de Chalouf.—Plaine de Suez.—Creusemen d'un chenal dans la mer Rouge.—Hommage rendu à la France.

Le désert présentait de grandes difficultés pour l'organisation des travaux d'une entreprise aussi gigantesque.

Pour y faire vivre des milliers d'ouvriers, il fallait y apporter toutes les choses nécessaires à l'existence, et, avant tout, de l'eau potable.

Une dérivation du Nil, établie jadis par Méhémet Ali, sur une longueur de 15 lieues, fut cédée à la compagnie, qui s'empressa de la continuer jusqu'au lac Timsah.

L'eau douce, ainsi amenée au centre même de l'Isthme, permettait de s'établir sur ce point et d'y fonder un centre d'organisation. Bientôt on vit s'élever, comme par enchantement, à cet endroit naguère complètement désert, la ville d'Ismaïlia, qui compte aujourd'hui plus de cinq mille habitants. C'est là qu'est installée la direction générale des travaux, et que sont concentrés les magasins généraux et les ateliers de réparations pour le matériel de toute la ligne.

Il fallait encore conduire l'eau douce le long des chantiers à organiser sur le canal maritime, d'un côté jusqu'à Suez, de l'autre jusqu'à Port-Saïd.

Pour cela, sur le canal déjà creusé, on établit une seconde dérivation qui, longeant à peu près le tracé du grand canal, aboutit à Suez, dans la mer Rouge, après un parcours de vingt lieues.

Ces travaux ont eu pour résultat immédiat une véritable transformation de la ville de Suez qui, jusqu'alors, manquait complètement d'eau potable ; on était réduit à amener chaque jour du Caire, par le chemin de fer, dans des wagons citernes, la quantité d'eau nécessaire à la consommation.

Ce canal a servi, de plus, au transport, par bateaux plats, d'une partie de l'immense matériel destiné aux travaux.

La prise d'eau de Zagazig, qui alimente le canal d'eau douce, est sujette aux variations du niveau de la branche du Nil sur laquelle elle est établie, de plus, elle est faite à un niveau très-bas qui n'assure pas partout un tirant d'eau suffisant pour tous les besoins.

Aussi s'est-on promptement décidé à faire une nouvelle dérivation en amont du grand barrage du Nil. Ce nouveau canal, qui n'a pas moins de 18 lieues de longueur, a l'avantage de relier le canal maritime à toute la vallée du Nil et de pourvoir à l'irrigation des terres, au fur et à mesure de leur mise en culture.

Dans la partie nord du tracé, d'Ismaïlia à Port-Saïd, les lagunes du lac Menzaleh n'ont pas permis l'établissement d'un canal découvert. L'eau, élevée par des machines dans un réservoir en tôle de 14,000 pieds cubes, installé sur les hauteurs d'Ismaïlia, est envoyée jusqu'à Port-Saïd par une conduite en fonte longue de vingt lieues environ ; cette conduite, la plus simple qui ait jusqu'ici été employée pour amener l'eau aussi loin, alimente sur son parcours plusieurs réservoirs métalliques où s'emmagasinent les provisions d'eau nécessaires aux divers chantiers.

Tels sont les travaux préalables qui ont été exécutés pour amener l'eau douce sur les différents points de l'Isthme.

Nous allons essayer maintenant de donner une idée de ceux qui ont été entrepris pour l'établissement du grand canal maritime depuis Port-Saïd jusqu'à Suez. Nous nous permettrons de compléter la belle étude de M. Marzy, dont ce qui précède n'est qu'une reproduction à peu près textuelle, par des détails que nous fournissent divers écrits de M. de Lesseps.

La ville de Port-Saïd, peuplée aujourd'hui de plus de 8,000 habitants, est de création toute récente : elle a été fondée sur l'étroite langue de terre qui sépare les lacs Menzaleh de la Méditerranée. Toutes les constructions ont été établies sur pilotis. A une certaine distance de la plage, on a tout d'abord formé, au moyen de pieux en fer et de blocs de pierre, un véritable îlot artificiel où puissent aborder les navires chargés d'apporter l'immense matériel nécessaire aux travaux. Cet îlot a ensuite été relié à la côte par un môle d'un mille de longueur. Le chenal d'accès du canal maritime est compris entre deux jetées dont la plus grande, celle de l'ouest, est précisément la continuation de ce môle.

Dans le projet primitif de la commission, les jetées devaient être parallèles et à une distance de 1,330 pieds l'une de l'autre ; mais au moment d'en commencer l'exécution, une modification ingénieuse a été proposée et définitivement adoptée ; la jetée de l'Est partant de terre à environ un mille de la jetée de l'Ouest, se dirige obliquement vers cette dernière, et s'arrête de façon à laisser entre elles une entrée d'environ 1,330 pieds.

On a obtenu de la sorte une vaste nappe d'eau abritée en forme d'éventail, qui assurera aux navires un mouillage dans une rade couverte, à l'entrée des jetées, c'est-à-dire dans la position la plus avantageuse.

La création de cet avant-port a conduit à abandonner la disposition du bassin de Port-Saïd, et a permis de lui donner la forme de l'embouchure

d'un fleuve ; des bassins transversaux, ménagés sur les bords, serviront aux déchargements des vaisseaux.

On avait prétendu que jamais il ne serait possible d'établir un passage de la mer à l'intérieur du canal, parce que, sur cette plage de sable, le mouvement du courant littoral et des lames soulevées par les tempêtes, devait incessamment combler les tranchées. Mais en explorant cette plage, on a reconnu que jusqu'au fond de 16 pieds on trouvait le sable pur, et, jusqu'à 23 pieds, des plaques de sable mêlées à l'argile ; plus loin on ne rencontrait que la vase et l'argile. Alors on a mis en pratique ce qui avait déjà réussi pour les jetées de Malacommo à Venise, et l'on a conduit les jetées jusqu'au point où les fonds de vase ou d'argile sont éternels. On n'a pas fait disparaître le sable, mais au lieu de combler le canal, il vient s'accumuler dans l'angle formé par la jetée et le rivage. En opérant ainsi on a maintenu la profondeur creusée par les dragues en dedans des jetées.

Pour construire ces jetées, il fallait des pierres. On a eu recours à d'habiles entrepreneurs, MM. Dussaud frères, qui avaient élevé, avec des pierres artificielles, les jetées de Cherbourg, de Marseille et d'Alger. Ils ont installé à Port-Saïd de grands ateliers, et en mélangeant la chaux hydraulique du Theil avec du sable pur, ils ont fabriqué des blocs ayant la consistance du granit. En général, pour les blocs artificiels, on se sert de petits cailloux, de parcelles de pierre qu'on agglomère. A Port-Saïd on a mélangé simplement le sable pur avec la chaux hydraulique.

Des wagons élevaient, au moyen d'un plan incliné, les matières premières jusque sur une plate-forme où fonctionnaient douze manèges à vapeur : chacun de ces manèges a trois roues en fer qui écrasent les matières, des dents de fer qui les divisent, et, lorsque le mélange était opéré, en un quart d'heure, la pâte glissait par une trappe dans un wagon, qui était amené sur la plage où séchaient continuellement 2,000 blocs de 450 quintaux chacun.

La pâte était d'abord contenue dans des formes en bois de 280 pieds cubes. Le huitième jour on pouvait ôter la forme en bois. Lorsque les blocs avaient obtenu, au bout de deux mois, une dessication complète, une grue mobile les enlevait du chantier et les plaçait successivement, au nombre de trente à quarante par jour, sur des wagons, qui les transportaient à l'entrée du port. Là, une seconde grue enlevait les blocs et les mettait sur un bateau plat, qui en recevait trois. Ils étaient placés sur un plan incliné et arrêtés par une fiche en fer. Aussitôt que les bateaux étaient chargés, un vaisseau à vapeur allait les prendre et les amenait en mer, sur une ligne marquée par des bouées. On décrochait alors les blocs qui tombaient à la mer. Cette opération est connue sous le nom de jet à pierres perdues. Les talus se forment ainsi naturellement et sont indestructibles.

Lorsque les blocs arrivèrent près de la surface de l'eau, on employa un bateau dont la mâture était extrêmement avancée ; au bout de cette mâture se trouvait une grande chaîne qui venait prendre le bloc au moyen d'un treuil à vapeur. Le bloc était alors placé à volonté pour former le couronnement de la jetée. C'est ainsi qu'a été construite la jetée de l'Ouest sur une longueur de près de deux milles.

De Port-Saïd jusqu'à Suez, le canal maritime a une longueur de 40 lieues environ. Il traverse les lacs Menzaleh, Ballah, Timsah et les lacs Amers, et ne présente que deux tranchées importantes : celles des seuils d'El-Guisr et du Sérapéum, sur une longueur de sept lieues et demie.

Les premiers travaux ont eu pour but d'établir une rigole maritime entre la Méditerranée et le lac Timsah, destinée à remplir, au point de vue des transports, le même rôle que le canal d'eau douce, depuis le lac Timsah jusqu'à Suez. La nature vaseuse et sans consistance du terrain, à la traversée des lacs Menzaleh, présentait de grandes difficultés, qu'on est toutefois parvenu à surmonter.

La résolution du problème appartient à deux des principaux entrepreneurs, MM. Borel et Lavalley. Avant de décrire l'appareil dont ils ont fait usage, il sera utile de parler de celui à qui l'application en est due, parce que cet ingénieur est un exemple pour tous les hommes de travail.

Nous sommes dans un siècle où règne heureusement l'égalité, c'est-à-dire que chacun recueille également le fruit de son travail et de sa capacité, et constitue lui-même sa noblesse. M. Lavalley, sorti dans un bon rang de l'Ecole polytechnique, a eu le courage d'aller en Angleterre revêtir le tablier de l'ouvrier jusqu'à ce qu'il put gagner vingt-cinq francs par jour dans les principales usines de la Grande-Bretagne. Il s'est même fait chauffeur-mécanicien pour étudier les locomotives, et il a acquis des connaissances spéciales qui lui ont fait obtenir une grande réputation. Après avoir collaboré avec son camarade de l'Ecole, M. Ernest Gouin, dont les ateliers ont fourni au canal de Suez un certain nombre de dragues, et après avoir dirigé des travaux publics importants, il a pris, en association avec un ingénieur habile des ponts-et-chaussées, M. Borel, l'entreprise des dragages du canal.

Ces messieurs firent avec la compagnie un contrat à forfait, et c'est à eux qu'on doit l'invention des principaux instruments d'exécution.

Venons maintenant à la démonstration de l'appareil qui a assuré le creusement et le maintien du canal maritime dans la traversée du lac Menzaleh.

On avait affirmé avec raison que si les boues extraites étaient placées en tas pour former les berges, elles sécheraient avec peine et rentreraient probablement dans les fouilles. Afin d'obvier à cet inconvénient, on éleva un échafaudage de 50 à 60 pieds au-dessus du pont de la drague et on appliqua dans le haut de cet échafaudage un couloir en fer de 170 à 200

pieds de long qui recevait les matières des godets et les transportait directement sur le terrain naturel. Ces matières, surchargées d'eau au moyen d'un jet de pompe très puissant, allèrent s'étaler en dehors des berges à une distance de 500 ou 600 pieds, et leurs couches, séchées au soleil, forment un terrain à pente douce très solide.

On ne peut donc craindre que les boues extraites du fond coulent de nouveau dans le canal. Ceci répond à l'objection qu'on avait faite concernant le côté extérieur des berges. Quant au côté intérieur, si l'on avait adopté un talus raide, il est évident que le remous des eaux déplacées par le passage des navires, en frappant toujours au même endroit, aurait pu former des creux et amener l'éboulement des terrains supérieurs. Mais au lieu d'établir la ligne d'eau du canal à 200 pieds de large, ce qui était suffisant pour le passage de deux grands navires, il a été décidé que le canal aurait au-delà de trois cents pieds à la ligne d'eau, de sorte qu'on a pu former les talus à pente douce en imitation des rivages de la mer. L'eau déplacée s'épanouït sur cette pente et rencontre ensuite une banquette horizontale qui n'a que trois pieds de profondeur d'eau jusqu'au talus de la berge. Les terres tiennent si bien qu'on a pu établir des dépôts de charbon sur toutes les berges, ainsi que les logements des ouvriers.

Au seuil d'El-Guisr il y avait un danger, le danger des sables qui viennent des rivages de la mer et sont le produit de l'érosion des côtes rocheuses. Lorsque sur le bord de la mer il y a des rochers, et que, depuis une longue suite de siècles, les gelées, le soleil et le choc des vagues leur ont fait subir des altérations, des fragments se détachent et les sables amenés par les lames du fond et par les courants littoraux, sont apportés jusque sur le rivage. Séchés au soleil, puis emportés par les vents, ils voyagent de deux manières : les parties les plus lourdes ne s'élèvent qu'à une très faible hauteur, les parties les plus légères vont couvrir de vastes espaces, soit près de la mer, soit dans l'intérieur des terres. Dans le désert qui sert de limite à l'Egypte et à la Syrie, il existe une suite de dunes de sable très fin sur un espace de trente à quarante lieues en long et en large. On a prétendu que sur le plateau d'El-Guisr, par exemple, exposé, par certains vents, au retour de ces sables, les tranchées seraient comblées.

Eh bien! les ingénieurs de la compagnie ont étudié les causes qui avaient, depuis le commencement du monde, empêché les sables de combler le lac Menzaleh qui a cinquante lieues de tour, le bassin du lac Ballah, le bassin du lac Timsah et le bassin des lacs Amers. Ces causes sont tout simplement les dunes naturelles qui existent autour des bassins et dont la formation est due à des plantes qui avaient pris naissance à la faveur de l'humidité.

Il a suffi pour arrêter les sables voyageurs dans les grandes tranchées exécutées sur les deux seuls points menacés de la ligne du canal maritime, c'est-à-dire les deux plateaux d'El-Guisr et du Sérapéum, de placer à

droite et à gauche les immenses déblais formant de véritables montagnes ; ces déblais garantiront plus sûrement des tranchées de trois cent pieds de large que les dunes naturelles ayant suffi depuis des siècles à garantir des bassins de plusieurs lieues de large.

Depuis quatre ans que les fellahs égyptiens ont creusé la tranchée d'El-Guisr, on n'a pas eu à se plaindre de l'invasion des sables. Lorsqu'on a rempli le lac Timsah de l'eau de la Méditerranée et que la mer est entrée dans la tranchée de Toussoum, ouverte depuis plusieurs années par les contingents égyptiens, les barques ont navigué avec une profondeur d'eau qui n'avait été diminuée par aucune invasion de sable.

Au plateau du Sérapéum se trouve un seuil de vingt pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce seuil était composé d'un sable léger comme de la poussière. Là, il y avait un véritable danger. M. Lavalley a eu l'idée ingénieuse de se servir du canal d'eau douce qui coule justement à vingt pieds au-dessus du niveau de la mer. Il a amené l'eau du Nil sur ce plateau, qui est devenu un lac. On a converti en oasis un chaos de sable, et bientôt on a pu établir dans les bassins du Sérapéum sept grandes dragues qui ont approfondi le sol sur la ligne du canal maritime et ont creusé, en flottant sur les eaux du Nil, jusqu'à dix pieds au-dessous du niveau de la mer.

Ce travail une fois terminé, on a pu amener les eaux de la Méditerranée dans le bassin des lacs Amers qui était autrefois un prolongement de la Mer Rouge. Ce bassin a vingt-cinq lieues de tour ; il a une profondeur de trente à quarante pieds au-dessous du niveau de la mer et son remplissage, qui a duré dix mois, a exigé quarante milliards de pieds cubes d'eau, à raison de 135 millions par jour !

Entre les lacs Amers et la plaine de Suez, dans la tranchée de Chalouf, il existait une couche de roche très dure à dix pieds du niveau de la mer. C'était une masse de 540 milles pieds cubes, ayant la forme d'une lentille. On a établi, de chaque côté de la tranchée creusée à bras d'hommes jusqu'à la couche rocheuse, douze plans inclinés. Au-dessus de chacun de ces plans fonctionnait une locomotive à vapeur qui, au moyen de chaînes sans fin, amenait, dans les tranchées, des wagons vides et les remontait pleins. Tous les matins on faisait éclater deux à trois cent mines, et, dans la journée, les fragments de roche épars sur le sol étaient ramassés, jetés dans les wagons et transportés sur le bord des berges. C'est ainsi qu'en huit mois le travail a été exécuté. Le rocher disparu, la tranchée a été creusée à bras d'hommes jusqu'au niveau inférieur du canal.

Dans la plaine de Suez, quelques portions ont été creusées à secs ; dans d'autres, les dragues travaillaient avec l'eau dérivée du canal d'eau douce, afin d'éviter le mouvement du flux et du reflux de la mer Rouge, qui aurait pu déranger les instruments et faire perdre du temps.

Dans la mer Rouge il a fallu faire aussi usage des dragues pour approfondir, sur la longueur d'un mille, un chenal qui n'avait que cinq pieds jusqu'au mouillage des grands navires.

Près de ce mouillage jusqu'à la ville de Suez, sur une longueur de demie lieue, s'étend un banc découvert à marée basse et couvert à marée haute. Avec le produit des dragages on a fait de l'extrémité de ce banc une terre ferme sur laquelle ont été construits des magasins. Ainsi a été créé un terrain qui sera très précieux pour la compagnie.

On a creusé, en outre, un bassin pour le matériel flottant et construit un quai d'un mille de longueur à la pointe du terre-plein où se formeront les trains de navires destinés à traverser le canal maritime.

Cette esquisse des travaux du creusement du canal de Suez, quelque incomplète qu'elle soit, peut nous donner une idée des immenses difficultés qu'on a eu à surmonter et du talent supérieur des hommes qui ont dirigé l'entreprise.

" Tout le monde, disait l'année dernière M. de Lesseps devant un auditoire distingué, tout le monde, en France, y a contribué et, si j'ai quelque mérite, c'est celui d'avoir inspiré un peu de la confiance que j'ai toujours eue dans la bonne volonté humaine. J'ai pour principe de commencer par avoir de la confiance. Il y a des gens qui ne peuvent jamais en avoir eux-mêmes; ils sont étonnés ensuite que les autres n'en aient pas en eux.

" C'est à la confiance publique que nous devons l'ouverture prochaine du canal de Suez à la grande navigation, et c'est la France qui, avec le concours du vice-roi d'Egypte, aura exécuté cette œuvre d'utilité universelle."

E. Y.

(*Fin.*)

LES GRANDS FLEUVES DU NORD DE L'AMERIQUE.

III.

La grande rivière du poisson ou rivière de Back.

Le retour au lac de l'Esclave étant marqué d'incidents analogues à ceux que nous avons déjà décrits, nous nous bornerons à en extraire quelques détails.

Au lac Clinton-Colden, deux Indiens apprirent à Back que la disette avait été générale chez eux.

Il ne tarda pas, en effet, à en voir arriver deux autres, dont la mine défaite et le corps amaigri excitaient la pitié.

Ceux-ci appartenaient à la tribu d'Akaïtcho, ce chef indien qui avait servi de guide à Franklin. Back les reconnut aussitôt ; l'un d'eux l'avait, à cette époque, accompagné à la rivière des Mines de Cuivre. " Ils ne démentirent point d'abord, dit le capitaine, le caractère d'apathie commun à toute leur race. En me revoyant, pas la moindre marque de satisfaction ou de surprise ; ils reçurent le tabac dont je leur fis cadeau, et le fumèrent aussi froidement que s'il leur eût é donné par quelque employé habitué à traverser le pays dans le cours ordinaire de ses affaires de traite ; mais dès que j'eus prononcé quelques expressions dont j'avais coutume de me servir avec eux dans mes excursions antérieures, ils se mirent à éclater de rire en répétant mes paroles, parlant fort vite entre eux et donnant les signes de la plus grande joie." Back les combla de présents pour ses vieux amis Akaïtcho et son frère Humpy.

Il reprit sa route, ne cessant d'admirer son patron de Charloit. " Sans cet homme, dit il, notre canot eût été mille fois englouti avec tous ceux qu'il portait. On ne saurait imaginer combien il était maître de lui-même, et avec quelle précision il guidait notre frêle embarcation sur la ligne droite et subtile qui séparait les hautes vagues du torrent et le clapotis du remous. Un pied de plus à droite ou à gauche, et c'était fait de nous."

A mesure qu'ils revenaient vers le sud, les collines s'inclinaient et perdaient de leur roideur ; un peu de mousse commençait à les vêtir. Enfin les pins reparurent, secs, blanchis par le temps, et n'offrant de verdure que juste ce qu'il en fallait pour montrer qu'ils n'étaient pas morts : mais leur aspect n'en réjouit pas moins délicieusement la vue des voyageurs. Ils allaient donc enfin avoir du feu !

Les rapides les reconduisirent à un lac qu'ils avaient traversé le 25 août de l'année précédente. Back le nomma le lac de *l'Artillerie.*

La rivière par laquelle il se décharge dans le grand lac de l'Esclave porta enfin des coups décisifs à leur malheureux canot. Déjà presque brisé par un tourbillon, comme il glissait d'un premier rapide sur un second, de ce second sur un troisième, un quatrième se présenta, et il y fut jeté sur une roche aiguë qui acheva de le fendre.

Force fut de laisser ce vieux et fidèle serviteur dans une *cache*, d'achever le reste du voyage à pied, et chaque homme, chargé d'un poids de cent vingt livres, se mit à gravir des montagnes de granit s'échelonnant à travers des gorges et des ravins épouvantables, et dont les crêtes étroites et effilées exposaient Back et ses gens à tomber, au moindre faux pas, dans ces abîmes ; mais cet effrayant paysage déroulait aux yeux de ces tableaux qui restent à jamais gravés dans la mémoire de ceux auxquels il a été donné de les contempler.

" Quand j'arrivai, dit le voyageur, au sommet de la montagne d'où l'on peut voir le lac de l'Artillerie s'étendre au loin sous l'horizon, ce fut un spectacle nouveau pour moi. Ce n'était ni la beauté sévère d'une scène des Alpes, ni la variété d'un paysage européen. L'œil errait sans prise sur des lignes infinies de rochers imposants, dont les flancs déchirés offraient des formes extraordinaires et impossible à décrire. On eût dit une mer en courroux subitement pétrifiée. Le feu, dont on ne peut dans ces contrées connaître précisément la cause, avait tout dévoré. Sauf les restes de verdure de quelques lichens brûlés, rien ne tempérait l'horreur des perspectives. Les pins, renversés dans une lugubre confusion, couvraient au loin les montagnes comme de noirs cadavres de cette végétation disparue. C'était un tableau hideux de désastres et d'incendie.

"Mais comment décrire les souffrances que nous causèrent dans ce trajet les moustiques et leurs alliés les maringouins !...Soit qu'il nous fallût descendre dans des abîmes où la chaleur nous suffoquait, ou passer à gué des terrains marécageux, ces persécuteurs s'élevaient en nuages et obscurcissaient l'air. Parler et voir était également difficile ; car ils s'élançaient sur chaque point de notre corps qui n'était pas défendu, et y enfonçaient en un instant leurs dards empoisonnés. Nos figures ruisselaient de sang comme si on y eût appliqué les sangsues. La cuisante et irritante douleur que nous éprouvions, immédiatement suivie d'inflammation et de vertige, nous rendait presque fous. Toutes les fois que nous nous arrêtions, et nous y étions souvent forcés, nos hommes, même les Indiens, se jetaient la face contre terre en poussant des gémissements semblables à ceux de l'agonie.

" Comme mes bras avaient moins souffert, je cherchai à me garantir moi-même en faisant tournoyer un bâton dans chaque main ; mais, en dépit de cette précaution, et malgré les gros gants de peau et le voile que j'avais pris, je fus horriblement piqué."

A ce sujet, il rapporte une anecdote assez curieuse :

Leur guide Maufelly, le voyant remplir sa tente de fumée, se jeter à terre, agiter des branches pour chasser les intolérables insectes, témoigna sa surprise de ce qu'il ressemblait si peu à *l'ancien capitaine*, sir John Franklin.

Il paraît, en effet, que celui-ci, se faisant scrupule de tuer une mouche, avait assez d'empire sur lui-même pour continuer tranquillement son ouvrage, en dépit de toutes les piqures de ces venimeux essaims, et ne leur faisait lâcher prise que lorsqu'ils étaient à moitié gorgés.

Un jour qu'il en était affreusement tourmenté, il se contenta de souffler dessus en disant : " Allez, le monde est assez grand pour vous et pour moi." Akaïtcho et quelques-uns des siens avaient trouvé ce trait tout à fait caractéristique, et Maufelly en avait reçu une vive impression.

Enfin, les voyageurs purent regagner le bord oriental du lac de l'Esclave, où, d'après les ordres du capitaine, M. Mac-Leod, qui les y attendait, leur avait préparé une habitation déjà ébauchée et pour l'achèvement de laquelle chacun se mit au travail.

Enfin le 5 novembre, les voyageurs purent échanger leur froide tente contre leur nouvelle habitation, qu'ils appelèrent le fort *Reliance*. Elle avait cinquante pieds de long sur trente de large et se composait de quatre pièces, sans compter une halle spacieuse pour la réception et le logement des Indiens et une cuisine grossièrement construite.

Dans le pays où ils se trouvaient, un poste n'est pas plutôt établi que les naturels y affluent. Les malades y viennent par besoin ; les femmes, les enfants, les vieillards, tous ceux qui n'ont rien à faire, par avidité ou curiosité, ou, comme ils le disent, pour voir leurs *parentes*. Ils appellent ainsi les femmes métisses qui accompagnent souvent les *voyageurs*. Aux yeux des naturels, la parenté s'établit d'ailleurs facilement. L'un d'eux appelant le capitaine son beau-frère : " Pourquoi me donnez-vous ce titre ? lui demanda Back.—Le chef oublie donc, répliqua l'Indien, que je lui ai parlé au fort Chippewan ? "

S'il était possible de se débarrasser des oisifs et des curieux, il était plus malaisé d'écarter les affamés, et bientôt ceux-ci arrivèrent de tous les points de l'horizon, racontant que le gibier avait abandonné les *terres stériles* où il se trouvait habituellement à pareille époque, et que non-seulement les Couteaux-Jaunes, mais les Chippewans étaient dans le dénûment le plus absolu.

La pitié pour les maux d'autrui est peu pratiquée chez les Indiens. Ils s'en remettent volontiers aux blancs du soin de nourrir leurs infirmes et leurs vieillards. Une pauvre vieille Indienne, succombant à la fois sous le poids de l'âge et des infirmités, horriblement défigurée par la maladie et la faim, se présenta le 29 septembre au fort. Le Dante lui-même, dit la relation, n'aurait pu tracer une image plus hideuse. Ses compatriotes lui avaient dit froidement : " Bien que vous paraissiez vivre encore, vous êtes déjà

morte, allez trouver les blancs. Ce sont de grands médecins." Cela s'était passé un mois auparavant. Depuis cette époque, l'infortunée avait rampé et s'était traînée de rocher en rocher, prolongeant son existence en se nourrissant de quelques baies.

Presque aussi agiles que les animaux qu'ils poursuivent, les chasseurs indiens se montrent aussi indifférents qu'eux au sort de leurs compagnons. Une telle inhumanité est horrible sans doute; mais, comme le remarque Back, pour la juger avec équité, il faut tenir compte des circonstances où se trouvent les malheureux qui s'y livrent. Pour suivre les émigrations du gibier, qui constitue leur seule nourriture, cette conduite est indispensable, non-seulement aux chasseurs, mais à toute la tribu. Un sauvage infirme, malade, outre son inutilité, est une entrave à l'activité des autres; et de cette activité dépend le salut.

Il est vrai qu'à ces faits, déjà si déplorables, viennent se mêler parfois d'inexcusables atrocités.

Malgré le dégoût et l'effroi qu'elles inspirent, nous en citerons un exemple rapporté par le voyageur, en le laissant parler lui-même.

" Au mois de novembre 1832, un Indien nommé Pepper, qui avait longtemps habité les environs du fort Chippewan en qualité de chasseur, y reparut un jour après une absence de quelque temps ; lorsqu'il eût allumé sa pipe, il se mit à raconter les calamités dont il venait d'être accablé pendant l'hiver. Après avoir décrit les horreurs de la famine au milieu des forêts désertes, et ses efforts inutiles pour les éviter, il ajouta qu'à la fin, épuisé par la faim et le froid, sa femme, la mère de ses enfants, était tombée dans un engourdissement que la mort avait terminé ; que sa fille n'avait pas tardé à la suivre, et que deux fils dans la fleur de l'âge, qui lui promettaient un soutien pour sa vieillesse, avaient aussi péri !... Les enfants en bas âge qui lui restaient, trop faibles pour résister à tant de souffrances, s'étaient endormis près de leurs frères dans le sommeil de la mort, malgré tous ses soins à les nourrir des rognures de leurs vêtements : " Que pouvais-je faire, s'écria-t-il alors, avec un regard égaré qui faisait " dresser les cheveux sur la tête ? Pouvais-je implorer le Grand-Esprit ? " je n'en avais plus la force. Un seul enfant me restait ; je le pris avec " moi et je courus chercher du secours ; mais hélas ! les bois étaient silen- " cieux.... et quel silence !.... enfin, je suis venu ici."

" L'enfant dont il parlait, âgé de onze ans environ, n'avait cessé, durant le récit, de contempler d'un œil fixe le feu près duquel il était assis, et son père ayant cessé de parler, il semblait écouter encore, comme s'il attendait de nouveaux détails. A la voix de son père, qui lui demandait une braise pour rallumer sa pipe, il tressaillit, puis retomba dans son état morne et hébété.

" Mais pas un mot, pas un jeste n'avait échappé aux oreilles attentives ni aux regards perçants de quelques autres Indiens, arrivés au moment

où il avait commencé à parler ; jamais homme n'avait été plus patiemment écouté, et ses gémissements avaient seuls interrompu les longues pauses dont il avait entrecoupé son récit. Mais lorsqu'il eut terminé, un murmure sourd s'éleva parmi le groupe des Indiens. Un d'eux prit la parole d'un ton lugubre ; il parla bas en commençant ; puis, élevant peu à peu la voix avec la véhémence d'un homme fortement convaincu, il finit par dénoncer l'Indien comme assassin et cannibale. L'accusé, surpris, hésita quelques instants ; puis, tirant machinalement des bouffées de sa pipe totalement consumée, il nia le fait avec un calme effrayant.

" Mais dès cet instant son animation disparut, et son agitation, lorsque son fils s'éloignait, semblait trahir une conscience coupable. Il ne pouvait soutenir en face le regard de ses compagnons.

" Ceux-ci s'éloignèrent de lui comme d'un reptile venimeux, et ayant obtenu les articles dont ils avaient besoin, ils poursuivirent leur chasse.

" Pepper rôda autour du fort pendant quelque temps, puis, suivi de son fils, il s'éloigna d'un air sombre ; mais telles sont les voies mystérieuses de la Providence, qu'au lieu de chercher un lieu solitaire il retourna à la cabane de ceux qui le fuyaient.

" On lui accorda l'hospitalité, mais le dégoût mêlé d'effroi qu'il inspirait détermina ses compatriotes à le prier de partir. Après une légère hésitation, non-seulement il refusa de s'en aller, mais prenant un ton de défi, il proféra de telles menaces que la patience des Indiens fut poussé à bout ; ils l'abattirent d'un coup de fusil. Plusieurs avaient fait feu. Le fils fut blessé au bras, et se réfugia derrière un arbre, où, implorant miséricorde, il promit de raconter tout ce qu'il avait vu. On entendit alors d'épouvantables détails. Le monstre avait, en effet, assassiné sa femme et ses enfants pour se repaître ensuite de leurs cadavres palpitants. Le jeune enfant n'avait échappé à la cruauté de son père ni par pitié ni par affection, mais par suite de leur heureuse arrivée au fort; vingt-quatre heures plus tard son arrêt de mort aurait été prononoé."

L'hiver s'avançant et devenant de plus en plus rigoureux, le nombre des visiteurs affamés ne fit que s'accroître. Ces malheureux venaient se placer autour des gens de l'expédition pendant qu'ils prenaient leurs repas, suivant chacune de leurs bouchées d'un lond regard suppliant, mais sans jamais proférer aucune plainte.

D'autres fois on les voyait se presser autour du feu, occupés à faire rôtir et à dévorer quelques morceaux de leurs vêtements de peau de rennes, qui, même entiers, étaient un bien faible préservatif contre une température qui congelait l'éther nitrique.

Back dépeint sous des traits déchirants les souffrances de ces infortunés. " La faim, dit-il, semblait les presser tour à tour dans ses bras décharnés, terrassait leurs forces et les jetait sans vie sur le sein glacé de la neige."

Il était impossible qu'avec de faibles provisions on pût venir au secours

de tous ; mais les plus petites portions du pemmican moisi qu'on destinait aux chiens étaient reçues avec joie et sauvèrent la vie à plusieurs de ces malheureux.

"Souvent, continue Back, je partageais ma portion avec les enfants, dont l'impuissance et les cris de détresse me déchiraient l'âme. On peut avoir plus ou moins de commisération pour l'âge en état de se protéger et de se défendre ; mais quel cœur d'acier pourrait être insensible aux cris d'un enfant demandant du pain ? "

Dans cette conjoncture critique, ils virent arriver Akaïtcho apportant le supplément bien opportun d'un peu de nourriture, ce qui permit au capitaine de soulager jusqu'à un certain point les souffrances dont il était environné. A sa grande satisfaction, plusieurs Indiens s'en retournèrent avec ce chef ; mais les autres provisions s'étant bientôt épuisées, il fallut en venir au pemmican. Les officiers se contentèrent de la faible dose d'une demi-livre par jour. Les hommes de peine ne purent se soutenir à moins d'une livre trois quarts.

Le froid parvint bientôt à une intensité inouïe. Le 17 janvier le thermomètre descendit à 56 degrés centigrades au dessous de zéro. Il y avait dans l'atmosphère une telle absence de calorique, qu'il fut impossible, même en jetant au feu du bois sec à profusion, de faire remonter le mercure plus haut que douze degrés au-dessus du même point. L'encre, la peinture gelaient ; tous les bois, même travaillés, se fendaient. La peau des mains se séchait, s'ouvrait en coupures aussi douloureuses qu'elles étaient désagréables à la vue, et il fallait les adoucir avec de la graisse. Un jour que Back se lavait la figure à trois pieds tout au plus du feu, sa barbe se hérissa de glace avant qu'il eût eu le temps de l'essuyer.

On conçoit quelles devaient être les souffrances des chasseurs. Ils comparaient la sensation qu'ils éprouvaient en touchant leur fusil à celle que leur aurait fait éprouver un fer rouge, et leur douleur était si vive, qu'ils enveloppaient les détentes de bandes de cuir, afin de préserver leurs doigts du contact de l'acier.

Pendant cette période de privations et de calamités de tout genre, Akaïtcho se montra fort dévoué à l'expédition. Chaque matin, au point du jour, il se préparait à la chasse, se roidissant contre les souffrances, et relevait par son exemple le courage des siens. C'était à lui que tous allaient se plaindre, mais il les contenait par ses paroles et par son énergie. " Cela est vrai, dit-il un jour à l'un de ses compagnons, qui lui reprochait sans doute l'assistance qu'il donnait aux hommes blancs, au milieu de la détresse à laquelle ses compatriotes étaient en proie, cela est vrai, les Couteaux-Jaunes et les Chippewans, que je regarde comme ne formant qu'une seule nation, ont bien souffert cet hiver. Hélas !...combien sont allés dormir avec leurs pères ! mais le grand chef s'est confié à nous, et il vaut mieux que dix Indiens périssent que si un seul homme blanc avait à souffrir par notre négligence et notre manque de foi."

Cependant la situation devint si critique, qu'il fallut songer à réduire le personnel de l'établissement.

M. Mac-Leod, bien qu'entouré de jeunes enfants, offrit généreusement de se retirer avec sa famille, à moitié chemin, entre le fort et les Indiens, espérant que ces derniers l'approvisionneraient de viande, le lac de poisson, et qu'il pourrait ainsi faciliter à lui-même et aux autres les moyens de vivre. Il éprouva et fit par suite éprouver à Back de cruels mécomptes ; lui et les siens furent réduits aux privations les plus extrêmes et entourés du spectacle de l'extrême misère et de la mort. Six naturels succombèrent sous ses yeux dans les horreurs de la famine, et Akaïtcho, sur lequel il comptait, était alors à douze jours de marche. Il dut se résoudre à se séparer de sa famille et à l'envoyer au fort Résolution.

Cependant Akaïtcho, malgré la distance, lui avait dépêché quelques vigoureux chasseurs avec une charge de viande dont une partie fut transmise bien à propos à l'habitation.

Sans le zèle de ce bon Indien, il est douteux qu'un seul des membres de l'expédition eût survécu pour nous en raconter les émouvantes péripéties.

Une autre appréhension vint, sur ces entrefaites, mettre à une nouvelle épreuve la fermeté d'âme du capitaine.

L'interprète esquimau, Augustus, son ancien compagnon de voyage, n'avait pas plutôt appris son arrivée dans le pays, qu'il avait quitté la baie d'Hudson pour venir le rejoindre, et s'était mis en marche avec le Canadien et l'Iroquois porteurs de la dépêche.

Ces trois hommes, parlant chacun un langage différent, n'avaient pu se communiquer leurs idées. Ils s'étaient égarés, et ce n'avait été qu'au bout de dix-huit jours que les deux premiers avaient retrouvé le chemin du fort Reliance. Augustus n'avait pu les suivre. Qu'était-il devenu ? N'ayant emporté avec lui que dix livres de pemmican, sans même se munir de fusil, d'arc, ni de flèches, ce brave Esquimau si zélé, si courageux, si attaché au capitaine, était-il mort de faim ? avait-il été enseveli dans un de ces abîmes que les tempêtes de neige de ces contrées ouvrent sans retour sous les pas du voyageur ?... On devait le craindre.

Back fit circuler, autant qu'il le put, le bruit de cet incident parmi les tribus indiennes, et promit une récompense illimitée à ceux qui trouveraient et ramèneraient son fidèle Augustus.

Ici vient se placer un fait bien peu important en lui-même, mais qui prouve combien les âmes le plus fortement trempées ont besoin, dans l'isolement, de se rattacher à quelque affection.

Au milieu de leur triste solitude, deux hôtes inattendus arrivèrent aux voyageurs. Ils ne semblaient pas de nature à les égayer beaucoup. C'étaient deux corbeaux ; mais ils formaient, comme dit Back, le seul chaînon vivant entre les pauvres isolés et la nature déserte et silencieuse qui les enveloppait. Ils furent accueillis avec joie. Le capitaine défendit

expressément de leur faire aucun mal, et les nouveaux venus ne tardèrent pas à se montrer très-familiers. On prenait plaisir à les voir s'ébattre sur la neige, à observer le contraste que faisait avec son éclatante blancheur leur plumage noir et lustré. Malheureusement un maudit Iroquois arrivant de nuit, et ignorant la défense du capitaine, aperçut les deux corbeaux et les tua. " C'était, dit Back avec une vivacité sérieuse, une sorte de trahison à l'égard de ces pauvres oiseaux habitués à nous considérer comme leurs amis. On souffrait volontiers leurs petits larcins, et leurs croassements aigus, si fatigants ailleurs, interrompaient ici la monotonie du silence. Leur perte causa un véritable chagrin."

Mais une grande émotion effaça bientôt toutes les autres. Un jour, comme ils s'entretenaient de leurs amis absents, un coup violent retentit à la porte ; un homme tout essoufflé se présente au capitaine, et lui remettant un paquet lui dit : " *Il est de retour !*—Augustus ? Dieu soit loué ! s'écrie Back.—Non, monsieur, répond le messager, le capitaine Ross.—Le capitaine Ross !... Est-ce possible ? comment le sait-on ? " A l'ouverture du paquet que lui faisait tenir la compagnie de la baie d'Hudson, Back ne put douter. Deux articles du *Times* et du *Hérald* et des lettres officielles et privées lui confirmaient l'heureuse nouvelle.

Le premier mouvement des voyageurs fut de rendre grâce à cette Providence divine qui a dit elle-même : " Les miens fussent-il au fond des abîmes, ma main peut aller les y chercher."

Ils étaient sur le point de déjeuner, mais la joie leur ôta l'appétit, et ils demeurèrent tout le jour dans un état d'excitation fébrile. Leur satisfaction fut du reste bientôt troublée par une triste certitude. Le cadavre d'Augustus avait été retrouvé près de la *Rivière-à-Jean.*

Le retour de Ross et de ses compagnons ôtait heureusemeut à Back son but principal ; mais l'amour des découvertes lui restait, et c'en était assez pour que son ardeur ne fût pas éteinte.

Bien résolu à poursuivre ses explorations, il commença par réduire son matériel et son personnel, ses bateaux à un seul au lieude deux, et son équipage à ses meilleurs hommes. " C'étaient, dit-il, des *voyageurs* expérimentés, bons chasseurs et tous également solides dans les situations périlleuses. Avec de tels compagnons, il n'y avait point lieu de craindre les obstacles du voyage, quelque hasardeux qu'il fût de se lancer avec un seul bateau sur les eaux inhospitalières de la mer Arctique."

Il fut décidé que M. Mac-Leod, suivi d'une escorte choisie, prendrait les devants pour chasser et faire des *caches* de venaison tout le long de la route, afin de ménager le pemmican.

Back usa de tous les moyens possibles pour engager plusieurs familles indiennes à demeurer dans l'établissement pendant l'absence de Mac-Leod ; mais aucune tentation ne fut assez puissante, même sur les plus pauvres, pour les y décider, tous s'accordant à déclarer qu'il leur serait impossible

de se procurer de la nourriture, en ce lieu, pendant cette saison de l'année, preuve convaincante de la pauvreté du pays ; car les naturels s'exposeraient à toutes sortes de maux pour obtenir du tabac, des munitions et des vêtements, et il est généralement connu qu'un Indien peut trouver à vivre là où un loup mourrait de faim.

Il fallut donc s'en reposer sur la Providence de la sûreté de tous les objets, même les plus précieux. On abandonna ainsi à sa seule garde les observations, les journaux, les dessins et les cartes ; on déposa sur une plate-forme dressée dans la salle le reste des vivres, en prenant tous les soins nécessaires pour les garantir de l'humidité et des wolverennes voraces. Plusieurs objets furent descendus dans un caveau dont on scella l'entrée. Les plus grandes caisses furent entassées les unes sur les autres et recouvertes d'une toile goudronnée ; une très-petite quantité d'eau-de-vie qu'on ne pouvait emporter fut enterrée à vingt-huit pieds sous terre. Il ne fallait pas une moindre profondeur pour qu'elle fût à l'abri de la gelée et hors de la portée des bipèdes et quadrupèdes de toute espèce, des Indiens ou des ours.

Ces opérations faites, il ne restait plus qu'à barricader les portes et les fenêtres, ce qui fut fait, et le 7 juillet, Back, accompagné de M. King, reprit le chemin des déserts arctiques.

" J'avais échappé, dit-il, à la misère d'un hiver rigoureux, aux spectacles et aux récits de la souffrance et de la mort, aux longs ennuis d'une vie monotone et inactive, aux désappointements les plus cruels et aux plus terribles soucis, mais une carrière nouvelle s'ouvrait enfin devant moi ; j'étais soutenu par l'espérance, la curiosité et l'amour des aventures. La perspective même des dangers et des obstacles que je devais rencontrer, jointe à la responsabilité inséparable du commandement, loin de diminuer mon zèle, ne faisait que l'accroître. En tournant le dos au fort Reliance, je sentis ma poitrine allégée et mon cœur battre avec plus de chaleur ; on eût dit un prisonnier quittant son cachot. M. King, mon compagnon, partageait mes émotions."

Arrivé à la baie où les bateaux avaient été construits, Back fit traîner le plus grand jusqu'au lac de l'Artillerie. Là, son intention étant d'arriver sur les glaces jusqu'au portage de la grande rivière du Poisson, ce bateau fut placé sur des patins garnis de fer. Deux hommes et six chiens s'y attelèrent, et on se mit en marche. Il fallait suivre autant que possible les traces de M. Mac-Leod, qui devait laisser des marques apparentes partout où il ferait une *cache*, et comme on ne pouvait trouver ces marques qu'en parcourant les détours du rivage, ce qui aurait considérablement augmenté la fatigue et la longueur du voyage, Back, suivi d'un seul homme, se chargea seul de cette recherche.

Alors commence un trajet des plus laborieux. En dépit de la saison, le ciel du Nord se montre dans toute sa rudesse, le soleil semble l'avoir déserté. La grêle, la neige, le grésil, la pluie tombent à torrents sur les mal-

heureux voyageurs ; des brumes glacées les percent jusqu'aux os ; d'affreuses rafales les bouleversent ; d'épais brouillards les enveloppent.

Transis au point qu'ils ne peuvent, même par le plus violent exercice, recouvrer un peu de chaleur, ne pouvant malgré tous leurs efforts réussir à allumer du feu, plongés parfois dans une telle obscurité qu'il leur devient impossible de voir à deux pas devant eux, c'est dans ces indescriptibles situations qu'à travers des labyrinthes d'îles, de lacs et de rochers, il leur faut chercher leur route et leur subsistance ; et quelles difficultés, quels dangers ne leur présente pas, en même temps, ce sol glacé sur lequel ils cheminent !...

Sa surface est si glissante, qu'ils ont toutes les peines du monde à y conserver leur équilibre. Façonné en cavités, comme une éponge pétrifiée, il écorche leurs pieds de ses aspérités. " Nous éprouvions, dit Back, les mêmes sensations que si nous eussions marché sur des chausse-trappes hérissées de pointes. Je ne pouvais m'empêcher de me rappeler ce pèlerin qui avait fait vœu d'aller à Jérusalem avec des poids dans ses souliers, mais qui, n'ayant pas dit si les poids devaient être crus ou cuits, se crut en droit de les faire bouillir ; combien je trouvais cette idée judicieuse ! "

Pour essayer de diminuer ses souffrances, le voyageur s'attache deux paires de mocassins entre lesquels il met de la peau de buffle non tannée et garnie de poils ; mais que pouvaient de tels palliatifs contre une glace qui, pareille à un lit de madrépores, sauf que les pointes en étaient plus effilées, prenait la forme de clous de trois pouces de long ? Aucun mode de chaussure n'y résistait.

Quelquefois la glace s'élevant en crêtes les forçait à de longs détours ; d'autres fois, au lieu de présenter aux traîneaux une résistance telle qu'ils pussent glisser sur sa surface, elle se laissait couper par leurs patins et rendait le tirage aussi lent que laborieux ; sur d'autres points, étant rompue et endommagée sur les bords par l'eau et le vent, il fallait porter et traîneau et bateau pour passer sur des roches, traverser des ruisseaux et gagner le champ de glace le plus voisin.

Dans les parties navigables, ils n'étaient pas plus favorisés ; leur bateau, battu par des tempêtes continuelles, secoué par elles au point de chavirer, dérivait sous le vent, en dépit des plus vigoureuses résistances de l'équipage.

Tout cela était accompagné du risque fréquent de s'ensevelir sous la glace, soit aux endroits où elle s'interrompait, soit à ceux où sa noirceur annonçait une trop grande décomposition ; dans ce cas il fallait, ou sauter sur les places blanches, au risque de tomber et d'être englouti dans les abîmes qui formaient les intervalles, ou bien détacher avec la hache quelques glaçons pour s'en servir comme de radeaux.

Il faut ajouter enfin que les haltes étaient aussi pénibles que les marches ; la pluie, la neige, la glace fondue déchaussaient les tentes ; le sol, restant toujours gelé dans sa partie inférieure, et ne pouvant donner passage à l'eau de pluie, était, par suite de ses inégalités, couvert d'étangs, et les voyageurs se réveillaient dans des bains d'eau glacé.

En dépit de tout, ils regagnèrent néanmoins le rapide du Bœuf musqué. C'était le point où, comme nous l'avons vu, ils s'étaient arrêtés l'année précédente.

Là, M. Mac-Leod dut quitter le capitaine ; celui-ci lui avait donné pour instructions d'aller chercher au fort Résolution les provisions que devait y

envoyer la Compagnie, de construire en un bon endroit une habitation dont on pût faire une station permanente de pêche, et de se trouver de nouveau, vers la mi-septembre, sur les bords de la grande rivière du Poisson, afin d'être prêt à assister l'expédition, en cas d'évènements imprévus.

Des Indiens campaient dans le voisinage ; leurs huttes, formées le plus souvent de deux ou trois peaux jetées sur quelques perches peu élevées, s'étendaient à plus d'un quart de mille. Parmi les figures qui se groupaient en désordre sous ces misérables abris, Back retrouva une de ses anciennes connaissances, cette Indienne dont il est fait mention dans le voyage de sir John Franklin sous le nom de la *Belle aux bas verts*. Bien qu'elle fût entourée d'une nombreuse famille, qu'elle portât sur son dos, dans son capuchon, un vilain petit marmot, et que les fatigues de la maternité l'eussent beaucoup changée, il la reconnut aussitôt et l'appela par son nom ; elle sourit en lui disant : " Oh ! je suis une vieille femme à présent," et elle le pria de lui faire donner des soins par le médecin, sa santé étant, disait-elle, altérée. Malgré son âge, ses enfants et sa maladie, elle pouvait encore passer pour la beauté de sa tribu, et sans doute elle en jugeait ainsi elle-même, car elle se prêta très-volontiers à ce que Back fît son portrait.

Arrivés à une île située au centre d'un rapide, Back et ses gens aperçurent sur un rocher deux Indiens qui leur faisaient des signes pour les avertir du danger.

L'un d'eux était un des fils d'Akaïtcho ; le vieux chef lui-même chassait dans la contrée, et sa hutte était dressée sur la crête de la plus haute colline, à quelques milles de là. Back lui dépêcha son interprête avec du tabac et d'autres présents, le priant de retenir près de lui ses Indiens, parce qu'il n'avait pas le temps de leur parler ; mais comme le capitaine parcourait le bord de la rivière, il apperçut à ses côtés le vieillard : " Je veux aller voir le chef, avait-il dit à l'interprête, je crains bien de ne plus le revoir."

Le voyant sur le point de partir, Akaïtcho, d'un air triste, se mit à lui donner des avis, le conjurant de se bien tenir en garde contre les dangers de cette grande rivière du Poisson, dont il lui avouait qu'aucun Indien du temps ne connaissait rien ; " et surtout, ajoutait-il, méfiez-vous bien des traîtres Esquimaux, qui dissimulent leurs mauvais desseins sous l'apparence de l'amitié. Ils vous attaqueront à l'instant où vous y penserez le moins. Si vous avez le bonheur d'échapper aux *grandes eaux*, ne vous laissez pas surprendre par l'hiver, car vous seriez réduit à une position aussi déplorable que celle où vous vous trouvâtes autrefois à votre retour de la rivière des Mines de Cuivre et aujourd'hui vous seriez seuls ; les Indiens ne seraient point là pour vous secourir. Allons, adieu ! je crains bien de ne plus vous revoir."

Back s'efforça de calmer les sollicitudes touchantes de ce bon Indien en lui faisant connaître les mesures de prudence qu'il avait prises.

Il lui recommanda au surplus de réunir pour l'expédition beaucoup de provisions vers l'automne, de placer des vigies sur les montagnes dans deux mois et demi, pour reconnaître les feux qu'il allumerait à son retour, et donnant à Akaïtcho de vigoureuses poignées de main, il s'élança dans le bateau, non sans que le vieux chef lui eût encore répété plus d'une fois sa phrase peu encourageante : " Je crains bien de ne plus vous revoir."

A continuer.

LA QUESTION DES GREVES.

(*Suite.*)

ARTICLE II.

Quels moyens les grèves emploient-elles pour s'établir et pour durer ? Quels résultats occultes ou avoués poursuivent-elles, quelles conséquences préméditées ou inaperçues sont-elles faites pour entraîner ?

Chacune de ces trois questions mérite un examen séparé.

Il convient, ici plus que jamais, d'écarter les exemples et de se dégager des allusions, puisque ces allusions et ces exemples aboutiraient à des personnalités, et, suivant l'occurrence, ressembleraient à des reproches en même temps qu'ils créeraient des obstacles.

I.

L'idéal de l'entente en matière de grève, comme de tout accord lorsqu'il s'agit des résolutions humaines, c'est l'unanimité des sentiments. C'est un démenti formel donné à l'ancien adage latin, qui, dans une assemblée, prévoit autant de manières de voir que de têtes de votants ; c'est quelque chose d'analogue à ces antiques diètes des gentilshommes polonais où toutes les résolutions devaient être prises à l'unanimité absolue des suffrages, sans qu'il fût jamais permis d'imposer, même à celui qui résistait seul, une loi qu'il n'avait point votée.

S'il fallait, pour rendre une grève légitime et praticable, en venir à cet accord abstrait et en quelque sorte surnaturel, il ne serait permis ni d'en tenter l'essai ni d'en concevoir l'espérance.

Le législateur a donc dû prévoir, avec beaucoup de raison, qu'en matière d'industrie comme dans tout le reste, il y aurait une majorité et une minorité, des décisions convenues, et à côté de ces décisions, des résistances, une initiative énergique pour ramener les dissidents à une conduite commune, et enfin la nécessité d'une action efficace pour maintenir les droits de leur indépendance industrielle.

Il convient de signaler ici une confusion dans laquelle sont tombées beaucoup de coalitions.

Cette confusion repose sur une assimilation inexacte entre les procédés ordinaires des assemblées délibérantes, et les résolutions votées par des réunions accidentelles et bénévoles.

Il ne faut pas trop s'étonner de cette erreur délicate, faite pour nous expliquer bien des obstinations, et peut-être capable de justifier même la violence aux yeux de ceux qui la commettaient en son nom.

Lorsqu'une assemblée délibérante, quelle qu'en puisse être la nature, est appelée par l'essence même de ses fonctions à délibérer sur une question encore pendante, les décisions qui lui sont demandées ne rencontrent pas, avant qu'elles soient débattues et votées, des lois naturelles antérieures. C'est précisément le contraire qui arrive. Il est convenu d'avance, entre tous les membres qui prennent part à la délibération, lorsque cette délibération s'ouvre, que la question proposée pouvant être résolue par le scrutin dans un sens ou dans l'autre, les droits invoqués, les mesures à prendre, la jurisprudence à établir trouveront précisément leur point de départ dans le vote qui va intervenir, dès que ce vote aura été formulé dans les conditions réglementaires.

Voilà pourquoi, dans une réunion de cette sorte, la minorité n'est point admise, si elle veut rester dans la justice et la bonne foi, ni à revenir sur le vote à moins qu'il n'y ait eu irrégularité ou surprise, ni à se dérober à la décision sous prétexte qu'elle n'y a point consenti.

Il en va tout autrement d'une réunion d'ouvriers rassemblés pour nouer une coalition ou instituer une grève.

Depuis l'abolition des maîtrises et des jurandes, depuis la suppression des corporations, il faut absolument partir de ce point fondamental, que tout ouvrier est pleinement et souverainement maître de son travail. Ce n'est point là un de ces droits relatifs que la loi civile confère et qu'on ne saurait revendiquer sans en avoir reçu l'investiture. Il est antérieur à tous les codes, et lorsque les lois paraissent le créer, elles ne font en réalité que le reconnaître. Ce droit n'est au fond que la revendication de nous-mêmes et de notre liberté : les entraves qu'on peut apporter à cette forme sociale de notre activité demeurent, au fond, un attentat contre notre personne.

Il résulte déjà de ce premier principe qu'il n'est point d'intérêt, point d'avantages, point de considérations de quelque ordre que ce puisse être, qui autorise une majorité quelconque, non pas même à contraindre l'ouvrier qui veut rester en dehors d'elle, mais même à le mettre en demeure de se prononcer. Il n'a pas besoin de signifier sa résistance ou de motiver son abstention. S'il lui plaît, par le plus étrange aveuglement, par le plus obstiné caprice, par la plus évidente déraison, de ne vouloir rien écouter, rien entendre, de continuer sa tâche et de se déclarer satisfait, personne n'a d'observations à lui adresser ni de reproche à lui faire. Fort de la liberté et de l'égalité civiles, comptant à juste titre sur un appui qui est pour lui un droit et pour tout gouvernement un devoir, il doit pouvoir répéter en sécurité le mot superbe : " *Etiamsi omnes, tamen ego non.*"

Cette indépendance n'est pas le privilége de ceux-là seulement qui se tiennent en dehors de l'action commune et se réservent ainsi le gouvernement de leur conduite.

Lorsqu'un ouvrier entre dans l'enceinte où vont se discuter et se

résoudre les questions relatives à l'exercice de sa profession et à la quotité de son salaire, la délibération et le vote auxquels il prend part ne sauraient le dépouiller du droit supérieur qui demeure inhérent à l'essence et à la dignité de sa personne morale. Au fond, la question sur laquelle il vote n'implique en aucune manière le sacrifice préalable de ses droits. Il ne se prononce jamais que sur la question des voies et moyens, et ne cesse pas plus au commencement qu'à la fin de la délibération, d'être investi de la propriété imprescriptible de lui-même. Il demeure donc, même après que la majorité s'est prononcée, seul juge et seul arbitre de la conduite qu'il doit tenir. Il a pu se présenter dans l'enceinte et même à la tribune, pour soutenir la thèse du maintien du travail. Mais si ces raisons ne sont point admises, sa présence et son intervention ne peuvent, en aucun cas, être interprétées comme ayant aliéné d'avance sa liberté et enchainé sa conduite à la décision qui devait intervenir. Il ne forfait à aucun honneur en demeurant dans la loi commune. Par cela seul qu'il se trouve en minorité, comme il n'y a ici nul renoncement et nulle représentation, il continue le plein exercice de son droit individuel et n'a de comptes à rendre à personne.

Ce n'est pas tout. Celui-là même qui a voté avec la majorité le concert de la coalition et les souffrances de la grève, ne doit pas être considéré comme s'étant engagé d'une façon absolue et irrévocable. Un ouvrier qui a promis de rendre une pièce de soie ou de toile à jour fixe, ne se croit pas tenu, pour ne point manquer à cette parole, de laisser mourir à côté de lui, sans soins et sans secours, son vieux père, ses enfants et sa femme. C'est là un cas de haute bonne foi, qui le laisse complétement irréprochable. Il est visible qu'en contractant cette obligation d'un ordre inférieur et relatif, vis-à-vis du fabricant qui l'emploie, il a entendu sauvegarder et maintenir ses droits et ses devoirs de fils, de père et d'époux.

Il y a donc ici, eu égard à l'espèce, une limite morale dans l'engagement contracté, même par celui dont le vote fait partie intégrante de la majorité. Deux cas principaux peuvent se présenter qui le rendent au plein exercice de ses droits naturels: une prolongation et des souffrances telles, qu'eu égard au changement des circonstances, la persistance dans la même ligne de conduite puisse vraiment être regardée comme une résolution nouvelle ; une crise toute personnelle dans sa situation de famille, qui multiplie ses obligations individuelles au point de faire céder son plan de conduite économique.

Il ne faut point passer légèrement sur cet examen de conscience et sur cette distinction fondamentale des droits et devoirs. Beaucoup d'ouvriers, qui ne se rendent point compte de ces distinctions, se sont crus autorisés envers ceux qu'ils qualifiaient de faux frères, ou, comme on le dit, de *Sarrasins*, à des reproches sanglants, à des violences, à des représailles. Nous avons tous pu lire ces jours derniers dans les journaux, la lettre

officielle d'un sous-préfet, qui nous donne à cet égard les renseignements les plus positifs et les moins contestables. Les ouvriers qui s'adressaient à lui s'étaient plaints précisément, à ce qu'il paraît, de ce que, après leur délibération, la minorité n'avaitpoint voulu se soumettre aux décisions de la majorité : il leur semble tout naturel et tout simple de prétendre qu'un pauvre hère dont le travail suffit à l'entretien de sa femme et de ses enfants, soit tout d'un coup averti par une décision souveraine d'avoir à quitter son travail et à se croiser les bras.

J'admets, par une concession bénévole, que le véritable intérêt de cet ouvrier soit, en effet, de supporter un chômage passager en vue d'une augmentation infaillible, la liberté ne consiste-t-elle pas précisément à gouverner ses intérêts à sa guise, et à sacrifier, si tel est notre bon plaisir, les avantages les plus assurés pour nous en tenir au présent et au solide ?

Les grèves ne sont pas d'hier. Il ne faut pas, comme le font volontiers quelques esprits chagrins, attribuer ces crises à la liberté du commerce et aux rivalités de la concurrence. L'histoire nous en montre de nombreux exemples sous l'ancien régime des corporations. Je trouve dans un économiste du dix-huitième siècle, Pierre Le Pesant de Boisguilbert, un passage aussi curieux que peu connu. Je l'extrais du *Détail de la France sous le règne présent* (Louis XIV), *augmenté de plusieurs Mémoires et Traitez sur la même matière.*

" Y ayant un esprit de rébellion si fort établi contre la justice entre les ouvriers, que l'on voit, dans les villes de commerce, de sept à huit cens ouvriers d'une seule manufacture, s'absenter tout à coup et en un moment en quittant les ouvrages imparfaits, parce qu'on voulait diminuer d'un so leur journée, le prix de leurs ouvrages étant baissé quatre fois davantage ; les plus mutins usant de violence envers ceux qui auraient pu être raisonnables.

" Il y a même des statuts parmi eux, dont quelques-uns sont par écrit et qu'ils se remettent de main en main, quoique la plupart forains et étrangers, par lesquels il est porté que si l'un d'eux entreprend de diminuer le prix ordinaire, il soit aussitôt interdit de faire le métier, et outre la voye de fait dont ils usent en ces occasions, le maître même s'en ressent par une défense générale à tous les ouvriers de travailler jamais chez lui ; on a vu des marchands considérables faire banqueroute par cette seule raison qu'ils avaient été deux ou trois ans sans pouvoir trouver personne pour faire leurs ouvrages, quoiqu'il y eut quantité sur le lieu du même art qui ne trouvaient point de maîtres*."

Si le fait des grèves est ancien, comme on le voit par ce passage et par d'autres encore que nous pourrions citer, les moyens qu'elles ont pris pour s'organiser et se maintenir ont varié avec les temps et les circonstances

* *Le Détail de la France*, édition de 1707, p. 289-290

politiques. Il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur ceux qui sont mis en œuvre sous nos yeux mêmes, non point pour y chercher le piquant de révélations inédites mais dans le but plus élevé de les apprécier au point de vue moral.

Les procédés employés par un certain nombre de meneurs pour élever, comme ils le prétendent, la pratique et l'organisation des grèves à la hauteur d'une institution sociale, peuvent être étudiés sous trois aspects différents.

Nous considérerons en premier lieu les moyens de pression mis en œuvre par les ouvriers embaucheurs dans leurs relations privées d'individu à individu.

En second lieu, nous chercherons à quels actes on a eu recours vis-à-vis des maîtres, afin de soutenir la lutte contre eux.

En dernier lieu, nous ferons connaître l'essai d'organisation politique tenté par les grandes sociétés ouvrières, pour demeurer les maîtresses du marché, non-seulement en Europe mais dans le monde entier.

II.

L'idéal d'une coalition et d'une grève est facile à concevoir par l'imagination, difficile à rencontrer dans le monde.

Le philosophe Spinoza a écrit quelque part dans ses œuvres cette belle parole : *Verum index suî* (la vérité se révèle d'elle-même).

Le malheur est que cette révélation par l'évidence ne se manifeste à l'esprit humain que pour un petit nombre d'axiomes métaphysiques ou moraux. Il suffit, pour donner notre assentiment à ces principes essentiels de l'entendement humain, qu'ils se révèlent à notre pensée : les entendre énoncer c'est les concevoir, et les concevoir c'est les admettre.

Il faudrait de même, pour qu'une coalition se nouât sans effort et qu'une grève s'établît sans influence, admettre qu'étant donnée une certaine situation économique, il apparaîtra à la fois à tout le monde, avec une évidence égale, que le salaire est insuffisant et que le chômage est le meilleur moyen d'en assurer l'augmentation.

Le premier point, dans la plupart des cas, ne souffre guère contestation. Il se fait là-dessus, par la seule force des appétits, un accord des désirs plutôt encore que des intelligences. Comment voudrait-on, lorsque l'homme, depuis qu'il existe, n'est jamais satisfait pleinement de rien, qu'il fît exception pour le chiffre de son salaire ? Comment voudrait-on que, ne mettant de bornes nulle part à ses aspirations et à ses convoitises, il réservât toute sa sagesse pour je ne sais quel optimisme industriel ?

Si tous les ouvriers sont en quelque sorte d'accord *a priori* pour accroître leurs gains et diminuer leur travail, ils ne sauraient se rencontrer aussi facilement dans la question des voies et moyens. Leur intérêt ne les aveugle pas au point d'oublier que toute marchandise doit aboutir à

être vendue, et qu'il ne servirait à rien d'obtenir sur le papier des salaires fabuleux, du moment où les patrons, renonçant en effet à leur travail, n'auraient plus à les payer.

Il s'agit donc avant tout de savoir, quelque acharné qu'on soit contre la position et la fortune des fabricants, quelle est la limite à laquelle doivent s'arrêter forcément les sacrifices auxquels ils peuvent consentir. Dès que cette limite se trouve dépassée, l'intérêt lui-même du salarié est atteint, puisque, dans les conditions où la fabrication se solde par une perte, la ruine de l'industrie est inévitable et la cessation du travail fatale.

Pour qu'une grève s'établît d'elle-même dans des conditions de paix, d'unanimité, d'indépendance absolue, il faudrait non-seulement que la situation économique apparût à tous en même temps avec une précision pour ainsi dire mathématique, mais que chacun eût avec la connaissance la plus exacte des faits, un même esprit d'équité pour réduire ses demandes à la mesure de la justice. Voilà pourquoi un accord spontané des volontés est si difficile à concevoir, si impossible à attendre, si chimérique à poursuivre.

Il ne suffirait point encore, pour réaliser cette entente cordiale, que tous les esprits réussissent à se rencontrer dans un même jugement. Ne perdons pas de vue qu'il s'agit ici non point d'une appréciation platonique à émettre, mais d'une conduite pratique à tenir. Il ne suffit donc pas que les ouvriers apprécient de même le cas économique ; ils ont encore à prendre une série de résolutions harmoniques et à supporter, en vue des mêmes avantages, des douleurs bien inégalement souffertes et bien inégalement réparties.

Il n'est pas besoin d'argumentation ni de développements pour rappeler que la condition des ouvriers ne saurait être la même en aucune manière pendant la durée de ce chômage. Ils ne combattent pas la misère à armes égales, et tous ne sont pas placés pour résister, dans une situation également avantageuse. Si l'unanimité des résolutions n'est pas possible, même avec l'accord le plus parfait des esprits, nous nous trouvons ici en présence de ce que le philosophe Kant aurait appelé à bon droit une *antinomie*. Toute grève, pour aboutir dans ses prétentions, demande une cessation complète du travail ; et, d'un autre côté, le cœur humain dont il faut subir les lois, aussi bien que la liberté dont il faut respecter les conditions, attestent que cette identité des résolutions est irréalisable.

On le voit : si notre ignorance pouvait aller jusqu'à ne rien soupçonner des manœuvres par lesquelles on supplée au consentement des esprits et des volontés, on ne saurait, là plus qu'ailleurs, admettre la génération spontanée des grèves ; il faut y mettre, comme partout, le coup de pouce pour en assurer la mise en train ou en prévenir la dissolution*.

* Ce point a été élucidé d'une façon remarquable dans l'ouvrage *Sur le Travail* de M. Thornton.

Un des ministres du cabinet anglais, à propos du dernier bill sur les *Unions*, demandait à la tribune du parlement si l'on pouvait considérer comme un délit de siffler ou de pousser des grognements, soit dans un atelier, soit sur la voie publique. Au nombre des moyens de pression les plus doux et les plus supportables que pratiquent les coalitions anglaises, il faut placer au premier rang l'habitude de huer et de siffler ceux qui se montrent rebelles aux associations qu'on leur propose ou aux résolutions qu'on leur demande. Le respect des Anglais pour la légalité donne à ces démonstrations quelque chose tout à la fois de sérieux et de comique. Les ouvriers, groupés à distance du rebelle qu'ils veulent réduire ou châtier, l'accompagnent de son atelier à sa maison, à la sortie d'un chemin de fer, à l'entrée d'un jardin public, par un chœur nourri et soutenu de sifflets auxquels on n'ajoute ni l'injure des paroles, ni la violence des voies de fait. On se contente, si je puis m'exprimer ainsi, de siffler en général et sans joindre à la démonstration aucun commentaire personnel.

Ici on sera aisément de l'avis du ministre anglais : on pensera volontiers comme lui qu'il y a quelque chose à faire. On a beau être intrépide et jouir dans toute son indépendance du droit d'aller et de venir, la persévérance systématique de pareilles manifestations ne laisse pas de porter une atteinte profonde à votre liberté. L'ordre public ne vous est plus garanti dans la mesure de votre droit.

Le caractère français ne comporte guère cette sobriété dans le tumulte et cette réglementation dans le désordre ; nous ne nous contenterions guère de crier toujours sans agir jamais. Nos clameurs, nos huées nous auraient bien vite enivrés, et il ne se passerait pas beaucoup de temps avant que tout ordre et toute retenue périssent dans cette exaltation.

Les ouvriers français pratiquent un système moins capable de déchaîner notre impétuosité naturelle. Chez nous, en pareil cas, on met les opposants en quarantaine pour vaincre leur résistance ou châtier leur défection ; on s'interdit avec eux toute espèce de communication et de rapports.

On a parlé bien des fois, non sans passionner le récit, de l'isolement et de la faiblesse de l'ouvrier dans ses rapports avec le patron. On s'est complu à décrire dans le roman et à transporter sur la scène, ce dialogue odieux et irritant où un fabricant impitoyable, abusant des rudes avantages de l'argent, accueille sans pitié et traite sans miséricorde les prétentions les plus humbles et les plus raisonnables de son subordonné. Ces contrastes violents me font l'effet des enluminures des images populaires. Ces couleurs vives et tranchées qui se font opposition par grandes masses n'existent pas dans la nature. Il est vrai que l'artiste comme le dramaturge ne cherche pas à produire autre chose qu'une espèce d'éblouissement, et que, grâce à la surprise, il commence toujours par y réussir,

Cette pression du patron sur l'ouvrier, pression dont on se plaint avec tant d'amertume et dont on alimente les scènes les plus lugubres des

drames les plus palpitants, paraît, en définitive, bien bénigne et bien peu indiscrète, lorsqu'on la compare aux scènes bien autrement poignantes et bien autrement réelles qui servent de préface aux grèves et aux coalitions.

Qui s'avisera de penser ou qui osera prétendre que cette unanimité, cette soudaineté apparente des résolutions soit, en effet, le résultat d'une même façon de concevoir les phénomènes économiques? A qui persuadera-t-on que cette même évidence illumine tout d'un coup les ouvriers de la même profession et même des professions les plus dissemblables. Comme le disait, il y a peu de jours, le directeur gérant d'une puissante maison de Tarare,(1) dans une lettre circulaire adressée à ses ouvriers :

" A jour fixe, tous les ouvriers et ouvrières, qui ne se plaignaient pas, se trouvent mécontents de leur position. Ici aux charbonnages, là aux moulinages, ailleurs aux ateliers d'apprêt, aux manufactures de peluche, etc.; à Saint-Étienne, à Lyon, à Tarare, partout le mécontentement se révèle instantanément, à la même heure.

" Les ouvriers demandent immédiatement une augmentation de salaires et la réduction de travail et se retirent incontinent ; voilà la grève !

. . . . . .

" Qu'un corps d'état réclame, cela se conçoit ; voilà la grève normale ; mais que tous les corps d'état réclament à la fois, voilà la mauvaise grève, voilà l'abus de la chose !

" C'est, d'une part, un mot d'ordre, de l'autre une servilité.

. . . . . .

" Vous ne voulez pas travailler ? Soit ; mais de quel droit empêcher de travailler celui qui veut le faire, celui qui en a besoin, celui qui a une femme et des enfants à nourrir ? Et pourquoi celui-ci subirait-il votre volonté ?

" Oppression d'un côté, lâcheté de l'autre* ! "

Il est plus juste de parler ici d'oppression que de lâcheté, et il est fort douteux que le courage individuel eût toujours une efficacité suffisante. Lorsque la Société internationale de Londres organisa à Genève la grève qui devait lui donner la mesure et la conscience de ses forces, des bandes de vigoureux gaillards, organisées suivant toutes les règles de la discipline militaire, ouvraient la porte des ateliers récalcitrants, et, sans dépasser le seuil du domicile qu'ils s'imaginaient peut-être respecter, ils se contentaient de jeter ces paroles menaçantes : " On ne travaille pas ici ! " On se demande si, en pareil cas, il entre au nombre des obligations d'un citoyen appartenant à une société civilisée, de se protéger lui-même, si ce n'est pas l'affaire de la force armée, si les véritables ennemis ne sont pas, dans

(1) Dans les environs de cette ville, département du Rhône, sont de nombreuses fabriques de mousselines qui occupent de 50 à 60,000 habitants.

* Lettre circulaire du 23 juillet 1869, signée A. Dubut, directeur-gérant de la maison J.-B. Martin, de Tarare.

ce cas, au dedans, là où les conditions fondamentales de toute paix et de toute justice se trouvent, en effet, compromises et violées †.

Qu'arrivera-t-il donc, si les meneurs, au lieu de se présenter à l'entrée d'une fabrique où les dissidents se trouvent en nombre, vont jusqu'à son domicile relancer ce frère ennemi ? Il n'est pas même besoin que les délégués de la coalition se compromettent jusqu'à paraître en personne à la porte de celui qu'ils veulent réduire : la poste ne cesse pas d'être à leur service pour porter jusqu'au sein du foyer domestique des menaces anonymes. A Paris même, au centre de la civilisation, dans une grande grève qui se rattachait aux industries domestiques, on a vu plusieurs patrons porter clandestinement dans des magasins où s'exerçaient des industries différentes, chez un ferblantier par exemple, l'ouvrage qu'ils voulaient faire confectionner. C'est là que, vers le soir, l'ouvrier en chambre, dissimulant sa docilité, venait le prendre ; c'est là qu'il rapportait son ouvrage terminé pour le faire rentrer à la maison de vente.

Lorsque de tels faits ont pu se passer dans Paris, au vu et au su de tous ceux qui s'occupent d'économie politique, qu'on juge du degré d'oppression qu'ont à subir des ouvriers isolés dans un village de campagne, là où la protection de la loi devient trop lointaine pour rester efficace.

Si cette lutte entre la liberté qui résiste et la tyrannie qui empiète se passe non plus à l'ombre discrète du foyer domestique, mais en plein jour sous les regards irrités d'une multitude ardente et passionnée, la resistance déjà bien difficile à l'homme qui se sent abrité par la protection de son propre toit, devient pour ainsi dire impossible, tant, dans ces conditions, la partie est inégale et la lutte disproportionnée.

Charles Dickens nous a fait assister au poignant spectacle de cette oppression dans son beau roman intitulé : *les Temps difficiles*.

L'auteur commence par nous peindre ce délégué étranger qu'on ne manque jamais de voir figurer dans toutes les grèves locales*.

" A le juger d'après les apparences, Slackbridge ne dépassait guère at masse de ses auditeurs que de la hauteur de l'estrade sur laquelle il éta monté ; mais, sous beaucoup d'autres rapports, il était bien au-dessous d'eux. Il n'est pas si loyal, il n'est pas si franc, il n'est pas d'aussi bonne humeur : il remplace leur simplicité par l'astuce, leur solide et sûr bon sens par la passion. C'est un homme mal bâti, aux épaules ramassées, au regard sombre et menaçant, aux traits presque toujours contractés par une expression haineuse ; il forme, malgré son costume hybride, un contraste déplaisant avec la plupart des assistants vêtus de leurs habits de travail. S'il est toujours étrange de voir une assemblée quelconque se soumettre humblement à l'ennuyeuse dictature d'un personnage prétentieux, lord ou roturier, qu'aucun pouvoir humain ne pourrait tirer de l'ornière de la sottise pour l'élever à la hauteur intellectuelle des trois quarts de l'assemblée, c'était bien plus étrange encore et même pénible de voir cette foule inquiète dont aucun spectateur éclairé et désintéressé n'aurait songé au fond à accuser la bonne foi, se laisser émouvoir à ce point par un chef tel que celui-là."

† Lorsque les citoyens de Genève se décidèrent à échanger des horions pour le compte des ouvriers en bâtiments qui voulaient travailler malgré la défense de *l'internationale*, on appelait communément l'Académie devant laquelle avaient lieu ces luttes journalières le temple d'Héraclée (*les raclées*, terme du terroir, pour dire lutte et pugilat).

* Ce sont les blouses blanches des grèves de la Loire. Personne n'a jamais vu un mineur en blouse blanche.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

(*Suite.*)

XLII.

UN MOYEN INVENTÉ PAR CYPRIEN POUR METTRE SES TRESORS A L'ABRI DES VOLEURS.

Nous allons laisser Henri de Brabant et Satanaïs, qui était venue retrouver le chevalier pour des motifs que nous connaîtrons plus tard, continuer leur route vers la frontière d'Autriche, et retourner à l'auberge où le page Ermach avait été assassiné par Œtna.

C'était le même jour où s'étaient passés les incidents que nous avons rapportés dans le chapître précédent. Il était dix heures du matin, quand on vit s'avancer une longue procession, par la route de Prague. Elle se composait d'au moins vingt-quatre personnes, toutes à cheval. En avant venait une dame en deuil, la figure cachée sous un voile épais, et montée sur un palefroi magnifique. A sa droite étaient deux guerriers, couverts d'une armure complète, et la visière baissée ; à sa gauche était un individu vêtu d'une longue robe, dont le capuchon était rabattu par devant. Immédiatement après venaient quatre belles jeunes filles et quatre pages remarquables par la beauté de leurs costumes. Ensuite venait un char funèbre, traîné par quatre chevaux noirs que guidaient deux postillons en deuil. Des hommes d'armes marchaient de chaque côté du char, sur lequel était placé un cerceuil, recouvert d'un drap noir traversé d'une croix blanche. Enfin, sept hommes, armés comme ceux qui précédaient la procession, fermaient la marche.

Le cortége s'arrêta à la porte de l'auberge. La dame et ses suivantes furent conduites par l'hôtesse dans une chambre qu'on se hâta de préparer : et l'homme au capuchon, Cyprien, les accompagna jusqu'à la porte de l'appartement. Mais il s'arrêta sur le seuil, où il dit quelques paroles à l'oreille de l'aînée des suivantes, et puis, il se retira, en saluant respectueusement la dame.

Cette dernière, en entrant dans la chambre, se laissa tomber sur une chaise, cédant à une grande fatigue physique, et peut-être, comme le pensa l'hôtesse, à un violent désespoir ; car un profond soupir s'échappa de ses lèvres.

—Puis-je vous être de quelque service ? demanda l'hôtesse en s'adressant à la fois à la dame et aux suivantes.

—Nous n'avons besoin de rien pour l'instant, répondit celle des suivantes à laquelle nous avons fait allusion. Madame reposera une heure ou deux. Quand le repas sera prêt, vous nous servirez.

Pendant qu'avaient lieu ces incidents, Cyprien s'était rendu dans la salle en bas, où l'attendaient, devant une table, les deux guerriers à l'armure complète dont nous avons parlé. Ceux-ci, qui n'étaient autres que le marquis de Schomberg et le comte de Rotenberg, levèrent leurs visières en voyant entrer Cyprien.

—Avez-vous accompagné Son Altesse royale jusqu'à la chambre préparée pour elle ? demanda le baron de Rotemberg.

—Je ne l'ai quittée que sur le seuil, répondit Cyprien en rejetant son capuchon en arrière. J'ai recommandé à sa suivante de veiller sur ses mouvements avec des yeux de lynx, et de bien voir à ce qu'elle ne nous échappe pas.

—Elle a l'air de diablement nous haïr, observa le marquis de Schomberg. Il est certain que son séjour à la Maison Blanche lui pesait : mais dire que cela allait jusqu'à de l'horreur !

—Ne perdons pas notre temps à discuter ces choses-là, dit Cyprien. Il nous suffit qu'elle soit complètement en notre pouvoir ; et si nous réussissons à la placer sur le trône de Bohême, elle sera, entre nos mains, un jouet, une automate, tandis que sa couronne nous servira de talisman.

—Nous avons pesé et calculé tout cela, observa le marquis de Schomberg : mais n'oublions pas que si Son Altesse royale nous échappait, nous n'aurions plus qu'à dire adieu à nos rêves de grandeur.

—Ses suivantes sont dévouées, répondit Cyprien. D'ailleurs, j'aurai soin que la princesse ne puisse communiquer avec personne avant son arrivée au château de Rotenberg.

—Et alors nous déploierons l'étendard de Bohême, ajouta le baron, et nous proclamerons guerre à Zitzka et ses à hordes taborites.

—Oui, et toutes les forteresses du royaume nous renverront notre cri de guerre, répliqua Cyprien. J'espère que notre tâche sera comparativement aisée.

—Ne vous faites pas cette illusion, dit le marquis de Schomberg d'un ton solennel. Je suis convaincu que la cause royale finira par triompher, et qu'avant longtemps la princesse Elizabeth remontera sur le trône de ses ancêtres ; mais la lutte sera sanglante et acharnée.

—D'accord, observa le baron de Rotenberg ; mais ne possèdons-nous pas le talisman qui nous garantit le succès ?

—De l'or ! demanda le marquis, ne devinant pas précisément ce que voulait dire le comte.

—Oui, de l'or, répliqua celui-ci. La fortune de la princesse Elisabeth est en notre possession, et Zitzka donnerait l'œil qui lui reste pour mettre la main dessus ; car il sait bien qu'avec de l'or on fait sortir de terre des armées, et que mieux les soldats sont payés et nourris, plus on a de chances en sa faveur.

—Il me semble que vous entrez dans une discussion qui serait mieux à

sa place une autre fois, dit Cyprien. Puis, comme pour donner un autre cours à la conversation, il ajouta, en s'adressant au comte de Rotenberg :— J'espère que votre fils sera au château pour recevoir le comte de Schonwald.

—Sans aucun doute, répondit le baron. Rien, pas même la nouvelle de mon arrestation, n'aurait pu décider Rodolphe à quitter le château, car je lui ai laissé l'ordre, s'il était attaqué, de résister jusqu'à la mort.

—Mais les Taborites n'ont pas fait de tentative de ce côté ? demanda le marquis de Schomberg.

—Pas que je sache, répondit le comte. Rodolphe sera ce soir au château ; il était déguisé de façon à défier les regards les plus habiles, et il nous a précédés de deux jours. Avouons que nous avons trouvé un moyen ingénieux de transporter nos trésors.

—Monseigneur, soyez prudent, je vous en conjure ? s'écria Cyprien : les murs ont des oreilles, quand il s'agit de secrets aussi importants, et le sort de la Bohême dépend de notre discrétion. Jusqu'ici tout a réussi, je veux dire depuis les évènements de l'autre nuit, où le chevalier Henri de Brabant jeta la Maison Blanche dans une si étrange confusion.

A ce moment, la porte s'ouvrit, et l'aubergiste apparut, suivi de sa femme et de deux domestiques chargés de plats. Tandis qu'on dressait la table, le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg se tournèrent du côté de la fenêtre, ne voulant pas laisser voir leur visage, sachant bien que Zitzka avait envoyé partout des émissaires à leur poursuite.

Dès que les mets furent placés sur la table, Cyprien fit signe à l'aubergiste qu'il pouvait se retirer, et les seigneurs se trouvèrent alors libres de reprendre leur conversation.

—Nous parlions des événements qui sont arrivés l'autre nuit à la Maison Blanche, dit le baron de Rotenberg, après avoir vidé un verre de vin du Rhin, cela me fait penser à vous demander si vous croyez qu'Ermach ait osé révéler les mystères....

—Il n'a pas violé le serment par lequel il s'est engagé à garder le secret, j'en suis persuadé, dit Cyprien.

—Mais s'il avait osé ? observa le comte.

—Alors nous aurions tout à craindre, dit Cyprien d'un air sombre : car l'Autrichien est en bons termes avec Zitzka, et il n'aurait pas manqué de faire connaître au Taborite la nature de nos secrets. S'il en avait été comme vous dites, il ne resterait pas à l'heure qu'il est pierre sur pierre du château d'Hamelin.

—On nous a dit que l'Autrichien a quitté Prague précipitamment, observa le marquis de Schomberg ; sans aucun doute, il doit avoir passé par ici, peut-être même a-t-il séjourné dans cette auberge. Il faudra savoir de l'hôtelier combien de personnes l'accompagnaient : nous verrons ainsi si Ermach était avec lui.

—Oui, et Blanche, murmura Cyprien.

—Que disiez-vous ? demanda le baron de Rotenberg.

—Rien qui vaille, répondit Cyprien : je vais aller questionner un peu l'aubergiste.

Et il sortit en prononçant ces paroles.

—Cyprien se rendit dans la salle commune, où il trouva l'hôte et sa femme occupés à faire une longue addition. En le voyant approcher, l'aubergiste lui présenta une chaise, et sa femme lui offrit un verre d'une certaine liqueur dont elle avait le secret. Cyprien accepta avec une apparente cordialité ; puis il demanda la note de ce que lui et les siens avaient dépensé. Il se contenta de regarder le total, le paya sans observations, et y ajouta généreusement une gratification pour les domestiques.

—Avez-vous eu à faire, ces jours-ci ? demanda Cyprien en acceptant un second verre de liqueur.

—Cela n'allait pas fort depuis quelques semaines, répliqua l'hôte ; mais avant hier, il nous est arrivé plusieurs personnes qui ont passé la nuit ici. Malheureusement leur présence chez nous a été marquée par de tragiques circonstances.

—Que voulez-vous dire ? demanda Cyprien. Vous excitez ma curiosité.

—Ah ! ainsi la nouvelle n'en a pas encore été jusqu'à Prague ? observa l'aubergiste en regardant sa femme.

—Quelle nouvelle, mon ami ? demanda Cyprien.

—La nouvelle du meurtre qui a été commis avant hier dans notre maison, répondit l'aubergiste, en prenant un ton solennel et en fronçant les sourcils.

—Un meurtre... ici... sous votre toit ? murmura Cyprien ; qui était leur victime ? qui est le coupable ?

—La victime était un beau et charmant jeune homme, un page ; et l'assassin était la plus jolie créature que j'ai jamais vue.

—Et naturellement elle a été arrêtée ? dit Cyprien d'un ton interrogateur.

—Pas du tout, répliqua vivement l'hôtesse, et son évasion n'est pas ce qu'il y a de moins singulier dans l'affaire.

Et alors, elle et son mari se mirent à raconter tout ce qui s'était passé à leur auberge, sans omettre un détail, ni aucun des noms d'Ermach, d'Œtna, de Béatrice et de Linda. Cyprien ne perdit pas une seule parole, et soudain, une pensée se fit jour dans son esprit :—Par le ciel ! cela doit être ainsi, s'écria-t-il en se dressant subitement sur sa chaise. *Oui*, voilà la solution de l'énigme ! J'y vois clair, à présent, je comprends tout ! Le mystère de ces deux sœurs. Ah ! ce n'en est plus un pour moi ! Faut-il que j'ai été stupide de n'avoir pas plus tôt soupçonné la vérité ! Ah ! Mariette, ta ruse dépasse celle du serpent ! Mais à présent, à présent, je serai bientôt vengé !

L'aubergiste et sa femme le regardaient avec curiosité. Il s'en aperçut, et se hâta de leur dire :—Le temps se passe, et il faut que nous nous remettions en route. Auriez-vous la bonté d'ordonner qu'on nous apprêtât nos chevaux ?

—Certainement, répondit l'aubergiste en se hâtant de quitter l'appartement.

—A propos, ajouta Cyprien en s'adressant à la femme, qu'est-ce que sont devenues les deux jeunes filles qui accompagnaient Œtna.

—Elles ont continué leur route vers le sud, avec le chevalier Henri de Brabant, répondit l'hôtesse.

—Ah! je comprends ! s'écria Cyprien, comme si cette nouvelle eût été d'accord avec une certaine idée qu'il avait conçue. Oui, murmura-t-il, tout confirme mes soupçons et prouve que je ne me trompe pas. A présent Mariette, tremble. En dépit de Zitzka et de tous les Taborites, je serai vengé !

Cyprien sortit alors dans la cour, pour voir si l'on apprêtait les chevaux. Il s'arrêta avec surprise en apercevant l'aubergiste, ses pages, ses postillons, et les huit hommes armés de la statue de bronze entourant un voyageur qui paraissait ne faire qu'arriver, car il tenait encore son cheval par la bride.

—Quelles sont donc ces nouvelles qui semblent tant intéresser tout le monde ? demanda Cyprien à l'aubergiste, en le tirant de côté.

—Des nouvelles d'une haute importance, répondit celui-ci. Les Taboborites ont proclamé la guerre contre l'aristocratie.

—Comment ? Jean Zitzka aurait eu l'audace..

—Silence ! dit l'hôtelier d'un air suppliant ; plusieurs de mes domestiques penchent pour les Taborites, et s'ils vous entendaient....

—Mais que sait-on de positif ? demanda Cyprien.

—Le capitaine général a passé la revue de tous les Taborites hier à midi, sur la grande place de Prague, et il a proclamé une guerre à mort contre les seigneurs..

—Alors le gant est jeté, et la guerre civile date d'hier, dit Cyprien d'un ton solennel.

—Que voulez-vous dire ? s'écria l'aubergiste en l'examinant avec un étonnement mêlé d'alarme.

—Rien, rien : vous me comprendrez bientôt, répondit Cyprien avec une sorte d'impatience ; mais, je vous en prie, dites qu'on amène nos chevaux.

—En dix minutes tout sera prêt, dit l'aubergiste qui se hâta de courir aux écuries, tandis que Cyprien retourna auprès du marquis de Schomberg et du baron de Rotenberg.

—Vous avez été bien longtemps absent, lui dit ce dernier ; nous craignions déjà qu'il ne fût arrivé quelque chose de désagréable. Qu'avez-vous appris ?

—D'abord, répondit Cyprien, nous n'avons rien à redouter de la part d'Ermach : il n'est plus. En second lieu, Henri de Brabant n'a pas même un jour d'avance sur nous, il n'a quitté cette auberge qu'hier à deux heures. Troisièmement, une certaine Mariette, que vous vous rappelez peut-être, et dont la colère a mis notre institution en danger, servira probablement bientôt de victime à la statue de bronze. Et enfin, ajouta Cyprien d'un ton de plus en plus solennel, Jean Zitzka a proclamé une guerre à mort à l'aristocratie de Bohême.

—Voilà, effectivement, d'importantes nouvelles! dit le marquis de Schomberg. D'où viennent-elles ?

—Je vous donnerai tantôt de plus amples explications, dit Cyprien : nos chevaux nous attendent, et je crois que plus vite nous arriverons au château de Rotenberg sera le mieux.

—Assurément, dirent à la fois le marquis et le baron en abaissant la visière de leurs casques.

Dix minutes plus tard, la procession funèbre se remit en marche, e s'éloigna dans le même ordre que nous avons décrit.

XLIII.

LA BARONNE HAMELIN CHEZ LE CAPITAINE GENERAL DES TABORITES.

La nouvelle que Jean Zitzka avait proclamé la guerre contre les seigneurs de Bohême était vraie. Nous voudrions raconter dans tous leurs détails les incidents de ce jour mémorable, où le capitaine général passa en revue son armée, forte de plus de quarante mille hommes ; nous voudrions dire avec quel enthousiasme Zitzka fut accueilli par ses soldats et par une foule immense de peuple qui se pressait sur son passage. La ville tout entière était en fête, les rues étaient pavoisées, et l'on sentait que de grandes résolutions allaient être prises. Nous aurions désiré reproduire l'allocution que le chef taborite adressa à l'armée, et que l'histoire nous a conservée ; mais quoique ces événements fassent partie de notre histoire, nous la négligerons, à regret, pour donner plus de rapidité à notre récit. Nous nous contenterons de dire que l'aristocratie demeura épouvantée de l'autorité et de l'ascendant que le héros populaire exerçait sur les masses.

Vers six heures, le soir de ce même jour où avait eu lieu la revue, Jean Zitzka était assis dans son cabinet, dans le château de Prague, examinant une carte sur laquelle les châteaux et les domaines des seigneurs de Bohême étaient minutieusement marqués. Il était seul, et absorbé dans de profondes pensées, tout en promenant son doigt sur les lignes de la carte. De temps en temps, il traçait une note sur un morceau de papier, et des paroles s'échappaient de ses lèvres :

—Le sort en est jeté, murmura-t-il ; le Rubicon est franchi, et la Bohême va assister à une guerre civile, oui, à une guerre à mort. La croisade est proclamée, et il faut que l'action suive vigoureusement la menace. Grâce

à Dieu ! l'Autriche est paralysée : ah ! c'est un coup de maître que celui par lequel j'ai obtenu sa neutralité. Elle est liée pour un an ; et dans cet intervalle j'aurai accompli mon œuvre ! car vous savez, mon Dieu, s'écria Zitzka, en levant les yeux, vous savez que je suis sincère dans tout ce que j'ai entrepris, et que je ne suis mû par aucun sentiment d'ambition personnelle ! Si dans le principe, j'ai obéi au désir de venger les outrages de quelqu'un que j'aimais et chérissais tendrement, vous me pardonnerez, Seigneur ! Car aujourd'hui je n'ai en vue que le bien de ceux qui souffrent. Mais, ajouta-t-il, pourquoi réveiller des souvenirs cuisants, des souvenirs que je chercherais vainement à ensevelir dans l'oubli ! O Emenonda, ton image est toujours présente devant mes yeux, et en pensant à toi je sens faiblir ma colère !

Le guerrier essuya une larme qui roulait sur sa joue : puis, comme pour échapper aux réflexions qui l'envahissaient, il reprit son siége, et continua à examiner la carte qui était déroulée sur la table.

—Pour occuper toutes ces places, dit-il à demi voix, il faudrait de grandes forces : outre cela, beaucoup de châteaux pourraient opposer de la résistance, et l'on serait obligé de perdre du temps à en faire le siége. Mais quelles forteresses avons-nous dans le voisinage de Prague ? se demanda-t-il en promenant son doigt autour du point où la capitale de la Bohême était indiquée.—Voici la demeure princière du marquis de Schomberg. Mais il a pris la fuite, et une poignée de mes Taborites suffira pour occuper sa maison. Voilà encore la Maison Blanche, habitée par la baronne Hamelin, bonne et charitable pour les pauvres. Je me rappelle, pourtant qu'un jour Œtna, en ma présence, fut saisi d'une soudaine et vive agitation, en entendant prononcer son nom. La Maison Blanche, après tout, n'est qu'une habitation de plaisance, et il n'est pas nécessaire de la faire occuper. Mais voici le château d'Hamelin, une forteresse qui appartient à cette même illustre dame. Voyons ce qu'en dit mon mémorandum.

Zitzka ouvrit un tiroir de la table devant laquelle il était asssis, et en tira des tablettes qu'il feuilleta avidement.

—Ah ! voici, dit-il ; et il lut : *Château d'Hamelin, appartenant à la baronne du même nom ; place forte ; a été réparé il y a quelques années ; on prétend qu'il s'y trouve de vastes souterrains. Le château est habité par un certain nombre de jeunes hommes et entretenu aux frais de la baronne. On a vu fréquemment des hommes armés dans le voisinage. Mais ces assertions sont attribuées aux exagérations de la terreur et de la superstition.* Ainsi parlent mes notes. La baronne doit être une femme dangereuse. Le château est fort, et pourrait servir de point de ralliement à nos ennemis. J'enverrai demain matin deux cents Taborites en prendre possession, en même temps que je mettrai une garnison chez le marquis de Schomberg. Ce sera mon entrée en guerre !

A peine Zitzka avait-il formé cette résolution qu'un soldat taborite ouvrit

doucement la porte de l'appartement, et dit, avec une hésitation qui prouvait combien il craignait de déranger son maître :—Général, il y a là une grande dame qui demande à être admise tout de suite à vous parler.

—Pourquoi ne l'as-tu pas conduite à mon secrétaire, puisque tu sais que je suis occupé ? demanda Zitzka.

—C'est ce que j'ai voulu faire, répondit le Taborite ; mais elle m'a déclaré que l'affaire qui l'amène est urgente, et qu'elle ne peut s'en expliquer qu'avec le capitaine général.

—Alors, fais-la entrer, dit Zitzka.

Le soldat se retira, et quelques minutes après, une dame grande et bien faite, mais ayant la figure cachée sous un voile épais, s'avança vers le chef des Taborites.

Pendant plusieurs secondes elle resta debout, examinant attentivement le guerrier : puis, paraissant se remettre, elle dit :—Pardonnez-moi, illustre capitaine, de vous avoir distrait de vos occupations, et veuillez m'accorder, un instant, votre attention.

En parlant ainsi, elle rejeta son voile en arrière, et Zitzka admira son visage merveilleusement beau, mais dont chacun des traits exprimait une terreur qu'elle cherchait vainement à dissimuler.

Le capitaine général l'invita à prendre un siége, et se rassit lui-même de façon à lui faire comprendre qu'il était disposé à l'écouter, mais que ses explications devaient être brèves.

Général Zitzka, dit la dame, avec beaucoup d'hésitation et d'embarras, je suis venue implorer votre clémence et votre merci, et pourtant je ne sais trop en quels termers formuler ma requête : car je ne suis point partisan de votre cause ; j'ai même été votre ennemie, et peut-être mon nom ne vous est-il pas favorablement connu...

—Qui êtes-vous, Madame ? demanda Zitzka, d'un ton qu'il voulut rendre aussi rassurant que possible.

—Je suis la baronne Hamelin, répondit-elle, avec effort, et redoutant l'effet que ce nom allait reproduire.

—Je pensais justement à vous lorsqu'on vous a annoncée, dit Zitzka, avec la même tranquilité imperturbable.

—Vraiment ! vous pensiez *à moi?* s'écria la baronne, en se sentant soulagée d'un poids immense.

—Oui, Madame, je pensais à vous, répéta le général, en voyant bien qu'il y avait quelque chose d'étrange dans ses manières, mais l'attribuant à l'embarras que lui causait sa présence. Pour vous parler franchement, ajouta-t-il, après un instant, je venais de prendre la résolution d'envoyer demain matin demander les clefs du château d'Hamelin.

" Allons, se disait la baronne avec joie, mes appréhensions étaient sans fondement, il ne soupçonne pas la terrible vérité, et Mariette, ou Œtna, a gardé le secret !

(La suite au prochain numéro.)

NECROLOGIE.

Le maréchal Niel.—Mgr. Testard du Cosquer.

Le Maréchal Niel.*

Le maréchal Niel est décédé dans la nuit du 14 août dernier.

Cette mort a été pour l'armée française une cause d'unanimes regrets et le pays tout entier partage ses douloureux sentiments ; car le maréchal était un homme de bien doué d'une haute intelligence.

Niel (Adolphe), né à Muret (Haute-Garonne) le 4 octobre 1802, fut admis en 1821 à l'Ecole polytechnique et entra avec le No. 2 à l'Ecole d'application de Metz le 1er octobre 1823. Lieutenant de génie le 1er octobre 1827, capitaine le 1er octobre 1831, il s'embarqua l'année suivante pour l'Algérie, où il prit part à plusieurs expéditions. Sa brillante conduite au siége de Constantine lui valut une citation à l'ordre de l'armée, les félicitations du ministre de la guerre et le grade de chef de bataillon le 24 décembre 1837.

Rentré en France, il fut attaché aux travaux des fortifications de Paris, et conserva ces mêmes fonctions après sa promotion au grade de lieutenant-colonel, le 5 juin 1842.

Colonel le 12 mai 1846, il prit le commandement du 2e régiment du génie qu'il quitta en 1849 pour les fonctions de chef d'état-major du génie, du corps expéditionnaire de Rome. Les services qu'il rendit dans cette campagne lui méritèrent le grade de général de brigade, le 13 juillet 1849. Il fut chargé d'aller à Gaète porter au Pape les clefs de la ville de Rome et reçut du saint-père les insignes de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire.

A son retour en France, M. Niel prit la direction du service du génie au ministère de la guerre et entra en même temps au conseil d'Etat comme conseiller en service extraordinaire.

Promu général de division le 30 avril 1853, il fut appelé en 1854 au commandement en chef du génie du corps expéditionnaire envoyé dans la Baltique sous les ordres du général Baraguay-d'Hilliers.

En cette qualité il dirigea les opérations du siége de Bomarsund, dont les fortifications en granit paraissaient à l'épreuve du boulet, et qui, promptement démantelée, se rendit le 16 août : les troupes étaient débarquées le 8. La promptitude de ce résultat valut au général Niel la plaque de grand officier de la Légion d'honneur le 28 août 1854 et le titre d'aide de camp de l'empereur le 8 janvier 1855.

---

* Cette notice, composée pour le numéro du 15 septembre, n'a pu être publiée que dans celui-ci.

A cette même époque, il fut envoyé en Crimée avec la mission d'examiner la situation de l'armée, d'en instruire l'empereur et de donner son avis sur les opérations à suivre. Après avoir consacré quelques semaines à une visite minutieuse des travaux entrepris, le général Niel se prononça pour un investissement plus complet de la place de Sébastopol et l'attaque du côté de Malakoff.

Chargé le 5 mai du commandement en chef du génie à l'armée d'Orient, en remplacement du général Bizot qui venait d'être tué, il dirigea les travaux du siége jusqu'à la prise de la ville. " Jamais, dit-il dans son journal du siége, le corps du génie n'avait eu à exécuter des travaux aussi difficiles et aussi multipliés, et dans aucun siége il n'avait éprouvé d'aussi grandes pertes.

" Nos cheminements, exécutés en grande partie dans le roc au moyen de la poudre, présentent un développement de plus de 80 kilomètres. On a employé 80,000 gabions, 60,000 fascines et près de 1 milllion de sacs à terre. Trente et un officiers du génie ont été tués, trente trois ont été blessés."

Le 8 septembre, Malakoff fut enlevé ; le général Niel reçut la grande croix de la Légion d'honneur et le cordon de commandeur de l'ordre du Bain.

En 1857 il prit part, comme conseiller d'Etat, commissaire du gouvernement, à la discussion du code de justice militaire, et repoussa l'introduction en principe des circonstances atténuantes dans ce code.

Nommé sénateur le 9 juin, il fut chargé, en 1858, de faire, au nom de l'Empereur, auprès du roi Victor-Emmanuel, la demande officielle de la main de la princesse Clotilde de Savoie pour le prince Napoléon ; il accompagna le prince à Turin et profita de ce voyage pour faire, sur la topographie militaire du Piémont, un travail qui servit dans la campagne d'Italie.

Appelé au commandement du 4e corps de l'armée d'Italie, en 1859, il prit une certaine part à la bataille de Magenta, et eut le principal rôle à Solferino. Le général Niel "s'est couvert de gloire," dit la dépêche envoyée à l'impératrice par l'empereur. Un décret daté de Cavriana le 25 juin 1859 éleva le général Niel à la dignité de maréchal de France.

Après la paix de Villafranca, le maréchal entra en France, et reprit, le 22 août 1859, le commandement supérieur du 6e arrondissement militaire, formé des 11e, 12e, 13e, 14e divisions, et ayant son quartier général à Toulouse. Il conserva le commandement jusqu'à son entrée au ministère de la guerre, le 20 janvier 1867.

C'est à son génie militaire assistant celui de l'Empereur, que la France est redevable de la nouvelle réorganisation de son armée, admirable sous tant de rapports, malgré les critiques de partis que l'on a pu faire, et auxquelles on devait nécessairement s'attendre. Et c'est à cette réorganisation accomplie avec autant d'activité, d'intelligence et d'énergie, que l'on doit la paix dans laquelle se maintient l'Europe et la possibilité de réunion du prochain Concile Œcuménique.

Il y avait trois ans qu'il occupait le ministère de la guerre, où il succéda au Maréchal Randon. Actif, vigilent, habile administrateur, il a passé ces trois années dans un labeur incessant ; et l'on peut dire qu'il meurt d'excès de travail.

C'est une grande consolation en ce temps de défaillance, de voir un soldat de cette valeur couronner une vie par une fin édifiante et toute chré-

tienne. Dans la journée du jeudi, avant veille de sa mort, le maréchal, connaissant la gravité de son état, fit appeler Mgr. l'Archevêque de Paris, se confessa, reçut en pleine connaissance, des mains de M. le Curé de Sainte Clotilde, les derniers sacrements de l'Eglise.

Le Maréchal Niel perdit connaissance trois heures seulement avant d'expirer. Suivant sa recommandation, la sœur qui le veillait n'a pas cessé de lui lire jusqu'à une heure du matin des chapitres de l'*Imitation de Jésus-Christ*, de Bossuet, de Bourdaloue.

Les amis du Maréchal racontent que c'est à lui surtout que l'on doit la victoire de Mentana. On connaît toutes les hésitations qui retardèrent le départ des troupes françaises pour Rome ; les ordres et les contre-ordres se succédaient à Toulon ; les troupes étaient embarquées et attendaient le dernier signal pour partir, quelques heures de retard suffisaient pour que le drapeau de la France ne put devancer devant Rome les bandes de Garibaldi. Le Maréchal Niel reçoit, dans la nuit à une heure du matin, une dépêche de Toulon qui lui annonce que le dernier délai est arrivé pour le départ de l'escadre ; le Maréchal fit télégraphier immédiatement l'ordre de lever l'ancre et de marcher au secours du Saint-Siége. Si le Maréchal n'avait pas pris cette responsabilité, Garibaldi serait arrivé jusque sous les murs de Rome, qu'il eut peut-être enlevée d'assaut.

Pie IX, qui possède à un très-haut degré la mémoire du cœur, s'est rappelé ce que le Maréchal Niel a fait pour le Saint-Siége en 1849 et en 1867. A la nouvelle de la mort du Maréchal, il s'est aussitôt empressé de célébrer une messe pour le repos de son âme.

Parmi les autres morts d'une moindre célébrité, on distingue encore le baron J. A. Henri Leys, peintre belge, mort à Anvers dans le courant de septembre, élève de Brackeleer ; il fit son apparition dans le monde artistique par son *Combat d'un Grenadier contre un Cosaque.*

Par la science de la couleur, la verve de sa composition, l'originalité de ses types empruntés au Moyen-Age, Leys a été peut-être le premier peintre dans le genre historique, de la Belgique, trois de ses toiles ont obtenu la médaille d'honneur à l'*Exposition Universelle* de Paris. Il était commandeur de l'Ordre de Léopold, et membre de l'Académie royale de Belgique.

Mgr. Testard du Cosquer.

Nous empruntons à la *Semaine Religieuse de Paris* la notice biographique de Mgr. du Cosquer.

La mort vient de frapper un de ces coups terribles et imprévus devant lesquels la foi s'incline, mais le cœur se brise. Mgr. Martial-Guillaume Testard du Cosquer, archevêque de Port-au-Prince, prélat de la maison du pape et chevalier de la Légion d'honneur, a succombé à Rome, le 27 juillet, à une fièvre typhoïde contre laquelle il luttait vainement depuis plusieurs semaines. La vie du vénérable prélat est de celles qui ne se mesurent pas d'après le nombre des années dont elles se composent, mais d'après la nature des œuvres qui les remplissent. Mgr. du Cosquer a été frappé à l'âge de quarante-neuf ans, aux pieds du trône de saint Pierre, dont il avait été toute sa vie un défenseur convaincu et intrépide.

Né le 22 septembre 1820, à Lesneven, petite ville du Finistère, d'une famille des plus honorées et des plus dignes de l'être, le jeune Martial Testard du Cosquer, après avoir fait au lycée de Napoléonville de bril-

lantes études, s'était fait recevoir docteur en droit à la faculté de Paris. C'est là que la grâce divine vint le prendre pour le conduire à Rome, où il reçut l'onction sacerdotale. A ce moment, la ville éternelle était cernée par l'armée française envoyée par le gouvernement de la république pour défendre contre la révolution le domaine de saint Pierre. Le nouveau prêtre voulut consacrer les prémices de son ministère à ses compatriotes, qui tombaient en grand nombre sur le champ de bataille. Il parvint à se glisser au milieu de l'armée française, et fut, à l'admiration de tous, dévoué comme un prêtre, et brave comme un soldat. Il reçut, sur la demande formelle du général Oudinot, la croix de la Légion d'honneur.

Après avoir assisté au retour triomphal du souverain pontife dans la ville de Rome, il revint lui-même dans son diocèse.

Mgr. Graveran, qui était alors évêque de Quimper, s'empressa d'attacher l'abbé du Cosquer à son grand séminaire, en qualité de professeur d'histoire ecclésiastique. Tous ceux qui l'y ont connu se rappellent avec émotion de quelle respectueuse sympathie l'environnaient ses élèves séduits par les charmes de son esprit et l'aménité de son caractère.

Quelques mois plus tard, Mgr. Lacarrière, évêque nommé de la Basse-Terre, faisait appel au dévouement du jeune professeur en lui offrant des lettres de vicaire général. M. l'abbé du Cosquer, dont le courage n'avait pas fléchi devant les balles de l'insurrection romaine, n'hésita pas à affronter sur les plages lointaines de nos colonies les périls du climat et les fatigues d'un laborieux ministère. Forcé par le mauvais état de sa santé de revenir en France, il redemanda à Mgr. l'évêque de Quimper la chaire d'histoire, dans laquelle le vénérable prélat le vit remonter avec une joie égale à la douleur qu'il avait éprouvé lorsqu'il l'en avait vu descendre.

Mgr. Sergent, en arrivant dans son nouveau diocèse, ne tarda pas à remarquer, au milieu des prêtres de sa ville épiscopale, le professeur distingué auquel il confia, peu de temps après, la fondation d'une nouvelle paroisse dans la ville la plus importante du département, à Brest, où le nouveau curé rencontra tant de sympathies et laissa tant de regrets.

Lorsqu'il s'agit d'arrêter avec la république d'Haïti les bases d'un concordat que souhaitait ardemment le saint-siége, le souverain pontife, qui n'avait pas perdu le souvenir du courageux aumônier de l'armée française, fit appeler le curé de Notre-Dame du Carmel de Brest, et l'envoya, avec le titre de légat, rétablir la hiérarchie ecclésiastique au sein de ces populations turbulentes et si souvent bouleversées par l'esprit révolutionnaire. Mgr. du Cosquer réussit au-delà de toute espérance, et le souverain pontife lui confia, comme archevêque, la direction de cette Eglise dont il avait si heureusement contribué, comme légat, à obtenir la fondation.

Personne n'ignore les luttes violentes qu'il a eu à soutenir et les cruelles péripéties qu'il a eu à traverser au milieu de ce peuple où l'ambition des innombrables compétiteurs du pouvoir rend si difficile le pacifique exercice de l'autorité pastorale. A plusieurs reprises il fallut toute la finesse et l'énergie du prélat pour sauver du massacre et de l'incendie les prêtres et les édifices religieux, auxquels s'attaquait, là comme partout, la révolution triomphante. A la suite des derniers événements qui désolèrent la républiqne d'Haïti, Mgr. du Cosquer crut devoir retarder son retour dans son diocèse, qu'il n'avait d'abord quitté que pour quelques mois, à l'occasion du centenaire de saint Pierre.

Vers le milieu du mois de juin dernier, Sa Grandeur partait pour Rome

afin de prendre les dernières instructions du saint-siége, qui, en présence de la gravité de la situation faite à l'Eglise dans la république haïtienne, s'opposait formellement au départ de l'archevêque. Ce n'était pas seulement l'obéissance qui allait retenir le vénérable prélat loin de ces contrées qu'il avait déjà arrosées de ses sueurs et auxquelles il avait consacré les meilleures années de sa vie, la mort devait l'en séparer sans retour.

A son arrivée à Rome, Mgr. du Cosquer se sentit atteint d'une lassitude qu'il attribua d'abord à la chaleur extrême et dans laquelle il fut bientôt obligé de reconnaître les premiers indices de la maladie qui devait l'emporter. Le jour même où il se mettait au lit, il dit à quelques élèves du séminaire français, où il était descendu, " qu'il était venu mourir à Rome." Il y a parfois de ces pressentiments étranges que Dieu semble envoyer aux âmes qu'il aime, comme un avertissement ou plutôt comme une espérance. La maladie fit des progrès rapides, et bientôt les médecins ne cherchèrent plus à dissimuler leur inquiétude. Mgr. de Mérode, ancien condisciple et ami dévoué de l'infortuné prélat, se chargea de la mission douloureuse de le préparer à mourir. Le R. P. Freyde, qui environnait aussi l'illustre malade des soins les plus assidus et les plus affectueux, lui offrit l'onction suprême, qui fut acceptée avec la résignation la plus édifiante.

Les quelques témoins de cette scène attendrissante et de la bouche desquels nous tenons ces détails, se rappelleront toujours avec émotion la tendre piété et le religieux abandon avec lesquels le saint archevêque présentait lui-même aux onctions saintes ses membres amaigris par la fièvre. Chaque matin le saint sacrifice était offert dans la chambre du malade, et plusieurs fois le saint viatique vint lui apporter, en ranimant sa foi et son courage, la consolation et l'espérance.

La noblesse romaine, la prélature, les officiers des zouaves et de la légion, en un mot tout ce que Rome renferme de distingué par la naissance, par l'esprit et par le cœur, venait chaque jour s'enquérir avec anxiété de l'état de l'intéressant malade. Le souverain pontife lui-même se faisait chaque jour renseigner par son aumônier, Mgr. de Mérode, qui apportait à son auguste ami la bénédiction apostolique.

Enfin arriva cette journée fatale du 27 juillet qui devait enlever à l'Eglise un de ses pontifes les plus distingués et jeter la désolation dans une famille déjà plusieurs fois cruellement frappée dans ses affections les plus chères. Vers une heure de l'après-midi, Mgr. du Cosquer s'est éteint entre les bras de Mgr. de Mérode, archevêque de Mélythène, et de Mgr. Bastide, chanoine de Sainte-Marie Majeure, qui, après l'avoir entouré pendant sa vie de l'amitié la plus tendre, ont voulu lui demeurer fidèles jusque dans la mort en recevant son dernier souffle.

Les obsèques ont eu lieu le 29 à Sainte-Marie sur Minerve, au milieu d'une affluence nombreuse et vivement émue. Son corps a été embaumé et transporté en Bretagne, où il recevra, de la part de tous ceux qui ont connu le vénérable archevêque, les hommages dus au mérite, aux talents, au dévouement et à la vertu.—L'abbé A. O.-C.

CHRONIQUE.

NOVEMBRE :—Légende du mois.
CANADA :—Les Reliques des Saints.—Les Zouaves Canadiens en France.—Départ des Evêques pour Rome.—M. Muir.—Nécrologie.—Nouvelle politique coloniale de l'Angleterre.—Les Canadiens aux Etats-Unis.
ROME :—*Roma Pius Amor.*—*L'Emporium.*—Le Pape-Roi.—Le Dieu de Pie IX.
FRANCE :—Convocation des Chambres.—Situation politique.—Traupmann et les romans.
ANGLETERRE :—Question irlandaise.
ALLEMAGNE :—Prusse.—Autriche.
ITALIE.—ESPAGNE :—La crise.
AMERIQUE :—Préoccupations intérieures.—Cuba.—Le *Hornet.*—Paraguay.

I.

NOVEMBRE, neuvième mois de l'Année Romaine, et onzième de la nôtre.

Ce mois eut reçu le nom de Tibère, si le tyran eut écouté ses flatteurs, mais le prince se moqua d'eux. " Que ferez-vous donc, leur dit-il, lorsque vous aurez un *troisième* César ?

Ce mois s'ouvre par la fête de Tous les Saints qui clôt le temps des récoltes et par la Commémoration générale des fidèles trépassés qui annonce l'hiver.

Novembre, au premier jour, des Saints montre la gloire ;
Des Morts on fait, au deux, la lugubre mémoire.

Le 3 Novembre, fête Saint Hubert, patron des chasseurs, les vanteries et les fanfaronnades de nos Nemrods ont donné naissance à ce dicton qui désigne un menteur : " Il est de la Confrérie de Saint Hubert. "

Le 7, est honoré Saint Léonard. Une des hymnes naïves que chantait e Moyen-Age, et que l'on retrouve dans le bréviaire de Cluny, fesait sur son nom le jeu de mot suivants :

Leone fortior
Nardoque suavior.

Plus fort que le lion, *Leo ;* plus suave que le nard, *nardus.*

La fête de Saint Martin, qui tombe le 11, est le point de ralliement de beaucoup de dictons populaires.

Les beaux jours qui brillent alors s'appellent l'*Eté de la Saint Martin* que les Américains appellent *Indian sun.*

Comme vers cette fête les oies sont grasses et le vin nouveau, dans beaucoup de familles on mange encore l'*Oie de la Saint Martin ;* et l'ivresse qu'engendre le nouveau vin, s'appelle le *mal* Saint Martin.

La Saint-Martin boit le bon vin,
Et laisse l'eau pour le moulin.

Vous connaissez aussi l'*estafier* ou *valet Saint Martin* : c'est tout simplement le diable.

Les bonnes gens, qui ont foi dans les vieux almanachs, ont pour ce mois leurs pronostics, écoutez :

" Si après la Saint-Martin il se trouve un petit ver dans la pomme de chêne, c'est *abondance ;* une mouche, c'est la guerre ; une araignée, signe de mortalité. Cherchez ; n'est-il pas facile de connaître l'avenir !

" Si les chênes ont beaucoup de pommes, grandes neiges avant Noël et froids cuisants."

Beaucoup de bonnes fêtes illustrent encore ce mois : Sainte Gertrude, Ste. Elizabeth de Hongrie, La Présentation de Notre-Dame, Sainte Cécile, patronne des musiciens ; Saint Clément, Sainte Catherine, patronne des Ecoles de filles, qui ranime les joyeuses soirées et le jeu de la *tire.* St. André, le premier appelé des apôtres, et qui ouvre l'année ecclésiastique, le dimanche le plus près étant toujours le premier dimanche de l'Avent.

Plusieurs dictons du bon vieux temps se rapportent aux fêtes diverses de Novembre.

A la Toussaint
L'hiver est en chemin.
—La Toussaint venue,
Quitte la charrue.
—Passé la Saint-Clément
Ne sème plus de froment.
—A la Sainte-Catherine
Tout bois prend racine.
—A la Saint-André, la nuit
L'emporte sur le jour qui fuit.

II.

La grande démonstration religieuse en l'honneur du corps de Saint Zénon et des reliques des 10,000 martyrs ses compagnons, envoyées de Rome par Mgr. de Montréal, a eu lieu le 17 du dernier mois avec une pompe peu ordinaire. Deux Evêques, un clergé nombreux, toutes les associations et les institutions religieuses de Montréal y ont pris part. Il y a eu sur la place devant Notre-Dame, deux discours, l'un en anglais par le R. P. Langcoke, l'autre en français par M. l'Abbé Martineau. Nous reproduisons les traits principaux du discours français.

Visi sunt oculis insipientium mori : illi autem sunt in pace
(Sap.–3–2.)
Aux yeux des insensés ils ont paru mourir, mais eux, ils sont dans la paix.

Monseigneur, mes frères :

Je vois deux flambeaux se lever sur le monde, le flambeau de la prétendue sagesse humaine que promène la main des mobiles passions : le flambeau de la sagesse divine qui me descend du ciel sur l'aile de la Foi.

A la lueur du premier flambeau, rien de plus inopportun que cette fête : ôtez-nous ces ossements, ces débris de la mort, et ne nous rappelez pas ce triomphe du tombeau dont trop tôt nous devons être les victimes.....

Mais à la splendeur du flambeau de la Foi, rien de plus légitime que cette manifestation.

1. Parce que les reliques de ces martyrs nous rappellent la grande victoire qu'ils ont remportée dans la plus noble des luttes et la plus noble des causes, et cette victoire demandait ce triomphe.

2. Parce que les reliques de ces martyrs, objets sacrés, méritent en elles-mêmes cette manifestation.

3. Parce que les reliques de ces martyrs sont pour nous un signe d'espérance, rien de plus naturel que de les accueillir avec pompe.—Un mot sur chacune de ces pensées.

1. La victoire a couronné les aigles romaines et l'univers entier est aux mains de deux Césars. Allumant la flamme de leur fol orgueil, l'enfer leur persuade de remporter aussi la victoire sur le Dieu du ciel, dans la personne de ses serviteurs sur la terre. Montons au Capitole, allons rendre grâce aux dieux : Tel est l'ordre des maîtres du monde. Tout obéit, comme un lâche troupeau, tout, excepté Zénon et ses 10,203 compagnons.....Ecoutez leur réponse: César, commandez des expéditions nouvelles ; conduisez-nous aux limites de l'univers ; nous affronterons sans peur, pour la gloire de nos empereurs et la gloire de la patrie, les dangers et les combats ; mais s'il faut lutter contre Dieu, César, nous sommes ses serviteurs avant d'être vos soldats, c'est à lui que d'abord nous devons obéir. Noble réponse du chrétien, du héros de l'église de Dieu.

On les dégrade, on les réduit à la condition des esclaves, eux ces fiers soldats : on les condamne aux plus durs travaux, et pendant sept années, sans relâche, on les traîte comme des bêtes de somme.

Mais les tourmenter ce n'est pas les vaincre. .....On ne les abattra même pas dans la mort.

Oh ! Césars, si vous eussiez vu par avance, à la distance de quinze siècles, ces palmes, ces tentures, cette foule immense, ce char de triomphe, ces pontifes du Seigneur se faisant une gloire de suivre ces nobles dépouilles, vous eussiez compris à qui est restée la victoire. Et vous, vous dormez dans le sommeil de l'oubli et de l'exécration.

Voilà la victoire qu'ils ont remportée, ces martyrs, pour la religion, pour la Foi, pour Dieu. Dites-moi, ne mérite-t-elle pas les honneurs de ce triomphe ! ! !

2. Les reliques de ces martyrs méritent elles-mêmes cette manifestation.

On enchâsse dans l'or et la soie l'épée d'un vaillant capitaine, le sceptre d'un grand roi ; ce sont les instruments de leur courage et de leur puissance.....Ces chaînes, ces ossements sont aussi les instruments de la

victoire de nos héros.... Et puis l'apôtre me dit que le corps du chrétien, du martyr surtout, est le membre de Jésus Christ, le temple de l'Esprit-Saint.

Enfin Dieu, dans un langage divin, le langage des miracles, nous ordonne d'honorer les restes de ses saints, les reliques de ses martyrs. Il les revêt de sa puissance, il leur communique quelque chose de son suprême pouvoir sur l'enfer et sur les maladies et les misères de toutes sortes qui ont envahi la terre à la suite du péché.

A tous ces titres, ces reliques sacrées ne méritent-elles pas ce triomphe ! ! !

3. Enfin, elles nous apportent l'espérance. L'espérance d'ici-bas.... Une voix vénérée et bien chère nous l'a fait entendre de Rome. Quand Dieu réveille la paupière de ses saints et qu'il fait voyager leurs cendres, c'est qu'il destine des grâces spéciales aux pays vers lesquels il les envoie. O vous donc, qui vous croyez déshérités de votre part de consolation, de santé, de bonheur, venez aux reliques de ces saints, c'est la source toujours féconde des biens que vous cherchez. Mais c'est surtout l'espérance du ciel que ces reliques saintes nous apportent, car elles nous disent bien haut que Dieu est bon de mettre pour nous, à des conditions si faciles, la possession de ce paradis que nos héros ont acheté si cher.

En finissant, regardez ce drapeau au-dessus de ce monument ! c'est la foi, c'est l'espérance qui ont fait triompher nos martyrs. Nous triompherons par les mêmes moyens, et, si nous savons les imiter, nous porterons aussi près de Dieu les palmes de la victoire."

—Nous avons reçu des nouvelles du dernier détachement des volontaires partis pour Rome. Partout sur leur passage, à Paris, à Lyon, à Marseillle, ils ont été accueillis avec de grandes démonstrations de sympathie et d'amitié. Rouen surtout s'est distingué ; le Cardinal-Archevêque a voulu qu'ils y fussent ses hôtes, et les a traités dans son Grand Séminaire, où les ecclésiastiques se sont faits eux-mêmes leurs serviteurs. Cet accueil les encouragera, les soutiendra dans l'héroïque mission qu'ils ont embrassée, et où ils ne manqueront pas, ils le savent, de sacrifices, mais aussi de mérites.

—Tous nos Evêques qui doivent prendre part au concile, sont en route pour la Ville Eternelle. La population de Québec ne les a point laissé partir sans leur témoigner, par une magnifique démonstration, quelle part tous les catholiques du Canada prennent à l'œuvre qu'il vont accomplir, et l'intérêt, la vénération, la sollicitude religieuse qu'il portent à leur voyage vers la Ville sainte. Que l'ange de Dieu les accompagne, nous les conserve, nous les ramène, et puissent-ils à leur retour retrouver leurs troupeaux plus fidèles et plus soumis que jamais à leur autorité paternelle et sainte !

Avant son départ, Mgr. l'Archevêque, a voulu, dans une touchante

réunion, remettre à M. Muir la Croix de Chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand, que Pie IX a envoyée a M. le Greffier de la Chambre Législative, pour les nombreux services rendus à l'Œuvre de la Saint-Vincent de Paul, à celle des Zouaves et aux Communautés religieuses, particulièrement à celle du Bon-Pasteur de Québec.

Nous terminons notre chronique religieuse, en mentionnant la mort de M. l'abbé Brennan, curé de Belleville, décédé à l'âge de 73 ans, et celle bien regrettée de M. le Grand Vicaire Pierre Billaudèle, décédé le 19 Octobre, au Séminaire de Saint Sulpice de Montréal. Les documents qui concernent le vénérable défunt nous sont parvenus trop tard, pour que nous puissions donner aujourd'hui sa biographie ; nous attendons jusqu'au 15 du prochain mois.

Nous venons de recevoir quelques renseignements sur défunt M. Belle, un des Notaires les plus distingués de Montréal, décédé le 12 Septembre dernier. Nous les publions avec plaisir comme un témoignagne de reconnaissance envers M. A. Belle, son fils, qui fut autrefois notre collaborateur désintéressé dans la rédaction de l'*Echo*.

M. Belle était né en 1808, il était issu d'une famille francontoise, dont le chef combattit et fut blessé aux plaines d'Abraham pour la défense de la colonie.

D'une rare fermeté de caractère et d'une volonté énergique, il fit seul son éducation et apprit les deux langues, et le latin qu'il possédait parfaitement. Admis à la profession de Notaire en 1829 ; par sa probité, par son assiduité au travail qui ne l'abandonna que la veille de sa mort, par sa prudence et ses lumières, il mérita d'être élu membre de la première chambre des notaires, et se forma une clientèle nombreuse et distinguée, qui lui a permis de laisser une succession de plus de 28,000 actes notariés, avec les accessoires. Il était juge de paix, Marguiller de Notre-Dame, et a rempli beaucoup d'autres emplois de confiance dans le cercle de sa profession.

Il est mort dans la foi de ses Pères, muni de tous les secours de l'Eglise : laissant à sa famille et à l'imitation de ses compatriotes une réputation pleine d'honneur et digne des plus grands éloges.

—Le voyage du Prince Arthur sur l'Ottawa a été une véritable ovation : partout où le noble voyageur s'est arrêté, il a été accueilli avec joie et des démonstrations de la plus profonde sympathie.

Ce voyage est de nature à resserrer de plus en plus les biens qui rattachent la Colonie et la Métropole. Tout en nous laissant à notre initiative, le gouvernement impérial ne nous abandonne pas, car il ne peut être de son intérêt de se défaire de ses colonies : ce serait la ruine de l'Angleterre. Mais le Cabinet de Londres a adopté un nouveau système de relation, qui se résume en ces mots : "*Initiative coloniale dans la paix : Protection*

impériale pendant la guerre." Et la preuve que la Métropole a toujours l'œil sur les grands intérêts de ses colonies, c'est la lettre de Lord Granville au nouveau Gouverneur de la Colombie, Lord Musgrave. Dans cette lettre l'entrée de la Colombie dans l'Union comme partie intégrante de la Puissance du Canada, est vivement sollicitée par le Ministre anglais, comme agréable à la Reine, comme plus favorable aux intérêts généraux de la Colonie, et aux intérêts locaux de chaque Province. Cette Union aurait de plus l'avantage d'amener plus promptement la construction du *Pacifique Canadien* dont le projet doit être soumis à l'étude de la législature fédérale, dans sa prochaine session.

—La promotion de l'honorable Dunkin, remplacé à Québec par l'honorable Robertson, complète le ministère fédéral qui parait devoir être organisé comme il suit :

Sir John A. McDonald, Ministre de la Justice ; Sir Geo. E. Cartier, Ministre de la Milice ; Sir F. Hincks, Ministre des Finances ; L'Hon. M. Langevin, (ci-devant Secrétaire d'Etat) Ministre des Travaux Publics ; L'Honorable M. Howe, (ci-devant Président du Conseil) Secrétaire d'Etat ; L'Hon. M. Mitchell, Ministre de la Marine ; L'Hon M. Tilley, Ministre des Douanes ; L'Hon. M. Dunkin, Ministre du revenu de l'Intérieur ; L'Hon. M. Chapais, (ci-devant Ministre de l'Agriculture) Président du Conseil ; L'Hon. M. Benson, Ministre de l'Agriculture ; L'Hon. M. Kenny, Receveur-Général ; L'Hon. M. Campbell, Maître-Général des Postes.

—La législature de Toronto a recommencé à siéger le 3 de ce mois. Cette session promet de donner un puissant essor à l'œuvre déjà prospère dans la Province, de l'Agriculture et de la colonisation : presque toutes les mesures que mentionne le discours du trône se rapportent à ces points importants.

—Ce n'est pas sans tristesse que nous avons vu la désunion surgir parmi les Canadiens des Etats-Unis.

Depuis quatre ans, de généreux efforts avaient tenté de relier les divers noyaux de la famille canadienne, épars sur toute l'étendue du territoire américain. Des associations avaient été fondées, sur différents points, et toutes les associations se reliaient entre elles au moyen d'une convention annuelle dans laquelle les délégués s'entendaient sur les mesures à prendre pour demeurer unis, s'aider, se protéger et prospérer.

Cette année, la cinquième convention s'est réunie à Détroit, le 13 Octobre dernier. Treize associations y ont envoyé leurs délégués, mais parmi tant d'éléments de bien, s'est rencontré un germe de discorde ; l'esprit révolutionnaire, qui divise et qui ruine, qui renverse et ne sait pas édifier, est venu, comme une furie, souffler la division au milieu de cette assemblée de frères, créer un esprit de parti là où n'existaient que des

intérêts de famille. La convention ne pouvant plus s'entendre s'est partagée en deux camps.

Un tel résultat est déplorable. Quand donc les gens d'ordre, qui sont les plus nombreux, auront-ils assez de courage pour se donner la main et imposer silence à ces satellites de la révolution ! leur nombre en imposera à des hommes qui ne sont forts que parce qu'ils comptent sur la timidité des honnêtes gens.

—Les Arts et les Sciences semblent vouloir prendre un nouvel élan dans notre jeune province ; une école de dessin vient de se fonder à Montréal, et dans quelques semaines nous avons vu paraître, *Le Journal d'Agriculture*, *La Semaine Agricole*, *Le Journal Illustré* en anglais, et la *Gazette des Familles Canadiennes ;* à tous nous souhaitons la bienvenue, et un heureux succès. Enfin, sous la Présidence de l'Honorable Ouimet, l'Institut-Canadien-Français vient de procéder à de nouvelles élections, dont voici le résultat :

Président, Raphael Bellemare, écr. ; 1er Vice-Président, Alphonse Desjardins, écr. ; 2e Vice-Président, M. E. U. Archambeault ; Secrétaire-Correspondant, F. X. Trudel, écr.; Secrétaire-Archiviste, M. J. M. Valois ; Assistant-Secrétaire-Archiviste, Charles Ouimet, écr. ; Trésorier, F. H. Rainville, écr. ; Assistant-Trésorier, M. J. Bte. Rolland ; Bibliothécaire, E. U. Piché, C. R. ; Assistant-Bibliothécaire, A. McMahon écr. Comité de la Bibliothèque, MM. A.A. Larivière, Oscar Prévost, J. A. A. Belle, M. Baudreau, A. Lacoste.

Comité de discussion, MM. J. A. Chapleau, M. P., L. O. David, Arthur Dansereau, Auguste Genand et M. Beausoleil.

III.

Nous ouvrons notre chronique sur Rome par un accrostiche très-ingénieux qui réunit à la fois le nom de la ville Eternelle, celui du Pontife qui la gouverne, et le mot Amour, qui résume tous les devoirs du chrétien envers son Père.

R obur amorque tuo s P irant in nomine Rom A :
O mnem nempe prius t I bi robur subdidit orbe M ;
M ajor amoris honos dom U it vis corpora ferr O,
A St regit ille animo S et ferrea pectora victo R.

Voici le sens :

" O Rome ! ton nom respire la force et l'amour. La force t'a soumis autrefois l'univers. Mais plus grande est la gloire de ton amour. Si la force a pu dompter les corps par le fer, l'amour gouverne en vainqueur les esprits et les cœurs les plus fermes.

Les découvertes de l'*Emporium* prennent une importance véritablement fabuleuse. Les savants de toutes les nations sont dans l'admiration. Le baron Visconti a extrait de cette vaste carrière seize nouveaux blocsde-

marbres rares. Veut-on avoir une idée de la dimension gigantesque de ces blocs, qu'on s'imagine vingt buffles attelés à l'un de ces blocs et ayant mille peines à le traîner. Rome ne possédait que deux colonnes de marbre africain qui ornent le Portique de Saint-Pierre, et aujourd'hui le baron Visconti en a déjà trouvé quinze de la dimension de celui dont nous venons de parler. En ce moment vingt et une églises sont livrées aux ouvriers qui y renouvellent les pavés ou les lambris à l'aide de marbres précieux, et de tous les points du monde arrivent au Pape des demandes d'évêques pour leurs cathédrales ou pour leurs églises, demandes qu'il satisfait, se complaisant ainsi à faire de Rome Chrétienne la dispensatrice des trésors que Rome païenne avait accumulés. Le roi de Prusse vient de remercier Sa Sainteté, dans les termes les mieux sentis, des dons qu'elle a faits au dôme d'Aix-La-Chapelle.

Un riche anglais a offert 50,000 francs d'un seul bloc qui en valait 100,000 et Pie IX a répondu :

" Je ne vends pas.... je donne."

Les hommages viennent au royal Pontife des côtés les plus inattendus. Le *Figaro* écrivait dernièrement : " Il y a plusieurs papes de par le monde : Le Grand-Turc, le Czar, le roi de Prusse, la Reine d'Angleterre.''

Suit une appréciation du caractère, des mœurs, et du rôle de chacun de ces souverains comme chefs de la religion de leur pays, et on remarque, à propos du Czar, cet aveu si sincère et si vrai : " Le pape moscovite fait fusiller un peuple agenouillé qui demande son Dieu, ses autels, sa nationalité, sa langue, ses lois, ses foyers. Les patriotes sont pendus, les femmes sont fouettées. De temps à autre les *adversaires de Rome* parlent et pérorent en faveur de la Pologne, *la Nation en deuil n'a qu'un protecteur, il est au Vatican.*"

Arrivant à Pie IX, l'auteur s'écrie avec un accent ému : " l'ennemi, le seul ennemi de ces Scribes, c'est le Pape de Rome, c'est le pape-roi de moins d'un million d'hommes ; c'est le vieillard auguste, qui à quatre-vingts ans, mène la vie la plus rigoureuse qui ait jamais été infligée à un prêtre. C'est ce saint qui n'assiste qu'aux fêtes de celui dont il est ici bas l'infaillible Vicaire, qui se lève à six heures, assiste au conseil de ses ministres, travaille dix heures par jour, se repose en figurant à toutes les cérémonies religieuses, et termine sa journée en donnant audience, et en bénissant tous ceux qui, des quatre coins de l'univers, accourent pour le voir : catholiques, protestants, juifs, mahométans. L'ennemi, c'est ce merveilleux vieillard qui s'appelle Pie IX, que l'Eglise n'aura pas besoin de canoniser, car il se canonise lui-même par des vertus sublimes qui ne sont pas de ce monde. Et puis, vous tous qui l'avez vu, qui l'avez entendu, n'avez-vous pas été frappés, comme les disciples d'Emmaus, par je ne sais quoi de doux, de persuasif, de divin qui l'entoure comme d'une auréole ?

" Le temps respecte l'auguste tête de Pie IX : c'est un à-compte sur l'immortalité."

Ainsi qnand les royautés perdent leur prestige, il en est une qui reste debout, et c'est vers celle-là que se tournent les regards du monde. Oui, le Pape est roi, et, comme son maître, il peut dire : *Rex sum ego.*

Un célèbre diplomate, qui n'est pas catholique, en sortant d'une longue audience du Saint Père, répétait avec une profonde conviction : " *Je croyais qu'il n'y avait plus de rois, j'en ai trouvé un.*"

" *Ah!* s'écriait un Républicain, un Vénérable de loge-maçonnique, au sortir d'une semblable visite, *il a la véritable majesté d'un roi, et la tendresse d'un père : si tous les rois lui ressemblaient, nous ne serions plus républicains !* "

Peut-on s'étonner maintenant que Pie IX inspire des sentiments de générosité comme celui qui suit :

Un professeur de Lycée, homme studieux, exact à tous ses devoirs, fesait des économies depuis trente années sur ses modestes appointements. Il avait fini par amasser peu à peu une somme de vingt-cinq-mille francs dont il comptait acheter une jolie propriété qu'on lui offrait. Là, il passerait paisiblement ses jours, dans ses champs, ses prés, avec les fleurs de son jardin et les livres de sa bibliothèque. Dernièrement comme il priait à l'église, la pensée lui vint de donner cette somme au Souverain-Pontife. Plus il y songe, plus il se sent pressé de faire cette bonne action. Après avoir mûrement réfléchi, il se lève, rentre chez lui, prend ses vingt-cinq-mille francs et les envoie à Pie IX. Il se trouva ensuite si content d'avoir accompli cette bonne œuvre qu'il ne put s'empêcher d'en faire la confidence à l'un de ses amis. Comme celui-ci, tout en admirant sa générosité, le blâmait de n'avoir rien réservé pour lui-même : " Au lieu de me reposer, dit-il, je continuerai de travailler, et j'espère bien que le Dieu de Pie IX ne me laissera manquer de rien."

Tous les traités de l'intendance militaire de France, pour l'occupation de Rome, viennent d'être renouvelés pour l'année 1870. La France restera donc à Rome tout le temps du Concile et au-delà.

IV.

La grande affaire du mois dernier en France a été la fixation par le gouvernement de l'époque de réunion des Chambres. Malgré les conseils des Conservateurs, malgré les menaces des *Irréconciliables*, la convocation a été renvoyée au 29 de ce mois.

Une date plus prochaine eut été mieux accueillie, mais la date du 29 a été adoptée à l'unanimité par le conseil des ministres, après un mûr examen du temps qu'exigent encore les travaux préparatoires de la session. Plusieurs projets de loi doivent être présentés au Corps Législatif qui seront le complément du Senatus-Consulte et comme la première page du

programme de l'Empire-libéral. Ce programme vient d'être arrêté à Compiègne.

Dans une lettre de Vienne à la *Correspondance du Nord-est* on remarque les passages suivants, à propos de la situation politique de la France.

" Le jour commence à se faire sur les derniers incidents survenus dans la politique européenne. C'est la maladie de l'Empereur Napoléon et les appréhensions qu'elle a fait naître qui ont été la cause et le point de départ des nouvelles combinaisons politiques dont nous sommes témoins. En Prusse, la situation de la France et les éventualités qu'on semblait attendre de ce côté, ont produit sur M. de Bismark d'un côté, et sur le roi Guillaume de l'autre, des impressions fort différentes.

M. de Bismark a regardé l'état des choses en France comme tout-à-fait favorable à ses desseins. Il a cru pouvoir en profiter pour faire un pas décisif au-delà du Mein, sinon pour achever sa tâche. En tous cas, il croyait le moment venu pour frapper un grand coup. Aussi, pendant deux semaines, des bruits sur l'entrée de tel ou tel Etat de l'Allemagne du Sud dans la confédération ont couru avec une persistance singulière.

L'impression ressentie par le roi Guillaume a été tout autre. Sa Majesté prussienne a entrevu le spectre de la révolution, et a senti le besoin de s'abriter derrière l'ancienne alliance des trois cours du Nord. A peu près sûr de son voisin russe, il a cru devoir se rapprocher de son voisin autrichien pour pouvoir, au moment venu, défendre en commun le principe monarchique et le droit divin contre le monstre redouté. Il a donc résolu d'envoyer son fils à Vienne.

Le rétablissement de la santé de l'Empereur Napoléon a mis fin à tous ces mouvements en sens divers, dans lesquels il semble aussi que lord Clarendon ait donné beaucoup, si ce n'est trop, pour le compte de l'Angleterre."

Un crime, commis à Pantin, aux portes de Paris, a jeté toute la France dans l'effroi. Une famille entière, le père, la mère et six enfants ont tous été assassinés par un scélérat, nomme Traupmann, qui voulait s'approprier leur fortune, dont il avait tous les titres en mains. Voilà le fruit de la lecture des Romans. Un coquin du Juif-errant a été l'idéal de l'assassin, et l'auteur excentrique de l'*Homme qui rit* pourra en revendiquer tout l'honneur.

" Nous, les romanciers des cours d'assises, s'écrie à ce sujet Jules Cauvain, les *poétiseurs* d'assassins, nous sommes pour beaucoup dans l'abominable épidémie de crimes sanglants qui désolent et déshonorent notre pays. Cette inqualifiable aberration du sens commun, de la droiture naturelle, de la conscience et de la pitié, accusons en aussi, je veux le répéter jusqu'à satiété, notre manie fatale et misérablement vénale de nous instituer les Homères des Achilles du couteau, et des Hélènes de l'arsenic, et d'en inventer, quand le ruisseau putride ou l'alcove banale n'en fournissent pas d'assez *intéressants* à notre faconde avide."

Puisse cet aveu, convertir les romanciers et leurs lecteurs, et leurs lectrices, et nous mettre à l'abri de ces terribles résultats de la lecture de ces mêmes romans déjà beaucoup trop connus, et beaucoup trop lus par notre jeunesse Canadienne ! Les mêmes causes ne peuvent manquer d'amener, un jour, les mêmes effets si les familles ne veillent elles mêmes à leur propre sûreté, par une sévérité dont elles ne se repentiront jamais.

Après la question de l'église établie, et réglée aujourd'hui, en faveur de l'Irlande, la question territoriale s'est offerte au parlement anglais, et fait en ce moment l'objet de ses débats. Cette question était, dès le principe, sur le programme de M. Gladstone, mais le Ministère avait cru prudent de l'ajourner, pour ne point se mettre à la fois sur les bras le clergé anglican, et les lords propriétaires. La question de l'église établie, ayant été conduite à bonne fin, aujourd'hui vient celle du sol. Pour comprendre l'intérêt de cette nouvelle question, quelques détails sur la situation du premier Irlandais, sont ici nécessaires.

On sait que le système social de l'Irlande diffère entièrement de celui de l'Angleterre : les relations de propriétaire (*landlord*) à fermier (*tenant*) ne sont pas les mêmes ; en Irlande, la population est surtout agricole, en Angleterre, elle est industrielle ; l'Angleterre est riche en fer et en charbon de terre, deux éléments essentiels d'industrie qui manquent à l'Irlande ; l'Anglais tient peu à la terre, l'Irlandais s'y attache avec passion. La législation devrait donner satisfaction à ces dispositions caractéristiques de la race irlandaise, et c'est le contraire qui existe. Grâce aux confiscations opérées du temps de Cromwell et depuis, ce sont des Anglais protestants qui possèdent la plus grande partie de la terre ; l'Irlandais ne cultive plus qu'à titre précaire ces terres qui appartenaient à ses ancêtres ; il est *tenant at will*, c'est-à-dire que le propriétaire, à peu près toujours absent, et représenté par un intendant sans pitié, peut renvoyer le fermier lorsque cela lui convient, et sans que celui-ci ait rien à réclamer, car les tenanciers n'ont pas encore pu obtenir que les améliorations apportées par eux dans le champ qu'ils ont fertilisé de leurs sueurs leur fussent au moins comptées en partie, quand on les *évince* de ce champ. L'*éviction*, toujours suspendue sur leur tête, et la certitude où ils sont qu'il ne leur sera tenu aucun compte des frais qu'ils auront faits, des peines qu'ils se soront données pour améliorer la ferme, les découragent ; ils ne cherchent plus qu'à produire assez pour payer le fermage et pour vivre, et l'agriculture languit, et la pauvreté reste l'état normal du paysan irlandais. Les lois relatives à la *tenure* des terres, les évictions fréquentes, l'absentéisme des propriétaires, qui dépensent au dehors les produits de leurs terres, contribuent plus que tout le reste à l'appauvrissement de l'Irlande ; c'est là ce qui provoque ces effrayantes émigrations et qui suscite le plus de haines contre l'Angleterre dans le cœur des Irlandais.

Une *déclaration*, signée le 23 1867 dernier par un grand nombre de prêtres irlandais, et dont plusieurs occupent une position considérable dans le clergé, traçait ce tableau de la situation actuelle de leur pays, résultat de tant de siècles d'oppression et de la *dénationalisation* systématique dont il est l'objet : " Les causes normales de pauvreté sont aussi actives " cette année que les années précédentes. Rien n'est fait pour développer " les ressources que nous possédons, ou pour en introduire de nouvelles qui " viennent en aide à notre insuffisance. Au contraire, le peuple continue

" d'émigrer, et la culture des terres décroît rapidement. Les provisions— " bœuf, mouton, porc — qui vont nourrir les districts manufacturiers de " l'Angleterre, sont produites avec plus d'abondance, mais le peuple est " chassé de ses foyers et s'en va avec le désir de la vengeance dans le " cœur. Nous n'affirmons pas que cet état de choses soit en ce moment " le résultat d'une politique préconçue, mais nous comprenons que beau- " coup soient amenés à le croire, et que cela soit le résultat d'une politique " hostile ou de l'incapacité administrative du gouvernement anglais, ou des " deux à la fois, il est certain que le mécontentement de l'Irlande n'a jamai " eu un caractère aussi général et aussi déterminé qu'en cette année 1867.

S. Em. le cardinal Cullen de son côté, dans une lettre pastoral adressée à tous ses diocésains, ajoutait (1) : " Pendant que nous glorifion " Dieu d'avoir conservé notre foi dans ces jours de ténèbres et de dissolu " tion, et que nous le remercions des nombreuses grâces qu'il nous a faites · " nous ne pouvons oublier qu'au point de vue temporel notre malheureux " pays a été réduit à la plus grande misère. Nos villes sont remplies " d'hommes pauvres, de femmes, d'enfants à moitié morts de faim, sans " souliers ou sans bas, sans vêtements capables de les préserver contre la " rigueur du froid. Dublin seul nous fournit plus d'exemples de cette " extrême misère que les plus grandes villes de France, d'Autriche ou " d'Espagne. Le pays a perdu plus de trois millions d'habitants, qui ont " été obligés de braver les dangers de l'Océan pour se sauver, eux et leurs " familles, de la famine et de la mort. Près de quatre cent mille chau- " mières ont été détruites parce qu'elles n'avaient plus d'habitants. De " nombreux villages ont entièrement disparu, et plusieurs villes, autrefois " commerçantes et prospères, sont maintenant presque désertes et tombent " en ruines. Il faut ajouter à cela que les grands organes de l'opinion " publique en Angleterre, comme le *Times* et la *Quarterly Review*, sans " doute pour ajouter le désespoir à nos autres maux, nous informent que " nous ne pouvons attendre aucune amélioration sérieuse à notre sort, et " que l'état actuel des choses doit être maintenu dans l'intérêt de cette " faction *orangiste*, qui a déjà causé tant de maux à l'Irlande (2)". Le *Times*, pris à partie par l'archevêque de Dublin, a bien essayé de contredire ses assertions, en traçant de l'Irlande un tableau enchanteur, en allant même jusqu'à prétendre qu'il n'y fait pas froid en hiver ; mais le témoignage d'un prélat catholique, qui vit en Irlande, qui voit les choses par lui-même, et qui d'ailleurs repousse énergiquement le fénianisme, les sociétés secrètes et la révolte, paraîtra naturellement plus croyable que les assertions d'un journaliste anglais, qui n'a jamais fait mystère de son mépris et de sa haine pour les Irlandais.

VI.

La manière dont les libertés marchent en France, ne contente nullement les hautes sphères ministérielles en Prusse, et les organes officiels de la Cour et du gouvernement gardent le silence le plus profond sur tout ce

(1) Cette lettre a été lue dans les églises et chapelles catholiques de Dublin, le dimanche 26 janvier 1868.

(2) On sait que les *Orangistes*, qui ont pris leur nom de Guillaume d'Orange, sont en Irlande, les fanatiques soutiens de l'établissement anglican et les plus acharnés ennemis des catholiques.

qui se passe de l'autre côté du Rhin. On boude à Berlin, et l'on n'y est pas sans appréhension.

Il est facile de comprendre que le parti ultra-conservateur en Prusse a été désagréablement surpris par la chute du gouvernement personnel chez vous, parce que cette nouvelle situation pourrait bien donner le coup de grâce au césarisme qui règne parmi nous. Voilà donc la cause de la mauvaise humeur de la *Gazette de la Croix*. Ajoutons encore que nulle part on n'a pas été plus effrayé de la maladie de l'empereur Napoléon que dans nos cercles conservateurs.

De cette manière s'explique également le récent rapprochement de Vienne et Berlin, dont on a tant parlé dans les journaux et qui n'est dû ni à M. de Bismark ni à M. de Beust, mais uniquement à des intérêts dynastiques. L'affaire est toute simple. A Vienne comme à Berlin les familles régnantes désirent avant tout garder leurs couronnes, qu'elles pourraient facilement perdre, si la situation s'aggravait en France.

Nous croyons savoir que l'affaire a été menée surtout par la reine douairière de Prusse et sa sœur l'archiduchesse Sophie d'Autriche, mère de l'empereur François-Joseph. Ces deux princesses, aidées par la reine Augusta, ont arrangé la visite du prince royal de Prusse à Vienne, qui ne manquera pas de causer des embarras à M. de Bismark ; car lui est personnellement contraire à ces démarches, qui contre-carrent sa politique toujours très-hostile à l'Autriche.

Ce rapprochement entre les deux Cours n'est pas, du reste, la seule affaire qui inquiète et gêne M. de Bismark ; il a encore beaucoup d'autres ennuis, ce qui pourrait bien, étant donné son tempérament nerveux, lui faire abandonner sous peu son portefeuille comme ministre des affaires étrangères.

Les lettres de Vienne nous entretiennent longuement de la visite que le prince royal de Prusse vient de faire à la cour d'Autriche. Elles reconnaissent que cette visite a une certaine importance, en tant qu'elle ne saurait manquer d'améliorer les rapports entre les deux cours, en faisant cesser de l'une à l'autre la tension née des événements de 1866, et qui avait trouvé une sorte d'aliment dans l'antagonisme originel des deux chanceliers, les comtes de Bismark et de Beust. Mais, au point de vue politique, elles prétendent que la visite du prince royal ne saurait entraîner aucune conséquence, *et encore moins amener un changement quelconque dans la ligne de conduite générale des deux gouvernements.*

A Berlin, autant qu'à Vienne, disent-elles, on se rend parfaitement compte que toute base pratique manque en ce moment à une alliance entre la Prusse et l'Autriche. La première ne peut pas ne pas poursuivre l'achèvement de l'unification allemande par l'établissement d'un lien politique plus étroit entre les pays situés au nord et au sud du Mein. La seconde ne peut pas moins, de son côté, ne pas considérer le traité de Prague comme la limite imposée aux ambitions du cabinet de Berlin, et ne pas subordonner à sa stricte exécution le maintien de la paix. Telle était la situation avant la visite du prince royal de Prusse ; et il n'y a pas de circonstance susceptible de la modifier, d'autant mieux que les préoccupations et les inquiétudes sous l'influence desquelles cette visite a été décidée n'ont plus d'objet aujourd'hui par suite du rétablissement définitif de la santé de l'empereur Napoléon.

L'Italie, l'Espagne sont dans la plus triste situation.

En Italie, l'antagonisme entre les Chambres et le gouvernement en est au point que le Ministre de l'Intérieur abandonne la position, et que le roi en est réduit à la nécessité ou de dissoudre la Chambre des députés et d'en appeler à de nouvelles élections, ou d'avoir recours à un coup d'Etat. L'une ou l'autre alternative n'est pas moins dangereuse, en face de la révolution commandée par Mazzini et Garibaldi, qui sont plus rois que Victor-Emmanuel.

En Espagne, à la suite des troubles, les Cortès, divisées sur le choix du souverain, ont ajourné leurs séances, et la candidature du Duc de Gênes sombre dans cette tempête.

Le bruit a couru que dans l'entrevue que Prim a eue à Paris avec Napoléon, l'Empereur lui aurait dit : " Je ne veux ni de la république, ni de Montpensier, finissez-en vite :" et il aurait ensuite exprimé l'opinion que le choix du fils d'Isabelle serait peut-être ce qu'il y aurait de meilleur.

Le ministère est en desarroi, et plusieurs provinces, sillonnées en tous sens par les républicains, sont en état de siége. A Saragosse, à Valence, le sang a coulé pendant des semaines entières, et la population, hommes, femmes, enfants, s'est battue contre la troupe comme au temps de l'invasion française sous Napoléon Ier. Enfin la force militaire a triomphé partout ; et le pouvoir reste entre les mains du général Prim. Il règnera sur des ruines.

VII.

Les élections des Etats du Sud qui rentrent dans l'Union, et dans lesquelles les Démocrates et les Républicains ultra-conservateurs se partagent les votes, sont, avec les tripotages financiers de New-York, les seules préoccupations de la politique intérieure, chez les Américains nos voisins.

Quant à la politique extérieure, la grande question est toujours celle de Cuba ; mais il faut avouer que les esprits ont bien perdu de leur enthousiasme et que les espérances d'annexion commencent à s'évanouir devant le spectacle de l'avortement de la révolution Cubaine.

Aussi la presse annexioniste a-t-elle complètement changé de langage : autant elle chantait les libéraux Cubains, autant elle les accable de reproches, les accusant d'inaction, et de n'avoir pas plutôt fait les affaires de la Grande République. Evidemment ils ont tort ; ils sont des lâches, puisqu'ils échouent : ils eussent été des héros s'ils eussent réussi ; voilà le grand sens dont fait preuve la presse américaine, en grande majorité.

L'attention publique est en suspens à l'occasion du jugement du corsaire cubain le *Hornet* ou le *Cuba*-

Le Hornet, parti des Etats Unis pour Halifax, et de Halifax pour l'Angleterre dans des conditions légales, changera en mer sa destination.

Il avait été rejoint par l'*Alabama* parti de New-York, et avait reçu pour Cuba, un chargement d'hommes, d'armes et de munitions. Alors changeant de nom et s'appelant le *Cuba* il avait fait voile pour les Antilles.

Forçé de relâcher sur la route, par la tempête, le manque de combustible, ou tout autre cause, il s'était réfugié dans le port de Welmington, sur la côte de la Caroline du sud.

Aussitôt les autorités américaines, sur un ordre de Washington, ont mis l'embargo, sur le *Cuba*, le traitant comme pirate et traduisant en jugement le Capitaine et l'équipage. La sentence vient d'être portée, le *Cuba*

est considéré comme corsaire, les officiers ont été relâchés sous caution et le vaisseau est retenu jusqu'à ce qu'un ordre de confiscation soit porté. On attendait avec curiosité la solution de cette affaire qui n'est pas sans une certaine anealogie avec la question de l'*Alabama* pendante entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Cette condannation leur donne raison ; mais est-elle inattaquable ?

En attendant, les nouvelles de Cuba sont tristes. La guerre en s'éternisant devient sombre et menace de tourner de part et d'autre à la sauvagerie. Les haines, dit une correspondance, prennent des proportions terribles. Les caractères se concentrent et tournent à la rage soude. Il n'est plus question que d'extermination par le fer et le feu. Après le sabre viendra le couteau : après la guerre la *Vendetta*. Il est temps que cela finisse d'une manière ou d'une autre ; sans quoi tout ne sera bientôt plus que ruine et désolation sur cette terre si riche et si bien faite pour être la plus heureuse du monde. Voilà ce que les peuples gagnent aux révolutions !

La guerre se poursuit au Paraguay avec un nouvel acharnement : les alliés s'avancent sur les traces de Lopez jusque dans l'intérieur du pays. Le Président a été défait dans quatre actions successives. Aujourd'hui réduit, dit-on, à 200 hommes, il se trouve acculé dans les montagnes qui séparent le Paraguay du Brésil.

Les journaux des alliés ne tarissent pas d'éloges sur le jeune prince qui commande l'expédition Brésilienne contre Lopez. Voici ce qu'en dit le *Courrier des Etats-Unis*.

Gaston d'Orléans, comte d'Eu, qui vient, à la tête des armées brésilienne et argentine, de remporter ainsi sur le général Lopez des victoires qu'on dit décisives, et, en tous cas, fort brillantes, est le fils aîné du duc de Nemours, par conséquent le neveu du prince de Joinville et du duc d'Aumale, le cousin-germain du comte de Paris. Né au château de Neuilly, en 1842, il a à peine 27 ans. Il a été élevé dans l'exil, à Claremont, sous les yeux de ses parents, par un précepteur et des professeurs français. Dès les premières années de sa jeunesse, dans le cours de ses études, comme au début de sa carrière militaire, il a révélé les rares qualités qui depuis ont attiré sur lui l'attention, et, aujourd'hui, la reconnaissance enthousiaste de son pays d'adoption.

Le comte d'Eu n'avait pas achevé sa dix-huitème année qu'il obtint de la reine d'Espagne de prendre part à la guerre du Maroc comme lieutenant et attaché à l'état-major du maréchal O'Donnell. A peine arrivé à l'armée, il eut et sut saisir l'occasion de charger contre les Marocains à la tête d'un régiment de cavalerie. Le général en chef le décora sur le champ de bataille en le remerciant, au nom de la reine, du bel exemple qu'il venait de donner.

Après deux mois de campagne, pendant lesquels il prit part à cinq combats et deux batailles, le jeune prince eut le courage plus grand de se refaire simple étudiant, entra à l'école d'artillerie de Ségovie et en sortit, après deux années, le second de sa promotion et avec l'épée d'honneur qui ne se décerne qu'aux élèves qui ont soutunu le plus brillant examen.

Le comte d'Eu avait vingt-deux ans lorsqu'il épousa, en 1864, la fille aînée de l'empereur du Brésil. Peu de temps après, le Brésil était engagé avec les deux Républiques argentine et orientale dans la guerre qui dure encore aujourd'hui contre le dictateur du Paraguay, Lopez.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

(Suite.)

XI.

Supplices des prisonniers Algonquins conduits au pays des Iroquois.

Lorsque toutes ces victimes arrivèrent au pays des Iroquois, on les reçut avec les cris, les huées, les coups de bâton et les feux ordinaires dans ces circonstances. On donna la vie aux femmes et aux filles, ainsi qu'à deux petits garçons. Quant aux hommes et aux jeunes gens capables de lancer un javelot, ils furent distribués en diverses bourgades pour y être brûlés, bouillis et rôtis ; le chrétien qui faisait les prières publiques fut grillé et tourmenté d'une horrible façon. Jamais il ne jeta un seul cri ni ne donna le moindre signe de faiblesse, ayant toujours les yeux levés au ciel, au milieu de ses tourments. On commença de le tourmenter avant le coucher du soleil, et on le brûla toute cette nuit, depuis la plante des pieds jusqu'à la ceinture : le lendemain, depuis la ceinture jusqu'à la tête ; sur le soir les forces lui manquant, on jeta dans les flammes son corps ainsi tout grillé.

XII.

La femme de Jean-Baptiste arrive fugitive à Villemarie.

La défaite des Algonquins était arrivée le 5 mars 1647. Le 8 juin suivant, parut au-dessus de Villemarie un canot, dans lequel on ne voyait qu'une seule personne. Quelques-uns, s'étant approchés pour la reconnaître, furent très-étonnés de trouver dans le canot Marie, femme du brave Jean-Baptiste, massacré récemment. On la conduisit aussitôt dans la chambre de M. d'Ailleboust. Ses larmes et ses sanglots, qui lui ôtaient la parole, furent le préambule de sa harangue et touchèrent de compassion tous les assistants. Madame d'Ailleboust, qui avait toujours eu beaucoup d'affection pour elle, lui dit en sa langue qu'elle cessât de s'attrister, puisqu'elle se voyait enfin parmi ses parents et ses amis.—" Et c'est cela " même, dit-elle, qui excite mes larmes et fait revivre ma douleur. Voyant " les personnes et les lieux où l'on m'a témoigné tant d'amitié ainsi qu'à " mon pauvre mari et à mon enfant, je ne puis retenir mes larmes. Il y " a longtemps qu'elles étaient taries, et quand je vous ai vue, elles sont " sorties de mes yeux malgré moi." Portant ensuite ses regards pleins d'angoisses sur madame d'Ailleboust et sur les autres dames, qui lui prodiguaient mille témoignages de tendresse et de compassion, elle fait tout ce qui est en son pouvoir pour dissimuler sa douleur ; mais elle ne peut se contraindre plus longtemps, et donne enfin un libre cours à ses pleurs.

XIII.

Récit de l'évasion de Marie du pays des Iroquois.

Après qu'elle eut ainsi soulagé son cœur, elle raconta à la Compagnie les moyens dont Dieu s'était servi pour la tirer du pays des Iroquois. Comme déjà elle avait été prise une première fois et conduite à Onnontagué, quelques sauvages de cette nation, l'ayant reconnue dans l'une des bourgades des Agniers, après sa deuxième capture, l'enlevèrent pour la ramener dans leur propre pays, comme une esclave qui était à eux. Chemin faisant, ces barbares devaient passer par le village où demeurait l'Iroquois qui l'avait prise récemment, et craignant qu'elle n'y fût reconnue, ils donnèrent à Marie un sac, un pot de terre, et un peu de vivres, lui disant de se cacher dans le bois, et qu'ils viendraient la reprendre le jour suivant. La nuit étant venue, elle s'approche de la bourgade, où elle entend les cris et les huées des Iroquois, qui brûlaient l'un de ses compatriotes. Alors elle se met dans l'esprit que, s'étant échappée de cette bourgade, on lui fera souffrir le même traitement, les Iroquois ne pardonnant presque jamais aux fugitifs. Elle prend donc la résolution de s'enfuir, se met aussitôt en chemin, et afin qu'on ne pût la découvrir à la piste, elle suit la route battue, qu'elle connaissait fort bien. Arrivée proche de la bourgade, elle se cache dans le plus épais du bois et y demeure dix jours et dix nuits, sans feu, au milieu des neiges, avec une robe fort mince, qui lui couvrait à peine la moitié du corps. Toutes les nuits, elle sortait, pour aller chercher, sous la neige, dans les champs, quelques bouts d'épis de blé d'Inde échappés à la main des moissonneurs ; mais elle ne put en trouuer qu'environ deux petits plats pour se nourrir durant son voyage, qui devait durer plus de deux mois.

XIV.

Extrémité où Marie se voit réduite dans sa fuite.

Cette considération la remplissant d'épouvante, elle fit ce raisonnement, plein d'erreur à la vérité, mais pardonnable à une femme sauvage qui se voyait ainsi en présence de la mort : si je vais à la bourgade, je serai brûlée et si je me mets en chemin, je serai consumée par la famine, peut-être même tomberai-je entre les mains des Iroquois. Il vaut donc mieux que je meure d'une mort plus douce. Là-dessus elle fait sa prière pour se recommander à Dieu, attache sa ceinture à un arbre où elle monte, et passant à son cou l'autre bout où était un lacet coulant, elle se jette en bas. Mais le poids du corps rompit la ceinture ; elle remonte une seconde fois sur l'arbre, et la ceinture se rompt de nouveau. Etonnée elle-même de ne pouvoir mettre fin à sa vie : " Peut-être, se dit-elle, Dieu veut me sauver par la fuite. Et n'est-il pas assez puissant pour me nourrir ? " Là-dessus elle fait de nouveau sa prière et entre dans la profondeur de ces grands bois, espérant y trouver son salut. Seule dans sa fuite, elle se conduisait à la vue du soleil. Mais, comme il y avait encore de la neige sur la terre elle souffrit d'abord un froid intolérable et une faim dévorante pendant dix jours, n'ayant eu pour se nourrir que les bouts d'épis qu'elle avait glanés. Lorsqu'elle les eut consommés, elle se mit à fouiller la terre pour chercher de petites racines, ou à écorcher certains arbres pour en sucer et manger l'écorce intérieure.

XV.

Industrie de Marie pour subsister dans son voyage.

Elle était dans cette extrémité, lorsqu'elle trouva fort heureusement une petite hache, dans un lieu où des chasseurs Iroquois avaient séjourné, et qui lui sauva la vie. Au moyen de cet instrument, elle fit un briquet de bois, avec lequel elle allumait du feu pendant la nuit ; et elle l'éteignait dès l'aurore, de peur que la fumée ne parût et ne la fît découvrir. " Ayant " fait ma prière, disait-elle, j'allais chercher, dans les petites rivières, des " tortues, que je mangeais avant de m'endormir auprès du feu. Je mar- " chais et priais Dieu tout le jour." Enfin, le mois de mai arrivant, elle découvrit des chasseurs Iroquois, sans être aperçue par eux, et reconnut qu'ils avaient laissé leurs canots sur le bord d'une rivière. Elle en prit un à la dérobée, s'y embarqua, et quoique le canot fût beaucoup trop grand pour une seule personne, elle eut l'adresse de le raccourcir et de l'approprier à son usage. Bien plus, elle se fit à elle-même une espèce d'épée de bois, dont elle brûlat le bout pour le durcir ; et , avec cet instrument, elle tua plusieurs cerfs, en s'aidant encore de sa hache. Elle prit aussi de grands esturgeons et quantité d'œufs d'oiseaux de rivière, en sorte que, quand elle arriva à Montréal, elle avait encore, dans son canot, un grand nombre de ces œufs et assez de viande boucanée. Cette femme, s'adressant à madame d'Ailleboust : " Il me semblait, lui disait-elle, que " je vous voyais dans ma fuite, priant Dieu pour moi à la chapelle ; et que " le Père, qui m'avait instruite, priait aussi pour moi et me conduisait dans " mon voyage, Enfin, grâce à Dieu, me voici au milieu de mes parents !" La joie ayant succédé aux larmes, elle embrassa madame d'Ailleboust et les autres dames avec une vive affection, et, pour conclusion, elle fit sa confession et communia ensuite avec de grands sentiments de piété.

XVI.

Plusieurs autres femmes sauvages se réfugient aussi à Villemarie.

Cinq jours après, un canot parut, qui portait une femme chrétienne, de la *nation des Poissons blancs*. Marie, l'ayant abordée et lui ayant raconté toutes les privations qu'elle avait endurées dans sa captivité et dans sa fuite, lui dit ces paroles remarquables : " La Foi est un don admirable, " qui réunit ensemble les nations. C'est la Foi qui fait que les Français " sont mes parents, qu'ils m'ont reçue et me traitent comme leur parente. " C'est la Foi qui fait que je t'aime ; et quel sujet aurais-je de t'aimer ? " Tu n'es pas de ma nation ; mais je sens bien que je t'aime, et à cause " de cela, je ne saurais m'empêcher de te donner de bons conseils."

Le 20 du même mois de juin, on entendit une voix, qui venait de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis de Villemarie. On ne se pressa pas d'y aller, les Iroquois ayant feint plusieurs fois d'être des prisonniers échappés, pour massacrer ensuite ceux qui seraient allés les chercher sur l'autre rive. C'était une captive réduite aux abois, qui criait ainsi depuis deux ou trois jours. Lorsqu'elle était arrivée au Saut Saint-Louis, un peu au-dessus de Villemarie, n'ayant point de canot, pour le passer elle avait lié ensemble plusieurs pièces de bois qui s'étaient ensuite détachées les unes des autres, ce qui avait été cause qu'elle avait coulé plusieurs fois à fond ; revenant néanmoins toujours au-dessus de l'eau, elle avait été empor-

tée dans les bouillons et aurait dû se briser mille fois contre les rochers si Dieu n'eût veillé sur elle par une providence toute spéciale. On envoya donc de Villemarie, pour la reconnaître, en approchant toutefois avec circonspection, pour éviter toute surprise. Elle était si défigurée, si méconnaissable, qu'on l'eût prise pour un squelette ; car n'ayant eu avec elle ni hache, ni couteau, ni canot, et n'étant couverte qu'à demi, il est difficile d'imaginer tout ce qu'elle avait eu à souffrir dans sa fuite. Après qu'on lui eut procuré les soulagements que réclamait son état, elle demanda à être instruite. " J'ai attribué ma captivité, disait-elle, aux résistances que "je fis l'an passé, lorsqu'on voulait m'enseigner la prière ; quoique je ne "fusse pas baptisée, je n'ai pas laissé de prier Dieu, et je disais au fond "de mon cœur : C'en est fait, je croirai, je me ferai instruire.

Elle annonça que deux femmes sauvages s'étaient échappées des mains des Iroquois deux jours avant sa fuite ; et, en effet, le 24 juin, des cris se firent encore entendre à l'autre rive du fleuve, où l'on aperçut la fumée d'un feu qu'on avait allumé à dessein. On y courut en canot, et l'on y reconnut ces deux femmes. Elles avaient trouvé le moyen de faire du feu et s'étaient secourues mutuellement ; aussi étaient-elles moins exténuées que la précédente. Après qu'on leur eut procuré aussi les soulagements nécessaires, on leur donna à chacune une robe, avec un canot d'écorce, sur lequel elles s'embarquèrent, pour aller trouver leurs maris, qui étaient à Sillery, près de Québec. Celle de ces femmes qui avait annoncé la fuite des deux dernières, apprit aux colons que les Iroquois se proposaient d'aller en grand nombre attaquer les Français, et notamment ceux de Villemarie, mais qu'ils étaient, dans ce moment, affligés d'une maladie épidémique qui leur enlevait beaucoup de monde et désolait le pays.

XVII.

Trait de courage de huit Algonquins.

Il était arrivé à Villemarie, le 29 mai 1647, un canot conduit par trois sauvages de la petite nation des Algonquins, qui, sans connaître encore la trahison des Iroquois, en avaient néanmoins formé de fortes conjectures. Ces Algonquins, craignant de tomber, à leur tour, entre les mains de ces barbares, supplièrent M. d'Ailleboust de leur donner des armes, bien résolus de se battre s'ils rencontraient l'ennemi en chemin. Il ne crut pas devoir leur refuser ce secours, dans des circonstances si critiques ; et ainsi armés, ils descendirent aux Trois-Rivières et remontèrent, de là, dans leur pays, sans rencontrer aucun Iroquois. Cependant l'un de ces Algonquins s'était embarqué avec sa femme, pour aller porter à ceux de sa nation la nouvelle de la défaite des leurs ; de loin il aperçoit un canot d'Iroquois, conduit par sept hommes ; et, quoique seul avec sa femme, il ne craint pas d'aller sur eux pour les attaquer. Mais pendant que l'un et l'autre font ainsi jouer leurs avirons, ils aperçoivent plus loin quatre ou cinq canots remplis d'hommes. Aussitôt l'Algonquin met sa femme à terre ; puis, passant de l'autre côté de la rivière, il tire un coup d'arquebuse, pour connaître qui étaient ceux qu'il avait aperçus. Aux cris qu'ils firent alors, il comprit que c'étaient des Iroquois. Sur-le-champ il repasse de l'autre côté de l'eau, reprend sa femme, et court, à force de rames, vers quelques sauvages Algonquins qu'il avait quittés. Sept jeunes hommes de cette nation, se présentant incontinent à lui, montent dans deux canots, se dirigent lestement au lieu où étaient les Iroquois ; là ils les épient sans bruit

et reconnaissent que ces barbares avaient dressé cinq cabanes, dont une seule contenait plus de guerriers qu'ils n'étaient d'assaillants. Ils attendent le milieu de la nuit pour les attaquer ; et alors, entrant tout à coup, l'épée à la main, ils transpercent, avec une promptitude incroyable, les Iroquois endormis, en tuent dix, en blessent beaucoup d'autres et délivrent dix captifs. Enfin, ayant embarqué avec eux ces captifs, ils se retirent promptement et les mettent en liberté (*).

XVIII.

Perfidie de quelques lâches Hurons contre Villemarie, qui leur donnait l'hospitalité.

Quant aux sauvages Hurons, contre lesquels les Iroquois n'exerçaient pas de moindres cruautés, ils ne marchaient pas sur les traces des Algonquins dans cette nouvelle guerre. Au contraire, effrayés par la crainte du feu des Iroquois, ils se rendaient lâchement à eux et entraient même dans leur parti contre les colons de Villemarie, regardant comme une grande faveur qu'il leur fût permis de se joindre ainsi aux ennemis, afin d'éviter, par ce moyen, une mort cruelle. De leur côté, les Iroquois ne négligeaient rien pour surprendre les colons de ce poste, tantôt en feignant un pourparler spécieux, et tantôt en se cachant dans des embuscades où ils restaient des journées entières, chacun derrière sa souche, attendant l'occasion de faire quelque coup ; jusque-là qu'à dix pas de sa porte un colon n'était pas en assurance. Bien plus, des Hurons, qui étaient aux environs de Villemarie, s'étant réfugiés dans ce poste, où on les accueillit, avec une cordialité généreuse, ces mêmes Hurons, qu'on nourrissait à grands frais, dans un temps où la culture des champs étant impraticable, l'on était obligé de faire venir de France toutes les provisions de bouche, conçurent le dessein perfide de livrer la place aux Iroquois. Fréquemment ils parlementaient avec ces barbares, comme s'il eussent pris les intérêts des Français ; puis ils allaient à la chasse, tantôt l'un, tantôt l'autre, et celui qui était allé de la sorte revenait toujours accompagné d'Iroquois. Etant près de la maison où il était logé, car les habitants, par un excès de bonté, voulaient bien les recevoir chez eux, le Huron appelait son hôte, comme s'il eût eu besoin de quelque chose, afin de l'attirer dehors, par ce noir stratagème ; et plusieurs ayant été assaillis jusque dans leurs propres foyers, on entra alors en défiance contre ces perfides Hurons ; on reconnut le piége et on les laissa crier, sans s'enquérir davantage du sujet de leurs demandes.

XIX.

Pourquoi l'on ne sévit pas contre les Hurons perfides.—Retour de M. de Maisonneuve.

Il paraîtra peut-être étonnant que l'on n'ait pas sévi contre ces déloyaux, qui joignaient ainsi l'ingratitude à la perfidie la plus atroce. Sans doute ils étaient indignes de l'hospitalité qu'on leur donnait si généreusement ; mais le grand désir qu'on avait de les gagner à Dieu était cause qu'on se laissait toucher assez aisément par leurs protestations et leurs belles promesses. D'ailleurs il était d'une sage politique de ne pas les punir, dans

(*) Vers le même temps, un capitaine Algonquin, allant aussi avec ses gens à le découverte des Iroquois, s'arrêta à Villemarie, où on lui fit un grand festin. Après le repas, il adressa ce compliment à M. d'Ailleboust et aux assistants : " Autrefois, quand " on nous avait fait faire une grande chère, nous remercions ceux qui nous avaient donné " à manger... Mais j'ai quitté ces anciennes coutumes ; maintenant, c'est à Dieu que je " m'adresse, quand on me fait du bien, et je lui dis : O toi, qui as tout fait, tu es bon, " prête secours à ceux qui nous assistent ; fais qu'ils t'aiment toujours et donne-leur " place avec nous dans ton paradis."

la crainte d'avoir toute leur nation contre Villemarie, dans un temps où les colons ne se trouvaient pas en assez grand nombre pour faire face à tant d'ennemis, attendu que les Iroquois étaient alors plus audacieux que jamais, par les victoires continuelles qu'ils remportaient dans le pays des Hurons. Ainsi le temps se passa en trahisons et en alarmes, jusqu'à ce que, l'été étant venu, les colons de Villemarie, qui, depuis longtemps, s'entretenaient de leur cher Gouverneur, apprirent enfin qu'il revenait de France, et cette nouvelle fit naître la joie dans tous les cœurs. Ce fut un coup de Providence que le retour de M. de Maisonneuve, dans les circonstances alarmantes dont nous parlons ; car l'effroi était alors général dans le Canada ; partout les cœurs étaient glacés, surtout à Villemarie, poste si avancé et si difficile. La présence seule de M. de Maisonneuve ranima la confiance ; et c'était l'effet ordinaire qu'elle produisait sur les Français dans les périls et les hasards des combats, en même temps qu'elle imprimait des sentiments de crainte aux Iroquois, au milieu même de leurs triomphes.

XX.

A Villemarie des Iroquois feignent de vouloir parlementer et se saisissent de Normanville

Nous avons dit que ces barbares cherchaient toutes sortes de moyens pour surprendre les colons de Villemarie, jusqu'à feindre des pourparlers, afin de s'emparer de quelqu'un d'eux plus aisément, à la faveur de stratagème. Voici un exemple mémorable de cette noire conduite, arrivé peu après le retour de M. de Maisonneuve en Canada. Le 18 mai 1648, des Iroquois, qui remplissaient deux canots, ayant traversé le fleuve Saint-Laurent à la vue des colons, allèrent mettre pied à terre dans l'île ; et sans faire paraître aucune appréhension, sept ou huit d'entre eux tirèrent droit au Fort, sous prétexte d'un pourparler. M. de Maisonneuve fait aussitôt avancer quelques soldats pour les reconnaître ; et dès que ces barbares les ont aperçus, ils font halte et demandent, par signes, à parlementer. Incontinent on leur envoie deux interprètes, Normanville et Charles Le Moyne, qui s'avancent un peu vers eux ; et, en même temps, trois des Iroquois se détachant des autres, vont les joindre, comme pour leur parler. " Nous " n'avons point de guerre avec les Français, disent-ils en les abordant ; " nous n'en voulons qu'aux Algonquins ; ceux-là seulement sont nos enne- " mis ; oublions le passé et renouons la paix entre nous plus fortement que " jamais." Le Moyne et Normanville, charmés de cette belle déclaration, les assurent réciproquement de la sincérité de leurs sentiments et du désir qu'avaient les Français de vivre avec eux comme avec des frères. Les trois Iroquois dont nous parlons s'étaient ainsi approchés sans armes, afin de mieux tromper les Français par cette marque de confiance. Normanville, voulant leur donner, de son côté, le même témoignage, s'avance vers le gros des Iroquois, n'ayant qu'une demi-pique en main, par manière de contenance. Mais Le Moyne, qui se doutait de la fourberie de ces barbares, lui crie aussitôt : " Ne vous avancez pas ainsi vers ces traîtres." L'autre, trop confiant envers les Iroquois, à cause de sa tendre affection pour eux, quoique par la suite ils l'aient fait cruellement mourir, ne laissa pas d'aller vers eux. Enfin, comme l'avait craint Le Moyne, lorsque Normanville fut arrivé près des Iroquois, ils se mirent à l'envelopper insensiblement, et avec tant de ruse, que dès qu'il s'aperçut de l'embuscade où il était tombé, il ne lui fut plus possible de se dégager de leurs mains.

(*La suite au prochain numéro.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

Le géant ailé de Madagascar.—Influence de la lumière et de la chaleur lunaires, sur la terre.—Animalcules phosphorescents des mers.—Le système métrique et les corps savants de l'Europe.

Durant les mois qui viennent de s'écouler aucune découverte scientifique bien importante n'a été signalée. Nous avons profité de ce temps d'arrêt pour étudier les progrès réalisés dans les trois grandes entreprises commerciales de notre époque, le chemin du Pacifique, le câble transatlantique français et le canal de Suez. Nous appelons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sur quelques questions qui sont à l'ordre du jour parmi les savants.

I.

Tous les naturalistes se souviennent de l'intérêt qu'excita une communication faite, le 27 janvier 1851, par I. Geoffroy-Saint-Hilaire, àl 'Académie des sciences de Paris, relativement à des œufs énormes trouvés à Madagascar par M. Abadie, capitaine d'un navire marchand.

Ces œufs avaient la capacité de 8 litres (presque deux gallons), et leur volume correspondait à celui de 6 œufs d'Autruche ou de 148 œufs de poule. Ils ne pouvaient être attribués à aucune des espèces vivant actuellement soit à Madagascar, soit sur d'autres points de la surface du globe.

D'après quelques fragments d'os trouvés dans le même gisement, M. Geoffroy pensa qu'ils devaient appartenir à un gigantesque oiseau à trois doigts ; il donna à cette espèce inconnue le nom d'*Œpyornis maximus*, et la rapprocha de l'Autruche.

M. Valenciennes, après avoir étudié les mêmes pièces, émit l'opinion que l'Œpyornis devait se placer à côté des Pingouins et des Manchots.

Tout récemment M. Bianconi, qui a publié sur ce sujet un travail très-étendu, a soutenu que cet oiseau était un Rapace voisin des Condors et ne différait probablement pas du Roc ou Ruc mentionné par Marco-Polo et qui joue un si grand rôle dans le contes des mille et une nuits.

Ces divergences d'opinions prouvent que les pièces étudiées étaient insuffisantes. Pour établir exactement les rapports zoologiques de l'*Œpyornis*, il fallait de nouveaux matériaux d'étude.

Dernièrement M. Grandidier, en faisant fouiller un terrain marécageux à Amboulitsate, sur la côte ouest de Madagascar, y a découvert des ossements nombreux et parfaitement conservés, qui appartiennent évidemment à l'oiseau gigantesque dont nous parlons. Un examen attentif de ces nouvelles pièces a été fait par un jeune anatomiste très-avantageusement connu dans le monde savant, M. Alphonse Milne-Edwards, fils du célèbre Milne-Edwards, de l'Institut.

Il parait maintenant prouvé que c'est Geoffroy-Saint-Hilaire qui avait eu le co u p'œil le plus juste. L'*Œpyornis* ne saurait être un rapace, car il manque du doigt postérieur au moyen duquel les oiseaux de proie enlèvent leurs victimes et déchirent les chairs dont ils se nourrissent. "L'Œpyornis, dit M. Alphonse Milne-Edwards, n'était pourvu que de trois doigts antérieurs. Comment accorder ce mode d'organisation avec les faits rapportés par Marco Polo ? Comment se figurer qu'un oiseau dépourvu de pouce ait été capable d'enlever des proies volumineuses pour les transporter dans son aire. Nous voyons donc que le caractère propre aux rapaces manque complètement."

C'est bien au groupe dont l'Autruche fait partie que doit être rapporté l'*Œpyornis*, néanmoins ce dernier diffère de la première par des caractères tellement saillants qu'il est impossible de les comprendre dans le même genre. Pour n'en citer qu'un seul, on sait que l'Autruche a les jambes très-longues et relativement minces. L'*Œpyornis*, au contraire, avait les jambes très-courtes et d'une grosseur prodigieuse, 18 pouces de circonférence à la partie inférieure. On s'était beaucoup trompé sur sa taille, quand on lui avait attribué une hauteur de douze pieds. En prenant comme base de calcul la longueur de la patte, Alphonse Milne-Edwards trouve qu'il ne devait pas dépasser sept pieds, c'est-à-dire la taille d'une grande Autruche. Il a existé un autre oiseau, le *Dinornis*, qui avait de 8 à 10 pieds. L'*Œpyornis* n'est donc pas, comme on le croyait et comme l'indique son nom, le plus grand des oiseaux, mais c'est, jusqu'à présent, le plus gros, le plus massif, le plus *éléphant*, si nous pouvons nous exprimer ainsi.

II.

On se préoccupe toujours beaucoup de savoir quelle peut être l'influence de la lune sur notre globe. Fait-elle des lunatiques ? entre-t-elle pour quelque chose dans la distribution du froid et du chaud, du beau temps et du mauvais temps ?

Les physiciens sont loin de partager toutes les croyances populaires au sujet de notre satellite, néanmoins le vulgaire a eu si souvent raison contre eux, qu'ils y regardent à deux fois avant de condamner une opinion généralement répandue, quelque opposée qu'elle paraisse aux principes de la science. Voilà pourquoi, depuis un quart de siècle surtout, ils s'attachent avec tant de persévérance à étudier les propriétés des rayons lumineux et calorifiques de la lune.

Comparée à la lumière du soleil, la lumière de la pleine lune n'en est que la 800 millième partie ; en d'autres termes, si, par la pensée vous supprimez le soleil, il faudra, pour remplacer son effet sur la terre, 800,000 pleines lunes. Au premier et au dernier quartier, la lumière lunaire est naturellement moitié moindre qu'à la pleine lune.

Avec la lumière du soleil, nous arrive toujours de la chaleur ; on peut se demander si la lune garde pour elle toute celle que lui envoie le soleil ou bien si elle nous en cède, au moins un peu. Les expériences les plus récentes ne laissent aucun doute à cet égard. La lune nous envoie avec ses rayons lumineux quelques rayons calorifiques, mais cette chaleur est presque totalement absorbée par les hautes régions de l'atmosphère. Aussi faut-il monter le plus haut possible pour mettre ce fait en évidence.

Melloni, dans les environs de Naples, avec son thermomultiplicateur, avait pu la rendre à peu près sensible. Un astronome écossais, M. Piazzi Smyth, est monté au pic de Ténériffe, et bien qu'alors la lune fut très-basse à l'horizon, il a pu constater que l'effet de ses rayons était encore égal à celui des rayons d'une bougie placée à 60 pieds de distance.

Mettez à 50 pieds la bougie qui vous éclaire, et vous aurez l'idée de la chaleur qu'envoie la lune à une altitude de deux milles. Cette chaleur va certainement en augmentant notablement quand on s'élève dans l'atmosphère. A la surface terrestre elle est presque insensible.

Elle ne pourrait donc suffire pour expliquer ces curieuses influences de la lune sur la pousse des végétaux dont parlent quelques jardiniers et dont, en somme, il serait sans doute imprudent de nier absolument la réalité. Si la lune a véritablement de l'influence sur les jeunes végétaux, il faut en rejeter la cause non pas sur la chaleur qu'elle nous envoie en si petite quantité, mais bien sur la lumière.

Un faisceau lumineux ne se compose pas seulement de cette partie brillante pour nous qui frappe notre œil, mais encore de rayons jouissant de propriétés distinctes, les uns doués de chaleur, les autres possédant la faculté de développer les actions chimiques. Ces derniers rayons aident à la décomposition et à la composition de certaines substances. On ne voit donc pas pourquoi ils ne faciliteraient pas le développement des jeunes pousses.

M. Warren de La Rue nous a donné de belles photographies de la lune prises naturellement pendant la nuit. Si la lune peut modifier assez la couche sensible d'une plaque photographique pour y imprimer jusqu'à l'image de ses montagnes, il est défendu de traiter d'absurde ceux qui inclinent à penser que notre satellite a une action quelconque sur la croissance des végétaux.

Les graines mises en terre à la nouvelle lune, germent plus vite que celles que l'on plante à la pleine lune.

En effet, les premières auraient le temps de faire sortir leurs pousses au moment de la pleine lune, dont la lumière en accélérerait le développement ; tandis que, pour les secondes, les pousses ne s'élevant qu'à la nouvelle lune, ne recevraient pas l'influence excitatrice salutaire de ses rayons. Encore une fois, il ne faut pas toujours rire des préjugés populaires.

III.

Un phénomène magnifique s'observe généralement en mer durant les chaudes nuits de l'été. Les vagues ressemblent à des montagnes de feu. Les navires paraissent voguer sur un océan de flammes. Un coup d'aviron, le choc d'une pierre augmentent l'intensité de ce brasier inoffensif qui ne trompe que la vue. C'est là ce qu'on nomme *phosphorescence de la mer.*

Quelle est la cause de la phosphorescence de la mer ? Des savants l'ont attribuée à un état électrique des eaux ; d'autres, à la présence de détritus organiques. M. Emile Duchemin qui a étudié le phénomène à fond, pense qu'il faut rapporter à la présence de myriades d'infusoires, la lumière merveilleuse que projette la mer.

" Plus de doute pour moi, dit-il, la cause de la phosphorescence est une cause animée. Quand la mer semble être tout en feu, elle tient à sa surface des milliards de petits animalcules qui, vus avec les yeux, et sans le secours du microscope, ont la forme et la transparence de *très-petits œufs de poisson.* Plus on agite l'eau, plus ces petits êtres semblent s'irriter, et dans leur colère, ils deviennent phosphorescents. J'ai sur mon bureau une bouteille d'eau de mer, qui contient ces animalcules; si je l'agite, j'ai encore à Paris la phosphorescence de la mer. La cause n'est donc pas le résultat d'un phénomène électro-magnétique ou météorique ; la cause est animée."

M. Duchemin a observé au microscope les corpuscules dont on vient de parler, et ce que la vue ne laissait apercevoir que comme un œuf de poisson a pris alors l'aspect bien caractérisé d'un animalcule nageant dans une goutte d'eau et étendant sans cesse sa trompe comme pour chercher sa proie, car tout animal vit aux dépens d'autres, surtout en ce qui concerne les êtres de la mer.

La phosphorescence des animalcules produit, comme il a été dit, de la lumière dans l'obscurité, chaque fois qu'on agite l'eau de mer qui les contient. Si l'on plonge un tube rempli de cette eau phosphorescente dans un vase rempli d'eau chaude, les effets lumineux augmentent jusqu'à 33 degrés. Mais si on élève la température jusqu'à 41 degrés, l'animalcule meurt.

La phosphorescence ne survit pas à la mort de l'infusoire, et elle ne peut être régénérée ni par l'action du froid, ni par celle d'un acide étendu, de l'alcool ou d'un courant électrique.

Au contraire ces animalcules supportent le froid très-considérable que produit un mélange d'hydrochlorate d'ammoniaque et de nitrate de potasse ; le refroidissement semble les anime rd'abord, surexciter, en un mot, les organes lumineux, comme le ferait l'agitation du liquide. Si la phosphorescence cesse, il est incontestable qu'elle renaît avec la diminution de

la température de l'eau. D'où l'on est en droit de conclure que *la mer peut se montrer phosphorescente pendant les plus grands froids.*

Les infusoires répandent une lueur très-brillante quand on ajoute à l'eau de mer soit un acide étendu, soit de l'alcool ; mais la phosphorescence ne survit pas à l'addition de semblables liquides.

L'addition de l'eau pure à l'eau de mer, dans les proportions de 50 p. 100, ne semble pas diminuer le pouvoir lumineux de ces petits êtres ; mais il en est tout différemment lorsqu'on les transporte habilement dans l'eau douce. Alors ni l'alcool, ni l'acide, ni l'électricité ne peuvent faire apparaître la phosphorescence.

L'animalcule soustrait pendant plusieurs jours à la lumière, *même pendant quinze jours*, conserve encore après ce laps de temps son action lumineuse.

L'étincelle électrique semble agir vivement sur ces petits êtres, et exciter sur leurs organes des contractions, d'où découle probablement la phosphorescence. L'électricité ne tue pas ces infusoires comme le ferait l'addition de l'alcool ou d'un acide.

Mais d'où provient ce petit monde d'innombrables êtres qui apparaissent et disparaissent sans laisser la moindre trace de leur passage sur la surface de l'eau de la mer ? C'est un fait très intéressant que M. Duchemin n'a pu pénétrer. Il a remarqué seulement que pendant le jour on peut constater la présence des animalcules et prévoir d'avance si la mer sera phosphorescente durant la nuit. Une observation plus intéressante que toutes les autres est la suivante :

Il est bien rare que les bains pris aux époques de la phosphorescence, ne déterminent pas chez la plupart des baigneurs, mais surtout sur les enfants et chez les personnes dont la peau est fine, délicate, susceptible, une sorte d'éruption ténue, ayant une grande analogie avec celle que produit la piqûre des orties. Cès plaques, siége d'une démangeaison, apparaissent principalement aux endroits où les téguments sont plus fins et plus délicats. Comment expliquer ce fait ?

Les animalcules phosphorescents sont armés d'une trompe microscopique : or, ces petits êtres doivent se nourrir par le mécanisme de la succion, ils peuvent agir sur nos tissus à la manière des sangsues. Aussi la succion ne se produirait pas sur nous sans hémorrhagie appréciable, si l'épaisseur de notre épiderme ne protégeait pas les vaisseaux capillaires contre les petits appareils de l'animalcule de la phosphorescence.

M. Duchemin a mis dans un tube de verre plusieurs milliers de ces êtres, et s'est ensuite appliqué sur le bras ce petit monde contenu dans quelques gouttes d'eau. Quelques minutes après l'éruption cutanée, que nous avons dit se produire chez les baigneurs, a été la conséquence de cette opération.

IV.

Le système métrique présente des avantages si nombreux, si palpables, qu'il serait depuis longtemps en usage chez tous les peuples civilisés, si des questions de rivalité n'étaient venues entraver son adoption. Pourquoi le Calendrier Grégorien n'a-t-il été introduit qu'assez tard en Angleterre, pourquoi la Russie en est-elle encore au Calendrier Julien ? Est-ce que le mérite du premier est contestable ? Non, mais c'est un calendrier d'origine romaine, et ce qui vient des papes n'est pas favorablement reçu partout. C'est une raison semblable qui a empêché l'adoption du système métrique. Le mètre est d'origine française, l'étalon en est déposé au conservatoire de Paris, il n'en a pas fallu davantage pour l'empêcher de passer certaines frontières. Ce système s'impose cependant, bon gré, mal gré, et chaque jour gagne du terrain. Les Académies de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de Londres, de Belgique et d'autres encore ont pris définitivement fait et cause pour lui, mais plusieurs d'entr'elles veulent poser des conditions. Au lieu du mètre de Paris, on voudrait adopter un autre mètre international qui représenterait plus exactement la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Il parait que des erreurs se sont glissées dans la mesure de la méridienne de France, lesquelles ont eu pour résultat de rendre le mètre des archives incertain d'un cinquième de millimètre. C'est peu de chose, c'est moins que l'épaisseur d'un fil de soie mais enfin c'est assez pour fournir prétexte de querelle à quelqu'un qui est mal disposé. Tous les Académiciens de Paris n'ont pas pris en bonne part la demande de rectification faite par leurs confrères russes ou prussiens. MM. Morin et Mathieu, du bureau des longitudes, ont paru déterminés à ne faire aucune concession. " Le mètre français, ont-il dit, est en France, aux archives, et nous le gardons, et ceux qui veulent en avoir des copies n'ont qu'à s'adresser au conservatoire des Arts et Métiers."

Finalement, après des pourparlers plus ou moins à côté de la question, l'Académie a nommé une commission composée de MM. Dumas, Morin, Faye, Delaunay et Le Verrier. Le rapport fait par cette commission a été adopté à l'unanimité. Il contient des détails si intéressants que nous nous faisons un devoir de le reproduire ici.

" Un système métrique général propre à réunir l'assentiment de toutes les nations était désiré depuis longtemps, lorsque l'Assemblée constituante, s'inspirant des vues de l'ancienne Académie des Sciences, chargea cette compagnie d'en tracer le plan. Le travail, commencé en 1790, sur la proposition de M. de Talleyrand, et poursuivi au milieu des circonstances les plus difficiles, s'achevait le 4 messidor an VII, par la présentation à la barre des deux conseils des étalons prototypes du mètre et du kilogramme contrôlés et adoptés par une commission internationale."

La France, au début même de cette entreprise, avait appelé le concours

des autres nations. Si elle s'était mise à l'œuvre et si elle l'avait accomplie sans attendre ce concours, elle avait évité avec soin tout ce qui pouvait donner le plus léger prétexte au reproche d'avoir voulu affecter une sorte de prééminence.

Aussi, les premiers commissaires de l'Académie avaient-ils le droit de dire que " si la mémoire de ces travaux venait à s'effacer, si les résultats seuls en étaient conservés, ils n'offriraient rien qui put servir à faire connaître quelle nation en a conçu l'idée, en a suivi l'exécution."

Au procès-verbal de dépôt des étalons du mètre et du kilogramme confiés aux Archives, on compte les signatures de neuf délégués étrangers, parmi les vingt-deux signataires où figurent d'ailleurs les artistes, le garde-général et le secrétaire.

Le mètre avait été adopté sur le rapport définitif du délégué de la Hollande, Van Swinden, et le kilogramme sur celui de Trallés, délégué de la Suisse.

L'Académie sait que parmi les trente deux personnages, la plupart illustres, qui ont coopéré aux premiers travaux relatifs à la détermination du mètre et du kilogramme, on compte les savants les plus autorisés non seulement par leur génie, mais aussi par leur rare bon sens ; les artistes les plus dignes de confiance, non-seulement par leur esprit inventif, mais aussi par une main d'œuvre dont la précision n'a jamais été surpassée.

Laplace et Lagrange y représentaient la géométrie ; Borda, Delambre, Méchain, Prony, et plus tard Biot et Arago, la géodésie ; Lavoisier, les sciences physiques ; Lenoir et Fortin, la construction des instruments.

La tradition fait remonter à Laplace une grande part dans la conception du système ; elle attribue à Borda le mérite du plan des opérations géodésiques, et à Lavoisier la responsabilité de la marche adoptée pour la détermination du kilogramme.

Les documents établissent la part qui revient dans l'exécution à Delambre, Méchain, Lenoir et Fortin.

Alors même que les procès-verbaux et les rapports définitifs ne le démontreraient pas, la répartition des premières copies authentiques du mètre et du kilogramme prototypes, indiquerait, à elle seule, sur quel pied d'égalité les nations étrangères et la France furent placées pendant ce travail et au moment de sa conclusion. En effet, douze exemplaires du mètre ayant été comparés au prototype et leur exactitude ayant été reconnue, ile furent distribués sans distinction, pour leurs divers Etats, entre les commissaires, au moment de clore leur travail, et les étrangers en reçurent dix.

La précision des opérations et leur caractère international ont été souvent confirmés depuis cette époque : en premier lieu, par des arrêtés du gouvernement français, qui ordonnaient la construction de nouveaux étalons du mètre et du kilogramme destinés à l'Observatoire et au Conserva-

toire des Arts-et-Métiers ; en second lieu, par les opérations répétées, qui ont été effectuées pour fournir à divers gouvernements des copies authentiques de ces deux mesures ; enfin, par une suite d'expériences auxquelles l'un de nous, M. Régnault, a consacré près d'une année, et qui avaient pour objet la discussion des méthodes et la construction des instruments à l'aide desquels on peut procéder avec certitude à la vérification des étalons des mesures et poids métriques.

Cependant la conférence géodésique internationale réunie à Berlin, en 1867, proposait la construction d'un nouveau mètre prototype européen, dont la longueur devrait différer *aussi peu que possible* de celle du mètre des archives de Paris, et dans la construction duquel on aurait surtout en vue la facilité et l'exactitude des comparaisons nécessaires.

La construction du nouveau mètre prototype et la comparaison des copies destinées aux divers Etats seraient confiées à une commission internationale.

A ces prescriptions, M. Jacobi (de Saint-Pétersbourg) ajoute celle qui était formulée par le congrès international de Statistique, qui voulait que cette commission fut chargée en outre de la correction *des petits défauts scientifiques du système.*

De son côté, le gouvernement français n'était pas demeuré indifférent à ces manifestations, et il avait chargé, sous la présidence de notre confrère M. le maréchal Vaillant, une commission, formée de membres de l'Académie et de représentants du Bureau des Longitudes, de lui donner son avis.

Cette Commission a terminé depuis longtemps la première partie de sa mission. Elle a adressé son rapport à M. le ministre de l'Instruction publique, et elle est demeurée à sa disposition pour l'exécution des opérations qu'elle propose, quand elles auront reçu l'approbation du Gouvernement.

En attendant, puisque la question semble destinée à faire ailleurs l'objet de discussions publiques, l'Académie pensera sans doute, avec la Commission qu'elle a chargée de l'examiner, qu'une déclaration de sa part est devenue nécessaire. Ses Commissaires n'avaient pas besoin d'une longue délibération pour la préparer.

Ces matières n'ont jamais cessé de les occuper, et elles sont devenues depuis deux ans, pour chacun d'eux, l'objet d'une étude approfondie, ayant été consultés à divers titres par l'autorité sur les difficultés qu'on lui signalait.

Trois questions sont posées : 1o. le mètre prototype des Archives représente-t-il l'unité fondamentale du système métrique ? 2o. le kilogramme des Archives représente-t-il l'unité de poids ? 3o. peut-on donner aux Gouvernements qui veulent adopter le système métrique le moyen de se procurer avec certitude des étalons du mètre et du kilogramme absolument conformes à ces deux unités ?

Les membres de votre Commission n'ont jamais hésité à ce sujet, et leurs nouvelles conférences n'ont fait que les fortifier dans leur sentiment.

Le mètre et le kilogramme des Archives sont des prototypes représentant, l'un l'unité fondamentale du système métrique, l'autre l'unité de poids. Ils doivent être conservés comme tels, sans modification.

En effet, ce serait bien mal connaître la pensée des savants illustres qui ont préparé et exécuté le travail relatif à la détermination des bases du système métrique, que de supposer qu'ils aient considéré la distance du pôle boréal à l'équateur comme invariable sur tous les méridiens, et la méridienne qui traverse la France comme représentée, elle-même, par des chiffres absolus.

La valeur du mètre changerait donc avec les pays et les époques, si on n'acceptait pas comme unité fixe la valeur qui lui a été attribuée par leurs premières opérations.

Les changements, il est vrai, resteraient absolument insensibles dans la pratique ; ils auraient, néanmoins, pour effet de jeter le trouble dans les travaux scientifiques, et d'exiger, pour leur comparaison de nation à nation, ces calculs de conversion qu'on a voulu éviter par l'adoption d'un type commun.

La France est d'autant moins libre de considérer la valeur du mètre dont elle a gardé le prototype, comme destinée à subir les variations qui seraient indiquées par les nouvelles mesures du méridien qu'on pourrait exécuter, qu'elle n'a pas adopté seule cette unité fondamentale ; que, comme nous l'avons rappelé, diverses nations ont concouru par leurs délégués au travail de la Commission primitive des poids et mesures, et que, depuis le commencement du siècle, beaucoup d'autres ont adopté le système métrique et fait exécuter des étalons authentiques de son unité.

A l'égard du kilogramme, on lui reproche de représenter le poids du litre d'eau au maximum de densité, et non le litre d'eau à zéro, par exemple, quantité mieux définie. Il est bien connu que les expériences relatives à la détermination du kilogramme, ont été effectuées à zéro ou à quelques dixièmes de degré au-dessus : rien n'était donc plus facile que de s'en tenir à ces premiers résultats. Il est également certain que les savants français avaient admis, en formulant leur programme, que l'unité de poids serait le décimètre cube d'eau liquide à zéro. C'est un acte de déférence envers M. Trallis, délégué de la Suisse, qui a fait accepter, par les Commissaires français, le maximum de densité de l'eau comme terme fixe.

Faut-il le regretter ? nous ne l'examinons pas. Le kilogramme des Archives est une unité tellement conforme à la définition qu'il serait impossible de la modifier d'une manière appréciable pour les besoins ordinaires de la société.

Y a-t-il lieu de faire pour les savants un kilogramme qui soit capable de satisfaire aux exigences des expériences ultérieures, par lesquelles le maxi-

mum de densité de l'eau serait fixé d'une manière définitive ? Nous ne le pensons pas. Il paraîtrait bien plus naturel de garder, pour les besoins de la science, le kilogramme tel qu'il est, et de modifier en un point secondaire sa définition, ce qui serait sans conséquence.

La Commission ne saurait donc accepter, ni pour la détermination du mètre, ni pour celle du kilogramme, qu'il y ait lieu d'admettre l'utilité de nouvelles opérations ayant pour objet de fixer les deux types de ces mesures. Si, sous prétexte du progrès de la science, on acceptait que ces types peuvent être modifiés aujourd'hui, leur instabilité se perpétuerait d'âge en âge ; les savants de chaque siècle pourraient, en effet, avoir la prétention d'introduire à leur tour de nouvelles corrections dans les méthodes employées par leurs prédécesseurs.

La Commission, après avoir décidé, à l'unanimité, qu'il y a lieu de considérer les prototypes du mètre et du kilogramme déposés aux Archives comme invariables et comme appartenant à toutes les nations, a examiné ce qui restait à faire pour permettre aux délégués de tous les pays d'intervenir dans l'étude des moyens à employer pour en reproduire des copies authentiques destinées à servir d'étalons.

Il lui a paru que, pour conserver au système métrique son large caractère d'universalité et pour dégager de plus en plus la France de toute prétention à une prépondérance qu'elle n'a jamais réclamée, il convenait de continuer ce qui s'était fait dès l'origine de ce travail, et d'appeler à un nouveau concert les nations étrangères.

Elle a donc l'honneur de proposer à l'Académie de demander au Gouvernement de provoquer la formation d'une Commission internationale qui serait chargée d'étudier les moyens d'exécution des étalons destinés aux divers pays, et de choisir les méthodes de comparaison ou les instruments de vérification qu'il convient de mettre en usage pour les obtenir dans l'état de la science."

Depuis que ce rapport a été publié, les Académies de Saint-Pétersbourg et de Berlin ont fait connaître à celle de Paris qu'elles y adhéraient sans restriction.

E. Y.

LES GRANDS FLEUVES DU NORD DE L'AMERIQUE.

III.

LA GRANDE RIVIERE DU POISSON OU RIVIERE DE BACK.

(Suite et Fin.)

Le bateau qui portait l'expédition pesait au delà de 4000 livres, sans compter les agrès ni l'équipage. Suffisamment solide pour une rivière paisible, il ne l'était pas assez pour la navigation qu'il avait à subir, et dont on peut juger par les détails suivants, que nous prenons presque au hasard dans la relation.

Une nappe d'eau l'avait conduit à un long rapide plein de rochers et de de blocs détachés, flanqués sur ses deux bords d'une muraille de glaces, en se précipitant avec cette impétuosité que la parole ne saurait rendre.

Back, en proie à la plus vive inquiétude, monte sur un roc élevé pour y suivre des yeux, à travers cette redoutable passe, ce frêle esquif, seu espoir de l'expédition. Il le voit partir avec la rapidité d'une flèche, et presque aussitôt disparaître au milieu des flots écumeux et des têtes de roches. Au même instant un cri sauvage se fait entendre....sans doute c'est celui du naufrage, de la mort.... son cœur se brise... M. King placé à deux cents pas en avant, agite son fusil et s'élance ; Back, hors de lui, le suit.... et qu'on juge de ce qu'il éprouve... le cri, c'est celui du triomphe ! L'équipage venait de prendre terre.

Cette scène d'inexprimable angoisse se reproduisit plus d'une fois.

Dans une autre occasion et sur un de ces points si singuliers et si dangereux qui, dans le court espace de quelques mètres, tiennent à la fois de la chute, du rapide et du remous, Back et les siens ne doivent leur salut qu'à cette circonstance fortuite, qu'un homme à qui on commande une manœuvre la comprend mal et fait tout le contraire. " Si l'ordre avait été compris et exécuté, dit Back, aucun pouvoir humain n'eût pu nous arrêter au bord de l'abîme."

Il ne dépendait pas de cette terrible nature qu'à toutes ces menaçantes réalités ne vinssent s'ajouter les terreurs de l'imagination. En voici un pittoresque exemple :

Un jour que le bateau, entraîné dans un tourbillon, venait pour la centième fois, d'échapper à la destruction, il se trouva tout à coup emporté sous une vaste voûte de rochers gigantesques pendant sur le torrent qu'ils semblaient menacer de leur chute immense... Une obscurité profonde s'étendait sur les eaux, et la seule horreur du lieu produisait sur l'équi-

page une impression sinistre, lorsque le plus étrange incident vint y ajouter une sensation nouvelle. Au sourd rugissement du rapide se mêlèrent tout à coup des cris perçants, et du haut des rochers des êtres inconnus, dont les yeux scintillaient dans les ténèbres, se penchèrent sur l'abîme et se mirent à regarder fixement les voyageurs. C'étaient trois grands faucons effrayés dans leurs aires, et qui venaient observer les premiers hommes sans doute qui eussent jamais troublé leur solitude.

"J'avoue, dit le capitaine, que je me sentis soulagé d'un poids énorme quand, sortant de ce lugubre passage, nous reparûmes à la brillante lumière du jour."

A toutes ces émotions était venue se joindre la crainte d'un cruel mécompte. Tous les plans de Back reposaient sur l'espoir que la rivière se dirigeait vers le nord. Or, elle s'était mise tout à coup à incliner vers le sud-est. Au lieu d'arriver vers la mer polaire, les voyageurs se crurent pendant assez longtemps exposés à aboutir dans le golfe de Chesterfield. Heureusement le fleuve reprit la direction du nord.

Le 28 juillet, à l'approche d'une chute, comme ils examinaient le rapide qui les y conduisait, des figures mouvantes, agitées, tantôt pressées en groupes, tantôt courant confusément d'un lieu à un autre, furent aperçues sur la rive orientale. C'étaient les Esquimaux que Back avait, depuis longtemps, un si vif désir de rencontrer. Les uns semblaient appeler les voyageurs, les autres s'évertuaient à faire des signes comme pour avertir qu'il fallait éviter la chute et venir aborder de leur côté; mais à peine l'expédition eut-elle gouverné vers le rivage, que les hommes se mirent à courir vers le bateau, brandissant leurs piques, poussant d'horribles clameurs et enjoignant à l'équipage avec les gestes les plus menaçants de ne point prendre terre.

Le capitaine s'attendait à cet accueil. Il descendit seul, sans armes visibles, et marcha droit à ces sauvages en levant les bras, et en criant : *Timâ !* " Paix ! " Aussitôt ils jetèrent leurs lances et répondirent par un cri semblable. Back les aborda résolûment, et, comme ils ne paraissaient pas avoir la coutume de se frotter, en guise de salutation, leurs nez les uns contre les autres, ainsi que leurs voisins du nord, il adopta la mode anglaise, leur secoua vigoureusement la main en leur donnant de petits coups sur la poitrine, d'après leurs propres manières, et s'efforça de leur faire comprendre que les hommes blancs et les Esquimaux étaient amis de toute éternité.

Ces démonstrations parurent les satisfaire ; ils étaient au nombre de trente-cinq, et le don de deux boutons brillants faits à chacun d'eux acheva de les enchanter.

Back se rendit à leurs tentes. Ils en avaient trois, composées, comme à l'ordinaire, de peaux étendues sur des perches. Les femmes, les enfants en sortirent pour voir les hommes blancs ; chacun de ces Esquimaux dési-

gna au capitaine sa compagne et ses enfants. Back leur distribua des colliers, reçut en échange quelques-uns de leurs grossiers ouvrages, et la confiance parut établie.

Cependant, forcé d'effectuer un portage qu'il aurait voulu éviter, dans la crainte que la vue des bagages ne donnât à ses nouveaux amis l'envie de les voler, Back prit à tâche de les amuser en esquissant leurs portraits et en écrivant, pour son usage, bien entendu, leurs noms au-dessous. Ils prirent à cela le plus grand plaisir, et lorsqu'il essaya de prononcer leurs noms, ce qui n'était pas une tâche facile, leur joie ne connut plus de bornes.

Une des femmes dont il fit le portrait se sentit si flattée de cette distinction, que, ne se fiant pas au talent de l'artiste du soin de bien distinguer et apprécier sa bonne grâce et ses beautés, elle suivit avec la plus scrupuleuse attention la direction que prenaient les yeux du peintre, mettant toujours en évidence la partie de sa figure dont elle le supposait occupé, et l'avançant ou la tournant de manière à ne pas lui laisser la moindre excuse, s'il n'en rendait pas exactement tous les charmes. Lorsqu'il regarda sa tête, elle l'abaissa aussi bas qu'elle put ; quand il se mit à étudier ses yeux, elle les écarquilla prodigieusement, gonfla ses joues à les faire crever, quand leur tour arriva ; enfin, quand elle s'aperçut qu'il en était à la bouche, non-seulement elle l'ouvrit de toute la force de ses mâchoires, mais elle se crut dans l'obligation de lui tirer une langue d'une aune.

A quelques jours de là, Back atteignit enfin avec sa suite l'embouchure de la grande rivière du Poisson, et put constater que ce fleuve, après avoir précipité sa course torrentueuse et sinueuse sur une longueur de cinq cent trente milles géographiques à travers un sol de fer que pas un arbre n'égaye ; après s'être parfois épanché en vastes lacs dont l'horizon de ciel et d'eaux laisse le navigateur incertain de sa route; après avoir franchi des chutes, des cascades et des rapides dont le nombre ne s'élève pas à moins de quatre-vingt-trois, se déverse enfin dans la mer polaire.

Là les dangers communs à tous ceux qui tentent cette mer attendaient l'expédition.

Il est inutile de dire que Back s'efforça de pénétrer dans ses glaces. Il s'y avança assez pour courir le risque d'être broyé ou invinciblement emprisonné entre leurs masses. Il parvint néanmoins à reconnaître et à décrire cette partie des régions arctiques dont il était le premier explorateur, et les noms de Cockburn, de Beaufort, de Barrow, de Richardson, qui entourent le nom royal de *Victoria*, donné au promontoire le plus remarquable de ces parages, y sont devenus les monuments géographiques de son passage.

Son dessein était de se diriger vers l'ouest pour relever les côtes du continent jusqu'à la pointe Turnagain, et de compléter ainsi les découvertes de Franklin; mais l'état des glaces, l'épuisement absolu de ses ressources, celui de ses hommes qui commençaient à s'avouer à bout de forces, enfin

la perspective des difficultés d'un retour, qu'un plus grand éloignement eût probablement rendu impossible, le déterminèrent ou plutôt le contraignirent à s'arrêter.

Il l'annonça à l'équipage. Le pavillon fut déployé, salué de trois acclamations en l'honneur du roi d'Angleterre, dont le nom fut donné à cette partie extrême de l'Amérique, et ils se préparèrent à un retour qui devait naturellement reproduire des épreuves plus ou moins semblables à celles qu'ils avaient déjà traversées.

Au bas de la chute où naguère ils avaient rencontré les Esquimaux, ils ne les retrouvèrent plus. Bientôt après, ils aperçurent leurs tentes dressées sur le bord d'un fort rapide. Ne pouvant le traverser sans danger, ils s'efforcèrent de les attirer à eux, en leur faisant les démonstrations les plus amicales ; mais ces indigènes demeurèrent insensibles à tous leurs signes, et se bornèrent à les regarder froidement des hauteurs où ils étaient placés. La réflexion avait sans doute amené la défiance. Pour leur prouver qu'ils avaient tort, Back leur laissa sur un monceau de pierres un sac de pemmican.

Le 31 août, les voyageurs se trouvèrent inopinément au milieu de douze tentes de ces naturels ; hommes et femmes parurent fort troublés de leur présence ; les enfants se sauvèrent en toute hâte derrière les rochers, en poussant des hurlements, et le reste de la troupe, s'armant de piques et de frondes, se mit à leur faire énergiquement de ces signes qui veulent dire : Allez-vous-en.

Back n'ayant point d'interprète qui pût calmer leurs alarmes se dispensa de prendre terre, se bornant à faire ramer lentement. A ce mouvement de retraite, un vieillard se mit à courir après eux, le long des rochers, tout en se tenant à distance et en leur signifiant, avec forces clameurs, d'avoir à se retirer. Puis, dans le but sans doute de les y forcer magiquement, il se mit à marcher sur ses mains et sur ses genoux, en imitant le mouvement et le grognement d'un ours. C'était le sorcier, ou autrement dit l'*homme sage* de la tribu.

Ces Esquimaux étaient probablement de ceux qui habitent la baie Wager ou le bord Copperfield.

Le 17 septembre, le capitaine et sa suite retrouvèrent M. Mac-Leod qui les avait longtemps attendus, veillant avec anxiété sur la route par laquelle ils devaient revenir.

Quand ils parvinrent au lac Clinton-Colden, le froid était si intense que l'eau gelait sur les avirons, et qu'un des chronomètres s'arrêta.

Les Indiens les entourèrent bientôt. Back leur montra le plan de la rivière du Grand Poisson, et surtout les endroits où il y avait le plus de gibier, afin de les exciter à s'y rendre, dans les cas de disette ; mais ils l'écoutère avec indifférence. Leur attention ne se réveillait qu'au nom des Esquimaux. Ils scrutèrent avec un soin minutieux chacun des objets

qu'il avait reçus de cette peuplade, écoutant dans le silence le plus religieux ce qu'il leur racontait de leurs dispositions pacifiques.

Il ne restait plus au capitaine qu'à prendre les arrangements nécessaires pour passer son deuxième hivernage aussi confortablement que possible.

Les Indiens lui apportèrent de temps en temps des vivres.

Akaïtcho, malgré son peu de succès à la chasse, contribua encore à l'approvisionnement ; mais ce n'était plus cet Indien actif et grave des anciens jours, tel que l'avait vu Franklin. A mesure que les infirmités le gagnaient, il était devenu morose, insouciant ; il ne lui restait plus que l'ombre de son autorité passée. Sauf les membres de sa famille, il conservait à peine un seul Indien à sa suite pendant ses chasses d'été. Pendant l'hiver seulement, sa tribu se groupait encore autour de lui.

Ce second hivernement permit à Back de recueillir quelques notions nouvelles sur les mœurs et les idées des Indiens, notamment sur leurs anciennes notions religieuses. La génération actuelle n'en a guère conservé que la croyance à un Grand-Esprit qui récompense les bons et punit les méchants.

Un jour que Back avait mis sur ce sujet le chef chipewan déjà mentionné sous le nom de *Camarade de Mandeville*, et qu'il cherchait à graver dans son cœur quelques préceptes moraux, l'Indien l'écouta avec recueillement, et, quand il eut terminé, relevant un peu sa tête et baissant les yeux, il lui dit d'un ton bas et solennel : " Les paroles du chef sont profondément descendues dans mon cœur. J'y penserai souvent quand je serai seul. Je suis ignorant, il est vrai, mais je ne me suis jamais livré au sommeil, le soir, dans ma hutte, sans avoir imploré tout bas le Grand-Esprit, le priant de me pardonner ce que j'avais fait de mal dans la journée."

Les Chipewans ne s'associent aux Couteaux Jaunes qu'avec les plus minutieuses précautions. Les uns ne venaient au fort que lorsqu'ils croyaient les autres absents.

Un de ces Indiens s'étant pris de querelle avec un compatriote appartenant à une tribu différente, et M. Mac-Leod l'ayant réprimandé en ces termes :

" Sachez donc que tous les hommes sont frères, créés par un même Dieu, et soyez bons et charitables les uns envers les autres ; telle est la conduite qui plaît au Grand-Esprit.—Ces paroles sont très-bonnes, répliqua d'un air lourd l'indigène ; mais pourquoi le chef ne donne-t-il pas l'exemple en me fournissant un fusil pour chasser ? car ma famille meurt de faim."

La saison devenant moins rigoureuse, les Indiens se retirèrent dans l'ouest, et l'expédition ne fut plus visitée que par les loups, qui, maigres et affamés, débutèrent par se présenter au nombre de dix-huit.

A la fin de l'hiver, Back se rendit au fort Résolution, où, reprenant la route du Canada, il regagna New-York, et le 8 septembre, après une absence de près de trois ans, il revoyait l'Angleterre.

LA QUESTION DES GREVES.

II.

(*Suite.*)

Vient maintenant la scène de l'accusation et la lutte d'Etienne Blackpool, seul contre tous ses camarades. On se demande s'il ne faut pas un courage plus qu'humain pour tenir bon dans des circonstances semblables et si une liberté achetée à ce prix ne ressemble pas beaucoup à la servitude.

"—O mes amis et mes frères ! s'écrie avec emphase Slackbridge, ô mes frères et mes compatriotes, travailleurs opprimés de Cokeville ! que dirons-nous de ce frère, de cet ouvrier ?...Hélas ! pourquoi me faut-il souiller ce glorieux titre en le donnant à un pareil homme !...Que dirons-nous de celu qui, connaissant par lui-même les maux et les injustices qu'on vous fait souffrir, à vous, la sève et la moelle de ce pays qui vous méprise, de celui qui, vous ayant entendu déclarer (avec une noble et majestueuse unanimité qui fera trembler les tyrans) que vous êtes prêts à devenir souscripteurs de l'association du Tribunal-Réuni et obéir indistinctement à tout ordre émané de cette association pour votre bien, que direz-vous, mes frères, de cet ouvrier, puisque je dois le reconnaître pour tel, qui, dans un pareil moment, abandonne son poste pour aller vendre son drapeau ; qui, dans un pareil moment, n'a pas honte de proclamer le lâche et humiliant aveu qu'il se tiendra à l'écart et refuse de s'unir à ceux qui s'associent bravement pour défendre la liberté et le bon droit ? "

" Les avis ne furent pas unanimes à cet endroit du discours. Il y eut bien quelques grognements et quelques sifflets ; mais le sentiment de l'honneur était trop fort et trop général pour permettre qu'on condamnât un homme sans l'entendre.

" —Prenez garde de vous tromper, Slackbridge !

" — Qu'il se montre !

" — Ecoutons ce qu'il a à dire !

" Telles furent les paroles qui s'élevèrent de plusieurs points de la salle. Enfin une voix mâle s'écria :

" Cet homme est-il ici ? S'il est ici, Slackbridge, nous l'entendrons lui-même au lieu de vous écouter.

" Cette proposition fut accueillie avec une salve d'applaudissements.

" Slackbridge, l'orateur, regarda autour de lui avec un sourire amer ; étendant le bras droit (selon la coutume de tous les Slackbridge) pour apaiser l'océan agité, il attendit qu'un profond silence se fût rétabli.

" — O mes frères en humanité ! dit alors Slackbridge secouant la tête avec un air de profond mépris, je ne m'étonne pas que vous, les fils prosternés du travail, vous mettiez en doute l'existence d'un pareil homme.

Mais celui qui a vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles a existé, Judas Iscariote a existé, lord Castlereagh a existé, et cet homme existe ! "

" Ici, il y eut un peu de confusion et de presse auprès de la plateforme, et bientôt l'homme en question se dressa sur l'estrade, à côté de l'orateur. Il était pâle, et ses traits semblaient agités, ses lèvres surtout ; mais il se tint immobile, la main gauche au menton, attendant qu'on voulût bien l'entendre."

La description de M. Charles Dickens n'est qu'un épisode de roman, mais c'est bien là ou jamais le cas de dire que c'est un roman *réaliste*.

Ce que nous représente ici le romancier, un témoin oculaire le répète avec plus d'autorité encore pour des faits qui se sont passés sous ses yeux. Voici comment s'exprime, dans une brochure intitulée : *La vérité sur la grève des mineurs dans le bassin houiller de Saint-Etienne*, M. le Nordez, rédacteur en chef du journal *la Loire :*

" Les ouvriers ont obéi à des meneurs ; ils se sont laissés entraîner par une poignée d'aventuriers.

" Voilà le fait.

" *Les mineurs connaissaient-ils ceux qui les ont mis en grève ?* Non !

" Les meneurs étaient-ils de leurs camarades ? Non !

" Les premiers incitateurs n'étaient ni des mineurs, ni du pays ; personne ne les connaît ; ni leur mise, ni leurs manières, ni leur langage n'indiquaient des ouvriers mineurs. Qu'étaient-ils ? nous le dirons plus tard ; ce qui est certain, c'est que pas un de ces malheureux pères de famille qui, depuis un mois, ne travaillent pas, voient leurs enfants sans pain et la misère envahir leur ménage, que pas un de ces ouvriers honnêtes et courageux qui, après une vie honorable et intègre, en sont aujourd'hui réduits à mendier, que pas un d'entre eux, disons-nous, ne s'est volontairement mis dans cette déplorable situation, que pas un d'entre eux ne sait d'où est parti le mot d'ordre ni qui l'a donné.

" Mais ce qu'ils savent tous, c'est qu'on leur avait promis monts et merveilles, c'est qu'on leur avait donné l'assurance de salaires énormes, de subventions assurées, et qu'ils n'ont rien de tout cela, qu'ils souffrent et qu'ils se compromettent.

" Oui, nos mineurs ont été trompés, égarés, trahis ! il faut les plaindre, mais non les accuser. D'autres qu'eux sont coupables.

" Ils étaient descendus dans leurs mines, on les a fait remonter, et leurs patrons, pour se soustraire aux violences des meneurs, les y ont eux-mêmes engagés ; on les a d'abord poussés à ne plus travailler ; à l'égard de ceux qui résistaient, on a usé de menaces, de promesses mensongères, on les a séduits et trompés.

" Nous pouvons donc dire que nos mineurs ne se sont pas *volontairement* mis en grève, qu'ils ont cédé moitié dans la confiante espérance que

les magnifiques choses qu'on leur promettait leur seraient accordées, moitié par crainte et pour se soustraire aux violences des bandes."

III.

La plupart des arguments par lesquels on essaye de persuader la grève aux récalcitrants sont, en définitive, ce qu'on pourrait appeler, dans un sens qui n'a rien d'oratoire, des arguments *ad hominem*. Si le moraliste s'étonne de voir si souvent des rixes de cabarets dégénérer en batailles mortelles, de simples discussions tourner tout d'un coup au tragique, les coups de couteaux succéder si vite aux horions, il n'en faut point chercher la cause dans les excitations ou le froissement des amours-propres ; il s'y mêle souvent de vieilles rancunes et de vieilles haines, des inimitiés sourdes et profondes, une soif longtemps altérée de vengeance, tout ce que laissent après elles de venin et d'amertume dans les âmes ces violences inachevées dont la soumission a seule pu arrêter les menaces.

Une fois que la coalition existe, grâce à l'acquiescement plus ou moins spontané des votants et des signataires, une fois que la grève a été dénoncée et qu'elle est en voie d'exécution, la question ne se pose plus tout à fait de même, et les meneurs peuvent invoquer en leur faveur un semblant d'autorité morale.

Le jour où une résolution a été prise en commun, au moyen du consentement individuel de chacun des membres qui y participent, il ne s'agit plus de consulter chacun des associés sur la conduite qu'on leur propose de suivre, mais de tenir la main à une série de mesures propres à soutenir le chômage du travailleur et à vaincre la résistance du patron.

Ici se place la grave question de la délégation.

Cette difficulté se résout par les mêmes principes qui, au point de vue moral, dominent toute cette question des grèves.

Il est visible que, pour tenir une assemblée, y proposer, y débattre, y résoudre des conditions communes et les mettre ensuite d'accord par une série de compromis avec les conditions de la partie adverse, la multitude ne saurait agir par elle-même dans sa collectivité. Il est nécessaire qu'elle nomme des représentants, des délégués, des fondés de pouvoir. Réduite par son grand nombre à ne pouvoir agir elle-même pour les détails de la conduite, l'assemblée désigne ceux de ses membres qui tiendront sa place, et qui, en vertu de ce mandat, parleront et agiront pour elle.

Cette délégation est d'une nature toute particulière. Elle ne comporte point les effets de la délégation civile ni de la délégation politique. Elle demeure renfermée dans le cercle d'un mandat purement industriel et constitue, pour me servir d'un terme de notre législation nouvelle, des représentants à la responsabilité limitée. Ici l'électeur n'aliène point ses droits et n'engage point son obéissance.

En matière civile, le fondé de pouvoir peut contracter tout engagement valable dans les limites de sa procuration, et cette procuration même établit entre le signataire et le délégué une solidarité ou plutôt une identité telle que nul engagement n'a besoin de ratification, les deux personnes du mandant et du mandataire pouvant être prises indifféremment l'une pour l'autre par la seconde des deux parties contractantes.

Voilà justement le nœud de la question.

Les délégués de presque toutes les grèves ne se font pas faute de soutenir que leur rôle vis-à-vis des assemblées qui les nomment et qui les envoient est celui de fondés de pouvoirs généraux, autorisés à contracter pour chaque individu des engagements valides, ou bien à opposer aux propositions les plus plausibles des refus péremptoires.

Le système qu'ils mettent en pratique ne va à rien moins qu'à retourner, pour ainsi dire, l'ancienne théorie des mandats impératifs, telle qu'elle était pratiquée par certains bailliages aux anciens états généraux de France.

Tandis que le député trouvait dans les *cahiers* qui lui étaient remis des solutions indiquées auxquelles il lui fallait souscrire et des résolutions auxquelles il ne lui était point permis de faillir, les délégués industriels des coalitions retournent en quelque sorte les termes. Une fois nommés d'une façon plus ou moins équitable, ils prétendent volontiers que cette élection leur confère une sorte de blanc-seing et les dispense d'avoir recours aux délibérations de l'assemblée pour débattre ses intérêts et contracter ses engagements. Ils entendent bien, au contraire, que les paroles par eux prononcées, les engagements par eux pris, les mesures par eux résolues doivent être acceptées pour ses propres actes par chaque individu, sans qu'il ait jamais le pouvoir de se dédire et de se dégager par la retraite.

Voilà en quoi, au point de vue du droit civil, les délégués des grèves se trompent complètement.

Leurs commettants ne les envoient point avec cette clause préalable de se démettre entre leurs mains des droits imprescriptibles de la liberté.

Ils n'entendent point renoncer à la faculté de demeurer juges par eux-mêmes de leur propre situation, des sacrifices que commandent leurs intérêts, comme aussi des concessions qu'entraîne leur position particulière.

L'ouvrier n'entend point abdiquer entre les mains de ce camarade, quelque capable qu'il le suppose, quelque sympathique qu'il le trouve, ses droits de fils, de père et d'époux. Le meilleur et le mieux intentionné des délégués ne saurait se substituer au juge suprême de la famille et se rendre un compte exact de ce que peuvent exiger les devoirs dus aux vieux parents, à l'épouse malade, à la famille grandissante. Il ne peut tenir compte des motifs tout personnels que tel ou tel ouvrier garde par devers lui de se fier à la parole du patron et de compter sur l'heure de sa justice

Ce droit absolu de ne point renoncer à la disposition de sa propre personne suffit pour marquer, dans l'ordre économique, les limites de la délégation industrielle.

L'ouvrier envoie, pour tenir sa place dans une délibération contradictoire à laquelle tous ne sauraient assister, l'homme qu'il juge le plus capable de reproduire et de faire valoir les arguments présentés au patron, ceux qui, plus intelligents et plus éclairés que les autres, soutiendront plus avantageusement la controverse et sauront le mieux discerner, dans des ouvertures nouvelles ou des propositions inattendnes, le piége qu'il est sage de craindre ou l'avantage qu'il est raisonnable d'accepter.

Une fois que le débat a eu lieu et qu'il s'est terminé, comme il est inévitable, ou par une rupture ou par un accord, on peut dire, au point de vue du droit absolu, qne la question recommence tout entière, et qu'on peut, à partir de ce moment-là, la considérer comme tout à fait intacte.

En effet, soit que les propositions mises en avant par les patrons aient été consenties ou écartées, chaque ouvrier se trouve en présence d'un contrat nouveau qui lui est offert. La délégation qu'il avait accordée pour mettre un camarade en situation de discuter plus avantageusement, n'impliquait pas la faculté de contracter aux lieu et place du commettant, mais seulement celle de parler et de plaider pour lui. Chaque travailleur rentre donc de plain pied dans cette condition primordiale du droit commun, d'estimer au point de vue de sa situation personnelle les conditions qu'on lui accorde et les avantages qu'on lui propose. Le délégué n'a plus rien à voir ici, sous peine d'excéder les limites de sa mission et d'attribuer à ce mandat bénévole la portée et les priviléges d'un pouvoir politique.

IV.

Lorsque la coalition s'est constituée, lorsque la grève a reçu son organisation, on ne manque pas de voir entrer en fonctions des comités permanents qui s'arrogent tous les droits d'un pouvoir exécutif et ne tardent pas à prendre vis-à-vis de la masse des ouvriers les droits d'un tuteur ou les allures d'un tyran.

Les délégués ne se contentent plus de se considérer comme l'affirmation vivante des désirs et des réclamations de tous, comme les avocats plaidants et consultants de la cause commune. Ils ne s'en tiennent plus à cette prétention exorbitante de représenter le fondé de pouvoir civil dûment autorisé à contracter, sans aucun recours, des engagements valables.

Ils ne craignent pas de mettre en avant cette prétention, d'avoir été investis par l'élection, d'un véritable pouvoir politique, ou tout au moins d'un pouvoir actif.

Ils s'estiment chargés, non pas seulement de parler et de consentir pour les autres, mais encore de vouloir, de résoudre, de combattre pour eux, d'entreprendre et de soutenir en leur nom tout ce qui leur paraît propre

à faire triompher la cause dont ils se proclament tout à la fois les champions et les généraux.

Dès lors tout change d'aspect : les patrons ne sont plus des associés inévitables, imposés aux travailleurs par la nature même des choses et la nécessité des lois économiques. C'est un ennemi qu'il faut repousser sans ménagement, réduire sans pitié et combattre par la force ouverte, partout où la patience ne suffit pas.

C'est ainsi que la nature humaine nous livre peu à peu ses secrets et qu'on retrouve, à côté des emportements de la volonté qui s'exalte, les erreurs de l'esprit qui s'égare. Ce passage du calme à la colère, des moyens pacifiques aux plus indignes violences, n'est pas seulement le résultat de l'entraînement funeste auquel nous cédons sur toutes les pentes où nous avons une fois commis la faute de nous engager ; mais nous en pouvons trouver, dans une certaine mesure, l'explication sinon l'excuse, dans cette fascination étrange qu'exerce sur nous l'erreur d'un faux raisonnement. Une fois qu'ils se sont crus chargés d'administrer et de résoudre la guerre de la grève, les délégués, emportés par la logique de leurs idées, n'ont pas tardé à abandonner la voie des objurgations individuelles pour entrer résolument dans une double série de mesures coercitives, d'abord contre les patrons pour les forcer à se rendre, puis contre les ouvriers eux-mêmes pour les empêcher de faiblir. C'est ainsi que nous avons vu la comédie tour à tour odieuse ou bouffonne du *Gréviste malgré lui.*

Dès que les ouvriers refusent de travailler, la pensée qui doit le plus naturellement se présenter à l'esprit des patrons, est celle de se passer de leurs services, en les remplaçant par des auxiliaires mécaniques, ou de continuer la fabrication en appelant d'autres travailleurs.

On ferait une longue liste des découvertes provoquées par l'obstination des grèves. C'est à cette circonstance qu'on doit, comme chacun le sait, l'introduction de la fonte et du fer dans la charpente osseuse de nos grandes maisons. Il est telle industrie qui, arrêtée dans sa marche par un seul des ouvriers compris dans l'équipe tout entière, s'est tirée d'affaire précisément en supprimant cet ouvrier-là et en le remplaçant par l'ingénieux équivalent de quelque mécanisme. L'esprit humain suit dans le progrès de ses découvertes intellectuelles la même loi à laquelle obéit le développement moral des caractères. Il faut à nos facultés pensantes, comme à notre cœur, des obstacles qui leur résistent et des difficultés qui les éprouvent : l'effort par lequel on triomphe est en proportion de la contrainte contre laquelle on a réagi.

Mais cette façon de se tirer d'embarras par des découvertes a ses chances incertaines, en même temps que ses limites nécessaires. Il ne faut pas compter sur l'heureuse fortune d'égaler et de vaincre toujours les résistances de la grève par les ressources de l'invention. Il est plus naturel encore de s'adresser à des ouvriers étrangers, et de combler par l'intro-

duction de ces nouvelles recrues les lacunes laissées par la défection des vétérans.

Dans un grand nombre d'industries, les ouvriers se croient protégés contre les patrons par les difficultés particulières qu'entraîne l'exercice de leur profession. Là où de vieilles coutumes, pour ne pas dire d'anciens préjugés, entraînent dans la pratique l'habitude d'exiger des commençants jusqu'à trois ou quatre années d'apprentissage ; là où l'orgueil des anciens les porte à ne regarder l'éducation industrielle comme terminée qu'après dix années de séjour dans les ateliers ou à la manufacture, il paraît bien difficile de se procurer dans un délai suffisant des ouvriers capables de faire la besogne. Les grévistes compte sur cette difficulté et calculent, non sans quelque probabilité, qu'ils ont devant eux tout le temps de ruiner leurs patrons avant que ceux-ci aient pu parvenir à les remplacer convenablement.

L'Histoire des grèves présente cependant des exemples remarquables de ce que peut, chez certains patrons, l'énergie unie à l'intelligence. On a vu, il y a trois années, dans une des plus grandes grèves qu'ait eues à traverser l'industrie métallurgique, le directeur de la *Mersey-Iron-Works*, M. Clay, entreprendre d'enseigner, sans aucun autre apprentissage, l'opération du *puddlage* à des ouvriers complètement étrangers à la fabrication du fer. Il parvint ainsi à rallumer dix-huit fours, et obligea l'*Union* à céder devant sa fermeté.

En France il est arrivé fréquemment, sous l'ancienne législation, que, dans des cas urgents et pour certaines industries qui touchaient de près à l'intérêt public, l'autorité, surtout dans les villes de garnison, a mis, à la disposition des industries menacées de se voir suspendues, un certain nombre de militaires qui apportaient ainsi le concours de leurs bras et quelquefois de leurs connaissances spéciales. L'intervention de pareils auxiliaires sur lesquels on ne pouvait guère espérer d'agir par les menaces ou par la peur, apportait ainsi un élément bien étranger et bien imprévu dans les discussions industrielles. Cette immixtion tout à la fois périlleuse et discutable demande à être deux fois justifiée pour être admise. L'intérêt social lui-même n'est pas une excuse suffisante : il y faut absolument une évidente nécessité.

On avait imaginé dans les grèves houillères de certains comtés du Royaume-Uni, un expédient vraiment original et qui mérite d'être rapporté ici, bien que les directeurs des compagnies y aient coupé court et l'aient empêché de s'étendre. C'est ce qu'on peut appeler *la grève par restriction*.

C'est à Mersey-Hill, en Angleterre, si nous sommes bien informés, que cet ingénieux expédient fut tenté pour la première fois.

Il s'agissait de faire subir aux compagnies une grève, et en même temps

de ne point quitter la mine, dans la crainte de voir occuper par des travailleurs étrangers la place qu'on aurait laissée vacante.

Les ouvriers, très-habilement conseillés, comme on va le voir, convinrent de réduire tout d'un coup des trois quarts l'extraction et la préparation quotidienne de la houille. On vit, comme par enchantement, tous les mouvements se ralentir, sans toutefois s'arrêter, et un engourdissement volontaire succéder tout d'un coup à l'activité accoutumée du travail. Les mineurs que l'on payait à la tâche réduisirent volontairement leur journée à la mesure uniforme d'un shelling et s'ingénièrent à mettre, pour gagner ces vingt-cinq sous, autant de temps que pour produire un travail équivalent à un salaire quatre ou cinq fois plus élevé. Ils entendaient bien aboutir, de cette façon, à rendre cette exploitation dérisoire, aussi onéreuse pour la compagnie qu'un chômage complet, en même temps que leur présence sur le chantier empêchait l'introduction d'ouvriers nouveaux qui vinssent leur faire concurrence. La compagnie, qui distingua le péril, sut aussi le conjurer par une mesure énergique. Elle prononça le *lock out*, c'est-à-dire la mise à bas ou la suspension générale des travaux, ce qui lui permettait de faire ensuite ses conditions pour recommencer.

Ce qui arrive le plus fréquemment, ce qui, paraît-il, devrait même toujours arriver, à ne considérer que la facilité des communications et l'empressement de la concurrence, c'est que des ouvriers du dehors sont appelés à remplacer ceux qui refusent leur présence et le secours de leurs bras. Tout s'accorde pour rendre cette ressource accessible aux patrons. Les déplacements par les chemins de fer sont rapides et peu coûteux ; les grands travaux publics qui ont appelé tout d'un coup sur certains points de véritables armées de travailleurs, ont habitué l'homme du peuple, autrefois sédentaire et immobile, à des voyages constants et à de lointaines émigrations. La différence même des langues a cessé d'être un obstacle, et chaque nation trouve presque toujours, dans les grands chantiers, des compatriotes qui entendent ou des contre-maîtres qui parlent l'idiome de votre pays.

La *Société internationale*, qui s'efforce d'établir une solidarité univer selle entre tous les travailleurs de l'Europe, et—qui sait ?—peut-être du monde entier, grâce à la création de son vaste réseau et à l'omnipotence de son pouvoir, met tous ses soins à empêcher l'embauchage. La liberté, dont tout le monde parle tant, est presque toujours la dernière chose que le peuple comprenne et pratique.

Si l'ouvrier sédentaire et connu peut encore s'appuyer, pour résister à la pression de ses camarades, sur l'égalité visible de sa situation, sur le passé qui le protége, sur ce droit à la liberté du travail qui rappelle visiblement le droit du propriétaire sur la chose possédée, on devine aisément de quel œil doivent être accueillies ces bandes de nouveaux arrivants, qui représentent à des yeux prévenus une véritable invasion des barbares.

Les ouvriers regardent volontiers l'industrie exercée par eux et par leurs familles dans les étroites limites de leur localité, comme une sorte de fief héréditaire dont l'usage les a mis en possession. Pour eux cette possession vaut titre, et il leur semble tout à fait que le manufacturier commet un acte de félonie lorsqu'il appelle à son secours les provinces voisines ou même les pays étrangers.

Les moyens employés par les grévistes pour parer cette riposte des patrons et maintenir par le manque de bras la cessation des travaux, sont, suivant l'occasion, de nature bien différente. On les a vus employer tour à tour la séduction des bons procédés et la ressource des dernières violences. Ils ont fait comme ces parents tour à tour trop faibles ou trop emportés, qui tantôt s'humilient et tantôt s'irritent pour vaincre la résistance qu'on leur oppose. Quelquefois même c'est l'argent à la main et au prix d'un marché que les agents de la coalition se sont efforcés de maintenir la grève.

Lorsque les ouvriers du dehors débarquaient à Genève, ils ne manquaient point de rencontrer, au débarcadère du chemin de fer et sur les pontons où les bateaux à vapeur viennent faire escale, des délégués commis par la *Société internationale.* Ces délégués avaient pour mission d'empêcher à tout prix les nouveaux arrivants de s'embaucher et d'aller ainsi repeupler les ateliers déserts. Il se passait là les scènes les plus étranges. Personne ne paraissait savoir bien au juste quelle était la limite de son droit et, suivant le proverbe populaire, s'il devait prendre le parti de rire ou de pleurer.

On passait son bras dans le bras de ces nouveaux compagnons ; on leur offrait les politesses de la bienvenue. On s'efforçait ainsi d'en faire la conquête pacifique ; puis, lorsque, par une série de manœuvres habilement combinées, on avait réussi à les attirer jusqu'au cercle où siégeait en permanence le comité de la *Société internationale*, les instances devenaient plus vives et les procédés moins gracieux. On finissait par leur mettre carrément le marché à la main et par leur faire entrevoir, à côté des démonstrations économiques, les arguments plus solides de la force. Isolés, hésitants, à demi engagés par les paroles qu'ils avaient entendues ou les politesses qu'ils avaient acceptées, ils finissaient bon gré mal gré, par se laisser enrôler dans la *Société internationale* dont ils se trouvaient ainsi assurer les desseins et augmenter la force.

Cette façon d'agir n'est guère praticable que vis-à-vis d'ouvriers inexpérimentés, mal convaincus de leurs droits et faiblement disposés à les maintenir. Il suffit alors de quelque fermeté pour s'opposer à leurs desseins, de quelques discours pour les endoctriner et en faire des prosélytes.

Les choses ne se passent plus de même lorsque les ouvriers, éclairés tout à la fois sur leurs droits et sur leurs intérêts, comme il arrive par exemple en Angleterre, se rendent sur le théâtre de la grève, appelés par

la certitude d'y trouver le travail qui leur manque, par les avantages qu'on leur promet, souvent même par les engagements qu'on leur a fait contracter d'avance.

Il est bien peu d'*Unions*, en Angleterre, qui ne prévoient pas le cas de la grève, sans parler de celles qui n'ont pas d'autre but et n'existent que pour mettre de côté des fonds dans ce dessein. La plupart des règlements contiennent cette clause, qu'une fois le travail suspendu par la *dénonciation* régulière du *comité*, les ouvriers qui voudront accepter ces fonctions, seront admis à s'enrôler sous les ordres du *comité*, qui les paiera sur les fonds de la caisse commune. Moyennant cette indemnité qui a les mêmes motifs et les mêmes allures qu'une véritable solde de guerre, cette force armée de la grève se distribue par escouades et constitue de véritables patrouilles.

Il s'agit non pas seulement de surveiller les lieux d'arrivée où nos modernes moyens de transport jettent à la fois un si grand nombre de voyageurs, il faut se défendre encore contre les défections particulières, les repentirs isolés, les retours clandestins, contre cette infiltration lente qui finirait par reconstituer en détail la population absente des ateliers. La grève n'a plus à faire ici, comme dans les pays où l'économie politique est encore ignorée ou mal connue, à des novices qu'on puisse séduire. Elle ne compte plus sur la persuation vis-à-vis de gens qui ont leur parti pris et qui savent parfaitement à quoi s'en tenir. La violence et la force ont été, de tout temps et pour tous les partis, le dernier mot et la plus sûre ressource de leur éloquence. Il s'engage alors, en pleine civilisation, des luttes lamentables dont l'histoire de l'industrie raconte les honteuses péripéties. En l'absence d'une loi suffisamment protectrice et de la puissance publique mise au service de cette loi, on finit par retrouver, dans ces guerres du travail, la ruse et aussi la cruauté des peuplades barbares. On a vu des compagnies commander pour leur service des trains nocturnes de chemins de fer et faire arrêter le convoi le plus loin possible des stations, afin de débarquer, sans avoir à livrer bataille, les nouveaux ouvriers qu'elles faisaient venir de si loin. On appliquait ainsi à l'arrivage industriel des bras une ressource bien connue des sportsmen anglais lorsqu'ils partent avec deux champions pour quelque solennel engagement de boxe.

D'autres grèves, plus respectueuses de la liberté d'autrui et plus confiantes dans la puissance du capital, ont résolûment appliqué la loi de l'offre et de la demande à un marché d'une nouvelle espèce.

Les *comités* des *Unions*, vigilants et bien renseignés, se sont tenus au courant des pourparlers et des négociations entamées entre leurs anciens patrons et les ouvriers de la même industrie auxquels ces patrons avaient recours. Ils se sont dit, avec beaucoup de raison, que le seul et véritable motif des ouvriers qui pourraient se laisser tenter par une situation industrielle si difficile et si précaire était l'espoir d'un gain plus élevé, plutôt

que le désir de s'établir dans une ville étrangère, au milieu de compagnons prévenus et irrités. Partant de là, n'était-il pas tout à la fois plus sage et plus avantageux de reprendre pour le compte des ouvriers l'opération même des patrons ? Tel a été le point de départ des résolutions prises par un grand nombre de *comités*. Ils ont calculé, avec beaucoup d'intelligence et sur des données fort exactes, le chiffre des avantages que le manufacturier pouvait faire briller aux regards des nouveaux venus, et ils leur ont offert, pour ne point se déplacer, une prime supérieure au gain qu'ils pouvaient attendre de leur voyage. Une fois engagés dans cette voie, les *comités* y ont marché avec une résolution et une ténacité toute britanniques.

On a vu, en mainte occasion, l'habileté des grands industriels déjouer la surveillance des patrons et parvenir à recruter, pour les besoins de la manufacture, une véritable armée qui arrivait à jour fixe et se présentait de façon à braver toutes les aggressions. Même en pareil cas, les *comités* ne se sont point déclarés vaincus et n'ont point renoncé à la lutte. Des commissions prises dans leur sein ont eu bien vite calculé à combien revenait le voyage de chaque ouvrier, aller et retour, en y comprenant les frais de route. A cette somme, souvent fort ronde, ils ajoutaient une indemnité assez élevée. Cette indemnité, offerte et touchée en bloc, représentait à l'ouvrier un avantage considérable, une économie toute faite s'il était de ceux qui épargnent ; une somme de jouissances assurées s'il était de ceux qui songent plus au présent qu'à l'avenir. Ajoutez à cet attrait palpable la perspective de rentrer paisiblement chez soi, l'avantage d'échapper ainsi à une vie pleine de hasards, de difficultés et de périls, au milieu de tant de rancunes et de tant de haines. Le marché conclu se trouvait ainsi, sous des apparences purement financières, renfermer encore un solde inaperçu de motifs moraux : l'avantage de la prime avait pour appoint l'appréhension des menaces dont le départ les affranchissait.*

De pareils faits rendent toute discussion superflue. On ne saurait admettre, à aucun titre et sous aucun prétexte, cette intervention et cette organisation de la force au milieu d'une société civilisée. Il faut absolument que l'ordre trouve ses garanties dans la mesure même où l'on reconnaît ses droits à la liberté. La grève, comme on le voit, a cessé presque partout d'être un moyen temporaire, une ressource extrême dont l'ouvrier s'arme pour obtenir du patron une mesure déterminée. Au lieu de s'organiser avec toutes les lenteurs et toutes les difficultés qu'elle comporte pour obtenir un effet passager qui l'ensevelirait dans son triomphe, elle devient une menace de tous les jours et de tous les instants ; elle demeure perpétuellement organisée. Les grandes associations, telles qu'on les rêve et qu'on les souhaite, ne sont pas autre chose qu'une coalition permanente, une féodalité d'une nouvelle espèce, qui substitue aux conditions de l'industrie démocratique l'ancienne corporation du moyen âge, sans la garantie de ses traditions et de ses épreuves.

---

* Cette situation des *comités* a été exploitée en mainte circonstance. On raconte, en Angleterre, la piquante histoire d'une troupe d'ouvriers occupés à des travaux de chemin de fer, qui se sont présentés en masse à la porte d'une manufacture et se sont fait éconduire au prix d'une assez forte somme, alors qu'ils étaient parfaitement incapables de se livrer au travail pour lequel ils faisaient semblant de s'offrir.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE DU CONCILE.

La colonne du Concile.—Les hardiesses de l'Eglise.—Le Concile et la Paix.—Quel est le mal que doit guérir le prochain Concile ?—Moyens qu'il prendra.—Raisons du secret qui a couvert les travaux des Congrégations préparatoires.—Initiative des Evêques.

I.

La première pierre de la *Colonne du Concile* a été solennellement posée le 14 octobre sur la place qui sétend devant l'glise de Saint-Pierre *in Montorio*.

Sur le lieu même du monument, M. le baron Visconti et M. le comte Vespignani, qui ont eu le soin de régler toute la partie du cérémonial civil, avaient fait élever des tribunes pour les nombreux invités à cette solennité.

Un pavillon de draperies rouges frangées d'or s'élevait au-dessus de la pierre, retenue elle-même par des cordages recouverts de brocart. Deux inscriptions disaient toute l'importance de la cérémonie ; la première était ainsi conçue :

IN MEMORIAM CONCILII ŒCUMENICI VATICANI.

La seconde inscription semblait la réponse de Rome et du Monde :

PIE IX, TE DEUS FAVEAT—TUEATUR—SOSPITET.

La cérémonie s'est accomplie au milieu d'une grande foule de peuple et en présence du duc et de la duchesse de Parme, du comte et de la comtesse de Caserte, du comte et de la comtesse de Girgenti, du comte de Bari, de la princesse de Naples Marie-Immaculée, de plusieurs prélats arrivés à Rome pour le Concile, et de plusieurs membres du corps diplomatique.

A l'intérieur de la pierre bénite, a été introduit un parchemin sur lequel on lit :

An. MDCCCLXIX. *Pridie Idus Octobris—Ego Joseph, Tituli S. S. Marcellini et Petri, S. R. E. Presbyter Cardinalis Berardi, de mandato SSmi Domini nostri* PII PAPÆ IX *hunc lapidem auspicalem benedixi memoriæ columnæ B. Petro Apostolorum Principi dicatæ erigendæ in memoriam Concilii Œcumenici, pro die octava decembris ejusdem anni indicti.*

Avec le parchemin a été enfermée dans la pierre une cassette contenant la série des monnaies pontificales frappées, dans le courant de cette année, en or, en argent, et en bronze, ainsi que l'exemplaire d'une médaille dont la face représente en perspective la colonne monumentale qui doit être érigée, avec ces mots sur la bordure :

Fundamenta ejus in montibus sanctis.

Et dans l'exergue :

B. Petro Ap. Princ.

Après que le Cardinal Berardi a eu gravé avec le couteau à manche d'or, le signe chrétien sur la pierre, et enchassé dans cette pierre le parchemin signé de tous les témoins distingués de cette cérémonie, les ouvriers laissant aller lentement les cordes qui la retenaient, la pierre est descendue dans la profondeur du sol aux cris de *vive Pie IX*, mêlés au bruit des fanfares militaires.

De la part de toute autre puissance, un pareil fait pourrait être sévérement jugé ; mais l'acte de Pie IX est un acte de foi, de confiance en Dieu, l'Eglise seule, peut se permettre de telles hardiesses. Elle a les promesses de la vie présente aussi bien que celles de la vie future, à cause de la parole de son divin fondateur " je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Ce sont là les motifs de la noble assurance que montre le Pontife de la Ville Eternelle. Il n'a pas oublié qu'il a beaucoup souffert, il marche encore dans le chemin de l'épreuve, et il sait que ses épaules ne seront jamais déchargées du fardeau de la croix ; mais il est certain aussi qu'après avoir bu l'eau du torrent de la tribulation, il lui sera permis de lever la tête au-dessus de ses ennemis humiliés et confondus, au milieu des débris de leur vaine puissance.

Lorsque Pie IX convoqua le Concile œcuménique, dix-huit mois avant son ouverture, l'incrédulité se prit à rire, la politique pensa qu'elle y pourrait bien mettre obstacle, la révolution éclata en menaces, les amis de l'Eglise hésitèrent à croire ; et les dix-huit mois sont écoulés. L'Eglise est dans le recueillement et la prière, l'Esprit de Dieu plane sur le monde, " *et ferebatur spiritus Dei super aquas*," et des éléments confondus et corrompus de ce monde moral et religieux, en sortira un monde nouveau, " *et creabuntur, et renovabis faciem terræ.*"

Et c'est au sein d'une paix profonde, surprenante, inattendue, presque incompréhensible dans la situation actuelle de l'Europe, que s'opère ce grand Œuvre de paix. La vraie raison de cette paix, c'est le *Concile.*

A l'approche du Messie, l'empereur Auguste, réunissant sous son sceptre tout le monde romain, transforma les armes des légions en instruments d'agriculture. Aujourd'hui, une sorte de recueillement, instinctif et involontaire chez la plupart des hommes, prépare la descente de l'Esprit-Saint sur l'auguste assemblée du Vatican. N'y a-t-il pas dans cette sorte de soumission de la nature rebelle elle-même, à l'approche de son Maître, un signe visible de la divinité de ce grand fait ?

Les assemblées politiques de l'Europe s'ouvriront aussi dans peu de semaines. Mais quelle différence entre ces assemblées et le Concile !

A Madrid, le parti républicain se prépare à faire triompher dans les

Cortès ses projets subversifs auxquels les modérés ne savent opposer que l'espérance d'un roi étranger.

A Paris, les Bancel, les Gambetta, les Raspail, les Ledru-Rollin, les Rochefort, comptent établir, sur les ruines de l'empire, tout ce qu'ont de plus abject et de plus horrible le communisme et le socialisme.

A Florence, les discussions de la Chambre ne seront qu'un écho ou une répétition des scènes honteuses des Cours d'assises.

Partout, des armées innombrables cherchent à soutenir, avec les baïonnettes, les derniers vestiges de l'ordre matériel ; mais la ruine universelle est si évidente qu'on ne doit attribuer qu'à cette action de la Providence divine, que nous avons dite, la suspension de la guerre.

Quelle différence entre ces assemblées et le Concile ! Là les élus du peuple ; ici, les élus de Dieu. Là, le vote de quelques électeurs issus de ce qu'on appelle par dérision le suffrage universel ; ici, la voix de l'Eglise catholique. Là, des levées de soldats, de nouveaux impôts et de nouveaux emprunts ; ici, la revendication des droits des peuples chrétiens à la liberté d'enfants de Dieu. Là, la proclamation de principes détestables, la tolérance de l'impiété et de l'erreur, la justification des complots et des vols ; ici, l'appel fait à l'humanité de suivre les vérités de la foi et de la morale, les seules vérités qui fassent l'homme heureux en ce monde et dans l'autre. Là, enfin, des ministères nommés par le caprice d'un jour et représentants de souverains qui ne savent s'ils sont élus du peuple ou élus de Dieu ; ici le Sacré-Collége, qui, depuis le temps de Saint Etienne, se compose des chefs illustres et glorieux de l'Eglise, et, au sommet de toute chose, Pie IX qui sait très-bien ce qu'il est, parce qu'il est le Vicaire de Dieu sur la terre et le Père de tout le peuple chrétien.

Oh ! quel grand jour plein de merveilles que celui du 8 décembre 1869 !

Mille Abbés, Généraux d'Ordres, Evêques, Archevêques, Primats, Patriarches, Cardinaux, précéderont, dans Saint-Pierre, le *Roi de la Paix*. Heureux temple ! Des milliers de catholiques, dont un grand nombre encombrent déjà la Ville éternelle, acclameront Pie IX, quand il descendra du Vatican, porté sur sa *sedia gestatoria*, quand il entrera sous le splendide *Atrium*, et traversera cette basilique merveilleuse, où chaque statue, chaque ornement, chaque pierre lui parlent de l'éternité de ce Siége Apostolique, établi par Dieu comme fondement de l'Eglise et de la société, où le souvenir des triomphes passés est le gage assuré des triomphes futurs, qui auront pour couronnement éternel l'exaltation des justes et la redoutable condamnation de leurs persécuteurs.

Telle est la raison de la paix, dit l'*Osservatore*. Tel est le pourquoi de ce *courant de paix qui parcourt aujourd'hui l'Europe*, et ce courant ne parcourt pas l'Europe seulement ; il parcourt l'Asie, l'Amérique, l'Afrique, l'Océanie. Le vicaire apostolique qui traverse les déserts et les forêts des Indes pour accourir au Concile, porte avec lui la paix du monde. Chaque

évêque, en quittant son troupeau, lui laisse ces mots divins que l'Eglise met sur les lèvres sacerdotales : *Que la paix soit avec vous !* *

II.

L'Eglise du Christ souffre aujourd'hui, et depuis longtemps déjà, d'une maladie redoutable contre laquelle tous les remèdes ont à peu près échoué jusqu'ici. Cette maladie, que chacun connaît et déplore, attaque en même temps les intelligences et les cœurs ; elle fausse les idées, corrompt les mœurs, et semble se rire de tous les obstacles qu'on oppose à sa marche.

Le prochain Concile est appelé à la guérir ; sa tâche est incontestablement la plus vaste qui soit jamais échue à aucune assemblée. Les précédents Conciles, sans en excepter celui de Trente, n'eurent à combattre que des erreurs partielles, plus ou moins nombreuses, mais toujours parfaitement déterminées. Aujourd'hui l'erreur n'épargne plus rien ; elle est universelle dans ses négations. Des débris du protestantisme, passé presque sans transition d'une jeunesse impétueuse à une décrépitude impuissante ; des haines et des folies du philosophisme ; des égarements du gallicanisme et du joséphisme ; de la corruption du XVIIIe siècle et des bouleversements révolutionnaires, est sorti un déluge d'erreurs qui couvre toutes les vérités de l'ordre religieux et moral.

Il ne s'était jamais rien vu de semblable. Arius niait la divinité de Jésus-Christ, mais croyait aux autres dogmes de la révélation ; Luther niait les indulgences et la primauté du souverain Pontife, mais il eût fait brûler quiconque eût révoqué en doute l'inspiration des Livres saints. Aujourd'hui on nie l'ordre surnaturel tout entier, on nie Dieu, on nie l'âme, on nie la raison elle-même. Autrefois l'erreur avait un nom, un chef, une patrie ; aujourd'hui elle s'appelle de tous les noms, se réclame de tous les hommes, se dit de tous les pays.

Les mœurs ! qu'en dire ? Nous savons qu'il y a toujours eu des orgueilleux, des voluptueux et des avares, mais jamais, dans l'Eglise de Dieu, on ne vit, comme aujourd'hui, la masse du peuple atteinte en même temps par la corruption dans tous les pays. Et, symptôme plus effrayant encore, le sens moral et le remords disparaissent ; on commet le mal et on ne le sent pas. Les rapports de l'homme avec Dieu sont cependant restés les mêmes ; la justice divine sera inexorable pour nous, comme elle l'était pour nos pères ; nos vices sont évidents ; où sont nos pénitences ? La mortification nous paraît une folie des temps passés, et, même parmi ceux qui sont restés chrétiens, l'expiation, et surtout l'expiation par des pénitences corporelles, est presque inconnue.

---

* Chantrel.

Inutile d'insister plus longtemps sur un mal dont l'évidence n'est malheureusement que trop incontestable ; mais quel remède y apportera le Concile ? Que fera-t-il pour rallumer dans les intelligences le flambeau de la foi et dans les cœurs l'amour de la vertu ? Il ne pourra directement atteindre ces masses incroyantes, qui échappent aujourd'hui à l'action du prêtre et qui, sans doute, n'auront d'abord que de l'indifférence, ou, tout au plus, quelque curiosité pour les travaux de l'épiscopat réuni.

C'est donc au clergé des deux ordres, aux laïques restés fidèles et aux esprits égarés, mais qui ont encore gardé le culte de la vérité, que s'adressera le Concile. Il les affermira dans la foi, les prémunira contre les idées fausses et contre la corruption qui débordent de toute part, apaisera leurs querelles intestines, et en fera une armée de plusieurs millions de croyants bien unis, bien disciplinés, et devant qui devront, à la longue, céder et les erreurs les plus opiniâtres et les vices les plus enracinés. Ce résultat, le Concile l'obtiendra par la proclamation de la vérité sur les points où elle est aujourd'hui le plus méconnue, et par la promulgation des lois disciplinaires propres à faire revivre dans l'Eglise les vertus des premiers siècles.

Quels sont, en particulier, les points de dogme et de discipline qu'il devra traiter ? Telle est la question qui préoccupe aujourd'hui les esprits, et sur laquelle on entend émettre les opinions les plus étranges. Il est impossible de connaître d'une manière précise et certaine toutes les matières que le Concile abordera, puisque la direction des délibérations appartiendra au Souverain Pontife, et qu'il a imposé le secret à tous ceux qui prennent part aux travaux préparatoires.

Plusieurs s'étonnent de ce silence, dont ils ne comprennent pas la raison ; d'autres accusent le Saint-Siége de vouloir *jouer à la surprise*, et traitent sa conduite de puérilité. Rien de plus simple cependant, rien de plus naturel que ce secret exigé sur les travaux préparatoires de l'assemblée ; qu'arriverait-il en effet si le programme détaillé du Concile était dès maintenant livré au grand jour de la publicité ? La presse se chargerait de faire l'œuvre des évêques, et par ses solutions fausses, souvent absurdes, annulerait d'avance, autant qu'il serait en elle, les décisions futures de l'épiscopat.

En outre, une des conditions les plus essentielles pour la bonne réussite d'un Concile est la liberté. Or, cette liberté serait-elle entière, si d'avance l'opinion publique s'était prononcée ? Les évêques seraient forcés de compter avec elle, et l'on sait combien souvent elle s'égare. C'est donc un acte de haute sagesse, de la part du Saint-Siége, d'avoir couvert d'un voile impénétrable les travaux préparatoires auxquels il se livre maintenant.

D'autres se sont demandé si ce programme, élaboré sous les yeux et par l'ordre du souverain Pontife, serait imposé d'autorité à l'assemblée ? si les

évêques garderaient le droit d'initiative ? D'après les principes exposés dans les chapitres précédents, il est évident qu'il appartient au Pape, en sa qualité de chef souverain de l'Eglise et de président du Concile, de fixer les matières sur lesquelles les Pères devront délibérer et de diriger les discussions : il n'a point à leur imposer les conclusions, mais il a le droit de circonscrire le champ de leurs débats ; un Concile légitime ne peut jamais s'occuper des matières que le souverain Pontife lui interdit de traiter. Le Pape, nous l'avons déjà dit, est aussi bien le chef des évêques réunis que le chef des évêques dispersés.

Mais, dira-t-on, il ne restera donc aux Pères du Concile aucun droit d'initiative ? Quant aux matières étrangères au programme arrêté par le Saint-Siége, le droit d'initiative des évêques dépend entièrement du souverain Pontife. Dans les circonstances présentes, Pie IX l'accordera très-probablement aussi complet que pourra le désirer l'assemblée. Quant aux matières contenues dans le programme, les évêques pourront proposer les solutions qui leur paraîtront les plus justes, s'opposer à celles que le Pape pourrait suggérer ou même soutenir ouvertement, et leur refuser leurs suffrages. Toutes les opinions pourront librement se faire jour, et tous les votes devront être donnés par chaque prélat d'après les inspirations de sa conscience.

Quels que soient donc les obstacles que rencontrera le dix-neuvième Concile œcuménique, il exercera certainement une puissante influence sur les destinées de l'humanité. C'est à lui, sans doute, qu'il est réservé de ramener enfin à Jésus-Christ ce monde moderne, si grand par ses découvertes et ses aspirations, mais qui oublie trop souvent, au milieu de ses triomphes sur la matière, ses devoirs envers Dieu et ses destinées surnaturelles. Le moment paraît venu où l'Eglise catholique va se retremper et prendre des forces nouvelles pour la longue et laborieuse course qu'il lui reste à fournir.

A l'heure présente, elle ressemble à ces antiques forêts que n'ont point épargnées les vents furieux de l'hiver, mais qui commencent à reverdir aux approches du printemps. On voit ça et là des troncs mutilés, de grands arbres qui ne doivent plus se couvrir de feuillage, des branches à moitié détachées de la tige, des feuilles mortes que disperse le souffle des dernières tempêtes ; mais tout bourgeonne, la sève monte à flots pressés dans ces veines qu'on aurait crues à jamais desséchées, et, sous les dehors de la mort, on sent bouillonner la vie. Ainsi, dans l'Eglise catholique, tout se prépare pour un renouvellement, tout annonce une période de splendeur, dont l'aube sera le dix-neuvième Concile œcuménique.

NOEL.

Aux enfants.—La Fête de Noël.—Souvenir du vieux temps.—Noël au treizième siècle —Les *Niculles*.—Le *Tréfoir*.—Une Page de D. Guéranger.—Les Messes de minuit.—Le Réveillon.—La Noël à Rome.—Les Crèches.—Les Enfants architectes et prédicateurs.—Les *Christmass* en Angleterre.—Les Banquets.—Un Toast en l'honneur de la reine.—Noël en Allemagne.—Les Arbres de Noël.—Un Bonnet d'âne et un poignée de verges pour étrennes.—La Part des pauvres.

Enfants, c'est à vous que je veux consacrer aujourd'hui mon *courrier ;* à vous en qui se résument toutes nos espérances et toutes nos joies sur cette terre ; à vous qui êtes la sérénité, la lumière, la vie de la maison ! et si vous apportez quelque attention à ma causerie, c'est moi qui vous serai reconnaissant, car nos heures bénies et fortunées, nos moments les meilleurs à nous tous, qui avons fait la dure expérience de la vie, ce sont ceux que nous pouvons arracher aux soucis des affaires et du monde, pour les reporter sur vous, enfants bien-aimés, qui êtes après Dieu et les anges, —vos frères,—la source la plus féconde du bonheur et de la consolation !

Nous voici d'ailleurs dans un temps qui vous est particulièrement consacré. Noël, c'est la fête de la famille et du foyer domestique ; c'est la vôtre, mes enfants ; c'est celle des petits et des humbles, comme l'Epiphanie est celle des Rois et des grands de ce monde. C'est le jour où, sur un peu de paille humide et froide, à côté d'un bœuf et d'un âne qui le réchauffaient de leur souffle, vint au monde celui qui devait le sauver : Notre-Seigneur Jésus-Christ !

De quoi vous parlerai-je qui puisse mieux vous intéresser aujourd'hui que la fête de l'Enfant Jésus ?

Reposons-nous donc un instant de nos chagrins et de nos travaux,—nous en avons tous ; vous ceux de la classe, nous ceux de la vie !—reposons-nous devant cet anniversaire d'où s'exhalent tant de parfums célestes, de doux souvenirs et de saintes légendes.

C'était, naguère encore, la vraie fête populaire ; et elle marquait si profondément l'allégresse universelle en souvenir de la régénération du monde par la naissance du Christ, que le mot de *Noël* était passé comme synonyme de réjouissance dans le langage de la foule. Aux entrées des souverains et dans toutes les solennités, le cri de *Noël !* retentissait sur les places publiques.

Noël ! Noël ! criait le bon peuple sur le passage des processions et à l'arrivée des évêques dans leur ville épiscopale.

Noël ! Noël ! disait-il encore en entendant proclamer l'annonce d'une victoire, la naissance d'un héritier au trône de France, ou sur les pas du héraut d'armes criant : *Largesse !* devant monseigneur le Roi.

Alors Noël n'était pas seulement une des fêtes les plus solennelles de l'Eglise, c'était l'occasion de réjouissances domestiques dont plusieurs se sont heureusement perpétuées jusqu'à nos jours, non toutefois sans avoir perdu de leur naïveté et de leur sens profond et touchant. Je veux, mes enfants, vous rappeler quelques-uns de ces vieux usages. .

Au treizième siècle, à l'époque des fêtes de Noël, on distribuait à ses amis des pâtisseries légères, appelées *nieulles* dans le langage du temps. La veille du grand jour, on préparait une énorme bûche de chêne à laquelle on donnait le nom de *Tréfoir*, et que toute la famille réunie dans la salle commune de la maison allait chercher en grande cérémonie. On la portait dans la cuisine ou dans la chambre du maître, et, pendant cette espèce de procession, on chantait des vers provençaux dont voici le sens :

Que la bûche se réjouisse,
Demain c'est le jour du pain,
Que tout bien entre ici ;
Que les chèvres chevrettent,
Que les brebis agnèlent :
Qu'il y ait beaucoup de blé et de farine,
Et de vin une pleine cuve !

Quand le *Tréfoir* avait été placé dans le foyer, on le faisait bénir par le plus petit et le plus jeune de la maison avec un verre de vin qu'il répandait en disant : *In nomine Patris*, etc. Et puis on mettait le feu à la bûche, dont on conservait les cendres qui entraient dans la composition de plusieurs remèdes. Enfin on fabriquait encore, la veille de Noël, un fort gros pain que l'on appelait *pain de Calendre*. On en coupait un petit morceau sur lequel on faisait trois ou quatre croix avec un couteau et qu'on gardait ainsi jusqu'à la fin de l'année, parce qu'il avait la vertu de guérir certaines maladies. Je ne dis rien des *noëls*, cantiques populaires où la naissance du Christ, l'adoration des Mages et des bergers étaient célébrées dans une poésie pieuse et naïve qui rappelle celle des vieux mystères. Chaque province avait les siens, et ceux de la Monnoie, en patois bourguignon, ont conservé beaucoup de réputation.

La foi était vive à cette époque, mes enfants. Nous aimons à croire qu'elle n'est pas tout à fait éteinte chez nous et qu'elle reprendra quelque jour son ancienne vie. " Que de fois, dit dom Géranger, nous nous sommes plu à en rechercher et à en contempler les traces au sein de ces familles patriarcales encore nombreuses aujourd'hui dans nos petites villes et dans nos campagnes des provinces éloignées de la capitale de la France !

" C'est là que nous avons vu, et nul souvenir d'enfance ne nous est plus cher, toute une famille, après la sévère et frugale collation du soir, se ranger autour d'un vaste foyer, n'attendant que le signal pour se lever comme un seul homme et se rendre à la messe de minuit. Les mets qui devaient être servis au retour, et dont la recherche simple mais succulente devait ajouter à la joie d'une si sainte nuit, étaient là préparés d'avance, et

au centre du foyer un vigoureux tronc d'arbre, décoré du nom de *bûche de Noël*, ardait vivement et dispensait une puissante chaleur dans toute la salle. Sa destinée était de se consumer lentement, durant les longues heures de l'office, afin d'offrir au retour un brasier salutaire pour réchauffer les membres des vieillards et des enfants engourdis par la froidure.

" Cependant on s'entretenait avec une vive allégresse du mystère de la grande nuit ; on compatissait à Marie et à son enfant exposé dans une étable abandonnée à toutes les rigueurs de l'hiver ; puis bientôt on entonnait quelqu'un de ces beaux noëls aux chants desquels on avait passé déjà de si touchantes veillées dans tout le cours de l'Avent. Les voix et les cœurs étaient d'accords en exécutant ces mélodies champêtres composées dans des jours meilleurs. Ces naïfs cantiques redisaient la visite de l'ange Gabriel à Marie et l'annonce d'une maternité divine faite à la Vierge ; les fatigues de Marie et Joseph parcourant les rues de Bethléem, alors qu'ils cherchaient en vain un gîte dans les hôtelleries de cette ville ingrate ; l'enfantement miraculeux de la Reine du ciel ; les charmes du nouveau-né dans son berceau ; l'arrivée des bergers avec leurs présents rustiques, leur musique un peu rude et la foi simple de leurs cœurs. On s'animait en passant d'un noël à l'autre : tous soucis de la vie étaient suspendus, toute douleur était calmée, toute âme épanouie ; mais soudain la voix des cloches venait mettre fin à de si bruyants et si doux concerts. On se mettait en marche vers l'église ; heureux alors les enfants que leur âge un peu moins tendre permettait d'associer pour la première fois aux ineffables joies de cette nuit solennelle dont les fortes et saintes impressions devraient durer toute la vie. 9

Hélas ! hélas ! ces touchantes coutumes, qui confondaient les saintes émotions de la religion avec les plus intimes jouissances de la famille, sont si loin de nous qu'elles ressemblent aujourd'hui à quelque poétique légende des anciens jours ! C'est tout au plus si nous comprenons le sens mystique de cette nuit de bonheur si bien décrite par l'illustre et savant abbé de Solesmes. Dans nos grandes villes, la célébration publique et solennelle des messes de minuit demeure interdite par mesure de police, et les cloches n'ébranlent plus à cette heure les tours des vieilles cathédrales ; à peine voit-on de rares fidèles se glisser dans l'ombre vers la porte isolée de quelque maison religieuse où se célèbre mystérieusement, et à la lueur de deux cierges, la messe anniversaire de la naissance de l'Enfant-Dieu !

Pendant ce temps, les plaisirs veillent et s'agitent ; les banquets s'organisent, car si l'on ne prie plus, l'on mange toujours, et de tous les vieux usages naguère observés pendant la nuit de Noël, celui qui a gardé le plus d'empire dans les centres populeux, c'est l'usage du *Réveillon*. A l'heure où le petit Jésus naissait dans une étable pour enseigner au monde l'amour des humiliations et de la pauvreté, le mépris des richesses et des vanités du siècle, trop souvent aujourd'hui la folie du monde, en agitant

ses grelots, semble vouloir protester contre les enseignements du divin Maître.

Enfants, que tous ces vains bruits et que tous ces blasphèmes de l'enfer ne troublent jamais votre repos, que votre tête repose doucement sur l'oreiller et que des rêves du ciel enchantent toujours votre sommeil !

La fête de Noël, la fête aux vieilles coutumes, aux récits légendaires et aux naïfs refrains s'est pourtant encore conservée, enchassée dans l'or pur de la foi, dans plusieurs petites villes et dans les campagnes éloignées du centre de la France. En Angleterre, en Allemagne et en Italie on peut encore, à cette époque, respirer ce parfum antique et sacré qui s'exhale des mœurs populaires, quand elles sont simples et chrétiennes.

A Rome, par exemple, vous comprenez de combien d'hommages et de respects la religion doit être entourée. Le jour de Noël, chaque couvent, chaque église, chaque maison même a sa crèche formée de quelques toiles peintes en bleu et en rouge pour figurer le ciel et l'horizon, de planches de liége disposées en montagnes, d'un peu de mousse, de gazon et de petits bonshommes en plâtre, tous objets achetés au marché *Dei Pupazzi a S. Eustachio.* " J'ai vu, dit un voyageur, une de ces crèches si habilement arrangée qu'elle faisait illusion. Il y avait des nuages, des arbres, des rochers, un bois, des fontaines, des ruisseaux, des villages, des prés où paissaient des troupeaux que gardaient bergers et bergères, avec leur houlette et leur chien ; puis, au fond de ce frais paysage, une grotte bien nue et bien noire pour saint Joseph, la Vierge et son enfant. Au-dessus une gloire céleste, espèce de trône de nuées tout resplendissant d'or et d'azur, et qu'occupaient une foule de séraphins, complétait ce magnifique tableau. On était étonné, charmé ; on se fût presque imaginé entendre les chœurs d'anges et de chérubins. "

Or, savez-vous quels sont les architectes de ces crèches merveilleuses ? —Des enfants ; oui, des enfants comme vous ! Et, si cela vous surprend, je vous dirai que les petits Romains font le jour de Noël des choses bien plus difficiles encore. Après avoir accompli leur œuvre d'architectes, ils se transforment en prédicateurs. Des jeunes garçons de dix à douze ans revêtent la soutane, le surplis et la mosette et débitent devant un nombreux auditoire des sermons souvent pleins de grâce, de force, d'éloquence et de piété ; et cela sans crainte, sans fausse honte, d'une voix libre, grave et retentissante. Au couvent des religieux récollets, dans leur magnifique église d'*Ara Cœli*, bâtie au sommet du Capitole, et où les fidèles se pressent à Noël pour admirer la plus belle crèche qui soit exposée dans tout Rome, les graves théologiens cèdent, ce jour-là, la place à leurs jeunes confrères. Une tribune mise en rapport avec la taille de ceux qui vont l'occuper se dresse vis-à-vis l'autel du *Bambino*, petite figure du Christ célèbre par une foule de miracles. Les enfants s'y précipitent à l'envi ; ils l'assiégent ; ils se la disputent : c'est à qui montera le premier.

Il faut qu'un bon religieux s'interpose pour réprimer ce pieux empressement et pour distribuer des numéros d'ordre aux orateurs imberbes. Il n'est pas rare d'entendre, en pareille circonstance, jusqu'à vingt et trente discours qui sont largement rétribués en bravos, en caresses, en images et en bonbons.

Telles sont, à Rome, pendant les fêtes de Noël, les occupations des enfants. Quant à celles des hommes, il faudrait, pour vous les décrire, avoir plus de temps et plus d'espace que je ne puis en disposer ; mais votre jeune imagination peut se figurer sans peine ce que doit être une pareille solennité dans une ville qui a pour basiliques Saint-Pierre et Sainte-Marie Majeure ; pour carillon les cloches de trois cents églises ou couvents se répondant les uns aux autres au premier son du bourdon de la métropole ; dans une ville où réside et commande le Père commun des fidèles, où le Pape est en même temps le Roi.

En Angleterre, la Noël,— *Christmass*,—n'est pas seulement un anniversaire religieux, c'est une fête nationale qui participe à la fois du Beïram des musulmans, du premier de l'an et du carnaval des Français. Ce jour-là on s'embrasse, on se souhaite mille prospérités, on distribue aux enfants force joujoux et cadeaux de toute espèce que l'on nomme *Christmass Gifts ;* mais surtout on mange... puissamment ! Dans ces manoirs princiers dont l'aristocratie britannique est si justement fière, comme chez le financier, le petit marchand ou l'ouvrier, on se livre à des luttes gastronomiques dignes des héros d'Homère, et dont les intermèdes sont remplis par des toasts indéfiniment prolongés en l'honneur de la souveraine, de son mari, du prince de Galles, de la famille royale, de l'armée, de la marine, du commerce, du lord maire, etc., etc.

Voici comment est stéréotypé le toast porté par l'amphitryon en l'honneur de la reine :

" Gentlemen ! peu habitué à parler en public, c'est aujourd'hui surtout que je déplore mon défaut d'éloquence... (*Hear ! hear !*) Je voudrais vous exprimer dignement le plaisir que j'éprouve en vous voyant réunis autour de moi... Mais si les mots me manquent, croyez bien, gentlemen, que mon cœur est profondément touché des sentiments que vous venez d'exprimer, et que je ressens une vive gratitude pour le toast dont vous m'avez honoré. Oui, gentlemen, mes sentiments... mon cœur..., l'honneur que vous me faites... (*Hear ! hear !*) Je vous propose la santé d'une personne chère à tous les cœurs vraiment anglais, santé qui sera reçue avec enthousiasme, je n'en doute pas, et si vous y consentez, avec trois fois trois... *hip ! hip ! hip !* et trois fois trois... *hurrah ! hurrah ! hurrah !*... Gentlemen, à la Queen ! Dieu la garde et la protége ! "

Les *bravos !* et les *hurrahs !* partent alors sur tous les tons et avec toutes sortes de dissonances ; mais le cœur est de la partie, et c'est l'essentiel.

La fête de Noël est, en Allemagne, moins bruyante et plus concentrée

dans l'intérieur de la famille et de la maison. Ce sont surtout les enfants qui en sont l'objet. Aussi attendent-ils avec une extrême impatience le bienheureux jour où le saint Christ doit leur apporter les *weihnachts-geschenks* (présents de Noël), et ces faisceaux tout resplendissants de bougies, chargés de fruits, de pains d'épices, de bonbons et de gâteaux qu'on nomme les arbres de Noël. Mais il faut acheter tous ces trésors par une conduite irréprochable, par un travail exemplaire en persévérant. Malheur aux paresseux et aux mutins qui ont négligé leurs devoirs et désobéi à leurs parents ou à leurs maîtres ! A la distribution des étrennes du saint Christ, ceux-là reçoivent pour toute récompense un bonnet d'âne ou une solide poignée de verges. Notez que cette distribution est très-solennelle et qu'elle a lieu dans une séance d'apparat, en face d'un cercle nombreux de parents et d'amis.

Au milieu de toutes ces réjouissances, mes enfants, il est une chose que l'on n'oublie jamais en Allemagne, au moins dans les familles chrétiennes : c'est la part des pauvres. On a toujours grand soin de mettre en réserve des vêtements, des chaussures et d'autres objets utiles ou nécessaires pour les enfants de ceux qui souffrent du froid ou de la faim. On leur distribue même des jouets et des bonbons, afin que ces pauvres petits déshérités des biens de ce monde ne soient pas tout à fait privés de ce qui fait le bonheur de leur âge.

Enfants, n'oubliez pas ceux qui souffrent si vous voulez goûter les joies permises de cette terre sans y trouver ce mélange de tristesse et d'amertune qui est au fond de toute chose ici-bas ! Payez toujours aux pauvres la dîme de vos plaisirs. Sachez-le bien, l'aumône est un arome qui empêche les félicités humaines de se corrompre, et qui a cette vertu singulière qu'il peut faire éprouver dès ce monde un avant-goût des joies suprêmes de l'éternité.

G. DE CADOUDAL.

LA NEIGE.

Enfant du nord, j'aime la neige ; je connais sa beauté et ses bienfaits. La neige enlève à l'hiver son obscurité et sa misère : c'est un printemps aux blanches fleurs. Les arbres, les prairies et le buisson épineux lui-même, tout refleurit et se pare. L'orient a son mirage, qui crée un monde nouveau ; mais le mirage est vague et incertain. Le nord a la neige, qui arrête les contours, dessine des reliefs, et donne des clairs à toutes les ombres ; elle crée aussi un monde nouveau, où tout change d'aspect ; les limites s'effacent ; l'espace se montre libre, appartenant à tous, comme aux premiers jours de la création.

Lorsque la neige tombe, elle blanchit la tête de la tour qui semble un vieux génie féodal, gardant, immobile, les restes du château, tandis qu'elle jette un manteau d'hermine sur l'humble chaume des cabanes.

Lorsque la neige tombe, il semble que des génies aux blanches ailes s'ébattent dans les airs, semant autour d'eux de blancs duvets.

Il semble que des papillons argentés voltigent dans le ciel, et viennent se poser lentement sur le sol.

Il semble qu'un essaim de mouches blanches s'élance en tourbillon poussé par le vent.

Il semble que des pasteurs fantastiques chassent au-dessus des nuages d'immenses troupeaux de blanches brebis, qui secouent autour d'elles des flocons de leur laine.

Il semble qu'une multitude de fées traversent le ciel avec des quenouilles garnies de fils blancs et légers, que le vent détache et rompt en morceaux qui retombent sur la terre.

Il semble que deux armées de chevaliers aux blanches couleurs se heurtent dans les airs dans un grend assaut d'armes, et que, sous les coups des lances et des longues épées, les aigrettes et les panaches sont brisés et se dispersent ça et là.

Il semble que des sylphes, ayant rassemblé pendant les chaudes saisons les corolles de toutes les blanches fleurs, s'amusent à les effeuiller au-dessus de nos champs. Marguerites, asphodèles, lis éblouissants, odorants jasmins, douce aubépine, renoncules des eaux, votre blancheur est effacée par celle de la neige.

Lorsque le soleil paraît, tout prend un air de fête, tout brille, tout se change en perles et en pierreries ; la richesse succède à la grâce. Des lustres de cristals pendent aux arbres ; des guirlandes resplendissent le long de haies ; les herbes desséchées se hérissent de paillettes d'argent plus brillantes que les fleurs, et le front de ruines se couronne de diamants.

Tombe, blanche neige, tombe doucement sur nos campagnes. Comme une blanche poule couvre ses petits sous ses ailes et les garantit du froid, leur plus cruel ennemi, abrite ainsi nos moissons, conserve nos espérances ; prête un instant aux plantes et aux arbres dépouillés une parure éphèmere, hélas ! comme celle du printemps.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

La baronne Hamelin chez Zitzka.

(*Suite.*)

—Mais vous n'avez rien à craindre, Madame, continua Zitzka, si vous cédez de bonne grâce, et si vous consentez à recevoir une garnison dans votre château : car en exigeant les clefs des diverses forteresses du pays, je ne veux que m'assurer de leurs dispositions à notre égard.

—Mais est-il bien possible que vous veuillez établir un corps de troupes dans mon château ? s'écria la baronne. Je ne vous cacherai pas, général Zitzka, que c'était justement pour vous entretenir à ce sujet que je me suis présentée chez vous ; je me suis figuré que le chef des Taborites serait assez chevaleresque et assez généreux pour avoir pitié d'une femme faible et inoffensive.

—Je vous ai déjà donné l'assurance qu'il ne vous sera pas fait de mal, que ni vous ni ceux qu'abrite votre toit n'aurez à subir d'insulte, dit Zitzka, pourvu que vos partisans respectent les soldats que j'enverrai occuper le château d'Hamelin.

—Et c'est justement cette occupation que je veux empêcher, répliqua la baronne. Si je vous jure de rester neutre dans les affaires de malheureuse patrie, est-ce que cela ne suffira pas ?

—Madame, répondit Zitka, d'un ton poli mais ferme, je suis désolé d'être obligé de vous refuser ; mais je dois faire mon devoir. Vous possédez une sorte de forteresse dans le voisinage même de la capitale, une forteresse, continua-t-il, en se reportant à son memorandum, qui contient de vastes souterrains, et autour de laquelle on a vu fréquemment des hommes armés et portant des masques.

La baronne devint soudain pâle comme la mort, tandis que Zitzka quittant ses feuilles, l'examina de son œil scrutateur. Elle fit des efforts pour se remettre ; mais si grande était son agitation, si profonde était sa confusion que les paroles s'arrêtèrent dans son gosier, et il lui sembla qu'elle allait suffoquer.

—Ainsi donc, continua Zitzka, dont les soupçons se trouvaient naturellement excités, vous ne pouvez vous étonner si je persiste dans ma résolution de faire occuper immédiatement le château d'Hamelin.

—Général Zitzka, dit la baronne, avec effort, ce procédé de votre part détruira à tout jamais le bien que j'ai cherché à faire, et dont je croyais avoir le droit de m'enorgueillir.

—Mes soldats, Madame, auront l'ordre de ne pas intervenir dans l'économie domestique de votre établissement. Et comme vous résidez à la Maison Blanche, ajouta le capitaine général, en surveillant chaque expres-

sion de son visage, la présence de deux cents Taborites au château d'Hamelin ne saurait vous causer ni dérangement ni aucun inconvénient.

—Ainsi donc rien ne saurait vous dissuader de troubler ma calme et paisible existence ? répliqua la baronne, dont l'air et les manières trahissaient une véritable agonie.

—Madame, dit Zitzka avec une sévérité qui lui donna froid au cœur,— il y a quelque chose qui vous préoccupe,— et si vous avez une faveur à me demander, vous devez la mériter, en ayant en moi une confiance entière.

—Que voulez-vous dire ? s'écria vivement la baronne : et puis, se trompant sur la pensée du général, elle ajouta à voix basse et avec un regard significatif :— " Vous désirez des preuves et des garanties de ma résolution de n'être plus une ennemie des Taborites ?

Le premier sentiment de Zitzka fut un suprême dégoût à la vue de cette femme toute disposée à abandonner la cause qu'elle avait jusqu'alors défendue. Mais, dissimulant habilement ses impressions, il voulut s'assurer jusqu'à quel point la baronne pouvait servir ses projets.

—Nous sommes prêts à accueillir tout le monde, dit-il. Mais si ceux qui viennent à nous nous ont combattus, il est naturel que nous ayons recours à certaines précautions.

—Mais si l'on vous offre des garanties positives, observa la baronne, à demi-voix, ne serez-vous pas disposé à vous montrer confiant ?

—Assurément, répondit Zitzka, qui comprit que la baronne tendait vers un but particulier. J'ai proclamé la guerre contre les seigneurs de Bohême, continua-t-il, et mes troupes ont répondu par un cri unanime d'adhésion.

—Je n'ignore rien de ce qui s'est fait et dit aujourd'hui, répliqua la baronne, et c'est pour cela que je suis venue.

—Mais en proclamant cette guerre, reprit le capitaine général, je n'ai pas menacé tout le monde indistinctement. Je saurai être indulgent pour ceux qui se soumettront à temps à une destinée qu'il n'est pas en leur pouvoir de détourner.

—Pour mon compte, général, dit la baronne, je n'ai pas hésité à écouter la voix de la raison et de la prudence.

—Que dois-je entendre par cette observation ? demanda Zitzka, sans se départir de son imperturbalité.

—Quoi ! vous ne me comprenez pas ? dit la baronne ; ou voulez-vous me forcer à entrer dans des détails minutieux et pénibles ? Eh bien, soit : le premier pas dans la voie où je suis n'est jamais sans humiliation.

—Il n'y a pas d'humiliation, madame, dit Zitzka, à abandonner l'erreur pour embrasser la vérité : il n'y a pas non plus de honte à céder quand la résistance serait inutile.

—Votre langage est plein de raison et de bon sens, répondit la baronne. Laissez-moi donc m'en remettre tout de suite à votre générosité, à votre bonté et à votre merci ; laissez-moi vous avouer avec franchise que

j'ai été l'ennemie acharnée de vos principes et que je la serais probablement restée toujours si ce dont j'ai été témoin aujourd'hui ne m'avait ouvert les yeux. J'ai maintenant la conviction que vous triompherez, et je suis arrivée à cette conclusion que la justice doit être avec celui qui est appelé à renverser des institutions que des siècles n'avaient pu ébranler.

—Et le résultat de vos réflexions a été d'adhérer à la cause des Taborites ? dit Zitzka, en prêtant à la baronne plus de sincérité qu'elle n'en avait.

—Justement, répondit celle-ci.

—Mais vous parliez tout-à-l'heure de preuves et de garanties, fit observer Zitzka.

—Oui, répliqua la baronne, parce que je suis prête à me jeter corps et âme dans votre cause ; mais je vous demande en retour une confiance absolue. En un mot, illustre Zitzka, ajouta-t-elle, d'un air significatif, je puis vous rendre un immense service, si vous promettez de m'accorder la récompense que je vous demanderai.

—Parlez, dit Zitzka, de son accent froid et sévère, parlez, et je vous dirai oui ou non.

—Et si c'est non, puis-je compter que vous oublierez ma position, absolument comme si je ne l'avais jamais faite ?

—C'est chose convenue, répliqua le capitaine général. A présent, parlez franchement et sans crainte.

—Je vais d'abord poser mes conditions, dit la baronne, parce que si vous les trouviez exorbitantes, il serait inutile que je vous dise quel service je me propose de vous rendre.

—Et ces conditions ? dit Zitzka, quelles sont-elles ?

—C'est d'abord que vous renoncerez à placer une garnison dans le château d'Hamelin, ou à vous occuper des personnes qui y résident. Secondement, dans les distributions de terres auxquelles il pourra être procédé, vous ne toucherez pas à mes propriétés ; troisièmement, vous m'accorderez plein et entier pardon pour les intrigues où je puis avoir été mêlée jusqu'à ce jour. Et enfin vous accorderez le même pardon absolu et sans conditions à un certain personnage que je vous nommerai plus tard. Voici quelles sont mes conditions, général Zitzka.

—Pour que je les accepte, il faudrait que le service dont il a été question intéresse non pas moi personnellement, mais la cause des Taborites, dit Zitzka. Dans ce cas, je m'engage à exécuter fidèlement les conditions que vous venez de spécifier.

—Très-bien ! s'écria la baronne, dont les traits s'éclairèrent, et dont les yeux brillèrent de l'éclat du triomphe. Je n'ai plus maintenant aucune crainte, ajouta-t-elle.

—Et ce service ? dit Zitzka, en quoi consiste-t-il ?

—A vous livrer la princesse Elizabeth et ses trésors ! répondit la baronne, d'une voix basse, mais résolue.

—Ah ! vous avez, comme cela, tiré bon parti des souterrains de votre château ? fit Zitzka.

—Aussi vrai qu'il y a un Dieu au dessus de nous, répondit la baronne, ni la princesse ni ses trésors ne sont cachés sous mon toit. Fouillez la Maison Blanche si vous voulez, fouillez le château d'Hamelin, pénétrez dans les caveaux, examinez tous les coins, et je vous le jure, vous ne trouverez rien. Mais si vous faites cela, ajouta-t-elle, d'un ton solennel, tout est fini entre nous, et il ne sera plus question de la proposition que je vous ai faite.

—Madame, dit Jean Zitzka, après une pause de plusieurs minutes, j'accepte votre proposition et vos conditions.

—Vous me donnerez un mot de votre main ? dit la baronne. Puis s'apercevant que le capitaine général hésitait, elle ajouta : ce que je fais est infâme, et c'est bien le moins que j'en aie toute la récompense.

—Vous avez raison, murmura le chef taborite, qui éprouva un tel dégoût qu'il ne daigna pas lever les yeux sur ce visage d'où le masque était tombé.

Il prit un bout de papier, écrivit dessus les conditions que la baronne lui dicta elle-même, puis apposa sa signature au bas du document et le lui remit.

—Dans huit jours, dit la baronne, en cachant le papier dans son sein, la princesse sera en votre pouvoir, ainsi que ses trésors. Mais en attendant, le marché que nous venons de faire, et jusqu'à ma visite dans ce château, doit rester secret.

—Je ne vous trahirai pas, soyez tranquille, dit Zitzka, en se levant pour mettre fin à l'entrevue.

—Adieu, illustre capitaine, dit la baronne, en abaissant son voile sur sa figure.

Elle partit, et Zitzka se trouva de nouveau seul pour délibérer sur les affaires de la Bohême.

Il travailla longtemps, et il était plus de minuit quand il songea à se reposer. Mais justement au moment où il allait gagner sa chambre à coucher, on lui amena un messager qui venait d'arriver au château.

Ce messager apportait une lettre du magistrat qui avait instruit l'affaire du meurtre d'Ermach. Cette même lettre contenait, en outre, le récit de l'arrestation d'un jeune homme dont le nom et le rang étaient restés inconnus, mais qui était revêtu d'une armure pareille à celle qu'on disait avoir disparu des appartements du château de Prague. Le magistrat, naturellement, s'excusa de l'avoir laissé s'éloigner, en alléguant qu'il avait dû céder à l'influence de la bague portée par son compagnon.

Zitzka fit peu d'attention à cette partie de la lettre, tant celle qui concernait Œtna était pleine pour lui d'intérêt.

Il resta, durant plus d'une heure, en proie à une agitation qu'il avait rarement éprouvée. Enfin, entre deux ou trois heures du matin, il parut prendre une résolution soudaine. Il fit venir le capitaine des gardes, et lui dit : " Montez à cheval tout de suite, vous et six de vos hommes, et mettez-vous à la poursuite du chevalier Henri de Brabant qui se rend en Autriche, par la route du sud. Vous trouverez dans sa compagnie Satanaïs ; et, sans hésitation, sans pitié et sans crainte, en dépit de ses menaces et de ses supplications, vous la saisirez et la ramènerez le plus vite possible à Prague. Allez, il n'y a pas un moment à perdre.

Le Taborite s'inclina, et il allait se retirer quand Zitzka, frappé d'une pensée soudaine, le rappela.

Attendez ! dit-il ; il peut arriver que Henri de Brabant veuille protéger Satanaïs, qu'il méconnaisse votre autorité et mette en question votre mission. Dans ce cas, mais dans ce cas seulement, vous lui donneriez ce billet.

Et s'asseyant à table, Zitzka traça à la hâte quelques lignes sur un papier, qu'il cacheta avec de la cire et un bout de fil de soie, et remit au capitaine.

Celui-ci partit : et Zitzka le borgne rentra dans sa chambre.

LIV.

LA TOUR D'ILDEGARDO.

Retournons vers Henri de Brabant et Satanaïs que nous avons laissés se dirigeant vers la frontière d'Autriche. Satanaïs n'avait pas été en peine d'expliquer sa présence au chevalier, et celui-ci qui n'avait pu rester indifférent à sa beauté, fut heureux de lui offrir son appui et sa protection.

Ils avaient dépassé le bois où Henri de Brabant avait pour la première fois rencontré Satanaïs, dans le camp des Taborites, et à ce sujet ils s'étaient fait part de leurs mutuelles impressions. Vers trois heures de l'après-midi, ils arrivèrent à un point où le chemin se bifurquait.

—Cette route, dit Henri, passe près du château de Rotenberg, et celle-ci, qui fait un détour à gauche, conduit également à la frontière.

—Prenons celle qui est à gauche, dit Satanaïs, avec une sorte d'impatience. Puis, elle ajouta d'un ton plus calme : j'ai préféré cette dernière, parce qu'il se trouve là haut, sur la colline, un château en ruines que je désire vous faire voir.

—Soit, répliqua le chevalier. Et, au bout d'une demi-heure ils arrivèrent au château indiqué.

Ils mirent pied à terre, laissèrent aux domestiques le soin des chevaux, dirent à Linda et à Béatrice de les attendre, et pénétrèrent au milieu des murailles écroulées, des tours branlantes et des poternes en ruines.

Quatre siècles s'étaient écoulés depuis l'époque où ce château-fort dont on devinait encore l'ancienne grandeur, avait été construit ; et l'on reconnaissait au premier coup d'œil que ce n'était pas le temps qui l'avait renversé. On lisait sa lugubre histoire sur les murs noircis par le feu, et dans la dévastation des salles et des appartements.

Henri de Brabant et Satanaïs passèrent au milieu des ruines. Chose étrange, la fille de Satan parut être saisie d'une sorte de terreur superstitieuse, dès le moment où elle eut touché du pied les pierres noircies par la fumée et les intempéries. Une ou deux fois elle hésita et s'arrêta comme si elle eût voulu réagir contre le désir qui lui avait fait visiter ce château. Après avoir traversé une petite cour, ils entrèrent dans un vestibule dont le plafond en chêne était d'un travail remarquable. Des fragments de meubles jonchaient le plancher, où l'herbe croissait à travers les planches pourries. Au dessus était une galerie où l'on montait par un escalier à deux branches, et en levant la tête, on apercevait les restes de plusieurs chambres que l'incendie avait dévastées.

Longtemps le chevalier et Satanaïs errèrent à travers les appartements délabrés. Ils rencontrèrent sur le chemin la chapelle : les piliers en étaient verts de moisissures : la chaire était tombée, et les statues étaient couvertes de fils d'araignées. Quand ils furent arrivés dans la cour du donjon, notre héros proposa à Satanaïs, dont l'impression était visible, de monter au sommet de la tour, d'où l'on devait embrasser un immense horizon. Elle y consentit, et ils grimpèrent l'escalier en spirale qui tournait à l'intérieur de l'une des tourelles.

Lorsqu'ils eurent atteint le toit plat de la tour, qu'entourait un parapet, ils promenèrent leurs regards dans toutes les directions. Un objet d'abord confus, mais qui devint de plus distinct, attira l'attention du chevalier.

—Voyez donc, Satanaïs, dit-il, en étendant le bras, il y a un autre château, sur la hauteur là-bas,—et encore un autre, sur une éminence plus à droite.

—Oui, je les avais déjà observés, répliqua Satanaïs en cherchant à étouffer un soupir. Ils ne sont plus, comme celui-ci, qu'une masse de ruines. Mais partons, partons ! ajouta-t-elle avec une vivacité soudaine, en s'attachant au bras du chevalier, comme si elle eût été saisie d'une terreur mortelle.

Henri de Brabant avait le plus grand désir de la questionner et de savoir quel rapport son histoire avait avec ces trois châteaux. Il allait lui adresser la parole, lorsqu'un bruit de pas leur fit soudainement tourner la tête.

Un vieillard, courbé par l'âge, et dont la barbe blanche tombait jusque sur la poitrine, s'avançait vers le fragment de pierre sur lequel Satanaïs s'était assise. Il y avait en lui quelque chose qui inspirait le respect et

la vénération. Il avait au moins quatre-vingts ans, et cependant il y avait encore de la fermeté dans sa marche.

La première pensée de Henri fut de chercher d'où il avait pu venir. Alors seulement il aperçut une porte pratiquée dans un angle de la tour, et par cette porte entrebaillée, une petite chambre qui n'était guère plus grande que la cellule d'un ermite.

A la vue de ce vieillard, Satanaïs demeura frappée d'une telle surprise qu'il lui fut impossible de proférer une parole. Ses traits avaient une expression d'angoisse et de curiosité, et il était évident que d'étranges pensées lui traversaient l'esprit. Tout à coup, cependant, le charme qui la paralysait se rompit; et, bondissant sur ses pieds, elle s'écria : " Henri, je vous en supplie, je vous en conjure !.. partons !—La vue de ce château.

—Qui donc se rappellerait le château d'Ildegardo, dans toute sa grandeur et sa magnificence ? dit le vieillard, en s'avançant, et en fixant un regard perçant sur Satanaïs. Ce n'est pas vous, Madame.. Et cependant, ce serait possible, car vous avez bien dix-huit à dix-neuf ans, et vous auriez pu connaître ceux qui l'habitaient.

—Qui êtes-vous ? demanda Satanaïs en frissonnant, et en devinant la réponse qui allait lui être faite.

—Je me nomme Bernard, et j'ai été de longues années au service du baron Ildegardo.

—Bernard, répéta Satanaïs.

—Oui, reprit le vieillard ; et ce château dont vous parliez tout-à-l'heure est l'ancienne forteresse d'Ildegardo : vous voyez ce qui en reste. Là-bas à gauche vous apercevez les ruines du château de Manfredo, et plus à gauche encore celui du baron de Georgey. C'étaient les trois plus puissants seigneurs de la Bohême. Mon maître, le baron Ildegardo, qui était surnommé *le tonnerre*, était un grand guerrier et un grand chasseur. Vous voyez, dit le vieillard, en s'interrompant soudain, vous voyez cet arbre qui se penche sur la Moldau, et qui a été brisé par la foudre.. eh bien, c'est sous cet arbre, dans les eaux de la rivière que les restes d'Héraclius..

—Assez, assez ! s'écria Satanaïs, avec un accent d'effroi si grand que le chevalier et le vieillard en furent presque épouvantés. Puis, saisissant Henri par la main, elle lui dit d'une voix étouffée :—si vous avez pour moi le moindre égard, la moindre considération, je vous en supplie, emmenez-moi d'ici !

Ils descendirent, suivis de Bernard. Mais à peine avaient-ils mis le pied dans la cour, que plusieurs hommes armés, guidés par Cyprien, s'élancèrent du milieu des ruines. En une seconde, le vieillard fut renversé, et Cyprien se précipita sur Satanaïs.

—Meurs donc ! et que ma vengeance soit assouvie ! s'écria Cyprien, en levant sa dague.

—Non, c'est toi qui vas mourir, monstre ! répliqua Satanaïs en recouvrant son courage ; et, tirant son poignard, elle s'élança sur son ennemi avec la furie d'une tigresse.

Tout cela se passa en un clin d'œil ; Henri de Brabant dégaîna son épée, et engagea avec ses adversaires une lutte terrible, mais inégale. Il allait infailliblement succomber, lorsque Blanche, couverte de son armure, tourna l'angle de la tour, et se jeta au milieu de la mêlée.

Une pause d'un instant suivit cette apparition ; et Bernard, recevant dans ses bras Satanaïs dont le bras était rougi de sang, l'entraînait loin du combat, quand Cyprien cria à ses hommes—saisissez-la, mes amis ! saisissez-la, je vous en conjure, ne la laissez pas échapper.

Et, comme s'il eût été métamorphosé en démon, Cyprien se précipita sur Henri et Blanche, qui, placés côte à côte, couvraient la retraite de Satanaïs.

Nous voici encore combattant ensemble, mon cher inconnu ! dit Henri de Brabant. Puis comptant d'un coup d'œil ses adversaires, il ajouta : cinq contre deux, c'est beaucoup, mais nous avons vu mieux que cela.

Pendant une minute ou deux la lutte fut acharnée mais deux des hommes de Cyprien tombèrent, et les autres ne tardèrent pas à prendre la fuite en voyant accourir les serviteurs de Henri de Brabant, que le bruit du combat avait alarmés.

Laissant à ceux-ci le soin de finir la besogne, le chevalier monta rapidement l'escalier de la tour, par où Bernard avait emporté Satanaïs. Il se rassura en apprenant que la blessure que lui avait fait Cyprien n'avait rien de dangereux, et que quelques jours suffiraient à la guérir, Linda et Béatrice arrivèrent sur ces entrefaites, pour prendre soin de leur maîtresse ; et au moment où Henri de Brabant se disposait à redescendre, un de ses serviteurs apparut en haut du donjon, et lui dit :—Je suis chargé de la part de l'étranger qui a combattu avec vous, de présenter ses excuses à Votre Excellence.

—Comment ! il est parti ? demanda notre héros, contrarié de cette nouvelle preuve d'excentricité de son ami inconnu.

—Oui, répondit le domestique, il m'a ordonné de dire à Votre Excellence que des affaires graves et importantes l'obligeaient à remonter tout de suite à cheval ; et il est parti de ce côté.

—C'est la route du château de Rotenberg, dit Bernard en observant le point indiqué par le domestique. Mais à présent que Votre Excellence va devenir mon hôte au moins pour une nuit, continua le vieillard, en se tournant vers le chevalier, il faut que vous sachiez que tout ce que je pourrai vous offrir, c'est un repas frugal pour vous et vos compagnons, et un abri pour vos chevaux. Si vous voulez le permettre, je vais descendre donner à vos domestiques les indications qui leur sont nécessaires. Je

reviendrai ensuite ; et, si vous le désirez, je vous raconterai une histoire bien triste et bien lugubre.

Lorsqu'il se trouva seul, Henri de Brabant frappa doucement à la porte de la cellule, et apprit de Linda, qui vint ouvrir, que Satanaïs avait repris connaissance, et que tout danger, de ce côté, était passé. Ainsi rassuré, il alla s'asseoir sur une pierre d'où ses regards pouvaient embrasser l'espace. Il se rappela la terreur que Satanaïs avait manifestée en entrant dans les ruines du château d'Ildegardo ; et, malgré lui, il se sentit envahir par une sensation de crainte et de malaise. Il était tout entier à ses réflexions, lorsque le vieillard revint, prit place à côté de lui, et commença son récit, dont nous allons donner l'analyse.

LV.

L'HISTOIRE DES TROIS CHATEAUX.

Le baron d'Ildegardo, vous ai-je dit, fut surnommé " *le tonnerre.*" Son père était un homme sévère et morose, mais brave comme un lion. Il n'eut de son mariage qu'un fils, et jamais enfant n'eut plus de sujet de regretter la perte de sa mère ; car à peine fut-elle dans le tombeau, qu'il fut abandonné aux soins de laquais et de valets. Il demeura comme prisonnier dans le chateau, et consacra tout son temps aux exercices alors en vogue. Son existence n'était pas heureuse, et il ne dut pas éprouver beaucoup de chagrin quand on vint lui apprendre que son père était mort d'apoplexie.

Je me rappelle encore ce jour ! L'intendant du château, nommé Korali, le médecin de la maison et moi, nous nous rendîmes auprès de lui et le saluâmes du titre de baron d'Ildegardo. Il avait alors dix-huit ans. Tous ses vassaux croyaient, d'après l'éducation qu'il avait reçue, qu'il serait plus belliqueux encore que ne l'avait été son père. Aussi leur surprise fut-elle grande quand on le vit s'enfermer dans ses appartements et abandonner le gouvernement de ses affaires à Korali, qui exerça, en son nom, toutes sortes de tyrannies.

Deux ans se passèrent de cette façon, lorsque Manfredo, le possesseur du château dont vous voyez d'ici les ruines, envahit soudainement ses domaines à la tête d'une troupe nombreuse, battit Korali, et le força à se réfugier dans le château. Ildegardo sortit alors de son engourdissement, livra une nouvelle bataille qu'il perdit, et fut réduit à chercher son salut dans la fuite. Sondain son cheval tomba, et le baron fut lancé à terre. Il se lamentait et appelait tous les saints à son aide, lorsque tout à coup le baron de Rotenberg, couvert de son armure, sortit d'un bois voisin et se présenta devant lui.

—Tu demandes du secours, lui dit-il ; je suis prêt à t'aider. Jusqu'ici tu as dédaigné et méprisé mon amitié : c'est donc à de certaines conditions que je consentirai à te sauver.

—Parlez! dit Ildegardo.

—Ecoute ! dit le baron de Rotenberg d'un ton solennel. Tu n'ignores sans doute pas que je préside une société secrète dont la mystérieuse influence s'étend dans toute la Bohême, et qui est connue sous le nom de tribunal de la statue de bronze. La statue de bronze a des serviteurs qui lui sont voués dès leur berceau.

—Continuez, dit Ildegardo ; dites à quelles conditions vous m'accorderez votre secours.

—Jure de consacrer le premier-né de tes enfants au service de la statue de bronze, répondit le baron de Rotenberg, et dans quelques heures j'aurai dispersé tes ennemis. Mais dépêche-toi, car il n'y a pas une minute à perdre.

—Je jure ! cria le baron d'Ildegardo avec égarement.

A peine eut-il fait ce serment que le baron de Rotenberg fit entendre un signal ; ses troupes sortirent du bois, tombèrent à l'improviste sur celles de Manfredo, et en firent un vrai carnage. Mon maître rentra triomphant dans son château, et Korali reçut ordre de quitter ses domaines et de n'y jamais rentrer.

Quelques années plus tard, le baron d'Ildegardo épousa la fille du baron Georgez, le maître de cet autre château que vous apercevez, à gauche ; et, quand approcha l'époque où il allait être père, il ne put, sans frémir, se rappeler le serment qu'il avait fait au baron de Rotenberg. Il fit part de ses appréhensions au saint prêtre Héraclius, son chapelain. Celui-ci fit alors un voyage, dont il cacha les motifs. Enfin, à midi, au mois d'août, il y a juste vingt ans, la baronne d'Ildegardo donna naissance à une fille.

—Hélas! dit le baron, lorsqu'on lui apporta cette nouvelle, je ne puis me réjouir en pensant à la destinée qui est réservée à cette enfant.

—Tranquilisez-vous, mon fils, lui dit Héraclius lorsqu'ils se trouvèrent seuls ensemble. Oui, ajouta-t-il, le moment de m'expliquer est arrivé. Sachez donc que le voyage que j'ai fait dernièrement à Prague avait pour but de vous procurer l'aide du roi afin d'extirper ce tribunal horrible, qui existe en dépit de toutes les lois de Dieu et des hommes. Sa Majesté m'a reçu avec bonté, et a écouté attentivement les détails que je lui ai donnés sur cette odieuse institution, sans toutefois désigner votre nom, ni parler du serment par lequel vous vous êtes engagé à lui consacrer votre enfant. Pour être bref, le roi m'a conseillé de former une ligue contre le baron de Rotenberg dans laquelle entreraient les principaux chefs du pays, et il m'a promis de nous envoyer un corps de troupes d'au moins cinq mille hommes ; car il a intérêt lui-même à briser ce tribunal qui brave sa puissance et son autorité.

—Héraclius ! s'écria le baron plein de joie, pourquoi ne m'avez-vous pas dit cela plus tôt ? pourquoi m'avez-vous laissé sous l'empire des craintes qui m'assiégeaient et ne me laissaient plus un moment de repos ?

—La prudence me faisait un devoir de me taire, répondit le prêtre ; mais aujourd'hui nous sommes sûrs du concours du baron Georgez. Demain je repartirai pour Prague, et je demanderai au roi l'exécution de ses promesses. Durant ce temps, vos troupes réunies à celles du baron Georgez seront suffisantes pour emporter le château de Rotenberg, avant que le comte, pris à l'improviste, ait pu se préparer à la résistance. Nous arriverons ainsi à la destruction de cette terrible société secrète, et votre fille sera sauvée.

Ildegardo remercia avec effusion le vieillard, qui se retira immédiatement pour se disposer à partir le lendemain. Mais à peine était-il sorti par une porte située au bout de l'appartement, qu'une autre en face s'ouvrit violemment, et que le baron de Rotenberg apparut sur le seuil. Le baron d'Ildegardo pâlit et trembla, car la pensée lui vint qu'il avait sans doute entendu sa conversation avec Héraclius.

—Il faut avouer que j'arrive bien opportunément, dit le chef du tribunal de la statue de bronze, en rompant le silence. N'essayez pas de la violence, ajouta-t-il en voyant mon maître porter la main sur son épé. Rappelez-vous que votre jeune femme est couchée là dans cette chambre, et que le bruit des armes l'alarmerait. Je connais les conseils que vous a donnés votre chapelain, mais je les dédaigne et les méprise autant que la trahison que vous méditiez ; et quant aux promesses du roi, j'en fais autant de cas que des feuilles qu'emporte le vent. Nous comptons parmi ses ministres et ses conseillers les plus intimes, des associés de la statue de bronze, et le roi fera ce qu'ils voudront. Silence ! et écoutez-moi, s'écria le comte en voyant le baron d'Ildegardo se disposer à parler. Vos supplications seraient inutiles : car, quoique je sois le chef du tribunal de la statue de bronze, je ne saurais rien changer à ses lois. Il est, d'ailleurs, pour nous de la plus hante importance d'obtenir l'adhésion des grands et des riches. Les nobles demoiselles épousent d'illustres seigneurs, et exercent sur eux leur influence à notre profit. Croyez-vous donc que nous puissions renoncer aux services que nous rendra la fille du puissant baron d'Ildegardo, quand elle sera à l'âge d'entrer dans le monde !

—O mon Dieu ! Tout cela est-il vrai, ou est-ce un rêve ! s'écria le baron avec égarement.

—Dans une heure, répondit le comte, vous aurez une preuve terrible de la réalité de ce qui se passe, et peut-être comprendrez-vous combien est sérieux le contrat qui vous lie au tribunal de la statue de bronze. Mais, dans aucun cas, ne dénoncez la main qui aura frappé, car autrement je jure que je vous ferai enlever de votre lit au milieu de la nuit et que je vous livrerai aux horreurs du baiser de la Vierge !

Le baron d'Ildegardo tomba anéanti sur une chaise, et quand il releva la tête, le baron de Rotenberg était parti. Près d'une heure se passa durant laquelle le malheureux père resta plongé dans de sombres réflexions.

Enfin, il résolut de se rendre auprès d'Héraclius pour le consulter. Il frappa à la porte de l'appartement du prêtre, et ne recevant pas de réponse, il ouvrit. Le cadavre du pauvre prêtre gisait sur le plancher, mutilé et défiguré. C'était la vengeance dont le baron de Rotenberg l'avait menacé. Il devenait évident que non-seulement les membres du tribunal avaient des affiliés dans l'intérieur de sa demeure, mais que leurs châtiments se signalaient par une cruauté faite pour frapper de terreur les esprits les plus forts.

—Il dut se passer longtemps avant que le baron d'Ildegardo fût en état de réfléchir à la situation qui lui était faite. Son premier mouvement fut d'éveiller sa maison, de dénoncer le baron de Rotenberg ou ses serviteurs comme des assassins, et d'armer immédiatement ses vassaux, pour venger le meurtre de son ami. Mais il renonça à cette idée qui l'obligerait à faire connaître à sa femme sa position vis-à-vis du tribunal de la statue de bronze.

—Il était minuit, et tout était silencieux dans le château, lorsque le baron se rendit dans la chambre d'Héraclius. Il mit le cadavre dans un sac, et passant par un escalier dérobé, il descendit dans le jardin, avec son fardeau sur ses épaules. Son projet était de creuser une fosse pour y enterrer le cadavre et faire disparaître les traces d'un crime dont il lui était défendu de parler sous peine de la plus horrible vengeance. Mais son agitation était telle qu'il lui fut impossible de tenir une bêche. Alors, reprenant son fardeau, il courut sur le bord de la rivière. Mais au moment où, après avoir introduit plusieurs grosses pierres dans le sac, il allait le lancer dans la Moldau, un homme sortit de derrière un arbre. Le baron laissa tomber le sac et allait s'enfuir ; mais l'autre le saisit par le bras, et il se trouva face à face avec Korali, l'intendant qu'il avait autrefois chassé de chez lui, après la défaite de Manfredo.

—Ah ! mon noble et ancien maître ! dit Korali ; voilà une bonne fortune à laquelle...

—Que voulez-vous dire ? demanda le baron en le repoussant brusquement. Comment osez-vous mettre la main sur moi ?

—Ne vous fâchez pas, monseigneur, dit Korali. Je ne vous ai pas reconnu dès le premier abord ; mais voyant qu'il y avait quelque chose d'étrange dans votre conduite, j'ai voulu savoir qui était celui qui venait ainsi, au milieu de la nuit, jeter un sac comme celui-ci dans la Moldau. Mais puisque le hasard nous a fait rencontrer, nous ne nous séparerons pas si vite que vous l'espérez. En un mot, je suis un homme poussé à bout par le malheur, sans argent, sans abri, en haillons, je n'ai plus rien à redouter.

—Si c'est de l'or que vous voulez, ma bourse est à votre service, dit Ildegardo, mais à une condition, c'est que vous partirez à l'instant.

—Votre or ne durerait que quelques semaines, ou peut-être quelques

mois, répliqua Korali, et après je retomberai dans la même situation. Puisque j'ai eu le bonheur de vous rencontrer sur le bord de la rivière, à minuit, prêt à jeter dans les eaux silencieuses un sac contenant *quelque chose* qui, en tombant de dessus vos épaules, a produit un son lourd mat...

—Assez, assez ! s'écria Ildegardo. Tenez, prenez ma bourse, partez, et quand vous aurez tout dépensé, revenez, je vous en donnerai d'autre...

—Si vous voulez que la paix soit entre nous, dit Korali, et que je ne parle à personne de ce sac qui renferme un cadavre, il faut que vous me rêtablissiez dans l'ancienne position que j'occupais dans votre château.

—Tout, excepté cela, répondit le baron. Ma femme, mes amis me regarderaient comme un fou, si je renvoyais, à cause de vous, mon bon et fidèle Bernard.

—Auront-ils meilleure opinion de vous si je vous dénonce comme un assassin ? répliqua Korali.

Enfin, que vous dirai-je, Korali rentra au château. Les paysans qui l'exécraient manifestèrent leur mécontentement ; et, dans plusieurs circonstances, il fallut la force pour réprimer un tumulte qui menaçait de se changer en rébellion. Mais quand, un jour, des ouvriers trouvèrent dans le Moldau le cadavre du P. Héraclius, dont le baron avait expliqué l'absence par une histoire plus ou moins habilement fabriquée, l'indignation générale ne connut point de bornes. Les villages se soulevèrent et Ildegardo considéré comme un assassin, fut attaqué, assiégé dans son château, qui fut emporté d'assaut et livré à la dévastation. Il ne dut son salut et celui de sa femme et de sa fille qu'au dévouement de l'un de ses pages, nommé Zitzka, qui, prié d'accepter une récompense en retour de ses services, répondit fièrement :—Monseigneur, je ne veux rien recevoir de celui dont les mains sont rougies du sang du P. Héraclius.

Les malheurs du baron d'Ildegardo n'étaient pas finis : Manfredo profita de ces circonstances pour se venger ; il arrêta mon maître qui mourut bravement mais bien douloureusement. Après deux années de guerre que se firent le baron Georgez et Manfredo, avec des chances diverses, il ne resta plus rien de leurs châteaux, et l'un et l'autre tombèrent sur les ruines de leurs forteresses. Je dois dire, toutefois, que ce fut le baron de Rotenberg qui rasa le château de Manfredo. Il avait prétexté, pour raison de guerre, le droit qu'il avait de réclamar la baronne d'Ildegardo et sa fille Œtna comme appartenant au tribunal de la statue de bronze.

Là finit mon histoire ; car, depuis cette époque, j'ignore ce qu'est devenue mon ancienne maîtresse et sa fille ; j'ai tout sujet de croire qu'elles ont péri dans l'incendie du château où elles étaient retenues prisonnières ; on sait, d'ailleurs, que la baronne, fidèle à la mémoire de son mari, avait repoussé toutes les offres que lui avait faites Manfredo de l'épouser.

En écoutant le vieux Bernard, Henri de Brabant n'avait pas tardé à être frappé de la ressemblance qui existait entre son récit et celui que lui

avait fait Satanaïs dans les jardins du château de Prague. Le titre d'Ildegardo, surnommé le " *tonnerre*," lui rappela celui d'Ilderim, " *l'écaille* ;" puis Korali ne répondait-il pas singulièrement à l'appellation de Kara-Ali ? et certainement Manfredo n'était autre que Mansour, et Georgez représentait le roi de Georgie.

Cette découverte frappa le chevalier d'une véritable consternation, car elle lui prouvait que Satanaïs l'avait trompé. Cependant, il sut maîtriser son émotion, et écouta Bernard jusqu'au bout.

A ce moment, la porte de la cellule où était Satanaïs s'ouvrit, et Linda et Béatrice apparurent sur le seuil. Le chevalier s'empressa de leur demander des nouvelles de leur maîtresse, qui, dit Linda, désirait le voir et lui parler.

Les deux jeunes filles restèrent sur le toit du donjon, avec Bernard, et Henri entra dans la cellule.

L'intérieur de la petite chambre était éclairé par une lampe. Satanaïs était couchée sur un petit lit grossier, et son bras était enveloppé du bandage que Bernard avait apposé sur sa blessure.

En voyant entrer le chevalier, elle se souleva à demi et jeta sur lui un regard scrutateur. Elle sentait, en effet, que la crise de sa destinée était arrivée, et elle voulait connaître la solution, quelle qu'elle fût.

Leurs regards se rencontrèrent, le sien exprimant l'angoisse et la torture, celui du chevalier, une profonde tristesse.

Henri, après avoir refermé la porte, s'approcha et s'assit à côté du lit.

Vous sentez-vous assez forte pour causer, un instant d'affaires de la plus haute importance ? demanda le chevalier après un instant de silence.

—Fussé-je à la mort, Henri, que je vous supplierais de me tirer de l'état d'anxiété où me plongent votre air et vos manières. Je suis sûre que le vénérable Bernard a causé. Mais dites-moi, ajouta-t-elle avec une excitation soudaine, dites-moi, si je dois regarder tout comme fini entre vous et moi ?

—Satanaïs, répliqua le chevalier, vous m'adressez une question à laquelle je ne puis répondre immédiatement. Tout à l'heure j'ai appris des choses bien étranges, et je crains que vous ne puissiez leur donner une explication satisfaisante.

—Alors, tout est bien fini entre nous ! murmura Satanaïs en laissant tomber sa tête et en se cachant la figure dans ses mains. Mon Dieu, fit-elle à demi voix, est-ce donc là que tout devait aboutir ? Oui, ajouta-t-elle au bout d'un moment, en redressant la tête, nous devons nous dire adieu pour toujours ; et maintenant que le premier instant de désespoir est passé, je sens que j'aurai le courage de me soumettre à ma destinée. Mais je dois me rendre cette justice, c'est que, quelle qu'ait été ma duplicité, depuis le jour où je vous vis dans le camp des Taborites, j'ai toujours été guidée par des motifs qui n'avaient rien que de grand. Ce que Ber-

nard vous a raconté doit être la vérité, mais ce qu'il n'a pu vous dire, c'est comment ma mère et moi nous pûmes nous sauver au milieu de la conflagration qui embrasait le château de Manfredo, comment nous errâmes longtemps, sans asile, et sans secours, jusqu'au jour où Dieu voulut que nous rencontrassions le fils du baron Georgez, le frère de ma mère, Jean Zitzka, qui, tout enfant, avait été enlevé à son père et avait vécu jusqu'alors sans connaître son origine. Mais il avait grandi, il avait fait heureusement la guerre contre les Turcs, et il occupait maintenant une haute position à la cour du roi de Bohême. Nous eûmes dès lors un appui, un protecteur ; mais lorsque ma mère fut descendue dans le tombeau....

Comme elle achevait ces paroles, on entendit dans l'escalier de la tour un grand bruit de voix et de pas. Henri de Brabant n'eut que le temps de se lever et de tirer son épée. La porte s'ouvrit, et l'un des capitaines de Zitzka, suivi d'une demi-douzaine de Taborites, apparut sur le seuil.

— Que signifie cette façon de vous présenter, mes amis ? demanda le chevalier qui reconnut de suite l'uniforme taborite.

— Il doit y avoir erreur, dit Satanaïs à qui le capitaine était parfaitement connu : ou peut-être sommes-nous menacés d'un danger contre lequel on vient nous protéger, ajouta-t-elle.

— Madame, il n'y a point d'erreur de notre part, je puis vous l'assurer, répondit l'officier d'un ton ferme, mais respectueux. Nous agissons en vertu d'ordres positifs du capitaine général, et il faut vous regarder comme notre prisonnière.

— Moi... votre prisonnière ! s'écria Satanaïs dont les yeux brillèrent d'indignation.

— C'est avec chagrin, madame, que j'exécuterai des ordres qui sont péremptoires, dit le Taborite en s'avançant vers elle. Jean Zitzka nous a ordonné de vous arrêter et de vous ramener le plus vite possible à Prague.

— Je ne me soumettrai pas à cette tyrannie ! s'écria Satanaïs en se dressant de toute sa hauteur. Chevalier de Brabant, j'en appelle à vous

— Bien certainement, je ne souffrirai pas qu'on vous fasse violence en ma présence, dit le chevalier avec résolution.

— Alors, soldats, faites votre devoir ! cria le capitaine taborite.

Et les soldats se précipitèrent dans la chambre.

Henri de Brabant se jeta devant Satanaïs pour la protéger. Mais tout à coup un cri s'échappa des lèvres de la jeune femme, et tous les regards se tournèrent vers elle. Le bandage qui lui couvrait le bras s'était détaché, et chacun put voir que sa peau était d'une blancheur de neige. Il devint dès lors évident que le teint olive de Satanaïs n'était pas naturel !

— Emmenez-la ! dit le capitaine qui fut le premier à se remettre de l'étonnement qu'avait causé à tous cette découverte.

— Non, vous ne porterez pas la main sur elle ! cria le chevalier. Tous ces mystères, qui me regardent, je veux les connaître avant qu'elle parte.

Et, avec une force de géant, il repoussa les soldats de la couche sur laquelle Satanaïs était retombée sans connaissance. Mais il reçut dans cette lutte un coup de dague auquel d'abord il ne prit pas garde.

— Un mot, chevalier Henri de Brabant, lui dit le capitaine. C'est Jean Zitzka qui nous envoie....

— S'il y a quelque vertu dans cette bague, je vous ordonne de vous retirer, répliqua Henri en montrant son talisman.

Les soldats reconnurent instantanément le joyau, et reculèrent. Mais le capitaine, tirant une lettre de dessous son pourpoint, la présenta au chevalier en disant :—Je vous supplie de lire cela !

Henri saisit la lettre, l'ouvrit, et la parcourut rapidement des yeux.

Voici ce qu'elle contenait :

" Arrêtez-vous avant qu'il ne soit trop tard. Je vous conjure de vous " arrêter, et de ne pas vous opposer à l'exécution de mes ordres. *Car* " *Œtna et Satanaïs ne sont qu'une seule et même personne !* "

En lisant cette révélation, Henri de Brabant, dont le côté se teignait de sang, chancela, son épée lui tomba de la main, un voile passa devant ses yeux, et il tomba sur la dalle, sans proférer une parole.

LVI.

LE BARON DE ROTENBERG ET CYPRIEN MONTRENT LE BOUT DE L'OREILLE.

Le lecteur n'a pas eu de peine, sans doute, à s'expliquer l'arrivée de Cyprien dans les ruines du château d'Ildegardo. Il a compris que Cyprien s'était mis à la poursuite de ses ennemis, ou du moins de ceux qu'il considérait comme tels, aussitôt après avoir appris de l'aubergiste les particularités dont sa maison avait été le théâtre. Il avait cru l'occasion favorable, mais nous savons comment il avait été battu et obligé de chercher son salut dans la fuite.

Le soir de ce même jour, il arriva au château de Rotenberg où Rodolphe, prévenu par le baron de Rotenberg, avait fait les plus grands préparatifs pour recevoir l'héritière de la couronne de Bohême.

Le lendemain, vers midi, la procession que nous avons signalée sur la route de Prague défila sur le pont-lévis du château. Rodolphe accueillit la princesse Elizabeth avec les témoignages du plus profond respect, et une garde d'honneur s'avança pour la recevoir. Puis, au moment où elle descendait de cheval, la musique commença l'air national, et l'étendard de Bohême fut hissé sur la tour centrale.

Ce fut le signal de milliers d'acclamations qui partirent des remparts et de tous les côtés à la fois.

Alors, le baron, qui avait mis pied à terre, fléchit le genou en présence d'Elizabeth, et dit à haute voix : Soyez bienvenue dans la demeure de nos aïeux, illustre reine de Bohême !

(*La suite au prochain numéro.*)

CHRONIQUE.

DECEMBRE : Legende.—

CANADA : Appel aux Abonnés.—Révolte des Métis.—L'Institut-Canadien.—Le Parlement de Québec.—Nécrologie : MM. les abbés Vézina, Papineau, Backwell.—Le Jubilé

ROME : Maladie du Cardinal Reisach.—Dispositions du clergé russe.—Ouverture du Concile.

FRANCE : Voyage en Orient de l'Impératrice des Français.

AUTRICHE : Question Dalmate.

EGYPTE : Ouverture du Canal de Suez.

ETATS-UNIS : Message du Président.

I.

Décembre était, comme l'indique son nom, le dixième mois de l'année martiale. Il est le douzième et le dernier de la nôtre. Il prouve, comme mille autres locutions, que notre langue et nos esprits sont encore richement émaillés de vestiges païens.

C'était chez les Romains le mois des Saturnales ; c'est chez nous un mois de bonnes fêtes de famille dans les maisons chrétiennes. Saint Éloi qui est honoré le 1er, est le patron des orfévres, des forgerons et en plusieurs contrées des laboureurs. Saint François Xavier, le 3, est le patron de l œuvre immense de la Propagation de la Foi. Sainte Barbe, le 4, partage avec Sainte Anne le patronage des femmes. Elle est aussi la patronne des artilleurs. Saint Nicolas, le 6, est le patron fêté partout de la jeunesse, des marins et des bateliers.

Puis, le 8, arrive la grande et chère fête de la Conception Immaculée, dont le dogme, proclamé en 1854, attire sur le monde chrétien des bénédictions signalées. Le 13, sainte Lucie, l'une des quatre grandes vierges. Le 21, saint Thomas ; le 25, Nöel ; le 26, saint Étienne, le premier martyr ; le 27, saint Jean, le bien-aimé ; le 28, les saints Innocents ; le 31, saint Sylvestre.

Beaucoup de dictons, d'expressions proverbiales et de pronostics se rattachent aussi aux fêtes diverses de décembre.

On dit d'une homme qui manque de charité : Il est froid comme le marteau de saint Éloi.

L'hiver, serait-il outre mer,
Vient à saint Nicolas parler.

Saint Nicolas, en haute mer prié,
Au port, hélas ! est souvent oublié.

Le jour, à la Sainte-Luce,
Décroît du saut d'une puce.

A la fête Saint-Thomas,
Les jours, tombés au plus bas,
Vont, demain, grandir d'un pas.

Or voici la Saint-Thomas ;
Cuis ton pain, lave tes draps ;
Dans trois jours Noël tu auras.

Chez les anciens, le 7 et le 10 de décembre passaient pour des jours critiques et contraires à la saignée.

Nos pères disaient qu'il y a quatre fêtes à Nöel, parce que Notre-Seigneur a eu quatre demeures sur la terre : le sein de la Vierge immaculée, la crêche, la croix et le tombeau.

Ils disaient aussi que, s'il vente dans la nuit de Noël, c'est pour les grands un présage de mort ; que le jour de Noël indique le temps qu'il fera en janvier ; que si le soleil est beau et clair ce jour-là, l'année sera bonne ; que la récolte sera d'autant meilleure que Noël sera plus voisin de la nouvelle lune ; que si la lune éclaire la messe de minuit, les fruits seront moins abondants.

Noël au balcon, Pâque au tison.
Noël au tison, Pâque au balcon.

Nos pères disaient encore que, s'il vente pendant la nuit qui amène la fête de saint Etienne, il y aura abondance de vin ; que si le jour de cette fête qui annonce le temps qu'il fera en février, le soleil est brillant, l'orge et le froment diminueront de prix.

Quelques mauvais écrivains du seizième siècle parlent des *miches de saint Etienne*. Ils entendent par là les cailloux qui ont servi d'instruments à la mort du premier martyr.

S'il vente dans la nuit de saint Jean l'évangéliste, une tête couronnée cessera de vivre avant le retour de cette fête, dont le jour présage le temps qu'il fera en mars.

Quelque pays est menacé de famine s'il vente dans la nuit des saints innocents et telle sera la journée, telle sera le mois d'avril.

Si le vent souffle la nuit du 29, fête de saint Thomas de Cantorbéry, pronostic de mort pour plus d'un savant. Ce jour est l'annonce du temps qu'il fera en mai.

S'il vente la nuit du trente, fête de saint Eugène il y aura abondance de vin et d'huile. Si, dans ce jour, auquel ressemblera le mois de juin, le soleil brille, les biens de la terre prendront plus de valeur.

Le vent, s'il souffle la nuit de Saint-Sylvestre ne fera ni bien ni mal. Le jour annonce quel temps il fera en juillet. Si le soleil brille, fécondité dans les potagers et les vergers.

Nous rapportons ces pronostics, qui out eu longtemps leur autorité. Si on se rappelle ceux qui occupent une petite place dans le mois de janvier, on remarquera que nos anciens voyaient, dans les douze jours qui unissent Noël à l'Epiphanie, la température des douze mois de l'année.

II.

L'Echo du Cabinet de Lecture paroissial termine aujourd'hui sa onzième année. Il ne nous appartient pas d'en faire l'éloge, mais nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs, le jugement qu'en portait dernièrement la *Minerve* :

" Nous nous plaisons à reconnaître dans l'*Echo* de la vigueur, de la vie et de l'intérêt. Rarement publication aura atteint son but avec plus de succès. L'*Echo* suit de près pour les enrégistrer le développement des événements : il initie les lecteurs à toutes les grandes questions du jour, il sait le faire profiter de tout ce qui se passe dans le monde, digne d'attirer l'attention."

Nos abonnés ont donc entrepris une bonne œuvre, en soutenant, en encourageant notre Revue. Nous le croyons : et c'est ce qui nous engage

à persévérer dans la voie du passé et à faire mieux encore. Mais pour y réussir, nous avons le besoin du concours de tous ceux qui sont inscrits sur nos listes : et dont plusieurs sont en retard pour leurs abonnements depuis plusieurs années.

On sait que le patronage des Membres du Comité est accordé avec autant de désintéressement que de zèle.

On n'ignore pas que la rédaction de l'*Echo*, qui ne vise pas à la gloriole de signer un nom, vise encore moins à l'avantage des appointements, et que par conséquent tous les revenus des abonnements sont appliqués à l'amélioration de l'œuvre et à faire le bien. La recette de nos abonnements, si elle était complète, suffirait non-seulement à nos dépenses, mais encore à assurer à notre Revue, un avenir ; cette œuvre de fondation est retardée, par la négligence de quelques-uns, et d'autres encore. Car si nous recevions fidèlement nos abonnements, nous pourrions, comme déjà nous l'avons fait, venir au secours d'un certain nombre de jeunes gens, qui pauvres ne savent comment vivre et poursuivre les études de leur profession, et auxquels ce serait chose facile en ne leur demandant qu'un léger travail.

Ainsi ce n'est pas à la loi que nous faisons appel, mais à la conscience de nos abonnés, il y a là une œuvre de *justice*, de *charité*, de *patriotisme*, de *religion*, sur laquelle nous les prions de réfléchir, persuadés qu'ils ne voudront pas davantage, mettre obstacle à un si grand bien, par un oubli qu'il est si facile de réparer et d'éviter à l'avenir.

Les Métis de la Rivière-Rouge se sont mis en insurrection, absolument comme les Dalmates ; la raison tout d'abord ne semble pas la même, mais, au fond, sur les bords de l'Adriatique comme sur les bords de lac Wennipeg c'est l'amour de l'indépendance qui met les peuples en révolte.

Habitués à vivre libres de tout frein, de tout impôt, en plein bois, en pleine prairie, les métis se sont laissés persuader que le Gouverneur McDougall, installé au fort Garry, la chasse était finie, la pêche impossible que leurs terres allaient leur être enlevées, que les taxes allaient fondre sur eux, dru comme la grêle. Un congédié de Collége leur a dit cela, et ils l'ont cru, et ils ont intercepté tous les chemins, et signifié au nouveau Gouverneur, que s'étant bien passé de lui jusqu'à ce jour, ils pourraient encore s'en passer, et que ce qu'il avait de mieux à faire était de retourner en Canada. Le Gouverneur est donc resté avec son personnel sur les lignes américaines, en attendant que la conciliation se fasse. Tous les fléaux avaient frappé les établissements de la Rivière-Rouge, il ne manquait plus que la guerre civile. C'est chose triste à envisager; espérons que les agents que le gouvernement fédéral se propose d'y envoyer ramèneront ces pauvres gens, trompés et égarés par quelques cervelles détraquées.

L'Institut-Canadien veut à tout prix être quelque chose et faire du bruit, mais la manière dont il s'y prend est peu propre à lui concilier l'estime des honnêtes gens.

Un membre de l'*Institut-Canadien*, nommé Guibord, meurt sans s'être fait relever des censures ecclésiastiques portées contre lui ; la sépulture ecclésiastique lui est refusée, et sa veuve, appuyée de l'Institut-Canadien intente procès à M. le Curé et à la Fabrique de Notre-Dame de Montréal ; cet appel de l'Institut-Canadien est un mal et aussi un bien.

Un mal, c'est un scandale pour tous les catholiques que de voir porter devant un tribunal civil une question de sépulture *ecclésiastique*.

C'est un bien, parceque l'*Institut-Canadien* se montre enfin tel qu'il est.

Institution hybride, composée de pauvres catholiques, de protestants, de suisses, de politiques et de libéraux de toutes les nuances, jusqu'ici elle s'était obstinée, comme les Jansénistes d'autrefois, à vouloir demeurer dans l'Eglise, malgré l'Eglise.

Mais aujourd'hui le masque est déchiré, et l'*Institut Canadien* en révolte contre l'autorité ecclésiastique se montre sous son vrai jour, comme une institution : Anti-catholique, Anti-religieu, Anti-sociale, car le bien de la société n'est pas séparable du respect dû à la religion.

Maintenant, catholiques aveuglés, mais sincères, ouvrirez-vous enfin les yeux, et sortirez-vous de cette babylone.

Et vous, jeunes gens, qui tenez à votre foi, comprenez-vous que ce n'est point là que vous trouverez les sources vives et pures du vrai, du beau et du bien ! !

Le 22 novembre, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, Sir Narcisse Belleau, s'est rendu au Conseil Législatif et a prononcé le discours du Trône, pour l'ouverture de la troisième Session du Parlement Provincial. Le discours à la Chambre législative a été d'un laconisme à désespérer tous les chroniqueurs ; désormais la mode en est passée, et les discours du sphinx deviendront le type modèle ; il est toujours bon de tenir caché le secret du roi ; et un autre avantage de ce système, c'est de fermer la bouche à bien des bavards ; c'est un progrès qui en vaut bien un autre.

La mort a frappé de nouveau dans les rangs de notre clergé. Le 22 novembre, s'éteignait M. l'Abbé Vézina, vénérable prêtre attaché au collége de l'Assomption pour lequel il a beaucoup travaillé, et dont, en particulier, il a fondé le musée d'histoire naturelle. Né à Ste. Rose en 1808, après avoir vécu une quarantaine d'années dans le monde, il était ensuite entré dans le sacerdoce, et s'était attaché à la Maison de l'Assomption. Estimé au dehors par le zèle qu'il a déployé pour faire fleurir le pèlerinage de Notre-Dame de Bonsecours, à l'intérieur il avait gagné l'affection des Maîtres et des élèves par l'aménité de son caractère et les qualités de son cœur.

Le 10 de ce mois, Mr. l'abbé Papineau, frère de l'honorable Joseph Papineau, si connu de tous, rendait son âme à Dieu après de terribles souffrances. Préparée de longue main, cette mort a été sainte, et le bon prêtre est allé, nous n'en doutons pas, rejoindre au ciel des âmes qui lui étaient bien chères et avec lesquelles il demandera à Dieu les bénédictions du temps et de l'éternité pour ceux de sa noble famille qu'il a laissés après lui sur la terre.

A côté de ces vétérans du sacerdoce, un autre prêtre vient de tomber au milieu de sa carrière. M. Frédéric Backwell, prêtre du Séminaire et membre de la famille de St. Sulpice, a rendu son âme à Dieu, dimanche matin, 12 du courant. Avec de grands talents, gardés par la plus aimable modestie, M. Backwell semblait appelé à faire le plus grand bien au sein de la population anglaise et irlandaise de cette ville, qui était l'objet de son ministère. Dieu en a disposé autrement, et il a cueilli, prématurément selon le monde, et après quatre ou cinq jours de maladie, ce jeune prêtre déjà riche de mérites pour le ciel.

Cet événement étant arrivé à la dernière heure, nous renvoyons au prochain numéro les détails qu'on a droit de nous demander sur M. Backwell.

Une grave indisposition de celui de nos collabarateurs qui prépare la

notice biographique du Rév. Mr. Pierre Bilaudèle, ne nous permet pas de la publier encore.

—C'est avec le plus grand bonheur que nous pouvonsconstater que la grâce extraordinaire du Jubilé, accordée par notre bien-aimé Pontife Pie IX, est accueillie à Montréal avec le plus vif et le plus universel empressement. Chacun comprend que les circonstances sont solennelles et que tout vrai catholique doit apporter sa juste part au succès du Concile œcuménique qui vient de s'ouvrir mercredi dernier à Rome. Il est vrai que, dans notre Cité, la piété trouve plus que partout ailleurs peut-être les moyens de s'exciter et de se soutenir. Ainsi les convocations se sont fait entendre de tous côtés, et dans toutes les chaires de nos églises la parole de Dieu a retenti plus pressante et plus embrasée. Et même, afin de seconder d'avantage le mouvement pieux, à Notre-Dame, on a mandé un prédicateur extraordinaire, dont l'éloquente voix a déjà produit les plus heureux effets de grâce et de conversion.

Membre de cette illustre Société des Missionnaires de France, déjà si avantageusement connu chez nous par les courses apostoliques de Mgr. de Forbin-Janson, et plus récemment par les prédications du R. P. Ronay, le R. P. Leneuf est tout à fait digne de la famille à laquelle il a choisi d'appartenir. Nous dirions bien plus, si nous ne craignions de faire de la peine à la modestie de notre Orateur; qu'il nous permette seulement de lui souhaiter courage, et de le prier de ménager ses forces. La sympathie de son immense auditoire lui est complètement acquise, et tout le monde fait des vœux pour qu'il puisse continuer jusqu'à la fin les travaux de la station qu'il a si bien commencée. Grâce à son zèle et à son talent, le Jubilé sera l'époque du retour d'un grand nombre, et il sera pour le prédicateur, nous l'espérons, une circonstance de la vie dont il aimera, comme nous, à garder souvenir.

L'Eglise-Mère marchant en tête avec un élan qui lui convient si parfaitement, les autres églises de la ville suivront son exemple, avec la plus légitime émulation, il nous est bien permis de prédire que les effets seront admirables et que les plus consolants résultats seront la récompense du zèle des pasteurs. Après cela, le saint Concile pourra nous faire connaître les enseignements de l'Esprit-Saint, notre oreille sera prête à les entendre et notre volonté toute disposée à les suivre.

III.

De Rome nous avons peu de nouvelles importantes, à part celle de l'ouverture du Concile.

La maladie du cardinal de Reisach au 28 octobre, donnait de très-sérieuses inquiétudes. Au moment du Concile, ce serait une perte immense ; car il était le président de la Commission chargée de discuter les questions politiques dans leurs rapports avec les questions ecclésiastiques, et il s'était fait une place importante dans l'Eglise, à ce point de vue, par son zèle et par ses travaux.

Pie IX a ordonné au baron Visconti de restaurer toutes les inscriptions pontificales qui se trouvent sur un grand nombre de monuments à Rome ; les illustres visiteurs, hostiles ou favorables, apprendront par là combien Rome doit aux Souverains Pontifes, et à combien de titres nombreux ils méritent de conserver la Ville Eternelle.

Un pauvre cordonnier d'Irlande, obligé d'émigrer en Amérique, éta allé se fixer à San Francisco. Il y trouva la fortune, et, ce qui vau

mieux, il sut y conserver sa foi primitive, et il vient d'en donner une preuve magnifique. Il est donc venu à Rome pour recevoir la bénédiction du Pape et lui apporter son cadeau. Ce cadeau, il faut deux hommes pour le porter, c'est un lingot d'argent de la valeur de 62,000 dollars. Le cœur de Pie IX doit être bien attendri en voyant à ses pieds des enfants si humbles, si respectueux, si dévoués.

A mesure que les Evêques sont arrivés à Rome, on leur a remit les *in-folio* qui contenaient les résultats des travaux préparatoires du Concile : on ne songeait donc pas à surprendre leurs suffrages, on n'a voulu que leur faciliter leur travail.

Le patriarche schismatique de Constantinople a eu l'idée d'assembler cet hiver un *contre-concile ;* il a donc écrit au *saint-synode* de Russie, mais les prélats de cette assemblée n'ont pas même jugé à propos de s'occuper de cette proposition en conseil. Leur procureur s'est contenté d'envoyer, par voie diplomatique, le refus du synode à Constantinople, où l'on se trouve très-mortifié.

Ce fait prouve la faiblesse de ces églises acéphales, séparées de l'Eglise-Mère, et aussi que les chrétiens, sous le croissant du Turc, sont plus libres que sous celui du *très-pieux, très-orthodoxe* empereur de toutes les Russi es.

On dit que si les Evêques Russes étaient libres, ils iraient en grand nombre à Rome, car ils gémissent de leur humiliation. Hélas ! leurs prédécesseurs n'ont pas voulu reconnaître la primauté du Saint-Siége ; et ils n' nt pas tardé à s'apercevoir qu'ils étaient tombés sous un joug bien autrement dur et avilissant. Tout ce que l'on ôte à Pierre, César s'en empare et ne le rend plus.

C'est le 8 de ce mois que s'est faite l'ouverture du XIXème Concile Œcuménique, événement que les contemporains ne verront pas se renouveler. Malgré une pluie légère, les cérémonies se sont accomplies avec une pompe et une magnificence dont nulle fête dans ce siècle n'a encore donné le spectacle. Une foule immense encombrait le Vatican et les rues par lesquelles la procession devait passer.

Le Pape, précédé des Ordres religieux, des Chapitres Collégiaux, des membres du Clergé, des théologiens du Concile et de plus de 700 Evêques, s'est rendu à Saint-Pierre, le bruit des cloches des trois cents églises de Rome se mêlant aux détonations du Château St. Ange et du Mont A ventin. Les galeries de la salle du Concile étaient occupées par les membres du Corps diplomatique, par les princes et les princesses présents dans la ville éternelle.

IV

Tous nos lecteurs savent qu'avant de se rendre à Suez pour l'inauguration du canal, l'Impératrice des Français a passé quelques jours à Constantinople, dans la capitale du Mahométisme. Il est impossible de méconnaître la portée politique de ce voyage, mais la portée religieuse est peut-être encore plus grande. Les devoirs de la réception ont forcé la Porte de rompre avec des usages séculaires. La femme turque, si abaissée, s'est vue relevée dans les honneurs rendus à la femme *Franque*, et les solennités religieuses aussi magnifiques que les pompes civiles, ont consolé les chrétientés d'Orient et ouvert une ère de tolérance dont les vieux Osmanlis n'oseront plus arrêter le développement. Aussi au milieu des

splendeurs de la réception faite à l'Impératrice à son arrivée à Constantinople, voyait-on des prêtres, des moines, un évêque, Mgr. Phym, accompagné de tout son clergé et de ses enfants... Que d'enfants il y avait, s'écrie *la Correspondance*, ce sont les élèves des Lazaristes et ceux des Frères des Ecoles Chrétiennes. Groupés à l'avant de la *Néva*, navire des Messagries Impériales, ils sont armés de je ne sais combien de drapeaux tricolores et de bannières. Voici quelques-unes des inscriptions que leurs mains innocentes font flotter au vent et aux regards de la Souveraine :

— " A l'Héroïne d'Amiens !
— " L'Orient vous salue !
— " L'Orient vous honore !
— " A la Mère des Pauvres !

Cependant notre marche se ralentit. Le *Balkan* des Ménageries Impériales, à bord duquel sont les Sœurs de St. Vincent de Paul avec la députation de leurs élèves, suit nos mouvements et l'autre bateau amène les Dames de Sion qui ont embarqué avec elles leur pensionnat.

Tous les yeux, toutes les lorgnettes sont braqués du côté du couchant. Bientôt un peu de fumée se montre à l'horizon : elle grossit, un mat s'en dégage. Il avance et laisse voir flottant le pavillon impérial. C'est l'*Aigle*, qui porte l'Impératrice, qui fend les flots avec la rapidité de l'hirondelle. Le canon tonne sur la côte d'Europe et d'Asie. On crie : Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! et le pavillon aux abeilles d'or et aux armes impériales se baisse et se relève trois fois pour rendre le salut.

Il était précédé du yacht impérial ottoman, *Portew Piali*, sur lequel le premier écuyer du Sultan, Réouf pacha, avait été envoyé au devant de l'impératrice et escorté par toute une flottille de bateaux à vapeur de toutes nations.

A peine l'*Aigle* avait-il pris son mouillage un peu au-dessus de Beylerbey, que le Sultan, en grand uniforme et accompagné d'Arifibey, premier interprète du divan, s'est rendu à bord dans une magnifique embarcation montée par vingt-quatre rameurs, construite pour la circonstance et qui en ornements d'or,n'a pas coûté moins de cinq cent mille francs. Après les souhaits de bienvenue, le Sultan a offert la main à l'impératrice et l'a fait descendre dans l'embarcation impériale où les deux majestés ont pris place, l'impératrice à droite et le Sultan à gauche, dans deux fauteuils trônes qui dominaient les banquettes sur lesquelles se tenaient, du côté du Sultan, Arifibey et, du côté de l'impératrice, le prince Joachim Murat. Les salves d'artillerie qui avaient déja accueilli l'entrée de l'*Aigle* ont alors recommené. L'embarcation impériale, suivie des *caïks* de la cour portant la suite de l'impératrice, est arrivée à Beylerley, à travers une foule innombrable de caïks. C'étaient partout des acclamations enthousiastes et des vivats auxquels l'impératrice, tout en causant avec le Sultan, répondait par de gracieuses inclinaisons de tête.

Au débarcadère de Beylerbey se trouvaient tous les ministres turcs en grand costume, ainsi que le personnel de l'ambassade de France et tous les fonctionnaires français en mission à Constantinople, accompagnés de leurs dames. Les présentations d'usage ont eu lieu dans la salle du Trône du palais.

Le soir l'impératrice a diné chez le Sultan, au palais de Dolma Baktché. Avant le dîner, elle était allée, accompagnée de Mme Outrey, faire visite à la Sultane mère, qui l'a accueillie avec la plus touchante cordialité.

Le lendemain, la Sultane mère est allée en grande pompe rendre à l'impératrice la visite de la veille. Dans l'après midi, l'auguste voyageuse a fait une excursion à Stamboul, où elle a visité la mosquée de Sainte Sophie, le bazar, le palais de Top Capou et le Trésor impérial. Partout, sur le passage du cortége, la foule était compacte.

Vendredi, l'impératrice s'est rendue au palais de Belerbey, d'où elle a vu le sultan se rendant en grande pompe à la mosquée, et dans l'après midi, elle a fait une promenade aux Eaux Douces d'Europe, d'où elle a passé aux Eaux Douces d'Asie.

Samedi a eu lieu, dans la splendide vallée d'*Hun kiar Skelessi*, la revue, annoncée d'abord, contremandée ensuite, et que la prolongation du séjour de l'impératrice a enfin permis de donner. Cette fête militaire a parfaitement réussi.

Les troupes, infanterie, artillerie, cavalerie, régiment des Circassiens, etc., ont défilé sous les yeux de l'Impératrice qui, à plusieurs reprises, a fait, sur leur bonne tenue et sur leur mine martiale, compliment au Sultan. Après la revue, il y a eu dîner au kiosque de Beïcos et le soir illuminations et feux d'artifice sur le Bosphore et au camp. L'Impératrice et le Sultan sont montés à bord du *Sultanié*, et ont fait un petit tour sur le Bosphore, jusqu'à la hauteur de Thérapia, pour jouir du féerique coup d'œil qu'offrait le canal ainsi illuminé.

La journée du dimanche a été la grande exhibition, j'ai presque dit la grande apparition : car depuis le temps du Bas Empire chrétien, ce ciel d'Orient n'avait pas vu visage de femme à découvert au milieu d'une pompe pareille. L'Impératrice étant venue à la messe du rite arménien, tout le parcours depuis le palais de Dolma Bagihé jusqu'à l'église—près d'une lieue de distance—était encombré de curieux.

L'église avait été décorée par le sultan, c'était superbe. La veille, la Validé sultane, chose inouïe pour qui est un peu au courant des habitudes orientales,—était venue elle-même visiter l'église pour s'assurer que tout était bien. Dans le chœur, côté de l'Evangile, on avait élevé un trône, surmonté d'une couronne double : la couronne des empereurs d'Occident, la couronne de Charlemagne. Au fond, les armes de France ; en face, deux trônes modestes pour le patriarche et l'évêque. Des tapis de Perse splendides par toute l'église.

—Les fêtes d'inauguration du Canal de Suez ont commencé le 16 Novembre, à Port-Saïd par la réception des têtes couronnées et des invités royaux accourus à ces fêtes internationales.

Les maisons étaient décorées, des arcs de triomphes étaient élevés dans les rues principales. Les drapeaux flottaient sur tous les édifices, et sur la flotte immense qui remplissait le port : Les saluts n'ont pas cessé d'être échangés entre les vaisseaux de guerre et les forts du rivage.

Le soir, la ville et la flotte s'illuminèrent comme en plein jour, et le Khédive donna sur son yacht un bal qui dura toute la nuit, et dont la somptuosité rappelait les féeries des *Mille-et-une-nuits*.

Le lendemain, après la bénédiction solennelle faite par le Père Baner, aumônier de l'impératrice, et le discours de circonstances, fort admiré, la flotte royale, composée de plus de cinquante vaisseaux, est entrée dans le Canal, l'*Aigle* en tête monté par l'Impératrice des Français.

Le soir même elle ancrait à Ismalaïa après un trajet de huit heures.

Le 18, elle s'arrêtait aux lacs amers pour y passer la nuit ; le 19, elle partait pour Suez, où elle arrivait sans accidents dans la journée du 20.

Le succès a été complet. Les fêtes ont duré toute la semaine, avec une magnificence et un enthousiasme extraordinaires. Le Canal a été illuminé la nuit sur toute sa longueur. 3,000 européens, 25,000 Orientaux invités par le Khédive, et une population immense accourue de tous les points du monde ont pris part à cette fête, qui s'est couronnée par l'érection de la statue de M. de Lesseps, dont le génie supérieur à toutes les difficultés a triomphé de tous les mauvais vouloirs, et dont la foi vient de mettre la dernière main à sa grande œuvre, en laissant aux missionnaires, le passage libre de toutes taxes, pour leurs bagages et leurs personnes.

V.

L'insurrection de la Dalmatie a éclaté comme une bombe au milieu de l'Europe en paix, et a pris tous les politiques par surprise :

La Dalmatie est une province à part, qui n'offre absolument rien de commun avec celles de l'Autriche cisleithanienne et même du royaume de Hongrie. C'est en Turquie, parmi les populations barbares d'Albanie et d'Epire, qu'il faudrait lui chercher des affinités. Le pays, hérissé de rochers abrupts, n'offre qu'une longue côte désolée. Les habitants, rebelles à toute civilisation, vivent encore à l'état de tribu sauvage. Jusqu'à la fin du siècle dernier, la Dalmatie était un nid de corsaires infestant l'Adriatique et la Méditerranée. Venise " la dominante," tenta toujours vainement de la subjuguer ; maîtresse nominale de la Dalmatie, elle se contentait d'y recruter sa marine.

La population vivait de piraterie et de brigandage. Les traités de 1814 donnèrent la Dalmatie à l'Autriche qui ne fit rien pour tirer ce pays de sa sauvagerie.

L'esprit d'indépendance s'y est toujours conservé, et en toute occasion on vit les Dalmates prêts à courir aux armes pour revendiquer une liberté qu'ils ne peuvent garder. Ainsi en 1848 et 1849 ils se soulevèrent, et en 1861 ils obtinrent une Constitution qui leur donnait quatre députés au Reichsrath, et une diète provinciale, comme en Basse-Autriche.

Depuis huit ans ils jouissaient en paix des avantages de cette nouvelle constitution lorsque tout-à-coup, sans cause apparente sérieuse, des milliers d'hommes s'y soulèvent, les garnisons autrichiennes sont bloquées dans leurs forteresses, et tout le sud de la province est en feu.

La conscription militaire a été l'occasion de ce soulèvement, mais la véritable cause ce sont les menées panslavistes de la Russie, les intrigues de la Serbie, et surtout celles du Montenegro qui voudrait s'annexer la Dalmatie, afin d'avoir un littoral sur l'Adriatique. C'est de ce côté, dans les districts de Cattaro et de Risano que les premiers mouvements ont éclaté, c'est aussi du côté du Montenegro, que les révoltés ont reçu leurs approvisionnements de guerre, et des renforts de troupes.

La Cour d'Autriche ne s'est pas méprise sur la gravité de ce mouvement, elle s'est hâtée de mettre la province en état de siége et elle a activé l'envoi des troupes. Les insurgés, aux dernières nouvelles certaines, s'étaient emparé de trois forteresses, mais il n'est guère probable qu'ils puissent tenir longtemps contre les forces autrichiennes.

ECHO du cabinet de lecture paroissal. 1869 v.11.